





10 A  
22-19



2-20-4480

BIBLIOTECA REAL  
C. NAVA  
Sala: IMP  
Estante: 4  
Número: 0018

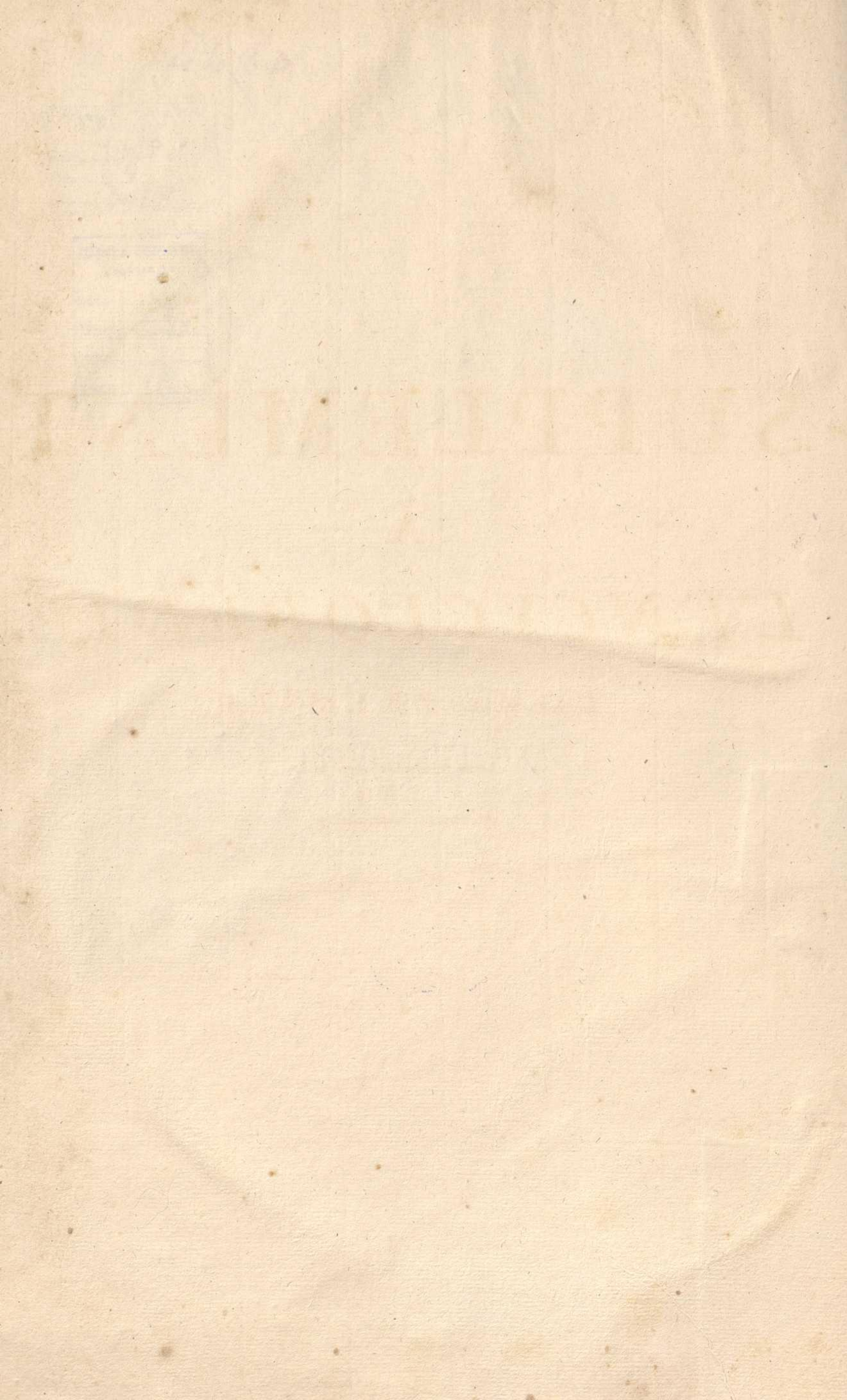
Biblioteca Universitaria  
GRANADA  
Sala: A  
Estante: 35  
Tabla: 1  
Número: 19

SUPPLEMENT

LEAFLET

NO. 1

1850



SUPPLÉMENT

À

*L'ENCYCLOPÉDIE.*

TOME PREMIER.

—  
A = B L  
—



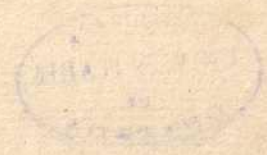
SUPPLÉMENT

À

L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME PREMIER.

—  
A=B  
—





8409

# SUPPLÉMENT

À

# L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

# DICTIONNAIRE RAISONNÉ

## DES SCIENCES,

# DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M\*\*\*.

*Tantum series juncturaque pollet,  
Tantum de medio sumptis accedit honoris!* HORAT.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

Chez M. M. REY, Libraire.



M. DCC. LXXVI.

5.000  
SUPPLEMENT

A

ENCYCLOPÉDIE

OU

DICIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIANCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

MIS EN ORDRE ET CORRIGÉ PAR M.

Tous les jours par la poste.

Enrichi de gravures, de figures, de planches, de cartes.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

chez M. M. REY, Libraire.



M. DCC. LXXVI.





## A V E R T I S S E M E N T.

**L**E propre de la Science, quoi qu'en disent ses détracteurs, est de conduire les hommes à la vertu, au bonheur. Accroître la somme de leurs connoissances, c'est contribuer à les rendre meilleurs, c'est leur découvrir de nouvelles sources de félicité. Tel est le point de vue sous lequel on doit envisager les travaux littéraires; & dans un siècle où les Gens de lettres s'attachent d'une manière si spéciale à diriger leurs recherches vers les grandes fins de la société politique, ils méritent le titre précieux de bienfaiteurs de la patrie & de l'humanité. Tel est en particulier notre but en publiant cet Ouvrage qui est le fruit du zèle & des lumières d'un grand nombre de Savans nationaux & étrangers, des plus distingués chacun dans la partie qu'il a traitée. Ils y ont rassemblé les nouvelles découvertes faites dans les Sciences & les Arts depuis la publication du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & celles qui avoient échappé aux Auteurs de ce dépôt immense de connoissances utiles.

M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, à qui nous devons des articles de *Physique* & de *Géométrie*, dignes du génie vaste & profond qui a tant contribué aux progrès de presque toutes les Sciences, ne s'est pas contenté de nous enrichir de ses propres trésors; il nous a remis d'excellens morceaux tirés des papiers de MM. DE MAIRAN, DE LA CONDAMINE, & d'autres hommes célèbres.

Il n'y a presque rien dans l'*Encyclopédie* sur les découvertes *Analytiques*, faites depuis 1754, auxquelles M. d'Alembert a eu tant de part. M. le Marquis DE CONDORCET, Membre & Secrétaire-Adjoint de l'Académie Royale des Sciences, y a suppléé avec une précision, une clarté, un savoir qui annoncent un grand maître. Lorsque M. de Condorcet a exposé des méthodes, ou des solutions de problèmes, trouvées par d'autres Géomètres (MM. D'ALEMBERT, EULER, DE LA GRANGE, &c.), en leur rapportant la gloire de l'invention, il s'est cru dispensé de les copier. « Une manière de présenter les objets » uniforme dans tout l'ouvrage, nous écrivoit-il lui-même en nous envoyant son travail, » m'a paru préférable à d'autres manières, meilleures sans doute, mais qui, changeant d'un » article à l'autre, auroient pu être difficiles à saisir. Lorsque j'ai eu des théorèmes à » démontrer, ou quelque opération analytique à développer, ajoutoit ce savant Géomètre, » j'ai presque toujours indiqué le fil souvent très-délié qui a pu conduire les inventeurs. » Tout théorème tend à prouver une équation; & c'est en devinant la forme dont » cette équation est susceptible, qu'on est parvenu à en découvrir l'énoncé. Toute opération » analytique tend à changer la forme d'une équation donnée, pour la rappeler à une forme » cherchée; & il faut deviner quelles opérations peuvent plus aisément faire ce changement. » Mais cette espèce de divination qui n'est donnée qu'au génie, a sa marche, ses motifs, dans » chaque cas particulier; & en les exposant d'après les inventeurs, on peut, non pas » donner du génie, mais en hâter le développement dans ceux qui sont nés pour en avoir ».

Le supplément à l'article ANALYSE est de M. J. DE CASTILLON, ainsi que ceux qui concernent la *Gnomonique*.

La *Musique* est de M. F. DE CASTILLON, fils du précédent. Nous devons beaucoup à ces deux Académiciens de Berlin. Le dernier, aussi versé dans la pratique que dans la théorie de la Musique, a extrait du *Dictionnaire de Musique* de M. J. J. ROUSSEAU, les articles qui ne se trouvent point dans l'*Encyclopédie*, & y en a ajouté un grand nombre d'autres très-considérables, tant par leur étendue que par la manière profonde & lumineuse dont ils sont traités.

L'*Astronomie* a été revue & complétée par M. DE LA LANDE, de l'Académie Royale

des Sciences de Paris, Auteur de l'Ouvrage le plus instructif & le plus complet que nous ayons sur l'Astronomie, & de plusieurs autres Livres généralement estimés.

Les articles COULEURS ACCIDENTELLES, INSTRUMENT BALLISTIQUE, TABLES, TABLES ASTRONOMIQUES, appartiennent à M. J. BERNOULLI, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Ce Savant, mis par ses contemporains au nombre des premiers Astronomes des l'Europe, jouira dans la postérité d'un titre acquis par tant d'ouvrages & de découvertes astronomiques.

Nous devons à M. le Chevalier DE LA COUDRAYE, de l'Académie Royale de la Marine de Brest, Capitaine des Vaisseaux du Roi, des articles de *Marine*, composés avec tant de savoir & d'exactitude, que nous regrettons que le tems qu'il doit au service ne lui ait pas permis de nous en donner davantage.

L'*Histoire Naturelle* est de M. ADANSON, de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Cet habile Naturaliste prépare depuis long-tems un corps complet d'*Histoire Naturelle*; une lecture immense, des observations sans nombre, une assiduité infatigable ont fort avancé cette vaste Collection dont M. Adanson a bien voulu tirer les articles qu'il nous a remis.

Nous devons aussi un travail considérable sur les arbres & les arbrustes indigenes & exotiques, à M. le Baron DE TSCHOUDI, ancien Bailli de Robe-courte de Metz. Nous n'en exposerons point ici le plan, parce que cet illustre Botaniste l'a tracé lui-même à l'article BOTANIQUE. Nous nous contenterons de dire que M. le Baron de Tschoudi y a réuni tout ce que comprend la Science des arbres, la Nomenclature, l'*Histoire Naturelle*, la culture & les usages des Plantes. Cultivateur lui-même, c'est presque toujours d'après ses propres expériences qu'il parle. Voyez les articles ALATERNE, ARBRE, BOSQUET, BOUTON, BOUTURE, ÉLAGUER, FORÊT, FRUIT, GREFFE, MARCOTTE, PEPINIÈRE, PLANTATION, SEMIS, TRANSPLANTATION, & un très-grand nombre d'articles particuliers, auxquels il applique les préceptes établis dans les articles didactiques. Ses méthodes ont beaucoup perfectionné la culture des arbres fruitiers dans le Pays Messin; & c'est dans ses jardins de Colombé, près de Metz, que sa main savante, dirigeant adroitement la force productrice de la nature, a augmenté les richesses du Regne végétal, & puisé les connoissances qu'il a déposées dans cet Ouvrage. M. le Baron de Tschoudi joint à son goût pour la Botanique, celui de la belle Littérature, & sur-tout de la Poésie qu'il cultive avec succès.

M. BEGUILLET, Avocat & Notaire des États de Bourgogne, connu par son grand *Traité de la Mouture économique*, dont le premier volume in-4°. imprimé sous les auspices du Gouvernement, fait desirer la publication du second, a suppléé les articles d'*Économie rustique*, & quelques autres concernant la *Jurisprudence* & l'*Histoire*.

L'estimable Auteur des articles de la *Jurisprudence Criminelle* auroit bien dû les multiplier davantage, pour le bien de l'humanité & la perfection du *Code Criminel*.

L'*Anatomie* & la *Physiologie* sont de M. le Baron DE HALLER, Membre de presque toutes les Académies de l'Europe, & Président perpétuel de celle de Gottingue. M. de Haller, dont les nombreux écrits suffisoient pour faire la réputation de plusieurs hommes, n'a pas seulement mis au jour des vérités anatomiques & physiologiques, inconnues avant lui; mais, ce qui n'est pas d'une moindre importance, il a reconnu, démontré & décréité des erreurs que des préjugés scientifiques, aussi dangereux que l'ignorance, avoient consacrées.

M. MARET, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, & très-versé dans la connoissance de son Art, a composé les articles ATONIE DE LA MATRICE, BAINS, DÉPÔT LAITEUX, MÉRIDIANNE, VITALITÉ, & quelques autres concernant la *Médecine*.

La *Médecine légale*, presque entièrement oubliée dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & dont on trouve bien peu de chose dans les autres Dictionnaires, a été faite par M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. M. VENEL, à qui nous devons quelques additions & corrections à ses anciens articles, nous a procuré le travail de M. La Fosse. La mort vient de nous enlever M. Venel, mais sa cendre ne fera point insensible à notre reconnoissance qui ne le cede qu'à la grandeur du bienfait.

La *Chymie* est de M. DE MORVEAU, Avocat-Général au Parlement de Dijon, pour qui les Sciences sont un délassement des fonctions de la Magistrature, & dont l'esprit juste & pénétrant se montre avec le même avantage au Sénat & à l'Académie.

On reconnoitra un Militaire également distingué par ses services & ses connoissances, aux mots ABATTIS, BATTERIES SUR LES CÔTES, CAMP, CAMPAGNE, CAMPMENT, COMBAT, DÉTACHEMENS, DISPOSITIONS DE GUERRE, LIGNES, &c. composés par M. DE LA ROZIERE, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Saint-Malo.

Nous desirerions qu'il nous fût permis de nommer l'Officier d'*Artillerie* qui a travaillé cette partie de l'Art Militaire. La maniere dont elle est traitée aux mots AFFUT, ARTILLERIE DE CAMPAGNE, CANON, CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE, &c. annonce, outre de

profondes connoissances en ce genre, un esprit libre qui domine tous les partis, & qui, entre les différens systêmes, obligé de préférer celui qu'adopte le Gouvernement, emploie les ressources de l'art à le perfectionner, & à en tirer tout l'avantage possible.

La *Géographie*, si maigre dans les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, & peut-être trop étendue dans les suivans, a été soigneusement revue, corrigée, suppléée par MM. CARA & COURTEPÉE. Celui-ci, Professeur au Collège de Dijon, avoit déjà fait disparaître, dans la dernière édition du *Dictionnaire Géographique portatif*, connu sous le nom de *Vosgien*, près de six cens fautes considérables qui s'étoient glissées dans les éditions précédentes. M. Courtepée a rendu dans ce *Supplément* le même service au *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*; l'on verra avec satisfaction combien il a relevé d'erreurs essentielles, outre qu'il l'a enrichi d'articles nouveaux & importans, sur-tout pour la *Géographie* du moyen âge.

M. ENGEL, Membre du Conseil Souverain de Berne, Auteur des savantes *Recherches Géographiques*, où il se propose de faire voir la possibilité du Passage au Sud par le Nord-Est, & l'impossibilité du même Passage par le Nord-Ouest, nous a donné de bonnes observations sur cet objet intéressant, appuyées de faits, de raisons & de Cartes dignes de l'attention des Géographes & des Navigateurs. Nous devons encore à M. Engel un grand article POMME DE TERRE, où après avoir discuté les différentes manières de cultiver ce légume & fixé la meilleure, il propose un moyen & une machine pour le convertir en farine & en faire un pain également salubre & peu dispendieux.

Le savant Auteur des *Recherches sur les Américains, les Égyptiens & les Chinois*, M. de PAUW, nous a donné des articles d'*Antiquités*, d'*Histoire* & de *Critique* dignes de la réputation qu'il s'est acquise.

La *Littérature* est de M. MARMONTEL, de l'Académie Française, & Historiographe de France. Cette partie, si foible dans l'*Encyclopédie* (quelques articles exceptés, du nombre desquels sont tous ceux que le même Auteur a donnés depuis la lettre C jusqu'à la lettre G), reparoît ici sous la forme la plus intéressante. Un goût sûr, une critique sôbre & judicieuse, des observations neuves, des traits piquans, des vues fines ou profondes, une diction pure & élégante, voilà ce que le public attend. Le nom de M. Marmontel annonce tout cela & davantage. L'attente du Public ne fera point trompée.

L'*Histoire* n'entroit point dans le plan du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*. Nous avons cru devoir la faire entrer dans ce *Supplément*, & en étendant ainsi la base du premier plan, donner un intérêt de plus à cet Ouvrage. Il nous a semblé que c'étoit le vœu de cette partie du Public, dont les autres reçoivent volontiers la loi. Mais nous nous sommes bornés aux traits généraux qui font époque dans les annales du monde. L'*Histoire ancienne* appartient à M. TURPIN, dont le mérite en ce genre est suffisamment établi. MM. MONTIGNY, DE SACY & L. CASTILHON, avantageusement connus dans la république des Lettres, ont rédigé les différentes parties de l'*Histoire moderne*. En leur donnant la juste étendue prescrite par la nature de ce *Supplément*, ils ont tracé en grand les principales révolutions des Empires, & les portraits des hommes célèbres qui y ont joué les principaux rôles.

M. GASTELIER DE LA TOUR, qui a fourni tout ce qui concerne l'*Art Héraldique*, aura la gloire d'avoir assujetti le premier à des proportions géométriques invariables, les partitions de l'écu, & la place qu'y doivent occuper les principales pièces. On sera agréablement surpris de voir la méthode & la symmétrie également simple & savante, que M. Gastelier a mise dans une Science livrée jusqu'ici aux caprices des Blasonneurs, parce qu'on ne s'étoit pas douté qu'elle fût susceptible d'un ordre géométrique, ni qu'elle méritât quelque attention. Le génie fait donner son empreinte aux plus petits objets.

Outre les Savans, que nous venons de nommer, qui ont bien voulu nous consacrer leurs veilles pendant plusieurs années, d'autres nous ont envoyé des Mémoires particuliers, pour lesquels nous leur devons des remerciemens.

M. DE SULZER, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, a publié en Allemand les premiers volumes d'une *Théorie générale des Beaux-Arts*. Un de ses confreres en a extrait & traduit d'excellens morceaux qu'il nous a envoyés. Sa modestie nous fait une loi de ne le point nommer; mais elle ne nous dispense pas de dire que cet essai de traduction donne une idée très-avantageuse de l'original.

D. CASBOIS, savant Bénédictin, Principal du Collège de Metz, Membre de la Société des Sciences & Arts de la même ville, a fait les articles BAROMETRE, THERMOMETRE, TUYAUX CAPILLAIRES.

Nous ignorons le nom de la personne qui nous a fait parvenir les articles INDIGO, LÉOGANE, & quelques autres moins considérables, mais aussi précieux par les observations utiles qu'ils contiennent.

Nous devons à M. CADET, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des additions importantes aux mots BILE & BORAX.

L'article BAGNE est de M. CHOQUET, Ingénieur de la Marine à Brest, ainsi que les belles planches qui l'accompagnent. Le Bagne de Brest est son ouvrage, & célèbre mieux la gloire de son Auteur, que nous ne le pourrions faire.

M. CHABROL, Chirurgien de l'École du Génie à Méziers, nous a envoyé de bonnes observations concernant son Art qu'il exerce avec distinction.

L'article ALLAITEMENT est de M. GRUNWALD, Médecin, qui continue avec succès la *Gazette Salulaire*.

M. LA FOSSE a fait l'article HYPPIATRIQUE, où il a rassemblé la substance des connoissances répandues dans son grand *Traité d'Hyppiatrique*, & dans son excellent *Dictionnaire* de la même Science, qui vient de paroître.

La partie des *Arts & des Métiers* a été soigneusement revue & suppléée. On trouvera ici plusieurs Arts & Métiers omis dans l'*Encyclopédie*, & des additions considérables à d'autres qui y sont traités beaucoup trop superficiellement. Voyez BRIQUETIER, CIRE, CHAUFOURNIER, COLLE FORTE, CORDONNIER, COUTURIERE, COUVREUR, DOREUR SUR CUIR, LINGERE, MARCHANDE DE MODES, PIPE, PORCELAINE, VERMICELIER, &c. & beaucoup d'autres articles dépendans de ceux-là.

Enfin ce *Supplément* contient plus de six mille corrections pour le *Dictionnaire Encyclopédique*. Nous en avons tiré plusieurs des *Lettres sur l'Encyclopédie*, & nous en faisons honneur à l'Auteur en citant son Ouvrage. En adoptant ses observations, lorsqu'elles nous paroissent justes, nous n'avons garde d'adopter la critique qui les dépare & qui porte quelquefois à faux.

CE simple énoncé des noms & du travail des Savans qui ont concouru, avec autant de zèle que d'habileté, à cette entreprise littéraire, nous dispense d'entrer dans de plus grands détails. Puissé cet Ouvrage, en répandant la lumière des Sciences dans les esprits, étendre sur les cœurs l'empire de la Vertu!

---

EXPLICATION des lettres & autres marques qui sont à la tête ou à la fin de chaque Article.

CHACQUE Auteur devant répondre de ses Articles, il est nécessaire qu'il y soit ou nommé ou désigné. Ceux qui ne sont point nommés, sont désignés par les lettres suivantes.

M. COURTEPÉE,	(C.)	M. DE LA ROZIERE,	(M. D. L. R.)
M. DE PAUW,	(D. P.)	M. MARET,	(M. M.)
M. ENGEL,	(E.)	M. MONTIGNY,	(M-Y.)
M. DE CASTILLON, fils,	(F. D. C.)	M. D'ALEMBERT,	(O)
M. GRUNWALD,	(G.)	M. le Marquis DE CONDORCET,	(o)
M. GASTELIER DE LA TOUR,	(G. D. L. T.)	Articles extraits du <i>Dictionnaire de Musique</i> de	
M. le Baron DE HALLER,	(H. D. G.)	M. J. J. ROUSSEAU,	(S.)
M. J. BERNOULLI,	(J. B.)	M. TURPIN,	(T-N.)
M. DE CASTILLON, pere,	(J. D. C.)	Auteurs qui ont désiré de garder l'anonyme, (AA.)	
M. L. CASTILHON,	(L. C.)		

LES Articles à la fin desquels on trouve la marque ou les lettres suivantes :

(+) (B. C.) (C. C.) (D.) (D' A.) (D. F.) (D. G.) (G. M.) (H.) (H. D. P.) (J.) (P.) (P. B.) (T.) (T. D. G.) (V. A. L.)

sont tirés des éditions étrangères de l'*Encyclopédie*; mais on y a fait quelques changemens, retranchemens & additions. Comme les Savans qu'elles désignent ne se sont point fait connoître, nous sommes dans l'impossibilité de les nommer. Nous nous contenterons de dire que ces Articles nous ayant paru bien faits, intéressans, propres à contribuer au progrès des Sciences & des Arts, nous avons jugé à propos de les faire passer dans ce *Supplément*.

Les Articles qui n'ont point de lettres à la fin, & ceux qui ont une étoile au commencement, sont de l'Éditeur. Il a fait les premiers comme étant un des Auteurs de cet Ouvrage; il a suppléé les autres comme Éditeur.

La marque § en tête d'un Article, annonce que c'est une simple addition ou correction à l'Article qui se trouve sous le même mot dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*.

---

CE *Supplément* est composé de quatre volumes de Discours & d'un volume de Planches. Le prix de chaque volume de Discours est de 24 liv. & celui du volume de Planches de 48 liv. On paie, en recevant le premier & le second, qui paroissent actuellement, 60 liv. dont 12 liv. à valoir sur le volume de Planches. On recevra le troisieme en Décembre 1776, en payant 24 livres; & le quatrieme avec le volume de Planches en Juillet 1777, en payant 60 liv.



A

AA



, f. m. (*Gramm.*) est la première lettre de l'alphabet dans toutes les langues connues, si l'on en excepte l'éthiopique, où il n'est que la treizième.

A & Ω, voyez ALPHA & OMÉGA dans ce Supplément.

A, (*Antiq.*) Cette lettre est une abréviation qui se trouve fréquemment dans l'histoire & sur les monumens anciens, soit seule avec un point ou sans point, soit double ou triple, soit accompagnée de quelques autres lettres. En voici quelques significations omises dans les articles A (*Numismatique ou Monétaire*) & A (*Lapidaire*) du *Dictionnaire des Sciences*, &c.

A seul signifie *Aulus*, *Aula*, noms propres; ou *Augustalis*, Impérial; *annus*, année; *argentum*, argent; *aurum*, or; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, ame; *album*, registre; *as*, monnaie, argent; *ararium*, trésor public; *ades*, maison, temple; *edilis*, *edilitas*, édile, édilité.

AA double, pour *Augustales*, de la maison de l'empereur; ou *aurum & argentum*, or & argent; *apud agrum*, dans le champ.

*Miles A* ou *Al*, pour *miles ala*, soldat d'une des ailes de l'armée, quoique Isidore prétende que *miles A* signifie un jeune soldat.

A. B. V. à bono viro, par un homme de bien.

A. G. animo grato, par reconnaissance; ou *Aulus Gellius*, nom propre.

A. K. ante kalendas, avant les calendes.

A. P. M. amico posuit monumentum, a élevé ce tombeau à son ami. *Dict. abrégé d'Antiq. par E. J. Monchablon.*

AB. ABN. &c. Voyez l'article ABRÉVIATION, *Dict. des Sciences*, &c. *Suppl.*

A, (*Musique.*) cette lettre majuscule écrite sur l'enveloppe d'une partie de musique, ou sur la partie même, indique la haute-contre (*alto*). Lorsque dans le courant de la basse-continue (B. C.) d'une pièce de chant à plusieurs parties, on trouve la lettre A, elle indique que la haute-contre chante seule. (F. D. C.)

AA

\* AA, (*Géogr.*) ce nom qui, selon Hésyche, signifioit anciennement un amas d'eaux, est commun à plusieurs rivières peu considérables. Il est parlé dans le *Dictionnaire des Sciences*, d'une rivière de France de ce nom, en latin *Agnio*. Il faut y ajouter les suivantes qui sont dans les Pays-bas, en Suisse & en Allemagne.

AA ou AADE, petite rivière du Brabant Hollandois, qui a sa source aux confins du pays de Liege & de la Gueldre, arrose la ville d'Helmont, se grossit des

Tome I.

eaux de plusieurs ruisseaux, & va se jeter dans le Dommel au-dessous de Bois-le-Duc.

AA, deux petites rivières des Provinces-unies, qui sortent du marais Bourtang, au pays de Drente. Après avoir coulé séparément vers le nord, elles se joignent dans le Westerwold, où elles prennent le nom de *Wester-wold-Aa*, & vont se décharger dans le golfe de Dollaert, vers les confins du comté d'Emden. Avant leur jonction, la plus occidentale se nomme *Mussel-Aa*, & la plus orientale *Ruten-Aa*.

AA & HAVELTER-AA, petite rivière de l'Overysfel, coule dans le comté de Drente où elle prend sa source, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht à Swarte-Sluis, un peu au-dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée.

AA, autre petite rivière de l'Overysfel qui baigne la ville de Zivol & se décharge dans le Wecht, un peu au-dessous de la même ville.

AA & NIEUWE-AA, petite rivière des Provinces-unies, qui coule dans l'Overysfel, baigne Steenwick où elle change de nom, pour prendre celui de *Steenwicker-Aa*, se partage ensuite en deux branches dont la plus méridionale est appelée *Old-Aa*: elles se jettent l'une & l'autre dans le lac de Gieter, pour aller se décharger avec lui dans le Zuyder-zée près de Blockzyl.

AA, ALPHA ou ALPH, rivière de Suisse, qui a sa source au mont Brenner dans le comté d'Underwald, qu'elle traverse du sud au nord, & va jeter ses eaux dans le lac de Lucerne où elle forme un petit golfe nommé *Alph-zée* ou *la mer d'Alph*.

AA, autre rivière de Suisse, qui sort d'une montagne au nord-ouest de la ville de Lucerne, coule vers le septentrion, forme deux petits lacs dans son cours, arrose la ville de Lentzbourg, & va se perdre peu après dans la rivière d'Aar entre Aarbourg & Bruck, à deux lieues au-dessus de cette dernière ville.

AA, troisième rivière de ce nom dans la Suisse, au canton de Zurich, où elle arrose la ville de Gruningen, au midi de laquelle elle a sa source, & va se jeter dans le lac appelé *Greiffen-zée*.

AA ou VELICER-AA, rivière d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, qui a sa source auprès de Velen dans l'évêché de Munster, baigne les petites villes de Gemen, Borcken & Bockholt, & va se rendre dans l'Yssel, entre Anholt & Ulst au comté de Zutphen.

AA ou ALTE-AA, autre rivière de Westphalie, dans l'évêché de Munster, prend sa source un peu au-dessus d'Aahus, baigne cette ville, puis celle de Goer au pays de Twente, & va se joindre au Wecht un peu au-dessous de la ville d'Ommen dans le pays de Sallant.

AA, autre rivière de la Westphalie, prend sa source dans le comté de Steinfort, traverse ce comté dans

A

sa longueur, en baigne la capitale & se réunit au Wecht, vers les confins du comté de Bentheim.

AA, autre rivière de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arrose cette ville & va se perdre dans l'Ems, vis-à-vis de Greven.

AA, cinquième rivière de ce nom, dans le cercle de Westphalie, a sa source dans le comté de la Lippe, passe à Dethmold, puis à Hervorden, joint ses eaux à celles de la Bege pour se jeter avec elle dans le Weser, à trois lieues au-dessus de Minden. Il est bon de remarquer ici que Sanson, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra*.

\* AAGGI-DOGIL, (*Géogr.*) montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontières de Perse. Elle est fort haute & fort rude à monter; les passages en sont étroits: c'est pourtant par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Hispahan.

\* AAGGI-SOU, (*Géogr.*) rivière de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspienne, & va se perdre dans le lac Roumi à environ treize lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité; c'est peut-être pourquoi il ne s'y trouve aucune sorte de poisson.

\* AAG-HOLM, (*Géogr.*) autrement l'ISLE D'AAG, petite île de la côte de Norwege, à l'opposite d'une autre petite île nommée Aan-Sire. *Lat.* 58. 6.

\* AAHUS, (*Géogr.*) comté dans le cercle de Westphalie, borné au nord par le pays de Twente; au levant par ceux de Horftmar & de Dulmen; au midi par le comté de la Lippe, & au couchant par le district de Bockholt, le comté de Zulphen & le pays de Borckelo. La capitale de ce comté en porte le nom.

\* AAIN-CHARIN, (*Géogr.*) village de la Judée, à deux lieues de Jérusalem. Il tire son nom de la fontaine de Nephtoa qui en est proche. Ce lieu est remarquable par les ruines d'une ville de la Tribu de Juda, dont on ne fait pas le nom; par les débris d'une église & d'un monastère qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis au même endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Elisabeth, & où l'on montre encore une grotte fort fréquentée par les Pèlerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat*; enfin par le couvent de Saint-Jean qui a une belle église dont l'autel magnifique est, dit-on, bâti sur l'endroit même où naquit S. Jean-Baptiste.

\* AAIN-EL-GINUM, (*Géog. anc. Hist. de l'Idol.*) c'est-à-dire la fontaine des Idoles, ville ancienne d'Afrique, dans la province de Chaus, au royaume de Fez. Elle étoit située dans une plaine entre plusieurs montagnes, sur le passage par lequel on va de Soffroi en Numidie. La tradition rapporte que les Africains encore idolâtres avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les personnes des deux sexes célébroient en certains temps des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonnoient dans l'obscurité aux hommes que le hazard leur donnoit, & que les enfans nés de ce commerce, réputé sacré, étoient élevés par les prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit n'approchoient point de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. *Long.* 14. 10. *Lat. sept.* 32. 50. suivant Ortelius qui, dans l'Atlas de Blaeu, nomme cette ville *Manlisnana*.

\* AAIN-MARIAM, (*Géogr.*) ou la fontaine de Marie, ainsi nommée parce que l'on dit que la Vierge-Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demouroit à Jérusalem. Elle est à deux cens pas du réservoir de Siloé, sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrain. Les Mahométans vont s'y laver par dévotion.

\* AAIN-TOGIAR, (*Géogr.*) ou la fontaine des Marchands, nom que les Arabes donnent aujourd'hui aux ruines d'une grande ville dans la Tribu de Zabulon,

à une lieue du Tabor vers l'orient, sur lesquelles s'élevent une trentaine de maisons servant de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces maisons il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Egypte & de Jérusalem à Damas; & tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France.

AAL, f. m. (*Histoire Nat. Botaniq.*) genre de plante peu connu, & dont il n'est fait mention dans aucun autre ouvrage que dans l'herbier de Rumphe. Cet auteur en distingue deux espèces, dont il donne la description sans figures, au chapitre 51<sup>e</sup>. de son troisième volume des plantes d'Amboine, page 207.

Première espèce, AAL.

La première espèce, que Rumphe appelle *aalius angustifolia*, aal à feuilles étroites, est un arbre de moyenne grandeur, dont le tronc, qui a depuis neuf pouces jusqu'à un pied de diamètre, est partagé en nombre de branches courtes qui lui forment une cime épaisse & arrondie. Son écorce est brune, lisse, comme hérissée, non pas d'épines, mais de tubercules obtus assez fréquens vers l'origine des branches. Ces branches sont couvertes de feuilles alternes rapprochées comme par faisceaux, & comparables à celles du bilimbi ou du pistachier, c'est-à-dire, pinnées ou rangées en ailerons avec une impaire, de figure elliptique, longues d'un pouce & demi à deux pouces, lisses, molles au toucher, verd foncé dessus, avec quelques nervures blanches, & glauques ou verd de mer en dessous.

De l'aisselle de chaque feuille sortent plusieurs boutons verts de fleurs qui toutes avortent, excepté une seule, laquelle par-là semble être femelle pendant que les autres sont mâles. Cette fleur est composée d'un petit calice entier, sans découpures, en forme de soucoupe, d'abord verd de pomme, ensuite rougeâtre, au centre duquel s'éleve un grain, c'est-à-dire, un disque en forme de pois, d'un beau rouge, un peu aplati ou déprimé, & creusé d'une petite cavité en forme d'ombilic. C'est autour de ce disque que sont placées circulairement huit à dix graines noires, triangulaires, nues, assez semblables à celles de l'oseille, ou mieux encore à des portions de sphère.

Cet arbre, vu de loin, présente un coup-d'œil assez agréable, & par sa forme élégante & par la couleur rouge du disque de ses fleurs qui, persistant jusqu'à la maturité des fruits, se fait remarquer à travers la verdure de ses feuilles. Celles-ci noircissent en se séchant: elles sont sujettes à être rongées par des fourmis noires qui se rendent fréquemment sur cet arbre.

*Qualités.* L'écorce de l'aal est assez épaisse, succulente, & d'un beau rouge au-dedans; elle a une saveur peu agréable ainsi que ses feuilles.

*Usages.* L'aubier de son bois est blanc, le cœur en est purpurin, assez solide, mais de peu de durée; on s'en sert néanmoins pour faire des montans aux portes des maisons à Amboine.

Deuxième espèce, MAHUMAHA.

L'aal à larges feuilles, nommé par Rumphe *aalius latifolia*, diffère du premier en ce que ses feuilles sont deux à trois fois plus longues; ses fleurs n'ont pas le calice en soucoupe, & ses graines sont communément arrondies & non triangulaires. Son écorce est plus épaisse, plus succulente, & d'un rouge plus pâle, ainsi que son bois.

La première espèce se plaît au milieu des arbrisseaux sur le rivage de la mer, au lieu que celle-ci ne se trouve que dans les forêts avancées dans le continent.



Le nom sous lequel ces deux arbres sont connus à Amboine est celui de *aal*. L'espece à larges feuilles s'appelle *zomboan - autan* en Malais ; *eyhetu - eer* à Amboine, & plus communément *mahumaha*, c'est-à-dire, épice du sagou, à cause de son usage.

*Usages.* On ne fait pas grand cas du *mahumaha* à Amboine, néanmoins on emploie son écorce pour donner au vin de sagou un goût aromatique avec un peu de couleur, en la faisant infuser dedans, au défaut des autres écorces qui sont ordinairement préférées pour cet effet.

*Remarques.* Par les caractères indiqués dans la description de ces deux arbres, il est facile de voir qu'ils sont différens de tous ceux qui sont parvenus jusqu'ici à la connoissance des Botanistes, & qu'ils doivent former un genre voisin du *fagara* dans la famille des anones dont on sçait que la plupart des arbres ont l'écorce aromatique. (M. ADANSON.)

AALHEIDE, (Géogr.) grande étendue de terrain stérile en Dannemarck, dans la province de Jutland, entre Skine & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, toutes à-peu-près couvertes de bruyeres ou de marais, n'en récompensent pas moins par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (D. G.)

\*AAMA, (Géogr.) province de Barbarie, à quinze journées de Tunis. L'entrée de cette province est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivières nommées les mers de Pharaon, dont le sable mouvant couvre quelquefois la digue ; ce qui la rend difficile à distinguer, & augmente le danger pour le voyageur.

\*AANSIRE, (Géogr.) petite isle de la côte de Norwege, vis-à-vis de l'isle d'Aagholm, au nord-ouest de l'embouchure du Lande - Wan, vers les 58<sup>d</sup>. 7' de latitude septentrionale.

\*AAR, (Géogr.) isle de la mer Baltique, appartenant au Dannemarck. Elle est peu considérable & n'a point de ville, mais seulement quelques villages. Elle se trouve entre les isles de Fune, de Langerland & d'Alfen.

\*AARACK, (Géogr.) ville de Perse, placée dans l'Hircanie par Duval.

\*AARASSO, (Géogr.) ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie sur la Méditerranée.

\*AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, (Géogr.) golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege.

AARON, (Hist. sacr.) premier grand-prêtre des Juifs, fils d'Amram & de Jocabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte trois ans avant Moïse son frere, l'an du monde 2430, & avant Jésus-Christ 1574, suivant l'ere vulgaire. Ceux qui veulent donner quelque signification particulière au nom d'Aaron, le tirent d'un mot chaldaique qui signifie élever, & le traduisent par montagne ou montagnard (*mons sive montanus*) ou même par montagne forte. Quoi qu'il en soit, Moïse ayant été choisi de Dieu pour délivrer les Israélites de la servitude d'Egypte, Aaron le seconda dans l'exécution de ce grand dessein, l'accompagna par-tout, & eut beaucoup de part à tout ce qu'il fit pour cette délivrance. Comme Moïse étoit bégue, Aaron portoit pour lui la parole, soit au peuple, soit au roi Pharaon : aussi l'écriture l'appelle-t-elle le prophete de Moïse & son interprete. Sa verge miraculeuse opéra quantité de merveilles en Egypte. Après le passage de la mer Rouge, Aaron fut désigné de Dieu pour être souverain sacrificateur des Juifs, lui & ses fils à perpétuité. Lorsque les Israélites furent nourris de manne dans le désert, il en recueillit dans un vase qu'il mit depuis dans le tabernacle. Les Ama-

lérites attaquèrent les Hébreux : pendant que Josué les combattoit, Aaron soutint avec Hur les mains de Moïse élevées en haut pour le succès de la bataille. Moïse étoit sur le sommet du mont Sinaï pour recevoir la loi du Seigneur, le peuple ennuyé de sa longue absence s'adressa tumultuairement à Aaron, & lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Aaron troublé sans doute & intimidé par la résolution de ce peuple mutiné, eut la criminelle complaisance de se rendre à ses cris. Il dit aux Israélites de lui apporter leurs boucles d'oreilles, celles de leurs femmes & de leurs enfans, ce qu'ils firent ; il les jeta en fonte & en forma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis que les Egyptiens adoroient, & que la plupart des Hébreux avoient aussi adoré en Egypte. Moïse descendit de la montagne, &, transporté d'une sainte indignation, il reprocha au peuple son idolâtrie, & à Aaron sa coupable foiblesse. Celui-ci s'excusa en rejetant la faute sur les importunités du peuple, s'humilia devant le Seigneur, & Dieu lui conserva le sacerdoce. Après l'érection du tabernacle, Moïse le consacra avec l'onction sainte, & le revêtit de l'éphod & des autres ornemens de sa dignité. Ses quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar furent faits prêtres en même temps ; mais bientôt les deux aînés, ayant voulu offrir l'encens avec un feu étranger, périrent par celui du ciel.

Cependant Aaron & Marie sa sœur, transportés d'une basse jalousie, murmurèrent contre Moïse. Marie fut frappée de lepre. Aaron reconnut son injustice, en demanda pardon & l'obtint avec la guérison de sa sœur. Coré voulut lui disputer la souveraine sacrificateure, sous prétexte qu'il étoit de la tribu de Lévi comme lui. Dieu confondit les prétentions de cet audacieux. Deux cens cinquante lévites, complices de Coré, eurent la hardiesse de vouloir offrir de leur chef l'encens au Seigneur ; un feu subit sortit du tabernacle & consuma ces téméraires. Ce prodige terrible fait murmurer le peuple contre Moïse & Aaron ; de nouvelles flammes s'élancent du sein de la terre & dévorent une partie des murmureurs, & le reste n'échappe à la vengeance du ciel, que par l'intercession d'Aaron. Enfin pour que le grand-prêtre ne rencontrât plus d'opposition dans l'exercice du sacerdoce, Dieu jugea à propos de lui en confirmer la possession par un nouveau miracle. Aaron & les chefs de chaque tribu reçurent ordre d'apporter chacun une verge d'amandier, avec leur nom écrit dessus. Ces verges devoient être mises dans le tabernacle, & y rester jusqu'au lendemain, la souveraine sacrificateure devant être déferée à celui dont la verge auroit éprouvé quelque changement miraculeux. La chose ayant été exécutée, la verge d'Aaron se trouva, le matin du jour suivant, couverte de feuilles, de boutons & d'amandes. Depuis ce moment, Aaron exerça paisiblement sa charge. Il n'entra point dans la terre promise, parce qu'il avoit participé à la méfiance que Moïse témoigna lorsque le Seigneur lui dit de frapper le rocher à Cadès pour en faire jaillir une source d'eau. Aaron avoit épousé Elisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda, dont il eut les quatre fils dont j'ai parlé ci-dessus. Les deux derniers continuerent la race des grands-prêtres en Israël. Aaron reçut ordre de Dieu de se dépouiller de son vivant de sa dignité & des habits sacerdotaux, pour en revêtir Eléazar son fils, désigné son successeur ; ce qu'il fit en présence de tout le peuple, avec beaucoup de solennité, sur la montagne de Hor, au pied de laquelle les Hébreux étoient campés à Mosera ; puis il mourut, âgé de cent-vingt-trois ans, au premier jour du cinquième mois de la quarantième année après la sortie d'Egypte. *Exod. chap. v. vij. & suiv.*

*Levit. chap. ix. &c. Nomb. chap. xvj. &c. Deuteron. chap. x. Flav. Jos. Ant. Jud. liv. II. III. & IV.*

L'auteur de l'Ecclésiastique fait l'éloge d'Aaron à peu-près en ces termes : « Le Seigneur a élevé Aaron » frere de Moÿse, & a fait avec lui une alliance » éternelle. Il lui a donné le sacerdoce de son » peuple, & l'a comblé de bonheur & de gloire. Il » l'a ceint d'une ceinture d'honneur, l'a revêtu d'une » robe de gloire, & l'a couronné de vertu & de » majesté. Il lui a donné la robe traïnante & l'éphod : » il a mis autour de cette robe un grand nombre de » sonnettes d'or, pour annoncer sa marche aux en- » fans de son peuple. Il lui a donné un vêtement saint, » tissé d'or & de pourpre, garni de douze pierres » gravées par un excellent lapidaire, pour lui rap- » peller le souvenir des douze tribus d'Israël. Une » couronne d'or étoit sur sa tiare, & sur cette cou- » ronne la sainteté du Seigneur, sa gloire & sa gran- » deur. Jamais il n'y eut de vêtement si magnifique » que celui du grand-prêtre Aaron; nul étranger ne » s'en est revêtu. Cet honneur a été réservé à ses fils » & aux enfans de ses fils, dans la suite des âges. Ses » sacrifices étoient consumés par le feu deux fois par » jour. Moÿse le consacra, & lui donna l'onction » sainte qui fut comme le gage de l'alliance que Dieu » fit avec lui & avec sa postérité, pour exercer le » sacerdoce. Il le choisit entre tous les vivans pour » lui offrir les sacrifices, l'encens & la bonne odeur, » le rendre propice à son peuple, faire observer ses » préceptes, ses volontés & son alliance; enseigner » à Jacob ses ordonnances, & donner à Israël l'intel- » ligence de la loi. Les envieux se font élevés contre » lui dans le désert; les complices de Dathan & d'A- » biron, & la faction furieuse de Coré ont été jaloux » de son élévation. Le Seigneur les vit, & le feu de » sa colere les dévora. Dieu augmenta encore la » gloire d'Aaron, en lui donnant pour héritage les » prémices des fruits de la terre, & les sacrifices » offerts au Seigneur. Mais il ne doit point hériter de » la terre des nations, parce que le Seigneur est lui- » même son héritage ». *Ecclés. chap. xlv. v. 7 & suiv.*

L'Apôtre S. Paul fait la comparaison du sacer- doce d'Aaron avec celui de Jésus-Christ & de la loi nouvelle, pour faire voir la supériorité du sacerdoce nouveau sur l'ancien. *Epître aux Hébreux, chap. v. - x.*

« Ceux qui ont recherché avec plus de soin les » rapports de ressemblance que l'histoire sacrée » fournit, comparée avec la fable, remarquent plu- » sieurs traits de conformité entre Aaron & Mercure. » Ce faux dieu étoit, dit-on, Egyptien, enfant du » Nil, pasteur, dieu des pasteurs, des voyageurs & » des marchands, messager & interprete des dieux : » on le dépeint avec une verge miraculeuse, entor- » tillée de serpens; on lui attribue une science ex- » traordinaire, le don de prédire l'avenir & d'inter- » prêter les songes; on l'adore comme le dieu des che- » mins, des maisons, des voleurs, des joueurs d'instru- » mens; on lui attribue l'invention de la lyre.

« Aaron étoit né en Egypte, avoit fait, comme ses » peres, le métier de pasteur; étoit avec Moÿse son » frere à la tête du peuple d'Israël, qui étoit une » nation de voyageurs dans le désert. Il fut établi par » Dieu même pour être la langue & l'interprete de » Moÿse, & le messager de Dieu envers Pharaon » & les Egyptiens. Le caducée de Mercure environné » de serpens, désigne la verge miraculeuse qu'Aaron » jeta devant Pharaon, & qui fut changée en ser- » pent. Ce caducée, miraculeux instrument de mille » merveilles, ne représente qu'imparfaitement le » nombre des miracles opérés dans l'Egypte & dans » le désert, par le moyen de la verge de Moÿse, » que ce législateur mit entre les mains de son frere.

« Les dons de science & de prophétie attribués à » Mercure font le symbole des faveurs que Dieu » avoit faites à Aaron, & qu'il communiqua même » à ses successeurs dans le souverain pontificat, à qui » il accorda le privilege de porter l'urim & thum- » mim, qui étoit comme un oracle toujours présent » dans Israël. La lyre, la flûte, les instrumens de » musique, les trompettes sacrées étoient le partage » des prêtres & des lévites Israélites. Il étoit ré- » servé à eux seuls de s'en servir dans le temple & » dans les assemblées de religion. Le vol prétendu » que les Hébreux, prêts à se mettre en voyage, » firent aux Egyptiens de ce qu'ils avoient de plus pré- » cieux, a pu contribuer à confondre Aaron avec » Mercure, le dieu des chemins & des voleurs. Mer- » cure conduit les morts aux enfers, & les en tire » quand il plaît aux dieux. Aaron & Moÿse con- » duisirent les Hébreux dans le lit de la mer Rouge, » & les en tirerent miraculeusement comme du tom- » beau. Coré, Dathan & Abiron, engloutis dans la » terre avec toute leur faction, à l'occasion de leur » révolte contre Aaron, peuvent encore avoir occa- » sionné ce qu'on dit de Mercure. Enfin Mercure, » dieu de l'éloquence, est figuré par Aaron dont il » est dit : *Je fais qu'Aaron votre frere est homme élo- » quent, il viendra au-devant de vous, parlez-lui, & » mettez mes paroles dans sa bouche : je serai dans votre » bouche & dans la sienne, il parlera avec vous au » peuple, & il sera votre bouche, ou votre interprete.* » (*Exod. iv. 14, 15, 16*) ». Calmet, *Dict. de la Bible, au mot AARON.*

AARON, (*Iconol. Antiq.*) est représenté habillé en grand-prêtre, couvert d'une tiare, espece de bonnet rond & élevé, tenant en main un encensoir ou une baguette.

AARON-RASHID, (*Hist. des Arabes.*) vingt-cin- quieme Calife. Aaron, plus connu sous le nom de Ras- hid, étoit fils de Mahadi, calife Abbasside. Son pere, qui démêla la supériorité de ses talens, le déclara son successeur au préjudice de son fils aîné, l'an de l'hégire cent soixante-dix; mais Aaron respectant le droit de la nature, refusa une dignité qu'il regardoit comme une usurpation, & se trouvant auprès de son pere au moment de sa mort, il obligea tous les grands à prêter serment de fidélité à son frere Habi-Musa. Le nouveau calife fut insensible à un si grand bienfait. Plus Aaron avoit été généreux, plus il parut redou- table. Les tyrans croient avoir tout à craindre de ceux dont la modération est une censure de leurs mœurs. Musa, pour éloigner du trône son frere, déclara son fils héritier du califat : c'étoit un attentat contre la loi qui déféroit le sceptre au plus âgé de la famille. Cette injustice scandalisa tous les zelés mu- sulmans. Musa crut devoir étouffer tous les murmu- res dans le sang de son frere & de ses partisans, & donna l'ordre de les étrangler. La mere de ces deux princes, irritée contre son aîné qui la laissoit languir sans pouvoir, résolut de s'en défaire, & son dessein fut exécuté le jour même qu'Aaron devoit être étranglé. Les habitans de Bagdat proclamerent aussitôt Aaron qui signala les premiers jours de son regne par une victoire sur les Grecs commandés par Dio- gene. La flotte des chrétiens fut aussi coulée à fond, avec les troupes de débarquement qu'elle portoit pour faire la conquête de l'isle de Chypre. Ce furent là les préludes de son regne triomphant. Les Alides ex- citerent de nouveaux troubles. Le chef de cette fa- mille se fit proclamer calife : tous les dévots se ran- gerent sous ses enseignes, & reconnurent pour maître le descendant de leur prophete; mais comme ils étoient plus propres à prier qu'à combattre, leur chef sentit le danger de son entreprise; & séduisit par les promesses du général d'Aaron, il désarma, & se rendit à des conditions honorables. On dit qu'étant

arrivé à Bagdat, il fut décapité, au lieu d'y jouir de la considération qu'on lui avoit fait espérer. D'autres assurent qu'il y fut traité honorablement; & cette assertion est d'autant plus probable, qu'Aaron fut le prince le plus généreux de son siècle: & puisqu'il laissa vivre dix-huit enfans mâles qui survécurent à ce prince Alide, il est à présumer qu'il épargna le pere.

Nicephore, à son avènement à l'empire de Constantinople, lui écrivit une lettre insolente, pour le sommer de lui restituer les tributs qu'il avoit exigés de l'impératrice Irene. Le calife au lieu de lui répondre, se mit à la tête d'une nombreuse armée, dévasta tous les lieux de son passage; & après s'être emparé d'Héraclée, il s'avança jusqu'aux portes de Constantinople. Nicephore étonné de ses progrès rapides, détourna le fléau dont il alloit être frappé, en achetant la paix par un nouvel impôt beaucoup plus considérable que le premier. Cet empereur lui envoya de riches présens, & entr'autres plusieurs épées dont le calife fit l'essai en présence des ambassadeurs Grecs; il les coupa toutes avec son cimeterre; & alors se tournant vers les ambassadeurs, il leur dit: Rapportez à votre maître ce que vous venez de voir, pour le convaincre que ses armes ne résisteront jamais aux miennes. Je pourrois encore lui faire don de mon cimeterre; mais il lui faudroit mon bras pour s'en servir. Du tumulte de son camp il présidoit à la police des provinces. Despote sans être tyran, il dépoisoit sur le moindre soupçon les gouverneurs, qui recevoient leurs arrêts sans murmurer. Il n'accordoit rien à l'importunité de la sollicitation; & plein de discernement dans le choix de ses agens, il falloit être digne des places pour les occuper. Il confia le gouvernement de l'Afrique occidentale à Ibrahim, fils d'Aglab; & ce fut l'origine de la dynastie des Aglabetes qui, sous les regnes suivans, se rendit indépendante.

Aaron fit servir la religion à la politique; & persuadé qu'on réussit mieux à captiver les hommes en caressant leurs préjugés qu'en éclairant leur raison, il s'assujettit à toutes les pratiques qui semblent ne convenir qu'à des hommes crédules & bornés. Il consulta les docteurs pour savoir s'il pouvoit se dispenser de faire à pied le pèlerinage de la Meque; ils prononcèrent gravement que c'étoit une obligation qu'il s'étoit imposée par un vœu. Docile à leur décision, il fit de grands préparatifs pour annoblir cette cérémonie. Sa marche ressembloit à une pompe triomphale: les peuples s'empressoient en foule sur son passage, tous les chemins étoient couverts de riches tapis, & la terre sembloit par-tout produire des parfums & des fleurs. Il fit pendant sa vie ce pèlerinage neuf fois, & toujours avec la même magnificence. Cet exemple devenoit une obligation pour ses successeurs; mais ne voulant pas le faire avec moins d'éclat, ils aimèrent mieux se dispenser de ce pèlerinage, que d'épuiser leurs trésors par un faste inutile. Les califes étoient toujours en guerre avec les empereurs de Constantinople, & les traités étoient enfreints aussitôt que jurés. Aaron, pour se ménager l'alliance de Charlemagne, lui envoya de magnifiques présens, & un ambassadeur qui fut reçu avec de grandes distinctions entre Verceil & Yvrée. Tandis qu'il s'occupoit des prospérités de son peuple, un fameux rébelle fit soulever le Khorasan. Le calife s'y transporta avec une puissante armée. La mort l'enleva sur sa route à l'âge de quarante-six ans, dont il avoit régné vingt-trois. Il mourut l'an de l'hégire 193, emportant dans le tombeau l'amour & les regrets de son peuple. Ce calife étoit d'une taille haute & régulière, sa démarche étoit majestueuse, sa physionomie intéressante étoit l'image de son ame tendre & compatissante: doux & affable avec dignité,

il inspiroit également le respect & la confiance. Quoiqu'il se vît au-dessus des préjugés populaires, il se livroit par politique à des faillies de dévotion qui sembloient le rapprocher des hommes vulgaires. Il consacroit plusieurs heures de la journée à la priere, qu'il faisoit avec des inclinations bizarres qui plaisent toujours à la multitude. Libéral envers les pauvres, il leur faisoit distribuer chaque jour mille drachmes. Quoiqu'il se pliât à toutes les pratiques minutieuses de la religion, son esprit s'élevoit aux plus grandes choses. Ami de tous les arts, il les cultivoit avec succès, sa cour rassembloit les savans de toutes les nations: il avoit un amour de prédilection pour les poètes, & il excelloit lui-même à faire des vers. Toutes les fois qu'il marchoit à quelque expédition, il se faisoit accompagner de cent hommes de lettres, avec lesquels il se délassoit de la fatigue des affaires. Ennemi de la flatterie, il souffroit qu'on lui parlât avec liberté. Un jour qu'il se faisoit expliquer un passage de Malec sur les devoirs de l'homme, il ordonna de fermer la porte de la chambre, pour n'être point interrompu dans cette lecture. Le docteur chargé de faire l'explication, lui dit: Ordonnez plutôt d'ouvrir toutes les portes. La lecture est inutile aux princes, si leurs peuples n'en profitent avec eux; maxime bien opposée à la politique barbare de laisser croupir les peuples dans une ignorance brutale, sous prétexte de les tenir dans une humiliante dépendance. Un jour que ce calife marchoit à la tête de son armée, une femme lui porta ses plaintes contre des soldats qui avoient pillé ses possessions. Aaron lui répond: N'as-tu pas lu dans l'Alcoran que les princes défolent tous les lieux par où passent leurs armées. La femme lui répliqua: J'ai lu dans le même livre que les maisons des princes seront détruites à cause de leurs injustices. Le calife ne fut point scandalisé de cette réponse hardie, & il ordonna de réparer le dommage. Ce fut sous son regne que parut à Bagdat un fou qui s'imaginait être Dieu. Aaron voulant examiner par lui-même s'il étoit imposteur ou réellement fou, le fit venir à sa cour, & lui dit: On me présenta l'autre jour un imposteur qui contrefaisoit le fou, & qui vouloit passer pour l'envoyé de Dieu: je crus devoir le punir de son audace sacrilège, j'ordonnai de lui faire son procès, & il fut condamné à perdre la tête. Le fou lui répondit: Calife, vous vous êtes comporté comme le plus fidele de mes serviteurs; je n'avois point accordé le don de prophétie à ce misérable, & il n'avoit aucune mission de ma part. Cette réponse fit connoître qu'il étoit véritablement fou, & le calife lui témoigna beaucoup de vénération. Les Musulmans ont pour principe que celui dont la raison est égarée, ne dit jamais rien que de vrai, parce que c'est Dieu qui parle en lui; ainsi ils le réverent comme le sanctuaire de la divinité. C'est par cette persuasion que s'est établi le proverbe que les fols & les enfans prophétisent. (T-N.)

AATENARCHEDDE, f. m. (*Hist. Nat. Botan.*) nom Malabare d'une espece d'arbrisseau du genre du *mandaru*, dans la famille des plantes légumineuses. Nous ne le connoissons que par Plukenet, qui le décrit très-brièvement sous le nom de *mandaru maderaspatense, foliis firmioribus, parvis, bisulcis, glabritie splendentibus, ad surculum densius stipatis*; c'est-à-dire, *mandaru* de Madras, à petites feuilles fendues, plus fermes que dans les autres especes, plus lisses, plus luisantes, & plus rapprochées. Cet auteur en a donné une figure passable, mais incomplète, sans fleurs & sans fruits, à la planche 44 de sa *Phytographie*, n°. 6. M. Linné a appelé, après Plumier, du nom du célèbre botaniste Bauhin, *bauhinia* ce genre de plante auquel nous pensons qu'il faut rendre son ancien nom *mandaru*. (M. ADANSON.)

\* AATTER, (*Géograph.*) contrée de l'Arabie

Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le dix-huitième degré de latitude septentrionale.

\* AAVORA, f. m. (Botanique.) fruit d'un palmier fort haut & épineux, commun en Afrique & en Amérique. Il renferme une amande blanche à laquelle on attribue la vertu d'arrêter le flux de ventre lorsqu'on en mange une certaine quantité.

\* AAZIR, (Géogr.) ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes qui la placent dans le pays de Baharim, à deux lieues nord-ouest de la ville d'Hemz.

## A B

\* ABA, (Géogr.) haute montagne de la grande Arménie, à douze milles de Symira aujourd'hui Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi-bien que l'Araxe. Cette montagne porte différents noms chez les auteurs, tant anciens que modernes, qui en ont parlé. Ils la nomment *Abos*, *Abus*, *Achos*, *Paryardes*, *Paryadris*, *Pyradria*, *Capotes*, *Leprus*, *Garamas*, *Chielder*. Les habitans la nomment aujourd'hui *Caicol*. Strabon la place entre 75 & 77 degrés de longitude, & 43, 21 & 42 degrés de latitude septentrionale.

\* ABAB, f. m. (Hist. moderne.) c'est le nom des matelots que le Turc leve dans son empire, lorsque les esclaves lui manquent pour le service de la marine. Vingt familles fournissent un *abab* qui est soudoyé par les dix-neuf dont il n'est pas. Sa paie est d'environ cinq cens livres par an.

\* ABABA, (Géogr.) rivière de Thessalie. On croit que c'est le Pénée des anciens.

\* ABABIL & ABABILO, f. m. (Religion Mahométane.) oiseau vrai ou fabuleux dont il est parlé dans la théologie mahométane.

\* ABABRUPTO, (Littérature.) expression latine qui a passé dans notre langue, & y a conservé sa signification originelle, brusquement. On disoit autrefois *ababrupte*, qui signifioit la même chose.

\* ABACA, (Géogr.) île d'Asie, l'une des Philippines.

§ ABACA, f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) nom corrompu qui ne se lit que dans le Dictionnaire du Commerce. On fait aujourd'hui que cette plante est une espèce de bananier, *musa*, appelée *coffo* dans les Indes, & particulièrement à l'île Ternate où on l'emploie pour faire du fil & des étoffes, comme l'on fait avec le chanvre en Europe. Voyez COFFO, Suppl. (M. ADANSON.)

\* ABACARES, f. m. pl. (Géogr.) peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la rivière de Madere. Leur pays est à 320 degrés de longitude, & 10 degrés de latitude septentrionale.

ABACATUAIA, f. m. (Hist. Nat. Ichthyologie.) poisson d'un nouveau genre, ainsi nommé au Brésil, au rapport de Marcgrave qui en fait une courte description dans son *Histoire du Brésil*, liv. IV. ch. 2. Jonston en donne, d'après cet auteur, une figure passable au n°. 2 de la Planche 37 de son *Histoire naturelle des poissons*. Les Portugais l'appellent *peix-gallo*, c'est-à-dire poisson-coq. Willoughby & Ray le décrivent sous le nom de *gallus marinus*, seu *faber indicus*; Artedi & M. Linné, sous celui de *zeus caudâ bifurcâ*. C'est par corruption que quelques auteurs écrivent *abacatuaja*.

Ce poisson a à-peu-près la grandeur & la forme applatie de la limande & de la plie: la bouche petite, arrondie, sans dents: les yeux noirs, un de chaque côté, entourés d'un cercle argentin; cinq nageoires

dont une dorsale, une anale, c'est-à-dire, derrière l'anus, toutes deux prolongées jusqu'à la queue qui est fourchue, & deux pectorales de médiocre grandeur. Deux filets qui prennent leur origine sous le ventre, un peu au-devant des nageoires pectorales, & qui s'étendent jusqu'au bout de la queue, forment les deux nageoires ventrales, de sorte que ce poisson a sept nageoires en tout, comme les autres poissons de sa famille, quoique Marcgrave ne lui en attribue que cinq. Sa peau est lisse, unie, sans écailles, très-luisante, de couleur argentine, excepté les deux filets des nageoires pectorales & celui de la nageoire dorsale qui atteint, comme eux, jusqu'aux bouts de la queue; ces trois filets sont noirs. Cette dernière remarque de Marcgrave nous prouve que le premier rayon de la nageoire dorsale de ce poisson, qui est dessiné roide comme une épine dans la figure de Jonston, n'est qu'un filet très-souple. Ce poisson se mange au Brésil & a la chair d'un très-bon goût.

Remarque. On peut juger par cette description que l'*abacatuaja* fait un genre particulier de poisson qui doit être placé dans la famille des maquereaux près de la carangue, dont le nom est corrompu ou dérivé de celui d'*oarangal* que lui donnent les Nègres au Sénégal. Ce poisson a donc été rapporté contre nature, par Artedi & par M. Linné, son copiste, dans le genre du *zeus* ou *faber* de Plin, qui a les nageoires épineuses, la queue ronde, le corps écailleux, &c. & qui vient plus naturellement dans la famille des goujons & des boulerots, lesquels portent les mêmes caractères.

Deuxième espèce. Jonston nous apprend que dans l'histoire de l'Amérique les Hollandois citent, sous le nom d'*awah-kattoe* ou de *iawke*, une seconde espèce de poisson de ce genre un peu différente de la première. Celle-ci est de Surinam.

Troisième espèce. L'*ican-kapelle*, figuré par Ruysch au n°. 7 de la Planche IX. des *Poissons d'Amboine*, est une troisième espèce de ce genre, laquelle ne diffère de la première que par sa grandeur qui ne va guère au-delà de quatre à cinq pouces, & par trois bandes colorées qu'il porte sur chacun de ses côtés entre les yeux & les nageoires pectorales; du reste, suivant la remarque de Ray, page 99 de son *Synopsis*, ce poisson n'a aucun des piquans que Jonston lui attribue. (M. ADANSON.)

\* ABACENE, f. f. *Abacena*, (Géogr.) ville d'Asie, dans la Médie, suivant Ptolomée. L'anonyme de Ravenne écrit *Abacagna*. Long. 93. 30. Lat. 36.

\* ABACENE, f. f. *Abacena*, (Géogr.) ville d'Asie, que Plin met dans la Carie.

\* ABACENUM, (Géogr.) ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appelé *Tripio*.

\* ABACOVRE, (Géogr.) montagne de l'Arabie Heureuse, appelée aussi *Atzira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. Quand on est sur le sommet de la montagne, on découvre cette fameuse ville dans la plaine.

§ ABADA, f. m. (Hist. Nat. Zoologie.) on fait aujourd'hui que ce nom a été employé de tout temps dans le royaume de Bengale, à Patana, à Java, &c. pour désigner le rhinoceros; ainsi la description incertaine & chancelante que Vallisnieri a faite sous ce nom, sans pouvoir en faire l'application, doit être rapportée entièrement à cet animal. Voyez RHINOCEROS, *Dict. des Sciences*, &c. *Dict. des Animaux*, & *Dict. d'Hist. Nat.* par M. Valmont de Bomare. (M. ADANSON.)

\* ABADAN & ABBADAN, (Géogr.) ville de l'Iraqe Babylonienne, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. Long. 67.

\* ABAGES. Voyez ABCAS, Suppl.

\* ABAGI, f. m. (Science des Monn.) monnaie

d'argent chez les Perles, qui vaut à Tréflis & dans toute la Géorgie, environ trente-six sols de France. Elle porte la même marque que l'abassi, mais elle vaut le double. Voyez ABASSI, ou plutôt ABBAASI, dans le *Dict. des Sciences*, &c.

\* ABAHANAR, (*Géogr.*) contrée de la Tartarie, habitée par les Mogols, qui y ont d'assez bons établissemens sur le lac de Taolnor. Elle est près de la grande muraille de la Chine.

ABAI, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Kœmpfer, dans l'ouvrage intitulé *Amœnitates*, donne, à la page 879, une figure assez incomplète de cette plante que les Japonais habitans de Nankin appellent encore des noms de *obai* & *robai*. Il la désigne sous le nom de *jasminus flore pleno ex suavi foetido, fructu turbinato, semine phaseoli*.

C'est, suivant ce voyageur, un arbrisseau à branches menues & longues, à bois mou rempli de beaucoup de moëlle. Ses feuilles sont disposées, tantôt alternativement, tantôt à l'opposé les unes des autres en croix, & à-peu-près de la figure de celles du chevreuille ou du syringa; elles tombent tous les ans. C'est un peu avant leur renouvellement que paroissent les fleurs: elles sont d'un jaune languissant, & sortent solitairement ou deux à deux de l'extrémité de chaque branche.

Chaque fleur consiste en huit pétales elliptiques, aigus, longs de six lignes, caducs, dont quatre extérieurs tiennent lieu de calice, & quatre intérieurs forment la corolle. Kœmpfer ne parle point des étamines: mais il paroît dans sa figure que cette fleur en contient beaucoup, serrées étroitement autour des ovaires qui sont au nombre de 12, rangés, comme les tuiles d'un toit en recouvrement, les uns sur les autres, autour d'un stipe commun en forme de colonne terminée par cinq stigmates jaunes-blancs. Ces ovaires, en mûrissant, forment une tête ovoïde, longue d'environ un pouce, composée de douze écailles de pareille grandeur, disposées en recouvrement sur quatre rangs, contenant cinq à six graines brun-noires, ovoïdes, avec un ombilic, comme le haricot, & d'un goût amer.

*Remarques.* Cette plante fait, comme l'on voit, dans la famille des anones, un genre nouveau qui diffère du tulipier par la disposition de ses feuilles, par le nombre des pétales de ses fleurs, & par ses graines qui ne sont pas ailées, mais distinctes des capsules écailleuses qui les séparent les unes des autres, au nombre de deux pour chaque graine.

On peut rapporter à ce genre une autre espèce d'arbre des Indes, nommé *pokor* à Amboine, & figuré par Rumphe, Volume II. Planche LXIX de son *Herbier d'Amboine*, sous le nom de *sampaca montana*. (*M. ADANSON.*)

\* ABAIBES, ou ABIBES, (*Géogr.*) montagnes de l'Amérique méridionale dans le gouvernement de Carthagene, célèbres par leur excessive hauteur. Elles sont près du golfe de Darien ou d'Uraba. De Laet les nomme *Abaiboës*.

§ ABAISSÉ, ÉE, adjectif; (*terme de Blason.*) se dit de l'aigle, lorsque ses ailes paroissent pliées, de sorte que les extrémités ou pointes tendent vers le bas de l'écu, car ordinairement elles sont étendues en haut: les ailes *abaissées* de cet oiseau s'expriment par ces mots, *au vol abaissé*; voyez AIGLE.

ABAISSÉ, ÉE; se dit aussi du chevron, du pal, de la bande, de la fasce, de quelques autres pièces de longueur & de quelques meubles de l'écu, posés dans une situation plus basse que de coutume.

*Abaisé*, se dit encore du chef, lorsqu'il se trouve sous un autre chef, accordé par concession.

Les chevaliers & commandeurs de Malte qui ont un chef dans leurs armoiries, l'*abaissent* sous celui de la Religion.

Antoine de Paulo, grand-maître de l'ordre de Malte, entra dans l'ordre en 1575: il fut grand-croix en 1611, ensuite grand-prieur de Saint-Gilles, enfin grand-maître de l'ordre le 10 Mars 1623. Il fit de beaux établissemens; la Religion n'avoit entre-tenu jusqu'en 1627 que cinq galères, il en fit construire une fixieme, & fonda une maison de religieuses Maltaises, au quartier saint-Cyprien de la ville de Toulouse. Le chapitre général tenu en 1635, accorda, en reconnaissance de son zèle pour les intérêts de l'ordre, deux privilèges à sa famille; le premier, l'exemption du droit de passage à tous ses descendans, lors de leur entrée dans l'ordre; le second, celui à tous les aînés mâles de porter dans leurs armes un chef de la Religion, qui est de *gueules à la croix d'argent*, avec les attributs de l'ordre pour ornemens extérieurs de leur écu.

Ce grand-maître mourut le 10 Juin 1636, après treize ans trois mois de regne dans le magistère. Depuis ce tems les aînés de la famille de Paulo, quoique mariés, ont toujours porté en chef les armoiries de la Religion & les attributs de l'ordre.

Paulo de Calmont à Toulouse: *d'azur à une gerbe de bled d'or & un paon rouant de même sur la gerbe; au chef confus de gueules chargé de trois étoiles d'argent*: ce chef *abaissé* sous un chef des armoiries de la Religion, de *gueules à la croix d'argent*. L'écu sommé d'une couronne de marquis, & accolé d'un chapelet entrelacé dans une croix à huit pointes derrière les armes.

De Mellet de Fargues en Auvergne, dont plusieurs chevaliers de Malte actuellement vivans: *d'azur à trois étoiles d'argent, au chef d'or*. Les chevaliers & commandeurs de ce nom *abaissent* ce chef sous celui de la Religion, qui est de *gueules à la croix d'argent*. Voyez de plus la *Planche II. du Blason, fig. 109*, & la *Planche III. fig. 124* dans le *Dict. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

ABAISSÉMENT du cercle crépusculaire, (*Astronomie.*) c'est la quantité dont le soleil est abaissé au-dessous de l'horison, lorsque le crépuscule du soir est totalement fini, ou lorsque l'aurore commence; c'est le tems où l'on commence à voir les plus petites étoiles après le coucher du soleil. Suivant l'opinion commune, cet *abaissement* est de dix-huit degrés, ou de la vingtième partie du tour du ciel: mais ces dix-huit degrés doivent se mesurer perpendiculairement sous l'horison, le long d'un cercle vertical qui passe par le zénith & le nadir, & par le centre du soleil: il ne doit pas se mesurer le long du cours oblique du soleil. Le tems que le soleil emploie à descendre de dix-huit degrés, ou à parvenir à l'*abaissement* du cercle crépusculaire, est au moins d'une heure douze minutes; mais il est plus long pour un observateur qui n'est pas placé sous la ligne équinoxiale, & dans tous les cas où le soleil n'est pas précisément dans l'équateur. (*M. DE LA LANDE.*)

ABAISSÉMENT des planetes par l'effet de la parallaxe, (*Astron.*) c'est la quantité dont nous les voyons nécessairement plus basses que si nous étions placés au centre de la terre où il faudroit être pour voir les mouvemens célestes plus uniformes. Cet *abaissement* est de plus d'un degré pour la lune dans certains cas; on ne peut faire usage d'aucune observation qu'on ne la corrige par l'effet de cet *abaissement*. (*M. DE LA LANDE.*)

ABAISSÉMENT du niveau, (*Astron.*) c'est la quantité dont il faut dans tous les nivellemens se placer plus bas que n'indique le coup de niveau. Le vrai niveau suit la courbure de la terre, & baisse par conséquent avec elle; il est toujours à la même distance du centre de la terre; au contraire, le niveau apparent marque une ligne droite, tangente

à la surface de la terre, & qui s'éloigne de plus en plus de la surface : cet *abaiffement du niveau* vrai est le même que l'abaiffement de l'horison dont nous venons de parler : il est de trente-trois pieds pour six mille toises de distance ; pour une distance double il feroit quatre fois plus grand, parce que ces quantités croissent comme les quarrés des distances. (M. DE LA LANDE.)

**ABAISSEMENT des signaux,** (Astronomie.) lorsque pour mesurer la grandeur de la terre, les astronomes ont été obligés de former de grands triangles, & de placer des marques ou *signaux* à de très-grandes distances, pour y appuyer leurs triangles, l'abaiffement de ces *signaux* au-dessous de l'horison rationel, rendoit l'observation des angles plus difficile & le calcul beaucoup plus long : on doit même y faire attention dans l'arpentage & en levant des cartes topographiques. On trouvera cette matiere savamment discutée dans les ouvrages qu'ont donnés, sur la mesure de la terre, M. Bouguer, M. de la Condamine, & le P. Boscovich. (M. DE LA LANDE.)

**ABAISSEMENT de la main,** (Musique.) Voyez **FRAPPÉ** (Musique.) dans le *Dict. des Sciences*, &c. & dans ce *Supplément*. (F. D. C.)

**ABAKAN ou ABAKEN,** (Géogr.) riviere de la Sibérie Asiatique, qui passe près d'Abakanskoi à qui elle a donné son nom. Elle vient du pays des Samoyedes & elle se jette dans le Jeniska à quelque distance d'Abakanskoi. (C. A.)

**ABAKANSKOI,** (Géogr.) ville de la Sibérie Asiatique, sur la riviere de Jeniska, à l'orient de Tomskoi & au nord de Crasnoj. Ce fut Pierre le Grand qui en fit jetter les fondemens en 1707 ; mais elle n'a été achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martres & renards qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourures sont un objet de commerce important. Long. 111, 35, lat. 53, 30. (C. A.)

**ABALACK,** (Géogr.) petite ville de la grande Tartarie, dans la contrée d'Ablay, sur les frontieres de la Sibérie, à l'est de la riviere de Tobol, & au nord de Bercon ou Boerkoc, capitale de la contrée. Elle est près de la riviere d'Irtisch & peu éloignée de la ville de Tara. Long. 93, 30 ; lat. 53, 30. (C. A.)

\* **ABALE,** *Abala*, (Géogr.) ancienne ville d'Ethiopie dont Pline fait mention.

**ABALE,** *Abalus*, (Géogr.) île de la mer Germanique, selon Pline. C'étoit peut-être une des *Glesari* dispersées dans la mer Baltique.

**ABALE,** *Abala*, (Géogr.) ancien port d'Italie entre la Sicile & le promontoire *Cægrum*, aujourd'hui *Stilo*.

\* **ABALLABA,** (Géogr.) Voyez **APPLEBY** dans ce *Supplément*. Au moins on croit qu'Appleby est l'ancienne *Aballaba*.

\* **ABALLON,** (Géogr.) contrée de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée *Ferryland*.

**ABALON,** f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) genre de plante auquel il a plu à M. Linné de donner le nom d'*helonias* que les Grecs attribuoient, selon Théophraste, à la jacinte commune de nos bois, à laquelle nous avons cru devoir le rendre, avec tous les savans les plus distingués dans la bonne littérature, pour éviter la confusion des idées qui pourroient naître en lisant la description de cette plante dans les auteurs anciens. M. Linné en distingue deux especes que nous allons décrire.

*Premiere espece.*

La premiere espece croît dans les marécages de l'Amérique septentrionale. Plukenet l'a dessinée à

la figure cinquieme de la planche 174 de sa *Phytographie*, sous le nom d'*epheperum phalangoides virginianum*, *flosculis arbutis, bullatis, aureis, in spicam dispositis*. Morison l'a décrite & figurée sous le même nom, section 15, planche II, n°. 1. Enfin M. Linné, page 257 de la dernière édition de son *Systema nature*, l'appelle *helonias bullata foliis lanceolatis*, n°. 1.

Cette plante a beaucoup de rapports avec l'*helbore* blanc ou veraire, *veratrum*. Ses racines fibreuses & ramifiées partent en faisceaux du dessous d'une espece de bulbe fort court, d'où sortent sept à huit feuilles qui s'épanouissent sur la terre comme autant de rayons en se courbant en demi-cercle. Chacune de ces feuilles est elliptique, deux à trois fois aussi longue que large, assez mince, & striée de cinq à sept grosses nervures : son extrémité supérieure ne s'épanouit qu'à demi, de sorte qu'elle forme une espece de petit capuchon terminé par une pointe, pendant que l'extrémité inférieure qui est très-large, forme une espece de gaine dont l'extérieur embrasse & enveloppe toutes les autres, de l'assemblage desquelles résulte une espece de bulbe hémisphérique.

C'est du centre de ce bulbe que sort une seule tige simple, sans rameaux cylindriques, semée çà & là de sept à huit folioles qui y sont appliquées étroitement & couchées comme autant d'écaillés. Vers la quatrième partie de sa hauteur sont disposées en épi assez lâche, douze à quinze fleurs, portées sur un pédicule assez court, élevées d'abord tant qu'elles ne sont encore qu'en bouton, puis horizontales pendant leur épanouissement, enfin pendant & après leur maturité. Chacune de ces fleurs forme un calice composé de six feuilles, velu extérieurement, d'un jaune doré, ouvert à demi en forme de cloche ; six étamines courtes & opposées à chacune de ces feuilles sont rangées autour d'un pistil simple à trois stiles & trois stigmates, dont l'ovaire devient en mûrissant une capsule ovoïde à trois loges qui contiennent chacune plusieurs semences menues.

*Remarques.* 1°. La plante que nous venons de décrire d'après Plukenet, & d'après celle que nous avons reçue du Mississipi, est fort différente de celle que M. Linné confond avec elle ; celle de M. Linné a la racine tubéreuse & non pas bulbeuse, comme traçante ; ses feuilles, au nombre de cinq, sont plus longues, plus étroites & droites ; ses fleurs sont lisses, purpurines, avec des étamines un peu plus longues que le calice, à antheres bleues, & portées sur un pédicule aussi long que lui ; ainsi elle fait au moins une autre espece.

2°. M. Linné confond encore avec cette premiere espece la plante que M. Miller a figurée à la planche 272 de son *Dictionnaire*, sous le nom de *veratrum racemo simplicissimo, corollis patentibus, staminibus longioribus* ; mais ce seul exposé prouve que cette dernière est d'une espece & même d'un genre fort différent.

*Deuxieme espece.*

M. Linné fait outre cela une seconde espece qu'il appelle *helonias asphodeloides, foliis caulinis setaceis*. *Syst. nat. edit. 12. pag. 257. n°. 2* ; c'est-à-dire, jacinte semblable à l'asphodele, à feuilles des tiges menues en forme de poils.

*Remarque.* Ce genre de plante, supposé bien décrit, doit être placé dans la premiere section de la famille des liliacées où nous l'avons rangée près de la *scheuzera* & du veraire, *veratrum* ; mais il nous paroît mériter un nouvel examen & avoir beaucoup de rapports avec la *burmanna* qui vient dans la même famille à la section des jacintes, si M. Burmann ne s'est pas trompé en disant que sa corolle, c'est-à-dire son calice, est d'une seule piece à six divisions. (M. ADANSON.)

ABAMA, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante qui vient naturellement auprès de l'acore, *acorus*, dans la première section de la famille des liliacées. M. Moehring, qui l'avoit reconnu pour un genre particulier, l'avoit décrit dès l'année 1742, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, pag. 389, & en avoit donné une figure à la planche 5. n°. 1. sous le nom de *nartheceum*, que nous rendons à la fêrûle, à laquelle il appartient selon Théophraste; mais M. Linné l'a confondu avec l'antheric, sous le nom de *anthericum ossifragum foliis ensiformibus, filamentis lanatis*. *Syst. nat. editione 12. pag. 244. n°. 8.* On va voir combien il en diffère.

Cette plante croît naturellement dans les marécages des pays septentrionaux de l'Europe. Elle a un pied ou environ de hauteur. Ses racines sont traçantes, fibreuses & vivaces. Ses feuilles en glaive, disposées circulairement autour des racines & de la tige, ressemblent à bien des égards à celles de l'iris ou du glaïeul, mais elles sont plus petites & ne forment point une gaine autour de la tige. Celle-ci porte à son extrémité nombre de fleurs disposées en épi,

Chaque fleur est hermaphrodite, & composée d'un calice à six feuilles, de six étamines qui leur sont opposées, d'un ovaire surmonté d'un style & de trois stigmates. L'ovaire en mûrissant devient une capsule sèche, ovoïde, à trois loges qui s'ouvrent en trois battans, & dont chacune contient quinze à vingt graines ovoïdes, menues, longues.

*Remarque.* Il est évident, par ces divers caractères, que cette plante diffère génériquement de l'antheric qui n'a pas les feuilles en glaive, qui les a engainées autour de la tige, qui a des graines plates, & plusieurs autres caractères qui le rangent dans la troisième section des liliacées, dans celle des scilles où nous l'avons placée. Voyez *Familles des Plantes*, vol. II. pag. 49. (M. ADANSON.)

\* ABANBO ou ABANHI, (*Géogr.*) rivière de la haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Astapus*, ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jette pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'île de Meroé. D'autres géographes latins appellent encore cette rivière *Abanhus* & *Abana*.

\* ABANCAY ou ABANCAYO, (*Géogr.*) bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la rivière du même nom, au pied d'une montagne que l'on croit riche en mines d'argent, & sur la route de Cusco à Guamaga.

\* ABANCAY, (*Géogr.*) rivière de l'Amérique, dans le Pérou; elle coule dans la province de Lima, arrose le bourg d'Abancay, & va se jeter dans le Maragnon.

ABANDION, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des liliacées, dans la section des jacintes. Voyez *Famille des plantes*, vol. II. p. 54. M. Linné en distingue deux espèces, sous le nom de *bulbocodium*, que nous rendons au narcisse ayault, auquel l'appliquent les Grecs depuis Théophraste.

*Première espèce.*

La première espèce croît en Espagne. M. Linné lui donne le nom de *colchicum vernalis, foliis lanceolatis*. *Syst. nat. edit. 12. pag. 237. n°. 1.* Elle n'a pas plus de deux pouces de hauteur, & ressemble parfaitement au colchique au premier abord. Sa racine est, comme celle du colchique, un tubercule charnu, couronné de quelques feuilles disposées de même en rayons, mais plus petites, longues d'un à deux pouces au plus.

Du centre de ces feuilles, il sort au printemps, c'est-à-dire en Mars en Espagne, & aux premiers

jours d'Avril dans ce pays-ci, une fleur solitaire qui ne s'éleve pas au-dessus du niveau de la terre. Cette fleur est d'une seule pièce, divisée au sommet en six feuilles elliptiques égales, qui semblent posées sur la terre, mais qui portent réellement sur un tube très-long qui va sous terre gagner la racine à laquelle il est implanté sans aucune sorte de tige. Six étamines courtes sont opposées à chacune de ses divisions. Au fond de ce tube en-dessus est placé l'ovaire qui est surmonté d'un style & de trois stigmates. Cet ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, sèche, à trois loges, qui s'ouvrent en autant de battans, & qui contiennent chacune plusieurs graines sphéroïdes.

*Deuxième espèce.*

La seconde espèce est pareillement vivace. Elle croît communément dans les montagnes de l'Europe tempérée, comme la Suisse & l'Angleterre. C'est le *leuconarcissus* de Caspar Bauhin, & le *bulbocodium alpinum junceifolium, flore unico, intus albo, extus squallidè rubente*, de Ray, qui en donne la figure au n°. 1. de la planche 17 du troisième volume de son *Histoire des plantes de l'Angleterre*. M. Linné l'appelle *bulbocodium serotinum, foliis tubulato-linearibus*, dans son livre intitulé *Species plantarum*, pag. 294.

Cette espèce ne diffère de la première qu'en ce que ses feuilles sont, comme celles du safran, *crocus*, menues, comparables à celles du jonc, & en ce qu'elle fleurit plus tard.

*Remarque.* En comparant ce genre de plante avec celui du colchique, on voit qu'il n'en diffère qu'en ce que son style est simple, au lieu que le colchique en a trois qui sont distincts dès leur sortie de l'ovaire. (M. ADANSON.)

\* ABAN-LA-VILLE, (*Géogr.*) bourg de France dans la Franche-Comté, entre les rivières du Doux & de la Louve.

ABANO, (*Géogr.*) petite ville du Padouan dans l'Etat de Venise, fameuse chez les anciens & chez les modernes, par ses bains chauds. Les eaux y sont de trois qualités différentes, les unes souffrées, les autres ferrugineuses, & les troisièmes bourbeuses. On prétend que ces dernières ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle est à cinq milles de Padoue. (C. A.)

ABAPUS, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des liliacées dans la section des narcisses. Voyez *Familles des plantes*, vol. II. pag. 57. MM. Linné & Burmann ont jugé à propos de lui donner le nom de *gethyllis*, par lequel Théophraste & les Grecs ont toujours désigné le poireau, auquel nous croyons devoir le restituer. M. Linné en distingue deux espèces.

*Première espèce.*

La première est commune dans les Antilles de l'Amérique: elle a été décrite & figurée dans la plupart de ses détails par le P. Plumier, qui l'appelle *crocus foliis & radice scorzonerae*, c'est-à-dire, safran à feuilles & racine de scorzonere, planche 108. n°. 2. M. Burmann, dans l'édition qu'il a publiée en 1755 des *Plantes de Plumier*, la désigne, page 99, sous le nom de *gethyllis foliis ancipitibus nervosis*.

Cette plante a l'apparence d'une bermudiane ou d'un iris, d'un pied & plus de hauteur. Sa racine est traçante, perpendiculaire, en forme de fuseau noirâtre, marquée de plusieurs anneaux qui sont restés après la chute des feuilles, & semés çà & là de petites fibres simples. Son sommet est couronné de six à dix feuilles plates de l'iris, en glaive pointu, nerveuses, longues, étroites, comme opposées ou épanouies en éventail, dont les deux

extérieures sont quatre fois plus courtes, & semblent former une gaine qui embrasse tout le contour du collet de la racine. *L'abapus* n'a pas d'autre tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un pédicule long de deux pouces ou environ, terminé par une spathe ou gaine en languette, ciliée sur ses bords, couchée sur le côté, & fendue jusqu'à son origine, d'où sort une fleur à très-long tube, divisé vers les deux tiers de sa hauteur en six feuilles égales, ouvertes en étoile, portant chacune une écaille & une étamine beaucoup plus courte qu'elle. L'ovaire est sous la fleur, & devient en mûrissant une capsule ovoïde enflée, à trois angles obtus, & trois loges qui contiennent chacune plusieurs graines sphéroïdes creusées en forme de rein.

*Remarque.* *L'abapus* exige un nouvel examen: Plumier n'a pas distingué assez clairement les étamines d'avec les écailles de la fleur; il n'a pas dit assez précisément que l'ovaire fût sous la fleur, & il a négligé de parler de son file & de son stigmate.

*Deuxieme espece.*

La seconde espece est originaire d'Afrique: elle a toute l'apparence d'un safran. M. Linné l'appelle *gethyllis Afr.* *Syst. nat. edit. 12, pag. 325. Horti. Clifford. pag. 489. (M. ADANSON.)*

\* ABARA, (*Géogr.*) ancienne ville épiscopale de la province proconsulaire en Afrique, assez près de Carthage. Son évêque fut exilé avec d'autres prélats, la sixième année du regne de Hunneric. *Dict. de la Géogr. sacrée.*

\* ABARA ou AVARA, (*Géogr.*) ville d'Arménie, suivant Ortelius. *Thesaur. Geogr.*

\* ABARADIRA, (*Géogr.*) ancienne ville épiscopale de la Byzacene en Afrique.

§ ABARANER ou ABRENER, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans la grande Arménie, sur le fleuve Alingene, entre Frivan & Tauris, à cinq lieues de Nassivan. L'archevêque de Nassivan y fait ordinairement sa résidence. On dit qu'il y a grand nombre de familles catholiques. Cedrene la nomme *Abara*. Elle étoit sous la domination des Perses; elle est maintenant sous celle des Turcs. (*C. A.*)

§ ABAREMO-TEMO, f. m. (*Hist. nat. botan.*) L'existence de cet arbre n'est nullement douteuse, comme on l'avoit soupçonnée, indépendamment du témoignage de Pison qui l'a vu au Brésil, & qui en a donné une description à la page 77 de son *Histoire naturelle*; il a été observé aux Antilles de l'Amérique.

C'est une espece d'*acacia* qui forme un arbre de médiocre grandeur, assez commun sur les montagnes qui bordent la côte maritime orientale de l'Amérique entre les tropiques. Ses feuilles sont larges, d'un verd triste & terne, ailées deux fois, chaque aile composée de deux folioles sans impaire; ses gouffes sont roulées en spirale.

*Vertus.* Ses racines, qui sont d'un rouge foncé, ainsi que son écorce qui est cendrée, ont une saveur amère & très-astringente. Leur vertu est vulnérable, astringente & dessicative.

*Usages.* On les emploie en poudre pour secher les ulcères invétérés; & en décoction en forme de bain, pour affermir les chairs & rendre le ton aux parties relâchées.

*Remarques.* *L'Abaremo-temo* approche un peu de la plante figurée sous le nom de *katou-conna* dans l'*Hortus malabaricus*, volume VI, planche 12, que M. Linné appelle *mimosa, bigemina, inermis, foliis bigeminis acuminatis. Syst. nat. edit. 12, pag. 676. (M. ADANSON.)*

\*§ ABARES ou AVARES. Voyez ce dernier mot dans ce *Supplément.*

§ ABARI, *Abaro, Abarum*, f. m. (*Hist. nat. bot.*)

C'est par erreur que ce mot a été ainsi écrit, au lieu d'*abavi, abavo, abavum*, qui sont les noms égyptiens du *baobab* auquel quelques botanistes modernes ont donné le nom d'*adanfona* ou *adanfonia*, & auquel nous avons cru devoir restituer son nom de pays *buobab*. Voyez *Familles des plantes, vol. II. pag. 398. (M. ADANSON.)*

ABARIS, (*Géogr.*) ville d'Egypte, connue chez les Grecs sous le nom de *Pelusium*. Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Egypte, & ensuite fortifiée & agrandie, à cause de la beauté de sa situation, par Saltis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte. Elle étoit dans le nome Sethroïte, sur le côté oriental du fleuve Bubastique. Cette ville fut successivement habitée par des Juifs, par des Egyptiens & par des Syriens; elle eut successivement divers noms, *Abaris, Typhon, Sethron, Pithom* mentionné dans l'exode, & *Peluse* ou *Pelusium*. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque distance de Damiete. (*C. A.*)

\* ABARRAGA, (*Géogr.*) ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edesse.

ABAS, f. m. (*Physique, qualités actives.*) nom populaire du vent d'occident: on dit aussi *vent d'abas*, *aval* ou *vent d'aval*, sans doute parce qu'il vient du côté de la mer où les rivières viennent se décharger en s'abaissant; ou plus exactement parce que ce vent est presque toujours inférieur, c'est-à-dire, au-dessous des autres quand ils soufflent. (*M. ADANSON.*)

\* ABAS, (*Géogr.*) rivière d'Albanie qui prend sa source dans les montagnes de cette contrée, & va se jeter dans la mer Caspienne. Ptolomée la nomme *Albanus*.

\* ABAS, (*Hist. mytholog.*) capitaine des Latins, qui conduisit à Enée des troupes de Populonie, ancienne ville de l'Etrurie.

\* ABAS, (*Mytholog.*) fils d'Hypothoon & de Melanire. La déesse Cérés le changea en lézard, parce qu'il s'étoit moqué d'elle & de ses sacrifices.

ABAS, (*Mytholog.*) un des Centaures qui combattirent contre les Lapithes: Hesiode le met à la tête de ceux qu'il nomme, au nombre de quatre-vingts. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) fils de Lyncée & d'Hypermetre, & pere d'Acrisius & de Proetus, fut le douzième roi des Argiens. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) célèbre devin, à qui les Lacédémoniens éleverent une statue dans le temple de Delphes, selon Pausanias, pour avoir rendu des services signalés au célèbre capitaine Lysandre. (†)

§ ABASCIE, (*Géogr.*) contrée d'Asie, que l'on peut considérer en général, comme faisant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrélie à l'orient, la Circassie Noire ou Tartare au septentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays-là, & même peu d'habitations fixes. La violente loi du plus fort y fait trop constamment fuir les pauvres devant les riches; & ces deux classes sont les seules dans lesquelles se rangent les habitans de cette contrée. On les nomme indifféremment *Abasses*, ou *Abcasses* ou *Abcas*. (*Voyez* ce dernier mot dans ce *Supplément.*) Ils sont très-beaux & bien faits pour la plupart; & par-là ils sont, pour les Turcs qui les achètent, un objet de commerce lucratif. Les *Abasses* sont lâches & paresseux: placés sous un beau ciel & sur un terrain fertile, ils n'ont rien chez eux qui ne soit inculte. Leurs champs sont comme leurs mœurs. (*D. G.*)

\* ABASCIE, f. f. (*Géogr.*) rivière d'Asie que les anciens nommoient *Glaucus*. Elle prend sa source entre deux rivières de Mingrélie, le Kelmhel & le Scheni-Shari, & va se perdre dans le Faze.



\* ABASCUS, (*Géogr.*) fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucas & va se jeter dans le Pont-Euxin.

\* ABASQUES, ABASAES & ABASSAS. Voyez ABCAS dans ce Supplément.

ABASSAM, (*Géogr.*) petit Royaume d'Afrique en Guinée, voisin de celui d'Ifrini, & à dix lieues, dans les terres, de Tagueschua qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux où le plus riche est en possession de l'autorité & du gouvernement. Ces chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abassam est un de ceux-là, & il a à peine quatre mille sujets. *Long.* 17, *lat.* 4, 30. (*C. A.*)

§ ABATOS, (*Géogr.*) île d'Egypte dans le Palus de Memphis ou lac Mœris. Elle étoit renommée par son lin, par ses feuilles de palmier dont les anciens faisoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du Roi Osiris qui, dans la fuite, fut transporté à Abyde ou Abydos. Le Poète Lucain en fait mention, *liv.* 10.

*Hinc Abaton, quam nostra vocat veneranda vetustas,  
Terra potens.* (*C. A.*)

\* Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui est fort éloigné du Palus de Memphis.

ABATTÉE, f. f. (*terme de Marine.*) c'est le mouvement de rotation que fait un vaisseau, lorsque l'avant cède ou obéit à la direction du vent. Cette définition convient également à l'arrivée qui, dans le fond, ne diffère point en effet de l'abattée (*V. ARRIVÉE, Suppl.*): mais l'un ou l'autre mot doit s'appliquer selon les circonstances & la situation relative du vaisseau. *Abattée* se dit de ce mouvement seulement lorsqu'il est involontaire ou forcé, tel que celui d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape, ou d'un vaisseau dont les ancres quittent le fond, qui vire de bord vent devant, ou qui est coëffé. Quoique l'abattée ne soit pas volontaire, on la prévoit cependant, on la dirige, on la facilite, & c'est à l'art à la régler (l'abattée étant un mouvement le même que celui de l'arrivée, c'est à ce dernier mot que l'on trouvera les moyens que l'on peut employer pour faire céder le vaisseau à la direction du vent). Une abattée ne peut pas aller jusqu'à mettre le vaisseau vent-arrière; car ce ne pourroit être que par un acte libre qu'un vaisseau en viendroit là, & le mouvement cesse d'être abattée lorsqu'il cesse d'être forcé. Cette distinction entre l'abattée & l'arrivée pourra peut-être surprendre au premier abord: mais que l'on y réfléchisse cependant, & on la trouvera juste. Lorsque j'appareille, par exemple, je suis bien maître d'abattre à tribord ou à babord, mais il faut de nécessité que j'abatte; le mouvement est donc forcé: & c'est dans la contrainte que j'établis, que doit exister la différence de l'abattée à l'arrivée.

On peut mesurer la grandeur d'une abattée par le nombre des degrés de l'horizon compris entre le point d'où le vaisseau a commencé son mouvement, & celui où il le cesse: cependant l'horizon étant divisé par les marins en trente-deux airs de vent, & une mesure exacte n'important jamais beaucoup dans la pratique, on se contente de dire une abattée de deux airs de vent, de deux airs & demi de vent, &c.

Les abattées d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape ont quelque chose qui leur est particulier, & qui mérite que l'on en développe la cause. Les abattées du vaisseau en panne ne dépendroient que de l'agitation de la mer, & seroient conséquemment beaucoup moins fréquentes, s'il étoit possible dans

Tome I.

la pratique d'orienter les voiles de ce vaisseau suivant les règles prescrites au mot *panne* (voyez PANNE). Il en seroit de même pour le vaisseau à la cape, si l'on pouvoit aussi balancer, avec une égalité parfaite, les forces du vent sur l'avant & sur l'arrière de son centre de gravité (voyez CAPE); mais l'espece d'impossibilité qu'il y a à le faire, fait dépendre encore les abattées de la voilure de ces vaisseaux. Ces deux causes, l'inégalité de la force du vent & l'inégalité de la force des lames de la mer sur l'avant & sur l'arrière du centre de gravité, communiquent donc un mouvement de rotation aux vaisseaux qui sont dans l'un ou l'autre cas; & ce mouvement lui-même rend plus sensible & augmente encore la différence de l'effet du vent sur les voiles, sur les mâts, & sur le corps même du vaisseau relativement à ce centre. Dans le mouvement de rotation qui le fait abattre, le vaisseau acquiert de l'air; & le gouvernail conséquemment acquiert de la force. L'effet du gouvernail ne tarde point à rappeler le vaisseau au point du plus près où il doit présenter; mais, en le rappelant ainsi, la force qu'il lui communique n'est point proportionnée sur l'arc que doit décrire le vaisseau pour présenter exactement à ce point du plus près: presque toujours au contraire le vaisseau acquiert trop de vitesse & est porté au-delà; alors la mer a considérablement plus de prise sur l'avant du vaisseau; les voiles saient, & la suite nécessaire de cette position forcée est de faire une seconde abattée. C'est ainsi que le gouvernail contribue lui-même en quelque sorte à ce mouvement de rotation continuel, dans lequel successivement le vaisseau abat, ou fait une abattée, puis revient au vent: mouvement plus ou moins considérable, suivant la grosseur des lames, le balancement du vaisseau, sa voilure, & ses qualités particulières. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ABATTIS, f. m. (*Art Militaire.*) c'est une sorte de retranchement dont l'idée se présente si naturellement à l'esprit, qu'on peut assurer que l'usage en a été généralement connu & pratiqué par tous les peuples du monde. Une infinité d'auteurs anciens & modernes font mention de ces sortes de fortifications, & rapportent des exemples remarquables du parti avantageux qu'on a sçu en tirer dans tous les tems.

Lorsqu'on fait la guerre dans un pays de bois, & qu'il s'agit de barrer un passage quelconque à la hâte, on se contente d'abattre les arbres & de les entasser les uns sur les autres. Mais toutes les fois qu'on a le tems de bien faire un abattis, alors il faut ranger les arbres très près l'un de l'autre le tronc en dedans, & les assujettir avec de fortes lambourdes; observant que les branches soient bien entrelacées, bien époinçonnées & débarrassées des plus petites, afin de voir l'ennemi au-travers sans être vu; & de pratiquer, derrière, une tranchée pour mettre la troupe qui doit le défendre.

Dans cet état un abattis a non-seulement toute la force d'un rang de palissades inclinées, qu'on ne peut ni couper ni aborder, mais c'est un obstacle bien plus admirable & infiniment plus redoutable que les meilleurs retranchemens. Le chevalier de Folard, qui recommande fortement l'usage des abattis, remarque que de tous les arbres les saules sont les plus propres à ces sortes d'ouvrages, & ceux qui donnent moins de prise à la hache & à la serpe, parce que les branches de cet arbre ne cedent pas aux coups, & qu'il est impossible de se couler entre elles ou de les écarter, se trouvant trop près les unes des autres.

Il y a, à la guerre, bien des cas où l'on peut se servir très-utilement des abattis. Rien n'est plus propre dans la défense d'une rivière pour en rompre les gués; rien de plus solide pour assurer un poste d'infanterie, pour retrancher un village, un défilé, une

B ij



vallée, & tout autre lieu resserré où l'on est à portée d'avoir des arbres.

Ce fut à l'aide des *abattis*, que Mercy se rendit si formidable dans les combats de Fribourg en 1644, à Ennheim en 1674. Un petit bois qui couvrait la gauche des alliés, & dans lequel ils avoient pratiqué quelques *abattis*, exigea différentes attaques de la part des François commandés par Turenne; & ce ne fut qu'après des efforts répétés & un combat des plus furieux, qu'ils parvinrent à la fin à s'en rendre maîtres. Le maréchal de Villars à Malplaquet fortifia la droite & la gauche de son champ de bataille, par des *abattis*: il fut battu; mais ce ne fut pas par la foiblesse de ces retranchemens. Il n'y a point de guerre qui ne fournisse quelques exemples de l'usage admirable qu'on peut faire des *abattis* pour fortifier un camp, & toutes especes de lignes.

Outre les différentes occasions qu'on vient de dire, où les *abattis* font un effet merveilleux, il en est encore d'autres où ils peuvent être de la plus grande ressource: telles sont particulièrement celles-ci. Qu'il s'agisse de passer une riviere: la meilleure façon de se couvrir & de se mettre en état de soutenir une attaque lorsqu'on auroit passé, même de le faire avec peu de monde, seroit incontestablement de se servir d'*abattis*; s'il ne se trouvoit pas d'arbres à couper au delà de la riviere, on commenceroit par en faire une provision suffisante pour les y traîner, & l'on s'en couvroit, à mesure qu'on arriveroit, sur une ligne courbe que l'on garniroit d'un feu d'infanterie & de canon. Qu'on se trouve enfermé entre deux armées, comme il est arrivé plus d'une fois, & qu'on soit dans l'attente de quelque secours: un général qui se trouveroit en pareil cas, & qui n'auroit pu tomber sur une des deux armées avant l'arrivée de l'autre, pourroit-il prendre un meilleur & plus prudent parti pour se tirer d'embaras, que de se camper dans le poste le plus avantageux qu'il trouveroit sur sa marche, de choisir un terrain où il y eût, ainsi qu'aux environs, des arbres en quantité, de les faire couper avec autant de soin que de diligence, & d'en former un *abattis* autour de son camp, en les faisant traîner à force de bras & avec des cordes par des soldats, & par les chevaux de l'artillerie, des vivres, & des chariots d'équipages? Il est certain que ces deux moyens de défense indiqués par le commentateur de Polybe (*Tome V. page 145 & Tome III. p. 193.*) sont infiniment supérieurs à tous les autres; d'autant qu'il n'en est pas des *abattis* comme des retranchemens ordinaires, qui sont peu capables de résister à un grand effort, & sur-tout dans les occasions où l'on n'a guere le tems de les perfectionner, & quand on a affaire à un ennemi vigoureux qui fait prendre son parti. On a vu assez souvent des corps postés dans des bois en avant de l'armée obligés de se retirer inopinément, quelquefois être enveloppés & mis en déroute, ou obligés de mettre bas les armes, qui se seroient épargnés de si fâcheux événemens, s'ils s'étoient retranchés par des *abattis*, qui eussent donné le tems d'aller à leur secours & de les soutenir, ou de les dégager & de les sauver. Il ne faut donc jamais négliger de si sages précautions quand on est à même d'en user, & qu'on en a le tems.

Les *abattis* ne différant des retranchemens que par leur forme & leur construction, on trouvera à l'article de ces derniers (*voyez RETRANCHEMENT dans ce Suppl.*) les différentes dispositions qu'on peut faire tant pour l'attaque que pour la défense de ces sortes de fortifications. On se contentera d'observer ici que lorsqu'on doit attaquer des *abattis*, le plutôt c'est le mieux, parce que très-souvent de tels ouvrages peuvent bien plus qu'aucuns autres, être mis promptement, par leur situation & leur peu d'étendue, en état de faire une vigoureuse résistance. Il

faudroit en pareil cas donner aux grenadiers des haches bien acérées, des cordes avec des griffes de fer attachées au bout pour les jeter sur les arbres, & tâcher de les tirer à foi pour s'ouvrir un passage. Outre le canon chargé à cartouche qui doit accompagner l'infanterie, des boulets ramés tirés contre l'*abattis* feroient à coup sûr un très-grand effet. Les grenadiers & les premiers rangs des colonnes devroient être pourvus de grenades pour en accabler l'ennemi. Mais dans l'attaque comme dans la défense des *abattis*, ainsi que dans beaucoup d'autres occasions, il n'y auroit point d'arme plus nécessaire, ni plus avantageuse que la pique (*voyez PIQUE dans ce Suppl.*). Malheureusement nous en avons quitté l'usage; mais en attendant que nous y revenions (cette prédiction est déjà commune à bien des gens), on pourroit la suppléer, comme le conseille le chevalier de Folard, par la baïonnette mise au bout d'un long bâton, qui est une arme non moins redoutable. (*M. D. L. R.*)

ABATTRE, v. a. (*terme de Marine.*) Faire une abattée (*voyez ci-devant ABATTÉE*) en appareillant. (*Voyez APPAREILLER dans ce Supplément.*)

*Abattre un vaisseau*, c'est le coucher sur un côté afin de mettre hors de l'eau & de découvrir l'autre côté. Différens besoins font recourir à cette manœuvre, mais on l'emploie le plus communément pour carener les vaisseaux. C'est une des plus délicates de celles qui se pratiquent, tant à cause des forces qu'il faut y employer, que de la précision & de l'exactitude que l'on doit y apporter pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient du manquement ou de l'oubli de quelque partie. Lorsqu'on abat le vaisseau jusqu'au point de découvrir sa quille, on appelle cela aussi le *virer en quille*: voici la façon d'exécuter cette manœuvre.

On décharge entièrement le vaisseau, à une certaine quantité de lest près, que l'on y laisse & que l'on place de l'avant. Cette précaution est nécessaire, parce que le vaisseau tirant plus d'eau de l'arrière que de l'avant, si on ne chargeoit pas la partie de l'avant pour la faire plonger, il arriveroit que lorsque le vaisseau seroit couché, la quille ne paroîtroit pas sur l'eau dans toute sa longueur en même tems, ce qui obligeroit de le coucher beaucoup davantage. On doit se régler pour la quantité de lest qu'il faut mettre de l'avant, sur la différence des capacités de l'avant avec celles de l'arrière: différence prise, non pas lorsque le vaisseau est droit, mais lorsqu'il est couché. On a vu des vaisseaux dans lesquels il a fallu pour cet effet jusqu'à cinquante tonneaux de lest. On place ce lest sous la fosse aux cables & sous la fosse aux lions; & pour qu'il ne puisse tomber du côté sur lequel le vaisseau est couché, on assujettit en plaçant dessus un premier rang de planches qui le couvre entièrement & exactement; puis un second rang de planches placé sur le premier en sens contraire, c'est-à-dire de telle sorte que la longueur des planches du second rang, soit perpendiculaire à la longueur des planches du premier, & enfin en appuyant le tout avec des étançons qui portent sur ce second rang de planches & sur les baux du vaisseau.

Si les mâts d'hune sont guindés, on les amène à mi-mât, & on saisit bien leurs vergues, si elles sont en place, sur le chouquet & dans la hune. Le vaisseau ne doit point avoir ses basses vergues, parce qu'elles iroient dans l'eau & gêneroient les pontons & radeaux qui l'entourent. On a attention de bien saisir tout ce qui peut rester dans le vaisseau, fours, cuisines, &c. Il est très-important que tout soit bien tenu, car si malheureusement quelque chose de poids venoit à tomber & à enfoncer un mantelet de sabord, le vaisseau courroit risque de couler bas avant qu'il pût être redressé; & le risque seroit tout-à-fait

évident, si l'on avoit déjà délivré quelque bordage du côté découvert.

On appelle *côté du vent* le côté du vaisseau que l'on met hors de l'eau; & *côté de sous le vent* le côté sur lequel le vaisseau est couché.

Pendant que l'on travaille à décharger le bâtiment, on doit travailler aussi à préparer ses hauts, & à soutenir sa mâture. C'est pour ce dernier objet que l'on fait usage des aiguilles (*V. AIGUILLES DE CARENE, la façon de les placer, de les affujettir, &c. Suppl.*). On place ordinairement deux aiguilles au grand mât, & deux au mât de misaine: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts, on en a quelquefois placé jusqu'à trois à chacun des deux grands mâts, & une aussi au mât d'artimon.

C'est autour du grand mât sur la rostre de la première aiguille que l'on aiguillette la première poulie de franc-funin, & on en aiguillette une seconde à la tête de la seconde aiguille par-dessus la lieure d'haubans: lorsque le vaisseau est extrêmement dur à abattre, on met quelquefois une troisième poulie par-dessus la seconde. On place également deux ou bien trois poulies au mât de misaine.

On passe des faisines du côté du vent qui doivent répondre au grand mât & au mât de misaine, pour tenir lieu de chaînes d'haubans. Ces faisines sont de forts cordages auxquels on fait faire plusieurs tours de dehors en dedans d'un fabord à l'autre fabord voisin. Les faisines du grand mât passent par les deux fabords de la première batterie, en avant du grand mât; & celles du mât de misaine passent par le fabord de la première batterie, le plus en avant, & par les écubiers. C'est sur ces faisines que l'on frappe les caliornes dont on s'est servi pour embrasser les aiguilles: on y croche aussi les caliornes & les palans du grand mât & du mât de misaine, tant ceux du vent que ceux de sous le vent; & on les roidit fortement, afin de bien tenir les mâts & leur ôter tout moyen de plier. L'instant de roidir ainsi ces caliornes & palans, ainsi que les haubans & pataras, est marqué; & on trouvera au *mot AIGUILLE DE CARENE*, quand & comment on doit le faire.

Lorsque tout est bien vuide & bien tenu, on passe les francs-funins. Il y a deux pontons du côté de sous le vent du vaisseau, l'un vis-à-vis le grand mât, & l'autre vis-à-vis le mât de misaine. Sur chacun de ces pontons il y a deux chomars à trois rouets qui répondent aux poulies aiguilletées sur les rostres de chaque aiguille. Chaque franc-funin passe dans le rouet du milieu du chomar, & de-là il monte dans la poulie de la tête des aiguilles, & passant alternativement dans les rouets de ces poulies & ceux du chomar, il vient faire dormant au pied du chomar: le garant de ce franc-funin est mis au cabestan, & il y a autant de cabestans sur le ponton que de francs-funins.

On aiguillette la poulie de caliorne du mât de chaque ponton, l'une aux chaînes d'haubans du grand mât, & l'autre à celles du mât de misaine, par le moyen d'un cordage qui passe quinze ou vingt fois dans l'oeillet de l'estrop de la poulie de caliorne qui est fort grand, & qui embrasse autant de fois les chaînes d'haubans. On appelle les caliornes des mâts des pontons ainsi disposées, des *retenues*, parce qu'elles serviroient à retenir le vaisseau s'il étoit trop facile à se coucher: c'est par leur moyen aussi qu'on peut aider à le relever.

Avant de virer, on doit avoir eu soin de faire un bardis (*voyez BARDIS dans ce Supplément*), & de bien calfater le côté du vaisseau qui doit entrer dans l'eau, ainsi que les bords des deux batteries. Comme la seconde batterie n'a point de mantelets,

on les remplace par des planches de sapin placées dans le sens de la longueur du vaisseau, & attachées sur deux listeaux que l'on cloue de chaque côté du fabord, & un peu en-dedans pour que ces planches ne débordent pas. Pour fortifier le tout, & le rendre capable de soutenir l'effort de l'eau sur ces planches, on ajoute deux traversins un peu forts, posés, ainsi que les listeaux, dans un sens vertical & tenus eux-mêmes en place par des taquets cloués en haut & en bas sur les sœuillets des fabords. On bouche bien enfin tous les dalots, & généralement toutes les ouvertures qu'il peut y avoir. Quelquefois on fait un bâtardeau sur le gaillard d'arrière, pour empêcher l'eau d'aller dans les chambres des officiers. Comme, malgré toutes les précautions qu'on prend, il peut encore entrer de l'eau dans le vaisseau, on garnit trois pompes dont l'une passe par le grand panneau, a son bout inférieur sur le bout des varangues, & vient sur le second pont d'où l'on pompe; les deux autres ont leur bout sur le côté du vaisseau, aussi haut que l'ouverture de la grande écoutille peut le permettre, & on pompe de l'entre-pont. On fait auprès de toutes ces pompes des échaffauds, tels que lorsque le vaisseau est couché ils soient horifontaux, & que les matelots puissent se placer dessus, & y pomper avec facilité. Les bouts inférieurs des pompes doivent être dans des mannes, pour que les ordures ne puissent entrer dans ces pompes & les engager.

On doit encore avoir eu soin de mettre des seilleaux pleins d'eau au côté du vent, & dans les porte-haubans, pour éteindre le feu en cas d'accident. Tout autour du vaisseau en dehors, & un peu au-dessous de la première batterie, on fait un cordon de planches de chêne de sept ou huit pouces de large. Ces planches sont mises horifontalement, & clouées sur des taquets attachés contre le bord. L'usage de ces planches est de détourner la direction de la flamme, & l'empêcher, en suivant les contours du côté du vaisseau, d'aller endommager les faisines, pataras & autres manœuvres. Les planches sont de chêne, parce qu'elles sont moins susceptibles de prendre feu, & on a soin de les garnir de vase par-dessus pour entretenir une humidité très-propre à les garantir de cet inconvénient. Par la même raison, c'est avec des chaînes que l'on amarre les radeaux qui doivent être de l'avant à l'arrière du vaisseau, du côté du vent. C'est sur ces radeaux que l'on met le bois pour chauffer le vaisseau, que se tiennent les calfats pour travailler, & les officiers pour inspecter le travail. On y met encore des pompes aspirantes & refoulantes, connues sous le nom de pompes à incendie, pour ralentir le feu s'il étoit trop vif, & l'éteindre en cas d'accident.

Tout étant ainsi disposé, on vire aux cabestans des pontons sur les francs-funins, & on file à mesure les retenues. Si c'est un gros vaisseau, on le fait coucher jusqu'à ce que le tiers de sa partie submergée paroisse hors de l'eau. Alors on met les linqs aux cabestans, & on amarre à des palins des pontons les franc-funins qui restent garnis aux cabestans: pour plus grande sûreté on amarre encore quelques barres des cabestans à d'autres palins, & on met des bosses sur les franc-funins. On embraque aussi les retenues, & on les amarre solidement. Lorsque tout est bien saisi, on met le feu. Dès que ce premier feu est fini, on vire de nouveau aux cabestans, en filant les retenues tout doucement, & on fait coucher encore le vaisseau d'un autre tiers de sa carene. Alors on amarre tout avec les mêmes précautions que devant, & on met le second feu, après lequel on vire pour la troisième & dernière fois, jusqu'à ce que la quille paroisse sur l'eau. Lorsque le

dernier feu est fini, on travaille à caréner le vaisseau ou à le radouber. Si c'est une frégate que l'on vire en quille, on l'abat pour l'ordinaire en deux fois. Lorsque le vaisseau oppose trop de résistance pour être abattu, on peut y remédier en guindant les mâts d'hune plus ou moins, en hissant les vergues d'hune, en mettant des poids dans les hunes, en suspendant des barriques aux bouts des vergues d'hune, &c. : au contraire, s'il se couchoit trop facilement, on peut dépasser les mâts d'hune, &c. ; mais sur-tout on doit avoir attention de ne filer les retenues qu'avec beaucoup de précaution.

Lorsqu'on veut redresser le vaisseau, on file les franc-funins en douceur, & on vire sur les retenues que l'on a garnies avec cabestans, après en avoir ôté les franc-funins qui sont retenus par de bonnes bossés. Si le vaisseau est trop difficile à redresser, on passe un ponton du côté du vent; & frappant un fort cordage à la tête du grand mât du vaisseau, on le fait passer dans une poulie qui est à la tête du mât du ponton, d'où descendant dans une poulie de retour sur le même ponton, il vient à un cabestan sur lequel on vire. Je voudrais que cette dernière précaution fût prise par tous ceux des vaisseaux que l'on abat, desquels on n'est pas parfaitement sûr; & que l'on n'attendît point pour passer le ponton, ou pour préparer une manœuvre équivalente, à courir risque de ne pouvoir plus le faire, si, après avoir été couché jusqu'à certain point, le vaisseau se couchoit alors de lui-même tout-à-fait, comme cela est arrivé quelquefois, soit par la forme du bâtiment, soit par le dérangement du lest ou autre accident. J'ai été témoin moi-même d'un événement pareil, & j'ai vu couler bas un bâtiment du roi que l'on auroit préservé par-là de cet accident. On eut beau virer sur les retenues, ce fut inutilement; & elles ont en effet une force assez limitée.

Lorsqu'on abat un vaisseau, comme lorsqu'il se relève, il faut avoir attention de faire travailler en même-tems tous les franc-funins du grand mât & du mât de mizaine. Si un seul faisoit force, il seroit à craindre qu'il ne rompît, d'où il pourroit s'ensuivre que l'autre romproit aussi.

C'est-là la façon dont on abat un vaisseau lorsqu'on peut se fournir toutes les commodités & toutes les choses que l'on vient de détailler: si l'on en étoit privé, c'est à l'esprit & à l'invention à y suppléer. On peut employer & l'on emploie souvent des mâts d'hune pour tenir lieu d'aiguilles de carene, & on croise leurs petits bouts sur les mâts, pour y remédier à l'inconvénient de n'être point taillées comme elles en sifflet. On se sert, au lieu de pontons, d'autres bâtimens, s'il y en a dans le port, ou d'un appareil que l'on établit à terre, si l'on peut en approcher assez pour cela, & si le flux & le reflux n'y est point trop considérable. Les canons d'un vaisseau partagés en deux piles, ou des ancres enterrées & bien assujetties, peuvent remplacer les deux pontons; des cabres faites avec des vergues, & au haut desquelles on place des caliornes, peuvent servir à établir des retenues, &c. &c. L'expérience & un peu de capacité fournissent plusieurs moyens dont on peut tirer parti au besoin, mais qui ne peuvent être détaillés au plus que dans un dictionnaire particulier de Marine. Je ne puis m'empêcher cependant de parler d'une autre façon d'abattre qui peut être usitée en tout lieu, & qui a cela de commode, qu'on se passe de tout l'appareil nécessaire pour le soutien de la mâture. Elle consiste à coucher le vaisseau par le moyen de son seul lest que l'on jette peu-à-peu dans la cale, sur le côté de sous le vent du vaisseau. S'il se couchoit trop difficilement, on peut faire des retranchemens avec des

planches dans la cale & même dans l'entre-pont, & y placer des boulets. Cette façon d'opérer est sans doute très-simple, & il me paroît constant qu'elle seroit préférable à celle dont on se sert ordinairement, si l'on a la puissance d'établir des retenues sûres & qui ne puissent manquer. (Il est bon de remarquer que la forme des vaisseaux est telle, qu'un vaisseau abattu tend encore ordinairement à se relever; comme cependant cela n'est point une règle constante, les retenues sont essentielles, sur-tout dans cette façon d'abattre, où il est plus à craindre que le lest ne se dérrange.) Dans la manière usitée de virer un vaisseau en quille, une mâture, quelque bien soutenue qu'elle soit, court toujours risque de souffrir; & les pataras que l'on vuide avec une force extraordinaire, tirent fortement sur le côté du vaisseau, & font ouvrir les coutures; cette dernière méthode n'est point sujette à ces inconvéniens: on pourroit s'en servir pour abattre un vaisseau qui n'auroit point de mâts. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ABATTUTA. Voyez MESURÉ (*Musique*) dans ce Supplément. (S.)

§ ABAWIWAR, (*Géogr.*) contrée de la Haute-Hongrie, sur les frontières de Pologne, au sud-est des monts Carpates ou Krapak, dont Cassovie ou Caschaw, ville capitale de cette contrée, n'est éloignée que de quelques lieues. Ce pays est borné au nord par la Pologne & à l'est par la Transilvanie. Il renferme outre Cassovie, la petite ville d'Ungwar, celle de Wiwar, quelques autres, & le gros bourg de Tokai, si fameux par ses vins. La province d'Abawiwâr tire son nom d'un château fort, situé à quatre milles d'Abawiwâr, qu'on nomme indifféremment *Abawiwâr* & *Abanwiar*. (C.A.)

ABAZHAJA, (*Géogr.*) ville de Sibérie, en Asie, sur la rivière d'Ischim. Elle a un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel loge ordinairement une garde composée de quarante dragons. Long. 86, 35; lat. 50, 10. (D.G.)

ABBAS, (*Hist. des Arabes.*) premier calife Abbasside, transmit son nom à tous ceux de sa famille qui furent revêtus de cette dignité. Ce n'est pas qu'il fût supérieur en talens à son père & à ses frères, dont il fut l'héritier au califat, mais c'est qu'il fut le premier qui jouit de sa fortune sans la partager avec un compétiteur. La tête de Mervan, dernier calife Ommiade, exposée dans la capitale, sembloit devoir contenir les mécontents, & faire régner la tranquillité dans les provinces; mais les Arabes inquiets & turbulens aimoient à détruire leur propre ouvrage. Les premiers jours du règne d'Abbas furent souillés d'un sang révéré de tous les Musulmans. Les Alides, tirés de leur obscurité par des factieux, servirent de prétexte à une guerre civile; mais au lieu de recueillir l'héritage du prophète, trois payerent de leur tête la témérité de leurs partisans. Quoique le calife fût naturellement humain, il versa autant de sang que les Ommiades abhorrés, parce qu'il eut toujours des rebelles à punir. Il fut forcé de plier ses penchans à sa politique, & ses généraux firent passer au fil de l'épée plus d'Arabes que d'ennemis. A peine une rébellion étoit-elle étouffée, que le feu de la guerre embrâsoit une province. Les cruautés étoient d'autant plus atroces, que le calife tranquille dans sa capitale, se reposoit sur des généraux qui avoient des injures particulières à venger: aux ravages des guerres se joignit le fléau de la stérilité, qui frappa l'Espagne, l'Arménie & la Mésopotamie, où des essaims de sauterelles dévorèrent les semences, & répandirent la contagion. Tandis que l'empire Musulman étoit agité de tant de tempêtes, Constantin Copronime dévastoit l'Arménie, d'où il transportoit les habitans pour en repeupler la Thrace déserte,

L'empereur grec n'exerça pas impunément ses ravages ; Moslem, qui étoit le plus grand général de son tems, remporta sur lui plusieurs victoires qui l'obligèrent à se retirer chargé de honte dans ses états qui devinrent à leur tour le théâtre de la guerre & des brigandages. Le regne d'Abbas n'offre que des atrocités dont son cœur ne fut point le complice ; il ne se maintint dans le califat que par la supériorité des talens de Moslem son lieutenant : il mourut l'an 136 de l'hégire, qui étoit la cinquième année de son regne. Les Musulmans exaltent sa douceur & sa générosité ; ils imputent à la nécessité tout le sang qu'il fit couler. Ce fut pour se maintenir sur le trône, qu'il fit mourir par le glaive tous les partisans des Ommiades. Il fut pénétré d'une grande vénération pour toute la famille de Mahomet ; sa piété le rendit cher à la multitude qui aime à voir ses maîtres courbés sous un joug qui les rapproche d'elle : il étoit si magnifique dans ses dons, qu'il fit un présent de deux millions de drachmes à un descendant d'Ali, libéralité dont ses prédécesseurs ne lui avoient point donné l'exemple. (T-N.)

ABBASSIDES, (*Hist. des Califes.*) les *Abbasides* avoient une origine commune avec Mahomet & Ali, puisqu'ils avoient tous le même aïeul paternel. Le cousin du prophète, nommé Abbas, donna son nom à cette race généreuse & magnifique, qui succéda aux sanguinaires Ommiades dans le califat. Tandis que les Alides & les Ommiades se disputoient le fer à la main l'héritage du prophète, les *Abbasides* tranquilles & sans ambition, prenoient des accroissemens obscurs sans être craints & enviés ; ils traitoient d'usurpateurs tous les califes qui n'étoient pas de leur maison : mais au lieu de se précipiter dans le feu des guerres civiles, ils se rendoient riches & puissans par leur industrie commerçante, en faisant germer dans l'Arabie les richesses des autres nations. Les Ommiades affoiblis par les guerres & détestés par leurs cruautés, ne s'étoient servi de leur sceptre que pour accabler leurs sujets ; ils avoient cimenté leur puissance par le sang d'un million d'Arabes ; & leur politique barbare avoit fait beaucoup de mécontents. Mahomet, cousin du législateur, avoit trois fils aussi généreux que lui ; ce vieillard, chargé d'années & de richesses, les montrait aux Musulmans comme l'espoir & le soutien de l'Islamisme. Le peuple se laisse aisément éblouir par les promesses de celui qui fait récompenser : les mécontents respectant en lui le sang de leur prophète, se rendent en foule à Moloïma où il faisoit sa résidence, tous lui prêtent serment de fidélité ; mais comme il étoit dans un âge avancé, il ne jouit pas long-tems de sa fortune : Ibrahim son fils, acheva la révolution. Ce fut dans le Korasan qu'il jeta les fondemens de la grandeur future de sa maison ; ses armées, sous la conduite de ses généraux, lui fournirent toute l'Arabie, l'Egypte, la Syrie & la Mésopotamie, mais la mort l'arrêta dans le cours de ses prospérités. Il voulut faire le pèlerinage de la Mèque avec plus de pompe que de sûreté. Les Ommiades instruits qu'il n'avoit qu'une faible escorte, lui tendirent des embûches qu'il ne put éviter ; on le chargea de chaînes, & il mourut empoisonné. Abbas, tige des *Abbasides*, ardent à venger la mort de son frere, mit à la tête de ses armées Moslem, guerrier illustre qu'on regarde comme le héros de l'Arabie. Ce grand capitaine, par-tout vainqueur, força le calife Ommiade de se retirer en Syrie, où il fut assassiné dans une mosquée l'an de l'hégire 132.

Abbas, possesseur paisible du califat, le transmit à sa postérité. L'Arabie fut purgée de rebelles, par la valeur de Moslem son général, qui fit passer au fil de l'épée six cents mille hommes en plusieurs combats livrés pour la cause des *Abbasides*. Ces nouveaux

califes, sans être guerriers, furent de grands conquérans ; éclairés dans le choix de leurs généraux, ils portèrent dans toutes les régions la gloire des armes musulmanes ; quoique généreux & bienfaisans, ils ne versèrent pas moins de sang que leurs prédécesseurs : ce n'est pas que la cruauté fût un vice de leur cœur, mais les Arabes étant naturellement indociles & brigands, ils eurent toujours des rebelles & des méchans à punir. Les sciences & les lettres protégées & même cultivées par ces califes, causerent une révolution dans les mœurs ; les Musulmans guerriers, barbares & indisciplinés, n'avoient su jusqu'alors se servir que de leur cimeterre ; ils se dépouillèrent de leurs mœurs agrestes & sauvages : on vit paroître des poètes & des orateurs, qui étalèrent des richesses inconnues jusqu'alors dans l'Arabie. Leurs productions faciles annoncent une imagination gracieuse & féconde, qui les précipite quelquefois dans des écarts. Tandis que le reste de la terre étoit replongé dans la barbarie, la cour des *Abbasides* rassembloit des littérateurs & des philosophes qui rendoient l'Arabie émule de l'ancienne Rome & d'Athènes savante & polie ; il s'éleva des mathématiciens & des médecins qui devinrent les précepteurs des nations.

L'empire Musulman, gouverné par ces princes généreux & magnifiques, auroit englouti la domination de toute la terre, s'ils eussent trouvé plus de docilité dans leurs sujets, qui furent toujours leurs plus redoutables ennemis. Motomafem, huitième calife *Abbaside*, crut devoir se précautionner contre les rébellions ; mais le moyen qu'il employa ne fit qu'aggraver le mal, en donnant naissance à de nouveaux désordres. Il confia la garde de sa personne à des étrangers féroces & belliqueux qui étoient sortis des marais de la Scythie, & qui se rendirent malheureusement célèbres sous le nom de Turcs ou de Turcomans. Cette horde barbare magnifiquement payée pour défendre ses maîtres, les tint bientôt dans une honteuse dépendance. Les califes abrutis par l'excès des voluptés, leur abandonnerent les rênes du gouvernement, pour ne s'occuper que de leurs plaisirs. Ces barbares devenus dispensateurs de toutes les graces, n'éleverent aux dignités que leurs parens & leurs amis ; les gouverneurs qu'ils appuyoient se rendirent indépendans dans leurs provinces. Le Khorasan, la Mésopotamie, le Kerman & la Syrie eurent des Turcs pour maîtres. Rhadi Bellat, vingtième calife *Abbaside*, acheva de perdre l'autorité affoiblie par la mollesse de ses successeurs : les gouverneurs devenus héréditaires conspirèrent pour lui refuser les tributs auxquels ils s'étoient soumis pour acheter leur indépendance. Quatorze califes prirent en même tems le titre de successeurs de Mahomet. Le califat Arabe fut borné au territoire de la capitale, & même le calife n'exerça sa puissance que dans ce qui concernoit la religion, & depuis cette époque l'épée & l'encensoir ne furent plus réunis dans la même main. Rhadi en voulant guérir le mal, en favorisa les progrès ; il eut l'imprudence de créer un officier supérieur sous le titre d'émir al-omra, qui veut dire *prince des princes* : il conféra à cet émir le privilège de faire la prière publique dans la grande mosquée & dans la chaire de Mahomet, fonction qui, en ennoblissant sa dignité, donnoit atteinte aux droits du califat. Les usurpateurs des provinces, par un reste d'attachement pour les anciennes institutions, prenoient encore leur investiture du successeur de Mahomet, qui n'avoit plus que l'ombre du pouvoir. Cette soumission apparente des émirs leur étoit inspirée par la politique ; c'étoit pour rendre leur autorité plus respectable, & les peuples étoient beaucoup plus disposés à l'obéissance, quand leur maître avoit le sceau du chef de la religion.

L'an 450 de l'hégire, les *Abbasides* eurent pendant

quelque tems l'espérance de se relever de leur chute. Trogrudbek, petit-fils du fondateur de la dynastie de Selgicucides, se déclara leur protecteur. Ce Prince, qui avoit rangé sous son obéissance l'Iraq, la Syrie, la Mésopotamie, la Natolie & plusieurs riches provinces, ambitionna le titre d'émir al-omra, afin de jouir de la prérogative d'être nommé dans les prières publiques, & d'être associé aux fonctions du sacerdoce; il étoit trop puissant pour effuyer un refus. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il se déclara le protecteur des Abbassides. Le calife Kaïem, qui avoit été déposé, fut rappelé à Bagdad, où il fit une entrée qui avoit la pompe d'un triomphe. L'émir modeste par politique, tint les rênes de sa mule pendant toute sa marche, & par cet abaissement extérieur, il rendoit sa puissance plus sacrée: quoiqu'il lui déférât tous les honneurs de la cérémonie, il se réservait la réalité du pouvoir; & quand il retourna dans l'Iraq, il s'établit à Bagdad, qui ne reçut des ordres que de lui. Depuis le rétablissement du calife Kaïem, onze califes Abbassides languirent sans pouvoir à Bagdad, où ils ne se mêlèrent que des affaires de la religion. Cette ville fut prise & saccagée par le petit-fils de Gengis, l'an de l'hégire 656. Les Abbassides furent enveloppés dans sa ruine, & depuis ce désastre il n'y eut plus de calife à Bagdad; mais lorsque Saladin eut détruit les califes Fatimites en Egypte, le Sultan Bibar, un de ses successeurs, y appella une branche des Abbassides, qui exerça le califat en Egypte jusqu'en l'an 923, que Selim en fit la conquête. (T-N.)

§ ABBEVILLE, (Géogr.) ville capitale du comté de Ponthieu en Picardie, fut d'abord une maison de campagne de l'abbé de Saint-Riquier, ou de Centule, *Abbatis villa*, comme nous l'apprend Ariulfe, moine de cette abbaye, dans sa chronique, composée en 1088, & c'est de là qu'elle tire son nom. Son heureuse situation en fit ensuite un bourg qui se peupla insensiblement, & devint enfin une ville, lorsque Hugues Capet y bâtit un château en 992 ou 993, & en fit une place forte pour arrêter les courses des Normands, que l'embouchure de la rivière de Somme, qui coule au milieu de cette ville & la coupe en deux, sembloit inviter aux irruptions. Hugues, gendre de Capet, & ses descendans, qui prirent le titre de Comtes de Ponthieu, la possédèrent ensuite. C'est une grande ville, riche, marchande, bien peuplée, où il y a une collégiale de S. Vulfran, fondée en 111, dont les douze prébendes sont à la nomination du Roi: on y trouve un Prieuré de Clunistes, une Chartreuse, douze Paroisses, deux Abbayes, deux Hôpitaux, un Collège, un Présidial, une Amirauté, & cinq grosses manufactures, dont la plus renommée est celle que, sous les auspices du grand Colbert, le Hollandois Van-Robais y établit en 1665, & qui ne cesse depuis ce tems de fournir à la France & aux étrangers des draps fins de la meilleure qualité; on les nomme ordinairement *draps d'Abbeville*.

Cette ville située à cinq lieues de la mer, dans une vallée fertile & agréable, au diocèse d'Amiens, est à 2 lieues de l'abbaye de S. Riquier, 4 de S. Valery, & 35 nord de Paris. C'est la patrie de quatre fameux géographes, les deux Samson, Nicolas & Guillaume, Pierre Duval & Phil. Briet, jésuite: elle a aussi donné naissance au cardinal Jean Alegrin; le médecin Hequet, connu par plusieurs ouvrages, étoit originaire d'Abbeville. Cette ville n'a jamais été prise, elle se dit en sa devise *semper fidelis*, toujours fidèle. M. l'abbé d'Expilly lui donne 36000 âmes, d'autres 40000; c'est beaucoup trop, puisque ces mêmes géographes conviennent qu'elle n'a pas 4000 feux, & qu'on ne doit guère compter que cinq âmes par feu. M. Linguet prouve que le même auteur s'est encore trompé par rapport au canal, qui ne doit s'étendre que jusqu'à Amiens. *Canaux navig. p. 44. Voyez Noit.*

*Gal. Adr. Valois; Piganiol, Descript. de la France; la Martiniere, Dict. Géogr. (C.)*

\* ABBEY-BOYLE, (Géogr.) Voyez BOYLE, dans ce Supplément.

\* ABCAS & ABCASSES, f. m. pl. (Géogr.) peuples d'Asie, entre la Circassie, la mer Noire & la Mingrèlie. On les appelle aussi *Abaffas*, *Abages* & *Abasques*, ou même *Abssaes*. Ils habitent l'Abascie, pays situé vers le 45°. degré de latitude; & quoique un peu moins sauvages que les Circassiens leurs voisins, ils sont comme eux adonnés au brigandage & au vol: en conséquence, les négocians qui viennent commercer avec eux, sont toujours sur leurs gardes. Les Abcas donnent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes (car ils vendroient leur voisin s'ils pouvoient s'en rendre maîtres), des fourures, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent des cabanes de bois, & vont presque nus. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le christianisme, & que quelques-uns d'eux l'aient embrassé, ils sont revenus à leur premier état qui n'est qu'une ébauche grossière d'idolâtrie.

ABDALLA, (*Hist. des califes.*) oncle des deux premiers califes Abbassides, fut un des principaux instrumens de la grandeur de sa famille, que sa capacité & ses victoires éleverent au califat. Huit princes de la race des Ommiades avoient occupé le trône Musulman pendant environ trente années; leur regne agité de dissensions civiles, n'offrit que des scènes de carnage, qui les rendirent l'objet de l'exécration publique. La nation opprimée appella au califat les Abbassides issus d'Abbas, cousin germain du prophète législateur. L'étendard de la rébellion fut déployé dans presque toutes les provinces. Un Mahomet descendant d'Abbas, fut proclamé calife, & ses deux fils firent valoir ses droits les armes à la main; mais le calife Ommiade régnoit toujours dans la Syrie, & les Musulmans partagés avoient deux chefs. Abdalla hâta la révolution par une victoire remportée près de Tabar, sur Mervan, dernier calife de la race des Ommiades; ce prince vaincu se retira à Damas, capitale de son empire. Les habitans, qui depuis long-tems gémissaient sous sa domination tyrannique, l'accablèrent de leur mépris; & comme ils paroisoient disposés à le livrer à son vainqueur, il se réfugia dans l'Egypte, où il croyoit trouver des sujets fideles. Il y fut poursuivi par Abdalla qui, dans tous les lieux de son passage, immola à ses vengeances tous ceux dont la fidélité lui étoit suspecte. Le calife fugitif ne trouva pas les Egyptiens disposés à défendre sa cause; dès qu'il fut malheureux, il se vit abandonné: il crut trouver un asyle dans la mosquée de Busiv, & il y fut tué d'un coup de lance par un Arabe qui avoit ses parens à venger; sa mort assura le califat aux Abbassides. Abdalla, devenu l'arbitre des destinées de l'empire Musulman, se rendit à Damas, qu'il fit démanteler pour contenir dans l'obéissance les habitans indociles. Ce prince féroce dans ses vengeances, fit déterrer les os des califes Ommiades pour les réduire en cendres, ne voulant pas laisser subsister les restes insensibles de cette famille sanguinaire; il poussa la férocité à son dernier excès. Un fils du calife Abdamalec fut condamné à recevoir cent coups de bâton nud; sa chair fut enlevée de dessus ses os, & on la brûla sous les yeux de cette victime expirante. Le barbare Abdalla, témoin complaisant de ses souffrances, crut les justifier en disant: Le devoir m'oblige de lui faire subir tant de tourmens; ce fut par son ordre que mon pere, sans être coupable, reçut soixante coups de bâton; ainsi, je satisfais à ce que me prescrit la piété filiale. Ces exemples nous donnent une affreuse idée de ces premiers Musulmans dévots & barbares. Abbas, chef des Abbassides, fut proclamé calife par le

le suffrage unanime des Mufulmans. Son oncle *Abdalla*, pour prix de ses services, eut le gouvernement de la Syrie, qui étoit le plus considérable de l'empire. Il en fut prendre possession avec tout l'appareil de la vengeance; tous les princes de la race des Omiades furent traités en criminels, & quoiqu'ils n'eussent point été les complices des fureurs des califes de leur maison, tous devinrent les victimes du sanguinaire Abbasside. Les uns expirèrent dans les tortures, & les autres au milieu des flammes; & l'impitoyable gouverneur voulut repaître ses yeux de leur supplice.

Après la mort d'Abbas, *Abdalla*, qui avoit fait les califes, eut l'ambition de l'être, & de monter à son tour sur un trône affermi par ses victoires; il refusa de reconnoître son neveu Almanfor, & il se fit proclamer calife à Damas: ses prétentions n'étoient pas sans titres. Le calife Abbas, dont la fortune avoit été son ouvrage, s'étoit engagé par serment à le désigner son successeur, s'il pouvoit le délivrer de la concurrence de Mervan. Cette condition ayant été remplie, il étoit en droit d'exiger l'exécution de cette promesse; & ce fut pour faire valoir ses droits qu'il leva une puissante armée dans l'Arabie, la Syrie & la Mésopotamie, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'aux bords du Mafcus, près de Nisibe en Mésopotamie, où il fut vaincu par le célèbre Moslem, qui se rendit maître de son camp & de tout son bagage. *Abdalla*, sans espoir de rétablir sa fortune, fut chercher un asyle à Basra, où, dégagé de toute ambition, il mena une vie privée avec son frere Soliman. Almanfor craignit que ce lion qui sommeilloit, ne fût terrible au moment de son réveil; & au lieu de le combattre, il ne songea qu'à le séduire. *Abdalla* ébloui par l'éclat de ses promesses, se rendit à la cour de Bagdad, où il fut accueilli avec les distinctions dues à sa naissance. Le calife lui fit construire un palais dont les fondemens étoient de sel, & dès qu'il y fut logé, on fit couler par des canaux secrets une grande quantité d'eau qui mina l'édifice. *Abdalla* fut enseveli sous les débris avec ses femmes, ses eunuques & ses esclaves, l'an de l'hégire 145. (T-N.)

ABDALLA, fils de Motateb & pere de Mahomet, étoit d'une beauté si touchante, que les femmes les plus insensibles ne pouvoient résister à la tentation d'en jouir; il étoit âgé de quatre-vingt-cinq ans, & selon d'autres, de soixante-quinze, lorsqu'il épousa Amena, qui étoit la plus belle & la plus vertueuse de toutes les femmes de sa tribu. On débite que la première nuit de ses noces, cent filles moururent de désespoir en voyant une femme plus fortunée qu'elles passer dans une couche qu'envioit leur amour. Quelques années s'écoulèrent dans la stérilité; mais enfin leur tendresse conjugale fut récompensée par la naissance d'un fils qui changea les destinées du monde. Les écrivains Mufulmans se sont fort étendus sur les circonstances de la conception de cet enfant extraordinaire: ce fut, disent-ils, dans une maison de campagne & la nuit du vendredi où les Méquois assemblés sacrifioient dans la vallée de Muna; l'enfant, ajoutent-ils, fut précisément conçu dans le tems où le peuple jettoit des pierres à Sathan. *Abdalla* ne jouit pas de la gloire promise à son fils; il mourut deux ans après sa naissance, avec la réputation d'avoir été un homme aimable, un bon guerrier & un zélé citoyen: il avoit donné de grands témoignages de valeur dans la guerre de l'éléphant, où il avoit combattu sous les ordres de son pere qui avoit le commandement général de l'armée; ce fut lui qui fut chargé d'aller reconnoître l'ennemi, & il s'en acquitta avec une confiance audacieuse qui lui attira l'estime de sa nation: il laissa à son fils peu de fortune, mais il lui transmit un riche héritage de gloire. (T-N.)

ABDALLA SABA, (*Hist. des Sectes relig.*) né dans

Tome I,

le sein du judaïsme, abjura le culte de ses peres pour embrasser l'islamisme. Sa vénération superstitieuse pour Ali, cousin & gendre du prophete Mahomet, donna naissance à la secte des Gholaites, dont le zèle impie ennoblissoit les imans des attributs de la divinité. *Abdalla Saba* en saluant Ali, lui dit: *tu es toi, c'est-à-dire, tu es Dieu*. Il avoit la même idée de Josué, fils de Nun. Cette secte extravagante, qui faisoit de Dieu un être corporel, prit de grands accroissemens, & se partagea en plusieurs branches dont toutes se réunirent pour défier leur iman. Ces insensés soutenoient que, quoiqu'il eût quitté la terre, il n'avoit point été soumis à la mort, & qu'il reparoitroit un jour porté sur un nuage resplendissant, pour faire régner la justice & pour réformer les abus; ils établissoient comme une vérité de fait, que Dieu avoit souvent apparu sous la forme humaine, & que c'étoit sous ce voile qu'il venoit dicter ses loix & manifester sa volonté; & comme depuis le prophete aucun être n'a paru sur la terre aussi parfait qu'Ali, on ne peut, disent-ils, révoquer en doute que Dieu ne se soit déguisé sous sa forme; & c'est en ce sens qu'ils attribuoient à cet iman & à ses descendans les propriétés divines. Plusieurs de ces hérétiques se glorifioient, pour prix de leur foi, de participer à la dignité divine de leurs imans. Un certain Bastami ne parloit jamais de lui sans dire, *louange soit à moi*. Un de ces fanatiques fut condamné à la mort pour avoir dit, *je suis la vérité*. Cette extravagance fit de si grands progrès, que des hommes grossiers aspirèrent à la gloire des dieux; plusieurs renoncèrent au travail, pour se livrer à des exercices bizarres, à des jeûnes & à des austérités meurtrières, pour purifier leur ame & la rendre le sanctuaire de la divinité. Quelques imans ont favorisé ce délire, & leur politique a non seulement toléré qu'on les prît pour Dieu même, ils ont encore eu l'impiété de soutenir qu'ils avoient cette prérogative. (T-N.)

ABDALLA, surnommé *Al-Shafei*, (*Hist. des Sectes relig.*) chef de la troisième secte orthodoxe de Sunnites, naquit à Gaza, ou Afcalon, dans la Palestine, l'an 150 de l'hégire. La sainteté de ses mœurs & l'étendue de ses lumières, lui concilierent l'amour & la vénération du peuple & des grands; & l'on disoit qu'il étoit pour les hommes ce qu'est le soleil pour la terre, & ce que la fanté est au corps. Tous les docteurs avoient une si haute idée de sa capacité, qu'ils se dépouilloient de leurs sentimens pour adopter ses décisions, & lorsqu'il se monroit dans les rues monté sur sa mule, ils se faisoient une gloire de le suivre à pied, le reconnoissant pour leur maître. Ce fut dans la jurisprudence, dont il développa les principes, qu'il s'exerça avec le plus de succès. Ses décisions parurent si satisfaisantes, que pour lui faire honneur on s'accordoit à dire que ceux qui rapportoient les traditions de Mahomet avoient dormi jusqu'à ce que *Abdalla* fût venu les éveiller; en effet, les Arabes, alors plus occupés des cérémonies que de la morale, avoient négligé la science des mœurs, & leurs savans s'étoient bornés à cultiver leur langue. *Shafei* partageoit la nuit en trois parties, destinées, l'une à l'étude, l'autre à la priere, & la troisième au sommeil. Le jour étoit consacré tout entier à l'instruction de ceux qui venoient le consulter. Une vie si laborieuse n'a rien de pénible pour celui qui a la vanité de dominer sur les esprits & sur les cœurs. Adorateur tremblant de l'être suprême, il ne jura jamais par le nom de Dieu pour attester une vérité, ou pour confondre le mensonge. Toutes les fois qu'il étoit interrogé, il gardoit quelque tems le silence, pour méditer s'il étoit plus à propos de se taire que de répondre. Jamais il ne se levoit de table sans appétit, parce qu'il étoit persuadé que le corps raffiné oppoisoit des obstacles à l'ame pour se livrer à l'étude

& à la priere ; plus jaloux d'être respecté que de plaire , il avoit cette austérité de mœurs , ces caprices de dévotion qui en imposent toujours au vulgaire qui croit que celui qui est sans attachement sur la terre , a ses affections dans le ciel ; aussi avoit-il coutume de dire que celui qui prétendoit aimer le monde & son auteur , prononçoit un mensonge. Il étoit ennemi déclaré de cette théologie contentieuse qui fait tout obscurcir sous prétexte de tout discuter. Le vertige de la dispute avoit alors saisi tous les Musulmans ; & après avoir défendu leur religion par le fer , ces hommes grossiers employèrent la scholastique pour défendre l'Islamisme. Ce fut de son tems qu'on agita si l'alcoran étoit créé ou incréé ; ces disputes firent des victimes & des persécuteurs. *Shafei* méprisa ces questions futiles ; & plaignant les fureurs religieuses des deux partis , il composa un ouvrage sur les fondemens de l'Islamisme , où tout le droit civil & canonique des Musulmans est expliqué. Sa doctrine parut si pure & si lumineuse , que Saladin fonda un college pour l'enseigner publiquement. Gayathoddin , troisieme sultan de la dynastie des Gaurides , fit bâtir à Hera dans le Khorasan , une magnifique mosquée , dont une partie des revenus fut affectée à l'entretien des professeurs d'un college où l'on enseignoit la jurisprudence de ce docteur Sonnite ; ses sectateurs nommés *Shafeites* , étoient autrefois répandus dans tout l'orient , mais ils sont aujourd'hui bornés à l'Arabie. Leur histoire est écrite dans un livre intitulé *Thabakath*. (T-N.)

ABDALLA ALMAMON , 27<sup>e</sup> calife de Bagdad , (*Hist. des califes*.) fut proclamé le même jour que son frere fut assassiné. Son premier soin fut de confier l'administration à des hommes integres & éclairés , qui conspirassent avec lui à faire le bonheur de son peuple. L'empire étoit alors agité de guerres civiles , deux descendans d'Ali s'étoient fait successivement proclamer califes dans Cufa ; mais cette rébellion fut bientôt réprimée. Les théologiens Musulmans suscitèrent des troubles plus difficiles à apaiser : il s'agissoit de décider si l'alcoran étoit créé ou incréé. Un de ces docteurs débita devant lui des argumens subtils , pour lui prouver que chaque article venant de Dieu devoit être éternel comme lui ; le calife qui favoit mieux faire usage de son cimenterre que des armes de la scholastique , finit la dispute en coupant d'un seul coup la tête du scientifique docteur. *Abdalla Almamon* penchoit en secret pour la secte d'Ali , & ne pouvant plus contenir son zèle , il désigna pour son successeur un descendant du gendre du prophete. C'étoit sacrifier à sa religion les intérêts de sa famille , qui depuis long-tems possédoit le califat. Les Abbassides , pour prévenir leur dégradation , résolurent de le déposer & de mettre à sa place Ibrahim son oncle , qui aussi-tôt fut proclamé calife dans Bagdad. *Almamon* reconnut alors l'indiscrétion de son zèle ; & pour regagner l'affection des peuples , il fit assassiner dans le bain son visir , qui lui avoit conseillé de se ranger parmi les disciples d'Ali ; & marchant ensuite vers Bagdad , il apprit sur sa route qu'Ibrahim avoit été déposé : il y fit son entrée avec tout l'appareil de la vengeance , & après avoir inspiré la crainte , il eut la modération de pardonner. Mais les habitans furent scandalisés de voir ses troupes habillées de verd , qui étoit la livrée des Alides ; & ce fut pour faire cesser les murmures , que huit jours après il les fit habiller de noir , qui étoit la couleur des Abbassides. Quand tous les troubles domestiques furent apaisés , il tourna ses armes contre les Grecs qui avoient fait périr seize cents habitans de Tarfe & de Masysia , en Cilicie ; les terres de l'empire furent ravagées ; il parcourut ensuite ses provinces agitées par l'ambition des gouverneurs qui s'érigeoient en souverains. Aydus , qui étoit le plus redoutable , fut

vaincu & puni. Les Bimaïdes , tribu puissante d'Egypte , qui ne vouloit point reconnoître de maîtres , furent taillés en pieces ou réduits en esclavage ; & rentrant ensuite sur les terres de l'empereur Grec , il s'empara de quatorze villes. Il eût poussé plus loin ses conquêtes , si la mort ne l'eût arrêté dans le cours de ses triomphes. Ses traits nous ont été transmis par les historiens ses contemporains. Sa physionomie étoit agréable , & sa taille régulière & majestueuse annonçoit un maître du monde. Il mourut dans la quarante-neuvieme année de son âge , après un regne de vingt ans cinq mois & treize jours. Ce prince fut l'ornement de la famille des Abbassides , si féconde en grands hommes ; protecteur des talens , il appella dans sa cour les savans de toutes les contrées. C'étoit par le glaive que ses prédécesseurs avoient établi l'Islamisme ; il prit une autre route : ennemi de la théologie scholastique , il dédaigna & punit ces docteurs turbulens qui obscurcissent les vérités les plus simples par des raisonnemens pointilleux. La tolérance de tous les cultes assura la tranquillité de l'empire ; humain & indulgent , il avoit coutume de dire que si la trempe de son cœur étoit bien connue , les plus grands criminels l'aborderoient sans craindre d'être punis. Les docteurs rigides le blâmerent d'avoir introduit la philosophie & les autres sciences spéculatives ; ce fut sous son regne que l'astronomie commença à être cultivée chez les Musulmans , qui auparavant n'avoient que des astrologues imbéciles ou fripons. (T-N.)

ABDALLA , fils de Zobeir & d'Alma , fut un guerrier dévot & féroce , comme tous les premiers Musulmans : il étoit de la tribu des Ashémites , comme le premier calife Ali ; & ce titre devoit l'intéresser à la cause de cette famille , dont deux enfans sauvés du carnage avoient des droits au califat , que leur enfance les empêchoit de faire valoir. L'Arabie & la Syrie se disputoient , les armes à la main , le privilege de nommer le calife. Jesid de la famille des Ommiades , occupoit alors cette dignité sans partage ; les Alides , retirés dans Médine , avoient de nombreux partisans qui n'attendoient qu'un tems favorable pour éclater. *Abdalla* se mit à leur tête , & couvrant son ambition du voile de l'Islamisme , il inspire à sa troupe ce zèle fanatique qui prépare les grandes révolutions. Il se transporte dans la mosquée , où , se dépouillant de son turban , il dit au peuple assemblé , *je dépose Jesid du califat , comme j'ôte ce turban de dessus ma tête*. Les autres secouent leurs sandales & disent , *nous déposons Jesid du califat , comme nous ôtons ces sandales de nos pieds*. La terre fut dans l'instant couverte de turbans & de sandales , & tout le peuple est entraîné par l'exemple. *Abdalla* profite de ce premier mouvement , & faisant de cette multitude une armée , il la conduit à la Mecque , où il fut reçu comme le vengeur de la famille du prophete : dès qu'il fut assuré de ces deux villes , il parcourut l'Arabie pour la ranger sous sa domination ; son éloignement de Médine qui avoit donné l'exemple de la révolution , exposa cette ville au ressentiment des Ommiades. Le siege fut long & meurtrier ; les assiégés & les assiégeans , dans leurs attaques , faisoient éclater cette intrépidité qu'inspire le zèle religieux , & l'espoir d'obtenir la palme du martyre. Médine , sans espoir d'être secourue , s'abandonna à la discrétion du vainqueur barbare , qui porta par-tout le fer & la flamme. La famille d'Ali fut la seule respectée ; Jesid , quoique usurpateur de ses droits , fut toujours assez généreux ou assez politique , pour ne pas souiller ses mains d'un sang précieux aux zelés Musulmans. Il craignoit qu'en les rendant trop malheureux , il ne les rendit trop respectables ; & en effet , la persécution religieuse ne fait qu'enfanter de nouveaux rebelles.

L'armée Syrienne , après la conquête de Médine ,



marcha vers la Mecque, pour lui faire subir la même destinée. Le général apprit dans sa marche que la mort avoit enlevé son maître Jéfîd; les Mufulmans les plus fuperftitieux crurent que le bras de l'éternel s'étoit appesanti fur lui, pour le punir du deffein impie de profaner la ville du prophete. Le général & ceux qui lui étoient fubordonnés, furent frappés de la même terreur, & ce fut la fuperftition qui fava la Mecque. Moavia II, recueillit avec remords l'héritage de fon pere, & à peine fut-il monté fur le trône, qu'il crut devoir en defcendre. Voici le discours qu'il adreffa au peuple le jour de fon abdication: *Mon aïeul Moavie I, ufurpa le fceptre de Syrie fur la pofterité du prophete, dont le gendre étoit beaucoup plus noble, plus parfait & plus vertueux que Moavie, qui ne fut qu'un ufurpateur. Mon pere Jéfîd trempa fes mains dans le fang d'Ofein, petit-fils du prophete, qu'il eût dû refpecter comme fon maître; je me croirois criminel, fi je regardois comme un légitime héritage une puiffance ufurpée, qui ne s'est affermie qu'en versant le fang le plus facré. Je me condamne à pleurer dans le fîlence la faute de mes peres, & je vais demander au prophete qu'il pardonne les crimes de ma maifon.*

Abdalla ne fut pas profiter de cette abdication pour abolir le califat de Syrie. Les Arabes & les Syriens, long-tems rivaux & ennemis, fentoient également l'importance de réunir fous un même chef toutes les forces de l'empire. Tous les yeux fe fixerent fur Abdalla, & il fut le feul qui oppofa des obftacles à fon élévation; au lieu de défarmer les haines, il les aigrit par des vengeances imprudentes: ébloui par une aurore de fortune, il s'abandonna à toute la férocité de fon caractère. Tous les Ommiades qui réfidoient à la Mecque furent égorgés avec leurs partifans. Les Syriens instruits de fes cruautés, refuferent d'obéir à un maître auffi barbare. Mervan, qui d'abord avoit voulu l'élever au trône, y fut placé lui-même par le fuffrage unanime de la nation. Le califat fut partagé, & les haines nationales produifirent de nouveaux ravages. Abdalla referré dans l'Arabie, laiffoit languir dans l'obfcurité les enfans d'Ali, quoique ce fût du titre d'être leur parent qu'il empruntât le droit de commander. Il étoit trop ambitieux pour defcendre du trône, & l'habitude du commandement ne laiffe appercevoir que des amertumes & des humiliations dans la vie privée. Le droit des Alides au califat, lui caufoit de vives inquiétudes. Il exigea de Mahomet qui étoit l'ainé, un ferment de fidélité; mais ce jeune prince, fier de la noblèffe de fon origine, lui répondit que le fang dont il fortoit ne connoiffoit point de maître: les menaces ni les promeffes ne purent vaincre fa réfiftance. L'ufurpateur indigné de ce refus, comprit ce qu'il devoit en attendre; tous les Alides furent traînés en prifon par fes ordres, & il ne leur laiffa que l'alternative de mourir ou de foufcrire à leur dégradation. Il leur accorda un tems limité pour fe réfoudre; leurs partifans, alarmés fur leur fort, s'affemblerent tumultuairement & fe rangent fous les ordres de Moctar, qui force Abdalla à relâcher ces illuftres prifonniers, le jour même qu'on devoit prononcer l'arrêt de leur mort. Cette faction affez puiffante pour leur conferver la vie fut trop foible pour les placer fur le trône de leurs peres. L'Arabie étoit alors dévastée par les Syriens, qui s'en regardoient comme les dominateurs; on avoit befoin d'un chef qui pût la garantir du joug étranger: il eût été imprudent d'allumer une guerre civile, quand les Syriens menaçoient les villes. Les haines furent fufpendues, les factions fe réunirent fous les ordres d'Abdalla qui, étant déjà revêtu du pouvoir paroiffoit le feul capable de préfider aux destinées publiques. Il ne confirma pas l'idée qu'on s'étoit formée de fa capacité: cet ufurpateur ne favoit répondre que le fang de fes ennemis

défarmés; intrépide foldat & général fans talent, il ne put fauver ni la Mecque, ni Médine, ni l'Irak, qui furent la conquête des Syriens; & après avoir été le honteux témoin de leurs victoires, il perdit la vie dans une bataille, l'an 73 de l'hégire & la foixante & douzieme année de fon âge. (T-n.)

§ ABDELARI, lisez ABDELAVI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom égyptien d'une efpece de melon, qui differe des autres efpeces en ce que la plante en eft beaucoup plus velue, plus tendre; les feuilles plus rondes, moins découpées ou moins finueufes; les fruits de moyenne grandeur, plus alongés, plus pointus, verds à l'extérieur, couverts d'un duvet affez épais, fans aucune broderie, à chair blanc-jau-nâtre intérieurement, ordinairement creufe au centre, & d'une faveur fucrée, mais fade, & inférieure à celle des melons ordinaires que l'on appelle *melons maraifchés*, à Paris. Voyez MELON. (M. ADANSON.)

ABDELATIF, (*Hift. des Tartares.*) grand Khan des Tartares, mort en 1435, fut le dernier de la race de Gengis-kham.

ABDEMELECH, (*Hift. Sainte.*) Ethiopien de naiffance, eunuque ou ferviteur du roi Sédécias, fachant que Jérémie languiffoit dans une prifon où les principaux de Jérufalem l'avoient fait mettre, obtint de fon maître la permiffion d'aller l'en tirer. Cette action généreufe ne refta pas fans récompense, comme le lui avoit prédit le prophete (*Jérém. xxxix. 15. 16.*) Nabuzardan, ayant pris & pillé la ville, Abdemelech & Jérémie furent épargnés. An du monde 3416, avant J. C. 584, & avant l'ère vulgaire 588.

ABDENAGO ou AZARIAS, (*Hift. Sainte.*) proche parent du roi Sédécias, fut un des trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, qui furent jettés dans une fournaife ardente, pendant la captivité des Juifs à Babylone, pour n'avoir pas voulu fe prosterner devant la ftatue que Nabuchodonofor avoit fait ériger, & qu'il vouloit qu'on adorât. Dieu les délivra miraculeufement, en envoyant fon ange qui reprima l'ardeur des flammes, afin qu'ils n'en fuflent point endommagés.

ABDERAME I, (*Hift. des califes.*) furnommé *Abdel*, c'est-à-dire, *le Juft*, mérita fans doute ce glorieux furnom par des actions que l'hiftoire ne nous a pas transmifes: car elle ne nous le peint que comme un conquérant qui dévafte tous les pays qu'il foumet à fa puiffance. Il étoit petit-fils du calife Hefcham de la race des Ommiades; après la ruine de fa famille en Afie, les Sarrafins révoltés contre leur roi Jofeph, l'appellerent d'Afrique en Espagne, vers l'an 754. Il défit plufieurs fois ce prince, & lui ayant ôté la vie dans le dernier combat qu'il lui livra, il prit le titre de roi de Cordoue, & celui de calife en 762. Il conquit ou plutôt il ravagea la Caftille, l'Aragon, la Navarre, le Portugal. Aurélius, l'un des rois d'Espagne, acheta de lui la paix, en lui payant un tribut annuel de cent jeunes filles. *Abderame* bâtit la grande mosquée de Cordoue; mais nous ne voyons rien dans tout cela qui mérite le furnom de *Juft*. Il mourut en 790, laiffant onze fils & neuf filles; Osman fon fils lui fuccéda. Il y a eu trois autres *Abderame*, rois de Cordoue, qui méritent à peine d'être nommés.

ABDERAME ou ABDALRAHMAN, (*Hift. des Sarrafins.*) général de Hefcham, calife des Sarrafins au huitieme fiecle, conquit l'Espagne, pénétra en France avec une puiffante armée, prit Bordeaux, dont il pillâ & incendia les églifes, vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, traversa le Poitou en conquérant dévastateur, & s'avança jufqu'à Tours. Charles Martel, fécondé d'Eudes, que fa défaite enflammoit d'une nouvelle ardeur contre *Abderame*, arrêta fes conquêtes, & lui ôta la vie dans une bataille fameufe, donnée près de Poitiers en 732.

**ABDERAME**, (*Hist. mod.*) souverain de Safie dans le royaume de Maroc, parvint à cette souveraineté en faisant poignarder son neveu Amedux qui la possédoit. Il jouit long-tems en paix du fruit de son crime. Il fut enfin assassiné à son tour par un jeune seigneur de sa cour, nommé Ali-Ben-Guecimin, amant de sa fille, qu'il connut par l'entremise d'un esclave & même de sa mere. *Abderame* instruit de l'intrigue de ce jeune homme, résolut de s'en venger. La fille & la mere l'en avertirent, afin qu'il se tint sur ses gardes. Il fit plus, ayant fait entrer dans ses vues Johaja, un de ses amis, ils poignarderent le roi dans la mosquée, lorsqu'il faisoit sa priere, vers l'an 1505.

**ABDERE**, (*Mythol.*) favori d'Hercule, fut mis en pieces par les jumens de Diomedé. Pour en conserver la mémoire, le héros jeta les fondemens d'une ville près de son tombeau, & lui donna son nom. Cette ville fut la patrie de Démocrite: ce qui suffit pour réfuter ce que l'on raconte communément de l'air contagieux d'*Abdere*, qui, dit-on, menoit à la folie & à la stupidité. Le rire du philosophe n'étoit rien moins que celui d'un fou.

**ABDERE, ABDERITES, ABDERITAINS**, (*Hist. anc.*) *Abdere*, ville de Thrace, étoit si avilie chez le reste des nations, par la stupidité de ses habitans, que Juvenal l'appelle *vervecum patria*: il n'est point de fol assez ingrat qui ne donne quelquefois d'excellens fruits. Ce fut dans cette ville si stérile en génies, que Démocrite, Protagoras, Anaxarque, Hecatée, Nicenete & plusieurs autres philosophes célèbres prirent naissance. Les *Abderites*, quoique grossiers & stupides, furent affligés d'une maladie qui semble avoir sa source dans une imagination vive & bondissante, qui décele plus de légèreté que de pesanteur, & qui semble incompatible avec la stupidité. Lucien & plusieurs autres écrivains assurent que dans un certain tems de l'année, ils étoient attaqués d'une fièvre brûlante accompagnée de transports au cerveau. Quoique leurs visages fussent pâles & décharnés, leur folie n'étoit qu'une fureur poétique qui les rendoit plus vifs & plus aimables. Ils couroient les rues sans tenir de route certaine; ils récitoient avec enthousiasme les vers des plus fameux poètes tragiques, & ils répétoient sans cesse ce refrain: *ô amour, tyran des dieux & des hommes!* Cette exclamation fait présumer que cette extravagance qu'on attribue aux ardeurs brûlantes du soleil, n'étoit qu'une ivresse ou une fièvre d'amour. Cette folie n'avoit rien de déshonorant à leurs yeux, ils la regardoient comme un transport divin, comme une ivresse sainte qui élevoit leur esprit vers le ciel. Les *Abderites* appellerent Hyppocrate pour guérir Démocrite leur concitoyen, qu'ils traitoient d'insensé, parce qu'il rioit de leur folie. Ils prirent ces ris immodérés pour un accès de cette fièvre dont ils étoient brûlés, mais le savant médecin les crut plus malades que lui. Le tableau qu'on nous a laissé des *Abderites*, peut bien avoir été dessiné par les Grecs, ingénieux à tout exagérer; on doit se précautionner, en les lisant, contre la séduction. Il ne faut qu'un imbécile dans une contrée, pour lui attirer le mépris & le sarcasme de tous ses voisins. (*T-N.*)

**ABDYRMACHIDES**, (*Hist. anc.*) Les *Abdyrmachides*, peuples de l'ancienne Lybie, ne nous sont connus que par Silius, qui nous apprend qu'ils tiroient leur nom d'un vêtement qui leur étoit particulier, qu'ils appelloient *abdermih*. Ils habitoient près des embouchures du Nil; & quoiqu'ils fussent tous soldats, ils n'avoient d'autre arme qu'un cimeterre dont ils se servoient avec beaucoup de dextérité: ils vivoient pauvres, si l'on peut qualifier ainsi un peuple sans besoins. Ils ne connoissoient ni les riches ameublemens, ni les étoffes précieuses, ni la délicatesse de la table; & différens des Egyptiens

leurs voisins, ils se contentoient des productions de leur sol. Leurs femmes portoient à chaque bras une chaîne de cuivre, qui faisoit leur parure. Les filles, avant d'entrer dans la couche nuptiale, étoient présentées au roi, qui avoit le privilege de cueillir la fleur de leur virginité. Si la nation étoit nombreuse, on en doit conclure que l'exercice de la royauté étoit fort pénible. (*T-N.*)

**ABDIAS** de Babylone, (*Hist. Ecclés.*) est auteur d'une *Histoire du combat des Apôtres*. Il nous dit dans sa préface, qu'il avoit vu Jésus-Christ, qu'il étoit du nombre des soixante & douze disciples, qu'il suivit en Perse S. Simon & S. Jude, qui l'ordonnerent premier évêque de Babylone. Mais en même tems il cite Hégésippe, qui n'a vécu que cent trente ans après l'ascension de Jésus-Christ, & veut nous faire accroire qu'ayant écrit lui-même en Hébreu, son ouvrage a été traduit en Grec par un nommé Eutrope, son disciple; & du Grec en Latin, par Jules, Africain, qui vivoit en 221. Ces contradictions sont moins propres à constater l'authenticité de son histoire, qu'à le faire regarder comme un imposteur aussi mal-adroit qu'impudent. Cependant Wolfgang Lazius, qui déterra le manuscrit de cet ouvrage dans le monastere d'Ossiak en Carinthie, le fit imprimer à Basle en 1551, comme un monument précieux. Il y en a eu plusieurs autres éditions, sans que cette histoire en ait acquis plus d'autorité auprès des critiques sensés.

**ABDIAS**, (*Hist. Sainte.*) le quatrième des douze petits prophètes, vivoit sous le regne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Il prédit la ruine des Iduméens & le retour de la captivité de Juda, la venue du Messie & la vocation des Gentils; mais ces dernières prédictions ne paroissent pas aussi claires que les premières. Il ne faut pas le confondre avec plusieurs autres *Abdias*, dont il est parlé dans l'Écriture, savoir; 1. un certain *Abdias*, intendant de la maison d'Achab, qui cacha dans une caverne d'une montagne à laquelle il donna son nom, cent prophètes pour les soustraire à la fureur de Jézabel; 2. un intendant des finances de David; 3. un des généraux d'armée du même roi; 4. & un lévite qui rétablit le temple sous le regne de Josias.

**ABDISSI, ABDISU ou ABDIESU**, (*Hist. Ecclés.*) patriarche de Muzal, vint du fond de la Syrie orientale rendre ses hommages au pape Pie IV, qui lui donna le pallium, le 7 Mars 1562. Ce prélat savant dans les langues orientales & dans la théologie, envoya sa profession de foi au concile de Trente, qui l'approuva; & par un juste retour, il tâcha de faire observer, dans les pays de sa juridiction, les décisions de ce concile.

**ABDOLONIME**, (*Hist. de Sidon.*) ce phénicien nous fournit un exemple des caprices de la fortune qui fuit ceux qui la cherchent & qui cherche celui qui la fuit. Alexandre, conquérant de Tyr, avoit arraché le sceptre des mains de Straton, roi des Sidoniens, pour le punir d'avoir embrassé le parti de Darius. Il fallut lui donner un successeur, & ce fut Ephestion qui fut chargé de choisir celui qui lui paroîtroit le plus digne. Le trône fut offert à deux frères qui par leur naissance & leurs richesses étoient les plus considérables du pays; ils parurent en être dignes par le refus qu'ils firent d'y monter: ils alléguèrent que n'étant point du sang des rois, ils n'avoient aucun titre pour aspirer au rang suprême. Ephestion, étonné de cette modération, s'écria: *ô ames héroïques! qui comprenez qu'il y a plus de gloire à refuser le trône qu'à y monter, je ne puis vous donner un plus grand témoignage de mon estime & de ma confiance, que de vous désérer l'honneur de nommer vous-mêmes un roi.* Ces deux illustres citoyens ne jetterent point les yeux sur ces hommes rampans, qui à force de bassesses s'influencent dans la faveur du maître & de ses premiers esclaves,

& ne consultant que l'intérêt & l'honneur de leur patrie, ils désignent un descendant fort éloigné des anciens rois de Sidon. C'étoit *Abdolonime*, qui, obligé de cultiver son champ pour subsister, vivoit ignoré & sans ambition; sa probité ennemie de l'intrigue & des bassesses, l'avoit laissé languir dans l'indigence, & occupé de détails champêtres, il avoit presque oublié la noblesse de son origine. Les deux freres qui avoient préparé son élévation, furent chargés de lui en porter la nouvelle; ils le trouverent puisant de l'eau pour arroser son jardin, l'un d'eux lui adressa ces paroles: *vertueux Abdolonime, dépouillez-vous de ces vêtemens vils & grossiers, pour vous revêtir de la pourpre; c'est vous qu'on a choisi pour roi de Sidon, prenez un extérieur & des sentimens conformes à votre nouvelle dignité: songez que pour vous en rendre digne, il faut vous souvenir du néant dont vous venez d'être tiré; c'est à l'indigence vertueuse que le vainqueur des Sidoniens défere aujourd'hui l'honneur de les gouverner.*

*Abdolonime* étonné, croit être séduit par l'illusion d'un songe; il se persuade qu'abusant de sa misere, on veut le faire servir à la dérision publique; mais rassuré par les sermens des deux freres, il s'abandonne à leurs promesses. On le dépouille de ses haillons, on le purifie & on le revêtit de la pourpre des rois. Alexandre l'appelle à sa cour pour jouir de sa surprise: il y paroît avec une robe parsemée d'or; les courtisans scandalisés de sa pauvreté, murmuroient en secret de se voir réduits à se prosterner devant un maître vieilli dans les travaux rustiques. Le héros Macédonien en conçut une plus haute idée; frappé de l'assurance de son maintien & de la noblesse de ses traits, il lui dit: *je voudrois bien savoir avec quelle patience vous avez supporté la pauvreté? Plût aux Dieux, lui répondit Abdolonime, que je puisse porter la couronne avec autant de force que j'ai supporté la misere; mon industrie laborieuse a fourni à tous mes besoins, & tant que je n'ai rien possédé, j'ai trouvé l'abondance dans la modération de mes desirs.* Le monarque dispensateur des trônes, fut charmé de sa réponse: il lui fit donner tous les trésors de Straton, auxquels il ajouta une portion des dépouilles des Perles. L'histoire garde un profond silence sur la maniere dont il gouverna son peuple. (T-N.)

ABDON, (*Hist. Sainte.*) fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, le dixieme juge d'Israël, succéda à Ahialon, l'an du monde 2840, & jugea Israël pendant huit ans. Il eut une belle & nombreuse postérité composée de quarante fils & de trente petits-fils, qu'il eut la satisfaction de voir presque tous établis. Il mourut l'an du monde 2856, & fut enterré à Pharaon, dans le lot d'Ephraïm, qui étoit le lieu de sa naissance.

L'Écriture fait mention de plusieurs autres *Abdon*: 1. *Abdon*, de la tribu de Benjamin, & fils de Jehiel; 2. *Abdon*, fils d'Abigabaon & de Maacha; 3. *Abdon*, fils de Micha, qui fut envoyé par le roi Josias à la prophétesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi qui avoit été trouvé dans le temple.

\* ABDON, (*Géogr. Sacr.*) en Hébreu אבדון; c'étoit une ville de la tribu d'Asser, assignée aux lévites. Eusebe a mal écrit ce mot, lorsqu'il a mis dans son dictionnaire ΑΒΔΩΜ; c'est ce qui paroît par la maniere dont les lettres sont placées, & par la version de S. Jérôme. Il paroît pourtant que Eusebe a écrit ΑΒΔΩΜ ou ΑΒΔΩΝ; mais le trait de dessous ayant été ôté de la lettre Β, il n'en est resté que le Ρ, & delà on écrit ΑΡΔΩΜ pour ΑΒΔΩΜ. Il est suprenant qu'on ne trouve pas cette ville parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Acco étoit aussi une ville de la tribu d'Asser, comme cela paroît par *Juges*, v. 31. Achlab & Chalba l'étoient aussi; cependant elles ne se trouvent point parmi les villes d'Asser, dont il est

fait mention dans Josué. La version grecque rend ce nom par celui de Αβδών & Αβδών & Δαλλων, au chapitre xxj. de Josué, v. 30; & par celui de Ραβων, 1 *chron.* vj, 74, dans quelques manuscrits. Les interpretes Grecs mêmes ne paroissent point avoir parlé d'une ville de ce nom, parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Ils parlent bien d'une ville appelée Ραλλων, qui est nommée en Hébreu *Harabbith*, הרבית; mais celle-ci étoit dans la portion qui fut assignée à la tribu d'Issachar. Il paroît que cette ville de עכרון, pourroit être la même que celle de עכרון, qui est marquée parmi les villes d'Asser. On ne sauroit dire beaucoup de choses sur cette ville, puisqu'on ne peut tirer ni des livres sacrés, ni des autres monumens de l'antiquité, rien qui puisse fournir de quoi faire une description étendue de cet endroit. On a donc lieu d'être surpris de ce qu'on a placé cette ville dans les cartes géographiques, près d'un fleuve, à peu de distance de Tyr & à l'orient de Sarepta. D'où cela paroît-il? quel auteur en a parlé? quel témoignage produit-on pour affirmer que cette ville étoit dans cet endroit? On ne fait rien là-dessus, si ce n'est que cette ville étoit dans la tribu d'Asser, & qu'elle fut donnée aux lévites. Il seroit à souhaiter, dit M. Reland, que nous n'eussions lieu de nous plaindre qu'au sujet de cet endroit. Nous voyons que la même chose s'est pratiquée à l'égard d'autres lieux dont la situation n'est pas plus certaine. Nous préfererons toujours peu de témoignages, pourvu qu'ils soient certains, à un nombre innombrable qui seroient incertains.

ABÉCÉDAIRE, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Nous traduisons ainsi le nom latin *Abcdaria*, que Rumphe a donné à une plante de l'isle Ternate, & dont il a publié une bonne figure, quoique incomplète, à la planche 63 du sixieme volume de son *Herbier*, pag. 145. Les habitans de Ternate l'appellent *suba-goratsji*, c'est-à-dire, tête-jaune, à cause de la couleur de ses fleurs. Les Malays lui donnent le nom de *daun-lada*, c'est-à-dire, herbe poivrée ou piquante.

Cette plante, qui n'a point encore été déterminée par les botanistes modernes, nous paroît être du même genre que l'*eupatoriophalacron*, & différente de l'*acmella* dont elle est une espèce. Elle est annuelle à racines fibreuses, ne durant guères plus de quatre mois, haute de trois pieds environ, foible, couchée, finieuse; & croissant le long des chemins, dans les lieux incultes, arides, entre les rochers qui bordent les rivieres des isles Moluques; on la cultive aussi quelquefois, alors elle prend un peu plus de force & de grandeur: ses branches sont menues, foibles, cylindriques, opposées ainsi que ses feuilles qu'on peut comparer en quelque sorte à celles de l'ortie-blanche ou de l'archangélique, mais elles ont jusqu'à cinq pouces de longueur sur deux de largeur; elles sont portées sur un long pédicule, & toutes pointillées, c'est-à-dire, percées de petits trous, ou plutôt femées de petites vésicules huileuses, qui, regardées à l'opposé de la lumière, la laissent passer, comme font les feuilles de l'*eupatoriophalacron*, de l'œillet-d'inde, *tagetes*, de l'oranger, du millepertuis & de beaucoup d'autres plantes.

De l'aisselle des branches & des feuilles, & du bout même de chaque branche, il sort un long pédicule surmonté d'une tête conique, formée de l'assemblage d'environ vingt-cinq fleurs jaunes, enveloppées dans un calice commun assez petit & composé de cinq à six feuilles. Chaque fleur ou fleuron surmonte un ovaire qui est séparé de ses voisins par une écaille menue, & qui devient en mûrissant une graine menue, grise, qui, tombant à terre, germe aussi-tôt & reproduit une nouvelle plante qui remplace la premiere.

*Qualités.* Toute cette plante a une saveur âcre &

piquante, beaucoup plus pénétrante dans ses têtes de fleurs, & comparable à celle de la pyrethre ou de l'écorce de bigarrade, mais sans odeur. Lorsqu'on mâche ses têtes ou sa racine, la langue éprouve une sensation stimulante, qui fait l'effet d'un corrosif, & qui lui procure une volubilité singulière.

*Usages.* Les maîtres de langues Ethiopiens mettent à profit cette propriété, pour délier la langue des enfans qui ont de la peine à prononcer certaines lettres Arabes difficiles, comme le *tscha* & le *za*; à cet effet, ils leur font mâcher des têtes ou des racines de cette plante, seule ou mêlée avec l'arec; c'est de cet usage que Rumphe lui a donné le nom d'*Abécédair*, au lieu de celui de *daun-murit*, c'est-à-dire, *herbe des enfans*, que les Malays lui donnent ainsi qu'à l'espèce de bidens, dont Rumphe donne la figure à la planche 15 de ce même volume, sous le nom d'*agrimmia molucca*.

*Remarque.* L'*Abécédair* est bien évidemment de la famille des plantes à fleurs composées, & de la section des bidens; mais, quoiqu'elle ait plus de rapport avec l'*acmella* ou l'*eupatoriophalacron* qu'avec aucune autre plante de cette section, on ne peut cependant pas assurer positivement qu'elle soit de ce genre ou de tout autre, que l'on n'ait vérifié 1°. si elle a des demi-fleurons dans ses têtes de fleurs; 2°. si elle a un calice particulier sur chaque ovaire; 3°. si chaque graine est nue ou couronnée de piquans, toutes particularités essentielles, & que Rumphe a laissées à l'écart. (M. ADANSON.)

\* ABÉE, (Géogr.) ville de Grece dans la Phocide: c'est ABA dont il est parlé dans le *Dict. des Sciences*, &c. Nous ajouterons seulement qu'Apollon y avoit un temple très-renommé par ses oracles.

ABÉE, (Géogr.) ancienne ville du Péloponnèse, sur le golfe Messéniaque; c'étoit la dernière ville des Messéniens du côté de la Laconie. Quelques géographes l'ont confondue mal-à-propos avec une autre ville nommée indifféremment *Thuria* & *Æpea*, située aussi dans le golfe Messéniaque. Mais *Abée* (*Abea*) & *Æpea* étoient deux villes si distinctes l'une de l'autre, qu'il y en avoit entre elles une autre qu'on nommoit *Pharæ* ou *Pheræ*. Long. 49. 50. lat. sept. 35. 10. selon Ptolomée.

Pausanias met une autre ABÉE dans la Locride Epicnemidienne; & Etienne le géographe en met encore une dans la Carie: c'est une erreur chez ce dernier.

ABEILLE, (Astronomie.) constellation méridionale: on l'appelle aussi *mouche*, en latin *musca* ou *apis*; on ne la voit point en Europe. Elle ne renferme que quatre étoiles remarquables, dont une est de la troisième ou quatrième grandeur; les autres sont plus petites. La principale étoile est marquée dans le *Catalogue d'étoiles* de M. l'abbé de la Caille, pour 1750, à 185° 38' 44" d'ascension droite, & à 67° 45' 15" de déclinaison australe. (M. DE LA LANDE.)

ABEILLE, s. f. *apis*, *is*; (terme de Blason.) mouche à miel: sa situation est d'être montante & volante.

L'*abeille* étant laborieuse & soumise à son roi, est l'hieroglyphe du travail & de l'obéissance. Barberin de Reignac en Saintonge, originaire de Florence; d'azur à trois abeilles d'or. Voyez dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, la planche vj du Blason, figure 326. (G. D. L. T.)

ABEL, (Hist. Sainte.) second fils d'Adam, naquit l'an du monde 2, & fut tué par son frere Caïn, environ l'an du monde 130. Voici ce que nous apprend la Genèse à ce sujet: « Caïn & Abel, instruits par » Adam leur pere, de leur devoir envers le Créa- » teur, lui offrirent chacun les prémices de leurs tra- » vaux. Caïn étoit laboureur, & Abel pasteur de » troupeaux; le premier lui offrit les prémices de ses

» fruits, & l'autre, la graisse ou le lait de ses trou- » peaux. Dieu témoigna qu'il avoit pour agréable » l'offrande d'Abel, sans témoigner agréer de même » celle de Caïn. Celui-ci en conçut une jalousie & » une haine violentes contre son frere, qui le por- » terent à le tuer ». M. Gefner, excellent poète Allemand, a fait dans sa langue un poème fort estimé, intitulé *la Mort d'Abel*, dont nous avons une bonne traduction Française.

ABEL, (Hist. de Danemarck.) roi de Danemarck, étoit fils de Waldemar II. Celui-ci, avant de mourir, désigna Eric pour son successeur, & donna au jeune Abel le Juthland en appanage; ses deux autres enfans Canut & Christophe eurent, l'un le duché de Bleking, l'autre l'isle de Langeland. Après la mort de Waldemar, Eric fut couronné en 1241. Abel avoit épousé Mechtilde, fille d'Adolphe, comte de Holstein: ce prince avoit toujours conservé une haine implacable contre le Danemarck, ses enfans, dont Abel étoit tuteur, en avoient hérité; quelques seigneurs Allemands s'étoient liés d'intérêt avec ces dangereux orphelins. La ville de Lubek, dont l'inimitié n'étoit que trop justifiée par tous les efforts que les rois de Danemarck avoient faits pour détruire cette république, entra dans cette ligue, & Abel qui devoit au moins être médiateur entre ses pupilles & son frere, donna contre lui le signal de la guerre; Eric la soutint avec beaucoup de fermeté, une bataille décisive alloit la terminer: les deux armées étoient en présence, l'Europe avoit les yeux fixés sur elles. Dans cet instant critique, les alliés d'Abel prévirent qu'ils perdroyent leurs états en perdant la bataille, qu'ils ne gagneroient rien en remportant la victoire, & qu'Abel, maître alors du Danemarck, ne partageroit pas avec eux le fruit de leurs travaux: ils engagerent une négociation; les deux freres jurèrent de vivre dans l'union la plus intime. Eric fut fidele à son serment: on va voir comment Abel observa le sien.

Il possédoit aussi le duché de Slewigh: ces ducs avoient toujours été vassaux de la couronne de Danemarck. Dans l'origine, ce domaine n'étoit qu'un simple appanage que l'on donnoit au premier prince du sang, dont ses enfans n'héritoient pas, & qu'on pouvoit lui ôter à lui-même. Cette politique étoit sage: car si tous les princes de la maison royale avoient été indépendants & rois dans leurs domaines, après quelques siècles, le Danemarck auroit eu autant de souverains que de châteaux, & seroit devenu un théâtre de discordes perpétuelles. Cependant Abel refusa de rendre hommage à son frere; la guerre fut déclarée. Eric ravagea les états de son ennemi, Abel mit tout à feu & à sang dans ceux de son frere, & les sujets des deux princes furent les victimes de leurs méfintelligences. Les domaines de l'église ne furent pas respectés par les deux partis; le clergé, sans décider lequel des deux princes avoit eu raison de prendre les armes, les excommunia tous deux indirectement & sans les nommer. Le décret foudroyoit en général quiconque oseroit porter une main avide sur les biens de l'église. Cet acte lu toutes les semaines au peuple assemblé dans les temples, lui apprit à mépriser des princes marqués du sceau de la réprobation; & comme il n'y a qu'un pas du mépris à la révolte, Eric & Abel occupés à la calmer chacun dans leurs états, passerent quelque tems sans commettre aucune hostilité l'un contre l'autre.

Le Juthland fut plutôt pacifié que le reste du Danemarck, & tandis qu'Eric étoit encore aux prises avec ses sujets, Abel fortifia son parti, anima contre Eric ses freres Canut & Christophe, & forma avec eux une ligue offensive & défensive, qui fut signée en 1247. Dans le choc des premières hostilités, Canut fut fait prisonnier; les habitans de Lubek, moins par-

amitié pour lui que par haine pour Eric, briserent ses fers; la guerre s'échauffa de plus en plus: toutes les villes prises d'assaut furent livrées aux flammes & au pillage, la plupart des prisonniers furent impitoyablement massacrés; deux filles d'Eric, Ingeburge & Sophie, furent traitées cruellement par Abel qui ne respecta ni la foiblesse de leur sexe, ni les liens du sang qui l'attachoient à elles. Les Lubékois augmentèrent le désordre par leurs irruptions fréquentes, & s'enrichirent des dépouilles des Danois.

Cependant Eric soumit tout le duché de Slewigh, & entra dans la capitale. Abel l'en chassa bientôt, reconquit tout ce qu'il avoit perdu; mais abandonné par ses alliés, il fut contraint de faire sa paix, le roi la signa avec joie. Abel rendit hommage avec dépit; Eric l'embrassa, le traita non comme son vassal, mais comme son ami. Le spectacle de leur réconciliation attendrit tous les assistans, & le Danemarck crut voir enfin renaître ce calme qu'il avoit perdu depuis tant d'années.

C'étoit en 1248 que cette paix avoit été conclue. Abel, ainsi qu'Eric, ne paroissoit occupé qu'à effacer les traces des maux qu'il avoit causés lui-même à ses états; mais sa haine étoit d'autant plus dangereuse, qu'il la couvoit dans le silence & la cachoit sous les dehors de l'amitié. Eric s'avançoit à la tête d'une armée, pour soumettre quelques provinces soulevées par les évêques, il passoit près de Slewigh; Abel l'invite à prendre quelque repos dans son palais, & à resserrer par de nouveaux fermens les nœuds de l'amitié qu'ils s'étoient jurée. Eric s'y rend avec confiance; un festin pompeux est préparé, & une gaieté véritable semble l'animer. Au repas succèdent des jeux innocens, enfin les deux freres restent seuls avec quelques officiers dévoués à la vengeance d'Abel. Tout-à-coup la scène change, la fureur d'Abel long-tems étouffée, s'exhale dans un torrent d'injures. Eric est chargé de fers, jetté dans un bateau qu'on abandonne à la fureur des flots. *Que faut-il faire du roi, dit Lagon-Guthmund, ministre de la vengeance du duc? Fais-en ce que tu voudras, je te l'abandonne,* répond froidement Abel. Lagon saute dans une barque, joint celle d'Eric, lui fait trancher la tête, & jette son corps à la mer. Abel joua la douleur avec tant d'art, qu'il est aisé de croire que ce rôle n'étoit pas nouveau pour lui; en public, il s'attachoit les cheveux, remplissoit son palais de cris toujours répétés par ses courtisans, appelloit son frere comme si son amitié l'eût rendu encore présent à ses yeux; faisoit chercher son cadavre, lui promettoit un superbe mausolée, & juroit d'en cimenter les pierres du sang des assassins, s'il pouvoit les découvrir: cet artifice réussit. Tout le Danemarck le crut innocent du meurtre de son frere, & la nation, d'une voix unanime, mit la couronne sur la tête d'un fratricide, en 1250.

Au reste, un des plus puissans motifs qui firent pencher la balance en sa faveur, fut la crainte de le voir assouvir sa vengeance dans le sang de ceux qui lui auroient refusé leurs suffrages; entrer à main armée dans le royaume, y introduire l'étranger, replonger l'état dans tous les malheurs dont il étoit à peine sorti, & se rendre lui-même indépendant de la couronne dans son duché de Slewigh.

Le premier soin d'Abel fut de s'emparer des trésors que son frere avoit laissés; avant de le faire périr, il l'avoit forcé à révéler le lieu où il les avoit cachés: il le fit ouvrir; mais au lieu des richesses que son avarice lui promettoit, il n'y trouva qu'un codicile par lequel Eric déclaroit que son projet étoit de quitter la pourpre royale, pour se revêtir du froc de S. François, & de laisser son trône à son frere Abel. On prétend que celui-ci laissa échapper quelques larmes à la lecture de cet écrit; mais elles

prouvent moins sa sensibilité que sa ruse: il la poussa jusqu'à captiver par une équité apparente tous les ordres de l'état. Le rétablissement des assemblées générales suspendues par la guerre, l'affermissement des princes dans leurs appanages, un partage égal dans la distribution des faveurs, la cession de la Gervie faite à l'ordre Teutonique, par Waldemar, confirmée de nouveau par Abel, lui donnerent en Allemagne des alliés puissans, des amis fideles dans sa famille, & dans ses états une foule d'adorateurs; mais cet enthousiasme s'éteignit plus vite encore qu'il ne s'étoit allumé.

Un impôt considérable établi sous prétexte de payer les dettes de l'état, occasionnées par la guerre, excita des murmures parmi les habitans de Slewigh, les Dythmases & les Frisons: des murmures on passa à une révolte décidée. Abel s'avança, à la tête d'une armée, vers le pays des Frisons, défendu par des marais que la glace rendoit accessibles: un dégel força le roi de revenir sur ses pas. Il signala son retour par des ravages qui firent assez voir la férocité naturelle de son caractère, long-tems déguisée sous le voile d'une bonté politique. Il reparut l'année suivante 1252, attaqua les Frisons, fut vaincu, tomba entre les mains des rebelles, & fut assassiné: mort digne d'un assassin. (M. DE SACY.)

ABELLA, (Géogr.) ville de la Campanie, selon Ptolomée & Strabon. Virgile l'appelle *Bella*. *Enéide*, liv. vij.

*Et quos maliferæ despectant mœnia Bella.*

& Silius Italicus,

*Surrentum & pauper sulci cerealis Abella.*

Justin, liv. xx, dit que ceux d'Abelle & de Nole sont une colonie des Chalcidiens. Ambroise Léon qui a fait trois livres sur cette ville, sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient *Αελλα*, parce qu'elle étoit exposée aux coups de vent; c'est aujourd'hui *Avella*. Voyez ce mot dans le *Dict. des Sciences, Arts & Métiers*. Long. 320. lat. 40. 52. (C. A.)

ABELLINATES, (Géogr.) nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent surnommés *Marses*, & les autres *Protorpes*, aux environs de la Pouille. L'origine étymologique du nom d'*Abellinates*, venoit auparavant d'*Abella*, d'où ils étoient sans doute sortis. Voyez ci-dessus ABELLA. (C. A.)

ABELMAACHA ou ABELE, (Géogr.) ville de la tribu de Nephtali, à l'occident de la terre de Hus, & au sud du mont Liban, dont elle n'étoit éloignée que de huit ou dix lieues. Cette ville ne fut pas tant illustre par ses fortifications qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui eut le courage d'engager ses concitoyens à faire couper la tête au traître Seba, lorsque ce malheureux perturbateur étant venu s'enfermer dans *Abelmaacha*, donna occasion à Joad, général de David, de mettre le siege devant cette ville, & de la réduire à l'extrémité. Cette tête fut jettée dans le camp de David, & la ville fut délivrée. Long. 69. 10. lat. 30. 20. (C. A.)

§ ABELMOSC, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques auteurs, cette plante avec l'*ambrette*, qui est une espece de *rhapontic*. Celle-ci est une espece de *bamia* dans la famille des mauves, & differe beaucoup du *ketmia*, auquel on le rapporte communément; & de l'*hibiscus* de Théophraste, qui est l'*abutylon* ou *unutilon* d'Avicenne. M. Linné a donc eu tort de lui donner le nom d'*hibiscus*, *abelmorchus*, *foliis, subpeltato cordatis, septem angularibus, serratis, caule hispido*. *Syst. Nat. pag. 464. n° 18*. Pline l'a désignée, liv. xxj, chap. 4. de son *Histoire Naturelle*, sous les noms de *moscheutos* & *moscheutos*; Belli, sous celui de *belmuscus*; & les Egyptiens, ainsi que les Arabes, lui donnent

le nom d'*abelmosc*, que nous adoptons; on la nomme en François *graine de musc & herbe à la poudre de Chypre*; enfin elle est appelée *bonda-calo*, par les Brames; & *cattu-gasturi* au Malabar: c'est sous ce dernier nom qu'elle est décrite & figurée dans le second volume de l'*Hortus Malabaricus*, pag. 7, planche 38. Rumphé en a donné aussi une bonne figure, sous le nom de *gramen moschatum*, vol. IV, pag. 38, planche 15.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux sablonneux sous la forme d'un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur. De sa racine, qui est ligneuse, blanche, fibreuse, remplie d'un mucilage blanchâtre, sans saveur, sans odeur, s'élève une tige cylindrique très-droite, rouge-brune du côté opposé au soleil, verte de l'autre côté, & hérissée par-tout de poils longs & épais; ses feuilles sont alternes, comparables à celles de la vigne, c'est-à-dire, marquées de trois à sept angles dans leur contour, dentelées irrégulièrement, longues de cinq à dix pouces, portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules en écailles, qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille: leur calice est double; l'extérieur composé de huit à dix feuilles, & l'intérieur d'une seule pièce, en forme de bourse conique, qui se fend ordinairement d'un côté dans toute sa longueur, dont l'extrémité est partagée en cinq dentelures, & qui tombe de bonne heure. La corolle, ou la fleur proprement dite, est, comme celle de la mauve, composée de cinq pétales grands, elliptiques, sinueux, dentelés grossièrement & inégalement, ouverts en forme de cloche très-évasée, blanc-jaunâtre, excepté à son fond qui est purpurin; ils sont réunis par leurs ongles à la base de la colonne qui porte les étamines & qui enveloppe le pistil. Les étamines au nombre de quatre-vingts ou environ, sont composées de filets courts semés çà & là autour de cette colonne, & surmontés chacun d'une anthère blanchâtre. L'ovaire est conique, & porte un long style terminé par cinq stigmates sphériques veloutés, & semblables à de petites houppes d'un beau rouge de pourpre; après la chute des fleurs, l'ovaire devient une capsule pyramidale à cinq angles, longue de trois à quatre pouces, une à deux fois moins large, hérissée de poils, accompagnée des huit feuilles du calice extérieur qui persiste jusqu'à sa maturité: elle s'ouvre à cinq battans, qui sont partagés chacun par une cloison dans le milieu sur toute leur longueur, & réunis autour d'un axe ou d'une colonne centrale, qui est le prolongement du pédicule de la fleur; chaque loge contient environ quarante graines attachées sur deux rangs à son angle intérieur, sphéroïdes, un peu applaties, brun-noirâtres, marquées de plusieurs sillons parallèles.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*abelmosc* sont insipides & inodores; ainsi les noms qu'on lui a donnés de *plante musquée*, *fleur musquée*, sont peu exacts; ses graines seules ont une odeur de musc, qui même se dissipe en peu de tems.

*Usages.* Néanmoins on en fait un grand usage dans le levant, où on la cultive pour en faire une poudre ambrée que l'on connoît ici sous le nom de *poudre de Chypre*; cette plante est originaire du centre de l'Afrique, du Sénégal & des Indes. (M. ADANSON.)

\* ABER, (Géogr.) lac d'Ecosse dans la partie occidentale de la province de *Loch-Aber*. Quelques-uns le nomment aussi *Loch* ou *Coch*, mais son vrai nom est *Aber*. Il a quinze à seize milles de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui dans son embouchure prend le nom de *Loch-i-oll*.

ABER, f. m. (Hist. Nat. Conchyliologie.) nom que

les nègres du Sénégal donnent à un petit coquillage du genre du jambonneau dans la famille des bivalves. On en voit une figure exacte à la planche 15 de l'*Histoire Naturelle des Coquillages du Sénégal*, pag. 210.

Ce coquillage est commun autour des rochers de l'isle de Gorée. Sa coquille, qui est si renflée que sa profondeur surpasse de beaucoup sa largeur, n'a gueres plus de 14 lignes de longueur; chacun de ses battans porte environ 50 cannelures longitudinales, qui forment autant de dentelures sur ses bords. La charnière qui les unit paroît formée elle-même de quatre denticules presque insensibles; au-dessous de l'épiderme, qui est fauve, la coquille paroît au-dehors d'un violet ou d'un ponceau éclatant; quelquefois ces deux couleurs sont mêlées agréablement de brun & de verd: le blanc est la couleur ordinaire de l'intérieur, qui quelquefois montre une teinte de violet obscur. (M. ADANSON.)

\* ABERBROTHOCK, (Géogr.) village d'Ecosse sur le Tay, célèbre par ses eaux minérales, qui ont beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pymont. M. Tompson, médecin Anglois, les analysa en 1734, & trouva que l'alkali y dominoit, quoiqu'on les nomme ordinairement *acidules*; aussi les prend-on efficacement dans les maladies qui proviennent de l'acide dominant dans les premières voies, au lieu qu'elles sont dangereuses dans les cas opposés. *Medical essays and observations, revised and published by a Society in Edinburg*, vol. II. Ce village considérable, situé dans une des plus riantes parties du comté d'Angus, a un port très-commode pour le commerce. La réformation a fait disparaître de cet endroit un monastère qui contenoit, dit-on, plus de deux cens moines. Long. 15. 16. lat. 36. 30.

§ ABERDEEN ou ABERDON, (Géogr.) ville maritime de l'Ecosse septentrionale, & capitale d'un comté enclavé dans celui de Marr. Elle est divisée en deux; *Aberdeen* à l'embouchure de la Done, & *Aberdeen* à l'embouchure de la Dée: la première se nomme *la vieille Aberdeen*, *old Aberdeen*, & l'autre *la nouvelle Aberdeen*, *new Aberdeen*; elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La vieille ville appelée *Devana* par les anciens, avoit autrefois un évêché; la nouvelle, qui est la plus considérable, surpasse toutes les autres villes de l'Ecosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonneteries & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eau minérale, trois hôpitaux, une maison de force, deux universités, dont la plus moderne est dans la nouvelle ville, & un très-beau pont sur la Dée. *Aberdeen* est la patrie de plusieurs savans, entr'autres de Guillaume Barclay & Robert Morison: elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 30 lieues nord-est d'Edinbourg. Long. 16. lat. 57. 23. (C. A.)

ABERFRAW ou ABERFAW, (Géogr.) petite ville de l'isle d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. Elle étoit autrefois décorée d'un palais où résidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, du tems que ce pays avoit ses rois particuliers: on y voit encore les restes de ce palais. Long. 13. 57. lat. 53. (C. A.)

ABERGAVENNY, (Géogr.) ville d'Angleterre dans la province de Monmouth, pays de Galles. Elle est remarquable par son grand commerce de flanelle & autres laines travaillées, par ses grosses foires de bétail, & par la propreté de ses rues. Long. 14. 30. lat. 52. (C. A.)

§ ABERNETHY, (Géogr.) ville de l'Ecosse septentrionale, au district de Perth, nommé *Strathern*, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes; elle eut ensuite un évêché que le roi Canut ou Kennet fit transférer à S. André: cette ville est peu considérable aujourd'hui

aujourd'hui. Long. 14. 40. lat. 56. 37. (C. A.)

ABERGEMENT, (Géogr.) il y a plusieurs endroits de ce nom, sur-tout en Bourgogne. Ce mot vient du Latin *albergamentum*, qui signifie gîte, hôtellerie, d'où notre mot, *héberger*, *auberge*.

L'ABERGEMENT-LE-DUC sur Saone, est le plus considérable de ces villages : il fut ainsi nommé parce que c'étoit d'abord un repos de chasse pour les ducs, il devint ensuite un gros village. Il est du diocèse de Châlons, dans le bailliage de Nuits : il y a une Prévôté royale.

LE GRAND ABERGEMENT, bourgade du Valromey, dans le diocèse de Genève, & la généralité de Dijon.

LE PETIT ABERGEMENT, village du Valromey, même diocèse, même généralité.

L'ABERGEMENT, village de Franche-Comté, au diocèse de Besançon, bailliage de Pontarlier.

L'ABERGEMENT, paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Ornans, au diocèse de Besançon.

LE PETIT ABERGEMENT, autre paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Arbois.

LE GRAND ABERGEMENT, autre lieu du même bailliage.

L'ABERGEMENT DE FOIGNY, lieu de Bourgogne, dans le diocèse & le bailliage de Dijon.

L'ABERGEMENT DE GUISEY, bourgade de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE LA RONCE, petit village de Franche-Comté, dans le diocèse de Besançon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE MESSEY, hameau de Bourgogne, dans le Mâconnais, & le diocèse de Châlons.

L'ABERGEMENT DE SAINTE-COLOMERE, village de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE S. JEAN, lieu de la Franche-Comté, diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE VAREY, village de Bourgogne, dans la généralité de Dijon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE VERDUN, petit village de Bourgogne, dans le diocèse de Châlons, & le bailliage d'Auxonne.

L'ABERGEMENT - LÈS - AUXONNE, paroisse de Bourgogne, située dans une plaine marécageuse, au diocèse de Besançon, bailliage d'Auxonne. (C.)

§ ABERRATION, (Astronomie.) la découverte de l'*aberration* étant une des plus singulières que l'on ait faites en astronomie, & la plus intéressante de ce siècle-ci, il importe à l'histoire des progrès de l'esprit humain de faire voir comment M. Bradley a dû y parvenir. On étoit persuadé, avant les observations de M. Picard, faites en 1672, que les étoiles ne changeoient point de position pendant le cours d'une année. Tycho-Brahé & Riccioli croyoient s'en être assurés par leurs observations; ils en concluoient que la terre ne tournoit point autour du soleil, & qu'il n'y avoit point de *parallaxe annuelle* dans les étoiles. M. Picard, dans la relation de son voyage d'Uranibourg, fait en 1672, dit que l'étoile polaire, en divers tems de l'année, a des variations qu'il observoit depuis environ dix ans. Les savans qui étoient déjà convaincus du mouvement de la terre, étoient portés à en conclure que ces variations étoient l'effet de la parallaxe du grand orbe. Le docteur Hook alla plus loin, il publia en 1674 des observations qu'il prétendoit avoir faites en 1669, par lesquelles il avoit trouvé l'étoile  $\gamma$  du dragon plus septentrionale de 23'' le 6 Juillet, que le 21 Octobre; cela s'accordoit très-bien avec l'effet que devoit avoir la parallaxe annuelle : mais comme il est bien reconnu aujourd'hui qu'elle n'existe point, on a lieu de croire que ses observations étoient absolument supposées, & qu'il les avoit ajustées sur l'hypothèse de la parallaxe annuelle.

Tome I.

Flamsteed ayant observé l'étoile polaire avec son mural, en 1689 & dans les années suivantes, trouva que sa déclinaison étoit plus petite de 40'' au mois de Juillet, qu'au mois de Décembre; ces observations étoient justes, mais elles ne prouvoient point la parallaxe annuelle, comme le fit voir M. Cassini. Au reste, quoique Flamsteed crût reconnoître l'effet de la parallaxe annuelle dans les différences qu'il avoit observées, il avoit quelques doutes sur ses observations; & il souhaitoit que quelqu'un fit faire un instrument de quinze à vingt pieds de rayon sur un fondement inébranlable, pour éclaircir une question qui sans cela, disoit-il, pourroit être bien longtemps indécidée. M. Cassini crut trouver ensuite dans Sirius une parallaxe de 6''. (Mém. Acad. 1717.) Mais M. Manfredy, en 1729, publia des observations qui étoient absolument contraires à l'idée de cette parallaxe.

Il étoit donc impossible de démêler la nature & les causes de ces variations annuelles dans la position des étoiles, à moins qu'on n'en déterminât les circonstances par des observations très-exactes & très-multipliées. C'est ce qu'entreprit en 1725 un riche particulier d'Angleterre, nommé Samuel Molyneux, amateur des sciences; il fut heureusement secondé par Graham, cet horloger célèbre dans les arts & même dans les sciences, qui fit construire un secteur de vingt-quatre pieds de rayon, avec lequel une seule'' étoit sensible. Cet instrument fut placé à Kew; on y observa l'étoile  $\gamma$  du dragon, & l'on ne tarda pas à reconnoître que les variations de cette étoile étoient tout-à-fait opposées à celles qu'exigeoit la parallaxe annuelle.

Suivant les loix de cette parallaxe, une étoile située au pôle de l'écliptique, paroîtroit décrire dans une année, un petit cercle parallèle à l'orbite de la terre, mais dont elle paroîtroit toujours occuper la partie opposée à celle où se trouve la terre; c'étoit tout le contraire dans les nouvelles observations. M. Bradley qui avoit observé avec Molyneux, se trouva fort embarrassé pour assigner une cause à ce nouveau phénomène. Sa première idée fut d'examiner si cela ne prouvoit point quelque nutation dans l'axe de la terre, produite par l'action du soleil ou de la lune, à cause de l'appâtissement de la terre, ainsi que cela devoit avoir lieu par l'attraction; mais d'autres étoiles observées en même tems ne permettoient pas d'adopter cette hypothèse. Une petite étoile qui étoit à même distance du pôle, & opposée en ascension-droite à  $\gamma$  du dragon, auroit dû avoir par l'effet de cette nutation, le même changement en déclinaison; cependant elle n'en avoit eu environ que la moitié, comme cela parut en comparant jour par jour les variations de l'une & de l'autre, observées en même tems; c'étoit la trente-cinquième étoile de la giraffe.

Il remarquoit que les changemens de déclinaison de cette étoile, par rapport à son lieu moyen, étoient comme les sinus des distances du soleil au solstice; cela sembloit indiquer un rapport avec le mouvement de la terre. Mais il falloit des observations sur un plus grand nombre d'étoiles, pour savoir si cette règle étoit constante. M. Bradley fit donc faire un nouveau secteur en 1727, il observa beaucoup d'étoiles, & il reconnut que la règle précédente n'avoit lieu que pour les étoiles qui répondoient au solstice; mais une règle générale qui ne pouvoit guère lui échapper, étoit que chaque étoile paroissoit stationnaire, ou dans son plus grand éloignement vers le nord ou vers le sud, lorsqu'elle passoit au zénith vers six heures du soir ou du matin; que toutes les étoiles avançaient vers le sud lorsqu'elles passaient le matin, & vers le nord lorsqu'elles passaient le soir, & que le plus grand écart étoit

D

à-peu-près comme le sinus de la latitude de chacune. Enfin, lorsqu'au bout d'une année il eut vu toutes les étoiles reparoître, chacune au même lieu où elle avoit d'abord paru, M. Bradley, muni d'un assez bon nombre d'observations, s'occupa à trouver la cause de ces variations.

Il avoit reconnu que le plus grand effet du nord au sud étoit comme le sinus de la latitude de chaque étoile; que, lorsqu'une étoile passoit au méridien à six heures, elle paroïsoit ou le plus haut ou le plus bas; elle étoit donc alors à  $90^\circ$  de l'endroit où elle auroit dû être suivant la parallaxe annuelle. Delà il étoit naturel de conclure que l'étoile en opposition seroit la plus orientale, au lieu d'être la plus méridionale, comme l'auroit exigé la parallaxe.

Soit *S*, le soleil (*figure 1 d'Astronomie.*); *E*, le lieu vrai de l'étoile; *G H*, l'orbite de la terre; *BE*, un rayon incliné de  $20''$  vers l'orient, pour marquer le lieu apparent de l'étoile: car M. Bradley avoit déjà reconnu que la plus grande aberration étoit d'environ  $20''$ . On favoit par la découverte de M. Roëmer que la lumière employoit environ un demi-quart-d'heure à parcourir un espace *EG*, égal au rayon de l'orbite terrestre. Voyez PROPAGATION de la lumière. Or, un arc *BG* de  $20''$ , sur l'orbite terrestre, exige aussi environ un demi-quart-d'heure; ainsi il étoit clair que la vitesse *EG* de la lumière, & la vitesse *BG* de la terre formoient les deux côtés d'un parallélogramme, dont le rayon visuel *BE* étoit la diagonale & faisoit un angle de  $20''$ : d'où il s'ensuivoit naturellement que c'étoit la composition de ces deux mouvemens qui produisoit l'apparence de cette aberration, comme M. d'Alembert l'a expliqué dans le Dictionnaire des Sciences, &c. au mot ABERRATION.

Telle fut la filiation des idées qui durent conduire l'inventeur à cette ingénieuse explication; le calcul fait d'après cette hypothèse, s'accorda si bien avec le nombre prodigieux d'observations qu'avoit faites M. Bradley dans tous les tems de l'année, & sur toutes sortes d'étoiles, que ce phénomène est devenu une démonstration nouvelle, soit du mouvement de la terre, soit de la propagation successive de la lumière.

J'ai donné fort au long, dans le dix-septième livre de mon *Astronomie*, le calcul de l'aberration & de ses effets dans toutes les circonstances; on ne peut en placer ici que le résultat. Chaque étoile paroît décrire dans le cours d'une année, par l'effet de l'aberration, une ellipse dont le grand axe est de  $40''$ , & dont le petit axe perpendiculaire à l'écliptique est de  $40''$  multipliées par le sinus de la latitude de l'étoile. L'extrémité orientale du grand axe marque le lieu apparent de l'étoile, le jour de l'opposition; & l'extrémité du petit axe qui est la plus éloignée de l'écliptique, marque sa situation trois mois après, comme on le voit pour Sirius, dans la *fig. 2*, où j'ai tracé l'ellipse d'aberration, & marqué la place de l'étoile pour le premier jour de chaque mois.

La plus grande aberration en longitude est égale à  $\frac{20 \text{ sec.}}{\text{cos. lat.}}$  & l'aberration pour un tems donné  $\frac{20 \text{ f. cos. élong.}}{\text{cos. lat.}}$  c'est-à-dire,  $20''$  divisées par le cosinus de la latitude, & multipliées par le cosinus de l'élongation de l'étoile trouvée pour ce même tems. Cette aberration est soustractive dans les trois premiers signes de l'argument & dans les trois derniers; cet argument est la longitude de l'étoile dont on a ôté la longitude du soleil pour le jour donné.

Pour avoir l'aberration en latitude à un jour donné, il faut multiplier la plus grande aberration, qui est  $20''$  sin. lat. par le sinus de l'élongation de l'étoile: la latitude en fera diminuée avant l'opposition, ou vers la première quadrature, & augmentée après l'opposition, soit dans les étoiles boréales, soit dans celles dont la latitude est australe.

Pour trouver l'aberration en déclinaison, il faut commencer par calculer l'angle de position, ou l'angle du cercle de latitude & du cercle de déclinaison, qui passent par l'étoile; alors le sinus de la latitude de l'étoile est au rayon, comme la tangente de l'angle de position est à la tangente d'un arc, qui est la distance entre le lieu du soleil au tems de la conjonction, c'est-à-dire, le lieu même de l'étoile & le lieu du soleil, quand l'aberration en déclinaison est nulle. Ce lieu du soleil augmenté de trois signes, est celui qui a lieu quand l'aberration en déclinaison est la plus grande. Pour avoir la quantité de cette plus grande aberration, on dira: le cosinus de l'élongation de l'étoile au tems de la plus grande aberration en déclinaison, est au sinus de l'angle de position, comme  $20''$  sont à la plus grande aberration en déclinaison; enfin, pour avoir l'aberration en déclinaison à un jour donné, ou pour un lieu donné du soleil, on multipliera la plus grande aberration en déclinaison, par le cosinus de la différence entre le lieu du soleil au tems où elle est la plus grande, & le lieu actuel du soleil qu'on en aura retranché.

Pour l'aberration en ascension droite, on dira d'abord: le sinus de la latitude de l'étoile est au rayon comme la cotangente de l'angle de position est à la tangente de la différence entre la longitude de l'étoile & celle du soleil au tems où l'aberration en ascension droite est nulle. Quand le lieu du soleil est plus avancé de trois signes, l'aberration en ascension droite est la plus grande.

Le sinus de la différence trouvée est au cosinus de l'angle de position, comme  $20''$  sont à la plus grande aberration en ascension droite. L'aberration actuelle pour un jour donné, est égale à la plus grande aberration multipliée par le cosinus de la longitude du soleil au tems où elle étoit la plus grande, moins la longitude actuelle du soleil.

On trouve des tables détaillées de toutes ces aberrations en ascension droite & en déclinaison, dont les astronomes font un usage continuel, dans la *Connaissance des Tems de 1774*, & dans celles des années précédentes. Voici un abrégé de ces tables pour les dix étoiles principales, vers 1750.

Noms des étoiles.	Lieu du ☉ au tems de la plus gr. aberration, en ascension droite.	La plus gr. aberration, en ascension droite.	Lieu du ☉ au tems de la plus grande aberr. en déclinaison.	La plus grande aberrat. en déclinaison.
Etoile polaire . . . . .	0 <sup>s</sup> 11° 38'	8' 34", 4	3 <sup>s</sup> 8° 48'	19", 9
Aldebaran . . . . .	2 7 10	0 20, 6	1 6 46	3, 8
La chevre . . . . .	2 15 43	23, 5	5 1 36	8, 1
Sirius . . . . .	3 7 48	20, 8	6 3 45	12, 8
Regulus . . . . .	4 26 28	19, 3	10 25 3	6, 8
L'épi de la Vierge . .	6 19 30	18, 6	6 25 14	7, 6
Arcturus . . . . .	7 33 15	20, 1	5 0 55	12, 4
Antarès . . . . .	8 5 24	21, 8	8 29 40	3, 9
La lyre . . . . .	9 6 33	25, 5	0 5 1	17, 6
L'aigle . . . . .	9 22 48	19, 9	0 6 37	10, 3



Quand nous avons supposé l'étoile au point *E*, nous n'avons pas prétendu dire que les étoiles n'étoient pas plus éloignées de nous que le soleil; il est évident qu'elles le sont infiniment plus: la lumière emploie peut-être plusieurs mois à venir des étoiles jusqu'à nous, mais nous ne pouvons nous appercevoir que du tems qu'elle emploie à parcourir *EG*, parce que l'effet de cette partie étant successivement en plus & en moins, il devient sensible par cela même; tout le reste ne peut s'appercevoir.

Nous n'avons eu égard, dans tout ce qui précède, qu'au mouvement annuel de la terre, & non point au mouvement diurne, parce qu'il est trop lent pour qu'il puisse avoir un effet sensible. En effet, la vitesse du mouvement diurne est à celle du mouvement annuel, en raison inverse des tems & en raison directe des distances; elle n'est donc que  $\frac{1}{365}$  de la vitesse du mouvement annuel: ce qui feroit une aberration de deux tiers de seconde dans l'espace de douze heures, quantité absolument insensible.

L'aberration a lieu dans les planetes, aussi-bien que dans les étoiles fixes; mais elle est plus facile à calculer, quand on connoît leur mouvement & leur distance.

L'aberration d'une planete est toujours égale à son mouvement vu de la terre, pendant le tems que la lumière emploie à venir de la planete jusqu'à la terre. Par exemple, la lumière emploie 8' 8" à venir du soleil jusqu'à nous; le mouvement du soleil pendant ces 8' est de 20": d'où il suit que le soleil a 20" d'aberration en longitude en tout tems; & comme l'aberration fait paroître la planete du côté où va la terre, opposé à celui où la planete paroît aller, il s'ensuit que si la longitude est croissante, l'aberration la diminue, & il faudra l'ôter de la longitude calculée, pour avoir la longitude apparente. Il en sera de même de la latitude, de l'ascension droite, de la déclinaison, pourvu qu'on prenne le mouvement géocentrique en latitude, en ascension droite, en déclinaison, pendant le tems que la lumière emploie à venir de la planete jusqu'à nous. On peut voir des formules & des méthodes particulières de M. Clairaut, à ce sujet, dans les *Mém. de l'Acad.* 1746; & celles de M. Euler, dans les *Mém. de Berlin*, 1746, Tome II. (M. DE LA LANDE.)

ABERRATION, (Optique.) l'aberration dont il s'agit ici, est la dispersion des rayons qui par l'imperfection des lunettes, au lieu de se réunir précisément dans un point, se distribuent sur un petit espace, & y produisent la confusion des images.

Il y a deux causes d'aberration; la première cause est la sphéricité des verres ou des miroirs; la seconde est la diverse réfrangibilité des rayons. L'aberration de sphéricité vient de ce qu'un verre de figure exactement circulaire, tel qu'on les travaille dans les bassins pour faire les lunettes d'approche, ne peut pas rassembler en un seul point tous les rayons de lumière qui partant de l'objet, traversent les différens points du verre; cette aberration est d'autant plus grande que le verre a une plus grande ouverture: il faut voir à ce sujet le *Traité d'Optique* de Smith, imprimé à Cambridge en 1738, en deux volumes in-4°, traduit par le P. Pezenas, à Avignon, 1767; & par M. Duval le Roi, à Brest, 1767. Ces deux dernières éditions renferment beaucoup d'augmentations nouvelles, sur-tout par rapport aux lunettes achromatiques.

L'aberration de réfrangibilité vient de la décomposition d'un rayon de lumière qui, en traversant un milieu diaphane tel qu'un verre de lunette, se divise en différentes couleurs, dont les plus remarquables sont les sept couleurs suivantes, violet, indigo, bleu, verd, jaune, oranger, rouge. Dans une lunette de 27 pieds, les rayons rouges se réu-

nissent dans un foyer qui differe de près d'un pied du foyer des rayons violets. Il faudroit cependant que tous ces rayons se rassemblaient au même point, pour que l'image d'un objet fût tranchée nette & distincte; c'est pour remédier à cette aberration de réfrangibilité & de sphéricité, que M. Euler chercha le moyen de faire des verres de lunettes, composés de différentes substances; & c'est ce qui a donné naissance à la nouvelle invention des lunettes achromatiques, qui diminuent en effet considérablement les deux especes d'aberrations dont nous venons de parler. Voyez LUNETTE ACHROMATIQUE, dans ce Supplément. (M. DE LA LANDE.)

§ ABEX, (Géogr.) contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, au midi de l'Égypte, à l'orient de la Nubie & de l'Abissinie, & au septentrion de la côte d'Ajan. Le pays est aride & sablonneux, & ne produit presque rien que des aromates & de l'ébène, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du Grand-Seigneur; leur gouverneur demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Long. 60. lat. 15. (C. A.)

ABIA ou ABIAS, (Hist. Sainte.) il est parlé de plusieurs personages de ce nom dans l'Ancien Testament.

I. Abia, second fils de Samuël, qui, par sa mauvaise conduite dans l'administration de la justice qu'il partageoit avec Joël son frere, juge aussi corrompu que lui, fit soulever le peuple, & l'obligea à demander un roi. An du monde 2909.

II. Abia, premier fils de Jéroboam, qui mourut fort jeune.

III. Abia, fils de Roboam, roi de Juda, succéda à son pere l'an du monde 3046, & fut aussi pervers que lui, vainquit Jéroboam I, roi d'Israël, & mourut après trois ans de regne.

IV. Abia, un des descendans d'Eléazar, fils d'Aaron, chef de la huitieme des vingt-quatre classes des prêtres Juifs, suivant la division qu'en fit le roi David. Zacharie, pere de Saint-Jean Baptiste, étoit de la classe d'Abia.

V. Abia, femme d'Achas, & mere d'Ezéchias, roi de Juda.

ABIA, (Hist. anc.) roi des Parthes, excité par les principaux seigneurs de la cour d'Izate, roi des Adiabéniens, soulevés contre lui, parce qu'il avoit embrassé le Judaïsme, ou peut-être le Christianisme, comme le prétendent quelques auteurs, fit la guerre à ce monarque; cette expédition ne fut pas heureuse. Abia fut vaincu, & se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi. Digne punition d'un roi qui, sans une cause légitime, va porter le fer & le feu dans les états de ses voisins!

§ ABIAD, (Géogr.) ville d'Afrique sur la côte d'Abex, remarquable par son trafic en coton, en ébène & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, à l'orient du pays de Ballous, dans la situation la plus délicieuse, & au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays après Suaquem. Long. 57. 30. lat. 16. 10. (C. A.)

ABIAGRASSO, (Géogr.) petite ville fortifiée d'Italie, dans l'état de Milan; elle est au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan, environ à cinq lieues au sud-ouest de cette capitale, & à l'est de Novare. Long. 30. 55. lat. 44. 50. (C. A.)

ABIATHAR, (Hist. Sainte.) fils d'Achimelech, fut le dixieme grand-prêtre des Juifs. Échappé à la vengeance de Saül qui fit massacrer son pere, il se retira auprès de David, avec qui il demeura revêtu de cette dignité, tandis que Saül faisoit exercer la souveraine sacrificature par Sadoc; de sorte qu'il y

avoit alors deux souverains pontifes, l'un dans le parti de David, l'autre dans celui de Saül: ce qui subsista jusqu'au regne de Salomon. Alors *Abiathar*, (nommé aussi quelquefois Achimelech ou Abimelech) s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du sacerdoce, & relégué à Anathot, vers l'an du monde 2989.

**ABIGAIL**, (*Hist. Sainte.*) fut d'abord femme de Nabal, homme d'une avarice & d'une dureté extrêmes. Lorsque David fuyoit les poursuites de Saül, il demeura assez long-tems avec tout son monde dans les montagnes où Nabal avoit ses troupeaux. Un jour le prince fugitif lui envoya demander quelques rafraichissemens, que Nabal lui refusa en accompagnant ce refus de paroles outrageantes. David irrité, jura de s'en venger; & il l'eût fait si *Abigail* ne se fût hâtée de réparer la faute de son mari. Elle fit charger quelques ânes de provisions, & alla elle-même avec ses domestiques offrir ses présens au prince, pour tâcher de calmer sa colere. *Abigail* étoit belle; David fut charmé de sa libéralité & touché de sa beauté. Nabal ayant appris par sa femme le danger qu'il avoit couru, tomba malade & mourut dix jours après. Alors David se souvint d'*Abigail*, & la demanda pour femme; elle reçut cet honneur avec reconnaissance, & après que les jours du deuil de son mari furent passés, elle se rendit au camp de David, & l'épousa.

§ **ABIME**, en *abîme*, (*terme de Blason.*) se dit d'une piece ou meuble de l'écu, d'une très-petite proportion, par rapport aux autres. On se sert aussi du terme *péri* en la même signification.

Une piece en *abîme*, est ordinairement au milieu de trois autres pieces ou meubles, & est nommée la dernière.

La piece en *abîme* est quelquefois seule.

Bourbon Condé; d'azur à trois fleur de lis d'or, en *abîme* un bâton de gueules en bande.

Bourbon d'Eu, Bourbon Penthievre; d'azur à trois fleur de lis d'or, au bâton *péri* en barre de gueules.

Pelet de Narbonne en Languedoc. Plein de gueules qui est de Pelet-Narbonne; un écusson d'argent au chef de sable qui est de Melgueil; cet écusson en *abîme*. (*G. D. L. T.*)

**ABIMELECH**, (*Hist. Sacrée.*) fut un nom commun à tous les rois de Gérare, ville de l'Arabie Pétrée, de même qu'on désigna les rois d'Egypte par celui de Pharaon. Celui dont il est ici question, conçut une passion violente pour Sara qui, quoique enceinte & âgée de quatre-vingt-dix ans, avoit encore la fleur & le coloris de son printemps. Les Rabbins qui jugent de la nature primitive d'après ce que leur offre la nature épuisée, assurent que sa beauté toujours nouvelle fut un don surnaturel; mais il est inutile de recourir au miracle, pour ne rien voir d'extraordinaire dans cette passion, puisque la nature alors plus vigoureuse, prolongeoit le cours de la vie humaine jusqu'à cent trente ans. Ainsi l'âge de quatre-vingt-dix ans étoit en proportion ce qu'est aujourd'hui l'âge de quarante-cinq ans, où l'on voit des femmes privilégiées qui ont assez de fraîcheur pour inspirer une véritable passion; d'ailleurs, l'expérience dépose que ce ne sont pas les plus belles qui font naître le plus tendre & le plus durable attachement. Il est des traits vainqueurs & indépendans de la beauté & des outrages du tems, qui fixent les penchans & qui n'ont rien à redouter de l'inconstance. Voyez **ABRAHAM**, dans ce *Suppl.* (*T-N.*)

**ABIMELECH**, (*Hist. Sacrée.*) roi de Gérare, fils du précédent, pensa aussi prendre pour femme Rebecca, déjà mariée à Isaac, parce que celui-ci disoit qu'elle étoit sa sœur, dans la crainte que si on eût soupçonné qu'elle fût son épouse, on ne le tuât pour la lui enlever. Mais le roi ayant vu Isaac qui se jouoit

avec Rebecca, suivant le langage de l'Écriture, se douta bien qu'elle étoit sa femme, le fit avouer à Isaac, & ordonna à ses sujets de la respecter comme telle.

**ABIMELECH**, (*Hist. Sacrée.*) fils de Gédéon & d'une concubine qu'il avoit dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement après la mort de son pere, & se fit reconnoître pour roi, d'abord par les Sichimites qui lui donnerent soixante & dix sicles d'argent, avec lesquels il leva des troupes. Il commença par signaler son usurpation par la mort de soixante & dix de ses freres: Jonathan le plus jeune, échappa seul à ce carnage. La fuite de son regne fut conséquente à ce commencement. Au bout de trois ans, ses nouveaux sujets se révolterent contre lui, & le chasserent de leur ville. Il y rentra bientôt à main armée, après avoir vaincu les Sichimites qui lui livrerent bataille, la sacagea, & la ruina de telle sorte qu'il fema du sel où elle avoit été. Après cette expédition, *Abimelech* marcha vers la ville de Thebes qui étoit environ à trois lieues de Sichem, & qui s'étoit aussi soulevée contre lui. Il approcha d'une des portes où il voulut mettre le feu: dans cet instant il fut blessé à mort par un éclat d'une meule de moulin qu'une femme lui jeta du haut d'une tour. *Abimelech* dit alors à son écuyer: *Tirez votre épée & achevez de me tuer, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme.* L'écuyer obéit.

**ABIRON**, (*Hist. Sacrée.*) l'un des conjurés avec Coré & Dathan, contre Moïse & Aaron, étoit fils d'Eliah, & petit-fils de Phallu, de la tribu de Ruben. Voyez **CORÉ**, dans ce *Supplément*.

**ABISAI**, (*Hist. Sainte.*) fils de Zuri & de Sarvia, est célèbre dans l'Écriture pour sa force & sa bravoure. Il fut un des premiers généraux des armées de David: son plus bel exploit est d'avoir sauvé la vie à ce prince, en tuant Jesbibénob, géant de la race des Réphaïms, qui portoit une lance dont le fer pesoit 300 sicles.

§ **ABISSINIE** ou **ÉTHIOPIE**, (*Géogr.*) grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, au sud par la Cafreterie, & à l'est par la côte d'Abex & celle d'Anjan. On lui donnoit autrefois 400 lieues de longueur, sur 280 de largeur; mais on y comprenoit alors les côtes dont nous venons de parler, qui n'en font plus aujourd'hui partie, & plusieurs autres provinces, que les Turcs, les Arabes & principalement les Gales en ont démembrées. Il ne reste plus dans ce que nous nommons présentement l'*Abissinie*, que les provinces de Tigre, Dambéa, Bagamedri, Goyame, Amahara, Narea, Magefa, Ogara, Salait, Holcait, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba & Gan. Le pays est entrecoupé, à chaque instant, de montagnes & de rochers, sur le sommet desquels on trouve quelquefois des sources d'eau vive, des terres labourables, des bois & des prairies. Le sol est assez fertile en différens endroits; il produit plusieurs sortes de grains, principalement du millet & des légumes. On prétend qu'il y a des cantons où l'on fait trois moissons pendant l'année: on dit aussi qu'il s'y trouve des endroits plantés de vignes dont le vin est fort bon; cependant la boisson ordinaire des Abissins est du cidre de pommes sauvages. Outre un grand nombre d'animaux inconnus en Europe, il y a des bœufs d'une grandeur prodigieuse, & des brebis dont la queue pese jusqu'à 40 livres. La chaleur du climat est excessive, sur-tout dans les vallées, l'air n'est tempéré que sur les montagnes. Les Abissins en général sont bien faits, vigoureux, adroits, & ne manquent pas d'intelligence; mais ils sont paresseux d'habitude. Le seul commerce qu'ils fassent entr'eux, c'est celui du sel dont ils ont une grande quantité. Ils ont le teint ou noir ou fort bafané. Leur

fouverain se nomme le *Grand Negus*; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets: il est entouré continuellement d'une garde nombreuse, & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes, neuf mois de l'année; & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques dont le Nil se grossit, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il n'y a pour ainsi dire aucune ville dans ce grand empire; ce ne sont que des tas de chétives maisons, semés de province en province, & sans murailles. La religion de ces peuples est un mélange de Judaïsme, de Christianisme & de Mahométisme; leur langue est très-belle & facile à prononcer, & leur naturel est fort doux: ils vivent sobrement & long-tems. C'est dans le milieu de l'*Abissinie* que les missionnaires Portugais découvrirent les sources du Nil, si long-tems ignorées. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées; ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates & des dents d'éléphants. C'est près du lac d'Ambea, au milieu du pays, que l'on trouve cette plante singulière nommée *assafoé* qui endort les aspics & les serpens. *Long. 48. 63. lat. 6. 20. (C. A.)*

ABISSINS, voyez ci-dessus ABISSINIE.

ABIU, (*Hist. Sacrée.*) fils du grand-prêtre Aaron & d'Elizabeth, fut consacré lui-même prêtre du dieu vivant; mais ayant mis du feu étranger dans son encensoir, au lieu d'en prendre sur l'autel des holocaustes, il en fut puni sur le champ par une flamme miraculeuse qui sortit de l'autel, & le consuma lui & son frere Nadab, coupable du même sacrilège.

§ ABLAB, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) nom corrompu dans les dictionnaires, au lieu du mot Egyptien *lablab*, qui est un genre de plante de la famille des haricots, & dont les feves se mangent en Egypte, comme au Sénégal où ce légume est très-commun. Voyez-en la description à son vrai nom LABLAB, dans ce Suppl. (M. ADANSON.)

§ ABLAY, (*Géogr.*) contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord du pays des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Russe; ils n'ont d'autre métier que celui de la guerre. Le prince fait sa résidence à Bercon ou Boërkœ, petite ville, proche de la rivière d'Irtisch. *Long. 91. 93. lat. 51. 54. (C. A.)*

\* ABLAQUEATION, f. f. (*Agric.*) en Latin *ablaqueatio*, de *ab* & *laqueus*. Ce mot mérite d'être adopté dans notre langue, comme il l'a été dans la langue Angloise. Il signifie l'ouverture que l'on fait à la terre autour des racines des arbres, pour les exposer à l'action immédiate de l'air, de la pluie & du soleil; opération qui se fait communément en Janvier, & qui sert beaucoup à vivifier & à fertiliser les arbres. *Botanical Dictionary by R. Bradley.*

\* ABLUTION, (*Science Hermetique, Philosophie Spagyrique.*) les philosophes entendant par les eaux les rayons & la lueur de leur feu, appellent *ablution* une absterfion, un lavement de la noirceur, tache, souillure, puanteur, &c. de la matière, par la continuation du second degré du feu d'Egypte. *Anonymi Epist. ad Nortman. filium dilectum.* L'*ablution*, en terme de philosophie spagyrique, ne signifie donc pas l'action de laver quelque chose avec de l'eau ou une autre liqueur, mais celle de purifier la matière qui est en putréfaction, au moyen d'un feu continué sans interruption, jusqu'à ce que la matière de noire devienne blanche. *Dictionnaire Mytho-Hermetique de D. Pernety.* Cet auteur ajoute que les anciens ont caché cette *ablution* sous l'énigme de la salamandre, qu'ils disent se nourrir dans le feu; & du lin incom-

buftible qui s'y purifie & s'y blanchit sans s'y consumer.

ABNER, (*Hist. Sacrée.*) fils de Ner, général des armées de Saül, servit ce prince avec une fidélité inviolable, même au-delà du tombeau; car après la bataille de Gelboé, où Saül fut tué, il maintint Isboseth son fils, sur le trône pendant sept ans, contre les forces de David, & ne l'auroit probablement jamais abandonné, si ce roi qu'il avoit fait ne lui eût donné des sujets de mécontentement. *Abner* donc, outré de l'ingratitude vraie ou supposée (car il étoit question d'une concubine de Saül, dont le roi accusa son général d'avoir abusé) d'Isboseth, se rangea du parti de David, & lui rendit sa femme Michol, que Saül lui avoit enlevée. David lui témoigna beaucoup d'amitié; elle lui devint funeste. Joab, autre général des armées de David, jaloux de la faveur & de la gloire d'*Abner*, lui tendit des embûches & le tua en lâche, sous prétexte de venger la mort de son frere Afaël, qu'*Abner* avoit tué dans un combat. David cruellement affligé de cette perte, fit faire des funérailles solennelles à *Abner*, composa en son honneur un cantique lugubre, & jeûna jusqu'au soir en signe de sa douleur profonde. La mort d'*Abner* est rapportée à l'an du monde 2956.

§ ABO, (*Géogr.*) ville de Suede, sur le fleuve Aurajocki, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie; elle fut fondée en 1155: son port est sûr & commode. Il y a un évêché suffragant d'Upsal, & une université établie en 1640, par la reine Christine; cette université étoit auparavant un college fondé par le grand Gustave. Cette ville fut presque entièrement brûlée en 1678, & elle fut prise en 1713 par les Russes, qui la rendirent à la Suede au dernier traité de la paix du nord. Cette ville a le huitième rang à la diette du royaume. On y fait un grand commerce de grains, de toiles, de planches & de cordages. *Long. 43. 21. lat. 60. 27. (C. A.)*

ABOCHARANA, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Heureuse, située sur une haute montagne au sud-est de la Mecque; on n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant sept mille pas, peut à peine contenir deux hommes de front. C'est le lieu où l'on garde le trésor du sultan. *Hist. de l'Arabie Heureuse*, par L. Barth. (C. A.)

ABODRITES, f. m. pl. (*Géogr.*) nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce sont les mêmes qui sont présentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (C. A.)

ABOLA, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) genre de plante du Canada, auquel M. Linné a donné, sans fondement, le nom Grec *cinna* d'une espèce de renoncule qui enflamme & brûle comme un caustique le palais des bestiaux qui en mangent, & qui ne se trouve point dans l'Amérique, dont les Grecs n'avoient d'ailleurs aucune connoissance.

Cette herbe est vivace: elle a l'apparence d'un roseau de trois à quatre pieds de hauteur; les feuilles lisses de l'avoine, avec une gaine membraneuse; les fleurs disposées en panicule épaisse, penchée & courbée sous son propre poids.

Le calice de chaque fleur ne renferme qu'une seule corolle hermaphrodite: il est composé de deux bâles ovoïdes, applaties par les côtés, sans arêtes, mais dentelées en scie sur leur dos. La corolle est pareillement ovoïde comprimée, à deux bâles, dont l'extérieure porte une arête fort courte, placée au-dessous de son extrémité. Il n'y a qu'une seule étamine; l'ovaire porte deux styles & deux stigmates en pinceau, & devient une graine ovoïde.

Remarques. Il est évident, par ces caractères, que l'*abola* se range naturellement dans la section des

avoines, dans la famille des gramens, & qu'elle forme un genre voisin de la floure, *anthoxanthon*, indépendamment de sa singularité de n'avoir qu'une seule étamine, seul caractère sur lequel M. Linné s'étoit fondé pour en faire un genre nouveau; caractère qui nous paroît d'autant plus douteux & inconstant, que les botanistes qui observent scrupuleusement, remarquent tous les jours que nombre de plantes étrangères, transportées & semées en Suede, & dans d'autres pays froids de l'Europe, perdent dans ces climats la plupart de leurs étamines, & deviennent par-là stériles. (M. ADANSON.)

§ ABOLITION, f. f. (*Jurispr. crimin.*) on confond mal à propos les termes d'*abolition*, de *remission*, de *pardon*, de *grace*. *Grace* est le terme générique. *Pardon* est cette clémence dont use le prince envers un homme qui a participé à un crime, sans en être ni l'auteur, ni le complice; par exemple, celui-là doit obtenir de lettres de *pardon*, qui s'est trouvé dans une querelle où un homme a été assassiné. La *remission* a lieu dans les cas de meurtres involontaires, ou qui ont été commis en défendant sa vie. Sur la forme de ces sortes de lettres, la nature des tribunaux à qui elles sont adressées, la manière de les leur présenter, les formalités de l'entérinement, on peut consulter le tit. 16 de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, & les commentateurs qui en ont interprété les dispositions.

L'*abolition* est différente; elle suppose que le crime existe, & qu'il n'est pas de nature à être remis. Le prince use alors de son autorité souveraine, & fait grace au coupable: si celui-ci est déjà jugé, les lettres d'*abolition* n'écartent que la peine; l'infamie subsiste. Elle ne subsiste pas au contraire, si les lettres d'*abolition* sont obtenues avant le jugement.

Elles doivent être présentées dans les trois mois du jour de l'obtention. Celui qui en est porteur, est obligé de se constituer dans les prisons; il y demeure pendant toute l'instruction de la procédure en entérinement: c'est lui-même qui, après avoir été conduit de la prison à l'audience, y présente ses lettres à genoux & tête nue; il en écoute la lecture dans cette posture; il prête serment que leur exposé est conforme au vrai; après quoi, on le reconduit en prison, d'où il ne sort qu'après l'entérinement de la grace.

Il est des crimes que les lettres d'*abolition* ne fauroient dérober au châtement: tels sont les assassinats prémédités, le rapt de violence, &c. L'article 4 de l'Ordonnance criminelle en contient la disposition précise: le législateur y déclare qu'il n'accordera point d'*abolition* dans ces cas-là; & il fait assez entendre qu'on doit regarder comme surprises à sa religion, les lettres qui auroient été obtenues pour ces sortes de crimes.

Il seroit à désirer qu'ils fussent tous dans la même classe. A dieu ne plaise qu'on veuille ôter au prince le droit de faire grace, ni aux malheureux l'espérance de l'obtenir! Mais la nature même des lettres d'*abolition*, a quelque chose qui outrage l'humanité. Différentes en ceci des lettres de pardon ou de remission, elles ne s'accordent qu'à de vrais criminels; & c'est moins les circonstances du fait que la qualité du coupable qui en détermine la concession. Elles seroient accordées à l'homme puissant, pour le même crime qui conduiroit l'homme du peuple au gibet; c'est un abus. S'il falloit mettre une différence entre deux criminels, ce devroit être pour aggraver la peine de celui qui tient dans la société un rang plus considérable, parce ses fautes sont d'un exemple plus dangereux; tel fut l'usage constant des anciens peuples, tel est encore celui des Chinois. Il paroît donc que les lettres d'*abolition* s'éloignent du but de toute bonne législation, qui veut que le crime soit puni,

sans faire acception du criminel. Ce qu'on pourroit faire dans quelques cas rares, ce seroit d'accorder de simples lettres de commutation de peine à un criminel qui, par ses services personnels, ou ceux de sa famille, auroit mérité de l'indulgence.

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'observer en finissant, que la cour de Rome a la prétention singulière de pouvoir donner des lettres d'*abolition*, dans tout le monde chrétien; c'est étendre bien loin le pouvoir des clefs: heureusement il est balancé en France par le pouvoir de la raison, c'est-à-dire, des maximes & des libertés de l'église gallicane. (AA.)

§ ABONDANCE, (*Politique Economique.*) ce mot est tiré par métaphore (comme celui d'*affluence*) de la similitude des fleuves qui regorgent d'eau après les pluies & les fontes de neige, de *ab & unda*.

L'*abondance* des richesses & des commodités de la vie, est le partage d'un petit nombre de particuliers privilégiés, que l'on regarde avec envie, mais dont on cesseroit souvent d'ambitionner le sort, si l'on pouvoit savoir à quel prix ou par quels moyens ils ont acquis cette *abondance* qui fait l'objet de nos desirs, & par combien de peines, de soins, de sollicitudes & souvent de remords, ils sont parvenus à cet heureux état, dont ils ne peuvent sentir eux-mêmes les avantages, s'ils n'en profitent pas pour exercer la BIENFAISANCE. Voyez dans ce Suppl. ce mot qui manque dans le Dict. des Sciences, &c.

L'*abondance* des particuliers n'est point l'objet de cet article, où il ne s'agit que de celle qui fait la richesse des états & le bonheur universel des citoyens.

Une paix durable dans un état policé, où la loi sacrée des propriétés est maintenue dans sa plus grande vigueur, pourroit être regardée comme la cause première de l'*abondance* & de la félicité publique, puisque une guerre intestine de quelques années suffit pour entraîner après elle les fléaux de la famine & de la peste, avec la désolation universelle & la destruction entière du corps politique. L'état actuel de la Pologne, l'un des pays le plus abondant & le plus fertile de l'Europe, suffit pour la confirmation de cette triste vérité. Mais si la paix procure l'*abondance*, ce n'est qu'autant qu'elle met les hommes en état de s'occuper sans relâche des travaux de la terre, dont les fruits renaissans fournissent à leurs besoins journaliers comme à leurs commodités & même à leurs plaisirs, tandis que l'éducation des bestiaux qui est une suite & une dépendance de cette occupation tranquille, procure au peuple agricole des richesses d'un autre genre, que l'industrie fait mettre en valeur pour satisfaire la multiplicité de nos goûts.

Ainsi les deux sources uniques de l'*abondance* générale roulent sur deux points fondamentaux, que les hommes ne doivent jamais perdre de vue: l'*agriculture* & toutes ses branches d'une part, & de l'autre, la *nourriture des bestiaux*. De là découlent les jouissances des citoyens consommateurs, l'augmentation de la population, la gloire & la puissance de l'état, & même le progrès des arts & des sciences. En effet, l'esprit humain tranquille & rassuré sur les moyens de se procurer le nécessaire, comme le superflu (suivant les conditions où les hommes se trouvent) dans un état où la terre le produit, cherche à multiplier ses jouissances par l'invention des arts, & à satisfaire par l'étude & la culture des hautes sciences la curiosité qui le dévore & le consume. La félicité publique s'augmente en raison des efforts que font tous les membres de la société pour concourir au même but, & participer à cette *abondance de l'état* qui fait le fruit du travail. C'est alors que le luxe de consommation devient véritablement utile, & contribue à entretenir la joie & la santé parmi les hommes, à la différence de ce luxe destructeur qui ne consiste que dans une somptuosité

d'apparence, dont le but est d'avilir l'agriculture en dévorant sa substance en pure perte.

Lisez l'admirable *Essai* de M. Melon, sur le Commerce: dans sa supposition de trois isles seules sur la terre, celle qui ne produiroit que des métaux & des richesses de convention, seroit bientôt abandonnée pour aller peupler l'isle du bled, où l'abondance & le superflu deviennent la suite nécessaire des récoltes annuelles, sur-tout si l'on fait y mettre le superflu en réserve, comme à la Chine, pour prévenir les disettes.

On distingue dans l'*Esprit des Loix*, les peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique; les peuples pasteurs, comme les Tartares, les Arabes; & les peuples agricoles. Les premiers ne peuvent jamais être dans l'abondance, & la population y est nécessairement restreinte au plus petit nombre possible, eu égard à la vaste étendue de terrain qu'il faut parcourir pour se procurer la subsistance. En effet, les progressions de la population suivent nécessairement les moyens de subsister; & les peuples qui ne sont point agricoles, ne peuvent jamais former une grande nation. S'ils sont pasteurs, ils ont besoin d'un grand pays, pour qu'ils puissent subsister en certain nombre: ils peuvent se réunir pour quelque tems, comme les Tartares de l'Asie, parce que leurs troupeaux peuvent être rassemblés quelque tems; mais toutes ces hordes étant réunies, il faut qu'elles se séparent bientôt, ou qu'elles aillent faire de grandes conquêtes dans quelque empire du midi. Si ce sont au contraire des peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique, ils sont encore en plus petit nombre, & forment pour vivre une plus petite nation. La chasse & la pêche ne peuvent suffire à tous leurs besoins; ils ne peuvent acquérir l'objet de leur recherche qu'avec des peines & des soins immenses, & qu'en parcourant de vastes solitudes pour les dépeupler des animaux dont ils se nourrissent: aussi les peuples chasseurs sont nécessairement sauvages, nomades, errans, ignorans tous les arts, & réduits à la plus petite population. Leur pays est ordinairement plein de forêts; & comme les hommes n'y ont point donné de cours aux eaux, il est rempli de marécages où chaque troupe se cantonne & forme de loin à loin une petite nation sauvage.

Quand les nations ne cultivent pas les terres, dit l'auteur de l'*Esprit des Loix*, voici dans quelle proportion le nombre des hommes s'y trouve. Comme le produit d'un terrain inculte est au produit d'un terrain cultivé, de même le nombre des sauvages dans un pays est au nombre des laboureurs dans un autre; & quand le peuple qui cultive les terres, cultive aussi les arts, le nombre des sauvages est au nombre de ce peuple, en raison composée du nombre des sauvages à celui des laboureurs, & du nombre des laboureurs à celui des hommes qui cultivent les arts.

La population, cette force des empires, suit donc nécessairement les moyens de subsister; plus ces moyens sont faciles & sûrs, plus la population augmente: au contraire, plus ces moyens diminuent, plus la population se rétrécit. L'abondance influe donc nécessairement sur la population; mais il n'appartient qu'aux peuples agricoles d'être dans l'abondance de toutes choses, sur-tout si à la culture de la terre ils joignent le soin & la nourriture des bestiaux, dont les profits continuels & journaliers s'accumulent avec le produit annuel des récoltes.

La fertilité ayant des bornes, & les fruits de la terre étant périssables, l'abondance des choses nécessaires à la vie est nécessairement restreinte & peu durable, si l'industrie humaine ne prévient ces inconvéniens, & si la législation des peuples agricoles n'est pas sans cesse occupée des moyens de perpétuer

cette abondance qui fait la félicité de tous, & de l'assurer sur une base solide & inébranlable. Les terrains incultes, les friches, les landes & les marais sont donc des signes visibles de la négligence d'un gouvernement, n'y ayant aucun de ces terrains que l'art ne puisse féconder: l'agriculture livrée à la routine & à l'ignorance des gens qui l'exercent sans principes, la mauvaise distribution des solles dont on laisse ordinairement la moitié sans culture, sous prétexte de repos, le défaut des prairies artificielles, par lesquelles on pourroit suppléer si aisément aux prés naturels; la langueur du commerce, les loix fiscales qui l'enchaînent, les formes judiciaires qui rendent la justice si lente & si coûteuse, l'encouragement des arts futiles, la mendicité forcée par le défaut d'ateliers publics, où l'on occuperoit les mendiants valides, les troupes trop nombreuses, dont l'inaction en tems de paix pourroit être utilement employée aux travaux publics, &c. sont autant de reproches faits aux gouvernemens, & de moyens pour éloigner & rétrécir cette abondance qui rendroit les états florissans; mais ce n'est qu'en se précautionnant contre l'intempérie des saisons & l'incertitude des récoltes, par des approvisionnemens d'ordonnance, & par des greniers publics de conservation, où l'on met quelques années en réserve, que l'on peut rendre l'abondance fixe & durable. La Chine est le seul pays de l'univers où l'homme ait une prévoyance d'où dépendent sa vie & celle de sa postérité. Voyez CHINE, dans ce Supplément.

On a beaucoup écrit depuis quelques années en faveur de la liberté du commerce des grains & de l'exportation, avec une chaleur inconsiderée qui a obscurci le jugement des têtes les mieux organisées. On n'a pas senti qu'en se privant volontairement de son superflu sur l'espérance d'une récolte incertaine, avant d'avoir mis en réserve une suffisante quantité de bled, on rend précaire la vie du peuple, & on l'échange contre l'or des commerçans & des monopoleurs qui hâtent le moment de la disette pour se faire rentrer leurs fonds avec usure. On n'a pas même senti que l'enchérissement d'une denrée dont dépend la vie de l'homme, entraîne avec lui la chute des manufactures & des arts, & l'émigration de ceux dont les biens, l'industrie ou le travail ne peuvent atteindre le prix des grains; que ce n'est qu'en faisant consommer à bas prix sur les lieux le superflu des récoltes, qu'on peut faire fleurir les arts, augmenter les manufactures & encourager la population par la certitude de l'abondance; & qu'en tous cas, si l'exportation pouvoit avoir quelques avantages, ce ne seroit qu'en la restreignant au superflu: mais qu'il ne peut y avoir de superflu que lorsque le nécessaire est assuré, & sous la main, pour ainsi dire, dans des greniers d'abondance, toujours prêts à être ouverts dans les disettes; car plus la population est considérable, plus les disettes sont à craindre.

On a dit ingénieusement que le bled étoit un cinquième élément, aussi nécessaire à l'homme que l'air & l'eau. Il seroit donc à souhaiter qu'il fût aussi abondant, & que l'homme trouvât aussi aisément à appaiser sa faim qu'à étancher sa soif; mais ce n'est qu'à la sueur de son front, ou par un travail opiniâtre, que l'homme se procure cette denrée de première nécessité; la providence l'y a condamné, pour l'obliger à un exercice utile, d'où dépendent sa vie & sa santé.

*Sed pater ipse colendi*

*Haud facilem esse viam voluit, primisque per artem  
Movit agros curis acuens mortalia corda,  
Nec torpere gravi passus sua regna veterno.*

Georg. de Virg.

Mais si l'homme ne peut se procurer l'abondance de cette denrée qu'avec des peines & des soins infinis,

il pourroit du moins par son industrie trouver des moyens sûrs & peu dispendieux, de conserver ces mêmes denrées de première nécessité, de les tenir en réserve pour les tems malheureux qui surviennent inopinément, ou par l'intempérie des saisons, ou par des causes que toute la science humaine ne peut connoître, ni prévenir; pour ces années de stérilité, où la terre semble se refuser à la production des semences qui lui sont confiées: mais parvenir à rendre ces précautions générales, par la voie de la persuasion, & par la conviction que chaque famille, chaque individu doit avoir de son plus grand intérêt, faire répandre ces connoissances de manière qu'elles deviennent des notions communes, en démontrer les avantages dans des pratiques sûres & par des exemples mis sous les yeux du peuple, c'est là le point capital & le vœu d'une administration éclairée, qui fait aller au-devant du besoin, & qui veut fixer dans ses états l'abondance & le bonheur des peuples. Telles ont été les vues qui ont dicté les ordres que j'ai reçus d'écrire sur la nature, la conservation & le meilleur emploi des grains, dans le *Traité de la Mouture économique*, dont on trouvera la substance & la doctrine en plusieurs articles de ce Supplément. (M. BEGUILLET.)

ABONDANCE, f. f. (*Belles-Lettres.*) il y a dans le style une *abondance* qui en fait la richesse & la beauté: c'est une affluence de mots & de tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentimens & des images.

Il y a aussi une *abondance* vaine qui ne fait que déguiser la stérilité de l'esprit & la disette des pensées, par l'ostentation des paroles.

Soit qu'on veuille toucher ou plaire, ou même instruire simplement, l'*abondance* du style suppose l'*abondance* des sentimens & des idées, que produit un sujet fécond, digne d'être développé. C'est alors que la pensée & l'expression coulent ensemble à pleine source.

La peine qu'on se donne pour enrichir des sujets stériles, pour aggrandir de petits objets, est au moins inutile & souvent importune.

Chapelain, qu'on a voulu donner pour un homme de goût, en fait de poésie, & qui n'avoit pas même l'idée de la grace & de la beauté poétiques, emploie à décrire les charmes & la parure d'Agnes Sorel, quarante vers dans le goût de ceux-ci:

*On voit hors des deux bouts de ses deux courtes  
manches,  
Sortir à découvert deux mains longues & blanches,  
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus,  
Imitent l'embonpoint des bras longs & charnus.*

L'art de peindre en poésie, est l'art de toucher avec esprit; & l'*abondance* consiste alors à faire beaucoup avec peu, c'est-à-dire, à donner à l'imagination, par quelques traits légèrement jettés, de quoi s'exercer elle-même.

Voyez dans trois vers de Virgile, comme Vénus est peinte en chasseresse.

*Namque humeris de more habilem suspenderat arcum  
Venatrix, dederatque comam diffundere ventis,  
Nuda genu, nudosque sinus collecta fluentes.*

L'*abondance* du style a lieu non seulement dans la poésie descriptive, mais dans l'expression des sentimens où l'âme se répand, dans les réflexions où elle se repose. Virgile, & Racine son rival, en ont mille exemples.

C'est une précieuse *abondance* que celle qui, réunie avec la précision, dont on la croiroit ennemie, rassemble dans le plus petit espace tous les traits d'un riche tableau, comme dans ces vers d'Horace, qu'on ne traduira jamais:

*Quo pinus ingens, albaque populus  
Umbram hospitalem consociare amanti  
Ramis; & obliquo laborat  
Lympha fugax trepidare rivo.*

Un nouveau charme de l'*abondance*, c'est l'air de négligence & de simplicité dans celui qui prodigue les richesses du style, avec celles du génie. Cette rare félicité, si j'ose m'exprimer ainsi, regne dans le style de La Fontaine & dans celui d'Ovide; mais l'*abondance* d'Ovide va jusqu'au luxe. Des différentes faces sous lesquelles Ovide présente une pensée, ou des nuances variées qu'il démêle dans un sentiment, chacune plairoit, si elle étoit seule: mais la foule en est fatigante; & à côté de la richesse on aperçoit enfin l'épuisement.

La poésie Allemande surabonde en détails dans les peintures physiques; la poésie Italienne, dans l'analyse des sentimens, donne souvent dans le même excès.

La passion donne lieu à l'*abondance* du style dans les momens où l'âme se détend, & se soulage par des plaintes:

*Les foibles déplaisirs s'amusent à parler.*

Mais lorsque le cœur est faisi de douleur, enflé d'orgueil ou de colere, la précision & l'énergie en font l'expression naturelle. Il arrive cependant quelquefois que l'*abondance* contribue à l'énergie, comme dans ces vers de Didon:

*Sed mihi vel tellus optem prius ima dehiscat,  
Vel pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras,  
Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,  
Ante pudor quam te violo, aut tua jura resolvo.*

On voit là une femme qui sent sa foiblesse, & qui tâchant de s'affermir par un nouveau ferment, le fait le plus inviolable & le plus effrayant qu'il lui est possible: ainsi cette redondance de style,

*Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,*

est l'expression très-naturelle de la crainte qu'elle a de manquer à sa foi.

Quand le caractère de celui qui parle est austère & grave, l'expression doit être pleine, forte & précise. Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, & n'ayant pu approcher de lui, se présente sur son passage & lui dit: *Je m'appelle Fernand Cortès; j'ai conquis plus de terres à votre majesté, qu'elle n'en a hérité de l'empereur Charles-Quint son pere, & je meurs de faim.* Voilà de l'éloquence.

L'entretien de Caton & de Brutus dans la Pharsale, seroit sublime s'il n'étoit pas diffus. Lucain étoit jeune; & l'ambition d'un jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même. Le comble de l'art est de s'arrêter où s'arrêteroient la nature. Virgile & Racine sont des modèles de cette sobriété; Homere & Corneille n'ont pas ce mérite.

Par-tout où la philosophie est susceptible d'éloquence, elle permet au style une *abondance* ménagée. Voyez Plutarque exprimant le délire & les angoisses de l'homme superstitieux.

Voyez dans l'*Histoire Naturelle* toutes les richesses de la langue, employées à décrire la beauté du paon & la férocité du tigre.

Le genre oratoire est celui où les richesses du style peuvent se répandre le plus abondamment; & c'est là sur-tout que l'on voit des exemples d'une *abondance* vicieuse: il n'y a peut-être pas un orateur qui soit exempt de ce reproche.

Le barreau moderne, où, en dépit de la raison & de l'équité, l'éloquence passionnée veut dominer comme dans la tribune, retentit de déclamations;

c'est

C'est un débordement de paroles, auquel il seroit bien à souhaiter qu'on pût mettre une digue. Comment démêler la vérité dans le cahos des plaidoires? Combien de fois les juges ne pourroient-ils pas dire aux avocats, ce que les Lacédémoniens disoient à certain harangueur prolix: *Nous avons oublié le commencement de ta harangue, ce qui est cause que n'ayant pas compris le milieu, nous ne saurions répondre à la fin.*

C'est encore pis, s'il est possible, pour l'éloquence de la chaire. L'usage de parler une heure sur un sujet stérile ou simple; la méthode établie de diviser, de subdiviser, de prouver ce qui est évident, ou d'expliquer ce qui est ineffable; d'analyser, d'amplifier ce qui demanderoit, pour frapper les esprits, des touches fortes & de grands traits: voilà ce qui ne fait que trop souvent de l'éloquence de la chaire un babil dont la volubilité nous étourdit, & dont la monotonie nous endort.

Il est certain que les grandes vérités morales & religieuses, dont la chaire doit retentir, exigent quelquefois des développemens; & c'est-là que le style doit employer son *abondance*, mais avec l'économie que le goût & la raison prescrivent.

*Le sage est ménager du tems & des paroles,*

sur-tout lorsqu'il occupe tout un peuple assemblé.

Ecoutez Massillon, parlant de la tolérance religieuse: « L'église n'opposa jamais aux persécutions que la patience & la fermeté; la foi fut le seul glaive avec lequel elle vainquit les tyrans. Ce ne fut pas en répandant le sang de ses ennemis qu'elle multiplia ses disciples, le sang de ses martyrs tout seul fut la semence des fideles. Ses premiers docteurs ne furent pas envoyés dans l'univers comme des lions, pour porter par-tout le meurtre & le carnage, mais comme des agneaux, pour être eux-mêmes égorgés. Ils prouvent, non en combattant, mais en mourant pour la foi, la vérité de leur mission ».

Ecoutez le même, prêchant la bienfaisance à un jeune roi: « Toute cette vaine montre qui vous environne, lui dit-il, est pour les autres; ce plaisir (le plaisir de faire du bien) est pour vous seul: tout le reste a ses amertumes, ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie de faire du bien est tout autrement douce & touchante que la joie de le recevoir: revenez-y encore; c'est un plaisir qui ne s'use point: plus on le goûte, plus on se rend digne de le goûter. On s'accoutume à sa prospérité propre, & on y devient insensible; mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui ».

On voit là sans doute la même idée revenir, & se présenter sous des traits qui semblent les mêmes, mais dont chacun la rend plus vive & plus touchante, & qui, pour émouvoir le cœur, ont la force de l'eau qui tombe goutte à goutte sur le rocher qu'elle amollit enfin.

L'*abondance* du sentiment n'est pas fatigante, comme celle de l'esprit; aussi n'y a-t-il que les sujets pathétiques sur lesquels il soit possible de parler d'*abondance*, expression qui peint vivement cette sorte d'éloquence, où, sans préparation comme sans ordre & sans suite, une âme pleine d'un grand sujet, & profondément pénétrée, répand avec impétuosité les sentimens dont elle est remplie, & fait passer dans toutes les âmes ses rapides émotions.

On a vu des prodiges du pouvoir de cette éloquence: le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs & fait couler plus de larmes, que le savant & profond Bourdaloue, & si j'ose le dire, que le véhément Bossuet.

Mais lorsque la force de l'éloquence doit résulter

*Tome I.*

de l'ordre & de l'enchaînement des idées, c'est une imprudence de se livrer à l'inspiration du moment, à moins qu'une longue habitude de l'élocution n'ait mis l'orateur en état de s'abandonner à sa véhémence, sans rien perdre de la méthode pressante du raisonnement. Ce sont des exceptions rares à ce que Plutarque avoit observé des *Oraisons faites à l'improvu*. « Elles sont pleines, dit-il, de grande nonchalance » & de beaucoup de légèreté; car ceux qui parlent ainsi à l'étourdi, ne savent là où il faut commencer, ni là où ils doivent achever; & ceux qui s'accoutument ainsi à parler à la volée, outre les autres fautes qu'ils commettent, ils ne savent garder mesure ni moyen en leurs propos, & tombent dans une merveilleuse superfluité de langage ».

On raconte à ce propos qu'en Italie, où les prédicateurs parlent assez communément d'*abondance*, l'un d'eux prêchant sur le pardon des ennemis, après s'être efforcé de persuader à ses auditeurs, qu'il falloit non seulement pardonner à ses ennemis, & ne pas leur vouloir du mal, mais encore les aimer & leur faire du bien, emporté par sa véhémence, reprit ainsi: *Mais, me direz-vous, je n'ai point d'ennemis: vous n'avez point d'ennemis, mes freres! & le monde, le péché, la chair ne sont-ils pas vos ennemis?*

C'est ainsi qu'un orateur dont la marche n'est point réglée, risque souvent de s'égarer.

Il faut avouer cependant qu'il n'y a que cette façon de produire les grands effets de l'éloquence, & de saisir tous les avantages du lieu, du moment, de son émotion propre & de celle des auditeurs; & voilà pourquoi Bourdaloue disoit d'un missionnaire de son tems: *On rend à ses sermons les bourses que l'on vole aux miens.* Les missionnaires ont en effet cet avantage inestimable sur les prédicateurs étudiés; elle est la même au barreau, pour les avocats qui parlent d'*abondance*, sur ceux qui froidement récitent le plaidoyer qu'ils ont écrit. Ce talent, que Fénelon vouloit que l'on acquit, demande un grand travail, & suppose les dons les plus précieux de la nature: il est cependant quelquefois porté si loin par l'habitude, qu'il y a des orateurs dont l'élocution même gagne à n'être point travaillée, & qui parlent mieux d'*abondance* qu'ils n'écrivent avec réflexion.

Le vice du style opposé à l'*abondance*, est la sécheresse & la stérilité: on s'en aperçoit aisément, lorsque sur un sujet qui demande à être approfondi & développé, l'écrivain demeure comme Tantale au milieu d'un fleuve, haletant, si j'ose le dire, après l'expression vive, énergique ou touchante, qui semble lui échapper des lèvres au moment qu'il croit la saisir. V. ÉLOQUENCE, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

A-BORD, (Marine.) terme de commandement pour obliger une chaloupe, un canot ou un petit bâtiment quelconque, d'approcher & de venir au vaisseau qui le lui commande. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABORDABLE, adj. (Marine.) on dit, en terme de marine, qu'une rade est *abordable*, lorsqu'aucune cause ne rend point trop dangereuse l'entrée ou la sortie de cette rade, ou même le séjour que l'on voudroit y faire. On dit qu'une côte n'est pas *abordable*, lorsqu'il n'est pas possible d'y débarquer. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

§ ABORDAGE, s. m. (Marine.) ce mot pris dans toute l'étendue que les marins lui donnent, désigne le choc qu'éprouve une chose qui en touche une autre. Un vaisseau craint l'*abordage* d'un autre vaisseau. Un canot craint l'*abordage* des glaçons que charie une rivière. Un matelot s'est blessé dans l'*abordage* qu'il s'est donné contre un canon, &c.

*Abordage*, est l'action d'aborder (Voyez ABORDER). C'est en ce sens qu'on dit *faire un abordage de capitaine*, pour désigner le tour ou le circuit que

E



prend un canot qui veut accoster un vaisseau, ou une cale, de la maniere la plus avantageuse.

*Abordage* s'emploie particulièrement pour exprimer l'action d'un vaisseau qui joint un vaisseau ennemi à dessein de l'accrocher & de s'en emparer, en faisant passer son équipage à bord de cet ennemi (*Voyez ACCROCHER*). Quand on fait route pour exécuter cette manœuvre, on va à l'*abordage*; quand l'équipage passe sur le vaisseau ennemi, il saute à l'*abordage*. L'*abordage* demande de la précision & de la finesse dans la manœuvre: car il est bien important de faire un *abordage* avantageux. L'avantage consiste particulièrement à prendre une position telle que l'ennemi reste exposé à votre artillerie & que la sienne ne puisse avoir d'effet: telle seroit celle où l'on engageroit le beaupré ennemi dans ses grands haubans. Il faut aussi, tant qu'on peut, procurer de la facilité à passer d'un bord à l'autre.

Dans tous les vaisseaux de guerre il y a un rôle de combat, c'est-à-dire, que dès l'armement on nomme & l'on destine une certaine quantité de matelots pour occuper les différens postes du vaisseau pendant le combat; dans cette distribution il y en a de particulièrement destinés à sauter des premiers à l'*abordage*, & ce sont ceux qui, également destinés pour la manœuvre, occupent les gaillards & les hauts du vaisseau. On a soin de choisir les gens les plus alertes & sur la bravoure desquels on puisse compter. Les batteries doivent redoubler leur feu lorsqu'on va à l'*abordage*, & on ne doit cesser de les servir que le plus tard qu'il se peut. On doit fermer soigneusement tous les sabords, à mesure que les canons deviennent inutiles, dans la crainte que l'ennemi ne s'introduise par cette voie dans le vaisseau, ou n'y lance du feu. A mesure que les matelots quittent les batteries, ils doivent monter sur le gaillard & passer à la mousqueterie, jusqu'au moment marqué pour sauter à l'*abordage*. Ce moment doit être désigné par le capitaine, & c'est à lui à juger lorsqu'il est favorable. Le feu des gaillards & des hunes doit être bien servi, pour faciliter ce passage en tuant & en écartant l'ennemi: les grenades, sur-tout, lancées avant que les deux équipages se mêlent, sont très-propres à cet effet. On doit, en un mot, ne rien négliger pour semer la mort & la terreur parmi son ennemi & pour l'ébranler. Il est à propos que chacun ait une cocarde ou autre marque distinctive pour se reconnoître dans la mêlée les uns les autres, & n'être pas tué par la mousqueterie de son propre vaisseau.

L'*abordage* est certainement avantageux pour le vaisseau qui ne peut résister à l'artillerie de son ennemi: l'adresse & le courage peuvent alors suppléer à la force. Les vaisseaux François autrefois avoient proportionnellement plus de monde que les vaisseaux Anglois, & cela leur donnoit de la supériorité à l'*abordage*: aujourd'hui il y a une égalité entr'eux à cet égard, mais l'impétuosité françoise peut faire encore subsister l'avantage de leur côté. Il faut cependant être bien sûr de son équipage, avant de le mener à une action qui décide aussi promptement du sort du combat, & qui a réellement en soi quelque chose d'autant plus terrible qu'elle est moins pratiquée. On ne peut donc trop l'exercer dans les ports & se familiariser, pour ainsi dire, avec les dangers de l'*abordage*: l'espoir de la récompense est de plus, pour le matelot, un puissant motif d'émulation; le pillage cependant, si on le tolère, doit toujours être limité: périssent ces ames moins militaires que féroces qui croient tout permis dans une place emportée d'assaut!

On dispute si dans un *abordage*, toutes choses d'ailleurs égales, l'avantage est du côté de l'attaquant ou de l'attaqué? Il est certain que celui qui attaque

étonne l'ennemi; mais si l'attaqué conserve & son sang-froid & son courage, il acquiert bien de l'avantage de la difficulté qu'a l'attaquant pour venir à son bord.

Les armes en usage sur nos vaisseaux pour défendre l'*abordage*, sont le fusil, la pique, & la hallebarde. Celles dont on se sert pour passer à l'*abordage* sont le pistolet, le sabre, & la hache d'armes; on les pose sur le pont, & chacun, pour passer sur le vaisseau ennemi, se munit de celle qui lui convient le mieux. Je trouve ces armes très-défectueuses; & je vais montrer en gros ce en quoi elles pechent, & examiner si on ne pourroit pas en substituer d'autres plus convenables. Le pistolet très-grand, est difficilement porté dans un passage que l'on fait quelquefois d'une vergue sur une vergue, où les deux mains sont alors si souvent nécessaires pour s'y tenir; & le sabre, tel qu'on le fournit, est embarrassant par sa longueur & par son poids: la hache d'armes seule réunit quelques avantages, mais je lui trouve des inconvéniens encore plus grands, & on peut avancer, je crois, que toute arme qu'il faut lever pour frapper, ne vaut point en général une arme qui pointe. Lorsqu'on est passé à l'*abordage*, le combat n'est plus un combat sur mer, c'est un combat livré par des fantassins sur un terrain égal & de plein-pied. Il est impossible, sans doute, d'y établir un ordre égal à celui qu'observe l'infanterie dans ses batailles; aussi ne veux-je pas que nos armes ressemblent aux siennes: cependant jettons un coup d'œil dessus, & songeons que c'est l'expérience, ce principe sûr, qui a amené leurs armes à l'état où elles sont. Je voudrois donc que les armes pour l'*abordage* fussent courtes propres à pointer & à couper, & d'un poids qui ne fût point à charge. Telle seroit une lame de dix-huit pouces de long, un peu courbée & suffisamment épaisse pour recevoir un fil capable de couper, en cas de besoin, un cordage assez gros: je voudrois que cette arme, élongée le long de la cuisse gauche, fût portée par un large ceinturon, dont chaque matelot seroit ceint en cas de combat; que le ceinturon eût, de plus, de quoi soutenir un pistolet à deux coups un peu plus fort seulement que les pistolets connus sous le nom de *pistolets de poche*; & un petit coutelas fait en forme de poignard, tel que les Turcs en portent à leur côté. Ce même ceinturon pourroit facilement porter deux cartouches de recharge pour recharger le pistolet en cas de besoin; & même une grenade que les matelots & soldats lanceroient à leur arrivée sur le vaisseau ennemi, moyennant une petite mèche dont ils seroient pourvus. Il faudroit que ces armes, entretenues par l'armurier du vaisseau, eussent toutes les qualités & la trempe nécessaires pour en faire des armes bonnes & bien conditionnées. Avec le pistolet on peut se défaire d'un ennemi qui s'oppose à votre entrée dans le vaisseau; & le poignard que je conseille, est une arme qui peut être utile dans les combats corps-à-corps qui arrivent quelquefois dans la mêlée. Pour défendre l'*abordage*, je ne crois pas qu'il y ait d'armes meilleures que le fusil avec sa bayonnette.

La forme actuelle des vaisseaux dont les côtés rentrent beaucoup, & la perfection de la manœuvre, ont rendu l'*abordage* fort rare. Il seroit bien facile de remédier au premier empêchement; & je m'étonne qu'on ne l'ait pas déjà fait, puisqu'il y a des occasions où l'*abordage* est d'un avantage décidé. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE*).

§ **ABORDER**, v. a. (*Marine.*) c'est joindre & toucher déjà un objet. On *aborde* un vaisseau; on *aborde* une piece de bois; on *aborde* une roche. Ce verbe a son passif, être *abordé*.

**ABORDER**, verbe neutre, a la même signification;



on l'emploie comme verbe neutre, lorsque la chose que l'on *aborde* est un point fixe & déterminé, & que l'on *aborde* avec volonté ce point fixe. C'est en ce sens que l'on dit: *aborder* au rivage: *j'aborderai* à tel endroit, avant de remonter plus haut dans la rivière, &c. En observant la différence du verbe *aborder* employé comme actif ou comme neutre, on reconnoît pourquoi les marins disent, selon l'occasion, *aborder* une cale, ou *aborder* à une cale. En effet, quoique dans l'un & l'autre cas la chose que l'on *aborde* soit un même point, & soit une chose fixe & déterminée, cependant dans le dernier exemple l'abordage est volontaire, & dans le premier il est accidentel.

Les vaisseaux *s'abordent* quelquefois involontairement, soit par mal-adresse, soit par la force du vent, ou celle de courans opposés, ou même le calme les porte l'un sur l'autre. Cet événement est presque toujours accompagné de dommages, & est souvent très-dangereux. Qu'on fasse attention à la masse d'un vaisseau, & on ne fera point étonné que la force du choc de deux vaisseaux qui *s'abordent*, lorsqu'ils ont acquis un certain degré de vitesse, puisse être telle qu'un des deux coule l'autre bas.

J'ai dit que le calme pouvoit être compté parmi les causes qui font *aborder* les vaisseaux; cela mérite une remarque pour laquelle je renvoie au mot CALME.

Lorsque des vaisseaux sont sur le point de *s'aborder*, on doit toujours, lorsque la chose est possible, chercher à amortir le choc, ou même à l'empêcher en s'écartant les uns les autres avec des esparses & des bout-dehors: on ne doit même point attendre aussi tard pour chercher à éviter l'abordage; mais il est bon de se faire remorquer de bonne heure par ses canots & chaloupe, chacun d'un côté opposé. Dans les frégates on peut gréyer des avirons. Il faut surtout avoir cette attention, lorsqu'une lame sourde rendroit l'abordage plus à craindre par l'agitation qu'elle communique aux vaisseaux; agitation qui peut être alors comparée à une vitesse réelle. On voit bien que je ne parle ici que pour les vaisseaux qui sont en calme, ou qui ne sont point maîtres de diriger leurs mouvemens faute d'avoir de l'air & d'être en marche. Lorsqu'il y a du vent, que le vaisseau fait route, & que celui qui le conduit y voit clair, si l'on *s'aborde*, ce ne peut être que par entêtement ou par ignorance. Dans le premier cas, il faut se corriger; dans le second, il faut s'instruire.

On dit qu'un vaisseau *aborde* de bout au corps, lorsque l'avant de ce vaisseau frappe le côté du vaisseau abordé. Deux vaisseaux *s'abordent* de long en long, lorsqu'ils se joignent côté-à-côté, soit qu'ils marchent du même sens, soit qu'ils marchent du sens opposé. Ils *s'abordent* tous les deux par l'avant, lorsque ce sont les deux avants qui se choquent; ils *s'abordent* par l'arrière, par la hanche, &c.

Il est nécessaire à un marin de savoir *aborder* & éviter l'abordage: on a dû s'en convaincre en lisant cet article & celui ABORDAGE. Il n'est point possible, sur-tout dans un ouvrage comme celui-ci, de prescrire des règles à cet égard, parce que la manœuvre nécessaire dépend de la position respective des deux vaisseaux, c'est-à-dire qu'elle varie à l'infini. Quelques ouvrages citent un certain nombre de positions, & enseignent la manœuvre qu'il faut alors employer: sans les blâmer, je me crois dispensé de les imiter. De telles règles ne peuvent servir qu'au marin navigateur; & c'est par l'expérience seule, & par l'étude réfléchie qu'il doit y joindre, qu'il peut se flatter d'acquiescer le fond de science nécessaire pour être appliquée au besoin. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABORTIF, adj. (Médecine légale.) Médicament

*abortif*, substances abortives, qui ont la propriété de faire avorter ou de hâter l'accouchement. Voyez ARISTOLOCHIQVES & ÉCBOLIQUES, (Mat. Méd.) Dictionnaire des Sciences, &c. & Suppl. & AVORTEMENT, (Med. Lég.) Suppl.

ABOU HANIFA, (Hist. des Sectes Relig.) fondateur d'une des principales sectes des Sonnites, étoit né à Cuffa, l'an quatre-vingt de l'hégire. Les Arabes appellent ses disciples, les *sectateurs de la raison*, parce que leur dogme fondamental étoit de ne rien croire qui ne fût conforme aux lumières naturelles; au lieu que les trois autres sectes Musulmanes exigent de leurs disciples le sacrifice de leur raison, & une obéissance sans examen aux traditions & à l'autorité de leurs docteurs. *Hanifa*, détaché de la terre, croyoit n'y être descendu, que pour en rendre les habitans plus vertueux & plus éclairés. Ce fut pour remplir sa vocation, qu'il se consacra tout entier à l'étude & à la méditation de l'alcoran. Sa conscience délicate & la modération de ses desirs lui inspirèrent du dégoût pour l'administration publique; & quoiqu'il fût propre à tous les emplois, il ne se crut point assez de capacité pour en remplir aucun. Le calife Almanzor, instruit de la pureté de ses mœurs & de l'étendue de ses lumières, crut devoir rendre ses talens utiles à la société; il le nomma cadi. *Hanifa*, trompé par un faux système, ne put consentir à quitter sa retraite, où il jouissoit de la considération des hommes sans leur être utile. Sur le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, il fut conduit dans les prisons de Bagdat, où les promesses & les menaces ne purent ébranler sa constance ni vaincre ses refus. *J'aime mieux*, disoit-il, *être puni des hommes que de Dieu*, réponse familière aux fanatiques & aux enthousiastes, pour se dispenser de l'obéissance. Lorsqu'on lui demanda les motifs de sa répugnance pour les fonctions publiques: *c'est*, répondit-il, *que personne ne voudra m'avoir pour juge; si je suis assez généreux pour n'écouter que la vérité; & si je suis assez lâche pour la pallier ou la trahir, je me rendrai indigne de présider à la fortune de mes concitoyens*. Sa détention le rendit plus cher à la multitude, incapable de distinguer l'héroïsme de l'opiniâtreté. Sa prison devint une espèce de sanctuaire, où l'on n'approchoit qu'avec un respect religieux. *Hanifa*, heureux dans les fers, s'occupoit à méditer l'alcoran, qu'il lut sept mille fois. Ce fut dans l'Yrak que sa doctrine prit les plus grands accroissemens, & elle est aujourd'hui adoptée par tous les Turcs & les Tartares. Ses décisions & ses maximes sont si pures & si judicieuses, que les sectes les plus amoureuses de leurs opinions ne les ont jamais frappées d'anathèmes. Ce célèbre docteur mourut l'an cent cinquante de l'hégire. (T-N.)

ABOUT, s. m. (Architecture navale.) désigne le bout que l'on ajoute à un bordage, ou à une pièce de charpente quelconque. On dit *mettre un about*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABOUTER ou ABUTER, v. n. (Architecture navale.) Les charpentiers-constructeurs se servent de ce terme pour dire, joindre exactement, & ne laisser aucune distance entre les bouts de deux pièces qui doivent se toucher. Les deux verbes s'emploient: le premier veut dire, faire joindre les bouts; & le second, faire joindre le but. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

§ ABOUTIGE, ABUTICH ou ABOUHIBE, (Géog.) petite ville d'Afrique, dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célèbre dans l'antiquité. Voyez ABYDE, ville d'Egypte, Supplément. C'est aux environs de cette ville que croît la plus grande quantité de ces pavots noirs, dont se fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu est peu fréquenté des étrangers,

à cause de la quantité de brigands qui s'y trouvent. Long. 50. lat. 26. 50. (C. A.)

ABOYEUR, C. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de barge ou d'oiseau qui vient dans la famille des vanneaux ou des bécasses, c'est-à-dire des oiseaux qui ont la partie inférieure des cuisses, ou, pour mieux dire, des jambes, sans plumes, & quatre doigts, dont les trois antérieurs sont réunis ensemble par une membrane lâche, qui embrasse à peine leurs deux premiers articles ou phalanges.

Cet oiseau est appelé *totano* à Venise; *harker* en Angleterre; *meer-houn* ou *pol-schnep* ou *psulschnepf* en Allemagne sur les côtes maritimes; *crex* par Belon; *totanus* par Gesner, qui en donne une figure peu exacte. *Avi. pag. 518.* Albin en a publié aussi une figure mal coloriée, sous le nom de *petit corlieu* ou *aboyeur des Anglois*; *vol. II. page 45, planche 71.* M. Brisson l'appelle barge grise, *limosa superne griseo-fusca, maculis nigricantibus varia, inferne alba; capite & collo superioribus fusco-nigricantibus, marginibus pennarum albidis; collo inferiore & pectore lineis longitudinalibus fusco-nigricantibus variegatis; taniâ supra oculos & arrhopygio candidis; rectricibus atbis, fusco transversim striatis, lateralibus interius versus exortum penitus candidis... limosa grisea.* *Ornitholog. vol. V. page 267, n<sup>o</sup>. 2, planche 23, figure 1, exacte, mais sans détails.*

L'aboyeur habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, où il fait son nid, tant autour de la mer Méditerranée qu'autour de l'Océan: il est à peu près de la grandeur du pigeon ou du chevalier, car il a un pied de longueur du bout du bec au bout de la queue, quatorze pouces un quart jusqu'au bout des ongles, & trois pouces de diamètre au milieu de la poitrine. La longueur de son bec est de deux pouces un quart, celle de sa queue deux pouces trois quarts; ses ailes étendues ont un pied trois quarts de vol ou d'envergure, & lorsqu'elles sont pliées, elles atteignent jusqu'au bout de la queue; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, a un pouce & demi de longueur, & le plus long de ses doigts, l'ongle y compris, un pouce & un tiers.

Son bec differe de celui de la bécassine, en ce qu'il est comme creusé en dessus au milieu de sa longueur, de sorte qu'il semble se recourber en haut vers son extrémité qui est unie, un peu pointue & sans renflement. Ses ailes sont composées de vingt-une plumes, dont les quatorze intérieures sont une fois plus courtes que les douze extérieures; les intérieures les plus voisines du corps sont recouvertes de cinq plumes, disposées en recouvrement les unes sur les autres, & qui, lorsque l'aile est pliée en deux, égalent la longueur des plus longues plumes de l'aile & de la queue: celle-ci n'a que douze plumes.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun. Ce brun est semé de grandes taches noirâtres sur le dos. La tête, le cou, la poitrine & les épaules sont couverts de plumes brun-noir, bordées de blanchâtre des deux côtés. La gorge, une bande des deux côtés de la tête, le ventre, le dessus & le dessous de la queue sont blancs. Les plumes de la queue sont pareillement blanches, mais les deux du milieu sont rayées transversalement de brun des deux côtés; au lieu que leurs collatérales ne le sont que du côté extérieur, & un peu vers le bout du côté intérieur. Le bec est brun; les pieds sont gris, & les ongles couleur de poix ou brun-noir. Les sept premières plumes de l'aile sont gris-blanc en dessous & noirâtres en dessus, avec une partie de leur bord intérieur gris tacheté de brun; la tige de la première est blanche: les quatorze suivantes, depuis la huitième jusqu'à la vingt-unième, ont leur bord extérieur gris-brun dentelé de blanc, comme en scie, & le bord intérieur blanc, rayé en travers de zig-zags gris-bruns.

On mange cet oiseau comme la barge & la bécassine; il leur est inférieur, mais cependant de bon goût. Son nom d'aboyeur lui vient sans doute de son cri ordinaire, qui est comme une espece d'aboielement. (M. ADANSON.)

\* § ABRACADABRA. Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu de *Simonius*, lisez *Samonicus*; & au lieu de *Delris*, lisez *Delrio*.

ABRAHAM, & d'abord ABRAM (*Hist. sacrée.*) fils de Tharé, descendoit en droite ligne de Sem, fils aîné de Noé, par Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Rehu, Sarug, Nachor & Tharé. Il naquit à Ur en Chaldée, l'an du monde 2008. Son pere étoit idolâtre. Abram avoit reconnu la vanité des idoles, & n'adoroit que le vrai Dieu. Ils quitterent leur patrie, pour venir en Mésopotamie: ils s'arrêtèrent à Haran où Tharé mourut. Abram passa en Palestine, & se fixa à Sichem avec Sara sa femme, & Loth son neveu. La famine les obligea de se rendre en Egypte: ils revinrent ensuite dans la terre de Chanaan. Alors il se sépara de Loth son neveu, parce que l'endroit où ils étoient entre Bethel & Hai ne pouvoit suffire à leurs nombreux troupeaux. Abram s'établit dans la vallée de Mambré. Ce fut là que Dieu, qui avoit dirigé toutes ses courses, changea son nom d'Abram en celui d'Abraham, qui signifie *pere de la multitude*, lui promit un fils de sa femme Sara, quoique déjà fort avancée en âge, & lui prescrivit la circoncision comme le sceau de son alliance avec lui. Cependant Abraham avoit un fils nommé *Ismaël*, d'Agar, une de ses servantes, qu'il avoit prise pour femme, du vivant & du consentement de Sara. Celle-ci devint grosse & accoucha d'un fils qui fut circoncis. Abraham s'étoit lui-même soumis à cette opération à l'âge de près de cent ans. L'enfant fut appelé *Isaac*, & Dieu lui avoit promis qu'il seroit pere d'une postérité nombreuse. Isaac avoit à peine vingt-cinq ans, qu'Abraham reçut ordre du Seigneur de le lui offrir en sacrifice. Le Patriarche se disposoit à obéir; & lorsqu'il levoit le bras sur la victime pour la frapper, l'ange du Seigneur arrêta son bras, & substitua un bélier à la place de ce fils chéri. Sara étant morte, Abraham épousa Cethura dont il eut six enfans; & enfin il mourut à l'âge de cent soixante-quinze ans, & fut enterré auprès de Sara, dans le sépulchre qu'il avoit acheté à Hebron. Voyez la *Genese* & *Josephe*. L'histoire d'Abraham est racontée par les rabbins avec beaucoup d'autres circonstances dont ces hommes crédules & superstitieux l'ont chargée, & parmi lesquelles il est difficile de reconnoître la vérité. Voyez AGAR, SARA, ABIMELECH, ISAAC, dans ce *Supplément*.

ABRAMSDORF, (*Géogr.*) petite ville de la Haute-Hongrie, dans la préfecture des dix Lanciers, à l'occident du lac Bataton & au nord de la riviere de Drave. Elle est très-peuplée & fait un grand commerce en grains. Long. 37. 20. Lat. 46. 20. (C. A.)

ABRANTES, (*Géogr.*) ville de Portugal, sur le Tage, dans la province d'Estremadure, au nord-est de Lisbonne & au nord-ouest de Portalegro. Sa situation élevée, ses jardins, ses oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aspect charmant. Elle fut fortifiée sous le regne de Pierre II. Elle a un hôpital, une maison de charité, quatre couvens, quatre paroisses & un district de quatorze autres. On y compte environ quatre mille habitans. C'est la maison des marquis du même nom qui la possèdent. Long. 9. 11. Lat. 39. 13. (C. A.)

\* ABRÉVIATION, (*Litt.*) les *abréviations*, & sur-tout les *abréviations* numériques, se rencontrent si souvent dans les auteurs, sur les monumens, inscriptions & médailles, que nous avons jugé à propos

d'en donner ici l'explication, d'après le recueil alphabétique des abréviations numériques, qu'en a donné Sertorius Ursatus, copié par l'abbé Lenglet Dufresnoy; mais nous l'avons considérablement augmenté de plusieurs autres abréviations, dont l'intelligence est également utile & nécessaire.

A

- AB. *Abdicavit.*
- AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab Augustá millia passuum quadraginta unum.*
- AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Augustobrigá millia passuum decem.*
- ABN. *Abnepos.*
- AB. U. C. *Ab urbe conditá.*
- A. CAMB. M. P. XI. *A Camboduno millia passuum undecim.*
- A. COMP. XIII. *A Compluto quatuordecim.*
- A. C. P. VI. *A capite ou ad caput pedes sex.*
- A. D. *Antè diem.*
- ADJECT. H-S. IX ∞. *Adjectis sestertiis novem mille.*
- ADN. *Adnepos.*
- ADQ. *Adquiescit.*
- ÆD. II. Æ. VIR. II. *Ædilis iterum, duum-vir iterum.*
- ÆD. II: VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*
- ÆD. Q. II: VIR. *Ædilis quinquennalis duum-vir.*
- ÆL. *Ælius, Ælia.*
- ÆM. vel AIM. *Æmilius, Æmilia.*
- A. K. *Antè kalendas.*
- A. G. *Animo grato; Aulus Gellius.*
- AG. *Ager, vel Agrippa.*
- ALA. I. *Ala prima.*
- A. MILL. XXXV. *A milliari tringinta quinque, ou ad milliaria tringinta quinque.*
- A. M. XX. *Ad milliare vigesimum.*
- AM. vel AMS. *Amicus.*
- AN. A. V. C. *Anno ab urbe condita.*
- AN. C. H. S. *Annorum centum híc situs est.*
- AN. DCLX. *Anno sexcentesimo sexagesimo.*
- AN. II. S. *Annos duos semis.*
- AN. IVL. *Annos quadraginta sex.*
- AN. N. *Annos natus.*
- ANN. *Anni, annis ou annos.*
- ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesimarium híc situs est.*
- ANN. NAT. LXVI. *Annos natus sexaginta sex.*
- ANN. PL. M. X. *Annos ou annis plus minùs decem.*
- AN. ©. XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*
- A. V. XX. *Annos vixit viginti.*
- AN. P. M. *Annorum plus minùs.*
- A. XII. *Annis duodecim, &c.*
- AN. P. M. L. *Annorum plus minùs quinquaginta.*
- A. XX. H. EST. *Annorum viginti híc est.*
- AN. P. R. C. *Anno post Romam conditam.*
- AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minùs duobus.*
- AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque, stipendii vel stipendiorum octo.*
- ANN. SEN. *Anneus Seneca.*
- A. P. M. *Amico posuit monumentum.*
- AP. *Appia, Appius.*
- AP. *Apud.*
- A. P. V. C. *Annorum post urbem conditam.*
- APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque convenerunt.*
- A. RET. P. III. S. *Antè retrò pedes tres semis.*
- AR. P. *Aram posuit.*
- ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
- ARR. *Arrius.*
- A. V. B. *A viro bono.*

A. V. C. *Ab urbe conditá.*

B

- B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.*
- B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bonæ, bonum, bonorum, benè, bonis, &c.*
- B. *Balnea, bustum, beatus.*
- B. *pro V. Berna pro verna; bixit pro vixit; bibu pro vivo; bictor pro victor; bedua pro vidua.*
- B. A. *Bixit annis; bona actione, bonam actionem; bonus ager; bonus amabilis; bona aurea, bonum aureum; bonis auguriis, bonis auspiciis.*
- B. B. *Bona bona (de grands biens), benè, benè (très-bien.)*
- B. DD. *Bonis deabus.*
- B. F. *Bonâ fide; bona femina; bona fortuna; benè factum.*
- B & F *renversés en cette maniere ꝥ. ꝥ. Bonæ femina, bona filia.*
- B. H. *Bona hæreditaria, bonorum hæreditas.*
- B. I. I. *Boni judicis judicium.*
- B. L. *Bona lex.*
- B. M. P. *Benè merito posuit.*
- B. M. P. C. *Benè merito ponendum curavit.*
- B. M. S. C. *Benè merito sepulcrum condidit.*
- BN. EM. *Bonorum emptores.*
- BN. H. I. *Bona híc invenies.*
- B. RP. N. *Bono reipublicæ natus.*
- B. A. *Bixit, id est vixit annis, &c.*
- BIGINTI. *Viginti.*
- BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*
- BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, dies septem.*
- BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos septem, menses sex, dies septemdecim.*

C

- C. *Cæsar, Caiâ, Caius; censor, civis, centuria, civitas, colonia, consul; condemno, conjux; clarissimus, curavit, &c.*
- C. C. *Carissimæ conjugii, calumniæ causa, consiliium cepit.*
- C. C. F. *Caius Caii filius.*
- C. B. *Commune bonum.*
- C. D. *Comitialibus diebus.*
- C. H. *Custos hortorum vel hæredum;*
- C. I. C. *Caius Julius Cæsar.*
- CC. VV. *Clarissimi viri.*
- CIO. *Mille.*
- CIO. IOC. *Mille sexcentum.*
- CIO. CIO. CIO. CVI. *Tria millia centum sex.*
- CIO. CIO. CIO. IOV. *Tria millia quingenti quinque.*
- CIO. CIO. CIO. DCCCLXXX. *Tria millia octo centum octoginta.*
- CCIOO. *Decem millia.*
- CCIOO. ∞ *Undecim millia.*
- CCIOO. ∞ IOC. *Undecim millia sexcentum.*
- CCIOO. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*
- CCIOO. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia ducentum viginti tres.*
- CCIOO. IOO. IOC. *Quindecim millia sex centum.*
- CCIOO. IOO. ∞ DCCCLXVII. *Quindecim millia octo centum sexaginta septem.*
- CCIOO. IOO. DCCCCL. *Quindecim millia novem centum quinquaginta.*
- CCIOO. IOO. ∞ CCC. *Sexdecim millia tercentum.*
- CCIOO. CCIOO. *Viginti millia.*
- CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia septem centum.*
- CCIOO. CCIOO. ∞ IOO. *Viginti quatuor millia.*

CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX.  
*Viginti quatuor millia quatuor centum octoginta novem.*  
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Triginta millia.*  
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. ICLX. *Triginta millia*  
*quingenti sexaginta.*  
 CCIOO. IOOO. *Quadraginta millia.*  
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Quadr-*  
*aginta millia.*  
 CCIOO: IOOO. ∞ C ∞ XII. *Quadraginta*  
*unum mille novem centum duodecim.*  
 CCIOO. CCCIOOO. *Nonaginta millia.*  
 CCCIOOO. *Centum millia.*  
 CCC. M. N. *Tercentum millia nummum.*  
 CCCCIOOO. *Decies centena millia.*  
 CEN. *Censor; centuria; centurio.*  
 CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quin-*  
*quennale Romæ conditum.*  
 CL. *Claudius.*  
 CL. V. *Clarissimus vir.*  
 CH. COH. *Cohors.*  
 C. M. vel CA. M. *Causa mortis.*  
 CN. *Cneus.*  
 C. O. *Civitas omnis.*  
 COH. I. aut II. *Cohors prima aut secunda; & sic*  
*de aliis.*  
 COR. *Cornelius, Cornelia.*  
 COS. ITER. ET. TERT. DESIG. *Consul iterum*  
*& tertium designatus.*  
 COS. TER. vel QUAR. *Consul tertium vel quar-*  
*tum; & sic de aliis.*  
 COSS. *Consules.*  
 COST. CUM. LOC. H-S ∞ D. *Custodiam cum*  
*loco sestertii mille quingentis.*  
 C. R. *Civis romanus.*  
 CS. IP. *Cæsar imperator.*  
 C. V. *Centum viri.*  
 C ∞ IX. *Nongenti novem.*

## D

D. *Quingenti.*  
 D. *Decius; decimus; decuria; decurio; dedicavit,*  
*dedit, devotus, dies; divus, deus, dii; dominus,*  
*domus, donum, datum, decretum; de.*  
 D. A. *Divus Augustus.*  
 D. B. I. *Diis bene juvantibus.*  
 D. B. S. *De bonis suis.*  
 DCT. *Detractum.*  
 DDVIT. *Dedicavit.*  
 D. D. *Donum dedit; datis datio; deus dedit.*  
 D. DD. *Dono dederunt, ou datum decreto decu-*  
*riorum.*  
 D. D. D. D. *Dignum deo donum dedicavit.*  
 DDPP. *Depositi.*  
 D. N. *Dominus noster. D. D. N. N. Domini*  
*nostri.*  
 D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis deabusque om-*  
*nibus hunc locum sacrum esse voluit.*  
 DIG. M. *Dignus memoria.*  
 D. M. S. *Diis Manibus sacrum.*  
 D. O. M. *Deo optimo maximo.*  
 D. O. Æ. *Deo optimo æterno.*  
 D. PP. *Deo perpetuo.*  
 DR. *Drusus.*  
 DR. P. *Dare promittit.*  
 D. RM. *De Romanis.*  
 D. RP. *De republica.*  
 D. S. P. F. C. *De sua pecunia faciendum curavit.*  
 DT. *Duntaxat.*  
 DVL. ou DOL. *Dulcissimus.*  
 DEC. \* XIII. AUG. XII. POP. XI. *Decurionibus*  
*denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo un-*  
*decim.*

D. III. ID. *Die quartâ idus.*  
 DMIOOO. *Quingenta & quinquaginta millia,*  
 D. VIII. *Diebus novem.*  
 D. V. ID. *Die quintâ idus.*

## E

E. *Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum, &c.*  
 E. C. F. *Ejus causa fecit.*  
 E. D. *Ejus domus.*  
 ED. *Edictum.*  
 E. E. *Ex edicto.*  
 EE. N. P. *Esse non potest.*  
 EG. *Egit, egregius.*  
 E. H. *Ejus hæres.*  
 EID. *Idus.*  
 EIM. *Ejusmodi.*  
 E. L. *È lege.*  
 E. M. *Elexit, ou erexit monumentum.*  
 EQ. M. *Equitum magister.*  
 EQ. O. *Equester ordo.*  
 EX. A. D. K. *Ex antè diem kalendas.*  
 EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN.  
*Ex antè diem quinto kalendas decembris ad pridie kalen-*  
*das januaras.*  
 EX. H-S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis*  
*fieri jussit.*  
 EX. H-S. CION. *Ex sestertiis mille nummum.*  
 EX. H-S. ∞ ∞ ∞ ∞. *Ex sestertiis quatuor*  
*millia.*  
 EX. H-S. N. CC. L. ∞. D. XL. *Ex sefter-*  
*tiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quin-*  
*gentis quadraginta.*  
 EX. H-S. DC. ∞. D. XX. *Ex sestertiis sex-*  
*centis millibus quingentis viginti.*  
 EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. *Ex kalendis*  
*januarii ad kalendas januarii; & sic de aliis.*

## F

F. *Fabius; fecit, factum, faciendum; familia, fa-*  
*mula, fastus; februaris; feliciter, felix, fides, fieri,*  
*fit; femina, filia, filius, frater; finis, flamen, forum,*  
*fluvius, faustum, fuit, figura, frons, &c.*  
 F. A. *Filio amantissimo ou filie amantissima.*  
 F. AN. X. F. C. *Filio vel filie annorum decem*  
*faciendum curavit.*  
 F. C. *Fieri ou faciendum curavit, fidei commissum.*  
 F. D. *Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.*  
 FD. *Fidejussor, fundum.*  
 FEA. *Femina.*  
 FE. C. *Fermè centum.*  
 F. F. *Fabrè factum, filius familias, fratris filius.*  
 F. F. F. *Ferro, flamma, fame; fortior fortuna,*  
*fato.*  
 FF. *Fecerunt.*  
 FL. F. *Flavii filius.*  
 F. FQ. *Filiis filiabusque.*  
 XIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT.  
 NEM. *Vixit annos triginta novem, mensem unum,*  
*dies sex; horas scit nemo.*  
 FO. FR. *Forum.*  
 F. R. *Forum romanum.*

## G

G. *Gellius; Gaius pro Caius; genius, gens, gau-*  
*dium, gesta, gratia, gratis, &c.*  
 GAB. *Gabinus.*  
 GAL. *Gallus, Galerius.*  
 G. C. *Genio civitatis.*  
 GEN. P. R. *Genio populi romani.*  
 GL. *Gloria.*  
 GL. S. *Gallus Sempronius.*  
 GN. *Gneus pro Cneus; gens, genius,*  
 GNT. *Gentes.*

GRA. *Gracchus.*  
GRC. *Græcus.*

## H

H. *Habet, hic, hastatus, hæres, homo, hora, hostis, herus, &c.*

H. A. *Hoc anno.*

HA. *Hadrianus.*

HC. *Hunc, huic, hic.*

HER. *Hæres, hæreditas, Herennius.*

HER. ou HERC. S. *Herculi sacrum.*

H. M. E. H—S. CCIOO. CCIOO. IOO. M. N. *Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummum.*

H. M. AD. H. N. T. *Hoc monumentum ad hæredes non transit.*

H. O. *Hostis occisus.*

HOSS. *Hostes.*

H. S. *Hic situs ou sita, sepultus ou sepulta.*

H—S. N. III. *Sestertiis nummum quatuor.*

H—S. CCCC. *Sestertiis quatuor centum.*

H—S. ∞. N. *Sestertiis mille nummum.*

H—S. ∞. CCIOO. N. *Sestertiis novem mille nummum.*

H—S. XMX. N. *Sestertiis viginti mille nummum.*

H—S. CCIOO. CCIOO. *Sestertiis viginti mille.*

H. SS. *Hic supra scriptis.*

## I

I. *Junius, Julius, Jupiter, ibi; id est; immortalis; imperator; inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterum, judex, jussit, jus, &c.*

IA. *Intra.*

I. AG. *In agro.*

I. AGL. *In angulo.*

IAD. *Jam dudum.*

IAN. *Janus.*

IA. RI. *Jam respondi.*

I. C. *Jurisconsultus, Julius Cæsar, judex cognitionum.*

IC. *Hic.*

I. D. *Inferis diis, Jovi dedicatum, Isidi dea, jussu dei.*

ID. *Idus.*

I. D. M. *Jovi deo magno.*

I. F. vel I. FO. *In foro.*

IF. *Interfuit. IFT. Interfuerunt.*

I. FNT. *In fronte.*

IG. *Igitur.*

I. H. *Jacet hic.*

I. I. *In jure.*

IM. *Imago, immortalis, imperator.*

I. M. CT. *In medio civitatis.*

IMM. *Immolavit, immortalis, immunis.*

IM. S. *Impensis suis.*

IN. *Inimicus, inscripsit, interea.*

IN. A. P. XX. *In agro pedes viginti.*

IN vel INL. V. I. S. *Inlustris vir infra scriptus.*

I. R. *Jovi regi, Junoni regina, jure rogavit.*

I. S. vel I. SN. *In senatu.*

I. V. *Justus vir.*

IVD. *Judicium.*

IVV. *Juventus, Juvenalis.*

IOO. *Quinque millia.*

IOO. ∞. *Sex millia.*

IOO. ∞. ∞. *Septem millia.*

IOOO. *Quinquaginta millia.*

IOOO. CCIOO. *Sexaginta millia.*

IOOO. CCIOO. CCIOO. ∞. IOO. *Septuaginta quatuor millia.*

IOOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Octoginta millia.*

IOOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. IOO. ∞. ∞. *Octoginta septem millia.*

II. VIR. *Duum-vir ou duum-viri.*

III. V. ou III. VIR. *Trium-vir ou Trium-viri.*

III. VIR. *Quatuor-vir, quatuor-viri, ou quatuor-viratus.*

IIIII. V. vel VIR. *Sextum-vir, se-vir, sex-vir.*

IIIX. *Octo.*

IIXX. *Duo de viginti.*

IDNE. vel IND. aut. INDICT. *Indictio vel indictione.*

## K

K. *Cæso, Caius, Caia, Cælius, Carolus; calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, &c.*

K. KAL. KL. KLD. KLEND. *Kalendæ aut kalendis; & sic de cæteris ubi mensium apponuntur nomina.*

KARC. *Carcer.*

KK. *Carissimi.*

KM. *Carissimus.*

K. S. *Carus suis.*

KR. *Chorus.*

KR. AM. N. *Carus amicus noster.*

## L

L. *Lucius, Lucia, Lælius, Lollius; lares, latinus; latum, legavit, lex, legio, libens vel lubens; liber, libera; libertus vel liberta, libra, locavit, locus, lector, longum, ludus, lustrum, sestertius, &c.*

L. A. *Lex alia.*

LA. C. *Latini coloni.*

L. A. D. *Locus alteri datus.*

L. AG. *Lex agraria.*

L. AN. *Lucius Annius, vel quinquaginta annis.*

L. AP. *Ludi Apollinares.*

LAT. P. VIII. ES. *Latum pedes octo & semis.*

LONG. P. VII. L. P. III. *Longum pedes septem; latum pedes tres.*

L. ADQ. *Locus adquisitus.*

LB. *Libertus, liberi.*

L. D. D. D. *Locus datus decreto decurionum.*

LECTIST. *Lectisternium.*

LEG. I. *Legio prima.*

L. E. D. *Lege ejus damnatus.*

LEG. PROV. *Legatus provinciæ.*

LIC. *Licinius.*

LICT. *Lictor.*

LL. *Libentissime, liberti, libertas.*

L. L. *Sestertius magnus.*

LVD. SÆC. *Ludi sæculares.*

LVPERC. *Lupercalia.*

LV. P. F. *Ludos publicos fecit.*

## M

M. *Marcus, Marca, Martius, Mutius; maceria; magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus; Marti; mater, maximus, memoria, mensis, meus, miles, militavit, militia; mille; missus, monumentum, mortuus, mulier, municipium, municeps, merens, merenti, meritus, merita, &c.*

MAG. EQ. *Magister equitum.*

MAR. VLT. *Mars ultor.*

MAX. POT. *Maximus Pontifex.*

MC. *Mille centum.*

MD. *Mandatum.*

MD. *Mille quingenti.*

MED. *Medicus, medius.*

MER. *Mercurius, mercator.*

MERK. *Mercurialia, mercatus.*

MES. VII. DIIB. XI. *Mensibus septem diebus undecim.*

M. I. *Maximo Jovi, matri Idæ, vel Isidi; militiae jus, monumentum jussit.*

MIL. COH. *Miles cohortis.*

MIN. vel MINER. *Minerva.*

M. MON. MNT. MONET. *Monesæ,*

M. aut MS. *Mensis aut menses.*  
 MM. *Viginti millia.*  
 MNF. *Manifestus.*  
 MNM. *Manumissus.*  
 M. P. II. *Millia passuum duo, & sic de aliis.*  
 MV. MN. MVN. MVNIC. *Municipium vel municeps.*

## N

N. *Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero; nam, non; natus, natio, nefastus; nepos, neptis; niger, nomen, nonæ, noster, numerarius, numerator, numerus, nummius vel numisma; numen.*  
 NAV. *Navis.*  
 N. B. *Numeravit bivus pro vivus.*  
 NB. vel NBL. *Nobilis.*  
 N. C. *Nero Cæsar, vel Nero Claudius.*  
 NEG. vel NEGOT. *Negotiator.*  
 NEP. S. *Neptuno sacrum.*  
 N. F. N. *Nobili familia natus.*  
 N. L. *Non liquet, non licet, non longè, nominis Latini.*  
 N. M. *Nonius Macrinus, non malum, non minus.*  
 NN. *Nostris. NNR. vel NR. Nostrorum.*  
 NO. *Nobis.*  
 NOBR. *November.*  
 NON. AP. *Nonis aprilis.*  
 NQ. *Namque, nusquam, nunquam.*  
 N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*  
 NUP. *Nuptiæ.*

## O

O. *Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, &c.*  
 OB. *Obit.*  
 OB. C. S. *Ob cives servatos.*  
 OCT. *Octavianus, October.*  
 O. E. B. Q. C. *Ossa ejus benè quiescant condita.*  
 O. H. F. *Omnibus honoribus functus.*  
 ONA. *Omnia.*  
 OO. *Omnes, omnino. O. O. Optimus ordo.*  
 OP. *Oppidum, Opiter, oportet, optimus, opus.*  
 OR. *Ornamentum.*  
 OTIM. *Optimæ.*

## P

P. *Publius; passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, præses, prætor, pridie, pro, post, provincia, puer, publicus, publice, primus, &c.*  
 PA. *Pater, patricius.*  
 PAE. ET. ARR. COS. *Pæto & Arrio consulibus.*  
 P. A. F. A. *Postulo an fias auctor.*  
 PAR. *Parens, Parilia, Parthicus.*  
 PAT. PAT. *Pater patriæ.*  
 PBLC. *Publicus.*  
 PC. *Procurator.*  
 P. C. *Post consulatum, patres conscripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.*  
 PED. CXVS. *Pedes centum quindecim semis.*  
 PEG. *Peregrinus.*  
 P. II. S. L. *Pondo duarum semis librarum.*  
 P. II. S. :: *Pondo duo semis & triente.*  
 P. KAL. *Pridie kalendas.*  
 POM. *Pompeius.*  
 P. P. P. C. *Propriâ pecuniâ ponendum curavit.*  
 P. R. C. A. DCCCXLIIII. *Post Romam conditam annis octoginta quadraginta quatuor.*  
 PROC. *Proconsul. P. PR. Pro-prætor. P. RR. Prætores.*  
 PR. N. *Pro-nepos.*  
 P. R. V. X. *Populi romani vota decennialia.*

PS. *Passus plebiscitum.*  
 PUD. *Pudicus, pudica, pudor.*  
 PUR. *Purpureus.*

## Q

Q. *Quinquennalis, quartus, quintus; quando, quantum, qui, quæ, quod; Quintus, Quintius, Quintilianus; quæstor; quadratum, quæsitus.*  
 Q. B. AN. XXX. *Qui bixit id est vixit annos triginta.*  
 QM. *Quomodo, quem, quoniam.*  
 QQ. *Quinquennalis. QQ. V. Quoquo versum.*  
 Q. R. *Quæstor reipublicæ.*  
 Q. V. A. III. M. II. *Qui vel quæ vixit annos tres, menses duo.*

## R

R. *Roma, Romanus; rex, reges; Regulus; rationalis; Ravennæ; recta, recto, requietorium, retro, rostra, rudera, &c.*  
 RC. *Rescriptum.*  
 R. C. *Romana civitas.*  
 REF. C. *Rescrieundum curavit.*  
 REG. *Regio.*  
 R. P. RESP. *Respublica.*  
 RET. P. XX. *Retro pedes viginti.*  
 REC. *Requiescit.*  
 RMS. *Romanus.*  
 ROB. *Robigalia, robigo.*  
 RS. *Responsum.*  
 RVF. *Rufus.*

## S

S. *Sacrum, sacellum, scriptus, semis, senatus; sepulcrum, sepultus; sanctus; servus, serva; Servius; sequitur, sibi, situs, solvit, sub, stipendium, &c.*  
 SAC. *Sacerdos, sacrificium.*  
 SÆ. vel SÆC. *Sæculum, sæculares.*  
 SAL. *Salus.*  
 S. C. *Senatus consultum.*  
 SCI. *Scipio.*  
 S. D. *Sacrum diis.*  
 S. EQ. Q. OD. ET. P. R. *Senatus, equesterque ordo & populus Romanus.*  
 SEMP. *Sempronius.*  
 SL. SVL. SYL. *Sylla.*  
 S. L. *Sacer ludus, sine lingitâ.*  
 S. M. *Sacrum manibus, sine manibus, sine malo.*  
 SN. *Senatus, sententia, sine.*  
 S. P. *Sine pecunia.*  
 S. P. Q. S. *Senatus populusque Romanus.*  
 S. P. D. *Salutem plurimam dicit.*  
 S. T. A. *Sine vel sub Tutoris auctoritate.*  
 SLT. *Scilicet.*  
 S. E. T. L. *Sit ei terra levis.*  
 SIC. V. SIC. X. *Sicuti quinquennialia, die tricennialia.*  
 SSTVP. XVIII. *Stipendiis novem-decim.*  
 ST. XXXV. *Stipendiis triginta-quinque.*

## T

T. *Titus, Tullius; tantum, terra, tibi, ter, testamentum; titulus, terminus, triarius; tribunus; turma, tutor, tutela, &c.*  
 TAB. TABVL. *Tabula, Tabularius.*  
 TAR. *Tarquinius.*  
 TB. D. F. *Tibi dulcissimo filio.*  
 TB. PL. *Tribunus Plebis.*  
 TB. TI. TIB. *Tiberius.*  
 T. F. *Titus Flavius, Titi filius.*  
 THR. *Thrax.*  
 T. L. *Titus-Livius, Titi libertus.*  
 TIT. *Titulus.*  
 T. M. *Terminus, Thermæ.*  
 TR. PO. *Tribunitia potestas.*

TRAI. *Trajanus.*  
 TVL. *Tullus vel Tullius.*  
 TR. V. *Trium-vir.*  
 TT. QTS. *Titus-Quintus.*  
 © vel TH. AN. *Mortuus anno.*  
 © XIII. *Defunctus viginti-tribus.*  
 X

V

V. *Quinque, quintò & quintum.*  
 V. *Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus;*  
*vale, valeo; Vesta, vestalis; vestis, vester, veteranus,*  
*vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, usus,*  
*uxor, victus, victor, &c.*  
 V. A. *Veterano assignatum.*  
 V. A. I. D. XI. *Vixit annum unum, dies un-*  
*decim.*  
 V. A. L. *Vixit annos quinginta; & sic de aliis.*  
 V. B. A. *Viri boni arbitratu.*  
 V. C. *Valè conjux, vivens curavit, vir consularis,*  
*vir clarissimus, quintum consul.*  
 VDL. *Videlicèt.*  
 V. E. *Vir egregius, visum est, verum etiam.*  
 VESP. *Vespasianus.*  
 VI. V. *Sextum-vir. VII. V. Septem-vir. VIII. VIR.*  
*Octum-vir.*  
 XIX. A. FF. C. *Vixit annos fermè centum.*  
 X  
 VIV. AN. X *Vixit annos triginta.*  
 X  
 ULPS. *Ulpus, Ulpianus.*  
 V. M. *Vir magnificus, vivens mandavit, volens*  
*meritò.*  
 V. N. *Quinto nonas.*  
 V. MVN. *Vias munivit.*  
 VOL. *Volcania, Voltinia, Volusus.*  
 VONE. *Bona.*  
 VOT. V. *Votis quinquennialibus.*  
 VOT. V. MULT. X. *Votis quinquennialibus,*  
*multis decennialibus.*  
 VOT. X. *Vota decennialia.*  
 VOT. XX. vel XXX. vel XXXX. *Vota vicen-*  
*nalìa, aut tricennialia, aut quadragenalia.*  
 V. R. *Urbs Roma, votum redidit.*  
 VV. CC. *Viri clarissimi.*  
 UX. *Uxor.*

X

X. *Mille.*  
 X. AN. *Annalibus decennialibus.*  
 X. K. OCT. *Decimo kalendas octobris.*  
 X. IOC. *Mille sex centum.*  
 X. M. *Decem millia. X. P. Decem pondo.*  
 X. V. *Decem-vir. XV. VIR. Quindecim-vir.*  
 XX. *Duo millia; & sic de aliis.*  
 XXII. *Duo de triginta.*  
 XXIII. *Triginta quatuor millia.*  
 X  
 ABRÉVIATIONS en usage dans les bulles, &c. En  
 chancellerie romaine, les abréviations font d'un très-  
 grand usage: on suspecteroit même de faux tout  
 acte où les mots qui s'écrivent ordinairement en  
 abrégé, seroient écrits différemment. Comme ces  
 abréviations rendent les bulles très-difficiles à dé-  
 chiffrer, nous en donnerons ici l'explication par  
 ordre alphabétique, d'après le *Traité des Usages de*  
*la Cour de Rome*, copié par les auteurs du *Grand*  
*Vocabulaire François.*

A

AA. *Anno.*  
 Aa. *Anima.*  
 Au. de cā. *Auri de Camera.*  
 Ab. *Abbas.*

Tome I.

Abs.	<i>Absolutio.</i>
Abñe.	<i>Absolutione.</i>
Abñs, abs.	<i>Absens.</i>
Abfolvën.	<i>Absolventes.</i>
Accu.	<i>Accusatio.</i>
Adhären.	<i>Adherentiam.</i>
Admitt. admittën.	<i>Admittentes.</i>
Ad no. præf.	<i>Ad nostram præsentiam.</i>
Adriör.	<i>Adversariorum.</i>
Adrios.	<i>Adversarios.</i>
Æst.	<i>Æstimatio.</i>
Affect.	<i>Affectus.</i>
Affin.	<i>Affinitas.</i>
Aiär.	<i>Animarum.</i>
Aiüm.	<i>Animarum.</i>
Al.	<i>Aliàs.</i>
Aliã.	<i>Aliam.</i>
Alienat <sup>no</sup> .	<i>Alienatione.</i>
Aliquod <sup>o</sup> .	<i>Alioquomodo.</i>
Al <sup>mus</sup> .	<i>Altissimus.</i>
Alr.	<i>Alier.</i>
Als. pñs. grã.	<i>Aliàs præsens gratia.</i>
Alter.	<i>Alierius.</i>
Altüs.	<i>Alterius.</i>
Ann.	<i>Annuatim.</i>
Ann.	<i>Annum.</i>
Annex.	<i>Annexorum.</i>
Appel. rem.	<i>Appellatione remotã.</i>
Ap. obst. rem.	<i>Appellationis obstaculo remote.</i>
Aplicam, Apcam.	<i>Apostolicam.</i>
Apostol.	<i>Apostolicam.</i>
Ap. Sed. Leg.	<i>Apostolicæ sedis legatus.</i>
Appatis, aptis.	<i>Approbatis.</i>
Approbat.	<i>Approbationem.</i>
Approb <sup>em</sup> .	<i>Approbationem.</i>
Approbõ.	<i>Approbatio.</i>
Arbõ.	<i>Arbitrio.</i>
Arch.	<i>Archidiaconus.</i>
Ap. Aripo. Ar-	<i>Archiepiscopo.</i>
chopo.	
Archiepus.	<i>Archiepiscopus.</i>
Arg.	<i>Argumentum.</i>
Asseq.	<i>Assequata.</i>
Assequëm.	<i>Assequationem.</i>
Assequatiõ.	<i>Assequationem.</i>
Attata.	<i>Attentata.</i>
Attator.	<i>Attentatorum.</i>
Attent.	<i>Attento.</i>
Atto, att.	<i>Attento.</i>
Aũ.	<i>Auri.</i>
Auctē.	<i>Authoritate.</i>
Audieñ.	<i>Audientium.</i>
Augen.	<i>Augendam.</i>
Aug <sup>ni</sup> .	<i>Augustini.</i>
Authen.	<i>Authentica.</i>
Aux.	<i>Auxiliares.</i>
Aux <sup>o</sup> .	<i>Auxilio.</i>

B

BB. *Benedictus.*  
 Beatiff. *Beatissime.*  
 Beat<sup>me</sup>. Pr. *Beatissime Pater.*  
 Bed<sup>ti</sup>. Bene<sup>dti</sup>. *Benedicti.*  
 Ben. *Benedictionem.*  
 Benealibus. *Beneficialibus.*  
 Benëum. *Beneficium.*  
 Benelos. *Benevolos.*  
 Benevol. *Benevolentia.*  
 Benig<sup>te</sup>. *Benignitate.*  
 Bo. mem. *Bonæ memoriæ.*

C

Cã. Cam̄. *Camera.*  
 Caã. Cã. *Causa.*

F

Cāis. aīum.	<i>Causis animarum.</i>
Canice.	<i>Canonicè.</i>
Canōcor.	<i>Canonicorum.</i>
Canon.	<i>Canonicatum.</i>
Canon. Reg.	<i>Canonicus regularis.</i>
Canon. Sec.	<i>Canonicus secularis.</i>
Canōtus.	<i>Canonicatus.</i>
Canria.	<i>Cancellaria.</i>
Capel.	<i>Capella.</i>
Capels.	<i>Capellanus.</i>
Cap <sup>na</sup> .	<i>Capellania.</i>
Car.	<i>Causarum.</i>
Card.	<i>Cardinalis.</i>
Cardilis.	<i>Cardinalis.</i>
Caf.	<i>Causas.</i>
Cauf.	<i>Causa.</i>
Cen. Ecclef.	<i>Censura ecclesiastica.</i>
Cenf.	<i>Censuris.</i>
Cerd <sup>o</sup> .	<i>Certo modo.</i>
Ces <sup>o</sup> .	<i>Cessio.</i>
Ch.	<i>Christi.</i>
Ci.	<i>Civis.</i>
Circumpeōni.	<i>Circumspectioni.</i>
Cister.	<i>Cisterciensis.</i>
Clæ.	<i>Clara.</i>
Clā.	<i>Clausula.</i>
Clico.	<i>Clerico.</i>
Clis.	<i>Clausulis.</i>
Clunia. Clā	<i>Cluniacensis.</i>
Co. Com.	<i>Communem.</i>
Cog. le.	<i>Cognatio legalis.</i>
Cog. spir.	<i>Cognatio spiritualis.</i>
Cog <sup>a</sup> . Cog. Co-	<i>Cognomina.</i>
gnoīa.	
Cogēn.	<i>Cognomen.</i>
Cohāo.	<i>Cohabitatio.</i>
Cog <sup>tus</sup> .	<i>Cognomitus.</i>
Cog <sup>is</sup> . Cog <sup>is</sup> .	<i>Consanguinitatis.</i>
Conf.	
Coiōne.	<i>Communione.</i>
Coittatur.	<i>Committatur.</i>
Collat.	<i>Collatio.</i>
Colleata.	<i>Collegiata.</i>
Colleg.	<i>Collegiata.</i>
Collitigan.	<i>Collitigantibus.</i>
Collm.	<i>Collitigantium.</i>
Com.	<i>Communis.</i>
Com <sup>dam</sup> .	<i>Commendam.</i>
Com <sup>dtus</sup> .	<i>Commendatus.</i>
Comm <sup>r</sup> . Epō.	<i>Committantur episcopo.</i>
Competem.	<i>Competentem.</i>
Cōn.	<i>Contra.</i>
Conc.	<i>Concilium.</i>
Confeone.	<i>Confessione.</i>
Confeori.	<i>Confessori.</i>
Concone.	<i>Communicatione.</i>
Coñlis.	<i>Conventualis.</i>
Coñriis.	<i>Contrariis.</i>
Conf.	<i>Consecratio.</i>
Conf. t. r.	<i>Consultationi taliter respondetur.</i>
Coñsciæ.	<i>Conscientiæ.</i>
Consequēn.	<i>Consequendum.</i>
Conseruan.	<i>Conservando.</i>
Confne.	<i>Concessione.</i>
Coñfit.	<i>Concessit.</i>
Coñst <sup>bus</sup> .	<i>Constitutionibus.</i>
Constitution.	<i>Constitutionum.</i>
Coñsu.	<i>Consensu.</i>
Cont.	<i>Contra.</i>
Coēndarent.	<i>Commendarent.</i>
Coeretur.	<i>Commendaretur.</i>
Cujuscumq.	<i>Cujuscumque.</i>
Cujust.	<i>Cujuslibet.</i>
Cur.	<i>Curia.</i>

D. N.	<i>Domini nostri.</i>
D. N. PP.	<i>Domini nostri Papæ.</i>
Dāt.	<i>Datum.</i>
Deāt.	<i>Debeat.</i>
Decrō.	<i>Decreto.</i>
Decrūm.	<i>Decretum.</i>
Dēfcti.	<i>Defuncti.</i>
Defivō.	<i>Definitivo.</i>
Denomin.	<i>Denominatio.</i>
Denomināt.	<i>Denominationem.</i>
Derogāt.	<i>Derogatione.</i>
Defup.	<i>Desuper.</i>
Devolūt. Devol.	<i>Devolutum.</i>
Dic.	<i>Diæcesis.</i>
Dic.	<i>Dictam.</i>
Digni. Dign.	<i>Dignemini.</i>
Dil. fil.	<i>Dilectus filius.</i>
Dip <sup>n</sup> .	<i>Dispositione.</i>
Dif. ves.	<i>Discretioni vestræ.</i>
Discreōni.	<i>Discretioni.</i>
Dispāo.	<i>Dissipatio.</i>
Dispēn.	<i>Dispendium.</i>
Dispens.	<i>Dispensatio.</i>
Dispensaō.	<i>Dispensatio.</i>
Disposit.	<i>Dispositivè.</i>
Diversör.	<i>Diverforum.</i>
Divor.	<i>Divorcium.</i>
Dñi.	<i>Domini.</i>
Dñicæ.	<i>Dominicæ.</i>
Dño.	<i>Domino.</i>
D. Dñs. Dō <sup>ms</sup> .	<i>Dominus.</i>
Dom.	<i>Domini.</i>
Dotat.	<i>Dotatio.</i>
Dotate. Dot.	<i>Dotatione.</i>
Dr.	<i>Dicitur.</i>
Dtē.	<i>Diçte.</i>
Dti.	<i>Diçti.</i>
Duc. au. de ca.	<i>Ducatorum auri de camera.</i>
Ducat.	<i>Ducatorum.</i>
Ducēn.	<i>Ducentum.</i>
Dùm. ret. dùm	<i>Dùm viveret.</i>
viv.	

Eā.	<i>Eam.</i>
Ecll. Rom.	<i>Ecclesia Romana.</i>
Eccleīum.	<i>Ecclesiarum.</i>
Ecclesiast.	<i>Ecclesiastici.</i>
Ecclia. Eccl.	<i>Ecclesia.</i>
Ecclis. Ecclīcis.	<i>Ecclesiasticis.</i>
Ee.	<i>Esse.</i>
Effūm.	<i>Effectum.</i>
Ejusd.	<i>Ejusdem.</i>
Elec.	<i>Electio.</i>
Em.	<i>Enim.</i>
Emoltum.	<i>Emolumentum.</i>
Eod.	<i>Eodem.</i>
Epō.	<i>Episcopo.</i>
Epūs.	<i>Episcopus.</i>
Et.	<i>Etiam.</i>
Ex.	<i>Extra.</i>
Ex. Rom. cur.	<i>Extra Romanam ecclesiam.</i>
Ex. val.	<i>Existimationem valoris.</i>
Exāt. exist.	<i>Existat.</i>
Excōe.	<i>Excommunicatione.</i>
Excois.	<i>Excommunicationis.</i>
Excom.	<i>Excommunicatio.</i>
Excrab.	<i>Excrabilis.</i>
Exēns.	<i>Existens.</i>
Exist.	<i>Existenti.</i>
Exīt.	<i>Existit.</i>
Exp.	<i>Exprimi.</i>



Exped<sup>a</sup>. *Exprimenda.*  
 Expis. Expressf. *Expressis.*  
 Exp̄mi. *Exprimi.*  
 Exprimend. *Exprimenda.*  
 Exped. *Expediti.*  
 Exped<sup>a</sup>. *Expeditenda.*  
 Expedni. *Expeditiōni.*  
 Expref. *Expressis.*  
 Exp<sup>o</sup>. expressf. *Expressio.*  
 Extēn. *Extendendus.*  
 Extēnd. *Extendenda.*  
 Extraordin. *Extraordinario.*

F

Faciēn. *Facientes.*  
 Facin. *Facientes.*  
 Fact. *Factum.*  
 Famāri. *Famulari.*  
 Fel. *Felicitas.*  
 Fel. rec. pred. n. *Felicitas recordationis prædecessoris nostri.*

Festiūibus. *Festivitatibus.*  
 Fn. fors. *Forsan.*  
 Foā. *Forma.*  
 Fol. *Folio.*  
 Fr. *Frater.*  
 Fraēm. *Fratrem.*  
 Franūs. *Franciscus.*  
 Frat. *Fraternitas.*  
 Fruct. *Fructus.*  
 Fructib. Fruct. *Fructibus.*  
 Frūm. *Fratrum.*  
 Fundat. *Fundatio. Fundatum. Fundat.*  
 Fund<sup>e</sup>. Fund<sup>ne</sup>. Fundaōne. *Fundatione.*

G

Gener. *Generalis.*  
 General. *Generalem.*  
 Gnālis. *Generalis.*  
 Gnātio. *Generatio.*  
 Gnli. *Generali.*  
 Gnā. general. *Generaliter.*  
 Gnrā. *Genera.*  
 Grā. *Gratia.*  
 Grad. Affin. *Gradus affinitas.*  
 Grar. *Gratiarum.*  
 Grat. *Gratia.*  
 Grat. *Gratiosæ.*  
 Gratific. *Gratificatione.*  
 Grat<sup>ne</sup>. *Gratificatione.*  
 Grē. *Gratiæ.*  
 Gras<sup>e</sup>. *Gratiosè.*

H

Hab. *Habere. Haberi.*  
 Habeant. *Habeantur.*  
 Habēn. *Habentia.*  
 Haētūs. *Haētenus.*  
 Hēantur. *Habeantur.*  
 Hēt. *Haber.*  
 Here. *Habere.*  
 Hita. *Habita.*  
 Hōe. *Homine.*  
 Homici. *Homicidium.*  
 Hujusm. *Hujusmodi.*  
 Humil. Humlr. *Humiliter.*  
 Huōi. humōi. *Hujusmodi.*

I

I. *Infra.*  
 Januar. *Januarius.*  
 Id. *Idus.*  
 Igr. *Igitur.*

Illor. *Illorum.*  
 Immun. *Immunitas.*  
 Impetran. *Impetrantium.*  
 Imponen. *Imponendis.*  
 Import. *Importante.*  
 Incipi. *Incipiente.*  
 Infrap<sup>um</sup>. *Infra scriptum.*  
 Infracrip. Infrap<sup>e</sup>. *Infra scriptæ.*  
 Intrōpta. *Intra scripta.*  
 Invocaōne. *Invocatione.*  
 Invocat. Invocaōnum. *Invocationum.*  
 Joēs. *Joannes.*  
 Irregulte. *Irregularitate.*  
 Is. *Idibus.*  
 Jud. Jud<sup>m</sup>. *Judicium.*  
 Jur. *Juravit.*  
 Jurispatr. *Juris patronatus.*  
 Jurtō. *Juramento.*  
 Jux. *Juxta.*

K

Kal. Kl. *Kalendas.*

L

Laic. *Laicus.*  
 Laicor. *Laicorum.*  
 Latiss. latme. *Latissimè.*  
 Legit. *Legitimè. Legitimus.*  
 Legma. *Legitima.*  
 Liā. *Licentia.*  
 Lib. *Liber vel libro.*  
 Lit. *Litis.*  
 Litig. *Litigiosus.*  
 Litigios. *Litigiosa.*  
 Lima. *Legitima.*  
 Litt. *Littera.*  
 Lris. *Litteris.*  
 Lte. *Licitè.*  
 Ltimo. *Legitimo.*  
 Lud<sup>eus</sup>. *Ludovicus.*

M

M. *Monetæ.*  
 Māa. *Materia.*  
 Magist. *Magister.*  
 Magro. *Magistro.*  
 Mand. *Mandamus. Mandatum.*  
 Mand. q. *Mandamus quatenus.*  
 Manib. *Manibus.*  
 Mediet. *Medietate.*  
 Med<sup>e</sup>. *Mediatè.*  
 Mens. *Mensis.*  
 Mir. *Misericorditer.*  
 Miraōne. *Miseratione.*  
 Mniri. *Ministrari.*  
 Mō. *Modo.*  
 Mon. Can. præm. *Monitione Canonica præmissâ.*  
 Moñrium. *Monasterium.*  
 Movēn. *Moventibus.*  
 Mrimonium. *Matrimonium.*  
 Mtmon. *Matrimonium.*

N

Nri. *Nostri.*  
 N. *Natura.*  
 Nāa. *Nativitatem.*  
 Nativit<sup>m</sup>. *Necessariis.*  
 Neceff. *Necessariorum.*  
 Neceffar. *Necessaria.*  
 Neriā. *Necessariorum.*  
 Nerior. *Non.*  
 Nō. *Nobilium.*  
 Nobil. *Nomen.*  
 Noēn.

Noiā. Nōa. Nom.	<i>Nomina.</i>
Nonobst.	<i>Nonobstantibus.</i>
Noft.	<i>Noftri.</i>
Not.	<i>Notandum.</i>
Not. Notā.	<i>Notitia.</i>
Notar.	<i>Notario.</i>
Notō pūbco.	<i>Notario publico.</i>
Nrā.	<i>Noſtra.</i>
Nūltiūs.	<i>Nullatenūs.</i>
Nuncūp.	<i>Nuncupatum.</i>
Nuncupat.	<i>Nuncupationum.</i>
Nuncupe.	<i>Nuncupatæ.</i>
Nūp.	<i>Nuper.</i>
Nūp.	<i>Nuptiæ.</i>

## O

Obbat.	<i>Obtinebat.</i>
Obbit.	<i>Obitum.</i>
Obit.	<i>Obitus.</i>
Obñeri.	<i>Obtineri.</i>
Obnet.	<i>Obtinet.</i>
Obſt.	<i>Obſtaculum.</i>
Obſtant.	<i>Obſtantibus.</i>
Obt.	<i>Obtinet.</i>
Obtint.	<i>Obtinebat.</i>
Occup.	<i>Occupatam.</i>
Octobr.	<i>Octobris.</i>
Oēs.	<i>Omnes.</i>
Offāli.	<i>Officiali.</i>
Offiūm.	<i>Officium.</i>
Oī.	<i>Omni.</i>
Oib.	<i>Omnibus.</i>
Oio. Oino.	<i>Omnind.</i>
Oiūm. Om.	<i>Omnium.</i>
Omn.	<i>Omnibus, Omnind.</i>
Oppis.	<i>Opportunis.</i>
Opp <sup>na</sup> . Opport.	<i>Opportuna.</i>
Or. Orat.	<i>Orator.</i>
Orat.	<i>Oratoria.</i>
Orcè. Oracè.	<i>Oratricè.</i>
Ord <sup>bus</sup> .	<i>Ordinationibus.</i>
Ordin. Ordio.	<i>Ordinario.</i>
Ordis.	<i>Ordinis.</i>
Ordriis.	<i>Ordinariis.</i>
Ori.	<i>Oratori.</i>
Oris.	<i>Oratoris.</i>
Orx.	<i>Oratrix.</i>

## P

PP.	<i>Papæ.</i>
Pa.	<i>Papa.</i>
Paçt.	<i>Paçtum.</i>
Pūdlis.	<i>Præjudicialis.</i>
Pam.	<i>Primam.</i>
Parrochial. Parolis.	<i>Parochialis.</i>
Pbr.	<i>Præbiter.</i>
Pbrēcida.	<i>Præbytericida.</i>
Pbri.	<i>Præbyteri.</i>
Pcēpit.	<i>Percepit.</i>
Penia.	<i>Pænitentia.</i>
Peniaria.	<i>Pænitentiaria.</i>
Peniten.	<i>Pænitentibus.</i>
Penf.	<i>Penfione.</i>
Penult.	<i>Penultimus.</i>
Perindè val.	<i>Perindè valere.</i>
Perpūam.	<i>Perpetuam.</i>
Perq <sup>o</sup> .	<i>Perquiſtito.</i>
Perſolven.	<i>Perſolvenda.</i>
Pet.	<i>Petitur.</i>
Pfeſſus.	<i>Profeſſus.</i>
Pindè.	<i>Perindè.</i>
Pmiſſor.	<i>Præmiſſorum.</i>
Pñ. Pñs.	<i>Præſens.</i>
Pñdit.	<i>Prætendit.</i>
Pñt.	<i>Poſſunt.</i>

Pātia.	<i>Præſentia.</i>
Pātium.	<i>Præſentium.</i>
Pntōdum.	<i>Prætendo ſtandum.</i>
P <sup>o</sup> . ſeu I <sup>o</sup> .	<i>Primò.</i>
Podtus.	<i>Primo dictus.</i>
Pœn.	<i>Pænitentia.</i>
Poınt.	<i>Poſſint.</i>
Poıntus.	<i>Pontificatus.</i>
Poſſ.	<i>Poſſit, poſſeſſionem, poſſint.</i>
Poſſeſſ.	<i>Poſſeſſione, poſſeſſor.</i>
Poſſonē.	<i>Poſſeſſionem.</i>
Poſſōr.	<i>Poſſeſſor.</i>
Poten.	<i>Potentia.</i>
Ppūm.	<i>Perpetuum.</i>
Pr.	<i>Pater.</i>
Præal.	<i>Præallegatus.</i>
Præd.	<i>Præbenda.</i>
Præfer.	<i>Præfertur.</i>
Præm.	<i>Præmiſſum.</i>
Præſen.	<i>Præſentia.</i>
Præt.	<i>Prætendit.</i>
Præd <sup>us</sup> .	<i>Prædictus.</i>
Præſbyt.	<i>Præſbyter.</i>
Prim.	<i>Primam.</i>
Primod.	<i>Primodiçta.</i>
Priotūs.	<i>Prioratus.</i>
Procurat.	<i>Procurator.</i>
Prori.	<i>Procuratori.</i>
Prōr.	<i>Procurator.</i>
Prov.	<i>Proviſionis.</i>
Proviōne.	<i>Proviſione.</i>
Proxōs.	<i>Proximos.</i>
Pred <sup>f</sup> .	<i>Prædicitur.</i>
Pt.	<i>Poteſt. Prout.</i>
Ptam.	<i>Prædictam.</i>
Ptr. Ptūr.	<i>Præfertur.</i>
Pttūr.	<i>Petitur.</i>
Pub.	<i>Publico.</i>
Purg. Canon.	<i>Purgatio Canonica.</i>
Pūdere.	<i>Providerere.</i>

## Q

Q.	<i>Que.</i>
Qd.	<i>Quod.</i>
Qm. Qōn.	<i>Quondam.</i>
Qmlt. Quomolt.	<i>Quomodolibet.</i>
Qtnūs. Qntūs.	<i>Quatenūs.</i>
Qu.	<i>Quod.</i>
Qualit.	<i>Qualitatum.</i>
Quat. Quaten.	<i>Quatenūs.</i>
Quoad vix.	<i>Quoad vixerit.</i>
Quod <sup>o</sup> .	<i>Quovismodo.</i>
Quon.	<i>Quondam.</i>
Quor.	<i>Quorum.</i>

## R

Rrtā.	<i>Registrata.</i>
Rec.	<i>Reccordationis.</i>
Reg.	<i>Regulæ.</i>
Regul.	<i>Regularum.</i>
Reliōne.	<i>Religione.</i>
Reſcrip <sup>t</sup> .	<i>Reſcriptum.</i>
Reſd <sup>am</sup> .	<i>Reſidenſiam.</i>
Reſervat.	<i>Reſervata. Reſervatio.</i>
Reſig.	<i>Reſignatio.</i>
Reſignation.	<i>Reſignationem.</i>
Reſig <sup>ne</sup> .	<i>Reſignatione.</i>
Reſig <sup>o</sup> .	<i>Reſignatio.</i>
Reſig <sup>re</sup> .	<i>Reſignare.</i>
Reſ <sup>o</sup> .	<i>Reſervatio.</i>
Reſtōis.	<i>Reſtitutionis.</i>
Retro ſcript.	<i>Retro ſcriptus.</i>
Regñet.	<i>Reſignet.</i>
Rlāris.	<i>Regularis.</i>
Rlē.	<i>Regulæ.</i>

Rlium.	Regularum.
Rñtus.	Renatus.
Robor.	Roboratis.
Rom.	Romanus.
Romã.	Romana.
Rtüs.	Retro scriptus.
Rüglari.	Regulari.
<b>S</b>	
S.	Sanctus.
S. P.	Sanctum Petrum.
S.	Sanctitas.
S. R. E.	Sanctæ Romanæ ecclesiæ.
S. V.	Sanctitati vestræ.
S. V. Or.	Sanctitatis vestræ orator.
S <sup>a</sup> .	Supra.
Sacr. Unc.	Supra unctio.
Sacror.	Sacrorum.
Sæcul.	Sæcularis.
Saluri, salri.	Salutari.
Sanctit.	Sanctitatis.
Sanct <sup>mc</sup> . Pr.	Sanctissime Pater.
Särtum.	Sacramentum.
Se. co. ex. val.	Secundum communem existima-
an.	tionem valorem annum.
Sec.	Secundum.
Sed. Ap.	Sedis Apostolicæ.
Sen.	Sententiis.
Sen. exco.	Sententia excommunicationis.
Sentent.	Sententiis.
Separat.	Separatim.
Sigra.	Signatura.
Silem.	Similem.
Silibus.	Similibus.
Simpl.	Simplicis.
Singul.	Singulorum.
Sit.	Sitam.
Slaris.	Secularis.
Slm.	Salutem.
Slorum.	Singulorum.
S. M. M.	Sanctam Mariam Majorem.
Snia.	Sententia.
Sntã. Stã.	Sancta.
Sñti. Sati.	Sanctitati.
Sollic.	Sollicitatorem.
Solit.	Solitam.
Solut.	Solutionis.
Solut <sup>is</sup> . Solunõis.	Solutionis.
Sortile.	Sortilegium.
Spealem.	Specialem.
Spealër.	Specialiter.
Spëali.	Speciali.
Spec.	Specialis.
Spo. Specif.	Specificatio.
Spuãlibus.	Spiritualibus.
Spü.	Spiritu.
Spüs.	Spiritus.
Stat.	Status.
Substãnlis.	Substantialis.
Subvent.	Subventionis.
Subv <sup>nis</sup> .	Subventionis.
Succ.	Succesores.
Succores.	Succesores.
Sumpt.	Sumptum.
Sup.	Suprà.
Supp <sup>at</sup> .	Supplicat.
Supp <sup>antis</sup> .	Supplicantibus.
Supplic.	Supplicat.
Supplicaõnis.	Supplicationis.
Supp <sup>ne</sup> .	Supplicatione.
Supt <sup>um</sup> .	Supradictum.
Surrog.	Surrogandus.
Surrogan.	Surrogandis.
Surrogaõnis.	Surrogationis.

Surrogat.	Surrogationis.
Suspèn.	Suspensionis.

## T

Tangen.	Tangendum.
Tant.	Tantum.
Temp.	Tempus.
Tën.	Tenore.
Tënen.	Tenendum.
Terno.	Termino.
Test.	Testimonium.
Testib.	Testibus.
Thiã. Theolia.	Theologia.
Tit.	Tituli.
Tli.	Tituli.
Tñ.	Tamen.
Tpõre.	Tempore.
Tpüs.	Tempus.
Trecën.	Trecentum.

## V

V.	Vestra.
Vr.	Vester.
V. Vrë.	Vestræ.
Vacan.	Vacantem. Vacantibus.
Vacaõnum.	Vacationum.
Vacat <sup>nis</sup> . Vacaõnis.	Vacationis.
Val.	Valorem.
Venëbli.	Venerabili.
Verifilë.	Verisimile.
Verusq.	Verusque.
Vest.	Vester.
Vidëb. Videbr.	Videbitur.
Videl.	Videlicet.
Viginti. quat.	Viginti quatuor.
Ult.	Ultima.
Ult. pos.	Ultimus possessor.
Ulti.	Ultimi.
Ultüs.	Ultimus.
Urfis.	Universis.
Usq.	Usque.

## X

Xpti.	Christi.
Xptiãnotum.	Christianorum.
Xptñi.	Christiani.
XX.	Viginti.

ABRÉVIATION. (*Musique.*) Quoique l'on ait plusieurs abréviations en musique, je ne crois pourtant pas que l'on ait encore fait de ce mot un terme d'art.

Les copistes, ni ceux qui gravent ou impriment de la musique, ne doivent jamais, à mon avis, se servir d'abréviations dans les parties séparées : le musicien, chargé de les exécuter, n'a pas besoin qu'on en augmente la difficulté par la multiplicité des lignes. Mais il en est autrement pour les partitions, sur-tout pour celles qui sortent de la main du compositeur ; plus celui-ci pourra abrégier sa partition, mieux il fera ; il perdra moins de tems, & son génie n'aura pas le tems de se refroidir : d'ailleurs personne, hors l'accompagnateur & le chanteur, n'exécute sur la partition ; la partie de chant, étant la principale, n'est guere susceptible d'abréviations, & ordinairement le compositeur lui-même accompagne.

Les abréviations les plus usitées sont : 1<sup>o</sup>. les crochets. Voyez CROCHET, (*Musique.*) *Suppl.*

On se sert aussi des crochets, pour marquer en abrégé un passage composé de notes, dont la moitié font d'un degré différent de l'autre. On écrit pour cela une blanche au degré inférieur & une au supérieur, & on lui donne autant de crochets qu'il est nécessaire. Voyez fig. 1 & 2, planche I. de *Musique*, *Suppl.*

Quelques musiciens, ayant égard à la valeur exacte des notes inférieures & des notes supérieures, marquent ce même trait de chant comme il l'est *fig. 3, pl. I. de Musique, Suppl.* Cette dernière abréviation me semble de beaucoup préférable à la première, en ce qu'elle ôte d'abord l'équivoque de celle-ci; car on ne peut pas y voir si la première abréviation n'indique pas qu'il faut exécuter ce trait de chant en double corde, qu'on abrège aussi de cette manière; alors, au lieu de l'effet *fig. 1 & 2*, on auroit l'effet *fig. 4, planche I. de Musique, Suppl.* qui est très-différent. En faisant un léger changement à la dernière abréviation, on peut la rendre d'un usage plus général, & lever encore un doute dans les abréviations, *fig. 1 & 2*. Il n'y a que l'usage qui décide si l'expression doit être telle qu'elle est dans ces deux figures, ou telle qu'on la trouve *fig. 5*; mais si l'on convenoit d'écrire la première celle des deux notes qu'on doit exécuter la première, il n'y auroit plus aucune difficulté. Voyez *fig. 6, planche I. de Musique, Suppl.*

Quelques musiciens, au lieu d'abrégier une suite de plusieurs notes au même degré par des crochets, ne marquent que la première note, & prolongent les crochets, comme on peut voir *fig. 7, pl. I. de Musique, Suppl.*; mais cet usage est très-mauvais.

2°. Le mot *crome*, voyez CROME, (*Musique.*) *Suppl.*

3°. Le mot *segue*, lorsque le même passage est répété souvent, soit avec les mêmes notes, soit avec d'autres. Voyez SEGUE, (*Musique.*) *Suppl.*

4°. Le mot *arpeggio*, voyez ARPEGGIO. (*Musiq.*) *Suppl. (F. D. C.)*

ABREUVER, v. a. terme d'Agriculture. On dit : les prés ont besoin qu'on les abreuve : nos prés n'ont pas besoin d'être abreuvés, à cause des pluies fréquentes qui les arrosent.

On ne sauroit rendre un plus grand service à l'agriculture, qu'en indiquant les moyens d'augmenter le produit des prés. Non-seulement les bestiaux qui cultivent les terres, & les fumiers qui les fertilisent, sont en proportion du fourrage qu'on recueille; mais encore, au moyen des prairies, on fait des nourrissons; on engraisse des bœufs pour la consommation; on entretient des vaches qui fournissent des veaux & toute espèce de laitage; on élève des moutons qui donnent la matière première des manufactures de draps; on se procure des cuirs, des suifs, des salaisons, &c. pour l'usage domestique & pour la vente. Or, par l'irrigation des prés, on se propose de les abreuver avec discernement & avec principe; de rafraîchir les racines des plantes, & d'augmenter par-là, avec le moins de frais possible, la récolte des fourrages la plus abondante. Les prés, abreuvés avec prudence, donnent souvent trois & même quatre récoltes par année, lorsqu'on en éloigne les bestiaux en automne; & il n'est pas rare de tirer d'un arpent quatre ou même huit milliers de foin sec: en sorte que cette économie a, depuis une cinquantaine d'années, décuplé le produit de plusieurs domaines.

Le premier objet est de se procurer des eaux à portée du cultivateur: on a des eaux de sources, de réservoirs, de rivières, & d'égouts de grands chemins.

Vitruve est entré dans quelques détails sur les signes qui peuvent diriger dans la recherche des eaux souterraines. Donnons le précis de ses observations, en y ajoutant celles de Palladius, de Plin, de Casiodore, du Pere Kircher, du Pere Jean-François, & de Bélidor.

1°. Si en se couchant un peu avant le lever du soleil, le ventre contre terre, ayant le menton appuyé, & regardant la surface de la campagne, on aperçoit en quelque endroit des vapeurs s'élever en ondoyant, on doit hardiment y faire fouiller, La

façon la plus propre pour cette épreuve, est le mois d'août.

2°. Lorsqu'après le lever du soleil, on voit comme des nuées de petites mouches qui volent vers la terre, si sur-tout elles volent constamment sur le même endroit, on doit en conclure qu'il y a de l'eau au dessous.

3°. Lorsqu'on a lieu de soupçonner qu'il y a de l'eau en quelque endroit, on doit y creuser une fosse de cinq à six pieds de profondeur, sur trois pieds de largeur, & mettre au fond, sur la fin du jour, un chauderon renversé, dont l'intérieur soit frotté d'huile: fermez l'entrée de cette espèce de puits avec des planches couvertes de gazon. Si, le lendemain, vous trouvez des gouttes d'eau attachées au dedans du chauderon, c'est un signe certain qu'il y a au dessous une source. On peut aussi mettre sous le bassin, de la laine, qui, en la pressant, fera juger si la source est abondante.

4°. On peut encore, avec succès, poser en équilibre dans cette fosse, une aiguille de bois, ayant à une de ses extrémités une éponge attachée. S'il y a de l'eau, l'aiguille perdra bientôt son équilibre.

5°. Les endroits où l'on voit fréquemment des grenouilles se tapir & presser la terre, fourniront infailliblement des rameaux de sources; de même que ceux où l'on remarque des joncs, des roseaux, du baume fauvage, de l'argentine, du lierre terrestre, du persil de marais & autres herbes aquatiques.

6°. Un terrain de craie fournit peu d'eau & mauvaise. Dans le sable mouvant, on n'en trouve qu'en petite quantité. Dans la terre noire, solide, non spongieuse, elle est plus abondante. Les terres sablonneuses donnent de bonnes eaux & peu abondantes: elles le sont davantage dans le sablon mâle, dans le gravier vif; elles sont excellentes & abondantes dans la pierre rouge. Pour connaître la nature intérieure du terrain, on se sert de tarières. Si, sous des couches de terre, de sable, ou de gravier, on aperçoit un lit d'argille, de marne, de terre franche & compacte, on rencontre bientôt & infailliblement une source ou des filets d'eau.

7°. Au pied des montagnes, parmi les rochers & les cailloux, les sources sont plus abondantes, plus fraîches, plus saines & plus communes que par-tout ailleurs; principalement au pied des pentes tournées au septentrion, ou exposées aux vents humides: les montagnes dont la pente est douce, & qui sont couvertes d'herbes, renferment d'ordinaire quantité de rameaux: de même que les montagnes partagées en petites vallées, placées les unes sur les autres, l'aspect est, ou nord-est, ou même ouest, est communément le plus humide. Il n'y a au reste que des dupes qui puissent être trompés par la baguette divinatoire, & des fontainiers superstitieux ou charlatans qui osent l'employer.

On peut quelquefois ramasser des eaux pour l'irrigation, en construisant des bassins ou des étangs au pied de quelque gorge, ou dans quelque ravin, en aidant la direction des eaux par quelque bouillet, ou par de petits fossés.

On ne doit jamais laisser perdre les eaux des grands chemins: souvent, avec une simple rigole pavée qui traverse le chemin en biais, on les conduit sur le pré.

Les eaux grasses d'égouts sont si précieuses, qu'il ne faut épargner aucun soin pour les rassembler. Souvent aussi, avec quelque industrie, on pourroit profiter des rivières ou des ruisseaux, lors même qu'ils paroissent trop bas: il ne s'agit que de les prendre plus haut par un canal, ou d'élever le lit du ruisseau, ou d'élever les eaux par des roues & des machines dont quelques-unes coûtent très-peu, soit d'établissement, soit d'entretien.

Vitruve & Perrault ont indiqué plusieurs signes extérieurs des bonnes eaux : réunissons-les ici, en y ajoutant nos propres observations.

1°. Les bonnes eaux se connoissent au teint fleuri, à la vigueur & à la bonne constitution de ceux qui en usent. Toutes les eaux bonnes à boire, le sont aussi pour fertiliser les prés.

2°. Vitruve dit que les bonnes eaux ne font point de taches sur le bon cuivre.

3°. Elles sont propres à cuire promptement les légumes, pois, fèves, lentilles, &c.

4°. La légèreté de l'eau est un indice de bonté.

5°. Les eaux qui détrempent bien le savon, qui s'incorporent plus intimement avec lui, qui le font écumer davantage, & qui, par son mélange, deviennent blanches comme du lait, sont plus légères, & meilleures que celles dans lesquelles il ne se dissout qu'en grumeaux blancs, qui nagent sans se dissoudre entièrement.

6°. Toutes les eaux bonnes pour le blanchiment des toiles, le sont aussi pour l'irrigation.

7°. Les sources qui sortent du fond des vallées, après avoir coulé du fond des montagnes, sont légères & très-bonnes, pour l'ordinaire. Celles qui sortent du sable mâle, du gravier, de la terre rouge, sont encore meilleures.

8°. Les eaux qui viennent par les fissures de la pierre de grais, ou arénacée & sablonneuse, ne sont pas les meilleures, ni pour la boisson, ni pour l'irrigation.

9°. Les bonnes eaux n'ont ni goût ni odeur : si elles sont sombres, amères, fades, &c. elles doivent être rejetées.

10°. Les bonnes eaux prennent aisément le goût, la couleur & l'odeur qu'on veut leur donner.

11°. Si elles sont fraîches en été, & qu'elles paroissent chaudes & fumantes en hiver, elles sont bonnes. Il en est de même des eaux dont le cours ne gele que très-difficilement, & qui, dans les diverses saisons, n'éprouvent que peu de variation.

12°. Les bonnes eaux s'échauffent facilement au feu, & se refroidissent promptement à l'air.

13°. Elles sont bonnes, si l'on voit le long de leur cours un gazon frais & verd.

14°. Elles sont bonnes lorsqu'elles produisent le cresson, le becabunga & le fouci aquatique; si les pierres sur lesquelles elles coulent prennent un enduit brun, gras, doux au toucher.

15°. Elles sont mauvaises lorsqu'elles couvrent les cailloux d'une espèce de rouille jaune; & très-bonnes, lorsqu'elles les couvrent d'une mousse chevelue, longue, épaisse & d'un verd brun.

16°. Les eaux des ruisseaux poissonneux sont bonnes; & celles où les poissons & les écrevisses périssent ou ne prospèrent pas, sont mauvaises.

17°. Enfin les eaux sont excellentes pour l'arrosage, lorsque, dans leur cours & dans les bassins où elles passent, on voit de longs filamens verts, qui ne sont autre chose qu'une sorte de mousse aquatique, ou des parties végétales réunies. Mais on connoitra mieux encore les bonnes eaux, par les caractères que nous donnerons des eaux mauvaises ou médiocres.

*Eaux mauvaises.* 1°. Les eaux ferrugineuses ou vitrioliques sont, sans contredit, les plus mauvaises pour l'irrigation; ce sont celles qui, dans leur cours, ont rencontré des parties martiales assez dissoutes par l'acide vitriolique, pour se mêler & s'incorporer avec l'eau. Les eaux martiales font exception à la première règle générale indiquée ci-dessus, à moins qu'en même tems, elles ne soient chargées d'un limon gras, toujours très-propre à fertiliser les prairies.

2°. Les eaux vitrioliques sont toujours nuisibles.

On les reconnoît en y jetant des noix de galle pilées. Le mélange noircit sur le champ.

3°. Il n'est pas rare de voir un ruisseau très-bon en certains tems, & très-nuisible dans d'autres. Cette différence vient de ce qu'il s'y mêle, après de grandes pluies, des eaux étrangères, chargées de parties hétérogènes & nuisibles.

4°. Les eaux sulphureuses ne sont pas en elles-mêmes pernicieuses. Les circonstances en décident.

5°. Les eaux topheuses ou pétrifiantes sont funestes aux prés. Chargées de sucs lapidifiques, d'un sable glutineux très-fin, ou de substances topheuses, elles les déposent sur les lieux qu'elles arrosent, & les rendent stériles ou mouffes. Les eaux marécageuses sont mauvaises; & nous appellons de ce nom non-seulement les eaux croupissantes qui séjournent dans les marais & les terrains bas, mais encore les eaux de sources & de ruisseaux, qui, arrêtées dans leurs cours sur des terres visqueuses, perdent leur propriété végétative & se corrompent dans le repos. Les eaux de cette nature ne valent rien pour l'irrigation, à moins qu'elles ne soient corrigées par le mouvement.

6°. Les eaux chargées de parties visqueuses pechent par l'excès de ces parties gluantes: c'est un défaut très-ordinaire aux eaux de puits, à celles qui coulent sur les terres blanches, lourdes & argilleuses: ces terres gluantes & compactes sucent & retiennent l'eau comme une éponge, & ne la rendent qu'après leur avoir communiqué une viscosité très-nuisible aux prés, peut-être même après avoir absorbé & enveloppé ses parties végétatives.

*Observation générale.* Tant que les eaux coulent sur un lit de gravier, de sable ou de petits cailloux, elles sont de bonne qualité & ne contractent aucun vice, ou le perdent d'ordinaire, si elles en ont eu.

Pour découvrir la viscosité de l'eau, on prend une éponge bien lavée, sur laquelle on fait tomber, pendant quelque tems, l'eau qu'on se propose d'éprouver. Si elle dépose une matière lisse, huileuse & graisseuse, qui n'est autre chose que du limon fin & des végétaux dissous, elle est très-bonne. Les eaux vicieuses y laissent une viscosité gluante & épaisse qui, à la vue & au toucher ressemble assez à un blanc d'œuf, matière qui insensiblement durcit le terrain, en ferme les pores & en diminue la fertilité. Ces eaux sont très-pernicieuses aux terres fortes, mais les terres sablonneuses peuvent encore en profiter.

7°. Les eaux fatiguées & les eaux crayeuses sont en très-mauvaise réputation parmi les cultivateurs. Les eaux fatiguées sont celles qui, étant bonnes naturellement, ont perdu leur fertilité dans leur cours & sur les terres qu'elles ont arrosées; ou plutôt qui ont perdu leur fertilité, parce qu'elles ont acquis trop de chaleur, ou qu'elles se sont chargées de parties glutineuses, vitrioliques ou ferrugineuses.

Quant aux eaux crayeuses, elles sont très-bonnes pour l'irrigation, pourvu qu'elles soient imprégnées de véritable craie, qui convient très-bien sur les terres argilleuses, & sur toutes celles qui ont besoin d'absorbans.

8°. Les eaux crues ou froides à l'excès sont nuisibles: elles proviennent des neiges & des glaces fondues, & passent par des lieux couverts, profonds, où les rayons du soleil ne peuvent pénétrer: ces eaux gèlent les terres en hiver; elles arrêtent la sève au printemps & en été, & occasionnent les mouffes.

9°. Les eaux qui gèlent profondément en hiver, sont nuisibles en certains tems; ce qui dépend autant de la nature du terrain & de son exposition, que

de la nature de l'eau. Les eaux glaiseuses sont particulièrement susceptibles de gelée.

10°. Les eaux limonneuses sont quelquefois très-bonnes & d'autres fois très-mauvaises; ce qui dépend des substances qu'elles ont entraînées, ou de la nature des terres qu'elles doivent *abreuver*. Un limon visqueux ne nuit pas aux terres sablonneuses, mais il augmente la tenacité des terres argilleuses.

Je passe sous silence les eaux d'égoûts, de fumier, de grands chemins, de rue, de végétaux dissous & d'immondices; leur excellence pour l'arrosement ne fera jamais contestée.

Celles qui charient des matières homogènes aux terres qu'elles doivent arroser, réussissent rarement sur ces terres-là; mais celles qui charient des matières hétérogènes ou différentes, font un effet merveilleux: les eaux troublées par des parties argilleuses, donnent à un pré dont le sol est sablonneux, une consistance qui favorise sa fertilité; & celles qui portent des parties calcaires, ou du sable sur les terres argilleuses, les raniment & les rendent plus meubles.

Les eaux qui découlent immédiatement des montagnes, à la fonte des neiges, sont toujours limonneuses, mais très-froides, & constamment mauvaises sur les prés qui commencent à pousser. Ceux qui habitent au pied des montagnes ne manquent jamais de les détourner de leurs prairies. On a encore observé que les eaux des torrens qui découlent des montagnes, sont quelquefois merveilleuses pour les prés au commencement de la crue; mais elles deviennent peu à peu très-mauvaisés, sur-tout en été.

Les eaux qu'on a dans son domaine, ou qu'on peut se procurer sans frais considérables, quoique d'une médiocre qualité, ne doivent pas être négligées. Elles peuvent servir à *abreuver* les prés en les employant avec précaution, ou après avoir été corrigées.

Les eaux visqueuses font un assez bon effet sur les terres légères: celles de tuf peuvent encore leur être utiles. Les eaux marécageuses, après qu'on leur a donné du cours, les eaux trop chaudes ou trop froides, en les employant dans les tems qu'elles ont une température proportionnée à celle du terrain, peuvent devenir utiles. Mais on comprend aisément que la distribution des eaux vicieuses ou médiocres, exige plus de soin & d'exactitude que l'économie des bonnes eaux.

On purge & on garantit l'eau des parties antivégétatives, par l'atténuation, la précipitation, l'évaporation, l'enveloppement, les influences de l'air ou la température convenable.

1°. On empêche les eaux de contracter de mauvaises qualités, en changeant leur cours, en les détournant des terres visqueuses, topheuses, marécageuses, ferrugineuses & vitrioliques, & en formant au fond des tranchées ou des aqueducs, un lit de gravier.

2°. Le mélange d'une eau bonne avec des eaux de qualité inférieure, est un moyen qu'on doit mettre en usage toutes les fois que la bonne n'est pas en quantité suffisante, & que la mauvaise n'est pas assez abondante pour noyer la bonne. Faites passer vos eaux visqueuses, ferrugineuses dans l'égoût de fumier, vous les rendrez excellentes. Réunissez vos sources de différentes qualités; leur réunion rend les eaux propres à servir par-tout où elles sont nécessaires. Cependant, si elles sont de différente qualité, il faut pouvoir les séparer dans le besoin. Il y a telle saison où les eaux médiocres doivent être détournées, lorsque celles de la première qualité manquent pour les corriger.

3°. On corrige les eaux par le moyen des étangs. Si l'eau est trop froide, on laisse séjourner l'eau

dans un étang exposé au midi. On augmente encore plus efficacement sa chaleur par le moyen de la chaux, du fumier de cheval, nouvellement tiré de l'écurie, & que l'on jette dans l'étang. Si l'eau est chargée de tuf, on la fait passer dans des étangs, qu'on a soin de nettoyer du tuf qui s'attache au fond & sur les bords, & l'on jette du fumier dans le dernier.

4°. Toutes les eaux mauvaises peuvent être corrigées par le moyen de quelque rouage, ou en les faisant jaillir en forme de jet d'eau. On atténue ainsi son tuf, on dissout ses glaires, on liquéfie ses glaces, on l'expose aux influences de l'air, & on lui donne de l'activité.

Plus l'eau est battue, plus elle acquiert les qualités requises.

Si l'eau qui peche par un excès de froid, coule dans un lit profond, couvert & ombragé, il faut, s'il est possible, donner du jour au canal & l'exposer au soleil.

Si l'eau étoit trop chaude, on pourroit quelquefois la faire passer dans un canal moins exposé à l'ardeur du soleil, ou planter sur l'un des bords de la conduite, une ligne de saules, d'aulnes, de peupliers, &c. suivant le terrain & le climat.

Pour corriger les eaux, on peut encore employer la filtration. Il n'est pas douteux que si, imitant la nature, on faisoit passer les eaux visqueuses, fatiguées, crues, froides, marécageuses, pétrifiantes, peut-être même les eaux ferrugineuses & vitrioliques, au travers d'un banc factice de sable, on ne leur enlevât en tout ou en partie leurs qualités nuisibles.

Il paroît que la dépense ne doit pas rebuter, si l'on a déjà ces eaux, si elles sont à portée, & que la prairie soit un peu considérable. Je regarde même ce moyen comme très-propre à donner de la salubrité aux eaux de boisson, qui ont naturellement quelque vice essentiel.

On indique une seconde espèce de filtration, qui est très-propre à corriger les eaux de tuf & les eaux visqueuses. Il faut les faire passer au travers de plusieurs branches vertes de sapin, munies de leurs feuilles ou piquans. On les emploie de deux manières: quelquefois on se contente d'en remplir un étang, en les ferrant fortement contre l'issue; d'autres fois on en forme deux haies tressées, dont l'une tapisse l'intérieur de l'étang du côté de l'issue, & l'autre est placée en dehors: les parties visqueuses, topheuses, &c. s'attachent à ces branches, que l'on change dès que les piquans sont tombés. L'expérience a appris que le poisson, qui ne peut vivre dans les eaux visqueuses, &c. s'y plaît assez après qu'elles ont passé au travers de ces claies ou fascines, qui retiennent une partie des corps hétérogènes qui les rendoient mauvaises.

Pour conduire des eaux sur une prairie, il faut commencer par niveller le terrain, pour voir s'il y a de la pente, & si elle est suffisante. On ne doit point s'en rapporter à ses yeux. J'ai vu très-souvent des sources amenées sur des lieux, où, à la vue simple, on jugeoit la chose absolument impossible.

Vitruve exigeoit six pouces par cent pieds; c'est beaucoup trop. Les modernes, qui ont fait sur ce sujet les expériences les plus exactes, se contentent de deux pouces par cent toises, lorsqu'ils n'en peuvent pas avoir davantage; mais ils recommandent d'adoucir les coudes & d'unir le fond des conduites; la pente doit croître en raison directe des frottements. C'est à-peu-près la pente de l'aqueduc de Belidor-Roquancourt, qui amène l'eau à Versailles. Il n'y a que trois pieds de pente sur une longueur de dix-sept cents toises. Celui d'Arceuil a trois pouces sur cent toises.

Puisque les ouvriers ont plus de facilité à amener une

une tranchée de niveau, il convient de les faire toujours travailler de cette manière, & de faire, de distance en distance, un gradin.

On garnira de glaise bien pêtée, ou l'on pavera les conduites dans la plaine, si le sol n'est ni d'argille ni de terre franche. On les pavera toujours dans les endroits où la pente est rapide. Si les pentes & contre-pentes obligent d'approfondir la conduite, on a besoin de pierrées, ouvrage qui demande beaucoup de précaution. D'abord le fond doit être sur glaise ou sur terre franche, ou glaisé bien battu & bien pêtri.

Les pieds droits, ou pierres de côté, seront bien assurés & solidement posés.

Les dalles ou pierres plates qui doivent servir de couverture, reposeront fermement sur leurs pieds droits avec environ trois pouces de portée. On aura soin de boucher tous les vuides & les interstices avec des éclats de pierre ou de cailloux.

Sur les dalles on étendra une couche épaisse de mousse, de foin grossier de marais, ou de paille, pour empêcher qu'en recomblant la fouille, il ne tombe dans la conduite aucun corps qui puisse y causer des engorgemens.

Dans les lieux où le terrain manque, on pourra employer des gouttières ou chenaux de bois creux, posés sur des chevalets de pierre ou de bois.

On peut fort bien se dispenser de couvrir le canal lorsqu'il est peu profond, & qu'il coule rez-terre au travers d'un terrain solide: mais si le ruisseau étoit dominé par une terre mouvante, graveleuse, friable, il seroit bientôt rempli & obstrué, s'il restoit découvert.

Enfin, il est absolument nécessaire de ménager un sentier ou une banquette le long de la conduite, lorsqu'elle côtoie une colline escarpée, afin de pouvoir la visiter facilement, & obvier à propos aux accidens. Si la tranchée est profonde & couverte, on établira, d'intervalles en intervalles, des soupiraux, afin de découvrir plus aisément l'endroit où il pourroit survenir quelque obstruction.

Si l'on est obligé de profiter de la pente pour forcer l'eau à remonter, on a besoin de canaux, qu'on fait ordinairement de sapin ou de pin, & quelquefois de chêne: on les joint ensemble avec des viroles de fer tranchantes, de trois à quatre pouces de diamètre & autant de hauteur. On pose une virole entre deux tuyaux, au milieu, bout à bout; à l'autre extrémité on frappe à grands coups de maillets, jusqu'à ce que la virole entrant en même tems dans l'un & dans l'autre bout, les tuyaux se touchent.

Une prairie, située sur les bords d'un ruisseau ou d'une rivière, pourroit quelquefois être arrosée, en ménageant, dans les endroits commodes, des écluses qu'on ouvreroit ou qu'on fermeroit dans le besoin. J'en dis autant d'une prairie placée dans une vallée, dont le fond est occupé par un ruisseau ou une rivière qui serpente. A l'aide d'une écluse, & de canaux placés de proche en proche aux points les plus élevés, on peut arroser toute la colline avec le même ruisseau.

Si l'on manque de pente pour prendre l'eau à l'entrée de la prairie, il faut examiner s'il n'y a pas moyen d'en gagner, en faisant prendre le canal de conduite plus haut. Tel ruisseau qui se perd & qui n'est d'aucune utilité, pourroit souvent, avec quelque industrie, fournir des arrosemens capables de fertiliser une vaste prairie. C'est ici où l'agriculteur a principalement besoin de faire un nivellement exact & précis.

Il est presque inutile d'observer que, pour jeter l'eau dans le canal, on barre le ruisseau ou la rivière, & qu'on en fait monter les eaux par un arrêt ou gradin, une digue, une chaussée plus ou moins con-

sidérable, suivant la pente & la quantité d'eau qu'on veut se procurer.

Si la rivière, ou le ruisseau, a assez d'eau, ou de courant, on peut, par quelque machine simple, peu coûteuse & de petit entretien, en amener l'eau sur la prairie qu'on se propose d'arroseur. Celle dont le Pere de Chales donne la description dans son *Traité des machines hydr. prop. XV. oper. tom. III. fol. 164*, est très-simple, & ne consiste qu'en une seule roue mise en mouvement par le courant même de la rivière: elle a été exécutée à Breme, où, suivant cet auteur, elle fournit quarante-huit muids d'eau à chaque tour, ce qui donne dans la ville une quantité d'eau très-considérable. Mais comme, dans le fond, ce n'est que le *simpan* de Vitruve, elle ne fait monter l'eau qu'à la hauteur de l'axe.

Si l'on avoit besoin d'une hauteur plus considérable, on pourroit construire une roue à godets, ou plutôt à seaux mobiles. Enfin, on pourroit se procurer quelquefois une grande quantité d'eau par le moyen du vent.

Avant que d'introduire les eaux sur la prairie, il faut la préparer à les recevoir.

1°. La prairie sera tenue bien close.

2°. Elle doit être en défense, & non assujettie au parcours. Les prés arrosés souffrent extrêmement des pieds & de la dent des bestiaux.

3°. Elle sera nette de buissons, de troncs d'arbres & de pierres.

4°. Il faut, autant qu'on peut, égaliser le terrain.

5°. Les endroits fangeux, pourris & spongieux, seront soigneusement égouttés par des saignées, & desséchés par des décombres de vieux bâtimens, par des cendres ou des graviers. Les saignées se font de différentes manières, suivant le besoin & les facilités qu'on peut avoir.

Quelquefois il suffit de creuser au milieu de l'espace marécageux, un fossé qu'on laisse ouvert. Si on peut lui donner de l'écoulement par la pente du terrain, il faudra en profiter; sinon on lui en donnera par l'approfondissement & les graduations qu'on y ménage.

Nous avons parlé ci-dessus des aqueducs ou conduites couvertes & de leur formation; ce sont les pierrées.

Quelquefois on fait une tranchée, qu'on remplit à moitié de cailloux jetés à l'aventure & sans arrangement, ou de sable ou de gravier; on les couvre ensuite de mousse, de terre & de gazon.

En d'autres endroits, on emploie des chenaux renversés au fond du fossé, & posés sur de petites traverses de bois de distance en distance. On peut aussi se servir de prismes faits de deux planches réunies dans leur longueur, pour former un angle aigu au sommet. Ils sont tenus en règle par des traverses de bois, & reposent au fond de la tranchée.

On emploie, en certains cas, des quadrilatères faits de trois planches, & posés comme les prismes.

D'autres, après avoir fait la tranchée large & profonde, la remplissent à moitié de branches vertes de saule, d'aulne, &c. mais sans feuilles, ou de branches de sapin avec leurs piquans, arrangées & posées dans leur longueur. On remplit le reste de terre, sans autre précaution que de gazonner par dessus.

Enfin, on fait des saignées très-durables de cette manière: on creuse un fossé d'un pied de largeur, & de la profondeur convenable. S'étant procuré des pieux de deux ou trois pouces de diamètre & de trois pieds ou trois pieds & demi de longueur, on les enfonce à quatre ou cinq pieds de distance dans le fossé, en dirigeant leur pointe dans un des angles du fond du fossé, pendant que l'autre bout effleurera le haut du côté opposé. Vis-à-vis de ce

pieu on en plantera un autre dans l'angle opposé & avec les mêmes précautions, en sorte que les deux pieux opposés se trouveront en sautoir ou en croix. A cinq ou six pieds de distance on réitérera l'opération, jusqu'au bout du fossé.

Alors on couchera sur ces pieux des fascines liées de deux ou trois liens, de manière qu'elles entrent les unes dans les autres par leurs bouts. Le tout sera recouvert de terre, & enfin du gazon qui aura été mis à part.

Les cultivateurs ne s'accordent pas sur la direction qu'il faut donner aux saignées: je préfère la transversale, comme plus propre à égoutter le terrain.

On fera en tout tems la guerre aux taupes. On a publié, il y a quelques années, un secret pour les chasser. On fait bouillir, dans une lessive nouvelle, des noix qu'on a précédemment fendues en deux parties, & qui doivent avoir leur écorce. Lorsque ces noix ont bouilli assez long-tems, on en met une moitié dans tous les nouveaux trous. C'est-là un poison certain pour ces animaux destructeurs.

Si le terrain est léger ou fort à l'excès, & qu'on ait à portée de bonnes eaux, ce fera une très-bonne économie, de corriger ces terrains par le mélange de terres contraires.

Les terres ferrugineuses souffrent de l'arrosement même des meilleures eaux. Avant que d'y jeter l'eau, il s'agit de les corriger. Le docteur Home indique la marne, la chaux, les cendres, & toutes les matières calcaires.

Enfin, pour préparer les prés à être *abreuvés*, il faut creuser des canaux, construire des étangs & faire des écluses.

Les canaux d'irrigation sont de deux espèces: les uns s'appellent *maîtresses rigoles*; ce sont les canaux de conduite, d'introduction, de dérivation, de détente: les autres sont de simples rigoles; savoir, les canaux d'arrosement, de décharge, de repos, de reprise, d'écoulement & de dessèchement.

Le canal de conduite est celui qui amène & conduit l'eau à la tête du pré. Il est déjà quelquefois tout formé par la nature, & il n'est besoin que d'une écluse, un batardeau ou un arrêt, pour donner entrée à l'eau. Si le pré est considérable, & que l'eau ait un long trajet à parcourir, on tapissera le fond de ce canal, de gravier: il tient l'eau fraîche, & lui donne une agitation favorable, en même tems qu'il empêche qu'elle ne se charge de parties glaireuses. Cette précaution est plus ou moins nécessaire aux maîtresses rigoles.

Le canal d'introduction est celui qui amène l'eau dans l'intérieur du pré, le long de sa partie supérieure, pour que de là on puisse la conduire où l'on veut.

Ce canal ne doit point déborder, à moins qu'il ne serve en même tems de rigole ou de canal d'arrosement. Souvent il est formé par la nature; souvent encore, à l'entrée de l'eau dans le pré, elle trouve le canal de dérivation qui part du canal d'introduction, pour fournir les rigoles. Si la prairie n'est pas trop large, le canal de dérivation borde la prairie de haut en bas. Si elle a beaucoup de largeur, on la tire dans le même sens, mais dans l'intérieur. On en fait même plus d'un, si la pièce est fort large, ou qu'elle ait des pentes en plusieurs sens. On se laisse diriger par les irrégularités du terrain.

Si l'eau coule naturellement le long de la prairie, on est dispensé de faire le canal de dérivation: les canaux d'arrosement suffisent.

Le canal de détente est celui qui reçoit l'eau à la sortie de l'étang, lorsque la bonde est ouverte.

Les rigoles sont les ramifications qui partent du canal de dérivation, ou de celui qui en fait la fonction. Les grands canaux sont le tronc ou l'ar-

rière; les rigoles sont les branches ou les veines.

Lorsque le canal de dérivation est dans l'intérieur, les rigoles sont doubles. Il y en a à droite & à gauche.

Ces rigoles ont un pouce & demi de profondeur dans les terres fortes, & seulement un pouce dans les terres légères. Elles auront huit à neuf pouces de largeur, & iront en diminuant, à mesure qu'elles s'éloignent du tronc. Elles seront tirées au cordeau, à trente ou cinquante pieds de distance, suivant la légèreté ou la force du terrain. Dans les terres fortes, on ne leur donne presque point de pente.

Si le terrain a beaucoup de pente, on ne fait point d'ouverture aux rigoles.

En général, toutes les tranchées doivent être faites avec netteté, régularité & précision.

Pour former les rigoles, on a des espèces de haches fortes, pesantes, armées d'un long manche, assez semblables à celles dont les charpentiers parent les poutres, après les avoir dégrossies. Lorsque le gazon est tranché des deux côtés le long du cordeau, on le détache avec une beche de bois garnie de fer, que l'ouvrier pousse devant lui entre deux terres.

On se sert aussi d'un grand couteau, avec deux douilles, où s'emmanchent deux perches: un homme tire celle qui est devant, & un autre pousse celle de derrière. Le gazon se coupe ainsi le long du cordeau avec beaucoup de propreté & de promptitude, & on le détache comme ci-dessus.

Le canal de décharge est celui qui, en tout tems, reçoit le superflu des eaux, ou le ruisseau en entier, lorsqu'il ne convient pas d'arroser. Ce canal a pour l'ordinaire une écluse, pour mesurer ou pour écarter les eaux. Le canal de dérivation, lorsqu'il a une issue commode dans le bas, peut servir de décharge. Quelquefois le canal de conduite en fait la fonction, ainsi que le canal d'introduction.

Les canaux de repos sont des fossés ou tranchées qui coupent transversalement le pré, & qui ont un peu plus de profondeur & de largeur que les rigoles. Ils servent à porter les eaux sur quelques endroits trop élevés, pour que les rigoles puissent y atteindre. On les emploie dans les prairies qui ont des pentes en plusieurs sens, & on leur donne les courbures indiquées par le terrain.

Les canaux de reprise sont les rigoles qui partent des canaux de repos. Leur dérivation dépend des inflexions du canal de repos d'où elles sortent, & des pentes du terrain.

Les canaux d'écoulement sont des fossés plus ou moins profonds, placés au dessous de la prairie où se rendent les eaux, après qu'elles ont servi à l'arrosement.

Les canaux de dessèchement sont des saignées dont on a parlé plus haut.

Les étangs servent, dans l'irrigation, à rassembler les eaux, à rompre leur impétuosité, à les porter sur la hauteur d'un pré fort incliné, ou plus loin, à corriger diverses espèces de mauvaises eaux, à y délayer des fumiers. Quelquefois il est plus commode de placer ces engrais le long du canal de détente. L'eau, sortant avec impétuosité de l'étang, entraîne ces matières avec elle, pour peu qu'on leur aide en les remuant.

Les étangs sont indispensables, lorsqu'on a des eaux grasses ou des égouts de fumier, qui méritent d'être dispensées avec le plus grand ménagement.

Les eaux qui se partagent entre plusieurs particuliers, exigent aussi un étang, pour profiter en tout tems de son droit, & en augmenter le bénéfice.

Ils sont encore nécessaires pour empêcher que les eaux de grand chemin ou d'égout ne salissent l'herbe dans le tems que les prés sont en fleur; comme aussi



pour retenir le limon qu'on a soin de répandre sur les endroits qui en ont besoin.

Enfin les étangs servent à ramasser les eaux fuculentes, qu'on charie au printems dans des tonneaux sur les prés, où ces eaux ne peuvent être conduites autrement. Pour construire ces bassins ou étangs, on s'y prend de cette manière :

Le fond sera battu, glaisé, ou pavé, suivant le local. Le pourtour sera aussi glaisé.

Le pavé sera battu à plusieurs rosées; & à défaut ou refus de demoiselle, on arrosera à chaque fois.

Le corroi de glaise du fond & des côtés, doit avoir un pied d'épaisseur. La glaise sera ferme, ductile, point sablonneuse : elle doit s'allonger lorsqu'on veut la rompre, & paroître huileuse & grasse en la maniant. C'est la terre dont se servent les tuiliers, les briquetiers, potiers, &c.

Pour préparer la glaise, on la coupe deux ou trois fois avec la beche ou le tranchant de la houe; on la bat ensuite, & on la pètrit avec la tête de cet outil. Pendant ces opérations, on y répand de tems en tems un peu d'eau, & on l'emploie en la foulant, en la pressant à pieds nuds, lits par lits, sans y laisser aucun intervalle.

La terre qui environne le corroi aura une épaisseur & un talus proportionnés à la pression, à la largeur & à la hauteur de l'eau contenue dans l'étang. L'angle doit être depuis quarante degrés & au dessous. Lorsqu'on en a la facilité, on fait, sur le devant, un mur de maçonnerie en chaux maigre.

Si l'on manquoit de bonne terre glaise, on peut employer de bonne terre noire mêlée de terre grasse ordinaire, & de fumier gras & consommé. Ce mélange fournit un excellent corroi qui se pètrit très-bien.

Si l'on n'a que des terres légères pour construire l'étang, on s'y prendra de cette manière :

En élevant l'enceinte du bassin, on donnera aux terres, en dedans, la moitié du talus extérieur; & dans la chaussée même ou dans l'enceinte, à six pouces de la surface intérieure, on ménagera un espace vuide de demi-pouce, ce qu'on fera par le moyen d'une planche, qu'on levera lorsque l'enceinte sera formée. Dans cet espace vuide, on fera couler du lait de chaux refroidi, assez clair pour qu'il remplisse exactement tout cet intervalle. Sur les terres qui forment l'enceinte du bassin, on semera du gramin, appelé *fausse yvraie* ou *yvraie sauvage*, pour y former un gazon épais. Si le fond ne retient pas l'eau, on y répandra des cendres de bois, d'une ligne ou deux d'épaisseur.

Lorsqu'on n'a en vue que l'arrosement, il faut que le bassin puisse se remplir en douze ou vingt-quatre heures, & on l'ouvre à volonté. On a cherché à épargner cet assujettissement d'ouvrir & de fermer l'étang lorsqu'il est plein, en faisant servir l'eau même de l'étang à cette opération.

L'étang n'a ni bonde ni pale pour retenir les eaux; mais, au bout extérieur d'un tuyau de fontaine qu'on place au fond pour les vider, on adapte, avec une charnière, une soupape de bois amincie, doublée de feutre ou de peau.

Cette soupape est attachée à la partie inférieure de l'orifice du tuyau, de manière que lorsqu'elle est appliquée & pressée contre le trou du tuyau, elle le bouche exactement, sans laisser passer une seule goutte d'eau.

Pour tenir la soupape en cet état, on place, vis-à-vis & à sa hauteur, une bascule de chêne de trois à quatre piés de longueur, posée sur des pivots qui roulent sur deux pieux solidement plantés en terre.

A la partie antérieure de cette bascule, on fixe, sur deux pivots, un rouleau de bois dur de trois pouces de diamètre, & de quatre ou cinq de longueur.

L'extrémité antérieure de cette bascule est creusée en cuiller, & placée au point de chute de l'eau, qui, lorsque l'étang est plein, s'échappe par un tuyau au-dessus de la chaussée. Le cuilleron se remplit alors & baisse; la soupape n'étant plus retenue, s'ouvre; l'eau de l'étang fait une pression violente & l'ouvre toujours davantage. Dès que l'étang est vuide, ou qu'il n'y a que peu d'eau, la bascule reprend d'elle-même sa situation horizontale, & referme la soupape; & le fermier, suivant sa commodité, ouvre ou ferme les rigoles, ou dirige l'arrosement.

Pour empêcher que l'eau, en entrant dans l'étang, ne le creuse ou ne le dégrade, on prend la précaution de la faire tomber sur une planche qui en rompt l'effort: & si le bassin est grand, & qu'on craigne que le vent n'agite l'eau, & ne forme des ondes capables de dégrader la chaussée de l'étang, il faut placer quelque abri, une toile ou un filet, pour rompre les vagues.

Il faut souvent des chaussées, des digues, des batardeaux, des arrêts & des écluses.

Les batardeaux se font souvent à peu de frais. Quelquefois on trouve sur les lieux de grosses pierres qui, rangées au travers du ruisseau, suffisent pour faire refluer les eaux. D'autres fois il ne faut qu'une pièce de chêne qui le traverse. On peut aussi construire une grille de bois de chêne, dont on remplit les vuides avec de grosses pierres.

Enfin, une seule écluse qui occupe tout le lit du ruisseau, peut faire dégorger l'eau, suivant le local. On les appelle *traversières*.

Il y a des écluses d'introduction: ce sont des portes qu'on ouvre ou qu'on ferme au besoin, ou bien des pelles qu'on élève ou qu'on abaisse plus ou moins, à proportion de la quantité d'eau qu'on souhaite.

On en construit aussi à demeure & à trous. Ces dernières sont les plus simples. Une ou deux grosses planches, ou plateaux, de deux pouces d'épaisseur, posées l'une sur l'autre, suffisent. On les perce de plusieurs trous ronds ou carrés, qu'on ferme avec des tampons lorsqu'il le faut. La planche inférieure est enfoncée en terre, & toutes sont exactement jointes.

Enfin, on a besoin de planches mobiles, qu'on assure grossièrement au travers des maîtresses rigoles, pour jeter les eaux sur les endroits convenables.

Voici les règles qu'il faut suivre dans l'arrosement: 1°. Une prairie élevée & découverte demande plus d'eau qu'une prairie basse & ombragée. 2°. Pour les arrosemens ordinaires & réguliers, les eaux doivent être répandues avec plus d'abondance sur une prairie en pente, ou dont la terre est légère, &c. 3°. Les prés dont l'aspect est au midi sont les plus altérés; ceux qui sont à l'orient ou à l'occident tiennent le milieu. 4°. On court moins de risque à trop arroser avec de bonnes eaux naturelles, qu'avec les eaux médiocres. Mais l'excès des eaux grasses est toujours pernicieux. 5°. Il faut moins arroser dans les années pluvieuses, que dans les années sèches. 6°. L'abondance des eaux médiocres nuit plus aux terres fortes, qu'aux terres légères. 7°. Tous les terrains qui ont des pentes en divers sens & des contre-pentes, sont sujets à devenir fangeux en les arrosant sans précaution. Il convient d'y faire attention. 8°. Quelques-uns pensent qu'une terre qui est arrosée pour la première fois, doit être d'abord *abreuvée* à satiété; d'autres, au contraire, qu'il faut l'accoutumer peu à peu à l'arrosement. C'est à l'expérience à décider. Je crois qu'on ne peut inonder qu'avec succès les terres légères dont la pente est régulière: mais je pense qu'il en est tout autrement des terres fortes ou mi-fortes, ou de

celles qui ont des pentes en divers sens. 9°. L'arrosement doit être plus abondant en automne qu'au printemps, & au printemps qu'en été. En hiver il ne faut arroser qu'avec de bonnes eaux, & toujours abondamment.

Les regles qu'on donne sur le tems de l'arrosement sont les suivantes. 1°. Dès que le dernier foin est recueilli, l'on doit *abreuver* abondamment les prés. Toutes les eaux médiocres peuvent servir. C'est donc une mauvaise économie que d'y faire pâturer le bétail dans cette saison; & sur-tout d'arroser la nuit les prés qu'on pâture le jour. 2°. On doit bannir des prés les eaux médiocres, dès que la gelée survient, & n'y laisser entrer que celles qui ne gèlent pas ou qui gèlent peu. 3°. Ne changez point les eaux pendant la gelée; attendez, pour les conduire ailleurs, que le dégel soit venu. 4°. Les meilleures eaux sont dangereuses sur les prés, lorsque l'herbe commençant à pousser, l'on craint les gelées blanches. Le sixième degré au dessus de la glace pilée du thermometre de Réaumur, annonce la gelée blanche pour le lendemain matin. On doit sur-tout être attentif aux premiers avis de froid, dans le printemps, lorsque la lune luit le matin, & que l'air est ferein. 5°. Les arrosemens du printemps demandent plus de foin & d'attention que ceux d'automne, pour changer l'eau, & empêcher qu'elle ne croupisse nulle part. 6°. Lorsque l'eau & la terre sont échauffées par les rayons du soleil, les arrosemens sont nuisibles; & il ne faut jamais changer l'eau pendant la chaleur du jour. 7°. Les neiges ou glaces fondues sont pernicieuses aux prés, lorsque elles coulent immédiatement des montagnes. 8°. On interrompt l'arrosement, dès que les plantes des prés commencent à entrer en fleurs, afin de laisser prendre de la consistance à l'herbe. 9°. Pendant les pluies froides on *abreuve*, avec de bonnes eaux, autant d'étendue de prairie qu'il est possible. 10°. Si l'année est pluvieuse, on ne doit arroser qu'avec des eaux excellentes. 11°. On n'arrose point pendant qu'il souffle un vent froid. 12°. Il ne faut changer l'eau des prés qu'après que la rosée est enlevée, lorsqu'elle a été abondante; les eaux conduites sur une herbe couverte de rosée, sont nuisibles. On ne les change point non plus pendant la chaleur & au gros du jour. On les change le soir avant la rosée, & le matin après que la rosée est dissipée.

On suit diverses regles sur la maniere de pratiquer & d'employer les divers canaux destinés à porter & à répandre les eaux sur le terrain. 1°. Toutes les parties doivent profiter de l'irrigation, & l'arrosement ne doit nuire à aucune. 2°. Chacune doit être plus ou moins arrosée, suivant sa nature. 3°. Le nombre des canaux de dérivation doit être proportionné à la largeur de la prairie, & à la légèreté du terrain; & le nombre des canaux de dessèchement à la quantité des bas-fonds, &c. 4°. La distance des canaux d'arrosement qu'on appelle *rigoles*, doit aussi varier suivant la nature du terrain. Cette distance sera moindre sur les terres légères, & sur les terres moins penchantes; mais plus grande sur les terres fortes, & sur les terres fort inclinées, depuis trente à cinquante pieds. 5°. Les rigoles ne doivent pas être trop longues, sans cela l'eau n'atteindra pas à leur extrémité; ou elle y parviendra trop froide, s'il fait froid; ou trop chaude, s'il fait chaud. Pour diminuer cette longueur, on fera un canal de détente. De plus, si l'on ne peut, on pavera la rigole jusqu'à une certaine distance, où on lui donnera plus de pente. 6°. Les rigoles doivent être plus larges à leur entrée, & diminuer insensiblement jusqu'à leur issue. 7°. Le fermier veillera sur les canaux & les rigoles, pour empêcher qu'ils ne s'obstruent. 8°. Les eaux ne doivent ni s'arrêter, ni croupir en aucun endroit; mais

avoir toujours un libre cours. 9°. Le canal de conduite ne doit jamais dégorger, pour n'en pas dégrader les bords. 10°. Au canal d'introduction qui sert de rigole, l'on doit faire d'intervalle en intervalle de petites ouvertures dans la direction de la pente. 11°. Ces ouvertures sont en biais pour les terrains un peu penchans. 12°. En automne, on ne change point le cours de l'eau, que l'endroit ne soit parfaitement humecté: foyez ménagers de l'eau, sur la fin de l'hiver, & même plus encore pendant les chaleurs de l'été, & ne la changez jamais au plus chaud du jour. 13°. L'eau doit couler & glisser sur la superficie du gazon, & non entre deux terres. 14°. On se conduit sur les mêmes principes à l'égard des étangs.

Les eaux grasses & accidentelles sont celles qui lavent les grands chemins ou les rues, & celles qui découlent des fumiers. *Regles sur leur usage.* 1°. On voit avec succès les eaux d'égouts, depuis l'automne jusqu'au printemps, sur les prés qui ne sont pas à portée d'en profiter autrement. Dans les autres saisons on rejettera l'eau de ces égouts sur le fumier même. 2°. Si ces eaux peuvent couler d'elles-mêmes sur les prairies, il faut paver les conduites. 3°. On creusera dans l'endroit le plus commode du pré, un petit étang bien étanché & pavé, pour y faire passer l'eau, & l'on répandra le limon qui s'y déposera sur les endroits convenables. 4°. Il faut souvent changer ces eaux, & les faire couler aussi loin qu'il est possible. 5°. On les détourne dès que l'herbe est parvenue à la hauteur d'environ six pouces; enfin, quelques économistes ne transportent sur les prés les égouts, qu'après qu'ils ont fermenté.

Pour les eaux à tems, il faut 1°. paver le canal d'introduction, & même celui de dérivation, jusqu'à un éloignement convenable. 2°. Comme l'eau se prend ordinairement le soir, & qu'on la garde jusqu'au lendemain à la même heure, il faudroit recevoir dans un étang l'eau qui couleroit pendant la chaleur du jour, elle serviroit à arroser la nuit suivante. 3°. Les canaux doivent être tenus dans toute leur longueur bien nets & en bon état, afin de mettre à profit toutes les eaux. 4°. La terre qui s'amassera dans l'étang, sera employée comme il est dit ci-dessus.

Pour l'irrigation d'un pré de terre forte, dont la pente est médiocre, les canaux d'arrosement ou les rigoles doivent avoir moins de profondeur dans les terres fortes, que dans les terres légères & les moyennes. Ils doivent être changés toutes les automnes, en en coupant de nouveaux entre deux.

Si le terrain n'a que peu de pente, on ne peut en faire un pré d'irrigation. On y semera alternativement du froment & du trefle. *V. ALTERNER, Suppl.*

On ne doit pas prodiguer l'eau aux terres fortes, qui n'ont que peu de pente, sur-tout à l'aspect du nord, ou si les eaux sont médiocres.

Les fumiers sont très-profitables sur ces terrains. On se fert des boues des rues & en général des fumiers bien consommés qu'on répand en automne. Au printemps, on ramasse les résidus, qui n'ont pas été dissous par la gelée.

S'il y a de la mousse, on l'arrachera avec le rateau de fer, avant que de jeter le fumier; ou, ce qui fera mieux, on labourera le terrain & on y semera du bled, & ensuite du trefle alternativement.

Quelquefois on dissout le fumier dans un étang, d'autres fois on le répand sur la place qu'on se propose d'améliorer: d'autres encore placent l'engrais le long du canal de détente. Chacun en cela suit son opinion, le local & sa commodité.

On ne court aucun risque d'arroser les prés de terre forte dont la pente est rapide, après avoir égalisé le terrain. Mais 1°. les canaux de dérivation

feront coupés un peu en biais. 2°. On les pavera, si le cours est abondant. 3°. En tirant les rigoles en biais depuis le canal d'introduction, on peut se dispenser de faire des canaux de dérivation. 4°. On n'arrosera point ces prés en hiver, & ils ne le feront qu'avec précaution en été. 5°. On bannira absolument les bestiaux de ces prés en tout tems, & surtout en automne. 6°. Il convient toujours de labourer de tems en tems ces terrains, ce qu'on fait par parcelles suivant la nécessité. 7°. Dans les endroits escarpés où la charrue ne peut agir que difficilement, on semera du fainfoin à fleurs rouges ou esparcette; enfin, si l'on n'a que peu d'eau, il faut paver son issue & le canal de détente.

D'une terre légère & sans pente on en devroit faire un champ; si l'on est obligé d'en faire un pré, il doit être arrosé & couvert d'eau de tems en tems: si les mouffes le gagnent, il faut le labourer & y semer du trefle. Voyez ALTERNER.

On peut donner de la pente à ce terrain par une suite de labours donnés constamment d'un même côté, comme si l'on vouloit former des planches ou fillons. Entre les fillons on creusera des canaux de dessèchement.

Un pré de terre légère dont la pente est douce ou rapide, est le vrai terrain à faire des prés à arroser & à recevoir de la marne.

Il faut paver les principales tranchées.

Plus la pente est rapide, plus les rigoles doivent être tirées horizontalement.

Les regles précédentes suffisent pour diriger les cultivateurs.

Quant aux marais, on commencera par l'écoulement des eaux croupissantes, on élèvera des bermes du côté d'où viennent les eaux, on creusera des tranchées aux lieux convenables, & sur leurs bords on plantera des saules. Mais bientôt ces terres ne produiroient presque plus, si on les privoit tout-à-fait d'eau. On y supplée par des inondations artificielles, menagées avec prudence. Pour cela, on laisse des ouvertures au berme, & on y établit des écluses qu'on ouvrira & qu'on fermera suivant les tems & les saisons. On ne craindra point les inondations dès que les derniers foins sont recueillis.

On pourroit encore employer des tuyaux percés qui, couchés au milieu des digues, boiroient dans la rivière, & fourniroient à la prairie des fontaines suivant le besoin. Comme ces conduites doivent être de gros calibre, il seroit plus commode de faire des prismes avec des plateaux de chêne.

On arrose les chenevieres, soit par immersion comme les marais, soit par irrigation comme les prés.

Enfin les jardins s'abreuvent aussi par irrigation, lorsqu'ils ont une pente douce & qu'on a à portée un cours d'eau ou une fontaine: rien n'est plus facile que d'y faire couler des eaux dans les sentiers lorsqu'elles conviennent.

On verse avec succès au pied de chaque plante une demi-pinte d'égout de fumier ou d'urine, en prenant garde de ne pas arroser les feuilles.

L'automne est la vraie saison de chercher les sources: alors les eaux sont basses, & l'on peut compter sur leur permanence. Après la dernière récolte, on visite tous les canaux, on les nettoie & on les répare. Rigolez vos prés, changez & renouvelez les rigoles. S'il n'y a pas d'inconvénient, placez-les entre les anciennes, que vous remplirez des mêmes gazons levés pour les nouvelles. Mettez l'eau sur la prairie, après chaque coupe, dès que la pointe de l'herbe est sèche. Changez le cours de l'eau tous les mois, quatre, cinq, six jours, suivant l'abondance de l'eau & la nature du terrain. Il faut donner de forts arrosemens, & ne point perdre d'eau dans

cette saison. Arrachez la mousse; fumez, après avoir répandu des balayures de grange. Ouvrez la portion de vos prés de terre forte, que vous voulez renouveler. Ne faites point pâturer vos prés & tenez-les exactement fermés. Les portions prêtes à être semées doivent l'être alors.

Achevez dans les beaux jours d'hiver les ouvrages négligés. Transportez vos fumiers sur les bords du canal de détente du réservoir ou de l'étang. Arrosez avec de bonnes eaux, & n'en changez point le cours pendant la gelée. Détournez les eaux médiocres: on transporte des égouts de fumiers sur les prés éloignés.

On charie des égouts dans le printemps comme dans la saison précédente; on délaie les fumiers, mis dans l'étang ou à son issue: on arrose comme en automne, mais on fait des eaux une distribution plus étendue. On nettoie exactement la prairie avec le rateau de bois & la pelle, & on répand les taupinieres. On arrache les mauvaises herbes. En divers lieux, on détourne les eaux à la fonte des neiges. Prévenez les gelées blanches, & détournez les eaux. A mesure que la saison avance, on donne plus d'étendue à l'irrigation: dès que les plantes fleurissent, on détourne les eaux; on les remet, lorsque la pointe de l'herbe est sèche: on les change ordinairement le soir, quelquefois le matin, mais après que la rosée est dissipée. On ne met point les eaux sur la rosée, ni au printemps, ni en été. On ne change point l'arrosement, pendant que le vent du nord regne. Pendant les pluies froides, on doit arroser autant de terrain qu'on peut, avec de bonnes eaux, & éloigner les médiocres.

Pendant les chaleurs, on ne change les eaux que le soir, ou le grand matin. Si les eaux sont de médiocre qualité, on les détourne pendant la chaleur & dès le matin; on ne les emploie que pendant la nuit. *Encyclopédie Économique.* (+)

§ \* ABREUVER un vaisseau. (*terme de Marine.*) Nous remarquerons que cette expression est vicieuse, & que depuis le dix-huitième siècle elle n'est plus en usage en aucun sens.

ABREYER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est mettre à l'abri, mettre à couvert. Lorsqu'un vaisseau est vent-arrière, les voiles de l'arrière *abreyent* celles de devant, c'est-à-dire, interceptent le vent, & l'empêchent de frapper celles de devant. Un vaisseau au plus-près du vent *abreye* le vaisseau qui veut passer sous le vent à lui à une petite distance. Une frégate qui répète les signaux dans une escadre, doit avoir grande attention à bien faire remorquer ses pavillons, & à empêcher qu'ils ne soient *abreyés* par ses voiles. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* ABRI, (*Agriculture.*) Un *abri* est tout endroit où l'on est à couvert de la pluie. En jardinage, c'est aussi les endroits où les plantes sont en assurance contre les pluies froides, les frimats, les gelées, les mauvais vents, ou même la trop grande ardeur du soleil. Tout ce qui sert à parer de toutes ces choses, comme paillassons & autres, peuvent encore s'appeler *abris*. *Diction. du Jardinage.*

Un *abri* est nécessaire dans un jardin: c'est là, qu'au commencement de l'automne, on replante en place quelques especes de laitues; à la fin de l'été, du plant de choux pommés; en Mai, des artichaux; &c.

On *abrite* un terrain contre les vents destructeurs, par des plantations d'arbres, des haies & des murailles.

L'*abri* d'un mur est favorable aux poiriers de haute tige greffés sur coignassier: quoique plantés dans une terre humide & grasse, qui tempère leur sécheresse, il leur arriveroit souvent de s'éclater & de ne point s'élever, s'il n'avoient point cet avantage.

Lorsqu'il y a quelque fosse à l'*abri* dans les bois, on peut ordinairement compter d'y prendre des

bécasses. Voyez ABRIER dans ce Supplément, Encyclopédie Économique. (+)

ABRI, se dit aussi, en terme de Marine, & signifie couvert, sûreté: être à l'abri du vent ou de la mer, c'est être à couvert du vent ou de la mer. On dit: une rade est à l'abri du vent d'ouest, pour désigner que l'on y est en sûreté lorsque les vents sont à l'ouest. Être sous l'abri d'une terre, se dit lorsque la terre détruit ou diminue, par sa position, l'effet du vent ou de la mer qui pouvoit nuire.

On dit encore: aller se mettre à l'abri d'un fort, pour désigner l'action d'un vaisseau qui, étant poursuivi, va se mettre à la portée des canons de ce fort. Il vaut mieux dire, aller se mettre sous un fort, sous la protection d'un fort. (M. le Chevalier DE LA COVDRAYE.)

ABRICOT, (Econ. dom. cuisine.) L'abricot, ainsi que tous les autres fruits précoces, fait l'ornement des tables, soit crud, soit confit au sucre, ou préparé de quelqu'autre manière.

L'abricot est assez bon à manger crud. Mais la cuisson & le sucre y réveillent une odeur suave, qui étoit peu sensible auparavant. C'est pourquoi l'on en fait des confitures & des compotes. On emploie même à cet usage des abricots verts, & avant que le bois du noyau soit formé: ils n'ont cependant alors qu'un goût de verd, qui n'est pas fort agréable. Les abricots mûrs servent encore à faire d'assez bon ratafia.

Dans les années fort chaudes, l'abricot qui reste long-temps sur l'arbre, perd son aigreur naturelle, & y devient presque aussi exquis que s'il étoit confit au sucre.

En Hollande, les abricots ont la chair molle, en sorte que ces fruits ne sont presque que de l'eau: ce qu'il faut attribuer à l'humidité du sol.

#### Manière de faire sécher les abricots.

On les prend lorsqu'ils sont bien mûrs. Et, au lieu de les ouvrir comme les pêches, pour leur ôter le noyau, on se contente de le repousser par l'endroit de la queue, ce qui le fait sortir. Les abricots étant ainsi entiers, on les applatit seulement; & on les fait sécher comme les pêches.

#### Autre manière.

Prenez des abricots: mettez du sucre, gros comme un pois, à la place du noyau. Remplissez-en une terrine, à laquelle vous ferez un couvercle de pâte: mettez-la au four lorsque le pain a pris couleur: laissez-y jusqu'à ce que le four soit refroidi. Cela fait, mettez-les sur les ardoises: & les abricots étant assez secs, poudrez-les de sucre lorsqu'ils sont encore chauds. Serrez-les deux jours après qu'ils auront été séchés.

#### Compote d'abricots verts.

1. Il faut prendre des abricots verts, les plus frais cueillis que vous pourrez. Vous les mettez dans une serviette. Et suivant la quantité que vous en voudrez faire, vous prendrez du sel pilé très-fin, que vous jetterez sur vos abricots. Vous les remuerez bien dans la serviette, & les y arroserez avec une cuillerée d'eau ou de vinaigre; cela leur ôtera toute la bourre, c'est-à-dire, le duvet qui couvre leur première peau. Ensuite vous les jetterez dans de l'eau fraîche, pour les bien laver. Il ne faut pas jeter cette première eau: vous pouvez la laisser dépurée, la tirer au clair, & la faire bouillir pour en tirer tout le sel, & même la première peau. Après les avoir bien lavés dans l'eau fraîche, vous ferez bouillir de l'eau dans une poêle. Et lorsque vos abricots seront bien égouttés sur un tamis, vous les jetterez dans l'eau bouillante. Vous prendrez une écumoire pour les regarder de tems en tems; ayant attention

qu'ils ne cuisent point trop. Lorsqu'une épingle y entrera facilement, vous les tirerez de dessus le feu, & les jetterez dans de l'eau fraîche avec l'écumoire. Vous prendrez enfin du sucre clarifié; & lorsqu'il bouillira, & qu'il ne sera point trop cuit, vous y mettrez les abricots, que vous ferez bouillir à petit feu: ainsi ils deviendront verts & beaux d'abord: il faudra pourtant les laisser un peu reposer, afin qu'ils jettent leur eau & qu'ils prennent le sucre. Après qu'ils auront reposé, vous pourrez les achever promptement, afin qu'ils conservent leur verd.

Si vous voulez une autre manière pour ôter la bourre & la première peau, ou les peler, vous ferez une lessive avec de la cendre de bois neuf: lorsque la cendre aura bouilli, vous jetterez vos abricots dans cette lessive & dans sa cendre, & les ferez bouillir jusqu'à ce qu'ils se débourent & quittent même leur première peau, en les frottant doucement avec vos mains. Si vous ne trouvez point de bonne cendre, vous pouvez faire une lessive avec une livre de cendres gravelées; jetez ensuite les abricots dans de l'eau fraîche, & les lavez bien dans une première & seconde eau, pour les nettoyer & leur ôter la peau. La première lessive avec le sel est meilleure, & plutôt faite: ils en verdissent mieux & deviennent plus beaux. Pour le sucre, il en faut mettre un livre pour une livre d'abricots, lorsqu'on veut les garder; sinon il suffit de mettre demi-livre de sucre pour une livre de fruit. Voyez encore ci-dessous l'article Confitures d'abricots verts; & la seconde manière de faire la Compote de ces abricots.

#### Autre compote d'abricots verts.

2. Prenez la valeur d'un litron ou environ, d'abricots verts: puis un chauderon ou une poêle à confitures, où vous mettrez de l'eau à demi. Vous y mettrez ensuite deux ou trois pelles de cendre de bois neuf, ou des cendres gravelées: & lorsque vous aurez fait cette lessive, & qu'elle aura bouilli sept ou huit bouillons, vous y jetterez les abricots, que vous remuerez doucement avec l'écumoire: en les maniant, vous examinerez s'ils quittent leur bourre. Et sitôt qu'ils la quitteront, vous les prendrez avec l'écumoire, & les jetterez dans de l'eau froide; ensuite vous les manierez avec les doigts pour les bien nettoyer, & les rejetterez à mesure dans d'autre eau claire. Vous mettrez de l'eau bouillante dans une poêle à confitures, & y jetterez vos abricots pour les faire blanchir; ce qui s'appelle cuire. Vous essayerez avec une épingle s'ils sont cuits, & si elle y entre facilement sans trop la presser. Vous mettrez ensuite un demi-septier ou chopine de sucre clarifié. Lorsque le sucre bouillira, vous prendrez les abricots, que vous aurez fait égoutter sur un tamis ou quelque autre chose, & les y jetterez. Vous les ferez bouillir deux douzaines de bouillons doucement. Et lorsque vous verrez qu'ils commenceront à verdier, vous les pousserez promptement sept ou huit bouillons, & les ôterez de dessus le feu. Cela fait, & après les avoir remués, vous les laisserez refroidir, & les ferez.

#### Autre.

3. Pelez les abricots, & les mettez à mesure dans de l'eau fraîche; puis tous ensemble dans de l'eau tiède, avec un peu de vinaigre; couvrez-les, & les faites bouillir jusqu'à ce qu'ils aient une couleur verte. Alors ôtez-les du feu, & les laissez refroidir dans leur eau; après quoi vous les tirerez & les mettez dans de l'eau fraîche. Faites ensuite cuire du sucre à perlé, égouttez les abricots, & les y mettez cuire à grand feu; tirez-les lorsque le sirop sera cuit à grand perlé. Si c'est pour garder, il ne faut pas que le sucre soit cuit avant d'y mettre les abricots.

Voyez ci-après dans l'article AMANDIER, ce qui regarde les compotes d'amandes vertes.

Ces compotes vertes, ainsi que les confitures seches de ces mêmes *abricots*, peuvent s'accorder avec une économie bien entendue: car il n'y a presque point d'année où la trop grande quantité d'*abricots* noués n'oblige à en épilucher une bonne partie. Ceux que l'on épiluche ne sont donc pas en pure perte, comme les autres fruits, dont on est quelquefois obligé de décharger les arbres avant leur maturité.

*Compote d'abricots en maturité.*

Vous prendrez une douzaine d'*abricots*, que vous fendrez par la moitié. Vous en casserez les noyaux pour avoir les amandes, que vous pelerez, & tiendrez prêtes pour les jeter à la fin dans la compote. Vous mettrez ensuite une demi-livre de sucre dans une poêle à confitures. Vous le ferez fondre. Et après qu'il aura bouilli, vous y arrangerez vos moitiés d'*abricots*; les ferez bouillir une trentaine de bouillons, & y jetterez les amandes. Vous retirerez votre compote de dessus le feu, en la remuant doucement, afin d'amasser l'écume, que vous ôterez avec du papier. Quand les *abricots* auront jetté leur eau, vous les remettrez sur le feu bouillir dix ou douze bouillons: & s'il y a encore de l'écume, vous l'ôterez, & les laisserez refroidir avant de servir. Si par hasard vos *abricots* étoient trop durs, vous pouvez les passer à l'eau, leur donner un bouillon, & les faire égoutter avant de les mettre dans le sucre. On peut les peler, la compote en est plus belle, mais elle n'a pas tant de goût, parce qu'avec la peau elle sent plus le fruit; ce qui est plus agréable. Avant de les mettre dans le sucre, il faut qu'il soit cuit en sirop: autrement, tout s'en iroit en marmelade.

*Compote d'abricots grillés.*

Vous prendrez des *abricots* en telle quantité qu'il vous plaira, que vous ferez griller sur un réchaud de feu bien allumé. Vous les pelerez proprement avec les doigts; & les mettrez dans un plat d'argent, ou dans une terrine, ou dans une petite poêle à confitures, bien nette. Vous y jetterez une bonne poignée ou deux de sucre en poudre, avec un demi-verre d'eau; les remuerez bien sur le feu, & leur donnerez quatre ou cinq bouillons, afin que le sucre fonde. Ensuite vous les retirerez, les laisserez refroidir; & lorsque vous voudrez les servir, vous les arroserez d'un peu de jus de citron ou d'orange.

*Confitures d'abricots verts.*

Ce sont les premiers fruits qui se confisent. On les prend tendres, avant que le bois du noyau commence à se durcir. On les éverdume dans l'eau claire, y mettant un peu de bon tartre pour détacher la bourre qui est dessus. On les essuie ensuite chacun à part, pour ôter cette bourre; & on les confit, mettant livre pour livre de sucre & de fruit.

*Autres confitures d'abricots, qui ne soient ni trop mûrs ni trop verts.*

Si vous les voulez faire entiers, il faut pousser le noyau avec un couteau, en faisant une petite entaille à la pointe de l'*abricot*. Quand vous en aurez quatre livres préparées de cette manière, vous les ferez blanchir à l'eau bouillante; prenant garde qu'ils ne se lâchent dans l'eau. Levez-les proprement avec une écumoire; & les mettez bien égoutter sur un tamis. Prenez quatre livres de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume. Vous y mettrez les *abricots* tout doucement l'un après l'autre. Puis vous les mettrez sur le feu, & leur donnerez deux ou trois bouillons seulement: vous les retirerez de dessus le feu, & les laisserez refroidir. Ils jetteront ainsi

leur humidité & leur eau, & prendront sucre. Vous égoutterez ensuite le sucre, & le ferez rebouillir. Après sept ou huit bouillons, vous y remettrez les *abricots*, auxquels vous donnerez encore cinq ou six bouillons, & les laisserez reposer deux ou trois heures, ou si vous voulez, jusqu'au lendemain. Vous les remettrez sur le feu, les acheverez, & les garderez liquides avec leur sirop dans des pots.

Si vous voulez les faire secs, qui est ce qu'on appelle à *mi-sucre*, vous les dresserez sur des ardoises. Après que vous les aurez fait égoutter & qu'ils seront dressés, vous les saupoudrez de sucre au travers d'une toile de soie, & les mettrez à l'étuve. Lorsqu'ils seront secs de ce côté-là, vous les retournerez & les arrangerez sur un tamis ou clayon, & les saupoudrez de même. Lorsqu'ils seront tout-à-fait secs & froids, vous pourrez les mettre dans des boîtes avec du papier gris: & au bout de quelque tems, s'ils deviennent humides, il ne faut que changer le papier. Si vous voulez les faire par moitié, & les mettre en oreille, vous pouvez faire de même.

2. Les *abricots* étant dans leur parfaite grosseur, se confisent pelés, & sans être pelés. On pousse le noyau aux plus verts; on leur donne un petit bouillon pour les éverdumer; puis sans les sécher, on les prend avec l'écumoire, & on les met dans le sucre cassé, avec un peu d'eau. Ensuite on les confit & gouverne jusqu'à la fin, de la même façon que les prunes: il faut cinq quarterons de sucre pour une livre de fruit. Consultez l'article PRUNIER, *Suppl.*

Quant à ceux qui sont trop mûrs, pelés ou non pelés, il les faut mettre parmi le sucre cassé, avec fort peu d'eau, sans les faire bouillir auparavant: & il ne faut pas craindre qu'ils se défassent; car la force du sucre les saisit, & on les retire de la poêle aussi entiers qu'on les y a mis.

Quelques-uns y mettent les amandes de leurs noyaux, en plaçant une à chaque vuide d'entre les *abricots* qui sont dans les tasses. Si vous en voulez mettre, il est à propos de les confire à part dans un peu de sucre; car si vous les mettiez sans cuire, elles feroient décuire votre confiture, & elle changeroit.

3. Quelques-uns commencent par peler les *abricots*: puis, au lieu de les mettre dans l'eau, ils les saupoudrent de sucre, & les laissent ainsi un jour ou deux jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu. Après quoi ils les mettent sur le feu: & les ayant retirés après le premier bouillon, ils les laissent reposer encore deux autres jours dans leur sirop; au bout desquels ils les achevent de cuire, mettent les *abricots* dans des pots, font très-bien recuire le sirop, & le versent par-dessus. Cette façon de confire est un peu embarrassante, & ne fait pas si bien que la précédente.

4. On les pique avec une épingle par-tout, afin que dans la cuisson le sucre y pénètre plus aisément. Etant ainsi piqués, on les jette dans l'eau; puis la changeant, on les fait bouillir dans une autre eau, & quand on s'aperçoit qu'ils montent, on a soin de les ôter de dessus le feu pour les laisser refroidir. Comme il est essentiel à la beauté de cette confiture d'avoir une couleur verdâtre, on ne manque point, après les avoir ôtés de dessus le feu, de les remettre sur un petit feu; observant de les tenir alors bien couverts, & veillant à ce qu'ils ne bouillissent point, parce qu'ils se mettroient en marmelade. Les *abricots* ayant acquis cette couleur qui leur convient, on les met dans l'eau pour les rafraîchir. Cela fait, on les met dans d'autre eau, avec deux cuillerées de sucre pour une d'eau, jusqu'à ce qu'ils y soient plongés légèrement. On les laisse en cet état jusqu'au lendemain, qu'on les met sur le feu dans un poëlon, où ils ne doivent seulement que frémir, & non pas



bouillir; ce que l'on empêche en les remuant souvent avec une spatule. Le jour suivant, on les met égoutter: puis, ayant donné sept ou huit bouillons au sirop, on les y pose doucement; & quand ils frémissent, on les ôte de dessus le feu. On les laisse ainsi jusqu'au lendemain, qu'on leur fait jeter quinze ou vingt bouillons, en augmentant le sucre. Le jour d'après on a soin de faire cuire le sirop, de telle manière, qu'en y trempant le bout du doigt, & le portant en cet état sur le pouce, & les ouvrant aussi-tôt un peu, il se forme de l'un à l'autre un filet qui se casse tout d'un coup, & qui reste en goutte sur le doigt; ce qui est un sirop qu'on appelle quelquefois à *liffé*. Cela fait, on les laisse encore jusqu'au lendemain, qu'on fait prendre au sirop quelques bouillons, afin de lui donner plus de consistance. Et lorsqu'on le voit tel, on y met les *abricots*, qu'on ne laisse que frémir sur le feu pour la dernière fois. Enfin, ayant encore fait cuire le sirop, on y glisse les *abricots* pour leur faire prendre sept ou huit bouillons; ayant soin pendant ce tems-là de les tenir couverts, & de les écumer de moment en moment. Et lorsqu'ils sont cuits, on les dresse.

*Autre confiture d'abricots verts.*

Si vous voulez les confire avec la peau, mettez sur le feu des cendres avec de l'eau, & ayez soin d'ôter avec un écumoire les charbons qui nageront dessus. Après que cette lessive aura bouilli, & que vous la jugerez bonne, ôtez-la de dessus le feu, & la laissez reposer pour n'en prendre que le clair. Cela fait, remettez cette lessive sur le feu. Sitôt qu'elle commencera à bouillir, jetez-y deux ou trois *abricots*: & si vous voyez que la bourre qui tient à leur peau s'en ôte facilement, vous y mettrez tout le reste, pour les tirer après dans une serviette, avec laquelle vous les frotterez pour les nettoyer. Après quoi vous les jetterez dans de l'eau fraîche pour bien laver. Tout cela étant bien observé, prenez vos *abricots*; pilez-les avec un petit poinçon; jetez-les en même-tems dans d'autre eau. Vous les en tirerez pour les mettre dans une troisieme. Faites-les y bouillir à grands bouillons, jusqu'à ce qu'ils soient cuits: ce qui se connoît lorsqu'ils obéissent aisément sous le doigt.

Ensuite prenez du sucre clarifié; mettez-le sur le feu: & lorsqu'il commencera à bouillir, jetez-y vos *abricots*, après qu'ils auront été égouttés. Conduisez-les à petit feu jusqu'à ce qu'ils commencent à verdir. Quand ils auront pris le sucre, faites-les égoutter sur quelque chose. Cela fait, versez de ce sirop par dessus, en telle sorte qu'ils y soient plongés, & les y laissez jusqu'au lendemain. Alors, mettez le tout dans un poëlon sur le feu, où il frémira. Ensuite remettez vos *abricots* dans la terrine: & le jour suivant, égouttez-les sur une passoire, tandis que vous ferez prendre sept ou huit bouillons à votre sirop, en l'augmentant d'un peu de sucre. Jetez-y ensuite votre fruit; laissez-l'y seulement frémir. Continuez de même pendant quatre ou cinq jours, observant chaque fois d'augmenter votre sirop de sucre, & d'y faire frémir les *abricots*. Pour achever enfin leur cuisson, faites-les bouillir jusqu'à ce que vous jugiez que le sirop soit assez épais. Après quoi tirez-les dans des pots, pour les conserver.

*Marmelade d'abricots.*

1. On fait de très-bonne marmelade d'*abricots*, en les prenant bien mûrs, & les faisant cuire avec le sucre, y mettant la moitié de demi-septier d'eau sur deux livres de sucre & trois livres de fruit. Vous la cuirez en consistance pour garder. Et vous la mettrez dans les pots ou tasses, en la couvrant & gouvernant comme les autres confitures.

*Autre.*

2. Il faut prendre des *abricots* bien mûrs; en ôter les durillons, les taches & les pourritures, & les couper par morceaux dans une poêle à confitures. Pesez votre poêle avant d'y mettre la marmelade; que l'on suppose ici être de quatre livres de fruit. Vous les dessécherez & réduirez à deux livres. Puis vous prendrez deux livres de sucre en poudre, après que vous aurez tiré la poêle de dessus le feu, & que vous l'aurez pesée pour voir si elle est à sa réduction. Pour lors, vous y jetterez vos deux livres de sucre en poudre, remuerez bien avec la spatule, & les mettrez sur le feu, afin que le sucre fonde & s'incorpore mieux, pendant quelques minutes. Vous les mettrez ensuite dans des pots. Vous pouvez en dresser en pâte sur des ardoises, ou dans des moules de fer-blanc.

Vous pouvez avec une ou deux pommes cuites, mêlées dans deux ou trois cuillerées de cette marmelade, faire des tourtes qui feront admirables; ou bien, au lieu de pomme, avec une poire cuite à la braïse.

*Marmelade d'abricots, à la mode de France.*

Il faut prendre des *abricots* mûrs, c'est-à-dire, prêts à manger, les peler bien proprement; les passer dans l'eau bouillante; prendre bien garde qu'ils ne s'écartent que le moins qu'il se pourra; les mettre égoutter sur un tamis, & les dessécher pour leur faire rendre leur humidité. Sur chaque livre de cette marmelade vous mettrez une livre de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume: laissez reposer votre sucre. Jetez-y la marmelade, que vous remuerez avec la spatule. Vous la remettrez un moment sur le feu, afin que le tout s'incorpore bien ensemble. Prenez garde de la faire cuire trop ou trop peu. Quand vous verrez qu'elle sera belle, claire, & transparente, vous la mettrez dans des pots, la laisserez refroidir & la boucherez bien.

L'amande d'*abricot*, mise dans la marmelade, cassée en deux ou trois, lui donne un nouveau mérite.

*Pâte d'abricots.*

Choisissez de beaux *abricots* bien mûrs: pelez-les; & ôtez-en le noyau. Faites-les dessécher à petit feu, en les remuant toujours avec la cuiller ou la spatule. Quand ils seront bien séchés, & que la pâte aura assez de consistance, vous la jetterez dans le sucre que vous aurez préparé en même tems, & que vous aurez fait cuire à la plume. Vous la mêlerez bien: & quand elle sera suffisamment incorporée, vous la ferez frémir; puis vous la dresserez sur des ardoises ou dans des moules, & la ferez sécher à l'étuve avec bon feu. Voyez ci-dessus, 2. *Marmelade*.

*Eau d'abricots.*

1. Mettez six ou huit *abricots* dans une pinte d'eau, leur grosseur en détermine le nombre. Coupez-les en morceaux auparavant. Donnez-leur un bouillon dans l'eau pour en tirer le goût; ôtez-les ensuite de dessus le feu: & quand ils seront refroidis, mettez-y quatre ou cinq onces de sucre. Le sucre étant fondu, passez le tout à la chausse, jusqu'à ce que la liqueur soit claire. Et faites-la rafraîchir avant de la servir.

*Autre.*

2. Prenez des *abricots* bien mûrs; ôtez-en les noyaux; faites-les cuire dans de l'eau bien nette; laissez refroidir l'eau; passez-la dans une serviette; mettez dans une pinte d'eau un quarteron de sucre. Cette liqueur se boit très-froide.

*Ratafia d'abricots, ou abricots à l'eau-de-vie.*

Voyez RATAFIA, *Suppl.* Pour soixante *abricots*,

il faut deux livres de sucre, deux pintes d'eau, & quatre pintes d'eau-de-vie.

Autre maniere : prenez vos *abricots*, dont vous ôtez le duvet. Sur chaque livre de fruit il faut un quarteron de sucre, dont on fait un sirop jusqu'au grand perlé. On y met les *abricots*, auxquels on donne trois ou quatre bouillons. Et après en avoir ôté le fruit, on y jette trois demi-septiers d'eau-de-vie pour une livre de fruit, en remuant avec une cuiller l'eau-de-vie avec le sirop. Le tout est ensuite mis dans une bouteille bouchée de liège, & d'un parchemin mouillé.

#### Crème d'abricots.

Après les avoir fait cuire dans le sucre, on les passe au tamis, & on y ajoute du vin du Rhin, ou de Champagne. Lorsque le tout est d'un bon goût, on le laisse refroidir; puis on y met des jaunes d'œufs, une demi-douzaine pour un petit plat. Quand on a passé ce mélange à l'étamine, on le fait cuire au bain-marie dans le plat où on servira. Cette crème se sert pour entremets, froide ou chaude.

#### Tourte d'abricots.

Pelez les *abricots* & ôtez-en les noyaux. Faites cuire la chair dans une poêle, avec suffisante quantité d'eau & de sucre. Etant cuits & refroidis, dressez-les sur une abaisse de pâte feuilletée: couvrez la tourte d'une autre abaisse découpée par fleurons & dorée d'un jaune d'œuf, puis faites-la cuire.

#### Bignets d'abricots.

Ayez des *abricots* qui ne soient pas trop mûrs, ouvrez-les en deux, & les mettez dans une casserole avec un peu de sucre & un verre d'eau-de-vie. Laissez-les mariner une couple d'heures, en les retournant de tems en tems. Prenez ensuite une bonne poignée de farine, que vous détrempez dans une casserole ou autre vaisseau avec du vin blanc, ou de la bière; le vin blanc est toujours préférable: mettez vos *abricots* dans la pâte, & les faites frire sur le champ, il faut que la friture soit bien chaude. Observez de laisser vos bignets prendre une belle couleur. Tirez-les, poudrez-les de sucre, & les glacez avec la pelle rouge, & servez chaudement pour entre-mets.

Lorsque les *abricots* sont d'une bonne qualité, & que leur chair est ferme, il n'est pas besoin de faire une pâte; il suffit de les poudrer de farine. *Encyclopédie économique.* (+)

ABRICOT DE SAINT-DOMINGUE, f. m. (*Hist. Nat. Botanique.*) fruit d'un arbre qui ne ressemble à l'*abricot* que par le goût: on ne l'a encore observé qu'en Amérique sous la zone torride où les Caraïbes lui donnent le nom de *mamei*. (*M. ADANSON.*)

§ ABRICOTIER, (*Botanique.*) en latin *armeriaca*; en anglois, *the abricot-tree*; en allemand, *apricosenbaum*.

#### Caractere générique.

La fleur est composée de cinq grands pétales arrondis fixés dans le calice: au centre est placé un embryon sphérique accompagné de vingt étamines en forme d'alêne: l'embryon devient un fruit rond & succulent, partagé par un sillon longitudinal qui contient un noyau comprimé.

Linnaeus a rangé l'*abricotier* parmi les pruniers: il le nomme *prunus floribus subsessilibus, foliis subcordatis*. *Sp. pl.* 474.

Nous regarderons l'*abricotier* comme un genre, pour nous conformer à l'usage le plus général; & comme la forme constante des feuilles est un caractere spécifique dans Linnaeus même, nous donnerons les *abricotiers* suivans comme de vraies especes.

#### Especes.

1. *Abricotier* commun; *armeriaca vulgaris*.
2. *Abricotier* à petit fruit oblong, à feuilles étroites, à longs pédicules; *abricotier* Angoumois; *armeriaca angustifolia, fructu parvo, oblongo, pedunculis longissimis*.
3. *Abricotier* à petit fruit & à racines rouges, ou *abricotier* alberge: *armeriaca fructu parvo, radice rubro*.
4. *Abricotier* à feuilles de prunier, à petit fruit oblong; *abricotier* noir, ou *abricotier* prune; *armeriaca pruni-folio; fructu parvo oblongo*.

#### Variétés.

1. Abricot précoce ou abricot hâtif musqué.
2. Abricot blanc ou abricot pêche.
3. Abricot de Hollande ou amande-aveline.
4. Abricot de Provence.
5. Abricot de Portugal.
6. Abricot violet, sur-variété.
7. Gros abricot, abricot de Nanci, abricot de Wirtemberg ou de Nuremberg.
8. Abricot d'Alexandrie.

L'espece, n°. 1. donne par ses noyaux différentes variétés qui lui ressemblent. Je ne fais point si ceux de l'espece n°. 2. varient, mais il est certain que ceux des n°. 3. & 4. ne varient pas: c'est même la meilleure maniere d'élever le n°. 3. qui réussit mieux en plein vent qu'en espalier.

Le n°. 2. se greffe sur le prunier de damas noir, dont l'écorce est aussi mince que la sienne: il reprend encore mieux sur le prunier de Virginie; mais ses écussions sont très-difficiles à enlever.

Les autres especes & variétés se greffent sur *abricotier* de noyau, sur amandier & sur prunier. Lorsqu'on veut avoir des arbres nains, il faut greffer à quatre pouces de terre, & pour les demi-tiges & haut vent à cinq ou six pieds; les sujets d'un an de greffe sont les meilleurs.

On recoupe au printems à cinq pieds au-dessus de la superficie du sol un jeune prunier; il pousse un bourgeon vigoureux dont l'écorce tendre & la seve abondante assurent la reprise de l'écusson d'*abricotier*, qu'on n'a soin d'y insérer, que lorsque le mouvement de la seve est modéré: c'est ordinairement dans les premiers jours d'Août.

Donnons une idée des différentes especes & variétés d'*abricotiers*.

L'*abricotier* n°. 1. porte de grandes feuilles assez profondément dentelées: leur largeur est d'environ quatre pouces: ses boutons sont longs, pointus, disposés par trois, & souvent en plus grand nombre à chaque nœud. Le fruit est applati suivant sa hauteur; il est assez gros en espalier; en plein vent il est de meilleur goût, mais moins gros & moins propre à faire des confitures. La maturité de ses premiers fruits en espalier concourt avec celle des derniers abricots précoces; son amande est amere.

L'*abricotier* n°. 2. forme un moins grand arbre que le précédent; ses feuilles sont petites, dentelées finement & profondément: elles sont attachées à de très-longs pédicules, & se terminent en pointe à leurs extrémités: elles portent ordinairement deux petites oreilles à leur épanouissement. L'écorce du vieux bois est blanchâtre ou cendrée: son fruit est petit, d'un goût vineux très-relevé, aiguë d'un peu d'acide. Il mûrit vers la mi-Juillet avant l'*abricot* commun. Cet *abricotier* ne se trouve pas dans toutes les pépinières. L'amande est douce & agréable à manger; elle a le goût d'une aveline nouvelle.

L'*abricotier* n°. 3. lorsqu'il est élevé de noyau, se distingue de tous les autres par ses racines qui ressemblent à des branches de corail. Cet arbre devient aussi grand que l'*abricotier* commun; ses

bourgeons sont menus & presque entièrement rouges : les boutons sont gros , pointus , la plupart simples , & leurs supports sont très-faillans. Les feuilles sont dentelées & sur-dentelées ; une partie de la grosse arrête , & même des petites nervures , sont teintes d'un rouge foncé : elles sont petites , larges du côté de la queue ; elles se terminent en une pointe fort longue qui se replie en dehors. Le fruit est petit , sa chair d'un jaune rougeâtre est fondante. Son eau est d'un goût vineux relevé mêlé d'un peu d'amertume qui n'est pas désagréable. Son amande est amère. Le tems de sa maturité est à la mi-Août : c'est le meilleur pour les confitures.

L'abricotier n<sup>o</sup>. 4. se distingue de tous les autres au premier coup d'œil : son fruit est d'un pourpre si obscur en dehors , qu'il paroît noir ; il est allongé & ressemble à une grosse prune : sa chair est d'un orangé foncé. Quelques personnes le mangent avec plaisir , & il embellit les desserts par la variété qu'il y apporte.

L'abricotier précoce a des feuilles larges , concaves , dentelées & sur-dentelées peu profondément. Le fruit est petit , & l'amande amère. Sa maturité est au commencement de Juillet.

La variété n<sup>o</sup>. 2. diffère de la précédente par des feuilles moins grandes , & dont les dentelures sont moins profondes : elles ne se creusent point en dedans , elles se ferment plutôt en gouttière. Le fruit est petit , sa peau est couverte d'un duvet fin , plus sensible que dans les autres abricots ; le côté de l'ombre est d'un blanc de cire , le côté du soleil se colore légèrement d'un rouge brun , le fruit qui mûrit sous les feuilles est tout blanc : son goût approche de celui de la pêche. Sa maturité précède quelquefois celle de l'abricot précoce. L'arbre charge beaucoup ; il demande l'espalier , une terre sèche & une exposition chaude.

La variété n<sup>o</sup>. 3. porte des feuilles dont la plupart sont plus longues que larges : la grosse nervure les partage inégalement : leur dentelure fine & aiguë imite les dents d'une scie. Le fruit est petit , d'un goût relevé & excellent : son amande est douce , d'un goût d'aveline agréable : sa maturité en espalier est un peu après la mi-Juillet.

La variété n<sup>o</sup>. 4. porte quelquefois des boutons au nombre de huit sur un même support : ses feuilles sont petites , rondes , terminées par une pointe assez large , toujours repliée en dehors. La dentelure & sur-dentelure est obtuse & peu profonde : son fruit est petit & aplati : sa chair est d'un jaune très-foncé : son eau est d'un goût fort vineux & relevé : son amande est douce : & sa maturité en espalier est à la mi-Juillet.

La variété n<sup>o</sup>. 5. porte quelquefois des boutons au nombre de huit , sur un même support , comme la précédente : les fleurs se teignent légèrement de rouge ; plusieurs sont composées de six pétales. Les feuilles sont petites , oblongues , dentelées très-finement & peu profondément ; elles s'élargissent beaucoup moins à leur épanouissement que celles des autres abricotiers , excepté celles de l'abricotier Angoumois : leur extrémité se termine presque régulièrement en pointe. Le fruit est petit , sa peau est cassante , quelquefois un peu amère. L'eau en est abondante , & d'un goût relevé : c'est un des meilleurs abricots. L'amande est amère. Sa maturité est vers la mi-Août.

L'abricotier à fruit violet paroît être une sur-variété de l'abricotier Angoumois ou de celui de Portugal ; on ne le distingue que par son fruit : il est petit , sa peau est d'un rouge tirant sur le violet du côté du soleil. Sa chair est d'un jaune rouge : son eau est sucrée , peu abondante & peu relevée. Son amande est douce. Il mûrit dans le commencement d'Août.

L'abricotier de Nanci , que quelques-uns appellent *abricotier-pêche* , surpasse en grandeur l'abricotier commun. Les boutons sont gros & courts , très-larges par la base , & souvent rassemblés par groupes de cinq ou six , peu distans les uns des autres. Les feuilles sont grandes , larges , terminées par une pointe longue , étroite & penchée. Le fruit est beaucoup plus gros que celui de l'abricotier commun : l'eau en est abondante , & d'un goût relevé très-agréable , particulier à cet abricot , qui mérite la première place. Il forme un bel arbre en plein vent ; & ses fruits , quoique moindres qu'en espalier , sont cependant d'une grosseur supérieure à celle de tous les autres abricotiers élevés en plein vent.

L'abricotier d'Alexandrie a ses bourgeons jaunâtres , marqués de petites protubérances grises : sa feuille est petite & finement dentelée. Les pétales de la fleur sont étroits : son fruit , qui n'est pas fort gros , est excellent. Comme il fleurit de très-bonne heure , il arrive souvent que l'embryon périt ; il demande donc une excellente exposition.

La taille de l'abricotier suit les règles générales ; comme il reperfice aisément , un arbre mal taillé , négligé , vieux ou malade peut se rétablir sous une main adroite.

La plupart des observations que l'on trouve ici , sont de M. Duhamel du Monceau , elles sont conformes aux nôtres ; nous n'avons fait que les abrégées , y en ajouter quelques-unes , & mettre un ordre différent dans les espèces : on peut consulter son *Traité des arbres fruitiers* , & considérer les planches superbes qui s'y trouvent. Nous recommandons aussi le livre de l'abbé Royer Shabol , pour la taille.

Les abricotiers à haut vent feront un très-bel effet dans les bosquets du premier printemps ; leurs fruits enrichiront & embelliront les bosquets d'été. ( *M. le Baron DE TSCHOUDI* ).

\* ABRIER , v. a. vieux mot qui signifioit autrefois protéger.

ABRIER , ( *Jardinage* . ) mettre une plante , une couche , &c. à l'abri du vent , de la gelée , ou de la trop grande ardeur du soleil. C'est peut-être mal-à-propos que quelques jardiniers ont retenu ce mot , au lieu d'*abriter* , dont on se sert plus communément aujourd'hui , quoique l'étymologie soit pour eux : car certainement il vient du substantif *abri* ( & non pas *abrit* ) ; d'où il paroît qu'on devoit plutôt dire *abrier* & *abrié* , qu'*abriter* & *abrité* , quoique l'usage actuel y soit contraire. Notre langue a beaucoup d'autres bisfarreries semblables.

\* ABRITE , f. & adj. des deux genres ( *Hist. anc.* ) nation des Indes ainsi appelée du fleuve *Abris* , sur les bords duquel elle habitoit. On rapporte que les Abrites étoient si jaloux de leur liberté , qu'ils aimèrent mieux abandonner leur patrie que de se soumettre à Alexandre.

§ ABROBANIA ou ABRUGBANIA , ( *Géogr.* ) contrée de la Transylvanie , avec titre de comté. Elle avoisine le comté de Colofvar , & elle est séparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes dans lesquelles il y a des mines d'or. La ville capitale de ce comté porte le même nom ; elle est située sur la rivière d'Aranyas qui a son embouchure dans le Marosch ; & non sur la rivière d'Ompay , comme le dit Daviti , & ceux qui l'ont copié. Elle est à douze ou treize lieues d'Albe-Julie. Long. 40. 22. lat. 46. 50. Elle est appelée *Aprackbania* , dans le *Dict. rais. des Sciences , Arts & Métiers*. C'est une faute.

ABROBI , ( *Géogr.* ) gros village d'Afrique en Guinée , sur la Côte d'or , dans le pays de Jabs ou Yabah. Il est remarquable par sa situation dans une baie : il est divisé en deux parties , avec de grandes plaines par derrière , qui s'étendent jusqu'au pied de



plusieurs montagnes, & qui de la mer, font paroître la côte comme une double terre. Le pays est abondant en grains & en volaille, mais il fournit peu d'or qui ne soit altéré. La baie finit au cap d'*Aldeas terras*. Long. 15. lat. 5. (C. A.)

§ **ABROLHOS** ou **BAXOS DE BABUÇA**, (Géogr.) écueils très-dangereux, & fameux par un grand nombre de naufrages. Ils sont dans l'océan méridional, près de l'île de sainte-Marie d'Agosta, à vingt lieues de la côte du Brésil, & au sud-est de Porto-Seguro. Il y en a encore plusieurs de ce nom à trois degrés de l'équateur. Ce mot signifie *ouvre l'œil, prends garde au danger*. Long. 345. lat. 20. (C. A.)

\* **ABROUSTURE**, f. f. vieux mot qui signifioit autrefois le droit de faire brouter le bétail en certains lieux.

\* **ABROUTI**, IE, adj. terme de Forestier, se dit des arbres dont les bestiaux ont brouté les bourgeons. Un arbre *abrouiti* par les chevres; une vigne *abroutie*; une forêt *abroutie*.

§ **ABRUS**, f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) nom Egyptien d'une plante qui croît dans les bois de l'Afrique, sous la zone torride, d'où elle a été transportée par les Negres en Amérique, & même dans quelques endroits de l'Inde, si l'on en croit Rumphe qui en a donné une bonne figure quoiqu'incomplète, à la planche 32 du cinquième volume de son *Herbarium amboinicum*, sous le nom de *abrus frutex*, page 57. Cette plante est des plus communes au pied des gommiers, dans les terres sablonneuses du Sénégal, où les Negres Oualofs l'appellent *bouti-giann*, c'est-à-dire, *yeux de serpent*, à cause de la ressemblance qu'ont ses graines avec les yeux de leurs serpens, dont l'iris est rouge de feu & la prunelle noire. Les François l'appellent *reglisse sauvage*, parce que sa racine a une saveur sucrée; ou *bois bedeau*, à cause de l'opposition des deux couleurs de sa graine, le noir ou bleuâtre sur le rouge. Le nom que les Chinois lui donnent de *tsjontsjo* ou *tsjontsji*, & que les Allemands écrivent & prononcent comme *zongse*, qui veut dire *prunelle d'œil*, exprime assez l'idée des Sénégalais. Les Chinois l'appellent encore *tsjendikithoe*, qui veut dire quelque chose qui s'étend ou qui se renfle, à cause de sa propriété dont nous parlerons ci-après. Les habitans de Ternate l'appellent *ide ide malacca*, c'est-à-dire, *yeux d'étourneaux*; ceux d'Amboine, *aylulun*; ceux de Banda, *lale* ou *caju-lale*. *Zaga* est son nom Arabe, qui désigne l'art de l'orfèvrerie, parce que ses graines servent aux orfèvres, comme on le dira par la suite. Ce nom est métamorphosé par les Malays en celui de *zoga*, & en celui de *saga* par les habitans de l'île Java. *Mangiélin* est son nom Malabare. C'est le *phaseolus alatus minor Americanus*, *glycyrrhizæ sapore, siliquis orobi, seminibus nigris hilo cocinneo notatis*: liquorice tree, id est, *glycyrrhiza arbor jamaicensis, cujus semina monkei berries Barbadosibus nuncupantur*. Plukenet, *Almagest*, page 294. *Phytographie*, planche 214, figure 6. Cet Auteur n'en a dessiné que les légumes. C'est le *ginge* de Camerarius: on en connoît trois especes.

Première espece. **ABRUS**.

La première espece est celle que nous venons de nommer, & qui s'appelle proprement *abrus*. C'est une plante vivace, grimpante, haute de douze à quinze pieds, à tige plate de cinq à six lignes de diamètre, comme composée de deux tiges unies, cendré rouille, à bois blanc, plein & dur, qui se partage en divers rameaux qui se subdivisent de même, & s'entortillent autour des arbres qui leur servent d'appui. Ses feuilles sont alternes, aîlées simplement, composées de quinze à vingt paires

Tome I.

de folioles sans impaire, comparables à celles du tamarin, mais plus minces, plus lisses, d'un verd plus jaune & plus gai que dans aucune autre plante, au moins dans leur jeunesse; car en vieillissant, elles passent à un verd plus mâle & plus foncé: leur figure est elliptique; leur longueur de cinq à six lignes sur une largeur de deux à trois lignes environ: elles sont accompagnées à leur origine de deux stipules ou soies qui tombent de bonne heure. On remarque dans ces feuilles un mouvement journalier qui suit le cours du soleil avec une régularité qui n'a pas d'exemple dans aucune autre des plantes où l'on a remarqué cette singularité, pas même dans la casse, le tamarin, l'acacia ou la fenitive, qui sont des plus sensibles; car, dès que le soleil se leve, elles s'épanouissent, & présentent un feuillage d'un verd gai & tendre: à midi elles se ferment, les unes plus les autres moins, à proportion de ce qu'elles sont plus ou moins exposées à l'action du soleil; après le passage du soleil au méridien, elles se relevent insensiblement jusqu'à son coucher, où elles se replient de nouveau, se laissant pendre la pointe en bas, au contraire de la crête de paon, *crista pavonis*, espece de casse qui les relève en haut la pointe tournée vers le ciel. Les vieilles feuilles n'ont pas ce mouvement aussi régulier, aussi sensible que les jeunes; cette régularité est aussi troublée par les pluies & par l'ombre.

De l'aisselle des feuilles sort un péduncule aussi long qu'elles, qui porte dans sa moitié supérieure environ deux cents fleurs incarnates, sans odeur, disposées en épi, & rassemblées au nombre de douze à quinze sur chacun des quinze tubercules qui s'élevent sur l'axe de cet épi. Chaque fleur porte sur un péduncule très-court, & est composée d'un calice verd-rougeâtre, d'une seule piece en entonnoir, couronné de cinq dents inégales; d'une corolle à cinq pétales en papillons, menus, alongés; de dix étamines réunies toutes ensemble par leurs filets en une colonne cylindrique; & d'un ovaire cylindrique comprimé, cinq fois plus long que large, velouté, terminé par un style cylindrique une fois plus court que lui, & par un stigmate hémisphérique. Cet ovaire devient en mûrissant un légume court, verd-jaune, comprimé, long d'un pouce, une fois moins large, terminé à son extrémité supérieure par le style qui est courbé en bas en crochet, de substance coriace épaisse, ridé & semé de poils blancs & courts, partagé intérieurement en cinq à six loges par autant de doubles membranes blanches, & qui s'ouvre du haut en bas d'un bout à l'autre en deux battans qui se roulent en spirale pendant la sécheresse. Chacune de ces loges contient une graine ovoïde très-raccourcie & presque sphérique, longue de près de trois lignes & presque d'un tiers plus courte, d'une très-grande dureté, lisse, très-luisante, de couleur écarlate, avec une tache noire orbiculaire autour de l'ombilic qui est rond & petit, & par lequel elle étoit attachée au bord supérieur des battans du légume. La peau qui recouvre chaque graine est coriace, épaisse, & cache sous elle une seconde peau membraneuse mince qui enveloppe l'embryon, lequel est composé de deux cotylédons hémisphériques, jaunâtres, appliqués l'un contre l'autre en forme de sphere, au haut de laquelle est implantée une racine cylindrique fort courte, & couchée horizontalement sur le côté.

Sa racine est cylindrique, peu rameuse, longue de deux à trois pieds, enfoncée perpendiculairement sous terre, du diamètre de six lignes, ligneuse, blanche, dure, pleine, couverte d'une écorce épaisse, charnue, brune, qui se leve par lames membraneuses.

Qualités. Les feuilles de l'*abrus*, ainsi que sa

H ij

racine mâchées, ont une faveur amere d'abord, qui ensuite tourne en douceur, & approche un peu de celle de la réglisse.

*Usages.* Ses feuilles passent pour être le spécifique des maux de gorge accompagnés soit d'enrouement, soit d'inflammation; pour cet effet, on en boit l'infusion, faite en versant dessus de l'eau bouillante à la manière du thé; mais sa douceur donne des nausées, des envies de vomir; & son usage continué pendant plusieurs jours, laisse sur la langue une sensation d'amertume semblable à celle qui annonce que l'estomac est surchargé de bile. On s'en gargarise aussi la bouche pour guérir les aphtes. En Chine on l'applique pilée avec du sel & du vinaigre sur les parotides, lorsqu'elles sont enflées. Prosper Alpin, au chapitre 21 de son *Histoire des Plantes de l'Égypte*, avance que les Egyptiens font cuire ses graines, & les mangent comme nous mangeons les lentilles; mais cette assertion est d'autant plus douteuse, qu'au Sénégal, où cette plante est des plus communes, & où il arrive souvent des famines ou des disettes de grains farineux, les Negres en méprisent l'usage, ainsi qu'en Amérique & aux îles Amboines où elle a été transportée depuis un ou deux siècles, parce qu'elle passe pour une nourriture trop venteuse & même pernicieuse.

Au reste, ces graines sont d'un grand usage en Afrique & en Asie chez les Orfèvres. Ils les font macérer & renfler dans l'eau, puis ils les broient en les humectant, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte visqueuse qui renfle considérablement, & qu'ils mêlent avec le borax, pour en cémenter les ouvrages d'or auxquels ils veulent procurer une plus grande solidité. Au défaut des graines du vrai condori, qui sont fort rares, & qui servent de poids dans les Indes, on se sert de celles de l'*abrus*, au rapport de Rumphe: selon cet auteur, dix condori pèsent un gros ou un écu d'or d'Hollande, appelé *ducat*, dont il faut dix pour peser un taël; & il faut depuis vingt-un jusqu'à vingt-quatre grains de *zaga* ou *abrus*, pour balancer le poids d'un gros ou de dix condori: de sorte qu'un condori pèse un peu plus du double d'un *zaga*.

Le dernier usage que l'on fait des graines de l'*abrus* à cause de leur beauté, est de les employer dans les parures. Les Negres du Sénégal les percent & les enfilent pour les porter en colliers, en bracelets, en brodequins, en tour de ceinture; ou bien ils les enchâssent en partie dans de la cire noircie, dont ils bouchent des cornets ou cornes de gazelles où sont enfermés des gris-gris, & semblables amulettes qu'ils portent pendus au cou, aux coudes, ou à leurs côtés. Cet usage est plus ordinaire aux Marabouts ou docteurs de la loi, qui en sont presque couverts & appesantis, sur-tout lorsqu'ils partent pour la guerre ou pour quelque expédition où leur vie est en danger. Ces grains ainsi enchâssés à demi, & rangés par compartimens, montrant, tantôt leur tache noire qui représente un œil de serpent, tantôt leur côté rouge, forment un très-joli effet.

*Culture.* Au Sénégal, où cette plante est extrêmement commune dans les broussailles, & sur-tout dans les sables au milieu des gommiers, on ne la cultive point; elle y fleurit en Novembre & Décembre, & mûrit en Février: mais on la cultive dans nombre de pays pour en faire des tonnelles ou des berceaux, à cause de la beauté de sa verdure, & de la couleur frappante de ses graines qui restent long-temps après l'ouverture de leurs légumes, & qui imitent l'éclat du feu ou de l'écarlate. C'est ainsi que Honorius Bellus nous apprend qu'on l'a transportée de l'Afrique dans l'île de Candie. Rumphe dit qu'on l'a apportée de Guinée aux îles Amboines & au Brésil où elle est aujourd'hui comme natu-

ralisée dans les campagnes sur la côte maritime.

Lorsqu'on cueille les graines de l'*abrus* avant leur maturité, au lieu de prendre une belle couleur écarlate, elles deviennent noires comme quand elles sont moïses: cette remarque fournit un moyen de s'assurer de celles qui sont bonnes à semer, ou que l'on peut espérer qui germeront. Elles sont extrêmement lentes à lever, & restent quelquefois jusqu'à trois ans sans se corrompre dans les terres qui sechent promptement & qui ne retiennent pas l'eau, au lieu que dans les sables humides, & dans les terres fortes & argilleuses, elles levent au bout de quelques mois.

*Seconde espece. KONNI.*

Tous les botanistes qui n'ont pas voyagé dans la zone torride où croît l'*abrus*, ont révoqué en doute l'exactitude des observations de ceux qui ont décrit l'*abrus* de l'Afrique comme une espece différente de celui des Indes; c'est ainsi que M. Linné a cru pouvoir confondre ces deux especes: mais on va voir que le jugement de ce célèbre botaniste est aussi fautif en cette occasion, qu'il l'est toutes les fois qu'il veut classer ou distinguer les genres & les especes des plantes étrangères.

La seconde espece dont il est question ici, n'a encore été observée, que je sache, que sur la côte du Malabar où elle porte le nom de *konni*, sous lequel elle a été figurée passablement & sans détails à la planche 39 du huitieme volume de l'*Hortus Malabarius*, page 71. Les Brames l'appellent *rarena-gundi*; les Portugais, *fruita contsi*; les Hollandois *ronde-weeg-bonen*. C'est le *phaseolus alatus volubilis* & *major Indiarum orientalis*, fructu coccineo hilo nigro notato de Plukenet, *Almagest*, pag. 294, qui en a donné une figure incomplète & fort petite dans la planche 214 de sa *Phytographie au n°. 5. M.* Linné l'appelle, dans son Catalogue intitulé *Species plantarum*, *glycine, abrus, foliis pinnatis conjugatis, pinnis ovatis, oblongis, obtusis*, page 253; & dans sa dernière édition d'un autre Catalogue qui a pour titre *Systema naturæ*, il le désigne sous le nom d'*abrus precatorius*; *glycine foliis abrupto pinnatis: pinnis numerosis obtusis*, page 472.

Le *konni* croît autour de Cochin, & sur toute la côte du Malabar où il fleurit en Août. Il diffère principalement de la première espece en ce qu'il est presque une fois plus grand. Ses feuilles ne portent pas plus de dix à douze paires de folioles qui ont communément huit à dix lignes de longueur. L'épi des fleurs n'a guere plus de vingt fleurs, & il est une fois plus court que le péduncule qui le porte; ces fleurs sont d'un rouge violet ou purpurin; les gouffes ont un pouce & demi à deux pouces de longueur sur cinq à six lignes dans leur plus grande largeur: de sorte qu'elles paroissent proportionnellement plus étroites que celles de la première espece. Elles rendent une petite odeur agréable, & sont partagées en huit à onze cellules qui contiennent autant de graines sphériques écarlates, dont la tache noire est plus petite & formée en demi-lune.

Si ces sept caractères de différences ne suffisent pas pour distinguer cette espece de la précédente, il faudra dorenavant fuir la voie de comparaison, confondre les especes avec les genres, ceux-ci avec les classes, & bouleverser l'ordre naturel des choses les plus connues & leurs noms, comme fait tous les jours M. Linné, plus sensiblement encore dans les plantes étrangères que dans les plantes de l'Europe.

*Usages.* Les feuilles du *konni* séchées au soleil & pulvérisées, se prennent intérieurement avec le sucre pour adoucir & calmer les toux opiniâtres. L'infusion de sa racine à froid dans l'eau avec le cumin, se boit comme incisif pour atténuer & corriger les

humeurs épaissies qui obstruent les intestins. On applique en topique ses feuilles pilées avec l'acore, *acorus*, cuites dans l'huile ou réduites en pâte avec de l'eau, pour appaiser les douleurs lancinantes causées par des humeurs âcres & salines. Ses graines pilées avec sa racine, & réduites en pâte avec le lait de coco, s'appliquent avec succès sur les hémorroïdes. Le suc exprimé de ses feuilles réduit en consistance de liniment, avec le poivre long, le gingembre, le lait de vache & l'huile de sésame, dissipe les douleurs causées par le froid & l'épaississement des humeurs, comme dans les rhumatismes.

Troisième espèce. ANACOCK.

Les voyageurs nous ont donné fort peu de connoissances sur cette espèce qui croît particulièrement à Surinam où elle porte le nom d'*anacock*. Elle a reçu divers autres noms à Cayenne, tels que *aouarou*, *boco*, *parécoutai*, petit *panacoco*. Nous savons seulement que c'est une liane, c'est-à-dire, une plante grimpante, plus grande que les précédentes, à fleurs jaunes, & qui est d'un usage familier dans la plupart des ptisanes. (M. ADANSON.)

§ ABRUZE, (*Géogr.*) province du royaume de Naples. Elle a pour bornes le golphe de Venise à l'orient, la marche d'Ancone, l'Ombrie & la Campagne de Rome au nord & au couchant, & la terre de Labour avec Molise au midi. L'empereur Frederic II. voulant en faire au XIII. siècle un état séparé, lui donna pour capitale Sulmona. Mais Sulmona n'est maintenant la capitale que de l'*Abruzze* citérieure, Aquila l'est de l'ultérieure. Les autres villes principales de l'*Abruzze* ultérieure sont Atri, Campi, Civitella, Celano, Civita-Sant-Angelo, patrie de Ganganelli, dernier Pape; Piscina où est né le cardinal Mazarin; au sud-est le lac Celano, autrefois Fucin, autour duquel habitoient les Marses. Cette province est froide & montagneuse, étant traversée par l'Apennin. L'air y est sain: on y recueille du bled, des fruits & du safran.

L'*Abruzze* citérieure a pour principales villes, outre Sulmona, sa capitale & la patrie du poëte Ovide, Chieti ou Théate qui a donné son nom à la congrégation des Théatins fondée en 1524 par Gaëtan. Jean Caraffe, depuis Pape sous le nom de Paul IV, en a été général; Lancigano, Ortona, port & évêché, Pescara, place forte & marquisat. Le mont Majelle, qui est dans cette province, est toujours couvert de neige qui enveloppe les passans, & les étouffe dans la plaine qui est de cinq milles, s'ils ont le malheur de s'y rencontrer durant le combat des vents.

On donne à l'*Abruzze* 30 lieues de longueur, & 20 de largeur. Long. de 30, 40. à 32, 45. lat. de 41, 45. à 42, 52. (D. G.) (C.)

ABSALOM, (*Hist. Sainte.*) troisième fils de David, naquit à Hébron, de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur. C'étoit le plus bel homme de tout Israël. L'Écriture célèbre beaucoup sa chevelure, qu'il faisoit couper une fois tous les ans, parce que son poids de deux cens sicles l'incommodoit beaucoup. Informé de l'outrage qu'Amnon son frere avoit fait à leur sœur Thamar (*Voyez AMNON* dans ce *Supplément*), il en conçut un violent desir de le laver dans le sang du coupable: deux ans après il l'invita à un festin, au temps des tondailles, & l'y fit massacrer sous ses yeux. David en fut irrité, & ne lui pardonna ce fratricide que plus de cinq ans après. De retour à la cour de son pere, il profita de ses bontés pour faire soulever le peuple contre lui, & le chasser de Jérusalem. Joignant l'inceste à la rébellion, il jouit publiquement de toutes les femmes de David, dans une tente dressée sur la terrasse du palais du roi. David leva une armée,

& envoya Joab pour réprimer les emportemens forcés de ce jeune ambitieux. *Absalom* fut défait dans la forêt d'Ephraïm; & comme il fuyoit, ses cheveux s'étant embarrassés dans les branches d'un arbre, son cheval se déroba sous lui, & le prince resta suspendu. Joab le voyant en cet état, ordonna à un soldat de le tuer, & sur le refus du soldat, Joab le perça lui-même de trois dards, quoique David, par un excès de tendresse, eût expressément ordonné à tout le monde d'épargner la vie de cet enfant rebelle & dénaturé. Ainsi périt, vers l'an du monde 2980, un prince dont les graces de la figure servoient de masque trompeur à une ame cruelle, ambitieuse, & sensuelle jusqu'à l'emportement. David eut la foiblesse de le regretter.

ABSALON, (*Hist. de Danemarck.*) ministre général & prélat, descendoit d'une des plus illustres maisons du Danemarck. Il avoit été élevé à la cour du jeune Valdemar, qui depuis parvint au trône, & fut contraint de disputer à Suénon III. & à Canut V. l'héritage de ses peres. Il fut l'ami de son maître, partagea sa bonne & sa mauvaise fortune, l'aïda de ses conseils, de ses biens, de son sang, administra ses finances, commanda ses armées, dirigea ses démarches politiques. Il étoit présent en 1157 à la fête exécration où le perfide Suénon fit assassiner ses deux rivaux. Dans l'horreur des ténèbres, *Absalon* chercha Valdemar pour se jeter au devant des coups dont il étoit menacé. Il reçut dans ses bras la victime des fureurs de Suénon, l'emporta toute sanglante; & lorsque la lumière lui permit de voir le fardeau dont il s'étoit chargé, il reconnut Canut, le rival de Valdemar. Alors, dit Pontanus, une joie secrète se mêla à sa douleur; il alla rejoindre Valdemar qui, après s'être long-temps défendu contre les assassins, s'étoit fait jour l'épée à la main, & avoit trouvé chez quelques Danois fideles un asile inaccessible à la haine du tyran. Là il rassembla quelques amis: cette troupe devint bientôt un parti; ce parti se grossit, & forma en peu de temps une armée. *Absalon* la commanda sous Valdemar; elle courut de victoires en victoires, & Suénon périt comme il l'avoit mérité.

Valdemar reconnu sans obstacles, se livra au penchant de son amitié; il fit *Absalon* évêque de Roschild, puis archevêque de Lunden. Le prélat ne suspendit ni ses fonctions pacifiques, ni ses travaux militaires. On fait que dans ces temps barbares, les ministres d'un Dieu de paix marchent à la tête des armées, échauffent le carnage, & trempent dans le sang des hommes, des mains qu'ils levoient ensuite vers le ciel, pour lui rendre grace du succès de leurs fureurs. Dans un siècle plus éclairé, & moins éloigné du nôtre, nous avons vu encore des cardinaux paroître dans les sièges & dans les combats.

Valdemar fit partir *Absalon* avec Magnus contre les Slaves qui commettoient d'horribles brigandages. Après avoir fait un désert de leur contrée, les Danois songerent à rentrer dans leur patrie. *Absalon*, toujours le premier quand on alloit à l'ennemi, étoit toujours le dernier dans la retraite. L'armée venoit de passer une riviere, mais le prélat étoit encore sur l'autre bord avec l'arrière-garde. On aperçoit un parti de Slaves; il étoit aisé au général de mettre la riviere entre les ennemis & lui; mais il étoit trop jaloux de la réputation des armes Danoises, pour disparoître sans coup férir. Suivi de quarante cavaliers d'élite, il court sus aux Slaves, les met en déroute, & revient tranquillement joindre l'armée.

Aussi profond dans l'art des négociations, que dans celui de la guerre, il ne prit jamais les armes, sans avoir tenté les voies politiques. Les pirates qui infestoient les mers, furent les seuls avec qui il n'usa point de cette modération: elle eût été dangereuse,

Il les attaqua dans le golphe d'Oréonde ; ils n'osèrent accepter le combat, & s'enfuirent à force de rames & de voiles ; mais *Absalon* les poursuivit, scût les atteindre, en massacra une partie sur leurs vaisseaux, fit pendre le reste sur le rivage, pour effrayer par cet exemple ces ramas de fainéans avides qui troubloient le commerce des nations.

Après cette victoire, l'infatigable ministre passa en Zélande, & par des moyens doux & infaillibles étouffa une révolte prête à éclore. Il apprend que le même esprit de sédition fermentait dans la Scanie ; il y court, & les mutins rentrent dans le devoir à son approche ; les troubles se réveillent en Zélande, *Absalon* y revient, & tout est pacifié.

Sur ces entrefaites Valdemar mourut en 1182. Ses sujets le pleurèrent, & l'on sent quelle impression profonde cette perte dut faire sur le cœur de son ami. *Absalon* conserva à Canut VI. ce zèle actif, ce désintéressement héroïque qu'il avoit fait éclater sous le regne précédent. Quelques troubles ayant appelé le roi en Jutland, Bogislas, duc de Poméranie, vint fondre sur l'isle de Rugen : *Absalon*, sans attendre l'ordre du roi, équipa une flotte, présenta la bataille à Bogislas, prit, coula à fond, ou mit en fuite tous ses vaisseaux, & le poursuivit jusqu'au sein de ses états. Enfin il mourut en 1202, comblé de gloire, & emporta au tombeau les regrets de la nation & ceux du monarque.

La faveur constante dont il jouit sous Valdemar & Canut, ne fait pas moins l'éloge de ces deux princes, que celui d'*Absalon*. C'est le seul ministre peut-être, qui, maître de tout faire, n'ait rien fait que de juste. Les historiens Danois, esclaves des préjugés de leur siècle, ne louent en lui que la magnificence avec laquelle il dota des églises & enrichit les moines. Mais ils nous ont transmis des faits qui fournissent à son éloge une matière plus ample & plus belle. La politique, qui n'est pour tant de ministres que l'art de mentir avec adresse, n'étoit aux yeux d'*Absalon* que celui de se taire à propos. Les secrets de l'état étoient pour lui un dépôt sacré ; mais il confioit les siens avec une candeur naturelle aux belles ames. Aussi jaloux du bonheur de la nation, que des intérêts du souverain, il fut souvent médiateur entre son peuple & lui. Après avoir vaincu les Scaniens révoltés, il se jeta aux genoux de Canut pour obtenir leur grâce. Protecteur des lettres encore dans leur enfance, il les auroit tirées de leur berceau, si les préjugés de son siècle ne se fussent opposés au soin qu'il prenoit d'éclairer les hommes. L'histoire de Danemarck que Saxon a laissée, est un des bienfaits d'*Absalon*, qui encouragea les efforts de ce sçavant. Il fonda même un monastère où, suivant son projet, des moines versés dans les annales du nord devoient enrichir par un travail assidu le dépôt des archives du Danemarck : mais les moines s'engraissèrent tranquillement à l'ombre de l'autel ; & , soit ignorance, soit fainéantise, ne laissèrent à la postérité que le souvenir de leurs débauches. (M. DE SACY.)

ABSECTOR, f. m. (Hist. Nat. Minéralogie.) nom employé dans quelques dictionnaires, pour désigner une pierre précieuse noire, dont l'espèce n'est pas déterminée, ni caractérisée précisément. (M. ADANSON.)

ABSIMARE, (Hist. des Empereurs.) que l'on désigne encore par le nom de Tibère III. fut élu empereur par son armée. Il profita du malheur de l'empereur Léonce, qui étoit tombé dans le mépris, parce qu'il avoit échoué dans son expédition contre les Arabes qui venoient d'établir leur domination dans l'Afrique. *Absimare*, modéré dans la victoire, ne fouilla point ses mains dans le sang de son rival dégradé ; il lui fournit même les moyens de subsister honorable-

ment. Il n'eut pas la même modération envers Philippicus, homme de haute naissance, qu'il relégua dans la Chersonèse, parce qu'en dormant un aigle l'avoit protégé contre les ardeurs du soleil, en le couvrant de ses ailes. Justinien le jeune, que Léonce, prédécesseur d'*Absimare*, avoit fait descendre du trône, implora l'assistance du roi des Bulgares, qui le remit en possession de l'empire. *Absimare* fait prisonnier, fut chargé de chaînes, & exposé aux plus grands outrages. Justinien, pour assouvir sa vengeance, le fit conduire avec Léonce dans l'hippodrome où l'on donnoit des jeux publics ; & en présence de la multitude assemblée, il leur mit le pied sur la gorge jusqu'à ce que l'exécuteur leur eût tranché la tête. Pendant qu'il goûtoit ce plaisir barbare, le peuple aussi cruel que lui, chantoit : *super aspidem & basilicum ambulasti, & leonem draconemque conculcasti*. Le pape Alexandre fit essuyer dans la fuite la même humiliation à l'empereur Frédéric. (T-N.)

ABSOLU, UE, (Gramm.) adj. du mot latin *absolutus*, détaché, séparé entièrement, complet, entier, indépendant ; ce mot renferme une idée d'affranchissement de toute gêne, d'indépendance, d'absence de toute liaison, de tout rapport avec d'autres êtres.

ABSOLU, en Métaphysique, est opposé à conditionnel ou hypothétique, & il marque ce qui est tel uniquement par une suite de l'essence de la chose, sans dépendre d'aucune condition, d'aucune supposition étrangère à l'essence de cette chose ; au lieu que l'hypothétique n'est ce qu'il est que par l'effet d'une condition ou supposition de l'existence de laquelle dépend la sienne.

Il faut remarquer ici que ce mot n'est jamais dans ce sens l'attribut d'une substance, mais l'épithète de ses attributs. On demande s'il y a une éternité, une infinité, une perfection, une possibilité, une impossibilité absolue. Voyez chacun de ces mots, dans ce Suppl.

L'existence d'un être éternel est d'une nécessité absolue ; car, indépendamment de toute supposition, Dieu existe & ne peut pas ne pas exister. Il est d'une nécessité absolue qu'un triangle rectiligne soit une figure de trois côtés & de trois angles, & que ces trois angles soient égaux à deux droits : cela naît de l'essence même du triangle. La nécessité hypothétique dépend de l'existence de la condition supposée ; ainsi, l'existence d'un triangle rectiligne, quoique nécessaire puisqu'il existe, n'est pourtant que d'une nécessité hypothétique, puisqu'elle a dépendu d'un être qui l'a tracé.

On dit aussi en Théologie, un décret absolu, une volonté absolue, pour désigner un décret & une volonté qui n'ont rien de conditionnel, ni d'hypothétique.

ABSOLU, en Logique, est l'opposé de relatif ; il devient alors l'épithète soit des idées, soit des termes. Il y a des idées absolues & des idées relatives, des termes absolus & des termes relatifs.

L'idée absolue est celle qui n'a pas besoin d'une autre idée à laquelle on la rapporte, pour être entièrement comprise, & qui n'en réveille nécessairement point d'autre par sa présence dans l'esprit. L'idée de pierre, de tête, ou de tel autre individu, de telle couleur, de telle figure, de telle substance, de tel mode, de tel objet quelque composé qu'il soit, tant que je ne les considère chacun que comme un être isolé, déterminé en lui-même, sans le rapporter à aucun autre objet, est une idée absolue ; en un mot, tout ce qui existe, tout ce qui peut exister, ou être considéré comme une seule chose, est un être positif, l'objet d'une idée absolue ; car quoique les parties dont ces êtres sont composés, ou les idées simples réunies dans l'idée totale d'un objet, soient relatives les unes avec les autres, le tout pris ensemble

est considéré comme une seule chose positive, dont l'idée est *absolue*, puisqu'elle n'en réveille nécessairement point d'autre par sa présence dans l'esprit, & n'a pas besoin d'une autre idée pour être entièrement comprise.

L'idée relative, au contraire, suppose nécessairement une autre idée, sans laquelle on ne la feroit pas entièrement, & la présence de l'une réveille nécessairement l'autre; ainsi l'idée d'un triangle est une idée *absolue*. Mais celle de l'égalité de ses trois angles à deux angles droits, ne peut être faite sans l'idée des trois angles du triangle, & l'idée de deux angles droits, elle est donc relative. Tite, considéré simplement comme individu, est l'objet positif d'une idée *absolue*; mais si je le considère comme père, mari, frère, maître, docteur, roi, grand, petit, prochain, éloigné, &c. je me forme autant d'idées relatives qui réveillent nécessairement chez moi par leur présence celles de fils, de femme, de frère ou de sœur, de domestique, de disciple, de sujet, de quelque chose de plus petit ou de plus grand que lui, d'objet dont il est près ou loin.

Il y a cette différence entre l'idée *absolue* & l'idée relative, outre la différence essentielle que nous venons de décrire, qu'il n'est point d'idée qu'on ne puisse rendre relative à une autre, en les mettant en rapport; au lieu qu'il est des idées relatives que l'on ne sauroit rendre *absolues*, telles sont celles de *grandeur*, de *quantité*, de *partie*, de *cause*, de *père*, &c.

Les termes *absolus* sont ceux qui expriment des idées *absolues*, tels sont ceux-ci: *substance*, *mode*, *homme*, *cheval*, *noir*, *gai*, *pensif*, *sincère*, &c. les termes relatifs expriment des idées relatives, tels que *créateur*, *père*, *époux*, *sujet*, *partie*, *grand*, *petit*, *heureux*, *foible*.

Un terme *absolu* devient relatif en y ajoutant quelque mot qui indique une comparaison, comme: *plus noir*, *plus gai*, *moins sincère*, *également pensif*, &c. Il est des mots qui paroissent *absolus* & qui ne le sont pas, parce qu'ils supposent tacitement une relation, tels sont: *voleur*, *concupine*, *imparfait*, *vieux*; le *voleur* n'est pas tel sans une chose volée; la *concupine*, sans un *homme* avec qui elle vit; un être *imparfait*, relativement à une *fin*; un être *vieux*, relativement à un *plus jeune*, &c. (G. M.)

§ ABSORPTION ou RÉSORPTION, f. f. (*Physiologie*, *Économie animale*.) Nous entendons par ce terme la rentrée, dans la masse générale des humeurs, d'un liquide quelconque extravasé dans une cavité, ou répandu dans l'atmosphère.

Il est assez étonnant que, sans injection & sans expériences, Hyppocrate, ou du moins un auteur très-ancien, dont les ouvrages ont été attribués au médecin de Cos, ait pu connoître cette partie du mouvement des humeurs, & qu'il en ait aperçu l'universalité.

En effet le corps animal a par-tout, & sans exception, des vaisseaux invisibles, occupés à attirer l'humeur épanchée, & à la rendre au sang. Suivons le détail de ces chemins imperceptibles.

Les grandes cavités du bas-ventre, de la poitrine, du péricarde, sont perpétuellement humectées d'une humeur fine, mais onctueuse, de l'espèce lymphatique, & qui généralement se fige par la chaleur, & mieux encore par les esprits acides ou vineux rectifiés. Cette humeur doit rentrer dans le sang; si elle n'y rentroit pas, elle augmenteroit continuellement de volume, & l'hydropisie seroit inévitable.

Elle rentre avec la même vitesse avec laquelle elle est sortie du sang. On a injecté dans les grandes cavités, de l'eau; on a fermé la blessure; en peu d'heures cette eau étoit disparue. Ces expériences ont été vérifiées & multipliées.

Les ventricules du cerveau, la cavité comprise

entre le testicule & sa tunique vaginale, les chambres de l'œil, la cavité du nez & celle de la bouche, les cavités articulaires contiennent une humeur variée selon les exigences du corps animal; la *résorption* y regne comme dans les grandes cavités; & cette *résorption* détruite, l'hydropisie particulière se forme, dans chaque cavité, par l'accumulation des humeurs qui ne sont pas repompées.

Le tissu cellulaire est plus considérable que toutes ces cavités; il s'étend dans toutes les parties du corps animal: il est rempli par-tout, ou de cette même humeur lymphatique, ou de graisse. Toutes ces liqueurs se repompent & rentrent dans le sang. On voit des hommes & des animaux s'amaigrir, & perdre une partie de leur poids, par la violence de l'exercice, par les fièvres, la petite-vérole, les effets du mercure; le meilleur embonpoint dispaeroit dans l'étisie, & ne laisse après lui qu'un squelette. Le sang épanché dans la cellulose, se dissout & se *résorbe*; souvent même la matière des abcès se perd, sans que la peau ait été ouverte. L'hydropisie anasarque se guérit, les membres infiltrés d'une lymphe épanchée, reprennent leur état naturel, & les jambes redeviennent sèches; la moëlle même des os rentre dans le sang, & s'épuise dans les bœufs fatigués par une longue marche.

Il y a plus; toutes les membranes *résorbent* par leurs deux surfaces. On a seringé de l'eau entre la dure-mère & le crâne d'un animal en vie; on a fait la même chose entre la dure-mère & celle qu'on continue à nommer *pie*; on a mis l'appareil nécessaire, & cette eau a disparu.

Le poumon est cellulaire; il est sujet à une puissante *résorption*. Les vapeurs empoisonnées, prises par le poumon, affectent les nerfs, & produisent les symptômes les plus funestes. Les maladies contagieuses se communiquent par la respiration: les animaux à cornes contractent la pulmonie, en attirant l'odeur de ce qui sort des animaux malades. L'odeur respirée de la térébenthine passe dans l'urine. La vapeur empestée d'une multitude d'hommes renfermés dans une chambre peu aérée, produit les fièvres les plus meurtrières.

La peau *résorbe* évidemment le mercure dont on la frotte: elle pompe l'eau des bains, & le poids du corps humain en prend de l'accroissement, malgré la sueur qui dissipe ses humeurs: on a cru même s'apercevoir que le nitre, que les parties les plus fines du kinkina, dissoutes dans l'eau d'un bain, rentroient dans le sang. L'humidité d'un air chargé de vapeurs, s'imbibe par la surface du corps animal & en augmente le poids. Nous avons vu l'arsenic, appliqué à la peau d'un animal, produire l'inflammation de l'estomac, effet ordinaire de ce poison. Les cantharides, appliquées à la peau, enflamment l'urethre.

La *résorption* a lieu dans tous les organes creux du corps humain, dans l'estomac, dans les intestins, dans la vésicule du fiel, la vessie urinaire.

La bile & l'urine retenues, s'épaississent, & deviennent d'une âcreté extrême, parce que les parties aqueuses ont été repompées. L'eau & le chyle *s'absorbent* dans les intestins. L'odeur du musc, de l'aïl & de l'esprit de vin rentre dans les vaisseaux: l'humeur des ventricules du cerveau a été trouvée imprégnée de ces odeurs.

Cette énumération fait voir que toutes les humeurs un peu atténuées, rentrent dans le sang par les vaisseaux de l'*absorption*; le sang même, mais réduit en ichor jaune; la graisse, dans son état de graisse, puisqu'on l'a souvent vu surnager dans les urines des personnes néphrétiques ou étiques, & qu'elle enduit les excréments du cheval affecté par le gras fondu.

Les particules terreuses mêmes & la terre du fer,

entrent dans les vaisseaux lactés. L'acreté seule, portée à un certain degré, paroît exclure la *résorption*. De là vient la différence qu'on observe dans les poisons tirés des végétaux & des animaux; ils sont mortels, & sur le champ, quand ils peuvent atteindre immédiatement le sang: ils deviennent innocens, quand ils passent par les voies de la digestion. On fait que le poison de la vipère s'avale sans danger. On prend, en Suisse, le thorax, sous le nom de *cabaret*, pour purger & faire vomir; au lieu que son suc arme une fleche d'un poison mortel.

Il nous reste à déterminer les routes que prennent ces humeurs pour rentrer dans le sang.

Celle qui s'offre le plus naturellement, ce sont les veines rouges: ce sont elles, sans contredit, qui *résorbent* le sang épanché dans les cavités destinées à cet usage, dans les parties de la génération, dans le mammelon du sein, dans la cellulose de la gorge du dindon. C'est dans le sang des veines mésentériques, que passe la terre ferrugineuse *résorbée*.

L'expérience paroît étendre cette fonction des veines sur toutes les *résorptions*. En effet, l'eau, & même une liqueur plus épaisse, comme la colle de poisson & la graisse liquide, s'écoule de toutes les veines du corps humain, & s'épanche dans toutes les cavités que nous venons de nommer. Il y a donc, de ces cavités, une route très-courte qui mène aux veines rouges. La graisse n'enfileroit pas des vaisseaux qui seroient longs ou d'une finesse extrême. De là les œdèmes, l'hydropisie même, qui surviennent aux ligatures des veines, ou bien aux tumeurs, qui, en comprimant les veines, gênent le retour de l'humeur *résorbée*.

Il y auroit, dans cette hypothèse, des vaisseaux veineux plus fins que les vaisseaux rouges, qui pomperoit l'humeur épanchée, & dont l'autre extrémité s'ouvreroit dans les veines rouges les plus voisines.

Une autre voie, par où les humeurs épanchées dans la cellulose, rentrent dans la masse du sang, ce sont les vaisseaux lymphatiques. Nous les avons remplis par les canaux galactophores du sein de la femme. Ils naissent, non pas de la substance glanduleuse seule, mais de la graisse qui l'environne. On a remarqué que les vaisseaux lymphatiques *résorbent* particulièrement ce qui est épanché dans la cellulose. On remplit une artère d'air, ou même d'huile de térébenthine; on foule & presse entre le doigt la cellulose, dans laquelle cette artère se ramifie; alors, & non pas auparavant, on voit cette liqueur passer dans les vaisseaux lymphatiques. L'expérience s'est faite dans la rate, les glandes du mésentère & les testicules.

On est allé plus loin de nos jours: on a réservé aux vaisseaux lymphatiques la *résorption* des humeurs, & on a voulu en exclure les veines rouges. Nous ne saurions adopter ce monopole. On a allégué l'expérience, pour prouver que les vaisseaux lymphatiques ne rapportent que ce qui a été épanché; mais elle peut être vraie, sans être générale. Nous avons vu très-souvent l'huile de térébenthine colorée passer des artères du mésentère, dans les vaisseaux lactés ou lymphatiques, sans qu'il y eût eu de lésion. Ceux de la rate de veau s'enflent avec la plus grande facilité par la veine, sans qu'il y ait eu rien de lésé.

Les vaisseaux lymphatiques n'ont pas été démontrés dans toutes les parties du corps humain, dans lesquelles un épanchement & une *résorption* sont démontrées. Le cerveau & l'œil n'ont pas des vaisseaux lymphatiques, mais leurs humeurs s'épanchent & se *résorbent* également. Comme ces vaisseaux sont accompagnés par-tout de glandes conglobées, la plus grande partie du corps humain étant dépourvue de

ces glandes, ne paroît pas avoir de vaisseaux lymphatiques.

Le suintement de toutes les veines du corps, & la facilité avec laquelle les humeurs, même grossières, enfilent les routes qui menent aux cavités grandes ou petites du corps animal, ne paroissent pas admettre de vaisseaux lymphatiques. Ce ne sont pas les extrémités des veines qui suintent; ce ne sont donc pas les plus petites branches veineuses qui, changées en lymphatiques, *résorbent* l'humeur, ou qui reçoivent des vaisseaux de cette espèce chargés de l'humeur repompée: c'est toute la longueur de la veine qui se trouve, après l'injection, baignée dans une enveloppe de la liqueur qu'on a seringué dans la veine: il faudroit supposer gratuitement des vaisseaux lymphatiques sans nombre & très-courts, qui, nés de la tunique cellulaire, s'inféressent dans toute la longueur de la veine.

On a vu l'eau passer de l'intestin dans les veines du mésentère; on y a vu même de la lymphe blanche. C'est une preuve directe de la *résorption* qui se fait par les veines rouges; & l'analogie concourt à l'étendre à d'autres cavités.

On nous demandera peut-être la cause de la *résorption*. C'est un phénomène que nos yeux ne découvrent pas, & que nous n'avons jamais pu saisir dans les animaux à sang froid soumis au microscope: il ne paroît cependant pas s'éloigner de la loi commune des vaisseaux capillaires & des racines des plantes. Des tuyaux étroits, qui flottent dans une cavité remplie de liqueur, paroissent pomper, par l'attraction de leurs parois, la liqueur qui en abreuve l'orifice. Cette même attraction les élève, & leur fait faire le chemin nécessaire. Elle est favorisée par la diminution du liquide dans les tuyaux capillaires ou dans les veines, dans lesquelles ces vaisseaux absorbans apportent l'humeur qu'ils ont pompée. De là l'effet des remèdes purgatifs: en irritant les vaisseaux exhalans des intestins, ils en font couler une grande quantité d'humeurs aqueuses: il se fait dans le système veineux un désemplissement, dont les veines *résorbantes* du tissu cellulaire se ressentent: l'eau abandonne ce tissu, dans lequel elle étoit embarrassée; elle accourt depuis les pieds & les jambes, & rentre dans le sang. Le mercure produit le même effet, par l'abondance de la salive qu'il fait répandre. La graisse même est rappelée dans le sang, par l'inanition des vaisseaux.

La contraction lente du tissu cellulaire peut y concourir, en offrant aux embouchures des vaisseaux absorbans la liqueur que ce tissu contenoit. L'amaigrissement qui survient presque subitement aux fièvres, pourroit faire croire que la pulsation des artères entre pour quelque chose dans la *résorption*. (H. D. G.)

ABSTEINEN, (Géogr. mod.) riche bailliage de la Lithuanie Prussienne, au-delà du fleuve Memel, dans une contrée montueuse, mais riante. La fertilité de son sol, & le nombre des bestiaux qu'on y élève, lui ont fait donner le surnom d'*engrais de Lithuanie*. Le gibier y abonde, comme dans le reste de la Prusse; les haras en sont estimés. (D. G.)

ABSTINENCE, (Philosophie morale.) c'est la privation volontaire des choses permises & agréables, dont nous nous interdisons à nous-mêmes l'usage, dans la vue de nous rendre plus parfaits.

Il ne faut pas confondre l'*abstinence* avec l'obéissance à une loi qui nous défend l'usage criminel d'une chose, ni avec la nécessité qui nous en prive malgré nous, ni avec l'effort d'un malade qui se prive de ce qui rendroit son mal incurable. Les uns & les autres cedent à l'autorité de la loi, à la force de la nécessité, à la crainte de la mort ou des souffrances.

L'*abstinence* n'est pas non plus la même chose que la

la modération; celle-ci se borne dans l'usage & s'éloigne de l'excès, l'abstinence s'interdit l'usage, & se prive tout-à-fait de ce qui est agréable & permis. L'excès étant vicieux, la modération est un devoir étroit dans tous les cas; s'en écarter, c'est être intempérant; l'abstinence est une obligation imparfaite, elle dépend des circonstances, elle varie au point que dans bien des cas elle seroit vicieuse.

Les objets de l'abstinence sont tous les plaisirs naturels dont notre constitution corporelle & spirituelle nous met en état de jouir, & que les règles de la vertu n'interdisent pas.

Les motifs à l'abstinence ne peuvent donc pas être tirés de la nature même des plaisirs; car, selon la définition, ils sont tous de la classe des choses que Dieu a faites pour notre usage: en jouir conformément aux vues de la nature & aux loix de la raison, ne sauroit être un crime: s'en priver ne sauroit être par soi-même une vertu. La religion seule peut la rendre telle.

Le sage s'impose la loi de l'abstinence, par des raisons auxquelles il ne cede que quand le soin de la perfection lui paroît le demander, & que des devoirs essentiels l'exigent comme moyen de s'en acquitter plus parfaitement.

1°. Le premier motif à l'abstinence est pour le sage, le danger de l'habitude qu'il sent se former chez lui & acquérir trop de force. Quel est l'homme qui n'est pas quelquefois sollicité par son devoir, par quelque circonstance grave, à se priver d'un plaisir permis & à sa portée? Or, pour peu que l'habitude soit enracinée, que la pente du cœur y porte, les sens se révoltent contre la nécessité des privations; on supporte impatiemment le joug d'un devoir pénible, on le remplit à contre-cœur, on s'en acquitte mal, on court risque de devenir coupable, si la tentation se présente. L'abstinence rompt le charme de l'habitude, prévient par cela même la révolte des sens, & les murmures du cœur contre un devoir qui n'exige que ce à quoi nous nous sommes soumis nous-mêmes sans y être contraints.

2°. Toute jouissance agréable distrait l'esprit, & le dispose mal pour des réflexions sérieuses, importantes, qui exigent une ame détachée de tous les objets sensibles. Nouveau motif à l'abstinence, pour une personne sage qui se trouve dans des circonstances qui exigent d'elle des réflexions de cette nature.

3°. Je m'apperçois du germe de quelque vice dans mon cœur, il faut le combattre & le déraciner; des sens auxquels je ne refuse aucune satisfaction, quoique sans excès, me rendent peu propre à combattre un penchant vicieux, l'abstinence affoiblit cet empire de mes sens, & augmente par-là celui de ma raison; j'ai recours à elle, non comme à une action bonne par elle-même, ou comme à un équivalent à donner au suprême législateur en place de la vertu qui me manque, mais comme un moyen de me corriger plus facilement de mes défauts; c'est un autre motif à l'abstinence.

Si l'abstinence est, par ces considérations, une pratique utile pour le sage, il faut se souvenir encore que le christianisme en a fait une vertu religieuse, mais qu'aussi on peut la rendre vicieuse, si la prudence n'en dirige pas l'usage.... (G. M.)

§ ABSTINENCE, (Méd.) La privation des alimens qu'on entend par ce mot, est soumise en Médecine à des règles trop importantes pour ne pas les exposer dans cet ouvrage.

Le mot *abstinence*, dans le sens des Médecins, signifie la privation des alimens succulens ou trop nourrissans, auxquels on en substitue d'autres qui le sont beaucoup moins. L'abstinence, qui constitue une partie du régime de vivre, est l'un des premiers

moyens employés contre les différentes maladies aiguës & chroniques. Celle en a vanté l'extrême utilité; & le témoignage de presque tous les Médecins des différens tems s'accorde à la confirmer. Cette pratique universellement adoptée, a malheureusement dégénéré en routine; on a souvent négligé d'éclaircir le but de l'institution, & les Médecins eux-mêmes trop paresseux ou trop peu observateurs, ont dédaigné de descendre dans des détails qui leur paroissent trop peu importants. La nécessité de l'abstinence est devenue une espèce d'axiome qu'il seroit dangereux d'attaquer; il n'est point de barbier ou de garde-malade qui ne se crût assuré de la soutenir contre les plus fortes démonstrations. Je n'ai garde de contester l'utilité du moyen dont je parle; mais c'est contre l'abus que je m'éleve: ramenons ce principe aux vues qui le firent imaginer; & puisque les autorités ont tant d'empire sur les opinions, opposons à l'opinion commune la plus respectable des autorités en Médecine.

Hippocrate prescrivoit l'abstinence dans quelques maladies, ou dans certains de leurs tems; mais il mettoit autant d'attention à choisir le moment où il falloit l'admettre ou l'exclure, qu'à choisir l'instant où il falloit appliquer un médicament décisif; il expliquoit l'espèce d'aliment qu'il falloit admettre selon l'état & l'habitude du malade, l'espèce & le tems de la maladie; il n'étoit point réduit à la pitoyable coutume de n'avoir qu'une seule formule de régime applicable à tous les tempéramens, à tous les goûts, à toutes les maladies: il savoit combien il importe de ne pas exténuer des forces à peine suffisantes contre le mal; & son grand art consistoit principalement à déterminer les cas où les forces pouvoient se suffire sans nourriture, & ceux où elles en exigeoient.

Parcourons ses aphorismes. *Tenuis & exacti victus & in longis semper affectionibus, & in acutis ubi non expedit, periculosi sunt. In tenui victu delinquentes agrotantes magis læduntur. Omne enim delictum quod committi poterit, magis magnum committitur in tenui, quam in paulò planiore victu. . . . Ubi igitur peractus est morbus, statim etiam extremos labores habet, & extremè tenuissimo victu uti necesse est. . . . Cum in vigore fuerit morbus, tunc tenuissimo victu uti necesse est. Senes facillimè jejunium ferunt, deinde ætate consistentes, minimè adolescentes, omnium verdè minimè pueri. . . . & quibus semel, aut bis, aut plus, aut minus & ex parte exhibere oportet considerandum est, dandum verdè etiam aliquid est tempori, & regioni, & ætati, & consuetudini. . . . paulò deterior & potus & cibus, verùm jucundior, melioribus quidem, sed injucundioribus præferendus est.*

Je transcrirois une partie des ouvrages de ce pere de la Médecine, si je voulois rapporter tout ce qu'ils contiennent de relatif à cet objet.

On est surpris de trouver le contraste le plus frappant entre ces préceptes, & la méthode de la plupart des modernes. Le premier soin d'un médecin auprès d'un malade, est de prescrire un régime sévère, qui doit être le même jusqu'à la fin de la maladie. On s'informe rarement de ses habitudes, de ses goûts, ou de ses besoins, dans la vue de modifier le plan du régime; on insiste sur la nécessité d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on a ordonné, & les instances les plus vives d'un malade qui s'épuise, obtiennent à peine la revocation de cet arrêt. Tant qu'un mouvement de fièvre se fait appercevoir, le médecin, dont l'attention n'est pas toujours excessive, l'attribue à un reste de mal que la diète & les remèdes n'ont pas dompté; mais il est une fièvre de convalescence ou de langueur qui suit les maladies un peu longues, & que l'usage seul des alimens modérés peut dissiper. C'est principalement dans les

hospitaux & autres lieux publics, qu'on voit une foule de ces victimes insensiblement consumées par la rigueur d'une abstinence déplacée : elles n'y ont point la ressource d'être entourées de gardes ou de parens complaisans qui veuillent les contenter à l'insçu du médecin.

Les hommes qui se portent le mieux, ne supportent qu'avec peine les changemens trop subits dans la maniere de vivre. Osera-t-on prétendre que cet effet n'ait point lieu dans les maladies ? . . . Il en est qui ne font qu'un seul repas par jour, d'autres en font deux ; trois suffisent à peine à la voracité de quelques autres, & la suppression d'un seul repas les réduit aux angoisses. On fait encore combien l'habitude rend le manger indispensable à certaines heures marquées. Un sentiment de faim identifié, pour ainsi dire, avec nous-mêmes, nous avertit de ce besoin, & ce n'est qu'en souffrant qu'on parvient à l'éviter. Écoutons notre oracle. *Oportet autem & ex sanorum adhuc hominum victu, quæ conferant addiscere, si enim sanis tales vel tales victus magnopere inter se differre videntur, cum in aliis quibusdam, tum in mutationibus ; quomodo & in morbis, maximè que in acutissimis non multum differant ? Atqui quod simplex victus cibi & potus sui semper similis ad sanitatem tutior omnino sit, quam si quis subito ad alium meliorem magnam mutationem faciat, facile addiscitur. Quandoquidem tum bis die, tum semel cibum adsumentibus repentina mutationes damna & morbos invehunt, & sanè qui prandere non consueverunt, si prandeant, ob id statim infirmos effici, & toto corpore graves & imbecilles & ignavos, &c. &c.* ( Hip. de vict. rat. in acut. )

Il faudroit même, pour se conformer aux vues saines de ce pere des observateurs, choisir par préférence l'heure ordinaire des repas, pour donner aux malades les bouillons, les crèmes, ou autres nourritures légères, que les circonstances de la maladie ou de l'abattement des forces digestives, ont fait substituer à une nourriture trop succulente.

Il semble, par ce que je viens de dire, qu'une diète outrée n'ait d'autre inconvénient que de prolonger une convalescence, ou d'abattre les forces d'un malade qui auroit besoin d'en acquérir, & que tout au moins elle est conforme à la doctrine d'Hippocrate dans les maladies aiguës ; mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que le choix des bouillons de viande qu'on substitue à la nourriture qu'Hippocrate donnoit à ses malades, est dans la plupart de ces maladies un inconvénient plus redoutable que la nourriture solide. On fait mitonner avec soin de la chair de bœuf, de veau, de mouton, de volaille ; on en rapproche la gelée, on réduit dans le petit volume d'une prise de bouillon, tout ce que ces masses de chair peuvent contenir de substance nourricière, & l'on croit avoir beaucoup fait en épargnant à l'estomac la peine de la séparer. N'est-ce pas un mal que de laisser l'estomac & ses sucs sans action ? Croit-on même que le volume d'un aliment, d'ailleurs peu abondant en suc, soit une chose inutile dans l'économie animale ? Et n'a-t-on pas à se reprocher la transition subite d'une action continue de ces organes à un repos presque parfait ? Qu'on considère ce volume de chyle passant dans les secondes voies, moins accoutumées que les premières au travail pénible d'un surcroît d'aliment ; qu'on consulte la nature même de cet aliment, son gluant, sa tendance à la putréfaction : & l'on verra s'il est de tous ceux qu'on pourroit choisir, le plus convenable dans cet état de chaleur inflammatoire qui fait tout dégénérer ? Il est triste pour l'espece humaine que l'empire de l'habitude nous aveugle au point de nous rendre indifférens sur les objets les plus importans & les plus familiers. Les hommes se suivent à la piste sans examen : heureux encore si, après des milliers de fautes,

ils ouvrent les yeux au vrai, & s'il leur reste assez de courage pour l'adopter ! ( Cet article est de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine. )

§. ABSTRACTION, ( Psychologie. Logique. ) l'action d'abstraire, du verbe latin *abstrahere*, séparer une chose d'une autre, tirer mettre à part.

Dans son acception la plus générale, l'abstraction est l'opération par laquelle l'esprit sépare de l'idée totale d'un sujet, une partie de cette idée, pour la considérer seule, quoique la nature n'offre jamais ces idées ainsi séparées, & que leurs objets ne puissent pas même exister séparément. Ainsi, c'est par abstraction que l'on considère dans un sujet la substance sans la maniere d'être, ou les modes sans la substance, ou les relations sans penser aux modes ou à la substance ; mais ce ne seroit pas une abstraction, si, dans un sujet composé de parties distinctes les unes des autres, & qui peuvent exister séparément, on ne faisoit attention qu'à une des parties : les branches d'un arbre, par exemple, son tronc, ses racines, ses feuilles, sont bien les parties d'un tout ; mais chacune a son existence propre, & peut être séparée des autres sans être pour cela anéantie. Le soldat peut exister séparé de l'armée, & la tête séparée du corps. C'est à tort que M. Bayle, dans sa *Logique*, chap. ij, donne le nom d'abstraction à cette division ; cette remarque n'a pas échappé à M. le Clerc. *Logicæ pars prima*, cap. vj. §. 5.

Pour bien entendre ce que les Philosophes disent de l'abstraction, il faut en distinguer de deux especes ; l'abstraction physique, & l'abstraction métaphysique.

L'ABSTRACTION PHYSIQUE, est celle dont la logique m'apprend à faire usage dans l'examen de tout sujet particulier, dont je veux avoir une idée distincte. Elle consiste à séparer l'une de l'autre, & à considérer à part, chacune des idées différentes que présente l'idée totale d'un individu. Un globe blanc tombant du haut d'une tour, frappe ma vue ; l'existence de ce fait, & son impression sur mes sens, me donnent une idée composée qui me représente cet objet entier, avec toutes les circonstances qui le caractérisent, & le distinguent de tout autre individu. Si je m'en tiens à cette première vue, j'ai, il est vrai, de cet objet une idée qui me le représente tel qu'il est, comme un tout à part ; mais, comme je n'ai point décomposé cette idée, elle est confuse, je n'y distingue rien ; la brute, aux yeux de laquelle cet objet se présente comme aux miens, en a une idée aussi claire que l'est la mienne ; mais j'ai de plus que la brute, la faculté de décomposer cette idée totale, & sur-tout d'en considérer à part chaque idée partielle, que je distingue, que je sépare des autres, & que je rends seule présente à mon esprit par l'abstraction, comme si elle étoit isolée, & avoit à elle une existence réelle & indépendante ; en conséquence je donne ou au moins je puis donner à chacune d'entr'elles un nom qui la désigne seule. Ainsi, dans le globe blanc qui tombe à ma vue, quoique je ne voie, & qu'il n'y ait réellement qu'un seul individu, je distingue cependant la couleur, la figure, le mouvement, &c. qui sont autant d'objets distincts d'idées que je puis examiner chacune à part, & indépendamment des autres : je pense au mouvement de ce globe, sans penser à sa figure ou à sa couleur ; j'étudie sa figure sans penser à sa couleur : je puis parcourir ainsi de suite toutes les idées que cet objet unique offre à ma pensée, & je leur donne, dans mon esprit, par l'abstraction, une réalité, une existence à part qu'elles n'ont pas en effet.

Observez ici que quand je ne connoitrois, & que même il n'existeroit dans la nature que ce seul être, enforte que je ne pourrois le comparer avec aucun autre, à aucun égard que ce soit, mon esprit pourroit également en décomposer l'idée totale, & par



l'abstraction physique, séparer, étudier à part, & nommer chacune des idées partielles renfermées dans l'idée totale; parce que l'existence des objets de ces idées partielles, & la perception que j'en ai, ne dépendent pas des autres êtres, ni de leur rapport avec celui que j'examine, ni des idées que je puis avoir d'ailleurs: il ne s'agit dans mon esprit que de ce seul individu.

Deux traits essentiels distinguent cette première abstraction de la seconde, dont nous parlerons ensuite.

1°. L'abstraction physique n'a pour but que l'acquisition des idées distinctes que peuvent nous offrir, non pas la généralité des êtres, mais chaque individu pris à part; ainsi elle ne nous donne que des idées individuelles.

2°. Quoique nul des objets de ces idées abstraites individuelles, que l'abstraction physique sépare de l'idée totale de l'être particulier, n'existe, & ne puisse exister à part, chacun d'eux cependant existe réellement dans le sujet dont on l'abstrait, & y existe tel qu'il le falloit pour faire naître l'idée qui le représente, soit par son impression sur les organes des sens, soit par le moyen de la réflexion sur ce que nous sentons en nous-mêmes; la nature fournit individuellement la cause vraie de chacune de ces idées. L'abstraction physique ne s'exerce donc que sur les idées des individus, & dans chaque individu elle n'y distingue & n'en sépare que les idées dont les objets y sont réellement. Ainsi, dans le cas supposé, l'objet que je considère, & dont par l'abstraction je sépare les idées partielles, est uniquement ce globe blanc & tombant, & non un autre; c'est sa couleur, sa figure, son mouvement, & non la couleur, la figure ou le mouvement d'un autre: or cette couleur blanche, cette figure sphérique, ce mouvement de chute, sont des choses réelles; les causes des idées que j'en ai, existent effectivement dans cet individu, indépendamment de tout autre être; c'est dans l'état naturel des choses, & non dans mon imagination, que j'en puis les idées: & c'est par cette raison que je donne à cette opération de l'esprit le nom d'Abstraction physique.

Nous observerons ici, par rapport au langage, que l'on dit, faire abstraction non pas de l'idée que l'on sépare pour la considérer seule, mais de celles dont on la sépare & que l'on ne considère point. Ainsi on dira: Louis XVI. Abstraction faite, ou faisant abstraction de son rang, de son pouvoir, de ses richesses, mérite, par la seule bonté de son cœur, l'amour de tous ceux qui le connoissent.

C'est à l'abstraction physique que nous devons toutes nos idées distinctes; sans elle nous n'en aurions que de confuses, nous ne nous éleverions pas au-dessus des notions de la brute qui, selon les apparences, bornée à distinguer un individu d'un autre, est, comme le pense M. Locke, incapable de décomposer & d'abstraire les idées. C'est peut-être à ce défaut que tant de gens doivent leur stupidité, leur manque de mémoire, leur incapacité; ils ne distinguent rien dans l'idée composée d'un individu, ou s'ils y apperçoivent divers objets d'idées différentes, comme la figure, la couleur, le mouvement, c'est d'une manière très-imparfaite, sans les distinguer réellement l'une de l'autre, sans les abstraire, & sans avoir jamais de chacune des idées claires & séparées.

Du défaut d'abstraction physique doit naître aussi le manque de mots pour exprimer les idées abstraites de substance, de mode, de relation, que l'on peut distinguer dans l'idée totale de chaque individu: je ne puis pas donner des noms propres à des idées que je ne distingue pas les unes des autres. Delà sans doute la pauvreté de la langue des nations sauvages & ignorantes; la richesse au contraire des langues que par-

lent les gens savans, naître de la cause opposée. Lorsqu'en décomposant une idée totale, je découvre clairement différens objets d'idées distinctes que j'abstrais les unes des autres, & dont je me fais un concept à part, chacune de ces idées claires est une richesse nouvelle ajoutée à mes connoissances, & son nom un nouveau mot dont ma langue s'enrichit. C'est pour avoir abstrait l'idée de la figure du globe tombant, que j'ai acquis l'idée & le nom de la figure sphérique.

C'est enfin à cette opération de l'esprit que nous devons le pouvoir de définir, de décrire & d'analyser; puisque ces actes consistent dans l'énumération exacte des idées claires que l'on distingue dans l'idée totale du sujet que l'on veut faire connoître distinctement, & que l'on en a abstraite.

Quelque avantage que l'esprit humain retire de l'usage de l'abstraction physique, pour perfectionner les idées & les rendre plus distinctes, on peut cependant en abuser, & de l'abus qu'on en fait naissent nombre d'erreurs dans les sciences. Cet abus consiste à donner à ces idées abstraites une réalité, une existence à part qu'elles n'ont point, & à les considérer en conséquence séparément de l'individu dans & par lequel, chacun des objets de ces idées existent. On se fait l'idée abstraite de la matière ou de la substance d'un individu, sans penser à ses modes & à ses relations; & on se forme bientôt je ne sais quelle idée obscure d'une substance dépouillée de toute manière d'être & de toute relation; en même tems on se forme l'idée tout aussi obscure de ces modes & de ces relations, comme de quelque chose qui existoit à part sans la substance, & qui va s'y joindre pour que cette substance devienne un tel individu; ne considérant pas que nulle substance n'existe ni ne peut exister sans quelque manière d'être & sans quelque relation; & que les modes & les relations sont, non des substances, mais la manière dont existent les substances, soit en elles-mêmes, soit par rapport aux autres substances.

D'un autre côté, faisant attention aux diverses idées qui sont excitées dans notre esprit, soit par la réflexion qui s'exerce sur ce que nous sentons au dedans de nous, soit par la sensation que nous fait éprouver un être dont nous sentons les effets, nous avons supposé autant d'êtres différens dans un individu que nous avons eu par lui d'idées différentes; chacun de ses modes s'est offert à nous, sur-tout depuis que nous avons donné un nom à chacune des idées qu'ils ont fait naître, comme un être séparé, réel & indépendant; & par une suite de cette erreur, nous avons fait souvent de l'être le plus simple un être composé de plusieurs êtres. La Théologie nous en fournit bien des exemples, ainsi que la Psychologie: Dieu n'est plus simplement l'être parfait; il y a en lui, si l'on prend à la lettre les discours de divers docteurs, des connoissances de diverse nature, des volontés opposées. Une miséricorde & une justice, une sainteté & une bonté, une sagesse & une volonté qui, comme autant d'êtres distincts, agissent séparément & indépendamment l'un de l'autre, qui quelquefois même sont en opposition, pour ne pas dire en contradiction. Dieu n'est plus un seul être, mais un composé de divers êtres qui ont un département séparé & distinct. Il en est de même par rapport à notre ame; « je crains, dit M. Locke, que la manière dont on parle des facultés de l'ame, n'ait fait venir à plusieurs personnes l'idée confuse d'autant d'agens qui existent distinctement en nous, qui ont différentes fonctions & différens pouvoirs, qui commandent, obéissent & exécutent diverses choses, comme autant d'êtres distincts; ce qui a produit quantité de vaines disputes, de discours obscurs, & pleins d'incertitude sur les questions qui se rapportent aux différens pouvoirs de

« l'ame ». Rien n'est mieux fondé qu'une telle crainte : si l'on n'étoit pas tombé dans l'erreur dont je parle, auroit-on proposé & agité comme très-importantes ces questions sur lesquelles on est si fort divisé ? si le jugement appartient à l'entendement ou à la volonté ? s'ils sont l'un & l'autre également actifs, également libres ? si la volonté est capable de connoissance, ou si ce n'est qu'une faculté aveugle ? si l'entendement guide la volonté & la détermine, ou si la volonté est indépendante de l'entendement, &c. ? S'exprimerait-on autrement quand l'ame seroit un être composé de divers êtres, comme le jugement, l'entendement & la volonté, & que ces êtres existeroient aussi séparément dans l'ame, qu'un pere de famille, sa femme, son fils & son valet existent séparément & individuellement dans une même maison ? Au lieu qu'il falloit se souvenir que toutes les idées abstraites n'ont de réalité distincte que dans notre esprit ; que les diverses idées que la connoissance que nous avons d'un individu nous donne, ne sont le fruit que des diverses faces sous lesquelles nous l'envisageons, & des diverses impressions qu'il peut faire sur nous, par un effet de la puissance qui est en lui de les produire, & en nous de les recevoir ; que nous ne sommes venus à les distinguer, & à leur donner des noms, que par l'incapacité où nous sommes de voir en même tems, & par un seul acte de l'esprit, un sujet sous toutes les faces, & de nous en faire, sans l'abstraction, des idées distinctes. Sa substance, ses modes, ses relations ne sont point différens êtres, mais un seul & même être, qui n'existe point autrement. Envain l'on distingue en Dieu des attributs physiques, des attributs moraux, & dans chacune de ces classes divers attributs particuliers ; il n'y a rien en Dieu de réellement distinct. L'être éternel est en même tems l'être juste ; le Dieu saint & sage, est en même tems l'être immortel & bon ; il n'est jamais l'un sans l'autre, il ne laisse pas une de ses perfections de côté, & ne s'en dépouille pas pour en exercer une autre. Ce sont là les attributs, les pouvoirs divers d'un être simple ; c'est son essence. L'homme a la faculté de marcher, de chanter, de parler, de penser, de choisir, de vouloir ; ce sont bien dans notre esprit différentes facultés, mais non pas différens êtres : cet homme qui marche, qui chante, qui parle, est le même que celui qui pense, qui choisit, qui veut. C'est la réunion de tout ce que nous distinguons dans un sujet qui en constitue l'être ; y ajouter ou y retrancher, c'est en faire un être différent : ce n'est donc pas de Dieu que vous parlez quand, vous livrant au goût de l'abstraction, vous parlez d'un être qui n'a qu'une bonté, ou une justice, ou une miséricorde, ou une sainteté sans bornes : qui dit Dieu, parle d'un être qui est souverainement parfait : qui dit ame, parle d'un être intelligent ; toutes les facultés ou qualités diverses que nous lui attribuons, ne sont que les suites ou effets nécessaires de ce qu'elle est.

Quelque loin que nous poussions l'analyse & la décomposition d'une idée totale, avec quelque soin que nous ayons étudié chacune des idées partielles qu'elle renferme, quelque distinctement que par l'abstraction nous les ayons considérées, ne nous flatons pas d'avoir jamais acquis une idée parfaitement complete d'un individu quelconque : l'esprit le plus pénétrant ne parviendra jamais jusqu'à une connoissance parfaite d'aucun des êtres que nous offre la nature. Le premier principe des substances, ou ce qu'on nomme l'essence des substances, nous sera toujours caché ; ainsi quelque distincte que nous paroisse l'idée que par l'abstraction physique nous nous sommes formée d'un être, ne jugeons pas témérairement que nous l'avons approfondi, & qu'il ne nous reste plus rien à y connoître : tant que l'essence même

nous est inconnue, nous sommes forcés de convenir qu'il peut y avoir dans cette essence des côtés qui ont échappé à nos regards, & qui nous fourniroient bien de nouvelles idées que nous ne soupçonnons pas, si le voile qui nous cache l'essence de la chose étoit levé : il n'y a que les idées que nous formons nous-mêmes, dont nous puissions dire que nous les connoissons entièrement.

Tant que nous nous en tenons à cette première abstraction, nous avons, il est vrai, des idées distinctes des individus : mais comme elle ne fait aucune comparaison d'un individu à un autre, pour en saisir le résultat, nous n'avons toujours par son moyen que des idées individuelles ; & tant que mon esprit est borné aux idées des individus, un objet ne m'aide point à en connoître un autre ; chaque idée que je découvre dans le dernier objet que j'examine, est pour moi une idée toute nouvelle, qui appartient en propre à l'idée totale de cet individu : elle est elle-même une idée individuelle, pour laquelle je dois inventer un nouveau nom, & il m'en faudra inventer autant que la nature m'offrira d'idées individuelles dans l'immense variété des êtres : mais quelle imagination seroit capable de les inventer ? quelle mémoire pourroit les retenir ? & quels organes suffiroient à les prononcer ? Non-seulement la neige, les lis, le papier, le linge, la craie, le lait, le plâtre, &c. auront leurs noms propres, mais encore chacun des modes de ces substances, qui ne s'offre à l'esprit que comme mode d'un tel individu. La blancheur, par exemple, qui est commune à ces divers êtres, ne pourra pas être désignée par un nom commun, elle exigera un nom particulier dans chaque substance dont elle sera un mode. Je n'aurai nulle mesure, nulle notion, nulle idée commune à laquelle je puisse rapporter plus d'un sujet : chacun me paroîtra isolé & sans rapport ; & mon esprit accablé par la multitude de ces idées individuelles, qu'aucune classification ne rassemble sous une idée commune, sous une dénomination générale, n'y verra aucun ordre, & se perdra dans ce cahos immense : mais dès que je viens à comparer entr'eux les êtres, non-seulement sous leur idée totale & individuelle, mais aussi par les idées partielles que j'ai abstraites de l'idée totale ; quand, par exemple, je compare l'idée de la substance, ou des modes, de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement, ou des relations d'un individu, avec l'idée de la substance, ou de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement d'un autre individu, je reconnois bientôt dans l'idée de l'un des idées que j'avois déjà découvertes dans celle de l'autre ; j'y vois des traits de ressemblance plus ou moins nombreux ; un troisième me les représente encore, puis un quatrième, un dixième, un centième, un millième m'offrent successivement le même objet d'idée, quoique diversément accompagné chez chacun d'eux ; séparant cette idée de toutes celles qui s'offrent à moi dans ces objets, mais qui ne se ressemblent pas, je la considère seule, je l'isole de tout ce qui l'accompagnoit, & je m'en fais une idée à part, à laquelle je donne un nom qui la désigne également par-tout où son objet existe : ce n'est plus une idée individuelle, c'est une idée commune & générale qui convient à tous les êtres en qui son objet se trouve, quelque différens qu'ils soient à tout autre égard. La blancheur n'est plus un mode particulier du papier sur lequel j'écris maintenant, c'est le nom d'une idée commune à tous les objets blancs, au lait, à la neige, au plâtre, au linge, au lis, à tous les papiers blancs de l'univers. Je vais plus loin encore, & séparant l'idée de blancheur de l'idée de tous les êtres qui l'ont excitée chez moi, par leur impression sur mes sens, je me la représente elle-même comme être à part, réel, isolé

dans mon esprit ; par ce moyen , j'ai l'idée abstraite métaphysique de la blancheur , j'en ai une idée que je nomme *universelle* ou générale , parce qu'elle me représente la blancheur par-tout où existe l'objet qui m'en peut procurer la sensation. L'opération de l'esprit par laquelle je me forme ainsi des idées générales , universelles , séparées de celles de tout individu , est ce que nous nommons *abstraction métaphysique*.

L'*abstraction* métaphysique est donc l'acte de l'esprit qui , séparant de l'idée d'un individu ce qu'il a de commun avec d'autres , en forme une idée commune à tous , qui ne représente plus aucun individu , mais uniquement les traits par lesquels ces divers êtres se ressemblent. Tant que je me suis borné à décomposer l'idée de moi , & à séparer par l'*abstraction* physique chacune des idées que mes sens & le sentiment intime de ce qui se passe en moi , pouvoient me découvrir , je me suis formé une idée distincte , mais individuelle , qui ne représente que moi : je me suis donné ou au moins j'ai pu me donner un nom , celui d'*homme* : de même j'ai pu donner un nom particulier à chacune des idées partielles que j'ai distinguées & abstraites de mon idée totale , corps organisé , ame raisonnable , sensibilité physique , sentiment moral , action corporelle , mouvement spontané , pensée , volonté , plaisir , peine , crainte , desir , &c. je n'ai eu besoin que de m'étudier moi seul , pour parvenir à me former par l'*abstraction* physique toutes ces idées ; j'ai vu d'autres individus , mais ne les comparant point avec moi , je ne les ai considérés que comme d'autres individus qui n'étoient point moi : dans l'idée de chacun d'eux étoient renfermées les idées de tout ce qui les fait être tels individus & non d'autres : je leur ai donné aussi à chacun des noms , *Pierre , Alexandre , Frédéric , Louis* , & ces noms se terminent à ces individus , & n'en désignent point d'autres. Mais enfin à force de voir ces individus & un nombre infini d'autres , & venant à les comparer , en décomposant l'idée totale de chacun d'eux , & en m'en formant par l'*abstraction* physique des idées distinctes , j'ai apperçu que ces individus se ressembloient par nombre d'endroits ; j'ai reconnu dans eux les mêmes objets d'idées partielles que j'avois découverts en moi : malgré quelques différences de taille , de couleur , d'habillement , d'attitude , de lieu , de tems , &c. qui m'empêchent de les confondre , je retrouve chez tous un corps organisé , une ame raisonnable , une sensibilité physique , un sentiment moral : je rassemble tous ces traits communs , j'en forme une idée qui ne renferme que ces traits-là , & à laquelle je trouve que tous ces êtres particuliers participent également. Je leur donne à tous , comme à moi , le nom commun d'*homme* ; & ce nom ne désigne plus un tel être particulier , mais tous ceux qui participent à l'idée générale que je me suis formée ; cette idée même à laquelle je compare désormais tous les individus que je vois , se présente à mon esprit comme quelque chose de déterminé , de réel , d'existant à part , comme une mesure commune pour juger de tous les êtres avec lesquels je me compare : cette idée reçoit de moi un nom qui semble augmenter encore la réalité imaginaire de l'existence de son objet , je la désigne par le mot *humanité* , par lequel je veux marquer l'idée composée de tous les traits par lesquels tous les hommes se ressemblent , & jamais ceux qui les distinguent les uns des autres. Voyez ci-après ABSTRAIT & ABSTRAITE.

Ce qui n'étoit donc d'abord qu'une idée individuelle , devient par l'*abstraction* métaphysique telle que nous l'avons définie , une idée plus ou moins générale , selon qu'elle convient à un plus ou moins grand nombre d'individus. Ainsi l'*abstraction* métaphysique & l'acte par lequel l'esprit généralise ses

idées , ne font qu'un seul & même acte , qui , sous l'une & l'autre dénominations , consiste à former , par la réunion des traits semblables que l'on découvre en divers sujets , des idées qui leur conviennent également à tous ; & par le nom qu'on donne à ces idées , nous procurer un mot commun qui les désigne tous , sans aucun égard aux traits par lesquels ils sont distingués les uns des autres.

Employant le terme d'*homme* pour désigner un certain objet déterminé , tous les objets semblables pourront être représentés par ce même terme. Si l'ame porte ensuite son attention sur tout ce qui est renfermé dans l'idée particulière de l'homme qu'elle a sous les yeux , & que par l'*abstraction* physique elle s'en forme autant d'idées séparées , à chacune desquelles elle donne un nom , elle trouvera dans ces idées partielles les élémens d'une idée abstraite métaphysique , au moyen desquels elle s'élèvera par degré aux notions les plus universelles.

Détachant donc de l'idée particulière d'un certain homme ce qu'elle a de propre ou d'accidentel , & ne conservant que ce qu'elle a d'essentiel , ou plutôt de commun à tous les hommes que je connois , mon ame se formera l'idée de l'homme en général. Si je ne fixe mon attention que sur la nutrition , le mouvement , le sentiment , j'acquerrai l'idée plus générale d'*animal*. Si je me borne à ne considérer dans l'homme & dans les animaux , que cet arrangement des parties physiques , qui rend les corps propres à croître par une nourriture quelconque , qui s'incorpore en eux , j'acquerrai l'idée plus générale encore de corps organisé , qui conviendra aux hommes , aux animaux brutes & aux plantes. Laissant là l'idée d'organisation , pour ne considérer que l'étendue & la solidité , mon ame se formera l'idée plus universelle de corps en général. Faisant encore *abstraction* de l'étendue solide , pour ne m'arrêter qu'à l'existence seule , l'ame acquerra l'idée la plus générale de toutes , celle de l'être. Par ces exemples de l'*abstraction* métaphysique , on peut aisément comprendre comment l'ame humaine s'est formée cette immense quantité d'idées abstraites qui sont presque toujours l'objet de ses méditations & de son étude , & dont les termes qui les désignent composent presque toute la richesse des langues.

C'est au moyen de cette opération que , sans surcharger les langues de tous les mots nécessaires pour égarer le nombre des individus , nous pouvons tous les désigner , & que , sans avoir une idée de chacun d'eux , nous nous les représentons tous ; c'est par elle que saisissant les traits par lesquels les êtres se ressemblent , nous les avons rangés sous des classes dont les limites sont marquées ; de là les genres & les especes diverses , qui nous facilitent si fort l'étude & la connoissance de ce nombre immense de choses que la nature présente à nos regards ; par-là nous établissons entre nos idées des rapports qui nous représentent les rapports des êtres entr'eux , & leur enchaînement ; nous transportons dans nos idées l'ordre qui regne dans la nature ; nous ne courons plus le risque de nous perdre dans la foule innombrable des êtres ; ils se présentent à nous chacun dans son rang & dans l'ordre convenable , pour que nous les distinguions. Sans les classifications , que seroit toute l'histoire naturelle ? Et comment , sans l'*abstraction* métaphysique , aurions-nous pu ranger nos idées par classes ? Comment aurions-nous distingué sans elle ces traits communs aux êtres de même genre ou de même espece ? Au lieu que par le secours de l'*abstraction* , nous pouvons nous représenter distinctement tout le spectacle de la nature , chaque genre , chaque classe , chaque espece supérieure & inférieure , chaque division & sous-division ; chaque idée distincte ayant un nom connu , que la mémoire

retient aisément, nous pouvons sans peine parler avec clarté de diverses choses, dont nous n'aurions jamais pu sans confusion faire le sujet de nos conversations, ni l'objet de nos jugemens. Sans l'*abstraction* métaphysique, nous ne pouvons juger que des individus que nous connoissons; mais ayant généralisé nos idées, nous pouvons juger de tous les individus de l'espece, pourvu que nous ne prononcions à leur égard que sur les idées distinctes que nous en avons acquises.

Quelque avantage cependant que nous tirions de la capacité d'abstraire; quelque supériorité que nous ayons à cet égard sur les brutes, n'oublions pas d'un côté que cette faculté ne nous est nécessaire qu'à cause des bornes de nos connoissances; & de l'autre, que l'abus qu'il est si facile d'en faire, est pour nous une source funeste de disputes vaines & d'erreurs dangereuses.

Incapables de voir d'un coup-d'œil & distinctement toutes les faces d'un sujet, toutes les idées partielles renfermées dans l'idée totale, il a fallu, pour en acquérir la connoissance, le décomposer & en séparer chaque idée par l'*abstraction* physique; trop bornés pour voir & examiner tous les êtres, tous les faits individuels, nous avons dû nous restreindre à l'étude d'un très-petit nombre, d'après lesquels nous jugeons de tous les autres que nous croyons leur être semblables: notre mémoire étant trop foible pour rappeler toutes les circonstances particulières, & les modifications propres à chaque individu, & tous les caractères qui les distinguent les uns des autres, nous les retranchons par l'*abstraction* métaphysique, nous les laissons à part comme s'ils n'existoient pas, & nous nous bornons à ce qui nous a paru être essentiel & commun à chacun d'eux. Rien de tel n'est nécessaire, & n'a lieu dans l'intelligence suprême; sa connoissance infinie comprend tous les individus; il ne lui est pas plus difficile de penser à tous en même tems, que de ne penser qu'à un seul, de voir toutes les faces d'un sujet, que de n'en envisager qu'une seule; au lieu que la capacité de notre esprit est remplie, non seulement lorsque nous pensons à un seul objet, mais même lorsque nous ne le considérons que par un seul endroit.

Des notions qui partent d'une telle origine, ne peuvent être que défectueuses, & vraisemblablement il y aura du danger à nous en servir sans précaution; l'expérience ne nous en a que trop souvent convaincus, & il est du devoir d'un philosophe de se tenir en garde contre les erreurs qui peuvent en naître. Nous allons parcourir en peu de mots les différens pièges que nous tend l'agrément des idées universelles.

1°. L'*abstraction* métaphysique, en généralisant nos idées, a donné plus d'étendue à nos connoissances, & a ouvert un champ plus vaste à nos méditations. Il est flatteur pour notre esprit de pouvoir, au moyen des classifications sous lesquelles nous rangeons tous les êtres, embrasser la nature entière: nous en sommes, ou au moins nous en paroissions plus savans, plus profonds: nous faisons, d'après ces idées universelles, des regles générales en plus petit nombre, nous portons des jugemens plus étendus, notre paresse, ou plutôt la foible portée de notre esprit en est flatté; mais en nous applaudissant de notre science spéculative, nous sommes forcés à chaque pas de déplorer notre peu d'habileté dans la pratique. Etendre nos idées générales n'est pas perfectionner nos idées individuelles, & cependant ce n'est jamais d'une manière générale & universelle que nous agissons, mais toujours dans les cas particuliers, & envers tel ou tel individu. Or, ces traits particuliers, ces différences propres, ces circonstances individuelles, dont nous faisons *abstraction* pour

généraliser nos idées, modifient si considérablement & de tant de façons différentes dans chaque individu, l'objet de l'idée métaphysique que nous nous sommes faite par l'*abstraction*, que ce qui étoit vrai à l'égard de l'idée générale, ne l'est plus à l'égard de l'individu. Si pour juger sagement d'une chose dans chaque cas particulier, il faut la connoître sous toutes ses faces; si pour réussir à produire tel effet désiré sur tel individu, il faut avoir une idée la plus exacte possible du sujet sur lequel on veut agir, & des moyens que l'on emploie, on devra convenir que le plus habile dans chaque genre d'occupation, & dans chaque cas particulier, ne fera pas celui qui aura le plus d'idées abstraites métaphysiques, & les notions les plus universelles, mais celui qui aura le plus d'idées distinctes individuelles. De là vient, par exemple, que tant de savans médecins, dont les jugemens généraux sont des oracles, & qui dans la spéculation l'emportent sur tous les autres, ont si peu de succès & montrent une capacité au-dessous du médiocre dans la cure des maladies pour lesquelles les particuliers les consultent. De là tant de systèmes de législation, d'éducation, d'économie, qui, aussi long tems que l'on s'en tient aux idées générales, paroissent bien liés & infaillibles, qui cependant, lorsqu'on vient à en faire l'application aux cas particuliers, sont absolument impraticables. De là tant de machines inventées avec esprit, mais qui, pour avoir été construites d'après des idées purement métaphysiques, ont prouvé ce que nous avons dit, que ce ne sont pas les idées universelles, mais le plus grand nombre d'idées distinctes individuelles, qui font l'homme habile dans chaque genre d'occupation, dans chaque cas particulier. Les défauts dont nous avons parlé viennent de ce que l'on ne se souvient pas comme on le devoit, 1°. que les *abstractions* ne sont que dans notre esprit & jamais dans la nature; qu'il n'existe point d'être métaphysique, aucun objet général, mais seulement des individus; que la nature n'agit jamais par classe, mais par individus; & que l'idée abstraite universelle est, dans chacun des êtres, modifiée par tant de circonstances propres, que l'on ne saura établir aucune regle générale d'une application sûre, sur la seule idée universelle formée par l'*abstraction* métaphysique. On oublie, 2°. que quelque profondément que l'on ait médité sur les êtres d'une même espece, quelque soin qu'on ait apporté à rassembler dans l'idée universelle tous les traits qu'on suppose leur être essentiels, & qu'on voit leur être communs à tous, jamais cette idée universelle ne nous représentera leur essence, & par conséquent ne nous mettra en droit de dire sans témérité: Je ne vois rien de plus que cela dans mon idée, donc il n'y a rien de plus que cela dans les êtres qu'elle doit me représenter, donc tels êtres ne peuvent produire ou souffrir que tels effets précisément. 3°. Que c'est moins par rapport à leur nature réelle, que par rapport à nos connoissances, que nous rangeons les êtres dans différentes classes subordonnées; un œil plus perçant, des sens plus délicats, plus de pénétration dans l'esprit, nous feroient appercevoir, entre des êtres que nous croyons semblables, des différences qui nous obligeroient à les ranger dans d'autres classes distinctes de toutes les autres: nous verrions qu'il n'est pas dans la nature deux êtres parfaitement semblables; que chacun a des rapports, des influences, des qualités, des facultés, des pouvoirs différens; nous voyons des ressemblances, & nous en concluons précipitamment, que les différences dont nous faisons *abstraction*, ou que nous n'avons pas apperçues, ne sont rien; en conséquence, nous croyons pouvoir attendre les mêmes effets de chacun des individus que nous rangeons dans la même classe, & nous nous trompons.

2°. Une seconde erreur qui naît de l'habitude des *abstractions*, & de l'abus des idées universelles, consiste à regarder chaque genre, chaque espèce, chaque classe d'êtres, comme faisant un corps à part, qui agit en bloc, qui forme dans la nature une province isolée, qui ne tient qu'à elle-même, & qui suit en corps une même loi générale; au lieu que dans le vrai, nul être n'agit en général, nul genre, nulle espèce n'agit en corps: chaque individu agit individuellement, par une suite de ce qu'il est, comme étant un tel être & non un autre, déterminé en tout sens, qui existe en ce moment en tel lieu, avec tels caractères, tels rapports qui lui sont propres, & qui a en conséquence des influences particulières dont l'effet est détruit si vous lui substituez un autre individu. Cet être tel qu'il existe est aussi différent dans sa place, de tout individu de son espèce, relativement aux effets qu'il produira, que s'il étoit d'une espèce différente; c'est de l'oubli de cette vérité qu'est sans doute venue l'erreur si commune aujourd'hui chez les philosophes à la mode, qui, pour combattre le système consolant d'une providence particulière, enseignent que Dieu n'agit que par des loix générales; supposant qu'il ne connoît la nature que par les idées universelles, qu'il ne fait attention qu'aux genres & aux espèces & jamais aux individus, ne faisant pas réflexion que ces classifications, ces idées universelles ne sont dues qu'aux bornes de notre esprit, & qu'elles ne peuvent avoir lieu dans l'intelligence infinie à qui tout est présent; qui découvrant toutes les différences qui distinguent un individu d'un autre, ne peut jamais les confondre; qui par conséquent n'a jamais besoin d'*abstractions*, & d'idées universelles pour étendre ses connoissances, pour prévenir la confusion dans ses idées, & pour soulager sa mémoire. Chaque individu est pour lui un être à part, un agent déterminé, dont les rapports, l'influence, les modifications, sont fixées par ce qu'il est précisément.

3°. Une troisième erreur due à l'abus des *abstractions* métaphysiques, consiste à donner à nos idées universelles abstraites une existence hors de nous; une réalité distincte des individus qui nous ont fourni les idées simples dont nous composons l'idée générale. On semble soupçonner hors des individus je ne fais quelle essence qui va se placer dans chaque être, & à laquelle ensuite vont se joindre les modifications qui font qu'un tel individu est tel & non un autre. De là tous ces termes inintelligibles des scholastiques, *nature universelle, relations, formalités, qualités occultes, formes substantielles, espèces intentionnelles*. De là tant de questions vaines & absurdes sur le néant, sur les êtres possibles, sur les créatures non existantes encore. De là la fameuse controverse entre les nominaux & les réalistes. Peut-être même les modernes ne sont-ils pas exempts de cette erreur; au moins ne paroît-il pas qu'ils emploient toujours comme ils le devroient les mots d'*être*, par exemple, de *substance, d'espèce, de genre, d'essence*, &c. pour être seulement les noms de certaines collections d'idées simples, mais ils semblent vouloir désigner par-là je ne fais quelles réalités existantes hors d'eux. Voyez Locke, *Essai sur l'entendement humain*. Condillac, *Essai sur l'origine des connoissances humaines*, sect. 5. Clerici, *opera Philosophica. Pars prima Logicæ*. Wats, *Philosophical Works, Essay III*. Wats, *Logick*. Bonnet, *Essai de Psychologie*. (G. M.)

§ ABSTRAIT (TERME), *Logique*. On entend par-là, tout terme qui est le signe d'une idée abstraite. Il y aura donc autant de diverses sortes de termes *abstraites* qu'il y aura de différentes idées *abstraites*; puisque chacune d'elles doit avoir un nom qui la fixe dans notre mémoire, & qui lui donne dans

notre esprit une réalité qui lui manque hors de nous. Nulle part la nature ne nous offre l'objet isolé & subsistant d'une idée *abstraite*. Voyez ABSTRACTION, ABSTRAITE, *Suppl.* Tous les termes de la langue sont ou individuels ou *abstraites*, les individuels désignent chacun un individu distinct; ce sont ceux que l'on appelle *noms propres*, tels que *Cicéron, Virgile, Bucéphale, Londres, Rome, Seine, Tibre*. Les autres sont des termes *abstraites*; parce qu'ils ne désignent pas des individus, mais des idées communes à plusieurs. Tous les substantifs de cette espèce qui désignent des idées universelles, des espèces ou des genres d'êtres, se nomment chez les grammairiens, *noms appellatifs*, tels que *poisson, cheval, homme, ville, riviere, &c.* mais en philosophie on nomme *abstraites*, généralement tous les termes qui désignent quelque idée *abstraite*, de quelque nature qu'elle soit, de substance, de mode, de relation, soit qu'elle se rapporte à des êtres existans substantiellement, soit qu'elle n'ait d'existence que dans notre esprit, comme sont les mots *corps, esprit, étendue, couleur, solidité, mouvement, vie, mort, pensée, volonté, sentiment, honneur, vertu, tempérance, religion, &c.* Les pronoms, les adjectifs, les nombres, les verbes, les adverbes, les conjonctions, les prépositions, les particules sont des termes *abstraites*, puisqu'ils ne désignent point par eux-mêmes d'individus, mais des idées communes à plusieurs, formées dans notre esprit par *abstraction*.

Entre ces termes, les scholastiques en ont distingué deux sortes, qu'ils ont opposées l'une à l'autre, dont l'une forme une classe de termes qu'ils nomment *abstraites*, & l'autre celle des termes qu'ils nomment *concrets*.

Les *abstraites*, selon eux, sont les termes qui signifient les modes ou les qualités d'un être, sans aucun rapport à l'objet en qui se trouve ce mode ou cette qualité, ce sont les noms substantifs en grammaire; tels sont les mots *blancheur, rondeur, longueur, sagesse, mort, immortalité, vie, religion, foi, &c.*

Les *concrets* sont ceux qui représentent ces modes, ces qualités avec un rapport à quelque sujet indéterminé, ou autrement ceux qui représentent le mode comme appartenant à quelque être; & ces termes sont ceux que les grammairiens nomment *adjectifs*, quoiqu'assez souvent ils soient employés comme substantifs; tels sont, *blanc, rond, long, sage, mortel, mort, immortel, vivant, religieux, fidèle, &c.* quoique les termes *sage, fou, philosophe, lâche, &c.* s'emploient souvent comme substantifs, ils sont cependant termes *concrets*, parce qu'ils ont leurs termes *abstraites* correspondans, *sagesse, folie, philosophie, lâcheté, &c.*

Après ces explications, que nous ne saurions étendre sans répéter ce que nous avons dit sous *abstraction*, & ce que nous dirons sous *idées abstraites*, il ne nous reste qu'une ou deux remarques à faire sur les termes *abstraites*.

1°. Un terme *abstrait* peut quelquefois être employé comme nom propre & individuel, en y ajoutant quelque mot qui en restreigne le sens à un seul individu, ou en indiquant quelque circonstance qui produise le même effet dans l'esprit de ceux qui la connoissent. Ainsi *pere, mere, femme, sœur, maison* sont des termes généraux, des termes *abstraites*: ils deviendront individuels, si je dis, par exemple, *mon pere, ma mere, ma femme, sa sœur, la maison de S. Paul*. De même si, étant à Paris, je dis, *le roi, la riviere, le lieutenant de police*, chacun fait que je parle de *Louis XVI, de la Seine, de M. Albert*, quoique ces termes *roi, riviere, lieutenant de police* soient des termes généraux qui, en tout autre cas, désignent *chaque roi, chaque riviere, chaque lieutenant de police*.

2°. De même des termes individuels, des noms propres peuvent devenir des termes universels & abstraits, parce qu'ayant pris, de l'être unique que chacun désigne, les caractères les plus frappans qui les ont distingués, on en fait un concept à part, auquel on donne ce nom propre individuel, & on emploie ce nom propre à désigner tout autre être qui lui ressemble par ces traits caractéristiques. Ayant saisi, par exemple, dans l'idée individuelle d'*Alexandre*, les idées partielles d'*ambition*, de *valeur entreprenante*; dans l'idée de *César*, celle d'*un général parfait*, qui joint *la science militaire, l'étude des belles-lettres, la prudence, l'activité au courage héroïque*; j'emploie les mots *Alexandre & César*, comme des noms communs qui ne désignent que des traits distinctifs de ces individus: je les emploie dans ce sens, & je dis de *Charles XII*, c'est l'*Alexandre du nord*; de *Frédéric III*, c'est un *César*. C'est dans ce même sens que l'on dira d'un politique fourbe, cruel, qui emploie la trahison & le crime, c'est un *Machiavel*.

3°. C'est à l'existence des termes abstraits que nous devons ces figures poétiques, qui consistent à personnifier des idées purement intellectuelles; la *mort*, la *religion*, la *discorde*, les *idées métaphysiques* dont un auteur fait une voiture d'une rapidité de course étonnante, la *nature*, la *superstition*, &c. Peut-être est-ce à l'abus de ces termes que l'on a dû le polythéisme absurde de tant de peuples, parce que l'on a personnifié les attributs divins & les divers actes de la providence. On a bientôt oublié que ces termes ne désignoient que des idées abstraites, & non des êtres réels existans à part.

4°. Enfin, il faut observer que l'on ne peut fixer le sens des termes abstraits, qu'en détaillant les diverses idées simples dont la réunion constitue l'idée abstraite, qu'on désigne par leur moyen; mais si l'objet que signifie ce terme abstrait, n'est lui-même qu'une seule idée simple, ce qui a lieu dans les noms des sensations simples, comme *rouge, verd, doux, aigre, chaud, froid*, on ne peut pas les définir; il faut les expliquer par d'autres termes, ou présenter l'objet même, & le faire agir sur les sens. (G. M.)

ABSTRAITE (IDÉE), *Logique*. C'est celle qui nous représente seulement une partie des idées simples que nous distinguons dans l'idée totale d'un individu. Nous acquérons ces idées par le moyen de l'abstraction. Voyez ci-dessus ce mot.

Comme il y a deux sortes d'abstractions, l'abstraction physique qui nous donne les idées abstraites individuelles, & l'abstraction métaphysique qui nous procure les idées générales ou universelles; il y a aussi deux sortes d'idées abstraites considérées relativement à leur origine.

Les idées abstraites individuelles sont celles que j'acquiers par la décomposition de l'idée totale d'un individu unique, que j'examine seul, en lui-même, sans rapport à aucun autre qu'à moi, soit que cet individu soit moi-même, soit qu'il existe hors de moi. Ces idées individuelles abstraites sont les élémens de toutes les autres idées que je puis avoir, de toutes les connoissances que j'acquiers, de toute la capacité intellectuelle qui me distingue des brutes. Je dois ces idées, soit à mes sens qui reçoivent des impressions qui se communiquent à mon ame, & lui donnent ces idées qui lui représentent, ou qu'elle croit lui représenter les objets qui les occasionnent; soit à ce sentiment intime qu'elle a de ce qui se passe en elle-même, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle souffre. Si chaque individu ne l'affectoit que d'une seule manière, elle n'auroit de chacun qu'une idée simple, indivisible, dont elle ne pourroit rien abstraire; mais chaque individu, chaque être l'affectant de diverses manières, faisant sur elle des impressions

différentes, soit momentanées, soit successives, elle distingue ces impressions, elle les considère à part, & se forme par ce moyen des idées abstraites. Une boule s'offre à mes regards, & repose sur ma main; je m'en forme une idée d'après les impressions qu'elle fait sur mes sens; je distingue ces impressions, sa rondeur, sa blancheur, sa pesanteur: chacune de ces idées, ou plutôt les causes qui les font naître en moi, je les nomme modes de cette substance: ces modes me paroissent attachés à cet individu dont je dis qu'il est rond, qu'il est blanc, qu'il est pesant: cet individu me paroît être quelque chose à qui ces qualités appartiennent: or, ce quelque chose, je le nomme substance, & c'est de cette substance que je dis qu'elle est ronde, blanche & pesante; je la touche, je la remue; je vois qu'il y a entr'elle & moi un rapport qui fait qu'elle agit sur mes sens & que j'agis sur elle; par-là je forme l'idée des relations, des lieux, de cause, d'effets: de même je fais attention à ce qui se passe en moi: je sens un être qui pense tantôt à une chose, tantôt à une autre; qui éprouve quelquefois du plaisir, quelquefois de la douleur: cet être est toujours le même: je le considère seul, & sous cette face qui me le représente comme subsistant par lui-même; je dis que c'est une substance: je considère à part ses pensées, ses sentimens divers; je sens qu'ils appartiennent à cette substance, & qu'ils sont différentes manières dont elle existe; je les regarde comme des modes de cette substance: je dis qu'elle pense, qu'elle sent du plaisir, de la douleur: je sens que ces modes se succèdent, commencent & finissent, durent plus ou moins; j'acquiers par-là l'idée des relations de tems, de durée, de succession.

Toutes nos idées abstraites peuvent se réduire à ces trois classes; les substances, les modes, les relations.

Les idées que nous acquérons par l'abstraction physique peuvent être simples ou composées. Elles sont simples lorsqu'elles ne nous représentent qu'un seul & unique objet indivisible; il n'y a que les idées abstraites des modes, lorsqu'on les considère chacun à part, qui soient des idées simples; & elles nous sont fournies, ou par les sens qui reçoivent l'impression des objets extérieurs, ou par le sentiment intime de ce qui se passe en nous. Une couleur, un son, le goût, l'étendue, la solidité, le mouvement, le repos, le plaisir, la douleur, &c. sont des idées simples. Au contraire, les idées abstraites de substance & de relation sont toujours des idées composées, de même que celles des modes mixtes, comme *la vérité, la religion, l'honneur, la foi, la gloire, la vertu*, &c.

Nous pouvons augmenter le nombre des idées abstraites que nous fournit un individu, en poussant aussi loin qu'il est possible la décomposition non-seulement de l'idée totale, qui est toujours composée, mais encore de chaque idée partielle, qui peut encore elle-même être composée, & nous offrir diverses idées distinctes qu'elle renferme. La figure sphérique, par exemple, que je considère à part dans une boule d'or, peut m'offrir les idées de centre, de circonférence, de rayons, &c.

On a donné le nom de *pénétration* à la faculté de l'esprit qui développe, & découvre dans chaque sujet qu'il étudie, toutes les différentes idées qu'il est possible d'y distinguer; & le plus haut degré de la *pénétration* d'esprit consiste à réduire toutes les idées composées aux idées simples qui leur servent d'élémens. Je dirai avec M. Bonnet: » Plus un génie » a de profondeur, plus il décompose un sujet. L'in- » telligence pour qui la décomposition de chaque su- » jet se réduit à l'unité, est l'intelligence créatrice ». En effet, il n'y a qu'elle pour qui chaque sujet ne renferme

renferme pas des objets d'idées dans le fond desquels il n'est pas possible de pénétrer. Pour elle seule, au moins, les substances ne sont pas un mystère impénétrable.

Les idées *abstraites* métaphysiques supposent les idées *abstraites* individuelles : celles-ci sont les éléments de celles-là. Nous les nommons également *idées générales*, *idées universelles*, parce qu'elles sont celles qui ne nous représentent que ce qui est commun à plusieurs êtres, faisant abstraction de ce qui est particulier à chacun d'eux.

Dans toute idée *abstraite* métaphysique, il faut considérer, 1°. la compréhension, & l'étendue de l'idée ; 2°. son degré d'abstraction plus ou moins grand.

1°. La compréhension de l'idée *abstraite* métaphysique est l'assemblage des idées partielles que nous réunissons dans l'idée universelle, pour représenter, comme dans un seul tableau, les traits que nous regardons comme étant communs à tous les êtres d'une même espèce, ou que nous voulons ranger dans la même classe. Ainsi, quand je dis *un être*, ou simplement *l'être*, la compréhension de cette idée se borne à la seule idée de l'existence. Si je dis *animal*, la compréhension de cette idée renferme tous les traits qui distinguent un animal de tout être qui n'est pas un animal ; ainsi il y aura les idées d'existence, d'étendue, d'organisation, de nutrition, de mouvement, de sentiment ; si je dis *homme*, à cette idée d'animal en général, je joindrai celles d'une certaine figure, d'un certain arrangement de parties, & d'une raisonnable unie à un corps organisé.

L'extension ou étendue de l'idée *abstraite* métaphysique, est l'assemblage ou le total des êtres divers, des différens individus, auxquels l'idée est applicable ; ainsi l'idée de l'être s'étend à tous les êtres, à tout ce qui existe, de quelque nature qu'il soit. C'est, de toutes les idées, la plus générale, la plus étendue. L'idée d'animal s'étend à tous les animaux, c'est-à-dire à tous les êtres en qui on trouve l'existence, l'étendue, l'organisation, le mouvement, le sentiment, &c. l'idée d'homme s'étend à tous les hommes qui existent.

C'est en travaillant, par la méditation, sur la compréhension & l'étendue des idées *abstraites* métaphysiques, que notre esprit range les êtres par classes, genres, espèces, &c. Plus nous avons approfondi & décomposé l'idée de divers individus qui nous sont connus, pour y distinguer toutes les idées simples & distinctes qu'ils offrent à notre méditation ; plus nous sommes en état de rendre exacte & précise la distribution que nous en faisons par classes, moins nous courons de risque de mettre dans le même genre ou la même espèce, comme semblables, des êtres qui, mieux connus, nous offrieroient des différences assez essentielles pour exiger d'en faire des classes à part, ou de les rapporter à d'autres.

La compréhension de l'idée en resserre ou en étend l'extension, selon qu'elle est plus ou moins composée, c'est-à-dire selon qu'elle renferme un plus ou moins grand nombre d'idées distinctes. Qu'à l'idée de l'être, je n'en joigne aucune autre ; qu'elle ne renferme que la seule idée de l'existence ; j'aurai l'idée *abstraite* de la plus grande étendue, puisqu'elle s'appliquera à tout ce qui existe. Qu'à l'idée d'existence se joigne celle d'étendue solide, de divisibilité, d'impenétrabilité, j'aurai une idée universelle moins étendue, puisqu'elle ne conviendra qu'aux corps. Qu'à ces idées renfermées dans la compréhension de l'idée de corps, je joigne celle de fusibilité, de malléabilité, de pesanteur, je resserre l'étendue de cette idée en augmentant sa compréhension ; elle ne convient plus qu'à cette sorte de corps qu'on nomme *métaux*. Que j'y ajoute encore celle d'une plus

grande pesanteur, de la couleur jaune & brillante, de la fixité ; je restreins l'idée de métaux, à l'idée de celui-là seul que l'on nomme *or*. Plus donc, dans l'idée *abstraite* métaphysique, je fais entrer d'idées qui en augmentent la compréhension, plus par-là je restreins son étendue ou extension.

2°. Les idées *abstraites* peuvent avoir différens degrés d'abstraction, selon que ce qu'elles représentent à l'esprit s'éloigne plus ou moins de l'idée complète d'un individu : si je ne retranche ou n'abstrais rien de l'idée de Louis XVI, mais que dans la compréhension de l'idée que j'en ai, je rassemble sans exception tous les traits, toutes les idées distinctes que m'offre sa personne, j'ai une idée individuelle qui ne convient qu'à ce seul objet : si je retranche de cette idée celle du nom de son nom, pour ne conserver que ce qu'il a de commun avec tous les Rois de sa maison qui se sont nommés *Louis*, l'idée que je me forme par-là est une idée *abstraite*, qui convient à tous les rois de France qui se sont nommés *Louis*. Si je retranche de cette idée ce qui n'a été commun qu'aux rois nommés *Louis*, pour ne garder que ce qui est commun aux rois de France de la race Capétienne, j'aurai une idée plus *abstraite*, d'une compréhension plus restreinte, mais d'une plus grande étendue, qui embrassera tous les rois qui ont régné en France depuis Hugues Capet. Si je retranche ou abstrais de cette idée tout ce qui est particulier à chaque race, pour ne joindre à l'idée de roi que celle de la domination sur le royaume de France, mon idée sera plus *abstraite*, & conviendra à tous les rois de France sans exception. Que j'abstrais encore de cette idée toute idée de domination sur un pays plutôt que sur un autre, toute idée du tems ancien ou moderne, mon idée devient toujours plus *abstraite*, d'une compréhension moins composée, mais en même tems d'une étendue plus vaste, puisqu'elle sera applicable à tous les rois qui ont régné sur la terre depuis le commencement, & qui y régneront jusqu'à la fin. Voilà une première face sous laquelle on peut envisager les idées *abstraites*, & qui nous les offre comme plus ou moins *abstraites*, relativement à leur compréhension & à leur étendue. Plus la compréhension est restreinte, plus l'extension augmente, plus l'idée est *abstraite*.

Les idées métaphysiques sont aussi plus ou moins *abstraites*, relativement à la nature des objets qu'elles représentent.

1°. Les idées métaphysiques moins *abstraites*, sont celles qui représentent les diverses natures communes des êtres, & qui sont formées sur les modèles des individus existans réellement dans la nature ; telles sont les idées générales d'homme, de cheval, de pigeon, de métal, d'esprit. On peut donner à ces idées le nom d'idées *abstraites* corporelles ou spirituelles, suivant la nature corporelle ou spirituelle des êtres qu'elles comprennent dans leur extension, quoiqu'elles ne représentent pas parfaitement ces êtres, puisque, dans leur compréhension, on ne fait entrer que les idées des traits par lesquels chacun des individus de l'espèce se ressemblent.

2°. On peut placer dans le second rang des idées *abstraites*, celles qui ont pour objet les modes, les propriétés des êtres, envisagées en général & séparément des substances, ou les substances des êtres considérées en général & séparément des qualités, des propriétés & des modes ; comme sont les idées *abstraites* de figure, de couleur, de mouvement, de la puissance, de l'action, de l'existence, de l'étendue, de la pensée, de substance, d'essence, &c.

3°. Moins les objets des idées *abstraites* ont de réalité, & plus est considérable leur degré d'abstraction : je serai donc autorisé par cette règle, à placer dans un troisième rang, & par-là même, d'assigner

un degré plus élevé d'abstraction aux idées qui n'ont pour objet que les relations qui subsistent ou peuvent subsister entre les êtres: je les acquiers en comparant un être à un autre, en observant les circonstances dans lesquelles un être est par rapport à l'autre, & enfin en séparant l'idée de ces relations de celle des êtres entre lesquels je les ai aperçues: telles sont les idées de cause, d'effet, de ressemblance, de différence, de tout, de partie, &c.

4°. Si les idées de cause, de substance, de mode, sont déjà par elles-mêmes des idées *abstraites*; les idées de causalité, de substantialité, de modalité, seront plus abstraites encore; car ces mots ne signifient pas la chose même, mais seulement une manière de considérer une chose comme cause, comme substance, comme mode. Dans ce rang on peut mettre les idées générales de genres, d'espèces, de nom, de pronom, de verbe, &c. & une multitude d'autres idées qui entrent dans le discours des gens du commun aussi bien que des savans.

Remarquons ici que les idées de cause, d'effet, de substance, de mode, de différence, de ressemblance & autres de cette espèce, ont ceci de particulier, par une suite de leur plus grand degré d'abstraction, qu'elles sont toujours les mêmes, soit qu'on les tire de l'idée d'un être corporel ou d'un être spirituel, ou qu'on les y rapporte, & qu'ainsi elles sont d'une espèce différente des autres idées *abstraites* dont nous avons parlé d'abord, & qui sont moins *abstraites*, moins générales; ces dernières sont nécessairement corporelles ou intellectuelles, selon la nature de l'objet dont on les a *abstraites*. Que je regarde l'épée comme la cause de la blessure, ou mon ame comme la cause de ma pensée, ou Dieu comme la cause de l'univers, l'idée *abstraite* de cause est toujours la même. Mais que je pense au mouvement, à la couleur, à l'étendue, mon idée se rapporte nécessairement à un corps; que je parle de pensée, de volonté, de desir, mon idée se rapporte nécessairement à un esprit.

Finissons cet exposé, en remarquant qu'aux sensations & au sentiment intime de ce qui se passe en nous, que M. Locke indique comme les deux seules sources de nos idées, on peut ajouter, comme une troisième source féconde d'idées d'un genre particulier, l'abstraction, quoiqu'elle doive avoir pour s'exercer, les matériaux fournis par la sensation ou la réflexion; car il est certain que les sens & le sentiment intime ne nous fourniront jamais seuls des idées *abstraites*. Voyez J. Wats, *Logick. ejusd. Philosophical Essai III. Wolfii Psychologia Empirica. (G. M.)*

\*ABSURDE, adj. (*Gramm.*) qui est contraire au sens commun.

ABSURDE. (*Géom.*) En Géométrie on démontre presque toutes les converses en les réduisant à l'*absurde*, c'est-à-dire, en prouvant que si la converse n'étoit pas vraie, une proposition déjà démontrée seroit fautive. Or il est contraire au sens commun, il est *absurde*, qu'une proposition démontrée ne soit pas vraie. (*J. D. C.*)

\* ABSURDEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une manière absurde ou contraire à la raison.

\* ABSURDITÉ, s. f. (*Gramm.*) tout ce qui choque le sens commun.

§ ABSUS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante confondu jusqu'ici avec la casse & le séné dans la famille des légumineuses. Il diffère de la casse par son fruit, qui n'est ni cylindrique ni charnu; & du séné, par le nombre des ailerons ou folioles de ses feuilles qui ne passe pas quatre, par ses gouffes qui, quoique plates, sont étroites, allongées, & par ses graines qui, au lieu d'être triangulaires & imprimées de caractères, sont rhomboï-

dales à quatre angles & lisses. Nous en connoissons trois espèces.

*Première espèce. ABSUS.*

L'*absus*, proprement dit, & figuré par Prosper Alpin sous ce nom Egyptien, à la pag. 97 de son *Histoire des Plantes de l'Egypte*, est une plante annuelle, haute d'un pied au plus, qui fleurit en Septembre & Octobre dans les terres argilleuses de Podor au Sénégal, où elle est moins commune qu'en Egypte. Elle s'élève rarement bien droite, étant penchée communément vers la terre, & est toute couverte d'un velouté de poils argentins, luisans, assez longs. Ses racines sont fibreuses, courtes & fort ramifiées. Sa tige cylindrique a à peine une ligne de diamètre, & est partagée en un petit nombre de rameaux, sur lesquels les feuilles sont distribuées alternativement & assez serrées, c'est-à-dire, près à près; elles sont ailées simplement, composées de deux paires de folioles sans impaires, chacune à cinq nervures de chaque côté, occupant la moitié supérieure de leur pédicule, qui porte une glande, c'est-à-dire, une denticule conique élevé entre chaque paire, & deux stipules subulées à son origine. Chaque foliole forme une ellipse fort courte de sept à huit lignes, comme arrondie, & terminée par une petite pointe.

Les fleurs sortent au nombre de deux ou trois en corymbe de l'aisselle des feuilles supérieures de chaque branche, portant deux écailles au milieu du pédicule qui les soutient, & une à son origine. Elles sont d'abord rougeâtres, ensuite blanchâtres en se flétrissant. Leur calice est composé de cinq feuilles inégales, caduques, & leur corolle de cinq pétales assez égaux. Dix étamines, dont cinq stériles peu sensibles, & cinq plus longues, égales à la corolle, & terminées par des anthers quarrées, longues, qui ne s'ouvrent qu'à leur sommet par deux trous qui répondent à deux loges. L'ovaire est au centre des étamines, sous la forme d'un cylindre aplati, terminé par un style assez long & par un stygmate ovoïde. Cet ovaire devient par la suite un légume très-aplati, long d'un pouce au plus, & deux fois moins large, velouté, blanchâtre, s'ouvrant en deux battans & partagé intérieurement en deux à trois loges qui renferment chacune une graine brun-noir, lisse, luisante, comprimée en forme de lentille, mais rhomboïdale à quatre angles inégaux.

*Seconde espèce. TELAMANDU-KOLA.*

L'espèce de plante la plus approchante de l'*absus* est celle que les habitans de l'Isle de Ceylan appellent *telamandu-kola*, selon Hermann, & que M. Burmann désigne à la page 103 de son *Thesaurus Zeylanicus*, sous le nom de *galega quadrifolia telamandu-kola Zeylanicè dicta*. C'est le *senna exigua Maderaspatana sive tetraphylla siliquifera glabra, florum pediculis ad exortum foliorum prodeuntibus*. Plukenet, *Almagest. pag. 341. Phytographie, planch. 60. fig. 1*, médiocre & incomplète.

Elle diffère de l'*absus* en ce qu'elle est lisse partout, à feuilles moins pointues au bout, & à gouffe un peu plus petite, de la grandeur du pois chiche, cicer, renfermant deux ou trois graines très-noires, en lentille rhomboïdale à quatre angles, du diamètre d'une ligne & demie.

*Usages.* On cuit, aux Indes, cette plante au défaut de la brede ou du bajan, comme on cuit en Europe la poirée ou l'épinar; son nom Ceylanois indique qu'elle a du goût, quoique cuite sans beurre.

*Troisième espèce. GASDAMINI.*

Les habitans de l'Isle Ceylan appellent du nom de *gasdamani* une troisième espèce d'*absus* dont M. Burmann a donné une figure assez bonne quoique



incomplète, à la page 213, planche 97, de son *Theſaurus Zeylanicus*, ſous le nom de *fenna quadrifolia*, *siliquâ planâ hirsutâ*, *flore aureo ſanguineo*.

Cette plante diffère des deux précédentes en ce que ſes feuilles ſont les ſeules parties qui en ſoient liſſes, & que le poil de ſes tiges, de ſes branches & de ſes gouſſes, eſt comme hériffé. Ses feuilles ſont obtuſes comme celles du *Telamandu-kola*, mais portées ſur un pédicule plus long. Ses fleurs ſont purpurines avec des veines rouges. Ses légumes ſont plus longs & plus étroits, ayant quinze à dix-huit lignes de longueur ſur deux à trois lignes de largeur, & partagés en cinq à ſix loges, qui contiennent chacune une graine. C'eſt une gouſſe de cette eſpece que Plukenet a figurée à la planche 60 de ſa Pythographie, ſous la lettre d, ſans aucune deſcription.

*Remarque.* M. Linné a confondu ces trois eſpeces dans ſon *Systema Naturæ*, pag. 288, ſous le nom de *caſſia*, *abſus*, *foliolis bijugis ſubovatis: glandulis duabus ſubulatis inter infima*; & c'eſt bien à tort qu'il dit, page 66 de ſon *Flora Zeylanica*, que leurs gouſſes ſont à une ſeule loge, puisſque dans la première & la ſeconde eſpece elles ſont à deux & trois loges, & que dans la troiſieme elles ſont partagées en cinq à ſix loges. (M. ADANSON.)

ABU, f. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) Les Malays appellent de ce nom, & indifféremment de ceux de *piffang-abu*, *piffang ſoldado*, une eſpece de bananier, décrit par Rumphe au vol. V. de ſon *Herbarium Amboinicum*, pag. 132, dont le fruit eſt ovoïde, comprimé par les côtés, long de trois pouces, épais de deux pouces, cendré de ſa couleur, viſqueux, d'un goût fade, mais qui devient ſupportable lorsqu'on le fait rôtir & frire. (M. ADANSON.)

ABUB, (*Muſique instrument. des Hébreux.*) Ce mot Chaldéen, qu'on trouve dans le Vieux Teſtament, pour désigner un instrument de Muſique, ſignifie, ſelon quelques Auteurs, la même choſe que *Hugab* ou *Ugab*. Voyez UGAB. (*Muſique instrument. des Hébreux*) dans ce Supplément.

Kircher, dans ſa *Muſurgie*, fait de l'*abub* un instrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les différens tons: il ne cite aucune autorité; ainſi nous n'en dirons pas davantage.

Quelques-uns veulent que l'*abub* ou *abuba*, ſignifie une flûte, & la même que les Latins appelloient *Ambubaia*. La grande reſſemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui eſt auſſi celle de D. Calmet.

Un paſſage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y eſt dit que l'*abub* étoit un instrument qui ſe trouvoit dans le ſanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit exiſté déjà depuis Moÿſe. Il étoit mince, uni & de roſeau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le Roi le fit garnir d'or & le ſon ſe perdit: on ôta l'or & le ſon redevint tel qu'il étoit. La même choſe arriveroit à une flûte mince; l'or étant un métal très-compacte & peu élaſtique, en rendroit le ſon ſourd & triſte.

D'autres veulent encore que l'*abub* fût la baguette de roſeau dont on frappoit le tambour des Hébreux, prétendant que cette baguette de roſeau rendoit le ſon du tambour plus doux; mais je penſe qu'il faut ſ'en tenir au ſentiment de ceux qui ſont d'*abub* une flûte. (F. D. C.)

ABU-BEKER ou ABU-BECRE, (*Hiſt. des Califes.*) premier calife, ſucceſſeur de Mahomet, fut un de ſes premiers diſciples. Son vrai nom étoit Abdal-Caaba, que le prophete changea en celui d'Abdala, qui ſignifie *ſerviteur de Dieu*. Il eſt plus connu ſous le nom d'*Abu-Becre*, qui désigne le pere de la

pucelle; parce ſa fille Aïeſha étoit vierge lorsqu'elle épouſa le prophete, dont toutes les autres femmes étoient veuves lorsqu'elles entrèrent dans ſon lit.

*Abu-Becre*, illuſtre par ſa naiſſance & plus encore par ſes richèſſes, ſembla dégagé de toute affection pour les biens de la terre. Son déſintéreſſement, ſes mœurs pures & rigides, donnerent beaucoup d'éclat à la ſecte naiſſante: l'exemple d'un homme de bien qui tombe dans l'erreur, répand bientôt la contagion. Le vulgaire juge de la ſolidité d'une opinion, par l'idée qu'il ſe forme du mérite de ceux qui la ſuivent; & il ne croit pas, quand le cœur eſt ſans tache, que l'eſprit puiſſe ſ'égarer. Le nouveau profélite ſit ſervir ſes immenſes richèſſes au triomphe de la religion nouvelle. Les principaux ſeigneurs de l'Arabie furent ſubjugués par ſon exemple; & ce fut à ſon fanatiſme, que le prophete fut redevable de la conquête d'Omar, de Zobeir, de Thela, & de pluſieurs autres illuſtres Mequois. *Abu-Becre* fut Muſulman de bonne-foi; & quoiqu'il ait paſſé ſa vie dans la familiarité du prophete, il eut pour lui une vénération qui ne ſe démentit jamais. Ce dévot imbécille ſe rendit garant des révélations dont l'impoſteur prétendoit être gratifié, ainſi que de ſon voyage nocturne dans le ciel: c'eſt ce qui lui ſit donner le nom de *Sedit* ou de témoin *fidele*; Mahomet l'honora encore du titre d'*Atik*, qui veut dire *prédéſtiné*. Il ne pouvoit donner une idée trop ſublime d'un diſciple dont la crédulité réalifoit toutes ſes chimères. Ce fondateur de ſecte eut raiſon de choiſir pour agent un ignorant ſuſceptible de fanatiſme: il n'auroit pas trouvé ſon compte avec un philoſophe. Il eſt plus facile d'ébranler l'imagination, que de ſéduire la raiſon.

*Abu-Becre*, ſans avoir aucune des qualités qui forment le grand homme, fut chargé de toutes les expéditions qui ſembloient exiger de la capacité. Il les exécuta avec gloire, parce qu'il étoit né dans un ſiècle où une valeur brutale étoit plus néceſſaire que des combinaiſons réſléchies; & comme il étoit perſuadé qu'une milice céleſte combattoit toujours à ſes côtés, il ſe précipitoit avec une aſſurance imprudente dans tous les périls. Lorsque le prophete eut rendu le dernier ſoupir, ſes diſciples enthouſiaſtes ne purent ſe réſoudre à croire qu'il eût ſubi la commune loi. Omar, entraîné par le préjugé populaire, tire ſon ſabre, & menace de hacher en piéces les téméraires qui oſoient dire que le prophete étoit mort. Toute la ville étoit en rumeur; *Abu-Becre*, plus calme, parle à la multitude ſéditieuſe, & lui dit: *eſt-ce Mahomet que vous adorez, ou le Dieu qu'il vous a fait connoître; ſachez que ce Dieu eſt ſeul immortel, & que tous ceux qu'il a créés ſont ſujets à la mort*. A ſa voix les eſprits ſe calmerent, & l'on ne ſongea plus qu'à nommer un ſucceſſeur. On fut quelque temps incertain ſur le choix. Le prophete, avant que de mourir, avoit chargé *Abu-Becre* d'officier en ſa place dans la moſquée; & cette fonction ſervit de titre pour le nommer au califat, au préjudice d'Ali, qui, en qualité de couſin-germain & de gendre du prophete, avoit des droits à ſon héritage. Ce mépris de la loi, fut une ſource malheureuſement féconde des guerres qui ravagerent les champs de l'Iſlamisme. Ali, forcé de ſouſcrire à l'élection, n'en fut pas moins regardé par ſes partiſans comme le ſucceſſeur légitime, & leur opinion ſ'eſt perpétuée parmi un grand nombre de Muſulmans, qui prétendent que l'autorité ſouveraine, tant dans le temporel que dans le ſpirituel, réſide dans ſes deſcendans: c'eſt l'origine de cette haine invétérée qui regne entre les Turcs & les Perſans. *Abu-Becre* prit le titre de calife, c'eſt-à-dire, *lieutenant*: ce titre modeste lui parut convenir au ſucceſſeur d'un homme extraordinaire. Les premiers jours de ſon regne furent orageux. Un

grand nombre de tribus retomberent dans l'idolâtrie ; quelques-unes retournerent au Christianisme , que l'on confondoit alors avec la religion Judaïque. Plusieurs imposteurs s'érigerent en messagers du ciel ; des femmes s'arrogèrent le droit de prophétie , & des provinces entières furent séduites par ces apôtres du mensonge. Le plus redoutable de ces prophetes fut Moscilama, qui, après avoir été le complice des impostures de Mahomet, prétendit avoir une mission pour rappeler les hommes à la pureté du culte primitif. Il prit pour femme une aventuriere célèbre, qui se vantoit d'avoir des révélations. Il n'y avoit pas beaucoup de mérite à séduire la crédulité des Arabes ; quiconque avoit assez d'impudence pour publier un commerce secret avec les anges, étoit aussi-tôt accueilli de la multitude : c'étoit la patrie des faux prophetes ; & il n'y avoit point de contrée qui n'eût le sien. Les succès de Mahomet décréditerent ceux qui voulurent l'imiter ; tous ces imposteurs furent punis. Kaleb ; célèbre par ses exploits guerriers, & plus encore par les cruautés qu'il exerça sur les infideles & les apostats, dissipa leurs partisans, dont la plupart expirèrent dans les supplices. Ce grand capitaine, barbare par piété, fit périr plus d'hommes sous la hache des bourreaux, que dans une multitude de combats couronnés de la victoire. Tant de defections auroient affoibli l'Islamisme, si elles n'eussent été compensées par la conquête de nouveaux prosélites ; ce qui semble indiquer que les Arabes, chancelans dans leur foi, n'avoient de véritable attachement que pour le merveilleux.

Lorsque toutes ces fureurs religieuses furent calmées, *Abu-Becre* tourna ses armes contre les Grecs. Ce fut dans la Syrie qu'il transporta le théâtre de la guerre ; & son armée n'en sortit que lorsqu'il n'y eut plus rien à piller. Kaleb, par-tout vainqueur, fournit ensuite l'Irak ; & le tribut qu'il imposa aux habitans, fut le premier qu'on porta à Médine. Après une conquête aussi facile, il fit une seconde irruption dans la Syrie, & il n'offrit aux peuples que l'alternative, ou d'embrasser l'Islamisme, ou de se soumettre à payer un tribut annuel. Des conditions si dures furent rejetées avec indignation : la querelle fut décidée par les armes. Il y eut une action sanglante dans les plaines de Damas. Les femmes Arabes, émules du courage de leurs époux, se précipiterent dans la mêlée avec une intrépidité qui sembloit défier la mort. Elles parcouraient les rangs la lance à la main, exhortant leurs époux à mériter la palme du martyr, qu'elles ambitionnoient de partager avec eux. Cinquante mille Grecs resterent sur la place, & leur défaite fut suivie de la conquête de Damas, qui ouvrit ses portes aux vainqueurs. La joie que cet heureux succès inspiroit aux Musulmans, fut troublée par la nouvelle de la mort du calife, qui mourut le jour même que la capitale de Syrie tomba sous la domination des Musulmans. Il étoit âgé de soixante-trois ans, & les trois qu'il régna ne furent qu'une chaîne de prospérités continues. Son génie borné & crédule, étoit plus propre à faire fleurir une secte naissante, que les talens & les lumieres d'un Socrate ou d'un Platon. Son imbécillité le rapprochoit des hommes grossiers qu'il avoit à gouverner ; & comme il étoit la première victime de la séduction, il ne pouvoit manquer d'y entraîner les autres. Sa physionomie austere, sa gravité dans l'exercice du culte public, lui attiroient le respect du peuple qui confond toujours avec la véritable piété les faillies d'une humeur bisarre, qui étouffe la nature, au lieu de lui commander. Sa vie ne fut qu'un cercle d'austérités : c'étoit un être impassible, qui tenoit ses sens asservis au joug de la loi. Indulgent pour les foiblesses des autres, il n'étoit dur qu'à lui-même, il est vrai que le système de l'intolérance élevé par Mahomet,

corrompit la douceur naturelle de son caractère, & qu'il persécuta sans pitié les infideles & les apostats ; mais cette dureté ne fut point un vice de son cœur, c'étoit une conséquence d'un principe, dont son esprit borné ne put appercevoir l'horreur. Il étoit si libéral & si désintéressé, qu'on ne trouva que trois drachmes dans son trésor ; ce qui fit dire à Omar, son successeur, *il me donne un exemple bien difficile à suivre*. Sa vénération pour le prophete ne se démentit jamais ; & quoiqu'il fût son successeur, il ne se regarda jamais comme son égal ; & toutes les fois qu'il montoit en chaire, il ne s'asséyoit jamais que dans un degré plus bas que celui où se plaçoit le prophete. Ce n'étoit point par un mouvement de vanité qu'il se peignoit la barbe avec une couleur extraite de l'anil & d'une plante nommée *catham* ; il ne faisoit que s'affujettir à l'usage introduit par Mahomet, & suivi par ses successeurs : cette coutume s'est perpétuée parmi les Arabes Scénites. Son testament étoit conçu en ses termes : « C'est ici le testament d'*Abu-Becre*, qu'il a » dicté au moment qu'il étoit sur le point de sortir » de ce monde. Dans ce temps où les infideles ont » des motifs de croire, où les impies ne doivent » plus avoir de doute, où les méchans sont dans » l'impuissance de déguiser la vérité, je nomme Omar » pour mon successeur. Musulmans, écoutez sa voix, » obéissez à ses ordres. S'il gouverne avec équité, il » répondra à la haute opinion que j'ai conçue de lui ; » s'il s'écarte du sentier de la justice, il en rendra » compte devant le tribunal du souverain juge. Mon » intention est bonne ; mais je ne pénètre point dans » l'avenir. Au reste ceux qui font mal feront punis. » Adieu. »

Ce testament fait mieux connoître la trempe de son cœur, que tous les traits de sa vie. On ne s'accorde point sur le genre de sa mort. Les uns disent qu'il mourut de consomption ; d'autres prétendent qu'il fut empoisonné par un Juif : c'étoit l'usage de calomnier cette nation, à qui l'on imputoit tous les crimes dont les auteurs étoient ignorés. Sa fille Aiesha rapporte que s'étant mis au bain un jour où il faisoit très-froid, il en sortit avec une fièvre qui le mit au tombeau : il mourut la treizieme année de l'hégire. Ce fut lui qui rédigea les révélations de Mahomet, qui jusqu'alors étoient éparées, comme les réponses des Sybilles. Il ordonna de ramasser tout ce qui étoit écrit sur des feuilles volantes, & tout ce que chaque Musulman avoit retenu dans sa mémoire ; il en forma un corps complet : c'est ce recueil révééré que les Arabes appellent *moshaf*, c'est-à-dire, *le livre*. Le premier exemplaire en fut confié à la garde de Hoffa, fille d'Omar, & veuve de Mahomet. Il ne fut publié par autorité publique, que sous le califat d'Othman. *Abu-Becre*, en rangeant les articles dans l'ordre où ils sont à présent, n'eut point égard à l'ordre des temps où ils avoient été révélés ; les plus longs furent placés les premiers. ( T-N. )

ABUDAHERT, (*Hist. du Mahométisme.*) La religion des Mahométans ne fut point exempte des schismes qui ont affligé celle des autres peuples. L'Alcoran, ce livre de mensonges, fut à peine publié, que l'on vit s'élever en Arabie une multitude de sectes, qui remplirent cette contrée de sang & de confusion ; cependant la plupart de ces disputes meurtrieres n'avoient pour objet que la perfection du culte, aucune ne tendoit à le détruire. Ce ne fut que vers l'an 278 de l'hégire, que l'Islamisme, attaqué dans la plupart de ses dogmes, courut de véritables dangers. Les Carmaciens, révoltés contre les erreurs populaires, prétendirent renverser tous les monumens qui servoient à les entretenir. Leur fureur religieuse étoit encore excitée par des vues d'intérêt. Ils n'avoient pu voir sans envie le sort des Mecquois, qui, possesseurs de la Caaba, vivoient

dans une abondance que leur procuroit la crédulité des dévots. *Abudahert*, en proie à cette même jalousie, se fit un devoir d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis long-temps : il déploya l'étendard de la guerre, & s'avança à leur tête vers la Mecque. Après s'en être rendu maître, il massacra plus de deux mille personnes sur le territoire sacré, & fit jeter leurs cadavres dans le puits Zemzem : ce puits fameux, qui, suivant la tradition Arabe, s'étoit formé des larmes de la mere d'Ismaël, ou qui s'étoit miraculeusement formé dans le désert pour étancher sa soif. *Abudahert*, après ce massacre, entra de force dans le temple, & le souillant de ses ordures, il appelloit les Mahométans à témoin de leur stupide crédulité. Si ce temple, leur disoit-il, étoit celui du Seigneur, ne le seroit-il pas connoître, en me frappant de sa juste colere ? Mais ce fut en vain que ce chef emporté prétendoit faire revenir les Mahométans de leurs préjugés : ils étoient trop invétérés. Rien ne pouvoit diminuer la vénération pour un asyle que le prophete avoit reconnu pour celui de la divinité ; & lorsqu'il en eut enlevé tous les monumens antiques, comme la fameuse pierre noire, ils respectèrent la place où ils avoient reposé. C'est ainsi qu'il ne resta à *Abudahert* que le regret d'avoir fait couler le sang inutilement. Les Carmaciens furent obligés de renvoyer aux Mecquois la pierre noire, voyant qu'elle ne seroit chez eux qu'à perpétuer le souvenir de leur impiété. Cette pierre avoit bien des titres pour captiver la vénération des Arabes ; elle avoit servi, disoient-ils, de marche-pied à Abraham, lorsqu'il construisit la Caaba ; & docile à la voix de ce patriarche, elle se levoit ou s'abbaïsoit à son gré. L'expédition d'*Abudahert* se rapporte à l'an de l'hégire 317. (T-N.)

ABULFALI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) genre de plante de la famille des labiées, & qui doit être placé assez près de la sauge, c'est-à-dire, dans la section de celles qui ont les fleurs distinctes les unes des autres, & accompagnées d'écailles d'une nature différente de celle des feuilles.

Au rapport de Celse, cette plante croît dans la Macédoine & dans la Syrie, sur-tout au mont Liban où les Druses & les Arabes la connoissent sous le nom d'*abulfali* ; ils la désignent encore sous les noms d'*abes*, *abs*, & *gusen*. Plukenet en a donné une figure passable, quoique sans détails, à la planche 116. n° 5 de sa *Phytographie*, & à la page 368 de son *Almageste*, sous le nom de *thymum majus longifolium*, *stachadis foliaceo capite purpurascens, pilosum*. C'est le *thymbra spicata verior hispanica* de Barrelier, qui en a donné une bonne figure aux détails près, car elle en représente fort bien le port & l'ensemble. M. Linné l'appelle *thymbra, spicata, floribus spicatis*. *System. nat. edit. 12. pag. 389. n° 1.*

L'*abulfali* ne s'éleve guere qu'à la hauteur de sept à huit pouces : on peut la comparer en quelque sorte à la fariette, *satureia* ; mais ses branches sont moins nombreuses, moins étendues, plus fortes & plus ramassées. Sa racine est courte, fibreuse, très-ramifiée ; sa tige ligneuse, quarrée, rouge-brun, noueuse par intervalles, légèrement velue, ne produisant des branches que vers sa partie inférieure. Ces branches sont opposées en croix, ainsi que les feuilles, qui sont étroites, d'un verd obscur, assez semblables à celles de la fariette, pointillées de même, mais plus roides & bordées tout au-tour de poils en forme de cils.

Le bout des tiges & des branches est terminé par un amas de fleurs purpurines dont l'ensemble représente un épi ovoïde très-compact, de deux pouces environ de longueur, sur une largeur deux à trois fois moindre. En faisant l'anatomie de cet épi, on s'apperçoit qu'il est composé de plusieurs étages de feuilles opposées deux à deux, sembla-

bles à celles des tiges qui supportent chacune à leur aisselle trois fleurs distinctes entr'elles, portées sur un court peduncule, & accompagnées de deux larges écailles : ces feuilles & ces écailles sont ciliées de poils roides comme les feuilles des tiges & des branches, quoique l'on rencontre quelquefois, sur les tiges vigoureuses & bien nourries, des feuilles plus fortes que les autres, plus molles, longues d'un pouce sur deux lignes de largeur, & qui sont dépourvues de poils.

Chaque fleur est composée d'un calice monophylle, c'est-à-dire, d'une seule piece, en entonnoir, roide, partagé jusqu'à son milieu en cinq dents qui forment deux levres, dont la supérieure en a trois, & est plus large. La corolle consiste en un long tube un peu courbé en devant, partagé à son extrémité en deux levres, dont la supérieure est fendue en deux & l'inférieure en trois, au contraire du calice. Quatre étamines, dont deux sont plus courtes, partent du milieu du tube de la corolle, & sont appliquées & cachées sous sa levre supérieure. Au centre de la corolle sur le fond du calice, sont placés quatre ovaires distincts, mais portés sur un disque jaunâtre, & rapprochés autour d'un stile partagé en deux stigmates coniques qui égalent la hauteur des étamines & de la corolle. Ces quatre ovaires deviennent par la suite autant de graines ovoïdes un peu applaties, renfermées dans le calice qui les accompagne jusqu'à leur parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur & une odeur suave, mais extrêmement forte & piquante. (M. ADANSON.)

ABULI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Brame d'une plante du Malabar, qui est décrite & figurée dans l'*Hortus Malabaricus* sous le nom Malabare *manja-kurini*. Volume IX. page 121, planche 62.

Elle croît dans les terres sablonneuses, jusqu'à la hauteur de deux à trois pieds. Sa tige est cylindrique, noueuse, couverte d'une écorce verd-brun, lisse, à bois blanc, dont le centre est très-moëlleux, & divisée en quelques branches alternes. Ses feuilles sont opposées quatre à quatre, & disposées par étages assez écartés, semblables à celles de l'*adattoda*, c'est-à-dire, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre pouces, une fois moins larges, minces, molles, d'un verd gai, portées sur un pédicule assez long, plat en dessus, & légèrement ailé, c'est-à-dire, accompagné sur ses côtés d'une membrane qui part de la feuille dont il est le prolongement : leur surface supérieure est comme ridée légèrement & creusée de sillons qui correspondent à autant de côtes ou de nervures qui sont élevées sous leur surface inférieure.

De l'aisselle de chaque étage de feuilles sort d'un côté une branche, & de l'autre un épi de fleurs porté sur un pédicule aussi long que lui, de sorte que tous deux ensemble égalent la longueur des feuilles : on voit aussi des branches terminées par un semblable épi. Cet épi est ovoïde, long de deux pouces, trois fois moins large, composé de quatre rangs, chacun de dix écailles elliptiques concaves, se recouvrant les unes les autres, & contenant chacune une fleur qui consiste en un calice à cinq feuilles persistantes, & en une corolle jaune-orangé, perforée, à tube très-long cylindrique mince, terminé par une seule levre inférieure fort grande, en forme de girouette, marquée de cinq crénelures & pendante. Au haut du tube de la corolle sont placées quatre étamines médiocres, dont deux plus courtes, toutes à anthers longues & jaunes. Au fond du même tube on voit sur le centre du calice un disque jaune portant un ovaire ovoïde terminé par un long stile qui, à la hauteur des

étamines, se fourche en deux stigmates hémisphériques. L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, pointue aux extrémités, un peu comprimée, longue de six lignes, deux fois plus étroite, ligneuse, d'abord verte, ensuite blanchâtre, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux battans partagés chacun par une cloison, & armés d'un à deux crochets de chaque côté, dont chacun supporte une graine lenticulaire, chagrinée ou ridée, d'une ligne & un tiers de diamètre.

*Qualités.* Les feuilles & jeunes branches de l'*abuli* étant mâchées, ont un goût mucilagineux d'abord, ensuite âcre & mordicant à-peu-près comme celui du raifort.

*Remarque.* Ce genre de plante, qui n'a point encore été classé par les Botanistes, doit être placé dans la famille des perfonées, auprès de celui que Plumier a nommé *Ruellia*. (M. ADANSON.)

ABU-MESLEM, (*Hist. des Arabes.*) grand capitaine, gouverneur du Khorascan, est célèbre dans l'histoire, pour avoir fait passer la dignité de calife en 746, de la race des Omniades à celle des Abassides : révolution qui causa la mort à plus de six cents mille hommes, & dont il fut lui-même la victime, ayant été massacré huit ans après par l'ordre du calife Almanzor.

ABUMON, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la section des jacintes dans la famille des liliacées, c'est-à-dire, de l'ordre de celles qui ont, comme la jacinte, l'ovaire placé dessus & dans la fleur. M. Linné n'a sans doute pas fait attention à ce caractère, quand il a confondu cette plante dans le genre qu'il appelle improprement *crinum*, lequel a l'ovaire placé dessous la fleur, & qui, par conséquent, se range naturellement dans la section des narcisses, qui ont ce caractère. Voyez *Familles des Plantes*, page 54.

De tous les auteurs qui ont donné des figures de cette plante, Caspar Commelin est celui qui a le mieux réussi, quoiqu'il en ait omis le fruit; il l'a décrite à la page 133 de son *Hortus Amstelodamensis*, volume II, planche 67, sous le nom que Breyn lui avoit assigné, *hyacinthus Africanus tuberosus, flore cœruleo umbellato*. Breyn. *Prodrom.* 1, planche 10. La figure de Breyn n'est pas aussi bonne, non plus que celle que Seba en a donnée depuis dans son *Thesaurus rerum naturalium*, à la planche 19, n° 4. Plukenet l'a figurée aussi sans détails après Breyn & Commelin à la planche 195, n° 1 de sa *Phytographie*, sous le nom que lui avoit donné Hermann : *hyacintho affinis tuberosâ radice, Africana, umbellâ cœruleâ inodorâ*. Enfin le judicieux & sçavant botaniste Heister, en avoit fait un nouveau genre sous le nom de *tulbaghia*.

Cette plante, aussi belle que rare, vient originairement du cap de Bonne-Espérance, où elle croît entre les rochers. Sa racine est un tubercule charnu cylindrique, long & large d'un pouce, jaunâtre, entouré en dessus d'une couronne de fibres blanches, ramifiées, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie. Ce tubercule meurt tous les ans, après avoir produit en dessus une espèce de bulbe allongé cylindrique, formé, comme celui du poireau, de la base des feuilles qui s'engainent les unes dans les autres. Ces feuilles, au nombre de huit à dix, sont disposées en éventail, & comme opposées, vertes, longues d'un pied, larges de six à sept lignes, assez épaisses, creusées légèrement en demituyau, & comparables à celles du *narcisse*.

Du centre de ces feuilles sort une seule tige cylindrique, nue, c'est-à-dire, sans feuilles, longue de deux pieds, fistuleuse ou creuse dans la moitié de son épaisseur, dont le sommet porte une grande feuille en forme de gaine, qui, en s'ouvrant sur le côté,

laisse voir quinze à vingt fleurs bleues, sans odeur, disposées en ombelle, longues de deux pouces environ, portées sur un pédicule de même longueur & pendantes. Chaque fleur est un calice d'une seule pièce, formant un tube cylindrique, droit, divisé jusqu'au milieu de sa longueur, & même plus profondément en six portions oblongues, assez égales & régulières, qui s'épanouissent en étoile, à-peu-près comme dans la *jacinte*. Du haut du tube & de l'origine de ses divisions partent six étamines qui les égalent, à peu de chose près, en longueur, & qui sont rapprochées en bas les unes contre les autres, & recourbées en arc en-dessus; leurs sommets ou antheres sont jaunes, & leurs filets blancs. Sur le fond du calice est placé un petit ovaire qui est surmonté d'un style blanc aussi long que les étamines, courbé comme elles, & terminé par un stigmate simple triangulaire. L'ovaire devient par la suite une capsule à trois loges, qui contiennent chacune plusieurs semences sphéroïdes disposées sur deux rangs.

*Culture.* L'*abumon* réussit beaucoup mieux dans les terres chaudes, au milieu des plantes de la zone Torride, que dans les terres plus tempérées, que l'on destine communément aux plantes du cap de Bonne-Espérance dont il est originaire. Dans nos climats il fleurit annuellement au mois d'août, & mûrit ses graines en Novembre. On le possède depuis long-temps en France, où on le cultive dans tous les jardins royaux.

*Remarque.* Il est évident, en lisant le caractère de cette plante, que M. Linné s'est trompé lorsqu'il l'a placée dans le genre du *tanghskolli* du Malabar qu'il nomme *crinum*, & qui n'est pas même du même ordre naturel. (M. ADANSON.)

§ ABYDE ou ABYDOS. (*Géogr.*) Cette ancienne ville ruinée, que l'on confond mal-à-propos avec le village d'Accio ou Aidos près des Dardanelles, fut fondée par les Milésiens, 655 ans avant J. C. Xerxès y jeta un pont de navires pour passer en Europe: monté sur la colline pour y jouir du spectacle de ses armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ses troupes & de ses vaisseaux, il se félicita d'abord de commander à tant d'hommes: mais un moment après il versa des larmes, considérant que dans cent ans il ne resteroit pas un seul de ces hommes au monde.

La fable des amours de Léandre qui passoit le détroit à la nage, & de Héro, prêtresse de Vénus à Seste, est célèbre. La charlatanerie qui régnoit à Abyde faisoit que les termes de *menteur* & *abydenin* étoient synonymes: ce qui avoit donné lieu au proverbe, en forme d'avis aux voyageurs, *ne temerè Abydum*.

Assiégés par Philippe, Roi de Macédoine l'an 552 de Rome, les habitans se défendirent en désespérés; à l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimèrent mieux s'ensévelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns après les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. xxxj. (C.)*

§ ABYDE, (*Géog.*) Cette ville d'Egypte, la plus grande du pays après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'Occident, & au-dessous de Diospolis, de Tentyris & de Ptolémaïde. Le fameux roi Memnon y demeura & y fit bâtir un magnifique palais. Le temple & le sépulcre d'Osiris, qui étoient dans cette ville, la rendirent extrêmement recommandable. Mais elle fut célèbre sur-tout par l'oracle du dieu Bésa, qui répondoit par écrit quand on n'avoit pas la commodité de le consulter en personne. Strabon parle d'*Abyde* comme d'une ville fort délabrée: on croit qu'aujourd'hui elle s'appelle *Aboutige* ou *Abutich*. Voyez ce mot dans ce *Supplément*. (C. A.)

**ACACAHOATLI**, f. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) Nom Mexicain qui veut dire oiseau aquatique à voix rauque. C'est, selon Eusebe Nieremberg, *liv. 10, chap. 36* de son *Histoire naturelle*, une espèce de *martin-pêcheur* que les Espagnols appellent *martinete pescador*, ou plutôt, *martinete pescador*. Il est un peu plus petit que le canard domestique, & a un cou long de neuf pouces environ, qu'il raccourcit quand il veut, & souvent de manière qu'il disparoît presque entièrement. Son bec, de même longueur, est droit, très-pointu, comprimé en tranchant de couteau, haut ou épais de deux pouces vers son origine : noir dessus, blanc en dessous, & jaune livide sur les côtés. Ses yeux sont noirs, avec un iris rouge d'abord près de la prunelle ; puis pâle, enfin blanchâtre. Ses jambes sont nues en partie, & ses pieds sont fendus en quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut, & les trois antérieurs sont réunis en partie par une membrane lâche & libre.

La couleur dominante de son corps est le blanc ; il est rembruni & mêlé de plumes fauves sur le dos. Les ailes sont cendrées dessous & noires au bout ; mais leur dessus est d'un fauve qui tire sur le rouge vers les bords, & qui s'affoiblit peu-à-peu au point qu'auprès du corps il n'est plus que fauve. Une bande verd-pâle s'étend de l'origine du bec jusqu'aux yeux. Ses jambes sont d'un verd qui pâlit sur leur face intérieure. Sa queue est petite, d'un noir-terne & sans aucun éclat.

Cet oiseau est particulier à la côte du Mexique. Il vit de poissons, de vermissaux, & autres animaux semblables autour des marais, où il pond, couve, & eleve ses petits au milieu des roseaux & des joncs. Aux premiers jours du printemps on les voit se promener dans les marécages : on les apprivoise facilement, & on les nourrit avec de la chair & d'autres nourritures grossières comme le canard sauvage, dont ils approchent beaucoup pour le naturel : son chant, ou plutôt son cri tout rauque qu'il est, n'est pas désagréable.

*Remarque.* On peut juger par l'ensemble de cette description, toute incomplète qu'elle est, que l'*acacahoatli* n'est pas une espèce de *martin-pêcheur* ou d'*halcyon*, *halcedo*, comme le pense Eusebe Nieremberg, mais une espèce de *cigogne* ou plutôt de *jabiru*, qui approche assez de *hoacton*, que M. Brisson appelle *héron hupé* du Mexique : *Ornithologie*, vol. V. pag. 418, mais qui en diffère comme espèce. (M. ADANSON.)

**ACACALOTL**, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) ou *corbeau aquatique* ; c'est ainsi que Fernandez & Nieremberg désignent l'oiseau que M. Brisson décrit, vol. V. pag. 333, de son *Ornithologie*, sous le nom de *courly varié* du Mexique, *numenius Mexicanus varius*.

Le mâle de cet oiseau a, selon Fernandez, (*Histoire de la Nouvelle Espagne*, pag. 15. chap. IX,) à près de trois pieds de longueur entre le bout du bec & celui de la queue ; le bec cylindrique, menu, courbé en bas en arc, long de six pouces comme le cou, marqué d'un filon de chaque côté au bout des narines ; les jambes longues de dix pouces & demi, nues en partie ; quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis jusque vers le tiers de leur longueur par une membrane fort lâche ; la tête petite à proportion du corps ; le front chauve ou sans plumes, couleur de chair depuis l'origine du bec jusqu'aux angles externes des yeux.

Son bec est bleu, son front incarnat, ses yeux noirs, entourés d'un cercle rouge de sang. Sa tête

& son cou sont couverts de plumes blanches, vertes & brunes, qui tirent un peu sur le fauve. Les plumes des ailes, ainsi que celles de son dos, sont d'un verd changeant, cuivré & luisant, qui tire sur le rouge & sur le pourpre, comme celles du pigeon ou du paon ; celles du ventre & des parties inférieures sont brunes, mêlées de rouge. Ses pieds sont noir-clair, & ses ongles d'un noir très-foncé.

L'*acacalotl* est commun autour des lacs du Mexique qu'il fréquente : il s'y nourrit de vermissaux & de petits poissons, & il y conduit ses petits que l'on rencontre souvent au printemps. Sa chair n'est pas désagréable, & fournit une bonne nourriture, mais elle est un peu ferme, & conserve toujours une légère odeur de poisson, comme la plupart des oiseaux aquatiques.

*Remarques.* Cet oiseau diffère, comme l'on voit, du *courly*, *numenius*, en ce qu'il a la peau du front chauve sans plumes ; & comme ce caractère lui est commun avec plusieurs autres espèces d'oiseaux ; tels que le *guara*, le *cuticaca*, &c. nous avons cru devoir en faire un genre particulier voisin de l'*ibis* dans la famille des vanneaux, qui se font reconnoître au premier coup-d'œil, parce qu'ils ont une partie des jambes, que l'on appelle improprement cuisses, dénuées de plumes, & quatre doigts dont le postérieur est attaché un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunies ensemble en partie par une membrane fort lâche. (M. ADANSON.)

**ACACHUMA**, (*Géogr.*) Ville de l'Ethiopie, que Ptolémée appelle *Achuma*. Les Abyssins prétendent qu'elle a été le séjour de Maqueda, Reine de Saba, & le lieu où l'on conservoit ses trésors. (C. A.)

§ **ACACIA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) est le nom ancien que les Grecs ont toujours donné, depuis Théophraste, Dioscoride, Plin, &c. & qu'ils donnent encore aujourd'hui à l'arbre qui porte la *gomme arabique* : néanmoins, malgré les réflexions judicieuses de quelques botanistes, on confond actuellement sous ce nom dans nos pays lettrés, deux autres sortes d'arbres, qui n'ont rien de commun avec le gommier d'Arabie, sinon d'être épineux & de porter quelquefois de la gomme, mais d'une qualité fort inférieure, & qui d'ailleurs en diffèrent non-seulement comme des espèces, mais même comme des genres de plantes très-éloignées.

Le premier de ces arbres est originaire de l'Amérique septentrionale, & particulièrement du Canada, d'où il fut apporté en France avant l'année 1600, par Vespasien Robin, professeur de botanique au jardin royal de Paris, où il le démontroit sous le nom d'*acacia Americana*, *acacia* d'Amérique. On fait que cet arbre porte le long de ses jeunes branches des épines nombreuses, brun-rougeâtres, courtes, applaties & courbées en crochet comme celles du rofier ; que ses feuilles sont ailées avec une impaire, assez semblables à celles de la réglisse ou du galega ; que ses fleurs sont pareillement papilionacées, blanches, pendantes en épi, d'une odeur suave, mais très-forte ; enfin que son fruit est un légume applati, membraneux, de la longueur du doigt, à une seule loge qui s'ouvre en deux battans, & qui contient depuis deux jusqu'à huit graines en forme de rein, mais applaties. Son écorce intérieure a un goût de réglisse qui, au rapport de Plukenet, lui a fait donner le nom de *liquorice-tree*, c'est-à-dire, *reglisse arbre*, *glycyrrhiza arbor* & *locus* par les Anglois de la Virginie. *Almagest*, page 6. Cet auteur en a donné une figure fort incomplète à la planche 73, n. 4 de sa *Phytographie*. Tant de caractères firent penser à M. de Tournefort que cette plante, quoique très-voisine de la réglisse, méritoit cependant d'en être distinguée comme genre différent, & il lui donna le nom latin de *pseudo-acacia*, c'est-à-dire, *faux acacia*. Les

jardiniers l'appellent aussi *agacia* ou *agacier*, *agassier*, par corruption du mot *acacia*. Il est étonnant que M. de Tournefort ait composé un nouveau nom aussi impropre, pour désigner une plante qui a aussi peu de rapport avec l'*acacia*, lui qui favoit, ou qui devoit favoir que, vingt ans avant lui, & même avant l'année 1680, Elsholtz, professeur de Botanique & médecin de l'électeur de Brandebourg, connu par son *Flora marchica*, avoit donné à cet arbre nouveau le nom *robina*, de M. Robin qui l'avoit le premier fait connoître en Europe. C'est sous ce nom que l'on peut voir l'histoire de cet arbre utile à nombre d'égards, & que nous l'avons désigné dans nos *Familles des plantes*, à la page 323.

Le second arbre, auquel on a appliqué aussi improprement le nom d'*acacia*, est le *prunellier* ou *prunier sauvage*, dont les fruits appelés *prunelles* ou *petites prunes sauvages*, cueillis avant la maturité, rendent par expression un suc qui, réduit en consistance d'extrait solide & en tablettes, au moyen de la chaleur du soleil ou du feu, s'emploie en Médecine au défaut de la gomme d'*acacia*, sous le nom d'*acacia nostras*, c'est-à-dire, *acacia de notre pays*, *acacia d'Europe*, ou sous celui d'*acacia Germanica*, *acacia d'Allemagne*, sans doute parce qu'on commença d'abord à en faire usage dans ce pays. V. sa description au mot PRUNELLIER, *Dict. rais. des Scien. &c.* On a encore transféré le nom d'*acacia* à nombre d'autres plantes épineuses, comme au fevier, *gleditsia*, figuré par Plukenet, à la planche 352, n°. 2 de sa *Phytographie*, au cytise épineux, qui est l'aspalathe second à trois feuilles de Jean Bauhin, au bois du Brésil, au caretti ou bonduc, & à beaucoup d'autres arbres qui, quoique de la même famille que l'*acacia*, méritoient cependant de n'être pas confondus avec lui.

Quoique le genre de l'*acacia* proprement dit, reconnoisse plusieurs especes qu'on ne peut séparer sans faire violence à la liaison que la nature semble avoir mise entr'elles; quoique l'Amérique en produise quelques-unes, & que d'autres croissent dans les Indes, les trois especes qui rendent plus abondamment la gomme arabique & la gomme du Sénégal, n'ont encore été observées que dans les terres brûlantes de l'Afrique, soit en Arabie sur les côtes de la mer Rouge, soit au Sénégal vers l'Océan atlantique, pays tous deux situés sous la zone Torride dans l'hémisphère boréal. Les anciens, depuis Théophraste, connoissoient trois especes d'*acacia* auxquelles Pline en ajoute une quatrième qu'il convient qu'on néglige à cause de son peu de mérite; mais, autant qu'on en peut juger par la description de Dioscoride, le gommier rouge, qui porte plus particulièrement le nom d'*acacia*, étoit le plus commun en Arabie, au lieu que le gommier blanc est au moins aussi commun, & même plus commun au Sénégal que le gommier rouge. Nous allons décrire ces trois especes, & ensuite celles qui ont quelques rapports avec elles.

*Première espece. Gommier rouge. NEBNEB.*

L'*acacia* des Grecs, selon Dioscoride, c'est-à-dire, l'arbre sans malice, parce que la piqûre de ses épines n'est suivie d'aucun fâcheux accident, avoit été appelé pour la même raison, du tems de Théophraste, l'épine par excellence, *acantha*, l'épine d'Egypte, *acantha Ægyptia*. Les Arabes lui donnent les noms de *achachie*, *alcharad*, *alchard*, *charad*, *amgailem*, *Schitte*, *schittim*; les François l'appellent *acacie*, & quelques-uns par corruption *castie*, depuis M. de Tournefort qui a le premier introduit ce nom impropre dans ses *Instituts de Botanique*. Les seuls auteurs qui aient donné une figure reconnoissable & caractérisée de cette plante, sont Lobel, page 336,

planche 110, tom. II., sous le nom de *spina acaciae Dioscoridis*; Prosper Alpin, sous le nom d'*acacia femina*, planche 9; Parkinson, sous celui d'*acacia vera*, sive *spina Ægyptiaca*, en Anglois *the Egyptian thorn*, or *binding bean tree*; & Plukenet, planche 251, figure 1 de sa *Phytographie*, sous le nom de *acacia altera vera seu spina Marcatensis vel Arabica, foliis angustioribus, flore albo, siliqua longa villosa, plurimis isthmis & cortice candicantibus donata*. M. Linné la désigne ainsi, *mimosa, nilotica, spinis stipularibus patentibus, foliis bipinnatis; partialibus extimis glandulâ interjectâ: spicis globosis pedunculatis*. *Systema nat. edit. 12. pag. 678. n°. 34.* L'*acacia* a reçu encore des Botanistes modernes beaucoup d'autres noms que nous supprimons ici comme peu instructifs.

Cet arbre croît dans les sables du Sénégal, ainsi que dans l'Arabie; il est sur-tout fort commun dans l'île de Sor, & dans le voisinage de l'île saint-Louis, près de l'embouchure du Niger, où il s'éleve à peine à la hauteur de vingt pieds, sous la forme d'un buisson peu régulier, dont le tronc est assez droit, mais court, à peine de cinq ou six pieds de hauteur sur un pied de diamètre, ayant une écorce grossière, sillonnée, comparable à celle de l'orme, brun noir, qui recouvre un bois compacte, très-dur, très-peasant, dont l'aubier est jaune & le cœur rouge-brun, plein, sans aucune moëlle. Ses racines sont rougeâtres, & s'étendent presque horizontalement à une petite profondeur sous la surface de la terre, à la distance de quinze à vingt pieds. Le tronc se partage en un grand nombre de branches assez fortes, presque horizontales, tortueuses, dont les vieilles ont l'écorce semblable à celle du tronc, mais dont les jeunes sont rougeâtres, lisses, d'abord triangulaires, ensuite cylindriques.

Le long de ces branches sortent des feuilles alternes, assez serrées ou près à près les unes des autres, pinnées, c'est-à-dire, ailées sur deux rangs, dont le premier est composé pour l'ordinaire de cinq paires de pinnules qui portent chacune 18 à 20 paires de folioles longues de deux lignes; le pédicule commun qui soutient les pinnules a environ un tiers de plus qu'elles en longueur, & montre une petite glande hémisphérique, concave entre la première & la dernière paire, entre laquelle elle se termine par un petit filet conique. Chaque feuille porte à ses côtés, au lieu de stipules, deux épines coniques, droites, écartées horizontalement, dont l'une est plus courte d'un tiers que l'autre. Ces épines ne sont pas d'égale grandeur sur toutes les branches; celles de l'année ou de la saison précédente, ou, pour parler plus exactement, les branches qui ont poussé au moment où la seve est prête de s'arrêter, sont brunes, longues de cinq à six lignes au plus; les branches au contraire qui poussent dans le tems de la force de la seve, en Juillet & Août, produisent de ces mêmes épines longues de deux pouces à deux pouces & demi, sur une ligne de diamètre & d'un jaune de bois.

De l'aisselle de chaque feuille & de chaque paire d'épines, sortent deux têtes de fleurs jaunes, sphériques, de sept lignes environ de diamètre, portées sur un péduncule trois fois aussi long, articulé à son milieu, où il porte une membrane cylindrique en forme de gaine couronnée de quatre denticules; ce péduncule avec sa tête est presque une fois plus court que les feuilles. Chaque tête est formée par l'assemblage de soixante fleurs très-rapprochées, contiguës, mais séparées les unes des autres par une écaille deux fois plus longue que large, un tiers plus courte que le calice, figurée en palette orbiculaire, velue, bordée de poils, & dont la grande moitié inférieure forme un pédicule entièrement mince.

En détachant chacune de ces fleurs, on voit qu'elle est hermaphrodite, composée d'un calice d'une seule piece en entonnoir, d'un tiers plus long que large, incarnat, tout couvert de poils courts, denses, couchés en tout sens, & partagé jusqu'au tiers de sa hauteur en cinq denticules égaux triangulaires, une fois plus larges que longs, convexes à leur face extérieure, & concaves à l'intérieure. Du fond de ce calice sort une corolle une fois & demie plus longue que lui, de même forme, mais marquée extérieurement de cinq angles qui font l'alternative avec les cinq dentelures dont elle est couronnée, & qui sont triangulaires, une fois plus longues que larges, concaves à leur face intérieure, & trois fois plus courtes que le tube, qui lui-même a une fois plus de longueur que de largeur. Les étamines, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, sortent, disposées sur cinq rangs circulaires, d'une espece de disque creusé en hémisphère qui s'éleve du fond du calice en touchant à la corolle, & en laissant un petit espace vide autour de l'ovaire; elles sont assez égales entr'elles, une fois plus longues que la corolle, lisses, luisantes, & épanouies comme un faisceau dont les filets ne divergent que de quinze degrés ou environ. Ces filets sont cylindriques, très-fins, comme articulés ou composés d'anneaux, chagrinés de petits tubercules, pointus à leur extrémité, quinze fois plus longs, & deux fois plus étroits que les antheres: celles-ci sont sphéroïdes, marquées sur la face intérieure qui regarde le pistil, de trois sillons longitudinaux, dont les deux collatéraux s'ouvrent, imprimées sur la face opposée d'une petite cavité par laquelle elles sont implantées sur les filets, & ornées à leur extrémité d'un petit globule blanc, trois fois plus petit qu'elles, hérissé de denticules coniques, & porté sur un petit filet assez long; la poussiere féminale qui sort de ces antheres, est composée d'une prodigieuse quantité de petits globules de couleur d'or, lisses & luisans.

Du milieu du vide que laisse le disque des étamines au centre du calice, s'éleve le pistil qui égale la longueur des étamines, & qui est composé d'un ovaire cylindrique deux fois plus long que large, porté sur un pédicule cylindrique, menu, égal à la corolle, huit fois plus court que lui, trois fois plus étroit, & terminé par un style cylindrique, lisse, luisant, torillé, trois fois plus long, & trois fois plus étroit que lui, qui sort d'un de ses côtés, & qui a pour stigmate à son extrémité tronquée horizontalement, une petite cavité toute hérissée de petites pointes coniques qui ne sont bien apparentes qu'avec le secours d'un verre lenticulaire de deux à trois lignes de foyer. L'ovaire, en mûrissant, devient un légume plat, droit, long de quatre à cinq pouces, huit à dix fois plus étroit, verd-brun, lisse, luisant, composé de six à dix articles discoïdes, si étranglés qu'ils paroissent attachés bout à bout, comme par un collet qui n'a souvent pas une ligne de diametre; son écorce est assez épaisse, & contient entre les deux épidermes un parenchyme gommeux, rougeâtre & luisant: les articulations ne se séparent pas naturellement; elles contiennent chacune une semence elliptique, obtuse, gris-brun, longue de deux lignes, imprimée sur chacune de ses faces d'un sillon qui enferme un grand espace pareillement elliptique, & qui est attaché au bord supérieur du légume par un filet extrêmement court.

*Qualités.* Les feuilles de l'*acacia* mâchées ont, ainsi que son écorce, une saveur styptique très-amere. Il rend naturellement, sans incision, de diverses parties de son tronc & de ses branches, après la saison des pluies, & vers le tems de sa fleuraison, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre & d'octobre, une gomme rougeâtre en larmes ou en boules,

qui ont depuis six lignes jusqu'à un pouce & demi de diametre. Cette gomme est transparente & d'une saveur amere.

*Usages.* Les Negres Oualofs du Sénégal font moins de cas de cette gomme, à cause de son amertume, que de la blanche, dont nous parlerons ci-après; mais ils l'emploient par préférence à elle dans plusieurs maladies, parce qu'elle est beaucoup plus astringente. Ils la font avaler seule, ou dissoute dans une légère décoction de la racine d'une plante malvacée qu'ils appellent *lâff*, non-seulement dans les maladies vénériennes, mais encore pour arrêter les écoulemens les plus invétérés, après avoir néanmoins favorisé d'abord ces écoulemens, ou disposé le corps à l'action de ce remede par des apéritifs qu'ils regardent comme appropriés à ces cas, tels que la racine d'une argemone, & les branches d'une plante de la famille des folanons qu'ils appellent *dimeli*, & qui a beaucoup de rapports avec le *dulcamara* de l'Europe, autrement nommé *vigne grimpanche* ou *vigne de Judée*. Cette gomme passe encore pour le spécifique des débordemens de bile & des maladies du foie qui en font les suites: pour cet effet les Sénégalais en boivent une once le matin à jeun & autant le soir, dissoute dans un demi-septier de limonade faite avec le tamarin aiguisé d'un peu de sucre qui en releve la saveur; l'acide du limon est trop tranchant, trop incisif & corrosif; il ne rempliroit pas aussi bien l'objet du tamarin, qui est un acide astringent: celui-ci tempere l'ardeur de la bile, pendant que la gomme lubrifie & ferme les plaies du foie ulcéré par la chaleur de cette bile; cette gomme en adoucit les douleurs, elle nourrit mieux qu'aucun consommé, en même tems qu'elle guérit; enfin ce consommé végétal est plus favorable dans les maladies bilieuses, que le consommé animal; aussi les Negres évitent-ils alors toute nourriture tirée des animaux, ils se bornent à celle des végétaux, tels que le riz, ou de la crème de riz, lorsque leur estomac ne peut pas supporter davantage. Les Negres mâchent les feuilles de l'*acacia*, ou, à leur défaut, son écorce ou ses gouffes, comme un détersif astringent, dans toutes les affections scorbutiques. La décoction de ses légumes entiers, ou l'infusion de leur poudre dans l'eau froide, s'emploie dans les maladies des yeux qui ont pour cause le relâchement des fibres. Le parenchyme gommeux, qui est continu entre les deux épidermes de ses gouffes, ainsi que son écorce intérieure qui est rouge, soit récente, soit seche, infusée dans l'eau à froid ou en décoction, donne une teinture rouge-pâle. Son écorce sert particulièrement à tanner les peaux de mouton & de chevre en façon des plus beaux maroquins, dont la perfection est vraisemblablement due aux Sénégalais ou aux Maures qui fréquentent les bords du Niger.

*Remarques.* Nous savons par les anciens, & surtout par Théophraste, Dioscoride & Plin, que l'*acacia* d'Arabie & d'Egypte rend naturellement une gomme; que l'on retire outre cela de ses gouffes, humectées d'eau de pluie, broyées avant leur maturité, & exprimées, un suc qui, épaissi par la chaleur du soleil ou par l'ébullition, se réduit en masses arrondies, jaunes ou rougeâtres, dures, s'amollissant dans la bouche, d'un goût austere peu désagréable, du poids de quatre à huit onces, qu'on enveloppe dans des vessies minces; que ce suc est rouge-brun ou noirâtre, lorsque les gouffes dont on le tire sont plus avancées & proches de leur maturité; qu'on en retire aussi de ses feuilles, mais qu'on ne l'estime pas plus que la gomme de l'*acacia* de Galatie, parce qu'il est brun-noir comme elle; que celle qui est jaunâtre ou purpurine, qui se dissout facilement dans l'eau, est préférée; qu'elle est extrêmement rafraîchissante, épaississante ou incrépante &

astringente ; qu'à cause de ces propriétés, on l'emploie par préférence à toute autre drogue dans les maladies des yeux, de la bouche & des génitoires, dans les chûtes de la matrice & du fondement, dans les pertes des femmes & autres hémorragies, dans les dyffenteries & cours de ventre ; que son bois qui est noirâtre est incorruptible dans l'eau, & employé pour cette raison pour faire des membrures de vaisseaux ; qu'enfin ses gouffes fervent au lieu de la galle du chêne, appelée *noix de galle*, pour tanner & perfectionner les cuirs. Voyez Hippocrate, Livre xxj. §. 3. page 130. Théophraste (Liv. IV. chap. iij.) lui donne le nom de *gomme thébaïque*, & dit qu'il y en a une grande forêt dans le champ de Thebes. Ce que Dioscoride dit ( Liv. I. chap. cxxxij & cxxxiv. ) ne peut s'appliquer qu'à cette espece : *acacia est arbor, aliis frutex, nascitur in calidioribus ut in Ægypto, &c. unde septentrionale frigus perferre nequit; gummi ex eâ promanans Arabicum gummi officinarum est. Succus ejus in usu quoque est. Vis ei spissandi & refrigerandi, ad ignem sacrum, ulcera serpentina, oculorum affectus, &c.* C'est cette espece que Pline désigne particulièrement, liv. XXIV. chap. xij de son *Histoire Naturelle*, quand il dit : *est & acaciæ spina. Fit in Ægypto albâ nigrâque arbore : item viridi, sed longè melior è prioribus. Fit & in Galatiâ tenerimâ spinosiore arbore. Semen omnium lenticulæ simile : minore est tantum grano & folliculo. Colligitur autumnò, antè collectum nimidè validius. Spissatur succus ex folliculis aquâ cælesti perfusus ; mox in pilâ tufis exprimitur organis : tunc densatur in sole mortariis in pastillos. Fit & ex foliis minus efficax. Ad coria perficienda semine pro gallâ utuntur. Foliorum succus & Galatiacæ acaciæ nigerrimus improbatur : item qui valdè rufus. Purpurea aut leucophæa, & quæ facillimè diluitur, vi summâ ad spissandum refrigerandumque est, oculorum medicamentis antè alias utiles. Lavantur in eos usus pastilli ab aliis, terrentur ab aliis. Capillum tingunt, sanant ignem sacrum, ulceraque serpunt, & humida vitia corporis, collectiones, articulos contusos, pernioles, pterygia. Abundantiam mensium feminis sistunt, vulvamque & sedem procidentes : item oculos, oris vitia & genitalium.*

Belon, le plus ancien, & en même tems le plus sçavant des voyageurs modernes qui ont été dans l'Égypte, nous apprend, dans la relation de son voyage imprimé en 1553, que les déserts stériles de l'Arabie, sur les bords de la mer Rouge, ne produisent pas d'autres arbres que ceux de l'*acacia*, qui y sont si abondans, que les Arabes ne s'occupent presque que du soin d'en recueillir la gomme qui porte le nom de *gomme d'Arabie* : & cette gomme, que l'on nomme encore *gomme de Babylone*, contient souvent des épines & des graines si semblables à celles du *nebene* du Sénégal, que l'on ne peut douter que l'*acacia* vrai ne soit la même espece. Rauwolf, qui a voyagé après Belon dans le levant, est le premier qui ait occasionné une confusion qui ne peut avoir lieu, lorsqu'on compare le *nebene* du Sénégal avec l'*acacia* décrit par les anciens & par les modernes qui l'ont précédé. Cet auteur dit en 1582, qu'il a vu autour d'Alep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie déserte, une espece d'*acacia* appelé *schack* par les habitans de ce pays, & *schamuth* par les Arabes, qui est le nom corrompu de *sant*, selon Celse ; que l'on trouve en vente chez les marchands d'Alep des gouffes apportées d'Égypte sous le nom de *cardem*, que quelques personnes croient être l'*acacia* de Dioscoride & des anciens ; que ces gouffes sont d'un brun châtain, partagées en deux à trois loges en forme de sacs comprimés, contenant chacun une semence rougeâtre, semblable à celle de la balsamine mâle, c'est-à-dire, de la pomme de mer-

veille, *momordica* ; mais ces deux plantes different beaucoup de l'*acacia*. Le voyage de Prosper Alpin en Égypte, a contribué en quelque sorte à augmenter la confusion : ce botaniste nous apprend en 1592, que l'on trouve dans l'Égypte deux especes d'*acacia* ; l'une mâle, l'autre femelle ; que le mâle est hérissé d'épines, & ne porte aucuns fruits ; que la femelle au contraire a des épines plus molles, en moindre quantité, qu'elle fleurit en novembre & en mars, & fructifie de même deux fois l'an ; qu'enfin elle croît abondamment sur les montagnes de Sinâi qui bordent la mer Rouge. Prosper Alpin est le premier & le seul auteur qui ait dit que l'*acacia* a deux individus, dont l'un est mâle & sans fruits ; il a voulu sans doute parler de quelqu'autre plante épineuse, ou de quelqu'individu qui par hasard s'est présenté à lui sans fruits ; car tous les gommiers connus sont hermaphrodites : mais ce qui leve tous les doutes, & qui nous assure qu'il a observé l'*acacia* vrai des anciens, qu'il appelle *acacia femina*, c'est la figure qu'il a donnée des épines, des gouffes, des graines, & de la gomme de cet arbre, qui ne different en rien de celles du *nebene* du Sénégal.

Shaw remarque fort à propos, ce me semble, que cet *acacia*, qui est celui dont parle Belon, étant presque le seul qui croisse dans l'Arabie Pétrée, & qui puisse fournir des planches, est sans contredit l'arbre désigné dans la sainte écriture, sous le nom de *schittim*.

Pour ne rien omettre de ce qui regarde l'histoire de l'*acacia*, nous ne devons pas laisser ignorer l'opinion de M. Grangé qui s'est fait quelques partisans : ce voyageur, de retour de l'Égypte, dit à M. de Jussieu que le suc de l'*acacia* n'étoit pas tiré de l'*acacia* qui donne la gomme Arabique, mais de l'autre espece appelée *sant*, qui rend une gomme rougeâtre nommée *gomme thurique*, & dont les gouffes sont longues & très-étroites ; on verra ci-après à l'article du *sant* le peu de probabilité de cette opinion, qui au reste n'infirmé en aucune maniere nos observations sur le gommier d'Arabie.

Tout ce que les modernes nous ont appris de plus que les anciens sur l'*acacia*, c'est que cet arbre se trouve aujourd'hui au Caire ; que son suc analysé rend une portion médiocre de sel acide, fort peu de sel alkali, beaucoup de terre styptique, & une grande quantité d'huile ou subtile ou grossiere ; qu'on l'ordonne depuis la dose d'une demi-dragme, jusqu'à une dragme, soit en poudre, soit en bol, soit dissous dans une liqueur appropriée ; que cette dernière maniere est la plus usitée chez les Égyptiens qui en ordonnent un gros tous les matins à ceux qui crachent le sang. M. Hasselquist, élève de M. Linné, qui fut envoyé par la Suede, le 7 Août de l'année 1749, pour faire un voyage de deux ans & demi dans la Palestine, & qui alla au Caire, dans le dessein d'y examiner & décrire, entr'autres plantes fameuses dans le commerce, le gommier d'Arabie, nous a seulement confirmé ce qu'on favoit avant lui, que cet arbre ne produit point de gomme dans la basse-Égypte ; qu'il n'y paroît point naturel, mais y avoir été semé de main d'homme, ou par les oiseaux qui y transportent ces graines. Si ce voyageur, vraisemblablement trop peu instruit, eût fait attention que c'est pour suppléer à cette gomme, que les habitans en font avec ses gouffes une artificielle qui passe pour le spécifique des crachemens de sang, il se fût sans doute préservé ou guéri de cette maladie, dont il mourut à Smyrne, le 9 de Février de l'année 1752.

Au reste, Hasselquist ignoroit encore alors qu'avant même qu'il partit de la Suede, j'avois découvert au Sénégal, non-seulement ce gommier rouge, mais encore toutes les autres especes qui fournissent la



gomme Arabique , parmi lesquelles le gommier blanc , qui paroît n'avoir pas encore été apperçu en Egypte ni en Arabie , tient le premier rang dans le commerce ; & c'est parce que ni cet auteur , ni personne avant moi n'en avoit donné les détails botaniques , que j'ai cru devoir faire une description complete de toutes ses parties ; c'étoit le seul moyen de pouvoir le faire reconnoître dans des pays moins ardens que l'Arabie ou le Sénégal , où il ne produit pas plus de gomme que dans la basse-Egypte , par le seul défaut d'une chaleur suffisante.

Quoique la description d'Hasselquist ne soit pas assez circonstanciée , pour nous assurer que son *mimosa nilotica* soit le gommier d'Arabie , cependant les propriétés , les usages & autres qualités que nous en ont rapportés les anciens , & qui se trouvent parfaitement semblables dans le gommier rouge , que les Negres Oualofs appellent *nebneb* au Sénégal , ne nous laissent aucun lieu de douter de l'identité de ces deux arbres. Mais il faut se garder de confondre avec cette espece , comme avoit fait M. Linné dans son *Species plantarum* , pag. 521 , le gommier blanc , ou comme M. Gronovius dans le *Flora orientalis* de Rauwolf , le *sant* & le *cardem* , qui sont trois especes fort différentes de l'*acacia* en question.

Le nom de *mimosa nilotica* , que M. Linné donne aujourd'hui à cet arbre , n'est pas trop exact ; car 1<sup>o</sup>. ses feuilles , quoique sujettes , comme celles de la plupart des plantes légumineuses , à se plier en éventail , toutes les nuits , ou toutes les fois que le soleil reste long-tems caché , n'ont pas au moindre contact cette espece de sensibilité & de mouvement qui a fait donner le nom de *mimosa* à la sensitive ; en second lieu , cet arbre n'étant pas aussi naturel , aussi commun aux bords du Nil qu'en Arabie , ne pouvoit être désigné qu'improprement par l'épithete ou le surnom de *nilotica* : de sorte qu'il nous paroît plus à propos de lui conserver son ancien nom d'*acacia* ou *acacia Arabica*.

*Deuxieme espece. Gommier rouge. GONAKÉ.*

Le Sénégal produit une seconde espece de gommier rouge , que les Negres du pays d'Oualo connoissent sous le nom de *gonaké*. Cet arbre differe du précédent , qu'ils appellent *nebneb* , en ce qu'il croît moins volontiers dans les sables mouvans de la côte maritime , mais plus communément dans les terres moitié sablonneuses , moitié argilleuses rougeâtres , qui commencent à huit ou dix lieues de la mer , & s'étendent jusqu'à soixante lieues dans le continent , où il compose la plus grande partie des forêts qui couvrent généralement tout le pays du Sénégal.

Le *gonaké* s'éleve communément à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Son tronc est droit , haut de dix pieds sur un pied & demi d'épaisseur , couronné de branches ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés , & dont le bois est , comme le sien , blanc-sale ou grisâtre , pendant qu'il est encore humide , mais devient , en séchant , d'un beau rouge foncé. Ses jeunes branches sont d'abord anguleuses , d'un gris blanchâtre ; puis elles s'arrondissent , deviennent gris-brun , & sont couvertes de poils courts fort ferrés , & couchés en différens sens. Ses feuilles different de celles du *nebneb* , en ce qu'elles n'ont que quatre paires de pinnules , composées chacune de douze à seize paires de folioles : on remarque deux glandes sur leur pédicule , comme dans le *nebneb* , mais disposées différemment ; l'une entre la premiere paire de pinnules qui termine son extrémité , l'autre entre la troisieme paire en descendant. Ses têtes de fleurs sortent au nombre de quatre , de l'aisselle de chaque feuille. La gouffe qui leur succede est longue de six à sept pouces , un peu courbe , large de huit à neuf lignes , d'un brun noir , terne ,

couverte de poils comme les jeunes branches , marquée , non pas d'étranglemens à collet , mais de douze à treize nœuds , dont les enfoncemens alternatifs indiquent les séparations d'autant de cellules , qui renferment chacune une graine de cinq lignes de longueur.

*Qualités.* Sa gomme est plus rouge , plus amere , & pour le moins aussi abondante que la précédente ; aussi entre-t-elle pour une bonne partie dans le commerce qui se fait de la gomme au Sénégal.

*Usages.* Son écorce intérieure donne , ainsi que la gouffe , une teinture rouge , mais plus foncée , & à laquelle on donne une préférence sur celle du *nebneb*. Son écorce est aussi préférée pour tanner les cuirs destinés à faire le maroquin. Son bois est extrêmement dur , d'une couleur rouge foncée agréable , & très-propre aux ouvrages de marqueterie.

*Remarque.* Cette espece n'a point encore été décrite dans aucun ouvrage de Botanique.

*Troisieme espece. SIUNG.*

Celle-ci est encore une espece du vrai *acacia* , qui n'a été décrite ni figurée nulle part , & qui croît plus volontiers dans les terres argilleuses que dans les sables. J'en ai observé beaucoup dans les forêts du milieu du continent & même autour du Cap-Verd. C'est un arbre rarement plus haut que vingt-cinq pieds , & d'une forme singuliere , qui le fait remarquer par-tout où il est. Sur un tronc de dix à douze pieds de hauteur , s'élevent des branches de vingt pieds de longueur , qui s'étendent horizontalement , de maniere que l'arbre entier se présente de loin sous la forme d'un parasol. Ses jeunes branches sont brunes comme les vieilles , couvertes de feuilles solitaires , mais rassemblées six à huit en faisceau sur les vieilles. Chaque feuille porte quatre à six & plus communément quatre pinnules , composées chacune de douze paires de folioles : le pédicule commun qui soutient les pinnules ne montre aucune glande ; mais , à son origine , on voit deux épines courtes , coniques , longues de deux lignes , noirâtres , courbées en dessous.

Du milieu de chaque faisceau de feuilles , sortent , comme dans le *nebneb* , des têtes composées chacune de cinquante fleurs blanches , longues de deux lignes , & accompagnées d'une écaille une fois plus courte que le calice. Celui-ci ne differe de celui du *nebneb* qu'en ce qu'il est verd-gai , de moitié plus court que la corolle , ses découpures ont extérieurement une petite bosse très-sensible. Les découpures de la corolle sont elliptiques , une fois plus longues que larges. Ses étamines , au nombre de trente seulement , & son pistil ressemblent à ceux du *nebneb* ; mais son ovaire est une fois plus long que large , fécond , sans pédicule , surmonté d'un filé deux fois plus long. En mûrissant , cet ovaire devient une gouffe presque cylindrique , un peu aplatie , à écorce épaisse , avec un parenchyme charnu , de quatre à cinq pouces de longueur , étroite , douze à quinze fois plus longue que large , lisse , luisante , verd-brune , de douze à quinze loges , contenant chacune une graine longue de trois lignes , & d'ailleurs semblable à celle du *nebneb*.

*Qualités.* Le siung rend une gomme blanchâtre ; mais peu abondante & en petites larmes , qui se recueille sans aucune distinction avec les autres. Ses feuilles mâchées ont une saveur douce.

*Usages.* Ses racines sont si longues , si égales , si dures , si souples , si difficiles à se rompre , & d'un rouge-brun si agréable à la vue , que les Negres en font les manches de leurs zagayes , auxquels ils donnent communément six à sept pieds de longueur sur huit à neuf lignes au plus de diametre. Ils boivent l'infusion à froid des plus jeunes de ces racines ,

dans les maladies scorbutiques. Ses fruits, ou plutôt les graines contenues dans ses gouffes, font la nourriture la plus ordinaire des singes verts appellés *golo*, & des perruches connues sous le nom de *kuëil* au Sénégal.

Quatrieme espece. *Gommier blanc. UEREK.*

Les trois especes de *gommier* que nous venons de décrire, appartiennent au genre de l'*acacia*; les deux suivantes doivent former un autre genre, qui reconnoitra pour chef le *gommier blanc*, le *gommier par excellence*, le *gommier du Sénégal*, celui dont le suc fait presque la seule nourriture des Arabes, pendant leurs voyages dans les déserts de l'Afrique.

Cet arbre, des plus communs parmi ceux qui couvrent la côte sablonneuse du Sénégal, depuis l'embouchure du Niger jusques vers la hauteur du Cap-Blanc, quoique vu, ou au moins à portée d'être vu tous les jours par les commerçans européens, qui fréquentent ce pays depuis plus de quatre cents ans, n'avoit cependant encore été reconnu par aucun d'eux. L'intérêt qu'ils avoient de connoître cette branche d'un commerce, qui est, sans contredit, le plus lucratif qui se fasse en Afrique & peut-être dans le monde, qui, par sa quantité, par la modicité de son prix & par la facilité de son transport, est préférable à la traite de l'or & à celle des Negres, les avoient engagés plusieurs fois dans le projet de faire, avec les Maures, un voyage dans les forêts où l'on fait qu'ils recueillent cette gomme. Plusieurs fois ils tenterent ce voyage; mais rebutés, soit par les difficultés qu'ils rencontrèrent à traverser des sables brûlans dans le pays le plus chaud qui soit connu, soit par le danger qu'ils avoient à courir livrés ainsi entièrement à la merci des brigands tels que les Maures, ces tentatives échouerent; de sorte que l'arbre qui produit la gomme resta inconnu jusqu'à l'année 1748, où je partis pour le Sénégal. Arrivé dans ce pays, dans le dessein d'y découvrir, s'il étoit possible, les plantes qui fournissent au commerce une source aussi variée que considérable de richesses, & dont MM. de Jussieu, de l'académie des sciences, m'avoient remis une note; savoir, le *gommier*, l'*encens*, le *bdellium*, la *myrrhe*, l'*assafoetida*, l'*opopanax*, la *sarcocolle*, &c. Mes premieres vues se porterent sur le *gommier* & sur l'arbre de l'*encens*, que l'on disoit croître dans les mêmes forêts. Je formai donc le projet de courir les risques d'aller visiter les forêts de *gommiers*: il ne s'agissoit pour cela, que de remonter le Niger à trente lieues de son embouchure, jusqu'au lieu que l'on nomme le *Désert*, où se fait annuellement la traite de la gomme, & de traverser de cet endroit quinze à vingt lieues de terres en allant vers le nord, pour gagner lesdites forêts. Pendant que l'on équipoit un bateau pour faire ce voyage, je m'avisai, pour ne pas perdre de tems, de faire quelques promenades aux environs de l'isle du Sénégal où j'avois débarqué; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'en mettant pied à terre sur la pointe méridionale de l'Isle-au-Bois, distante d'une petite lieue au nord de l'isle du Sénégal, un des premiers arbres que je rencontrai fut un *gommier*, portant, le long de ses branches & de son tronc, plusieurs boules de gomme d'un blanc terne, mais très-transparent. Je la goûtai; & sa douceur sans fadeur, jointe à sa couleur & à sa forme, m'assura qu'elle ne différoit aucunement de la gomme du commerce: puis examinant les feuilles & les fruits de cet arbre, il me parut former, sinon un genre, au moins une espece nouvelle d'*acacia*; de sorte que, comme elle n'avoit point encore été nommée par aucun botaniste avant moi, je l'envoyai dès la même année à MM. de Jussieu, avec beaucoup d'autres plantes, pour en communiquer

la découverte à l'académie sous la dénomination suivante: *Acacia, uerek senegalensibus dicta, aculeata aculeis ternis, intermedio reflexo, floribus polyandris spicatis, legumine compresso laevi elliptico*, que M. Linné fit imprimer en 1753, dans son *Species plantarum*, page 521, & qu'il lui plut alors de métamorphoser ainsi: *mimosa, Senegal, spinis ternis, intermedio reflexo, foliis bipinnatis, floribus spicatis*. Tel est l'historique abrégé de la premiere découverte du *gommier blanc*, qui me mena peu après à celle des divers *gommiers rouges* qui se trouvent aussi dans les mêmes cantons, & qui me dispensa de faire un voyage au moins superflu, & peut-être très-pernicieux, chez les Maures. Passons actuellement à sa description.

Le *gommier blanc* est connu par les negres du pays d'Oualo, sous le nom d'*uerek*. Il se plaît particulièrement dans les sables blancs & mobiles qui bordent la côte maritime du Sénégal, où ils forment une espece de bande de dix à quinze lieues de largeur, qui s'étend depuis la riviere de Cachao, par le douzieme degré de latitude boréale, jusqu'au Cap-Blanc, par le vingtieme degré & demi, & au-delà. J'en ai trouvé par toute cette bande, depuis l'Isle S. Louis du Sénégal jusqu'au Cap-Verd, mais nulle part en aussi grande abondance, qu'à deux ou trois lieues à la ronde de l'isle même du Sénégal. C'est un arbre de moyenne taille, un arbrisseau de quinze à vingt pieds de hauteur, d'une forme peu élégante, très-irréguliere, comme celle d'un buisson. Son tronc est cylindrique, rarement droit, mais diversément incliné, d'un pied au plus de diametre, & couvert pour l'ordinaire, de bas en haut, de branches pareillement tortueuses, fort irrégulieres, assez denses, menues, mais roides & fortes. L'écorce qui couvre les vieilles branches ainsi que le tronc, est médiocrement épaisse, assez lisse, un peu luisante, & d'un gris qui tire sur le cendré ou sur le brun: leur bois est plein, dur, & blanc par-tout. Les jeunes branches sont d'un gris-blanc, & semées de poils coniques, très-petits & couchés.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement autour des branches, à un travers de doigt de distance les unes des autres, & ailées doublement, c'est-à-dire composées chacune de quatre, mais plus communément de cinq paires de pinnules, qui portent chacune quinze paires de folioles elliptiques d'un verd bleuâtre, longues de deux lignes & demie, & deux fois moins larges. Les pinnules ont à peine un pouce de longueur, & sont d'un tiers plus courtes que le pédicule commun qui les soutient. Celui-ci n'est point terminé par un denticule, & porte sur sa face supérieure, deux ou trois glands en cupule hémisphérique concave, dont la premiere est placée vers son extrémité, entre les deux pinnules de la premiere paire; & la seconde, tantôt entre la derniere paire inférieure, tantôt plus bas; la troisieme, lorsqu'elle s'y trouve, est placée entre la seconde paire des pinnules supérieures. De l'origine du pédicule commun de chaque feuille, sortent deux, & plus communément trois épines coniques, brun-noir, luisantes, longues de deux lignes, assez égales entr'elles, dont les deux collatérales sont droites, écartées horizontalement, & la troisieme ou l'intermédiaire est courbée en dessous en crochet. Les branches de la seve précédente portent souvent deux feuilles, qui sortent d'une espece de tubercule qui est resté comme un bourgeon après la chute de l'ancienne feuille.

Ce n'est que sur ces branches de la seve ou de la crue précédente, que l'on voit les épis de fleurs: ils sortent communément deux à deux, non de l'aisselle d'une feuille, mais derriere elle, c'est-à-dire, chacun entre une feuille & une des deux épines latérales.

Chaque épi est garni d'environ cent fleurs hermaphrodites, disposées par groupes ou paquets de trois à cinq, semés çà & là sur toute leur longueur, qui est de trois pouces environ, c'est-à-dire une fois plus longue que les feuilles prises dans leur entier. Lorsque cet épi est en fleurs bien épanouies, il a à-peu-près la forme & la grandeur du petit doigt, de sorte qu'il paroît avoir cinq fois plus de longueur que de largeur. Chaque fleur est blanche, longue de trois lignes, & accompagnée à son origine d'une écaille elliptique, pointue, une fois plus longue que large, ciliée, c'est-à-dire bordée de poils en forme de cils, trois fois plus courte que le calice, & qui tombe bien avant lui. Celui-ci forme un tuyau cylindrique blanc-verdâtre, moitié plus long que large, partagé, jusqu'au tiers de sa longueur, en cinq denticules égaux, triangulaires équilatéraux. Il renferme une corolle de même forme, blanche, un quart plus longue, & dont les cinq dentelures ont une fois plus de longueur que de largeur, & sont bordées de petites pointes coniques cristallines. Soixante-dix à quatre-vingts étamines égales, droites, blanches, une fois plus longues que la corolle, divergentes à peine sous un angle de quinze degrés, lisses, luisantes, sortent d'un disque en forme d'anneau contigu à la corolle, qui part du fond du calice, & autour duquel elles sont distribuées sur cinq rangs : chacun de leurs filets est couronné par une anthere sphéroïde, marquée de trois sillons sur sa face intérieure ; & sur sa face extérieure, d'un petit enfoncement qui reçoit l'extrémité du filet : cette anthere est, outre cela, terminée par un tubercule blanc, sphérique, chagriné de denticules coniques ; & c'est par les deux sillons latéraux qu'elle s'ouvre pour répandre la poussière fécondante, qui est composée de globules très-nombreux, lisses, luisans, de couleur d'or, & d'une petitesse qui échappe à la vue. Le disque des étamines laisse à son centre un petit vuide, duquel s'éleve, sans le toucher, un filet fort mince qui sert de support à un ovaire cylindrique ou peu applati, trois fois plus long que lui & deux fois plus long que large : cet ovaire est terminé par un style cylindrique trois fois plus long & plus étroit que lui, dont le sommet est creux, coupé horizontalement, & tout couvert de pointes coniques insensibles à la vue simple.

La forme de l'ovaire change peu-à-peu en grandissant, au point qu'il devient, lors de sa maturité, un légume extrêmement applati, presque aussi mince qu'une membrane, d'un jaune de bois, elliptique, pointu aux deux bouts, long de trois pouces & demi, cinq fois moins large, veiné finement à l'extérieur, ondulé légèrement & inégalement sur ses bords, semé de poils courts peu sensibles, & qui s'ouvre de lui-même d'un bout à l'autre en deux valves ou battans égaux, rapprochés l'un de l'autre en six endroits, pour former autant de loges qui contiennent chacune une semence jaune-verdâtre, orbiculaire, ou taillée en cœur extrêmement applati, du diamètre de trois lignes & demie, pointue par son bout inférieur, marquée sur chaque face d'un sillon demi-circulaire, dont les cornes regardent le point du bord par lequel elle est attachée pendant au bord supérieur de l'un des battans, au moyen d'un filet cylindrique, blanc, de sa longueur, & tortillé : ces graines ne sont pas attachées routes au même battant, mais alternativement à l'un & à l'autre, comme dans toutes les autres plantes légumineuses.

*Qualités.* En mâchant les feuilles du gommier blanc, on leur sent une légère amertume, qui est bientôt suivie par un peu d'astriiction. Lorsque la terre a été humectée abondamment par les pluies de l'été, qui tombent depuis le 15 de juin jusqu'en

septembre, alors on commence à voir couler du tronc & des branches de cet arbre, un suc gommeux qui y reste attaché sous la forme de larmes quelquefois vermiculées & tortillées, mais communément ovoïdes ou sphéroïdes, de deux pouces de diamètre, ridées à leur surface, d'un blanc terne, mais transparentes, cristallines & luisantes dans leur cassure, d'une saveur douce sans fadeur, accompagnée d'une légère acidité qui ne se laisse reconnoître que par les personnes qui en font un usage habituel. Ces larmes coulent naturellement, sans le secours d'aucune sorte d'incision, pendant toute la saison de la sécheresse, qui dure depuis le mois d'octobre jusqu'en celui de juin : quelquefois la grande sécheresse du vent d'est qui regne alors, les détache, & les fait tomber à terre ; mais le plus grand nombre reste attaché à l'écorce d'où elles sont sorties. C'est aussi pendant cette saison que l'uerek porte ses fleurs : ses premières gouffes commencent à mûrir dès le mois de novembre.

*Usages.* La gomme est la seule partie de cet arbre dont on fasse usage au Sénégal. Elle est si nourrissante, si salutaire, si rafraîchissante, que les Maures & les Arabes, qui font un peuple considérable dans l'Afrique, un peuple toujours errant, qui ne fait ni semer du grain ni recueillir, en font leur unique nourriture pendant la plus grande partie de l'année, ou au moins pendant leurs longs voyages, où, avec le lait de leurs chameaux, de leurs vaches, de leurs chèvres & brebis, ils se passent de tout autre mets & de toute sorte de boisson, dans une saison & dans des sables où la sécheresse ne leur permettroit pas de trouver une goutte d'eau pour étancher leur soif. Cette manne, toute répandue qu'elle est sur la côte du Sénégal, exige qu'on en fasse une récolte annuelle, pour subvenir à de si grands besoins, & pour contenter les desirs des commerçans européens qui fréquentent la côte du Sénégal. On fait que la plus grande consommation de cette gomme se fait pour donner du corps aux étoffes de soie, qu'on en emploie beaucoup pour faire tenir les couleurs sur le vélin, pour coller le papier, & dans nombre d'autres manufactures. La Médecine l'ordonne aussi dans les maladies d'épuisement, dans celles où il faut adoucir, lubrifier, rafraîchir, resserer ; dans les dysenteries bilieuses & les pertes de sang les plus opiniâtres.

*Récolte.* Les Maures, qui sont de vrais Arabes, toujours errans dans le royaume de Maroc & le long du fleuve Niger, dont les Negres leur ont abandonné la rive septentrionale, se chargent seuls de la récolte de la gomme, dont les arbres couvrent la plus grande partie de ce terrain. Pendant l'été, qui est la saison des pluies, ils se retirent vers le nord, au pied des montagnes voisines du pays de Maroc ; & lorsque les pluies ont cessé, vers la fin de l'année, ils se rapprochent peu-à-peu du Niger, en descendant dans la plaine où sont les forêts de gommiers, car ces arbres ne se cultivent pas. Ces forêts commencent à quinze lieues environ du fleuve Niger, & s'étendent en gagnant vers le nord, à une distance que l'on estime communément de quatre-vingts lieues, & qui pourroit bien aller jusqu'au Cap-Blanc, c'est-à-dire jusqu'à cent lieues, & peut-être beaucoup au-delà en approchant de Maroc, à en juger par la relation des Maures eux-mêmes. Ils donnent à cette forêt environ trente lieues de largeur de l'occident à l'orient, & la distinguent en trois portions distantes de dix lieues l'une de l'autre, dont la première, qu'ils appellent la forêt de Sahel, est la plus proche du Niger, en étant éloignée de quinze lieues, ainsi que de la mer ; celle qui vient après, en longeant vers le nord, s'appelle la forêt de Lébiar, & côtoie, comme elle, la bande sablonneuse qui

à cause de la quantité d'épines dont il est couvert ; & ils prétendent qu'un homme qui s'y réfugierait , pourfuivi en guerre ou pour quelque crime , y feroit à l'abri de ses ennemis , & de leurs fleches empoisonnées. Pareille recette ne feroit certainement guere goûtée par de braves guerriers.

*Remarques.* Rauwolf nous apprend qu'auprès d'Alep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie Déserte, on trouve une espece d'*acacia* appelée *schack* par les Turcs, & *schamuth* par les Arabes, qui l'ont corrompu du mot *sant*, selon Celse ; que cet arbrisseau n'est qu'un buisson aussi détesté par les laboureurs du pays, que le sont les fougères & l'arrête-bœuf, *anonis resta bovis*, lorsqu'ils gagnent dans nos champs ; que ses branches sont cendrées & couvertes d'épines semblables à celles du rosier ; que ses feuilles sont ailées comme celles du tragacant ou de la fougère femelle, mais si petites & si nombreuses sur la même côte, qu'au rapport de Belon le pouce seul pourroit en couvrir une cinquantaine ; qu'il n'en a point vu les fleurs, mais que ses gouffes sont brunes, plus épaisses & plus arrondies que celles de la feve, fongueuses intérieurement, & contenant deux à trois graines rouges. Peut-on trouver une plus grande conformité entre cet arbrisseau & le ded du Sénégal ? & ne feroit-on pas autorisé à les regarder comme la même espece, si son légume n'étoit pas aussi épais que le dit Rauwolf, qui paroît avoir décrit une gouffe de tamarin ? Ce feroit encore celle dont Pline parle au chapitre 9 du livre XIII de son *Histoire naturelle*, & qu'il dit avoir le bois blanc : *nec minus spina celebratur in eadem gente ( Ægypto ) duntaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facile putrescit. Aculeus spinarum & in foliis. Semen in siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manat & gummi ex eâ. Sed præcipua utilitas quod cæsa anno tertio resurgit. Circa Thebas hæc, ubi & quercus & Persica & oliva 300 à Nilo stadiis, sylvestri tractu & suis fontibus riguo.*

Si M. Grangé ne s'est pas trompé, cette plante feroit, selon lui, le *sant* dont les gouffes bouillies fournissent le suc d'*acacia* ; mais elles sont si minces, si peu succulentes, que cette assertion doit au moins passer encore pour douteuse.

Il n'y a presque pas d'*acacia* au Sénégal, qui ne fournisse plus ou moins de gomme. De plus de quarante especes que je possède, & qui doivent former au moins sept à huit genres, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom très-impropre de *mimosæ*, je me suis borné, pour le présent, à la description de ces cinq especes, qui comprennent les trois vrais gommiers, & deux arbres qu'on a souvent pris pour eux : leur histoire m'a paru assez neuve & assez intéressante pour mériter les recherches pénibles que j'ai faites dans la vue de vérifier, concilier, ou corriger les contradictions ou les erreurs qui se trouvent répandues dans les auteurs qui en ont parlé. (M. ADANSON.)

ACACIENS, (*Hist. Ecclésiastique.*) Acace, surnommé le Borgne, en latin *Acacius luscus*, disciple & successeur d'Eusébe au siege de Césarée, avoit beaucoup d'érudition, d'éloquence, de crédit & d'ambition. Cette dernière qualité corrompit souvent l'usage qu'il fit des autres. Il fut le chef d'une secte d'Ariens, qu'on appelle *Acaciens*, du nom de cet évêque. Il fit déposer S. Cyrille de Jérusalem, eut part au bannissement du pape Libere, & à l'intrusion de l'anti-pape Felix, & mourut vers l'an 365.

\* § ACADEMIE, (*Hist. Littéraire.*) On a été étonné, avec raison, qu'il ne soit point parlé dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, de l'*académie de la Crusca*, à qui la langue Italienne a tant

d'obligation, & qui fut la mere de l'*académie* Française ; tandis qu'il est fait mention de l'*académie* royale d'Espagne, qu'on peut regarder comme la fille de la même *académie* Française, ayant été formée sur son modele pour cultiver la langue Castillane. On n'y fait non plus aucune mention de l'*académie Platonique* de Florence, la plus ancienne de toutes ; puisqu'on en fait remonter l'institution jusqu'au commencement du quinzieme siecle, avant l'*académie* de Rome, formée par le cardinal Bessarion en 1440, ni de l'*académie del Cimento*, dont nous avons un recueil d'expériences, ni de quelques autres, qui méritent un article particulier. Nous allons y suppléer.

ACADÉMIE PLATONIQUE DE FLORENCE. Côme de Médicis, surnommé le pere de la patrie, conçut le projet d'une *académie Platonique*, & destina pour la former le jeune Ficin, fils de son médecin. Ce ne fut pourtant que Laurent le magnifique, petit-fils de Côme, qui mit ce projet en exécution quelques années après. Il engagea (dit M. de la Lande, dans son *Voyage d'un François en Italie*) Christophe Landinus, Marfile Ficin, & Pic de la Mirandole, à s'occuper de l'explication & de la traduction des ouvrages de Platon ; il exhortoit toutes les personnes qui avoient du goût pour la Philosophie, à se joindre à eux pour former cette *académie Platonique*. On s'assembloit ou chez Bandini à Florence, ou chez Laurent de Médicis à la campagne : on mangeoit ensemble. Après dîner on lisoit & l'on expliquoit Platon ; & chacun tiroit au fort l'article sur lequel il devoit disserter. L'assemblée la plus remarquable étoit celle du 7 novembre, jour où Platon étoit né, & auquel il cessa de vivre, après avoir dîné avec ses amis.

Laurent le magnifique étant mort en 1492 (continue le même historien voyageur), Bernard Oricellarius attira cette assemblée dans ses jardins : Petrus Crinitus, & d'autres auteurs de ce temps-là, parlent souvent de ces conférences. On y traitoit aussi des regles de la langue Italienne, des causes de sa corruption, & des moyens de la rétablir : ce fut l'origine des *académies* de Belles-Lettres : Nicolas Machiavel, Ange Politien, & plusieurs autres personnages célèbres y assistoient. Les troubles de la république de Florence, & sur-tout la conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, qui vouloit gouverner Florence, coûtèrent la vie à quelques-uns des membres de l'*académie Platonique*, & en causerent la dispersion en 1521 (*voy. Nardi dans son Histoire de Florence, liv. VII.*) ; mais elle fut rétablie ensuite par les soins du prince Léopold, frere du grand duc Ferdinand de Médicis, vers l'an 1660. Nous voyons qu'on y lisoit alors les ouvrages de Platon, qu'on disertoit sur leur véritable sens ; on y lisoit aussi les poésies de Dante, aussi savantes que difficiles. (*Voy. Bandini specimen Litteraturæ Florentinæ sæculi XV. Florent. 1747 & 1752. in-8°.*)

ACADÉMIE DEL CIMENTO. Florence avoit donné le premier exemple d'une *académie* de philosophie spéculative, celle dont on vient de parler ; elle eut encore la gloire de donner à l'Europe la première *académie* de Physique, sous le nom *del Cimento*, c'est-à-dire, de l'expérience. Galilée, Toricelli, Aggiunti, Viviani en furent les précurseurs. Elle fut formée par le cardinal Léopold de Médicis, frere du grand duc Ferdinand II, le 19 de juin 1657, des débris de l'*académie Platonique*, dont ce prince rassembla les membres dispersés, comme on vient de le dire plus haut. Mais elle avoit été précédée par une espece d'*académie* de Physique qui s'assembloit auprès du duc Ferdinand II, dès l'an 1651. *Voyage d'un François en Italie.* Nous avons un recueil d'expériences de cette *académie* en Langue Italienne : le célèbre Musschenbroek

Muffchenbroek l'a traduit en Latin, & y a joint d'excellentes notes ou additions. Les expériences de l'académie & les additions de Muffchenbroek ont été traduites en François, & se trouvent dans le premier tome de la *Collection académique*, imprimée à Dijon. Nous saisissons l'occasion qui se présente ici, de dire que le grand duc Ferdinand II étoit physicien, qu'il aimoit la Chymie, qu'il avoit un laboratoire, & qu'il inventa des thermometres, dont on trouve la construction & l'usage dans le recueil de l'académie del Cimento. Voy. le *Saggio di storia Literaria Fiorentina del secolo XVII*, da Giov. Bat. Nelli 1759, p. 98. Les premiers académiciens furent Paul del Buono, qui imagina en 1657 l'instrument propre à reconnoître l'incompressibilité de l'eau; Alphonse Borelli, si connu par son traité de *Motu animalium*; Candide del Buono, frere de Paul; Alexandre Marfili, Vincent Viviani, le comte Laurent Magalotti, François Rhedi, &c. Le recueil d'expériences dont nous venons de parler, & qui parut imprimé à Florence en 1667, traite de la pression de l'air, de la compression de l'eau, du froid, du chaud, de la glace, de l'aiman, de l'électricité, des odeurs, du mouvement du son, de celui des projectiles, de la lumiere, & de la pression que l'estomac exerce sur les alimens. On ne voit pas que depuis ce temps l'académie del Cimento ait continué ses travaux; ses registres originaux finissent au 5 mars 1667. Au reste, cette académie n'avoit point de statuts ni de forme réglée; c'étoit simplement un rendez-vous connu pour certains jours dans le palais du cardinal Léopold, en présence de qui l'on faisoit des expériences; & dans chaque assemblée l'on annonçoit le sujet de l'assemblée suivante. On y faisoit aussi des observations anatomiques; & il paroît, par des lettres de quelques académiciens qui se sont conservées, que l'on entretenoit une correspondance avec les plus grands physiciens de France & d'Angleterre. L'auteur dont nous tirons ces détails, nous apprend que le comte de Richécourt avoit eu envie de la rétablir il y a quelques années; mais que ce ministre fit pour cela des efforts qui, n'étant pas secondés, furent sans effet.

ACADÉMIE DEGLI INTRONATI. Vers l'an 1450 il s'établit à Sienne une académie destinée à cultiver la poésie Italienne. Les académiciens prirent le nom singulier degli *Intronati*, qui veut dire des *Hébétés* ou des *Imbécilles*, soit pour marquer le peu de prétentions qu'ils avoient à l'esprit, soit plutôt par antiphrase, ou peut-être par une bisarrerie dont il seroit difficile de rendre raison. Il est à croire que c'est à son exemple que les autres académies d'Italie prirent les noms allégoriques, & le plus souvent fort ridicules, dont on trouve une assez longue liste dans le *Dict. des Sciences*, &c. laquelle pourroit être encore fort augmentée.

ACADÉMIE DEGLI SCOSSI. Cette académie des Secoués, établie à Pérouse dès les premiers temps de la renaissance des lettres, tiroit son nom de son emblème, qui étoit un blutoir ou tamis à passer la farine, avec cette devise: *excussa nitescit*. Elle vouloit montrer par-là que les esprits ont besoin de secousses pour être perfectionnés, & devenir utiles. Il paroît que l'académie de la *Crusca* de Florence, dont nous allons parler, emprunta son emblème de celle-ci. L'Académie degli *Scossi* fut réunie en 1561 à celle degli *Insensati*, aussi de Pérouse, qui prit pour devise une volée de grues qui traversent la mer, ayant chacune une pierre au pied, avec ces mots: *vel cum pondere*. L'académie degli *Excentrici*, établie dans la même ville en 1567, avoit pour emblème l'orbe excentrique de la lune, avec son épicycle; tel qu'on l'employoit alors pour expliquer les inégalités de cette planete, qui va tantôt plus vite, tantôt

plus lentement, avec ces mots: *retardat, non retrahit*. Elle retarde, & ne recule pas.

ACADÉMIE DE LA CRUSCA. La plus célèbre de toutes les académies d'Italie, a été, sans contredit, l'académie de la *Crusca*, établie à Florence en 1582 par les soins d'Antoine-François Grazzini: elle porte le titre glorieux de *Regina e moderatrice della lingua Italiana*, & elle est connue chez les étrangers par son Dictionnaire. Elle a pour objet d'épurer & de perfectionner la langue Italienne, comme l'Académie Française a pour but d'épurer & de perfectionner notre langue. Le nom de *Crusca*, qui veut dire du son, vient du son & du blutoir qui en sépare la plus belle fleur de farine, que cette académie avoit pris pour devise, avec ces mots: *Il piu bel fior ne coglie*. Les meubles de la salle répondent à la devise, & sont une allégorie continue. On y voit une chaire en forme de trémie, dont les degrés sont des meules de moulin. Le siege du directeur est une meule; ceux des autres académiciens sont en forme de hottes, & le dossier en forme de pelle à four. La table est une pétrissoire; le secrétaire, ou tout autre académicien, a la moitié du corps passé dans un blutoir lorsqu'il lit quelque mémoire. Les portraits même qui décorent la salle, ont la forme d'une pelle à four. Cette affectation a quelque chose de petit & de puérile; elle ne seroit guere propre à donner une grande idée du génie & du goût de cette académie, si sa réputation n'avoit pas des titres plus solides: elle continue encore ses assemblées dans un college qui n'est pas loin de la cathédrale. Ses membres, d'un savoir & d'un mérite distingué, suivant l'objet de son institution, ont rendu dans tous les temps, & continuent à rendre les plus grands services à la langue Italienne. Ils l'ont en quelque sorte fixée par l'autorité des auteurs classiques de la nation, tels que Boccace, Machiavel, Castiglione, Villani, &c. que pour cette raison on appelle familièrement *autori cruscanti*. Cela n'empêche pas que le Dictionnaire de la *Crusca* ne soit encore susceptible de corrections & d'augmentations, comme l'ont démontré plusieurs écrivains Italiens, & en particulier le P. Berguntini.

L'ACADÉMIE DES APATISTES ou L'ACADÉMIE IMPARTIALE, mérite d'être citée, sur-tout à cause de l'étendue de son plan: elle embrasse l'universalité des sciences & des arts. Elle tient de temps en temps des assemblées publiques à Florence, où chacun, soit académicien ou étranger, peut lire des ouvrages, en telle forme, en telle langue, & sur telle matiere qu'ils soient écrits; cette académie écoutant & adoptant tout avec la plus grande impartialité.

L'ACADÉMIE DE FRANCE à Rome, est une école de peinture que le roi Louis XIV y établit en 1666, & un des plus beaux établissemens de ce grand monarque pour la gloire du royaume & le progrès des beaux-arts. Elle est composée d'un directeur & de douze pensionnaires, choisis parmi les élèves qui ont remporté le prix de peinture, de sculpture ou d'architecture à Paris. Elle coûte environ trente-cinq mille livres par année au roi; mais elle a été une des plus grandes causes de la perfection de l'art en France. Charles le Brun en fut le premier promoteur; cet artiste avoit étudié à Rome, & y avoit fait ces progrès, qui l'éleverent à une si haute réputation, & le mirent en état de représenter, comme un autre Apelle, les glorieuses actions de ce prince, qui, tout jeune encore, parcourut & subjuga l'univers. De même que les jeunes Romains qui vouloient embrasser la profession d'orateur, alloient se former à Athenes, qu'on regardoit comme le véritable siege de l'éloquence & de la philosophie; ainsi le Brun pensa que les jeunes François qui se destinoient à l'étude des Beaux-arts, devoient aller à Rome, & y faire un assez long séjour. C'est-là que les ouvrages des

Michel-Ange, des Vignole, des Dominiquain, des Raphaël, & ceux des anciens Grecs donnent des leçons muettes, bien supérieures à celles que pourroient donner nos plus grands maîtres modernes. Cet établissement si utile & si louable, qui a toujours subsisté depuis le Brun jusqu'à nos jours, peut être regardé comme une pépinière d'artistes que la France entretient en Italie. Enrichis des plus savantes dépouilles des anciens & des modernes, ils retournent dans leur patrie, qu'ils embellissent, & qu'ils mettent à portée de le disputer à l'Italie, par rapport à l'Architecture & à la Sculpture.

Il s'est pourtant trouvé, & il se trouve encore en France des personnes qui osent fronder cet établissement, comme moins nécessaire qu'on ne pense, pour ne pas dire inutile; comme s'ils rougissoient d'être obligés de passer les monts pour devenir bons peintres ou bons architectes; de même que d'autres rougissent de traverser les mers pour devenir bons philosophes. Le feu comte Algarotti, bon juge en ces matieres comme dans plusieurs autres, témoin des raisons alléguées par ces frondeurs pour soutenir une opinion aussi déraisonnable, les a réfutées dans un excellent *Essai sur l'Académie de France à Rome*, & a de plus proposé de bons moyens de perfectionner cet établissement glorieux & avantageux. Ces personnes, dit-il, à qui il ne tient pas qu'on ne voie s'écrouler le temple des Arts, laissent sans peine à l'Italie l'avantage & la gloire, qu'on ne peut lui contester, d'être la plus riche miniere de ces modeles antiques qui peuvent servir de guide aux modernes, & les éclairer dans la recherche du beau idéal; d'avoir fait renaitre dans le monde les arts qui étoient perdus; d'avoir produit des artistes excellens en tout genre; enfin d'avoir donné des leçons aux autres peuples à qui jadis elle donna des loix. Mais d'ailleurs ces François prévenus, soutiennent hardiment que la France a chez elle des sujets capables de former de bons élèves, & de bien conduire leurs talens; que depuis long-temps les arts y ont jetté de profondes racines; que ses maîtres ne le cedent point à ceux d'Italie; que dans un siecle aussi philosophique que celui où nous vivons, on doit renverser les vieilles idoles de la prévention & de l'autorité; qu'on n'a que trop rendu d'hommages au nom plutôt qu'au mérite des étrangers; que Jouvenet & le Sueur, sans avoir fait le voyage d'Italie, n'ont pas laissé d'exceller dans la peinture, le dernier sur-tout, qui, rival de le Brun, a mérité le titre de *Raphaël de la France*. Ils ajoutent qu'ils ont dans leur patrie un grand nombre de tableaux des meilleurs maîtres d'Italie, & assez de statues antiques, pour que les jeunes élèves puissent se former, sans avoir besoin de s'expatrier, & d'abandonner pour quelques années un pays où toutes les nations viennent chercher le bon goût, & apprendre la politesse.

Il n'est pas difficile au comte Algarotti de faire voir combien ces allégations sont peu fondées, soit en elles-mêmes, soit dans les conséquences qu'on en tire. L'exemple de deux maîtres (car enfin l'école Française n'en peut pas citer davantage) qui, sans passer les Alpes, ont réussi dans leur art, peut-il dissuader les jeunes élèves de France de quitter Paris, & de voir Rome & l'Italie? Doivent-ils imiter ces deux artistes, plutôt que de suivre le conseil de tant d'habiles maîtres de la même école, qui leur recommandent d'aller à Rome, où ils ont eux-mêmes puisé leurs plus précieuses connoissances, & toute la finesse de leur art? L'exemple de Jouvenet & de le Sueur a-t-il assez de force pour l'emporter sur l'autorité de Bourdon, de Mignard, de le Brun, de la Fage, de le Moine, & d'une infinité d'autres, principalement du Poussin, qui dit un jour ouvertement, qu'il retournoit à Rome

pour tâcher d'y réparer le tort que le séjour de France avoit fait à son talent. Jouvenet, estimable par sa facilité, est pourtant un peintre maniéré; & l'élève qui s'attacheroit à l'étudier, risqueroit de s'éloigner de l'imitation de la nature & du vrai. Ses compositions seroient plus libres, s'il étoit sorti de France: son exemple prouve donc directement le contraire de ce qu'on veut lui faire prouver. Il en est de même de celui de le Sueur; s'il ne vint point en Italie, il prit Raphaël pour modele; & si avec le petit nombre de tableaux que les François ont de ce grand homme, & des estampes gravées d'après ses ouvrages, il parvint à cette habileté qui fit de lui l'honneur de la Peinture & la gloire du pays qui l'a vu naître, que n'eût-il pas fait s'il eût vu les ouvrages immortels qu'on admire au Vatican? D'ailleurs l'exemple d'un génie rare & heureux, à qui la nature prodigue a accordé ce qu'elle vend aux autres, & qu'ils n'acquierent qu'à force d'étude & de travail, ne doit pas tirer à conséquence, ni servir de regle aux esprits ordinaires. Parce que le Corregge, sans avoir jamais vu de statues Grecques, réussit à donner des graces inexprimables à ses airs de tête, voudra-t-on en conclure que ce soit perdre son temps que d'étudier d'après l'antique? S'avisa-t-on jamais de dire qu'il est inutile d'expliquer les élémens d'Euclide à la jeunesse qui veut apprendre la Géométrie, parce que Pascal, encore très-jeune, trouva par lui-même, & sans le secours d'aucun maître, la démonstration de plusieurs théorèmes?

L'Italie est pour les artistes une véritable terre classique, comme l'appelle un Anglois. Tout y invite l'œil du peintre, tout l'instruit, tout réveille son attention. Sans parler des statues modernes, combien la superbe Rome n'en renferme-t-elle pas, dans son enceinte, de ces antiques, qui, par l'exacte proportion & l'élégante variété de leurs formes, servirent de modele aux artistes des derniers temps, & doivent en servir à ceux de tous les siècles? Quoiqu'il y ait en France de très-belles statues, comme le Cincinnatus, & quelques autres, on peut pourtant avancer, sans crainte de se méprendre, qu'il n'y en a point de la première classe, ou de celles que les Italiens nomment *préceptives*, & qu'on puisse mettre en parallèle avec l'Apollon, l'Antinoüs, le Laocoon, l'Hercule, le Gladiateur, le Faune, la Vénus, & tant d'autres qui décorent le Belvedere, le palais Farnese, la vigne Borghese, & la galerie de Florence. La seule galerie Justiniani est peut-être plus riche en statues antiques que tout le royaume de France. Il est vrai qu'à proportion des statues, il y a en France un beaucoup plus grand nombre de tableaux des plus habiles maîtres Italiens, où l'on peut apprendre les différens caracteres & les diverses modifications de la Peinture. Mais où sont-ils placés? Dans les palais de Versailles & du Luxembourg, dans la galerie du duc d'Orléans, chez les héritiers de M. Crozat, & chez quelques autres amateurs distingués. En Italie, chaque église est, pour ainsi dire, une galerie; les monastères, les palais publics & particuliers sont enrichis de tableaux; il n'est pas jusqu'aux façades & aux murailles des maisons qui ne soient décorées de peintures, lesquelles, pour être dans des lieux si peu considérables, ne perdent rien de leur mérite réel. Ces morceaux au contraire ont souvent été travaillés avec beaucoup de soin, parce qu'ils devoient être continuellement exposés aux yeux du public; juge incorruptible, & plus redoutable pour les artistes que quelque *académie* que ce soit.

Mais, quand il y auroit en France encore plus de tableaux des excellens maîtres d'Italie, qu'il n'y en a effectivement, il n'y a pas d'apparence que les jeunes peintres François puissent en retirer autant

D'avantage qu'ils le feroient de ceux que ces mêmes maîtres ont exécutés dans leur propre pays. Les meilleurs ouvrages d'un artiste se voient d'ordinaire dans sa patrie, ou dans le lieu où il a fixé son séjour. C'est dans les grandes machines, dans ces ouvrages publics & durables, que les grands peintres, jaloux de la gloire nationale, & de l'emporter sur des rivaux dignes d'eux, ont déployé toute la force de leurs talens; c'est-là, dis-je, qu'il faut les voir & les étudier: de même qu'il faut juger les architectes d'après les édifices publics, &, comme dit Vitruve, d'après les temples des Dieux, parce que ce sont là des monumens éternels de leurs talens ou de leurs défauts.

C'est, par exemple, dans l'école de Saint Marc, dans la bibliothèque publique de Venise, dans la chapelle Contarini tant admirée du Cortone, au palais Toffetti, qu'il faut voir le Tintoret; c'est-là qu'on aperçoit qu'il n'avoit rien à craindre dans la comparaison qu'on vouloit faire de lui avec Paul Véronese, ou avec les autres habiles artistes de son temps; c'est-là qu'on admire l'heureux talent qu'il eut de réunir l'excellence du coloris du Titien, à la fierté du dessin de Michel-Ange. C'est dans l'école de la Charité, aux Cordeliers conventuels, à Saint Jean & Saint Paul de Venise, qu'il faut étudier le Titien, & sur-tout dans le fameux tableau qui représente S. Pierre martyr, lequel, plus que tous ses autres ouvrages, fait connoître la sublimité de son génie; de même que la Nativité que le Bassan peignit pour sa ville natale, & l'Apparition de J. C. à la Vierge, que le Guerchin fit à Cento sa patrie, font sentir le vrai caractère de ces deux artistes. C'est à Saint Zacharie & à Saint Georges de Venise, dans le réfectoire des moines de Notre-Dame du mont de Vicence, que triomphe Paul Véronese; il a peint dans cet endroit la plus belle cène qui ait jamais été exécutée. C'est à Urbain & à Péfara qu'on doit chercher le Baroque. C'est à Parme, & sur-tout dans le tableau de S. Jérôme, que le goût éclairé du duc Infant a conservé à l'Italie, que s'est distingué le Corregge. Annibal Carrache brille dans la galerie Farnese; & S. Michel-au-Bois est le théâtre de la gloire de Louis, qui réussissoit dans tous les styles, & que les Ultramontains ont mis trop au-dessous d'Annibal. C'est dans les églises de Rome que le Dominiquain s'est le plus signalé. Le vatican a été le champ où Raphaël & Michel-Ange, eux qui portèrent dans la peinture tout le feu de l'imagination la plus poétique, ont travaillé à l'encre, & ont combattu pour la gloire d'être couronnés au capitole. Si un Italien se hasardoit de juger du mérite de le Brun sur quelque tableau de cet artiste qu'il auroit vu en Italie, il est certain que les François le blâmeraient, & ils auroient raison. On le citeroit à la galerie de l'hôtel Lambert; on le renverroit à celle de Versailles, lieux où le Brun peignit en concurrence avec le Sueur, & où il disputa la palme à Mignard.

Qu'on ne dise pas que nous avons en estampes les ouvrages merveilleux de ces habiles maîtres que l'on propose à l'imitation des jeunes artistes. Les estampes, quelque adroite que soit la main qui les a gravées, ne feront jamais l'image fidele d'un tableau. Elles peuvent bien exprimer les attitudes & les contours des figures, les airs de tête en partie, la composition & l'ensemble; mais elles ne sauroient jamais rendre l'extrême délicatesse des chairs, la fraîcheur & le moëlleux des teintes; elles font disparaître le plus grand charme de la Peinture, la magie du coloris. D'ailleurs le burin n'a pas toujours été fidele: & tous les ouvrages des plus grands maîtres ne sont pas gravés. Quelle différence d'étudier Sansovin, Vignole & Palladio, dans les estampes ou dans leurs chefs-d'œuvre d'Architecture?

C'est ainsi que le comte Algarotti prouve, d'une manière sensible, qu'il n'y a point de raison qui puisse dispenser les jeunes artistes, non-seulement de France, mais encore des autres pays, de passer quelques années en Italie, la mere des Beaux-arts, pour s'y former & atteindre à la perfection. Louis XIV donna une preuve de son discernement & de son goût, lorsqu'il prit la résolution d'y établir une académie ou école de Peinture. Dans l'exécution de ce projet glorieux, Rome méritoit la préférence, à cause de la quantité de chefs-d'œuvre de Peinture, d'Architecture & de Sculpture qu'elle renferme en son sein. Mais quoiqu'à cet égard Rome soit la première ville du monde, l'abondance des trésors que l'Italie possède, devoit encore attirer les François dans plusieurs autres villes considérables, à Venise sur-tout, à Bologne & à Florence, où tous ceux qui aiment à cueillir les fleurs les plus exquisés dans le champ des Beaux-arts, trouvent amplement de quoi se satisfaire. A cette occasion le comte Algarotti propose d'étendre & de perfectionner l'établissement de Louis XIV.

Quel avantage, dit-il, pour l'art en général, & en particulier pour la France, si l'académie de cette nation, établie à Rome, étendoit ses branches à Venise, à Bologne, à Florence, & y formoit des colonies qui dépendissent d'elle! Il y présideroit un chef subordonné au directeur de Rome. Ce dernier, en qui résideroit l'autorité suprême, destineroit, dans les temps convenables, les jeunes élèves à passer un ou deux ans, les uns à Florence, les autres à Bologne ou à Venise. Ils s'y occuperoient à copier les tableaux les plus rares & les plus belles statues qu'il y ait dans ces villes, à lever le plan des plus beaux édifices, & à les dessiner. On en feroit un choix d'après la plus judicieuse critique: on ne se laisseroit point éblouir par le nom des auteurs; le seul mérite de l'ouvrage feroit pencher la balance. Il arrive souvent que d'habiles maîtres, ou pour n'avoir pas été à la tête des écoles, ou pour n'avoir pas eu occasion de travailler pour de grands princes, ou dans des villes considérables, ne sont pas aussi connus que le mériteroit la supériorité de leurs talens. On peut voir dans les artistes de nos jours la vérité de ce que disoit Vitruve des anciens artistes: Si Nicomaque & Aristomene n'ont pas été aussi célèbres qu'Apelle & Protogene; si Chion & Pharax n'ont pas eu autant de réputation que Polyclète ou Phydias, cela ne vient point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse de Ferrare & Antoine Begarelli éprouverent le même sort; ils furent presque inconnus. Cependant l'un, dans ses modeles, égale Buonarrotti, qui dit de l'autre en voyant quelques-uns de ses ouvrages: Si cette terre se changeoit en marbre, malheur aux statues antiques. Alexandre Minganti étoit appelé par Augustin Carache, le Michel-Ange inconnu. Prosper Clément de Modene a vécu dans la même obscurité; on voit pourtant dans le souterrain de la cathédrale de Parme un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a ciselé dans la dernière perfection. Les deux femmes qui y sont représentées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, & l'expression si tendre, qu'il n'est personne qui ne partage leur affliction, & ne veuille pleurer avec elles. Si, par la noblesse de sa manière, Algardi mérita le nom du Guide des sculpteurs, Prosper Clément, par ces grâces tendres & naïves, par cette délicatesse qu'il a su donner au marbre, ne devoit-il pas en être appelé le Corregge?

Il arrive aussi très-communément que les maîtres ordinaires se surpassent quelquefois, & alors ces ouvrages l'emportent sur les productions médiocres

des plus grands artistes. Nous en avons une preuve dans le tableau de la Nativité de la Vierge, qui est à l'Annonciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses teintes, si bien conduit son pinceau, & si bien distribué ses jours, qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage, à de célèbres peintres Lombards. Il y a dans la Cathédrale de Venise, un tableau de Belluzzi qui produit un si grand effet de clair-obscur; & dans le réfectoire des moines de Saint-Jean de Verdara, à Padoue, Verotari en a fait un où l'on voit un si beau mélange de couleurs, & un accord si parfait, que pour être mis au rang des morceaux les plus excellens d'Italie, il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un nom plus connu.

Les jeunes gens dont seroient composées les diverses colonies de l'académie de Rome, parcourroient toute l'Italie, pour y chercher ce qu'il y auroit de meilleur: & pour le faire connoître au public. Ces précieuses découvertes réveilleroient le génie de ceux qui les auroient faites, & rendroient leur imagination plus féconde. Outre l'avantage que ces élèves en retireroient, cela pourroit contribuer à la satisfaction du roi, & produire beaucoup d'utilité à la France. Le roi retenant pour son cabinet les dessins des morceaux les plus rares en tout genre, qui sont épars dans toute l'Italie, rien ne l'empêcheroit de faire distribuer dans les églises de son royaume, les copies des plus beaux tableaux Italiens. Alors le bon goût ne seroit pas uniquement concentré dans la capitale; il se répandroit dans toutes les provinces, d'une mer à l'autre, des Alpes aux Pyrénées. Tels devroient être les vœux des François, qui aiment leur patrie & les Arts.

ACADÉMIE DES ARTS établie en Saxe en 1765. L'électeur de Saxe, fils & successeur d'Auguste III, avoit formé le dessein d'établir dans ses états une académie des Arts; mais sa mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ce projet utile, le prince Xavier, son frere, administrateur de l'électorat, & l'électrice douairière le remplirent en 1765. Cette académie embrasse l'Architecture, la Peinture, la Sculpture & la Gravure; ses membres sont tous professeurs, & ils ont été divisés en trois corps, dont l'un est établi à Dresde, l'autre à Leipzig, & le troisième à Meissen. Ces trois corps, indépendamment d'un directeur général, ont chacun un directeur particulier.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, (*Musiq.*) C'est ainsi qu'on appelloit autrefois en France, & qu'on appelle encore Italie, une assemblée de musiciens ou d'amateurs à laquelle les François ont depuis donné le nom de concert. Voyez CONCERT (*Musique.*) dans le Dictionn. des Sciences, &c. (S.)

ACADÉMIE ROYALE DE MARINE établie à Brest: elles tiennent leurs séances dans une salle de l'arsenal destinée à cet effet.

Sa formation ancienne, sous la dénomination d'académie de marine, est due à ce que plusieurs officiers de la marine du département de Brest, engagerent M. Rouillé, alors ministre de la marine, à représenter au roi que l'extrême envie qu'ils avoient d'acquérir ou perfectionner toutes les connoissances convenables à leur état, les avoit déjà portés à établir entr'eux des conférences, où ils examinoient & discutoient souvent, avec assez de succès, les différentes parties des Mathématiques & de la Physique, qui ont rapport à la Navigation; mais que l'utilité de ces conférences deviendroit plus sensible, s'il plaisoit à S. M. d'autoriser les assemblées de cette académie naissante, & lui prescrire des regles, qui, en déterminant plus particulière-

ment son objet, hâteroient ses progrès & rendroient sa forme plus stable. D'après ces humbles représentations, S. M. chargea M. Rouillé d'ordonner, pour ladite Académie de marine, les trente-cinq articles qui constituent son premier règlement, daté de Compiègne du 30 Juillet 1752.

Par le premier, l'académie est mise sous la protection du secrétaire d'état ayant le département de la marine.

L'académie étoit composée de soixante & quinze académiciens, dont dix honoraires, choisis parmi les principaux officiers de la marine, & parmi les personnes recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, Physique, ou connoissances utiles à la marine, & dans ce nombre devoit toujours être compris le commandant & l'intendant de la marine du port de Brest; dix académiciens libres, qui sont des personnes de mérite attachés ou non à la marine, jugés utiles à l'académie par leurs connoissances ou correspondance; trente académiciens ordinaires, tous attachés au service de la marine, dont moitié environ du département de Brest; vingt-cinq adjoints, également attachés au service de la marine, dont environ quinze du département de Brest; le nombre des correspondans n'est point limité.

Les places vacantes sont remplies par la voie du scrutin, d'après les ordres du ministre auquel l'académie doit présenter deux sujets pour une place, & il nomme celui qui doit être admis.

Personne ne peut être proposé s'il ne s'est fait connoître à l'académie par quelque ouvrage qui justifie les connoissances, principalement dans les Mathématiques ou autres parties relatives à la marine.

Les officiers dont l'exercice est annuel & qui doivent être de la classe des académiciens ordinaires, sont: le directeur, qui préside aux assemblées; le vice-directeur, qui préside en l'absence du directeur; le secrétaire, chargé des registres, effets, & de l'emploi des fonds sur les délibérations de l'académie, de la correspondance, &c.; le sous-secrétaire, qui l'aide dans ses fonctions, & le remplace en cas d'absence. L'élection s'en fait en décembre pour l'année suivante, & ils peuvent être continués, à l'exception du directeur qui ne peut rentrer en charge qu'après une année d'intervalle.

Les séances se tiennent le jeudi de chaque semaine, & s'il s'y rencontroit une fête, ce seroit le vendredi. Il n'y a de vacance que depuis Noël jusqu'aux Rois, & pendant la quinzaine de Pâques.

Il étoit recommandé aux académiciens qui avoient commencé le travail d'un dictionnaire de marine, de s'appliquer à sa continuation, & à le rendre aussi complet qu'il seroit possible. Au reste, leur indication de travaux étoit l'application aux parties des Mathématiques, qui ont un rapport direct à la marine, & l'exhortation d'étendre leurs recherches sur tout ce qui peut être utile ou curieux dans les autres parties des Mathématiques & de la Physique, relativement aux Arts, aussi-bien qu'à l'Histoire naturelle.

Le roi avoit accordé des fonds annuels pour achats de livres, instrumens, &c.

Les assemblées ont eu lieu jusqu'à ce que la guerre dispersant les membres, elles vinrent à cesser, les fonds ne furent plus continués, & elle tomba dans une espece d'abandon. A la fin de la guerre au lieu de reprendre vigueur, la dispersion ou mort de plusieurs membres, produisit un anéantissement qui fut la cause de la perte de nombre de mémoires & ouvrages précieux dans différens genres. Enfin en 1769 M. le duc de Prassin s'étant fait remettre



sous les yeux le principe de cet établissement, & en ayant reconnu l'utilité en rendit compte à S. M. qui en ordonna le rétablissement sous le titre d'*académie royale de marine*, & expliqua ses intentions en lui donnant un règlement daté de Versailles le 24 Avril 1769, lequel contient, comme l'ancien, trente-cinq articles.

La plupart des anciens membres existants ont été rappelés, & il en a été établi de nouveaux pour compléter le nombre de soixante académiciens; savoir: dix honoraires, dix associés, vingt académiciens ordinaires, & vingt adjoints.

Le premier article du règlement continue de mettre l'*académie* sous la protection du secrétaire d'état ayant le département de la marine.

La formation d'un dictionnaire de marine est principalement recommandée, comme dans le premier règlement, même indication de travaux, même police; & le roi a accordé des fonds comme ci-devant.

Le mouvement continué occasionné par ce genre de service, rendant les assemblées très-peu nombreuses, vers la fin de 1770 cette *académie* demanda une augmentation de dix membres, savoir: cinq dans la classe des académiciens ordinaires, & cinq dans celle des adjoints, ce qui lui a été accordé l'année suivante.

Le desir d'être utile au corps entier de la marine, l'a déterminée à permettre trois jours dans la semaine l'entrée dans sa bibliothèque, afin que chacun pût profiter de l'avantage de faire les recherches que l'envie de s'instruire, ou même la curiosité, peuvent faire désirer.

Les travaux se sont principalement tournés vers la formation du dictionnaire & vers les recherches & les expériences vraiment utiles auxquelles ses membres se livrent avec assiduité; ce qui fait concevoir l'avantage d'un établissement qui a pour but la perfection d'un art essentiel à la grandeur de l'état, & la sûreté de ceux qui l'exercent. (*Cet article nous a été envoyé par un membre de cette Académie.*)

\* **ACADÉMIE D'HISTOIRE**, depuis l'établissement de l'*académie del Cimento* jusqu'à nos jours, il n'y a point de pays un peu civilisé où sous le titre d'*académie des Sciences*, d'*institut*, de *société royale*, ou autre semblable, les princes n'aient formé des compagnies savantes dont le principal objet est d'observer les diverses opérations de la nature, de recueillir les phénomènes dont la certitude est le mieux fondée, & de travailler à l'accroissement des sciences naturelles. Mais aucun pays, aucun prince n'a encore pensé à fonder une *académie d'Histoire* dont le but principal fût d'observer avec soin les différens états de la nation, de transmettre à la postérité les événemens avec la vérité la plus sincère, & de perfectionner la science de la morale & de la législation, dont l'unique base sont les faits historiques, comme les phénomènes naturels le sont de la Physique. Mais la connoissance des premiers est d'autant plus utile qu'il importe bien davantage à un état de savoir quelles sont les meilleures loix, pour bannir la paresse & pour inspirer aux citoyens l'amour de la patrie & de la vertu, que de savoir quelles loix observent dans leurs mouvemens les quatre satellites de Jupiter. Pourquoi donc abandonner indifféremment au premier venu le soin important d'écrire l'histoire, que l'on a raison d'appeler *l'œil de l'avenir*, ainsi que du passé, & le flambeau de la vie? Pourquoi ne pas suivre l'exemple des Chinois qui ont si fort excellé dans la morale & dans la législation? Ils ont fondé un tribunal d'histoire où l'on tient registre de tout ce qui arrive sous le regne de chaque empereur, avec la même exactitude qu'on marque dans nos

*académies* les apulsions de la lune aux étoiles, les éclipses & tout ce qui arrive dans le ciel. Après la mort de l'empereur, cela se divulgue pour servir d'instruction à ses successeurs, & de règle à la félicité publique. Dans plusieurs états de l'Europe il y a des places d'historiographes & des chaires publiques d'histoire. C'est un commencement de l'*académie d'Histoire* qu'on propose; il seroit aisé d'étendre ces commencemens & d'en former un établissement fixe dont on pourroit tirer de grands avantages pour la bonne administration des états & le bonheur du peuple qui doit toujours être la loi suprême. Nous observerons cependant que la connoissance des causes morales ne demandant pas tant de sagacité que la connoissance des causes naturelles, l'Europe n'a peut-être pas besoin pour les premières d'une *académie* de savans, ou d'un tribunal de mandarins nécessaire à la Chine, où l'esprit humain paroît être moins actif. D'ailleurs cette dose de liberté qui entre dans plusieurs gouvernemens de l'Europe, porte naturellement tout homme à rechercher les vraies causes des faits historiques, & à les publier; ce qui se peut sans danger, en Angleterre sur-tout où l'on jouit toujours de ces temps heureux que les Romains eurent sous Trajan; au lieu qu'à la Chine, où le despotisme a érigé son trône, personne n'oseroit parler le langage de la vérité, si en vue du bien public le gouvernement n'avoit pas accordé ce privilège à un tribunal, devant lequel les empereurs sont cités après leur mort. Ainsi, ce qui, au premier coup d'œil, paroît à la Chine le plus haut période où puisse être portée la législation, n'en est peut-être que le correctif. Soit: mais n'avons-nous pas besoin de ce correctif, dans plusieurs de nos gouvernemens d'Europe, où la vérité n'est que trop souvent tenue captive, & où le despotisme sourd & caché n'en est que plus arbitraire, au lieu que celui de la Chine, est vraiment un despotisme légal? Voyez les *Ouvres du comte ALGAROTTI*.

**ACADÉMIES (AVANTAGES DES)**. C'est ici le lieu de placer quelques observations sur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des *académies*, & comme leur effet le plus avantageux. M. Formey a traité cette matière en deux discours qui se trouvent dans les tomes XXIII & XXIV de l'*Histoire de l'académie de Berlin*. Après avoir rappelé ce que fit Charlemagne, il continue en ces termes.

« Je ne puis m'empêcher de produire un échantillon du ton qui régnoit alors dans les conversations des savans appelés à la Cour, où ils avoient l'honneur d'approcher des plus grands princes, de vivre familièrement avec eux, & de leur faire passer, de l'aveu de ces princes mêmes, les meilleurs momens de leur vie. Conrad III. empereur d'Allemagne, mort à la diète de Bamberg, le 13 de février 1152, avoit des connoissances & du goût pour les lettres. Pierre Diacre, moine du Mont-Cassin, lui dédia un ouvrage qu'il avoit fait sur des abréviations fort en usage dans l'ancienne écriture; & dans sa dédicace, il exalte beaucoup les soins que ce prince se donnoit pour former une bibliothèque, & pour rassembler en particulier tout ce qui regardoit les livres sacrés. On s'entretenoit beaucoup de littérature à sa table. L'abbé Guibald, qui y occupoit une place distinguée, & comme savant & comme homme d'état, rendoit compte d'une de ces conversations à un de ses correspondans, *ad Manegoldum, magistrum scholæ*, & voici ses propres termes: *Mirabatur dominus noster, Conradus rex, quæ à literatis vestris dicebantur, & probari non posse hominem esse asinum, aiebat. Dicebam ei hoc in rerum natura fieri non posse, sed ex concessione indeterminata nascens à vero mendacium falsa conclusione adstringi. Cum non intelligeret, ridiculo eum*

*Sophismate adortus sum. Unum, inquam, habetis oculum! quod cum dedisset; duos, inquam, oculos habetis! quod cum absolute annuisset: unus, inquam, & duo tres sunt; ergo tres oculos habetis. Caphes verbi cavillatione jurabat, se tantum duos habere; multiis tamen & his similibus determinare doctus, jucundam vitam dicebat habere litteratus.* Quelqu'un pourroit-il bien évaluer à quelle distance l'esprit humain étoit alors du point auquel nous le voyons parvenu?

Transportons-nous donc tout d'un coup à une époque plus lumineuse; mais n'insistons pas sur celle du renouvellement des lettres, lorsque les Grecs chassés de Constantinople se répandirent dans l'occident, où ils ne firent que des élèves semblables à eux, des critiques & des littérateurs. Ce qu'on appelloit alors philosophie, en étoit les vrais antipodes. Un exemple pourra tenir ici lieu de tous les autres. C'est celui de ce Pic de la Mirandole, qui fit tant de bruit dans son siècle, & qui certainement ne le méritoit guère. C'étoit un jeune homme à qui la lecture des Scholastiques, & peut être aussi les louanges des flatteurs, qui ne manquent jamais aux grands, avoient gâté l'esprit. Il croyoit être instruit & pouvoir répondre de *omni scibili*. Faut-il d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux petites maisons? Il vouloit réfuter l'Alcoran sans savoir l'Arabe. Il vouloit accorder Platon & Aristote; Saint Thomas & Scot; apprécier toutes les sectes, toutes les religions; concilier tous les théologiens & tous les philosophes. Il finit par vouloir de prince devenir moine.

Passons donc à l'époque du véritable rétablissement des sciences, de la renaissance, ou pour dire l'exacte vérité, de la naissance de la philosophie, qui me paroît être sortie du cerveau de Descartes, comme Pallas de celui de Jupiter. Oui, c'est ce grand homme qui a appris aux mortels à penser, à raisonner, à se dégager de l'ornière fangeuse où des maîtres aussi durs qu'imbécilles les trainoient, pour entrer dans la route du vrai, & y marcher à l'aide de leurs propres forces, de leur seul génie. Oui, je ne fais point de difficulté de dire que Descartes est le véritable père des *académies*, puisqu'il est incontestablement le père de la sainte philosophie & de l'esprit philosophique. Il est à la vérité dans le cas de ces docteurs dont il vaut mieux suivre les préceptes que d'imiter la conduite; mais je ne parle aussi que des préceptes, & je maintiens que leur prix & leur efficace sont d'une évidence incontestable. Ecoutez M. Thomas: c'est à lui qu'il appartient de décrire dignement la grande influence de ce puissant génie sur les esprits & sur les siècles. « C'est ici, dit-il, le » le vrai triomphe de Descartes. C'est là sa grandeur. » Il n'est plus, mais son esprit vit encore. Cet esprit » est immortel, il se répand de nation en nation & » de siècle en siècle. Il respire à Paris, à Londres, » à Berlin, à Leipsick, à Florence. Il pénètre à » Petersbourg; il pénétrera un jour jusques dans ces » climats où le genre humain est encore ignorant & » avili; peut-être qu'il fera le tour de l'univers ».

Je vais plus loin encore, & je dis que les erreurs, les écarts de Descartes ont mieux conduit à l'érection des *académies* que sa méthode & ses maximes de raisonnement. D'abord l'admiration qu'il excita, la reconnaissance pour ses bienfaits signalés, firent qu'on l'écouta comme un oracle, qu'on lui accorda cette confiance aveugle qu'il étoit venu à bout de bannir de l'esprit humain. On devint Cartésien comme on avoit été Péripatéticien; peut-être aussi parce qu'on avoit encore le pli de la sujétion, le caractère senile. Mais peu-à-peu les yeux s'ouvrirent; on comprit que Descartes pouvoit se tromper; on vit qu'il s'étoit trompé effectivement; & je date de là une seconde révolution, entée, pour ainsi dire, sur

la première, qui n'auroit pas eu lieu, sans doute; si la première n'avoit précédé, mais qui ne laisse pas d'être beaucoup plus importante, & la seule décisive: celle par laquelle tout bon esprit, tout vrai philosophe, ne porte plus le nom d'aucun maître, d'aucune secte; mais après avoir suffisamment pesé, mûrement examiné toutes les doctrines, en adopte une, parce qu'il la trouve vraie, ou s'en forme une en réunissant tout ce qu'il a trouvé de solide dans le cours de toutes ses études & par la voie de ses propres recherches.

Quand je dis que les choses sont ainsi, un scrupule m'arrête; & je devrois plutôt dire qu'on les croit sur ce pied, qu'on s'en flatte & qu'on s'en vante, comme de tant d'autres prérogatives, dans lesquelles il entre plus d'illusion que de réalité. Non, l'affranchissement de l'esprit humain n'est rien moins que décidé; le nombre de ceux qui aiment à voir de leurs propres yeux, à faire usage de leur esprit & de leur raison, demeure toujours le plus petit. S'il n'y a plus de Cartésiens, on a vu depuis des Newtoniens, des Leibnitziens, des Wolfiens même; & qui fait ce que l'on verra encore! Mais il suffit qu'il y ait eu depuis Descartes ce qui n'avoit pas existé avant lui, un certain nombre de génies supérieurs, qui ont défriché & mis en valeur des portions incultes du domaine philosophique; domaine qui s'étend & se fertilise de jour en jour, sans qu'il y ait personne qui puisse ni qui ose s'y arroger un droit despotique. Je dirois presque qu'on y voit à présent l'image du gouvernement féodal, sans y en rencontrer les inconvénients. Chacun est seigneur suzerain de ses propres découvertes; & le titre authentique de cette propriété se transmet aux races futures. Rien de plus encourageant que cette forme de gouvernement: la vérité seule regne; c'est aux pieds de son trône qu'on porte toutes les conquêtes, qu'on dépose tous les trésors, elle en règle la distribution; elle décide de la mouvance de tous les fiefs.

Il n'y a donc point d'homme à présent qui, après avoir acquis les connoissances préalables nécessaires, ne puisse travailler pour soi en fait de philosophie, & recueillir immédiatement le fruit de son travail. La sagesse n'habite plus le Lycée, ni le Portique, encore moins ces écoles poudreuses, où, pendant si long-tems, le fantôme qui avoit usurpé son nom & sa dignité, transforma son sceptre en une vraie marotte. Elle est dans le cabinet de chaque philosophe; elle s'y plaît à proportion de l'application qu'on lui consacre & des progrès qu'on y fait. N'existât-il qu'un seul de ces cabinets, il feroit le palais de la philosophie, le sanctuaire de la vérité. Quelle douceur! quelles délices au prix de l'avidité & de la tyrannie de tout ce qu'on nommoit autrefois *étude & science!*

Cependant les hommes aiment les associations, soit par le goût naturel & général qu'ils ont pour la société, soit par la connoissance du profit qu'on peut retirer des forces réunies & des travaux combinés. De-là tous les états, toutes les villes, les bourgades, les hameaux: de-là les corps & les compagnies qui, de tout temps, ont formé des entreprises de concert. Celle de cultiver ainsi les sciences n'est pas de première nécessité; & l'on peut jouir des principaux agréments de la vie sans la former, ni même sans en avoir l'idée, comme le prouve l'expérience de la plupart des temps & des lieux. Cependant dès que l'esprit humain est développé jusqu'à un certain point, & a fait certains progrès, il a ses plaisirs & ses besoins à part: il lui faut des alimens dont l'usage devient presque indispensable; & il cherche avec empressement les moyens de se les procurer. On a cru en trouver un fort convenable, en faisant un dépôt commun des connoissances acquises par un

certain nombre de personnes, qui se rendent des services réciproques dans cette acquisition. Depuis un siècle, à dater de l'origine de la société royale de Londres, l'une de celles, selon moi, qui ont le plutôt suivi & le mieux saisi le véritable objet de ces établissemens, on a fait, à la lettre, plus qu'on n'avoit fait en quarante siècles à-peu-près que comprend l'histoire philosophique. De grands princes ont beaucoup contribué à ces rapides progrès & à ces glorieux succès, par leur protection & par toutes sortes d'encouragemens.

Je ferois scrupule de répandre des ombres sur ce riant tableau, & de montrer, comme il ne me seroit que trop aisé de le faire, qu'il s'en faut bien que les *académies* aient, ni au-dedans l'agrément, ni au-dehors l'utilité qu'on pourroit s'en promettre. Au fond les causes que j'en alléguerois, sont moins dans les *académies* mêmes, que dans les hommes, dans le cœur humain. La concorde & l'union sont rares : elles supposent une franchise, une cordialité, des sentimens qui n'existerent jamais dans la plupart des individus, & que l'envie & la jalousie, l'orgueil & l'intérêt, étouffent plus ou moins dans les autres. Il faudroit d'ailleurs pour que des académiciens se prêtassent mutuellement tous les secours qu'ils peuvent & doivent se fournir, qu'au lieu de ces lectures, rarement intéressantes, ou qui ne le sont jamais que pour le plus petit nombre des assistans, & cela en supposant qu'ils y prêtent une attention dont à peine sauve-t-on quelquefois les apparences ; il faudroit que chaque discours n'offrit rien qui ne pût être saisi, au moins dans ses résultats par ceux qui l'entendent, & qu'ensuite on fît sur ce qui a été lu des remarques judicieuses & décentes. Mais, à parler franchement, il n'y a presque point de savans qui sachent exercer la critique, & il y en a moins encore qui sachent la soutenir. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de M. de Maupertuis. L'abbé Gedouyn, connu par ses belles traductions, demanda à l'*académie* Française la permission de lui lire, dans ses assemblées ordinaires, celle de Quintilien à laquelle il travailloit, & pria qu'on lui fît part des remarques qui se présenteroient. Il commença en effet ; mais il ne put aller au-delà de la seconde lecture, en partie excédé par les observations vétilleuses de ses confreres, en partie trop vif & trop sensible pour savoir se rendre de bonne grace toutes les fois que le cas l'exigeoit. Je ne vois point de remède à cet inconvenient, parce qu'il n'y a point de secret pour refondre l'homme.

Mais j'abrege ; & laissant l'homme tel qu'il est, je me livre à une idée de spéculation, qui est permise dans toutes les especes du genre auquel mon sujet appartient. Je suppose les *académies* aussi parfaites qu'elles pourroient être, composées de membres éclairés, judicieux, impartiaux, unis ensemble par les liens de l'estime & de l'amitié, & je demande quel est le plus grand avantage qui puisse résulter de leurs efforts réunis. C'est toujours ma question originaire. Je distingue ; & comme dans l'énoncé de cette question, j'ai ajouté le mot d'*actuel* à celui d'*avantage*, je remonte d'abord au premier bien que les *académies* étoient appellées à faire dans leur institution même, au siècle où elles ont été fondées ; & ce siècle, comme nous l'avons insinué, ne remonte pas au-delà du précédent.

L'ennemi qu'elles avoient en tête, & dont la défaite faisoit la matiere de leurs triomphes, c'étoit l'ignorance. Mais quelle ignorance ? Je saisis de nouveau ici deux points de vue. D'abord celui de l'ignorance privative, de cet état dans lequel on ne fait rien, parce qu'on ne veut rien savoir, & qu'on méprise les sciences. Qu'on se rappelle quels ont été les préjugés à cet égard ; nous les avons vus, je parle

de ceux d'entre nous dont la carrière est à son déclin, nous les avons vus encore assez fortement enracinés ; & je ne fais si on peut les regarder comme pleinement détruits. Le savoir étant regardé comme synonyme de la pédanterie, tous ceux qui aspiraient à quelque genre de distinction, auroient cru s'avilir, contracter une espece de rouille, de crasse, en devenant érudits, en se mettant au fait des notions de la Grammaire, de la Logique, de tout ce qu'on enseigne dans les colleges, dans les universités. Les nobles ne connoissoient point de dérogeance plus marquée que celle de savoir quelque chose. Les militaires encherissoient sur eux : à leur avis on ne pouvoit bien manier l'épée qu'en foulant aux pieds la plume. Le connétable Anne de Montmorenci, qui a fait une si grande figure sous plusieurs regnes, l'un des plus illustres personnages de cette maison qui se glorifie du titre de premier baron chrétien, étoit un cacique, ou pis encore un vrai chef de sauvages, dur, barbare, ignorant jusqu'à avoir de la peine à signer son nom. Le sexe n'auroit fourni alors à Moliere, ni précieuses ridicules, ni femmes savantes : il avoit des graces, il avoit du génie, cela ne lui a jamais manqué : mais il n'avoit point de connoissances proprement dites. J'en atteste les cours de Catherine de Médicis, de Henri IV, de Louis XIII, & même de Louis XIV. Dans celle-ci, mesdames de Sévigné & de Maintenon ne peuvent être regardées que comme des femmes prodigieusement spirituelles ; & Madame Deshoulières, la comtesse de la Suze & quelques autres qui ont excellé en divers genres de poésies délicates & galantes, ne changent rien à ma these. Quelqu'une s'émancipoit-elle au de-là de ces bornes ? Boileau, quoiqu'injuste dans les traits de satire qu'il a décochés à ce sujet, ne laissoit pas de se monter au ton du siècle, en voulant imprimer du ridicule à la dame que Roberval fréquentoit. Il reste peut-être à décider, s'il n'auroit pas mieux valu, & ne vaudroit pas mieux encore, par rapport au sexe, qu'il fût demeuré en deçà par rapport au savoir, que d'aller au-delà de certaines bornes qu'on peut regarder comme circonscrites par l'esprit, le goût, la finesse du sentiment, l'élégance du style, le langage des passions, l'expression du cœur. Pour l'ordinaire la délicatesse de ses organes n'en permet pas davantage ; les agrémens de la société, les besoins de la vie, le bien des familles en exigent encore moins.

Ne dissimulons rien. Louis XIV. l'objet de tant d'admiration, la matiere de tant d'éloges, l'Apollon & l'Auguste de son siècle, avoit un grand sens, mais il ne savoit rien de rien. Philippe, Duc d'Orléans, son frere, parloit perpétuellement sans rien dire. Il n'a jamais eu d'autres livres que ses heures, que le Tay, son maître de chapelle, & en même tems son bibliothécaire, qu'il portoit dans sa poche. Colbert, ce grand ministre, n'étoit pas plus Mecene, que son maître étoit Auguste ; il étoit guidé dans ses distributions par des fots, ou par sa vanité qui se fentoit flattée de se faire louer à trois cens lieues de lui. Les Tallemant, les Chapelain, les Cassagne, les Boyer & les Le Clerc étoient ses illustres. Son abbé Gallois n'estimoit que le grec. Son bibliothécaire Baluze n'excelloit qu'à lire de vieux parchemins. Tous ces gens-là ne cherchoient qu'à faire valoir leurs amis. Pendant ce tems-là, Patru, le dictateur de l'éloquence française, le Fevre de Saumur, le plus habile critique & littérateur de son tems, Bouillaud & Auzout, aussi versés dans les Mathématiques & la Physique qu'on pouvoit l'être alors, & bien d'autres savans du premier ordre, mouraient de faim. N'avois-je pas raison de dire que les mêmes objets offrent des points de vue bien différens & souvent opposés ? J'avoue cependant que

l'ignorance diminueoit alors à vue d'œil ; & qu'en passant par des nuances & des dégradations insensibles, elle tendoit au savoir.

Recherchons à présent d'où venoit cet éloignement pour la science, cet attachement à l'ignorance privative. Changez de position, & vous trouverez la raison du fait dans ce que je crois pouvoir nommer l'ignorance positive, dans le faux savoir. Les subtilités, les obscurités, les puérités de toutes les doctrines, sans en excepter la plus sainte de toutes, avoient tellement dégoûté le reste des humains de l'étude, qu'on ne peut bonnement leur en faire un reproche. Ouvrez les livres du maître des sentences, & de tous les docteurs de la même trempe ; & voyez si de pareils ouvrages ne tomboient pas nécessairement des mains de ceux qui y jettoient les yeux, & ne leur inspiroient pas même une sorte de frayeur. Suivant le poète satyrique, l'homme est bien au-dessous de l'âne ; mais le docteur étoit alors fort au-dessous de l'homme. Cela me rappelle la plaisanterie du libraire de Hollande, qui faisant la table d'un Boileau, y mit : DOCTEUR. Voyez ANE.

Dans le grand nombre il y avoit sans contredit quelques docteurs estimables ; mais je ne puis mieux faire sentir la différence que le tems mettoit entr'eux, qu'en comparant deux hommes qui se touchent, & dont l'un a succédé immédiatement à l'autre : ce sont les deux premiers secrétaires de l'académie des sciences de Paris, MM. du Hamel & de Fontenelle. M. du Hamel étoit certainement ce qu'on pouvoit être de mieux de son tems : encore faut-il remarquer qu'il avoit vu l'aurore du jour cartésien, & qu'il avoit sçu en profiter. Mais quelle différence de lui à M. de Fontenelle, inondé, pour ainsi dire, de tout l'éclat d'un siècle de lumière, & y rayonnant lui-même avec la plus grande force, quoiqu'avec la petite tache d'être mort cartésien ; peut-être parce que, sans le savoir, & quoique l'avocat, le héraut des modernes, il étoit encore un peu ancien !

Dans cette fermentation d'esprits, de quoi s'agissoit-il ? D'inspirer aux uns le goût du vrai savoir, & de porter les autres, chose bien plus difficile, à l'abjuration du faux savoir. Après le flambeau allumé & présenté par Descartes, rien n'étoit plus propre à produire ces heureux effets, & ne les a mieux produits en effet que l'établissement des *académies*. Quand on a vu des gens d'élite, parmi lesquels il n'a pas tardé à s'en trouver de très-distingués par leur naissance & par leurs dignités, se dévouer à l'étude, & sans prendre ni robe, ni bonnet, sans aller s'enrouer sur les bancs d'aucune école, s'absober dans les sciences, dans celles en particulier, qui, vers la fin du siècle passé, acquirent, par un jet imprévu, si je puis m'exprimer ainsi, tant de hauteur ; quand on les a vus en faire leurs délices, y chercher leur gloire, on a d'abord eu peine à en croire ses yeux ; mais de l'étonnement on a bientôt passé à l'admiration, de l'admiration à l'imitation ; & je serois tenté de craindre qu'on ne se soit jetté, ou qu'on ne vienne à se jeter dans l'extrémité opposée. Les places d'académicien sont devenues des brevets d'honneur, qui figurent avec ceux des maréchaux & des ministres ; elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

Quelle révolution ! Et ne sommes-nous pas excusables de l'envisager avec complaisance ! L'ignorance n'a plus d'autre partage que le mépris & la honte ; le faux savoir d'autre asyle que le reste de quelques écoles péripatéticiennes. Par-tout ailleurs, jusqu'aux glaces du pôle, les *académies* sont des capitales des sciences dont on ne croit pas que les

capitales des empires doivent ou même puissent être dépourvues. Il me semble déjà les voir traverser ce détroit tant cherché, & à la découverte duquel il semble qu'on touche, celui qui sépare l'Europe de l'Amérique, & procurer à notre globe un avantage dont le soleil lui-même, quoique pere du jour, ne sauroit le faire jouir, c'est d'avoir ses deux hémisphères éclairés à la fois.

Que reste-t-il donc à faire aux *académies* ? Quelle est leur tâche actuelle, leur but principal, & leur effet le plus avantageux dans les circonstances où nous nous trouvons ? C'est ce qu'il s'agit à présent de déterminer. Il a fallu préalablement montrer d'où nous sommes partis, en fait de science, & voir jusqu'où nous sommes arrivés. Nous sommes partis de l'ignorance qui est naturelle à l'homme ; ses ténèbres ont été insensiblement dissipés par les travaux d'une longue suite de siècles ; on a observé les phénomènes, on a cherché leurs causes, & l'on est parvenu à en connoître un certain nombre ; mais tandis que ce passage de l'ignorance à la science, s'opéroit avec la plus grande lenteur, & par des efforts, qui le plus souvent n'étoient que des tâtonnemens, il survint une espèce de maladie épidémique de l'esprit humain, qui arrêta tout court l'activité de ses recherches, & qui retint pendant une autre suite de siècles, les hommes au point où ils étoient arrivés, dans la fausse & folle persuasion qu'ils ne pouvoient aller plus loin, & qu'il n'y avoit aucune question qui ne fût actuellement décidée.

On comprend que je parle du regne de la scholastique. Les docteurs angéliques, subtils, illuminés, n'ignoroient rien ; ils avoient la science infuse & universelle ; ils la communiquoient à leurs disciples, qui la transmettoient à d'autres, toujours la même ; à-peu-près comme ce talent enfoui qu'on retire de la terre tel qu'il lui a été confié. Avec des cieux de cristal, on n'avoit pas besoin du système de Copernic & de l'astronomie de Newton. Avec des qualités occultes, on étoit dispensé de connoître les loix de la nature, le mécanisme de l'organisation. Avec des distinctions, on se débarrassoit de toutes les difficultés : il n'y avoit point de nœud gordien dont leur redoutable tranchant ne vînt à bout.

Une pareille situation auroit pû durer toujours, & il est surprenant qu'elle ait pris fin ; puisque l'orgueil & la paresse, les deux passions les plus chères à l'homme, y trouvoient également leur compte. Cependant un rayon d'évidence perça ; les yeux se diffillèrent, quoiqu'après une longue & opiniâtre résistance : on eut honte du faux savoir, on comprit qu'il étoit pire que l'ignorance ; & ce sont certainement les *académies* qui, depuis leur établissement, ont le plus contribué, soit à défricher les terres incultes, soit à arracher les ronces & les épines de dessus celles qui en étoient couvertes. On n'admet plus aucun fait sans des preuves de fait ; on n'affirme plus aucune proposition sans des preuves de raisonnement. Quand les unes ou les autres de ces preuves manquent, on suspend son jugement, ou, si l'on hasarde des décisions, elles sont vigoureusement relancées ; personne n'étant plus d'humeur de voir par les yeux d'autrui, & de se rendre à la simple autorité de qui que ce soit.

Que reste-t-il donc à faire ? Les *académies* ont, selon moi, une nouvelle tâche à remplir, une nouvelle révolution à opérer ; tâche peut-être plus difficile que les précédentes, révolution à laquelle je prévois les obstacles les plus puissans, si tant est qu'ils ne soient pas insurmontables. L'ennemi que la science a aujourd'hui en tête, & qui partage avec elle l'empire des lettres, ou plutôt qui l'a presque usurpé & envahi tout entier, c'est le demi-savoir. Qu'est-ce que ce demi-savoir ? Que peuvent & que doivent

doivent faire les *académies* pour l'extirper ? Ces objets me paroissent dignes d'une attention toute particuliere.

Le demi-savoir est une expression connue & reçue, dont je me propose de fixer le sens relativement à mon but. J'en fais donc un terme générique, par lequel j'entends tout degré de connoissance qui n'est pas exactement apprécié par ceux qui le possèdent. Ainsi le mot de *demi* n'est employé que pour abrégier. Divisons le savoir en cent portions : celui qui en a dix, & celui qui en a quatre-vingt-dix, s'ils croient l'un & l'autre avoir les cent, sont des demi-savans ; ils prennent la partie quelconque pour le tout.

Il s'enfuit donc de là d'abord que je n'appelle pas demi-savans ceux qui, ne sachant que certaines choses, savent en même temps & reconnoissent qu'ils ne savent que ces choses là. Ce sont au contraire les citoyens les plus estimables de la république des lettres. Le savoir universel n'existe point : les savans qu'on a décorés de cette épithete, sont ceux qui ont le mieux senti combien peu elle leur convenoit. Si vous possédez un champ que vous avez bien cultivé, je vous regarderai comme un bon laboureur, & je vous donnerai les éloges que vous méritez incontestablement ; mais si vous prétendez être un seigneur, un prince, je me moquerai de votre vanité. Le botaniste est un savant, quoiqu'il ne soit pas chymiste ; & le chymiste un savant, quoiqu'il ne soit pas botaniste. Celui qui n'est exactement au fait que des champignons, est un savant, quoiqu'il ignore le reste de la botanique ; il en est de même du métallurgiste, quoique toutes les opérations du laboratoire chymique ne soient pas son fait. En un mot, celui qui fait bien une chose, est savant quant à cette chose-là, & n'est point un demi-savant, s'il ne s'arroge rien au-delà : en faisant allusion à un proverbe, qui n'est pas assez noble pour le citer, je dis que, si chacun faisoit ainsi son métier, les sciences seroient mieux cultivées.

Ces hommes simples & modestes font le petit nombre ici, tout comme en morale & dans la société : on ne rencontre de toutes parts que gens à prétentions ; il s'agit de les caractériser, & pour ainsi dire, de les nuancer.

La premiere nuance, mais si obscure qu'elle ne mérite pas d'arrêter long-temps nos regards, c'est celle qu'offrent des gens qui n'ont que la teinture d'une seule science, & qui croient y primer, y exceller. Cette illusion est rare dans les sciences exactes, telles que la Géométrie, & toutes ses dépendances, mais elle est commune dans les autres sciences, telles que la Métaphysique, la Morale, le Droit naturel, la Politique : tout fourmille de gens qui s'annoncent & s'affichent pour savoir le fin, si j'ose m'exprimer ainsi, & avoir le secret de ces sciences, tandis qu'ils ne font qu'y balbutier.

Ne les tirons pas davantage de leur obscurité, & considérons ceux qui possèdent en effet une science, & y ont même pris un vol aussi élevé qu'elle le permet. La hauteur de ce vol leur fait quelquefois tourner la tête, & alors ils donnent aisément dans l'une ou l'autre de ces deux chimeres ; c'est de croire leur science unique ou de la croire universelle. Ils croient leur science unique, lorsque toutes les autres s'appetissent & s'anéantissent presque à leurs yeux. A quoi bon les spéculations du métaphysicien, dit le géometre ? A quoi bon les calculs du géometre, dit le métaphysicien ? & ainsi des autres. Ils croient leur science universelle, lorsqu'en admettant la réalité, l'utilité des autres sciences, ils veulent les subordonner à celle qu'ils professent, dont les principes sont, à leur avis, primitifs & irrésolubles. Cependant il n'y a qu'une science premiere, c'est l'Ontologie ; &

quiconque méconnoît ses droits, eût-il résolu les plus importans problèmes des plus hautes sciences, n'est qu'un demi-savant ; il n'est sur-tout qu'un demi-philosophe, ou pour mieux dire il n'est point philosophe, puisqu'on ne l'est pas, en tant qu'on s'est approprié les connoissances qui sont du ressort de la Philosophie, mais en tant qu'on a cet esprit philosophique, qui est pour le vrai savant ce qu'est l'art de la Tactique pour un grand général. Cependant il n'est point du tout surprenant qu'un homme qui s'est dévoué à une science, qui en a fait son seul objet pendant toute sa vie, en ait la plus haute idée, la regarde comme unique, ou comme universelle : c'est là une des foiblesses les plus naturelles à l'homme. On a bien vu à Paris un maître à danser, le fameux Marcel qui parloit de son art comme s'il donnoit le branle à la société, à l'état ; & pour peu qu'on l'eût fâché, il auroit peut-être ajouté aux planetes, à toutes les spheres.

Les nuances précédentes ne sont que partiales ; en voici une générale, dominante, qui donne à ce siecle le ton de couleur auquel il est reconnoissable, & le demeurera probablement aux yeux des siecles à venir. On aime à l'appeller le *siecle de la philosophie* : sans nier entièrement l'affertion, je l'appellerois volontiers le *siecle du demi-savoir*. Il s'agit de justifier ce que j'ose avancer, & c'est à quoi je vais travailler.

La premiere révolution opérée dans l'esprit humain, on l'a vu, a été de lui faire secouer le joug du faux savoir : Descartes, Newton, Leibnitz, les *académies* ; voilà les instrumens de cette révolution. Et je ne puis m'empêcher de remarquer qu'aucun ouvrage n'a peut-être été plus efficace à cet égard, que cette partie des Mémoires de l'*académie des Sciences de Paris*, qui porte le nom d'*Histoire*, & que M. de Fontenelle a faite pendant un demi-siecle d'une maniere qui doit lui mériter une reconnoissance immortelle de la part de nos derniers neveux. C'étoit là la bonne route ; il falloit y rester : on auroit été bien loin. Mais elle étoit trop simple & trop sérieuse pour fixer tous ceux qu'on invitoit à y marcher, & sur-tout la nation volage aux yeux de laquelle on la traçoit.

Deux secours prétendus par lesquels on vouloit étendre & faciliter les études, vinrent plutôt en détourner, & égarerent les hommes dans toutes sortes de sentiers, dont les uns ne menent au but que par de longs circuits, & les autres y font entièrement tourner le dos. Je parle des journaux & des dictionnaires. Je n'en ferai pas l'histoire qui rempliroit des volumes. Je n'en contesterai pas les avantages, à les prendre dans la simplicité de leur origine & dans les limites de leur destination. Mais, bon Dieu ! à quoi ces premiers commencemens n'ont-ils pas conduit ? Une comparaison exprimera ce que je pense. Quelqu'un souhaite de la pluie pour arroser son champ ; un nuage se forme, grossit, & en crêvant au-dessus, le submerge. Voilà précisément l'effet du déluge des deux sortes de productions que nous venons de nommer. Cependant, & c'est ce qui les a tant multipliées, rien n'égale l'avidité avec laquelle elles ont été reçues ; & quoiqu'elles souffrent actuellement quelque discrédit, il se passe peu d'années où l'on n'en voie éclore de nouvelles. D'où vient cette vogue ? De l'espérance qu'on a conçue de devenir savans par ces lectures, sans essuyer la longueur & la sécheresse des études proprement dites. Aussi le savoir a-t-il germé & pullulé de toutes parts. Mais quel savoir ! Lisez les écrits qui ont paru depuis le commencement de ce siecle, ou pour ne pas vous demander l'impossible, lisez-en seulement les titres ; & vous verrez qu'au lieu d'un petit nombre de

favans, qui seroient le sel de la terre, cette terre est couverte de légions innombrables de demi-sçavans qui ne sont pas seulement dignes d'en être appelés le fumier; matiere certainement bien plus précieuse que tous leurs écrits. Tout regorge d'essais, d'examen, de recherches, de dissertations & de traités; les presses gémissent, le papier enchérit, & le sçavoir diminue en raison de ces progrès: il est relégué dans les cabinets de quelques adeptes, qui ne s'empresent pas à le produire au grand jour, connoissant & méprisant la frivolité du siècle.

Je ne puis taire ici une chose trop vraie, ce me semble, pour que personne de ceux qui pensent fagement, puissent la défavouer, ou me blâmer de l'avoir dite. Il est fâcheux que des hommes de la plus grande célébrité, & qui ont à bien des égards illustré les temps & les lieux où ils ont vécu, préfèrent au ton de la décence celui d'une plaisanterie dont on est à la fin excédé, & qui donne le plus souvent dans le bas, dans le trivial. Se jouant également de tous les sujets, ne mettant aucune différence entre les plus importans & les plus légers, ou plutôt se plaisant à noyer par préférence les premiers dans des flots de ridicule, ils introduisent un genre de burlesque, qui, à ce que j'espère, fera une fin aussi ignominieuse que celui du siècle passé. On distinguera les chefs-d'œuvre de ces écrivains de leurs productions manquées; ou bien, au lieu que de semblables écarts étoient autrefois supportés, quand on pouvoit les intituler *Juvenilia*, on fondera l'indulgence pour eux sur le titre de *Senilia*.

Mais, en attendant, voici le mal défolant qui en résulte. C'est qu'il y a une foule de subalternes, de véritables goujats, qui, voulant se mettre au ton de ceux qu'ils prennent pour leurs chefs & leurs modeles, barbouillent, salissent, infectent le papier d'inutilités, d'indécences, d'horreurs. A la vue de ce bouleversement des loix, de cette dépravation des mœurs, qui déshonorent la république des lettres, ne seroit-ce point le cas de dire comme l'un de ceux qui y ont figuré avec le plus d'éclat: vive l'ignorance! qu'elle revienne: ou allons la retrouver parmi les sauvages. Point du tout: ne nous jettons pas d'une extrémité dans une autre. Vive seulement, vive le bon esprit & la saine philosophie! Mais où les rencontrer? Qui nous les procurera? Je pourrois faire ici plus d'une réponse; mais je suis borné par l'énoncé de mon sujet à charger les *académies* de cette fonction. Il ne reste qu'à faire voir qu'elles doivent s'en acquitter, & comment elles peuvent le faire.

Elles doivent s'en acquitter. Les plus sages d'entre les anciens philosophes ont été appelés les *apôtres de la raison*. Cela est fort bien dit: c'est un titre que les vrais philosophes sont en droit de revendiquer dans tous les temps. Il n'en faudroit qu'un seul dans un siècle, ou du moins dans un état, pour y répandre les clartés les plus salutaires, si la sagesse qui a toujours son prix en elle-même, l'avoit toujours aux yeux des hommes. Mais on l'a presque continuellement vue la victime, tantôt de l'ignorance & de la barbarie, tantôt du faux zèle & de la superstition, jusqu'à ce qu'enfin la voilà devenue le jouet de la frivolité & de la malignité. Quand un seul homme voudroit résister à un pareil torrent, il ne seroit que troubler le repos de ses jours, sans contribuer au bonheur de ses contemporains; s'il évitoit la ciguë, au moins boiroit-il l'absynthe à longs traits. Si la chose est faisable, ce n'est qu'à des corps, à des compagnies qu'elle est réservée. L'union des forces les augmente. Quand de semblables corps jouissent de la considération qui leur est due, ils peuvent être le soutien de la bonne

cause dans l'étendue de leur sphere & de leur vocation. L'église veille au dépôt sacré de la religion, les tribunaux au maintien des loix; c'est aux *académies* à faire régner un savoir épuré, solide, fécond en fruits précieux, qui donne, pour ainsi dire, la chasse au demi-savoir, comme on l'a donnée précédemment au faux savoir. Il faut précipiter dans l'abîme de l'opprobre & de l'oubli toutes les vaines productions de notre âge, comme on y a précipité les productions maussades, d'abord de la scholastique, & ensuite de la pédanterie, qui étoient révérees dans les âges précédens. Les *académies* n'ont point de devoir plus essentiel à remplir, de tâche plus glorieuse à exécuter. Qu'ont-elles à faire pour y réussir?

D'abord, & j'avoue que ce premier article ne dépend pas entièrement d'elles, il convient qu'elles soient composées d'hommes également éclairés & bien intentionnés, qui n'aient d'autre but que la vérité & le bien public. Quelle que soit d'ailleurs la science particuliere à laquelle ils s'attachent, le concours & le concert d'académiciens de cet ordre produira l'effet désiré. On admirera, on aimera, on respectera, on imitera des hommes dévoués par état à étendre les limites des connoissances humaines; lorsqu'on verra qu'exempts de partialité, de passion, de vues ambitieuses & intéressées, de jalousies & de discordes, chacun d'eux ressemble à la diligente abeille, qui porte fidèlement à la ruche un miel qu'elle a recueilli sur les plantes les plus salutaires. Pourroit-on nier que, si les *académies* étoient, & avoient toujours été telles, on verroit revivre dans chacune d'elles l'aréopage le plus imposant & le plus efficace? Que font-elles effectivement? L'éloge ni la satire ne seroient ici à leur place. Je les crois cependant, en les prenant telles qu'elles sont, en état d'influer beaucoup sur l'extirpation du demi-savoir; & c'est à quoi je les invite.

Pour ne pas multiplier les moyens dont elles peuvent se servir dans cette vue, je me restreins à en indiquer deux; le goût qui doit régner dans leurs propres productions & l'approbation qu'elles donnent à celles des autres. Au premier égard, les académiciens peuvent composer deux sortes d'ouvrages, les mémoires qu'ils font entrer dans les *recueils académiques*, & les livres qu'ils publient séparément. Il est de leur dignité, & de celle du corps auquel ils ont l'honneur d'appartenir, que ces écrits soient d'abord consacrés à la vérité, & ensuite soumis aux loix de la décence, *verum ac decens*; deux conditions qu'a déjà exigées un des plus beaux génies & des plus judicieux Aristarques de l'antiquité. Il ne s'agit pas de proscrire le goût & de négliger les ornemens qui rehaussent un sujet sans l'altérer ni le dégrader. On peut être un écrivain solide & profond, sans être froid, sec, pesant. Des hommes célèbres ont suivi très-heureusement ce juste milieu. S'il n'existoit pas, cela seroit fâcheux; mais, dans le cas d'opter, un académicien ne devroit-il pas être tout décidé?

Quand les membres d'une *académie* se seront prescrits de semblables loix, ils n'en dispenseront assurément pas les autres; ils ne donneront leur attache qu'à des écrits marqués au même coin de la vérité & de la décence. Le public littéraire est naturellement disposé à consulter les compagnies savantes, & à regarder leurs réponses comme des décisions, des oracles. Voilà une grande avance: il ne s'agit que de réaliser l'attente publique, & de rendre effectivement des oracles, autant que cela convient à des bouches mortelles. Il s'agit d'encourager & de diriger ceux en qui se trouvent réunies les lumières & les bonnes intentions, de dissuader

& de détourner avec douceur ceux à qui les talens manquent, de réprimer, d'écraser, s'il le faut, ceux qui associent l'incapacité à l'insolence & à la turpitude. Un demi-siècle d'une semblable dictature sagement exercée par une académie, produiroit les changemens les plus avantageux dans l'étendue des contrées sur lesquelles son exemple a une influence immédiate, & ne pourroit qu'être utile à tout le reste du genre humain ». (+)

§ ACADIE ou NOUVELLE ECOSSE, (Géogr.) Cette péninsule a environ cent vingt lieues de long sur quarante dans sa plus grande largeur. Placée entre l'île de Terre-Neuve, la Nouvelle Angleterre, & le Canada proprement dit, sa situation est très-avantageuse pour le commerce. Outre les richesses qui lui sont propres, elle rassemble encore aisément celles des contrées voisines. Le terroir est fertile en bled & en légumes. La pêche est abondante sur les côtes. La chasse des castors & des autres amphibies y est aussi facile & aussi abondante que dans le reste de l'Amérique septentrionale. Annapolis, autrefois port royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale & peu de leurs défauts. Ils aiment la guerre & non pas le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisonniers avec noblesse, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, à l'épreuve des exemples du vice, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un *sagamo* ou chef, dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. Chaque pere comptoit ses enfans avec autant de fierté, qu'un héros compte ses victoires : c'étoit autant de titres pour mériter des suffrages dans une élection. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Le *sagamo* jouissoit de la pêche & de la chasse des jeunes gens qui n'étoient pas mariés, & même après leur mariage, il levoit un tribut sur eux. Il les conduisoit à la guerre ; & ces soldats, avant de partir, s'exercoient en luttant contre leurs femmes : si celles-ci triomphoient, l'augure étoit favorable pour le succès de l'expédition : si elles étoient battues, on désespéroit de la victoire, mais on parloit toujours. Après la mort d'un pere de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau de choses qu'il avoit le plus aimées. La naissance d'un mâle, l'apparition de sa première dent, son premier coup d'essai à la chasse, étoient marqués par autant de fêtes. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris, chose étonnante chez des hommes qui travailloient avec tant de zèle à la propagation de l'espece. Quant à leur religion, à leurs mariages, à leur maniere de vivre & de combattre, ils ressembloient aux autres Sauvages du Canada. Voyez CANADA, Suppl.

Ce fut en 1598 que le marquis de la Roche, que Henri IV. avoit choisi pour continuer les découvertes de Jacques Cartier, aborda sur les côtes d'Acadie. En 1604, Pierre de Guast, sieur de Monts, & Samuel Champlain pénétrèrent jusqu'à l'isthme qui joint cette péninsule au continent. Les François ne demeurèrent pas tranquilles dans leur établissement : les Anglois leur enleverent leur conquête ; mais elle fut bientôt restituée, soit que le conseil britannique ignorât les richesses de cette contrée, soit qu'il fût effrayé par l'impossibilité d'ouvrir une communication par terre entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre. Les François rentrèrent donc dans cette péninsule, & renouvelèrent leur alliance avec les Sauvages, qui, charmés de leur douceur, les caressoient malgré les oracles de leurs jongleurs. Ceux-ci ne cessoient de leur prédire que leur

détruction entière feroit l'ouvrage des François : il étoit plus à craindre que les François & les Anglois ne se détruissent les uns les autres dans cette contrée. La Tour y commandoit au nom du roi de France. Son pere, qui avoit passé au service du roi d'Angleterre, promit à ce prince de lui livrer l'Acadie, & crut que le jeune homme, séduit par l'espérance d'une haute fortune, ne résisteroit pas aux sollicitations d'un pere qu'il aimoit tendrement. Il s'embarqua donc chargé de riches promesses & de magnifiques présents que S. M. B. prodiguoit au gouverneur. Trois fois il tenta de corrompre son fils, & trois fois le jeune homme lui répondit avec autant de noblesse que de fermeté. Le pere, devenu furieux, l'assiégea dans son fort. Ses armes ne réussirent pas mieux que sa politique. Enfin, craignant de trouver en Angleterre une mort ignominieuse pour prix d'une tentative inutile, il rentra dans son devoir, demeura en Acadie, & renvoya les Anglois.

Le gouvernement de La Tour auroit fait le bonheur de la colonie, si on ne lui avoit pas donné des collègues avides, qui ennemis l'un de l'autre, le furent bientôt aussi de cet officier. Le partage des terres, les limites de leur juridiction causerent des débats très-vifs ; la querelle s'échauffa de plus en plus, & devint une guerre civile. Tandis qu'on étoit aux mains, les Anglois, toujours attentifs à profiter de nos fautes, firent une nouvelle irruption dans l'Acadie. Les places évacuées leur offroient des conquêtes faciles. Le seul Montorgueil, à la tête de quatorze soldats, osa leur résister dans le fort de Chedaboutou. Il reçut cinq sommations consécutives, & répondit toujours qu'il étoit François, qu'il savoit combattre & mourir, mais qu'il n'avoit point appris à capituler. Phibs livre plusieurs assauts, & n'est pas plus heureux en guerre qu'en négociation. Enfin, craignant de perdre, devant une mesure défendue par quatorze malheureux, une réputation acquise par des victoires navales & des conquêtes importantes, il fit mettre le feu à la place. Montorgueil, sur le point d'être consumé avec ses compagnons, dit qu'il capituleroit, si on le laissoit maître des conditions ; & il le fut. Enfin l'Acadie restituée à la France en 1680, reconquise par les Anglois dans la même année, reprise ensuite par les François, retombée en 1690 sous la domination britannique, partagée ensuite entre les deux nations, puis entièrement subjuguée par nos rivaux, vainement attaquée par nos flottes, a été pendant long-tems un théâtre de révolutions, & dans l'espace d'un demi-siècle, a changé sept ou huit fois de maîtres & de cultivateurs. Le traité d'Utrecht en a depuis assuré aux Anglois la tranquille possession. Les Sauvages, assez indifférens sur le choix de leurs voisins, avoient été paisibles spectateurs de nos débats avec les Anglois : ces changemens fréquens sembloient moins les allarmer que les récréer. Ils caressoient tour-à-tour les vainqueurs, sans insulter les vaincus. Enfin, les Anglois, par une libéralité politique, étoient parvenus à les refroidir à notre égard, & à leur inspirer une amitié durable. Pendant toutes ces guerres, l'agriculture languissoit en Acadie ; & cette province, peu féconde en objets de luxe, mais qui produit avec abondance les denrées de première nécessité, n'a fleuri que depuis la paix d'Utrecht. Les Anglois l'ont appelée Nouvelle Ecosse. (M. DE SACY.)

ACAFRAN, (Géogr.) riviere considérable dans le royaume de Tremecen en Afrique. Elle prend sa source du mont Atlas, & se jette dans la mer près de Tenès. On la nommoit autrefois *Cetes* ou *Quinalaf*, & aujourd'hui *Vetxilef*. (C. A.)

ACAMACU, f. m. (Hist. nat. Ornitholog.) espece de gobemouche huppé du Brésil, figuré par Séba ; vol. II. page 93, planche 87, n°. 2, sous le nom de

*avis paradisiaca Brasiliensis seu cuiriri acamaku cristata*. Il est appelé *turdus cristatus* par Klein, *avi. p. 70, n. 31*; *monedula*, par Moehring, *avi. genre 11*; *gobemouche huppé du Brésil*, par M. Brisson, qui le désigne ainsi: *muscicapa cristata, supernè dilutè spadicea, infernè alba; capite nigro-viridescente; rectricibus alarum superioribus aureis; rectricibus dilutè spadiceis..... muscicapa Brasiliensis cristata*. Ornithologie, *vol. II, p. 416*.

Cet oiseau ressemble tellement à une espèce qui est commune au Sénégal, & qu'on apporte aussi quelquefois de Madagascar, qu'il est probable que Séba a été trompé lorsqu'on lui a dit qu'il se trouvoit au Brésil. Au reste, il a à-peu-près la grandeur de l'alouette huppée; sept pouces & demi de longueur du bout du bec au bout de la queue; un pouce & demi d'épaisseur vers les épaules; la queue longue de trois pouces & demi, comme les ailes, & le bec long de dix lignes.

Sa queue forme une ellipse ou un ovale allongé au moyen de la dégradation des douze plumes qui la composent, dont les deux extérieures ou latérales sont d'un tiers plus courtes que les autres qui vont toujours en augmentant de grandeur jusqu'à la paire du milieu, qui est plus longue que les autres. Le sommet de la tête est orné de dix à douze plumes étagées, étroites, plus longues, plus menues que les autres, & redressées de manière qu'elles forment une espèce de crête haute de près d'un pouce qui regne sur toute sa longueur, à-peu-près comme dans la huppe. Son bec est si applati de dessus en-dessous, qu'il a plus de largeur que de profondeur. Les narines sont très-apparences sous la forme d'une ellipse, un peu au-devant de son origine, d'où partent de chaque côté jusques vers les coins de la bouche huit à dix poils noirs, tournés en avant, longs & roides comme des moustaches.

La couleur dominante de l'acamacu en-dessus du cou, du dos, des ailes, du croupion & de la queue, est un beau fauve, mais terne. En-dessous le cou, la poitrine, le ventre, les côtés & le dessous du croupion sont blancs. Son bec est rouge-pâle; sa tête & sa gorge sont d'un noir d'acier changeant en verd très-brillant, ses épaules jaune d'or, ses pieds noirs, ses yeux rouges de feu très-vif.

Les mangliers qui bordent les marigots & les rivières dans les lieux solitaires & peu fréquentés du fleuve Niger & du Gambie, sont l'habitation ordinaire de ce joli oiseau. (M. ADANSON.)

§ ACAMBOU, (Géogr.) royaume d'Afrique sur la côte de Guinée, à l'occident de celui d'Akra ou Acara. Le roi y est absolu. Quelques voyageurs nous disent que les peuples de ce pays sont insolens & orgueilleux. Cette manière d'avoir vu, n'est peut-être que l'effet d'une circonstance; ce qui ne doit point décider le caractère d'une nation. On tire beaucoup d'or de ce pays. *Longit. 15. 18. latit. 7. 10.* (C. A.)

ACAMANTE ou ACAMAS, (Géogr.) ville & promontoire de l'île de Chypre dans la partie de l'Occident. Cette ville fut autrefois épiscopale, & eut quelques évêques qui assistèrent à divers conciles. Elle est aujourd'hui réduite en un petit village, qu'on nomme *Crusocoo*; & le promontoire est appelé *Capo di San-Epifanio*. *Long. 50. lat. 35.* (C. A.)

ACAMPTE, adj. (Optique.) mot hasardé par Leibnitz (*Actes de Leipzig pour le mois de sept. 1692*), qui appelle figure *acampite* celle qui étant opaque, polie, en un mot, douée de toutes les propriétés nécessaires pour réfléchir la lumière, n'en réfléchit point. (J. D. C.)

ACANGATARA, f. m. (Hist. nat. Ornithologie.) nom que les habitans du Brésil donnent à une espèce

de coucou huppé dont Marcgrave & Pison son copiste, ont donné une assez mauvaise figure, *page 216*, sous le nom de *guira acangatara*, laquelle a été copiée par Jonston, *planche 60, page 148*. M. Moehring lui donne le nom de *trogon*, *avi. genre 114*; & M. Brisson en fait, d'après Marcgrave, la description sous le nom de *coucou huppé du Brésil*; *cuculus, cristatus, ex albo pallidè flavescens; cristâ, capite, collo & rectricibus alarum superioribus fusco & flavescente variegatis; rectricibus fuscis, apice albis... Cuculus Brasiliensis cristatus*. Ornithologie, *volume IV, pag. 144*.

Selon Marcgrave, cet oiseau ressemble à la pie pour la grandeur. Du bout du bec à celui de la queue, il a quinze pouces de longueur, & jusqu'au bout des ongles dix pouces. Son bec a un pouce, & sa queue, huit pouces de longueur: celle-ci est arrondie & composée de dix plumes. Ses doigts, au nombre de quatre, sont disposés comme dans le perroquet ou le coucou, c'est-à-dire, deux devant & deux derrière, de manière que les deux plus longs se trouvent placés sur le côté intérieur de chaque pied; le bec est à-peu-près conique, & a la mâchoire supérieure courbée en crochet; les plumes du milieu de la tête sont plus longues que les autres, brunes au milieu, jaunes sur les côtés, & s'élevent en forme de huppe.

Un jaune pâle ou blanchâtre est la couleur dominante du dos & du ventre de l'acangatara. Ses ailes & sa queue sont brunes, excepté un bord blanc qui termine celle-ci. Les plumes de la tête sont, ainsi que celles de la crête, brunes à leur milieu & jaunes aux bords, au contraire de celles du cou & des ailes, qui ont le milieu jaune & les bords bruns: le bec est d'un jaune obscur; les pieds sont d'un verd d'eau.

L'acangatara habite particulièrement les forêts au Brésil: il est fort criard, & se fait entendre de très-loin. (M. ADANSON.)

ACANOS, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) nom ancien que Théophraste & les Grecs donnoient à un genre de chardon que M. Linné a changé en celui d'*onopordon*, *acanthium, calicibus squarrosis; squammis patentibus, foliis ovato-oblongis sinuatis*. *Systema nat. edition. 12, pag. 331. Species plantarum, pag. 827*. Dodoens en a donné une figure très-médiocre, sous le nom d'*acanthium*, *Pemptad. 721*; & Loësel, sous le nom de *spina alba sylvestris*. *Flor. Prussica, pag. 261, pl. 82*.

Cette plante est un des plus grands chardons, ou au moins celui qui porte les plus larges feuilles & les plus grosses têtes de tous ceux qui croissent dans nos campagnes: on la trouve communément le long des chemins, & dans les terrains abondans en bousin & en pierre marneuse à bâtir.

Elle ne diffère du genre du chardon qu'en ce que le receptacle de ses fleurs ou fleurons, au lieu d'être rempli de poils comme dans le chardon, est creusé de fofsettes bordées d'une membrane, & qui reçoivent chacune un fleuron surmontant son ovaire; elle est bisannuelle, c'est-à-dire, que la première année avant l'hiver, sa racine, qui ressemble à une carotte blanche d'un à deux pieds de longueur, ne porte que des feuilles qui, au nombre de six à dix, se répandent circulairement sur la terre. Ces feuilles sont elliptiques, longues de six à huit pouces, trois à quatre fois moins larges, onduées, sans découpures sur les bords qui sont garnis d'épines, & couvertes par-tout d'un duvet court, léger & blanchâtre.

A la seconde année, vers les mois de mai & juin, du centre de ces feuilles, sort une tige garnie d'ailetons d'un bout à l'autre, & de feuilles à-peu-près semblables, mais moins grandes & un peu moins velues. Cette tige, dont la hauteur ordinaire n'est que de deux à trois pieds, va quelquefois jusqu'à quatre ou cinq pieds dans un bon terrain, & ne se divise guère



qu'au-dessus du milieu de sa longueur en quinze à trente branches très-divergentes, terminées chacune par une tête sphéroïde du diamètre d'un pouce & plus.

Chaque tête n'est qu'une enveloppe composée de deux cens écailles environ, plates, fort peu velues, terminées par une pointe simple, posées en recouvrement les unes sur les autres en cinq à six rangs à-peu-près comme les tuiles d'un toit. Cette enveloppe contient & porte sur son fond ou sur son receptacle creusé de fossètes, bordées d'une membrane, environ deux cens fleurons hermaphrodites rouges, divisés en cinq denticules égaux, & posés chacun sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils dentés, lequel devient par la suite une graine ovoïde, anguleuse, chagrinée, brune, d'environ deux lignes de longueur.

*Usages.* On fait très-peu d'usage de cette plante en médecine, quoique ses feuilles soient vulnérables, astringentes, & que ses racines soient diurétiques, ainsi que ses graines. Chacun fait que l'âne en fait ses délices, aussi-bien que des autres chardons, & que ses feuilles nourrissent pareillement la chenille épineuse grise du papillon appelé *belledame*.

*Remarques.* Il n'est pas douteux que cette plante ne soit l'*acanos* des anciens, qui ont cru le désigner suffisamment par la largeur de ses feuilles, qui surpassent celles de tous nos autres chardons. Consultez Plin qui dit (*Hist. nat. livre XXII, chap. 22.*) *sunt qui & acanon eryngio adscribant, spinosam brevemque ac latam herbam, spinisque latioribus, hanc impositam sanguinem mirè sistere. Alii eryngen falso eandem putaverunt esse.* On ne pouvoit donc appliquer à cette plante un plus grand nombre de dénominations fausses, qu'en la désignant, comme M. Linné, par les noms d'*onopordon*, *acanthium*, dont le dernier appartient à l'espece de *cirsium*, que ce botaniste appelle *carduus eriophorus*, comme il va être dit ci-après à l'article ACANTHION. (M. ADANSON.)

ACANTHE, (*Mythol.*) jeune Nymphé qui, pour avoir plu à Apollon, fut changée en la plante qui porte ce nom. (+)

\* § ACANTHE, (*Architecture.*) dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, &c.* on lit *villapaude*; dans l'article ARCHITECTURE, *villapendre*, & dans l'*errata*, à la tête du *vol. II, villapende*. Il faut lire *villalpand* dans ces trois endroits. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ACANTHION, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de plante du genre du *cirsium*, que Dioscoride & Plin comparent à l'échinope. *Huic (spina alba, id est echinopo) similis est spina illa quam græci acanthion vocant, minoribus multo foliis, aculeatis per extremitates: & araneosâ lanugine obductis: quâ collectâ etiam vestes quædam bombycinis similes fiunt in Oriente. Ipsa folia vel radices ad remedia opisthotoni bibuntur.* Plin, *Histoire naturelle, livre XXIV, chap. 12.* Nous n'avons point d'autre plante, de la famille des chardons, qui ait les feuilles de l'échinope, mais plus étroites, couvertes comme ses têtes d'un duvet blanc en filets tendus comme une toile d'araignée, que celle que Lobel a figurée sous le nom de *carduus tomentosus, coronâ fratrum herbariorum.* (*icon. 2. pag. 9.*) & Bauhin & Parkinson sous celui de *carduus capite rotundo tomentoso*. Or cette plante n'est point une espece de chardon, mais une espece de *cirsium*; car, selon nos remarques, *Familles des plantes, page 116*, ses graines portent une aigrette velue, au lieu que l'aigrette du chardon est composée de poils simplement dentés: donc M. Linné auroit dû ne le pas confondre avec les chardons, & il a eu tort de changer son nom ancien d'*acanthion* en celui de *carduus eriophorus foliis sessilibus bifariam pinnatifidis: laciniis alternis erectis, calycibus*

*globosis villosis.* (*Systema natura, édition 12, page 530, n°. 16.*) C'est sous ce nom que M. Miller en a donné une figure à la *planche 293* de son *Dictionnaire*. Dodoens l'appelloit *eriocephalus*, nom qui lui convenoit beaucoup mieux.

L'*acanthion* est, comme l'*acanos*, une plante bifannuelle qui croît dans les terres fortes & humides jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Sa tige est rouge-brune, garnie tout-autour de feuilles dont la figure singulière lui donne une apparence plus élégante que celle de tous les autres chardons; elles sont longues de huit à neuf pouces, d'un verd noir à côtes rouges, découpées très-profondément de chaque côté en un rang d'ailerons qui sont alternativement relevés verticalement, & forment à leur origine une espece de collet ou de manchette découpée qui environne la tige, sans cependant y former une gaine. Ce n'est qu'au dessus du milieu de sa longueur que cette tige se partage en plusieurs branches peu divergentes, terminées chacune par une tête sphérique de huit à neuf lignes de diamètre.

Chaque tête est une enveloppe composée de deux cents feuilles ou écailles pointues, imbriquées, recouvertes & comme entrelacées de fils blancs croisés, semblables à une toile d'araignée, dont l'intérieur contient une centaine de fleurons purpurins, hermaphrodites, à cinq découpures égales, portés sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils velus qui lui tiennent lieu de calice. Chaque ovaire devient une graine ovoïde, lisse, d'une ligne environ de longueur, qui est séparée de ses voisines par nombre de poils aussi longs que l'enveloppe des fleurs.

*Usages.* Quoique l'on ne fasse aucun usage du duvet cotonneux extrêmement fin, qui abonde entre les écailles des têtes ou enveloppes de fleurs de l'*acanthion*, il semble qu'on ne devroit pas négliger la remarque de Plin qui dit que de son temps on en faisoit certaines étoffes semblables aux étoffes de soie, mais il faut se donner de garde d'appliquer cette propriété avec le nom d'*acanthion* à l'*acanos*, comme a fait M. Linné, qui induit tous les jours en erreur les modernes qui emploient indistinctement ses dénominations, ignorant que cet auteur a négligé entièrement l'exactitude dans cette partie, qui, étant la base de toutes nos connoissances naturelles, doit essentiellement être fixe & invariable.

*Remarque.* Nous remarquerons que M. Van-Royen & M. Dalibard qui l'a copié fidèlement, se sont trompés quand ils ont dit que les feuilles de cette plante se prolongeoient le long de la tige, qui, par ce moyen, devenoit ailée. *Carduus foliis sinuatis decurrentibus: denticulis superficieque spinosis, calycibus lanigeris.* Van-Royen. *Flora Leyd. 133.* Dalibard, *Flora Parisiensis, page 247.* (M. ADANSON.)

ACARA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les habitans du Brésil donnent à un poisson dont Marcgrave a publié une bonne description & une figure passable au *chapitre 14 du IV. livre* de son *Histoire naturel du Brésil*. Ruifch, à la *planche 34, n°. 8, page 134*, a copié cette figure qui est de grandeur naturelle.

Ce poisson a trois pouces de longueur du bout du nez au bout de la queue; en tout sept nageoires, dont deux ventrales au-dessous de deux pectorales, toutes quatre de grandeur médiocre; une dorsale à rayons épineux, plus longue que profonde, & plus courte devant que derrière; une anale ou derrière l'anus, plus profonde que longue; enfin une à la queue qui est tronquée au bout, mais légèrement fourchue ou creusée en arc. Par sa figure il ressemble assez à la perche ou au sparailon, ayant le corps fort comprimé, médiocrement long, le

dos arqué & élevé, les écailles assez grandes, la bouche petite, les dents fines, ferrées comme celles d'une lime, & les yeux grands.

En général, il est d'un blanc argentin, qui brunit en approchant du dessus du dos & de la tête, & il porte sur chacun de ses côtés deux grandes taches noires orbiculaires, l'une proche de la queue, l'autre vers le milieu du corps. Ses nageoires sont d'un cendré-brun. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris jaune doré.

L'acara vit dans les rivières d'eau douce au Brésil; il se mange, & a la chair de fort bon goût.

*Remarques.* Ce poisson approche beaucoup de celui que les Nègres appellent *ouas*, & les Français *carpet* au Sénégal; il forme avec lui un genre particulier dans la famille des Sparaes. (M. ADANSON.)

ACARAAJA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une figure médiocrement bonne dans son *Histoire naturelle du Brésil*, livre IV, chap. 14, que Jonston & Ruisch ont copiés, planche 34, n<sup>o</sup>. 7, page 133. On le nomme aussi par corruption *garanha*, selon Marcgrave. Il vit dans l'eau douce des rivières, on le mange frais, & on le sale pour le conserver.

Il prend jusqu'à trois pieds de longueur. Il a à peu près la figure de la carpe ou du sparae, les yeux grands, la bouche petite, les dents de la mâchoire inférieure menues comme des aiguilles, celles de la mâchoire supérieure beaucoup plus petites, mais deux sur le devant beaucoup plus grandes; les écailles de moyenne grandeur. Ses nageoires, au nombre de sept, sont disposées comme celles de l'acara ou du sparae, savoir: deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une derrière l'anus un peu plus profonde que longue, avec une épine; celle de la queue tronquée & légèrement fourchue; mais celle du dos, qui est fort longue, semble se diviser en deux parties dans son milieu, étant composée, dans sa moitié antérieure, de rayons épineux, simples, roides, qui se couchent à volonté dans une rainure, pendant que la moitié postérieure consiste en rayons mous, articulés, ramifiés & flexibles.

Sa couleur est argentine, mêlée d'une teinte sanguine. Ses nageoires sont pareillement couleur de sang, excepté celles du ventre qui ne le sont qu'à l'extrémité & blanches d'ailleurs. La prunelle de ses yeux est cristalline, entourée d'un iris dont le cercle intérieur est sanguin & l'extérieur argentin.

*Remarques.* L'acaraaja me paroît être une espèce du poisson appelé *giabar* par les Nègres du Sénégal, & que les Français nomment *capitaine*. Il forme un genre particulier dans la famille des sparaes. (M. ADANSON.)

ACARAMUCU, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom d'un poisson du Brésil qui se range naturellement dans la famille de ceux que l'on appelle *coffres*, *orbes*. Marcgrave en donne, au chapitre 12 du livre IV de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure assez médiocre que Jonston & Ruisch ont copiée à la page 141, planche 37, n<sup>o</sup>. 3 de leur *Histoire universelle*.

Son corps est fort aplati par les côtés, de figure elliptique, à peu près trois fois aussi long qu'il a de profondeur. Sa longueur ordinaire ne passe guère huit à neuf pouces. Sa bouche est ronde, petite, incapable d'admettre à peine le bout du petit doigt; garnie au-devant de petites dents taillées en pointe triangulaire. Ses yeux sont pareillement petits relativement à sa grandeur. Il n'a que six nageoires, dont deux pectorales fort petites; deux dorsales, dont l'antérieure consiste en une épine conique, roide, mobile, longue de trois pouces, plantée directement au-dessus des yeux où elle peut se coucher

dans une rainure, au lieu que la postérieure est assez basse & longue, composée de plusieurs rayons mous, flexibles; une assez longue derrière l'anus; enfin celle de la queue qui est quarrée & peu sensiblement échancrée: les nageoires ventrales manquent absolument. On aperçoit à l'origine des nageoires pectorales, au-devant d'elles, une petite fente oblique qui sert d'ouverture aux ovaires. Sa peau n'est nullement écailleuse; elle ressemble à un cuir épais peu souple, tout hérissé de petites pointes, à-peu-près comme celles des jeunes requins ou chiens de mer, mais infiniment plus fines & plus ferrées.

Sa couleur approche aussi de celle du chien de mer; c'est un gris-blanc ou gris-cendré, un peu plus foncé vers le dos. La prunelle des yeux est noire & l'iris cristallin.

L'acaramucu est commun dans la mer du Brésil où il vit de fucus & autres plantes marines. Il ne se mange point. Suspendu dans les appartemens il paroît lumineux pendant l'obscurité de la nuit. (M. ADANSON.)

ACARA-PATSJOTTI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) plante du Malabar dont on voit une figure assez bonne, mais incomplète au volume V, page 15, planche 8 de l'*Hortus Malabaricus*. Les brames l'appellent *tilo-sameno*, les Portugais *salaõ-femea*, les Hollandois *lerick-wifken*.

C'est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, dont le port approche assez du port de l'anona. Ses branches sont alternes & cylindriques. Ses feuilles sont pareillement alternes, épaisses, entières, disposées horizontalement & parallèlement sur deux côtés opposés le long des branches, elliptiques, pointues aux deux extrémités, concaves sur leur surface supérieure, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, & portées sur un pédicule assez court.

Ses fleurs terminent les branches, disposées au nombre de quinze à vingt sous la forme d'une grappe. Elles sont hermaphrodites, blanches, de très-bonne odeur, composées d'un calice d'une seule pièce, divisée jusqu'au bas en quatre parties assez égales, concaves, épaisses, arrondies, ou fort peu plus longues que larges, & qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité. Ce calice contient quatre pétales, blancs, oblongs, obtus, presque une fois plus longs que lui & que les étamines qui semblent le remplir, au nombre de deux cents, sous la forme d'une houppe au centre des étamines; on voit sur le fond du calice quatre ovaires distincts, terminés chacun par un style & un stigmate conique, & qui deviennent par la suite autant de capsules ovoïdes, verdâtres, contenant chacune une graine de même forme.

*Qualités.* Cet arbrisseau est toujours verd; il fleurit en août & fructifie en septembre & en octobre. Il n'a ni saveur ni odeur, si ce n'est dans ses fleurs. Il croît abondamment dans les rochers, sur les montagnes du Malabar.

*Usages.* On le regarde comme un remède souverain pour guérir les aphtes & les ulcères de la bouche; pour cet effet on prend en gargarisme la décoction de ses feuilles bouillies avec l'eau dans laquelle on a fait infuser du riz.

*Remarques.* Cette plante peut former, comme l'on voit, un genre nouveau voisin du fagara, dans la famille des anones. (M. ADANSON.)

ACARAPINIMA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil figuré un peu au-dessous de sa grandeur naturelle par Marcgrave, liv. IV, chap. 6 de son *Histoire naturelle du Brésil*, & copié par Jonston & Ruisch, page 126, planche 32, figure 11 de l'*Histoire naturelle des poissons*.

Celui-ci ressemble assez à une perche qui n'auroit que cinq pouces de longueur; mais, au lieu d'avoir huit nageoires comme elle, il n'en a que sept, celle du dos étant continue, quoique plus basse à son milieu, qui sépare les rayons antérieurs épineux des postérieurs qui sont mous; la nageoire de l'anus porte une forte épine sur le devant; celle de la queue est sensiblement fourchue; du reste les autres nageoires ressemblent à celles de l'acaraaja, dont ce poisson est une espèce. Ses yeux sont assez grands, sa bouche petite, avec des dents extrêmement fines, ses écailles de grandeur moyenne.

Sa couleur est un argentin mêlé d'or qui est pur sur toutes les nageoires. Il regne sur chacun de ses côtés sept bandes longitudinales brunes, mêlées quelquefois d'un peu de jaune doré, & qui s'étendent de la tête à la queue: deux autres bandes transversales noires descendent outre cela l'une sur la tête derrière les yeux, l'autre sur le corps, au-devant de la nageoire dorsale, jusqu'aux nageoires pectorales; celle de la tête est souvent bordée de bleu. La prunelle des yeux est cristalline, entourée d'un iris argentin bordé de brun.

C'est un poisson de rocher fort commun dans la mer du Brésil: il se mange, & est de fort bon goût.

*Remarque.* On ne peut s'empêcher après cette description, de regarder l'*acarapinima* comme une espèce de l'acaraaja qui vient naturellement dans notre sixième famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAPITAMBA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave donne une figure passable, fort au-dessous de sa grandeur naturelle, liv. IV, chap. 8, laquelle est copiée par Jonston, page 128 de son *Histoire générale des poissons*, planche 33, figure 3.

Son corps est allongé, & formé à-peu-près comme celui du mulot ou du barbeau; il acquiert jusqu'à deux pieds & plus de longueur; il a la bouche petite, les dents fines, les yeux grands; sept nageoires, dont deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une sous l'anus petite, un peu plus profonde que longue; une dorsale très-longue, qui s'étend depuis les pectorales jusqu'à la queue, dont les rayons antérieurs sont épineux, & plus longs que les postérieurs qui sont mous; & celle de la queue qui est fourchue ou fendue jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Ses écailles sont de médiocre grandeur, comparables à celles de la carpe.

La prunelle de ses yeux est d'un blanc cristallin entouré d'un iris rouge de vermillon. La couleur générale de son corps est un purpurin bleuâtre, qui est coupé des deux côtés par une bande couleur d'or, de la largeur du doigt, étendue des yeux à la queue: au-dessus de cette ligne les côtés du corps vers le dos sont marquetés de grandes taches dorées; au-dessous d'elle ce sont des lignes longitudinales très-subtiles d'un jaune d'or.

L'*acarapitamba* vit dans la mer. Ses nageoires seules sont lumineuses pendant la nuit: il est de fort bon goût, mais meilleur rôti sur le gril que bouilli ou cuit au court bouillon.

Il est sujet à une espèce de pou assez semblable à un cloporte qui se glisse dans l'intérieur de sa bouche, s'attache à son gosier, & se cramponne si bien en y enfonçant ses ongles, qu'aucuns efforts du poisson ne peuvent l'en détacher. Cet insecte a un pouce environ de longueur. Il est figuré en demi-oval, convexe sur le dos, concave sous le ventre, composé de sept articulations, dont l'antérieure beaucoup plus large forme une espèce de casque, sous lequel la tête se trouve cachée, au lieu que la postérieure est moins grande, & forme une petite queue composée de trois écailles. Sous cette espèce de couverture crustacée, se trouve le corps qui est

mou. On ne lui apperçoit ni yeux, ni bouche, ni antennes; toutes ces parties sont cachées avec la tête au-dessous du casque que forme la première articulation du corps; mais au-dessous du corps, on voit quatorze jambes courtes articulées, sept de chaque côté attachées sur les bords de chaque écaille ou articulation du corps.

*Remarque.* L'*acarapitamba* doit former un genre particulier de poisson dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAPUCU, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une courte description sans figure au liv. IV, chap. 2 de son *Histoire naturelle*.

Suivant lui, ce poisson est fluviatil, de bon goût, & se mange. Il a la forme comprimée d'un barbeau ou d'une perche d'un pied & demi de long, & trois à quatre pouces seulement, c'est-à-dire, quatre à cinq fois moins de largeur ou de profondeur; les écailles petites, les yeux grands, la bouche petite, prolongée en une espèce de museau long de près de deux pouces, qui a la facilité de pousser les lèvres en avant, & de les retirer en dedans & les cacher entièrement à volonté. Il paroît absolument sans dents: ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux pectorales; deux ventrales au-dessous; une derrière l'anus; une qui s'étend le long du dos jusqu'à près de la queue, mais peu élevée, composée de rayons dont les antérieurs sont épineux, un peu plus longs, & peuvent se coucher en arrière dans une rainure: la septième, ou celle de la queue est fourchue & longue de trois pouces à trois pouces & demi.

Les nageoires sont cendré clair, à l'exception des deux ventrales, & de celle de l'anus dont la couleur est blonde ou jaunâtre. Son corps est argentin, un peu mêlé d'or vers le dos: on apperçoit aussi de chaque côté six taches oblongues bleu-rouffâtres, mais d'une teinte fort légère, & peu apparentes.

*Remarques.* On ne peut guère douter, d'après cette description, que ce poisson ne soit une espèce du genre de l'*acarapitamba* dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAUNA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson ainsi appelé au Brésil, & qui se trouve pareillement au Cap-Verd, où on le pêche autour des rochers. Marcgrave en a fait graver, au livre IV, chap. 2 de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure qui n'est pas trop bonne, & qui a été copiée par Jonston & Ruifch, page 123, planche 32, figure 1 de son *Histoire générale des poissons*. Artedi & M. Linné, après lui, l'appellent *chatodon caudâ bifurcâ aculeo in utroque latere ad caudam*.

La forme de ce poisson est très-comprimée par les côtés, fort haute du dos & peu allongée. Il a environ huit pouces de longueur, les yeux grands, la bouche petite, bien garnie de dents très-fines & languettes; les écailles petites. Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir: deux pectorales de moyenne grandeur, deux ventrales étroites au-dessous d'elles; une derrière l'anus fort longue; une plus longue encore étendue sur le dos de la tête à la queue, dont les rayons antérieurs sont plus épineux & plus courts que les postérieurs; une septième enfin à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu.

Sa couleur générale est un cendré noir, rougeâtre aux deux côtés du corps près de la queue; on voit une espèce d'aiguillon ou d'osselet cartilagineux comme les autres os de poisson, ovoïde, long de six lignes environ, couleur de corne, lisse, luisant, très-pointu à ses extrémités, attaché par son milieu dans une rainure pratiquée dans le corps où il est ordinairement couché comme dans une gaine, mais dont il peut sortir à volonté, pour attaquer ses ennemis

ou se défendre contr'eux. Cet aiguillon lui a fait donner aussi les noms de *lancette* & de *chirurgien*.

*Remarques.* L'*acarauna* peut donc, par ce caractère, faire un genre particulier de poisson dans la famille des spares avec lesquels il a tant d'autres rapports, & il est étonnant qu'Artedi & M. Linné aient changé ce nom en celui de *chatodon*, qui veut dire *dents en cheveux*, d'autant plus que ce nom peut s'appliquer également à nombre d'autres genres de poissons de cette même famille, qui ont, comme celui-ci, les dents menues, & pour ainsi dire capillaires. (M. ADANSON.)

§ ACARICOBA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) On fait aujourd'hui que cette plante est une espèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, qui diffère particulièrement de celle de l'Europe, en ce que son ombelle porte plus de cinq fleurs qui sont d'un blanc jaunâtre. Sa racine principale, qui ressemble à celle du persil, a une saveur agréable, aromatique, piquante & échauffante, d'où dépend sa vertu apéritive & débarrassive des reins & du foie. Le suc de ses feuilles n'est un antidote que comme vomitif, qui débarrasse aussitôt l'estomac du poison qu'on auroit avalé.

*Remarques.* C'est par corruption qu'on lit dans quelques dictionnaires *acaricaba* au lieu d'*acaricoba*, nom que les Brésiliens donnent à cette plante, selon Marcgrave qui en fait la description à la page 27 de son *Histoire naturelle du Brésil*. Les Portugais l'appellent *herbe de capitaine*, *erva do capitão*, à raison de ses propriétés. M. Linné la désigne sous le nom d'*hydrocotyle*, *umbellata*, *foliis peltatis*, *umbellis multifloris*. (*Systema. nat. edition. 12, page 202, n° 2.*) L'écuelle d'eau est, comme l'on sait, de la famille des plantes ombellifères. Voyez-en les caractères généraux dans nos *Familles des plantes*, page 200. (M. ADANSON.)

ACASTE, (*Mytholog.*) fils de Pélus, roi de Thessalie, & parent de Jason, fut un des Argonautes : il a passé pour un grand chasseur, habile sur-tout à tirer de l'arc, *jaculo insignis Acastus*, dit Ovide. A son retour de l'expédition de la Colchide, ayant trouvé son père mort, il engagea les Argonautes à descendre avec lui en Thessalie pour y célébrer des jeux funèbres en l'honneur de Pélus. Pline veut qu'*Acaste* soit le premier qui ait fait célébrer des jeux funèbres. Ce prince voulut ensuite venger la mort de son père sur ses sœurs qui l'avoient égorgé ; mais Hercule s'opposa à sa vengeance. (+).

ACATECHICHITLI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espèce de tarin du Mexique, que Fernandez décrit sous le nom d'*acatechichitli*, *seu avis confricans se ad arundines* (*Histoire de la nouvelle Espagne, chap. 13, pag. 17.*) M. Brisson le nomme *tarin* du Mexique : *Carduelis supernè ex fusco-virescens, infernè ex albopallefcens; remigibus reëtricibusque fusco-virescentibus . . . . Ligurinus Mexicanus.* (*Ornithologie, vol. III, pag. 70.*)

Cet oiseau est un peu moins grand que le chardonneret. Il est par-tout d'un brun verdâtre, excepté sous la gorge ; le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les cuisses, les jambes, les plumes tectrices du dessous de la queue, & celles du dessous des ailes qui sont d'un blanc jaunâtre.

Il reste communément dans les roseaux qui bordent les marécages au Mexique. Il se nourrit de grains ; fait son nid, élève ses petits & chante de même que le tarin de l'Europe. (M. ADANSON.)

ACATSJA-VALLI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante parasite du Malabar, dont on voit une figure assez bonne, quoiqu'incomplète, dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. VII, planch. 44, pag. 83. Les Brames l'appellent encore *medica-tali* & *mudila-tali* ; les Portugais *ramos daseyi* ; les Hollandois *meer vlechte*

*wortel*. C'est le *cassytha filiformis* de M. Linné. *Systema nat. edit. 12, pag. 281, n° 1.*

C'est à Cochinchine, & dans d'autres endroits des Indes, que croît communément cette plante. Elle couvre, sous la forme d'un peloton de ficelle bien mêlée, les arbres des forêts les plus épaisses, entortillant irrégulièrement autour de leurs branches ses tiges qui sont cylindriques, du diamètre d'une ligne, & qui s'y attachent au moyen d'un nombre considérable de suçoirs hémisphériques, qui tirent & pompent la sève de leur écorce, ainsi que nombre de branches qui se subdivisent en d'autres encore plus petites, alternes, & du diamètre d'un tiers de ligne au plus. Le long de ces tiges & branches sortent çà & là de petites feuilles verd-jaunes comme elles, en forme d'écailles fort espacées, & écartées les unes des autres.

De l'aisselle de chaque feuille, à la distance de 3 à 4 pouces, sort un pédicule cylindrique, ordinairement sinueux ou tortillé, long d'un pouce sur un tiers de ligne de diamètre, qui porte dans sa moitié supérieure six à dix fleurs disposées en épi, sessiles, blanches, de deux lignes de diamètre, accompagnées chacune d'une écaille une fois plus courte, assez semblable aux feuilles des tiges. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule pièce, renflé en sphéroïde ou en bourse, à petite ouverture bordée de six denticules, disposés sur deux rangs, de manière que les trois intérieurs, qui sont fourchus, sont alternes avec les trois extérieurs, & semblent tenir lieu de la corolle qui lui manque : il accompagne & enveloppe le fruit jusqu'à sa parfaite maturité. Sur les parois intérieures de ce calice sont disposées sur trois rangs neuf étamines, entre les filets desquelles on aperçoit neuf tubercules jaune-rougeâtres : les anthers de ces étamines sont à deux loges, qui s'ouvrent de bas en haut par une valvule elliptique, comme dans le laurier. Du fond du calice s'élève un ovaire sphéroïde, surmonté d'un style épais cylindrique, dont le bout est tronqué, & forme un stigmate velouté. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule membraneuse, sphéroïde, mince, verte d'abord, ensuite noire, enveloppée entièrement dans le calice, qui est verd d'abord, ensuite blanchâtre & épais. Cette capsule ne s'ouvre pas ; elle est à une loge, & contient une graine sphéroïde à deux enveloppes, composée de deux lobes ou cotyledons plats, terminés & réunis par une radicule assez courte, qui pointe en haut vers le ciel.

*Qualités.* Les fleurs de cette plante sont sans odeur, ainsi que ses autres parties. Elle a une vertu astringente vulnérable.

*Usages.* Les Indiens la font sécher ou rôtir avec le nirvalli pullu, qu'ils pulvérisent avec le gingembre ; puis ils font de cette poudre, mêlée avec du beurre, un onguent, qu'ils appliquent sur les vieux ulcères, pour les nettoyer. On l'emploie pareillement pour les ulcères de la tête, après l'avoir séchée au feu avec l'écorce de l'arc & le tsjangelam parendi, pulvérisée & mêlée avec l'opium ou le suc du pavot. Pilée & réduite en consistance liquide avec le cardamome, le lait & l'huile de sésame, elle apaise les ardeurs de la tête. Son infusion & sa décoction, prise en forme de bain, soulage la migraine ; & son suc, uni au sucre, tempère les chaleurs & dissipe l'embaras des yeux.

*Remarques.* L'*acatsja-valli* est donc un genre de plante bien différent de la cuscute ; & c'est pour ne pas tomber dans le défaut de M. Linné, qui a voulu lui approprier le nom grec *cassytha*, de la cuscute, que nous lui avons laissé son nom spécifique Malabare, en la rangeant sous le genre du rombut d'Amboine, que nous avons placé dans notre quarantième famille des garous, où elle vient naturellement. (M. ADANSON.)

ACAWERIA,

ACAWERIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de l'isle de Ceylan, dont M. Burmann donne une figure assez bonne, mais incomplète, dans son *Theſaurus Zeylanicus*, planch. LXIV, sous le nom de *ligustrum foliis ad singula internodia ternis, lignum colubrinum officinis creditum*, pag. 141. Les habitans de Ceylan l'appellent *acawerya*, selon Hermann, (pag. 4.) & *rametul* ou *cametul*, selon Garzias & Grimm. C'est le *lignum colubrinum primum & laudatissimum* de Garzias, *aromat.* pag. 163; le *clematis indica persicae foliis, fructu perichlymeni*. Bauhin. *Pinax*, pag. 304; & *Pophionylon foliis quaternis* de M. Linné, *flora Zeylanica*, n°. 398; *ophioxylum serpentinum*. *Systema nat.* edit. 12, pag. 667, n°. 1.

C'est un arbrisseau de cinq pieds de hauteur, peu rameux, & d'une forme élégante & agréable à la vue, dont la racine noueuse serpente, comme une couleuvre, sous terre, est ligneuse, blanche, & couverte d'une écorce cendrée. Ses branches sont menues, triangulaires, cannelées, & comme articulées à chaque nœud, d'où les feuilles sortent trois à trois, étagées ou verticillées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, & deux fois moins larges, entières, portées sur un pédicule assez court.

Du bout de chaque branche sort un pédicule long d'un pouce environ, terminé par un corymbe de trente à quarante fleurs, longues de deux lignes au plus, portées sur un péduncule un peu plus long. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice fort petit, hémisphérique, d'une seule piece, à cinq dents, d'une corolle d'une seule piece, en entonnoir, à cinq divisions régulières, & de deux étamines courtes. Du fond de ce calice sort un ovaire ovoïde, surmonté d'un style terminé par deux stigmates en lames. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule sphéroïde comprimée, de cinq lignes de diamètre, un peu moins longue, fourchue en deux cornes, comme une mitre, à deux loges qui contiennent chacune une graine ovoïde de trois lignes environ de longueur.

*Qualités.* Toute la plante a une saveur amère, & elle possède les mêmes vertus que le mungos ou le grand arbre des serpens.

*Usages.* Les habitans de l'isle de Ceylan emploient la poudre de sa racine à la dose d'une demi-dragme jusqu'à une dragme dans toutes les maladies soupçonnées de poison, & contre les morsures des bêtes venimeuses.

*Remarques.* Il y a une grande contradiction entre les auteurs au sujet du rang que doit occuper cette plante parmi les quatre qui passent pour être le contre-poison des serpens les plus venimeux. Garzias paroît lui donner le premier rang; & son nom dans les boutiques, est celui de racine aux serpens, *serpentum radix*, autant parce que sa racine serpente sous terre, que parce qu'elle seule est d'usage contre les morsures venimeuses des serpens; c'est donc à tort que M. Linné lui donne le nom d'*ophioxylum* ou *bois de serpent, lignum colubrinum*. Le vrai bois de serpens, *lignum colubrinum*, des boutiques, est l'arbre que Rumphe appelle *caju-ular*, qui ne croît point dans l'isle de Ceylan, où sont les trois autres espèces, & dont le bois, très-amer, est l'antidote des morsures venimeuses aux isles de Timor, Rotta, &c. où il est commun.

L'*ophiorrhiza*, ou *serpentum radix* de M. Linné, *Systema naturee*, pag. 153, comprend le mungos des Persans & le mitra de l'Amérique, qui sont deux plantes de genres fort différens. Nous donnerons aux articles MUNGOS, BOIS DE SERPENT, RACINE DE SERPENT, des notions plus certaines, & capables de lever la confusion qui regne, & que M. Linné a augmentée, sur les quatre ou cinq plantes qui portent le nom de *bois de serpent*, ou *racine de serpent*.

L'*acaweria* forme un genre particulier voisin du lilas dans la famille des jasmins, qui est la vingt-neuvième de nos familles, pag. 223. (M. ADANSON.)

§ ACCAREMENT, f. m. ou ACAREMENT, ou

§ ACCARIATION, f. f. (*terme de palais.*) Il n'est point synonyme à *confrontation*. Celle-ci consiste à présenter l'accusé aux témoins. L'*accariation*, au contraire, est la confrontation qui se fait d'un accusé à son co-accusé: on la nomme quelquefois *affrontation*. Ferrière dit que « ce mot vient de *cara*, qui signifie en Espagnol la tête ou le visage de l'homme ». *Accarement* ou *accariation* seroit donc au sens littéral, l'action de mettre un accusé tête à tête ou face à face avec son co-accusé. (AA.)

ACCARER, v. a. (*terme de palais.*) n'est pas précisément synonyme à *confronter*, quoiqu'il signifie littéralement & suivant l'étymologie Espagnole, *mettre tête à tête ou face à face*. *Accarer* ne se dit que d'un accusé que l'on présente à son co-accusé; au lieu que l'on dit *confronter des témoins*, ou les présenter les uns aux autres: *confronter un accusé avec les témoins*, *confronter des accusés*. *Accarer* ne se dit que dans le dernier sens, lorsque l'on confronte plusieurs accusés ensemble. On ne dit point *accarer des témoins*; ce qui rectifie ce qu'on lit dans le *Dict. des Sciences*, &c. au mot ACCARIATION. (AA.)

ACCASTILLAGE, f. m. (*Architect. navale.*) Par *accastillage* on entend toute la partie du vaisseau qui est hors de l'eau, depuis sa ligne de flotaïson jusqu'au sommet des châteaux d'arrière & d'avant; mais il désigne plus particulièrement la partie du vaisseau comprise depuis la ligne supérieure de la lisse de plat bord, jusqu'à ce même sommet des châteaux; ce qui forme les gaillards & les différens étages qui sont au-dessus du gaillard d'arrière.

Ce mot devoit se prononcer *accastellage*, de castel ou château; mais l'usage a prévalu, & on doit s'y tenir: on dit en effet d'un vaisseau qui n'a point de gaillard ou château d'arrière, qu'il n'est point *accastillé*. Cette partie du vaisseau qui se nomme par préférence *accastillage*, est bordée en bois de sapin, par le double avantage de coûter moins & d'être plus légère: mais il en résulte qu'elle est foible; & c'est pour cela qu'on la renforce, en substituant aux planches de sapin des rangs de bordages de chêne, prolongés, comme elles, le long de l'*accastillage*, mais plus épais qu'elles. On appelle ces rangs de bordages, lisses d'*accastillage*.

Les constructeurs placent presque toujours les lisses d'*accastillage* suivant leur fantaisie, & ne s'assujettissent guère à un nombre limité: plus ordinairement cependant ils en placent trois dans les gros vaisseaux, à quelque distance les unes des autres: on arrondit leur saillie; & par quelques molures que l'on trace dessus, on les fait servir aussi à l'ornement du vaisseau. La première ou la moins élevée des lisses d'*accastillage* se nomme quelquefois *grande rabattue*: on ne la fait point parallèle à la lisse de plat-bord, mais sa ligne supérieure fixe tant qu'on peut la hauteur des seuillets des sabords du gaillard; & on a soin qu'elle ne soit point coupée, afin qu'elle conserve toute sa force pour fortifier cette partie. Cette lisse commence avec l'*accastillage* à deux ou trois pieds en avant du gaillard d'arrière, & ne se terminoit autrefois qu'à l'extrémité de l'arrière du vaisseau: aujourd'hui les constructeurs la terminent quelquefois par le travers à-peu-près du mât d'artimon, afin de satisfaire davantage le coup-d'œil, & donner plus de grace à l'*accastillage*. Elle a de largeur un neuvième de moins que la lisse de plat-bord.

La seconde lisse d'*accastillage* est parallèle à la première. Par sa distance égale, de la première lisse à la troisième, elle est toujours coupée par les

fenêtres des claveffins & de la chambre de conseil: c'est pourquoi les constructeurs la terminent quelquefois par le travers du mâd d'artimon. Elle s'étend vers l'avant du vaisseau, jusqu'aux deux tiers de la distance qui se trouve entre le mâd d'artimon & le grand mâd. Sa largeur est moindre d'un pouce que la largeur de la première lisse.

La troisième lisse d'*accastillage* termine la hauteur du château d'arrière. Son extrémité vers l'avant du vaisseau, finit à trois ou quatre pieds en avant du mâd d'artimon; sa largeur est un pouce de moins que la largeur de la seconde lisse.

Tous les vaisseaux n'ont qu'une lisse d'*accastillage* de l'avant; elle commence dans la direction du fronteau du gaillard d'avant, & se termine vers l'avant du vaisseau sur le membre de coltis; quelquefois cependant elle dépasse le fronteau du gaillard vers l'arrière du vaisseau, d'un pied ou dix-huit pouces: elle se place parallèlement à la lisse du plat-bord; & sa ligne supérieure est déterminée par la hauteur des feuillettes des canons du gaillard. Ses dimensions sont les mêmes que celles de la première lisse de l'arrière. (M. DULAC.)

ACCASTILLÉ, adj. & part. passif. (*Architect. navale.*) Le mot *accastillé* s'applique au côté entier du vaisseau, depuis sa ligne de flotaion jusqu'au sommet des châteaux, des gaillards d'avant & d'arrière; & il veut dire que l'on a fini entièrement de border les côtés du vaisseau, & de placer les préceintes & les lisses. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est bien *accastillé*, lorsque la tonture ou courbure de ses préceintes & de ses lisses forme un coup-d'œil agréable, & fait bien augurer des qualités du vaisseau.

*Accastillé* s'applique aussi aux seuls châteaux d'avant & d'arrière, & il sert à désigner qu'un vaisseau a ou n'a point de château sur son avant & sur son arrière. *Accastillé* devoit se prononcer *accastellé*, par la même raison que l'on devoit prononcer *accastellage* pour *accastillage* (*Voyez ci-devant ce mot.*). Dans l'usage, *accastillé* diffère cependant d'*accastillage*, en ce que *accastillage* désigne plus particulièrement les seuls châteaux d'avant & d'arrière, & qu'*accastillé* s'applique plus particulièrement au côté entier du vaisseau. (M. DULAC.)

§ ACCÉLÉRATEUR, (*Anatomie.*) c'est le nom d'un muscle qui mérite d'être décrit plus exactement, étant, sans comparaison, le principal muscle de la génération dans l'homme.

Ce muscle paroît assez simple au premier abord; c'est une espèce de gaine musculaire qui couvre entièrement la bulbe de l'urètre, & dont la convexité inférieure est partagée par une ligne cellulaire, d'où se répandent à droit & à gauche des fibres parallèles qui se réunissent, & forment deux queues attachées à l'enveloppe des corps caverneux, avant que ces corps se réunissent, & au-delà de leur réunion.

Ces muscles ont plusieurs communications avec les muscles voisins: deux faisceaux de fibres y viennent depuis le sphincter: des fibres des muscles transversaux de l'urètre accompagnent ces faisceaux: un autre paquet de fibres part du sphincter, & se termine au milieu de l'extrémité de l'*accélérateur*: quelques fibres du levateur s'y réunissent quelquefois.

Le point fixe de l'*accélérateur*, c'est le sphincter; pour que l'*accélérateur* puisse déployer sa force, il faut que le sphincter soit ferme. L'*accélérateur* comprime alors, en se contractant, la bulbe de l'urètre; il le vuide entièrement, & on sent, dans cette action, le sphincter qui se durcit, quelle que soit la liqueur qui sort de l'urètre.

De grosses branches de l'artère & de la veine du

penis passent entre les fibres de l'*accélérateur*, & se rendent à la bulbe. Ces vaisseaux sont comprimés dans l'action de ce muscle, & il contribue par là à l'érection. Comme il est soumis à la volonté, & que l'érection ne l'est pas, il n'est qu'accessoire dans cette action, dont les causes se dérobent à nos sens. L'*accélérateur* agit par secousses & par intervalles. (H. D. G.)

ACCÉLÉRATION diurne des étoiles, (*Astronomie.*) c'est la quantité dont leur lever & leur coucher avancent chaque jour, ainsi que leur passage au méridien; elle est de  $3' 55'' \frac{2}{10}$  en tems moyen, quoiqu'on dise communément  $3' 56''$ , parce qu'on néglige un dixième de seconde. Cette *accélération*, dont les astronomes font un usage continuel, vient du retardement effectif du soleil; son mouvement propre vers l'orient, qui est de  $59' 8'' \frac{2}{10}$  de degré tous les jours, fait que l'étoile qui passoit au méridien hier en même tems que le soleil, est plus occidentale aujourd'hui de  $59' 8''$ , ce qui exige  $3' 56''$  de tems; elle passera donc plutôt de la même quantité.

Pour calculer rigoureusement la quantité de cette *accélération*, il faut faire la proportion suivante  $360^\circ 59' 8'' 204$ , sont à  $24^h 0' 0''$ , comme  $360^\circ 0'$  sont à  $23^h 56' 4'' 908$ ; c'est la durée moyenne de la révolution diurne des étoiles fixes, qui diffère de 24 heures solaires moyennes de  $3' 55'' 902$ .

Il y a eu des astronomes célèbres qui se sont mépris à cet égard, & qui faisoient l'*accélération* de  $3' 56'' 55$ ; ils commençoient la proportion par  $360^\circ$ , & dès-lors ils supposoient implicitement que l'*accélération* étoit comptée en heures du premier mobile ou des étoiles fixes, au lieu que tous les tems doivent se compter en heures solaires moyennes; ou bien, ils supposoient que l'*accélération* se comptoit sur l'horloge du tems moyen, mais au moment où le soleil passe par le méridien, au lieu de la compter au moment du passage de l'étoile: c'est le retardement du soleil qu'ils prenoient, au lieu de l'*accélération* des étoiles. Le P. Hell, qui avoit défendu longtemps ce système dans ses *éphémérides*, y a renoncé depuis quelques années, & il adopté la table de l'*accélération* diurne telle qu'elle est dans la *Connoissance des tems*, que je publie chaque année pour l'utilité des astronomes & des navigateurs.

L'*accélération* diurne se rapporte, comme je l'ai dit, au tems moyen & non pas au tems vrai; ainsi le vrai passage d'une étoile au méridien, n'avance pas tous les jours de  $3' 56''$ , ni tous les jours également, par rapport au soleil vrai qui règle nos cadrans, mais seulement par rapport à un soleil moyen supposé uniforme, que les astronomes imaginent pour construire leurs tables & pour régler leurs horloges: le tems moyen diffère d'un quart-d'heure du tems vrai en certain tems de l'année, & il s'en faut de la même quantité que les *accélération*s diurnes des étoiles fassent des sommes toujours égales. L'*accélération* diurne sert à régler des pendules; si je vois une étoile fixe se coucher derrière une montagne ou un clocher, lorsque ma pendule marquoit  $7^h 4' 0''$ , & que le lendemain, mon œil restant à la même place, l'étoile disparoisse à  $7^h 0' 4''$ , j'en conclus que la pendule est bien réglée quant à son mouvement, ou à sa marche d'un jour à l'autre; mais pour la mettre à l'heure, il faut savoir le tems vrai par des hauteurs correspondantes, par une méridienne ou par quelque autre moyen. (M. DE LA LANDE.)

ACCENT, (*Art de la parole.*) ce terme désigne une modification de la voix qui sert à distinguer certains tons dans le discours, ou dans le chant, & à y mettre plus de variété, si l'on prononçoit toutes les syllabes sur un même ton, & d'une voix également forte, le discours n'auroit ni agrément ni clarté; on ne pourroit même plus faire la distinction des

mots. Car, si l'oreille les distingue dans un discours qu'elle entend prononcer, ce n'est que l'*accent* qui les lui fait discerner.

Il y a différentes espèces d'*accens*; ils ont lieu dans le discours ordinaire qui est la langue artificielle, & dans le chant qui est le langage naturel. Nous allons traiter de chaque espèce séparément.

Chaque mot qui a plus d'une syllabe reçoit un *accent* dans la prononciation, même lorsqu'on le prononce seul, & hors de sa liaison avec d'autres. L'effet de cet *accent* est de détacher ce mot de ceux qui pourroient le précéder ou le suivre, & d'en faire un tout qui ait un commencement & une fin, une élévation, & un abaissement. Cet *accent* se nomme l'*accent grammatical*. C'est l'usage seul qui le détermine dans chaque langue, & il seroit difficile de rendre raison de sa détermination. Il contribue à rendre les périodes sonores, en ce qu'il les divise en membres, & qu'il donne de la variété à ces membres. Dans des mots qui ont un nombre égal de syllabes, l'*accent* est tantôt sur la finale, tantôt sur la pénultième, tantôt sur quelqu'une des autres.

L'*accent oratoire* compose la seconde espèce. Il est destiné à indiquer plus précisément le sens du discours, & à exprimer plus fortement l'idée principale. Les monosyllabes n'ont point d'*accent grammatical*, mais ils peuvent avoir un *accent oratoire*, lorsque c'est sur l'idée qu'ils expriment que l'orateur veut diriger l'attention de son auditoire. Dans les mots polysyllabes, l'*accent oratoire* renforce ou affoiblit l'*accent grammatical*, quelquefois même il fait disparaître ce dernier, en appuyant sur d'autres syllabes.

L'*accent pathétique* est une espèce particulière de l'*accent oratoire*. Il donne le ton au discours, & ajoute un nouveau degré de force à l'*accent* simplement oratoire, qu'il détermine plus précisément. On peut en effet prononcer les mêmes discours, avec les mêmes *accens* oratoires, en des manières si différentes, qu'ils changent totalement de caractère.

C'est de l'observation exacte des *accens* que dépend en grande partie l'harmonie du discours. L'orateur ou le poète qui fait arranger les mots & les phrases de manière que les *accens* agréablement variés se présentent d'eux-mêmes à la lecture, & répondent si exactement aux pensées qu'on ne puisse les transporter, fera à coup sûr harmonieux. Car il n'est pas douteux que l'harmonie ne tienne plus à la belle variété des *accens*, qu'à une prosodie scrupuleuse.

Ce que nous avons dit sur la nécessité des *accens* dans le langage ordinaire peut s'appliquer encore aux *accens* dans la musique. Le chant est un langage qui a ses pensées & ses périodes. Si les tons isolés ne diffèrent point entr'eux par le degré & la variété de l'emphase, il n'y a point de chant. Il faut que, sans rien changer au genre de l'expression, ou à la note, l'oreille soit tantôt excitée, tantôt relâchée; qu'elle reçoive successivement des impressions plus fortes, & plus foibles; or ce sont les *accens* qui produisent ces divers effets, soit en rendant les simples tons plus forts ou plus foibles, soit en donnant plus de vivacité, ou plus de douceur à des passages entiers.

L'*accent musical* est, comme dans le langage ordinaire, ou grammatical, ou oratoire, ou pathétique. C'est au compositeur à les bien placer, & au chanteur ou au musicien à les observer avec la plus grande exactitude. A l'*accent grammatical* répondent les tons forts & soutenus de chaque accord, qui par leur tenue, & l'impression qu'ils font, se distinguent sensiblement des tons transitoires du même accord. Ces tons marqués tombent sur le tems *bon* de la mesure; mais dans les ariettes il est absolument nécessaire qu'ils coïncident aussi avec l'*accent* des paroles.

On exprime en musique les *accens* oratoires &

pathétiques par les mouvemens figurés qu'on fait sur les mots qui désignent l'idée principale; on y déploie toutes les ressources de l'art pour rendre ces endroits faillans, expressifs & énergiques.

Ainsi dans l'*aria*, le compositeur doit avant toutes choses étudier soigneusement les *accens* de son texte, afin d'y faire exactement correspondre les siens. La chose n'est pas aisée sans doute, parce qu'il faut encore concilier avec cela l'harmonie & la mesure, qui imposent au compositeur une gêne pénible. Mais un homme de génie ne manque pas de ressources. Il en trouve dans les pauses de chant pendant que les instrumens achevent la période; la répétition des mots, & d'autres expédiens semblables, le tireront d'embaras, pourvu qu'il sache les employer à propos.

La musique a incomparablement plus de moyens que le langage ordinaire, pour modifier & varier ses expressions; cela veut dire qu'elle a un grand nombre d'*accens* oratoires & pathétiques, au lieu que le langage simple n'en a que très-peu. C'est-là une des principales raisons de la supériorité que la musique a sur la poésie, dans la force de l'expression, lorsque le compositeur fait surmonter les difficultés, & combiner heureusement les *accens* avec les autres propriétés essentielles du chant.

La danse a aussi ses *accens*: c'est ce qui la distingue du simple marcher, & d'une suite irrégulière de pas, ou de sauts sans liaison; ainsi par exemple le frappé, le plié, le saut simple, sont dans la danse ce que seroit l'*accent grammatical* dans le langage. La figure du pas & ses accompagnemens répondent aux *accens* oratoires & pathétiques. L'application bien combinée de ces *accens* rencontre ici les mêmes difficultés qu'elle a dans la musique, & il est aisé de comprendre que les qualités essentielles de la danse la rendent encore plus difficile. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-Arts* de M. SULZER.)

ACCENT, s. m. (*Belles-Lettres*.) Il y a dans la parole une espèce de chant, dit Cicéron. Mais ce chant étoit-il noté par la prosodie des langues anciennes? On nous le dit; on nous assure que dans le grec & le latin, l'*accent* marquoit l'intonation de la voix sur telle & sur telle syllabe; & c'est ce qu'on appelle l'*accent prosodique*, distinct de l'*accent oratoire*, ou des inflexions données à la parole par la pensée & par le sentiment. Il est pourtant bien difficile de concevoir cet *accent prosodique* adhérent aux syllabes, à moins que dans la prononciation, animée par les mouvemens de l'éloquence, il ne cédât la place à l'*accent oratoire*; & voici la difficulté.

Qu'on donne à un musicien des paroles déjà notées par l'*accent* de la langue; il est évident que, s'il veut laisser aux syllabes leurs intonations prosodiques, il sera dans l'impossibilité de donner du naturel & du caractère à son chant; & que, s'il veut au contraire plier le son des paroles à l'expression que l'idée ou le sentiment sollicite, il faut qu'il les dégage de l'*accent prosodique*, & se donne la liberté de les moduler à son gré. Or il en est de la prononciation oratoire comme de la musique: *Est in dicendo etiam quidam cantus*. (Cicer.)

L'*accent prosodique* qui nuiroit à l'une, s'il étoit invariable, nuiroit donc également à l'autre: des paroles, déjà notées par la prosodie, suppleroient & menaceroient avec les mêmes inflexions.

Il ne faut pas confondre ici la quantité avec l'*accent*. La durée relative des syllabes peut être fixe & immuable dans une langue, sans que l'expression en soit gênée, au moins sensiblement. Par exemple, que l'on prolonge la pénultième, ou qu'on appuie sur la dernière, la différence n'est que dans les tems, & non pas dans les tons. La quantité peut donc être fixe & prescrite; mais les intonations, les

inflexions de la parole doivent être libres, & au choix de celui qui parle; sans quoi il ne sauroit y avoir de vérité dans l'élocution.

Dans la langue françoise, telle qu'on la parle à Paris, il n'y a point d'*accent* prosodique. Il est vrai que la finale muette n'est jamais susceptible de l'élevation de la voix, & qu'on est obligé ou de l'abaisser, ou de la tenir à l'unisson; mais c'est la seule voyelle qui de sa nature gêne la liberté de l'*accent* oratoire. C'est le repos, le sens suspendu, le ton suppliant, menaçant, celui de la surprise, de la plainte, de la frayeur, &c. qui décide de l'élevation ou de l'abaissement de la voix, sur telle ou sur telle syllabe; & quelquefois le même sentiment est susceptible de différentes inflexions. Je n'en citerai qu'un exemple, pris du rôle de Phedre dans la tragédie de Racine;

*Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?*  
ce vers peut se déclamer de façon que la voix élevée sur la première syllabe de *malheureuse!* s'abaisse sur les trois dernières; que la voix se relève sur la première de *quel mot*, & descende sur la seconde; qu'elle remonte sur la troisième de ce nombre, *est sorti*, & retombe sur la fin du vers.

*Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?*

On peut aussi, & peut-être aussi bien, le déclamer dans une modulation contraire, en abaissant les syllabes que nous venons d'élever, & en élevant celles que nous avons abaissées.

*Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?*

Le choix de ces intonations fait partie de l'art de la prononciation théâtrale & oratoire; & l'on sent bien que, s'il y avoit dans la langue un *accent* prosodique déterminé & invariable, le choix des intonations n'auroit plus lieu, ou seroit sans cesse contrarié par l'*accent*.

Ce qu'on appelle l'*accent* des provinces, consiste, en partie, dans la quantité prosodique, le normand proionge la syllabe que le gascon abrége. Il consiste encore plus dans les inflexions attachées, non pas aux syllabes des mots, mais aux mouvemens du langage: par exemple dans l'*accent* du gascon, du picard, du normand, l'inflexion de la surprise, de la plainte, de la prière, de l'ironie, n'est pas la même. Un gascon vous demande, *comment vous portez-vous?* d'un ton gai, vif & animé, qui se relève sur la fin de la phrase; le normand dit la même chose d'un son de voix languissant qui s'éleve sur la pénultième, & retombe sur la dernière, à-peu-près du même ton que le gascon se plaindroit.

Ce que nous disons de la langue françoise, doit s'entendre de toutes les langues vivantes. Leur prosodie est dans la durée relative des syllabes; leur *accent* est dans les inflexions de la parole, relativement à l'idée, au sentiment, à la passion qu'elle exprime, au mouvement de l'ame qu'elle imite; mais d'*accent* prosodique adhérent aux sons, immobile & invariable, aucune langue n'en peut avoir, sans renoncer à toutes les nuances de l'expression, qui doit pouvoir sans cesse varier, & se plier dans tous les sens. (M. MARMONTEL.)

ACCENT, (*Musiq.*) On appelle ainsi, selon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée, ou dans le ton des syllabes & des mots dont le discours est composé; ce qui montre un rapport très exact entre les deux usages des *accens*, & les deux parties de la mélodie, savoir, le rythme & l'intonation. *Accentus*, dit le grammairien Sergius dans Donat, *quasi ad cantus*. Il y a autant d'*accens* différens, qu'il y a de manières de modifier ainsi la voix; & il y a autant de genres d'*accens*, qu'il y a de causes générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours, savoir, l'*accent* grammatical qui renferme la règle des *accens* proprement dits par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu, & celle de la quantité, par laquelle chaque syllabe est breve ou longue. L'*accent* logique ou rationnel, que plusieurs confondent mal-à-propos avec le précédent, cette seconde sorte d'*accent* indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions & les idées ont entr'elles, se marque en partie par la ponctuation: enfin l'*accent* pathétique ou oratoire, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, & les communique à ceux qui l'écoutent; l'étude de ces divers *accens* & de leurs effets dans la langue, doit être la grande affaire du musicien; & Denis d'Halicarnasse regarde avec raison l'*accent* en général comme la semence de toute musique; aussi devons-nous admettre pour une maxime incontestable, que le plus ou moins d'*accent* est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales; car quel seroit le rapport de la musique au discours, si les tons de la voix chantante n'imitoient les *accens* de la parole? D'où il suit que, moins une langue a de pareils *accens*, plus la mélodie y doit être monotone, languissante & fade, à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des sons, le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'*accent* pathétique & oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la musique imitative du théâtre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions, doivent en avoir également le langage; car autre chose est l'*accent* universel de la nature, qui arrache à tout homme des cris inarticulés, & autre chose l'*accent* de la langue qui engendre la mélodie particulière à une nation. La seule différence du plus ou moins d'imagination & de sensibilité qu'on remarque d'un peuple à l'autre, en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainsi. L'Allemand, par exemple, hausse également & fortement la voix dans la colère, il crie toujours sur le même ton: l'Italien, que mille mouvemens divers agitent rapidement & successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manières. Le même fond de passion regne dans son ame; mais quelle variété d'expressions dans les *accens* & dans son langage! Or, c'est à cette seule variété, quand le musicien fait l'imiter, qu'il doit l'énergie & la grace de son chant.

Malheureusement tous ces *accens* divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'orateur; ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du musicien, déjà si gêné par les règles particulières de son art. On ne peut douter que la musique la plus parfaite, ou du moins la plus expressive, ne soit celle où tous les *accens* sont le plus exactement observés; mais ce qui rend ce concours si difficile, est que trop de règles dans cet art sont sujettes à se contrarier mutuellement, & se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale, car nulle ne l'est parfaitement, autrement ceux qui s'en servent chanteroient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les règles de tous les *accens*, oblige donc souvent le compositeur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de musique qu'il traite: ainsi, les airs de danse exigent sur-tout un *accent* rythmique & cadencé, dont en chaque nation le caractère est déterminé par la langue. L'*accent* grammatical doit être le premier consulté dans le récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des



mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit, dans la résonnance harmonique ; mais l'*accent* passionné l'emporte à son tour dans les airs dramatiques, & tous deux sont subordonnés, sur-tout dans la symphonie, à une troisième sorte d'*accent*, qu'on pourroit appeler *musical*, & qui est en quelque sorte déterminée par l'espèce de mélodie que le musicien veut approprier aux paroles.

En effet, le premier & le principal objet de toute musique est de plaire à l'oreille ; ainsi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la première loi qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premièrement consulter la mélodie & l'*accent* musical dans le dessein d'un air quelconque ; ensuite, s'il est question d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'*accent* pathétique qui donne au sentiment son expression, & l'*accent* rationnel, par lequel le musicien rend avec justesse les idées du poète ; car, pour inspirer aux autres la chaleur dont nous sommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'*accent* grammatical est nécessaire par la même raison, & cette règle, pour être ici la dernière en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux précédentes, puisque le sens des propositions & des phrases dépend absolument de celui des mots ; mais le musicien qui fait sa langue a rarement besoin de songer à cet *accent* : il ne faudroit chanter son air sans s'apercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui suffit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux toutefois, quand une mélodie flexible & coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue. Les Musiciens françois ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, & sur-tout le *traité de la Prosodie françoise* de M. l'abbé d'Olivet, qu'ils devroient tous consulter : ceux qui seront en état de s'élever plus haut, pourront étudier la *Grammaire* de Port-Royal & les savantes notes du Philosophe qui l'a commentée ; alors en appuyant l'usage sur les règles, & les règles sur les principes, ils seront toujours sûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'*accent* grammatical de toute espèce.

Quant aux deux autres sortes d'*accens*, on peut moins les réduire en règles, & la pratique en demande moins d'étude, & plus de talent ; on ne trouve point de sang-froid le langage des passions ; & c'est une vérité rebattue, qu'il faut être ému soi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer dans la recherche de l'*accent* pathétique à ce génie qui réveille à volonté tous les sentimens, & il n'y a d'autre art dans cette partie que d'allumer en son propre cœur le feu qu'on veut porter dans celui des autres. Voyez GÉNIE (*Musiq.*) *Suppl.* Est-il question de l'*accent* rationnel, l'art a tout aussi peu de prise pour le saisir, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il faut avouer aussi que cet *accent* est moins que les autres du ressort de la musique, parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit : donnez donc au musicien beaucoup d'images ou de sentimens & peu de simples idées à rendre, car il n'y a que les passions qui chantent, l'entendement ne fait que parler. (S.)

ACCENT MUSICAL, (*Musiq.*) Dans l'article précédent, M. Rousseau indique l'*accent musical*, dont on n'avoit pas parlé encore (dans le sens dont je l'entends). Encouragé par le peu qu'il en dit, je veux tâcher d'en donner quelque idée qui, sans doute, fera bien au-dessous de celle qu'en auroit donnée M. Rousseau, s'il avoit voulu.

Dans la musique, l'intonation de la voix ou de l'instrument étant déterminée, ce n'est pas là qu'il faut chercher l'*accent*, mais dans la manière de faire cette intonation. Je m'explique : sur les instrumens

à cordes & à archet (le violon, par exemple), on peut donner un coup d'archet sec & détaché, ou un coup d'archet long & traînant sur la même note ; on peut même, sans tenir la note plus long-tems, faire toucher une plus grande partie d'archet à la corde, en le tirant avec plus de vélocité. Dans les instrumens à vent, les coups de langue font le même effet, & les différens coups d'archet & de langue constituent en partie l'*accent musical*.

On peut commencer une note *piano* & la finir *forte*, en enflant graduellement le ton ; on peut au contraire la commencer *forte* & la finir *piano* en diminuant le ton : autre partie de l'*accent musical*.

Enfin on peut détacher certaines notes dans un trait de chant, & lier les autres ; ce qui acheve de compléter l'*accent musical*.

La phrase (*fig. 8, planche I. de Musiq. Suppl.*) prendra des expressions différentes, suivant qu'on y appliquera l'*accent musical*. Remarquez que les marques par lesquelles j'ai tâché d'indiquer les différens *accens*, ne les expriment que très-imparfaitement.

C'est au choix de l'*accent musical* propre à la pièce qu'on exécute, qu'on reconnoît le bon musicien, l'homme de goût ; c'est de ce choix que dépend toute l'expression : c'est ce choix qu'un bon maître peut donner jusqu'à un certain point, mais qu'on sent mieux qu'on ne peut l'indiquer, & qu'il faut tenir de la nature pour le bien posséder.

C'est l'*accent musical* qui fait qu'une musique expressive pour un Allemand, ne l'est point pour un François. Je me souviens à cette occasion d'avoir entendu raconter à un compositeur distingué, que Hase eut peine à reconnoître ses airs exécutés à Paris par des François.

Outre cet *accent musical* indéterminé, lorsque le compositeur ne l'a pas marqué expressément, il y a un *accent* déterminé, & à quoi le compositeur a droit de s'attendre sans le marquer.

Pour les instrumens à corde, cet *accent* consiste à marquer d'un nouveau coup d'archet chaque note, à moins qu'elles ne soient d'une valeur trop courte pour que cela se puisse ; ainsi on passera sous le même coup d'archet les doubles croches dans un *alla breve* ; les triples croches dans un *allegro* à 2, à 3 ou à 4 tems dans un *vivace* ou dans un *presto* de mêmes mesures ; mais dans un *vivace* ou dans un *allegretto* à  $\frac{3}{8}$ , les triples croches demandent chacune un nouveau coup d'archet : il en est de même de l'*allegretto* à 2 ou à 4 tems. Dans les pièces où il y a des trois pour deux, chaque note demande ordinairement un nouveau coup d'archet. Quant aux *siciliennes*, dont la mesure est  $\frac{6}{8}$ , le tems lent ; & la première de trois notes, une croche pointée ; la seconde, une double croche ; & la troisième, une croche, on donne un nouveau coup d'archet à chaque note.

Je ne parlerai point ici du tems de la mesure où l'archet doit descendre ou monter, quoique cela fasse une partie considérable de l'*accent musical*, parce que c'est un de ces principes fondamentaux que tout exécuteur connoît.

Quant aux instrumens à vent, ils ne donnent le coup de langue qu'à la première de deux notes vîtes, & coulent l'autre, en observant de faire la première plus longue & plus forte que la seconde : 1°. parce que cela facilite l'exécution, & la rend beaucoup plus moëlleuse : 2°. parce que la première des deux notes est celle qui est effectivement dans l'harmonie, & que l'autre n'est qu'une note de goût ; cette seconde raison devroit porter tous les instrumens à observer cette règle. Dans les *siciliennes*, on donne un coup de langue, comme le coup d'archet.

Les hauts-bois & les bassons coulent ordinairement jusqu'à huit notes vîtes, à cause de la difficulté du jeu.

Quant aux chanteurs, l'*accent musical* est déterminé par les paroles mêmes : toutes les notes qui passent sous la même syllabe, doivent aussi passer sous le même coup de gosier, à moins que ce ne soit une roulade, alors cela dépend du bon goût & de l'habileté de l'exécuteur. (F. D. C.)

ACCENT, (Musiq.) Sorte d'agrément du chant françois, qui se notoit autrefois avec la musique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui seulement avec du crayon jusqu'à ce que les écoliers sachent le placer d'eux-mêmes. L'*accent* ne se pratique que sur une syllabe longue, & sert de passage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée sur le même degré : il consiste en un coup de gosier qui élève le son d'un degré pour reprendre à l'instant sur la note suivante le même son d'où l'on est parti ; plusieurs donnoient le nom de *plainte* à l'*accent*. Voyez le signe & l'effet de l'*accent*, fig. 9, planche I. de Musiq. Suppl. (S.)

Bien des musiciens appellent, ou du moins appelloient autrefois *accent* un agrément consistant à faire entendre la note immédiatement au-dessus ou au-dessous de celle qui est notée, suivant que la note qui la précède est au-dessus ou au-dessous, & en diminuant la valeur de la note, sur laquelle on fait l'*accent*, de la valeur de ce même *accent*. Quelques anciens musiciens françois indiquoient cet *accent* par un crochet, les Allemands par un petit trait, aujourd'hui on le marque par une petite note de la valeur que l'on veut donner à l'*accent*. Voyez ces signes & ces effets de l'*accent*, fig. 10, planche I. de Musiq. (Suppl.)

Un autre *accent*, dont j'ai trouvé la marque & l'expression dans quelques auteurs, est celui fig. 2, planche I ; & remarquez que le premier est celui qui est encore usité aujourd'hui.

Les auteurs qui ont écrit en allemand & en latin au 16<sup>e</sup> & 17<sup>e</sup> siècles, divisent l'*accent* en trois différentes sortes : 1<sup>o</sup>. *accentus intendens*, qui est celui fig. 10, n<sup>o</sup>. 2 : 2<sup>o</sup>. *accentus remittens*, qui est celui du n<sup>o</sup>. 1, fig. 10 : & 3<sup>o</sup>. *accentus varius* ou *circumflexus*, composé, pour ainsi dire, des deux précédens, & qui n'est que le *flatté* d'aujourd'hui. Voyez FLATTÉ, (Musiq.) Suppl. (F. D. C.)

ACCENT DOUBLE, (Musiq.) Cet agrément que l'on note aujourd'hui tout du long, consiste à retrancher la moitié de la valeur d'une note en anticipant celle qui la suit ; on le marquoit autrefois par deux petits traits verticaux parallèles. Sur la première note, voyez la marque & l'effet de l'*accent double*, fig. 12, planche I. de Musiq. Suppl. (F. D. C.)

ACCENS, (Musiq.) Les poètes emploient souvent ce mot au pluriel, pour signifier le chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme *doux*, *tendres*, *tristes accens*. Alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine, car il vient de *canere cantus*, d'où l'on a fait *accentus*, comme *concentus*. (S.)

ACCENS ECCLÉSIASTIQUES, (Musiq.) On appelloit ci-devant ainsi les différentes inflexions de voix qu'on faisoit dans les églises catholiques en psalmodiant. Il y avoit,

1<sup>o</sup>. L'*accent immuable*, lorsque la voix restoit toujours sur le même ton.

2<sup>o</sup>. Le *moyen*, quand on abaissoit la voix de tierce sur une syllabe.

3<sup>o</sup>. Le *grave*, quand la voix tomboit de quinte.

4<sup>o</sup>. L'*aigu*, qui avoit lieu lorsqu'après avoir abaissé la voix de tierce pendant quelques syllabes, on reprenoit le premier ton.

5<sup>o</sup>. Le *modéré*, quand, après avoir élevé la voix

de seconde pendant quelques syllabes, on reprenoit le premier ton.

6<sup>o</sup>. L'*interrogatif*, pour exprimer une interrogation ; on élevoit la voix d'une seconde pour les derniers mots.

7<sup>o</sup>. Enfin le *final*, quand la voix tomboit de quarte sur la dernière syllabe.

Il paroît qu'aujourd'hui ces noms de ces *accens* ne sont plus d'usage, & quelques *accens* sont dans le même cas. Au moins je n'ai trouvé aucun de ces noms dans le *Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique* de l'abbé le Bœuf, que je crois le plus récent sur ce sujet ; & cet auteur n'admet que le premier, le second, le troisième & le quatrième de ces *accens*, sans en rapporter les noms. (F. D. C.)

ACCENS, (Musique des Hébreux.) Quelques auteurs veulent que les *accens* des Hébreux leur servissent aussi de notes. On peut voir l'opinion de Kircher à ce sujet, dans sa *Musurgie*, liv. II. Nous ne mettons point ici ces *accens*, ni les traits de chant qu'ils indiquent suivant ce savant, parce que certainement jamais les anciens Juifs n'ont eu une musique si variée. (F. D. C.)

ACCESSOIRE, f. m. (Droit nat.) La plupart des choses qui entrent en propriété, ne demeurent pas dans le même état. Il y en a dont la matière se dilate intérieurement & grossit par ce moyen leur substance, comme celle des mines, des carrières, les arbres, &c. D'autres reçoivent des accroissemens extérieurs, comme il arrive dans les alluvions. Voyez ce mot. D'autres produisent des fruits ou des revenus de différente nature. Plusieurs enfin acquièrent, par un effet de l'industrie humaine, une nouvelle forme qui leur donne un plus grand prix. C'est ainsi qu'avec du grain on fait de la farine, & avec de la farine du pain. Un peintre avec ses couleurs & son pinceau, fait d'un morceau de toile fort commune, un tableau rare & de grand prix.

Tout cela est compris sous le nom général d'*accessoires*, qui se réduisent en général à deux sortes : l'une de ceux qui proviennent uniquement de la nature même des choses, sans que les hommes aient aucune part à leur production : l'autre de ceux qui doivent leur origine, ou en tout, ou en partie, au fait des hommes & à quelque travail ou quelque industrie.

Pour décider aisément ces sortes de cas assez difficiles, voici des principes fort simples :

1<sup>o</sup>. Il faut voir si c'est de bonne ou de mauvaise foi que quelqu'un a mêlé son bien ou son travail avec le bien d'autrui ; car s'il y a de la mauvaise foi de sa part, il mérite de perdre sa peine ou son bien ; autrement un propriétaire se verroit tous les jours exposé, par la malice d'autrui, à ne pouvoir disposer à sa fantaisie de ce qui lui appartient. Si donc quelqu'un a, par exemple, planté des arbres ou semé des grains dans un fonds qu'il savoit bien n'être pas à lui, le maître du fonds n'est point obligé de lui laisser reprendre les arbres, ni de partager les grains avec lui : & il est au contraire en droit de se faire dédommager du préjudice qui peut lui être revenu de ce que sa terre a été occupée & employée à d'autres usages qu'à ceux auxquels il l'avoit destinée. Il y a néanmoins ici une exception à faire ; c'est lorsque la chose appartenante à autrui est de très-petite valeur & en elle-même, & en comparaison du prix de la forme qu'on lui a donnée. Supposé, par exemple, que quelqu'un ait pris une main de papier, ou une planche de bois commun, ou un morceau de toile, qu'il savoit être à autrui, & y ait écrit des choses de conséquence, ou fait quelque belle peinture : en ce cas-là il ne peut guère y avoir de mauvaise foi considérable : il y a lieu de présumer que celui qui a pris de son chef le papier, la

planche ou la toile, a cru que le propriétaire y consentiroit aisément, sur-tout si on lui rendoit une quantité de même sorte, ou la valeur; ainsi celui-ci ne peut pas s'approprier les écrits ou le tableau.

2°. Celui au bien duquel une chose d'autrui a été jointe & incorporée, soit par le fait innocent de celui-là même à qui elle appartenoit, ou sans que celui-ci y ait eu aucune part, doit, toutes choses d'ailleurs égales, avoir l'ouvrage ou le composé qui en résulte. Car il y a pour l'ordinaire quelque imprudence dans celui qui s'est mépris: & quand même il n'auroit contribué en aucune manière au mélange, s'il lui en revient du préjudice, ce n'est pas la faute de l'autre. Ainsi, par exemple, si l'eau ayant emporté un morceau de terre, l'ajoute au champ voisin, le maître de ce champ peut s'approprier ce morceau de terre, à moins que celui à qui il appartenoit ne le retire incessamment de-là. Et le premier n'est pas obligé de payer à l'autre la valeur du morceau de terre qui reste dans son champ, parce qu'il ne lui en revient aucun profit; au contraire il peut se faire qu'il en reçoive quelque préjudice dont l'ancien maître du morceau de terre ne doit pourtant pas le dédommager, parce qu'il n'en est pas la cause, comme nous le supposons. Mais lorsque quelqu'un a, par exemple, semé de bonne foi dans le champ d'autrui, le propriétaire du champ doit lui rembourser la valeur de la semence & de la peine prise pour semer, parce qu'il en profite, à moins qu'il n'eût résolu de semer dans son champ quelque graine de plus grand prix, ou d'y mettre quelque autre chose qui lui auroit été de plus grand revenu.

3°. Si la chose ou la peine de l'un des deux est susceptible de remplacement, & que celle de l'autre ne le soit pas, sans qu'il y ait d'ailleurs aucune mauvaise foi de part & d'autre, celui à qui appartient cette chose, ou cette peine, doit se contenter qu'on lui en rende une autre toute semblable de même espèce, ou la valeur en argent. Car alors le dernier ne perd rien; au lieu que l'autre pourroit quelquefois y perdre beaucoup, & il perdrait beaucoup, en ce qu'il ne recouvreroit rien qui pût tenir lieu de son bien ou de sa peine. C'est en vertu de ce principe, que ce qui a été planté ou semé demeure ordinairement au maître du fonds; les actes ou les écrits à celui qui les a faits, & non pas à celui à qui étoit le papier: le tableau au peintre, & non pas au maître de la toile ou de la planche; le cachet à celui qui l'a gravé, ou qui l'a fait graver, &c. Mais par la même raison, si quelqu'un avoit fait tracer quelque méchante peinture sur une table ou une toile rare & de grand prix qui m'appartient, ou si l'on avoit gravé quelque chose sur une pierre précieuse qui est à moi, je devrois recouvrer ma table, ma toile ou ma pierre précieuse. (D. F.)

ACCESSOIRE, (*Jurisprud.*) On appelle *accessoire* d'une chose léguée, ce qui, n'étant pas de la chose même, y a quelque liaison qui fait qu'on ne doit pas l'en séparer, & qu'il doit la suivre. Ainsi les fers & le licou d'un cheval, & le cadre d'un tableau, en sont des *accessoires*.

On peut distinguer deux sortes d'*accessoires* des choses léguées: ceux qui suivent naturellement la chose, & qui, sans qu'on les exprime, demeurent compris dans les legs, & ceux qui n'y sont ajoutés que par une disposition particulière du testateur. Ainsi le legs d'une montre en comprend la boîte, & le legs d'une maison en comprend les clefs. Au contraire, le legs d'une maison ne comprendra pas les meubles qui s'y trouveront, à moins que le testateur ne l'ait exprimé.

Il y a des *accessoires* de certaines choses qui n'en sont pas séparés, tels que sont les arbres plantés

dans un fonds: & ces sortes d'*accessoires* suivent toujours la chose léguée, s'ils n'en sont exceptés; & il y a des *accessoires* qui, quoique séparés des choses, les suivent aussi, comme les harnois d'un attelage de chevaux de carosse & autres semblables. Il peut même y avoir un progrès d'*accessoires* des *accessoires*, comme des pierreries à la boîte d'une montre. Et il y a enfin de certaines choses dont on peut douter si elles sont *accessoires* d'autres, ou ne le sont point. Ce qui peut dépendre de la disposition du testateur, & de l'étendue ou des bornes qu'il donne à ses legs, comme bon lui semble. Ainsi il n'y a pas d'autre règle générale dans les doutes de ce qui doit suivre la chose léguée comme son *accessoire*, que l'intention du testateur, dont l'expression jointe aux circonstances & aux usages des lieux, s'il y en a, peut faire juger de ce qui doit être *accessoire* ou non. Que si la disposition d'un testateur laisse la chose en doute, on peut en chaque cas juger de ce qui doit être compris dans les legs comme *accessoire*, ou ne l'être pas, par les règles particulières sur les divers cas expliqués dans les articles suivans.

Si un testateur lègue une maison sans rien spécifier de ce qu'il entend comprendre dans ce legs, le légataire aura le fonds, le bâtiment & ses dépendances, comme une cour, un jardin & autres appartenances de cette maison, avec les peintures à fresque & autres ornemens ou commodités, qui tiennent à fer & à clou, ou sont scellés en plâtre pour perpétuelle demeure; car ces sortes de choses ont la nature d'immeubles. Mais il n'y aura aucun meuble compris dans ce legs, à la réserve des clefs & autres choses, s'il y en avoit qu'un pareil usage rendit aussi nécessaires.

Si celui qui avoit légué un fonds par son testament y fait ensuite quelque augmentation, comme s'il ajoute quelque chose à son étendue, ou s'il y fait quelque bâtiment, ces augmentations sont partie du fonds & sont au légataire, si ce n'est que le testateur en eût disposé autrement.

Il en seroit de même d'un legs d'une terre, si le testateur l'ayant léguée y ajoutoit de nouveaux bâtimens, & même de nouveaux droits, ou s'il achetoit des fonds pour augmenter l'étendue ou d'un parc, ou de quelques héritages dépendans de la terre. Car toutes ces sortes d'augmentations seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, soit par leur nature d'*accessoire*, ou parce qu'on ne pourroit présumer que le testateur eût voulu séparer ces sortes de choses pour les laisser, sans la terre, à son héritier.

Si le legs étoit d'un seul héritage, & qu'après le testament le testateur y eût ajouté quelque fonds joignant, cette augmentation pourroit appartenir ou au légataire, ou à l'héritier, selon que cette nouvelle acquisition pourroit être considérée comme un *accessoire* du legs, ou qu'elle seroit autre. Car si, par exemple, c'étoit une acquisition d'une parcelle de terre pour quarrer un champ, ou pour servir à une prise d'eau ou autre servitude, ou même pour augmenter seulement le fonds de quelque étendue; ces acquisitions seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, de même que ce qui s'y trouveroit naturellement ajouté par quelque changement que seroit le cours d'une rivière joignante. Mais si le fonds acquis & joignant à l'héritage légué étoit d'une autre nature, comme un pré joint à une vigne que le testateur auroit léguée, ou que cet héritage acquis par le testateur fût également joignant, & à celui qu'il auroit légué, & à un autre qu'il laisseroit à son héritier, ces sortes d'acquisitions ne seroient pas des *accessoires* du legs, à moins qu'on ne dût en juger autrement par la disposition du testateur, & les circonstances qui pourroient expliquer son intention.

Si, un testateur qui auroit légué un fonds, y fait

un bâtiment, cet *accessoire* du fonds fera au légataire, s'il ne paroît que le testateur ait voulu révoquer le legs; & si, par exemple, un testateur ayant légué un place à bâtir dans une ville, y fait une maison, ou si, ayant légué quelque jardin, verger ou autre lieu, il l'accommode d'un logement, ces bâtimens dans ces circonstances seront au légataire. Mais s'il avoit bâti dans un fonds légué une maison ou d'autres commodités nécessaires pour une ferme à laquelle il joindroit ce fonds, donnant cette ferme à un autre légataire, ou la laissant à son héritier, on jugeroit par l'usage de ce bâtiment qu'il auroit révoqué le legs.

Si pour l'usage d'un fonds dont le testateur auroit légué l'usufruit, la servitude d'un passage étoit nécessaire sur un autre fonds de l'hérédité, l'héritier ou autre légataire à qui appartiendroit l'héritage qui devroit être sujet à la servitude, la devroit souffrir. Car le légataire doit jouir de l'héritage sujet à l'usufruit, comme en jouissoit le testateur qui prenoit son passage dans son propre fonds: & cet *accessoire* est tel qu'il est de l'intention du testateur qu'il suive le legs.

Si un testateur qui avoit deux maisons joignantes, en legue une à un légataire, & l'autre à un autre, ou en legue l'une & laisse l'autre à son héritier; le mur mitoyen de ces deux maisons, qui n'avoit pour seul maître que le testateur, deviendra commun aux deux propriétaires de ces deux maisons. Ainsi la servitude réciproque sur ce mur commun sera comme un *accessoire* qui suivra le legs.

Si de deux maisons d'un testateur, l'une laissée à l'hérédité, l'autre donnée à un légataire, ou les deux données à deux légataires, l'une ne pouvoit être haussée sans ôter le jour de l'autre, ou y nuire beaucoup; l'héritier ou le légataire qui auroit la première, ne pourroit la hausser que de telle sorte, qu'il restât pour l'autre ce qui seroit nécessaire de jour pour pouvoir en jouir. Car le testateur n'auroit pas voulu que son héritier ni ce légataire pussent rendre inutile le legs de l'autre maison.

Le legs d'une maison dans la ville n'en comprend pas les meubles, s'ils n'y sont ajoutés par le testateur. Et le legs d'une maison de campagne ne comprend pas non plus ce qu'il peut y avoir de meubles nécessaires pour la culture des héritages & pour les récoltes. Mais ce legs comprend les choses qui tiennent au bâtiment, comme en certains lieux les pressoirs & les cuves.

Le legs d'une maison de campagne, avec ce qui s'y trouvera nécessaire pour l'usage de la culture des héritages & pour les récoltes, comprend les meubles qui peuvent servir à ces usages. Et s'il y a quelque doute de l'étendue que doit avoir ce legs, il faut l'interpréter par les présomptions de l'intention du testateur qu'on pourra tirer des termes du testament & des circonstances: & on peut aussi se servir des éclaircissements que pourroit donner l'usage des lieux.

Si un testateur avoit légué une maison & tout l'ameublement qui s'y trouveroit, ce legs comprendroit tout ce qu'il y auroit de meubles destinés pour l'ameublement de cette maison, comme les lits, les tapisseries, les tableaux, les tables, les fauteuils & autres semblables: mais s'il s'y trouvoit des tapisseries ou autres meubles en réserve destinés, ou pour vendre, ou pour l'usage d'une autre maison, le légataire n'y auroit aucun droit. Et si au contraire quelques meubles de cette maison se trouvoient ailleurs au tems de la mort du testateur, comme si des tapisseries avoient été prêtées ou données à raccommo-der, ce qui seroit hors de la maison pour de telles causes ne laisseroit pas d'être compris dans le legs.

Si, dans le legs d'une maison, le testateur avoit compris en termes généraux & indéfinis tout ce qui pourroit se trouver dans cette maison au tems de sa mort, sans en rien excepter, ce legs, qui contiendrait toutes les choses mobilières, & même l'argent, ne comprendroit pas les dettes actives, ni les autres droits de ce testateur, dont les titres se trouveroient dans cette maison. Car les dettes & les droits ne consistent pas en papiers qui en contiennent les titres, & n'ont pas de situation en un certain lieu; mais leur nature consiste dans le pouvoir que la loi donne à chacun de les exercer. Ainsi les titres ne sont que les preuves des droits, & non pas les droits mêmes.

Les *accessoires* qui doivent suivre la chose léguée, ne sont jugés tels que par l'usage qu'on leur donne, & non par leur prix. De sorte que l'*accessoire* est souvent d'une bien plus grande valeur que la chose même dont il est l'*accessoire*; & il ne laisse pas d'être à celui à qui elle est léguée. Ainsi, par exemple, des pierreries enchâssées dans la boîte d'une montre n'en font qu'un ornement & un *accessoire*, mais elles suivront les legs de la montre. (D. F.)

ACCESSOIRE, adj. (*terme de Logique.*) C'est tout ce qui ayant quelque liaison avec le sujet dont il s'agit, n'est cependant point essentiel à ce sujet, quant à la manière actuelle de le considérer, ni nécessaire à l'intelligence de ce qu'on en dit; ensorte qu'on peut le passer sous silence comme non existant, sans altérer l'idée que l'on doit s'en faire, ni diminuer la clarté du discours qui doit l'expliquer. Dans ce sens l'*accessoire* est l'opposé du fond, de l'essentiel, du principal de la chose dont il est question.

Dans l'exposition d'un sujet, on fait souvent entrer des idées *accessoires* qui ne font qu'allonger le discours, distraire l'attention de ceux qu'on veut instruire, & donner le change à des esprits peu justes qui prennent l'*accessoire* pour le principal, & ne retiennent rien de ce qui devoit les mettre au fait du fonds de la chose.

Dans les disputes, il arrive souvent que l'on attaque l'*accessoire*, & que l'on perd de vue l'essentiel. (G. M.)

ACCIACATURA, (*Musique*) ce mot italien qui n'a, que je sache, aucun correspondant en françois signifie un agrément qui ne peut avoir lieu que dans l'accompagnement du clavecin, ou quand celui-ci a une partie obligée à exécuter où il y a des arpegges. L'*acciatura* consiste à frapper dans un accord une ou plusieurs notes qui n'y appartiennent pas, mais qui se trouvent entre les notes qui font l'accord. On comprend aisément qu'il faut avoir des doigts de reste, & qu'il faut d'abord laisser échapper les notes qui font l'*acciatura*. Il me semble qu'on ne doit faire aucun agrément dans l'accompagnement, il n'est fait que pour faire valoir la partie principale, comme l'observe M. Rousseau dans l'article ACCOMPAGNER. Voyez *l'acciatura*, fig. 13, planche I. de *Musique* dans ce Supplément.

D'autres appellent encore *acciatura*, lorsqu'à une cadence parfaite on double l'accord de  $\frac{4}{4}$  qui se trouve sur la dominante, c'est-à-dire qu'on le prend des deux mains & qu'on ne prend l'accord de  $\frac{4}{4}$  suivant, que de la main droite. Voyez fig. 14. (F. D. C.)

ACCIDENT, ACCIDENTEL, (*Musique*) On appelle *accidens* ou signes *accidentels* les bémols, dieses ou béquarres qui se trouvent par *accident* dans le courant d'un air, & qui par conséquent n'étant pas à la clef, ne se rapportent pas au mode ou ton principal. Voyez DIESE, BÉMOL, SON, (*Musique*) dans le *Dictionnaire des Sciences*, &c. (S.)

ACCIDENT, (*Méthaphysique*) ce mot se prend en différens sens par les philosophes.

1°. Dans son acception la plus générale, il désigne

désigne tous les modes ou les manières d'être d'une chose, par opposition à la substance considérée abstractivement. C'est dans ce sens que les Aristotéliens emploient le mot *accident* lorsqu'ils divisent tous les êtres en substances & *accidens*. C'est aussi dans ce sens que Wolf & ses disciples s'en servent, renfermant sous ce mot les modes & les attributs des substances. L'*accident*, dit Wolf, *Phil. prima* §. 779, est tout ce qu'on ne sauroit attribuer à un sujet sans supposer auparavant quelque chose dans ce sujet. Or il faut toujours supposer l'existence du sujet; avant que de lui attribuer quelque manière d'être, & cette existence ou cette substance de la chose, est la seule idée qu'il faille nécessairement supposer. C'est-là aussi l'idée que Locke en donne dans son *Essai sur l'entendement humain*, liv. II. chap. 23. Avec quelque soin, dit-il, que nous faisons l'analyse de l'idée que nous avons de la substance, nous devons toujours reconnoître que nous n'en avons point d'autre que celle de je ne fais quel sujet inconnu, que nous supposons être le soutien des qualités qui sont capables d'exciter en nous des idées simples; qualités qu'on nomme communément des *accidens*. Le pere Buffier, un des métaphysiciens qui a le plus simplifié les idées abstraites, & qui me paroît avoir pour l'ordinaire répandu le plus de jour sur ces objets obscurs, est dans les mêmes idées à cet égard que les philosophes que nous venons de citer: il prend aussi le mot *accident* dans ce sens général, peut-être même lui donne-t-il plus d'étendue encore, *Traité des premières vérités*, part. II. chap. 21, §. 334. Je cherche ici, dit-il, quelles idées l'esprit humain peut se former naturellement sous ces termes *substance* & *accident*. Après y avoir pensé, je n'ai pu rien concevoir par substance, sinon ce qui répond à l'idée d'être, que je dépouille de toutes modifications ou manières d'être, pour le considérer seulement en tant que susceptible de ces modifications ou manières d'être. La substance donc, considérée précisément en tant que substance, n'est qu'une idée abstraite; car il n'existe point naturellement & réellement de substance qui ne soit que substance, sans être revêtue de ses modifications, lesquelles, suivant les idées que nous en pouvons naturellement avoir, ne sont que la substance considérée par ses divers endroits. C'est ce qui s'appelle tantôt des qualités, tantôt des modes ou des modifications, tantôt des attributs ou adjoints, tantôt des circonstances ou *accidens* de la chose.

Dans ce premier sens du mot *accident*, opposé à celui de substance, il paroît que nous ne connoissons dans chaque chose que les *accidens*; & que l'idée de la substance, n'est dans le fond que la simple idée abstraite de l'existence: sous ce point de vue il faut prendre garde de ne pas confondre la substance avec l'essence; car dans l'idée de l'essence réelle d'une chose, entre nécessairement celle des attributs, modifications, manières d'être & celle de tous les *accidens* essentiels de cette chose; au lieu que dans l'idée de substance telle que nous la considérons ici, par opposition aux *accidens*, nous ne pouvons rien distinguer que la seule idée d'existence, puisque nous en séparons celle de toute espece de modification. Une autre attention qu'il faut avoir en traitant de la substance & des *accidens*, consiste à se souvenir que ce sont ici des idées abstraites, qui n'ont point hors de nous d'objet réel correspondant, & existant à part, comme existent à part dans l'écriture ou le discours les mots *accident* & substance. En effet, nulle substance n'existe qu'elle n'existe d'une certaine manière, avec telle modification, qualité, attribut, relation. Nulle manière d'être, nul attribut, nul *accident* ne peut exister sans une substance dont il est l'*accident*, la modification. Les *accidens* ou les mo-

difications ne sont donc réellement que la substance elle-même modifiée; & la substance n'est réellement que l'être même modifié de telle ou telle manière. La substance ne peut donc pas exister sans les *accidens*, ni les *accidens* sans la substance. Je ne nie pas cependant qu'une substance ne puisse exister dans un lieu, sans que j'en apperçoive les *accidens*. Si la lumière est un être répandu par tout dans l'espace, mais dont l'effet lumineux ne se fait appercevoir qu'autant que cet être reçoit un ébranlement qui parvient jusqu'à mes yeux, cette lumière existera autour de moi sans que j'en apperçoive les *accidens*, aussi long-tems qu'il n'agiront pas sur mes yeux; mais la substance de cette lumière n'existera pas sans les *accidens*. La forme de ses parties, leur position respective, subsiste avec la substance, quoique je ne l'apperçoive pas; car si une substance existoit quelque part sans ses propres *accidens*, mais avec ceux d'une autre, elle ne seroit plus telle substance que l'on annonçoit d'abord, mais elle seroit la substance dont elle auroit les *accidens*, puisque les *accidens* ne sont que la substance modifiée, c'est-à-dire un être qui existe de telle manière. Un cercle ne peut pas exister cercle & avoir les *accidens* d'un triangle; car si l'espece renfermée dans la circonférence a les *accidens* d'un triangle, c'est un triangle & non pas un cercle. Si ce qui existe en tel lieu a les *accidens* d'une pierre, ce n'est pas de l'or c'est une pierre. Mais, dira-t-on, la toute-puissance divine ne peut-elle pas faire que de l'or existe avec les *accidens* d'une pierre, en sorte que les *accidens* de l'or & la substance de la pierre soient anéantis, & qu'il n'existe plus dans ce lieu que la substance de l'or & les *accidens* de la pierre? Je me garderai bien de dire, la toute-puissance peut ou ne peut pas faire une telle transmutation; mais je dirai toujours. 1°. Il n'y a point d'*accidens* là où rien n'existe. 2°. Rien n'existe là où il n'y a aucune manière d'être, aucun *accident*. 3°. Les *accidens* qui existent ne sont que la substance même modifiée. 4°. Ce qui constitue l'essence d'une substance, c'est la manière d'être, ou la réunion de ses *accidens*. 5°. Ce sont les *accidens* seuls d'une substance qui pour moi constituent un tel être, & non un autre. Là où il n'y a que les *accidens* d'une pierre, il n'y a pour moi qu'une pierre, & il est impossible que j'y conçoive autre chose qu'une pierre, en sorte que si là où existoit un morceau d'or, c'est-à-dire un être dont les *accidens* sont ceux de l'or, on fait exister les *accidens* d'une pierre, cet être n'est plus pour moi de l'or, c'est une pierre. Je terminerai ces réflexions par la pensée du pere Buffier: la modification de la substance n'étant que la substance même modifiée, demander si la modification peut se trouver sans la substance, c'est demander si la modification peut être sans la substance, si la substance peut se trouver sans la substance. Chap. 21 de la II. partie, §. 338.

2°. Pour répandre plus de jour sur cette matière, il faut considérer que le terme *accident* se prend souvent dans un sens plus restreint, pour désigner les attributs non essentiels d'une chose; c'est-à-dire ces qualités, attributs, modifications, manières d'être, sans lesquelles une chose reste la même pour le fond. Le mouvement dans une boule d'or, peut continuer, cesser, se ralentir, s'accélérer, changer de direction, sans que pour cela cette boule cesse d'être une telle boule d'or. Du papier peut être bleu, blanc, rouge ou noir sans cesser d'être du papier. On peut nommer ces manières d'être *modifications accidentelles*. Une chose peut exister sans telle ou telle modification de cette espece, la recevoir ou la perdre sans cesser d'être la même substance.

Si au contraire la modification à laquelle je pense fait partie de ce qui est essentiel à la chose, celle-ci

ne peut pas exister sans cet *accident*, parce qu'alors il est un *accident* essentiel.

On auroit moins disputé sur les *accidens*, si l'on avoit bien distingué dans tous les cas ces deux genres de modifications. Je doute au moins que l'on eût jamais agité de part & d'autre avec vivacité cette question ; la substance peut-elle exister sans ses modifications, ou les modifications sans la substance ? La réponse eût été aisée. S'agit-il des modifications essentielles, des *accidens* en général ? nulle substance n'est possible sans eux, à moins que vous n'admettiez la possibilité de l'existence, là où vous ne supposez aucune manière d'être. S'agit-il des modifications accidentelles ou non essentielles ? une substance peut en être dépouillée sans cesser d'être la même. Remarquez cependant que cette assertion n'est pas vraie absolument. On peut ôter à une substance un attribut non essentiel, une modification accidentelle sans la détruire ; mais vous ne pouvez détruire un de ces *accidens* sans le remplacer par un autre. On peut bien concevoir une substance dont on ne considère que l'essence, ou les attributs essentiels, mais ce n'est que par l'abstraction de toutes les modifications accidentelles qui n'en existent pas moins, & sans lesquelles il n'est pas possible que la substance existe. On peut les changer ; mais la destruction de l'une est toujours la production d'une autre. La boule d'or reste la même, quoiqu'elle cesse d'être en mouvement, mais la cessation du mouvement est le commencement du repos. La couleur, la figure, la solidité de l'or ne peuvent cesser d'être, que parce qu'une autre couleur, une autre figure, un autre degré de solidité, succèdent à ces premières.

Si la substance ne peut exister sans les *accidens*, les *accidens* de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent pas non plus exister sans la substance, sans un être dont ils soient les modifications essentielles ou accidentelles ; là où rien n'existe, il ne sauroit y avoir de manière d'exister.

Ici on aperçoit dans les raisonnemens de certaines personnes l'abus des abstractions. S'étant accoutumés à penser abstractivement à la substance & aux *accidens* de la substance, quelques-uns ont regardé ces derniers comme des êtres à part qui pouvoient exister sans la substance, & pour preuve, ils ont dit que la blancheur d'un tel lis existoit sans lui, puisqu'elle existoit dans un autre lis, ou dans quelque autre objet qui a, dit-on, la blancheur du lis. Mais je dirai ici avec le pere Buffier, que la blancheur du premier lis n'est pas la blancheur du second, puisque celle-là n'est que le premier lis qui est blanc, celle-ci n'est que le second lis qui est blanc aussi, sans qu'il y ait rien de commun entre l'un & l'autre, mais seulement une entière ressemblance de couleur. La blancheur de l'un n'est que sa substance même modifiée d'une telle manière : la blancheur du second n'est que la substance même du second modifiée d'une même manière. Pour que l'*accident* de l'un fût l'*accident* de l'autre, il faudroit que la substance de celui-ci fût la substance de celui-là, puisque la modification de la substance n'est que la substance même modifiée. Mais les substances ne se communiquent pas ; la substance d'un être n'est pas la substance d'un autre être. Les *accidens* de l'un ne peuvent donc pas être les *accidens* de l'autre, ils peuvent seulement être semblables.

3°. Je ne fais pas trop ce que quelques théologiens ont voulu dire quand ils ont parlé d'*accidens* absolus, c'est-à-dire d'*accidens* ou de modifications qui ont une existence propre, qui leur permet de subsister lors même que la substance qu'ils modifioient n'existe plus, à moins qu'ils n'entendent par-là les *accidens* qui consistent dans l'application d'une substance modifiée, sur une autre substance aussi modifiée, dont

la première devient une nouvelle modification ; comme quand sur mon corps je mets des habits dont il se trouve alors revêtu ; en conséquence de quoi je dis de mon corps, qu'il est habillé ; dans ce cas l'habillement est un *accident* du corps habillé, un *accident* qui peut subsister, séparé de la substance qu'il modifioit lorsqu'il lui étoit joint ; il en est de même de tout mélange d'une substance avec une autre qu'on lui unit, ou qu'on incorpore en elle pour lui donner une nouvelle modification ; comme quand je mélange des couleurs différentes ; mais alors cette nouvelle modification, n'est que l'union de deux ou plusieurs substances, dont chacune a ses propres *accidens* aussi-bien que sa propre substance. Dépouillé de mes habits, je reste nud, & j'existe encore ; mes habits séparés de moi ne me revêtent plus, cependant ils subsistent encore : mais s'ils subsistent, c'est qu'ils font eux-mêmes une substance, qui a ses *accidens* : détruisez-en la substance, vous en anéantissez les *accidens*, vous ne pouvez plus m'en revêtir : ils ne sauroient subsister sans elle, ni elle sans eux. La difficulté se retrouve donc par rapport aux substances modifiantes, tout comme quand il n'étoit question que de la substance simplement modifiée ; & on ne donnera jamais à l'esprit l'idée d'un *accident* qui existe sans une substance.

Ces différens sens qu'on peut donner au terme *accident*, rentrent tous dans l'idée générale qu'Aristote attachoit à ce mot, lorsque considérant tous les êtres, il les divisoit en deux classes, la substance & les *accidens*. Cette dernière, savoir celle des *accidens*, se subdivisoit en neuf autres qui, en y ajoutant celle de la substance, formoient dix classes d'objets d'idées : classes que les Aristoteliciens nommoient *catégories*, & qui sont connues dans l'école sous le nom des dix catégories d'Aristote ou des dix prédicamens, qui sont, 1°. la substance ; 2°. la quantité ; 3°. la qualité ; 4°. la relation ; 5°. l'action ; 6°. la passion ; 7°. le lieu ; 8°. le tems ; 9°. la situation ; 10°. les accompagnemens extérieurs : les neuf derniers prédicamens étoient renfermés sous le terme d'*accidens*.

4°. Enfin le terme *accident* s'emploie pour désigner le cinquième des universaux, c'est-à-dire la cinquième & dernière classe des idées abstraites métaphysiques. Ces cinq classes ou degrés d'abstractions métaphysiques, en commençant par les idées les plus universelles, pour descendre à celles qui le sont le moins, sont le genre, l'espèce, la différence, le propre & l'*accident*. On entend ici par ce dernier des universaux, ces attributs des choses que nous avons nommés *modifications accidentelles*, & dont le caractère consiste en ce que ces attributs peuvent être détruits, sans que la substance cesse d'être la même, soit que ces modifications soient des substances telles que les habits, les cheveux, soit qu'ils soient des modifications inhérentes à la substance, comme la couleur du papier, la rondeur par rapport à de la cire, le mouvement dans une pierre.

Dans le langage ordinaire des philosophes qui n'emploient pas les termes scholastiques, le mot *accident* se prend toujours dans ce dernier sens, pour désigner ce qui n'est pas essentiel à la chose dont il s'agit.

Dans le cours ordinaire de la vie le mot *accident* se prend dans un sens différent, pour marquer un événement que l'on n'avoit pas cherché à procurer, auquel on ne s'attendoit pas, & qui cause quelque dommage. Une chute, un incendie, une rencontre funeste, sont des *accidens*. (G. M.)

ACCOLADE, s. f. (terme d'Imprimerie & de Fonderie de caractères.) ce sont ~~~~~, ou des assemblages de différentes pièces qui font une pièce de milieu ~~, à laquelle on ajoute des pièces droites —

de différente épaisseur ou longueur, qui sont multipliées suivant le besoin, & terminées par des crochets — —.

Cet assemblage décrit dans l'impression, les lignes courbes ou mixtes qui servent pour accoler toutes les différentes parties d'une chose à son tout, qui se trouve nommé en-dehors de l'accolade. (+)

§ ACCOLÉ, ÉE; part. & adj. *torquatus, a, um,* (terme de Blason.) se dit des animaux qui ont des colliers ou couronnes passées au col; des fusées, macles, losanges, lorsqu'elles se touchent de leurs flancs ou de leurs angles sans remplir l'écu.

*Accolé, ée;* se dit aussi d'une biffe entortillée à une colonne, à un arbre, à une plante; d'un cep de vigne attaché à un échalas.

*Accolés,* se dit encore de deux écus ou écuiffons joints ensemble par les côtés.

*Accolé,* se dit de même des colliers des ordres de chevaleries qui environnent l'écu.

Les chevaliers des ordres *acolent* leurs armoiries de l'ordre de Saint-Michel & de celui du Saint-Esprit.

L'ordre de Saint-Michel *acole* de plus près l'écu, parce qu'il est de plus ancienne création.

Les prélats associés à l'ordre du Saint-Esprit *acolent* leurs armoiries du ruban bleu, d'où pend la croix du Saint-Esprit.

Les grand-croix & commandeurs de l'ordre de Saint-Louis *acolent* leur écu d'un ruban rouge où est attachée la croix du Saint.

De Valbelle de Meirargues, de Tourve, en Provence; *d'azur au lévrier rampant d'argent, accolé de guenles.*

Nagu de Varennes en Beaujolois; *d'azur à trois fusées d'argent, accolées en fasce.*

Chauvelin de Grifenoir, de Beauféjour, à Paris; *d'argent au chou sauvage de sinople à cinq branches, posé sur une terrasse de même, la tige du chou accolée d'une biffe d'or.*

Voyez la planche VIII, fig. 429, du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.* (G. D. L. T.)

\* ACCOLER, v. a. (terme d'Agriculture.) se dit particulièrement des pampres & des bourgeons de la vigne, quand on les rapproche ensemble, & lorsqu'on les lie à l'échalat, ainsi qu'à tout ce qui lui sert de support.

§ ACCOMPAGNÉ, ÉE; adj. (terme de Blason.) se dit lorsqu'un ou plusieurs chevrons, une ou plusieurs fasces, ont en chef, en pointe ou ailleurs en séantes positions, un ou plusieurs meubles.

Une ou plusieurs bandes sont dites *accompagnées*, lorsqu'elles ont à leurs côtés des pièces ou meubles de longueur en séantes positions, & perpendiculaires; mais si ces pièces ou meubles sont posés en diagonales, c'est-à-dire, dans le sens de la bande, alors on dit que cette bande ou ces bandes sont *accotées*.

*Accompagné, ée;* se dit aussi du lion, du léopard, & autres quadrupèdes, de même que de l'aigle & autres volatils & reptils, lorsque quelques meubles ou pièces se trouvent en séantes positions au-dessus, au-dessous ou à leurs côtés.

Les croix & sautoirs, dont les vuides sont remplis de quelques pièces ou meubles, sont dits *cantonnés*, & non *accompagnés*.

Si dans un écu, un animal occupoit le milieu, & qu'il y eût quatre pièces ou meubles aux angles, on se serviroit du terme *cantonné*.

Laurencin de la Buffière en Bourgogne; *de sable, au chevron d'or, accompagné des trois étoiles argent.*

Ranchin d'Amalry, de Fronfrede, en Languedoc; *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un puits d'argent.*

La Bruyère, de Caumont, en Champagne; *d'azur*

*au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermine d'argent.* (G. D. L. T.)

ACCOMPAGNEMENT, f. m. (*Poésie lyrique.*) Dans la musique vocale, tout doit avoir son analogie avec la fiction poétique, & sa vraisemblance comme elle. Les vers, le chant, la symphonie qui l'accompagne, forment ensemble une hypothèse, dont le principe est dans la nature. Voyez dans les articles AIR, DUO, CHANT, LYRIQUE, RÉCITATIF, *Suppl.* en quoi consiste la vraisemblance de l'expression musicale.

La vraisemblance de l'accompagnement est moins aisée à concevoir; & de toutes les licences que la musique s'est données, la plus grande est sans contredit le concours des instrumens avec la voix. Il ne laisse pourtant pas d'être indiqué par la nature, & d'être analogue au système de la fiction poétique, dont la musique est une branche du côté de l'expression.

1°. On a observé dans la nature du corps sonore qu'il n'y a point de son pur & simple, comme il n'y a point de rayon pur & simple dans la lumière du soleil. Chaque rayon de lumière est formé, comme l'on fait, d'un faisceau de rayons qui, séparés, donnent les couleurs primitives. Chaque son est composé de même de ses élémens qui donnent la basse & ses accords. Ce n'est pas ici le moment d'en faire l'analyse; mais de cela seul que dans la nature le son principal est toujours accompagné de ses harmoniques, la voix humaine est en elle-même un composé de sons qui forment ensemble un accord. Le premier modèle de l'accompagnement est donc ce composé harmonieux, & sa première règle est d'imiter l'accord donné par la nature.

Quel est donc l'emploi de la symphonie dans cette espèce d'accompagnement? C'est d'imiter le retentissement harmonieux de la voix, & de le rendre plus sensible. L'oreille même la plus exercée ne distingue pas dans le timbre de la voix les sons harmoniques & fugitifs; la symphonie les exprime, & l'oreille qui en est frappée, reconnoît leur analogie avec la voix dont ils sont émanés. Ainsi une voix soutenue par des accords de tierce & de quinte, n'est qu'une voix dont la résonance est distinctement prononcée. Voilà dans l'accompagnement le premier procédé de l'imitation: pour rendre cela plus sensible, on n'a qu'à supposer un peintre qui, au microscope peindroit en grand des objets imperceptibles à la vue; l'image, quoiqu'exagérée, en seroit correcte & fidèle; l'hypothèse est la même à l'égard des sons. Le musicien nous donne, s'il est permis de le dire, une oreille microscopique, & nous fait entendre dans la nature des sons que notre simple organe n'auroit pas aperçus sans lui. Delà, guidé par son oreille, l'artiste a étendu les procédés de l'harmonie; mais il n'en est pas moins vrai que la nature du corps sonore lui a indiqué les premiers accords.

2°. La force, l'énergie, la délicatesse, les nuances de la pensée & du sentiment sont bien souvent au-dessus de l'expression de la parole & de la voix. La musique a imaginé de donner à l'âme un nouvel organe, & comme une seconde voix qui mêle aux sons articulés des sons plus confus & plus vagues, mais dont la sensibilité se communique à la voix même, & rend plus vive & plus touchante l'impression commune que l'oreille en reçoit. Tantôt la voix fictive ne fait que soutenir & seconder la voix réelle; tantôt elle y supplée, en achevant pour elle les parties du chant les plus déliées, & en donnant à l'expression ses nuances les plus délicates ou ses traits les plus énergiques; tantôt, dialoguant avec elle sur un dessein qui lui est propre, elle exprime les accidens, les variétés, les différences simultanées

des sentimens qui agitent l'ame, ou des pensées qui l'occupent; & alors même l'*accompagnement* a son motif dans la nature. Quoi de plus ordinaire en effet que d'éprouver, dans l'instant qu'on exprime un sentiment ou une pensée, le besoin d'exprimer aussi une foule d'idées qui se croisent, de mouvemens qui se combattent, ou d'images qui viennent en foule se présenter à l'esprit? Il n'est personne alors qui ne voulût avoir plus d'une voix, pour embrasser dans une expression commune l'ensemble & les rapports de ses perceptions diverses; l'*accompagnement* satisfait à ce desir impatient: c'est le supplément de la voix. La parole, si j'ose le dire, est un miroir uni; l'*accompagnement* est un miroir à plusieurs faces, où tous les accessoires de la pensée & du sentiment, & leurs relations diverses, se retracent en même tems. Et quel charme de plus pour la musique, que de pouvoir exprimer non-seulement les alternatives, mais le mélange des différentes affections de l'ame? La voix exprime le desir, la symphonie exprime la crainte; l'une fait voir l'ame irritée, l'autre l'appaise & la désarme par un mouvement de pitié; l'une éclate en reproches, l'autre y mêle des plaintes qui, sous les dehors de la haine, décelent un reste d'amour. Une femme ordonne à son amant de la sacrifier à son devoir & à sa gloire; mais la constance qu'elle affecte, son cœur la désavoue, il en soupire, il en gémit; sa voix dira donc: *je t'ordonne de me quitter*; & l'*accompagnement* dira: *mais j'en mourrai*. Tels seroient en musique les adieux de Bérénice & de Titus: ainsi, de toutes les situations où l'ame est en contradiction avec elle-même.

L'expression de l'*accompagnement* ne sert pas moins dans la dissimulation à trahir le secret de l'ame; & lorsque Phèdre, aux genoux d'Hippolyte, l'imploreroit pour ses enfans, lorsque Médée, aux genoux de Creuse, la suppleroit d'avoir pitié des siens, l'emploi sublime de la symphonie seroit, par des traits échappés, de faire éclater, comme des étincelles, les mouvemens de l'amour de Phèdre & de la rage de Médée, à travers leur humble prière; & alors le jeu du visage & l'accent de la voix n'auroient pas besoin d'exprimer la dissimulation; le caractère en seroit assez marqué par l'*accompagnement*, qui est l'infidèle confident de la passion, & comme la voie indiscrete de la pensée & du sentiment.

3°. La déclamation même la plus animée a ses silences, dont les tems sont remplis dans l'ame, ou par des réflexions, ou par des sentimens que la parole n'exprime pas; & l'*accompagnement* sert alors à révéler ses réticences. Dans le dialogue, cela est moins fréquent; mais dans le monologue, où l'on ne parle qu'à soi-même, les développemens ne sont jamais complets, & c'est alors que les silences plus fréquens & plus longs, laissent à l'*accompagnement* une partie de l'expression, & donnent lieu à une espece d'alternative & de dialogue des instrumens & de la voix. Armide prête à percer le cœur de Renauld, se demande à elle-même: *qui me fait hésiter? Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire?* C'est à la symphonie à lui répondre; & voilà ce qui fait la magie & le charme du récitatif obligé.

On a cru que cette sorte de récitatif, entrecoupé par la symphonie, étoit moins propre à notre langue, qu'à la langue Italienne, parce que notre prononciation naturelle est moins détachée que celle des Italiens. Mais il ne s'agit pas de détacher les mots qui doivent être liés ensemble; il s'agit d'articuler chaque phrase, & d'y attacher le trait de chant & d'harmonie qui lui convient. Or notre déclamation simple, dans les momens passionnés, a des articulations aussi marquées, des pauses, des interrup-

tions, des silences aussi fréquens que peut l'exiger la musique, pour entrelacer l'expression de l'*accompagnement* à celle de la voix. Du reste, c'est au poète à savoir prendre alors un style rapide & concis; & rien au monde n'est plus facile.

4°. Une hypothèse encore sur laquelle est fondée la vraisemblance de l'*accompagnement*, c'est la même qui, dès long-tems reçue en poésie, a donné lieu à de si douces illusions; savoir, que tout dans la nature est animé, sensible, & que tout parle son langage. Ainsi, toutes les fois que dans le poème lyrique, il s'établit une communication, une correspondance, une influence réciproque entre l'ame de l'acteur, & les objets qui l'environnent, l'*accompagnement* devient l'organe de ces objets supposés sensibles; & entre l'homme & la nature intéressée à sa situation, se forme alors un dialogue dont l'illusion nous enchante.

5°. Enfin, parmi ces objets correspondans à la situation de l'ame, il y en a qui ont eux-mêmes une espece de voix: un vent doux murmure à travers le feuillage, un ruisseau gazouille à travers les cailloux; les flots mugissent, le tonnerre gronde, la foudre éclate, les monstres des forêts rugissent, les oiseaux chantent leurs amours; la symphonie alors n'est pas absolument fictive, elle est imitative ou du bruit, ou des sons qui, dans la réalité, se feroient entendre, & porteroient dans l'ame la mélancolie ou la joie, la volupté, le calme ou la terreur.

Ce qui prouve que l'*accompagnement* est supposé tantôt faire partie de l'expression, comme supplément de la voix, tantôt représenter une voix étrangère, c'est que dans la première hypothèse, celui qui chante est censé ne pas entendre la symphonie, & qu'en effet il ne paroît jamais s'apercevoir qu'il est accompagné; au lieu que dans la seconde, il est censé l'entendre & en être ému, ou dialoguer avec elle.

On voit par-là tout ce qu'embrasse le système hypothétique de l'*accompagnement*, & jusqu'où s'étend sa magie. Mais on ne doit jamais oublier que la mélodie en est l'ame; qu'elle seule peut lui donner un caractère, un charme, un attrait continu; que, s'il n'est lié par le chant, ses traits épars, ses passages brusques, ses idées incohérentes, ne seront bientôt pour l'oreille qu'un bruit monotone & pénible, & pour l'ame, que des lueurs de pensée & de sentiment. (*Article de M. MARMONTEL.*)

ACCOMPAGNEMENT sans chiffres, (*Musique.*) On entend par *accompagnement sans chiffres*, celui où l'on n'a pour guide que la partie de la basse, sans chiffres, & sans la partie du chant écrite au-dessus. Tout bon accompagnateur doit pouvoir accompagner une basse non chiffrée, lorsqu'il a toute la partition, ce qui n'est pas fort difficile, & même lorsqu'il n'a que la partie principale au-dessus de la basse; les récitatifs italiens sont ordinairement dans ce dernier cas. Mais il est impossible, j'ose le dire appuyé de bons maîtres, il est impossible d'accompagner bien, lorsqu'on n'a que la basse seule; en voici un exemple convainquant. Que dans une pièce en *ut majeur*, la basse ait les deux notes *ut*, *ut* ✕; quel accord portera l'*ut* ✕? Il en peut porter au moins trois; l'accord de sixte-quinte, qui est le plus naturel; l'accord de septième ordinaire, qui l'est moins; & l'accord de septième diminuée, qui est presque aussi naturel que le premier. Par le moyen des deux premiers accords, on fait une excursion dans le relatif de la quinte *sol*; par le dernier, on tombe dans le mode relatif de la seconde *re*. Un autre cas encore plus embarrassant, c'est lorsque la basse a une longue tenue: dans ce cas le compositeur peut faire sur cette tenue nombre d'accords en forme de



points d'orgue. Cependant, comme on a quelques regles bonnes dans les cas ordinaires, nous les donnerons ici; mais, nous le répétons, elles sont insuffisantes: & c'est une chimere qui prouve l'ignorante présomption de celui qui la soutient, que de croire qu'on puisse bien accompagner une basse continue, seule & non chiffrée.

Pour pouvoir se servir des regles suivantes, il faut accompagner bien les basses continues chiffrées, être assez ferme pour parcourir rapidement des yeux, jusqu'à quatre & même cinq mesures, pour savoir d'avance la suite des accords; il faut enfin bien savoir tout ce que l'on trouve dans les articles REGLE DE L'OCTAVE, (*Musique.*) *Dict. des Sciences*, &c. CHANGER, (*Musique.*) *Suppl.* & ANTI-CIPATIM, (*Musique.*) *Suppl.*

Celui qui accompagne d'après une basse continue non chiffrée, doit encore être bien attentif, & surtout quand la basse continue reste long-tems sur la même note, parce que souvent, dans la musique italienne & allemande, le compositeur change pour un instant la tierce majeure & mineure.

Enfin remarquons que, pour les regles suivantes, toutes les fois qu'on parle d'un faut de tierce mineure ou majeure en montant, on entend aussi parler du faut de fixte majeure ou mineure en descendant. Dans les exemples en notes, on indiquera cela par des notes doubles.

*Premiere regle.* Lorsqu'une note, portant l'accord parfait majeur ou mineur, descend d'un semi-ton majeur, ou monte d'une tierce majeure ou mineure sur la note suivante, cette dernière porte l'accord de fixte majeure ou mineure avec sa tierce majeure ou mineure, suivant que les diesis ou bémols de la clef l'indiquent; ce dont nous avertissons ici une fois pour toutes.

*Deuxieme regle.* Lorsqu'une note, portant accord parfait majeur, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur la note suivante, celle-ci porte l'accord de fixte.

*Troisieme regle.* Mais lorsque cette même note descend d'un ton sur la suivante, cette dernière porte l'accord de seconde.

*Quatrieme regle.* Lorsqu'une note, portant accord parfait mineur, descend d'une seconde, ou d'une tierce majeure sur la suivante, celle-ci porte l'accord de fixte.

*Cinquieme regle.* Quand une note, portant accord de fixte, & tierce mineure, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur une note, celle-ci porte l'accord parfait majeur ou mineur suivant le mode.

*Sixieme regle.* Mais si cette même note monte d'un ton sur la suivante, cette dernière porte accord de fixte.

*Septieme regle.* Lorsqu'une note, portant accord de fixte, & tierce majeure, monte ou descend d'un ton sur la suivante, celle-ci porte l'accord de fixte.

*Huitieme regle.* Mais si elle descend d'une tierce mineure sur la suivante, celle-ci porte l'accord parfait mineur.

*Neuvieme regle.* Lorsqu'une note, portant accord de fixte majeure & tierce mineure, descend d'un ton sur la suivante, cette dernière porte l'accord parfait majeur ou mineur, suivant le mode.

*Dixieme regle.* Mais cette même note venant à descendre de tierce mineure, ou à monter d'un semi-ton majeur, d'un ton, ou d'une tierce mineure sur la note suivante, cette dernière porte dans tous ces quatre cas l'accord de fixte.

*Onzieme regle.* Lorsque de deux notes à la tierce majeure ou mineure l'une de l'autre, l'une porte un dieis, béquarre ou bémol accidentel, il faut que celui-ci se trouve aussi dans l'accord de l'autre note.

*Douzieme regle.* Enfin toute note marquée d'un dieis ou béquarre qui l'éleve d'un semi-ton mineur; porte l'accord de fixte, quelle que soit sa marche. Voyez des exemples de toutes ces regles, *fig. 1. planche II. de Musique, Suppl. (F. D. C.)*

ACCOMPAGNER, (*Musique.*) c'est, en général, jouer les parties d'accompagnement dans l'exécution d'un morceau de musique; c'est, plus particulièrement, sur un instrument convenable, frapper avec chaque note de la basse les accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'accompagnement. J'ai suffisamment expliqué le *Dict. rais. des Sciences*, &c. en quoi consiste cet accompagnement: j'ajouterai seulement que ce mot même avertit celui qui accompagne dans un concert, qu'il n'est chargé que d'une partie accessoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres; que, si-tôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution, & impatiente à-la-fois les concertans & les auditeurs. Plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule. Si-tôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés, il détourne à soi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à-la-fois sa vanité & son mauvais goût. Pour accompagner avec intelligence & avec applaudissement, il ne faut songer qu'à soutenir & faire valoir les parties essentielles; & c'est exécuter fort habilement la sienne, que d'en faire sentir l'effet sans la laisser remarquer. (S.)

§ ACCON, f. m. (*Marine.*) c'est un bateau ayant la forme d'un carré long & à fond plat, dont on se sert dans différens pays. Les *accos* ne sont point faits pour aller à la voile: ils sont plus ou moins grands, suivant l'usage auquel on les destine. Ces bateaux sont commodes, en ce qu'ils portent beaucoup sans avoir un grand tirant d'eau. La raison en est facile à saisir: un bâtiment de cette construction ne peut point caler, sans déplacer un volume d'eau considérable: mais aussi un inconvénient de leur forme, est de ne pouvoir naviger que dans les rades, & encore lorsque la mer n'y est point trop agitée.

Les *accos* ne sont point pontés. Ceux dont on se sert à Saint-Domingue pour faire l'eau des vaisseaux, & pour le transport des denrées du pays, ont de longueur au bord inférieur ou portant sur terre, . . . . . 15 à 18 pieds.

Au bord supérieur ou de tête en tête, . . . . . 25 à 30

De sorte que leur faillie ou quète, est à chaque bout de . . . . . 5 à 6

De largeur, environ . . . . . 12

De hauteur totale ou creux entier, . . . . . 3

De tirant d'eau, sans être chargé, . . . . . 1 pied à 8 pouces.

(M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ACCORD, (*Musique.*) Outre les accords qu'on trouve à l'article ACCORD, (*Musique.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. il y en a encore nombre d'autres, dont les grands maîtres se servent & se sont servis. L'accord de fixte superflue, par exemple, se renverse très-bien, quoiqu'on dise le contraire à l'article cité. J'ai vu dans quelques pieces l'accord de tierce diminuée, fausse quinte & petite fixte qui en résulte. Comme les connoissances augmentent journellement en musique, & qu'on a déjà commencé à se servir d'accords composés de cinq tons différens, par exemple celui de quinte superflue; un jour viendra, peut-être, où l'on se servira d'accords composés de six, sept & plus de tons différens. On ne peut donc pas déterminer au juste le nombre d'accords possibles. Ce que je viens de dire paroîtra peut-être surprenant; mais cette surprise disparaîtra, si l'on fait attention que

probablement, & plusieurs musiciens, entr'autres M. Rameau, l'ont déjà soupçonné, tous les tons de la gamme résonnent avec le corps sonore, mais dans un grand éloignement: c'est dans l'étendue de trois octaves que résonne l'accord parfait; ce sera dans la quatrième qu'on trouvera la gamme. Effectivement le cor de chasse, qui représente assez bien le corps sonore, ne donne la gamme que dans la quatrième octave. Une autre preuve moins équivoque, ou plutôt décisive, c'est le mélange qu'on fait de différents jeux d'orgue, qui ensemble font résonner, outre le ton principal, sa tierce majeure, sa quarte & sa quinte, mais dispersées dans différentes octaves, & qui alors, loin de blesser l'oreille, renforcent considérablement le son fondamental. (F. D. C.)

**ACCORD**, (*Musique.*) On appelle encore accord, l'état d'un instrument dont les sons fixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit, en ce sens, qu'un instrument est d'accord, qu'il n'est pas d'accord, qu'il garde ou ne garde pas son accord. La même expression s'emploie pour deux voix qui chantent ensemble, pour deux sons qui se font entendre à-la-fois, soit à l'unisson, soit en contre-parties. (S.)

**ACCORD DISSONNANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX**, (*Musique.*) sont autant de différentes choses qu'il ne faut pas confondre. *Accord dissonnant*, est celui qui contient quelque dissonnance; *accord faux*, celui dont les sons sont mal accordés, & ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles; *faux accord*, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, & que les sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique. (S.)

**ACCORD**, (*Musique.*) Ce terme, pris dans un sens général, désigne l'assemblage de divers sons entendus tout-à-la-fois; mais dans le sens propre & ordinaire, c'est l'assemblage de sons régulièrement combinés, qui conviennent au genre de la pièce de musique. Dans la musique moderne, chaque pièce a une suite régulière d'accords fondamentaux, qui aident à déterminer la mélodie. Les accords supposent une musique à plusieurs parties: de là vient que les anciens n'en ont point parlé.

La première & la plus essentielle partie de la composition moderne, roule sur la connoissance de tous les accords dont la musique peut faire usage, & sur la manière la plus avantageuse de les combiner. Nous ne parlerons ici que de la nature des accords en particulier; leur combinaison concerne l'article de la MODULATION.

On trouve chez les auteurs qui ont écrit sur la musique, une grande diversité d'opinions, quand il s'agit de déterminer le nombre, l'origine & l'usage des accords. Cette matière est si embrouillée, qu'il semble presque impossible de la traiter méthodiquement. Ce qui paroît le plus probable, c'est que les premières compositions à trois parties, n'avoient pour base qu'une suite d'accords consonnans. Le desir de rendre cette harmonie plus attrayante, aura sans doute engagé les compositeurs à placer par-ci par-là quelques accords dissonnans entre ces premiers. Ils auront apparemment commencé par des accords où il n'entroit qu'un ton discordant ajouté aux consonnances, ou substitué à l'une de celles-ci. Peu-à-peu ils se seront aperçus, peut-être, qu'on pouvoit altérer plus d'un ton, & même tous les tons de l'accord consonnant, d'une manière qui rendoit la musique plus agréable. Par une longue suite d'essais, il s'est enfin introduit un très-grand nombre d'accords différens, sur la légitimité & l'usage desquels on dispute encore; & la dispute finit, pour l'ordinaire, par un appel à l'oreille des experts.

Il étoit donc à souhaiter qu'on pût découvrir une méthode sûre de déterminer tous les accords admissi-

bles. De grands hommes s'en font occupés; & nous ne pouvons mieux faire ici, que de renvoyer aux ouvrages de MM. Rameau, d'Alembert, Euler, Tartini, Rousseau & Marpurg. Après une étude réfléchie de ces auteurs, voici ce que nous avons à dire de plus clair & de plus simple sur cette matière.

Nous supposons d'abord que toute pièce de musique n'est fondée que sur une suite d'accords consonnans, & qu'il s'agit de trouver ces accords: ensuite il faut rechercher les raisons qui ont dû introduire les dissonnances, & voir si, d'après ces raisons, on peut déterminer la nature & le nombre des accords dissonnans.

Notre supposition n'a rien de forcé: il est plus que probable que les premières pièces à plusieurs parties n'avoient que des consonnances; & l'on a encore aujourd'hui de bons morceaux de musique sans accords dissonnans. C'est d'ailleurs une remarque également vraie & essentielle, que, pour qu'une pièce de musique soit parfaite, il faut qu'on puisse en effacer toutes les dissonnances, & que le reste soit encore un tout bien harmonique. Une partie essentielle de l'art du compositeur, c'est de savoir composer un morceau entier, en n'y faisant entrer que des accords de consonnances.

Tous ceux qui ont écrit sur la musique admettent, comme un principe d'expérience, qu'un accord consonnant n'est qu'à trois parties. M. Euler croit à la vérité que cet accord pourroit admettre un quatrième ton consonnant (*Voyez les Mém. de l'Acad. Royale de Berlin, année 1764, page 177 & suivantes*). Mais comme nous ne parlons ici que de l'usage pratique, cela n'influe point sur notre recherche.

Nous favons de plus, tant par le témoignage de l'oreille, que par l'examen des sources de l'harmonie, que, de tous les accords possibles à trois parties, celui qui est composé de la tierce, de la quarte & de l'octave du ton fondamental, produit l'harmonie la plus complète; & c'est par cette raison qu'on l'appelle l'accord parfait.

Or M. Rameau a observé le premier, & sa remarque a été généralement adoptée, que tous les accords consonnans à trois parties naissent de l'accord parfait: car pour former un triple accord, il faut encore joindre deux tons différens à l'octave du ton fondamental; & ces tons doivent être pris de la suite naturelle des tons de cette octave, qui renferme la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte & la septième: mais la seconde & la septième sont exclues, par la raison qu'elles font dissonnance avec l'octave du ton fondamental. Il ne reste donc que la tierce, la quarte, la quinte & la sixte. De ces quatre, on ne peut point prendre à-la-fois deux tons qui se succèdent immédiatement, parce que le ton supérieur feroit avec l'inférieur un accord dissonnant celui de seconde. Ainsi on ne peut avoir que trois combinaisons de deux à deux, savoir, 3 & 5; 3 & 6; & 4 & 6. La première de ces combinaisons donne l'accord parfait, & les deux autres en font les permutations. Il n'y a donc qu'un seul accord primitif de consonnance; & il suffira d'en connoître les diverses espèces, pour avoir une connoissance complète des accords consonnans. *Voyez ci-après l'article ACCORD PARFAIT.*

La recherche des accords dissonnans, ou l'énumération complète de tous ceux qui peuvent être employés, a un peu plus de difficulté: il faut d'abord remonter à l'origine, & à l'usage des dissonnances. (*Voyez DISSONNANCE, Suppl.*) On trouvera que l'accord de septième est l'unique accord primitif ou fondamental à quatre parties, qui soit de nécessité absolue. Il n'y a donc qu'à développer toutes les combinaisons & les permutations de cet accord,

pour avoir l'énumération exacte de tous les accords de dissonance essentielle.

En considérant enfin la seconde espece de dissonance, celle que nous nommons *dissonance accidentelle*, on verra que, pour en trouver tous les accords admissibles & leurs combinaisons, on n'a qu'à altérer successivement un, deux ou plusieurs tons de chaque accord consonnant & de chaque accord de septieme.

L'accord complet est celui qui renferme tous les tons qui lui appartiennent originairement. Il est incomplet, lorsque quelques-uns de ces tons n'y entrent pas. Ainsi l'accord complet de septieme, par exemple, est composé de la tierce, de la quinte, de la septieme & de l'octave; mais quelquefois on omet l'octave, & aussi l'une des deux autres consonnances, & alors c'est un accord de septieme incomplet. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

ACCORDS IMMÉDIATS. Nous appellerons de ce nom, ceux dont les tons sont séparés par des intervalles simples; & nous nommerons *accords médiats*, ceux dont les intervalles sont composés.

C'est une regle établie dans la théorie des sons, que tout intervalle composé est réputé de la nature de l'intervalle simple qui lui répond; c'est-à-dire que, dans quelque octave que l'on compte l'intervalle, il est censé être le même, & conserver le nom qu'il a dans la premiere. Ainsi, par exemple, le ton *mi*, fait avec le ton *ut* une tierce majeure, soit qu'on prenne ces deux tons sur la même octave ou sur des octaves différentes. Une tierce peut donc être éloignée du ton fondamental, de trois, ou de dix, ou de dix-sept, ou de vingt-quatre degrés de l'échelle diatonique, sans cesser d'être sa tierce. Jusques-là il n'y a point de difficulté; mais, dès qu'il s'agit d'accords réels dans un chant à plusieurs parties, ces intervalles ne sont plus équivalens, & l'on se tromperoit beaucoup, si l'on pensoit qu'on pût indifféremment substituer le simple au composé ou le composé au simple, & prendre un accord mediat au lieu d'un immédiat: car, pour qu'une musique produise tout l'effet qu'elle peut produire, il faut que les différentes parties dont elle est composée, soient renfermées dans une certaine étendue exactement déterminée, dont elles ne s'écartent ni en se rapprochant, ni en s'éloignant davantage. Et il en est de même à l'égard des orgues ou du clavecin qui servent d'accompagnement.

La nature semble avoir fixé elle-même ces limites, en établissant le fondement de l'harmonie. On fait (Voyez CONSONNANCE, *Suppl.*) qu'en pinçant la plus basse corde 1. on fait résonner les tons  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{5}$ ,  $\frac{1}{6}$ ,  $\frac{1}{7}$ ,  $\frac{1}{8}$ , &c. & que c'est l'assemblage de tous ces tons qui constitue proprement le son du ton le plus bas. Il résulte donc de cette observation, 1°. que entre le ton le plus bas, c'est-à-dire entre le fondamental de la basse accompagnante, & son octave au-dessus, il ne doit point y avoir de tons intermédiaires. 2°. Que l'accord parfait complet a sa place naturelle dans la troisieme octave du ton fondamental, puisqu'il n'y a que la quinte, ou plutôt la douzieme de ce ton, qui tombe sur la seconde octave. 3°. Que lorsque le ton fondamental est dans l'octave la plus basse, les tons de l'octave au-dessus ne peuvent guere se rapprocher de plus près que de la quarte; mais que, s'il y avoit encore une basse au-dessous, ces tons pourroient être rapprochés à l'intervalle de la tierce. 4°. Que les premiers dessus chantans, soit en concert ou en *solo*, ne doivent pas être accompagnés de sons trop graves; & qu'en général, la basse qui accompagne les voix ne doit descendre qu'à la seconde octave au-dessous, ni se rapprocher de ces voix, de plus près qu'à la distance d'une

octave. Ce n'est que lorsqu'il y a des tailles, que la basse peut encore descendre d'une octave plus bas au-dessous des premiers dessus.

C'est en observant la juste proportion des distances, que chaque partie fait son effet en plein, & que l'ensemble est complètement beau. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

ACCORD PARFAIT, (*Musique.*) C'est le nom qu'on donne aux accords qui renferment les trois principaux intervalles consonnans, savoir, la tierce, la quinte & l'octave.

On compte trois especes d'accords parfaits, 1°. l'accord majeur, qui joint la tierce majeure à l'octave, & à la quinte juste. 2°. L'accord mineur, où ces deux intervalles sont accompagnés de la tierce mineure. Et 3°. l'accord diminué, composé de l'octave, de la quinte diminuée, & de la tierce mineure;

La premiere espece détermine le mode majeur, ou le ton dur; la seconde détermine le mode mineur, ou le ton mol; la troisieme espece n'établit point de mode particulier, parce que cet accord n'a pas, comme les deux autres, son échelle diatonique; il pourroit l'avoir si l'on introduisoit dans la gamme ordinaire la consonnance 6, 7, ou la tierce diminuée, que le plus habiles musiciens d'aujourd'hui mettent au rang des consonnances (Voyez CONSONNANCE, *Suppl.*) Si on l'avoit admise dans le système, il y auroit eu une corde que nous nommerons *B*, à placer entre *la* & *si*; elle donneroit avec le ton *sol* la tierce diminuée, & l'accord *E, G, B*, seroit l'accord parfait de ce nouveau mode. Cet accord est très-peu différent des accords parfaits qui, dans les modes majeurs, tombent sur la septieme, & dans les modes mineurs sur la seconde de l'échelle diatonique. En effet, l'accord *H, d, f*, ne differe pas sensiblement de l'accord diminué, puisque la tierce  $d-f = \frac{27}{32}$ , ne differe de la tierce diminuée que d'une soixante-quatrieme.

Quelques musiciens sont dans l'idée que tout accord, dont les intervalles portent les noms de tierces & de quintes, fait une consonnance parfaite. Suivant cette idée il faudroit que l'accord de *ut, mi, sol diese*, fût parfait, tandis que la quinte superflue *ut, sol diese* fait une dissonnance désagréable. Les noms ni les lignes des notes ne décident pas de la consonnance des accords, elle résulte de la juste proportion des intervalles.

Par la même raison, bien que la quinte diminuée fasse consonnance avec la tierce mineure, on ne peut jamais la joindre dans l'accord parfait à la tierce majeure. Car l'une ou l'autre des deux tierces qui résultent de cette jonction, n'appartiendroit pas au mode principal. C'est ce qu'observent tous les bons musiciens, qui, aussi souvent que la tierce majeure est notée accidentellement au-dessus de la basse, ne manquent pas d'y joindre la quinte parfaite, quoiqu'elle ne soit indiquée par aucun signe.

On emploie l'accord parfait, 1°. d'abord à l'entrée de la piece de musique, & précisément sur la tonique, pour que l'oreille saisisse, dès le commencement, le ton fondamental, & le mode principal. Dans ce seul accord l'oreille non-seulement discerne les trois tons les plus essentiels de ce mode très-distinctement, mais elle entend encore confusément la quinte de chacun de ces tons, & par conséquent elle connoît déjà cinq des sept tons de l'échelle. 2°. A la fin de la piece, parce que cette harmonie fait une conclusion parfaite; à l'ouïe de cette cadence l'oreille pleinement satisfaite ne desire plus rien. 3°. Au commencement d'une nouvelle période, lorsque le chant passe dans un mode relatif, afin que l'ouïe soit frappée par les principaux tons qui appartiennent à ce mode, & qu'elle

se les imprime fortement. Enfin 4°. en terminant une des parties du chant, pour que l'oreille entendant cette cadence de repos sente la conclusion de cette partie du tout.

L'accord parfait n'exige pas nécessairement les trois consonances qui le composent. Il n'y a que la tierce dont il ne peut jamais se passer, parce que c'est elle qui indique le mode, & qui le détermine; l'un des deux autres intervalles peut être omis, & l'on substitue un intervalle double à sa place. Quelquefois même cette omission devient nécessaire pour éviter la répétition vicieuse des quintes & des octaves. Ainsi l'accord *UT, mi, ut, mi*, est un accord parfait sans la quinte, avec deux tierces; celui de *UT, ut, mi, ut*, est sans la quinte avec deux octaves; celui de *UT, mi, sol, mi*, est sans l'octave avec deux tierces; & celui de *UT, sol, mi, sol*, est sans l'octave avec la quinte redoublée.

Mais il n'est pas indifférent dans les cas particuliers, lequel des deux intervalles on choisisse pour le répéter à la place de celui qu'on veut omettre. Il y faut de la circonspection pour ne pas tomber sur des progressions vicieuses. On ne fauroit, par exemple, redoubler la tierce majeure sur la dominante du mode dans lequel on fait l'accord, parce qu'il en résulteroit des octaves défectueuses.

L'accord parfait admet une double transposition. Car sans lui faire perdre sa consonnance, on peut en mettre la tierce ou la quinte dans la basse; le premier cas produit les accords de fixte, & le second donne les accords consonnans de quarte & fixte.

Comme l'accord parfait produit une cadence harmonieuse, l'oreille, qui en est satisfaite, n'a plus d'attente à remplir. On peut par conséquent passer de cet accord à d'autres, sans aucune préparation. Mais si l'on passe d'un accord parfait à un autre accord parfait, c'est comme si l'on faisoit entendre une suite de cadences finales, puisque chaque accord fait un repos. On aura une telle suite en montant ou descendant, par exemple, de quarte & de quinte. Mais de telles progressions sont trop uniformes, pour être d'un grand usage. Afin de rendre les repos moins sensibles, on peut redescendre de tierces, on peut même sauter un des accords de tierce, & de cette manière il est quelquefois praticable de monter par degré à l'aide d'une suite d'accords. Mais deux accords qui, en se succédant immédiatement, feroient monter d'une tierce majeure, ont quelque chose de dur pour l'oreille. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ACCORDER, v. a. (*Marine.*) signifie agir ensemble, se mouvoir de concert. On ordonne à un patron de faire accorder les avirons de sa chaloupe. Un matelot donne la voix pour accorder l'effort que font ceux qui halent sur une manœuvre. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ACCORDEUR, f. m. (*Musique.*) On appelle accordeurs d'orgue ou de clavecin, ceux qui vont dans les églises ou dans les maisons accommoder ou accorder ces instrumens, & qui, pour l'ordinaire, en font aussi les facteurs. (*S.*)

ACCORDO, f. m. (*Luth.*) instrument des Italiens, du genre des basses, mais ayant douze ou quinze cordes. (*D. C.*)

§ ACCORDOIR, f. m. (*Musique. Luth.*) Les contre-basses ont aussi un accordoir. (*F. D. C.*)

§ ACCORE, f. m. (*Marine.*) Les accores sont de fortes pièces de bois placées d'une manière presque perpendiculaire, & dont l'usage est de soutenir & d'appuyer un vaisseau, particulièrement lorsqu'on le construit, & lorsqu'on le met dans un bassin. On distingue alors plusieurs sortes d'accors, qui tous prennent leur nom de l'endroit du vais-

seau qu'ils appuient: c'est ainsi que l'on dit les accors de l'étrave & les accors de l'étambot. Ceux placés dans la longueur du vaisseau prennent de même leur nom, mais on les range avec un certain ordre que voici: chaque couple de levée (ceux de remplissage n'en ont point) est soutenu par trois accors de différentes grandeurs. Le plus court, ou le plus près de la quille, porte sur le fond du vaisseau, & se nomme *accors de fond*; le second se nomme *accors du milieu* ou *d'entre-deux*; & le plus élevé, qui porte sur le fort du vaisseau, se nomme *accors de fort*. Tous les bâtimens de guerre ayant ordinairement seize couples, il s'ensuit qu'un grand vaisseau n'est pas soutenu par un plus grand nombre d'accors qu'une frégate; & la différence ne porte que sur leur force. On ne s'assujettit pas à cette règle pour les petits bâtimens. Tous les accors de fond doivent être rangés en ordre, & former une ligne qui porte aussi le nom de premier rang d'accors; il en est de même des autres, qui outre le nom de la partie qu'ils appuient, sont aussi désignés par second & troisième rang d'accors. Tous ces accors ont leurs bouts assujettis sur le vaisseau & sur le chantier ou le bassin par des taquets, afin qu'ils ne puissent glisser. Les accors sont ordinairement faits avec les bois de démolition, ou avec des matériaux qui ne peuvent servir à autre chose. Lorsque le tems vient de border & de calfater le vaisseau, on leve tour-à-tour chaque accors pour travailler au-dessous de l'endroit où il porte, & on les remet ensuite en place à mesure que l'ouvrage est terminé.

Il y a une autre sorte d'accors que l'on nomme *clefs*. (*Voyez ce mot dans ce Supplément.*)

ACCORE, adj. (*Marine.*) *côte accore*, c'est une côte dont le fond augmente considérablement dès l'instant où l'on s'en éloigne, ou dont l'élévation assez considérable, & presque perpendiculaire au-dessus de l'eau, la rend d'un accès très-difficile pour celui qui voudroit descendre ou monter le long de cette côte. Il est difficile de se sauver lorsqu'on s'échoue à une côte accore; outre la difficulté de s'y accrocher & de la franchir, pour peu qu'il y ait de mer, les vagues poussent & brisent les corps des naufragés contre les rochers qui toujours forment une côte pareille. Ce nom d'accors lui est donné par le rapport qu'elle a avec la position presque perpendiculaire des accors dont nous avons parlé. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCORER, v. a. (*Marine.*) signifie appuyer, soutenir, élançonner. On accore une chose pour la tenir d'une position qu'elle ne garderoit pas si elle n'étoit point soutenue. On accore un vaisseau que l'on a mis dans le bassin. On accore les couples d'un vaisseau que l'on construit. On accore un poids pour qu'il ne soit point renversé par le roulis. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOSTER, v. a. (*Marine.*) signifie approcher, aller à, mettre côté à côté, ou côte à côte. Un vaisseau craint de trop accoster la terre. Un canot accoste son vaisseau. Une barque accoste le quai.

On se sert assez souvent de ce verbe à l'impératif; *accoste à bord*; *accoste ici*. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOTÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'une bande, d'une lance & autre pièce de longueur posées diagonalement, qui ont à leurs côtés des billettes, losanges, étoiles, &c. aussi posées en diagonale.

Les bandes qui ont des pièces rondes à leurs côtés, soit bésans, tourteaux & autres, ne sont point dites *accotées*, mais *accompagnées*.

Nerestang de Gadagne, à Paris, d'azur à trois bandes d'or, accotées de trois étoiles d'argent; les étoiles

étoiles posées entre la première & la seconde bande.  
(G. D. L. T.)

§ ACCOUCHEMENT, Mécanisme de l'accouchement. Les anciens attribuoient la sortie du fœtus à lui-même. C'est dans cette vue qu'ils n'admettoient d'autre accouchement naturel, que celui dans lequel la tête passe la première, & qu'ils tentoient de réduire à cette situation les accouchemens dans lesquels l'enfant présentoit quelque autre partie de son corps. C'est le fœtus qui est l'unique cause de sa propre sortie dans les animaux ovipares.

Dans les animaux vivipares, la nature suit une méthode différente : leur utérus est musculeux ; il est très-irritable, il rampe sur la table de l'anatomiste, quand on l'a arraché au corps de la femelle, & ses mouvemens sont des plus vifs. La plus grande partie de ces animaux a son diaphragme & son enveloppe musculeuse du bas-ventre, capables l'un & l'autre d'un très-grand effet, & dont le travail est visible dans les quadrupèdes, & sur-tout dans l'espèce humaine.

Les accoucheurs ont remarqué d'ailleurs qu'on n'apperçoit pas dans l'enfant des mouvemens qui puissent concourir à le faire sortir ; que très-souvent il est immobile dans le moment même qu'il va paroître au jour ; que des enfans morts viennent souvent aussi facilement au monde, que des enfans en vie.

On a donc cherché la cause de l'accouchement dans la structure musculaire de l'utérus. Les accoucheurs ont attesté qu'ils ont apperçu la contraction de cet organe, & dans l'accouchement, & dans l'extraction du placenta ; contraction assez puissante pour endormir la main, & pour rendre l'accoucheur incapable d'agir.

Ruisch ayant parlé avec assurance d'un muscle de l'utérus, & les anatomistes modernes ayant donné un peu plus d'ordre aux fibres de cet organe, un habile anatomiste a élevé un système sur ces fondemens. Les fibres de la matrice s'étendent peu-à-peu avec la matrice même, qui grossit ; elles s'épanouissent sur son fond ; & delà vient la constance de l'épaisseur de l'utérus qui, sans ces fibres, devroit s'amincir à proportion de sa dilatation. Par ce même mécanisme, l'orifice interne & le cou de la matrice s'affoiblissent, & l'accouchement survient. Lorsque toutes les fibres de ce cou se sont épanouies, & que les fibres de l'utérus ne peuvent plus prêter, elles commencent alors à sentir l'irritation du fœtus : elles se contractent, le fond descend, & l'orifice est dilaté dans le même tems qu'il s'élève.

La beauté de ce système nous a frappés ; mais la réflexion nous a bientôt privés du plaisir que nous avoit donné la solution d'une énigme, également importante & difficile.

On doit proposer un mécanisme de l'accouchement, qui puisse avoir lieu dans tous les quadrupèdes : mais ces animaux n'ont pas la même structure que la femelle ; leurs petits sont logés dans les cornes de l'utérus, qui elles-mêmes n'ont point de fond, sur lequel puissent s'étendre les fibres de l'orifice ou du cou de la matrice. Dans ces animaux il n'y a que des fibres longitudinales & transversales, comme dans les intestins. Le mécanisme proposé ne leur est donc pas applicable.

Dans la femelle même, les fibres longitudinales de l'utérus sont trop confondues avec les transversales, pour agir sans elles, & le plus grand nombre de ces fibres nous a paru transversal avec plus ou moins d'obliquité.

Les fibres de l'utérus nous ont donc paru devoir agir comme celles de l'intestin, en rétrécissant les diamètres de cette cavité, & en poussant devant elles tout ce qui est contenu dans l'utérus ; l'enfant, le

placenta, des grumeaux de sang, de l'eau, de l'air même. Cette contraction paroît se terminer à l'orifice, parce que cette partie cède, & que le fond de l'utérus étant fermé, ne cède point.

Nous ne rejettons pas cependant la facilité qu'apporte à l'accouchement l'amincissement successif du cou de la matrice, qui se confond avec l'utérus ; & qui, de cylindrique qu'il étoit, n'est plus qu'un bourlet de peu d'épaisseur.

Mais la force avec laquelle l'enfant est mis au monde, la distraction des os pubis, & quelquefois des autres os du bassin ; la demi-luxation du coccyx, le déchirement de la fourchette & d'une partie du périnée ; l'extension prodigieuse du vagin & des téguemens ; tous ces effets supérieurs à la force de l'utérus, ne nous permettent pas de le regarder comme la cause principale de l'accouchement. Elle est évidemment dans la respiration, & dans les efforts prodigieux que fait la femelle. Ce qu'on appelle travail, est purement volontaire, & n'est que la force du diaphragme jointe à celle des muscles du bas-ventre. Si c'étoit l'utérus qui fît le travail, ce travail ne seroit plus volontaire. La force des muscles de la respiration suffit pour produire les effets que nous avons exposés, & pour défunir des os liés par un cartilage : c'est la même force qui agit dans l'expulsion des excréments, lorsqu'ils sont durs, & d'un volume supérieur à celui de l'anus.

L'utérus concourt sans doute dans l'accouchement, comme l'intestin concourt dans l'action que nous venons de nommer ; mais il ne joue certainement que le second rôle. Si l'enfant avance dans le travail, c'est que les forces réunies de la respiration pressent l'utérus de tous côtés, & que les muscles de l'abdomen le serrent comme une sangle vivement ferrée.

Peut-être la principale fonction de l'utérus est-elle d'aider la pression latérale, d'empêcher que l'utérus ne s'applatisse ; & ne se dilate par la pression de son fond, & de rendre la compression universelle, & dirigée de toute la surface, perpendiculairement à l'axe de l'utérus. C'est une conjecture appuyée sur l'exemple du rectum, la pression du diaphragme est un fait.

La cause irritante de l'accouchement est apparemment dans les incommodités de la mere poussées au plus haut point. Delà les accouchemens presque toujours prématurés des jumeaux ; delà les fausses couches des femmes trop délicates.

On n'a qu'à suivre une femme qui accouche, & sur-tout pour la première fois : elle sent des douleurs qu'elle appelle coliques ; mais ces douleurs augmentent de quart d'heure en quart d'heure, elles deviennent à la fin insupportables ; elles forcent la femme à travailler, à employer toutes ses forces à se délivrer de son fardeau ; & plus elle a été ignorante, plus elle a négligé les premières douleurs, & mieux elle se délivre. Il est évident que la marche de la nature n'a été qu'une irritation de l'utérus toujours accroissante, qui a forcé à la fin la mere à employer les organes de la respiration, pour faire sortir ce qui l'irritoit au-delà de toute patience. C'est ordinairement la chute de la tête dans le bassin, qui porte l'irritation au degré qu'on appelle les douleurs de l'accouchement.

Terme de l'accouchement. Mais le terme de l'accouchement a-t-il une époque fixe ? C'est une question qui a été agitée avec beaucoup de vivacité en France, & qui a donné lieu à des discussions utiles.

Il est sûr que chaque animal a son terme, pour se délivrer ; que ce terme est très-exact ; que les grands animaux étant moins sensibles, se délivrent plus tard, & les petits plus vite ; que les carnivores se délivrent plus vite que les herbivores ; que les

poulets même des oiseaux ont leur jour fixe pour éclore ; que les œufs de la cicogne éclosent le trentième jour ; ceux de la poule le vingt-unième , & ceux du serin le treizième ; que dans la Romagne & en Suisse, le jour qu'éclôt le poulet est le même.

L'analogie de cette exactitude s'étend sur toute la nature. Les arbres ont leur tems pour fleurir , on en a formé des fastes ; & les arbres mêmes , qui d'un pays placé au-delà de la ligne ont été transportés dans le nôtre , font des efforts pour fleurir en hiver , qui est l'été de leur pays natal.

Il y a donc une règle pour le terme de l'accouchement ; & bien des femmes , attentives à ce qui se passe dans l'acte de fécondation , savent prédire le jour de leur délivrance.

On ne doit cependant pas exiger de la nature une exactitude mathématique. La chaleur du climat avance de quelques jours le terme de l'exclusion du poulet. Un tempérament chaud & irritable , des incommodités plus fortes , des jumeaux , comme nous venons de le dire , de fortes passions , des chûtes précipitent le terme de l'accouchement : & pourquoi ces causes ne le déplaceroient-elles point du neuvième mois au huitième , puisqu'elles amènent bien ce terme à la sixième semaine ou à la douzième ; en d'autres mots , puisqu'elles sont assez puissantes pour produire de fausses couches ?

Une grande perte de forces quelconque , une longue mélancolie , la foiblesse ou la mort du fœtus , ou même son accroissement retardé , si visible dans le poulet renfermé dans l'œuf , peuvent également reculer le terme naturel de la délivrance.

Mais il doit y avoir des bornes à cette irrégularité. Un fœtus de cinq mois est trop imparfait pour supporter le changement de la température de l'air & de la nourriture , trop faible même pour respirer. Nous savons que l'irritabilité des muscles n'est produite dans le poulet , qu'à la moitié de son séjour dans l'œuf : ces mêmes muscles ne paroissent devenir irritables dans le fœtus humain , que dans le courant du cinquième mois. La poitrine à ce terme est trop courte , & le poumon trop petit pour suffire à la circulation du sang. Nous avons vu dans le poulet le poumon ne devenir visible que le sixième jour ; il est très-petit encore le treizième , qui répond à-peu près au cinquième mois du fœtus de l'homme. Dans la brebis , il est très-petit le quarante-deuxième jour. Il est aisé d'ailleurs de reconnoître un fœtus de cinq mois par la petitesse de sa taille , qui n'excede pas de beaucoup un demi-pied , & ne passe pas neuf pouces ; la petitesse des extrémités inférieures , l'imperfection de la bouche , l'étendue de l'espace entre les os du crâne.

On commence à admettre la possibilité d'un enfant capable de vivre avec la fin du sixième mois ; c'est une règle que nous a laissée un auteur , dont les livres ont passé pour être de la main d'Hippocrate , & toute l'antiquité en a adopté les idées. Nous n'admettons qu'avec peine ce terme. Si jamais une femme a été délivrée à cent quatre-vingt-deux jours , il doit y avoir dans la mere des causes suffisantes & apparentes d'un accouchement aussi prématuré , & dans le fœtus des marques également manifestes d'imperfection. Les loix naturellement favorables à l'enfant , les législateurs , à qui il répugne de déclarer une mere adultère , ont été plus faciles à admettre ce terme de cent quatre-vingt-deux jours , qu'un physicien guidé par la nature seule des choses , & auquel les suites morales & civiles de sa décision sont indifférentes. Chez des femmes mariées , qu'aucune nécessité ne réduit à des fictions , l'erreur peut être dans la manière de fixer le terme de la conception. L'interruption d'une évacuation naturelle du sexe admet une latitude de trois semaines : & il n'y a que quelques

particuliers qui diminuent cette incertitude. Pour les femmes , qui accouchent trop vite pour leur réputation , ou qui sont intéressées à trouver un pere à leur fruit , qu'une autre époque pourroit libérer , leurs témoignages ne trouvent pas de crédit chez un homme qui ne cherche que la vérité.

Le terme le plus avancé de l'accouchement paroît être à la fin du septième mois. Une Princesse d'une maison royale vient d'accoucher le 24 d'octobre 1769 , & le 24 de Mai 1770. En accordant à l'intervalle nécessaire depuis la délivrance jusqu'à la nouvelle conception , seulement quinze jours , il ne reste que deux cens jours d'intervalle entre la conception & la naissance de la princesse née en 1770. C'est l'exemple le plus décisif que nous ayons trouvé d'un accouchement qui devance la fin du septième mois. Pour sept mois accomplis , on convient depuis vingt-deux siècles à l'admettre comme le premier terme assuré de l'accouchement naturel , & nous avons devant les yeux des citoyens nés à ce terme , sans qu'il y ait lieu de soupçonner de l'erreur.

Plus on avance vers le neuvième mois , & plus l'accouchement est naturel ; & il est difficile de trouver la cause de l'erreur des anciens , qui ont regardé les enfans nés à huit mois , comme plus foibles , & moins propres à vivre que ceux du septième.

Le terme du neuvième mois est celui de l'accouchement le plus naturel. Ce seroit cependant une rigueur peu fondée , que de vouloir refuser à ce terme une certaine latitude. Les grands animaux , la cavale surtout , chez laquelle le jour de la conception est assuré , ne mettent pas les petits qu'avec une latitude d'une dizaine de jours. La femme , beaucoup plus sujette aux maladies & aux accidens , & beaucoup plus irrégulière dans sa nourriture , est sujette à bien des causes capables de reculer de quelques jours au-delà du 270<sup>e</sup> , le jour de la délivrance.

Mais on a étendu cette latitude jusqu'au onzième ; douzième & dix-huitième mois & même au-delà , & à des termes triples de la durée ordinaire de la grossesse. Les meres qui accouchent plus de neuf mois après la mort de leurs maris , & les femmes que le mari absent n'a pas revu plus de neuf mois avant leurs couches , ont donné lieu à une infinité de procès sur la légitimité de ces naissances tardives. Les juges , par un effet de leur humanité , ont étendu ce terme à onze & même à treize mois. Des physiciens se sont opposés à ce relâchement , & toute la France a retenti de cette querelle.

Il n'est pas possible de fixer le terme où doit finir cette latitude , que nous avons adoptée ; mais la remarque , déjà faite à l'occasion des naissances précoces , revient ici avec plus de force. Il paroît bien plus probable , il est bien plus ordinaire , qu'un accident , une violence précipite le terme de la naissance : le retardement ne peut être l'effet que d'une cause lente & continue , & qui empêche ou l'accroissement du fœtus ou l'irritabilité de l'utérus.

La première cause existe dans le poulet : nous avons vu très-souvent la poule négligeante refuser des soins trop assidus à ses œufs ; le froid les a gagnés , le mouvement du cœur en a été affoibli , & nous avons vu des œufs de neuf jours moins avancés que des œufs de six. Rien n'empêche , que dans la femme une langueur du corps & de l'ame ne cause de même dans le fœtus un retardement proportionné de son accroissement. Toutes choses égales , une femme moins irritable , plongée dans de profonds chagrins , & dans une indifférence pour toute chose , peut également ressentir avec moins de vivacité les mouvemens du fœtus , & ne point se prêter au travail. Les deux causes réunies , la foiblesse & la petitesse du fœtus , & la langueur de la mere , doivent naturellement éloigner le terme de la délivrance.

Mais il doit confter de ces caufes, quand la naiffance a été retardée d'un mois ou de deux. Il doit y avoir dans la mere cette langueur, ce défaut de fenfibilité, & dans le fœtus retardé au-delà du terme naturel, des indices d'un endurciflement plus parfait que n'eft celui d'un enfant à terme. Les os du crâne doivent être plus rapprochés, les ongles & les poils plus formés, la voix plus forte, les mouvemens plus robustes. Ce n'eft qu'avec ces indices que nous pourrions donner de la confiance aux excufes d'une mere. (H. D. G.)

§ ACCOUCHEUR, (*Zoologie.*) Ajoutons ici le développement de la génération du pipa. M. Fermin ayant profité de l'occasion favorable pour voir la délivrance de cet animal, s'eft convaincu que le mâle ne prêtoit pas fon dos aux œufs; que fon dos n'a même que de petites verrues, incapables de loger des embryons; que la femelle a ces verrues grandes & enduites d'une viscofité; que le mâle distribue de fes mains les œufs de la femelle fur fon dos, & qu'il les arrose enfuite de fa liqueur fécondante. On a cru jufqu'ici que c'étoit le mâle qui recevoit fur fon dos les œufs de la femelle.

La grenouille la plus commune aide auffi le mouvement des œufs; elle comprime pendant quarante jours entiers la femelle, & force les œufs épanchés dans le bas-ventre, d'entrer dans le conduit qui les mene hors du corps de l'animal. (H. D. G.)

§ ACCOUPLEMENT, (*Zoologie.*) Pour traiter avec ordre cette partie importante de l'histoire naturelle des animaux, il faut commencer par les animaux les plus fimples, & s'élever peu à peu aux animaux les plus composés.

Nous n'admettons pas la génération équivoque; & nous ne croyons pas que des animaux naiffent par une fimple végétation d'une matiere tombée en pourriture. Nous aurons occasion de nous étendre fur cette queftion, & de dire nos raifons.

Tous les animaux, autant que nous en connoiffons la nature, tirent leur origine d'un animal femblable à eux, ou qui leur a été femblable; mais la maniere dont le nouvel animal fe forme de l'ancien, eft très-différente dans les différentes classes d'animaux.

Les animaux les plus fimples multiplient à la maniere des plantes. Ils fe divisent, & leurs parties fe forment & deviennent de nouveaux animaux. Tels font plusieurs polypes cylindriques, ovales ou en cloche; ils fe partagent en deux, chaque partie fe divife encore, & chaque fraction redevient un animal. Tels font les animaux des infufions, felon M. Needham: telle eft apparemment la multiplication du tania. Ces animaux font extrêmement fimples & fimples; ils font tous de la classe aquatique, & leur vie eft bornée à l'eau dans laquelle ils nagent, ou du moins dans laquelle ils rampent; car le polype de Trembley ne nage point.

Ce dernier polype fe multiplie à-peu-près de même; il eft vrai qu'il a des bras, mais ces bras font de la même nature que fon tronc. Il ne paroît qu'un intestin, dont la membrane eft gélatineufe, irritable & vivante. Il fe multiplie par une branche, qui fort de fon corps, & qui redevient un animal à plusieurs cornes. Le nouveau polype eft attaché pendant quelque temps au corps de fa mere; plus parfait, il s'en détache, & fait bande à part. Presque toutes les corallines & les plantes de la classe des coraux font habitées par des animaux de cette efpece. Tous ces animaux fe refusent à toute diftinction de fexe; chaque individu produit, fans être fécondé par un autre. Ils n'ont point d'œufs. L'œuf differe de l'animal; c'eft une enveloppe différente de l'animal, que celui-ci quitte quand il a atteint fa maturité.

Les étoiles marines, les ourfins, les glands de mer, paroiffent être de la classe des polypes. Ces animaux

possèdent le privilege de réparer leurs pertes; mais on ignore jufques ici la maniere dont ils fe multiplient.

D'autres animaux microscopiques, & fur-tout le protée, dont M. Joblot a donné tant de figures différentes, & l'animal à boule de Rœfel, accouchent, d'une maniere un peu différente, de leurs petits. On voit dans l'intérieur de l'animal l'embryon tout formé; au lieu que celui des polypes n'eft qu'un tubercule, qui fort de la furface. La mere s'ouvre; & des animaux très-fimples, qui lui font parfaitement femblables, fortent de la cavité unique de fon corps. Ces animaux commencent à fe rapprocher des ovipares, ou des animaux qui engendrent fans mâle un animal qui leur eft femblable.

L'animal à roue & quelques polypes font un pas de plus pour atteindre les ovipares; ils multiplient à la vérité par des rejettons, mais ils ont en même temps des œufs. Les fertulaires font de la même classe.

Un grand nombre d'animaux marins engendrent de véritables œufs, fans avoir de mâle, & fans avoir des organes des deux fexes. On ne connoît pas d'autre génération aux hydres, à la mentule marine, à plusieurs coquillages; on trouve à tous les individus des œufs, avec l'embryon qui y eft enfermé, fans vésicules féminales. Tous ces animaux font généralement plus composés que les classes précédentes; on y diftingue des mufcles, un eftomac & des intestins; il y en a même dans lesquels on diftingue le cœur. La puce d'eau, qui eft couverte d'une écaille, eft de cette classe; & cependant tous les individus font femelles & ovipares.

Arrêtons-nous ici un moment. Un vaste nombre d'animaux, à la vérité tous aquatiques, fait fe multiplier fans le fecours du mâle. Ce fexe n'eft donc pas d'une néceffité abfolue pour la confervation de l'efpece; & la nature fait l'art de multiplier les animaux en plusieurs manieres différentes, fans qu'il foit néceffaire d'aider le développement des embryons par une liqueur fécondante: c'eft donc le fexe féminin qu'elle emploie essentiellement à la multiplication des animaux. Nous appellons femelle, l'animal d'où fort ou l'embryon, ou l'œuf dans lequel l'embryon eft enfermé.

Les coquillages commencent à donner l'exemple des deux fexes, réunis à la vérité dans le même animal. La plus grande partie a des œufs, dans lesquels on apperçoit les embryons & même leurs coquilles; mais outre ces œufs, ils ont des vésicules féminales, dont la liqueur fécondante peut s'épancher fur ces œufs: on a même cru voir les animalcules de cette liqueur. Les moules, les huîtres, & plusieurs coquillages peu mobiles font de cette efpece.

Une nouvelle partie, qui fait dans les classes fuivantes le principal organe de l'accouplement, commence à s'introduire dans les animaux dont nous allons parler. C'eft celle qui caractérife le mâle; non pas uniquement parce qu'elle eft le canal de la liqueur fécondante, mais parce qu'elle s'introduit dans une cavité proportionnelle de la femelle, non pour y répandre fa liqueur, mais fouvent uniquement pour être l'organe du plaifir, & pour exciter dans la femelle une émotion néceffaire pour faire fortir les œufs de l'ovaire. Mais il eft effentiel, pour qu'un animal puiffe porter le titre de mâle, que cette liqueur vienne de lui, & que les œufs en foient arrosés, foit que ce foit dans l'ovaire même, foit que cette fécondation ne fe faffe que fur des œufs déjà fortis de la mere, foit d'ailleurs que cette liqueur paffe par l'organe de la volupté, foit qu'elle s'épanche fimplement d'un canal féminale, qui ne forte pas du corps de l'animal.

Il y a bien sûrement un nombre confidérable de

coquillages & d'animaux hermaphrodites, doués des deux sexes, jouissans des organes femelles d'un autre animal de leur espece, dans le temps qu'ils offrent aux organes mâles de ce même animal la jouissance de leurs organes femelles : c'est ici que commence l'accouplement. On en doit la connoissance à la patience infatigable de Swammerdam. Les limaçons, les buccins, les nâcles de perle, une partie des pucés d'eau, plusieurs coquillages, font de cette classe.

Il y a parmi cette classe, des animaux dont l'accouplement est très-composé, & dont plusieurs individus sont attachés entr'eux par les chaînes du plaisir. Tel est le coquillage que M. Adanson nomme *corel*; tels sont en partie les buccins. Les animaux placés au milieu du groupe jouissent des deux manieres; les plus extérieurs sont moins heureux, & ne sentent le plaisir que par un seul sexe.

Le lievre marin est androgin; mais il ne jouit de l'organe mâle, que pour exciter la liqueur féminale de l'épididyme, & pour la répandre par l'ovaire.

Bientôt les sexes cessent d'être confondus dans le même individu.

Dans chaque espece des animaux dont nous allons parler, il y a des individus qui fournissent uniquement la liqueur fécondante, & d'autres individus n'ont que les œufs, qui doivent être fécondés par cette même liqueur. Plusieurs coquillages, presque tous les poissons, & une partie des quadrupèdes à sang froid, ont des individus absolument mâles, & d'autres uniquement femelles, mais sans organe extérieur de plaisir. Leur liqueur féminale s'épanche sans canal apparent au-dehors, & féconde les œufs de la femelle, déjà fortis du corps de la femelle; & sans ce mélange, les œufs ne donnent jamais de fœtus. Ces animaux connoissent cependant les attraits de l'amour; les poissons mâles suivent avec fureur les femelles prêtes à répandre leurs œufs; ils s'exposent à la mort même pour les atteindre, pour se frotter contr'elles, & pour arroser leurs œufs de la liqueur fécondante, que le plaisir leur a fait répandre, & dont ils étoient remplis. On a prétendu que ces poissons ne cherchent point les femelles, & qu'ils ne s'attachent qu'aux œufs; mais d'autres naturalistes ont vu le frottement voluptueux des deux sexes. Plusieurs mâles suivent certainement la même femelle, & ne la suivroient pas, s'ils n'en espéroient du plaisir. Il y a même des poissons que la nature a doués d'un organe particulier pour s'attacher à la femelle. Il est vrai que dans les poissons la force fécondante de la liqueur du mâle subsiste long-temps; & M. de Weltheim est parvenu à se procurer des saumons, en mettant dans un vase, rempli d'eau & fourni de sable, le sperme du mâle avec les œufs de la femelle. J'en insiste d'autant moins sur l'expérience de M. Sran qui a cru voir dans cet animal l'organe fécondateur.

Il y a plusieurs remarques à faire sur cette classe. Comme elle a généralement deux ovaires & deux pénis, il arrive assez fréquemment que les poissons soient hermaphrodites, femelles d'un côté, mâles de l'autre.

Il y a d'ailleurs dans les insectes un sexe différent de celui des autres classes. Différentes especes d'abeilles & les fourmis, tous insectes sociables, ont des femelles en très-petit nombre, des mâles un peu plus nombreux, & un peuple entier d'individus sans sexe. On a voulu prendre les abeilles ouvrières pour des femelles imparfaites; on a même cru avoir découvert des manœuvres propres à en aider le développement, à la faveur desquelles ces ouvrières se perfectionnent & deviennent des femelles. Mais ces procédés n'ont pas réussi à des personnes intelligentes, & ils manquent de probabilité. L'analogie n'offre aucun exemple de femelle, dont les organes

particuliers à son sexe ne paroissent pas aussitôt qu'elle est née.

Il nous reste à parler des animaux dont les individus n'ont qu'un sexe, mais qui l'ont complet. L'organe du plaisir se trouve ici dans tous les mâles. Si dans quelques oiseaux on a peine à l'apercevoir, c'est qu'ils sont trop petits: il est très-visible dans les grands oiseaux. Cet organe est dans cette classe le canal de la liqueur fécondante; il l'introduit dans l'organe de la femelle, fait pour le recevoir, & il la répand dans l'intérieur de cet organe femelle; car on n'est pas bien sûr encore de la place exacte à laquelle cette liqueur peut parvenir. Les animaux s'acquittent de cette fonction si nécessaire avec enthousiasme. Une sagesse supérieure récompense une fonction nécessaire pour la conservation de l'espece, par une volupté supérieure à toutes les autres.

Suivons cette action dans quelques-unes de ces variétés. La nature est sage & de sang froid; ce qui, pour le vulgaire, est un objet de badinage, a chez elle une dignité proportionnée à son importance.

Dans le mâle, du moins dans le quadrupède, c'est la présence d'une quantité suffisante de liqueur fécondante, qui produit la passion avec laquelle il poursuit & subjugué la femelle. Un sentiment obscur le force à chercher ce plaisir, lors même qu'il n'en connoît pas encore la douceur par l'expérience. C'est presque toujours le mâle qui poursuit la femelle: cela est dans l'ordre. Le mâle ne fournit que la liqueur fécondante; s'il n'en a pas une quantité suffisante à fournir, l'accouplement est sans utilité, & la nature vise toujours à l'utile. C'est donc le mâle seul qui sent sa force; il n'attaque la femelle que sur ce sentiment. Si c'étoit elle qui poursuivît le mâle, elle le trouveroit souvent hors d'état de la satisfaire, & de remplir les vues de la nature. Aussi la femelle, quoique subjuguée elle-même par des desirs, & par une inflammation dans le vagin, ne se prête-t-elle qu'avec quelque peine aux efforts du mâle.

La nature emploie une autre précaution, pour que l'accouplement soit toujours efficace. Les femelles ne sentent généralement qu'une fois l'année cette inflammation, qui excite leurs desirs. C'est alors que leur ovaire est à son point de maturité, & qu'une ou plusieurs de ses vésicules gonflées est prête à se rompre par l'effort de l'accouplement, & à répandre dans la trompe la matière dont l'embryon se forme. Le mâle est averti, par la nature, de cet état, le seul dans lequel l'accouplement répond à ses desseins. Des exhalaisons remarquées par le mâle de la même espece, & sensibles à lui seul, l'enflamment, & le forcent à chercher la femelle pour l'accouplement, dans le moment qu'il ne peut qu'être fécond. Ces exhalaisons mettent le mâle en fureur; il expose sa vie pour jouir. Le tems de l'inflammation passagère de l'organe de la femelle est-il passé; le mâle est aussi indifférent pour elle, que pour un animal d'une autre espece.

Le desir de l'accouplement ne domine l'animal, que lorsqu'il est en état de répondre aux vues de la nature, par la quantité de liqueur féminale nécessaire. La femelle ne sent ces feux inconnus, qui la forcent à admettre le mâle, que lorsque son ovaire est dans un état capable de concevoir. Les animaux trop jeunes & trop vieux ne desirent plus l'accouplement. Un ordre exact regne jusques dans les fureurs de l'instinct.

Dans les classes d'animaux dont les mâles surpassent le nombre des femelles, c'est la femelle qui sollicite l'accouplement. Elle ne pourroit pas suffire à ce grand nombre de mâles, s'ils avoient la même ardeur qu'ils ont dans les autres classes; elle en seroit excédée, & peut-être y perdrait-elle la vie.



Elle évite cet inconvénient, en ne recherchant le mâle qu'autant que ses desirs, toujours proportionnés à ses forces, le lui permettent & le lui conseillent.

Plus un animal est lent, & plus son *accouplement* a de durée. Les limaçons sont accouplés pendant plusieurs heures. Plus l'animal est vif, & moins le moment critique dure. Il est extrêmement court chez les oiseaux.

Nous n'entrerons pas dans le détail des moyens dont la nature se sert pour favoriser l'*accouplement*. Dans la plus grande partie des animaux, les organes des deux sexes sont disposés d'une manière à se répondre: quand ils ne se répondent pas, elle leur enseigne la manière de se joindre. La demoiselle femelle a cet organe placé à la queue, & le mâle à l'extrémité du corselet; mais elle se prête & se recourbe, jusqu'à ce que les organes puissent se joindre. Plusieurs insectes font sortir de leur corps l'organe femelle, qui vient s'offrir à celui du mâle. Aristote a connu cet excès de facilité dans ces femelles des insectes. (H. D. G.)

**ACCOUPLER**, en terme d'Agriculture, signifie attacher deux bœufs sous un même joug à une charue ou à une charrette. Il faut qu'ils soient de même corps & de même force; autrement le plus foible ruineroit le plus fort. Il y a des pays où on les attache par le cou: on prétend que cette dernière méthode est meilleure, parce que ces animaux ainsi attachés ont plus de force. Ils doivent être *accouplés* ferrés; afin qu'ils tirent également. (+)

**ACCROCHER**, v. a. (Marine.) c'est arrêter, saisir, attacher quelque chose à un croc ou avec un croc. L'usage, dans la marine, a fait *crocher*; & le mot *accrocher* ne s'emploie guère que pour exprimer la chose suivante.

*Accrocher* signifie jeter les grappins à bord d'un vaisseau ennemi que l'on veut aborder. (Voy. ci-devant **ABORDAGE**.) Les grappins doivent tenir à une chaîne de quelques brasses de longueur; & l'autre extrémité de cette chaîne doit se terminer par un anneau, sur lequel on frappe un bon cordage que l'on garnit au cabestan, ou que l'on roidit à force de bras, pour faire joindre les vaisseaux & les tenir liés ensemble, lorsque les grappins ont saisi quelque chose de solide. On élève un grappin, ainsi préparé, au bout de chacune des deux basses vergues du vaisseau; & on l'y tient suspendu par une corde en simple, frappée sur une de ses pattes, & passée dans une des poulies qui sont à l'extrémité des vergues. Lorsqu'on veut faire tomber le grappin à bord de l'ennemi, on attend que les vaisseaux soient abordés & que les vergues se croisent, & on file & bande cette seconde corde, qui doit pouvoir servir aussi à rehissier le grappin, s'il n'avoit rien accroché. Il n'est pas toujours nécessaire que les vergues se croisent pour *accrocher* l'ennemi; on peut le faire à l'aide des deux cordes, & du balancement que les gens adroits & au fait savent leur donner, quoique jamais on n'aborde, pour peu que la mer soit agitée, à cause du risque mutuel que courroient les vaisseaux de s'écraser ou de s'endommager: cependant il y a toujours, en pleine mer, un mouvement dont on peut encore profiter pour l'élanement des grappins.

Le plus souvent on ne place des grappins que d'un seul bord; mais il faut alors que tout soit disposé pour les pouvoir passer facilement & promptement d'un bord à l'autre. On doit aussi en préparer de rechange, pour le cas où les premiers viendroient à manquer. Les deux cordes, telles qu'on vient de les représenter, peuvent descendre sur le pont d'une manière directe à leur situation; mais on peut aussi, si l'on craignoit qu'elles ne gênassent pour la manoeuvre,

vre, & pour les exposer moins à être coupées, les prolonger sur les vergues, jusqu'au moment d'*accrocher*, & les faire descendre le long du grand mât. La plus foible ou celle qui tient le grappin suspendu au bout de la vergue peut même avoir cette position à demeure, en passant dans une poulie placée vers le milieu de la vergue, & dans laquelle elle essuieroit peu de frottement: pour l'autre, elle ne doit tenir sur la vergue, que par un simple amarrage de fil de caret que l'on puisse rompre facilement.

Outre ces grappins du bout des vergues, on en place de légers sur le passé-avant & les gaillards, également garnis de chaîne, & faits pour être lancés à la main, à bord & dans les manoeuvres de l'ennemi. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* **ACCROISSEMENT**, f. m. (Algebre.) on appelle *calcul des accroissemens* celui où l'on considère les rapports des quantités après qu'elles sont formées, c'est-à-dire où l'on emploie des quantités finies au lieu des quantités infiniment petites. *Dict. de l'Ingén.*

§ **ACCROISSEMENT**, (Economie animale.) L'animal commence à croître dès les premiers momens de son existence. Le poulet fait partie du jaune dans l'ovaire de sa mere; il y existe en tout tems, puisque la membrane du jaune se continue avec le canal vitellaire, & que ce canal est la continuation des intestins de l'embryon.

On trouve dans l'ovaire de la poule, des œufs de toute grandeur: les plus gros ont été petits; ils se sont acérés sans le secours du mâle, & dans une poule privée de toute communication avec le coq. Le fœtus, inséparablement attaché au jaune, s'est donc accru avec lui, même avant que le mâle eût répandu dans l'utérus de la poule la liqueur qui force le développement du poulet. Cet embryon étoit absolument invisible, & d'une petitesse dont nous ne connoissons pas le terme, dans l'œuf à peine visible lui-même: car cet embryon est apparemment à l'œuf parvenu à sa grandeur naturelle, dans la même proportion qu'il avoit à l'œuf visible. Ce fait mené à une conséquence importante.

Si le cœur est l'unique agent de l'*accroissement*, comme nous allons le démontrer, le cœur du poulet a donc agi avant les approches du mâle, & dans l'œuf presque invisible renfermé dans l'ovaire de la poule vierge: c'est la pulsation de ce petit cœur qui a porté successivement le fœtus à un *accroissement* proportionné à celui de l'œuf dont il fait partie.

Cet *accroissement* est lent: il devient rapide par l'irritation que la liqueur fécondante cause dans le cœur de l'embryon. Tout combiné, il est extrêmement probable que la partie volatile de la liqueur du mâle est, à l'égard du cœur, le stimulus le plus efficace. Cet organe redouble ses pulsations, quand il est irrité par la chaleur, par l'air, par l'eau même. La force irritante des parties volatiles de la liqueur fécondante du mâle est prouvée, par la force supérieure des animaux entiers, comparés à ceux qu'on a privés des organes qui préparent cette liqueur; par l'épanouissement des cornes dans plusieurs animaux; & de la barbe dans l'homme; par l'état de vigueur dans lequel l'abondance de cette liqueur met les parties génitales; par les phénomènes mêmes de l'amour, toujours physique dans le fonds; & dont le premier effet est l'accélération du mouvement du cœur, déjà apperçu par Descartes.

L'*accroissement* du fœtus, animé par le secours du mâle, devient très-considérable. Le cœur lui-même, jusqu'ici invisible, commence à paroître depuis l'heure douzième de l'incubation. Les premières vingt-quatre heures de cette douce chaleur, portent l'embryon au-delà même du quadruple de sa grandeur. On ne sauroit donner plus de quatre centièmes de pouce au fœtus qui n'a pas encore

joui des avantages de l'incubation, & il en a dix-huit à la fin des vingt-quatre heures.

Pour donner une idée de l'accroissement de l'animal, nous nous servons de celui du poulet, parce que c'est le seul fœtus dont nous ayons les époques & les mesures. On ne découvre que fort tard l'embryon du quadrupède, & on n'a pas encore assez d'observations pour former l'échelle de ses accroissemens. Pour l'espèce humaine, nous n'avons presque aucune certitude sur ses premiers commencemens : le jour de la conception n'est presque jamais bien connu ; & les occasions de fixer les accroissemens des premiers trente jours sont si rares, qu'on ne peut donner aucune confiance aux mesures que quelques auteurs ont cru assigner au fœtus dans ces premiers tems de sa vie. Les accroissemens du fœtus quadrupède sont très-lents pendant les premiers vingt jours : à peine l'embryon d'une chèvre est-il visible le dix-huitième jour ; au lieu que le poulet passe, à cet âge, la longueur de trois pouces. Le vingt-unième jour le poulet est long de quatre pouces. Si sa première longueur a été de quatre centièmes, l'accroissement de ces vingt-un jours a donc porté le fœtus à une longueur cent fois plus grande ; & l'accroissement entier étant comme le cube de ce nombre, est de 1000,000 fois le poids original d'un fœtus qui vient d'être soumis à l'incubation. Cet accroissement rapide n'a pas été distribué également ; le plus grand accroissement a été celui du premier jour ; il a diminué de vitesse, à mesure que le poulet s'est approché de sa maturité : l'accroissement des premières vingt-quatre heures a été exactement du quatre-vingt-huituple ; celui des secondes vingt-quatre heures, du quintuple ; & le dernier jour, il n'est plus que de 5 à 6.

Exposé à l'air & privé de la chaleur favorable de l'incubation, le poulet ne grandit plus que lentement ; & l'accroissement des premiers quarante jours de sa vie, ne surpasse pas l'accroissement moyen d'un seul jour de l'incubation.

Le fœtus humain, évalué à sa conception à  $\frac{1}{100}$  de grain, se trouve, le jour de sa naissance, peser 48640 grains, ce qui feroit l'accroissement entier de deux cens soixante-dix jours, de 4,864,000 fois la grandeur originale, trois fois moins rapide que l'accroissement du poulet, puisque le fœtus humain a eu à-peu-près treize fois plus de tems pour croître.

Ce calcul n'est pas exact & ne sauroit l'être. Il est impossible, d'un côté, de déterminer la grandeur de l'embryon qui vient d'être conçu ; & de l'autre, le poulet, soumis à l'incubation, a presque toujours été conçu quelques jours auparavant, & a pris une partie de son accroissement avant d'être sorti de la poule.

La longueur de l'homme qui vient de naître, peut être mise à 18 pouces. Elle est de 72 pouces dans un jeune homme de vingt-cinq ans d'une taille avantageuse. Ces vingt-cinq années n'ont produit qu'environ le vingtuple du poids, si l'on met celui du nouveau né à 8 livres & celui de l'homme fait à 160. En repartissant cet accroissement sur les vingt-cinq années qu'il a exigé, l'accroissement moyen d'un jeune homme sera de  $\frac{1}{5}$  du poids original. Il est vrai que la nature ne distribue pas cet accroissement avec égalité ; l'enfant a 36 pouces à trois ans ; il en a 45 à dix ans, 56 à treize, & 60 à dix-huit. L'accroissement devient graduellement plus lent, jusqu'à ce que l'homme ait atteint la taille qu'il ne passe jamais : car nous ne trouvons pas d'exemples d'hommes qui aient grandi après vingt-cinq ans.

Cet accroissement est très-inégal dans les parties du corps humain. On peut, sans craindre de l'erreur, se servir, dans les commencemens de l'animal, des expériences faites sur le poulet. Rien n'est plus sem-

blable que l'embryon d'un oiseau & celui du quadrupède ; & si l'homme en diffère, c'est uniquement par la grandeur de la tête, par laquelle le poulet lui ressemble plus que le quadrupède.

L'embryon du poulet qui commence à devenir visible, n'est presque que tête & cœur : tout ce qui est sous le cœur ne forme qu'un filet très-mince, quand on le sépare de l'amnios : car les auteurs ont généralement confondu cette partie inférieure du corps du poulet, avec l'amnios qui en fait la gaine.

Dans l'homme nouveau-né, la tête est au reste du corps comme 1 à 3 ; elle est comme 1 à 8, 9 & 10 dans l'adulte.

L'accroissement de la tête du fœtus visible est donc plus petit que celui de l'abdomen, du bassin & des extrémités : le cœur s'accroît de même moins vite que le foie ; il est plus grand que lui dans le poulet de 120 heures d'incubation, dans la raison de 4 à 3. Il est trois fois plus petit que le foie dans l'homme adulte. Le cœur, dans le fœtus, est au corps entier comme le cube de 12 à celui de 72, au cœur de l'homme fait comme 12 à 800 ; il est quatre fois plus grand dans le fœtus que dans l'adulte, en comparaison du reste du corps. Cette grandeur supérieure du cœur est une des causes principales de l'accroissement rapide du fœtus.

Les yeux sont extrêmement grands dans le fœtus. Le poumon est le plus petit des viscères ; il ne devient visible qu'à 120 heures complètes : il n'a alors qu'une ligne de longueur, en y comprenant la membrane qui le renferme, & qu'on n'en distingue pas encore : son accroissement est rapide dans la suite ; dès le vingt-unième jour, la longueur du poumon passe les quatre dixièmes d'un pouce.

Le bassin est très-petit dans le fœtus humain ; aussi l'utérus & la vessie s'élevent-ils considérablement au-dessus de ses bords supérieurs. Il s'élargit & s'approfondit incontinent après la naissance, & reçoit, du tems de la puberté, ces viscères dans sa capacité.

Les extrémités, invisibles dans les trois premiers jours de l'incubation, & dans les embryons des brebis au-dessous du vingtième jour, sont courtes encore dans le fœtus humain qui vient de naître. Leur proportion au reste du corps s'augmente ensuite, & les jambes acquièrent la moitié de sa longueur. Dans l'œuf, le fémur passe, depuis le sixième jour jusqu'au vingt-unième, de la longueur de 8 centièmes à celle de 75. Il est neuf fois plus grand à la fin de ces quinze jours, dans le tems que les accroissemens de la tête & du cœur sont très-médiocres.

Les accroissemens des os suivent les mêmes règles que ceux du reste du corps. Ils commencent à paroître le sixième jour de l'incubation, & le fémur avec le tibia, sont parfaitement formés, quoique dans un état gélatineux, à 125 heures. Le fémur a alors huit centièmes de pouces de longueur : le tibia un peu davantage. Le 21 le fémur en a 83, il est devenu dix fois plus long & mille fois plus pesant dans moins de seize jours. De là au trente-sixième jour, après que le poulet est éclos, le fémur a acquis une longueur de 202 centièmes, ce qui fait pour chaque jour, du poulet éclos, un accroissement qui est à celui du tems de l'incubation comme 1 à 50. Le reste de la vie d'une poule triple cette longueur.

La membrane ombilicale du poulet, qu'on a pris autrefois pour l'allantoïde, a des accroissemens beaucoup plus rapides. Elle commence à paroître le troisième jour de l'incubation ; elle ressemble alors à une vessie vasculaire, soutenue par un péduncule. Son plus grand diamètre est alors de 11 centièmes de pouce. Elle a jusqu'à 158 de ces centièmes le sixième jour. Vers la fin de l'incubation elle occupe l'œuf entier ; elle renferme également le blanc &

le jaune. Son *accroissement* en longueur est plus grand que celui du fœtus, mais elle n'acquiert pas autant de masse.

La figure veineuse occupe une partie de l'enveloppe du jaune; elle présente le coup-d'œil le plus agréable, & elle est formée par un réseau de vaisseaux terminé par un orle de cercles veineux. Elle est annoncée par des taches jaunes, qui forment un arc de cercle, & qui ferment un espace dès la trente-sixième heure de l'incubation: le diamètre en est alors de 35 centièmes: elle est rouge & de 52 centièmes à la fin du second jour: à la fin du troisième jour le grand diamètre est de 112 centièmes; à la fin du huitième de deux pouces; sa longueur est alors six fois plus grande qu'à 36 heures. Mais cette membrane a un point de rebroussement. Elle diminue continuellement depuis la fin du huitième jour, & disparaît presque entièrement le vingtième jour.

Il y a dans l'homme & dans les animaux des *accroissemens* particuliers qui n'ont lieu qu'à certaines époques. Tel est l'*accroissement* de la barbe, celui des cornes du cerf, l'enflure du sein, celle des vésicules de l'ovaire, de l'utérus après la conception, des dents dans les premières années de l'enfance.

Il y en a d'autres qui n'ont lieu dans l'homme que par une maladie. Les gonflemens des glandes lymphatiques de la gorge, du mésentère, celui de la glande thyroïde dans le goëtre, les tumeurs de toute espèce, les skirrhes, les enflures causées par l'air, par une liqueur épanchée, & ces *accroissemens* vicieux étendent peu-à-peu la peau, les membranes, & sur tout les vaisseaux. Les artères & les veines d'une tumeur adipeuse deviennent d'un diamètre prodigieux.

Après l'énumération des *accroissemens* que nous avons exposés avec beaucoup de réserve & de brièveté, nous allons tâcher de développer les causes & le mécanisme dont elles dépendent.

Parmi les causes, il y en a d'extérieures, & qui n'ont pas leur siège dans l'animal. La chaleur, seul moteur de l'*accroissement* des plantes, précipite celui des animaux. Les animaux croissent plus vite dans les pays chauds, il y faut moins de jours au poulet pour éclore. Les femmes parviennent plutôt à la puberté, les hommes ont l'esprit formé plus vite dans l'Amérique septentrionale, dont la chaleur est plus forte & plus constante, que dans les provinces tempérées de l'Europe. La chaleur ranime les insectes aux printems, & elle rend la vie & la circulation aux animaux, qui ont passé l'hiver dans un état d'assoupissement. La chaleur du fumier accélère la mue des oiseaux & donne de la vivacité aux couleurs de leurs plumes.

Ce n'est cependant pas par elle-même, que la chaleur procure l'*accroissement*. Le poulet doit le sien à des causes plus prochaines. Dès que son cœur a cessé de battre, la même chaleur, qui paroît accélérer l'*accroissement* & le développement des parties de l'animal, ne produit plus qu'une infection détestable dans l'œuf couvé; les liqueurs deviennent d'un verd sale & opaque, & le fœtus demeure tel qu'il a été dans le moment que le cœur a perdu son mouvement, sans avoir augmenté de volume, & sans que la figure veineuse, composée des vaisseaux du fœtus, se soit élargie le moins du monde. Mais le fœtus de la baleine croît sous les glaces du Spitzberg, & dans un froid qui fait du mercure un métal solide: le cœur, dont la force seule reste au baleinon, lui suffit pour résister au froid meurtrier des eaux, pour dilater ses vaisseaux, & pour procurer à son corps les *accroissemens* nécessaires. Otez-lui son cœur, ne touchez rien au reste de l'animal, il ne sera bientôt qu'un glaçon immobile.

Les plantes croissent par l'absorption des suc de la terre, & la cause la plus prochaine de cette absorption est l'attraction des tuyaux capillaires, dont la racine est composée. Mais l'animal diffère essentiellement de la plante, parce qu'il a au-dedans de lui-même les tuyaux absorbans, qui attirent la nourriture, & qui sont analogues aux racines des plantes. Il y a eu des auteurs modernes qui ont attribué à la vapeur pompée des intestins; & portée par son propre mouvement au cœur, le mouvement & la vie de l'animal. Mais il est aisé de voir que les intestins remplis de chyle, & le mésentère plein de vaisseaux lactés, ne donnent aucun mouvement à l'animal dont le cœur est devenu immobile.

La forte contraction des élémens des parties solides du corps animal, & de la membrane cellulaire en particulier, & l'attraction des vaisseaux capillaires peuvent modifier l'*accroissement* & diriger la conformation des parties de ce corps: mais ces forces ne sauroient donner aux humeurs animales une impulsion qui prolonge les vaisseaux.

Comme on a tâché d'enlever de nos jours au cœur l'honneur d'être le premier mobile de la machine animale, il ne fera pas inutile de rapporter les raisons qui nous ont portés à lui reconnoître ce privilège. Le cœur agit avec une vivacité surprenante dans le poulet renfermé dans l'œuf, dès la quarante-deuxième heure de l'incubation. Rien n'égale son irritabilité; il résiste à l'action de l'eau froide; on l'a vu dans un œuf plongé sous cet élément, continuer ses pulsations pendant 12 heures entières.

Dans le tems que le cœur agit avec tant de vigueur, le reste du poulet n'est qu'une gelée immobile: le cerveau a la fluidité d'une eau un peu troublée: les jambes & les ailes, encore invisibles, ne sont long-tems après qu'une gelée: les intestins, également invisibles, sont sans irritabilité, ils n'en montrent que plusieurs jours après. A cette époque il n'y a encore aucun vestige des autres muscles, & moins encore du diaphragme, qui, dans les oiseaux, ne devient, à la vérité, jamais musculueux. Aucun viscère ne paroît encore.

Si, dans cet état, il n'y a rien dans l'animal qui soit susceptible de mouvement; si le reste de l'animal n'est qu'une glu incapable d'en produire; si le cœur seul, avec la veine cave, s'agite & pousse le sang dans les artères; si la chaleur sans le cœur ne peut rien pour produire de l'*accroissement* au fœtus; si l'animal s'accroît dans l'air le plus rigoureux: il paroît que le cœur est le seul moteur du corps animal.

Dans une brute plus formée, vive & agissante, quadrupède, oiseau, poisson ou amphibie, il reste du mouvement dans les artères tant que le cœur continue de battre. S'il ne suffit plus pour pousser le sang dans les vaisseaux éloignés, & s'il ne le fait aller que jusqu'à quelque distance, dès-lors tout est immobile dans les parties de l'artère, qui ne reçoivent plus le mouvement du cœur; le microscope ne découvre plus que des monceaux de globules sans mouvement.

Quand le mouvement du sang s'éteint dans l'animal mourant, on le rappelle en irritant le cœur par la chaleur ou par le soufflé; il recommencera dans ce moment à battre, & toute la machine reprendra le mouvement. On verra les globules arrêtés enfilés de nouveau les branches des vaisseaux, les amas immobiles de ces globules se dissiperont, & tout rentrera dans l'ordre. On n'a rendu cependant à l'animal que le mouvement du cœur. Dans l'homme même qu'on retire de l'eau sans chaleur & sans pulsation; dans une femme qu'une défaillance

paroît avoir privée de la vie, le cœur rappelé au mouvement, ranime lui seul la machine entière, & lui rend la chaleur & la vie.

Quand, au contraire, le mouvement circulaire du sang se fait avec la plus grande promptitude; quand les globules glissent avec aisance par les veines capillaires, dont un seul suffit à remplir le diamètre; quand toute la machine joue avec aisance, on n'a qu'à lier l'aorte, ou qu'à arracher le cœur; il y aura un moment où le mouvement du sang sera renversé, où le sang reviendra par les artères, se rendra au cœur; mais ce ne sera qu'un moment, & incontinent après il n'y aura plus de mouvement dans le nombre infini de vaisseaux, dans lesquels la circulation offroit le spectacle le plus intéressant.

Nous n'ignorons pas que le poids du sang, son attraction aux amas des globules, qui se font après la mort, son rebroussement contre l'ouverture d'une veine, rendront un peu de mouvement au sang. Mais il est bien aisé de distinguer ces oscillations confuses & momentanées d'avec le mouvement ferme, régulier, constant & rapide, que le cœur fait imprimer au sang.

On a voulu donner au cœur des forces auxiliaires; on a cru en trouver dans les artères, & sur-tout dans les artères capillaires. Mais il est démontré, par des expériences décisives, que ces artères sont immobiles, & qu'à la fente la plus fine, faite à l'artère du méfentère de la grenouille, avec la pointe d'une lancette, elle restera immobile sous le microscope de l'attentif observateur, & il n'y appercevra pas le plus petit degré de dilatation, qui devroit être l'effet & la mesure de la force contractive de l'artère.

La chaleur & l'air ne sauroient être les agens de l'accroissement; leur action ne suit aucune direction, & la dilatation des humeurs, qui seroit leur seul effet, résisteroit autant au courant du sang, qu'elle l'aideroit. Si la chaleur accélère l'accroissement, c'est en irritant le cœur que le sang chaud affecte plus vivement; c'est en poussant dans l'oreillette le sang, rassemblé dans le tronc de la veine cave par l'effet du froid, plus puissant sur les vaisseaux de la circonférence du corps, & moins fort dans le voisinage du cœur, source de la chaleur de l'animal. Le cœur irrité par une quantité plus abondante de sang chaud, multiplie ses contractions dans la proportion du stimulus; il bat & plus souvent dans un tems donné, & avec plus de force, & toute la circulation s'accélère dans la raison du nombre & de la force des battemens de son moteur.

Un jeune physicien de beaucoup de mérite a cru découvrir dans le poulet soumis à l'incubation, une force agissante, indépendante du cœur, & qui sans son secours, avant même qu'il soit formé, prolonge les vaisseaux de la figure veineuse, & qui en arrange les réseaux & le cercle terminateur.

Il est sûr que la couleur de rouille, & bientôt après la couleur rouge paroît dans les veines de la figure veineuse avant que le cœur ait rougi lui-même. Il existe cependant, il est même assez remarquable, quoique blanc. Il ne pousse apparemment encore dans les artères invisibles, qu'une liqueur transparente; & la rougeur commence par les veines qui paroissent pomper une partie du jaune par les branches fines, qui regnent le long du tranchant & sur les côtés des valvules du jaune.

N'est-ce pas la grandeur supérieure du cœur du fœtus & son irritabilité extrême, qui, avec la flexibilité des parties, est la cause de l'accroissement rapide du fœtus? Sa force n'est-elle pas plus grande dans le fœtus que dans l'adulte, parce que les deux ven-

tricules du cœur concourent à pousser le sang dans l'aorte, au lieu que dans l'adulte, le poumon seul emploie la force du ventricule droit?

Nous allons parler dans la suite de plusieurs causes particulières de l'accroissement, qui ne dépendent pas immédiatement du cœur, mais qui cependant en prennent leur origine plus ou moins éloignée.

Pour celui du fœtus en général, son mécanisme ne paroît pas douteux. Le cœur pousse le sang dans les artères: elles sont encore dans un état de gelée, elles cèdent aisément à l'impulsion du cœur, elles s'allongent & s'élargissent en même tems. Tel est l'effet du ciphon anatomique sur les artères du cadavre.

La force continuée des battemens du cœur passe jusques dans les veines naissantes, & les étend dans la même proportion.

Mais un embryon, dont l'accroissement ne seroit qu'une dilatation, ne deviendroit jamais un animal. Ses vaisseaux s'affoiblissent à mesure qu'ils se prolongeroient, & déjà gélatineux par eux-mêmes, ils seroient bientôt incapables de résister à la pression des corps qui les environnent, & à l'impulsion même du cœur.

Il n'en est pas de même dans l'animal: ses vaisseaux acquièrent de la consistance à mesure qu'ils s'étendent, ils deviennent en même tems plus longs, plus larges, plus épais & plus solides.

Le mécanisme, dont se sert la nature, ne peut être que fort simple, puisque l'accroissement s'exécute à-peu-près également dans la plante & dans l'animal, & que dans la plante il n'y ait que des tuyaux & de la substance cellulaire, sans aucun moteur visible.

En comparant la membrane ombilicale du poulet dans les différentes périodes de son accroissement, on est convaincu par le témoignage des yeux, que les vaisseaux sont extrêmement ferrés & presque parallèles dans les premiers tems de leur formation, & qu'ensuite les artères s'épanouissent, s'éloignent les unes des autres, forment des angles plus considérables & des intervalles qui n'existoient point. Le même changement s'aperçoit dans la figure veineuse.

En jugeant des vaisseaux invisibles par ceux que l'œil ou le microscope distinguent, il arrive dans les vaisseaux les plus fins le même changement; & les élémens mêmes de la substance solide de l'embryon, entraînés par les vaisseaux, s'éloignent les uns des autres & forment des intervalles.

On voit dans la figure veineuse les vaisseaux couverts de cellulosités, & repliés sur eux-mêmes, s'étendre successivement, s'allonger & former des réseaux, dont les angles sont considérables. Le même mécanisme domine dans les parois des vaisseaux, leurs élémens solides s'écartent dans leur allongement en formant des intervalles.

Il naît donc par l'impulsion du cœur des vuides entre les élémens solides du corps animal; ces vuides remplis d'une liqueur fort atténuée n'opposent aucune résistance à l'exhalation des particules gélatineuses que charient les vaisseaux, & qui, quoique molles & peu consistantes, le sont plus cependant qu'une simple liqueur aqueuse.

Cette exhalation est la sécrétion la plus générale du corps animal. Qu'on pousse une liqueur aqueuse dans une artère quelconque, qu'on y pousse même une huile éthérée ou une graisse fondue un peu fluide; ces liqueurs s'écarteront à travers toute la longueur de l'artère, qui se trouvera enveloppée d'une gaine de colle de poisson ou de graisse de porc, qui a suinté par les pores de l'artère, & qui s'extravase dans la cellulosité. Si ces liqueurs grossières trouvent des pores dans les artères de l'homme adulte, l'humeur gélatineuse atténuée, qui de la mere passe dans

dans le fœtus, trouvera bien plus de facilité encore à passer par les pores de ces vaisseaux, dont la substance est beaucoup moins ferrée, & à se répandre dans les intervalles des élémens solides, dans un tems où la proportion de la terre & du solide est encore si petite.

La goutte gélatineuse, qui remplit un petit vuide, s'épaissit & devient solide par le battement des arteres voisines, & par la résorption des parties aqueuses. L'air qui dissipe ce qu'il y a de plus fluide dans les ailes d'un papillon, en forme une membrane solide en peu de minutes; & la foie du bombyx fort liquide des intestins, qui en font les filieres, pour durcir aussitôt que l'air l'a frappée. Dans l'animal, dont l'air ne pénètre pas l'intérieur, de petits vaisseaux pompent ce qu'il y a de plus fluide dans la colle animale, & le reste acquiert à chaque moment un nouveau degré de solidité. C'est ainsi que du suc osseux épanché dans le callus on voit naître, sous les yeux de l'observateur, les noyaux, qui dans un petit nombre de jours, passent de l'état de glu à celui de cartilage & d'os.

La liqueur épanchée autour des vaisseaux, forme par-tout une substance cellulaire. Dans le poulet, & même dans le fœtus humain, on voit la gelée répandue sous les tégumens se prendre, se figer & devenir une cellulofité, que bientôt une graisse encore ambiguë remplit, & dont il naît une membrane adipeuse.

Dans le péricarde & dans la poitrine, l'eau gélatineuse s'épaissit très-souvent & forme des fibres & de petites lames qui attachent le cœur & le poumon à cette membrane.

Pour former ces fibres & ces lames, il suffit que quelques particules de la glu animale aient plus de consistance que le reste; les parties moins solides s'attacheront & formeront des lignes & des lames autour de ces centres, en laissant des vuides entre elles. La matiere glutineuse des plantes se fige & forme une cellulofité dans l'intérieur des tiges qui se dessèchent.

C'est une liqueur glutineuse qui forme les petits boutons par lesquels la nature répare ses pertes dans les blessures de la dure-mere. Ces bourgeons prennent de la consistance, se forment, & sont bientôt une cellulofité rougeâtre, qui paroît de la chair. Une gelée pareille suinte de chaque extrémité d'un tendon divisé; elle devient une cellulofité bleuâtre, qui les réunit.

La cellulofité se prolonge & s'accroît de concert avec les troncs des arteres, qui la parcourent. Elle s'étend avec elles, & elle grossit par les parties glutineuses, qui suintent des parois de l'artere. Elle se forme en filets ou en lames; soit par le plus ou le moins de prolongement des arteres; soit par la figure des pores, qui filtrent la glu dont elle naît: larges, ils donnent des lames; étroits, ils produisent des fibres.

Le fœtus n'est qu'une glu, même lorsque plusieurs de ses parties sont formées, même quand les os, à la vérité encore gélatineux, ont pris leur forme. Un observateur attentif distingue un fémur & un tibia parfait dans une jambe du poulet renfermé dans l'œuf, lors même que tout y est encore une colle tremblante.

Un degré d'accroissement de plus, fait naître des membranes. Elles sont sans exception des tissus cellulaires rapprochés, dont les vuides ont disparu par l'abstraction de ses parties solides, par le battement des arteres, & par la pression des muscles. Le poulet dans les premiers jours ne paroît pas avoir de peau; une gelée un peu consistante est le seul tégument qu'on y distingue, & qui couvre les os. Mais bientôt une cellulofité prend la place de la glu, &

sa surface extérieure ne tarde pas à devenir une membrane solide. Dans l'homme adulte même, l'intérieur de la peau dégénère par degrés en tissu cellulaire, & la partie de la peau, qui paroît la plus solide, redevient cellulaire uniquement par la macération. L'eau s'imbibe dans les intervalles des filets & des lames de la peau; elle les désunit; elle lui rend l'état primitif de l'embryon.

Cette formation des membranes n'est point une hypothese. On la voit tous les jours dans les membranes qui se forment de la cellulofité & qui font l'enveloppe des kistes, dont le noyau est une humeur épaissie.

On pourroit soupçonner que le mécanisme du corps animal pourroit aller jusqu'à former des vaisseaux. Il s'en forme très-sûrement dans le calus. Il n'est pas hors d'apparence, que l'impulsion de la liqueur poussée par l'orifice d'une artere pourroit s'ouvrir une voie dans le tissu cellulaire, & que cette voie, une fois ébauchée, deviendroit un vaisseau par la compression du tissu cellulaire, battu par la force du cœur, & condensé jusqu'à devenir une membrane. Nous nous ferions pourtant de la peine d'adopter ce mécanisme. Les arteres ont elles-mêmes des vaisseaux, des nerfs, des fibres musculaires, le tout trop proportionné & trop arrangé pour être l'effet d'une pression aveugle.

Les tendons se forment des fibres musculaires, privées de leur liqueur & condensées par la pression des muscles & des arteres. On pourroit même soupçonner qu'ils ne sont qu'une cellulofité très-ferrée. Il est sûr que le tendon du plantaire se laisse étendre & devient une membrane, large de deux pouces, qui elle-même n'est évidemment qu'une cellulofité fort ferrée. Le luisant des tendons naît dans l'animal adulte; les tendons du fœtus sont mats; & ce même luisant paroît dans les simples tissus cellulaires des grands animaux.

La continuité des nerfs avec le cerveau, & la grandeur de la tête dans l'embryon le plus tendre, ne permet pas de croire que les nerfs se forment dans les parties & hors du cerveau. Pour leur accroissement, ils le tirent, comme le reste des parties du corps humain, des vaisseaux, qui déposent leur humeur gélatineuse dans l'intervalle des élémens solides. Pour leur prolongement, les arteres en peuvent être la cause: elles sont presque par-tout accompagnées de nerfs qui leur sont attachés par un tissu cellulaire, & l'artere prolongée étend les nerfs avec elle.

Les muscles naissent, comme les membranes, d'une gelée épaissie. Il est aisé de voir dans un poulet les degrés, par lesquels cette gelée se sépare & forme de petites masses qui, peu-à-peu, deviennent de véritables muscles. Le terme dans le poulet en est fixé le septieme jour de l'incubation. Il est très-probable cependant que ces muscles ne sont pas l'effet de la pression: ils n'observent aucun rapport avec les troncs des arteres, & les plus gros muscles ne reçoivent ordinairement que des branches des vaisseaux, dont les troncs ont une autre direction. Il est plus probable qu'il y a dans cette gelée apparente des membres de l'embryon, des élémens de muscles, encore invisibles, qui ne deviennent des objets sensibles pour nous que par l'exhalation de l'eau, par le battement des arteres & par l'action même des muscles. Il est sûr que le mouvement gonfle les muscles & les rend apparens & saillans, & que les athletes devoient l'expression marquée de leurs muscles à l'usage fréquent qu'ils en faisoient; comme les femmes conservent la mollesse & la gracilité de leurs extrémités, parce qu'elles s'en servent avec moins de force. La fille sauvage, qu'on soupçonna être née dans la nation des Esquimaux, & qui se

procuroit sa nourriture par la force seule de ses mains, avoit dans le pouce des muscles gonflés à un volume extraordinaire; rendue aux fonctions sédentaires du sexe, elle perdit cette marque de distinction. On a cru trouver de la probabilité à l'adhésion de la liqueur nerveuse, qui s'attachant aux élémens solides, les gonfle par une répétition fréquente de son impulsion dans la fibre.

Il est bien difficile d'expliquer la naissance de l'irritabilité. Cette qualité est de toute ancienneté l'appanage du cœur; il est irritable aussi-tôt qu'il est visible. L'estomac, si robuste dans les oiseaux granivores, ne donne des marques d'irritabilité que le quatorzième jour de l'incubation: les intestins, presque aussi irritables que le cœur dans l'animal adulte, ne le sont que depuis le quinzième, encore leur contraction est-elle très-lente, & presque imperceptible. On voit bien qu'il faut un degré de solidité, pour que la fibre musculaire soit irritable; peut-être est-il nécessaire que les élémens solides de la fibre soient rapprochés pour s'attirer. C'est ainsi que l'aimant n'agit plus, quand il est à une trop grande distance du fer: &, selon toutes les apparences, l'attraction des élémens se multiplie dans une raison inverse de leur distance.

Le mouvement des muscles des extrémités commence à se rendre sensible vers la fin du sixième jour.

Les viscères paroissent plus tard que le cœur: ils sortent de la main de la nature dans le même tems, mais leur état gélatineux & leur transparence les cache aux yeux de l'observateur.

Le cerveau occupe apparemment, dès les premiers commencemens du fœtus, la même place qui lui est préparée dans la tête, mais il est fluide encore; ce n'est que le neuvième jour qu'il acquiert quelque consistance dans le poulet.

Le foie naît plus tard que le cœur, ses commencemens sont transparens, il paroît comme un brouillard mal terminé vers la fin du quatrième jour; bientôt, & dès la fin du sixième jour, des vaisseaux nombreux s'y font appercevoir; le foie jaunit, il gagne l'ascendant sur le cœur, & en surpasse la grandeur le septième jour.

L'estomac paroît, mais sous une figure différente & plus semblable à celle de l'estomac du fœtus de l'homme, depuis le quatorzième jour: il est formé, & ses fibres ont un luisant tendineux le onzième.

Le rectum se distingue avec ses appendices à la fin du cinquième jour, & le reste des intestins dans le courant du quatrième. Les testicules ou les ovaires le treizième jour, les reins le huitième, les capsules rénales à la fin du dixième.

Dès le troisième jour on distingue les trois grandes artères, qui paroissent sortir du cœur, & qui sont en effet les trois grandes racines de l'aorte. Ces artères s'épanouissent bientôt après. L'aorte conserve son nom, les deux autres troncs sont les deux conduits artériels, car les oiseaux en ont deux, dont le premier fournit des branches aux poumons qui ne sont visibles que depuis la fin du sixième jour.

Les cartilages, qui vont former les os de la tête, paroissent dans un état membraneux, & ressemblent à des vessies pleines d'eau dans le courant du troisième jour. Il n'est pas douteux, à leur égard, que l'état membraneux ne précède celui de cartilage, comme l'état de cartilage précède celui d'os. Pendant le courant du quatrième jour, ils ont des vaisseaux rouges répandus sur leur surface. Le neuvième jour le bec, qui étoit obtus, est formé, il y a même une partie dure dans sa partie supérieure: le crâne commence à devenir cartilagineux à la fin du dixième jour, & l'est entièrement le quatorzième.

Cette formation du crâne mérite d'être exposée avec plus de circonstances, parce qu'elle sert de règle pour la formation de tous les os plats, qui diffère assez essentiellement de celle des os ronds.

La membrane, qui sert de base aux fibres osseuses de l'os du front, est différente de la dure-mère & du péricrâne; c'est une partie essentielle de cet os, qui disparoît quand il est entièrement formé.

On commence à appercevoir le quatorzième jour de l'incubation, sur cette membrane, des tubercules cartilagineux, séparés par des espaces arrondis ou alongés. Le quinzième jour ce sont déjà des filets plus solides, séparés par des fentes. Le seizième on voit les filets osseux sortir de leur centre, au-dessus des yeux: ils sont fort ferrés en sortant, mais ils s'épanouissent & se séparent les uns des autres vers la circonférence. Il y a des fentes & des espaces entre ces fibres; on découvre dans ces espaces la membrane sur laquelle les fibres osseuses s'étendent. Elles commencent à s'anastomoser. Ces fibres osseuses sont encore élastiques alors, & elles plient sous le doigt.

Elles sont même encore flexibles le vingtième jour, mais elles sont plus ferrées; les fentes, qui les séparent, sont plus petites, elles ne forment cependant pas encore un réseau: la membrane, qui leur sert de base, ne peut plus être apperçue, & les fibres ne se quittent plus, quand on les alonge. Le vingtième jour la membrane est disparue, il n'y a plus que de petites lignes & des points entre les fibres, qui cependant ont conservé une partie de leur flexibilité. Les coquilles des animaux testacés se forment comme les os plats, & ont également un tissu cellulaire pour base. On a vu dans les os planes le tissu cellulaire primordial assez lâche encore pour admettre l'air, & pour s'enfler par le souffle.

Les *accroissemens* des os longs différent considérablement de ceux des os plats. Ces os n'ont aucune membrane pour base, du moins que l'œil puisse distinguer. La gelée tremblante, qui sera un fémur, est parfaitement formée le sixième jour, elle a toute la figure, la tête & les condyles du fémur parfaits, mais elle est sans aucune dureté encore, elle s'étend sous le doigt qui la presse, & se reprend quand on la rend à elle-même, elle prend toutes les figures & se courbe en cercle. La membrane qui enveloppe cette gelée est alors d'une finesse extrême, elle ne tient que légèrement à l'os. Si elle lui est attachée, c'est à l'union du corps de l'os avec l'épiphyse.

Un peu plus de solidité donne à cette gelée le caractère de cartilage qui ne diffère de la gelée ordinaire que par la répugnance qu'il montre contre les courbures qu'on voudroit lui faire prendre, & par son retour élastique à sa figure naturelle. Ce cartilage est parfaitement transparent, on n'y distingue ni fibre, ni lame, ni vaisseau.

Pour passer à l'état osseux le tibia n'a qu'un pas à faire. On distingue dans le milieu, entre les deux extrémités, un peu d'opacité, une couleur légèrement jaunâtre, quelques sillons semés premièrement au hasard, & plus exprimés les jours suivans. Ce centre osseux paroît à la fin du huitième jour, il s'étend continuellement, l'opacité & les sillons gagnent sur le corps de l'os encore cartilagineux, & s'approchent des deux extrémités. Pendant que la partie osseuse s'étend, le cartilage prend encore quelque *accroissement*, mais plus lentement.

Elle perd tous les jours de sa proportion à la partie osseuse, elle n'a plus que quatre centièmes de ligne d'épaisseur le quinzième jour, & que deux le vingt-deuxième.

La dureté, l'opacité & les sillons forment le

caractere de l'ossification, & l'accompagnent inseparablement.

Mais les os longs ne sont pas faits d'une seule piece. Les deux extremités sont presque toujours des parties separées, dès les premiers jours de leur nature cartilagineuse. L'œil ne distingue pas de ligne de separation entre le corps de l'os & l'épiphyse, mais dès le huitieme jour l'os se plie plus aisément à l'endroit de l'épiphyse, elle quitte même avec facilité le corps de l'os, & demeure attachée au périoste; les lignes de ce corps ne s'étendent jamais sur l'épiphyse.

La maniere dont le corps s'ossifie est entièrement différente de celle dont l'épiphyse se change en os. Dans le corps de l'os deux anneaux rouges paroissent vers le quatorzieme jour; ce sont les places par lesquelles les arteres nourricieres entrent dans le tuyau de l'os. Dès le onzieme jour les sillons de la partie ossifiée paroissent remplis de sang, & le corps de l'os est couvert d'une plaque de gouttes rouges. Ces gouttes sont cachées peu-à-peu par les lames de l'os qui se forment, & qui deviennent opaques; ce sont des vaisseaux innombrables qui parcourent l'os par l'intervalle des lames & des fibres, & qui sont logés dans de profonds sillons.

Le tuyau médullaire paroît le huitieme jour, la partie osseuse est légère alors & tendre comme des coccons, spongieuse & pleine de pores. Le tuyau médullaire s'étend, se perfectionne & gagne le voisinage de l'épiphyse. Il est conique, & la pointe du cone est dans le milieu de l'os & dans sa partie la plus épaisse. Lisse au commencement, ce tuyau commence le treizieme ou le quatorzieme jour à être sillonné par des lignes qui s'élevent de l'extrémité du tuyau; les sillons sont bientôt après de véritables lames qui abandonnent le corps de l'os depuis sa partie moyenne, & qui l'amincissent continuellement en avançant vers l'extrémité.

Dans l'épiphyse la marche de la nature est toute différente; elle forme, vers le tems auquel le poulet quitte l'œuf, & même le jour d'après, un noyau dans le milieu du cartilage, qu'un autre accompagne bientôt dans l'extrémité inférieure du tibia. Ce noyau est un os presque rond, extrêmement spongieux, dont la surface est plus solide à mesure qu'elle approche de la surface. Ce noyau s'accroît, il prend sur le cartilage qui l'environne, & s'approche de la ligne par laquelle l'épiphyse est attachée à l'os. Cette ligne s'efface dans la suite, & l'épiphyse se joint inseparablement au corps de l'os. Ce changement ne s'acheve dans l'homme que vers la vingtieme année. De semblables noyaux se forment dans toutes les épiphyses qui terminent les os longs, & ces os sont dans l'animal adulte un composé du corps de l'os ossifié, & soudé aux deux noyaux des deux épiphyses, agrandis & ossifiés. Il ne reste alors d'autre cartilage que la croûte articulaire qui termine l'épiphyse.

Pour lier la cause de la formation de l'os à la cause générale de l'accroissement, il faut donner une idée des vaisseaux intérieurs de l'os & du cartilage encore peu connus, parce que les observateurs ne se sont pas assez fixés aux premiers périodes de la formation du fœtus.

Dans les os longs il y a un grand tronc, & quelquefois deux, que nous appellons l'artere nourriciere. Dans le poulet enfermé dans l'œuf, elle se distingue le onzieme jour; ce n'est alors qu'une tache rouge, mais on la reconnoît en suivant son développement. Elle entre dans le tuyau médullaire, une cellulose sanglante l'y suit. Le quatorzieme jour on la voit se diviser, elle envoie une branche à chacune des extremités de l'os, l'une remonte & l'autre descend.

C'est de ce tronc principal que naissent les vaisseaux du corps de l'os. Il y en a de nombreux dont nous avons parlé, & qui rampent entre les lames osseuses; ces vaisseaux sont presque à découvert les premiers jours, & se couvrent peu à peu de lames osseuses, nées de ce qui étoit cartilage, & dont l'opacité les fait disparoître vers le vingt-unieme jour. Ces vaisseaux donnent à l'os un œil rouge, qui se perd dans la suite. Dans les commencemens du corps de l'os ils ne paroissent que comme des gouttes de sang, mais on n'a qu'à les suivre pour trouver des vaisseaux entiers logés dans leurs sillons entre les lames osseuses.

D'autres branches se rendent à la moëlle du grand tuyau de l'os.

D'autres encore forment un nombre de vaisseaux droits, renfermés dans la cavité, qui s'étendent vers l'extrémité de l'os, ou sans branches, ou faisant simplement les fourches. Ces vaisseaux forment, sur les limites du cartilage, un cercle vasculaire, qui est très-distinct le douzieme jour. Ils sont plus gros que les vaisseaux distribués dans les intervalles des lames osseuses. Tous les os longs ont deux cercles vasculaires, formés comme ceux du tibia, que nous venons de décrire.

Le nombre de ces vaisseaux augmente avec les jours de l'incubation. Il y en avoit une quinzaine le quinzieme jour; ils passent le nombre de quarante le vingt-un, ils diminuent ensuite de nombre & de diametre.

Leur extrémité, arrêtée par le cartilage, forme une massue, elle est plus grosse que le tronc; des enveloppes cellulaires les accompagnent, & bientôt il s'éleve, comme nous avons eu occasion de le dire, des lames osseuses qui les séparent, & qui, recouvertes d'un tissu cellulaire spongieux, forment la substance alvéolaire. Cette substance spongieuse recouvre de plus en plus les vaisseaux droits, & paroît en resserrer le diametre.

Alors les vaisseaux, au lieu de former une conférence de cercle, remplissent l'aire d'un cercle entier, percent l'extrémité du corps de l'os par des troncs trop nombreux pour être comptés, percent également & en ligne droite la partie encore cartilagineuse du corps de l'os, & font l'hémisphère vasculaire du condyle, ou deux hémisphères quand l'extrémité de l'os est divisée.

Un phénomène inattendu donne le dix-septieme jour à cet hémisphère vasculaire un prolongement qui seroit à peine croyable, si le fait n'étoit parfaitement avéré par des recherches multipliées. Nous avons dit que l'épiphyse est séparée essentiellement de l'os, & qu'elle s'en détache sans fracture, quand les tubercules engrénés du corps & de l'épiphyse sortent de leurs excavations réciproques par une flexion graduée. C'est cependant dans cette épiphyse cartilagineuse que se continuent les vaisseaux de l'hémisphère, ils percent le cartilage terminateur, le divisent en parallepipèdes, & entrent dans le cartilage de l'épiphyse. Ils charient du sang dans le corps de l'os, & sont très-souvent transparens dans le cartilage de l'épiphyse. Dans le poulet plus avancé ils sont remplis de sang dans ce cartilage même. Ils s'y partagent, y donnent des branches, & se courbent souvent en forme d'arc pour donner de leur convexité de nouvelles branches qui s'avancent dans l'épiphyse, & qui s'approchent du noyau.

L'épiphyse a cependant des vaisseaux qui lui sont propres, & dont les petits troncs y entrent dans le voisinage des articulations. Une branche principale pénètre dans le noyau, & bientôt toute la surface de ce nouvel os est hérissée de vaisseaux qui en sortent, & qui se répandent dans toute la substance du cartilage de l'épiphyse. D'autres petites branches

de ces trônes articulaires se trouvent à la surface du cartilage articulaire de l'épiphyse, y forment des tissus réticulaires, & communiquent avec les vaisseaux nés de l'hémisphère vasculaire.

Ruysh n'a connu que les vaisseaux extérieurs du cartilage de l'épiphyse, il n'a jamais vu les vaisseaux de l'intérieur, que nous avons découverts, & que depuis nous on a injectés dans les cartilages de l'homme.

Qu'on suive à présent les phénomènes de la formation de l'os, on trouvera par-tout que le cartilage naît de la gelée primordiale, qu'il conserve sa nature simple & élastique pendant tout le temps qu'il est sans vaisseaux rouges, que la nature osseuse est accompagnée de l'apparence de ces vaisseaux, que par-tout où ils se font voir la nature cartilagineuse cede à l'osseuse.

C'est la même progression dans l'os qui renaît après une fracture. Le calus passe de l'état de gelée à celui de cartilage, il ne devient osseux que lorsque la rougeur s'y développe, & la garence lui communique sa couleur dans le temps même que la nature osseuse y a pris le dessus. Le noyau paroît dans le calus le jour même qu'on découvre une artère rouge dans l'épiphyse. Dans les cartilages du larynx on retrouve la même liaison inséparable de l'ossification, & des artères rouges devenues visibles dans les cellules du larynx.

Sur ces phénomènes nous croyons pouvoir fonder, avec quelque assurance, la théorie des causes & du mécanisme de l'accroissement des os. La gelée primordiale, le cartilage, qui en est une coagulation, n'ont point encore de vaisseaux visibles. A mesure que ces vaisseaux s'élargissent par l'impulsion du cœur toujours plus agissant, des particules plus opaques se font jour dans les vaisseaux, elles passent par les degrés de simple opacité, de couleur pale, de jaune & de rouge. Quand les globules rouges y sont admis, ces vaisseaux ont atteint le diamètre qui ne refuse plus les particules les plus grossières de la masse du sang; ce sont des parties terrestres & crétaées, elles se déposent dans les intervalles des petites fibres dont l'os est composé, & dans les vuides qui naissent entre les élémens solides, allongés dans toutes les directions. De-là l'ossification & la liaison intime avec la rougeur.

Ces mêmes artères forment dans les os longs deux branches, dont l'une remonte vers l'épiphyse supérieure, & l'autre descend à l'extrémité inférieure. Ce sont deux forces qui allongent de deux côtés l'os à chaque battement; & qui, agissant sur des fibres & sur des lames souples, éloignent les extrémités du centre, & augmentent la longueur de l'os. Dans les expériences du poulet, le cœur moins agissant rend l'ossification plus tardive.

Les artères, qui rampent entre les lames & les fibres des artères, sont la cause des sillons qui annoncent l'ossification. Deux artères parallèles s'élevèrent & se dilatent, & l'intervalle fait un long vallon entre deux collines. Les mêmes artères forment des fibres osseuses, en battant dans toute leur longueur le cartilage qui les sépare: ces fibres forment des lames, quand un cercle entier de fibres s'est formé. Les lames intérieures du tuyau médullaire s'élevèrent également entre les artères, & deviennent de petites lames. A mesure que les petites branches des artères voisines des épiphyses se dilatent, il se forme entr'elles des lames d'une longueur proportionnée, & le corps alvéolaire naît de ce mécanisme. Dans l'adulte, les vaisseaux de cette partie de l'os conservent leur diamètre, & sont visibles; au lieu que les vaisseaux, qui parcourent les intervalles des fibres & des lames de l'os même, pressés par une substance plus dure & plus ferrée, disparaissent entièrement: ils subsistent

cependant avec des calibres diminués, & le tissu cellulaire continue de les accompagner.

Les vaisseaux des épiphyses sont les branches les plus éloignées du tronc de l'artère nourricière; ils se développent les derniers: mais enfin le sang s'y ouvre un passage, & dès-lors le cartilage de l'épiphyse recevant des particules plus grossières de la masse du sang, s'endurcit & devient osseux.

Les os plats sont un plan unique de fibres, analogue à l'une des lames, dont une suite nombreuse & concentrique forme le corps de l'os. De leur artère nourricière, comme d'un centre, se répandent des branches qui s'étendent entre les filets osseux: elles les forment ces filets, en comprimant le cartilage qui les sépare, & en y répandant un suc terreux qui finit de toute leur longueur. Le parenchyme, que M. Herissant regarde comme la base des os, & qu'il rétablit par la dissolution des particules crétaées de l'os, n'est que le système vasculaire de l'intérieur de l'os, avec toutes les cellulosités qui le suivent, rendu visible par la destruction des parties terreuses, dont ce système est recouvert.

L'accroissement & le développement des os est simple; celui du cœur paroît beaucoup plus composé, il ne l'est cependant point, dès qu'il est bien connu. Nous n'entreprendrons pas de le suivre jusque dans les tems fabuleux, dans lesquels il est invisible, & nous n'en commencerons le développement qu'à la trente-huitième heure: c'est alors qu'il paroît sous la figure d'un corps rond qui sort de la poitrine.

C'est à l'heure quarante-cinquième qu'on aperçoit deux, & immédiatement après, trois vésicules remplies alternativement de sang, & entièrement vuides, qui forment le *point sautillant d'Aristote*.

Dans cet état, les parties du cœur ne sont pas jointes encore; cet organe ressemble à un laq ou à un huit de chiffre ouvert. L'oreillette unique en fait la première cavité: on la distingue de la veine cave à la fin du troisième jour, car elle en paroît faire partie avant cette époque. Mais à l'heure soixantedix & soixante-douzième, la veine cave supérieure paroît, & borne l'oreillette contre la veine. L'oreillette unique est large alors, & placée transversalement. La seconde partie du cœur est un canal, qui se distingue au milieu du troisième jour, & qui disparaît dans le cœur devenu plus parfait; c'est le conduit auriculaire, qui de l'oreille se rend par les derrières dans le ventricule. Il n'y a à cette époque qu'un seul ventricule; il est ovale: c'est le ventricule gauche; il pousse son sang dans le bulbe de l'aorte, troisième cavité du cœur. Ce bulbe formé dès la fin du deuxième jour, sort du cœur par sa face antérieure: étroit en sortant, il se gonfle bientôt, & forme comme une tête d'oiseau, dont le bec produit les trois racines de l'aorte. Malpighi s'est trompé dans la dénomination des parties du cœur, qu'il a bien vues, mais il a pris le bulbe pour le ventricule gauche, & celui-ci pour le ventricule droit.

Le cœur ne reste pas long-tems dans cet état; ses parties se rapprochent & s'unissent bientôt: à la fin du quatrième jour, le canal auriculaire s'accourcit, descend entre les chairs du cœur, & s'efface entièrement deux jours après.

Le bulbe de l'aorte se rapproche en même tems du ventricule; il rentre entre ses chairs, & disparaît depuis la fin du cinquième jour. Les trois grandes racines de l'aorte, qui en sortoient, partent alors immédiatement du cœur même.

Un changement plus surprenant s'offre à l'observateur à la fin du quatrième jour. Le ventricule gauche existoit seul; une petite bosse commence à paroître à cette époque; elle s'étend toujours



davantage après le cinquième jour ; c'est un second ventricule qui s'ajoute au premier : c'est celui qu'on appelle droit. Il n'y avoit qu'une goutte de sang dans ce ventricule unique ; il y en a deux à présent, que sépare une ligne blanche.

L'oreillette unique se partage peu-à-peu depuis la fin du quatrième jour. On commence à y distinguer deux demi-cercles ; cette séparation augmente, & on y distingue, à la fin du cinquième jour, deux gouttes de sang, & deux cornes à l'oreillette qui avoit été unique. L'oreillette gauche est la plus grande pendant presque tout le tems de l'incubation : dans l'animal adulte, c'est la droite qui a le plus de volume.

Un observateur exact ne trouve dans les phases successives du cœur, qu'une attraction continuelle des parties, & un rapprochement des trois vésicules originales. A mesure que les élémens solides se rapprochent, ils s'attirent avec plus de force ; & les parties les plus minces font du chemin pour s'unir aux parties plus épaisses : l'oreillette par conséquent, & l'aorte se rapprochent du cœur.

La naissance du ventricule droit paroît plus difficile à expliquer : elle dépend du rétrécissement du trou ovale. Il doit avoir été excessivement ample dans les quatre premiers jours, puisqu'il ne paroïsoit encore que l'oreillette gauche. Le sang de la veine cave, sans s'arrêter dans l'oreillette droite, doit avoir passé dans la gauche, & lui avoir donné ce volume si supérieur à celui qu'elle conserve.

La même cause a retardé le développement du ventricule droit. Comme l'oreillette droite ne conservoit pas de sang, il n'en recevoit point.

L'oreillette droite, & le ventricule qui lui répond, se développent par une suite du rétrécissement du trou ovale : le sang n'y passant plus avec la même aisance, dilate l'oreillette droite, & par une suite nécessaire, le ventricule du même côté.

La cause du rétrécissement du trou ovale se trouve dans l'attraction des parties du cœur. Le canal auriculaire disparoît ; il faisoit partie de l'oreillette primordiale. Le trou ovale descend vers le cœur avec lui, il devient plus court ; & les chairs du cœur, entre lesquelles l'oreillette se retire serrent son diamètre, & en rétrécissent l'ouverture.

Après la naissance du fœtus, le trou ovale disparoît, & ne fournit plus rien à l'oreillette gauche ; le poumon s'ouvre ; les branches pulmonaires admettent avec facilité le sang du ventricule gauche. De là vient la supériorité que l'oreillette & le ventricule droits atteignent dans l'adulte. Plus le ventricule offre de facilité au sang de la veine cave, plus il en reçoit, & plus il se dilate.

Dans l'homme, on n'a pas d'observation exacte d'un ventricule & d'une oreillette uniques ; mais le trou ovale y diminue certainement de volume, pendant tout le tems que le fœtus est dans le ventre de sa mere.

La même force de l'attraction change entièrement la figure du poulet, & sa situation. Dans ses commencemens, ce petit animal étoit composé de l'animal lui-même, & d'un appendice énorme, qu'on nomme le *jaune*. Ce jaune se vuide peu-à-peu, & par le canal, par lequel il communique avec l'intestin, & par les vaisseaux rouges qui menent au cœur de l'animal la partie séreuse du jaune. A mesure qu'il se désemplit, le jaune se rapproche du poulet, il rentre dans son bas-ventre ; il y est absolument renfermé au tems que le poulet sort de l'œuf ; & bientôt il n'en reste qu'un petit tubercule.

Un changement considérable dans les intestins de l'homme, a de l'analogie avec ceux que nous avons décrits. Le colon du fœtus est un véritable cône ; il se rétrécit, se recourbe & se continue sans aucun

intervalle avec l'appendice vermiculaire, qui est l'extrémité rétrécie & cylindrique du colon.

Cet intestin, d'ailleurs, n'a point encore les trois ligamens qui parcourent sa longueur dans l'adulte. Peu-à-peu ces ligamens se forment, ils relevent le colon ; & de conique qu'il étoit, ils en font un cylindre obtus, relevé par trois bosses. Les excréments qui descendent avec facilité du côté extérieur de l'appendice, & qui ne trouvent pas la même aisance à étendre le colon du côté de l'iléon, dilatent peu-à-peu la partie du colon, qui est à la droite de l'appendice ; & cette appendice se trouve à la fin fortir de l'extrémité gauche du colon.

Un autre changement considérable se fait dans l'homme : ses testicules sont placés dans la cavité du péritoine, près des reins. Cette membrane est fermée ; mais la partie qui répond aux testicules, est rarement ouverte ; elle est fermée ordinairement par une cellulofité un peu lâche. Vers la fin de la grossesse, le testicule s'ouvre un passage par cette cellulofité ; il y trouve une continuation du péritoine, qui lui offre une gaine jusqu'au scrotum ; il descend le long des lombes, & arrive au scrotum, ou peu de tems avant sa naissance, ou même plus tard encore. La gaine qui lui a donné le passage, se ferme bientôt après à sa partie supérieure, & il reste à la place, par laquelle le testicule a passé, une trace légère de l'ouverture.

Il seroit trop long de suivre tous les changemens qui se font, pour substituer à la conformation du fœtus, celle de l'homme parfait. Nous avons quelques autres *accroissemens* à examiner, qui se font contre l'ordre de la nature, & nous chercherons ensuite les causes générales qui de l'embryon font un homme.

Il arrive très-souvent des prolongemens très-considérables des tégumens, par l'accumulation d'une humeur extravasée. C'est une espece de gelée dans le fœtus ; elle produit des difformités dans son apparence extérieure, qui ont fait comparer un fœtus à un lion, à un crapaud, simplement parce que le visage en étoit élargi, le cou épaissi, & la tête comme attachée aux épaules. Nous avons vu des fœtus couverts de cornes & d'excroissances de toute espece, uniquement formées par les tégumens remplis d'une gelée très-abondante.

Dans l'adulte, ce sont des graisses de différente consistence, qui forment des tumeurs. C'est tantôt une graisse un peu liquide, qu'on compare à du miel ; tantôt une graisse solide, semblable à du suif ; & tantôt une graisse fondue, marbrée de rouge, & qui ressemble à du pus ; d'autres fois c'est une graisse figée, dure & mêlée de filets cellulaires, qu'on croit ressembler à de la chair. Quelquefois des grains pierreux se mêlent à ces matieres : elles n'étendent pas uniquement des tégumens ; mais elles se forment des enveloppes très-épaisses & très-solides, par le rapprochement des lames cellulaires, comprimées par l'humeur extravasée. Ces membranes deviennent souvent aussi dures que des cartilages.

Dans ces tumeurs, les arteres & les veines se dilatent dans la même proportion. On en voit d'un diamètre étonnant dans quelques sarcomes considérables. Il paroît que les tégumens, en prêtant à l'humeur extravasée, prêtent aussi davantage au sang artériel.

Mais ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, ce sont des morceaux osseux, des cheveux tout-à-fait semblables à ceux de la tête, des dents, que l'on trouve dans des tumeurs de cette espece. Les fragmens osseux se trouvent par-tout ; ils sont moins organisés que les véritables os, & paroissent être formés par une humeur pâteuse, qui se fige, & qui devient successivement calleuse, cartilagineuse &

osseuse. Nous avons vu cette humeur extravasée entre les membranes des artères, dans tous ces différens degrés d'endurcissement : ce ne sont point des fibres endurcies, ni de véritables membranes ossifiées. On trouve quelquefois de ces imitations des véritables os dans des cavités qui ne contiennent aucune membrane, & qui n'ont pu naître que d'une humeur.

La naissance des cheveux est plus difficile à expliquer. On en a vu dans des tumeurs de l'omentum, éloignés de toute épiderme, mais toujours dans la graisse. Ce phénomène n'est pas encore assez éclairci, & se concilie difficilement avec l'accroissement & la structure des cheveux naturels.

Les dents sont bien plus difficiles encore à expliquer. En supposant qu'on n'en a trouvé que dans des ovaires, dans les trompes de Fallope, ou dans des tumeurs qui ont servi d'habitation à des fœtus ; en admettant que ces dents sont des restes d'un fœtus, dont les autres parties sont détruites, il reste encore bien des doutes à résoudre. Ces dents sont parfaites, presque toujours molaires, placées quelquefois dans une mâchoire ; ce ne sont pas les dents d'un fœtus qui n'a encore que des petites lames sans épaisseur, & non pas des dents solides avec leurs racines. Comment faire arriver à une dent isolée, sans cœur, sans artère, la nourriture nécessaire pour lui donner son accroissement ?

Pour trouver la solution de cette difficulté, on peut rassembler quelques faits. Une portion du placenta prend très-souvent des accroissemens dans l'utérus, sans fœtus & sans artères : il y en a de fibreux qu'on nomme *moles* ; il y en a de vésiculaires : les uns & les autres ne sont pas rares. Sans entrer dans un grand détail, il faut nécessairement que l'utérus ait fourni les humeurs nécessaires, pour donner à ces placenta dégénérés un volume souvent très-considérable, & qu'en même tems il ait donné à ces mêmes tumeurs l'impulsion nécessaire pour gonfler les vaisseaux du placenta, & pour en prolonger les fibres cellulaires.

L'utérus fait bien plus : on a plusieurs exemples de fœtus sans cœur, qui sont arrivés à un accroissement peu éloigné de la perfection, dont les membres se sont formés, & dont plusieurs viscères, & le cerveau sur-tout, ont reçu leur figure & leur volume naturel. On ne trouve ici que la veine ombilicale, qui ait pu porter dans les vaisseaux de ces fœtus, & l'humeur nourricière, & le mouvement.

L'artère d'une dent, ou de plusieurs dents, doit avoir échappé au naufrage général, & s'être inoculée à une branche artérielle de l'utérus ; alors elle aura pu fournir à la dent, & la nourriture, & le mouvement nécessaire pour développer le germe qui y est caché. Ce n'est qu'une conjecture ; mais nous n'apercevons rien de mieux.

Une autre irrégularité dans l'accroissement, difficile à expliquer, ce sont les accroissemens précipités de quelques personnes qui atteignent la puberté à trois, quatre ou cinq ans, & dont la taille & les forces sont très-proportionnées, & dont tout le corps gagne en peu d'années la solidité, & l'état qu'il ne devoit atteindre que dans un triple nombre d'années. L'ame ne se perfectionne ordinairement pas dans la même proportion ; & ces adultes prématurés sont des enfans pour l'esprit & pour le jugement. Il nous manque des dissections exactes de ces petits géants : nous nous souvenons cependant d'avoir vu un jeune homme croître de treize lignes en quarante-un jours. Il mourut : le cœur s'y trouva être d'une grandeur monstrueuse ; il remplissoit toute la poitrine. On sent bien que la supériorité des forces du cœur, & le peu de résistance des solides, ont pu accélérer l'accroissement.

Il nous reste quelques idées à exposer sur la manière & les causes de l'accroissement de ces progrès, & du développement des parties primitives de l'animal.

Nous avons parlé du cœur, & touché l'attraction. La dernière de ces causes agit sur la gelée animale, principal élément de l'embryon, & sur les élémens solides du corps animal, qui en naissent. Elles tendent toutes à se rapprocher ; c'est une force qui balance la force expansive qui part du cœur : elle donne en général de la consistance aux parties solides, qui, sans elle, s'affoibliroient en s'étendant : elle agit plus puissamment dans les muscles & dans le tissu cellulaire. C'est l'attraction qui forme de ce tissu des membranes, la peau même ; c'est elle qui réunit les vaisseaux, pour en faire des viscères. On la voit travailler sur le foie ; & d'un système d'arbrisseaux vasculaires, entourés d'une gelée transparente, former un viscère compact & solide. Cette force réunit également les petits os nombreux, qui font le squelette de l'embryon : elle forme le crâne.

C'est à elle & à ce tissu cellulaire, qu'elle anime d'un mouvement lent & constant, qu'il faut attribuer les courbures de toutes les parties animales : généralement simples & droites, elles sont ramassées par l'attraction, & forment des courbes différentes. C'est d'elle seule que naît la figure de bec d'oiseau, qu'on voit dans la vésicule du fiel, & que proviennent les cellules du cœcum, les plis de la vésicule féminale, les laqs de la carotide.

Les muscles agissent sur les os, ils les courbent. Le fémur de l'homme est arqué ; il étoit droit dans le fœtus. Ces muscles dilatent les petites cavités du diploë, & donnent naissance aux cellules maxillaires ; ils allongent les places de l'os, par-tout où ils y sont attachés ; ils y produisent de petites épines & des tubérosités : c'est leur force supérieure dans notre sexe, qui donne au squelette de l'homme un air plus raboteux, un nombre d'éminences & d'excavations, qui le distingue de celui de la femme. Les cellules que nous venons de nommer, sont beaucoup plus grandes dans le colporteur, que dans l'homme aisé & oisif.

La précision de ces muscles excave les os, & les rend triangulaires, de cylindriques qu'ils étoient dans le fœtus. Les muscles & les tégumens de la poitrine repoussent le cœur, & lui donnent une direction perpendiculaire, au lieu de la situation transversale qu'il avoit dans le fœtus. Cette pression est très-souvent la cause des ankyloses : c'est elle qui rejoint dans quelques animaux les osselets du métacarpe, qui commence par unir les faces qui se répondent, qui en fait un diaphragme percé de trous, & qui, peu-à-peu, efface ce diaphragme même.

La solidité & l'endurcissement des parties dépend principalement de la pression. Les artères battent la cellulose qui les entoure, les muscles & les os : elles font approcher à chaque instant les élémens solides les uns des autres ; elles chassent les élémens fluides ; elles forment des membranes, des parenchymes, des fibres, des lames osseuses. C'est la pression des muscles qui unit les lames extérieures des os, dans le tems que l'intérieur reste celluleux ; preuve évidente que ce ne sont pas les couches internes qui naissent les premières, & qui sont recouvertes par les couches du périoste : dans cette hypothèse, ce seroit la face intérieure de l'os, qui s'ossifieroit la première.

Nous rapportons à la pression les effets surprenans que les parties les plus molles du corps humain font sur les plus dures. Les sinus de la dure-mère, les veines, le cerveau même & la moëlle de l'épine impriment au crâne des routes & des excavations,

L'os frontal, qui fait le plafond de l'orbite, est souvent tout rempli de bosses, & de creux qui ne font que la surface même du cerveau exprimée dans l'os. Ce qui peut surprendre davantage, c'est que ces traces s'excavent, non dans les os du fœtus, dont la surface est toujours unie, mais dans ceux de l'homme adulte. C'est l'effet de la pression d'une partie molle, qu'étendent des humeurs nourricières, & qui surmonte la résistance des parties dures, dont les vaisseaux sont plus petits & plus comprimés, & dont l'accroissement & l'impression des fluides ont moins de force & de vitesse.

Les hommes ont appris à imiter la nature. Plusieurs nations de l'Amérique pressent la tête encore molle des enfans, avec de l'argile ou même avec des planches : ils réussissent à leur rendre la tête plane, & les os plus minces & plus durs.

La figure du foie & des viscères, en général, est en partie l'effet de la pression que ces viscères éprouvent de la part des os, & même de la part des autres viscères leurs voisins.

Une puissance, dont la conformation du fœtus dépend en grande partie, c'est celle de la dérivation & de la révulsion. Nous appelons *dérivation* l'effet du courant du sang déterminé dans l'artere principale d'une partie, par une résistance nouvelle, ou par l'abolition d'une branche principale du même tronc.

L'exemple le plus commun, c'est l'épanouissement & l'accroissement du bassin, qui suit la naissance & qui est l'effet de la ligature des artères ombilicales. Ces grandes branches de l'aorte ne recevant plus de sang, les artères fémorales & les hypogastriques en reçoivent une nouvelle portion par ce surcroît, & les extrémités inférieures, le bassin & l'utérus se développent. Mais l'utérus ne parvient à sa maturité que lorsque l'artere fémorale trouve trop de résistance dans les pieds formés à la fin, & dans les cartilages endurcis des épiphyses; cette résistance augmentée, fait refluer le sang, suivant les loix de la dérivation, il se porte aux viscères du bassin vers la fin de l'accroissement. Delà les règles.

Dans le fœtus, le sang de l'aorte se porte au commencement de l'incubation par les vaisseaux de la membrane du jaune & par la membrane ombilicale; il est employé à donner un *accroissement* rapide à ces membranes extrêmement vasculieuses. Mais quand celle du jaune a atteint le blanc de l'œuf, que ses branches ne peuvent plus s'étendre vers le septième jour, & que la membrane ombilicale s'étant développée sur toute la surface de l'œuf, ne peut plus acquérir de volume, ce qui arrive au neuvième jour, alors le sang de l'aorte inférieure, ne trouvant plus la même facilité à étendre des vaisseaux qui ne peuvent plus s'allonger, se porte au foie, aux autres viscères du bas-ventre, & aux extrémités; celles-ci s'étendent à leur tour, le foie se remplit de vaisseaux rouges, les reins paroissent pleins de gros vaisseaux qui serpentent dans leur substance, & toutes les parties du fœtus se développent.

La révulsion fait un effet contraire. Elle rappelle d'une partie du corps animal le courant du sang, lorsque cette partie lui résiste davantage, & qu'une autre partie du même corps résiste moins qu'elle.

La tête est formée avant l'abdomen & avant les parties inférieures : elle est beaucoup plus grande que toute la partie du fœtus, qui est inférieure au cœur. Le cœur est également formé avant le reste des viscères, il est plus grand qu'aucun d'eux; ce cœur & cette tête plus parfaite & plus solide, offrent plus de résistance au sang que les parties inférieures, qui, nébuleuses le premier jour, sont plus molles & plus dilatables, par conséquent, que les parties supérieures dont l'accroissement & la solidité les ont devancés. Delà vient la disproportion de l'accroissement dans

ces parties vers les derniers jours de l'incubation; le volume du cœur cède bientôt à celui du foie, & l'abdomen, presque invisible le second jour, surpasse de beaucoup la tête les derniers jours de la ponte; la raison qui change ses proportions, est dans l'accroissement qui se ralentit dans les parties les plus solides, & s'accélère dans les parties qui prêtent davantage.

L'inégalité de la nourriture en général a beaucoup d'influence sur la figure des parties de l'animal. La tête du poulet peut servir d'exemple : sa figure est presque celle d'une massue, le premier & le second jour; c'est le crâne & le siège du cerveau qu'on aperçoit alors; bientôt après, les yeux se développent, ils ajoutent à la tête comme deux lobes latéraux. Le bec croît plus vite que le cerveau, il se prolonge & la tête devient alors plus longue. La mâchoire inférieure commence plus tard à croître; elle répare sa lenteur, & la tête de l'oiseau devient conique.

La nature de l'aliment peut beaucoup : non seulement il détermine très-souvent la taille des animaux, & donne aux chevaux frisons, nourris d'une herbe abondante, une supériorité constante sur les chevaux de l'Islande & des Orcades, élevés sur une pelouse maigre & fine, elle change quelquefois la figure même des parties qu'elle nourrit. On a remarqué que les atriplex du bord de la mer ne sont que l'espece commune, qui par la nourriture salée perd peu-à-peu les angles, & dont les dents des feuilles s'arrondissent & s'épaississent. On fait l'effet que font de certaines eaux sur les glandes de la gorge : la nourriture marécageuse des oiseaux amollit les œufs des poules dans les îles du Danube; l'usage fréquent de l'huile des poissons, rend flasque la gorge des filles Samoïedes; des pâturages particuliers donnent à la queue des moutons calmoques une graisse excessive.

Nous ne dirons plus qu'un mot des humeurs : leur premier état est d'être parfaitement diaphanes. Les élémens solides, dont la proportion est très-petite dans les commencemens du fœtus, pénétrés d'une eau parfaitement transparente, sont diaphanes comme eux; le crâne & même le tibia, & le fémur sont transparents. C'est cette transparence qui cache plusieurs parties du poulet, & qui les empêche d'être aperçues, non qu'elles n'aient pas assez de volume pour être visibles, mais parce qu'elles n'ont aucune couleur. Tel est le poumon, tels sont les intestins & le ventricule. Ces parties, en sortant de l'état invisible, ont trop de volume pour avoir été invisibles à cause de leur petitesse un jour auparavant. Les acides donnent de l'opacité aux parties albumineuses; aussi rendent-ils le cœur, le poumon & les intestins visibles avant le tems prescrit par la nature, & démontrent qu'ils ont existé.

Le blanc est la couleur générale des animaux qui commencent à vivre, il l'est de même dans les végétaux; il succède à la transparence, & précède les couleurs.

Les vaisseaux dilatés par la force du cœur, s'ouvrent bientôt à des particules moins fines, & la blancheur succède à l'opacité. La rougeur commence dans les vaisseaux de la figure veineuse dès l'heure 72, elle est parfaite le troisième jour.

Le cœur reçoit & donne une goutte de sang dès l'heure 42, successivement les vaisseaux des viscères & des extrémités se remplissent de sang. Par-tout, les premières apparences de couleur rouge ne forment que des points; ils s'étendent bientôt, & deviennent des lignes, & l'humeur transparente primitive disparaît enfin entièrement. Tout le fœtus devient rouge, quand il est parvenu à sa maturité. Le sang s'ouvre alors un passage aisé dans les plus petites artères, tendres alors & sans résistance.

Les autres couleurs, le noir des yeux, le jaune du foie, le verd de la bile, naissent beaucoup plus tard;

le noir vers la fin du quatrième jour ; le jaune le neuvième, le verd le dixième ; la bile ne devient amère que le quatorzième. Les particules colorantes sont plus grossières que les diaphanes ; les particules, que le goût distingue, sont plus grossières que les corpuscules colorés ; les particules qui sont l'objet de l'odorat, se forment les dernières, & les excréments même n'acquièrent de l'odeur qu'après la naissance.

Le mouvement est invisible aussi long-tems que regne la transparence. Il se fait appercevoir avec la couleur, non que le cœur n'ait battu pendant qu'il étoit transparent & blanc : l'accroissement de l'embryon prouve qu'il a agi sur les artères ; mais parce qu'un corps transparent n'est apperçu ni dans sa première place d'où il part, ni dans la seconde qu'il va s'occuper. (H. D. G.)

ACCULÉ, ÉE, adj. (*Architecture navale.*) on donne ce nom aux varangues qui ont de l'acculement. Voyez ci-après ACCULEMENT. Quoique la maîtresse varangue d'un vaisseau ait de l'acculement, on ne dit cependant jamais qu'elle est *acculée*, à moins qu'on ne la compare à la maîtresse varangue d'un autre vaisseau ; mais *acculé* s'applique à toutes les autres varangues qui s'éloignent d'elle pour aller sur l'avant ou sur l'arrière. La quantité d'acculement des varangues fait modifier ou augmenter l'idée que l'on attache au mot *acculé* : ainsi, l'on appelle *varangues demi-acculées* celles dont les branches forment entr'elles un angle obtus ; les varangues *acculées* sont celles dont les branches forment un angle aigu, ou même droit ; & la dernière des varangues, tant de l'avant que de l'arrière du vaisseau, se nomme *fourcat*, nom qu'elle tire du peu d'ouverture de ses branches qui lui donne du rapport & de la ressemblance avec une fourche.

On donne aussi le nom *acculé* aux genoux qui sont joints aux varangues *acculées*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ACCULEMENT, s. m. (*Architecture navale.*) terme de construction qui fixe l'idée sur la quantité de courbure, que les constructeurs donnent aux deux branches de chacune des varangues d'un vaisseau. Les varangues sont appuyées sur la quille par leur milieu, & les deux branches s'étendent à droite & à gauche d'une manière symétrique. Vers le milieu du vaisseau, se place la maîtresse varangue, celle de toutes qui est la plus plate ou dont les branches ont le moins de courbure. Plus les autres varangues s'éloignent de celle-ci, pour aller sur l'avant ou sur l'arrière, & plus leurs branches se courbent pour prendre la configuration ou les façons que le constructeur a fixées au vaisseau.

D'après ces connoissances, on peut prendre une idée nette de l'acculement, en disant que c'est la distance perpendiculaire prise de l'extrémité extérieure des varangues, à un plan horizontal, que l'on conçoit passer par la surface supérieure de la quille. Ainsi, l'acculement des varangues est d'autant plus grand, que cette distance est plus considérable, & cette distance elle-même est d'autant plus considérable, que les branches des varangues ont plus de courbure.

Dans la fig. 1, (*Pl. d'Architect. nav. Suppl.*) si *AB* est considéré comme représentant la maîtresse varangue d'un vaisseau, les quantités *AC*, *BD*, qui s'élevent du plan aux extrémités de la varangue, se nomment *acculemens de la maîtresse varangue*. Dans la fig. 2, *AC*, *BD*, sont l'acculement d'une autre varangue *AB*, prise du même vaisseau, mais placée en arrière de la maîtresse varangue.

L'acculement de la maîtresse varangue est ordinairement la vingt-quatrième partie de sa longueur, dans les gros vaisseaux ; de la dix-huitième, dans les vaisseaux d'une grandeur moyenne ; & de la dou-

zième, dans les petits vaisseaux (il n'est ici question que des vaisseaux de guerre) ; en sorte que les gros vaisseaux ont moins d'acculement, & sont plus plats par-dessous que les petits. Ces règles ne sont cependant point fixes, & même il est rare que les constructeurs s'y conforment. Ils ont quelquefois donné d'acculement à la maîtresse varangue jusqu'à la dixième & même cinquième partie de sa longueur. (M. DULAC.)

ACCUSATION SECRÉTTE, (*Polit.*) est la délation d'un crime ou délit, vrai ou faux, faite à un ministre de la justice, par une partie privée, qui n'a point d'intérêt particulier à la poursuite du crime, & dont on reçoit la délation sans preuves. L'on sent assez par cette définition, que les *accusations secrètes* sont un abus manifeste, quoique consacré chez plusieurs nations. Elles n'y sont nécessaires qu'en conséquence de la foiblesse du gouvernement. Elles rendent les hommes faux & perfides. Celui qui peut soupçonner un délateur dans son concitoyen, y voit bientôt un ennemi : on s'accoutume à masquer ses sentimens, & l'habitude que l'on contracte de les cacher aux autres, fait bientôt qu'on se les cache à soi-même. Malheureux les hommes dans cette triste situation ! ils errent sur une vaste mer, occupés uniquement à se sauver des délateurs, comme d'autant de monstres qui les menacent ; l'incertitude de l'avenir couvre pour eux d'amertume le moment présent. Privés des plaisirs si doux de la tranquillité & de la sécurité, à peine quelques instans de bonheur répandus çà & là sur leur malheureuse vie, & dont ils jouissent à la hâte & dans le trouble, les consolent-ils d'avoir vécu. Est-ce parmi de pareils hommes que nous trouverons d'intrépides soldats, défenseurs du trône de la patrie ? Y trouverons-nous des magistrats incorruptibles, qui sachent soutenir & développer les véritables intérêts du souverain avec une éloquence libre & patriotique, qui portent au trône avec les tributs, l'amour & les bénédictions de tous les ordres des citoyens, pour en rapporter au palais des grands, & à l'humble toit du pauvre, la sécurité, la paix, l'espérance industrieuse d'améliorer son sort, levain utile de la fermentation & principe de la vie des états ?

Qui peut se défendre de la calomnie, quand elle est armée du bouclier impénétrable de la tyrannie, le secret ? Quel misérable gouvernement que celui, où le souverain soupçonne un ennemi dans chacun de ses sujets, & se croit forcé pour le repos public de troubler celui de chaque citoyen ?

Quels sont donc les motifs par lesquels on prétend justifier les *accusations* & les peines secrètes ? la tranquillité publique, le maintien de la forme du gouvernement ? Il faut avouer que c'est une étrange constitution, que celle où le gouvernement, qui a déjà pour lui la force & l'opinion, craint encore chaque particulier. La sûreté de l'accusateur ? les loix ne le défendent donc pas suffisamment : il y a donc des sujets plus puissans que le souverain & les loix. La nécessité de sauver le délateur de l'infamie ? c'est-à-dire, que, dans le même état, la calomnie publique sera punie, & la calomnie secrète autorisée. La nature du délit ? si les actions indifférentes, ou même utiles au bien public, sont déferées & punies comme criminelles, on a raison : l'accusation & le jugement ne peuvent jamais être assez secrètes. Mais peut-il y avoir un crime, c'est-à-dire, une violation des droits de la société, qu'il ne soit pas de l'intérêt de tous de punir publiquement ? Je respecte tous les gouvernemens, & je ne parle d'aucun en particulier. Telle est quelquefois la nature des circonstances, que les abus sont inhérens à la constitution d'un état, & qu'on peut croire qu'il n'est pas possible de les extirper sans détruire le corps politique.

M. de Montesquieu a déjà dit que les *accusations publiques*

publiques sont conformes à la nature du gouvernement républicain, où le zèle du bien public doit être la première passion des citoyens : & que dans les monarchies, où ce sentiment est plus foible par la nature du gouvernement, c'est un établissement sage que celui des magistrats qui, faisant les fonctions de partie publique, mettent en cause les infracteurs des loix. Mais tout gouvernement, soit républicain, soit monarchique, doit infliger au calomniateur la peine décernée contre le crime dont il se porte accusateur. (D. F.)

ACCUSÉ, s. m. (*Jurisprudence criminelle.*) On donne ce nom à toute personne qui est déferée aux vengeurs des loix d'un état, comme ayant enfreint ces mêmes loix. Ainsi l'on peut être criminel, sans être accusé; l'on peut de même être accusé, sans être criminel. Mais cette dernière considération, qui doit faire trembler tout homme chargé de juger son semblable, lui impose du moins l'obligation indispensable de traiter l'accusé avec toutes sortes d'égards, tant qu'il n'est qu'accusé ou prévenu; sans quoi, il seroit dangereux qu'il ne fit supporter à l'innocent des peines qui ne sont dues qu'au coupable. Peut-on se flatter que la procédure criminelle suive toujours cette règle dont l'humanité lui crie de ne s'écarter jamais?

Où l'accusé est présent, ou il est fugitif. Au dernier cas, la poursuite se fait contre lui par contumace. Si au contraire l'accusé n'a pas pris la fuite, l'usage, le croiroit-on, dans un pays où l'on se pique de douceur, de sensibilité, d'amour pour ses semblables, l'usage est de le jeter dans une prison, de le charger de fers, de lui interdire toute communication avec des conseils, d'entendre en secret des témoins dont on lui cache jusqu'au nom, de renvoyer à la fin de l'instruction du procès, l'examen des faits qu'il allègue pour sa défense; de traiter, en un mot, à son insu, de sa fortune, de sa vie, de son honneur, & même de l'honneur de sa famille.

Lorsque le juge a de la sorte accumulé les dépositions & les preuves, il examine ce qui en résulte. S'il n'y voit rien qui charge l'accusé, alors il le renvoie quitte & absous; souvent même il lui réserve ses dommages & intérêts, contre l'accusateur. Mais s'il sort des dépositions, d'assez puissans indices pour faire présumer légalement que l'accusé est coupable, alors le juge ordonne que les témoins seront ouïs de nouveau sur les faits qu'ils ont attestés, & qu'ils seront présentés au prévenu; c'est ce qui s'appelle régler la procédure à l'extraordinaire. Dès ce moment, il y a présomption légale que l'accusé est criminel.

C'est aussi dès ce moment seul que la justice est pardonnable d'agir avec rigueur contre lui. Mais jusques-là pourquoi le traiter avec sévérité? Pourquoi le précipiter dans un cachot où il est confondu avec les plus vils des humains? Pourquoi l'arracher à ses biens, à son domicile, à ses amis, à une épouse chérie, à des enfans qui ont besoin de ses secours? c'est-à-dire, pourquoi le punir d'avance par l'endroit le plus sensible de notre être? Quelque solennelle que soit ensuite la réparation, si cet accusé est déclaré innocent, elle ne lui rendra jamais ce qu'une rigueur précipitée lui a ravi. Par conséquent cette rigueur ne paroît pas juste.

Pour qu'elle fût excusable, il faudroit qu'elle fût nécessaire; il faudroit conséquemment qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'assurer la punition du crime, supposé que le prévenu fût criminel. Mais comment faisoit-on dans Athènes, où les plus grands criminels même jouissoient d'une liberté pleine & entière pendant tout le tems que duroit l'instruction de leur procès? Comment faisoit-on à Rome, où nul accusé

ne cessoit d'être libre, que lorsqu'il étoit convaincu & condamné? Comment fait-on en Angleterre, où la loi *habeas corpus* défend tout-à-la-fois de tenir un citoyen en prison au-delà de vingt-quatre heures sans l'interroger, & veut qu'après cet intervalle on le relâche sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait?

L'impératrice de Russie, dans cette belle instruction que la raison semble avoir dictée pour le bonheur de l'humanité, & qui devoit être le manuel des législateurs & des juges, a si bien dit, art. 157: « C'est » une différence d'arrêter quelqu'un ou de le mettre » en prison..... Il ne faut pas que le même lieu serve » à mettre en sûreté un homme accusé d'un crime » avec quelque vraisemblance, & un homme qui » en est convaincu, &c. ».

Il seroit donc à désirer qu'il y eût pour les prévenus un lieu de détention ou de sûreté qui ne fût point la prison; je voudrois qu'au lieu d'y rencontrer la misère & le déshonneur, ils y trouvassent presque les mêmes commodités que dans leurs domiciles, qu'ils n'y perdissent rien de l'estime publique; qu'on ne les y retînt, qu'autant de tems qu'il en faut pour constater leur crime, ou vérifier leur innocence: peut-être même devoit-on les laisser vaquer à leurs fonctions, s'ils fournissoient caution de se représenter lorsque la justice les réclameroit. Il est à propos de réserver la punition, & la prison en est une, pour les seuls criminels.

Et même, comme il n'existe jamais, avant la condamnation, que des présomptions du crime; comme l'accusé peut encore prouver son innocence, il faudroit écarter des prisons & de l'instruction des procès criminels, toute sévérité que les circonstances ne rendroient pas nécessaire. Par exemple, à quoi bon les cachots, puisque la détention n'y est pas plus assurée que dans toute autre chambre de la prison? Ou si l'on veut absolument qu'il y en ait, est-il besoin d'y mettre les prisonniers aux fers? Ne suffit-il pas aussi, n'est-ce pas même trop de les y priver de la lumière, sans leur y faire respirer un air corrompu, &c.?

Il est une chose sur-tout qui fait peine aux âmes sensibles, c'est qu'un accusé soit dénué de conseils; c'est qu'on lui cache le nom & les dépositions des témoins qu'on a rassemblés contre lui. Il ne les voit, on ne lui fait part de ce qu'ils ont dit, qu'au moment où ils lui sont confrontés: moment qui n'est jamais long, & où l'accusé ne sauroit jouir de sa présence d'esprit, parce que cette formalité lui annonce que son procès est réglé à l'extraordinaire.

Terrasson, dans son *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, observe qu'à Rome on donnoit à l'accusé jusqu'à quatre défenseurs; que les dépositions se lisoient tout haut; qu'on laissoit au prévenu le tems d'y répondre, & de se concerter avec les hommes généreux qui s'étoient chargés du soin de le justifier.

Quel inconvénient trouveroit-on à suivre parmi nous cette procédure noble & franche qui respiroit, comme on l'a si bien dit, toute la magnanimité Romaine, tandis que la nôtre semble n'annoncer que la timidité, la défiance, l'envie de surprendre? D'où vient ne nommeroit-on pas tout de suite les témoins à l'accusé, & ne lui donneroit-on pas une copie de leurs dépositions? D'où vient lui seroit-il défendu d'en conférer avec un conseil?

L'article 8 du titre 14 de l'ordonnance de 1670 ne le permet pas, si ce n'est dans le cas du pécuniaire, concussion, banqueroute frauduleuse, &c. « Quoi » s'écrie là-dessus l'illustre auteur du *Commentaire* » sur le traité des délits & des peines, votre loi per- » met qu'un concussionnaire, un banqueroutier frau- » duleux ait recours au ministère d'un avocat, &c.

» très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours ! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent seroit justifié par le ministère d'un avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive est injuste » ?

Il faut le dire à la gloire des rédacteurs de l'ordonnance : cet article 8 ne passa point de toutes les voix. Le premier président de Lamoignon le combattit avec une force qui auroit bien dû persuader ses collègues. Les générations les plus reculées ne liront qu'avec attendrissement les réflexions sages qu'il fit contre cet article. « Il est vrai, disoit-il, que quelques criminels se sont échappés des mains de leurs juges & exemptés des peines, par le moyen de leur conseil. Mais si le conseil a fauvé quelques coupables, ne peut-il pas arriver aussi que des innocens périssent faute de conseil ?.... Or il est certain qu'entre tous les maux qui peuvent arriver dans la distribution de la justice, aucun n'est comparable à celui de faire mourir un innocent ; il vaudroit mieux absoudre mille coupables, &c. »  
*Voyez le Procès-verbal de l'Ordonnance.*

Je ne doute point que ces réflexions ne déterminassent le législateur à donner un conseil aux accusés, si l'on venoit à réformer aujourd'hui cette ordonnance criminelle qui a tant besoin de réforme. L'impératrice de Russie, dans cette instruction qui doit diriger les rédacteurs de son code, fait une observation digne tout-à-la-fois de Socrate & de Titus. « Sous un gouvernement modéré, dit-elle, art. 105, on n'ôte la vie à personne, à moins que la patrie ne s'éleve contre lui ; & la patrie ne demandera jamais la vie de personne, sans lui avoir donné auparavant tous les moyens de se défendre ». Le roi de Sardaigne, dans le code qu'il a publié en 1770, n'a pas hésité à suivre cette route, & à donner aux accusés des défenseurs plus propres à éclairer le juge & à tranquilliser sa conscience, qu'à favoriser les coupables. Il y laisse à ceux-ci la liberté de choisir leurs avocats & leurs procureurs ; il y prend même des moyens pour leur en assurer le ministère.

Une disposition pareille tourneroit à la gloire de notre législation. L'honneur & la vie des hommes sont quelque chose d'assez précieux, pour qu'on ne doive les leur ravir qu'après avoir épuisé tous les moyens de les leur conserver. (A. A.)

ACEMELLA ou ACMELLA, (Mat. méd. & Bot.) Cette plante décrite par Vaillant sous le nom de *cera-rocephalus ballotis foliis, verbesina acmella* par Linné, est originaire de l'île de Ceylan, d'où elle a été apportée en Europe. Sa tige est parsemée de feuilles opposées deux à deux, légèrement dentelées, en fer de lance, portées sur un pédicule qui fournit trois côtes, elles ressemblent aux feuilles de la mélisse ; de l'aisselle de chaque feuille s'éleve un pédicule allongé, qui porte une fleur rayonnée, jaune, & presque conique. Le calice de cette fleur est simple, chaque fleuron qui a cinq petits rayons porte des semences aplaties & comme tranchantes sur les deux côtés ; ces côtés sont couverts de cils ou poils, & portent deux petites arêtes très-fines. Rumphius lui avoit donné le nom d'*abecedaria*.

Les éloges qu'on avoit faits de cette plante à la société royale de Londres, comme étant très-propre à briser ou dissoudre le calcul de la vessie urinaire ou des reins, & les observations multipliées qu'on rapportoit de différens malades qui avoient rendu des morceaux de calcul ou des amas de gravier par les urines après l'usage de cette plante, déterminèrent M. Fantini à éprouver quels en seroient les effets sur les malades tourmentés par la présence d'un calcul considérable dans la cavité de la vessie.

Ayant trouvé un malade qui étoit dans ce cas, il filtra son urine à différentes reprises à travers un

filtre de papier ; il fit sécher ce filtre, & aperçut, sans l'aide du microscope, à la surface supérieure du filtre, une quantité considérable de tartre ou sédiment amoncelé en partie par pelotons, en partie en lames disposées par couches, & mêlées d'une matière visqueuse & presque desséchée. Le dessous du filtre ne lui présenta rien de pareil, même à l'aide du microscope. Ayant mis cet homme à l'usage de la plante dont il s'agit, il examine de nouveau son urine trois ou quatre jours après ; il aperçut alors sur le filtre, au moyen du microscope, un sédiment grenu, beaucoup plus fin, dépourvu presque de matière visqueuse, & le dessous du même filtre lui fit apercevoir de petits grains, friables, très-blancs & singulièrement disposés.

Ayant donné cette plante à différentes reprises à ce malade, il observa que pendant l'usage de ce remède les douleurs augmentoient considérablement ; mais il se portoit mieux, & souffroit beaucoup moins après l'avoir interrompu qu'avant d'en user. Ce malade vécut encore long-tems dans ces alternatives, sans beaucoup souffrir de son calcul ; & il ne périt dans la suite que par une fièvre maligne, alors épidémique dans Bologne.

Le même auteur répéta la même observation sur un pareil malade, & les résultats furent absolument les mêmes.

On est en droit de présumer que, si cette plante n'a pas la vertu de dissoudre entièrement les grosses pierres de la vessie, elle peut tout au moins en empêcher l'accroissement, & préserver ceux qui sont affligés par cette terrible maladie, de l'augmentation successive des douleurs & de la promptitude de la mort.

La simple infusion de *Pacemella* dans de l'eau pure a quelque chose d'astringent & d'amer, qui paroît en constituer la partie médicameuteuse. *De Bononiens. Sc. & Art. Instit. tom. I. (Article de M. LAFOSSE, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)*

§ ACERNO ou ACIERNO, (Géogr.) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté Citérieure, avec un évêché suffragant de Salerne. C'est la patrie d'Antoine Agellius, fameux hérétique Novatien. Elle est à sept lieues sud-est de Conza, & cinq nord-est de Salerne. Long. 31, 38, lat. 40, 35. (C. A.)

ACESINE, (Géogr.) rivière qui se décharge dans le fleuve Indus. On assure qu'il y croissoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entre-nœuds pouvoient servir de canot à ceux qui le vouloient passer. Arrien parle souvent de cette rivière. (C. A.)

ACESTE, (Mythol.) roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinifus & d'Egeste, fille d'Hippotas : c'est-à-dire, que ce Crinifus étoit le roi ou le seigneur d'un canton de Sicile où couloit ce fleuve, ou bien qu'il portoit le même nom. *Aceste*, qui étoit originaire de Troye par sa mere, accourut au secours de cette ville, lorsqu'elle fut assiégée par les Grecs : mais voyant le pays ruiné par la guerre, il retourna en Sicile, & y bâtit quelques villes. (+)

ACÉTÈS, (Mythol.) étoit un des compagnons de Bacchus, c'est-à-dire, un des partisans de son culte. Dans un voyage qu'il faisoit par mer, les matelots de son vaisseau ayant aperçu sur le rivage un bel enfant qui dormoit, l'enleverent dans le dessein d'en retirer une rançon. *Acétès* s'y opposoit inutilement, lorsque Bacchus, qui étoit caché sous la forme de cet enfant, se fit connoître, & changea tous les matelots en monstres marins. *Acétès* racontoit cette merveille à Penthée, qui s'étoit déclaré ennemi de la divinité de Bacchus, & qui, irrité de la crédulité d'*Acétès*, le fit jeter dans un affreux cachot, pour le faire mourir ensuite ; mais tandis

qu'on préparoit les instrumens de son supplice, les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes par la protection de Bacchus, & les chaînes, dont le prisonnier étoit chargé, tombèrent au même instant, sans que personne les eût brisées. Ces fables font du nombre de celles dont on berçoit les adorateurs de Bacchus. (+)

ACHAB, (*Histoire sacrée.*) roi d'Israël, étoit fils d'Amri, auquel il succéda, signala son regne, qui dura 23 ans, par des actions impies & tyranniques. Il épousa Jézabel, fille d'Etbaal, roi des Sydoniens, femme cruelle, impérieuse, & tout-à-fait digne d'un si méchant prince. Elle fut complice & souvent l'instigatrice de tous ses crimes. Il commença par se livrer aux superstitions de l'idolâtrie, fit élever un temple & des autels à Baal, persécuta & fit mourir les prophètes; & pour agrandir ses jardins il s'empara de la vigne d'un bourgeois de Jezrahel, nommé *Naboth*, contre lequel Jézabel fit susciter de faux témoins pour le faire mourir. Enfin ce roi indigne du trône perdit la vie dans une bataille que lui livra Adad, roi de Syrie, l'an du monde 3107.

\* § ACHAÏE, (*Géogr.*) cet article, du *Dict. des Sciences*, &c. a besoin d'être réformé, en ce qu'il semble confondre la Livadie avec le Péloponèse, & le Poloponèse avec le duché de Clarence, par une faute typographique qui s'y est glissée. Voici comme on doit lire cet article.

ACHAÏE, ancienne & grande province de la Grece, située entre la Thessalie, l'Épire, le Péloponèse & la mer Egée, & nommé aujourd'hui *Livadie*; c'étoit aussi le nom d'une province du Péloponèse, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Corinthe ou de Lépante, le long de la mer Ionienne jusqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Petrasso y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *prince d'Achaïe*, depuis le commencement du quatorzième siècle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & héritière de Guillaume, prince d'Achaïe & de Morée.

ACHAÏE, (*Hist. anc.*) contrée du Péloponèse, ne tint aucun rang dans la Grece tant qu'elle fut asservie à des rois. Accoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance, tandis qu'elle marchoit courbée sous le joug monarchique. L'habitude rend tout supportable, & si ses rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis auroient toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. Ils sentirent la honte de n'avoir pour loix que la volonté d'un maître; & mieux instruits sur les droits de l'humanité avilie par le pouvoir arbitraire, ils osèrent être libres comme le reste de la Grece, & les tyrans furent détruits. On ignore combien l'Achaïe eut de rois depuis Acheus, qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigés, qui furent précipités du trône que leurs ancêtres avoient occupé depuis Oreste.

Après l'expulsion des tyrans, l'Achaïe forma une république composée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut son territoire, sa police & ses magistrats: mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager, & les mêmes dangers à craindre, elles adoptèrent le même esprit & les mêmes maximes: les distinctions, sources de désordres & d'émotions populaires, furent supprimées: le citoyen le plus vertueux & le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté; toute la puissance résida dans le peuple assemblé. Les Magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté, & leur autorité fut assez

limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucuns de ces orages que forme la démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. Les Achéens avoient pour voisins les Etoliens, qui, moins hommes qu'animaux farouches, cherchoient sans cesse une proie à dévorer. Sans respect pour les traités & les sermens, ils fouloient aux pieds les droits de l'humanité, & ne ménageoient les Grecs que quand les barbares n'offroient aucun aliment à leur cupidité. Tant qu'Athènes & Sparte furent redoutables, ils n'exercèrent leurs brigandages & leurs pirateries que sur la Macédoine, l'Illyrie & les Isles; mais dès que ces deux villes, affoiblies par leur rivalité, ne servirent plus de rempart à la Grece, ils portèrent la désolation dans le Péloponèse, & ce fut la crainte d'être leurs victimes qui cimentait l'union entre toutes les villes de l'Achaïe, qui avoient besoin de toutes leurs forces pour les opposer aux incursions d'un peuple de brigands.

Chaque république renonça au privilège de contracter des alliances particulières avec l'étranger. L'antiquité, la richesse & la population d'une ville ne lui donna aucune prééminence sur les autres moins favorisées de la fortune. Une parfaite égalité prévint les haines & les dissensions qui naissent de la rivalité. On établit un sénat national, où chaque république députoit un nombre égal de magistrats. C'étoit dans cette assemblée qu'on délibéroit de la paix ou de la guerre, & qu'on réformoit les abus. Ce sénat ne s'assembloit qu'au commencement du printemps & de l'automne; & s'il survenoit, en son absence, quelques affaires imprévues, les deux prêteurs, dont l'autorité étoit annuelle, étoient chargés de le convoquer extraordinairement. Ces deux magistrats, quand le sénat n'étoit plus assemblé, tenoient entre leurs mains les destinées publiques; mais comme ils ne pouvoient rien exécuter que du consentement de dix inspecteurs qui veilloient sur eux, ils n'avoient qu'une autorité dont il étoit difficile d'abuser, parce qu'ils auroient eu trop de citoyens à corrompre. C'étoit à la tête des armées qu'ils jouissoient du pouvoir le plus absolu. Leur commandement n'étoit pas assez durable pour écouter les vœux de l'ambition.

Les Achéens ingénieux dans la recherche du bonheur, le trouverent dans leur modération. Ils résistèrent avec constance à l'attrait des richesses & aux promesses de l'ambition. Satisfaits d'être libres, ils se firent un devoir de respecter la liberté de leurs voisins, & sans être aussi riches & aussi puissans, ils furent tranquilles & plus fortunés; il leur parut plus beau d'être choisis pour les arbitres des querelles, que d'en être les artisans ou les complices. Le Péloponèse & les autres provinces de la Grece, persuadés de leur intégrité & de leur modération, se soumirent avec confiance à leurs décisions. Philippe & Alexandre les laissèrent jouir de leur liberté & de leurs privilèges, dont ils ne savoient point abuser; mais sous leurs successeurs cette république de sages fut enveloppée dans la ruine de la Grece. Obligée de prendre part aux dissensions qui déchiroient la Macédoine, elle reçut dans son sein des tyrans parés du nom de protecteurs. Le lien qui unissoit les villes fut rompu, & des intérêts divisés préparèrent une commune oppression. Le sentiment de leur dégradation réveilla l'amour de la liberté: quatre villes donnerent aux autres un exemple qui fut suivi par les Egéens, qui firent, avec Dyme, Patras, Phare & Tritée, une république, où l'on vit renaître les mœurs, la police & l'union qui avoient fait respecter la première. Plusieurs autres villes massacrèrent leurs tyrans & briguerent la faveur

d'être admises dans cette association, dont le but étoit de maintenir sa liberté, sans attenter à celle des autres.

La Macédoine seule intéressée à arrêter les progrès de cette république fédérative, étoit agitée de troubles domestiques. Elle étoit trop affoiblie pour supporter le poids des guerres étrangères. Ainsi les Achéens auroient rendu à la Grece son ancienne splendeur s'ils avoient eu des prêteurs d'un courage assez élevé pour rappeler aux Grecs le souvenir de leur gloire & la honte de leur dégradation actuelle : mais au lieu de former des généraux & de cultiver les vertus militaires, ils n'exercerent que des vertus pacifiques, & firent consister leur gloire à n'être que citoyens. La défiance qu'ils avoient d'eux-mêmes étoit plus propre à inspirer le dédain que l'admiration des Grecs plus faciles à éblouir par des exploits militaires que par de paisibles vertus. Ils avoient besoin d'un chef qui élevât leur courage, ils le trouverent dans Aratus, qui après avoir affranchi Sycione, sa patrie, du joug des tyrans, la fit entrer dans la confédération. Pour prix de ses services, il n'exigea aucune distinction, ne se réservant que le privilege de donner l'exemple de l'obéissance aux loix. Les Achéens, charmés de sa modération, l'éleverent à la prêture, qu'il exerça sans collègue & qui fut pour lui une magistrature perpétuelle.

C'étoit un spectacle bien respectable qu'un chef sans ambition, qui ne prenoit les armes que pour affranchir les villes du Péloponese de la domination des tyrans, & pour mieux assurer leur indépendance, ils les associoit aux privileges de la confédération. Toute la Grece saisie de l'enthousiasme de la liberté, n'alloit plus former qu'une seule république, lorsqu'Athènes & Sparte, qui conservoient leur ancienne fierté sans avoir aucune de leurs anciennes vertus, murmurèrent hautement de voir l'*Achaïe* occuper la première place qu'ils croyoient usurpée sur eux. Aratus avoit besoin de toutes les ressources de son génie pour conjurer l'orage. Ce grand homme, si propre à gouverner une république, à manier les passions de la multitude, si sage dans ses projets, si actif dans l'exécution, étoit sans talens pour la guerre ; & quoique la Grece fut couverte de ses trophées, on doit moins attribuer ses victoires à ses connoissances dans l'art militaire, qu'à l'incapacité des généraux qu'il eut à combattre. Convaincu lui-même de la mesure de ses talens, il n'en fit usage que pour négocier. Les Achéens avoient un ennemi redoutable dans le roi de Macédoine. Aratus pour se faire un rempart contre son ambition, rechercha l'alliance des rois d'Egypte & de Syrie, qui se regardoient comme les successeurs d'Alexandre, quoique les rois de Macédoine prétendissent avoir seuls des droits à ce riche héritage. Il profita de cette rivalité pour obtenir la protection des rois d'Egypte & de Syrie : l'*Achaïe*, avec un tel appui, fut respectée par Antigone & Démétrius, son fils ; mais lorsqu'ils furent attaqués par Cléomene, roi de Sparte, ils éprouverent la différence des deux rois leurs alliés, qui n'avoient intérêt de les défendre que contre les Macédoniens dont ils redoutoient l'agrandissement, & non contre les Spartiates, plus belliqueux & plus propres à défendre la liberté de la Grece, que la ligue des Achéens, qui n'avoient que des inclinations pacifiques. Aratus, convaincu de l'inutilité de leur alliance, fut forcé, par les événemens, à recourir aux Macédoniens. Cléomene étoit sur les terres des Achéens, & plusieurs villes étoient déjà soumises à sa domination. Antigone charmé de l'occasion de s'immiscer dans les affaires de la Grece, parut à la tête de vingt mille hommes de pied & de quatorze cens chevaux. Les deux armées en vinrent aux mains près de Sélacie, avec

un courage opiniâtre. La phalange Macédoine s'avancant, piques baissées, sur les Spartiates, les met en désordre, & de six mille Lacédémoniens, il n'y eut que deux cents qui se déroberent au carnage. Sparte ouvrit ses portes aux vainqueurs, qui abolirent les loix établies par Lycurgue. C'étoit trop la punir, puisqu'on étouffoit le germe de ses vertus.

Les Achéens triomphans n'eurent point à se féliciter de leur victoire : en se procurant un allié si puissant, ils se donnerent un maître. Il mit des garnisons dans Corinthe & dans Orchomene, qu'ils furent obligés de soudoyer. Les statues des tyrans renversées par Aratus, furent rétablies par Antigone ; la crainte qu'il inspira les fit descendre dans la plus basse adulation, & dans le tems qu'ils commençoient à le détester, ils se dégradèrent jusqu'à lui offrir des sacrifices. Ce fut par cet avilissement qu'ils conserverent leur gouvernement, leurs loix & leurs magistrats. S'ils s'étoient montrés plus magnanimes, on auroit moins respecté leurs privileges. Les Achéens, épuisés par la guerre, ne songerent qu'à réparer leurs pertes. Les Etoliens, instruits de leur foiblesse, firent des incursions sur leurs terres. Ce peuple féroce, après avoir porté la désolation dans tout le Péloponese, taille en pieces les Achéens commandés par Aratus. Philippe, jeune roi de Macédoine, est appelé au secours de la Grece : il entre dans l'Étolie, où il s'empare de plusieurs places importantes, & il eût poussé plus loin ses conquêtes, si les Etoliens humiliés n'eussent demandé la paix aux Achéens. Philippe, que tout système pacifique rendoit moins puissant, auroit bien désiré continuer la guerre ; mais ses alliés s'étoient épuisés pour en soutenir le poids. Chio, Rhodes & Byfance, se joignirent aux Achéens pour le faire consentir à mettre bas les armes. La paix fut conclue, & chaque parti garda les places dont il étoit en possession.

Philippe, né avec toutes les qualités qui forment les grands rois, étoit capable de relever de dessous ses débris l'empire conquis par Alexandre. Son esprit naturel étoit orné des plus belles connoissances. Ennemi de l'injustice, ambitieux de la gloire, il tempéroit par ses manieres affables & populaires l'envie que fait naître la supériorité des talens. Ses alliés n'eurent point d'inquiétudes de la rapidité de ses succès, parce qu'il ne sembla vaincre que pour eux. L'aurore de sa vie fut pure & brillante, mais cet éclat disparut dans son midi. Entouré de lâches corrupteurs, il se laissa persuader que celui qui peut tout, a droit de tout enfreindre. L'ivresse de la fortune égara sa raison, il s'érigea en tyran de ses alliés. Aratus eut l'intrépidité de lui remontrer que si la Grece avoit besoin de lui contre les étrangers, il avoit également besoin d'elle pour assurer sa grandeur, & que s'il persévéroit à la regarder comme sa conquête, il la forceroit d'appeler les barbares pour se venger de son oppression. Les tyrans ne sont jamais plus furieux que quand on leur démontre qu'ils ont tort. Philippe ne vit plus dans Aratus qu'un censeur importun, & pour s'en débarrasser il le fit empoisonner. Les Achéens & les Sycioniens se disputèrent la gloire de lui ériger un tombeau, & d'être les dépositaires de ses cendres. On lui fit des funérailles dignes du libérateur de la patrie, & pour mieux honorer sa mémoire, on lui fit des sacrifices. L'édifice que ce grand homme avoit élevé fut soutenu par Philopœmen, le dernier que produisit la Grece qui fut digne d'elle. Formé à l'école d'Arcésilas, il avoit appris que la véritable gloire consistoit à servir son pays. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre. Les exercices militaires furent les jeux de son enfance, & les momens qu'il leur déroboit étoient consacrés à la chasse



& à l'agriculture. Son application à la philosophie n'avoit point pour but de satisfaire une curiosité stérile ; il étudioit les moyens de gouverner une république en lui donnant des mœurs, & le goût des talens utiles. Il fit de grands progrès dans la tactique ; & quand dans la suite on l'éleva au commandement, il introduisit un nouvel ordre de bataille & une discipline militaire plus exacte. Le luxe des villes fut réprimé, mais il introduisit dans le camp une certaine magnificence qui sembloit nécessaire dans ces tems orageux où tout citoyen étoit soldat : & persuadé qu'un militaire étoit sans courage sous les livrées de l'indigence, il tourna les penchans vers la pompe de l'équipage de guerre. On vit naître l'émulation d'avoir les plus beaux chevaux & les plus belles armes. Les cottes furent brodées, & les panaches des casques furent teints de différentes couleurs. Philopœmen, qui avoit pris Epaminondas pour son modèle, fut le seul qui conserva la simplicité des mœurs antiques, & c'étoit par ce dédain du luxe qu'on le distinguoit de l'officier subalterne & du soldat. Dès qu'il fut nommé général, il visita les villes, leva des troupes, marcha contre les Spartiates, qu'il vainquit à Mantinée. Cette victoire, qui coûta quatre mille hommes aux vaincus, ne fut point meurtrière pour les Achéens, qui érigèrent une statue de bronze à leur général.

Il étoit deshonorant pour les Achéens d'être les artisans de la grandeur de Philippe ; être ses alliés, c'étoit se rendre les complices de ses fureurs. Ce prince aigri par ses revers, devint le tyran le plus abhorré & le plus digne de l'être ; cruel dans la victoire, il réduisoit les villes en cendres avec leurs habitans. Les temples étoient profanés & détruits ; les statues des dieux & des bienfaiteurs de la patrie étoient renversées. Les villes qui lui ouvroient leurs portes n'étoient pas plus épargnées que celles qu'il prenoit d'assaut. Il parut indifférent de l'avoir pour ennemi ou pour allié. Abydos, ville située sur l'Hélespont, aujourd'hui les Dardanelles, fut assiégée par terre & par mer. La résistance fut opiniâtre. Les habitans voyant leurs murailles sapées, demandent à capituler. L'inexorable Philippe ne veut les recevoir qu'à discrétion. Les Abydoniens refusent de souscrire à l'arrêt de leur mort, en se soumettant à un vainqueur qui ne savoit pas pardonner. Il leur semble plus doux de mourir les armes à la main. Ils conviennent ensemble qu'aussitôt que Philippe seroit maître de l'intérieur de la muraille, cinquante des plus anciens citoyens égorgeroient leurs femmes & leurs enfans dans le temple de Diane, qu'on consumeroit par les flammes les effets publics, & qu'on jetteroit dans la mer tout l'or & l'argent. Après s'être engagés par serment à ce barbare sacrifice, ils s'arment & montent sur la breche, résolus de s'ensevelir sous ses ruines ; & tandis qu'ils combattent avec cette intrépidité qu'inspire le désespoir, deux citoyens parjures livrent la ville aux assiégeans. Les habitans s'abandonnant à la férocité, égorgent leurs femmes & leurs enfans. Philippe veut en vain arrêter ce carnage. Tous se tuent aux yeux du vainqueur.

Le désastre de cette ville souleva toute la Grece. Les Achéens honteux d'avoir Philippe pour allié, se détachèrent de ses intérêts. Ils s'unirent aux Etoiliens & aux Athéniens pour délivrer leur commune patrie de ce fléau de l'humanité. Mais trop foibles pour se soustraire à ses fureurs, ils implorèrent l'assistance des Romains, qui saisirent cette occasion d'être les arbitres de la Grece. Philippe, sans amis & sans alliés, succomba sous les coups de tant d'ennemis, & vaincu dans la Thessalie, il fut obligé de souscrire aux conditions que le vainqueur daigna lui imposer. Le général Romain se rendit aux jeux

Isthmiques pour en faire publier les articles dont le plus intéressant déclaroit libres toutes les villes de la Grece, & les autorisoit à se gouverner par leurs loix & leurs usages.

Quand le hérault fit sa proclamation, tous les Grecs, saisis de joie, ne savoient si c'étoit un songe ou une réalité. Ils prient le hérault de répéter l'article qui faisoit d'un peuple asservi un peuple libre. Tout retentit alors d'applaudissemens. Les Grecs, toujours extrêmes, font éclater des transports de joie qu'on eût plutôt pris pour les vapeurs de l'ivresse que pour des témoignages de reconnaissance envers le général Romain : chacun s'empressoit de lui baiser la main & de le couronner de fleurs. On ne pouvoit concevoir qu'il y eût un peuple assez généreux pour traverser les mers, pour immoler son repos, & sacrifier ses richesses, sans autre motif que de rendre à l'humanité son indépendance & ses prérogatives naturelles. La même proclamation fut faite aux jeux Néméens. La justice fut réformée dans toutes les villes, les bannis furent rappelés. Cette politique bienfaisante étendoit la gloire des Romains, & préparoit leur puissance. Leur modération s'étendit jusques sur Nabis, tyran de Lacédémone, & sur les Etoiliens, également détestés dans la Grece. Mais le système de la république Romaine, étoit de laisser leurs vices aux peuples qu'elle vouloit asservir ; & dans le tems qu'elle donnoit à chaque ville sa liberté, elle leur défendoit de former des alliances ensemble, afin qu'étant divisées par l'intérêt elle pût se servir des unes pour faire la loi aux autres. Rome, enrichie des dépouilles de Carthage, s'en servit pour acheter des traîtres qui devinrent les artisans des fers de leur patrie. Tous les différends furent soumis à la décision de ces fiers tyrans, qui, sous le titre de protecteurs des Grecs, les accoutumoient à les reconnoître pour arbitres. Les Achéens conserverent encore quelque tems une ombre de liberté ; mais on craignit qu'en les laissant plus long-tems jouir de leurs prospérités, ils ne fissent souvenir la Grece de son ancienne indépendance, & leur exemple contagieux allarma les Romains, accoutumés à traiter leurs alliés en sujets ; comme c'étoit le seul peuple à qui il restât des vertus, il parut suspect. Les Achéens s'aperçurent trop tard que pour se venger d'un ennemi dont ils pouvoient balancer la puissance, ils s'étoient donné un maître à qui il falloit obéir. Persée, monté sur le trône de Macédoine, laissa concevoir à la Grece l'espérance de se relever de sa chute. Mais ce prince, assez ambitieux pour former de grands projets, & trop foible pour les exécuter, servit d'ornement au triomphe de Paul-Emile. La Macédoine, dominatrice autrefois de l'Asie, fut réduite en province Romaine. Ses habitans dispersés firent craindre aux Grecs une pareille destinée, s'ils osoient réclamer leurs droits. Les Achéens, seuls libres & vertueux, en voulurent user pour réprimer les Spartiates, oppresseurs de leurs alliés. Rome leur ordonna de mettre bas les armes, & de ne plus troubler la tranquillité de la Grece. Cet ordre étoit un attentat contre un peuple libre. Les Achéens aigris par les clameurs séditieuses de Diéus & de Critolaüs, se dissimulerent leur foiblesse, pour n'être sensibles qu'aux atteintes données à leurs privilèges. Rome, ayant besoin de toutes ses forces contre Carthage, leur parut peu redoutable. Métellus usa de la plus grande modération pour leur inspirer des sentimens pacifiques. Ils crurent qu'ils étoient craints, parce qu'ils se virent recherchés. Métellus, réduit à la nécessité de combattre, les joint dans la Locride, & leur fait essuyer une honteuse défaite. Critolaüs perdit la vie. Diéus, son collègue, rassemble les débris de son armée, &

fait prendre les armes aux esclaves. Mummius, nouveau consul, marcha contre lui. Les Achéens furent taillés en pièces. Diéus, désespéré de sa défaite, s'enfuit avec précipitation à Mégalopolis, sa patrie, & sa femme met le feu à sa maison, & s'empoisonne elle-même. Les Achéens, sans chef, se dispersent & cherchent un asyle; les habitans de Corinthe profitent de l'obscurité de la nuit pour sortir de leur ville qui est livrée au pillage. Le farouche Mummius fait passer au fil de l'épée tout ce qui y reste. Ce général, qui avoit l'austérité des premiers Romains, étoit sans goût pour les arts; & tous les monumens, qui embellissoient cette ville superbe, furent ensévelis sous ses débris avec la liberté de la Grece. Toutes les villes, qui s'étoient liguées avec elle, furent démantelées. Le gouvernement populaire fut aboli; chaque peuple conserva ses loix & son gouvernement. Mais ce fut Rome qui se réserva le droit de nommer les magistrats. Toute la Grece, devenue province Romaine, fut gouvernée par un prêteur annuel. Elle porta le nom de province d'*Achaïe*, parce que les Achéens furent les derniers défenseurs de sa liberté mourante. (T-N.)

ACHALALACTLI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau du Mexique, qu'Eusebe Niéremberg appelle *avis torquata*, liv. X, chap. 47 à 48 de son *Histoire naturelle*. Fernandez le désigne sous le nom d'*achalalaçtli seu avis piscium vibratix* (*Hist. nov. Hisp. chap. 3, pag. 13.*). Les Mexiquains l'appellent encore *Michalalaçtli*, selon ces auteurs, & M. Brisson en donne une description & une bonne figure, sous le nom de *martin-pêcheur hupé* du Mexique: *Ispida cristata, supernè cinereo carulescens, infernè castanea, terque albo versùs dorsum in acumen productò; gutture & maculâ utrinque rostrum inter & oculum candidis; remigibus minoribus & rectricibus nigricantibus, maculis transversis albis notatis, externis cinereo carulescente marginatis. . . . ispida Mexicana cristata.* (*Ornithologie, vol. IV, pag. 518, planch. XLI, fig. 1.*)

Cet oiseau a à-peu-près la grandeur & la forme du pigeon, quinze pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue, treize pouces jusqu'au bout des ongles, & deux pouces trois quarts de largeur aux épaules. Son bec est grand à proportion de son corps, ayant une forme pyramidale à quatre angles, trois pouces deux tiers de longueur, & neuf lignes de diamètre. Sa queue a quatre pouces & demi de longueur; elle est arrondie, & composée de douze plumes, dont les deux extérieures sont à peine d'un travers de doigt plus courtes que celles de son milieu. La longueur de ses ailes, prises des épaules jusqu'à leur extrémité, est de sept pouces; leur envergeure ou leur vol est de deux pieds deux pouces; & lorsqu'elles sont pliées pendant leur repos, elles s'étendent jusqu'au milieu de la longueur de la queue. Sa tête est couverte de plumes étroites, plus longues que les autres, pendantes pour l'ordinaire sur le cou, mais qui se relèvent à volonté en forme de hupe ou de bosse hémisphérique.

La hupe de la tête, le dos & le croupion, sont d'une couleur cendré-bleu. La partie inférieure du cou, la poitrine & le ventre, sont d'un rouge brun ou châtain-clair, qui tire sur l'aurore, au-dessous du cou. Les plumes qui recouvrent le dessus des ailes sont cendré-bleu, avec une tache noire à leur milieu: celles qui approchent plus des épaules, sont outre cela bordées de jaune; au lieu que celles qui avoisinent le bout de l'aile ont ce même bord blanchâtre. Le bec est brun, excepté à son origine en-dessous, qui est rougeâtre. Les côtés de la tête ont une petite ligne blanche au devant des yeux. Le cou, à son origine, a un collier blanc, qui, commençant à la gorge au-dessous du menton, va se terminer en pointe

au-dessous de la hupe. Les deux grandes plumes extérieures de la queue & des ailes sont noires, pendant que les intermédiaires & supérieures sont cendré-bleu, traversées de quatre à cinq bandes blanches. Les plumes qui recouvrent le dessous de la queue sont d'un fauve clair, traversé de raies noires; celles du dessous des ailes sont châtain-brun ou d'un beau marron. Les pieds sont rouges & les ongles noirs. La prunelle des yeux est noire, & leur iris blanchâtre.

L'*achalalaçtli* est un oiseau de passage, qui n'arrive qu'en certain temps au Mexique, où il fréquente les étangs, les marais & les rivières bordées d'arbres, du haut desquels il peut plonger sur les petits poissons, dont il fait sa seule nourriture. Suivant Hernandez, cet oiseau se mange, mais sa chair a le mauvais goût huileux de la plupart des oiseaux aquatiques, qui, comme lui, ne vivent que de poissons. Les voyageurs nous apprennent qu'il se trouve à la Martinique; & je puis ajouter qu'il se trouve aussi, mais assez rarement, au Sénégal, dans les Marigots, voisins de l'embouchure du Niger.

Remarque. Niéremberg & Fernandez disent que l'*achalalaçtli* a le bec noir, la hupe d'un bleu-noir, & le ventre blanc, ainsi que le dessous des ailes. Ne pourroit-on pas soupçonner que l'oiseau que M. Brisson a décrit, & qu'il dit avoir été envoyé de la Martinique à M. l'abbé Aubry, venoit du Sénégal; & que le vrai *achalalaçtli* du Mexique, est différent de celui qu'il donne sous ce nom? (M. ADANSON.)

\* § ACHAM ou ASEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, &c. & ASEM, royaume de l'Inde au-delà du Gange, dont on fait un autre article dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. sont le même. Voyez la carte des *Indes orientales*, par M. de Lisle, le *Dictionnaire géogr.* de la Martinière, &c. *Lettres sur l'Encycl.*

ACHARNA, (*Géogr.*) ville d'Attique, à soixante stades ou près de huit milles d'Athènes vers l'occident, du côté d'Eleusis. Les habitans de cette ville gaignoient leur vie à vendre du charbon; ce qui donna lieu au poète Aristophane de les railler, dans la comédie intitulée de leur nom, *Acharnenses*. On remarquoit aussi que les ânes des environs d'*Acharna* étoient de la plus belle taille, & que les habitans étoient fort grossiers de leur naturel. (C. A.)

ACHASSE ou ACHASSIA, (*Géogr.*) rivière de France en Vivarais. Elle a sa source dans les montagnes voisines de Viviers, passe à gauche du village de Teil, & va se jeter à quelques milles de-là dans le Rhône. (C. A.)

ACHATBALUC ou ACHBALUCH, ou ACHBALUCH-MANGI, autrement VILLE-BLANCHE, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Catay, dans la grande Tartarie. Elle donne son nom au petit pays qui l'environne. (C. A.)

ACHATES, (*Géogr. anc.*) rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jette dans la mer, entre Terra-Nova & Camarana. Les anciens ont cru que cette rivière produisoit des pierres précieuses. Plinè parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit présent à Pyrrhus, roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muses avec Apollon, qui tenoit sa lyre à la main. Les lithologistes de notre siècle auroient bien de la peine à croire une telle merveille. Cette rivière se nomme aujourd'hui *Drillo* & *Cantara*. C'est la même que Fazel place sous le nom d'*Acesines*, au nord du Mont-Etna. (C. A.)

ACHAZ, (*Histoire sacrée.*) roi de Juda, fils & successeur de Joatham, porta la barbarie & la superstition jusqu'à immoler son propre fils aux faux dieux. Il fit lever le siège de Jérusalem à Phacée, roi d'Israël, & à Rafin, roi de Syrie, qui s'étoient ligués contre lui. Il fut vaincu ensuite par ce même Phacée dans un combat, où il perdit un fils, deux généraux, & cent vingt mille hommes. Après

ce désastre, il implora le secours de Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie, qui le délivra de tous ses ennemis. *Achaz*, pour reconnoître ce bienfait, lui donna les richesses immenses que renfermoit le temple de Jérusalem, ferma ce temple, & en éleva un autre aux idoles du roi d'Assyrie, son libérateur; & se fournit de plus à payer un tribut à ce monarque. *Achaz* mourut après un regne de seize ans, l'an du monde 3278.

ACHAZIA ou OCHOSIAS, f. m. (*Hist. sacr.*) nom propre, qui signifie, *celui que l'Eternel a pris*. C'est le nom du fils & successeur d'Achab, roi d'Israël, dont il est parlé au *IV<sup>e</sup> liv. des Rois, j. 2. II. Chron. xxx. 35.* Imitateur de son pere & de sa mere, il rendit un culte à Baal; & s'attira l'indignation de Dieu. Il voulut entreprendre une association de commerce & de navigation avec Josaphat, roi de Juda; mais le prophete Eliéser dénonça à celui-ci que l'entreprise n'auroit aucun succès à cause de la malice de son associé. Dans le tems qu'*Achazia* étoit occupé des moyens de soumettre les Moabites, qui, après avoir été réunis au royaume d'Israël, s'étoient révoltés contre lui, un accident fatal, joint à son imprudence, vinrent déconcerter ses projets. Le ressentiment d'une chute qu'il fit d'un endroit élevé de son palais, lui rappella l'idée de la mort; idée qui le remplit de crainte. Pour calmer ses frayeurs, il envoya des messagers à Hekron, chargés de consulter Beelsebul, & de s'informer si cet accident ne feroit point mortel. Elie eut ordre d'aller au devant de ces messagers, de leur reprocher leur crime à l'égard du Dieu d'Israël, & de leur annoncer la mort de leur maître. Tout ayant été fidèlement rapporté à *Achazia*, il comprit que celui qui leur avoit parlé étoit Elie, & il envoya un détachement de cinquante hommes, avec un capitaine, pour le saisir & l'emmenner. L'action étoit trop injuste & cruelle, pour n'être pas punie d'une maniere éclatante, telle que l'exigeoit l'endurcissement d'*Achazia*. Elie fit tomber le feu du ciel sur deux troupes de soldats qu'*Achazia* avoit envoyées successivement; & il en eût fait autant envers la troisième, sans l'humiliation du capitaine, & la révélation de l'ange de l'Eternel, qui lui ordonna de descendre avec cet officier, pour aller parler lui-même au roi. Il répéta à celui-ci ce qu'il avoit déjà dit de la part de Dieu aux messagers envoyés à Hekron; & *Achazia* mourut effectivement après deux années de regne, laissant le royaume à son frere Joram. *Voyez Flav. Jos. liv. IX. des Antiquités Judaïques.*

Il est fait mention d'un autre *Achazia*, fils de Joram, roi de Juda & d'Athalie, *IV. Rois, viij. 24. ix. 16. II. Chron. xxij. 1. qui est aussi appelé Jehoachaz, III. Chron. xxj. 17. & Hazaria, v. 6.* Conduit par les mauvais conseils de sa mere, & de ceux de la maison d'Achab, qui furent ses conseillers après la mort de son pere, il s'abandonna à l'idolâtrie & à toutes sortes d'excès. Il eut aussi l'imprudence de s'associer avec Joram, roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël, roi de Syrie, à l'occasion de la ville de Ramoth, que Joram prétendoit recouvrer après la mort de Benhadad, selon le rapport de Joseph. Blessé par les Syriens, Joram vint se faire traiter de ses blessures à Jifréel; & là il reçut la visite de *Achazia* ou Hazaria, qui coûta cher à celui-ci; puisqu'elle fut la cause de sa ruine entiere, dont Dieu lui-même avoit préparé les voies, en punition de ses crimes. *Achazia* en effet partit avec Joram, pour aller au devant de Jehu, que l'Eternel avoit choisi pour exterminer la maison d'Achab, *IV. Rois, ix. 21. 27.* & l'ayant trouvé au champ de Naboth Jifréelite, ils lui demanderent s'il venoit dans des dispositions pacifiques; mais Jehu leur apprit bientôt quelles étoient ses intentions, puisqu'il tua Joram

de sa main, & fit frapper *Achazia* sur son chariot, lorsqu'il s'enfuyoit vers une métairie dans la montée de Gur, qui est auprès de Jibleham. Il mourut à Meggiddo de ses blessures. Il est dit, *II. Chron. xxij. 8. 9.* que Jehu, après avoir tué ceux qui étoient à la suite d'*Achazia*, fit chercher celui-ci, qui s'étoit caché à Samarie; & après l'avoir trouvé, le fit périr. Il n'y a rien dans ce récit qui ne puisse se concilier avec le précédent, si l'on suppose qu'*Achazia*, après s'être séparé de Joram, se retira d'abord à Samarie, d'où ayant découvert qu'on l'y cherchoit, il prit le parti de se réfugier dans un endroit écarté, à la montée de Gur; que là étant faisi, il fut amené à Jehu, qui ordonna de le frapper sur son char, d'où il fut transporté à Meggiddo, où il mourut. (*C. C.*)

§ ACHE, (*Mat. méd.*) Il est utile d'ajouter à cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. que les semences de cette plante en sont la partie la plus usitée en médecine. Elles sont petites, cannelées, d'une couleur obscure, tirant sur le jaune; leur odeur est vive, & leur goût âcre & aromatique. On en tire, par l'analyse chymique, une huile en partie essentielle ou éthérée, en partie grasse ou onctueuse, quelque peu de substance résineuse, & encore moins de substance gommeuse. Cette dernière substance paroît la moins médicamenteuse; elle n'a point d'odeur, & ne retient qu'une amertume plus ou moins piquante.

La semence d'*ache* est l'une des quatre semences chaudes des pharmacopées. Elle est carminative, apéritive, diurétique. On s'en sert dans les obstructions des visceres, dans les flatuosités, l'asthme pituiteux ou séreux, l'hydropisie ascite, dans le poil des mammelles, &c. On la donne le plus souvent en infusion dans du vin, & quelquefois en poudre, depuis trois grains jusqu'à un scrupule. (*Cet article est de M. LA FOSSE.*)

ACHÉLOUS, (*Mythol.*) fils de l'Océan & de Thétis, combattit contre Hercule pour la possession de Déjanire qui lui avoit été promise en mariage; & voyant que son rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruse: d'abord il se transforma en serpent, croyant épouvanter son ennemi par d'horribles sifflemens; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes n'en fit que rire, & lui ferra la gorge avec tant de roideur qu'il alloit l'étouffer, lorsqu'*Achéloüs* se métamorphosa en taureau: mais en vain, Hercule le prit par les cornes, le renversa, & ne quitta prise qu'après en avoir arraché une. Les Nayades la ramassèrent; & l'ayant remplie de fleurs & de fruits, elle devint la corne d'abondance. Cet *Achéloüs* étoit un fleuve de Grece, qui couloit entre l'Etolie & l'Acarnanie, dont les inondations fréquentes désoloient les campagnes de Calydon, & portant de la confusion dans les limites, obligeoient souvent les Etoiliens & les Acarnaniens de se faire la guerre. Hercule, avec le secours de ses troupes, fit faire des digues, & rendit le cours du fleuve si uniforme, que les deux peuples n'eurent plus dans la suite aucun sujet de dispute sur les bornes de leur territoire. Voilà le combat d'Hercule contre *Achéloüs*. Sa métamorphose en serpent marquoit son cours tortueux, & celle en taureau exprimoit ses débordemens furieux, & les ravages qu'il causoit dans les campagnes. Hercule, après l'avoir vaincu, lui arracha une corne, c'est-à-dire qu'il remit dans un seul lit les deux bras de ce fleuve; & cette corne devint une corne d'abondance, parce qu'en effet il porta dans la suite l'abondance dans les campagnes. (+)

§ ACHEM ou ACHEN, (*Géogr.*) ville capitale d'un royaume de même nom, aux Indes orientales, dans l'isle de Sumatra. Cette ville, située à la pointe septentrionale de l'isle, dans une vaste plaine, au bord d'une riviere, est la résidence du roi du pays, dont le palais même est une citadelle, & dont les

états s'étendent jusqu'à l'équateur. Ces états obéissent jadis à une reine, & fleurissoient par un commerce considérable ; mais une révolution arrivée l'an 1700, y changea tout. Un Sayd, prêtre ou prêcheteur, assez habile pour se faire nommer roi d'*Achem*, ne le fut pas assez pour en conserver le lustre. Soit prévention contre l'usurpateur, soit méfiance inspirée par son caractère, les nations étrangères n'allèrent plus, comme auparavant, aborder sur ces côtes. L'on en tiroit de l'or en poudre. C'est un des pays où l'extrême sévérité des loix n'empêche & ne prévient pas les crimes. L'on en cite pour exemple le larcin, qui, bien que puni avec la dernière rigueur dans *Achem*, ne laisse pas d'y être fréquent, ainsi que le meurtre. A quelques lieux de mahométisme & de christianisme près, que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jettées comme au hasard, les ténèbres du paganisme couvrent encore *Achem* & le reste de Sumatra. Long. 113. 30. lat. 5. 30. (D. G.)

ACHÉRON, (*Mythol.*) fils de Titan & de la Terre, eut tant de peur des géans, qu'il se cacha sous terre, & descendit même jusques dans l'enfer, pour se dérober à leur fureur. D'autres disent que Jupiter le précipita dans l'enfer, parce que son eau avoit servi à étancher la soif des géans. Selon Boccace, *Achéron* étoit un dieu qui naquit de Cérés dans l'île de Crete, & qui ne pouvant soutenir la lumière du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. L'*Achéron* étoit un fleuve de la Thesprotie, qui prenoit sa source au marais d'Achérose, & se déchargeoit près d'Ambracie dans le golphe Adriatique. Son eau étoit amère & mal-saine : première raison pour en faire un fleuve d'enfer. Il demeure long-tems caché sous terre ; ce qui a fait dire qu'il alloit se cacher aux enfers. Le nom d'*Achéron* a aussi contribué à la fable, car il veut dire, *angoisse, hurlement.* (+)

\* § ACHÉROUSE, (*Mythol.*) On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers* ; le *Cocytus* & le *Cirifé*, pour le *Cocytus* & le *Léthé*, qui étoient deux fleuves (& non deux marais) des enfers. (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ACHERUSIADE, s. f. (*Mythol.*) péninsule près d'Héraclée du Pont, par laquelle Hercule passa pour descendre aux enfers. Xénophon dit qu'on montrait encore de son tems des marques de cette descente. (+)

ACHEVEMENT, s. m. (*Belles-Lettres.*) Dans la poésie dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'événement par lequel l'intrigue est dénouée.

L'art du poète consiste à disposer sa fable, de façon qu'après le dénouement il n'y ait plus aucun doute, ni sur les suites de l'action, ni sur le sort des personnages. Dans *Rodogune*, par exemple, dès que le poison agit sur Cléopâtre, tout est connu : ce vers,

*Sauve-moi de l'horreur de mourir à leurs pieds,*

finit tragiquement la pièce.

Mais souvent il n'en est pas ainsi ; & la catastrophe peut n'être pas assez tranchante pour ne laisser plus rien attendre.

Britannicus est empoisonné ; mais que devient Junie ? C'est cet éclaircissement qui alonge & refroidit le cinquième acte de *Britannicus*.

L'action des *Horaces* est finie, au retour d'Horace le jeune, & même avant sa scène avec Camille ; cette scène & tout ce qui suit fait une seconde action dépendante de la première, & qui en est l'*achevement*.

L'*achevement* de *Phedre* & celui de *Méropé* est long ; mais il est passionné, & il ne fait pas duplicité d'action comme celui des *Horaces*.

Si l'*achevement* a quelque étendue, il faut qu'il soit tragique, & qu'il ajoute encore aux mouvemens de terreur ou de pitié que la catastrophe a produits.

Œdipe, dans la tragédie de Sophocle, après s'être reconnu pour le meurtrier de son père & pour le mari de sa mère, & s'être crevé les yeux de désespoir, est encore plus malheureux lorsqu'on lui amène ses enfans.

Le poète françois n'a pas osé risquer sur notre scène ce dernier trait de pathétique : il a fini par des fureurs. Œdipe, les yeux crevés & encore sanglans, étoit souffert sur un théâtre immense ; sur nos petits théâtres il eût révolté. Le tragique, en s'affoiblissant, a observé les loix de la perspective ; & pour savoir jusqu'à quel degré on peut pousser le pathétique du spectacle, il faut en mesurer le lieu. Voyez THÉÂTRE, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.*

Comme l'*achevement* doit être terrible ou touchant dans la tragédie, il doit être plaisant dans la comédie & d'une extrême vivacité. Pour peu qu'il soit lent, il est froid. C'est un défaut qu'on reproche à Molière.

Le poème épique est susceptible d'*achevement*, comme le poème dramatique ; &, comme lui, il peut s'en passer.

L'*achevement* de l'Iliade est long, & trop long, quoiqu'il renferme le plus beau morceau du poème, la scène de Priam aux pieds d'Achille. L'Enéide finit au moment de la catastrophe : dès que Turnus est mort, le sort des Troyens est décidé ; & l'on ne demande plus rien.

Quelques critiques ont prétendu que l'Enéide étoit tronquée. Ils auroient voulu voir Enée donnant des loix au Latium. Ces critiques ne savent pas que lorsqu'on cesse de douter & de craindre, on cesse de s'intéresser, & que l'action doit finir au moment que l'intérêt cesse, sans quoi tout le reste languit. Rien de plus importun que le faux bel-esprit, quand il veut juger le génie. Voyez DÉNOUEMENT, INTRIGUE, &c. *Suppl. (M. MARMONTEL.)*

ACHIA, (*Hist. sacrée.*) fils du grand-prêtre Achitob, lui succéda dans cette dignité, qu'il laissa en mourant à son frère Achimelech.

ACHIAB, (*Hist. des Juifs.*) neveu du grand Hérode. Pendant la maladie de son oncle, il empêcha la reine Alexandra, mère de Marianne, de s'emparer d'une des forteresses de Jérusalem, dont il étoit gouverneur, en faisant avertir à propos le roi de ce qui se tramait. Il sauva plusieurs fois la vie à Hérode. Un jour, entr'autres, ce prince demanda une pomme, & un couteau pour la peler ; mais *Achiab* s'étant aperçu que c'étoit pour se percer, tant la vie lui étoit à charge, lui arracha le couteau, & lui épargna ce suicide.

ACHILLE, (*Mytholog.*) étoit fils de Thétis & de Pélée, roi de Thessalie. La déesse, pour éprouver si ses enfans étoient mortels, les mettoit dans une chaudière d'eau bouillante, ou les jettoit dans le feu, & les faisoit tous périr ainsi. *Achille* auroit eu le même sort, si Pélée ne l'eût tiré des mains de sa mère, il n'eut qu'un talon de brûlé. On raconte encore autrement cette fable : Thétis avoit plongé son fils dans l'eau du Styx, & l'avoit rendu invulnérable, excepté au talon par où elle le tenoit. Ces fictions n'ont pour fondement que quelques purifications dont Thétis avoit coutume de se servir.

*Achille* fut d'abord nommé *Pyrisoïs*, comme qui diroit *sauvé du feu*. Chiron, son gouverneur, lui donna le nom d'*Achille* ; & parce que ce nom peut signifier *qui n'a jamais tété*, on débita la fable qu'il avoit été nourri de moëlle de lion, ce qui avoit aussi rapport à la force & au courage de ce héros.

Lorsque Thétis fut informée qu'on assembloit toute la noblesse de la Grèce pour la guerre de Troie, elle

elle envoya secrètement son fils chez Lycomedes à Sciros, pour éviter l'accomplissement d'un oracle, qui avoit prédit que cette guerre lui seroit funeste : cet oracle n'étoit peut-être que la crainte maternelle. Pour mieux cacher sa marche, elle le déguisa en fille sous le nom de *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds. Mais comme une des fatalités de Troie portoit que cette ville ne pouvoit être prise sans la présence d'*Achille* : du moins Calchas imagina ce prétexte pour attirer à cette guerre le jeune prince avec ses troupes, on le fit chercher de tous côtés. Ulysse à la fin découvrit sa retraite, & pour le reconnoître parmi les femmes qui l'environnoient, se servit d'un stratagème qui lui réussit : ce fut de présenter à ces femmes plusieurs bijoux, parmi lesquels étoient de petites armes ; *Achille* se jeta aussitôt dessus, négligeant tout le reste, & se découvrit par cette mâle inclination. Sa retraite à Sciros est une fiction postérieure à Homère, qui dit que Pélée accorda de bon cœur son fils aux princes grecs.

*Achille*, à la tête de ses Mirmidons, fit plusieurs belles actions pendant le siège de Troie, prit plusieurs villes de la Troade ; mais ayant eu querelle avec Agamemnon au sujet de Briseïs, il demeura dans sa tente dans l'inaction pendant près d'un an, & n'en sortit qu'après la mort de son ami Patrocle. Pour le venger, il tua Hector, le plus vaillant des Troyens, & comme il étoit fier & emporté, non-content d'avoir ôté la vie à son ennemi, il fit mille indignités à son cadavre, & le vendit ensuite à Priam.

Après la mort d'Hector, les princes Grecs furent appelés chez Agamemnon à un grand festin, dans lequel ils examinerent les moyens qu'ils mettroient en œuvre pour se rendre maîtres de Troie : sur cela *Achille* & Ulysse eurent une grande dispute ; le premier voulant qu'on attaquât la ville à force ouverte ; Ulysse au contraire qu'on eût recours à la ruse : ce dernier avis prévalut. Mais Agamemnon vit avec plaisir cette dispute entre les deux princes, parce que c'étoit l'accomplissement d'un oracle de Delphes, qui avoit promis que Troie seroit prise, lorsque deux princes, qui surpassoient tous les autres en valeur & en prudence, seroient en dispute à un festin.

L'amour fit périr *Achille*, suivant Ovide. Amoureux de Polixene, fille de Priam, il accepta un rendez-vous qu'elle lui donna dans un temple d'Apollon, voisin de la ville ; mais tandis que Déiphobe l'embrassoit, Paris le tua en trahison. Il le blessa, dit la fable, au talon, le seul endroit où *Achille* n'étoit pas invulnérable, & Apollon guida le coup ; car il falloit bien un dieu pour ôter la vie à un si grand homme. La fleche lui coupa un tendon du pied dont la blessure est très-dangereuse : ce tendon, depuis ce tems-là porte le nom de *tendon d'Achille*. Homère ne dit rien de cet amour, ni de cette trahison : *Achille*, selon lui, fut blessé en combattant, & les Grecs soutinrent autour de son corps un sanglant combat qui dura tout un jour.

Thétis ayant appris la mort de son fils, sortit du sein des eaux, accompagnée d'une troupe de nymphes, pour venir pleurer sur son corps : les Néréides environnerent le lit funebre en jettant des cris lamentables, & revêtirent le corps d'habits immortels : les neuf Muses firent entendre tour-à-tour des gémissemens & leurs plaintes lugubres. Pendant dix-sept jours les Grecs pleurerent avec les déesses, & le dix-huitième on mit le corps sur le bûcher. Ses cendres furent enfermées dans une urne d'or, & mêlées avec celle de Patrocle : & après qu'on lui eut élevé un magnifique tombeau sur le rivage de l'Hellepont, au promontoire de Sigée, la déesse sa mere fit exécuter des jeux & des combats par les

plus braves de l'armée, autour de ce tombeau.

*Achille* fut honoré comme un demi-dieu : on lui éleva un temple à Sigée, on institua des fêtes en son honneur, & on lui attribua jusqu'à des prodiges. La mort d'*Achille* fait le sujet de cinq tragédies Françaises, dont la dernière est de Thomas Corneille ; il y a aussi un opéra de Campistron qui a pour titre : *Achille & Polyxene*. (+)

ACHIMAAS, (*Hist. sacrée.*) fils du grand prêtre-Sadoc, succéda à son pere l'an du monde 3000, sous le regne de Salomon. Pendant la révolte d'Absalom, il informa David des résolutions que ce fils rebelle prenoit contre son pere ; & ce fut lui qui annonça le premier à ce prince le gain de la bataille dans laquelle le jeune ambitieux subit le juste châtement de ses crimes. *Achimaas* épousa Semach, une des filles de Salomon.

ACHIMBASSI, (*Hist. mod.*) nom d'un office, ou plutôt d'un officier du grand Caire. Il signifie le chef ou le *préfet des médecins*. Son office est de s'informer du mérite de ceux qui exercent la médecine dans cette ville, & de leur accorder des privilèges. On a fort peu d'égard au mérite & au savoir de celui qu'on honore du titre d'*achimbassi* ; car le bacha du Caire en revêt toujours celui qui le paie le mieux. Celui-ci à son tour ne s'embarrasse pas davantage du mérite de ceux qui se présentent pour obtenir leurs licences ; & ils en savent toujours assez, pourvu qu'ils ne se présentent pas les mains vuides. (+)

ACHIMELECH, (*Hist. sacrée.*) fils d'Achitob & frere d'Achia, succéda à celui-ci dans la souveraine sacrificature. David, fuyant la colere de Saül, se trouva sans provisions, & en demanda à *Achimelech*, qui ne put lui donner que les pains de proposition. David étoit sans armes : le grand-prêtre lui donna l'épée de Goliath. Saül le fut ; & pour l'en punir, il le fit mourir avec quatre-vingt-cinq hommes de sa tribu.

Je remarquerai ici qu'*Achimelech* est appelé *Abiathar* dans l'évangile selon S. Marc, chap. xj. v. 26.

ACHINTOIR, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse, dans la province de Braid-Albain, sur la riviere de Karfwick, & non loin des montagnes de l'Ochabyr. Quoiqu'elle ne soit pas bien considérable, elle ne laisse pas que de faire un certain commerce. Long. 12. 30, lat. 57. 10. (C. A.)

ACHIS, (*Hist. sacr.*) roi de Geth, donna retraite à David lorsqu'il fuyoit les poursuites de Saül. Deux ans après, la guerre s'étant allumée entre les Israélites & les Philistins, *Achis* voulut engager David dans son parti ; mais les princes des Philistins craignant que David ne les trahit dans le combat, porterent le roi à le congédier : ce qu'il fit avec tous les égards dûs à une personne de son rang, & de qui il n'avoit qu'à se louer.

ACHITOB, (*Hist. sacr.*) Les Juifs ont eu deux grands-prêtres de ce nom. Le premier, fils de Phinée, succéda à son aïeul Heli, l'an du monde 2888, son pere ayant été tué à la bataille où l'arche fut prise par les Philistins ; le second, fils d'Amarias, lui succéda dans la même dignité.

ACHITOPHEL, (*Hist. sacr.*) conseiller de David, homme dont les avis étoient regardés comme les oracles de Dieu même, fut cependant assez lâche, assez infidèle à son prince pour se joindre à Absalom dans la conjuration que celui-ci forma à Hébron contre son pere. On croit qu'il y entra par animosité contre le roi, pour venger l'affront qu'il avoit fait à Bethsabée, sa petite-fille. Voy. ci-après BETHSABÉE. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Absalom de s'emparer du trône & des femmes de son pere. Il s'offrit même à aller lui-même à la tête de douze cens hommes attaquer David, & le tuer. Mais Chusai ayant été d'un avis contraire, qui prévalut dans le

conseil d'Absalom, *Achitophel* outré de voir que le sentiment d'un autre fût préféré au sien, alla se pendre de dépit : digne fin d'un ministre qui, dans sa vieillesse, déshonora la sagesse de sa vie passée.

ACHLAT, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie, en Asie. Elle est située sur le lac d'Acramar ou Van, presque à l'opposé de la ville d'Acramar, sur la côte septentrionale du lac. Cette ville n'est pas fort grande ; mais elle est fort importante pour les Turcs, comme frontière de leur empire. Il y a des fortifications assez bonnes. *Long. 76. lat. 39. (C. A.)*

ACHMETSCHEDE, (*Géogr.*) petite ville de la presqu'île de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. Elle fut bâtie en l'honneur d'Achmet I, empereur des Turcs, par un prince des petits Tartares du Précop. *Long. 51. 20. lat. 45. (C. A.)*

ACHOMBENE, (*Géogr.*) ville capitale du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Ce n'est proprement qu'un gros village qui est sous le canon d'un fort Hollandois. Elle a par derrière un bois qui s'étend sur le penchant de la montagne. Entre la ville & la mer, le rivage est spacieux & d'un beau sable. Les maisons d'*Achombene* sont séparées par un grand nombre de cocotiers, & d'autres arbres plantés à égale distance. La petite rivière d'Axim, qui vient du pays d'Enguira, traverse la ville. L'air est fort mal-sain, sur-tout dans la saison des pluies. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Voyez ci-après, AXIM. Long. 13. 30. lat. 5. (C. A.)*

ACHONRY, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Letrim, près du lac Aline. Elle n'est considérable que parce qu'elle est épiscopale, dépendante de la métropole de Tuam. *Long. 12. 30. lat. 54. (C. A.)*

ACHRIDA, (*Géogr. anc.*) ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où naquit l'empereur Justinien qui la rétablit, & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au désavantage de Thessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Serbie, de l'Albanie, &c. (*C. A.*)

ACHROMATIQUE, adj. (*Optique.*) mot tiré du grec, & qui signifie sans couleur. J'ai employé pour la première fois ce terme dans mon *Astronomie*, & il a été adopté pour les lunettes, où l'on corrige les iris, ou la différente réfrangibilité des rayons, qui nuisoit beaucoup à la perfection des lunettes. La première trace de cette idée ingénieuse se trouve dans un mémoire du célèbre M. Euler, (*Acad. de Berlin, tom. III.*) Voici ce qu'il en disoit en 1747. « Il est reconnu parmi les Astronomes, que les verres objectifs, dont on se sert ordinairement dans les lunettes, ont ce défaut, qu'ils produisent une infinité de foyers, selon les différens degrés de réfrangibilité des rayons. Les rayons rouges, souffrant la plus petite réfraction en passant par le verre, forment leurs foyers à une plus grande distance du verre, que les rayons violets, dont la réfraction est la plus grande. De là vient que si la lumière, qui passe par le verre objectif, est composée de plusieurs sortes de rayons, ce n'est plus dans un point que les rayons rompus se rassemblent, comme on le suppose communément dans l'optique ; mais le foyer sera étendu sur un espace qui sera d'autant plus considérable, que le foyer sera plus éloigné du verre objectif. . . . M. Newton a déjà soupçonné que des objectifs composés de deux verres, dont l'espace intermédiaire seroit rempli d'eau, pourroient servir à perfectionner les lunettes, par rapport à l'aberration des rayons qu'ils souffrent à cause de la figure sphérique des verres. Mais il ne paroît pas qu'il eût l'idée que, par ce même moyen, il seroit possible de rétrécir l'espace par

lequel les foyers des divers rayons se trouvent dispersés. Or il m'a paru d'abord très-probable, qu'une certaine combinaison de différens corps transparens pourroit être capable de remédier à cet inconvénient ; & je suis persuadé que, dans nos yeux, les différentes humeurs s'y trouvent arrangées, en sorte qu'il n'en résulte aucune diffusion du foyer. C'est à mon avis un sujet tout nouveau d'admirer la structure de l'œil ; car s'il n'avoit été question que de représenter les images des objets, un seul corps transparent y auroit été suffisant, pourvu qu'il eût eu la figure convenable : mais, pour rendre cet organe accompli, il y falloit employer plusieurs différens corps transparens, leur donner la juste figure, & les joindre selon les règles de la plus sublime géométrie, pour que la diverse réfrangibilité des rayons ne troublât point les représentations. C'est ainsi que la considération de ce qui se passe dans nos yeux, conduisoit M. Euler à chercher un moyen d'imiter la nature, & lui faisoit espérer d'y parvenir par la combinaison des fluides entre deux verres.

En conséquence, M. Euler chercha les dimensions des objectifs formés de verre & d'eau, de manière à pouvoir imiter la combinaison qui se fait naturellement dans l'œil ; mais toutes les ressources de la plus profonde géométrie ne pouvoient compenser ce qui manquoit alors à nos connoissances, par rapport à l'effet des différentes substances, pour la diffusion des rayons colorés. Les lunettes qui furent exécutées sur ces principes, ne réussirent point.

Dès que le mémoire de M. Euler parut, feu M. Dollond le père, célèbre opticien de Londres, voulut en tirer parti ; mais il crut reconnoître que sa théorie ne s'accordoit point avec celle de Newton, ni avec ses expériences, & l'on ne juroit en Angleterre que par Newton. On disputa quelque tems sur cette matière ; mais en 1755, M. Klingenshierna fit remettre à M. Dollond un écrit qui le força de douter de l'expérience de Newton, qu'il avoit si long-tems opposée à M. Euler. Dans cet écrit, qui fut communiqué en 1761 à M. Clairaut, par M. Ferner, digne collègue de M. Klingenshierna, l'expérience de Newton n'est attaquée que par la métaphysique & la géométrie, mais c'est en suivant une route qui montre au premier coup d'œil la légitimité de l'usage que l'auteur en a fait.

La proposition expérimentale de Newton, que l'on trouve, page 145 de son *Optique*, édition Française in-4°, est énoncée ainsi : « toutes les fois que les rayons de lumière traversent deux milieux de densité différente, de manière que la réfraction de l'un détruit celle de l'autre, & que par conséquent les rayons émergens soient parallèles aux incidens, la lumière sort toujours blanche ». Cette proposition, que l'on soutenoit obstinément en Angleterre, n'est point vraie ; & c'est ce qui a long-tems retardé les progrès de la vérité.

M. Dollond voulant reconnoître la vérité ou la fausseté de cette proposition, en fit l'épreuve de la manière que Newton indique lui-même : dans un prisme d'eau renfermé entre deux plaques de verre, le tranchant tourné en bas, il plaça un prisme de verre, dont le tranchant étoit en haut ; & comme il avoit disposé les plaques de verre, de manière que leur inclinaison pût être changée à volonté, il parvint facilement à leur en donner une, telle que les objets regardés au travers de ce double prisme, parussent à même hauteur, que lorsqu'on les regardoit à la vue simple ; ce qui apprenoit que les deux réfractions s'étoient mutuellement détruites ; cependant, au contraire de ce qu'avançoit Newton, les objets se trouvoient teints des couleurs de l'iris, comme on fait que le sont tous les objets qu'on

regarde au travers de prismes. M. Dollond fit ensuite mouvoir de nouveau les plaques du prisme d'eau, jusqu'à ce qu'il leur trouva une inclinaison telle que les objets regardés au travers des deux prismes, fussent aussi destitués d'iris, que vus à l'œil nu; & alors leur hauteur apparente n'étoit plus la vraie; ce qui montrait que les réfractions ne s'étoient point redressées mutuellement, quoique les différences de réfrangibilité des rayons colorés, se fussent corrigées les unes par les autres.

M. Dollond, qui savoit qu'il y a deux sortes de verres bien plus propres les uns que les autres à la netteté des images, conjectura que cette différence de qualité venoit de celle de leurs vertus réfringentes ou dispersives, relativement aux rayons colorés. Il pensa que tel verre pourroit rendre la différence de réfrangibilité du rouge au violet, beaucoup plus sensible que tel autre, & causer par ce moyen des iris beaucoup plus étendus. Quoique la réfraction moyenne ne fût pas fort différente, il en conçut l'espérance de réussir mieux dans son objet, en combinant des lentilles de verres de différentes qualités, qu'en employant du verre & de l'eau, parce que l'eau & le verre, relativement à leurs réfractions moyennes, ne produisoient pas des différences assez sensibles dans les réfrangibilités des couleurs. Un verre très-blanc & fort transparent, appelé communément *crystal d'Angleterre*, est celui qui, suivant M. Dollond, donne les iris les plus remarquables, & par conséquent celui dans lequel la réfraction du rouge diffère le plus de celle du violet. Un verre verdâtre, connu en Angleterre sous le nom de *crownglass*, & qui ressemble beaucoup en qualité à notre verre commun, est au contraire celui qui donne la moindre différence dans la réfrangibilité: ce sont les deux matières dont M. Dollond imagina de se servir, après avoir mesuré leurs qualités réfringentes; ce qu'il fit d'une manière analogue à celle qu'il avoit employée pour le verre & l'eau. Il trouva que le rapport des différentes dispersions étoit celui de trois à deux, en sorte que le spectre coloré, qui, avec un prisme de *crownglass*, auroit deux pouces de longueur, en a trois avec un prisme de *flintglass* ou de *crystal d'Angleterre*. (*Mém. Acad. 1756, pag. 386.*)

Les premières lunettes qui furent exécutées par Dollond, eurent un très-grand succès. Les géomètres s'exercerent bientôt à chercher les courbures les plus propres à corriger les aberrations de réfrangibilité, & en même tems de sphéricité: on peut voir sur la théorie de ces lunettes *achromatiques* M. Clairaut (*Mém. Acad. 1756, page 380; 1757, page 324; 1762, page 378.*); M. Euler, dans ses trois volumes de dioptrique (*Mém. Acad. 1765, page 555, Mém. de Berlin, tome XXII, page 119.*); M. d'Alembert (*Opuscules math.* d'abord dans le *tome III*, publié en 1764; & ensuite dans le *tome IV*, en 1768.); M. Klingenshierna dans une pièce qui a remporté le prix de l'académie de Pétersbourg en 1762; M. de Rochon, dans ses *Opuscules* publiés en 1768, in-8°; le pere Boschovich, dans les cinq *Dissertations latines* qu'il a publiées à Vienne en 1767, in-4°; le pere Pézenas, dans la nouvelle édition de l'*Optique de Smith*, qu'il a donnée à Avignon en 1767; M. Duval le Roi, dans celle qu'il a donnée à Brest la même année; & l'article qui suit. Nous nous contenterons de rapporter ici les dimensions de deux lunettes excellentes, d'environ quarante-trois pouces de foyer, faites par Dollond, & qui surpassent tout ce qu'on avoit fait dans ce genre. L'objectif est composé de trois verres, dont un est de *flint-glass*, concave des deux côtés, placé entre deux lentilles, bi-convexe, de verre commun. Les six rayons des courbures, à commencer par celui de la surface

extérieure, sont, dans une de ces lunettes, de 315, 450, 235, 315, 320 & 320 lignes. Dans la seconde lunette, les six rayons sont de 315, 400, 238, 290, 316, 316 lignes: cette dernière a 43 pouces 5 lignes de foyer. Ces lunettes grossissent depuis cent jusqu'à deux cents fois, suivant les différens équipages qu'on y applique, & surpassent par conséquent les anciennes lunettes de vingt-cinq à trente pieds. Ces lunettes deviendront encore meilleures, lorsqu'on y emploiera trois especes différentes de verres, au lieu de deux, qui, à la rigueur, ne réunissent que deux sortes de rayons. (le Pere Boschovich, *Dissertation II, page 101.*) Voyez LUNETTES dans ce Supplément. (*M. DE LA LANDE.*)

ACHROMATIQUES, ( LUNETTES ) *Optique*. Personne n'ignore le grand degré de perfection que l'optique a acquis dans ces derniers tems par la construction des lunettes *achromatiques*; on les a nommées ainsi, comme l'on fait, parce que les objectifs de ces lunettes sont formés de plusieurs lentilles de différentes matières, qui, par leur disposition respective, anéantissent entièrement ou au moins sensiblement les couleurs qui défigureroient trop les images dans un objectif simple. Plusieurs des lunettes qu'on a construites dans cette vue, soit en Angleterre, soit en France, ont eu un effet très-avantageux; mais une de ces lunettes construite en Angleterre, paroît très-supérieure aux autres: elle est d'environ trois pieds & demi de longueur; elle porte trois pouces quatre lignes d'ouverture, & augmente cent cinquante fois le diamètre des objets. Ainsi cette lunette est très-supérieure à un télescope de même longueur, parce qu'un tel télescope ne porteroit pas une plus grande ouverture, n'augmenteroit pas davantage l'objet, & auroit d'ailleurs moins de champ & beaucoup moins de clarté.

L'objectif de cette lunette est composé de deux lentilles convexes de *crownglass*, matière qui a beaucoup de rapport à notre verre commun, & d'une lentille concave de *flintglass* ou *crystal d'Angleterre*; on ne nous dit point d'ailleurs les dimensions de ces lentilles, qui paroissent même avoir été trouvées par une espèce de tâtonnement, à la vérité fort heureux.

Dans un mémoire que j'ai lu à l'académie, non-seulement j'ai donné les dimensions exactes que doit avoir cet objectif, j'ai fait voir encore qu'on pouvoit se servir, avec le même avantage, d'un autre objectif de forme très-différente, mais toujours composé comme celui-là de deux lentilles de verre commun qui en renferment une de *crystal d'Angleterre*. J'ai prouvé que l'avantage de ces objectifs consiste, non-seulement en ce que les courbures des surfaces y sont beaucoup moins grandes que dans les meilleurs objectifs construits jusqu'à présent avec deux lentilles, mais encore en ce que les erreurs qu'on peut commettre dans la construction des surfaces y produisent, pour la plupart, un effet beaucoup moins considérable que dans les autres objectifs.

Je dis pour la plupart; car il est une erreur dont l'inconvénient est le même dans tous les objectifs de même foyer, composés de tant de lentilles qu'on voudra; & s'il faut l'avouer, cet inconvénient est le plus dangereux de tous pour la perfection de ces objectifs. L'erreur dont je veux parler est celle qu'on peut commettre en mesurant le rapport de la diffusion des couleurs dans les différentes matières dont l'objectif est formé. Ce rapport, comme l'on fait, se détermine de deux manières, ou en mesurant l'espace qu'occupent les couleurs au foyer de deux différentes lentilles formées de ces matières, ou en mesurant l'angle de deux prismes adossés, dont l'un

est formé d'une de ces matieres, l'autre de la seconde, & à travers lesquels on fait passer l'image solaire. Or, il est visible qu'on peut se tromper aisément d'une quantité assez sensible dans ces différentes mesures, 1°. parce que l'image colorée du foyer des lentilles n'est pas bien exactement terminée, & qu'il est par conséquent difficile d'en fixer les limites à deux ou trois lignes près; or, comme cette image n'a jamais beaucoup d'étendue (car on ne peut employer commodément à cette expérience des lentilles d'un très-grand foyer), il est clair qu'une erreur de quelques lignes sur la mesure de l'image, peut être une quantité sensible par rapport à l'image totale. Par exemple, si l'image est d'un pied, ce qui suppose un foyer de douze pieds, & qu'on se trompe de trois lignes à chaque extrémité, l'erreur totale pourra être d'un vingt-quatrième. 2°. La mesure du rapport de la diffusion par le moyen des prismes peut être plus exacte, comme je le trouve par le calcul, qu'en se servant des lentilles; cependant comme cette méthode exige que les angles des prismes soient petits, & que ces angles ne sont pas faciles à mesurer avec une grande précision, il est clair qu'on peut aussi se tromper aisément d'une petite quantité dans la mesure de ces angles, & par conséquent d'une quantité qui sera assez sensible dans le rapport de cette erreur à l'angle total. Or l'effet de cette erreur devient encore beaucoup plus considérable dans le rapport qui en résulte pour la diffusion des couleurs; je trouve, par exemple, qu'en comparant la diffusion du verre commun à celle du crystal d'Angleterre, si on s'est trompé d'une certaine quantité dans le rapport des images des lentilles ou des angles des prismes, l'erreur qui en résulte dans la quantité qui exprime le rapport de diffusion, peut être plus grande que cette première erreur, en raison de cinq à trois ou même davantage. Ce n'est pas tout; l'effet de cette erreur est encore beaucoup plus grand dans l'aberration de l'objectif; car je trouve, toujours en comparant le verre commun au crystal d'Angleterre, que l'erreur commise dans le rapport de diffusion, est encore augmentée dans l'aberration de l'objectif, en raison de onze à trois; & cette erreur demeure toujours la même, de quelque manière qu'on dispose entr'elles les lentilles qui forment l'objectif composé, avec cette seule différence qu'elle deviendra de signe contraire, lorsqu'on donnera aux lentilles une disposition absolument différente.

De-là il est aisé de conclure qu'une erreur commise dans les premières mesures, augmentera plus de six fois dans l'aberration; ensuite que si on s'est trompé seulement de  $\frac{1}{10}$  dans ces premières mesures, ce qui est très-facile, l'aberration des couleurs au lieu d'être nulle, comme elle le devoit être dans l'objectif composé, sera encore plus d'un cinquième de l'aberration d'un objectif simple de verre commun. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des lunettes *achromatiques* construites jusqu'à présent, quoique très-supérieures aux lunettes simples ordinaires, & même à plusieurs égards aux télescopes de réflexion, n'ont pas eu encore sur ces télescopes tous les avantages qu'on pouvoit désirer & même espérer. En effet, dans la plupart des objectifs *achromatiques* construits jusqu'à présent, on a supposé que la diffusion des couleurs, causée par le crystal d'Angleterre, étoit à la diffusion causée par le verre commun, comme trois à deux. Or si ce rapport, au lieu d'être de trois à deux, étoit de trente-deux à vingt, ou de huit à cinq, comme d'autres observateurs l'ont trouvé, l'aberration d'un objectif construit d'après le rapport de trois à deux, au lieu d'être nulle, ou au moins sensible comme la théorie le donne, ne seroit guere que le quart de

l'aberration d'un objectif simple. Ainsi une lunette de trois pieds, par exemple, construite avec cet objectif, ne produiroit l'effet que d'une lunette ordinaire d'environ douze pieds, tandis qu'un télescope de trois pieds produit l'effet d'une lunette de cinquante. Pour remédier à cet inconvénient, autant qu'il est possible, voici, je crois, le moyen le plus simple dont on puisse faire usage.

Supposons d'abord que l'erreur qu'on a commise dans la mesure du rapport de diffusion est en moins, c'est-à-dire, que ce rapport est un peu plus grand que celui qu'on a trouvé; on écartera tant soit peu la seconde lentille de la première, si on se sert du premier de nos objectifs à trois lentilles, ou la troisième de la seconde, si on se sert du second objectif; on parviendra par ce moyen à détruire sensiblement l'aberration pour les objets placés dans l'axe. De plus, si après ce premier écartement on écarte encore d'une petite quantité que l'expérience donnera, les deux lentilles qui étoient restées appliquées l'une contre l'autre, on parviendra à détruire l'aberration des couleurs, autant qu'il sera possible, pour les objets même qui ne seront pas placés dans l'axe.

Supposons ensuite que l'erreur commise dans la mesure du rapport de diffusion est en plus, c'est-à-dire, que le rapport trouvé est plus grand que le rapport véritable; en ce cas, on ne sauroit employer le moyen précédent, parce que l'écartement des lentilles ne feroit qu'augmenter encore l'aberration. Mais pour lors, il suffira de donner un peu moins de courbure à la première des surfaces de l'objectif, à celle qui est tournée vers l'objet, en laissant d'ailleurs les lentilles appliquées l'une contre l'autre. Il faudroit faire une opération contraire dans le cas où l'erreur seroit en moins, c'est-à-dire, que si on laissoit les lentilles appliquées l'une contre l'autre, il faudroit augmenter la courbure de la première des surfaces, ce qui est beaucoup moins aisé à faire que de la diminuer. Ainsi l'on voit que les deux cas d'une erreur en moins ou d'une erreur en plus, fournissent chacun un moyen particulier & fort simple de corriger cette erreur, lequel ne réussiroit pas aussi bien dans le cas opposé.

Cependant il est visible que le moyen de corriger l'erreur quand elle est en moins, se réduisant à un simple écartement des lentilles, est beaucoup plus facile, plus court & plus sûr que le moyen de corriger l'erreur quand elle est en plus, lequel exige qu'on retravaille tant soit peu la surface d'une des lentilles, ou qu'on ait à y substituer une autre lentille un peu moins convexe pardevant. Nous croyons donc qu'en général, lorsqu'on mesure le rapport de diffusion, il faut tâcher que l'erreur, s'il y en a, soit plutôt en moins qu'en plus. Ainsi dans les calculs qu'on fera pour déterminer les rayons des surfaces, il vaudra mieux supposer le rapport de diffusion un peu au-dessous de celui que l'expérience a donné, que de le prendre au-dessus.

Il y a encore un autre avantage à ce que l'erreur, si elle a lieu, soit plutôt en moins qu'en plus. C'est qu'on peut la corriger par le moyen de l'oculaire convexe, adapté à ces sortes d'objectifs; car il se trouve, par une circonstance heureuse, que l'aberration de cet oculaire est alors en sens contraire de l'aberration de l'objectif; d'où il est aisé de voir qu'on peut trouver facilement un oculaire dont l'aberration détruisse, au moins presque entièrement, celle qui peut rester dans l'objectif. Il est vrai que si l'erreur étoit en plus, on pourroit employer au même effet un oculaire concave; mais on sait que ces oculaires ont l'inconvénient de diminuer le champ de la lunette. Cependant on pourroit encore, ce me



semble, s'en servir avec avantage, sur-tout si la lunette n'étoit pas trop longue.

A l'occasion des oculaires adaptés aux objectifs *achromatiques*, j'ai deux remarques essentielles à faire. La première, c'est qu'au lieu de construire ces oculaires de verre commun, on feroit très-bien d'y employer une matière dans laquelle la diffusion des rayons seroit plus grande, par exemple, une matière semblable à celle qu'a trouvée M. Zeiher, & qui ayant une réfraction moyenne à-peu-près la même que celle du crystal d'Angleterre, écarte les couleurs environ deux fois davantage que ce crystal, & trois fois plus que le verre commun. Ces oculaires auroient cet avantage, qu'avec un foyer beaucoup plus court que ceux du verre commun, ils représenteroient l'objet aussi nettement; & comme ils permettroient de donner aux objectifs une ouverture plus grande, ils donneroient donc à la fois plus de netteté, de grandeur & de vivacité à l'image.

La seconde remarque que j'ai à proposer, est sur le rapport des courbures qu'on doit donner aux surfaces de ces oculaires, pour que l'aberration qui viendra de leur figure sphérique soit la moindre qu'il sera possible. Les formules données jusqu'ici par les opticiens, assignent aisément ce rapport, mais ces formules ne sont bonnes que pour les objets placés dans l'axe; pour peu qu'ils s'en écartent, l'aberration devient plus considérable que dans des lentilles d'une autre forme. J'ai donc envisagé la chose autrement; j'ai cherché le rapport que doivent avoir les rayons d'une lentille simple, pour que l'aberration dans les objets placés hors de l'axe, ne soit pas plus grande que celle des objets placés dans l'axe même, ce qui se réduit à rendre nulle l'aberration en largeur; & je trouve que ces sortes de lentilles ont l'avantage de donner dans l'axe très-peu d'aberration, & l'aberration la moindre qu'il est possible pour les objets qui ne sont pas dans l'axe. Je ne doute donc point que ces sortes de lentilles ne soient en effet beaucoup plus avantageuses que les autres; le calcul fait voir qu'en employant des oculaires de cette forme, & dont la matière soit de verre commun, le rayon de la surface tournée vers l'objet, doit être égal à environ neuf fois la distance focale de l'oculaire, & le rayon de l'autre surface égal à environ  $\frac{2}{3}$  de cette même distance focale.

Cette observation, sur le rapport le plus avantageux entre les rayons des surfaces, est d'autant plus importante, qu'elle a lieu non seulement pour les oculaires, mais aussi pour les objectifs simples, lorsqu'on jugera à propos de construire des lunettes avec de tels objectifs. Je trouve, par exemple, que pour qu'un objectif simple de verre peu réfringent ait la moindre aberration, le rapport des surfaces ne doit pas être de 1 à 6, comme tous les opticiens l'ont cru jusqu'ici; mais que la première surface, celle qui est tournée vers l'objet, doit avoir un rayon égal à environ  $\frac{1}{3}$  de la distance focale, & la seconde un rayon égal à cinq fois cette même distance.

De pareils objectifs convexes de verre commun & d'une seule matière, pourroient, si je ne me trompe, être combinés fort avantageusement avec des oculaires simples concaves, formés de la matière trouvée par M. Zeiher, & construits suivant les proportions que nous avons données plus haut pour ces sortes d'oculaires: on en formeroit d'excellentes lunettes de poche, qui, en augmentant l'objet environ trois fois, ce qui est suffisant pour ces sortes de lunettes, auroient l'avantage d'être exemptes de couleurs, d'avoir d'ailleurs, par la courbure des surfaces, le moins d'aberration qu'il seroit possible, de souffrir une grande ouverture de l'objectif, & par conséquent de donner à l'image beaucoup de netteté & de vivacité.

Revenons aux objectifs composés de plusieurs lentilles. Je n'ai encore parlé jusqu'à présent que de la combinaison d'un seul oculaire simple avec ces objectifs; mais je trouve qu'en employant deux oculaires, même d'une matière semblable, on peut toujours donner à leurs surfaces une telle courbure, que l'aberration qui vient de leur figure sphérique, soit entièrement détruite; & il est évident que ce double oculaire étant supposé de même foyer que l'oculaire simple dont il a été parlé ci-dessus, aura l'avantage d'anéantir ou entièrement ou presque entièrement toute aberration, tant celle qui vient des couleurs, que celle qui vient de la figure des verres. Ainsi, une lunette construite exactement sur cette théorie & portant deux oculaires, tels que je viens de les proposer avec un objectif formé de trois lentilles, seroit infailliblement très-supérieure aux télescopes de réflexion.

On trouvera dans le mémoire dont celui-ci est l'extrait, le détail des calculs sur lesquels est fondée toute la théorie que je viens d'établir, avec quelques autres vues utiles pour remédier à l'inconvénient qui résulte de l'erreur qu'on peut commettre dans le rapport de diffusion des rayons, erreur dont l'effet est celui qu'on doit avoir le plus de soin d'éviter. A l'égard des inconvénients qui naissent des autres erreurs qu'on peut commettre, soit en mesurant le rapport de réfraction dans les deux matières, soit dans la construction des lentilles, d'après les mesures que donne la théorie, non seulement ces inconvénients seront beaucoup moins considérables, & auront même très-souvent un effet insensible, mais on peut trouver aisément différens moyens d'y remédier. Ces moyens consistent en général à multiplier les lentilles qui composent l'objectif, & à ne pas donner le même rayon aux surfaces contiguës de ces lentilles. Par-là on aura dans la solution du problème un beaucoup plus grand nombre d'indéterminées, qui mettront à portée de donner aux différentes surfaces, la courbure la plus propre pour anéantir (au moins presque entièrement) l'inconvénient qui naît de ces différentes erreurs. L'expérience fait voir que cette multiplication des lentilles est plus nuisible à la vivacité de l'image, dont elle peut d'ailleurs augmenter beaucoup la netteté: elle a de plus un autre avantage, c'est qu'elle offre un plus grand nombre de combinaisons pour la disposition des lentilles, & par conséquent pour trouver l'arrangement le plus avantageux qu'on puisse leur donner; car en n'employant que deux matières à la formation de l'objectif, il est aisé de voir que les lentilles qui le composent, peuvent être combinées en deux façons seulement, s'il n'y en a que deux; au lieu qu'elles peuvent l'être en six, s'il y en a trois; en douze, s'il y en a quatre; en vingt, s'il y en a cinq, & ainsi du reste, suivant une progression croissante, dont la différence est la progression arithmétique, 2, 4, 6, 8, &c. Il est vrai que ces différentes combinaisons exigeront d'assez longs calculs pour trouver celles qui seroient les plus avantageuses; mais on en sera dédommagé par l'avantage qu'elles produiront pour la perfection des objectifs.

Cette perfection, ou plutôt l'effet avantageux qui en résultera, pourra encore augmenter beaucoup, si on s'applique ensuite à perfectionner sur le même plan, la théorie du rapport des ouvertures avec les oculaires. J'ai déjà fait voir dans le troisième volume de mes *Opuscules*, combien la théorie donnée jusqu'ici par les opticiens pour assigner ce rapport, étoit fautive & imparfaite, & j'y ai substitué des formules beaucoup plus exactes, au moyen desquelles on pourra déterminer ce rapport d'une manière bien plus sûre & plus avantageuse. Je ne doute pas que par ces différens moyens on ne parvienne à donner aux lunettes *achromatiques*, de nouveaux degrés de

perfection très-considérables, & peut-être jusqu'à un point dont on n'auroit osé se flatter. Je fais qu'un grand géometre a paru douter qu'il soit possible de porter ces lunettes à un grand degré de perfection. La raison principale qu'il en apporte, c'est que le *crownglass* étant verdâtre, & par conséquent, selon lui, ne laissant passer sensiblement que les rayons verts, il n'est pas étonnant qu'il paroisse moins écarter les rayons colorés que le *flinnglass* ou crystal d'Angleterre, d'où notre savant conclut que la mesure du rapport de diffusion qu'on trouve entre ces deux matieres, par le moyen de l'expérience, est illusoire & fautive, & par conséquent, aussi la théorie qui en résulte pour les objectifs *achromatiques*. Il est facile de répondre à cette objection par l'expérience, qui fait voir que les objectifs déjà construits, d'après la théorie, sont excellens, ce qui ne laisse point douter qu'ils ne puissent le devenir encore davantage. D'ailleurs, quand le *crownglass* auroit l'inconvénient, par sa couleur verdâtre, d'absorber quelque partie des rayons rouges ou violets, cet inconvénient n'auroit pas lieu en se servant de notre verre commun qui est blanc, & qui par conséquent laisse passer tous les rayons. Je crois par cette raison que notre verre commun doit être encore plus avantageux que le *crownglass*, dans la construction des objectifs *achromatiques*. (Cet article est de M. d'ALEMBERT, & a déjà été inséré dans un journal peu répandu, d'où nous l'avons tiré.)

ACIS, (*Myth.*) devoit le jour à Faune & à la nymphe Symethe. A l'âge de seize ans il s'attacha à la belle Galatée, & en fut aimé; mais il eut pour rival le terrible Polypheme, qui l'ayant surpris un jour avec sa nymphe, déracina un rocher énorme, & le jeta sur cet amant infortuné, qui en fut écrasé: les dieux, à la priere de Galatée, le changerent en une divinité des eaux. Campistron & la Fontaine ont donné chacun un opera des amours d'Acis & de Galatée. Acis étoit un jeune Sicilien, qui ne pouvant posséder Galatée, ou quelque belle dont il étoit amoureux, se jeta de désespoir dans un fleuve, qui porta son nom dans la fuite. Le fleuve Acis, en Sicile, sortoit du Mont Etna. La rapidité de ses eaux lui fit donner le nom d'Acis, qui signifie la *pointe d'une fleche*, parce que son cours ressemble à une fleche, dit Hérodote. (+)

ACLASTE, adj. (*Optique.*) Leibnitz se sert de ce mot (*Actes de Leipfick, pour le mois de sept. 1692.*) pour exprimer les figures qui ont les propriétés requises pour rompre les rayons de lumiere, & qui cependant les laissent passer sans aucune réfraction. (J. D. C.)

ACMÉ, (*Hist. anc.*) fille d'une grande distinction, de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut si bien plaire à la femme d'Auguste, que cette impératrice la garda auprès d'elle. Cette jeune personne rendit de grands services à Antipater, fils du grand Hérode; entr'autres elle lui en rendit un qui lui coûta la vie. Elle contrefit l'écriture de l'impératrice dans une lettre à Herode, contre sa sœur Salomé; la fourberie ayant été découverte, elle en fut punie de mort.

ACMODES, (*Géogr. anc.*) îles de la mer Calidonienne, reconnues pour les îles de Schetland du royaume d'Ecosse, dans la mer de Deucalidon, aujourd'hui le canal de Saint-George. Pline a parlé de ces îles: on a cru long-temps que c'étoient les Hebrides. Mainland est en la principale. (C. A.)

ACMON, (*Hist. anc. & Myth.*) dont l'histoire est confondue avec la fable, est regardé comme le patriarche des Cunbréens ou Saques, sans qu'on en donne des preuves bien convaincantes: on le fait antérieur de deux siècles à Abraham. Acmon, dont on ignore l'origine, fut un héros aventurier, qui,

la tête d'une troupe de brigands, forma des établissemens vers le Pont-Euxin, sur les bords de l'Iris & du Thermodon: la terre alors étoit le domaine commun de tous ses habitans; & celui qui favoit le mieux piller, étoit le plus riche possesseur. Acmon avoit un frere, qui faisoit auprès de lui les fonctions de prophete; & c'étoit l'instrument qu'il employoit pour justifier tous ses brigandages. Ce frere, nommé Doëas, avoit la réputation de pénétrer dans l'abîme de l'avenir; son nom, en langue Celtique, signifie dieu ou homme divin. Tous les illustres brigands de ces siècles barbares avoient toujours un devin, qu'ils avoient soin de consulter avant d'entreprendre quelque chose d'important; & comme il y a toujours eu des hommes intéressés à tromper, & d'autres qui se font un devoir de l'être, les ambitieux n'ont jamais manqué d'agens pour justifier leurs crimes. Acmon ne pouvoit mieux choisir pour complice de ses impostures que son frere, intéressé à ses prospérités. Il avoit la force en main, & le peuple, séduit par Doëas, le regarda bientôt comme un dieu. Il parcourut la Cappadoce Pontique, qui fut appelée *Acmonie*. On donna aussi son nom à un bocage sacré, où il fut adoré comme un dieu ou comme un héros. Les plaines de Phrygie furent aussi appelées *Doëantiennes*.

Ces deux freres virent plusieurs nations se prosterner devant eux; mais tous les peuples ne furent point entraînés dans la séduction: les plus barbares furent les plus crédules. Ceux qui eurent à se plaindre de leurs vexations, leur donnerent le nom de *Saques*, que signifie *voleurs* ou *méchans*, dont la signification s'est conservée dans notre langue; & c'est delà qu'on dérive le mot *sac* ou *saccager*. Après avoir parcouru différentes provinces, ils se fixerent sur les bords de l'Euxin, où leur postérité devint la plus belliqueuse nation de toute la Scythie: c'est du moins l'idée que nous en donne Strabon. Les peuples qu'ils chasserent de leurs possessions, formerent la nation des Parthes, qui signifie *dispersés*. Acmon, possesseur d'une vaste contrée, se livra aux amusemens de la chasse, qui étoit alors un art de nécessité, puisqu'elle fournissoit tout aux besoins de l'homme, & qu'elle accoutumoit à supporter les fatigues de la guerre, dans un temps où tous les hommes s'égorgeoient & se pilloient avec gloire. Acmon, épuisé des fatigues, termina une vie laborieuse par une maladie qu'il gagna à la chasse. Ses enfans lui décernerent les honneurs divins; mais les peuples qu'il avoit opprimés détestèrent sa mémoire. (T-N.)

ACOLCHI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de troupial du Mexique, qu'Eusebe Nieremberg appelle *pterophœnicus Indiarum. Histor. exotic. liv. X, chap. 59.* Les Espagnols l'appellent *commendadoza*, & les Mexicains *acolchichi*, selon Fernandez, *acolchichi seu avis rubeorum humerorum, Hist. nov. Hispan. chap. 4, pag. 14.* C'est l'étourneau à ailes rouges de Catesby, qui en a donné une figure enluminée assez exacte, *vol. I, planch. XIII.* Albin l'a aussi gravé sous le nom d'étourneau rouge-aile (*vol. I, pag. 33, planch. XXXVIII.*); mais sa figure est enluminée avec moins de vérité. M. Brisson l'appelle *troupiale à ailes rouges: icterus niger (griseo admixto in fœminâ) tetricibus alarum minoribus coccineis. . . . icterus Phœnicus (Ornitholog. vol. II, pag. 97.)* M. Linné l'appelle *oriolus phœnicus, niger alarum tetricibus fulvis. (System. nat. edit. 12, pag. 161, n°. 5.)*

Il égale en grandeur l'étourneau. Sa longueur totale du bout du bec à celui de la queue, est de huit pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles de sept bons pouces. Son bec a onze lignes de longueur, sa queue trois pouces & demi, & le plus long de ses doigts, jusqu'au bout de l'ongle, onze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque

jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue ; leur vol , quand elles sont bien ouvertes , est de treize pouces & demi.

Sa couleur générale est un noir lustré. Ses épaules seulement sont d'un beau rouge , qui n'est que fauve dans sa jeunesse , & qui par la suite devient d'un bel écarlate. L'iris de ses yeux est blanc , & la prunelle noire.

L'*acolchi* est si commun au Mexique , à la Louisiane , à la Virginie & à la Caroline , qu'il en devient incommode , parce qu'il s'assemble par troupes , fond sur les campagnes cultivées , & en dévaste les grains , sur-tout vers les côtes maritimes , qu'il fréquente plus volontiers. Ainsi rassemblés par nuages , ils craignent peu les hommes & les épouvantails qu'ils font pour les chasser. Ils se familiarisent aisément , & font leurs nids sur les arbres fort proches des habitations. Ils chantent & gazouillent agréablement , apprennent à parler , répètent nombre de mots , & sont jouans & caressans ; de sorte qu'on les met volontiers en cage. Comme ils vivent de grains , on n'a pas de peine à les nourrir : ils mangent presque tout ce qu'on leur donne , sur-tout du pain & du maïs. Les Espagnols leur ont donné le beau nom de *commendadoza* , c'est-à-dire , *commandeur* , à cause de la marque rouge qu'ils portent sur les épaules , qui imite assez les marques de distinction que portent les chevaliers , appelés *commandeurs*.

Remarques. M. Brisson dit que cet oiseau fait son nid dans les joncs , au-dessus de l'eau , & que la femelle diffère du mâle , en ce qu'elle est plus petite ; que sa couleur noire est mêlée de gris , & que le rouge de ses ailes n'est pas aussi vif. Mais certainement il a été trompé ; car Fernandez remarque , comme l'on a vu , qu'il niche sur les arbres , & que ce ne sont que les jeunes qui sont ainsi fouettés de couleurs foibles , qui n'acquièrent toute leur vivacité qu'à la seconde mue. ( M. ADANSON. )

ACOLIN , f. m. ( *Hist. nat. Ornitholog.* ) nom que les Mexicains donnent , selon Nieremberg ( *Hist. exotico. lib. X, cap. 22.* ) à une espèce de courli qui a la grandeur d'une caille , le bec long & courbé en-dessous , les pieds longs , qui vole rarement , mais qui court avec une vitesse surprenante au bord des eaux.

Cet oiseau est commun autour du lac du Mexique , où il se nourrit de petits poissons , & sans doute aussi de vermisses. ( M. ADANSON. )

ACOMAC , ( *Géogr.* ) province de la Virginie , dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île , bornée au nord par le Maryland , à l'orient & au midi par l'Océan , & à l'occident par la baie de Chesapeake. La nouvelle Oxford , qui est du Maryland , est située à sa base au septentrion , & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Il y a deux petites villes dans cette presqu'île , Somer & Chingoteok. *Long. 51. 30. lat. 39.* ( C. A. )

§ ACONIT , ( *Mat. méd.* ) Parmi les différentes espèces d'*aconit* , il en est trois qui sont connues en médecine , la première est le napel ( *aconitum napellus* C. B. & Lin. ) la seconde le tue-loup ( *aconitum licoctonum luteum* C. B. ) & la troisième *aconitum salutariferum* , seu *anthora*.

La première espèce ou le nappel , regardé jusqu'à nos jours comme un des plus violens poisons sur les assertions de Dioscoride , Mathiole , Wepfer , Mead , a été mis en usage par M. Storck , médecin de Vienne , dont les observations prouvent qu'il est un puissant sudorifique , très-utile contre toutes les maladies dont la cause peut être expulsée par les voies de la transpiration & de la sueur. Sprœgel & Von-liné s'étoient déjà convaincus que cette plante étoit moins venimeuse qu'on l'avoit cru. Storck emploie la tige & les feuilles de cette plante en extrait

ou en poudre , avec 60 parties de sucre blanc en poudre , contre une partie de cette plante ; on ne voit pas la raison de ce mélange singulier , & l'auteur ne paroît pas avoir éprouvé ce qu'auroit produit inté-rieurement une petite dose d'extrait seul.

La dose de ce mélange est depuis dix jusqu'à vingt grains , plusieurs fois par jour & pendant long-tems.

Le tue-loup regardé vulgairement comme un poison aussi actif que l'espèce précédente , est recommandé dans quelques pharmacopées comme utile en fomentation ou dans quelques onguents contre la gale & pour faire mourir les poux. *Licoctonum* , de *λυκος* , *lupus* ; & *κτενο* , *occido*.

La troisième espèce ou *aconitum salutariferum* , n'est pas exempte de danger , comme l'observe M. Crantz. Une tradition très-ancienne fait regarder celle-ci comme le contre-poison des autres , & l'auteur de l'article *aconit* ne balance pas à regarder cette espèce comme alexitère , cordiale , stomachale , & bonne pour la colique venteuse ; le napel , ajoute-t-il , coagule le sang , & l'*aconit salutariferum* agit en divisant les humeurs. Cette explication qui n'est que copiée de tant de recueils triviaux , copiés eux-mêmes des écrits des plus crédules naturalistes , seroit démentie formellement par les observations de M. Storck sur le napel , si l'on ne savoit d'ailleurs qu'il importe de ne pas croire sur parole tout ce que la seule observation a droit de confirmer. ( Article de M. LAFOSSÉ , docteur en Médecine. )

§ ACORES , ( *Géogr.* ) les Portugais placent leur premier méridien au pied des Açores. L'île de Saint Michel est célèbre par la bataille navale que le marquis de Sancta-Cruz y gagna en 1582 , sur don Antoine , qui disputoit la couronne de Portugal à Philippe II , roi d'Espagne. ( C. )

§ ACORUS , ( *Mat. méd.* ) vrai *acorus* ( *calamus aromaticus* ) , jonc odorant. La racine de cette plante dont on peut voir la description à l'article *acorus* du *Dict. des Sciences* , &c. a une odeur très-vive & assez agréable lorsqu'elle est récente. Sa saveur est âcre , aromatique & amère. Elle abonde en principe spiritueux , assez volatil , & contient aussi une grande quantité de matière fixe d'une nature gommeuse , mêlée à un peu de substance résineuse. C'est à la partie spiritueuse qu'il faut attribuer l'odeur de la racine. Sa saveur amère appartient principalement à la partie gommeuse plus abondante , & l'âcreté paroît dépendre de la partie résineuse qui lui est mêlée , mais en moindre quantité , selon l'examen de M. Cartheuser. Cette racine contient d'ailleurs très-peu d'huile essentielle.

L'infusion aqueuse de cette racine est d'une odeur pénétrante & sa saveur est très-amère. Cette infusion évaporée perd presque toute son odeur , mais le résidu conserve toute son amertume. La teinture spiritueuse de cette racine n'a d'autre odeur que celle de l'esprit-de-vin , mais sa saveur est très-âcre , très-piquante , & mêlée le plus souvent d'un peu d'amer.

La racine trop récente a quelque chose de virulent mêlé à son odeur qui la rend plus désagréable que celle qui est desséchée ; on s'en sert dans toutes les foiblesses d'estomac ou des organes digestifs qui dépendent , comme on dit , de frigidité , laxité ou inertie. On l'emploie avec succès dans les dérangemens des menstrues qui dépendent des mêmes causes , dans la leucophlegmatie , les différentes espèces d'hydropisie , dans les maladies venteuses , l'asthme pituiteux , les fluxions catharrales , le scorbut. Fallope assure avoir guéri plusieurs suppressions d'urine , par la décoction d'*acorus* dans du vin. Mayerne vante ce remède comme un spécifique contre le vertige qui dépend d'inertie ou de relâchement des nerfs ; on

l'a même regardé comme aphrodisiaque, ce qui lui a fait donner le nom de *radix venerca* par quelques-uns.

Cette racine est utile pour corriger la mauvaise haleine lorsqu'on la mâche; on l'emploie aussi dans les affections soporeuses: son suc, selon Dioscoride, exprimé dans les yeux, guérit la suffusion.

On la regarde encore comme alexipharmaque; s'il faut en croire Clusius, les habitans des confins de la Lithuanie, ont appris des Tartares à porter sur soi la racine d'*acorus*, & à ne boire d'eau qu'après y avoir fait macérer cette racine durant quelque tems. Il seroit sans doute utile, selon le précepte de Simon Pauli, de ne jamais boire d'eau bourbeuse dans les camps, qu'après avoir usé du même expédient que les Tartares: peut-être même est-ce par ces considérations qu'on a donné à cette même racine le nom de *radix nautica*, soit parce qu'elle corrige les qualités pernicieuses que l'eau, trop long-tems gardée, peut contracter, soit parce qu'elle prévient en partie le vomissement habituel qu'éprouvent ceux qui se mettent en mer pour la première fois.

On fait avec cette racine une espèce de confecton qu'on appelle *calamus aromaticus confit*, dont les propriétés sont fort au-dessous de celles de la racine elle-même; on en fait aussi l'électuaire *diacorus*, on en tire un extrait & une huile distillée; quant aux fels qu'on en retire par l'incinération, il est absurde de prétendre qu'ils participent aux propriétés de la plante.

Observons en passant que la plante connue sous le nom d'*acorus verus* ou *vrai acorus*, n'est point la même que les anciens avoient décrit sous le nom de *calamus aromaticus*, & dont Prosper Alpin nous a laissé la description dans son traité de *plantis exoticis*, lib. II. cap. 7. Il paroît même que les anciens ne se servoient point d'une racine, mais d'une petite tige dont les propriétés étoient néanmoins très-analogues. (Article de M. LAFOSSÉ, docteur en Médecine.)

§ ACQS, (Géogr.) jolie petite ville de France, en Languedoc, dans le gouvernement de Foix. Elle est au pied des Pyrénées, sur une petite rivière, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & dont l'usage est très-salutaire pour ceux qui en prennent les bains. Long. 19. 20. lat. 42. 40. (C. A.)

ACQUA, (Géogr.) bourg d'Italie, au grand duché de Toscane, où il y a des bains chauds que l'on vante. Long. 29. 20. lat. 43. 45. (D. G.)

ACQUA CHE FAVELLA, (Géogr.) fontaine d'Italie, dans la Calabre citérieure, au royaume de Naples, près de l'embouchure de la rivière de Crata, & des ruines appelées *Sibari ruinata*. On a cru que ceux qui se baignoient dans ses eaux, devenoient plus beaux & plus sains. (C. A.)

§ ACQUAPENDENTE, (Géogr.) ville d'Italie, dans la province d'Orviette, sur l'état Ecclésiastique. Elle est située sur un rocher d'où tombe une cascade naturelle que l'on entend en approchant de la ville. Cette cascade lui a fait donner le nom d'*acqua-pendente*. Près de la rivière passe la rivière de Baglia. On trouve, dans cette chétive cité, un évêché & seize couvens qui en occupent plus de la moitié. Elle est à 23 lieues nord-ouest de Rome. Long. 29. 28. lat. 42. 43. (C. A.)

§ ACQUI, (Géogr.) ville d'Italie, au duché de Monterrat, avec un évêché suffragant de Milan. Les anciens la nommoient *Aqua stiatella*, à cause de ses bains d'eau chaude qu'ils estimoient beaucoup & dont on fait encore usage aujourd'hui aux mois de mai & de septembre. Quoique les eaux en soient bouillantes, l'herbe de son bassin s'y conserve très-verte. Les Espagnols prirent cette ville en 1745; les

Piémontois la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit ensuite, & l'abandonna après en avoir fait fauter les fortifications. C'est la patrie de Georges Merula. Elle est sur la rive septentrionale de la Bormia, à 10 lieues nord-ouest de Gênes. Long. 26. 5. lat. 44. 49. (C. A.)

ACRA, (Géogr.) ville d'Afrique, sur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois, maîtres conjoints de cette ville, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particulière. Long. 17. 33. lat. 5. (D. G.)

§ ACRAMAR, ou ACTMAR, ou ARCISSA, ou ABACMAS, ou VAN, (Géogr.) ville de la grande Arménie en Asie, & capitale du gouvernement de Van. Elle est située au pied des montagnes du Diarbekir sur le bord d'un grand lac qui lui donne son nom, au nord-ouest du pays d'Aderbijan & au sud-est d'Erzerom. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice, & la fit appeler *Semiramocerta*. Cette ville est grande, marchande & assez peuplée. Il y réside un bacha. Comme elle voisine des frontières de Perse, elle est souvent exposée au sort des armes, & voit alternativement dans ses murs, les Turcs & les Persans; son château est très-fort. Son lac a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens; il reçoit une petite rivière, nommée *Bendmachi*, qui fournit une grande quantité de poissons d'une espèce plus grande que le pélamide fort estimé en Perse. Long. 62. lat. 36. 30. (C. A.)

ACRATOPOTES, (Mythol.) c'est le nom d'un héros de la Grèce, qui étoit honoré, selon Athénée, à Munichia, un des bourgs de l'Attique. (+)

ACRE, f. m. (Arpentage.) mesure d'Angleterre; pour le terrain qui contient 43560 pieds anglois quarrés, ou 1135 toises quarrées de superficie, mesure de Paris; d'où l'on voit son rapport avec l'arpent de Paris, qui est de 900 toises quarrées; & avec celui des eaux & forêts, qui est de 1344  $\frac{4}{5}$  dans tout le royaume, suivant l'ordonnance des eaux & forêts. Voici une table des subdivisions de l'acre d'Angleterre,

Pouces.	Pieds.	Yards.	Paces.	Poles.	Roods.	Acre.
144						
1296	9					
3600	25	2 $\frac{2}{3}$				
39204	272 $\frac{1}{4}$	30 $\frac{1}{4}$	10,89			
1568160	10890	1210	435,6	40		
6272640	43560	4840	1743,6	160	4	1

c'est-à-dire, que l'acre contient 4 roods, le rood 40 poles, & 1210 yards ou brasses chacune de trois pieds. Le pied d'Angleterre, suivant les dernières vérifications que M. Maskelyne, astronome royal d'Angleterre, en a faites sur les toises que je lui avois envoyées, est de 11 pouces 3 lignes & 1154 dix millièmes de ligne, pied de Paris, pris sur la toise de l'académie, qui sert actuellement de règle dans le royaume. (M. DE LA LANDE.)

§ ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, ACRA, ACCARON, PTOLEMAÏDE, ACCA, ACCO, (Géogr.) cette ville connue sous tous ces différens noms, & célèbre dans l'antiquité, fut engloutie en 1762, pendant un affreux tremblement de terre. Elle étoit située dans la Palestine, sur les côtes de la Syrie, & avoit un bon port de mer. Les Croisades lui donnerent de la réputation: prise & reprise par les Croisés & par les Mahométans; elle resta aux Soudans d'Egypte à qui les Turcs l'enleverent ensuite. Un marais infect occupe la place où on la voyoit autrefois. Long. 57. lat. 32. 40. (C. A.)

ACRISIE, f. f. (Médecine.) *acrisia*, d'*a* privatif & de *κρίνω*, juger ou séparer. On se sert de ce mot pour désigner

désigner l'état de crudité des humeurs, qui empêche la séparation de la matière morbifique & son expulsion hors du corps, ce qui est tout le contraire de la crise. Il signifie, suivant Galien, un défaut de crise, ou une crise qui ne se fait qu'avec difficulté & qui n'apporte aucun soulagement au malade, le malade se trouvant plus mal après qu'elle est arrivée, qu'il ne l'étoit auparavant. Il faut singulièrement faire attention aux maladies qui n'ont aucunes crises bien décidées; car si, suivant l'idée d'Hippocrate, les maladies qui ont été jugées imparfaitement, donnent souvent naissance à des récidives, *quæ post crifem relinquuntur, recidivas facere solent*, à plus forte raison doit-on craindre pour l'état d'un malade chez lequel on n'a aperçu aucune espèce de crise. Pour l'ordinaire, les maladies qui ont paru se terminer sans crises marquées, sont suivies d'une convalescence longue, difficile, laborieuse; un médecin éclairé doit alors être sur le *qui vive*; & pour parer à toute espèce d'accidens, il chargera l'art de faire ce que la nature auroit dû faire, il fera les frais d'une crise. C'est ainsi que l'application des vésicatoires, dans ces cas, fera suivie du plus grand succès. (A. & L. P.)

ACRISIUS, (*Mythol.*) roi d'Argos, pere de Danaë, ayant été détrôné par son frere Proëteus, fut rétabli par son petit-fils Persée, qui le tua ensuite par un malheureux accident. Persée voulant un jour faire preuve de son adresse au jeu de palet, en présence de son grand-pere, le malheur voulut qu'ayant jetté son palet de toute sa force, il atteignit *Acrifus*, & le tua sur la place. Ainsi s'accomplit la prédiction qui lui avoit été faite, qu'un jour son petit-fils lui raviroit la couronne & la vie, sans que les rigueurs qu'il avoit exercées contre sa fille l'en eussent pu garantir. (+)

ACRISTIA, (*Géographie.*) gros bourg de Sicile, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de *Schritea*. Diodore fait mention de ce bourg, mais il ne dit rien de satisfaisant sur la ville de *Schritea*, qui a dû être fort considérable dans l'antiquité, suivant quelques historiens-géographes. (C. A.)

ACROAMA, (*Musique des anciens.*) nom que les Romains donnoient aux musiciens qui jouoient d'un instrument, pour les distinguer de ceux qui chantoient. On prétend aussi qu'ils appelloient *acroama* la musique instrumentale, & sur-tout celle qui étoit gaie. (F. D. C.)

ACROCHIRISME, (*Hist. anc.*) espèce de danse joyeuse & de lutte avec les mains seulement; ceux qui s'exerçoient ainsi s'appelloient *acrochiristes*, & ne faisoient que se toucher du bout des doigts. (L.)

ACROCHORDON, (*Médecine.*) d'*ακρος*, extrémité, & de *χορδή*, cordon. C'est une excroissance ronde sur la peau, avec une base mince. Gal. *Def. Medic.*

Les Grecs donnent le nom d'*acrochordon* à toute excroissance qui se forme sur la peau, qui en a la couleur, dont la superficie a quelque chose de rude, & qui s'élargit à mesure qu'elle s'éloigne de sa base. Sa grosseur excède rarement celle d'une fève. Il n'est jamais seul; mais il en paroît plusieurs à-la-fois; quelquefois il disparoît subitement; d'autres fois il excite une légère inflammation, & souvent il suppure. Etant coupé, il ne laisse aucune racine, ce qu'il fait qu'il n'est pas sujet à renaître. Celse, *liv. IV. chap. xxviiij.*

On voit par-là que l'*acrochordon* est cette espèce de verrue, que Wiseman appelle *pensile*. On l'extirpe ordinairement lorsqu'elle commence à devenir incommode, soit en y faisant une ligature, soit en la coupant. (+)

ACROCHORINTHE, (*Géogr. anc.*) montagne près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville étoit située, dans une belle plaine. Elle

avoit sur son sommet un temple de Vénus qui étoit très-célebre. Strabon dit que cette montagne étoit entourée d'une muraille, & qu'elle seroit de fortteresse à cette ville. Pline la nomme aussi la *citadelle de Corinthe*. (C. A.)

ACROCOMES, (*Géogr. & Hist. anc.*) peuples de Thrace ainsi nommés, parce qu'il avoient les cheveux longs par devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes qui ne les portoient longs que par derriere. Ce nom vient de ces deux mots grecs *ακρος*, haut ou long, & *κομη*, cheveux. (C. A.)

§ ACTE, f. m. (*Beaux-arts, Poésie dramatique.*) partie considérable de l'action dramatique, à la fin de laquelle tous les acteurs quittent la scene. La nature de l'action n'exige pas nécessairement qu'elle soit interrompue, ni que le lieu où elle se passe reste vuide pendant un certain tems. On ne sauroit donc déterminer ni les *actes* en eux-mêmes, ni leur nombre, par l'essence du drame. Il est probable que les *actes* tirent leur origine d'une cause purement accidentelle. S'il est vrai qu'originaires les spectacles dramatiques n'étoient que des chœurs, & que dans la suite on introduisit une action entre ces chœurs, comme Aristote & presque tous les anciens l'ont dit; il en faut conclure que les chœurs étoient l'essentiel du spectacle, & que l'action n'en étoit que l'accessoire: de-là vient qu'on nommoit *épisodes* tout ce qui se disoit sur la scene dans l'intervalle des chœurs. C'est donc de-là qu'il faut dériver l'origine de la division du drame en divers actes. Il est vrai que les anciens auteurs, en rapportant cette circonstance, ne l'affirment positivement que de la tragédie; mais il est néanmoins probable qu'elle est encore vraie relativement à la comédie. Ce genre avoit originaires aussi des chœurs; on les supprima dans la suite, parce qu'on s'aperçut que les spectateurs, ennuyés d'une trop longue interruption, sortoient du spectacle pendant les chœurs. On leur substitua un simple entr'acte; mais cet intervalle oisif entre les actes fut enfin aussi aboli: de-là vient que dans les comédies latines les actes se succèdent immédiatement, & qu'il est souvent mal-aisé de les distinguer.

Ce seroit donc en vain qu'on se tourmenteroit à chercher, dans la nature même du drame, le fondement de la fameuse regle d'Horace, qui exige cinq *actes*, ni plus ni moins, pour chaque pièce de théâtre. C'étoit assez la méthode des anciens, comme on peut l'observer dans plus d'une occasion, d'établir pour regle invariable, ce que les premiers inventeurs n'avoient adopté que par accident. Toutes les pièces dramatiques des anciens sont effectivement de cinq *actes*. Dans les tragédies il y a constamment un intervalle d'un *acte* à l'autre, qui étoit rempli par les chants du chœur. Cet intervalle manque dans quelques comédies latines. On dansoit au commencement dans les entr'actes des pièces comiques; mais cet usage n'a pas toujours été observé. La différence essentielle entre la pratique des anciens & la nôtre à cet égard, est que chez eux l'action n'avançoit que peu ou point, durant l'intervalle d'un *acte* à l'autre. Pour l'ordinaire l'*acte* suivant, dans les pièces anciennes, reprend l'action au même point où le précédent l'avoit laissée. On a des tragédies qui ne contiendroient manifestement qu'un *acte*, si l'on en retranchoit les chœurs. Chez les modernes, au contraire, il se passe bien des événemens derriere la scene pendant l'entr'acte.

Cet usage n'étoit cependant pas entièrement inconnu aux anciens, & l'on en trouve des exemples dans les *Supplantes* d'Euripide, Thésée convoque le peuple d'Athenes, entre le second & le troisieme *actes*, & l'on forme dans cette assemblée la résolution de faire la guerre aux Thébains, au cas que ceux-ci

refusent de laisser enlever les corps des Argiens qui avoient été tués, & qu'on vouloit ensevelir.

Sans insister sur l'usage de diviser le drame en trois ou en cinq *actes*, on peut alléguer diverses raisons de la nécessité & de l'utilité des *actes*. Il faut considérer d'abord, qu'une représentation suivie, dès qu'elle est un peu longue, peut fatiguer le spectateur. Or comme il est essentiel que l'attention ne se relâche point, on doit aussi recourir à des moyens artificiels de la soutenir dans toute sa vivacité; c'est ce qu'une petite interruption peut produire, d'autant mieux que chaque entracte, sur-tout quand l'*acte* a fini par un nœud embrouillé, forme une suspension dont l'effet est de réveiller & d'exciter l'attention du spectateur.

Ensuite le but des spectacles exige que le spectateur ait de loin en loin le tems de rassembler sous un point de vue général tout ce qu'il a déjà vu, & de réfléchir sur chaque partie de l'action qui a précédé. L'entracte lui en fournit l'occasion. Les chœurs des Grecs servoient à ce double usage; & l'on s'aperçoit clairement que la plupart ont été composés dans cette vue. Ce sont des repos qui servent à arranger & à affermir les impressions reçues; aussi rien de plus mal imaginé que de remplir ces intervalles par des danses, ou des concerts de musique, qui ne sont propres qu'à distraire l'attention. Voyez ENTRACTE, *Suppl.*

Dans certains cas enfin, l'interruption est nécessaire à l'action du drame. Il arrive souvent que le poète est obligé de faire paroître un personnage sur la scène, qui doit y venir seul; dans ce cas, il faut qu'il y ait eu une interruption de scènes. D'un autre côté, si l'acteur, qui est resté seul au théâtre, est obligé de quitter la scène, pour que l'action puisse avancer; lorsqu'il est question, par exemple d'aller prendre ailleurs quelque éclaircissement indispensable, la scène se trouve nécessairement vide. Quelquefois encore le progrès de l'action dépend des choses qui ne peuvent point être mises sur la scène, en ce cas-là l'interruption devient inévitable. Le dénouement de la tragédie des sept capitaines devant Thebes, dépend, par exemple, du combat entre les deux frères ennemis; après que tout a été amené jusqu'à ce point, il faut de nécessité que l'action reste suspendue jusqu'à la fin du combat. Si le poète avoit voulu remplir cet intervalle, par des dialogues sur quelques lieux communs de morale, comme on en trouve dans des pièces modernes, il auroit ennuyé.

C'est de ces considérations que le poète dramatique doit tirer la distribution de ses *actes*. L'action doit toujours être interrompue de manière que la suspension soit fondée sur l'un ou l'autre des motifs que nous venons d'énoncer. La nature n'avoue point la règle arbitraire, & l'usage établi chez quelques modernes de faire tous les *actes* d'une étendue à peu près égale. Les anciens n'y ont jamais songé. Un même drame, chez eux, contient des *actes* fort longs & des *actes* très-courts.

Quoique le nombre de cinq soit généralement celui des *actes* chez les anciens, on ne péchera contre aucune règle bien établie, si dans la disposition d'une pièce de théâtre, on réduit les *actes* à un moindre nombre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

Vossius, en marquant la division d'une pièce de théâtre en cinq *actes*, nous dit, que dans le premier on expose, que dans le second on développe l'intrigue, que le troisième doit être rempli d'incidens qui forment le nœud, que le quatrième prépare les moyens du dénouement, auquel le cinquième doit être uniquement employé.

Et si la fable est telle, qu'une scène l'expose, &

qu'un mot la dénoue, comme il arrive quelquefois, que devient la division de Vossius?

Quelle est la tragédie, la comédie bien composée, dont le nœud ne commence qu'au troisième *acte*, & dont le cinquième *acte*, en entier, soit employé à dénouer?

Le nœud est la partie de l'intrigue qui doit occuper le plus d'espace. C'est comme une labyrinthe, dont l'exposition fait l'entrée, & le dénouement la sortie.

Les poètes habiles dans leur art commencent le nœud le plutôt possible, & le prolongent de même, en le serrant de plus en plus. (*Voyez INTRIGUE, Sup.*)

Avant la fin du premier *acte* de l'Iphigénie en Aulide, la situation a changé deux fois, en devenant toujours plus tragique:

*Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir....*

*Et si ma fille vient, je consens qu'on l'immole....*

*Je cède, & laisse aux dieux opprimer l'innocence....*

Iphigénie est arrivée, Achille demande sa main, & Calchas demande son sang: voilà déjà le nœud formé. C'est le modèle des gradations que le péril, le malheur, la crainte, la pitié, l'intrigue, en un mot, doit avoir.

Et en effet, qu'est-ce qu'un *acte*? son nom l'exprime: un degré, un pas de l'action. C'est par cette division de l'action totale en degrés que doit commencer le travail du poète, soit dans la tragédie, soit dans la comédie, lorsqu'il en médite le plan.

Il s'agit, par exemple, de démasquer Tartuffe, ou de le voir maître de la maison, diviser le fils & le père, dépouiller l'un, amener l'autre à lui donner tout son bien & la main de sa fille. Que fait Molière dans son premier *acte*? il met sous nos yeux le tableau de cet intérieur domestique. L'ascendant que Tartuffe a sur l'esprit d'Orgon, la prévention aveugle de celui-ci & de sa sœur en faveur d'un fourbe hypocrite, & la mauvaise opinion qu'a de lui tout le reste de la famille, se manifestent dès la première scène: le combat s'engage; l'action commence avec chaleur.

Dès le second *acte*, après avoir tiré de la bouche d'Orgon lui-même, l'aveu de son aveuglement pour le fourbe qui le détache de ses enfans & de sa femme, & qui, d'un homme foible & bon, fait un homme dénaturé, Molière lui fait déclarer que Tartuffe est l'époux qu'il destine à sa fille; celle-ci n'ose refuser; & de-là l'incident comique qui fait la querelle des deux amans.

Dans le troisième *acte* au moment que Damis croit pouvoir confondre Tartuffe, & que l'on touche au dénouement, l'adresse du fourbe, & la simplicité d'Orgon resserrent le nœud de l'intrigue, & l'intérêt redouble par la résolution que vient de prendre Orgon, pour punir ses enfans, de donner son bien à Tartuffe.

Dans le quatrième *acte*, Tartuffe est enfin démasqué & confondu aux yeux d'Orgon; mais tout-à-coup le fourbe s'arme contre son bienfaiteur des bienfaits même qu'il en a reçus; & par ses menaces, fondées sur un abus de confiance, il met l'alarme dans la maison.

Dans le cinquième *acte*, le trouble & l'inquiétude augmentent jusqu'au moment de la révolution, & s'il y a quelque chose à désirer, c'est un peu moins de négligence dans les détails des dernières scènes, & un peu plus de développement & de vraisemblance dans les moyens.

Les misérables critiques, en déprimant le dénouement du Tartuffe, ne cessent de rappeler ce vers:

*Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude;*  
& ils oublient qu'ils parlent avec dérision du chef-

d'œuvre du théâtre comique, d'une pièce à laquelle tous les siècles n'ont rien à comparer, & qui sera peut-être trois mille ans sans rivale, comme elle a été sans modèle.

L'analyse de cette pièce, relativement aux progrès de l'action, suffit pour indiquer les degrés qu'on doit pratiquer d'acte en acte & de scène en scène. Si l'action se repose deux scènes de suite dans le même point, elle se refroidit. Il faut qu'elle chemine comme l'aiguille d'une pendule. Le dialogue marque les secondes, les scènes marquent les minutes, les actes répondent aux heures. C'est pour n'avoir pas observé ce progrès sensible & continu, que l'on s'est si souvent trouvé à froid. On espère remplir les vuides par des détails ingénieux; mais l'intérêt languit; & l'on peut dire de l'intérêt, ce qu'un poète célèbre a dit de l'ame: que *c'est un feu qu'il faut nourrir, & qui s'éteint s'il ne s'augmente.*

L'usage établi de donner cinq actes à la tragédie, n'est ni assez fondé pour faire loi, ni assez dénué de raison pour être banni du théâtre. Quand le sujet peut les fournir, cinq actes donnent à l'action une étendue avantageuse: de grands événemens y trouvent place; de grands intérêts & de grands caractères s'y développent en liberté; les situations s'ament, les incidens s'annoncent, les sentimens n'ont rien de brusque & de heurté, le mouvement des passions a tout le tems de s'accélérer & l'intérêt de croître jusqu'au dernier degré de pathétique & de chaleur. On a éprouvé que l'ame des spectateurs peut suffire à l'attention, à l'illusion, à l'émotion que produit un spectacle de cette durée; & si l'action de la comédie semble très-bien s'accommoder de la division en trois actes, l'action de la tragédie semble préférer la division en cinq actes, à cause de sa majesté, & des vastes ressorts qu'elle veut pouvoir faire agir.

Mais le sujet peut être naturellement tel que, ne donnant lieu qu'à deux ou trois repos, il ne soit susceptible aussi que de deux ou trois situations assez fortes pour établir les degrés de l'action. Alors faut-il abandonner ce sujet, s'il est pathétique, intéressant & fécond en beautés? ou faut-il le charger d'incidens & de scènes épisodiques? Ni l'un ni l'autre. Il faut donner à l'action sa juste étendue, suivre la loi de la nature préférable à celle de l'art; & le public qui se plaindrait qu'on s'est éloigné de l'usage, ferait le tyran du génie & l'ennemi de ses propres plaisirs.

Il en est de même de la division en deux actes pour de petites comédies: elle n'est pas bien favorable; mais la nature du sujet, heureux d'ailleurs, peut l'exiger; & rien de ce qui peut plaire ne doit être interdit aux arts.

Eschyle, l'inventeur de la tragédie, avoit négligé de la diviser en actes. Il y a bien dans ses pièces des intervalles occupés par le chœur, mais sans divisions symétriques; & lorsqu'on a voulu y en mettre, on a coupé l'action dans des endroits où évidemment elle étoit continue, comme du quatrième au cinquième acte de *Prométhée*. Dans la suite les poètes grecs se sont prescrit la division en cinq actes; mais on voit que les intermèdes étoient occupés par le chœur; & si l'on baïssoit la toile à la fin des actes, ce n'étoit guère que dans les cas, où le changement de lieu exigeoit un changement de décoration.

Quant à la durée, il suffit qu'il n'y ait pas d'un acte à l'autre une inégalité trop sensible; & l'étendue de chacun se trouve ainsi proportionné à celle de la pièce, qui, chez nous, peut aller de douze à dix-huit cens vers. Voyez ENTRACTE, *Suppl.* (Article de M. MARMONTEL.)

§ ACTE, (*Musique.*) partie d'un opéra séparée

Tome I,

d'une autre dans la représentation, par une espace appelé entracte. Voyez ENTRACTE. (*Musique.*) *Supplément.*

L'unité de tems & de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un acte d'opéra que dans une tragédie entière du genre ordinaire, & même plus à certains égards; car le poète ne doit point donner à un acte d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus long-tems que nous ne le voyons durer en effet; mais il dépend du musicien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt: liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théâtrales, le tems qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, où il convient de s'arrêter, pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration & de faire sauter le théâtre d'un lieu à un autre au milieu d'un acte, même dans le genre merveilleux, parce qu'un pareil fait choque la raison, la vraisemblance & détruit l'illusion, que la première loi du théâtre est de favoriser en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changemens, le musicien ne peut savoir ici comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son orchestre pendant qu'ils durent, à moins que d'y représenter le même cahos qui regne alors sur la scène.

Quelquefois le premier acte d'un opéra ne tient point à l'action principale & ne lui sert que d'introduction, alors il l'appelle *prologue*. Voyez ce mot (*Musique.*) *Supplément.* Comme le prologue ne fait pas partie de la pièce, on ne le compte point dans le nombre des actes qu'elle contient, & qui est souvent de cinq dans les opéra François, mais toujours de trois dans les Italiens. Voy. OPÉRA (*Musiq.*) *Supplém.* (S.)

ACTE de cadence, (*Musique.*) est un mouvement dans une des parties, & sur-tout dans la basse, qui oblige toutes les autres parties à concourir à former une cadence, ou à l'éviter expressément. Voyez CADENCE, ÉVITER. (*Musique.*) *Dictionn. rais. des Sciences, &c. & Supplément.* (S.)

ACTÉON, (*Myth.*) fils du célèbre Aristée & d'Autonoë, fille de Cadmus: étant à la chasse dans le territoire de Mégare, il trouva Diane qui se baignoit avec ses Nymphes, & s'en approcha, attiré par la nouveauté du spectacle. La Déesse, pour le punir de sa témérité, jeta sur cet audacieux de l'eau qui le métamorphosa sur le champ en cerf, & ses propres chiens le dévorèrent. Peut-être qu'Actéon fut réellement dévoré par ses chiens devenus enragés. Peut-être aussi veut-on faire entendre que la passion de la chasse avoit ruiné la santé de ce prince, ou avoit épuisé ses biens par les dépenses excessives qu'il avoit faites. Diodore dit qu'Actéon fut regardé & traité comme un impie, parce qu'il avoit marqué du mépris pour Diane & pour son culte, & qu'il avoit voulu manger des viandes qui lui avoient été offertes en sacrifice. Selon Euripide, Actéon fut dévoré par les chiens de Diane, parce qu'il avoit eu la vanité de se dire plus habile qu'elle dans l'art de chasser. Ce malheureux prince fut pourtant reconnu, après sa mort, pour un héros, par les Orchoméniens, qui lui élevèrent des monumens héroïques. (+)

ACTEUR, ACTRICE, (*Musique.*) chanteur ou chanteuse, qui fait un rôle dans la représentation d'un opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'acteur dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulières pour réussir dans son art, ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe

pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante & la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un *acteur* le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au théâtre, dépourvu des qualités naturelles qui y sont nécessaires; telles entr'autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot *voix* j'entends moins la force du timbre que l'étendue, la justesse & la flexibilité. Je pense qu'un théâtre, dont l'objet est d'émouvoir le cœur par les chants, doit être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles, & que quelque peu de voix que puisse avoir un *acteur*, s'il l'a juste, touchante, facile, & suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut: il faudra toujours bien se faire entendre, s'il fait se faire écouter.

Avec une voix convenable l'*acteur* doit l'avoir cultivée par l'art, & quand sa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir & rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable & plus dégoûtant que de voir un héros dans les transports des passions les plus vives, contraint & gêné dans son rôle, peiner & s'assujettir en écolier qui répète mal sa leçon, montrer au lieu des combats de l'amour & de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure & l'orchestre, & plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace sans facilité, & l'*acteur*, dont le rôle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'*acteur* d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime, car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie. L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son âme; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, & quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scène, il n'est plus *acteur*. Tel excelle dans les autres parties qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci; il n'y a point d'*acteur* à qui l'on ne puisse à cet égard donner le célèbre *Chassé* pour modèle; cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, & s'efforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au-dessus de ses confrères: *acteur* unique, & homme estimable, il laissera l'admiration & le regret de ses talens aux amateurs de son théâtre, & un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. (S.)

ACTINIA - SOCIATA ou ANIMAL - FLEUR, (*Hist. nat.*) ce zoophyte qu'Aldrovande, Jonston & d'autres appellent *ortie de mer*, & auquel les Anglois ont donné le nom d'*animal-fleur*, semble réellement unir la forme d'une fleur à la structure & aux organes d'un animal, & démontrer d'une manière bien sensible que l'auteur de la nature en organisant la matière se joue de nos systèmes & de nos définitions. Quand il étend ses bras, comme *a*, *fig. 1. planche II*, d'*Histoire naturelle dans ce Supplément*, il ne ressemble pas mal à un anémone, ou à toute autre fleur radiée, telle qu'une marguerite, &c. Ceux que la figure représente ont la forme d'une figue dont le pied seroit fort allongé; mais il y en a d'hémisphériques & de cylindriques, qui sont comme autant d'espèces d'un même genre. Cet *animal-fleur* n'a qu'une seule ouverture qui est sa bouche, située au sommet de la partie supérieure de

son corps, qu'on peut regarder pour cela comme la tête de l'animal. Autour de cette bouche sont disposés ses bras qu'il allonge ou retire comme les cornes d'un limaçon. Avec ces bras il saisit avidement sa nourriture, des crabes, des huîtres, &c. qu'il avale; sa bouche ayant la faculté de se dilater suffisamment pour englober des corps de deux & trois pouces de diamètre; & lorsque l'animal en a sucé ou mangé la chair, il rejette les écailles par la même ouverture. M. Ellis soupçonne que l'*animal-fleur* produit par cette même bouche, ses petits vivans, & garnis de petits bras qu'ils étendent pour chercher leur nourriture, dès qu'ils se sont attachés au rocher, ou à quelque substance dure, car ils ne flottent point sur l'eau, mais dès qu'ils sont nés, ils se fixent à quelque corps solide par leur pied ou tige, qui est un tube allongé, comme le représente la figure. Cette multiplication n'auroit peut-être rien de bien étrange; mais elle n'est pas prouvée. Il est plus sûr que l'animal *a*, *fig. 1*, attaché au rocher par sa tige, pousse un tube rampant sur le même rocher, d'où naissent d'autres zoophytes semblables les uns à côté des autres; on en voit ici de tout formés; & d'autres, *b, b, b*, qui viennent, pour ainsi dire, de naître, & qui n'ont pas encore acquis la perfection de leur forme, n'ayant encore ni bouche ni bras. Je ne serois donc guère porté à croire la première manière de multiplier par la bouche. Quoiqu'il en soit, l'*actinia-sociata* est d'une substance charnue, tendre, formée de plusieurs tubes qui s'enflent ou grossissent à mesure qu'ils s'élevent vers la partie supérieure de l'animal, où ils se terminent en une bulbe au haut de laquelle est la bouche qu'entoure un seul rang de bras, ou de griffes ou de pinces, si l'on aime mieux leur donner ce nom. La *figure 2* est une section perpendiculaire d'un *animal-fleur*, afin de faire voir le gosier *c*, les intestins, l'estomac, & les fibres musculaires qui servent au jeu des pinces ou bras: *b*, est un jeune qui s'éleve du bas de la tige.

ACTION, f. f. (*Belles-Lettres.*) Si l'*action*, en poésie, étoit, comme on l'a dit, ce qui fait le sujet ou la matière d'un poème, le poème didactique auroit son *action* comme les poèmes épiques & dramatiques; la nature seroit l'*action* du poème de Lucrèce, l'agriculture seroit l'*action* des Géorgiques de Virgile: ce n'est pas ce qu'on a voulu dire; on a donc mal défini l'*action*. Essayons d'en donner une idée plus précise & plus juste.

L'*action* finale d'un poème est un événement à produire; l'*action* continue est le combat des causes & des obstacles qui tendent réciproquement, les unes à produire l'événement, & les autres à l'empêcher, ou à produire eux-mêmes un événement contraire.

Dans la tragédie de Britannicus, la mort de ce prince est l'*action* finale. La jalousie de Néron, son mauvais naturel, sa passion pour Junie, la scélératesse de Narcisse en sont les causes. La vertu de Burrhus, l'autorité d'Agripine, un reste de respect pour elle, & de crainte pour les Romains, l'horreur d'un premier crime, en sont les obstacles; & le combat se passe dans l'âme de Néron.

Ainsi l'*action* d'un poème peut se considérer comme une sorte de problème, dont le dénouement fait la solution.

Dans ce problème, tantôt l'alternative se réduit à réussir, ou à manquer l'entreprise; comme dans l'*Enéide*. Tantôt le sort est en balance entre deux évènements, tous les deux funestes, comme dans l'*Œdipe*, ou l'un heureux, & l'autre malheureux, comme dans l'*Odyssée* & l'*Iphigénie en Tauride*. Ceci demande à être développé.



Les Troyens s'établiront-ils, ou ne s'établiront-ils pas en Italie? Voilà le problème de l'*Enéide*. On voit que, du côté d'Enée, le mauvais succès se réduit à abandonner un pays qui n'est pas le sien. La destinée des Troyens ne seroit pas remplie, Rome ne seroit pas fondée; mais ce malheur n'a jamais pu intéresser vivement que les Romains. La situation du côté de Turnus, est d'un intérêt plus universel & plus fort; il s'agit pour lui de vaincre, ou de périr, ou de subir la honte de se voir enlever sa femme, & les états de son beau-père: aussi les vœux sont-ils en faveur de Turnus.

Dans l'*Odyssée*, il ne s'agit pas seulement qu'Ulysse retourne à Ithaque, ou qu'il périsse dans ses voyages, ou qu'il soit retenu dans l'île de Circé, ou dans celle de Calypso; cet intérêt, personnel à un héros froidement sage, nous toucheroit faiblement. Mais son fils, jeune encore, est sous le glaive; sa femme est exposée aux violences des prétendants; son père est au bord du tombeau, incapable de s'opposer à leur criminelle insolence; son île est dévastée, son palais saccagé, son peuple & sa famille en proie à des tyrans. Si Ulysse revient, il peut tout sauver; tout est perdu, s'il ne revient pas: voilà tous les grands intérêts du cœur humain réunis en un seul; & c'est le plus parfait modèle de l'*action* dans l'épopée.

Dans l'*Iphigénie en Tauride*, Oreste poursuivi par les furies, en sera-t-il délivré ou non? Sera-t-il reconnu par sa sœur, avant d'être immolé? ou l'immolera-t-elle avant de le connaître? Enlevera-t-il la statue de Diane, ou sera-t-il égorgé au pied de ses autels? L'événement peut être heureux ou malheureux; & plus l'alternative en est pressante, plus elle est susceptible des grands mouvemens de la crainte & de la pitié.

Dans l'*Œdipe*, la peste achevera-t-elle de désoler les états de Laïus; ou le meurtrier de ce Roi sera-t-il reconnu dans son fils & dans le mari de sa femme? Voilà les deux extrémités les plus effroyables, & l'alternative la plus tragique qu'il soit possible d'imaginer. Le défaut de cette fable, s'il y en a un, c'est de ne laisser voir aucun milieu entre ces deux malheurs extrêmes, & de ne pas permettre à l'espérance de se mêler avec la terreur.

Je laisse à balancer les avantages de cette fable terrible & touchante d'un bout à l'autre, sans aucune espèce de soulagement pour l'âme des spectateurs, avec la fable de l'*Iphigénie en Tauride*, où quelques rayons incertains d'une espérance consolante brillent par intervalles, & laissent entrevoir une ressource dans les malheurs & les dangers dont on frémit; je veux seulement faire voir que tout se réduit à ces deux problèmes; l'un simple, & l'autre compliqué. Celui-ci, en faisant passer l'âme des spectateurs par de continuelles vicissitudes, varie sans cesse les mouvemens de la terreur & de la pitié; l'autre les soutient & les presse, en faisant faire à l'intérêt le même progrès qu'au malheur.

De cette définition de l'*action* considérée comme un problème, il suit d'abord qu'il est de son essence d'être douteuse & incertaine, & de l'être jusqu'à la fin; car si l'*action* est telle qu'il n'y ait pas deux façons de la terminer, & que l'événement qui se présente naturellement à la prévoyance des spectateurs, soit le seul moralement possible, il n'y a plus d'alternative, & par conséquent plus de balancement entre la crainte & l'espérance: tout se passe comme on l'a prévu; & s'il arrive une révolution, ou elle a besoin d'une cause surnaturelle, comme dans le *Philoctète* de Sophocle, ou elle manque de vraisemblance, comme dans le *Cid*. C'est un effort de l'art qu'on n'a pas assez admiré dans le *Télémaque*, d'avoir par la seule force de l'éloquence

d'*Ulysse*, rendu naturel & vraisemblable le retour de *Philoctète*, que Sophocle avoit jugé lui-même impossible sans l'apparition d'*Hercule*. A l'égard du *Cid*, Corneille n'a su d'autre moyen d'en terminer l'intrigue, que de ne pas la dénouer.

D'un autre côté, si, dans les possibles, l'*action* avoit deux issues, mais que par la maladresse du poète, & la prévoyance des spectateurs, le problème fût résolu dans leur opinion avant le dénouement, il n'y auroit plus d'inquiétude; & il ne faut pas croire que l'art de rendre l'événement douteux, & de laisser le spectateur dans ce doute, ne soit utile qu'une fois. L'illusion théâtrale consiste à faire oublier ce qu'on fait, pour ne penser qu'à ce qu'on voit. J'ai lu Corneille, je fais par cœur le cinquième acte de *Rodogune*; mais j'en oublie le dénouement: & à mesure que la coupe empoisonnée approche des lèvres d'*Antiochus*, je frémis, comme si je ne savois pas que *Timagene* arrive. Ayez seulement soin que, dans l'*action* même, rien ne trahisse le secret de la dernière révolution: j'aurai beau le savoir d'ailleurs, je me le dissimulerai, pour me laisser jouir du plaisir d'être ému; effet inexplicable, & pourtant bien réel, de l'illusion théâtrale. Mais autant la solution doit être cachée, autant les termes opposés, où l'*action* peut aboutir, doivent être marqués & mis en évidence. Je n'en excepte qu'une sorte de fable: c'est lorsqu'entre deux malheurs, dont il semble que l'un ou l'autre doive arriver inévitablement, il y a pourtant un moyen de les éviter tous les deux, & qu'on a dessein de tirer par cette heureuse révolution les personnages intéressans du double péril qui les presse. Ce moyen doit être caché comme l'issue du labyrinthe: mais tout ce qu'il y a de funeste à craindre, doit être connu, & le plutôt possible. Que, dès le premier acte d'*Œdipe*, par exemple, le spectateur fût instruit qu'*Œdipe* est l'assassin de son père & le mari de sa mère, des ce moment, tous les efforts de ce malheureux prince, pour découvrir le meurtrier de *Laïus*, seroient frémir; & l'approche des incidens, qui amèneraient les reconnoissances, rempliroit les esprits de compassion & de terreur. On peut rendre raison par-là de ce qui arrive assez souvent, qu'une pièce fait plus d'impression la seconde fois que la première.

De notre définition, il suit encore que plus les événemens opposés sont extrêmes, plus l'alternative de l'un à l'autre a d'importance & d'intérêt. Si, d'un côté, il y va de l'excès du bonheur, & de l'autre de l'excès du malheur, comme dans l'*Iphigénie en Tauride* & dans la *Méropé*, la solution du problème est bien plus intéressante, que lorsqu'il ne s'agit que d'un malheur peu sensible, ou d'un bonheur faiblement souhaité. Par exemple, dans *Polieucte*, supposons que *Pauline* fût passionnément amoureuse de son époux, le problème seroit bien plus terrible, & la situation de *Pauline* bien plus cruelle & plus touchante. Corneille, en la faisant amoureuse de *Sévere*, a évidemment préféré l'intérêt de l'admiration à celui de la terreur & de la pitié; en quoi il a obéi à son génie, & composé une fable plus étonnante & moins tragique.

Dans la comédie, même alternative; l'intérêt consiste 1°. à faire souhaiter que le ridicule puni par lui-même, soit à la fin livré à la risée & au mépris; 2°. à faire naître une curiosité inquiète, & une vive impatience de voir par quel moyen ce qu'on souhaite arrivera. *L'Avare* épousera-t-il *Marianne*, ou la cédera-t-il à son fils? *Tartuffe* sera-t-il confondu & démasqué aux yeux d'*Orgon*, ou jouira-t-il de sa fourberie? Voilà le problème à résoudre. Au lieu du trouble, & du danger qui regne dans la tragédie, c'est l'agitation des querelles domestiques: au lieu des revers, ce sont les méprises; au lieu du pathétique,

c'est le ridicule : mais le combat des intérêts, le choc des incidens est le même dans les deux genres, pour amener en sens contraires deux événemens opposés. Observons seulement que, dans le comique, si le malheur est grave, il ne doit être craint que par les personnages ; les spectateurs doivent au moins se douter qu'il n'en sera rien. C'est une différence essentielle entre les deux genres, & peut-être le seul artifice qui manque à l'intrigue du Tartuffe, dont le dénouement n'eût rien perdu à être un peu plus annoncé.

L'intérêt du Poëte, en effet, n'est pas, dans le comique, de tenir les spectateurs en peine, mais bien les personnages ; car il s'agit de divertir les témoins aux dépens des acteurs ; & à moins d'être de la confiance, il n'est guere possible de se divertir d'une situation aussi défolante que celle qui précède la révolution du cinquieme acte du Tartuffe. Peut-être Moliere a-t-il voulu que le spectateur, saisi de crainte, fût sérieusement indigné contre le fourbe hypocrite : mais ce trait de force, placé dans une piece où le vice le plus odieux est démasqué, ne tire point à conséquence ; & en général, dans le vrai comique, un danger qui feroit frémir, s'il étoit réel, ne doit pas être sérieux : il faut au moins laisser prévoir que celui qui en est menacé, en fera quitte pour la peur.

Si la définition que je viens de donner de l'action, soit épique, soit dramatique, est juste, comme je le crois, on a eu tort de dire que l'action du poëme de Lucain manque d'unité ; on a eu plus grand tort de dire que les poëmes d'Homere n'ont que l'importance des personnages, & non pas celle de l'action.

Il n'y a pas de problème plus simple que celui-ci : *A qui restera l'empire du monde ? Sera-ce au parti de Pompée & du Sénat ? Sera-ce au parti de César ?* Or, dans le poëme de la Pharsale, tout se réduit à cette alternative ; & jamais action n'a tenu plus directement à son but. On a déjà vu qu'un modele admirable de l'action épique, est le sujet de l'Odissee. Celui de l'Iliade est moins intéressant ; mais par son influence, & comme événement, il est d'une extrême importance. La colere d'Achille va-t-elle sauver Troie, & forcer les Grecs à lever le siege, & à s'en retourner honteusement dans leur pays ? ou, par quelque révolution imprévue, Achille appaisé & rendu à la Grece, va-t-il précipiter la perte des Troyens, & la vengeance des Atrides ? Voilà le problème de l'Iliade ; & la mort de Patrocle en est la solution.

Qu'est-ce donc qu'on a voulu dire, en reprochant à l'action de ce poëme, & à celle de l'Odissee, de manquer d'importance ? Et qu'a-t-on voulu dire encore, en donnant pour des différences, entre l'action épique & l'action dramatique, ce qui convient également à toutes les deux ? *La solution des obstacles est, dit-on, ce qui fait le dénouement ; & le dénouement peut se pratiquer de deux manieres : ou par une reconnaissance, ou sans reconnaissance ; ce qui n'a lieu que dans la tragédie : & pourquoi pas dans le poëme épique ?* Celui-ci, comme l'a très-bien vu Aristote, n'est que la tragédie en récit.

L'action de l'épopée est, sans doute, un exemple, mais non pas un exemple à suivre ; & comme celle de la tragédie, elle est, tantôt l'exemple du malheur attaché au crime, à l'imprudance, aux passions humaines ; tantôt l'exemple des vertus, & du succès qui les couronne, ou de la gloire qui les suit.

L'épopée est une tragédie, dont l'action se passe dans l'imagination du lecteur. Ainsi, tout ce qui, dans la tragédie, est présent aux yeux, doit être présent à l'esprit dans l'épopée. Le poëte est lui-même le décorateur & le machiniste ; & non-seu-

lement il doit retracer dans ses vers le lieu de la scene, mais le tableau, le mouvement, la pantomime de l'action, en un mot tout ce qui tomberoit sous les sens, si le poëme étoit dramatique.

Il y a sans doute, pour cette imitation en récit, du désavantage du côté de la chaleur & de la vérité ; mais il y a de l'avantage du côté de la grandeur & de la magnificence du spectacle, du côté de l'étendue & de la durée de l'action, du côté de l'abondance & de la variété des incidens & des peintures.

Dans la tragédie, le lieu physique du spectacle oppose ses limites à l'essor de l'imagination, elle y est comme emprisonnée ; dans le poëme épique, la pensée du lecteur s'étend au gré du génie du poëte, & embrasse tout ce qu'il peint. Mille tableaux qui se succèdent dans les descriptions de Virgile, se succèdent aussi dans ma pensée ; & en les lisant, je les vois.

Le poëte épique, à cet égard, est bien plus heureux que le poëte tragique. Combien celui-ci ne se trouve-t-il pas resserré sur le théâtre même le plus vaste, lorsqu'il se compare à son rival, qui n'a d'autres bornes que celles de la nature, qu'il franchit même quand il lui plaît.

Un autre avantage de l'épopée sur la tragédie, c'est l'espace de tems fictif qu'elle peut donner à son action. Dans un spectacle qui ne doit durer que deux ou trois heures ; dans une intrigue, dont la chaleur doit sans cesse aller en croissant, parce qu'elle a pour mobile des passions sans relâche, & pour objet une émotion qu'il ne faut pas laisser languir, le tems fictif ne peut guere s'étendre avec vraisemblance au-delà d'une révolution du soleil. Mais le tems de l'épopée n'a de bornes que celles de son action, naturellement plus ou moins rapide, selon que le mouvement qui l'anime, est plus violent ou plus doux. Voilà donc le génie du poëte épique en liberté, soit pour le tems, soit pour les lieux, tandis que celui du poëte tragique est à la gêne.

La tragédie est obligée de commencer dans le fort de l'action, & assez près du dénouement, pour laisser dans l'avant-scene tout ce qui suppose de longs intervalles. Son mouvement accéléré d'acte en acte, est si continu, si rapide ; l'inquiétude qu'elle répand est si vive, & l'intérêt de la crainte & de la pitié si pressant, que ce qu'on appelle épisodes, c'est-à-dire, les circonstances & les moyens de l'action, s'y réduisent presque à l'étroit besoin, sans rien donner à l'agrément ; au lieu que dans l'épopée, la chaîne de l'action étant plus longue, & le dessein plus étendu, les incidens que je regarde comme la trame du tissu de la fable, peuvent l'orner, & l'enrichir de mille couleurs différentes. Faut-il, pour me faire entendre, une image plus sensible encore ? La tragédie est un torrent qui brise ou franchit les obstacles ; l'épopée est un fleuve majestueux qui suit sa pente, mais dont la course vagabonde se prolonge par mille détours. On voit donc que la tragédie l'emporte sur l'épopée par la rapidité, la chaleur, le pathétique de l'action ; mais que l'épopée l'emporte sur la tragédie par la variété, la richesse, la grandeur & la majesté.

Tout sujet qui convient à l'épopée, doit convenir à la tragédie, c'est-à-dire, être capable d'exciter en nous l'inquiétude, la terreur & la pitié ; car s'il n'étoit pas assez intéressant pour la scene, il le seroit bien moins encore pour le récit, qui n'est jamais aussi animé. C'est dans ce sens-là qu'Aristote a dit, que le fond des deux poëmes étoit le même. « Il faut, dit-il, en parlant de l'épopée, en dresser la fable, de maniere qu'elle soit dramatique, & qu'elle renferme une seule action qui soit entiere, parfaite & achevée. Il y a, dit-il encore, autant

» de fortes d'épopées, qu'il y a d'espèces de tragédies; car l'épopée peut être simple ou implexe, » morale ou pathétique » : il ajoute que « l'épopée » a les mêmes parties que la tragédie; car elle a » ses péripéties, ses reconnoissances, ses passions », d'où il conclut que « l'épopée ne diffère de la tragédie que par son étendue, & par la forme de ses » vers » : & il en donne pour exemple, d'un côté le sujet de l'Odissée dénué de ses épisodes, & tel qu'Homère l'eût conçu, s'il eût voulu le mettre au théâtre; de l'autre, celui d'Iphigénie en Tauride, avant d'être accommodée au théâtre, & tel qu'il dépendoit d'Euripide d'en faire un poème épique, ou un poème dramatique, à son choix.

En suivant son idée pour la développer, essayons de disposer le sujet d'Iphigénie, comme Euripide l'eût disposé lui-même, s'il en eût voulu faire un poème en récit.

Oreste couvert du sang de sa mère, & poursuivi par les Eumenides, cherche un refuge dans le temple d'Apollon, de ce dieu qui l'a poussé au crime. Il embrasse son autel, l'implore, lui offre un sacrifice; & l'oracle intéressé lui ordonne pour expiation, d'aller enlever la statue de Diane profanée dans la Tauride.

Oreste prend congé d'Electre: il ne veut pas que Pilade le suive; Pilade ne veut point l'abandonner: ce jeune prince quitte un père accablé de vieillesse, dont il est l'appui, une mère tendre dont il fait les délices, & qui tous deux l'encouragent, en le baignant de larmes, à suivre un ami malheureux. Oreste, présent à leurs adieux, se sent déchirer le cœur aux noms de fils, de père & de mère.

Il s'embarque avec son ami; & si le petit voyage d'Ulysse & d'Enée est traversé par tant d'obstacles, quelles ressources n'a pas ici le poète pour varier celui d'Oreste? Qu'on s'imagine seulement qu'il parcourt la mer Egée, où son père, & tous les héros de la Grèce ont été si long-temps le jouet des ondes; qu'il la parcourt à la vue de Scyros, où l'on avoit caché le jeune Achille; à la vue de Lemnos, où Philoctète avoit été abandonné; à la vue de Lesbos, où les Grecs avoient commencé de signaler leur vengeance; à la vue du rivage de Troie, dont la cendre fume encore; qu'il a l'Hellespont, la Propontide & l'Euxin à traverser, pour arriver dans la Tauride. Quelle carrière pour le génie du poète!

Aux incidens naturels qui peuvent retarder tour-à-tour & favoriser l'entreprise d'Oreste, ajoutez la haine des Dieux, ennemis du sang d'Agamemnon, la faveur des Dieux qui le protègent, les furies attachées aux pas d'Oreste, & qui viennent l'agiter toutes les fois qu'il veut s'oublier dans les plaisirs ou dans le repos. Tous ces agens surnaturels vont mêler à l'action du poème un merveilleux déjà fondé sur la vérité relative, & adopté par l'opinion.

Cependant Thoas épouvanté par la voix des Dieux, qui lui présage qu'un étranger lui arrachera le sceptre & la vie, Thoas ordonne que tous ceux que leur mauvais sort ou leur mauvais dessein amèneront dans la Tauride, soient immolés sur l'autel de Diane. Iphigénie en est la prêtresse; elle a horreur de ces sacrifices; & après avoir employé tout ce que l'humanité a de plus tendre, & la religion de plus touchant pour fléchir l'âme du tyran: « Non, » lui dit-elle, Diane n'est point une divinité sanguinaire & qui le fait mieux que moi? » Alors elle lui raconte comment destinée elle-même à être immolée sur son autel, elle a été enlevée par cette divinité bienfaisante. « Jugez, conclut Iphigénie, si Diane se plairait à voir couler un sang » qu'elle ne demande pas, puisqu'elle n'a pu voir » répandre le sang qu'elle avoit demandé par la » voix même des oracles ». Le tyran persiste. Oreste

& Pylade abordent dans ses états; ils sont arrêtés, conduits à l'autel; & le poème est terminé par la tragédie d'Euripide, dont je n'ai fait jusqu'ici que développer l'avant-scène.

On voit par cet exemple, que l'action de l'épopée n'est que l'action de la tragédie plus étendue & prise de plus loin.

Le Tasse ne pensoit pas ainsi. *Il poema heroico; dit-il, e una imitazione de attione illustre, grande & perfetta, fatta narrando con altissimo verso, affine di mover gli animi con la maraviglia, e di giovar diletando.* Il regarde le merveilleux comme la source du pathétique de l'épopée; & laissant à la tragédie la terreur & la pitié, il réduit le poème héroïque à l'admiration, le plus froid des sentimens de l'âme. S'il eût mis sa théorie en pratique, son poème n'auroit pas tant de charmes. Quelqu'admiration qu'inspire l'héroïsme, quelque surprise que nous cause le merveilleux répandu dans les fables d'Homère, de Virgile & du Tasse lui-même, l'intérêt en seroit bien foible sans les épisodes terribles & touchans qui le raniment par intervalle; & ces poètes l'ont si bien senti, qu'ils ont eu recours à chaque instant à quelque nouvelle scène tragique. Retranchez de l'Iliade les adieux d'Andromaque & d'Hector, la douleur d'Achille sur la mort de Patrocle, & son entrevue avec le vieux Priam; retranchez de l'Énéide les épisodes de Laocoon & de ses enfans, de Didon, de Marcellus, d'Euriale, & de Pallas; retranchez de la Jérusalem la mort de Dudon, celle de Clorinde, l'amour & la douleur d'Armide, & voyez ce que devient l'intérêt de l'action principale, réduite à l'admiration que peut causer le merveilleux des faits ou la beauté des caractères. On se lasse bientôt d'admirer des héros que l'on ne plaint pas: on ne se lasse jamais de plaindre des héros qu'on admire & qu'on aime. L'aliment de l'intérêt, soit épique, soit dramatique, est donc la crainte & la pitié. Il est vrai que la beauté des caractères y contribue, mais elle n'y suffit pas: *Concorre la miseria delle attioni insieme con la bontà di costumi.*

La règle la plus sûre dans le choix du sujet de l'épopée, est donc de le supposer au théâtre, & de voir l'effet qu'il y produiroit. S'il est vraiment tragique & théâtral, son intérêt se répandra sur les épisodes; au lieu que, s'il n'avoit rien de pathétique par lui-même, en vain les épisodes seroient intéressans, chacun d'eux ne communiqueroit à l'action qu'une chaleur accidentelle, qui s'éteindroit à chaque instant, & qu'on seroit obligé de ranimer sans cesse par quelque épisode nouveau.

C'est, direz-vous, donner à l'épopée des bornes trop étroites que de la réduire aux sujets tragiques. Mais l'on verra que sans compter la tragédie Grecque, celle, dis-je, où tout se conduit par la fatalité, j'en ai distingué trois genres, dans lesquels sont compris, je crois, tous les intérêts du cœur humain. Si ce n'est pas l'homme en proie à ses passions, ce sera l'innocence ou la vertu éprouvée par le malheur, ou poursuivie par le crime; ce sera la bonté mêlée de faiblesse, entourée des pièges du plaisir & du vice, & obligée d'immoler sans cesse de doux penchans à de tristes devoirs. Or il y a peu de sujets intéressans qui ne reviennent à l'une de ces trois situations, ou mieux encore à quelqu'une de celles qui résultent de leur mélange.

L'action de la tragédie doit être importante & mémorable; de même & plus essentiellement encore celle de l'épopée. Or cette importance consiste dans la grandeur des motifs, & dans l'utilité de l'exemple.

Mais il faut bien se souvenir que l'intérêt commun

ne nous attache que par des affections personnelles ; & dans une *action* publique , quelqu'importante qu'elle soit , il est plus avantageux qu'on ne pense d'introduire quelquefois des épisodes pris dans la classe des hommes obscurs : leur simplicité noblement exprimée a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de grandes choses , on s'y attendoit , on n'en est point surpris. Mais que d'une ame vulgaire naissent des sentimens sublimes , la nature qui les produit seule , s'en applaudit davantage , & l'humanité se complait dans ces exemples qui l'honorent.

Le moment le plus pathétique de la conjuration de Portugal , n'est pas celui où tout un peuple , armé dans un instant , se souleve & brise ses chaînes ; mais celui où une femme obscure paroît tout-à-coup , avec ses deux fils , au milieu de l'assemblée des conjurés , tire deux poignards de sous sa robe , les remet à ses deux enfans , & leur dit : « Ne me » les rapportez que teints du sang des Espagnols ». Combien de traits plus courageux , plus honorables , plus touchans que ceux que consacre l'Histoire , demeurent plongés dans l'oubli ! & quel trésor pour la poésie , si elle avoit soin de les recueillir !

Indépendamment de ces exemples répandus dans l'épopée , l'*action* principale doit se terminer à une moralité , dont elle soit le développement ; & plus cette vérité morale aura de poids , plus la fable aura d'importance. Voyez MORALITÉ , Supplément. (M. MARMONTEL.)

Dans la variété d'objets que les Beaux-arts savent peindre , il n'y en a point de plus remarquable que l'homme , lorsque son activité est excitée par quelque sujet intéressant. L'artiste qui fait pénétrer jusqu'au fond du cœur humain , & qui , à cet esprit d'observation , joint , comme Homère , l'art de tout peindre des couleurs les plus vives , saura mettre sous nos yeux les hommes déployant leur activité , de manière que dans leur *action* nous lisions distinctement leur génie , leur façon de penser , leur force , leur faiblesse , en un mot tout ce qui tient à leur caractère. C'est ainsi que , grâce aux talens d'Homère , nous connoissons aussi bien les plus célèbres héros de la Grèce & de la Phrygie , que si nous avions vécu de leur tems , & que nous eussions été les témoins de leurs exploits. Entre tous les ouvrages de l'art , le premier rang est dû à ceux qui représentent l'homme en *action*. De-là vient que les deux grands critiques , Aristote & Horace , s'attachent principalement aux ouvrages de ce genre , lorsqu'ils traitent de l'art poétique.

L'importance de ces ouvrages dépend en partie du caractère & du génie des personnes qu'on fait agir , & en partie aussi de l'*action* dans laquelle elles sont impliquées. Nous rapporterons ici quelques remarques sur la nature & les qualités de l'*action* , qui pourront donner lieu à des recherches ultérieures de la part de l'artiste.

La fable fournit le sujet de l'*action*. L'*action* elle-même est ce qui donne à la fable une existence réelle. La fable , qui fait le sujet de l'Illiade , peut être énoncée en deux mots : « Pendant le siège » de Troie , la dissention s'éleve entre Agamemnon & Achille , avec tant d'aigreur , que ce » dernier est prêt à retourner dans sa patrie , & » qu'il quitte l'armée. Les assiégeans , affoiblis par » cette retraite , craignent d'être réduits à lever » le siège. On tente inutilement de fléchir Achille , » lorsqu'un événement particulier le ramene tout- » à-coup à l'armée , & anime son courage invincible d'une nouvelle ardeur. Ce retour coûte la » vie à Hector ; & la mort de ce héros , le plus » ferme appui de Troie , facilite la prise de cette

» ville ». Voilà la fable de l'Illiade. L'*action* c'est tout ce qui se passe , tout ce qui donne de la réalité à cette fable ; la dispute entre Achille & Agamemnon ; la retraite d'Achille , &c. Nous avons trois tragédies Grecques sur une même fable ; c'est » Oreste qui , après une longue absence , revient » dans la maison paternelle , & venge la mort de » son pere , par le meurtre d'Egiste & de Clytemnestre » ; mais l'*action* est différente dans toutes ces trois pieces.

Les critiques ne distinguent pas toujours assez exactement les deux idées de la fable & de l'*action*. On exige souvent de celle-ci ce qui n'appartient qu'à l'autre. La fable est proprement l'événement même dont l'artiste se représente dans l'ordre successif , le commencement , le progrès & la fin. L'*action* est ce qui rend la fable possible , ce qui lui donne son commencement , son progrès & sa fin. Nous bornerons ici nos remarques à ce qui concerne l'*action*.

C'est proprement l'*action* , & non la fable , qui donne à un ouvrage de la grandeur & du prix. Ce qui rend l'Illiade un poème grand & intéressant ; ce n'est pas le sujet en lui-même , ce n'est pas la brouillerie d'Agamemnon & d'Achille , &c. mais c'est que les choses soient arrivées comme le poète les décrit ; c'est que l'*action* soit telle qu'elle est. Aucune des trois tragédies dont nous avons parlé , n'est remarquable du côté du sujet ; le même fait auroit pu être représenté de manière à n'intéresser personne. Mais l'*action* , ce qui réalise le fait , la façon de le réaliser , c'est ce qui donne de l'intérêt à ces tragédies.

La première qualité de l'*action* & la plus indispensable , c'est d'être vraisemblable & naturelle ; que chaque événement ait sa cause dans ce qui a précédé ; que les faits soient liés entr'eux d'une manière intelligible , & qui n'exige aucune supposition forcée. Si la piece est en défaut à cet égard , l'attention se perd , & l'intérêt cesse. On juge , ou que l'artiste veut nous en imposer , ou que c'est un visionnaire dont l'imagination est dérégulée. Il faut donc que dans toute la durée de l'*action* , il ne se passe rien qui ne soit fondé sur le caractère des personnages , & sur la situation du moment. Cela suppose sans doute dans l'artiste , une profonde connoissance de l'homme. L'imagination la plus vive , & l'enthousiasme le plus fort , n'y sauroient suppléer. La vérité de l'*action* est une affaire de l'entendement & des lumières de l'esprit. L'Histoire fournit pour l'ordinaire le sujet , ou la fable , à l'artiste , ou bien celui-ci l'a imaginée & disposée dans sa tête avant de songer à l'*action*. Mais s'il n'a ni le génie ni le jugement requis pour traiter son sujet de manière que sa fable , telle qu'il l'a conçue , se développe naturellement , & se déduise intelligiblement des causes actuelles ; il aura fait une horloge qui paroîtra avoir toutes ses pieces , & qui néanmoins manquera de mouvement.

Dans toute *action* , & dans chaque partie de l'*action* , il y a des forces ; c'est-à-dire , des causes qui agissent , & des effets qui doivent leur être exactement proportionnés. On ne doit pas rassembler d'énormes forces pour opérer de petits effets , mais il ne faut pas non plus faire résulter de grands effets d'une petite force. Il est vrai que dans l'Illiade l'absence d'un seul homme expose l'armée des Grecs au danger d'une perte totale ; mais cet homme c'est Achille. Si le poète n'avoit pas eu assez de génie pour peindre ce héros aussi grand qu'il nous le montre , tout étoit manqué ; l'*action* de l'Illiade cessoit d'être naturelle.

La seconde qualité qu'on exige de l'*action* , c'est qu'elle

qu'elle soit intéressante ; il faut que l'esprit & le cœur de celui qui y assiste soient dans une activité soutenue, que rien n'interrompe. Il y a plus d'un moyen d'obtenir cet effet. L'affaire qui est agitée peut être si importante par elle-même, que les personnages qu'on y fait agir en acquièrent nécessairement le plus haut degré d'activité ; comme lors, par exemple, qu'il seroit question des grands intérêts d'une nation entière ; ou bien le sujet peut devenir important, par rapport aux personnages qui s'y trouvent intéressés, & qui attirent notre attention, soit par leur rang ou par leur caractère ; enfin des causes accidentelles peuvent exciter la curiosité pour un sujet peu intéressant par lui-même ; il suffit pour cet effet d'un obstacle imprévu, d'une intrigue singulière, ou de quelques incidents remarquables.

Des *actions*, qui par elles-mêmes sembleroient peu dignes d'attention, deviennent très-intéressantes, grâce à l'heureux génie de l'artiste. Quelques fugitifs de Troie s'embarquent pour aller chercher un nouvel établissement ailleurs : ce n'est-là qu'une *action* très-peu considérable en soi ; mais dans le point de vue d'où Virgile l'envisage, il la rend infiniment grande & importante. Ce petit nombre d'aventuriers compose les ancêtres d'une nation future, qui va dominer sur tout l'univers ; qui arrachera un jour l'empire du monde à un autre peuple alors florissant, & jouissant de la protection singulière de quelques divinités. Considérée de ce côté-là, l'*action* de l'Enéide acquiert une grandeur qui étonne, mais à laquelle le poète, dont le génie étoit plutôt beau que grand, n'a pas su atteindre. Que n'eût pas été l'Enéide sous la plume d'un Milton ou d'un Klopstock !

Il seroit à souhaiter pour l'utilité des Beaux-arts, qu'un habile homme prît la peine de rechercher par combien de divers artifices les grands artistes ont su rendre intéressantes des *actions* en elles-mêmes très-peu considérables ; car c'est-là où le génie se montre dans son plus beau jour. Combien d'*actions* très-ordinaires le génie créateur de Shakspeare, n'a-t-il pas su présenter sous le point de vue le plus intéressant ? Des artistes bornés tâchent ordinairement d'intéresser à force de complications & d'intrigues. Ce sont de très-foibles ressources ; elles peuvent, à la vérité, servir à occuper l'imagination ; mais elles laissent dans une inaction totale les forces les plus essentielles de l'ame, l'entendement & le cœur. Ce n'est pas dans les hors-d'œuvre de l'*action*, c'est dans l'esprit & dans le caractère interne du sujet, qu'il faut placer l'intérêt. Si l'on examine avec soin les ouvrages les plus célèbres de l'art chez les anciens & chez les modernes, & surtout les ouvrages dramatiques, on trouvera que les meilleurs sont précisément ceux où l'*action* est la plus simple.

Une troisième qualité essentielle de l'*action*, c'est qu'elle soit entière & complète. On doit pouvoir y observer distinctement le commencement précis ; connoître les motifs qui font agir les personnages ; sentir le vrai point de vue où il faut se placer pour suivre l'*action* ; en remarquer clairement le progrès ; & enfin en voir si évidemment la catastrophe qu'on n'ait plus à s'attendre à rien au-delà. Il faut qu'on sente qu'aucun des acteurs n'a plus rien à faire à cet égard. Cela n'est pas aisé ; & les grands maîtres eux-mêmes n'ont pas toujours réussi à terminer complètement l'*action*. Voyez CATASTROPHE, *Suppl.*

Enfin l'*action* doit être une. Cette unité d'*action* dans un ouvrage de quelque étendue qu'il puisse être, est une qualité si évidemment nécessaire, qu'il seroit superflu d'y insister, si les auteurs dramati-

ques ne péchoient si souvent contre cette règle. Ce n'est pas même assez pour qu'un drame soit parfait que l'*action* soit exactement une ; il faudroit encore qu'il n'y entrât point d'épisodes : les petites *actions* épisodiques, quelque bien liées qu'elles puissent être avec l'*action* principale, ne laissent pas de nuire sensiblement au tout. Les ouvrages les plus parfaits sont sans contredit ceux où l'attention demeure fixée depuis le commencement jusqu'à la fin sur un seul objet, sans en être distraite par aucun incident étranger. C'est en quoi les tragédies anciennes ont une supériorité bien décidée sur la plupart des pièces modernes ; l'œil y est attaché dès l'entrée sur un objet, qu'il ne perd plus de vue, & dont rien ne le détourne, pas même un instant. De même qu'un peintre intelligent distribue les jours de manière que l'œil ne s'attache qu'aux personnages principaux ; il faut que dans chaque *action*, tout ce qui ne tient pas à l'objet principal soit placé dans l'ombre, en sorte qu'il ne puisse être aperçu qu'autant qu'il contribue à faire ressortir l'ensemble.

On dit d'un ouvrage, qu'il y entre peu d'*action*, quand il remue plus l'imagination que le cœur ; car rien n'est proprement *action* que ce qui agit sur le cœur. On pourroit transformer l'Iliade en une narration, où tout ce qui est *action* disparaîtroit. Quand on n'observe que ce qui se passe, on ne voit point l'*action*, le jeu des forces ; on ne voit que l'événement qui en résulte. Mais quand nous entrons dans la situation d'esprit des personnages qui agissent, que nous sentons leurs desirs, leurs espérances, leurs agitations, leurs efforts, c'est alors seulement que nous les voyons agir.

Les Beaux-arts nous offrent plusieurs manières différentes d'exprimer une *action* ; & chaque manière a ses règles particulières à l'égard de la grandeur, de la forme & de l'arrangement total de l'*action*. Le poème épique, le drame, l'apologue, la peinture, le ballet, ont chacun une manière propre de traiter l'*action*. Voyez ÉPIQUE, DRAME, &c. *Suppl.* (Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts, de M. SUZZER.)

§ ACTIONNAIRE, f. m. ou ACTIONNISTE, f. m. (Commerce.) L'auteur de cet article du *Dictionn. des Sciences*, &c. a confondu mal-à-propos ces deux substantifs qui ne sont rien moins que synonymes ; & il a eu tort d'avancer que les Hollandois appelloient *actionniste* ce que les François & les Anglois appellent *actionnaire*. En Hollande, comme en France & en Angleterre, on entend par un *actionnaire* le propriétaire d'une action, celui qui possède une action ou une part, soit dans les fonds publics, soit dans le capital d'une compagnie particulière, pour jouir de la rente de cette action. Mais un *actionniste* est une espèce d'agioteur qui commerce en actions par des achats & des ventes à termes, & par des primes.

Quelques auteurs politiques ont regardé les *actionnaires* & les *actionnistes* comme de mauvais citoyens, vivant dans l'oïveté aux dépens des gens laborieux. Un Anglois appelle les possesseurs des fonds publics, des gens à porte-feuille, des frêlons qui dévorent le miel des abeilles, une race ennemie de la charrue & des propriétaires en fonds de terre, race qui, dans un état, est toujours une peste publique, qui ne cherche nuit & jour qu'à accumuler son or pour en grossir son porte-feuille & augmenter le fardeau de l'état. Ceux qui sont dans ces principes, prétendent que le jeu d'actions ou agiotage, foment l'esprit de paresse, & nuit à toute autre espèce de commerce. D'autres écrivains politiques sont bien éloignés d'admettre ces plaintes comme légitimes : ils soutiennent, au contraire, qu'un intérêt dans les fonds publics est plus capable

d'attacher les cœurs à la patrie que de les en éloigner, plus capable d'entretenir le patriotisme que de l'éteindre, en unissant intimement l'intérêt particulier à la cause publique, & en obligeant les possesseurs d'actions à soutenir & favoriser le crédit national, dont leur fortune dépend. Pour ce qui est des *actionistes*, il est aisé de faire voir qu'ils produisent plus de bien que de mal. Ce sont les leviers qui font mouvoir la machine. Sans eux il n'y auroit point de circulation. C'est leur jeu d'actions qui a mis l'Angleterre en état de faire des emprunts énormes sans s'écraser. Les *actionistes* seuls ont l'art de faire sortir tout l'argent des coffres, & de le mettre en circulation pour le service du gouvernement. La facilité de vendre son fonds à terme, & de donner & prendre des primes sur ce même fonds, engage beaucoup de gens à placer ainsi leur argent, ce qu'ils ne feroient pas sans ces avantages. Il y a un grand nombre de gens pécunieux, tant en Angleterre qu'en Hollande, qui ne veulent pas placer définitivement leur argent dans les nouveaux fonds, pour ne point en courir les risques pendant la guerre. Que font-ils? ils placent pour dix, quinze, ou vingt mille livres sterling en annuités, qu'ils vendent à terme aux agioteurs, au moyen de quoi ils tirent un gros intérêt de leur argent, sans être sujets aux variantes qui sont pour le compte de l'agioteur. Ce manège se continue pendant plusieurs années, & pour plusieurs millions: c'est ce qui a mis le gouvernement d'Angleterre en état de faire des emprunts qui, sans le jeu d'actions & les moyens ingénieux que les agioteurs ont mis en usage, auroient été absolument impossibles. De sorte que le gouvernement d'Angleterre a, par ce jeu-là, balayé non-seulement l'argent de ceux qui vouloient de ces fonds, mais encore tout l'argent de ceux qui n'en vouloient pas. L'avantage qu'il a tiré des *actionistes* est donc considérable. Voyez le Traité de la Circulation & du Crédit d'où cet article est extrait.

ACTISANÈS, (*Histoire d'Égypte.*) Les Égyptiens gémissant sous la tyrannie d'Aménophis, soupiroient après un libérateur. *Actisanès*, roi d'Éthiopie, fut touché du malheur de ses voisins, & voulant venger la cause des rois sur un monstre qui avilissoit le trône, il entra dans l'Égypte, moins par l'ambition de la conquérir que par la gloire d'effuyer les larmes d'une nation infortunée. Ses succès furent aussi brillans que ses motifs avoient été purs. Aménophis fut vaincu & puni, & la reconnaissance publique plaça sur le trône *Actisanès*, qui avoit été le libérateur des peuples. Il justifia le choix de la nation par la manière dont il la gouverna: modeste dans la fortune, il foula aux pieds la pompe du trône & le luxe de ses prédécesseurs, & ne mit sa gloire qu'à jouir du bonheur de ses sujets. L'Égypte & l'Éthiopie, gouvernées par un roi père & citoyen, furent purgées d'un essaim de brigands qui troubloient la tranquillité publique; & voulant rendre les châtimens utiles, il ne décerna point des peines de mort contre les coupables, il leur imprima une flétrissure qui les distinguoit des autres citoyens, & après leur avoir fait mutiler le nez, il les réleva dans une ville qu'il fit bâtir au milieu des déserts arides. La stérilité du sol qui refusoit tout à leurs besoins, les rendit industrieux. La nécessité, féconde en découvertes, y fit germer l'abondance, & leurs marécages devinrent des plaines couronnées de moissons. *Actisanès*, après avoir fait le bonheur de son peuple pendant son règne, eut la noble ambition d'être après sa mort le bienfaiteur de la génération suivante: il pouvoit choisir dans sa famille un héritier; mais persuadé qu'une nation est toujours la plus éclairée

sur les intérêts, il laissa aux Égyptiens la liberté de lui donner un successeur. (T-N.)

§ ACUTANGULAIRE, *section acutangulaire d'un cône.* (Géom.) Les premiers géomètres qui considérèrent les sections coniques, ne firent attention qu'au cône droit, tel que le cône défini par Euclide (*Def. 18. livre XI.*); & ils s'attachèrent uniquement aux sections formées par un plan perpendiculaire à un des côtés du cône. Il est manifeste qu'une pareille section est une ellipse, si le cône est acutangle; une parabole, s'il est rectangle; & une hyperbole, s'il est obtusangle, parce que, dans le premier cas, le plan coupant rencontre le côté opposé du cône; dans le second cas, le plan est parallèle au côté opposé; & dans le troisième cas, le plan rencontre le cône opposé par le sommet au cône coupé. Aussi Archimède ne parle que de la section du cône acutangle, de celle du cône rectangle, & de celle du cône obtusangle. Les noms d'*ellipse*, de *parabole* & d'*hyperbole* se trouvent pour la première fois dans Apollonius, qui fut probablement le premier à considérer le cône scalène & les sections obtusangles. Voyez Wallis *Oper. tome I, page 293.* (J. D. C.)

## AD

ADACA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante annuelle des Indes, appelée *adaca-manjen* dans l'*Hortus Malabaricus*, qui en donne une très-bonne figure quoiqu'incomplète, *vol. X, page 85, pl. 43.* Les Brames la nomment *mundi*. Elle est du genre de celles que M. Vaillant crut pouvoir appeler *sphæranthus*, c'est-à-dire *fleur en tête* & *boulette*, dont il donne le caractère & la figure des fleurs dans les *Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 382, pl. 20.* M. Linné la désigne sous le nom de *sphæranthus indicus foliis decurrentibus lanceolatis serratis, pedunculis crispatis.* *Systema nat. édition 12, page 581, n° 1.* Mais ce nom de *sphæranthus*, *fleur en tête*, *fleur en boule* ou *boulette*, pouvant convenir à deux cens autres plantes fort différentes, qui portent ainsi leurs fleurs rassemblées en tête, nous croyons devoir conserver à cette plante son nom de pays, *adaca*, plutôt que de le changer en un autre beaucoup moins propre ou trop général.

Cette plante croît en abondance dans les sables humides & maritimes de la côte du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de deux pieds ou environ, sous la forme d'un buisson ovoïde, qui a à-peu-près le port de l'échinope. Ses racines forment un faisceau de fibres blanches longues de cinq à six pouces, dont les plus grosses ne passent guère le diamètre de deux lignes. Sa tige, qui est nue & cylindrique à son origine, a quatre lignes de diamètre, & se divise du bas en haut en plusieurs branches alternes médiocrement ferrées, qui s'écartent sous un angle de quarante-cinq degrés, & qui sont ailées, c'est-à-dire garnies dans toute leur longueur, de membranes velues, dentelées, crepues, de deux lignes de largeur, qui sont le prolongement des feuilles. Celles-ci sont alternes, fort ferrées, & rapprochées à un demi-pouce de distance les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces, une fois moins larges, onnées, crenelées irrégulièrement & crepues, molles cependant, velues, visqueuses au point qu'elles se collent ensemble lorsqu'elles se touchent, relevées d'une grosse nervure sur les deux faces, & attachées sans aucun pédicule sur les tiges, le long desquelles leurs côtés membraneux se prolongent pour y former des ailerons, comme il a été dit.

Les extrémités des branches sont terminées par un bouton sphéroïde de neuf lignes environ de diamètre, porté sur un pédicule à peine de cette

longueur, ailé de trois à cinq membranes comme les branches. Ce bouton n'est autre chose qu'un calice commun, qu'une enveloppe composée d'environ cent écailles ou feuilles molles elliptiques, obtuses, fort courtes, imbriquées ou tuilées sur cinq à six rangs, qui contiennent autant de paquets de fleurs purpurines foncées. Chaque paquet est composé de six à huit fleurs, portées sur un petit pédicule entouré de douze à quinze écailles; & de ces six à huit fleurs de chaque tubercule, les trois ou quatre du centre sont hermaphrodites stériles, pendant que les trois ou quatre autres du contour sont femelles & fertiles. Ces fleurs sont toutes en fleuron, c'est-à-dire en tube fort menu & long, d'une seule pièce, marqué seulement de cinq dents à son extrémité, qui porte, dans les fleurons stériles seulement, autant d'antheres alternes avec elles, & cachées dans son intérieur. Chaque fleuron surmonte un ovaire cylindrique fort petit, qui porte un style à un seul stigmate dans les fleurons stériles, & à deux stigmates dans les fleurons femelles; il n'y a que ceux-ci qui soient fertiles, c'est-à-dire qui parviennent à maturité, & qui deviennent autant de semences ovoïdes, oblongues, rouffes.

*Qualités.* Toute cette plante a une saveur âcre & une odeur pénétrante, mais agréable dans toutes ses parties, racines, feuilles & fleurs.

*Usages.* Ses feuilles se mangent dans les maux d'estomac & les coliques; mais, pour les guérir, on se sert plus volontiers de la poudre de ses racines séchées au soleil. On boit aussi la décoction de ses tiges, feuilles & fleurs dans les coliques venteuses, en faisant en même tems des frictions sur le bas-ventre avec la poudre de cumin. La même décoction avec le miel se boit dans les toux violentes. On l'emploie aussi intérieurement en topique, en formant avec sa poudre & l'huile, un onguent contre la galle & les autres maladies de la peau. L'écorce de sa racine, broyée avec le petit-lait, s'applique avec succès sur les hémorrhoides.

*Remarques.* L'adaca méritoit, comme l'on voit, de faire un genre nouveau voisin de l'akoub & de l'échinope dans la famille des plantes composées, c'est-à-dire à fleurs rassemblées en têtes. Jean Commelin avoit assez bien désigné cette espece, sous le nom de *planta indica, alato caule, folio crenato & viscoso, flore glomerato purpureo*. J. Commel, *Hortus Malabaricus, volume X, page 86, dans les notes*; & il remarque fort à propos que le belutta adaca manjen, que Van Rheedé, auteur de l'*Hortus Malabaricus*, disoit être une seconde espece de l'adaca, est fort différente, & appartient à la famille des amarantes.

#### Deuxieme espece.

Il croît encore dans les Indes une seconde espece d'adaca, que M. Linné & M. Burmann ont cru pouvoir confondre avec la précédente; c'est celle que Plukenet appelle *scabiosa indica major, caule & pediculis foliatis, ex oris Coromandel (Almagest. p. 335)*, & dont il donne une figure très-médiocre, *planche 312, n°. 6*. M. Burmann en a fait graver une figure un peu plus exacte, quoiqu'incomplète, sous la dénomination de *sphaeranthos purpurea, alata, serrata. Thesaurus Zeylanicus, page 220, planche 94, n°. 3*.

Celle-ci se voit aussi, selon M. Burmann, dans l'île de Ceylan, où elle s'éleve rarement au-delà d'un pied de hauteur. Sa tige, ordinairement simple, sans ramifications, a une ligne ou une ligne & demie au plus de diametre. Ses feuilles, aussi rapprochées que dans l'adaca, sont beaucoup plus petites, plus alongées, plus étroites, longues d'un pouce & demi, trois fois moins larges, dentelées plus finement, plus également, velues légèrement, sans viscosité,

sans aucune crispation. Elles se prolongent pareillement le long des tiges, sur lesquelles elles forment des ailerons, mais peu élevés, à peine d'une ligne de hauteur & sans crispations. Les têtes de fleurs ont à peine six lignes de diametre, & sont portées sur un pédicule ailé, mais une à deux fois plus long qu'elles.

*Remarques.* On jugera facilement par ces différences notables & constantes, que cette espece n'est pas une variété de la première, & que M. Burmann s'est laissé trop légèrement entraîner par le jugement de Petiver, qui regardoit non-seulement ces deux especes, mais encore la suivante, comme trois variétés de la même plante figurée dans ses différens âges, la première dans sa jeunesse, la seconde dans le moyen âge, & la troisième dans sa maturité. Voyez Petiver, *Transactions philosophiques, n°. 244, page 332*; & Ray, *Historia universalis plantarum, vol. III, page 235*. En pensant ainsi, ces trois auteurs & M. Linné n'étoient pas entrés dans les détails que nous a permis l'examen de ces plantes vivantes, qui les eût fait changer de sentiment.

#### Troisieme espece.

Voici la troisième espece que Petiver croyoit n'être que l'adaca parvenu à sa maturité. Mais MM. Linné & Burmann ont reconnu depuis, que ce botaniste s'étoit trompé. Vaillant la nommoit *sphaeranthus folio oblongo minor (Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 347)*. Plukenet en a donné une figure assez médiocre & incomplète, sous le nom de *scabiosa minor, alato caule, maderaspatana (Almagest, page 335, planche 108, figure 7)*. M. Linné l'appelle *sphaeranthus africanus foliis decurrentibus ovatis, serratis, pedunculis teretibus. Systema natura, édition 12, page 581, n°. 2*; & M. Burmann l'a figurée sous la même dénomination. *Indic. plant. page 58, n°. 1*.

La différence la plus grande qui se remarque entre cette espece & les deux précédentes, consiste en ce que le pédicule qui porte les têtes de ses fleurs est nu, sans aucun aileron, à-peu-près d'égale longueur avec elles, & que ses feuilles sont comme celles de la seconde espece, mais plus courtes & plus larges à proportion, ayant à peine deux fois moins de largeur que de longueur.

*Remarques.* Nous avons observé encore quelques autres especes de ce genre au Sénégal; nous en donnerons l'histoire & la figure en son tems. (M. ADANSON.)

ADAB ou ADAD, (*Hist. sac.*) c'est le nom de plusieurs rois de Syrie & de Damas, qui se succéderent les uns aux autres de pere en fils, & firent long-tems la guerre aux Juifs. David en tua un. Son petit-fils vint assiéger Samarie sous le regne d'Achab, fut obligé de lever le siege, & fut fait prisonnier l'année suivante par le même roi, qui lui rendit la liberté, & fit une alliance avec lui. Adad libre recommença la guerre, & périt dans une bataille. Son fils, appelé Benadad, assiégea Joram dans sa capitale, & le réduisit à la plus grande famine, & l'auroit obligé à se rendre ou à mourir de faim, si Dieu n'eût envoyé une terreur panique dans le camp des Syriens, qui leur fit lever le siege. Benadad en tomba malade de désespoir, & fut étouffé par Hazaël son fils qui lui succéda.

\* § ADAD ou ADOD, (*Mythol.*) divinité des Assyriens; & ADOD, nom que les Phéniciens donnoient au maître des dieux, sont le même, savoir le soleil, comme Bochart l'a prouvé dans son *Chanaan, liv. II, chap. 8. (Lettres sur l'Encyclopédie)*.

ADAKODIEN, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Nouvelle espece d'asclepias ou dompte-venin, qui n'est indiquée nulle part que dans l'*Hortus Malabaricus*, où elle est assez bien représentée sous ce nom, *vol.*

*IX, page 9, planche 7, Jean Commelin l'appelle apocynum scandens, flore variegato, siliquis ericu similibus; ibid. page 10, dans les notes.*

Cette plante est grimpante, de huit à dix pieds de hauteur, à branches cylindriques, noueuses, vertes, de deux lignes de diamètre, à bois blanc, qui s'appuient sans se tortiller sur les plantes voisines, en y recourbant seulement assez légèrement le pédicule de ses feuilles qui y forme une espèce de crochet ou d'anse. Le long de ces branches sortent, à trois ou quatre pouces de distance, des feuilles opposées deux à deux en croix, taillées en cœur, alongées de quatre pouces de longueur, une fois moins larges, molles, lisses dessus & d'un vert clair, brunes dessous à grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique sinueux, de moitié plus court qu'elles.

À côté de l'aisselle des feuilles intermédiaires sort alternativement un corymbe, presque sessil, de trois à cinq fleurs en bouton sphéroïde ou conique, de six à sept lignes de diamètre, portés chacun sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice monophyle, découpé jusqu'à son origine en cinq portions égales, qui sont striées en bas de plusieurs veines rouges, arquées, qui accompagnent l'ovaire presque jusqu'à sa maturité, & d'une corolle deux fois plus longue, d'une seule pièce en foucoupe ouverte en hémisphère d'un pouce de diamètre, & découpée jusqu'aux trois quarts, en cinq pétales égaux, triangulaires, concaves, blanc-verdâtres extérieurement, d'un verd-jaune au-dedans, avec une raie purpurine au milieu, & une autre tout autour. De l'origine du tube de la corolle s'élevaient cinq cornets, que M. Linné appelle improprement *des nectaires*; ce sont les filets mêmes des étamines réunies ensemble en un cylindre pentagone, qui enveloppe l'ovaire, & qui porte, entre les sommets noirs de chacun de ses angles, une anthere creusée de deux loges ou fossettes ovoïdes, remplies par une petite lame elliptique, composée de petites molécules, ovoïdes, blanchâtres, transparentes, réunies ensemble, & qui sont la poussière féminale. Le centre du calice porte un disque assez élevé, sur lequel sont deux ovaires un peu distans de la corolle, mais rapprochés entr'eux & contigus, ayant chacun un style qui enfle le cylindre des étamines, au-dessus duquel ils sont couronnés par un stigmate commun en disque pentagone qui leur sert de couvercle. De ces deux ovaires, il en avorte communément un; l'autre, en mûrissant, devient une capsule ou filique ovoïde, enflée, molle, membraneuse, assez semblable à celle du beidelsar ou de l'éricu, longue de quatre à cinq pouces, presque une fois & demie plus étroite, un peu plus ventrue sur sa face intérieure, qui est tranchante ou relevée de trois côtes ou nervures longitudinales: c'est par cette côte du milieu qu'elle s'ouvre ou se fend seulement de ce côté, en laissant sortir un placenta cylindrique, qui étoit attaché dans toute sa longueur à ses bords, & qui est couvert tout autour de quatre ou cinq cents graines tuiées, elliptiques, minces, d'abord verd-jaunes, ensuite rougeâtres, longues de quatre lignes, couronnées d'une aigrette d'un millier de poils foyeux blanc-argentins, luisans, longs d'un pouce, par lesquels elles pendent, attachées par étages autour du placenta. Chaque graine est une espèce de pepin à deux enveloppes, dont l'extérieure est une membrane appliquée immédiatement sur un corps charnu qui renferme l'embryon: celui-ci est droit, à deux cotyledons ou lobes elliptiques très-minces, & à leur extrémité supérieure une radicle conique qui pointe vers le ciel.

*Qualités.* Toutes les parties de l'adakodien étant coupées, rendent un suc laiteux très-abondant. Elles n'ont nulle odeur, non plus que les fleurs. Leur faveur est fade & sauvage; sa racine est fibreuse, blanche, avec un filet ligneux au centre.

*Usages.* La principale vertu de cette plante est ophthalmique. Pour dissiper le nuage & autres maladies des yeux, on mange sa racine cuite dans le beurre, ou avec les feuilles du figuier d'enfer, & la racine du talu-dama cuite d'abord dans de l'eau que l'on rejette, ensuite dans du lait de vache mêlé avec du sucre. On emploie aussi en topique la même racine, en répandant sa poudre sur les yeux, ou bien en la réduisant à la consistance d'un onguent cérat par une décoction à feu lent, faite avec le beurre frais, un oignon, la racine du palmier sauvage & du scelengu pilés, auxquels on ajoute un peu de fantal & de jiribeli noir, pour l'appliquer ainsi en emplâtre. Sa poudre mêlée avec le fantal citrin & le sucre, se réduit encore en pillules que l'on fait prendre dans toutes les douleurs des yeux qui proviennent de l'abondance de la bile.

*Remarque.* Si M. Linné eût suivi ses principes, il eût dû placer ce genre de plante dans la classe 19 de la *syngénésie monogamie*. (M. ADANSON.)

ADALI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante de la famille des verveines, & du même genre que celui que Houston & M. Linné ont appelé du nom de lippia, *lippia*. Cette espèce n'a encore été décrite ni figurée que dans l'*Hortus Malabaricus*, volume X, planche 47, page 93, où elle est désignée sous son nom malabare *anacoluppa*, & sous celui d'*adali* que lui donnent les Brames, & que nous adoptons, comme plus court & plus facile à retenir, d'autant plus que le nom d'*anacoluppa* indique chez les Malabares une affinité entre cette plante & le coluppa, qui n'y a pas le moindre rapport, étant de la famille des amarantes. Voyez nos *Familles des plantes*, page 268. Jean Commelin désigne l'*adali* sous la dénomination suivante; *ranunculi affinis, planta indica, floribus purpureis*. Elle croît dans les sables du Malabar.

C'est une herbe vivace, longue de deux à trois pieds, à tige cylindrique de deux lignes de diamètre, rampante dans presque toute sa longueur, & produisant à des intervalles de deux à quatre pouces, des nœuds d'où sortent des feuilles opposées deux à deux, en croix, & au-dessous d'elles un faisceau de racines fibreuses, capillaires, d'un pouce environ de longueur. Les feuilles sont elliptiques, longues d'un pouce, moitié moins larges, rudes au toucher, verd-brun ou rougeâtres, obtuses à leur extrémité supérieure, qui est crénelée ou marquée de cinq à sept dentelures, & pointues à leur extrémité inférieure, par laquelle elles sont attachées à la tige, en se réunissant pour former autour d'elle une espèce de petite gaine sans aucun pédicule. De leur aisselle il sort ordinairement quatre feuilles plus petites, qui les font paroître comme verticillées ou étagées, & une branche d'un côté, & une tête de fleurs de l'autre, de sorte que les branches & les têtes de fleurs se trouvent disposées alternativement: on voit aussi de ces têtes de fleurs au bout de certaines branches, sur-tout lorsqu'elles sortent dans le tems où la seve commence à s'arrêter. Avant leur développement les feuilles sont pliées en deux, & ainsi opposées par leur tranchant.

Les têtes de fleurs sont d'abord hémisphériques ou sphéroïdes, de trois lignes de diamètre, lorsque leurs premières fleurs, c'est-à-dire celles d'en bas, commencent à s'épanouir; puis elles s'allongent jusqu'à huit lignes, sous la forme d'un épi ovoïde obtus aux deux bouts, du même diamètre de trois à trois lignes & demie: le péduncule qui les porte est cylindrique, & n'a guère que cette longueur. Chaque tête est formée de l'assemblage de cent fleurs ou environ, purpurines, tuiées, sessiles, contiguës, extrêmement ferrées, accompagnées chacune d'une écaille tuiée, & qui s'ouvrent dix à douze en même



tems, par étages en anneau successivement. Le calice de chaque fleur forme un tube court à deux divisions, qui enveloppe une corolle à tube court, dont le bord évasé est crénelé de cinq divisions irrégulières, & qui porte à son milieu quatre étamines très-courtes, dont deux sont plus hautes. Au centre du calice est un disque orbiculaire, qui supporte un ovaire sphéroïde surmonté d'un style & d'un stigmate orbiculaire, qui lui est implanté non pas sur le milieu, mais sur le côté & obliquement. Cet ovaire, en grandissant, devient sphéroïde un peu comprimé, d'abord verd-clair, ensuite blanchâtre au moment de la maturité, avec un sillon longitudinal au milieu, par lequel il se sépare en deux capsules hémisphériques, qui ne contiennent chacune qu'une seule graine de même forme.

*Qualités.* Toute la plante a une saveur amère qui est âcre dans les racines & aqueuse dans les feuilles. Ses fleurs n'ont aucune odeur.

*Usages.* Les Indiens regardent son suc comme l'antidote le plus souverain contre la morsure du serpent cobra-capella, pour laquelle ils le font boire avec un peu de poivre en poudre.

*Remarque.* Le nom de feu M. Lippi n'étant point connu dans l'Inde, nous croyons que les Botanistes nous sauront gré d'avoir rendu à cette plante son nom *adali*, sous lequel les Brame & autres Indiens feront à portée de les entendre, & de la leur procurer dans le besoin, nous réservant la faculté de donner le nom de M. Lippi, qui a bien mérité de la botanique, à quelqu'autre plante qui n'aura jamais encore été baptisée; car on ne fauroit trop éviter la multiplicité des noms dans une science aussi étendue que la botanique. (M. ADANSON.)

ADAMARAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante qui vient naturellement dans la famille des *elaëgnus*, c'est-à-dire dans la famille des plantes qui ont le calice & les étamines sur le fruit, sans aucune corolle. L'*Hortus Malabaricus* en a donné une assez bonne figure, quoiqu'incomplète, *vol. IV, page 5, planche 3*, sous son nom malabare *adamaram*, que les François ont corrompu & changé en celui de *badamier*. Son auteur, Van Rheedé, nous apprend que les Malabares l'appellent aussi *saros*, les Brame *chibe* ou *jibe*, les Portugais *pinha*, les Hollandois *katappes*, d'après les habitans de Java & de Malacca. Rumphé l'a décrit & figuré un peu mieux au premier volume de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom de *catappa*, *page 174, planche 68*. Selon ce dernier, les Malays appellent cet arbre *catappan*, les habitans de l'île Ternate *ngussu* & *nussu*, ceux de Banda *teley* & *teleyo*. M. Linné, qui paroît se plaire à changer les noms les plus généralement reçus, a substitué à celui-ci celui de *terminalia*, dont il nous donnera peut-être un jour l'explication, ainsi que de beaucoup d'autres aussi impropres, voyez son *Systema naturæ*, *edit. 12, p. 674*; mais quelques raisons qu'il s'efforce de donner pour appuyer sa nouvelle philosophie, on est persuadé que l'usage & les naturalistes lettrés conservent toujours aux productions de la nature leurs noms de pays, sur-tout à celles qui, comme l'*adamaram*, sont trop connues & d'un usage journalier. Rumphé en distingue trois espèces que nous allons décrire.

*Première espèce. ADAMARAM ou CATAPPA.*

L'*adamaram* proprement dit, le *badamier* ou *catappa*, est un très-grand & très-bel arbre, de quatre-vingts pieds de hauteur, dont la forme pyramidale est comparable à celle du sapin, ou plutôt du panja ou ceiba, étant composé de même de branches rayonnantes ou disposées circulairement par étages, & étendues presque horizontalement, de sorte que

son diamètre est au moins de quarante à cinquante pieds. Son tronc n'a guère plus de quinze pieds de hauteur, sur trois à quatre pieds de diamètre. Ses jeunes branches sont cylindriques, vertes & velues; mais les vieilles, ainsi que le tronc, sont d'un bois très-dur, recouvert d'une écorce rouge au-dedans, lisse & cendrée au-dehors. Sa racine est cendrée intérieurement, & couverte d'une écorce rougeâtre.

Le long des jeunes branches, à des distances de cinq à six pouces, les feuilles sont opposées, étagées ou verticillées & rayonnantes au nombre de deux à six à chaque étage, elliptiques, longues de cinq pouces sur les vieilles branches, de douze pouces sur les jeunes, une fois moins larges, assez molles, lisses & verd-gai dessus, velues, d'un verd-jaune dessous, & relevées de grosses nervures, plus larges à leur extrémité supérieure qu'à l'extrémité inférieure, où elles sont un peu échancrées en cœur; leurs bords se recouvrant, ainsi que le pédicule cylindrique assez court qui les porte & qui est rouge & velu. Lorsqu'elles sont vieilles, elles rougissent & prennent une couleur à-peu-près semblable à celle de l'écrevisse quand elle est cuite.

De l'extrémité de chaque branche, il sort deux épis pendans comme deux grappes de groseilles, à-peu-près de la longueur des feuilles, composé chacun d'une trentaine de fleurs, disposées d'une manière assez lâche, & comme opposées deux à deux en croix depuis leur extrémité supérieure jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & portées chacune sur un pédicule presque égal à elles: l'axe de ces épis est rouge & velu. Ces fleurs sont hermaphrodites, mais le plus grand nombre est stérile & tombe; il n'en mûrit communément que deux ou trois sur chaque épi, ce sont les inférieures. Elles ne sont accompagnées d'aucune écaille, néanmoins on voit au-bas de l'épi deux à trois folioles caduques, dont l'inférieure semble former une sorte de gaine.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq divisions ouvertes en étoile, elliptiques, une fois plus longues que larges, vertes au-dehors, blanches au-dedans, faisant corps avec l'ovaire au sommet duquel elles portent. Les étamines, au nombre de dix, sortent du sommet du même ovaire, disposées sur deux rangs, de manière que cinq sont épanouies horizontalement entre les cinq feuilles du calice, avec lesquelles elles font l'alternative & qu'elles égalent en longueur, pendant que les cinq autres s'élevent droit autour du style de l'ovaire: toutes sont couronnées d'une anthere blanche sphéroïde. Le style, qui part du centre de l'ovaire, est verd & velu, de la longueur des étamines, & terminé par un stigmate simple & tronqué.

L'ovaire, qui se trouve au-dessous de la fleur, devient en mûrissant une écorce d'abord verte, lisse, luisante, puis rougeâtre ou incarnat, striée de jaune, semblable à l'amande ou à la mangue, ou mieux encore, à un bateau ou un œuf coupé en deux, long de trois pouces, une fois moins large & deux fois moins profond, convexe en-dessous, aplati en-dessus, où il est marqué de deux sillons, par lesquels il s'ouvre de lui-même en une loge à deux battans inégaux, épais chacun de cinq à six lignes, charnus, rouges de cerise, recouverts d'une pellicule sous laquelle ils sont velus. Ces deux battans, en s'ouvrant, laissent tomber un noyau ovoïde, lisse, luisant, brun ou marron, long de deux pouces, deux à trois fois moins large, très-dur, à une loge qui ne s'ouvre point à moins qu'on ne le casse, & qui contient une amande blanche ovoïde, de même forme, composée de deux cotyledons orbiculaires roulés l'un sur l'autre en spirale, le côté droit de l'un embrassant le côté gauche de l'autre, la radicule étant logée dans une petite crénelure pratiquée à leur

extrémité supérieure, de manière que l'embryon est soutenu pendant par cette radicule dans le fruit.

*Qualités.* L'*adamaram* est insipide & sans odeur dans toutes ses parties, excepté dans ses feuilles qui sont amères, & son fruit qui répand une odeur assez agréable, lorsqu'on l'ouvre récemment cueilli.

*Usages.* Ses amandes se mangent crues, & se servent sur les meilleures tables dans toute l'Inde, où les Européens les estiment plus que celles du Nanari, pour faire des gâteaux d'amandes, quoiqu'elles ne soient pas aussi huileuses, & même Rumphe assure qu'on n'en peut pas tirer d'huile; néanmoins Rheede dit qu'on en tire par expression une huile semblable à celle de l'olive, mais qui a la bonne qualité de ne rancir jamais. On en fait aussi des émulsions, comme avec nos amandes. Suivant Rheede, les Indiens font avec ses feuilles de petits gâteaux qu'ils mangent aussi. Ils les emploient encore dans plusieurs maladies, par exemple, ils en boivent le suc tiré par expression, & mêlé avec l'eau de riz, ou l'infusion de riz, pour modérer la colique, l'ardeur de la bile, & les migraines qui ont pour cause de mauvaises digestions. Les mêmes feuilles frottées d'huile de palmier s'appliquent en topique sur les tumeurs de la gorge; & avec les plus tendres unies au lait de la noix d'Inde, c'est-à-dire du cocos, on prépare un onguent souverain contre la galle, la lepre & semblables maladies de la peau.

*Culture.* L'*adamaram* croît naturellement dans les forêts du Malabar, sur-tout dans les terrains sablonneux; mais l'utilité que les Indiens tirent de son amande & de son vaste ombrage, & sa belle forme, font qu'ils le cultivent dans leurs jardins & autour de leurs habitations, où ils le plantent avec symétrie & par allées pour jouir de son ombrage. Ils plantent au-dessous des bancs & des sieges, où ils vont se reposer & prendre le frais. Cet arbre croît aussi à Banda, à Java, à Baleya, & dans quelques autres îles adjacentes des Moluques, mais non pas à Amboine, où il a été transporté de l'île Baleya, où les rois en ont ordonné de tout tems des plantations régulières comparables à celles de nos jardins de l'Europe. Il leur tient lieu de nos amandes & de nos noisettes, car il porte du fruit trois fois l'an, & à chaque fois qu'il fleurit, il pousse de nouvelles feuilles; dès que celles-ci sont développées, il quitte les vieilles qui alors sont d'un rouge très-agréable à la vue. Il fleurit dès la troisième année, & continue ainsi communément pendant 80 ans.

*Remarques.* Il seroit important pour les Botanistes, & nous désirerions savoir, pour les progrès de l'Histoire naturelle, sous quelle autorité M. Linné a avancé que l'*adamaram* a des fleurs mâles, sans ovaires quelconques, mêlées avec des fleurs hermaphrodites, qui l'ont déterminé à placer cet arbre dans la 23<sup>e</sup> classe de la polygamie monœcie entre l'érable, l'arrosche & la pariétaire, avec lesquels il n'a pas plus de rapport que l'éléphant n'en a avec l'âi, ou le paresseux & le tatou. Ce n'est certainement pas ce qu'en disent Rheede & Rumphe, les seuls auteurs qu'il cite & qu'il semble avoir suivis; car de ce que nombre de fleurs avortent, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces fleurs soient des fleurs mâles, & qu'elles n'aient que des étamines sans ovaires, puisqu'il n'y a presque pas d'arbres à fruits un peu gros qui ne perdent ainsi le plus grand nombre de leurs fleurs, quoiqu'hermaphrodites bien complètes.

*Seconde espece. SAROS.*

L'*Hortus Malabaricus* donne encore à la planche 4, du vol. IV, sans aucune description, la figure d'une autre espece d'*adamaram* bien différente de la première, & qui pourroit bien être celle qu'il nous apprend que les Malabares appellent *saros*. Voici les principales différences qui sont exprimées dans

cette figure. Les jeunes branches sont plus fortes, à-peu-près de la grosseur du doigt; les feuilles plus petites, environ de six à sept pouces de longueur, sinueuses ou marquées de chaque côté de deux ou trois sinuosités, qui leur donnent parfaitement la figure de celles d'un chêne, & sessiles sans aucune apparence de pédicule, l'épi de fleurs plus ferré, deux fois plus court que les feuilles; l'écorce du fruit moins longue & plus large à proportion, presque hémisphérique, ayant un de ses battans presque orbiculaire & semblable à un couvercle; le noyau ou l'osselet plus petit & plus étroit à proportion de sa longueur.

Tant de différences nous paroissent suffisantes pour distinguer le *saros* de l'*adamaram* comme une autre espece.

*Troisième espece. SALISSA.*

La seconde espece d'*adamaram* de Rumphe, qui est notre troisième, est décrite dans cet auteur, vol. I<sup>er</sup>, page 175, sans aucune figure, sous le nom de *catappa littorea*, d'après le nom Malays, *catappa-laut*, qui exprime la même idée. Les habitans d'Amboine l'appellent *salissa*, nom que nous avons adopté; ceux de Macassar, *talissa*; & ceux de Banda, *talyo-batu*, parce qu'il croît sur les rivages pierreux.

En effet, cet arbre se plaît particulièrement aux bords de la mer, entre les rochers escarpés, d'où il affecte, pour ainsi dire, de se pencher & d'étendre ses branches au loin sur ses eaux, comme pour les ombrager. Lorsqu'il se trouve dans une bonne terre franche, il s'élève plus haut que l'*adamaram*, & étend ses branches, en les inclinant, comme le chêne autour d'un tronc fort épais; mais sur les rivages, où il croît plus communément, il a beaucoup moins de régularité; quoique ses branches soient opposées de même que celles de l'*adamaram*, elles s'inclinent & se courbent souvent, de manière qu'une partie plonge sous les eaux. Leur écorce, ainsi que celle du tronc, est unie, égale, arrondie, d'un verd gai, à-peu-près comme celle du platane ou du frêne. Son bois récemment coupé, est blanc-rougeâtre, mais en séchant il devient cendré; il est composé de fibres grossières, qui forment des anneaux quelquefois réguliers, quelquefois obliques & sinueux.

Ses feuilles sont étagées au nombre de cinq à six autour des branches, comme dans l'*adamaram*, mais un peu plus longues, plus étroites à proportion, plus velues, plus chargées de nervures parallèles le long de la côte principale. Ses fruits sont plus petits, conservent plus long-tems leur couleur verte, & contiennent un noyau plus arrondi à ses extrémités.

*Usages.* On fait peu d'usage des amandes du *salissa*, quoiqu'elles soient assez douces & du goût de la noisette, parce qu'elles ne sont pas aussi tendres que celles de l'*adamaram*, & qu'elles restent entre les dents; on les néglige aussi à cause de leur petitesse, d'où il arrive que le rivage est quelquefois tout couvert de celles que la mer y rejette. Son bois, qui est léger & durable dans l'eau de mer, est fort recherché pour la construction des vaisseaux.

*Remarques.* Cet arbre est très-commun dans toutes les îles orientales des Moluques, sur-tout à l'île Célèbe, où les habitans le regardent comme une simple variété de l'*adamaram*, selon Rumphe; mais combien d'especes de plantes qui n'ont pas entr'elles autant de différences?

*Quatrième espece. LALIA.*

Dans les mêmes îles, on rencontre aussi, mais moins fréquemment, une autre espece d'*adamaram*, que Rumphe appelle *catappa sylvestris*, d'après le nom Malays, *catappa-ætan*, & que les habitans d'Amboine nomment *lalia*, sur-tout dans le quartier d'Hittoë. Elle ne s'observe que loin de la mer, dans les forêts, en plaines & le long des rivières.

Les principales différences du saliffa consistent en ce que ses feuilles sont plus longues, plus étroites, plus veinées, plus nerveuses, rangées avec moins d'ordre, & plus ferrées sur le bout des jeunes branches, qui sont couvertes, ainsi que leur pédicule & leur face inférieure, d'un duvet roux. Ses fruits sont plus petits, plus ronds, d'un verd-jaune de pomme mêlé d'un peu de rouge; & leur amande ne se mange pas plus que la précédente, seulement parce qu'elle a trop peu de chair, & qu'on ne veut pas se donner la peine de casser son noyau pour l'en tirer. Son tronc n'est pas incliné, mais droit, & répand ses branches en parasol.

*Usages.* Le bois du lalia ressemble à celui du saliffa, mais il est plus sec, & a des veines plus grandes; il sert aux mêmes usages. Ses feuilles sont si grandes, que souvent les habitans s'en servent comme de nappes, de serviettes & de plats, lorsqu'ils sont obligés de manger dans les forêts pendant leurs voyages. Elles ont, aussi bien que leur écorce, la propriété de teindre en noir, & ils s'en servent, sur-tout de leurs écorces, pour procurer à leurs dents une couleur noire & pour faire leur encre. (M. ADANSON.)

ADAMBOE, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante, de la famille des myrtes, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme le myrte, un calice & une corolle polypétale posés sur le fruit, & plus de douze étamines. Van Rheedé en distingue deux espèces qui toutes deux croissent au Malabar.

*Première espèce. ADAMBOE.*

La première espèce est appelée *adamboe* par les Malabares, & figurée assez bien sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. IV, page 45, planches 20 & 21. Les Malabares l'appellent encore *cadeli poea*, les Brames *sotulari*, les Portugais *catupinacada-ferra*, & les Hollandois *baak-roosen*.

C'est un arbrisseau de sept pieds de hauteur, toujours verd, qui vit long-tems, & qui croît en abondance à Mangatte & à Cranganor, sur la côte du Malabar, sur-tout au bord des rivières, dans les terrains sablonneux & pierreux, où il fleurit en juillet & août, & porte ses fruits mûrs en novembre & décembre. Sa forme est à-peu-près sphérique par la disposition de ses branches qui se répandent autour de lui circulairement depuis la cime jusqu'à la racine. Celle-ci a le bois blanc, recouvert d'une écorce cendrée. L'écorce des branches est rude, d'abord verte, ensuite roussâtre.

Le long des branches les feuilles sortent alternativement sans ordre, fort rapprochées les unes des autres, portées sur un pédicule cylindrique assez court, renflé, ouvertes à peine sous un angle de quarante-cinq degrés, & disposées sur les branches de manière qu'elles forment un feuillage applati en éventail. Elles sont elliptiques, à-peu-près de la forme de celles du néslier, longues de sept pouces, presque deux fois moins larges, lisses, verd-noires dessus, verd-roussâtres dessous, rudes au toucher par les côtes & nervures blanchâtres qui les traversent.

Chaque branche est terminée par une panicule de vingt à trente fleurs purpurines, luisantes, semblables à des roses de deux pouces & demi de diamètre, disposées pour l'ordinaire trois à trois au bout de chacune des ramifications de la panicule, qui semblent opposées, & portent à leur origine deux petites feuilles en écailles opposées. Chaque fleur, avant son épanouissement, représente un bouton turbiné ou conique renversé, arrondi en-dessus, long de six lignes, un peu moins large, porté sur un pédicule un peu plus court, & relevé de douze côtes longitudinales, dont six correspondent au-dessous du milieu des six feuilles ou divisions du

calice, pendant que les six autres correspondent à leurs incisions. Le calice couronne entièrement l'ovaire avec lequel il fait corps, & au sommet duquel il se partage en six feuilles égales à sa longueur, triangulaires, équilatérales, vertes, qui subsistent jusqu'à sa maturité. Six pétales orbiculaires concaves, mous, un peu crépus, purpurins, d'un pouce un quart de longueur sur un pouce de largeur, & qui tombent de bonne heure, sortent des bords du calice, situés alternativement entre ses divisions; viennent ensuite cinquante à soixante étamines de grandeur inégale, relevées, une fois plus courtes que la corolle, blanches à leur origine, rougeâtres vers leur extrémité qui est couronnée par des anthers ovoïdes, applaties, jaunâtres & luisantes. L'ovaire, qui fait corps avec le calice sans le déborder d'abord, & qui est terminé par un style rougeâtre en-bas, verd en-haut, avec un stigmate conique de la hauteur des étamines, le débordé ensuite de moitié en grandissant, & devient une capsule ovoïde longue d'un pouce, moitié moins large, verd-brune, luisante, partagée intérieurement en six loges pleines d'une chair blanche, & qui en séchant s'ouvre jusqu'au calice seulement, en six battans cartilagineux partagés, comme ceux du *ketmia* ou du *pariti*, chacun dans leur milieu par une cloison membraneuse aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté six à huit graines ou pepins ovoïdes pointus, longs de deux lignes sur une ligne de largeur.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*adamboe* ont une faveur astringente sans odeur, excepté ses racines qui ont une odeur forte, sauvage, & une faveur onctueuse.

*Usages.* La décoction de sa racine dans l'eau sert en gargarisme pour les aphtes & autres ulcères de la bouche, du palais & du gosier. On la fait bouillir encore, puis on la pile pour l'appliquer en cataplasme sur les tumeurs que l'on veut amollir & amener à suppuration. La décoction de l'écorce du tronc & des branches, avec ses feuilles & fleurs dans l'eau, fournit une boisson très-apéritive & diurétique, qui soulage beaucoup les hydropiques, & qui dissipe les obstructions du foie, de la rate & des autres viscères. Sa semence porte à la tête, comme celle de la coriandre, & y cause des vertiges & une espèce d'ivresse.

*Seconde espèce. KATOU-ADAMBOE.*

Le *katou-adamboe* est une seconde espèce d'*adamboe*, selon Rheedé, qui en donne une bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 47, planche 22. Selon cet auteur, les Malabares l'appellent encore *katou-cadeli-poea*, les Brames *dava-sotulari*, les Portugais *catupinacabrava*, les Hollandois *wilde-baak-roosen*.

Il croît pareillement au Malabar, mais dans les montagnes des provinces de Mala & Poiga, où il fleurit en mai, juin & juillet, & fructifie en décembre, il diffère particulièrement de l'*adamboe* en ce que, 1°. il est plus grand, ayant jusqu'à neuf ou dix pieds de hauteur; 2°. ses branches sont velues, ainsi que ses feuilles qui ont jusqu'à huit pouces de longueur; 3°. ses fleurs sont portées sur des pédicules plus longs & sans écailles; 4°. le calice & la corolle ont sept feuilles au lieu de six, & les pétales, au lieu d'être ronds ou orbiculaires, sont elliptiques, pointus, de moitié plus longs que larges; 5°. la capsule est sphéroïde, longue d'un pouce un quart, large de près d'un pouce, s'ouvrant en sept battans & toute hérissée de poils.

*Usages.* Ses feuilles pilées avec l'amande du cocos forment un emplâtre, qui s'applique avec succès sur les bubons vénériens & autres tumeurs glanduleuses.

*Remarques.* Nous n'avons tenu aucun compte de la remarque de Rheede sur le style de cette espèce, qu'il dit être blanc, fourchu en deux, & sur ses étamines qu'il prétend être au nombre de cinq seulement au milieu de la cavité de la fleur, & blanches, à sommets rouges; nous attribuons cette singularité, contre l'essence des caractères communs aux plantes de la famille de l'*adamboe*, à une infidélité d'observations de la part de Rheede. C'est avec aussi peu de fondement que Jean Commelin, dans ses notes, dit que ces deux plantes peuvent être rapportées au genre du pariti, qui est de la famille des mauves. (M. ADANSON.)

\* § ADANA ou ADENA, (*Géogr.*) ville de la Natolie sur la rivière de Chaquen (*lisez Choquen*); & ADENA ou ADANA, ville de la Cilicie, dans l'Anatolie (*lisez la Natolie*) font la même ville. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martinière. On a eu tort d'en faire deux articles. Il falloit se contenter de renvoyer de l'un à l'autre. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ADAQUESA, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne, en Aragon, au diocèse de Balbastro. Elle est près de la rive occidentale du Verò, au nord de Balbastro & à l'ouest de Graus. *Long. 9. 50. lat. 41. 58. (C. A.)*

ADARCON, (*Hist. anc.*) *Adarcon* étoit une espèce de monnoie qui avoit cours du tems de David & de darius l'ancien, quelques-uns la confondent avec la Daride; d'autres prétendent que l'*adarcon* étoit un simple morceau d'or ou d'argent, sans figure & sans nom. Il est impossible d'éclaircir cette question, puisqu'il ne reste dans le cabinet des curieux aucune monnoie des Lydiens ni des Perses, & que les plus anciennes médailles qui sont toutes grecques, n'ont été frappées que sous le règne d'Amynas, père de Philippe de Macédoine. (T-N.)

\* § ADARGATIS, ADEGATIS ou ATERGATIS, (*Mythol.*) déesse qu'on prend pour la Derceto des Babyloniens; & ATERGATIS, déesse des Syriens, sont évidemment la même, dont on a encore fait un troisième article au mot DERCETO. *Adargatis, Adergatis, Atergatis, Adirdaga, Argatis, Athara, &c. sunt ab Europæis depravata Dagonis nomina. Dagon in deam demigravit. Voy. Selden de diis Syriis, syntag. 2. (Lettres sur l'Encyclopédie.)*

ADEA ou ADDÉE, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, à l'occident par celui d'Alaba, au midi par celui de Madagoxoet, & à l'orient par la mer des Indes. Ce royaume est peu considérable, il n'a environ que 20 lieues d'étendue sur la côte. Il n'y a de remarquable que le village d'Adée, qui est le lieu principal du royaume. On y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit aussi du millet & du froment. *Long. 60. 64. lat. 4. 5. (C. A.)*

§ ADEL, (*Géogr.*) royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, à la pointe de Guarda-foui. Il est borné au nord par le détroit de Babelmandel, à l'occident par l'Abissinie, au midi par le royaume d'Adea, & à l'orient par la mer des Indes. Sa capitale est Zeila; ses autres villes sont Adel, Arat, Aucagurel & Barbara, qui sont toutes des places de commerce. Quoiqu'il ne pleuve presque jamais dans ce pays, il ne laisse pas d'être fertile à cause des rivières dont il est arrosé; la principale de ces rivières est la Harrase. Le sol produit du millet, de l'encens & du poivre. Il y a des brebis dont la queue pèse jusqu'à vingt-cinq livres. Ce royaume est gouverné par un roi Mahométan. Quelques géographes modernes croient que ce pays est l'Aczania de Ptolémée. *Long. 63. 69. lat. 5. 11. (C. A.)*

ADELODAGAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau de la famille des personées, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme la digitale ou la linéaire ou

l'orobanche, les fleurs d'une seule pièce, irrégulières, en gueule, avec un fruit qui renferme des semences. Rheede en a fait graver une figure fort bonne, quoiqu'incomplète, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX. planche 43, page 81, sous son nom malabare *adel-odagam*; les Brames l'appellent *adulasso*.

Cet arbrisseau croît dans les terrains sablonneux du Malabar où il s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds. Il a la forme d'un buisson hémisphérique de cinq à six pieds de touffe ou d'épaisseur, qui produit de sa racine plusieurs tiges cylindriques, noueuses, cendrées, dont le bois est blanc. Ses branches sont opposées en croix, distantes de deux à quatre pouces, quarrées d'abord & vertes dans leur jeunesse, & divergentes sous un angle de 45 degrés. Ses feuilles sont pareillement opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues, longues de trois à cinq pouces, trois à quatre fois moins larges, crénelées légèrement sur leurs bords, lisses, plates, molles, d'un verd-brun avec une côte élevée en-dessous, & portées sur un pédicule assez court, creusé d'un sillon en-dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures qui terminent les branches, sort une fleur blanche, longue d'un pouce environ, portée sur un péduncule deux ou trois fois plus court, verd, strié. Le calice est verd-clair, d'une seule pièce, divisé jusqu'à son origine en cinq portions elliptiques, pointues, assez égales, deux à trois fois plus longues que larges. Il contient une corolle blanche d'une seule pièce, cylindrique, trois ou quatre fois plus longue que lui, partagée jusqu'à son milieu en quatre découpures très-inégales, qui forment deux levres, de manière que la levre inférieure consiste en une seule de ces découpures qui est triangulaire fort grande, pendant que la levre supérieure est quarrée & découpée de trois crénelures rondes assez courtes: ces deux levres sont striées ou veinées en travers, crispées & transparentes. Du bas du tube de la corolle s'élevant deux étamines appliquées sous la levre supérieure, presque aussi longues qu'elle, blanches, terminées chacune par une grande anthere, verte, triangulaire en fer de flèche à trois pointes. L'ovaire sort d'un petit disque orbiculaire qui fait corps avec lui sur le fond du calice: il est ovoïde verd, une fois plus court que le calice, & terminé par un style blanc dont le sommet est fendu en deux stigmates cylindriques de la hauteur des étamines. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule à deux loges qui s'ouvre en deux battans & répand plusieurs semences.

*Qualités.* Cette plante n'a point d'odeur, mais une saveur amère.

*Usages.* On tire, par expression, de ses feuilles & racines mortifiées sur le feu, un suc recommandé pour l'asthme. La décoction de ses feuilles se boit dans la toux, le crachement de sang & le marasme qui provient des maladies de la poitrine. On les emploie aussi en fumigation dans la goutte, ou bien on les applique en cataplasme après les avoir fait amortir & flétrir sur le feu.

*Remarques.* Quoique Rheede n'ait point vu les fruits mûrs de l'*adelodagam*, nous savons qu'ils sont semblables à ceux de l'*adhatoda*, dont cette plante est une espèce, & par conséquent elle appartient à la section des véroniques, c'est-à-dire, des plantes qui n'ont que deux étamines dans la famille des personées. (M. ADANSON.)

ADELSTAN, (*Hist. d'Angleterre.*) Ce ne fut point à l'éclat de sa naissance, ce fut encore moins à la légitimité de ses droits qu'*Adelstan* dut la couronne d'Angleterre. Le sceptre passa dans ses mains, parce qu'alors il n'y en avoit point de plus dignes de le porter. Comment concilier la barbarie qui régnoit

en Europe dans ces tems reculés, avec l'hommage que les peuples rendoient aux vertus éminentes, aux talens distingués ? Car, il faut avouer que ce furent là les seuls titres du successeur d'Edward ou Edouard l'ancien ; & ces titres, qui, dans des siècles plus éclairés, n'ont pu frayer à l'ambition la route de la souveraine puissance, applanirent tous les obstacles qui s'opposoient à l'élevation d'*Adelstan*. Ce grand prince n'étoit que le fils naturel d'Edouard, dont le fils légitime eût dû, suivant les loix & les usages établis, recueillir la succession : mais cet héritier présomptif étoit encore dans l'enfance, & l'Angleterre subjuguée en partie par les Danois, menacée par les Northumbres, agitée par la division des citoyens & par les factieux qui ne cherchoient que l'occasion de rallumer les feux mal éteints de la guerre civile, avoit besoin d'un prince actif, connu par sa valeur, & dont les triomphes passés inspirassent à la nation la plus entière confiance, & aux ennemis de l'état la plus grande terreur. C'étoit par ces motifs que le sage Edouard, craignant d'ailleurs les maux que produit ordinairement une minorité, s'étoit déterminé à préférer son fils naturel à son fils légitime. L'événement justifia cette conduite, injuste en apparence. A peine *Adelstan* fut monté sur le trône, que les Danois recommencerent leurs hostilités. Ces anciens oppresseurs de l'Angleterre se rendirent alors d'autant plus redoutables, qu'ils s'étoient secrètement ligués avec Alfred, l'un des plus puissans seigneurs Anglois, jeune, ambitieux, qui, mécontent du choix qu'avoit fait Edouard, ne craignoit point de conspirer contre son souverain, & mourut, par permission divine, disent les écrivains de ce tems, pour avoir porté l'impiété jusqu'à jurer aux pieds du Pape Jean, qu'il n'étoit point coupable du crime dont on l'accusoit. Délivré des complots d'Alfred, *Adelstan* se hâta d'aller à la rencontre de ses ennemis ; il les joignit dans le Northumberland, les combattit, remporta la victoire, les dispersa & subjugua les Northumbres : mais à l'inquiétude naturelle des habitans de cette province, jugeant qu'ils ne porteroient jamais que forcément le joug anglois, il en donna le gouvernement, avec le titre de roi, à Sithric, seigneur Danois, qu'il crut s'attacher encore davantage, en lui faisant épouser sa sœur Editha. Sithric ne trompa point les espérances d'*Adelstan*, mais il mourut un an après, & ses deux fils, Anlaf & Goodfrid, nés d'un premier mariage, persuadés, ou feignant de l'être, qu'ils avoient des droits à la souveraineté, s'en emparèrent, sans daigner même demander le consentement d'*Adelstan*. Le roi d'Angleterre irrité marcha contr'eux, les renversa du trône & les força de s'éloigner. Anlaf se retira d'abord en Irlande ; il se joignit ensuite à quelques pirates Danois, & ne pouvant régner, il se mit à écumer les mers. Goodfrid s'enfuit en Ecosse auprès de Constantin, qui y régnoit alors, & qui, ne voulant point le livrer aux Anglois, l'avertit & protégea sa fuite. Goodfrid n'ayant plus ni sceptre ni ressource, fit aussi le métier de pirate & mourut peu de tems après. Constantin méritoit l'estime d'*Adelstan* pour avoir refusé de trahir un prince malheureux ; mais soit que le roi d'Angleterre manquât de générosité, soit qu'il ne cherchât qu'un prétexte, il entra en Ecosse à main armée, ravagea ce royaume, & n'accorda la paix qu'aux plus dures conditions. Aussitôt que Constantin crut pouvoir se venger, il se liguait avec Anlaf qui infestoit la mer suivi d'un nombre très-considérable de pirates Danois : il se liguait aussi avec quelques princes Gallois, & tous ces confédérés firent inopinément une irruption en Angleterre. *Adelstan* ne leur laissa ni le tems, ni la liberté de poursuivre le cours de leurs dévastations ; il rassembla toutes ses forces, rencontra les ennemis

dans le Northumberland, & remporta sur eux une victoire éclatante, que les anciennes chroniques attribuent à la valeur de Turketal, chancelier d'Angleterre ; car on fait que dans ce tems, il n'y avoit point de place éminente, civile ou ecclésiastique qui obligeât de renoncer au métier des armes. La défaite de Constantin, & l'humiliation des princes Gallois, laisserent jouir *Adelstan* d'une tranquillité qui ne fut plus troublée. Les Danois craignirent sa valeur & respectèrent sa puissance. Il ne songeoit qu'à rendre ses sujets heureux, & ses vues eussent été remplies, s'il eût eu assez de tems pour exécuter les projets que sa sagesse avoit médités ; un événement cruel, un crime affreux que sa jalouse méfiance, irritée par l'imposture de quelques dénonciateurs, lui fit commettre, l'empêcha de suivre le plan qu'il s'étoit fait. On lui persuada qu'Edwin, son frere, conspiroit contre lui ; & sur les rapports infidèles des détracteurs d'Edwin, il fit exposer ce jeune prince sur un petit navire, sans voiles, sans cordages, à la merci des flots, qui bientôt l'engloutirent. *Adelstan* ne tarda point à reconnoître l'innocence de son frere, & fut déchiré de remords : il crut les apaiser par les largesses qu'il fit au monastere. Mais le souvenir du malheureux Edwin, le poursuivant toujours, il ne put se pardonner l'excès de sa barbarie : il mourut accablé de chagrin, de honte & de remords, quoiqu'il se fût d'ailleurs couvert de gloire : il desiroit la mort qui exauça ses vœux en 941, âgé de 46 ans, après en avoir régné 16. On ignore s'il fut marié, mais on fait qu'il n'eut point d'enfans, & qu'il laissa à Edmond & Edred, qui lui succéderent, de grands exemples à imiter. (L. C.)

ADELUS, ou ADILSE, (Hist. de Suede & de Dan.) roi de Suede. Il étoit fils d'Othar qui périt dans un combat contre les Danois. Ces barbares lui refuserent les honneurs de la sépulture. Les Suédois indignés de l'outrage qu'on avoit fait aux mânes de leur prince, se hâterent de placer sa couronne sur la tête de son fils en 560 ; ils l'excitèrent à venger la mort de son pere : il n'avoit pas besoin qu'on lui mît les armes à la main pour une si belle cause. Il étoit dans cet âge, où l'on n'éprouve point de sentimens modérés, & où l'on ne doute jamais du succès d'une entreprise ; le jeune prince équipa une flotte, & se mit en route, pour chercher celle de Jarméric, roi de Danemarck : il la rencontra bientôt ; le combat dura trois jours, la mer fut couverte de cadavres & des débris des vaisseaux ; cependant la victoire demeura indécise. On négocia en pleine mer, la paix fut conclue ; & pour la mieux cimenter, Jarméric épousa Swavilda, sœur d'*Adelus*. Peu de tems après, ce prince l'accusa d'adultere, & la fit fouler aux pieds des chevaux. Tous les anciens historiens se réunissent pour attester son innocence. *Adelus* résolut de venger sa sœur, & descendit sur les côtes de Danemarck avec une puissante armée. Le peuple ne s'opposa point à sa marche triomphante ; Jarméric lui étoit odieux ; la compassion que lui avoit inspiré la mort de Swavilda, redoubloit encore sa haine. Il regardoit *Adelus* plutôt comme un libérateur, que comme un ennemi. Jarméric abandonné par ses sujets, se retira avec ses gardes dans un château que sa politique sombre & défiante avoit fait bâtir, pour se défendre contr'eux. La place fut emportée : Jarméric fut coupé par morceaux. *Adelus* réunit au Gotland la Scanie, le Halland, & la Beltingie, qu'il venoit de conquérir. Il laissa cependant la couronne de Danemarck au jeune Broder, fils de Jarméric ; exigea de lui un tribut, & repassa en Suede. Il voulut offrir aux dieux un sacrifice solennel, pour leur rendre grâces du succès de ses armes. Mais on prétend qu'en faisant le tour du temple

d'Upsal, son cheval s'abattit, & qu'il mourut de cette chute. (M. DE SACY.)

§ ADEN, (Géogr.) ville d'Asie, dans l'Yemen ou Arabie Heureuse, avec un bon port sur le détroit de Babelmandel, au sud-est de Moka, & au nord-ouest du Cap de Guardafou. C'est une des plus belles villes de l'Arabie. Sa situation au pied des montagnes, en rend l'aspect charmant, & le séjour délicieux; elle est entourée de murailles du côté de la mer, & défendue par trois ou quatre châteaux forts qui sont sur le sommet des monts voisins. On lui donne cinq ou six mille maisons, & un superbe aqueduc construit à un quart de lieue de la ville, qui lui fournit de très-bonne eau. Les marchands s'y rassemblent durant la nuit, pour éviter les excessives chaleurs. Les Turcs se rendirent maîtres de cette ville en 1539, sous la conduite de Soliman Bacha; mais ils furent depuis contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui la possèdent aujourd'hui. Il vient tous les ans dans son port plusieurs vaisseaux des Indes avec leur cargaison d'épices, que l'on transporte de-là au grand Caire. Long. 63, 20. lat. 13. (C. A.)

\* § ADJAXTIES, (Mytholog.) lisez AJAXTIES, fêtes célébrées en l'honneur d'Ajax. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ ADIPEUX, EUSE, adj. (Anatomie.) Les conduits adipeux ne sont fondés que sur une conjecture de Malpighi qui a cru que l'analogie demandoit pour la graisse des conduits excrétoires, comme toutes les autres humeurs en ont à elles. Mais la graisse est trop visqueuse; elle a trop de peine à couler, pour que des vaisseaux étroits d'une certaine longueur puissent lui convenir. Elle s'écoule certainement de toute la longueur des artères; l'injection imite cette sécrétion, & le suif injecté se trouve disposé dans la même proportion, & le long du tronc de l'artère, & à l'extrémité de ses branches. Si la graisse naissoit uniquement de cette extrémité, il seroit bien difficile d'empêcher, visqueuse comme elle est, qu'elle ne s'accumulât pas autour de ces branches, & qu'elle n'y fût beaucoup plus copieuse que le long des artères. Malpighi à lui-même laissé appercevoir dans ses ouvrages posthumes, qu'il n'étoit pas persuadé de l'existence de ces vaisseaux.

La membrane adipeuse n'est que la cellulaire, dont nous donnerons un article. Le tissu de la surface intérieure de la peau devient plus lâche vers l'intérieur; les petites lames, dont elle est composée, laissent des espaces où il se trouve de la graisse peu copieuse, immédiatement sous la peau, & presque par-tout plus abondante à mesure que la cellulose approche des muscles. Il y a un peu de graisse sous la peau du front, & entre cette peau & le muscle frontal. La membrane commune des muscles n'est qu'une cellulose. (H. D. G.)

ADMETE, (Myth.) roi de Phères en Thessalie, fut un des Argonautes, & un des chasseurs de Calydon; il étoit cousin de Jason. Apollon ayant été chassé du ciel, fut contraint de se mettre au service de ce prince, pour avoir soin de ses troupeaux. Le bon accueil que lui fit le roi, l'engagea dans la suite à devenir le dieu tutélaire de sa maison. Admete étant menacé de la mort, Apollon trompa les Parques, & le déroba à leurs coups; mais il fut dit que quelqu'autre prendroit sa place au tombeau. Le roi eut beau sonder ses amis ou ses proches, même son père & sa mère qui étoient très-vieux, personne, excepté son épouse Alceste, ne voulut sacrifier ses jours pour sauver ceux d'Admete. (+)

ADMETE, (Myth.) fille d'Euristhée, inspira à son père l'ordre qu'il donna à Hercule de lui apporter la ceinture de la reine des Amazones, parce que cette fameuse ceinture avoit tenté Admete. Athé-

née raconte de cette princesse une histoire singulière: Admete s'étant enfui d'Argos, aborda à Samos, & croyant devoir l'heureux succès de sa fuite à Junon, elle voulut prendre soin de son temple. Les Argiens irrités de sa fuite, promirent à des corsaires Tyrréniens une bonne somme d'argent, s'ils pouvoient enlever du temple de Samos la statue de Junon, espérant de faire porter à Admete la peine de ce vol, & d'en tirer vengeance par les mains des Samiens. Ces corsaires volèrent la statue, l'emportèrent sur leur vaisseau, & leverent l'ancre pour se retirer au plus vite, en ramant d'une grande force; mais quelque effort qu'ils pussent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours en même place; croyant que c'étoit une punition divine, ils mirent la statue à terre, faisant quelques cérémonies autour d'elle pour apaiser la déesse. Admete s'aperçut au point du jour que la statue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allèrent chercher de tous côtés, & la trouverent enfin sur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de son propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au pays des Cariens, & de peur qu'elle ne prît une seconde fois la fuite, ils la lièrent avec des branches d'arbres. Admete vint ensuite, délia la statue, expia le crime des Samiens, & remit Junon en sa place ordinaire. Depuis ce tems-là les Samiens portoient tous les ans la statue de Junon au bord de la mer, la lioient comme la première fois, & célébroient une fête qu'ils appelloient *Tenea*, parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbres autour de la statue. (+)

ADMIRATION, (Beaux-arts.) c'est un sentiment vif qui s'élève dans l'âme à la contemplation d'un objet qui surpasse notre attente. Si l'on y réfléchit bien, on s'apercevra que l'admiration est toujours accompagnée d'une contention d'esprit, qui s'efforce de pénétrer la raison de la chose que nous admirons. Plus cette raison paroît cachée, plus l'admiration redouble; elle monte au plus haut degré, lorsque ce que nous voyons, semble être contraire à nos conceptions. Si l'on veut distinguer avec M. Home deux espèces différentes d'admiration, on peut nommer *étonnement*, le sentiment que produit en nous un événement contraire à notre attente, & restreindre l'admiration au sentiment qui naît de la considération d'une force extraordinaire & inconnue. Dans ce sens, l'admiration pourroit être nommée une passion de l'esprit; car elle a ceci de commun avec les passions, qu'elle est accompagnée d'un effort inquiet, qui tend à élever nos conceptions à la hauteur de l'objet qui nous occupe. C'est par cette considération sans doute, que Descartes a mis l'admiration dans la classe des passions. Wolf, au contraire, l'en a exclue, par la raison que ce sentiment, malgré sa vivacité, n'est accompagné ni de desir, ni d'aversion pour l'objet qu'on admire, bien qu'il semble qu'on éprouve quelque chose d'analogue.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'admiration est un sentiment très-vif, & qui par conséquent peut être du plus grand usage pour porter l'homme au bien, & le détourner du mal. A cet égard, c'est un des sentimens que les beaux-arts doivent favoir exciter. Le mal porté à un certain degré, est aussi propre que le bien, à produire ce mouvement. La méchanceté extraordinaire du satan de Milton & de Klopstock, ou celle de certains personnages tragiques de Shakespear, excitent en nous une admiration toute aussi forte, que le caractère le plus sublime d'un héros vertueux pourroit le faire. La seule différence est dans l'effet: nous abhorrons & détestons les premiers, nous respectons, & nous nous efforçons d'imiter celui-ci.

La règle qui résulte de ce que nous venons d'observer, c'est que l'artiste ne doit jamais négliger

l'occasion d'exciter ce sentiment. Les occasions s'en offrent toutes les fois qu'on a lieu de représenter de grands caractères & de grandes actions. Dans le poème épique, dans la tragédie, dans l'ode, dans les tableaux d'histoire, dans les portraits, soit au pinceau, soit au ciseau, & même dans la musique d'un genre grave & sérieux. Nous avons décrit ailleurs les diverses sources du merveilleux. Voyez l'article MERVEILLEUX, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

Il ne suffit pas, au reste, pour qu'un artiste puisse exciter l'admiration, qu'il connoisse les sources du merveilleux; il faut encore qu'il sache lui-même penser & sentir dans le grand. Celui à qui la nature n'a pas accordé la grandeur d'âme, entreprendroit inutilement de nous inspirer de l'admiration. Ceux pour qui toute la nature rit & badine; ceux qui ne voient dans les actions des hommes, & dans les événemens du monde, que le côté burlesque; ceux qui veulent mettre par-tout de l'esprit, de la finesse, & des jeux d'imagination; ceux enfin qu'une jolie fleur, ou une contrée agréable touche plus qu'une onde bruyante, ou qu'un désert hérissé de rochers, ne réussiroient jamais à exciter nos ravissemens. Ce don n'est réservé qu'à un artiste que la nature a doué d'une grande âme, qui a profondément médité sur les grands objets de la nature & de la vie civile; qui s'est beaucoup exercé à ramener tout à de grands points de vue, & qui a fortifié ses talens par le commerce des personnes à grands sentimens, & par une étude sérieuse & soutenue des ouvrages les plus sublimes de l'art. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ADNOTATION, (*Hist. anc.*) chez les Romains étoit un rescrit du prince, signé de sa propre main, & que l'officier de l'empire, appelé *magister memoriae*, écrivoit. Ce rescrit ne se donnoit guere que pour accorder le pardon d'un crime, & n'étoit autre chose que ce que nous appellons, *lettres de grace.* (L.)

ADOLIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante du Malabar, ainsi nommée par les Brames, & dont Rheede a publié une figure assez bonne, mais incomplète, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V. page 61, planche 31, sous son nom Malabare *kal-vetadagou*: les Brames l'appellent *adolia*, les Portugais *nanida ferra*, & les Hollandois *berg craam bessen*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui croît à la hauteur de six pieds, entre les rochers des montagnes de Teckencour, sur la côte de Malabar, où il fleurit une fois l'an, en février, & fructifie en mars.

Sa racine est fibreuse, d'un blanc rouffâtre.

Il n'a presque pas de tronc, ou pour parler plus exactement, son tronc, qui n'a pas deux pouces de diamètre, est garni, presque dès la racine, de branches alternes, cylindriques, écartées horizontalement, très-étendues, menues, assez souples, disposées à-peu-près sur un même plan en éventail, ce qui lui donne un peu l'air d'un jujutier ou d'un nerprun. Les vieilles branches sont, ainsi que le tronc, un peu creuses à leur centre, couvertes d'une écorce cendrée ou blanchâtre, qui est d'un verd rougeâtre & lisse dans les jeunes. Ce sont celles-ci seulement qui portent les feuilles; elles y sont disposées fort serrées alternativement sur un même plan, de manière que le feuillage est applati comme dans le jujutier; par leur forme elles ressemblent assez à celles de l'alaterne ou du nerprun, étant elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, de moitié moins larges, épaisses, & cependant molles, lisses, luisantes en-dessus, ternes en-dessous, relevées de nervures, entières dans leur contour, & portées sur un pédicule assez court, demi-cylindrique, plat en-dessus.

Tome I.

De l'aisselle des feuilles, ou à leur côté, & quelquefois à leur opposé, sortent tantôt une, tantôt deux, & rarement trois fleurs rougeâtres, fort petites, ouvertes en étoile de deux lignes à deux lignes & demie de diamètre, portées sur un pédicule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice d'une seule pièce, ouvert en étoile, & partagé jusqu'à son milieu en cinq dents triangulaires, équilatérales. Il accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Celui-ci est fort petit & peu sensible au centre du calice; il devient en mûrissant une baie sphéroïde de trois lignes de diamètre, jaune orangé, à cinq loges qui contiennent chacune un osselet triangulaire allongé, à dos convexe, long d'une ligne & demie, blanc d'abord, ensuite rougeâtre, enfin noir.

*Qualités.* Toute la plante est sans odeur; mais ses feuilles sont amères, & ses fruits ont de l'acidité.

*Usages.* De ses feuilles pilées & cuites avec l'huile de Sésame, on fait un liniment dont on frotte le ventre des femmes qui ont de la difficulté à accoucher, & on prétend que ce liniment les délivre de l'arrière-faix.

*Remarque.* Van Rheede nous a laissé ignorer si l'*adolia* a une corolle, le nombre de ses étamines & des styles ou stigmates de son ovaire; néanmoins, soit qu'elle ait cinq pétales comme l'alaterne, soit qu'elle n'en ait point, comme le nerprun, *ramnus*, il est facile de voir par tous ses autres caractères, que cet arbrisseau est de la famille des jujubiers, & qu'il forme un genre particulier voisin de ces deux genres.

#### Deuxième espèce. VÉTADAGOU.

Le *vetadagou* est une autre espèce d'*adolia*, figurée pareillement dans l'*Hortus Malabaricus*, à la planche 30, du cinquième volume, page 59. Les Brames l'appellent *polti*, les Portugais *nani*, les Hollandois *craam bessen*.

Il diffère du précédent en ce qu'il est plus grand dans toutes ses parties. Il a sept pieds de hauteur; les feuilles plus arrondies, longues d'un pouce & demi; les fleurs blanches un peu plus grandes, de trois lignes de diamètre, à divisions rondes & non pas triangulaires, les raies pourpre-noirâtres, du diamètre de quatre lignes.

On le rencontre dans divers lieux de la côte du Malabar, mais particulièrement à Angiecaimal; il fleurit deux fois l'an, & porte ses fruits en mars & en septembre.

Du reste il ressemble parfaitement à l'*adolia* par ses vertus & ses usages. (M. ADANSON.)

ADOLPHE, ou ADOLFE de Nassau, (*Histoire d'Allemagne.*) vingtième roi ou empereur depuis Conrad I, fils de Walleram, comte de Nassau, & d'Adélaïde de Kadzen Elenbogen, est élu le 6 janvier 1292, meurt le 2 juillet 1298.

Ce prince fut élu par les mêmes motifs qui avoient fait élire Rodolphe, son prédécesseur: il dut la couronne au peu de crédit de sa famille, & à sa valeur. Il avoit peu de biens & peu de fiefs; mais il s'étoit distingué dans plusieurs batailles: on le favoit capable de soutenir la gloire de l'Empire à la tête des armées, mais trop peu puissant pour l'asservir. Heïfs attribue l'élection d'*Adolphe* au stratagème de l'archevêque de Mayence, qui, se flattant de régner sous son nom, avoit extorqué les suffrages qui penchoient pour Albert d'Autriche, fils aîné de Rodolphe. Suivant cet auteur, dont on ne doit pas toujours adopter le sentiment, l'artificieux prélat, chargé de recueillir les voix, fit croire à chacun des électeurs, qui étoient divisés, que le plus grand nombre étoit pour *Adolphe*. Alors tous, pour faire la cour au prince qu'ils

Y ij

ne croyoient pouvoir exclure, lui donnerent leur voix. Albert, le voyant préféré, prêta serment & se retira en Autriche, après en avoir reçu l'investiture. Mais son ambition mécontente ne lui permit pas d'y vivre en paix; il chercha tous les moyens de monter sur un trône dont il avoit occupé les degrés. Une somme qu'*Adolphe* reçut du roi d'Angleterre, qui lui demandoit des secours contre Philippe-le-Bel, lui ouvrit une voie facile. *Adolphe* s'étoit servi de cet argent pour acheter le landgraviat de Turinge, qu'Albert, le dénaturé, gendre de Frédéric II, prétendoit aliéner, moins par nécessité que pour en priver ses fils légitimes & faire un sort à un de ses fils naturels. Les princes dépouillés réclamèrent les loix qui ne permettoient pas l'aliénation de ces fiefs, & voyant que ce cri étoit impuissant, ils prirent les armes & trouverent des partisans: l'empereur éprouva même une défaite. Albert, voyant que les procédés d'*Adolphe* soulevoient les esprits, fit une ligue avec Winceflas, roi de Bohême, & le duc de Saxe. L'archevêque de Mayence, qui trouvoit moins de complaisance dans l'empereur qu'il ne s'en étoit promis, approuva les desseins des ducs rebelles & promit de les secourir. Des bruits malignement semés rendirent *Adolphe* odieux. On l'accusoit d'avoir blessé la majesté de l'empire en se rendant le pensionnaire d'un roi étranger pour dépouiller, contre les loix, une illustre famille. Philippe-le-Bel ne laissa pas échapper cette occasion de se venger contre l'empereur de l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Angleterre: il appuya les rebelles & leur fit passer des sommes considérables. Alors ils déployerent l'étendard de la guerre civile, & firent déposer l'empereur dans une diète. *Adolphe* marcha contre eux aussi-tôt, mais la colere qui le transportoit l'ayant empêché de faire les préparatifs nécessaires, il fut vaincu près de Géliem, & perdit le trône & la vie. Il avoit eu de l'impératrice Imagina, cinq fils dont quatre moururent jeunes, & ne laisserent aucune postérité; Gerlac, le cinquième, est regardé comme la tige des princes de Nassau-Usingen, de Saarbruck & de Wielbourg. Il eut encore une fille qu'épousa Rodolphe, comte Palatin. On croit que ce fut sous son regne que les villes impériales eurent part pour la première fois aux délibérations publiques. (M-Y.)

ADOLPHE, (*Histoire de Danemarck.*) fils de Gérard, comte de Holstein & duc de Slewigh. Il n'avoit que trois ans lorsque son pere marcha contre les Dythmarfes, & perdit la bataille & la vie: il fut élevé à la cour de l'empereur. On remarqua dans lui, dès sa plus tendre enfance, un mépris profond pour le luxe. Il rejetta, avec une espece d'horreur, une chaîne de perles dont Marguerite, reine de Danemarck, vouloit enrichir sa parure. Cette princesse regarda comme un symptôme de haine, & le présage des plus grands malheurs, ce qui n'étoit, dans cet enfant, que l'effet d'une sagesse prématurée. Ce ne fut qu'en 1440 qu'il reçut des mains de Christophe III, roi de Danemarck, avec le drapeau ducal, l'investiture du duché de Slewigh. Il s'occupa du bonheur de ses sujets, étouffa peu-à-peu l'esprit de révolte dont ils étoient animés, & rendit aux loix, presque oubliées, leur première vigueur; estimé de ses contemporains, il fut peu connu des siècles suivans. Tous les historiens du nord n'ont daigné prendre la plume que pour décrire des batailles & de grandes révolutions; & parce qu'*Adolphe*, adonné tout entier au gouvernement de ses états, ne songea point à troubler ceux de ses voisins, ils ont peu parlé de lui. On ne connoît qu'un trait de sa vie; mais ce trait seul vaut l'histoire la plus belle & la plus longue. Après la mort de Christophe III, la couronne de Danemarck lui fut

offerte par la nation, & il la refusa, en disant que ce fardeau étoit au-dessus de ses forces. Ce fut par ses conseils qu'on la mit sur la tête de Christiern I, son neveu. Il mourut en 1459. (M. de Sacy.)

§ ADOM ou ADON, (*Géog.*) petit royaume de la Côte d'Or, en Guinée. Il est borné à l'ouest par Taben, au sud par Guaffo, au nord par Vassabs, & à l'est-nord-est par Abrambo. Il s'étend en droite ligne au long de la riviere de Seham, & contient plusieurs îles ornées de belles villes & de villages. Son gouvernement consiste dans un conseil de cinq ou six des principaux de la contrée, dont l'un est néanmoins aussi puissant qu'un roi. Le pays abonde en grains, en fruits. Les rivieres y sont remplies de poissons; on y voit des animaux farouches & privés, & on y trouve des mines d'or & d'argent. Les habitans font le commerce avec Axim & Boutro, & quelquefois avec le petit Comendo. Long. 18. 19. lat. 7. 8. (C. A.)

§ ADONNER, v. n. (*Marine.*) ne s'emploie qu'en parlant du vent lorsqu'on est à la voile: il signifie devenir moins contraire, ou même tout-à-fait favorable. Le vent *adonne* toutes les fois qu'il quitte la direction qu'il avoit, pour en prendre une nouvelle qui permette au vaisseau de marcher d'une maniere plus directe & plus favorable, relativement à la route qu'il veut faire. On ne s'en sert guere cependant lorsque le vent étant déjà grand-largue, passe tout-à-fait de l'arrière. La raison en vient peut-être de ce qu'alors le vent est rarement plus avantageux, & qu'*adonner* présente avec lui une idée de gain & d'avantage. On dit « le vent » nous a *adonné* de quatre quarts, ce qui nous a » permis de mettre en route. Si le vent continue à » *adonner*, nous pouvons appuyer les bras du vent ». (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ADONIAS ou ADONIA, (*Histoire sacrée.*) nom propre qui signifie, le Seigneur éternel. C'est le nom du quatrième fils que David eut de Haggith, II. Rois, iij. 4. Imitateur de l'ambitieux Absalom, il voulut se faire proclamer successeur de son pere du vivant de celui-ci. Il crut réussir en faisant un festin où il invita tous ses freres excepté Salomon. Mais le prophete Nathan instruisit Bathzebah de ce complot, & par ses conseils elle se présenta devant David, pour lui rappeler la promesse solennelle qu'il lui avoit faite de laisser le trône à son fils. Cette démarche, jointe aux exhortations de Nathan qui vint pour appuyer la demande de Bathzebah, décida le roi à faire proclamer Salomon pour son successeur. *Adonija*, craignant le ressentiment de celui-ci, se réfugia auprès de l'autel; mais Salomon le fit appeler pour lui accorder son pardon. La témérité qu'il eut de demander Abisag pour femme lui coûta la vie; III. Rois j. ij.

Il est parlé d'un autre *Adonija*, que le pieux Josaphat envoya dans les villes de Juda pour enseigner le peuple, II. Chron. xvij. 8. Il y eut aussi un *Adonija* parmi ceux qui signerent l'alliance, Néh. x. 16. C'est le même qui est appelé ADONIKAM, c'est-à-dire, le Seigneur s'est élevé, Néh. vij. 18. Esdr. ij. 13. viij. 13. (CC.)

ADONIE, (*Musique des anciens.*) air que les Lacédémoniens jouoient sur des flûtes appellées *embatériennes*, quand ils alloient au combat. Voyez EMBATÉRIENNE (*Musiq. instr. anc.*) dans ce Supplément. (F. D. C.)

ADONI-BESECH, (*Hist. anc.*) roi de la ville de Besech en Chanaan, fut un prince féroce qui ayant fait prisonniers soixante & dix rois, leur fit couper les extrémités des pieds & des mains, & ne voulut pas qu'on leur donnât d'autre nourriture que ce qu'il pouvoit ramasser avec la bouche des restes qu'il leur jettoit de sa table. Il fit la guerre



aux Hébreux, qu'il avoit juré d'exterminer. Mais les Hébreux le battirent, lui tuèrent dix mille hommes, le firent prisonnier, & le traitèrent comme il avoit traité les soixante & dix rois ses captifs.

ADONIDIE, (*Musiq. des anc.*) Vossius, *Liv. III. chap. xiiij. §. 4.*, de ses *Inst. Poët.* parle d'une chanson à l'honneur d'Adonis, & il l'appelle *Adonidie*. (*F. D. C.*)

ADONIS, (*Mythol.*) fruit de l'inceste de Cyniras avec sa propre fille Myrrha, fut la divinité de plusieurs nations. La princesse, pour cacher sa honte, se retira dans l'Arabie, où elle mit au monde *Adonis*. L'enfant fut élevé dans des antres, & les femmes les plus distinguées du pays, attendries sur son sort, prirent soin de son éducation. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se rendit à la cour de Biblos, en Phénicie, dont il fit toutes les délices. Les femmes, éprises de sa beauté, briguerent à l'envi sa conquête, & ce fut Astarté qui subjuga sa fierté, & à qui il s'unit par le mariage. Vénus, lui donnant la préférence sur tous les dieux, abandonna le séjour du ciel, de Paphos, d'Amathonte & de Cythere, pour le suivre à la chasse dans les forêts du mont Liban. Il y fut blessé par un sanglier; & Astarté, craignant que sa blessure ne fût mortelle, fit retentir le pays de ses gémissemens. L'Egypte partagea ses alarmes, & il y eut un deuil public dans toute la Phénicie. Sa guérison fit succéder la joie à la tristesse; on institua une fête annuelle, où, après l'avoir pleuré mort, on se livroit aux transports de la plus vive allégresse, comme s'il fût ressuscité. Arinoë, sœur & femme de Ptolomé Philadelphie, donna dans Alexandrie le spectacle d'une de ces fêtes; le premier jour elle parut sous la forme de Vénus pleurant son amant. Le second, elle célébra son retour à la vie, & le troisième, qui termina la solemnité, elle se montra sur un char, traîné par des ciges. On faisoit des processions où les femmes portoient les représentations de cadavres, ressemblant à un jeune homme. D'autres tenoient dans leurs mains du bled nouvellement germé, des fleurs nouvelles, des herbes naissantes, symbole d'un jeune prince moissonné dans son printemps. Phurnutus, Lactance & Macrobe, expliquent cette fable en disant que la mort d'*Adonis* marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hiver, & son retour au bout de six mois vers le pôle du septentrion. D'autres prétendent qu'*Adonis* désigne la semence renfermée pendant six mois dans les entrailles de la terre, & qui, parvenant ensuite à sa maturité, produit de riches moissons. Son culte ne fut pas le même chez les différentes nations. On lui préparoit des festins devant les portes & sur les toits & dans les places publiques. Ce culte dégénéra en licence, & servit de modèle aux saturnales des Romains. (*T.-N.*)

ADONIS, (*Géogr. Mythol.*) fleuve de Phénicie, appelé, par ceux du pays, *Nahar-alcab*, *fleuve du chien*. Il prend sa source vers le mont Liban, & va se rendre dans la mer de Syrie, près de la ville de Gible, autrefois nommé *Byblos*. Il est ainsi appelé d'*Adonis* fils de Cyniras, roi de Chypre, & favori de Vénus, auquel on avoit bâti un temple sur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de sa mort avec des lamentations publiques. Lucien rapporte que le jour de cette fête, les eaux de cette rivière paroissent rouges comme du sang; parce que à tel jour on y avoit lavé la plaie d'*Adonis*. Ce qui donnoit lieu à cette fable, c'est que l'eau en devenoit rouge par les sables que le vent y pouffoit du mont Liban dans certaine saison de l'année. Ce fleuve divisoit le royaume & le patriarcat de Jérusalem du côté de Tripoli & du patriarcat d'Antioche. Il y a près de son embouchure de hautes

montagnes escarpées, que les géographes appellent *chinax*, & qui s'élevent les unes sur les autres. L'empereur Antonin y fit couper un petit passage large de deux coudées, & long de quatre stades que l'on nomme le *pas du chien*, à cause du fleuve *Adonis* ou *fleuve du chien*, qui se jette en cet endroit dans la Méditerranée. (*C. A.*)

ADONISEDECH, (*Hist. sacrée.*) roi de Jérusalem, fut défait par Josué avec les rois ses alliés, dans cette fameuse journée où Dieu arrêta le soleil à la prière de Josué, pour lui donner le tems de compléter sa victoire.

ADONY, (*Géog.*) très-jolie ville de la Transilvanie Hongroise. Elle est au pied des montagnes, sur la rivière de Beretio, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. Long. 45, 18. lat. 47, 12. (*C. A.*)

\* § ADOPTIF, (*Jurisp.*) Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu de ces mots *vers adressés à cet empereur*, lisez *vers adressés à cet auteur*, ou *vers adressés à lui-même*.

\* § ADOPTION, (*Hist. mod.*) L'adoption est fort commune parmi les Turcs, & encore plus parmi les Grecs & les Arméniens. Il ne leur est pas permis de léguer leurs biens à un ami, ou à un parent éloigné; mais, pour éviter qu'ils n'aillent grossir le trésor du grand-seigneur, quand ils se voient sans espoir de lignée, ils choisissent dans une famille du commun, quelque bel enfant de l'un ou l'autre sexe, le menent au cadi, & là, en présence & du consentement de ses parens, ils déclarent qu'ils l'adoptent pour leur enfant. En même tems les pere & mere renoncent à tous leurs droits sur lui, & les remettent à celui qui l'adopte: on passe un contrat en bonne forme, & dès-lors l'enfant ainsi adopté ne peut être déshérité. Milady Montaguë, qui rapporte cette forme d'adoption dans ses lettres, dit avoir vu plus d'un mendiant refuser de livrer ainsi leurs enfans à de riches Grecs, tant la nature a de pouvoir sur le cœur d'un pere & d'une mere, quoique les peres adoptifs aient en général beaucoup de tendresse pour ces enfans, qu'ils appellent *enfans de leurs ames*. Cette coutume seroit beaucoup plus de mon goût, ajoute cette judicieuse Angloise, que l'usage absurde où nous sommes de nous attacher à notre nom. Faire le bonheur d'un enfant que j'éleve à ma manière, ou (pour parler turc) *sur mes genoux*, que j'ai accoutumé à me respecter comme son pere, est, selon moi, plus conforme à la raison, que d'enrichir quelqu'un qui tient, des lettres qui composent son nom, tout son mérite & toute son affinité.

ADOPTION PAR LES ARMES, (*Hist. milit.*) L'adoption militaire a pris naissance chez quelques peuples du nord, ou parmi les Germains; ce qui est à-peu-près la même chose, les uns & les autres ayant une même origine. Ces peuples rapportoient tout à la guerre, & ils ne quittoient point leurs armes. C'étoit dans une assemblée publique que l'un des chefs de la nation, le pere ou quelque parent, atmoit pour la première fois l'enfant parvenu à l'âge de puberté. C'étoit cette cérémonie, dit Tacite, qui en faisoit un citoyen, & elle tenoit lieu de l'acte par lequel les Romains prenoient au même âge la robe virile.

Cette cérémonie a les caractères d'une adoption militaire, par laquelle les Germains étoient reconnus enfans de la république; mais on y voit cette différence, qu'ici c'est une permission de porter les armes; au lieu que les adoptions militaires étoient une récompense pour les avoir portées avec gloire.

C'est dans l'histoire des Goths & des Lombards qui s'établirent successivement en Italie, qu'il est plus souvent fait mention de cette adoption militaire, dont l'usage a pu passer par eux à la cour des

empereurs Romains. Procope est le premier qui en ait parlé.

Cebades, roi de Perse, voulant placer sur le trône Cosroës, le plus jeune de ses trois fils, songea à lui procurer l'appui de l'empereur d'Orient, Justin. Il proposa à ce prince, contre lequel il étoit en guerre, d'adopter Cosroës. Justin auroit saisi avec joie cette occasion de terminer une guerre fâcheuse, si on ne lui eût fait observer que l'adoption juridique des Romains donneroit à Cosroës des droits sur l'empire. On proposa au Persan de l'adopter par les armes à la manière des Barbares; ce que Cosroës refusa avec mépris, & la guerre continua.

Les adoptions militaires se faisoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit, différentes sortes d'armes ou d'instrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faisant revêtir par des Ambassadeurs, d'une armure complete; car ces adoptions n'étoient en usage que chez les souverains. Elles étoient ordinairement accompagnées de présens plus ou moins considérables, suivant la circonstance ou les personnes.

Elles donnoient les noms de pere & de fils, comme l'adoption romaine, & l'on se faisoit un honneur de prendre ces noms dans les souscriptions des lettres, & dans les actes publics. Telle étoit l'idée qu'on avoit chez les Goths & chez les Lombards de cette adoption. Elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la milice. Leurs rois n'admettoient point leurs fils à leur table, qu'ils n'eussent été adoptés par quelque prince étranger; & ceux-ci alloient chercher cet honneur jusques chez les princes ennemis.

C'est ce que fit Alboin, fils d'Audoïn, roi des Lombards; il alla se faire adopter par le roi des Gepides, & devint son fils par la tradition des armes. L'usage de cette adoption chez les Lombards a fini avec leur monarchie, détruite par Charlemagne; mais depuis ce tems on en trouve encore des traces chez les empereurs d'Orient.

Godefroi, duc de la basse Lorraine, conduisant en 1096 à la Terre-Sainte une armée de croisés, se rendit au palais des Blaquernes près Constantinople, où l'empereur Alexis, pour l'attacher à ses intérêts, l'adopta pour son fils, en le faisant revêtir des habits impériaux avec toute la solemnité & la coutume du pays. La valeur de Godefroi, l'usage des empereurs d'Orient d'adopter ainsi les princes étrangers, les circonstances de l'entreprise de la Croisade, tout annonce une cérémonie guerrière.

Le prince d'Edesse adoptant de cette manière Baudoin, frere du même Godefroi, le fit entrer nu sous sa chemise, & le serra fortement entre ses bras, pour signifier qu'il le tenoit comme sorti de lui. Mais il n'est pas facile de décider si quelques rois des premières races ont été adoptés par les armes, par quelqu'autre prince, s'ils ont fait usage de cette adoption, & s'ils ont adopté eux-mêmes des princes de leur sang ou des étrangers. On trouve différens monumens historiques qui constatent que les rois de France ont été adoptés par des princes étrangers. On trouve une adoption militaire de Théodebert par Justinien, dans une médaille du premier.

A l'égard des adoptions faites par les rois de France, les historiens parlent distinctement de deux sortes d'adoptions dont ils firent usage, l'une par la barbe, l'autre par les cheveux. L'adoption par la barbe se faisoit en touchant la barbe de celui qu'on adoptoit, ou en en coupant l'extrémité.

Par un traité de paix entre Clovis & Alaric, il fut conclu qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis, & deviendroit par-là son parrein, ou son pere adoptif. Cet accommodement n'eut point lieu, parce que les Goths vinrent armés à la conférence, &

Clovis continua la guerre. Ceci se passa à la bataille de Vouillé.

Les adoptions par les armes doivent leur origine aux Goths ou aux Lombards: l'usage en a cessé en Italie à la destruction de leur monarchie, & il a duré en Orient jusqu'au tems où commencerent les ordres de chevalerie. (+)

ADORIAN, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie hongroise, près du fleuve d'Eer. Elle est au nord-nord-ouest du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40. *lat.* 47, 18.

\* § ADOS, (*Jardinage.*) Nous ajouterons ici une forme d'ados qui va de pair, à peu de chose près, avec les chassis vitrés pour les pois de primeur & pour les fraisières, ainsi que pour quantité de nouveautés. En voici la construction telle que nous la lisons dans le *Dictionnaire pour la théorie & la pratique du Jardinage*, &c. par M. l'Abbé Roger Schabol.

« Au lieu d'élever son ados de quatre, cinq à six pouces de haut, comme on a de coutume, l'exhausser d'un pied & même de quinze pouces par derrière, venant en mourant par devant, & même creusant sur le devant, pour charger d'autant sur le derrière. Au moyen de cette pente précipitée, deux effets ont lieu: le premier, de jouir durant l'hiver, lorsque le soleil est bas, des moindres de ses regards; le second, de n'avoir jamais, lors des gelées & des frimats, aucune humidité nuisible; toutes tombent de toute nécessité, & vont se perdre dans le bas.

Cette sorte d'ados se pratique à l'exposition surtout du midi, le long d'une plate-bande; mais on a un espalier à ménager, & voici pour cet effet comme on s'y prend. On laisse entre le mur & l'ados dix-huit pouces de fentier; ces dix-huit pouces suffisent pour aller travailler les arbres. Il faut, pendant quelques jours, avant que de semer les pois, laisser la terre se plomber tant soit peu.

Au lieu de faire en long ses rigoles pour semer, les pratiquer en travers du haut en bas de l'ados, puis semer, après quoi garnir de terreau les rigoles & les remplir.

Lorsqu'arrivent des gelées fortes, des neiges, &c. garnir avec grande litière & paillassons par-dessus, qu'on ôte & qu'on remet suivant le besoin.

Pour les fraisières, on en a ou en pots ou en mottes, que l'on met là en échiquier, en amphithéâtre. Ceux en pots, les déposer sans endommager aucunement ni offenser la motte: il faut bien se garder de couper tout autour & en-dessous les filets blancs qui tapissent le pourtour de cette motte, comme il se pratique dans le jardinage; c'est ce que les jardiniers appellent *châtrer la motte*, vilain terme, procédé plus nuisible, puisqu'en retranchant tous ces filets blancs, on fait autant de plaies par lesquelles, de toute nécessité, la sève flue, & qu'il faut que la nature guérisse. Il faut instruire les jardiniers à ce sujet, & leur apprendre que ces filets blancs qu'ils coupent prennent leur direction naturelle vers la terre, & qu'ils se détachent de cette motte pour darder dans terre & s'y enfoncer. Laissons, autant qu'il est possible, la nature faire à son gré; elle en fait plus que nous: ne nous mêlons de ses affaires que quand elle nous requiert. Quant aux fraisières en pleine terre à mettre sur ces ados, on ne peut non plus prendre trop de précaution pour les lever scrupuleusement en motte, les ménager dans le transport & dans la transplantation.

Cette sorte d'ados a un autre avantage; savoir, de renouveler tous les ans la plate-bande, & d'en faire une terre neuve. Quand on a ôté les pois, on rabat la terre & on la met à plat, comme elle étoit, ensuite on y sème des haricots nains, qui y viennent à foison, ou tout autre plant convenable, sans que la terre se lasse.

Ces ados pratiqués de la forte , doivent être faits dans les derniers jours d'octobre , & semés au commencement de novembre. On est sûr , par ce moyen , d'avoir des pois & des fraises quinze jours ou trois semaines plutôt que les autres. C'est ainsi qu'avec peu & sans frais on fait beaucoup ».

ADRAMMELEC, ( *Myth. Hist. sacrée.* ) Ce nom est dérivé , suivant Reland , de *vet. ling. Perf. c. jx* , du Perfan , & signifie feu royal ; selon d'autres il est absolument hébreu , & désigne un roi magnifique. Il se prend dans l'écriture pour une divinité assyrienne , dont le culte fut introduit dans la Samarie , après la transplantation des Cuthéens , & qui fut particulièrement honorée par les habitans de Sepharvajim , *IV. Rois xvij. 32.*

Les rabins Kimchi , Jarchi Abarbanel , lui ont donné la figure d'un mulet ; les thalmudistes Babyloniens , celle d'un paon. Mais leur sentiment n'est pas de grand poids , lorsqu'il s'agit de caractériser les divinités des payens , & sur-tout celles des Samaritains , parce qu'ils se plaioient à les charger de traits ridicules & grotesques.

Les savans conviennent assez généralement que les dieux *Adrammelec* & *Hanamelec* , dont il est parlé au même endroit , étoient la même divinité que Moloch , dieu des Ammonites & des Moabites ; & ils le prouvent premièrement par les noms mêmes ; car *Melec* , *Molec* , *Milcom* , signifient également roi ; & les additions *adra* ou *adar* & *hana* , ne sont que des adjectifs destinés à relever les attributs de cette divinité. Ainsi *Adrammelec* signifie roi magnifique & puissant du mot *מלך* , & *Hanamelec* , roi exauçant , du verbe *נָעַן* , répondre. On tire une seconde preuve du culte même de ces divinités , qui consistoit , comme celui qu'on rendoit à Moloch , à faire passer ses enfans par le feu. Consultez Vossius , de *Idolol. Gentil.* Pfeiffer , *dub. vex. c. iij.* Jurieu , *Hist. des dogmes* , page 569. Budæi , *Hist. Eccles. V. T. t. ij* , page 529. Selden , de *Diis Syris. L. II. c. jx.* ( *C. C.* )

ADRAMMELECH , fils de Sennacherib. Lui & Sarazar son frere tuerent leur pere à son retour de Jérusalem , où l'ange exterminateur lui avoit tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Leur frere Afahardon s'empara du trône , & les deux parricides se refugierent dans l'Arménie.

\* § ADRAMUS , ( *Mythol.* ) lisez ADRANUS. Lisez de même *Adran* , au lieu d'*Adram* & d'*Adrame*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ADRASTE , ( *Hist. anc. Mytholog.* ) fut un de ces infortunés qui vivent déchirés de remords , sans s'être rendu coupables. Il tua par imprudence son frere ; & quoique ce meurtre fût involontaire , il fut banni par son pere Gordius , roi de Phrygie , & fils de Midas. Après avoir long-tems erré sans patrie , il se réfugia à la cour de Crésus , roi de Lydie , qui le reçut comme le fils d'un roi , dont il étoit l'allié & l'ami ; mais il n'exerça envers lui l'hospitalité , qu'après qu'il se fut soumis aux purifications usitées en Lydie par les meurtriers qui vouloient se faire absoudre. Un sanglier monstrueux désoloit alors le territoire d'Olympe , & les plus intrépides chasseurs n'osoient essayer contre lui leurs traits. Les habitans consternés firent supplier Crésus de leur envoyer son fils à la tête d'une jeunesse courageuse , pour les délivrer de ce fléau. Le monarque effrayé par un songe où il avoit vu son fils Atis percé d'un dard , consentit avec répugnance à leur demande. Il fit appeler *Adraste* qui , depuis son malheur , s'étoit condamné à vivre sans gloire & sans éclat , & il lui annonça qu'il l'avoit choisi pour accompagner son fils avec une troupe d'élite , & tout son équipage de chasse. Dès qu'ils furent arrivés sur le mont Olympe , ils poursuivirent sans relâche l'animal furieux. *Adraste* qui venoit d'être purgé d'un meurtre , lance un trait

qui perce le malheureux Atis , qu'il ne voyoit pas. Crésus inconsolable de la perte d'un fils , implore les vengeances de Jupiter expiateur , & il se plaint au dieu de l'hospitalité , d'un coup porté par un étranger qu'il avoit reçu dans sa maison , & qu'il venoit d'absoudre. *Adraste* , plus affligé que ce pere , se présente devant lui , & le sollicite de le faire égorger sur la tombe de son fils. Crésus touché de sa douleur & de son désespoir , fut assez généreux pour lui pardonner. *Adraste* honteux de survivre à son frere , & au fils de son bienfaiteur , ne voulut pas que ses meurtres restassent impunis. Il assiste à la pompe funebre d'Atis ; & à la fin de la cérémonie , il s'élance sur la tombe qu'il arrose de ses larmes , & se plonge un poignard dans le sein. ( *T-N.* )

ADRASTE , ( *Hist. anc.* ) roi d'Argos , étoit fils de Talaiüs , & petit-fils par sa mere de Polibe , roi de Sicione. Ce fut dans la guerre de Thebes qu'il fit son apprentissage militaire ; & de tant de chefs qui embrassèrent la querelle des deux freres , il fut le seul qui ne périt pas. Quoique sa valeur lui donnât une place parmi les héros de son siecle , il étoit plus estimé encore par la sagesse de son administration. La mort de son pere & de son beau-pere fit passer dans ses mains les sceptres d'Argos & de Sicione. Alors la royauté ne lui parut point une stérile décoration ; & pour être grand roi , il voulut être citoyen. La félicité dont il fit jouir ses sujets , lui mérita les honneurs de l'apothéose : on lui érigea un temple & des autels. Le culte qu'on lui rendit , subsista jusqu'au tems de Clistene , tyran de Sicione , qui l'abolit , parce que le souvenir des vertus de ce prince étoit une censure de la dureté de son gouvernement. *Adraste* avoit deux filles qu'il ne voulut point marier , sans avoir consulté l'oracle. La réponse qu'il en reçut , alarma sa tendresse. Le prêtre répondit que l'une épouserait un sanglier , & l'autre un lion. Quelque tems après Polynice le Thébain parut à la cour de Sicione , couvert de la peau d'un lion ; vêtement d'Hercule , dont il se disoit descendu. Sur ces entrefaites le prince de Calidon arriva vêtu d'une peau de sanglier que son frere Méléagre avoit tué. *Adraste* leur donna ses filles , persuadé que c'étoit les deux époux que l'oracle avoit désignés. Le cheval d'*Adraste* , nommé *Arion* , a joué un grand rôle dans le pays des fables. On lui donne une origine miraculeuse , en assurant que Neptune , d'un coup de trident , le fit sortir de la terre , auprès d'Athenes. D'autres le disent fils du Zéphire , pour marquer sa légèreté , ou peut-être pour accréditer l'opinion que les jumens deviennent fécondes , en se tournant du côté du vent. On ajoute qu'il avoit l'intelligence & la parole humaine : hyperbole qui se réduit à le faire regarder comme un cheval docile & bien dressé. ( *T-N.* )

\* ADRIA , ( *Géogr.* ) Cette ancienne ville d'Italie , dans le Polesin de Rovigo , appelée par les Latins *Atria* , donna son nom à tout le golfe , que l'on nomma *mer Atriatique* , *Hadriatique* , & enfin *Adriatique* , & aussi *golfe de Venise*. C'est une ville épiscopale ; & quelques-uns croient que l'évêché en est fort ancien. Mais un auteur , qui a fait des recherches exactes à ce sujet , dit n'avoir trouvé aucun de ses évêques avant le concile de Latran , sous le pape Martin. Cette ville étoit comprise dans la Flaminie : il n'en existe plus que des ruines , au milieu desquelles habitent quelques pêcheurs. Les inondations l'ont mise en cet état. L'évêque d'*Adria* réside à Rovigo. Strabon nous apprend que de son tems , cette ville étoit peu considérable , mais qu'elle avoit été autrefois très-puissante. C'étoit une colonie Toscane. Les restes d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église , prouvent son ancienne splendeur.

ADRIANO A SIERRA , ( *Géogr.* ) montagne de

Guipuscoa dans la Biscaye. C'est une des plus hautes des Pyrénées. On la passe pour aller de la Biscaye à Alaba & dans la Castille vieille. Pour cet effet, il a fallu y tailler dans le roc un chemin fort sombre, de quarante à cinquante pas. On ne rencontre sur cette montagne que quelques cabanes de bergers. (C. A.)

§ ADRIATIQUE (MER), (Géogr.) La mer Adriati-

que, qu'on nomme aussi le golfe de Venise, est une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend du sud-est au nord-ouest depuis le quarantième degré de latitude jusqu'au quarante-cinquième degré cinquante-cinq minutes. La bouche de ce golfe entre la Canina & Otrante peut avoir quatorze lieues communes d'ouverture.

TABLE DE LA MER ADRIATIQUE.

LA MER ou GOLFE ADRIATIQUE.	Pays qui confinent à la mer Adriatique.	L'Albanie, La Dalmatie, La Croatie, L'Istrie, La Carniole, La Seigneurie de Venise, L'Etat de l'Eglise, Le Royaume de Naples,	} dans la Turquie en Europe. ] dans l'Etat de Venise. ] en Allemagne, dans le cercle d'Autriche. } en Italie.	De l'est au sud par le nord.				
	Principales îles de ce golfe.	Fanu, Merlere, Pélagosa, Méleda, Augusta, Curzola, Cazzola, Cazza, Saint-André, Lissa, Lefina, Braffa, Bua, Solta, Grossa, Mélade, Scardo, Pago, Arbe, Offero, Cherfo, Veglia, Grado, Les soixante-douze îles où Venise est bâtie. Les îles de Tremiti.	} à l'entrée. ] vers le milieu. } dans la mer de Dalmatie. } dans le golfe de Quarner. ] au fond du golfe.		De l'est au sud par le nord.			
	Petits golfes particuliers qui s'y trouvent.	Les golfes de	Drin. Cattaro. Narenza. Quarner. Trieste. Manfredonia.			De l'est au sud par le nord.		
	Plusieurs mers qui prennent leur nom des pays voisins.	Les mers	d'Albanie. de Dalmatie. de Quarner. d'Istrie. de Puglia.				De l'est au sud par le nord.	
	Principales villes & forteresses de ce golfe.	Venise, Chiosa, Pola, Spalato, Curzola, Zara, Antivari, Budua, Cattaro, Trau, Sebenico, Castel-Nuovo, Raguse, Docigno, Castelli del Porto di Malamocco, Segna, Liéfina ou Lefina, Ancone, Fano ou Fanu, Marano, Sinigaglia, Castel del Porto di San-Nicolo, Ravenne,	} dans l'Etat de Venise, dans une petite île près des L'gunes, dans l'Istrie. dans l'Etat de Venise. dans l'île de ce nom. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. entre les golfes de Drin & de Cattaro. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. au fond du golfe de ce nom. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. en Dalmatie, sur le golfe de Cattaro, sujette aux Venitiens; dans les Etats de la République de ce nom. dans l'Albanie. en l'île de même nom, dans l'Etat de Venise, au Dogat. dans la Morlaquie, en Croatie. dans l'île de ce nom. dans la Marche d'Ancone. dans l'île du même nom. dans l'Etat de Venise, dans le Frioul. dans l'Etat de Venise, au Dogat. dans l'île de ce nom. dans l'Etat de l'Eglise.					} dans l'Etat de Venise, dans une petite île près des L'gunes, dans l'Istrie. dans l'Etat de Venise. dans l'île de ce nom. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. entre les golfes de Drin & de Cattaro. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. au fond du golfe de ce nom. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. en Dalmatie, sujette aux Venitiens. en Dalmatie, sur le golfe de Cattaro, sujette aux Venitiens; dans les Etats de la République de ce nom. dans l'Albanie. en l'île de même nom, dans l'Etat de Venise, au Dogat. dans la Morlaquie, en Croatie. dans l'île de ce nom. dans la Marche d'Ancone. dans l'île du même nom. dans l'Etat de Venise, dans le Frioul. dans l'Etat de Venise, au Dogat. dans l'île de ce nom. dans l'Etat de l'Eglise.

**ADRIEN (ÆLIUS)**, *Hist. rom.* fils adoptif, & successeur de Trajan, sortoit d'une famille illustre, qui s'étant anciennement transplantée en Espagne, étoit retournée en Italie du tems des Scipions. Ses flatteurs prétendoient que ses ancêtres avoient donné leur nom à la mer Adriatique. Il naquit à Lyon; & son pere, en mourant, le mit sous la tutelle de Trajan qui, dans la suite, lui fit épouser sa petite niece. Il étoit à la tête des armées d'Orient, lorsqu'à la mort de Trajan il fut proclamé empereur par les intrigues de l'impératrice Plotine, à qui il avoit inspiré un amour adultere. Trajan avoit long-tems refusé de l'avoir pour successeur, & ce ne fut que par complaisance pour sa femme, qu'il consentit à ce choix. Plusieurs rivaux lui disputèrent l'empire; mais il les fit rentrer dans le devoir. Un d'eux s'étant présenté pour obtenir son pardon: le voilà, répondit-il, en l'embrassant. Quoiqu'il se proposât Trajan pour modele, il étoit en secret envieux de sa gloire. Ce fut par un motif aussi bas, qu'il rendit aux Parthes l'Assyrie, la Mésopotamie & l'Arménie, qui étoient les conquêtes de Trajan. Il voulut que l'Euphrate fût les barrières de l'empire: il se proposoit aussi d'abandonner la Dacie; mais il n'exécuta point cette résolution imprudente, sur les remontrances qu'on lui fit que ce seroit livrer les citoyens Romains à la discrétion des barbares. Trajan avoit peuplé cette grande province de colonies Romaines, à qui il avoit donné les terres & les villes. A l'exemple de Trajan, il parcourut toutes les provinces, pour y établir l'ordre, & en réformer les abus. Tant qu'il résida dans Rome, son palais fut le temple des sciences & des arts. Les gens de lettres perfectionnoient leur goût avec lui, & les savans trouvoient à s'instruire dans sa conversation. Le philosophe Favorin dispuoit souvent avec lui; & quoiqu'il eût souvent raison, il avoit la politique de lui céder la victoire. Ses amis lui reprocherent cette basse complaisance; le philosophe leur répondit: *Il est dangereux d'avoir raison avec un homme qui a trente légions pour réfuter vos argumens.* La persécution contre les chrétiens ne fut que passagere. L'apologie de leur religion, par Quadratus & Aristide, le convainquit de la pureté de leurs dogmes, & de l'innocence de leurs mœurs. On prétend qu'il forma le dessein de bâtir un temple au Dieu des chrétiens, & de l'admettre parmi les autres dieux. Il conçut une passion criminelle pour le jeune Antinoüs qui, l'ayant accompagné en Egypte, se noya dans le Nil. *Adrien* inconsolable l'honora de l'apothéose: il bâtit sur le bord du fleuve une ville qui porta son nom; il eut un temple, & des prêtres qui rendirent des oracles. Ce fut sous son regne que le Juif Barchochebas sema sa doctrine, & prétendit être le messie. Les Juifs se rangerent en foule sous ses enseignes. Cette révolte fut éteinte dans le sang de ces fanatiques. Il fut défendu aux Juifs de mettre le pied dans Jérusalem; & pour leur en ôter la tentation, on mit un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Béthléem. Cette ville sainte étoit également respectée des chrétiens. *Adrien*, pour les en éloigner, fit placer une statue de Jupiter dans le lieu où J. C. étoit ressuscité; une de Vénus, dans le lieu où il étoit né. Le calvaire fut planté d'un bois qui fut consacré à Adonis; & ce fut dans la caverne où le Sauveur étoit né, qu'on célébra ses mysteres licentieux. Les fatigues de ses longs voyages le firent tomber dans le dépérissement. Les souffrances lui rendirent la vie importune; il s'en seroit débarrassé, si ses domestiques, qui veilloient auprès de lui, n'eussent empêché qu'il n'attendât sur lui-même. Les vers qu'il fit dans les derniers momens de sa vie, prouvent qu'il vit sans émotion sa fin prochaine. Sa femme Sabine, vivement soupçonnée d'adultere, le fut également d'avoir hâté sa mort par le poison.

*Adrien* mourut à Bayes, l'an 138 de J. C., à l'âge de soixante-deux ans. (T-N.)

**ADRIN**, (*Géogr.*) petite ville de la Transylvanie Hongroise, sur la riviere de Sebeskeres, & au pied des montagnes de Vedra. Elle est au nord-est du grand Varadin. Cette ville & ses environs n'ont rien de remarquable. *Long.* 45, 25, *lat.* 47, 9. (C. A.)

**ADVENTICE**, adj. (*terme de Logique.*) ce qui n'est pas naturellement dans une chose; ce qui y survient de dehors. Quelques philosophes ayant considéré toutes nos idées, relativement à leur origine, les ont divisées en idées innées, idées *adventices*, idées factices. Ils entendent par idées *adventices*, celles qui viennent des sens, de façon que, sans les impressions faites sur nos organes, nous ne saurions les avoir dans l'état présent des choses: telles sont toutes celles qui entrent dans notre esprit par la vue; par l'ouïe, par le goût, par l'odorat, par l'attouchement. Elles sont *adventices* en ce qu'elles sont produites, ou occasionnées en nous par les objets extérieurs. (+)

**ADVENTICE**, *terme de Jardinier.* Les plantes *adventices* sont celles qui croissent sans avoir été semées: telles sont les mauvaises herbes, & les bonnes qui viennent de Dieu grace, comme on dit vulgairement. Les racines *adventices* sont celles qui se forment après coup aux arbres, dont les jardiniers maladroits ont inhumainement coupé les racines primordiales qu'ils auroient dû respecter. Ces racines *adventices* ne sont jamais aussi franches que les autres; c'est pourquoi on ne sauroit trop ménager celles-ci.

\* **ADVERSITÉ**, f. f. (*Gramm.*) Ce mot, au singulier, signifie un état d'infortune ou de malheur qu'éprouve l'homme par un ou plusieurs accidens fâcheux. les *adversités* sont des accidens malheureux; l'*adversité* une continuité de malheurs.

\* **ÆVERSITÉ**, (*Morale.*) « La raison veut que l'on supporte patiemment l'*adversité*, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles; qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix; qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux, les forces qu'on a pour les adoucir; & qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, & de se connoître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui. C'est ainsi que se comportera l'homme judicieux & tempérant, en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers même, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hasard lui amene; & sans se lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, & la faire saigner pour la guérir ». Voyez ci-après AFFLICTION.

**ADULA**, (*Géogr.*) nom d'une contrée des Alpes, qui est entre les Grisons, les Suisses & les Valésiens. Elle comprend le Crisport & le Vogelsberg, où sont les sources du Rhin & du Ruffi. Elle renferme le mont S. Gothard, & celui de la Fourche, d'où sortent le Rhône, le Magia & le Tessin; & elle contient le mont *Adula* qui lui donne son nom, & d'où sort la source méridionale du Rhin. Toutes ces sources montrent que c'est un pays très-élevé, & peut-être le plus élevé de l'Europe. (C. A.)

## A E

**ÆGIBOLIUM**, (*Hist. des Relig.*) l'*Ægibolium*, le *Taurobolium*, le *Criobolium* étoient des sacrifices expiatoires dont il n'est pas fait mention avant le second siecle. Les cérémonies qui se pratiquoient dans ces expiations, nous ont été transmises par le poëte Prudence. C'est lui qui nous apprend que les prêtres

du paganisme creusoient une fosse où descendoit le souverain Pontife, revêtu des attributs de sa dignité. On couvroit ensuite l'ouverture avec des planches percées en divers endroits, afin que le sang du taureau ou du bélier qu'on immoloit, pût tomber sur le souverain Pontife, qui, après cette effusion sortoit tout fumant du sang de la victime. Dès qu'il s'étoit ainsi sanctifié, il conservoit le plus long-temps qu'il lui étoit possible ses habits dégouttans, pour assurer l'efficacité du sacrifice; ensuite il les suspendoit dans le temple, afin de communiquer leur vertu sanctifiante à ceux qui auroient le bonheur de les toucher.

Le souverain pontife n'étoit pas le seul qui offroit ce sacrifice expiatoire. Tous ceux qui se faisoient initiés aux mystères, immoloient un taureau, ou un bélier, ou une chèvre, dont ils faisoient dégoutter le sang sur leurs habits. Quiconque, par ces expiations, ambitionnoit une renaissance mystique, devoit se soumettre aux épreuves les plus douloureuses; & ceux qui les soutenoient avec persévérance & fermeté, étoient admis aux initiations. On exigeoit d'eux une continuité de vertus sans mélange de faiblesses, des austérités qui maîtrisoient leurs sens, & qui les rendoient comme impassibles. Leurs habits, teints du sang précieux de la victime, inspiroient la plus profonde vénération; ils les conservoient, & les portoient long-temps, parce que plus ils tomboient en lambeaux, plus ils imprimoient de respect. Quand enfin ils étoient absolument usés, on les attachoit aux colonnes du temple. Ces sacrifices se renouvelloient tous les vingt ans, & alors on recommençoit les supplices du noviciat. On en comptoit quatre-vingts espèces différentes, avant que d'être initié aux mystères du dieu Mythra.

Lorsque les Césars, pour mieux faire respecter leur autorité, eurent mis dans leurs mains l'encensoir avec le sceptre, ils dédaignèrent la décoration de ces robes teintes de sang. Ce fut pour n'être point assujettis à ces cérémonies sales & dégoûtantes, qu'ils établirent des pontifes subalternes qui rampoient dans tous les détails de la religion. Les premiers empereurs chrétiens ne dédaignèrent point la robe pontificale. Gratien fut le premier qui se dépouilla des livrées du paganisme, & ne conserva que le titre de souverain pontife, dont il ne remplit jamais les fonctions. (T-N.)

\* **ÆGYPTIAC**, f. m. (*Mat. méd. Pharm.*) espèce de composition, dont Mesué passe pour l'inventeur. On ne lui donne pas le nom d'onguent, parce qu'il n'y entre ni huile, ni graisse, suivant cette formule tirée du dernier *Codex* de la Faculté de Médecine de Paris.

Prenez. *De miel blanc, quatorze onces.*  
*De vinaigre très-fort, sept onces.*  
*De verd-de-gris pulvérisé, cinq onces.*

Mélez le tout & le faites cuire sur un feu modéré, en remuant sans cesse avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge, & qu'il cesse de se gonfler. Il faut le conserver dans un lieu sec.

*Usage.* C'est un excellent détersif, & fort recommandé pour emporter les excroissances fongueuses. On peut le rendre plus ou moins actif, en augmentant ou diminuant la dose de verd-de-gris. *Diction. de Chirurgie.*

**AËRIA**, (*Musiq.*) mot qu'on a formé des voyelles du mot *alleluia*, comme *evovac* de *seculorum amen*. (F. D. C.)

**AËRIENNE**, (*PERSPECTIVE*) *Optique*. Illusion d'optique qui change l'apparence des couleurs, des jours & des ombres dans les objets, suivant les différens degrés de leur éloignement. Voici comment la décrit le comte Algarotti, grand connoisseur,

parlant des objets vus dans la chambre obscure: (*Saggio sopra la Pittura, nel tom. II. delle sue opere pag. 153, 154. édit. de Livourne 1764.*) « Le tableau » que nous offre la chambre obscure, différencie à » merveille les figures qui sont plus près ou plus » loin du spectateur. Non seulement la grandeur » des objets y diminue à mesure qu'ils s'éloignent » de l'œil, mais aussi leurs couleurs & leur lumière » s'affoiblissent, & leurs parties se confondent. Plus » l'éloignement est considérable, moins les objets » sont colorés, moins on distingue leurs contours, » & le jour étant plus foible ou plus éloigné, les » ombres sont moins fortes. Au contraire, lorsque » les objets sont plus près de l'œil & plus grands, » les contours sont plus précis, les ombres plus vi- » ves, & les couleurs plus éclatantes. C'est en cela » que consiste la perspective qu'on nomme *aérien-* » *ne*. » La perspective linéaire consiste dans le chan- » gement du contour. *Voyez PERSPECTIVE dans le* *Dict. des Sciences, &c. (J. D. C.)*

§ **AERSCHOT**, (*Géogr.*) ville forte des Pays-bas Autrichiens dans le Brabant, avec titre de duché. Elle est située sur la rivière de Démer à l'orient de Malines, & au nord de Louvain. La France l'abandonna aux alliés quelque temps après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore prise par le roi en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maison d'Arenberg. On y trouve une église collégiale, & quatre couvens. *Long. 26. 10. lat. 51. 5. (C. A.)*

**AËTIUS**, (*Hist. de l'empire d'Orient*) gouverneur des Gaules, l'un des plus grands capitaines de son tems, fut le fléau d'Attila, qui, lui-même, se faisoit appeler le fléau de Dieu & des hommes, étoit fils de Gaudentius, un des plus distingués de cette portion de la Scythie, qui étoit tombée sous la domination des Romains. Sa mère, née dans l'Italie, étoit issue d'une famille opulente & illustrée par les plus nobles emplois, ce qui fraya le chemin des honneurs à son fils qui, au sortir de l'enfance, servit dans les troupes de la garde du prince, où il annonça ce qu'il devoit être un jour. Il fut donné pour otage au roi Alaric, & ensuite aux Huns dont il étudia les mœurs & la discipline militaire. Ce fut l'an quatre cent vingt-cinq qu'il obtint le gouvernement des Gaules dévastées par les Visigots. Le bruit de son arrivée releva les courages abatus. Arles assiégée alloit par sa destinée décider de celle de toutes les provinces. *Aëtius* se met en mouvement pour la délivrer, les Visigots levèrent le siège, & sont attaqués dans leur retraite par un général actif, qu'ils croyoient encore éloigné. Le carnage qu'il fit des Barbares les mit dans l'impuissance d'étendre leurs conquêtes. Les Gaules auroient été bientôt pacifiées si *Aëtius* n'eût été chargé de chasser les Juthunges de la Norique, & de faire rentrer les habitans de cette province dans l'obéissance dont ils s'étoient écartés. Cette expédition eut tout le succès qu'on devoit attendre de la sagesse d'un général expérimenté. *Aëtius*, après avoir fait de l'Espagne le théâtre de sa gloire, délivra Metz & Toul, de l'oppression des Bourguignons qui vouloient s'en rendre maîtres. On ignore s'il employa les armes ou la négociation.

L'an quatre cent vingt-huit, les Francs se répandirent dans les Gaules, où ils prétendoient vivre libres & indépendans comme dans leur pays, mais *Aëtius* les obligea de repasser le Rhin. Ses services furent récompensés par la charge de maître de la milice, qui mettoit toutes les forces de l'empire dans les mains de celui qui en étoit revêtu. Sa fortune suscita l'envie; il se forma une conspiration contre sa vie, & il en fit assassiner les auteurs. Cet abus d'autorité n'eût pas resté impuni, si l'éclat de son mérite ne lui eût point acquis autant de partisans. *Placidie*, qui gouvernoit l'empire, aima mieux

fermer les yeux sur son attentat, que de s'exposer au danger de le punir. Leur réconciliation ne fut qu'extérieure. *Aëtius*, devenu coupable par ambition, sema les troubles dans tout l'empire, en accusant Boniface de vouloir envahir l'Afrique. La perfidie de sa délation fut découverte, & il fut dépouillé de la dignité de maître de la milice, qui fut conférée à Boniface.

*Aëtius*, au lieu de souscrire à sa dégradation, aima mieux être rébelle. On négocia un accommodement, & il fut stipulé qu'il se retireroit sur ses terres, pour y mener une vie privée. Il y fut informé qu'on avoit formé des desseins contre sa vie. Alarmé du péril, il fut chercher une retraite chez les Huns qui le chérissoient, parce qu'il avoit été nourri dans leur camp; & ce fut sous le prétexte de le venger qu'ils fondirent sur l'Italie, privée alors de ses plus braves défenseurs. L'empire, menacé d'une guerre sanglante, prévint sa chute par une paix humiliante. *Aëtius* fut nommé patrice, dignité qui lui donnoit le droit de commander par-tout où l'empereur & le consul n'étoient pas. Il signala son retour dans les Gaules par la défaite des Bourguignons, & après leur avoir accordé une paix simulée, il les fit exterminer par les Huns. Après qu'il eut vaincu les Visigots & reprimé la rébellion des Armoriques, il se rendit à la cour de Valentinien, où l'on devoit discuter les intérêts de ces deux peuples. Pendant son absence les Scythes auxiliaires, qui servoient dans son armée, excitèrent des troubles qui ne furent apaisés que par la réduction d'Orléans. Sa politique étoit de diviser ses ennemis; il arma les Alains contre les Armoriques, qui s'affoiblirent également par leurs victoires & leurs défaites. Ce fut dans ce temps que Clodion traversa les Ardennes, se rendit maître de Tournai, de Cambrai, & de tout le pays qui est entre ces villes & la Somme. Les garnisons Romaines furent passées au fil de l'épée. *Aëtius* se mit en mouvement pour l'arrêter dans ses conquêtes. Le combat qu'il livra près du vieux Hedin, sans être décisif, réduisit les François à quitter les bords de la Somme pour se retirer dans la Belgique. La guerre qu'il eut à soutenir contre Attila mit le comble à sa gloire. Ce prince barbare entra dans les Gaules, & Metz fut sa première conquête. Il marcha contre Orléans, qu'il prit & qu'il évacua à la nouvelle qu'*Aëtius* s'avançoit pour le combattre, & tandis qu'il veut regagner les bords du Rhin, il est attaqué par *Aëtius*. Jamais on n'avoit vu deux armées si nombreuses se disputer l'honneur de vaincre. Attila vaincu fit sa retraite à la faveur des ténèbres. Sa ruine eût suivi sa défaite, si *Aëtius*, que la guerre rendoit nécessaire, n'eût favorisé sa retraite pour lui laisser le temps de lever une nouvelle armée: ce fut par une suite de cette politique criminelle que, chargé de s'opposer à une nouvelle irruption, il négligea de couper les voies militaires, & de retrancher les défilés. Sa conduite devint suspecte, mais il étoit trop redoutable pour n'être pas respecté de ses maîtres. Valentinien, parvenu à l'empire, eut l'humiliation de traiter avec son sujet comme avec un égal; il usa d'artifice pour mieux assurer sa vengeance, il lui accorda tout ce qui pouvoit flatter un cœur ambitieux. Séduit par des démonstrations affectueuses, il se présenta devant son maître, qui ne vit en lui que le rival de son pouvoir; & dès qu'il l'eut en sa puissance, il le fit massacrer. Ce fut lui qui lui donna le premier coup de poignard. Boèce, qui étoit préfet du prétoire d'Italie, fut assassiné avec lui, quoiqu'on ne pût lui reprocher que d'avoir été son ami; les précautions dont la cour de Ravene usa pour justifier ce meurtre, l'apologie que l'empereur envoya dans toutes les cours, de sa conduite, montrent combien ce général étoit puissant &

respecté. Occylla, né Barbare & ami d'*Aëtius*, vengea sa mort sur Valentinien, qu'il massacra dans le temps que ce prince montoit dans une tribune pour haranguer le peuple. (T-N.)

## A F

\*AFFABLE, adj. m. & f. (*Gramm.*) Un homme *affable* est celui qui reçoit & écoute avec douceur, honnêteté, bonté & affection quiconque a affaire à lui. Il y a une certaine relation entre les qualités *affable*, honnête, civil, poli & gracieux. Les manières *affables* sont une insinuation de bienveillance; les honnêtes sont une marque d'attention; les civiles sont un témoignage de respect; les polies sont une démonstration d'estime; les gracieuses sont une preuve d'humanité. Nous sommes *affables* par un abord doux & facile à nos inférieurs, quand ils ont à nous parler; nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances & des usages de la société; nous sommes civils par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre; nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation, & dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons; nous sommes gracieux par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. *Le grand Vocabulaire François.*

\* AFFABLEMENT, adv. peu usité: d'une manière affable, avec affabilité.

\* AFFADIR, v. a. (*Gramm.*) rendre fade ou insipide au goût. Ce verbe s'emploie au figuré en parlant d'ouvrages d'esprit, de propos, de louanges. Votre langage m'*affadit* le cœur. *Le grand Vocabulaire François.*

\* AFFADISSEMENT, s. m. C'est l'action d'*affadir* ou de rendre fade, ou plutôt l'effet que produit la fadeur: il ne se dit qu'au propre. J'ai un grand *affadissement* d'estomac.

§ AFFAIRE, (*Droit naturel.*) lorsque l'on fait les affaires d'un homme absent, sans un ordre de sa part, & à son insu, il résulte de-là une convention tacite, en vertu de laquelle, après s'être employé utilement à ménager ses intérêts, on a droit d'exiger qu'il nous paye notre peine, & qu'il nous rembourse les frais qu'il a fallu faire. Car on présume que, s'il savoit ce qui se passe, il donneroit une approbation formelle aux soins dont on s'est chargé pour lui.

Dans le préjugé où étoient les Jurisconsultes Romains, qu'il n'y a point d'obligation envers autrui qui ne soit fondée sur le consentement de celui qui y est astreint, lorsqu'il ne paroïssoit aucune ombre de consentement en certaines choses, auxquelles néanmoins ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître qu'on ne fût tenu, ils le supposoient; & c'est ce qu'ils appelloient *quasi-contrat*. C'est là-dessus qu'il fondoient la *gestion des affaires d'autrui sans commission*: le maniement d'affaires communes sans société; l'administration d'une tutelle; l'addition ou l'acceptation d'une hérédité; le paiement d'une chose qui n'étoit pas due. Mais en tout ce cas-là l'obligation vient, ou d'une convention tacite, proprement ainsi nommée, ou d'une loi positive, ou des maximes toutes seules de l'équité naturelle; desorte qu'ici, où il y a un vrai consentement tacite, & alors il n'est pas besoin de le feindre, ou le consentement, ni exprès, ni tacite, n'est nullement nécessaire, l'autorité de la loi ou la nature seule de l'affaire suffisant pour établir l'obligation; & ainsi on n'a que faire de supposer un consentement, que celui qui ignoroit la chose dont il s'agit, ne pouvoit pas donner en aucune façon. Voyez *Instit.* lib. III. tit. XXVIII. *De obligationibus quæ quasi ex contractu nascuntur.* (D. F.)

\* AFFAIRE, ÉE, adj. (*Gramm.*) signifie en terme

familier, occupé, embarrassé, qui a beaucoup d'affaires. *Il est toujours affairé.*

\* AFFAISSAGE ou AFFAITAGE, f. m. (*terme de Fauconnerie.*) c'est le soin que l'on prend de l'oiseau pour le rendre de bonne affaire, c'est-à-dire, pour l'appriivoiser, le dresser.

\* AFFAISSER, (*terme d'Architecture.*) Un bâtiment s'affaisse, lorsque manquant par les fondemens il s'abaisse par son propre poids; un mur s'affaisse, lorsqu'il sort d'à-plomb; un plancher s'affaisse, quand il perd son niveau, soit par une trop grande charge ou autrement.

\* AFFAITER, v. a. (*terme de Fauconnerie.*) signifie la même chose qu'affaisser. Voyez ce mot dans le *Dict. des Sciences, &c.*

AFFAITER, (*terme de Tanneur.*) Affaiter des peaux, c'est les façonner à la tannerie.

AFFAITER, (*terme d'Architecture.*) Affaiter un bâtiment, c'est en réparer le faité.

AFFALÉ, adj. & part. pas. (*Marine.*) Voy. AFFALER, qui suit.

§ AFFALER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est peser ou généralement faire effort sur une chose pour vaincre le frottement qui la retient. C'est en ce sens que se servant de ce verbe à l'impératif on dit: *affale* telle manœuvre.

On est presque toujours obligé d'affaler les cargue-fonds des voiles, lorsqu'elles sont carguées, & qu'on veut les orienter; parce que le poids de la voile n'est pas suffisant pour vaincre la résistance qu'éprouvent ces cargue-fonds à glisser dans leurs poulies, & dans le frottement des différentes choses qu'elles rencontrent & qu'elles touchent. Pour les affaler, il faut donc que des matelots passent sur les vergues ou aux endroits convenables, & fassent effort avec les mains sur ces manœuvres, afin de les obliger de céder. On affale de même, & pour les mêmes raisons les galiottes, &c. & généralement tout ce qui est retenu par le frottement qu'il a à vaincre.

On dit d'un matelot qui, au lieu de peser sur une manœuvre avec les seules mains pour l'affaler, la saisit & se laisse descendre avec elle, qu'il s'affale avec cette manœuvre, & par extension; on dit aussi qu'il s'affale le long d'une manœuvre, lorsqu'il se laisse glisser le long d'une manœuvre fixe.

AFFALER (s'), v. a. (*terme de Marine.*) c'est s'approcher trop d'une côte, dont on court risque de ne pouvoir ensuite s'éloigner. Ce vaisseau va s'affaler, s'il continue à courir encore quelque tems comme il fait. J'avois bien prévu que ce vaisseau alloit être affalé.

Être affalé, est une situation dangereuse ou tout au moins fort inquiétante; & que conséquemment il faut avoir le plus grand soin de juger & de prévenir. On peut donner comme une règle générale de ne jamais s'approcher d'une côte s'il n'y a de l'utilité à le faire, & encore doit-on combiner l'avantage sur le tems & sur les risques. La force du vent, ou celle des courans ou même le calme, font affaler un vaisseau malgré lui: alors on doit avoir recours à ce que l'expérience & les connoissances doivent avoir appris; & employer les manœuvres qu'elles dictent pour se tirer de cette position. Les ancres sont une ressource, sur-tout quand ce n'est point un coup de vent qui charge ainsi en côte: en mouillant on peut attendre que le tems change & permette de s'éloigner. C'est-là cependant le dernier moyen à employer; & on n'en doit faire usage qu'au cas seulement où toute autre manœuvre seroit inutile, & qu'en restant sous voile on s'approcheroit toujours de la côte: car mouiller, n'apporte point un changement réel à la situation du vaisseau.

Il semble qu'être affalé s'emploie plus particulièrement pour désigner que c'est le vent qui charge

en côte: lorsque le vaisseau y est porté par les courans ou par le calme, on emploie plus ordinairement d'autres termes: on dit être porté à terre; être jetté; être droffé; termes tous, à la vérité, synonymes.

Des vaisseaux affalés ont quelquefois été forcés de se jeter à la côte, choisissant un endroit commode, d'où l'équipage pût gagner la terre. On sent bien qu'un parti pareil ne peut être autorisé que par l'impossibilité totale de se relever; & la certitude de périr corps & biens, si l'on s'échouoit dans tout autre instant (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* AFFAMÉ, ÉE, adj. & part. passif; (*Gramm.*) pressé par la faim. *Un loup affamé.* Prov. *ventre affamé n'a point d'oreilles*; c'est-à-dire celui que la faim presse n'écoute guere ce qu'on lui dit: l'éloquence a peu de force pour appaiser les murmures d'un peuple qui souffre de la famine.

\* AFFAMER, v. a. faire souffrir la faim, en ôtant ou coupant les vivres. On affame une province par l'exportation des bleds; on affame une armée en lui coupant les vivres.

AFFECTATION, f. f. (*Belles-Lettres.*) maniere trop étudiée, trop recherchée de s'exprimer.

L'affectation est dans la pensée, dans l'expression, dans le choix des mots, des tours, ou des images. Quand on a l'idée de l'affectation dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, on a l'idée de l'affectation dans le style.

L'affectation est quelquefois jusques dans le soin trop marqué d'être naturel, dans la familiarité, dans la négligence.

L'affectation de Pline, de Voiture, de Balzac, de le Maître, de Fontenelle, de la Motte, de Marivaux, n'est pas la même.

Voiture, en parlant d'une expression recherchée de Pline le jeune, « ne m'avouerez-vous pas, dit-il, que cela est d'un petit esprit, de refuser un mot qui se présente, & qui est le meilleur, pour en aller chercher, avec soin, un moins bon, & plus éloigné? »

Cette critique semble annoncer l'homme du monde le plus naturel dans sa façon de penser & d'écrire. C'est pourtant ce même Voiture qui, écrivant à mademoiselle Paulet, qu'il s'est embarqué sur un navire chargé de sucre, lui dit que s'il vient à bon port il arrivera confit, & que si d'aventure il fait naufrage, il aura du moins la consolation de mourir en eau douce. Le maréchal de Vivonne disoit à son cheval, au passage du Rhin, *Jean le Blanc*, ne souffrez pas qu'un général des Galeres soit noyé dans l'eau douce; mais ceci est de meilleur goût.

C'est ce même Voiture qui écrit à une femme, *je crois que vous savez la source du Nil; & celle d'où vous tirez toutes les choses que vous dites, est beaucoup plus cachée & plus inconnue.*

C'est lui qui dit de Balzac, *il a inventé un potage que j'estime plus que le panegyrique de Pline, & que la plus longue harangue d'Isocrate.*

C'est lui qui, félicitant Godeau des fleurs qui naissent dans son esprit, lui dit qu'il en a reçu un bouquet sur des bords où il ne croît pas un brin d'herbe. Et il ajoute: *l'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau que vos ouvrages: en les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les ai toutes souhaités; & en même tems que je me considérois avoir été plus avant qu'Hercule, je me suis vu bien loin derrière vous.*

C'est ce même Voiture qui écrivoit à Costard, qu'il vouloit s'abstenir de recevoir de ses lettres, à cause qu'on étoit en carême, & que, pour un tems de pénitence, *c'étoient de trop grands festins.* Pour vous, vous pouvez sans scrupule recevoir ce que je vous envoie, ajoutoit-il, à peine ai-je de quoi vous faire une légère colation..... Je ne vous servirai que des



*legumes ; & dans le même sens figuré , vous faites des sauces avec lesquelles on mangeroit des cailloux.*

Comment le même homme qui, dans son style, emploie des tours si recherchés, des jeux de mots si étudiés, des rapports si singuliers & si faux entre les idées, en un mot une plaisanterie si peu naturelle & si froide, comment peut-il être blessé de l'affectation de Pline le jeune, mille fois moins affecté que lui ? en voici la raison.

L'affectation de Voiture n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline. Il ne voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, sans même être blessé du tour antirhétorique & artificiellement compassé que Pline avoit dans son éloquence. Mais si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé de même du rapport forcé des idées & des images qu'il emploie, & surtout de la peine qu'il se donne, pour traiter familièrement les grands sujets, & plaisamment les choses les plus graves.

Balzac, dont l'affectation est encore d'une autre sorte, car elle consiste dans la recherche d'un style périodique & soutenu avec dignité, ou, comme il l'a dit de lui-même, dans une gravité tendue & composée, ou, comme Boileau en a jugé, à ne savoir dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur; Balzac ne laisse pas de donner aussi quelquefois dans le faux bel esprit de Voiture.

Il écrit à un homme affligé, *votre éloquence rend votre douleur vraiment contagieuse ; & quelle glace, je ne dis pas de Lorraine, mais de Norvege & de Moscovie, ne fondroit à la chaleur de vos belles larmes ?* Ce n'est point-là de la froide plaisanterie comme dans Voiture, mais un sérieux du plus mauvais goût.

Lorsque Balzac veut être plaisant, il est encore plus forcé que Voiture. Il écrit à madame de Rambouillet qui lui a envoyé des gants « quoique la grêle & la » gelée aient vendangé nos vignes au mois de mai ; » quoique les bleds n'aient pas tenu ce qu'ils promettoient, & que la belle espérance des moissons » se trouve fautive dans la récolte ; quoique les avenues de l'épargne se soient rendues extrêmement » difficiles, &c. tous ces malheurs ne me touchent » point ; & vous êtes cause que je ne me plains, ni » de l'inclémence du ciel, ni de la stérilité de la terre, » ni de l'avarice de l'état. Par votre moyen, madame, » jamais année ne me fut meilleure, ni plus heureuse que celle-ci. » C'est dire avec bien de l'emphase qu'on est flatté d'avoir reçu des gants ; & il faut avouer que le style de Charleval, d'Hamilton, de M. de Voltaire, dans le genre léger, est de meilleur goût que tout cela.

Le faux bel esprit n'étoit naturel ni à Balzac ni à Voiture. Balzac en prenoit le ton par complaisance, Voiture par contagion, par vanité, par habitude. L'hôtel de Rambouillet l'avoit gâté. On dit qu'une lettre leur coûtoit souvent quinze jours de travail ; ils auroient mieux fait en un quart-d'heure, s'ils avoient bien voulu s'abandonner à leur génie.

Balzac, stoïcien par humeur & par principes, avoit de l'élevation dans l'esprit & dans l'ame. On trouve dans ses lettres des mots dignes de Montagne.

*Vous m'avouerez, dit-il à madame des Loges, que l'absence qui sépare ceux qui vivent de ceux qui ne vivent plus, est trop courte pour mériter une longue plainte.*

Cela peut être mis à côté de ce grand mot cité par lui-même : *il n'y a que la première mort, non plus que la première nuit, qui ait mérité de l'étonnement & de la tristesse.*

Il ne manquoit à Voiture qu'une société moins gâtée du côté du goût, pour faire de lui un excellent écrivain. Voyez la lettre sur la prise de Corbie, où d'un style véhément & simple, en donnant au cardinal de Richelieu de grandes louanges, il lui donne

encore de plus grandes leçons. Quelle distance de cette lettre à ce qu'on admiroit de lui dans le cercle de Rambouillet !

C'est le mauvais goût de ce tems-là que Moliere a tourné en ridicule dans les *Précieuses* & dans les *Femmes Savantes*, & dont il a dit dans le *Misanthrope* :

*Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure ;  
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.*

L'affectation est un Prothée dont les métamorphoses se varient à l'infini. Celle de l'avocat le Maître & des orateurs de son tems, consistoit à aller chercher, le plus loin qu'il étoit possible de leur sujet, des figures & des exemples. Le Maître, dans son plaidoyer, pour une fille désavouée, dit que son pere a été pour elle un ciel d'airain, & sa mere une terre de fer. *Prendra-t-on*, dit-il encore, en parlant de la jalousie du pere, pour un astre du ciel cette funeste comete de l'air, si féconde en maux & en désordres ? Il dit, en parlant des larmes que la mere laissa échapper en désavouant sa fille, *cette partie si tendre (le cœur) étant blessée, pousse des larmes comme le sang de sa plaie.* Il dit de la jeune fille, que le soleil de la providence s'est levé sur elle ; que ses rayons, qui sont comme les mains de Dieu, l'ont conduite ; il dit, à propos des moyens qu'avoit employés un clerc pour séduire une servante, qui ne sait que l'amour est le pere des inventions ; qu'il anime dans l'Iliade toutes les actions merveilleuses des héros ; que Sapho l'appelloit le grand architecte des paroles, & le premier maître de rhétorique ; qu'Agathon le surnommoit le plus savant des dieux, & soutenoit qu'il n'étoit pas seulement poète, mais qu'il rendoit les amoureux capables de faire des vers ; que Platon a remarqué qu'Apollon n'a montré aux hommes à tirer de l'arc qu'à cause qu'il étoit blessé de la fleche de l'amour, ni enseigné la médecine qu'étant agité de cette violente maladie, ni inventé la divination que dans l'excès du même transport ? (Voy. BARREAU, Suppl.)

L'affectation de Marivaux ne ressemble ni à celle de Pline, ni à celle de Voiture, ni à celle de Balzac, ni à celle de le Maître. Elle consiste, du côté de la pensée, dans des efforts continuels de discernement pour saisir des traits fugitifs, ou des singularités imperceptibles de la nature ; & du côté de l'expression, dans une attention curieuse à donner aux termes les plus communs une place nouvelle & un sens imprévu, souvent aussi dans une continuité de métaphores familières & recherchées où tout est personnifié, jusqu'à un oui qui a la physionomie d'un non. C'est un abus continuel de la finesse & de la sagacité de l'esprit.

On a été trop sévère lorsqu'on a dit de Marivaux, qu'il s'occupoit à peser des riens dans des balances de toile d'araignée ; mais lorsqu'on a dit de lui qu'en observant la nature avec un microscope, il faisoit voir des écailles sur la peau, on n'a dit que la vérité, & on l'a dite de la maniere la plus ingénieuse. Pour bien peindre la nature aux yeux des autres, il faut ne la voir qu'avec ses yeux, ni de trop près, ni de trop loin. C'est avoir beaucoup d'esprit, sans doute, que d'en avoir trop, mais c'est n'en pas avoir assez.

L'affectation de Fontenelle, la plus séduisante de toutes, consiste à rechercher des tours ingénieux & singuliers, qui donnent à la pensée un air de fausseté, afin qu'elle ait plus de finesse. Ce mot de lui, pour exprimer la ressemblance du portrait d'un homme taciturne, on diroit qu'il se tait, & celui-ci au cardinal Dubois : vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile ; & celui-ci, en louant la Fontaine, il étoit si bête qu'il ne savoit pas qu'il valoit mieux qu'Esopé & Phedre, font sentir ce que je veux dire. Le mot de Charillus à un Ilote, si je n'étois pas en

colere, je te serois mourir sur l'heure, & celui d'un autre Lacédemonien qui revenoit d'Athenes, & à qui on demandoit comment tout y alloit, le mieux du monde, tout y est honnête; & ce mot de Pyrrhus, après avoir battu deux fois les Romains, & perdu ses meilleurs capitaines, si nous gagnons encore une bataille nous sommes perdus, sont des mots dignes de Fontenelle. On lui a reproché en général le soin d'aiguïser ses pensées & de briller ses discours, en ménageant pour la fin des périodes un trait failant & inattendu. Mais cette affectation, qui n'en étoit plus une, tant l'habitude lui avoit rendu ce tour d'esprit familier & facile, ne peut pas être celle de tout le monde: Marivaux, avec bien de l'esprit, s'étoit perdu le goût en voulant l'imiter.

Ce que Fontenelle paroît avoir recherché avec tant de soin, c'est cette simplicité délicate & fine qu'on attribuoit à Simonide, & à propos de laquelle M. le Fevre a dit: il faut vieillir dans le métier pour arriver à cette admirable, à cette bienheureuse & divine facilité. Ni Hermogene, ni Longin, ni Quintilien, ni Denis encore ne feront cette grande affaire. Il faut que le ciel s'en mêle, & que la nature commence ce que l'art achevera peut-être un jour.

La Motte étoit moins étudié que Fontenelle dans sa prose; mais dans ses fables toutes les fois qu'il a voulu être naïf, il a été maniéré: c'est que naïveté ne lui étoit pas naturelle, & que tout l'esprit du monde ne peut suppléer au talent. Voyez FABLE, Suppl. (M. MARMONTEL.)

\* AFFECTER, v. a. (Grammaire.) Ce verbe a plusieurs significations. Affecter quelqu'un, c'est lui marquer de la prédilection, un attachement particulier, c'est-à-dire que, dans ce sens, il signifie presque la même chose qu'affectionner. Affecter des vertus ou des sentimens qu'on n'a pas, c'est en faire une vaine parade. Affecter des manieres ridicules, un air de dignité, un langage particulier, c'est emprunter tout cela, ou s'en servir avec affectation. Affecter signifie encore émouvoir, intéresser; cette tragédie m'a beaucoup affecté. S'affecter signifie être sensible; elle s'affecte trop aisément des moindres choses, elle y est trop sensible. Affecter une dignité, c'est la briguer, la rechercher avec ambition.

AFFECTER, feindre. Il affectoit de penser comme vous; il affectoit d'admirer vos sentimens, & d'exalter vos talens.

AFFECTER, signifie encore la disposition des corps à prendre certaines formes. L'eau en se gelant, affecte la forme triangulaire: les cristaux de la glace sont de petits triangles.

AFFECTER, terme de Médecine, faire une impression fâcheuse, attaquer. La goutte affecte les articulations.

AFFECTER, terme de Jurisprudence, hypothéquer, engager, obliger. Il a affecté cette terre au paiement de ses dettes.

AFFECTER, (Gramm.) annexer, attacher. On a affecté de beaux privilèges à cette dignité.

\* AFFECTIF, IVE, adj. (Gramm.) signifie à-peu-près la même chose qu'affectueux, & ne s'emploie qu'en parlant des choses pieuses: une priere, une dévotion affective. Voy. AFFECTUEUX dans ce Suppl.

\* AFFECTIONNÉ, ÉE, adj. & part. passif. (Gramm.) signifie dévoué, attaché, qui a de la bienveillance, de l'amour, pour quelqu'un ou pour quelque chose. C'est un jeune homme fort affectionné à ses devoirs. C'est un domestique fort affectionné à son maître. J'avois un protecteur qui m'étoit fort affectionné, qui avoit beaucoup de bienveillance pour moi.

\* AFFECTIONNEMENT, s. m. terme suranné. Voy. AFFECTION dans le Dict. des Sciences, &c.

\* AFFECTIONNER, v. a. avoir de l'affection, de l'attachement, de la bienveillance, du zèle pour quelqu'un ou quelque chose. Ce ministre affectionnoit singulièrement notre famille. Il affectionnoit cette belle & grande entreprise. Un cœur sensible & humain affectionne les malheureux.

\* AFFECTUEUSEMENT, adv. (Gramm.) avec affection, d'une maniere affectueuse. Parlez-lui affectueusement, & vous en ferez tout ce que vous voudrez.

\* AFFECTUEUX, EUSE, adj. (Gramm.) plein d'affection, qui marque beaucoup d'affection. Un prédicateur pathétique & affectueux. Un discours affectueux; une dévotion affectueuse.

\* AFFENIQUE ou AFFENICUM, (Chymie.) c'est, suivant Johnson, le nom que les chymistes donnent à l'ame des choses.

\* AFFEOS ou AFFROS, (Chymie.) écume. Ce mot est corrompu du Grec ἀφρος. De-là se forme l'adjectif affroton, écumeux.

\* AFFÉTERIE, f. f. (Gramm.) ce mot signifie toutes sortes de manieres, de gestes, d'actions étudiées & hors du naturel. Voyez AFFECTATION, dans le Diction. des Sciences, &c. & le Suppl.

AFFETTUOSO, adj. pris adverbiallement (Musique.) Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement moyen entre l'andante & l'adagio; & dans le caractère du chant, une expression affectueuse & douce. (S.)

\* AFFICHER, v. a. (Gramm.) se dit aussi au figuré, & signifie, publier, divulguer, rendre public, faire parade. J'afficherai par-tout vos procédés indignes à mon égard. Il a affiché sa honte. Ergaste affiche le bel esprit. Julie s'affiche pour une femme galante.

\* AFFICHER, (terme de Cordonnier.) Afficher des femelles, c'est en couper les extrémités avec le tranchoir, lorsqu'elles sont étendues sur la forme.

\* AFFIDÉ, ÉE, adj. (Gramm.) Une personne affidée est celle à qui l'on a donné sa confiance. On dit aussi substantivement un affidé pour signifier un homme affidé.

Les académiciens de Pavie prennent le nom d'affidés.

\* AFFINAGE, (terme de manufacture de lainage.) L'affinage des draps est la dernière tonture qu'on peut leur donner. Le règlement de 1708 ordonne que les draps de Languedoc, de Provence, &c. destinés pour le Levant, seront tondus d'affinage avant que d'être envoyés à la teinture, en donnant pour le moins trois façons aux plus fins, & deux aux communs.

AFFINAGE des aiguilles. Les aiguilliers entendent par-là la dernière façon que l'on donne aux aiguilles; elle consiste à en adoucir la pointe sur une pierre d'émeril que l'on fait tourner par le moyen d'un rouet.

\* AFFINER, v. a. (Agriculture.) Les labours multipliés affinent la terre.

AFFINITÉ, f. f. (Chymie.) Ce terme n'a eu long-tems qu'un sens vague & indéterminé, qui indiquoit une sorte de sympathie, une véritable propriété occulte, par laquelle les différens corps s'unissoient plus ou moins facilement; il exprime aujourd'hui l'action que les parties constituantes de ces corps exercent les unes sur les autres. Ainsi il y a affinité toutes les fois qu'en mettant ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'exercice de cette action, les parties constituantes de l'une attirent les parties constituantes de l'autre, & contractent réciproquement une force d'adhérence; cet effet cessant, il n'y a point d'affinité, ou pour parler plus exactement, il n'y a point d'affinité connue,

c'est-à-dire, que l'on n'est pas parvenu à produire les circonstances dans lesquelles cette action seroit sensible; car, comme nous faisons dépendre les *affinités* d'une propriété générale de la matière, il suit nécessairement que tous les corps ont entr'eux une certaine *affinité*.

On a dit: toutes les fois qu'on met ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'action de l'*affinité*, cet état est l'équipondérance qui suppose elle-même la présence d'un fluide, ces conditions seront développées à l'article DISSOLUTION, Supplément.

L'*affinité* & l'aggrégation reconnoissent bien sûrement la même cause, mais comme il importe d'avoir des dénominations propres & exactes, il faut conserver soigneusement la distinction établie entre ces deux effets. L'aggrégation n'est que l'union de plusieurs parties d'un corps semblable sans décomposition, & que l'on nomme en conséquence *parties intégrantes*. Deux gouttes d'eau qui se réunissent forment une aggrégation. L'*affinité*, au contraire, compose un nouveau corps des parties constituantes de deux ou de plusieurs corps différens, & sous ce point de vue, la réunion de deux parties de sel marin, par exemple, pour en former un seul cube, de deux parties de métal pour en former un seul lingot, n'est pas une simple aggrégation, parce que cela ne peut se faire que par l'interposition d'un fluide dissolvant & à raison de son *affinité*. Voyez DISSOLUTION, Supplément.

L'*affinité* ne se borne pas à unir deux corps simples, comme un acide & un alkali; si l'une des substances que l'on présente à l'autre dans l'état qui favorise la dissolution, est elle-même déjà composée, il arrive, ou que la substance simple a une *affinité* égale avec chacune des parties constituantes de la substance composée, ou qu'elle a une *affinité* plus forte avec une de ses parties qu'avec l'autre, ou que le corps simple a moins d'*affinité* avec chacune des parties constituantes du corps composé, qu'elles n'en ont entr'elles. Dans le premier cas il y a combinaison des trois parties constituantes; c'est ainsi que se forment le foie de soufre & une infinité de sels encore peu connus. Voyez HÉPAR, Supplément. Dans le second cas, le corps simple se combine avec l'une des parties constituantes du corps composé, tandis que l'autre se sépare, tombe ou s'élève suivant sa pesanteur spécifique; l'alkali, par exemple, s'empare de l'acide d'un sel métallique. Voyez PRÉCIPITATION. Dans le troisième enfin, il ne résulte qu'une simple mixture sans nouvelle composition, & par conséquent sans *affinité*.

Il est aisé de juger par-là de ce qui doit arriver lorsque l'on met des substances composées à portée d'exercer leur *affinité*, ou, pour mieux dire, les *affinités* de leurs parties constituantes; il en résultera de nouvelles combinaisons par une sorte d'échange, & c'est ce que l'on nomme *affinité double*. Mais il faut bien prendre garde que cette dénomination n'est point exacte, lorsqu'on l'approprie aux *affinités* qui ne se manifestent que dans le concours de plusieurs parties constituantes, par exemple dans la formation du bleu de Prusse. L'erreur est précisément la même que quand on dit que l'on produit une *affinité* par intermédiaire; en effet, ou la substance qui sert d'intermédiaire entre dans la nouvelle combinaison, ou elle n'y entre pas; si elle y entre, ce n'est point une *affinité double*, c'est un concours de plusieurs *affinités*; si elle n'y entre pas, il est évident qu'elle ne produit que la circonstance qui manquoit pour que l'*affinité* se rendit sensible, & non pas l'*affinité* même.

Tout ceci suppose, comme l'on voit, différens degrés d'*affinité* entre les différens corps; on les a

nommés *rappports*, & l'on trouvera sous ce mot le résultat des observations d'après lesquelles on a essayé de les réduire en table. Cette inégalité qui produit tant d'êtres divers, non-seulement dans le laboratoire du chymiste, mais encore dans celui de la nature, n'a pas peu contribué sans doute à accréditer le système des causes occultes, par l'impossibilité où l'on étoit d'en assigner le principe; mais des hommes de génie ont peu-à-peu soulevé le voile, & il nous est du moins possible aujourd'hui de concevoir ce mécanisme admirable qui échappera toujours à nos sens.

L'utilité de la recherche des causes mécaniques des *affinités*, a été long-tems elle-même un problème; on peut compter au nombre de ceux qui l'ont révoquée en doute, Staal, Boerhaave, Hoffman, & en dernier lieu M. Spielman; d'autre part, Freind, Keil, Barchusen, Lémery, Bohn, &c. ont travaillé à découvrir ces causes dans les loix de l'attraction newtonienne, & quoiqu'ils n'aient pas atteint le but, leurs efforts n'ont pas été tout-à-fait infructueux. L'Académie de Rouen avoit demandé en 1748, une explication mécanique des *affinités*, elle couronna deux dissertations dont les principes étoient bien différens; dans l'une M. le Sage élevoit son système sur l'hypothèse des corpuscules ultra-mondains, sur le plus ou moins de facilité ou d'obstacles que les dispositions, figures & grandeurs des pores, présentent aux courans de ces corpuscules. M. Jean-Philippe de Limbourg, auteur de la seconde, nia formellement la réalité des causes mécaniques demandées, & n'obtint sans doute les suffrages qu'à la faveur d'une nouvelle table de rapports fondée sur plusieurs observations nouvelles; mais quand on examine sa théorie, on est étonné de voir qu'il revient malgré lui à l'explication mécanique, puisqu'il dit expressément, que les *affinités* ont lieu quand les matières qui s'attirent ont des parties ou des pores relatifs, en quoi il est certain qu'il se rapprochoit beaucoup plus de la vérité, que M. le Sage.

M. Macquer est un de ceux qui a le plus avancé à cet égard nos connoissances, non-seulement en ajoutant à la somme des faits, mais encore en rapprochant & généralisant leur théorie; il a saisi une circonstance bien importante, circonstance qui forme réellement la condition essentielle des dissolutions, des fusions, des cristallisations, en un mot de tous les phénomènes qui appartiennent au système des *affinités*, lorsqu'il a soupçonné que, vu la petitesse presque infinie des molécules élémentaires, & la distance infiniment petite à laquelle elles peuvent s'approcher entr'elles, il falloit considérer comme nulle leur pesanteur vers le centre de la terre. Il lui a été facile après cela de concevoir combien l'attraction prochaine réciproque devenoit puissante dans cette hypothèse, & bientôt l'action dissolvante lui a paru un effet nécessaire de cette loi, & le point de saturation un véritable équilibre. Dictionnaire de Chymie au mot *pesanteur*.

On ne peut donc s'empêcher de reconnoître aujourd'hui que « les loix d'*affinité* sont les mêmes » que la loi générale par laquelle les corps célestes » agissent les uns sur les autres, que ces attractions particulières ne varient que par l'effet des » figures des parties constituantes, parce que cette » figure entre comme élément dans la distance ». C'est à M. de Buffon que l'on doit cette belle idée qui démontre en quelque sorte ce qu'elle explique, qui indique la route à suivre pour parvenir à calculer les *affinités* comme la marche des astres, qui ouvre une carrière immense de connoissances nouvelles dans la détermination des figures des parties constituantes. L'auteur de cet article s'est attaché à

rappporter à cette théorie lumineuse, tous les phénomènes de la dissolution & de la cristallisation dans un *Essai Physico-chymique* sur ces opérations.

Les Newtoniens rejettent avec raison l'attraction comme qualité qui résulte des formes particulières de certains corps. Voyez *ATTRACTION*, *Dict. p. 847*. Mais il faut bien prendre garde que dans l'hypothèse de M. de Buffon, la forme ou la figure ne produit qu'une variété de distance & non pas une qualité distincte ; qu'ainsi, bien loin d'exclure la propriété générale & proportionnelle à la masse, elle a, au contraire, l'avantage de simplifier le système des loix primordiales de la nature, en rendant la loi du carré applicable à la force du contact & de cohésion, en faisant cesser la nécessité de changer ce terme en une puissance plus élevée, & levant ainsi tous les doutes, terminant toutes les célèbres contestations qui se sont élevées à ce sujet depuis que Newton a enseigné que cette espèce d'attraction décroissoit plus qu'en raison inverse du carré de la distance. Voyez *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1745*, & *ATTRACTION*, *Dict. des Scien.* (Cet article est de M. DE MORVEAU.)

**AFFIRMATIF**, *IVE*, adj. qui affirme.

*Raisonnement affirmatif*, (*Logique.*) celui par lequel on prouve qu'une idée, qui est l'attribut, est renfermée dans une autre qui est le sujet, en faisant voir que cette première est renfermée dans une autre idée, qui elle-même est renfermée dans le sujet. *A*, qui désigne l'attribut, est contenu dans *B* ; *B* avec tout ce qu'il contient, est renfermé dans *C*, qui est le sujet : donc *A* est contenu dans *C* ; c'est ce qu'il falloit prouver. Ne pas punir les innocens, est une idée renfermée dans l'idée de juste ; l'idée de juste est renfermée dans l'idée de Dieu : donc l'idée de Dieu renferme l'idée d'un Etre qui ne punit pas les innocens. Le raisonnement *affirmatif* peut être universel ou particulier, & c'est la conclusion qui détermine à cet égard le caractère du raisonnement, qui est universel si la conclusion est universelle ; & particulier, si la conclusion est particulière.

Tout animal est sujet à la mort, tout homme est un animal, donc tout homme est sujet à la mort, est un raisonnement *affirmatif* universel.

Tout être doué de raison est comptable de ses actions, Pierre est doué de raison, donc Pierre est comptable de ses actions, est un raisonnement *affirmatif* particulier.

Comme un raisonnement est un assemblage de propositions, tout ce que nous dirons ci-dessous au mot *proposition affirmative*, doit s'appliquer ici aux raisonnemens.

Pour que le raisonnement *affirmatif* soit bon, il faut qu'il porte les caractères énoncés dans la définition que nous en avons donnée, c'est-à-dire que l'attribut soit renfermé dans l'idée moyenne, & l'idée moyenne dans le sujet ; & se souvenir qu'il ne dépend pas de notre volonté, ni des termes que nous assemblons pour exprimer un raisonnement, que ces idées soient renfermées les unes dans les autres ; mais que cela dépend uniquement de la nature même des choses ; & que raisonner, ainsi que juger, c'est voir que les choses sont réellement telles. (*G. M.*)

*Proposition affirmative*, (*Logique.*) c'est une phrase qui exprime un jugement *affirmatif*, ou une affirmation. Comme dans toute affirmation il y a au moins deux idées qui s'offrent à l'ame, & qu'elle distingue ; quoiqu'elles se présentent à elle comme ne faisant qu'un seul & unique tout, l'une étant renfermée dans l'autre, avec tout ce qu'elle renferme elle-même, il faut aussi, pour l'exprimer, que la proposition ait au moins deux expressions pour nommer, & les idées qui sont contenues & celle qui les contient : il faut de plus un troisième terme qui

indique cette liaison, cette union intime des deux idées qui les identifie en quelque sorte ; & ce terme qu'on nomme la copule *affirmative*, doit être exprimé ou au moins tellement sous-entendu, que l'on ne puisse pas ne le point appercevoir. De ces deux termes d'une proposition, l'un qui se nomme le *sujet*, désigne toujours l'objet, dont l'idée que nous en avons renferme l'idée de l'autre : le second terme, qui se nomme l'*attribut*, désigne l'idée qui s'offre à l'ame comme renfermée & contenue dans celle du sujet : Dieu est juste, Dieu est le sujet ; juste est l'attribut ; le verbe est, sert à indiquer affirmativement l'union des deux idées : dire, Dieu est juste, c'est dire, je vois en Dieu tout ce qu'on nomme *justice*, ou l'idée que j'ai de Dieu renferme l'idée que j'ai de la justice ; je ne saurois avoir l'idée de Dieu, sans avoir l'idée d'un Etre juste.

Il est, au sujet des propositions *affirmatives*, quelques observations à faire pour en déterminer le sens : nous avons cru devoir les insérer ici.

Les propositions *affirmatives* peuvent être générales, comme quand je dis, tout vrai chrétien est un honnête homme ; ou particulières, comme quand je dis, quelque honnête homme n'est pas chrétien.

Si dans une proposition *affirmative* générale on fait entrer une négation, la proposition devient alors négative particulière : tout chrétien est honnête homme, est une proposition générale *affirmative* ; en y mettant la négation, j'en fais une négation particulière, tout chrétien n'est pas honnête homme, qui ne signifie autre chose sinon quelque chrétien n'est pas honnête homme. De même : tous ceux qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieus, signifie : quelques personnes qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieus.

Dans toute proposition *affirmative*, l'attribut est pris dans toute sa compréhension, c'est-à-dire que je regarde le sujet comme contenant tout ce que signifie l'attribut, toutes les idées essentielles qui sont renfermées dans celle de l'attribut, & qui la constituent. Ainsi quand je dis, le vrai chrétien est honnête homme, j'attribue au chrétien tout ce qui entre dans l'idée d'honnête homme. Sera-t-il nécessaire d'observer ici qu'il ne faut pas, dans ce cas, confondre l'étendue de l'idée avec sa compréhension. Car, dans ce dernier exemple, je n'ai pas voulu dire qu'un chrétien étoit tout honnête homme qui existe, mais qu'il étoit tout ce qui constitue un honnête homme ?

Mais le sujet différant en cela de l'attribut est pris dans la proposition *affirmative*, selon toute l'extension qu'il a dans la proposition. Si je dis : tout homme est mortel, je veux dire, tout être qui est homme renferme toutes les idées qui constituent celle d'un être mortel.

L'extension de l'attribut est resserrée par celle du sujet, & n'en doit pas avoir davantage. Si je dis : les hommes sont des animaux, le terme *animaux* ne désigne pas tous les êtres qui sont animaux, mais seulement les animaux qui sont hommes.

Il suit de ces observations, sur les propositions *affirmatives*, combien il importe de se faire une juste idée de la compréhension & de l'extension de nos idées ; & de pousser cette connoissance, sur chaque sujet dont nous parlons, aussi loin que nous en sommes capables. Car souvent, faute d'avoir bien saisi la compréhension entière de nos idées, ou leur extension complète, nous attribuons à un être une qualité qui ne lui convient qu'en partie ; ou bien, nous attribuons une qualité à toute une classe d'êtres, tandis qu'elle n'existe réellement que dans quelques-uns. (*G. M.*)

**AFFIRMATION**, *f. f.* (*Logiq. Psychol.*) terme abstrait qui, étant employé pour exprimer ce qui se

passé

passé dans l'ame, doit désigner l'état de l'ame qui voit & qui sent qu'elle voit, qu'une idée est renfermée dans une autre idée; que l'idée de honte, par exemple, est renfermée dans l'idée de Dieu; que l'idée de désordre moral, est renfermée dans l'idée de mensonge; c'est-là précisément ce qui fait l'essence de l'affirmation: elle n'est pas une action, un mouvement volontaire de l'ame, mais elle en est un sentiment, qui, dans son essence, emporte aussi peu un acte de l'ame, que la connoissance, l'idée, la perception d'une chose qui lui est présente, ou le sentiment de ce qui se passe en elle. Une boule de cire parfaitement blanche & exactement ronde s'offre à ma vue, je la vois blanche, je la vois ronde; je sens que je la vois telle, j'y découvre ces deux propriétés, ou autrement je sens qu'elles font sur moi une impression qui me prouve leur existence. Dans le fond, c'est-là ce qui s'appelle un jugement affirmatif, tant que par ces mots je veux désigner uniquement ce qui se passe dans mon ame. Un jugement affirmatif, ou une affirmation, n'est donc dans mon ame qu'une connoissance intuitive, ou un sentiment clair de l'existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. La négation ou le jugement négatif pris dans le même sens, ne sera donc que la connoissance intuitive, ou le sentiment clair de l'absence ou non-existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. Je vois, je connois, je sens que la droiture n'est pas dans la trahison, que l'idée d'équité n'est pas renfermée dans l'idée de larcin, que l'objet de l'idée d'étendue n'est pas renfermé dans l'objet de l'idée de pensée.

L'affirmation, sous ce point de vue, n'est connue que de moi seul, je veux la faire connoître aux autres, je dois l'exprimer par des mots qui indiquent aux autres ce que je vois, ce que je connois, ce que je sens; les mots par lesquels je l'exprime, forment ce qu'on nomme une proposition qui est affirmative, si je vois une idée renfermée dans une autre idée; négative au contraire, si je vois une idée absente d'une autre idée, & non renfermée en elle. Le jugement affirmatif exprimé, ou cette affirmation manifestée au-dehors par la parole, n'emporte d'autre action de l'ame que celle qui met en mouvement les organes de la parole, pour prononcer ce que je viens de nommer une proposition.

A certain égard cependant, l'affirmation, aussi bien que la négation, c'est-à-dire, tout jugement peut dépendre de la volonté, & exiger, pour avoir lieu, un acte libre & volontaire de l'ame: mais c'est uniquement dans des cas où ni l'une, ni l'autre idée ne s'est offerte assez clairement à l'esprit, pour qu'il ait vu d'abord ce qui en étoit; dans ce cas, il peut dépendre de ma volonté d'examiner mieux chacune de ces idées, jusqu'à ce que je voie, que je connoisse, que je sente réellement que telle idée en renferme une autre: mais dès qu'une fois j'ai vu, connu & senti, j'ai aussi jugé & affirmé; l'affirmation, le jugement & la vue ne sont ainsi dans mon ame qu'une seule & unique chose, à laquelle, mal-à-propos, on a donné différens noms. L'affirmation exprimée dépend alors de la volonté; je puis dire, ou ne pas dire, ce que je vois être, selon que je le veux; mais ma volonté ne change rien à ce que je vois réellement. J'ai fait un crime digne de châtiement, en vain je dis, j'affirme qu'il est injuste de me punir, mon ame confirme le contraire, c'est-à-dire, voit l'idée de justice renfermée dans l'idée de ma punition, & il ne dépend pas de moi de ne le point voir.

On ne doit pas définir l'affirmation un acte de l'ame qui juge, mais l'état de l'ame qui voit que

telle chose est. Dans ce sens, il vaudroit mieux employer le mot de jugement, & se souvenir que juger ce n'est pas agir, mais sentir & voir, & que la volonté n'y a d'autre part que de nous faire examiner avec attention les choses sur lesquelles il nous importe de voir la vérité.

Dans le raisonnement, l'affirmation est, tout comme dans le jugement, la vue réelle ou crue telle, la connoissance, le sentiment intime qu'une idée est renfermée dans une autre, avec cette différence, que dans ce dernier en voyant l'une on voit l'autre la contenir, ou y être contenue; au lieu que dans le raisonnement, je vois la troisième dans la seconde, & la seconde dans la première. La seconde sert à l'ame de moyen de voir la troisième idée dans la première; je vois l'idée de la figure sphérique renfermée dans l'idée d'une surface dont tous les points sont également éloignés du centre, & je vois l'idée de tous les points de la surface également éloignés du centre dans une masse de cire: je vois donc l'idée de la figure sphérique renfermée dans la masse de cire en question; si-tôt que ce rapport est mis devant mes yeux, qu'on l'a fait connoître à mon ame, je n'ai pu m'empêcher de voir que cette masse de cire étoit sphérique. Je dirai donc ici du raisonnement ce que j'ai dit plus haut sur le jugement; l'affirmation en elle-même est un état, une vue, une connoissance, un sentiment involontaire de l'ame qui voit le vrai. Exprimer un raisonnement ne sera qu'indiquer le rapport que l'ame voit, & la manière par le secours de laquelle l'ame voit le rapport entre trois idées dont la troisième est contenue dans la seconde, & celle-ci contenant la troisième, est comprise dans la première.

Il ne faut donc pas parler de l'affirmation comme d'une action libre de l'ame, mais comme d'un état de l'ame, qu'elle peut, si elle veut, manifester au-dehors, ou déguiser par un discours qui l'exprime, ou qui ne le représente pas. Je n'ajoute plus sur ce sujet qu'une remarque: c'est que par la définition même de l'affirmation, elle ne peut avoir lieu qu'autant que nous avons au moins deux idées dans l'esprit, dont l'une renferme l'autre, & que nous voyons ou croyons voir l'une renfermée dans l'autre, pour ne faire ensemble, par rapport à l'ame, qu'un seul tout, un seul objet d'idée composée; tandis que pour les sens qui voient le jugement écrit ou qui l'entendent prononcer, elles forment un assemblage de pièces séparées, mais liées ensemble par une copule. (G. M.)

AFFIRMATIVE, adj. pris subst. (Gramm.) on sous-entend dans l'usage de ce mot le substantif proposition. Je me détermine pour l'affirmative, pour la négative, &c. (C. C.)

AFFIRMER, v. a. (en Philos.) c'est exprimer la connoissance & le sentiment que l'on a, ou que l'on fait semblant d'avoir, qu'une telle idée est renfermée dans telle autre idée. Dans la morale & dans le discours ordinaire, c'est dire d'une manière positive qu'une chose est.

On affirme ou simplement, en disant que la chose est de cette manière, ou par serment, en demandant que Dieu, qui fait tout & qui déteste le mensonge, nous punisse comme il le jugera à propos, si le fait n'est pas tel que nous le disons être.

Dans l'un & dans l'autre cas, celui qui affirme, pour être innocent dans son affirmation, doit être bien instruit de ce dont il parle, en sorte que chacune des circonstances, dont il fait mention, lui soit connue telle qu'il la décrit: en second lieu, que son affirmation ne porte absolument que sur cela seul qui lui est réellement connu: en troisième lieu, qu'il soit bien convaincu que ce qu'il affirme est exactement conforme à ce qu'il connoît.

\* AFFLEURÉ, ÉE. Voyez AFFLEURER, qui suit.

\* AFFLEURER, v. a. (*Arts mécaniques.*) C'est réduire deux corps contigus à un même niveau. Quand, au défaut de pierres assez grandes, on est obligé d'en mettre plusieurs les unes sur les autres, pour former une colonne, il faut avoir soin de les bien affleurer.

\* AFFLICTIF, IVE, adj. Terme de palais. Une peine *afflictive* est toute sorte de peine corporelle. En France, les gens du roi ou des seigneurs, ont seuls caractère pour conclure à peine *afflictive* contre les accusés, comme dépositaires de la vindicte publique. Ces sortes de peines, toujours diffamantes, ne doivent s'infliger qu'avec beaucoup de circonspection, & que sur des preuves bien constantes. *Le grand Vocabul. Franç.*

AFFLICTION, (*Théol. Mor.*) tiré du latin *afflictio*, du verbe *affligo*, qui signifie proprement abattre une chose en la jettant contre terre : *affligere ad terram*, Plaut. On emploie ce mot, pour désigner tout mal qui accable l'ame & qui l'abat ; calamités publiques ou particulières, infirmités ou maladies douloureuses, indigence ou privation de plusieurs choses nécessaires, travail trop long ou trop pénible, mépris, contradictions, injustices, persécutions, contre-tems, accidens & revers, perte de biens, deuils occasionnés par la mort de parens ou de personnes qui nous sont chères, honte & remords causés par le sentiment de nos péchés & de nos imprudences, la mort enfin avec tous ses avant-coureurs, telles sont les principales *afflictions* dont la vie humaine est traversée.

Il y a des *afflictions* qui nous sont dispensées par la main de Dieu, comme des épreuves salutaires ; il en est d'autres qui sont une suite naturelle de nos péchés, ou qui peuvent être envisagées comme de justes châtimens que Dieu nous inflige. Les unes & les autres n'ont rien qui ne soit exactement d'accord avec les perfections de Dieu, & la fin générale qu'il se propose dans cet univers, c'est-à-dire, la manifestation de sa gloire, & le plus grand bien de toutes les créatures intelligentes.

On n'est point surpris que des pécheurs, qui persévèrent volontairement dans l'habitude du crime, soient exposés à diverses *afflictions*, qui sont la juste rétribution de leur conduite vicieuse. Mais on trouve étrange que les gens de bien, que les fideles qui ne pechent que par surprise, par inadvertence, & qui se relevent bientôt de leur péché par la repentance ; on trouve, dis-je, étrange qu'ils soient aussi exposés à des *afflictions*, souvent même plus sensibles que celles dont les méchans sont visités. J'avoue que ce phénomène seroit absolument inexplicable, si nous étions réduits à en chercher la solution dans un système purement mondain, qui ne présente que de mauvais côtés dans les souffrances de cette vie. Mais le système de l'évangile, d'accord avec les lumières de la philosophie la plus pure, en nous faisant considérer notre intérêt spirituel & éternel, ou le salut de notre ame, comme notre grande fin à laquelle toute autre chose doit être subordonnée, nous découvre dans les *afflictions* une source d'avantages inestimables, qui compensent bien les disgrâces passagères qui les accompagnent.

Je ne nierai pas que les maux ne soient des maux. Si cependant un mal quelconque a des suites, ou produit des effets capables de dédommager avec avantage de ce qu'il a fait souffrir, on ne niera pas qu'il ne puisse, & ne doive être envisagé comme un bien réel, & que tout homme raisonnable n'aimât mieux l'avoir que de ne l'avoir pas.

Mais les *afflictions* peuvent avoir des suites de cette nature, parce qu'une prospérité constante endort les hommes ; une chaîne de plaisirs qui se sui-

vent sans interruption, rendent l'ame inaccessible à toute pensée sérieuse ; un état opposé les fait rentrer en eux-mêmes, les dispose à penser, & leur dicte même en quelque sorte les sujets sur lesquels ils doivent arrêter leurs réflexions.

Un homme qui souffre & qui sent ses maux, doit tout naturellement penser aux moyens de s'en délivrer, parce qu'il s'aime lui-même. Ce desir l'obligera de méditer sur la source & les causes de ses disgrâces. Si ses maux sont du genre de ceux qui sont une suite naturelle, une production nécessaire des fautes qu'on a commises, ne doit-il pas se dire, pourquoi Dieu, qui est un être plein de bonté, a-t-il disposé les choses, de manière que le péché porte avec soi sa propre punition ? N'est-ce pas pour en éloigner les hommes ? Mon sort fournit une preuve que Dieu ne voit pas leur conduite d'un œil indifférent : & quand ces maux ne seroient pas un effet naturel & nécessaire de la conduite qu'on a tenue, un homme qui croit une providence, viendra aux mêmes conclusions ; il se verra comme forcé de réfléchir sur ses actions ; & cet examen pourra dicter d'utiles réflexions, & inspirer de bonnes résolutions.

Quoiqu'en général toutes les *afflictions* disposent à réfléchir, elles ne donnent pas précisément les mêmes leçons. La perte de nos biens doit nous dire que ces avantages si recherchés sont de nature à ne pouvoir s'y fier : & comme les pensées naissent les unes des autres, cette première réflexion devroit donner lieu à cette autre. N'est-il donc aucun bien solide, & qui mérite qu'on s'y attache ? L'homme veut être heureux, ce desir ne le quitte jamais ; s'il ne trouve pas ce bonheur si désiré dans de certains objets, il s'attache à d'autres ; & n'est-il pas naturel qu'en faisant les réflexions qu'on vient de proposer, on se dise tout de suite : il faut donc chercher en Dieu ce que ses créatures me refusent ; le ciel me fournira ce que je ne trouve pas sur la terre.

Les maladies, comme toute autre *affliction*, ont de quoi humilier. Mais elles ont ceci de propre, qu'elles rappellent une idée qu'on cherche à éloigner, c'est celle de la mort : & quels bons effets n'en devoit-on pas attendre ? Voyez *Pf. XC. 12. Ecclésiastique, VII. 37. Ecclésiaste, VII. 2.*

Les *afflictions* en général, rendent l'homme compatissant. Celui qui n'a jamais connu de disgrâces, est peu touché de celles d'autrui : l'homme qui en a éprouvé, à la vue des malheureux, se rappelle ce qu'il a souffert lui-même ; il souffre à cet aspect ; c'est une espece de soulagement pour lui que d'adoucir leur misère. Rien de mieux pensé que cette réflexion tant de fois citée, que Virgile met dans la bouche de Didon :

*Non ignara mali miseris succurrere disco.*

Il semble aussi qu'un homme guéri de quelque vice par ses *afflictions*, doit l'être plus radicalement, & plus à l'abri des rechûtes, que s'il l'eût été de quelque autre manière. Son état lui donne, & même d'une manière si intelligible, cette leçon qui se lit, *Jean v. 14*, qu'il semble impossible qu'elle ne produise quelquel effet. Ce qu'il a souffert, doit le rendre circonspect, précautionné.

*In pace ut sapiens aptabit idonea bello.*

*Hor. Sat. 2, Liv. II.*

Elles donnent lieu encore de pratiquer plusieurs vertus, dont l'exercice ne sauroit avoir lieu dans la prospérité. Ici l'on pourra me dire, je l'avoue, que, comme on n'est pas coupable, en ne faisant pas ce qu'on n'a pas occasion de faire, il seroit plus heureux de n'avoir pas à courir le danger de ces épreuves : mais on ne pense pas qu'un homme de bien, pour mériter ce titre, doit être en état de remplir

la généralité de ses devoirs, & disposé à faire, s'il le falloit, les choses les plus difficiles, si Dieu exigeoit de lui ce témoignage de son amour. Et l'homme peut-il se connoître avant que d'avoir été éprouvé? Après tout, si l'on s'en tire honorablement, la satisfaction que fait goûter une semblable victoire, est un riche dédommagement, & l'on sera d'ailleurs glorieusement récompensé dans le siècle à venir. *Jacq. j. 12.*

Je fais qu'elles ne produisent pas toujours ces bons effets. Quelquefois elles hébetent, & empêchent ceux qu'elles attaquent, de s'occuper de quoi que ce soit, que du sentiment de leurs maux. D'autres fois elles sollicitent l'homme au murmure : d'autres sont tentés à employer des moyens illégitimes, pour rendre leur condition meilleure. En pareil cas, elles sont encore plus nuisibles qu'elles ne le paroissent ; mais il suffit qu'elles puissent être utiles, & contribuer à notre bonheur, pour ôter tout prétexte d'accuser les voies de Dieu. L'on pourra appliquer ici la pensée d'un ancien qui fait dire à Jupiter : les hommes sont bien injustes à notre égard ; ils nous imputent tous les maux qui leur arrivent, lors même qu'ils ne souffrent que par leur folie :

Σφῆσιν ἀτασθαλίῃσιν ὕπερ μόνον ἀλγεα πάχει  
Εργα κ' ἡμέραι. *Hes.*

Il seroit bon d'écouter ceux qui ont passé par cet état, & qui ont su le mettre à profit. David, loin de se plaindre, en bénissoit Dieu, *Pf. CXIX, v. 67. I Pier. iv. 12, 13 & suivans. (C. C.)*

**AFFLIGÉ, FACHÉ**, (*Gramm. Synonymes.*) On est *affligé* de ce qui est triste ; on est *faché* de ce qui blesse. Je suis *affligé* du malheur qui vous est arrivé, & *faché* que vous ne m'en ayez point fait part.

Dans un autre sens, *faché* dit moins qu'*affligé*. Je suis *faché* d'avoir perdu mon chien, & *affligé* de la mort de mon ami. (*O.*)

\* **AFFLIGEANT, EANTE**, adj. (*Gramm.*) qui afflige, qui cause du chagrin, de la tristesse. Voilà une nouvelle bien *affligeante*.

\* **AFFLIGER**, v. a. (*Gram.*) causer du chagrin ou de la tristesse. Cette nouvelle m'*afflige*.

**AFFLIGER (S')**, v. réciproque. Ressentir du chagrin, du déplaisir, de la tristesse. Le sage ne s'*afflige* point des sottises d'autrui.

**AFFLUENTE**, *matière affluente.* (*Physique.*) Le célèbre abbé Nollet distingue dans l'électricité la *matière affluente* de l'*effluente*. La première est celle qui se rend de toutes parts au corps électrisé ; & la seconde, celle qui en sort. Voyez FEU ÉLECTRIQUE dans le *Dict. des Sciences, &c. (J. D. C.)*

\* **AFFLUER**, v. n. (*Gram.*) se dit au propre des eaux qui vont se rendre dans un même endroit : un grand nombre de fleuves *affluent* dans la Méditerranée ; & signifie au figuré, survenir en abondance, arriver en grand nombre : les denrées *affluoient* aux marchés ; les étrangers *affluent* à Paris.

\* **AFFOIBLI, IE**, part. passif du verbe *affoiblir* qui suit.

\* **AFFOIBLIR**, v. a. (*Gram.*) diminuer ou abatre les forces, énerver, rendre foible. Ce verbe se dit au propre & au figuré. Les débauches *affoiblissent* le corps & l'esprit.

**AFFOIBLIR la monnoie**, c'est en diminuer la valeur, soit au titre ou au poids. Voyez ci-après **AFFOIBLISSEMENT des monnoies**.

**AFFOIBLIR une pièce de charpente**, c'est en diminuer l'épaisseur ou la grosseur.

**AFFOIBLIR, v. n. & S'AFFOIBLIR, v. réfl. (Gram.)** devenir foible. Ce parti *affoiblit*, ou *s'affoiblit* tous les jours.

\* **AFFOIBLISSANT, ANTE**, adj. (*Gram.*) qui affoiblit, qui abat ou ôte les forces. La saignée est naturellement *affoiblissante*.

\* **AFFOIBLISSEMENT**, s. m. (*Gram.*) diminution de force & de vigueur, au propre & au figuré. L'*affoiblissement* du corps & de l'esprit ont souvent leur cause dans les débauches d'une jeunesse imprudente. L'*affoiblissement* de l'autorité vient quelquefois de la violence des moyens qu'on emploie pour la maintenir.

**AFFOIBLISSEMENT des monnoies**, c'est la diminution de leur valeur, soit au titre, soit au poids. Il y a plusieurs moyens d'affoiblir la monnoie. 1°. En diminuant le poids ou la bonté de la matière ; 2°. en augmentant le prix de l'espece ; 3°. en changeant la proportion des métaux ; 4°. en chargeant les especes d'une forte traite, laquelle ne devroit être que suffisante pour payer les frais de fabrication ; 5°. en augmentant les remèdes de poids & de loi ; 6°. en faisant fabriquer une si grande quantité de bas billon & de cuivre, hors de la proportion observée entre l'or & l'argent, que ces especes, qui ne sont faites que pour payer les menues denrées, entrent dans le grand commerce, & soient reçues en nombre au lieu des bonnes especes d'or & d'argent.

Les grands inconvéniens qui naissent, & qui sont inséparables des *affoiblissements* des monnoies, sont que les souverains perdent plus que les peuples ; qu'ils occasionnent les guerres en appauvrissant leurs états, donnent lieu à la fonte des bonnes especes, & à l'enchérissement des marchandises : les étrangers ne commercent plus, & n'apportent plus leur argent ; c'est une taille que le prince leve sur ses sujets.

Par les *affoiblissements* des monnoies, qui se font par un excès de traite, le prince invite l'étranger & le faux monnoyeur à contrefaire les especes.

Quant aux *affoiblissements* qui se font par la différence de proportion, le naturel, le billonneur & l'étranger transportent impunément celles des especes d'or & d'argent qui sont le moins prisées dans leur état.

Quant à ceux qui se font par la diminution du poids de la bonté intérieure, & par le surhaussement du prix des especes, le prince en donne le profit à ceux de ses sujets qui ont le plus de ces especes, & lequel ils reçoivent, lors de l'exposition d'icelles.

Le prince ne doit jamais affoiblir ses monnoies pendant la guerre, les troubles, ou mouvemens civils qui se font dans son état, parce que, pendant ce tems, le prince laisse la liberté de fabriquer de semblables especes, & par ce moyen de retirer le profit qu'il croit recevoir seul par cet *affoiblissement*.

Affoiblir les especes d'or, sans affoiblir les especes d'argent, & *vice versa*, c'est de même que si le prince affoiblissoit les especes d'or & d'argent, puisqu'il est au choix du débiteur ou du payeur, de payer en especes d'or ou d'argent.

Quand le prince a affoibli les monnoies, dès qu'il peut revenir à la bonne & première monnoie, il y profite plus qu'aucun de ses sujets. (+)

**AFFOLÉ, ÉE**, adj. & part. passif, (*Marine.*) On qualifie ainsi l'aiguille d'une boussole qui est lente à prendre sa direction, ou qui a beaucoup de mouvement d'oscillation. *Affolée*, en ce sens, signifie être dérangée, être folle.

Avoir été mal aimantée, ou avoir perdu sa vertu magnétique, sont des raisons suffisantes pour *affoler* une aiguille. On prétend que certains parages, qu'un orage violent peuvent produire le même effet : je ne le nie point ; mais jamais, malgré mes informations, je n'ai trouvé personne qui m'eût dit en avoir été témoin. Prenons garde que ce fait, qui passe pour assez constant, ne soit cependant que l'enfant d'une imagination épouvantée, & ne se soutienne qu'à la faveur d'une tradition jamais approfondie.

Quoi qu'il en soit, on doit avoir attention de ne point se servir d'une boussole dont l'aiguille est *affolée*: on sent combien cela pourroit influencer sur l'estimation de la route du vaisseau. Si l'on vouloit se contenter de faire aimanter de nouveau l'aiguille pour lui rendre sa première qualité, je conseilerois, avant de s'en servir, de la comparer soigneusement avec une autre de la bonté de laquelle on seroit sûr: nous connoissons en effet trop peu la cause de la propriété de l'aimant, pour n'être pas fort défiant sur tout ce qui paroît s'écarter de la coutume. D'ailleurs une aiguille peut être *affolée*, parce qu'elle ne tourne pas librement sur son pivot. Voyez ci-après AIGUILLE. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* AFFOLER, v. a. (Gramm.) rendre passionné à l'excès & jusqu'à la folie. On dit en style familier; cet officier *affole* cette jeune personne.

\* AFFOLER une aiguille. Voyez ci-dessus AFFOLÉ.

\* AFFORER, v. a. terme de Coutume, qui signifie la même chose qu'*affeurér*. Voyez ce dernier mot dans le *Dict. des Sciences*, &c.

\* AFFOURAGÉ, ÉE, part. passif. Voyez ci-après, AFFOURAGER.

\* AFFOURAGEMENT, s. m. (Econ. rust.) c'est l'action de donner du fourrage, de la paille, du foin au bétail.

\* AFFOURAGER, v. n. (Econ. rust.) *Affourager* les bœufs, les vaches, les brebis, c'est leur donner du fourrage, de la paille, du foin.

§ AFFOURCHE, (Marine), ancre d'*affourche*, c'est celle qui sert à affourcher le vaisseau (Voyez ci-après AFFOURCHER). Il y en a une particulièrement destinée à cet usage, qui porte le nom d'*ancre d'assourche*. L'*ancre d'assourche* est la plus petite des grosses ancres du vaisseau: elle pèse, ainsi que les autres ancres, environ la moitié du poids du cable auquel elle tient. L'*ancre d'assourche* est une des deux ancres des bossoirs: elle est placée à babord, lorsque la première ancre est placée à tribord; & elle est placée à tribord, lorsque la première ancre est placée à babord. Si les vaisseaux ne placent pas tous l'*ancre d'assourche* du même côté, cela vient de la différence des rades qu'ils font le plus en usage de fréquenter. A Brest, par exemple, où l'on *assourche* E. S. E. ou O. N. O., où il est avantageux d'avoir la première ancre mouillée dans l'O. N. O. (Voyez AFFOURCHER), & où les vents sont le plus communément de la partie du S. O., on place toujours l'*ancre d'assourche* à babord. Un vaisseau en effet, dans cette rade, a souvent le cap au S. O.; si son *ancre d'assourche* mouillée à l'E. S. E., c'est-à-dire à babord de lui, passoit dans l'écubier de tribord, il faudroit que le cable d'*assourche* fût croisé sur le taille-mer. Il en seroit de même alors de la première ancre, dont le cable se croiserait également sur l'éperon, & avec le cable d'*assourche*, frottement qui seroit nuisible, & qu'il est très-bon d'éviter.

AFFOURCHE, cable d'*assourche*, c'est le cable qui tient l'*ancre d'assourche*. Il y en a un particulièrement destiné à cela dans les vaisseaux, qui porte le nom de *cable d'assourche*. Le cable d'*assourche* a toujours un pouce de moins de circonférence que les autres cables. On diminue ainsi sa circonférence pour le rendre plus facile à manier, lorsqu'on a besoin de dépasser les cables. Le cable d'*assourche* a cent vingt brasses de long: il est étaliqué à l'organeau de l'*ancre d'assourche*, passe dans l'écubier le plus près de l'étrave, & va s'amarrer aux bites. On le fourre à l'endroit de l'écubier, jusqu'à quelques brasses en dehors du vaisseau, pour le garantir du frottement qu'il peut éprouver sur le couffin d'écubier, sur le taille-mer & avec les autres cables. On le fourre également à son étalin-

gure. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* AFFOURCHER, (Charp. & Menuis.) *Affourcher* deux pièces de bois, c'est les joindre par un double assemblage avec languette & rainure de l'une dans l'autre.

§ AFFOURCHER, v. a. (Marine.) c'est mouiller une seconde ancre, de sorte que les deux ancres mouillées & le vaisseau lui-même forment une ligne droite dont les ancres soient les extrémités, afin que le vaisseau, tenu par deux cables qui ont des directions opposées, ne change presque point de place aux changemens du vent & de la marée. La direction de cette ligne donne le nom à la manière dont on est *assourché*; ainsi, si la direction de cette ligne est est & ouest, on dit que l'on est *assourché* E. & O. Il y a une ancre particulièrement destinée à *assourcher*, qui porte le nom d'*ancre d'assourche*: cependant lorsque l'on est dans un endroit pour peu de tems, & que l'on n'a rien à craindre de la force du vent ni de la marée, on se contente quelquefois d'*assourcher* avec une ancre à jet, à cause de la facilité beaucoup plus grande que l'on a à la mouiller & à la lever.

*Affourcher* est une opération presque nécessaire; pour peu que l'on séjourne dans une rade, & surtout lorsque cette rade est sujette aux marées, qui feroient fréquemment changer de place à un vaisseau. Car des vaisseaux qui, aux changemens de marée, n'éviteroient pas du même côté, ou ne le feroient pas en même tems, courroient risque de s'aborder, à moins qu'ils ne gardassent une distance considérable entr'eux; de plus, le vaisseau que la marée fait ainsi changer de place, traîne son cable après lui sur le fond, & peut l'endommager: ce cable peut faire une demi-clef sur la patte supérieure de l'angle, & peut s'y couper ou faire déraper l'ancre. Si le vaisseau, dans son mouvement, parcourt une ligne droite en passant perpendiculairement au-dessus de son ancre, alors il viendra à faire force sur l'ancre dans un sens diamétralement opposé à la première force, & il tendra conséquemment à soulever la verge dans une situation perpendiculaire; inconvénient dont il doit résulter, ou de faire cabaner l'ancre, ou d'en casser la patte. Enfin un des avantages d'*assourcher*, est de le faire de façon que l'on se trouve retenu par les deux ancres, lorsque les vents viennent de la partie où ils sont le plus à craindre. C'est ce que nous verrons en parlant de la manière d'*assourcher*.

Malgré ces avantages, il y a des cas où l'on doit ne pas *assourcher*. Il est bon de ne le pas faire, par exemple, en tems de guerre, dans une rade foraine, d'où un ennemi supérieur peut vous contraindre à fuir précipitamment, & à couper les cables; ou dans une rade dont le mouillage est mauvais, & de laquelle il faut être prêt à partir dès l'instant qu'il vient à y venter un peu frais. Toutes les fois que l'on n'est point *assourché*, il faut avoir grande attention à se tenir éloignés les uns des autres, pour pouvoir éviter sans crainte de s'aborder; & l'on doit, toutes les fois que l'on évite, empêcher le vaisseau de courir au-dessus de son ancre, en tenant toujours le cable tendu à l'aide de l'artimon & du perroquet de fougue, ou à l'aide des canots & chaloupe, s'il fait calme.

La manière d'*assourcher* n'est point indifférente; & la règle générale est d'*assourcher* de façon, qu'une ligne droite tirée d'une ancre à l'autre soit perpendiculaire à l'air de vent qui est le plus à craindre dans la rade où l'on est, afin qu'alors les deux cables travaillent en même tems à retenir le vaisseau. C'est de cette position que sont venus les mots *assourche* & *assourcher*; car quoique j'aie dit, en définissant le mot *assourcher*, qu'un vaisseau *assourché* formoit avec ses deux ancres une ligne droite dont elles étoient



les extrémités, cependant cela n'est point exactement vrai, à cause du mou qu'ont les cables, & qui permet au vaisseau de s'écarter. Alors, en appelant sur ces deux cables, il forme avec eux un angle dont ils sont les côtés: c'est cet angle qu'il a plu de comparer à une fourche, & qui a fait dire qu'un vaisseau étoit *affourché*. Cette méthode générale d'*affourcher* ne peut cependant pas être suivie par-tout; & dans le pays où il y a marée, c'est la marée qui détermine la façon dont on doit *affourcher*. On *affourche* alors d'une manière directe à la marée, c'est-à-dire que si la marée court E. & O., on mouille les deux ancres l'une par rapport à l'autre, dans une ligne E. & O. Ce qui oblige à suivre ainsi la direction de la marée, est la vibration qu'éprouveroient les cables par la percussion continuelle du courant, s'ils étoient en travers à la marée; vibration qui, en les faisant frotter sur le fond, ne tarderoit pas à les ronger & à les couper. Lorsque les vents les plus à craindre s'approchent de la direction de la marée, on *affourche* cependant un peu de biais; c'est-à-dire que si la marée court E. & O., & que les vents de O. S. O. soient les plus violens, on *affourche* alors E. S. E. & O. N. O.

Presque toujours la marée suit la direction de l'entrée de la rade; ainsi on *affourche* presque toujours suivant la direction de l'entrée de la rade. L'ancre qui tient le vaisseau contre le flot s'appelle *ancre de flot*; & celle qui le retient contre le jusant s'appelle *ancre de jusant*. Ordinairement c'est la première ancre ou ancre de poste qui sert d'ancre de flot, parce qu'elle est alors mouillée du côté du large, d'où ordinairement les vents sont les plus forts. Ce seroit au contraire l'ancre d'*affourche* qu'on mouilleroit pour ancre de flot, si les vents du large étoient les moins à craindre. La raison pour laquelle on mouille toujours l'ancre de poste du côté d'où les vents ont le plus de force, même lorsqu'on *affourche* avec une grosse ancre, vient de ce que l'ancre d'*affourche* n'est jamais aussi forte que l'ancre de poste; & que, si l'on craignoit de chasser, on pourroit d'ailleurs filer une plus grande quantité de cable de celui qui tient l'ancre de poste.

On peut donc *affourcher*, soit avec une petite ancre, soit avec une grosse ancre. Quelquefois on se sert de la chaloupe pour porter l'ancre d'*affourche* où elle doit être mouillée, quelquefois on la porte avec le vaisseau. Lorsqu'on veut *affourcher* avec une petite ancre à l'aide de la chaloupe, on embarque cette ancre dans la chaloupe; & pour cet effet on frappe une herse sur la verge à toucher le jas contre lequel on la saisit avec un raban; & on met une autre herse sur la croisée de l'ancre. On croche la caliorne du mât de mizaine sur l'herse du jas, & le palan d'étai sur celle de la croisée. Cela fait, on largue les ferre-bosses qui tiennent l'ancre sur le bord du vaisseau, & on l'amène doucement sur l'arrière de la chaloupe dont on a démonté le gouvernail. L'ancre doit être posée de façon que le jas soit en dehors de l'arrière de la chaloupe dans une position verticale; que la verge porte sur le rouet qui est sur l'arrière de la chaloupe, & que les pattes soient posées horizontalement sur les caissons de la chambre de la chaloupe, sur lesquels on met un banc de la chaloupe ou une forte planche pour empêcher l'ancre de les enfoncer. Lorsque l'ancre est appuyée sur la chaloupe, on ôte les herses, & on étalingue à l'organeau un grêlin que l'on écuille dans la chaloupe. Au bout de ce grêlin, on en ajuste un second par le moyen de deux ou trois amarrages que l'on fait sur les deux bouts des grêlins qui se replient sur eux-mêmes: mais on garde à bord du vaisseau ce second grêlin afin de ne pas trop charger la chaloupe; & c'est du bord qu'on le file, en observant de le filer

le premier. On a soin de frapper l'orin sur l'ancre; & tout étant ainsi préparé, la chaloupe nage vers l'endroit où elle doit mouiller l'ancre. On dirige la marche de la chaloupe avec un compas de route, & lorsqu'elle est rendue dans l'air de vent & à la distance convenable, elle laisse tomber son ancre qu'elle jette à la mer à force de bras. Dès qu'elle est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & on vire le grêlin au cabestan du gaillard d'avant pour le roidir. On l'amarré ensuite avec plusieurs génopes en le laissant tout garni au cabestan.

Lorsque c'est avec une grosse ancre que l'on veut *affourcher*, il faut mouiller une petite ancre comme si c'étoit avec elle que l'on dût *affourcher*, & on s'y prend de la même manière, observant seulement de la porter un peu plus loin que l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'*affourche*. La nécessité de mouiller une petite ancre vient de l'impossibilité où seroit la chaloupe de se rendre avec ses avirons à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre d'*affourche*, surchargée comme elle l'est par le poids de cette ancre, & traînant après elle un cable qui, quoiqu'on le file du vaisseau, offre une résistance considérable à vaincre. Il faut donc un point d'appui, & un moyen de s'y rendre, & c'est-là l'office de la petite ancre sur laquelle la chaloupe se halle le long du grêlin, soit à force de bras, soit en s'aidant de palans que l'on frappe sur ce grêlin. Lorsque la petite ancre est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & va se présenter sur le bossoir pour recevoir l'ancre d'*affourche*, à laquelle le cable est déjà étalingué. L'ancre d'*affourche* se pose non pas en dedans de la chaloupe, mais de l'arrière & en dehors, de la manière suivante: l'ancre doit être suspendue au bossoir par la bosse-debout & le capon; & la chaloupe doit présenter l'arrière pour la recevoir, de sorte que lorsqu'on a filé du capon & de la bosse-debout elle touche presque la verge de l'ancre. Lorsque le jas de l'ancre est encore un peu au-dessus de l'arrière de la chaloupe, on passe autour de la verge un fort cordage que l'on appelle *cravate*, on prend aussi l'orin & on laisse descendre l'ancre en douceur jusqu'à ce que le jas soit au ras de la partie supérieure de l'arrière de la chaloupe, sa longueur étant parallèle à la largeur de la chaloupe: alors on roidit & on amarre solidement la cravate & l'orin aux bancs de la chaloupe, & on largue entièrement le capon & la bosse-debout. Par ce moyen l'ancre se trouve suspendue à l'arrière de la chaloupe par la cravate & l'orin qui doivent porter sur le rouet qui est sur l'arrière de la chaloupe & que l'on doit avoir attention de faire travailler également. On met le reste de l'orin dans la chaloupe, & on laisse la bouée à la mer en la saisissant par son éguillette à un toulet. Tout étant ainsi disposé, on file le cable d'*affourche* du vaisseau, & la chaloupe se halle tout le long du grêlin jusqu'à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre. Pour faciliter le chemin à la chaloupe, on envoie un canot qui, lorsqu'on a filé une partie du cable, le saisit avec une garcette, & le tient ainsi foulagé jusqu'à ce que la chaloupe soit rendue. Alors elle avertit le canot de se tenir prêt à laisser aller le cable; & larguant d'abord la cravate & ensuite l'orin, l'ancre tombe & le vaisseau est *affourché*. On a ses raisons pour larguer la cravate avant l'orin, & si l'on a bien suivi la méthode, on verra que moyennant cette précaution, il est presque impossible que l'ancre en coulant engage son jas ou ses pattes avec le cable. La chaloupe va tout de suite lever la petite ancre, & on vire dans le vaisseau sur le cable d'*affourche* pour le roidir. Lorsque la petite ancre est levée, on vire au petit cabestan sur le grêlin, & on amène ainsi à bord & la petite ancre & la chaloupe qui la tient: plus ordinairement, cependant

les gens de la chaloupe, après avoir détalingué le grélin de la petite ancre, reviennent à bord avec les avirons, & le grélin se halle du vaisseau à force de bras.

Il reste encore à parler de la façon d'affourcher avec le vaisseau, lorsqu'on n'a point de chaloupe, ou lorsqu'un gros tems empêche de s'en servir. Il faut que le vaisseau ait fort peu d'air lorsqu'on laisse tomber la première ancre; puis en filant du cable il faut continuer à gouverner à très-petites voiles sur l'endroit où on veut mouiller l'ancre d'affourche. Lorsqu'on y est rendu, il faut amortir entièrement l'air du vaisseau avant de la laisser tomber & border ensuite l'artimon pour venir vent debout. L'ancre d'affourche mouillée, on doit faire tête dessus & filer du cable pour cela s'il est nécessaire, ensuite on vire sur la première ancre; & filant à mesure du cable d'affourche, on met le vaisseau dans le poste qu'il doit occuper. Cette manière d'affourcher, est très-bonne, & elle abrége le travail; cependant elle a ses inconvéniens: il est à craindre, par exemple, que l'épissure qui joint les cables, ne s'arrête à l'écubier, & ne fasse traverser le vaisseau. C'est pour cette raison que l'on garde fort peu de voile en allant mouiller l'ancre d'affourche, dans la crainte que le cable ne puisse se filer assez promptement. On n'auroit point cela à craindre si le vent ou la marée portoit à l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'affourche; car alors après avoir mouillé comme à l'ordinaire la première ancre & fait tête dessus, on fileroit du cable, & on se laisseroit culer sur cet endroit pour y laisser tomber l'ancre d'affourche. On pourroit même dans ce dernier cas attendre que la marée eût changé de direction ayant de virer sur le premier cable, parce qu'alors il n'y auroit plus qu'à filer le cable d'affourche, & à virer sans peine sur le premier cable. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

**AFFRAICHIR** ou **AFFRAICHER**, v. n. (*Marine*) ce terme est écrit **AFFRAISCHER** dans le *Dict. des Sciences*, &c. il ne s'emploie qu'en parlant du vent, & il signifie devenir plus frais ou plus fort. On ne se sert plus guère de ce mot, & il est remplacé par celui de fraischir. On l'emploie encore cependant à l'impératif, & on dit: *affraiche*, pour témoigner le desir que l'on a que le vent augmente. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* **AFFRANCHIR**, v. a. (*Gramm.*) au propre donner la liberté: *affranchir* un esclave: *s'affranchir* du pouvoir d'un tyran; par extension, exempter; on l'a *affranchi* de la taille; au figuré, délivrer: la mort nous *affranchit* de bien des miseres.

\* **AFFRANCHIR un tonneau**, (*terme de Marchand de vin*) c'est lui ôter un mauvais goût qu'il a.

\* **AFFRETÉ**, ÉE, adj. & part. passif, (*terme de Marine.*) Une tartane *affrétée*, est un tartane laissée à louage.

**AFFRETEMENT**, f. m., (*terme de Marine*) c'est l'action d'affreter, ou le prix que paie au propriétaire celui qui se sert d'un navire qui ne lui appartient pas. Sur la Méditerranée on dit *nolisement* pour *affretement*. *Nolis* est synonyme de *fret*. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

**AFFRETER**, v. a. (*terme de Marine.*) c'est convenir d'un prix avec le propriétaire d'un navire pour se servir de ce bâtiment, & l'employer à son usage. On *affrete* ordinairement à tant par tonneau, par mois ou par voyage.

Il ne faut pas confondre *affreter* avec *freter*; & c'est à tort qu'on emploie assez souvent ces deux mots l'un pour l'autre. *Affreter*, c'est se servir d'un navire appartenant à un autre. *Freter* au contraire, c'est être payé pour prêter le vaisseau à celui qui veut s'en servir. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

**AFFRETEUR**, f. m. (*terme de Marine*) c'est le

nom que l'on donne à celui qui paye pour se servir d'un navire qui ne lui appartient pas. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* **AFFRICHER**, v. n. (*terme d'Agriculture.*) Laisser une terre *affricher*, c'est négliger de lui donner des labours convenables.

\* **AFFRONT**, f. m. (*Gramm.*) injure, outrage par paroles ou voies de fait. Faire ou recevoir un *affront*. Boire un *affront*, le souffrir, le supporter patiemment. On a de la peine à digérer un *affront*, ou à ne pas s'en venger.

L'*affront*, dit l'abbé Girard, est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique & mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'insulte est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'outrage ajoute à l'insulte un excès de violence qui irrite. L'avanie est un traitement humiliant qui expose au mépris & à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font d'insulte à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'outrage est plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejeter avec dédain ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux avanies, ou ne se point montrer.

\* **AFFRONTER**, v. a. (*Gramm.*) attaquer avec hardiesse & intrépidité: *affronter* l'ennemi, *affronter* une armée entière avec peu de monde; au figuré, s'exposer hardiment: *affronter* la mort, les dangers.

**AFFRONTER**, tromper, duper, se dit sur-tout des marchands qui vendent une marchandise fardée.

\* **AFFRONTEUR**, **AFFRONTEUSE**, adj. & subst. (*Gramm.*) se dit du marchand ou d'une marchande qui trompe les gens en leur vendant une marchandise qui, avec de l'apparence, ne vaut rien.

\* **AFFUBLÉ**, ÉE, part. passif. *Voyez ci-après AFFUBLER.*

\* **AFFUBLEMENT**, f. m. (*Gramm.*) terme familier qui signifie toute espece de voile ou d'habillement singulier qui couvre & enveloppe la tête, le visage & le corps.

\* **AFFUBLER**, v. a. (*Gramm.*) Envelopper la tête, le visage & le corps de quelque vêtement ou habillement. Qui vous a *affublé* de la sorte? *S'affubler* d'un manteau.

**AFFUT** des nouvelles pieces de campagne ou de bataille, (*Art Militaire, nouvelle Artillerie, planche II.*) L'*affut* des nouvelles pieces de campagne ou de bataille, differe autant des anciens, que les pieces même different de celles auxquelles elles ont succédé (*Voyez ARTILLERIE & CANON de bataille, dans ce Suppl.*). L'objet principal a été de rendre les nouveaux *affuts* beaucoup plus légers que les anciens, & on en a diminué en conséquence toutes les dimensions. Cette diminution ne pouvant pas se concilier avec la solidité qui leur est nécessaire, on les a couverts & presqu'enveloppés de ferrures, en sorte qu'ils pesent plus que les anciens, à l'exception de celui de la piece de quatre, & n'en ont ni la solidité, ni la simplicité: car plus les flasques sont minces, plus les alternatives de sécheresse & d'humidité doivent les altérer; la précision & la propreté des ferrures qui les couvrent & les chargent, exigent de l'intelligence & des soins de la part des ouvriers, dont tous ne sont pas capables; d'où naît la difficulté des radoub dans les occasions où, n'ayant pas d'excellens ouvriers à portée de soi, on est obligé d'employer ceux qu'on trouve sous sa main. Ils sont donc moins simples, plus fragiles que les anciens, & coûtent davantage.

Les effieux de fer ne sont pas d'un service aussi commode que ceux de bois, auxquels on les a

substitués: les effieux de bois se suppléent aisément, au lieu que ceux de fer, cassant dans des marches, dans des affaires, ne peuvent pas se réparer sur le champ, & la piece est hors de combat. Si l'on se propose d'en porter une grande quantité de rechange, on perd de vue la premiere intention, qui étoit d'alléger beaucoup les équipages d'artillerie.

L'encastrement de route *f*, où se logent les tourillons de la piece, lorsqu'on est en marche, est pris des étrangers, & sert à repartir le poids de la piece sur l'*affut* & l'avant-train, & à rendre par-là la voiture plus roulante; mais il est inutile dans les momens où le charroi est le plus vif, le plus embarrassant & le plus difficile, c'est-à-dire, à portée de l'ennemi. En effet, lorsque la piece tire & qu'il est question de la porter avec célérité, dans une autre position, auroit-on le tems de faire *nager* la piece, entre les flasques, pour faire occuper ce second encastrement par les tourillons, & de la ramener, étant arrivée sur son terrain, dans les encastremens *e*, où les tourillons doivent être placés lorsque la piece est en action?

Les flasques arrondis à leur extrémité inférieure, en forme de traîneau, ont moins de frottement sur la terre, & donnent plus de facilité aux canonniers pour tenir la crosse élevée, par le moyen des leviers qu'ils passent dans les anneaux de manoeuvre *m*, lorsqu'il faut aller en avant ou en arriere; mais cette coupe de la crosse contribue à augmenter le recul, aussi-bien que les boîtes de fonte, placées dans les moyeux des roues.

Le coffret *s* contient cinquante coups tout faits, à boulets ou à cartouches: il se place dans les marches, entre le flasque *w*, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.

La charge de poudre de ces coups tout faits, est renfermée dans un sac ou gargouffe de serge ou de camelot, lequel est attaché & fixé à un culot de bois, sur lequel pose le boulet ou la boîte de fer-blanc qui contient la mitraille. Ces coups tout préparés ont, comme toutes les choses de ce monde, leur avantage & leur inconvénient. Ils sont avantageux en ce qu'ils rendent le service très-prompt & très-sûr; très-prompt, puisque la poudre & le boulet ou la cartouche, se mettent en un seul tems dans la piece; très-sûr, parce que la poudre étant enfermée dans un sac, il ne s'en répand point, & on évite par-là les inconvénients des traînées de poudre, qui peuvent s'allumer, porter le feu aux barils & occasionner de grands accidens: mais d'un autre côté, les gargouffes fournissent toujours une charge égale pour toutes les circonstances, & il en est où il seroit avantageux de la diminuer, lorsqu'il seroit utile, par exemple, de tirer à ricochet.

Les roues plus basses des anciens avant-trains étoient préférables aux roues hautes des nouveaux, pour tourner fort court dans certains chemins qui ne permettent pas de faire autrement. Le long timon substitué aux limonnières, est également nuisible dans ce cas, & il se présente souvent dans le cours d'une campagne; il est d'ailleurs difficile de remettre l'*affut* sur l'avant-train, tirailé à droite & à gauche, par deux chevaux attelés de front: ce qui s'exécute aisément avec un avant-train à limonnière & un seul cheval, que le charretier fait avancer & reculer aisément & qu'il conduit avec facilité dans tous les cas. Cette maniere d'atteler avec des timons & des chevaux de front, est très-bonne pour les grandes routes, mais elle est impraticable dans les chemins de traverse, ferrés & difficiles. Tout officier d'artillerie conviendra, écrivoit M. de Mouy, lieutenant général des armées du roi, officier d'artillerie, d'une expérience consommée, dans le compte qu'il rendoit de ces nouveautés, « que l'avant-train à timon seroit

» très-embarrassant pour conduire du canon en batterie dans un siege, où le charretier se couvre de son limonnier contre le feu de l'assiégé, ce qu'il ne peut faire avec un avant-train à timon, puisqu'il faut qu'il monte à cheval. Qu'on ne dise pas que l'équipage de campagne est indépendant de celui de siege; nous pouvons citer les campagnes terminées par la paix d'Aix-la-Chapelle, où les sieges ont été extrêmement fréquens, & ne furent exécutés qu'avec les chevaux attachés à l'équipage de campagne. On n'en seroit pas venu à bout, si on n'avoit eu des limonnières harnachées convenablement, pour conduire les pieces de canons en batterie, avec des avant-trains à limonnière & des charrettes, pour y transporter la poudre & les balles, lesquelles on ne peut espérer de faire décharger à la main, sous le feu, souvent très-vif, qui part de la place. Le seul bien du service & notre longue expérience, ajoutoit ce respectable militaire, nous forcent à insister sur ce point ».

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur les *affuts* du nouveau système d'artillerie. La *planche II* représente celui de la piece de douze avec la plus exacte précision; ceux de huit & de quatre n'en diffèrent que dans leurs proportions. La légende qui suit, rapporte le nom de toutes les pieces qui les composent, & les dimensions des principales sont indiquées dans la table que nous y ajoutons.

- A. Flasques de l'*affut*.
- B. Entretoise de volée.
- C. Entretoise de support.
- D. Entretoise de lunette.
- E. Semelle de pointage.
- F. Moyeux des roues.
- G. Rais des roues.
- H. Jantes couvertes de leur bandage.
- I. Armons.
- K. Saffoire.
- L. Petite saffoire, couverte d'une bande de fer.
- M. Volée.
- N. Paloniers.
- O. Timon.
- P. Volée du devant, placée au bout du timon, pour atteler quatre chevaux.
- Q. Coffret portant les munitions de la piece.
- R. Le même coffret, vu intérieurement.
- S. Le même coffret fermé, il est couvert de tôle.
- T. Bras du coffret, servant à le placer sur l'*affut* dans les marches, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.
- V. Délardement des flasques ou encastrement pour loger le coffret.

#### Ferrures.

- X. Boulons rivés pour empêcher les flasques de se fendre.
- Y. Boulons d'assemblage qui resserrent les flasques & concourent avec les entretoises à empêcher leur écartement.
- Z. Crochets où les canonniers attachent leurs traits, pour aller en avant. Voyez *planche III. des manoeuvres*.
- É. Double crochets où les canonniers attachent alternativement leurs traits, pour aller en avant & en arriere. Voyez *planche III.*
- a. Rosette servant de contre-rivure aux boulons, lesquels sont à écrou.
- b. Tête de l'*affut*.
- c. Bouts d'*affuts*.
- d. Recouvrement du talut des flasques.
- e. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, lorsque la piece tire.
- f. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, dans les routes.

- g. Chevilles à tête plate.
  - h. Chevilles à mantonnet; elles servent à contenir la fousbande par une de ses extrémités, la tête plate entre dans l'autre, & une clavette la fixe; les fousbandes couvrent les tourillons.
  - i. Liens des flasques.
  - k. Lunette; la contre-lunette est en-dessous.
  - l. Anneaux d'embrelage.
  - m. Anneaux de pointage pour passer des leviers, afin de diriger la piece à la volonté du canonnier qui pointe. *Voyez planche III.*
  - n. Anneaux carrés de manœuvre, où les canonniers passent deux leviers, pour soutenir & élever la crosse, lorsque la piece va en avant ou en arriere. *Voyez planche III.*
  - o. Deux plaques de fer, pour préserver l'affut du frottement des roues & de la fassoire.
  - p. Erou de cuivre pour la vis de pointage, vu de plan & de profil; cet érou est soutenu par deux crapaudines pratiquées dans les flasques.
  - q. Vis de pointage.
  - r. Manivelle pour tourner la vis de pointage.
  - s. Plaque de fer qui couvre la femelle, laquelle soutient la culasse de la piece.
  - t. Bandeau de la femelle; il y a au-dessous de la femelle une calotte, pour recevoir la tête de la vis de pointage.
  - u. Charniere de la femelle, au moyen de laquelle on éleve ou on abaisse la volée de la piece, avec la vis de pointage.
  - x. Effieu de fer; il est encastré dans les flasques, qu'il ne débordé que de trois lignes, & est soutenu par deux bandes de fer, fixées sous les flasques, avec des écrous.
  - z. Flottes à crochet, placées aux bouts de l'essieu, auxquelles les canonniers attachent leurs traits pour marcher en avant. *Voyez planche III.*
  - &. Effe.
  - w. Selette qui couvre l'essieu de fer de l'avant-train; cet essieu est encastré dans un faux essieu de bois, sur lequel pose la selette.
1. Cordon du moyeu des roues.
  2. Frettes.
  3. Bandages des roues.  
*Nota. Les roues des affuts & des avant-trains, sont garnies de boîtes de cuivre.*
  4. Charnieres avec leurs branches, pour le couvercle du coffret.
  5. Equerres de tôle, pour garantir les angles du coffret.
  6. Etrier tenant l'essieu & la selette.
  8. Coëffe de la selette.
  9. Cheville ouvriere.
  10. Chaîne d'embrelage.
  11. Tirans de volée.
  12. Plaques d'armon.
  13. Plaquettes de volée.
  14. Plaquettes de palonniers.
  15. Anneaux joignans les plaquettes de palonniers & de volée.
  16. Frettes de tête d'armon.
  17. Boulon de la tête des armons, traversant la tête du timon.
  18. Happe à virole & à crochet, pour le bout du timon.

19. Seau rempli d'eau, où le canonnier plonge son écouvillon, pour laver & rafraîchir la piece.

CALIBRES.....	LONGUEUR DES FLASQUES.		ÉPAISSEUR DES FLASQUES.	CEINTRE DES FLASQUES.	HAUTEUR DES FLASQUES DANS LE TRACÉ.			ÉPAISSEUR DES ENTRETOISES.	LARGEUR DES ENTRETOISES.		DISTANCE DU CENTRE DE L'ESSIEU A LA TÊTE.	HAUTEUR DES ROUES.	OUVERTURE DES BOÎTES AU GROS BOUT.		
	à la tête.	au ceintre de mite.			au ceintre de crosse.	derrière l'entretoise de lunette.	de volée.		de lunette.	de volée.				de lunette.	
De douze.....	9.	3.	6.	4.	14.	12.	10.	9.	8.	14.	8.	19.	4.	6.	3.
De huit.....	8.	9.	6.	3.	13.	11.	9.	8.	7.	13.	9.	19.	4.	6.	3.
De quatre.....	7.	3.	3.	3.	11.	9.	8.	7.	6.	11.	10.	14.	4.	2.	6.

DIMENSIONS DES AFFUTS DE CAMPAGNE, DES CALIBRES DE 12, 8 ET 4.

Poids des nouveaux affuts de bataille, avec leurs avant-trains . . . . . de 12. de 8. de 4.  
 1954 l. 1727 l. 1219 l.  
 Poids des affuts des anciennes pieces, avec leurs avant-trains . . . . . 1766 l. 1479 l. 1288 l. (A.A.)

\* AFFUTAGE, f. m. (*Artillerie.*) Ce canonnier entend bien l'affutage, c'est-à-dire, qu'il fait bien affuter un canon, le pointer, le mettre en mire, en un mot le disposer à terre.  
 \* AFFUTER, v. a. (*terme d'Artillerie.*) affuter un

un canon, c'est le pointer, le mettre en mire & le disposer à tirer.

AFIN, (*Grammaire.*) conjonction *causale* ou *motivale*, c'est-à-dire, qui désigne le motif, la cause ou la raison pourquoi on fait une chose. Elle régit la préposition *de* ou le *que* conjonctif. *J'étudie afin de m'instruire, ou afin que je m'instruise.*

\* AFICOURME, f. m. (*Commerce, Manuf.*) on nomme ainsi une sorte de lin qu'on tire du levant par la voie de Marseille.

§ AFRIQUE, (*Géog. anc. & mod.*) l'une des quatre parties de notre globe, la plus grande après l'Amérique & l'Asie. Elle est en forme de pyramide dont la base fait face à l'Europe, & dont le sommet avance dans l'Océan méridional au-delà du solstice d'hiver. Ce continent ne tient aux deux autres, l'Europe & l'Asie, que par l'isthme de Suez qui le joint à l'Asie. Il forme une péninsule environnée & bornée de toutes parts par des mers: au nord par la Méditerranée, à l'occident par la mer Atlantique, au midi par celle des Indes, & à l'orient par la mer Rouge en partie. Son étendue n'est pas la même par-tout; il a depuis Tanger jusqu'à Suez, environ 800 lieues; depuis les Cap Verd jusqu'au Cap de Guardafui, sur la côte d'Ajan 1420; & du Cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone 1450. *Long. 1. 71. lat. mérid. 1. 35. lat. sept. 1. 37. 30.*

Quelques-uns veulent que l'*Afrique* ait tiré son nom d'Ophres, petit-fils d'Abraham & de Cethura; d'autres qu'il vienne du mot hebreu אפר, *aphar*, poussière; le savant Bochart le fait dériver du mot arabe *phérick*, qui signifie *épi de bled*; tous ces mots peuvent être étymologiques & avoir contribué à nous transmettre le nom de cette partie du globe, sous la dénomination qu'elle a aujourd'hui parmi nous; ce seroit donc une chose inutile, & tout-à-fait extravagante de chercher à prouver lequel de ces trois mots a l'avantage exclusif.

L'*Afrique* a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparèrent après eux; mais ils en furent chassés par les troupes de Bélisaire, sous le regne de Justinien. Les Arabes & les Sarrasins s'en rendirent ensuite les maîtres & possèdent encore le pays qui avoit été soumis aux Romains. Plin, *livre V. de son Histoire naturelle*, nous apprend que Scipion Emilien, faisant la guerre en *Afrique*, confia à Polybe, l'historien, une flotte pour côtoyer l'*Afrique*, à l'occident. Il parle aussi d'un Hannon, Carthaginois, qui fut chargé de faire le tour de l'*Afrique*, & donna des mémoires qui furent copiés par les Grecs & par les Romains. Il ajoute, en parlant de ces mémoires, qu'ils sont pleins de choses fabuleuses, & qu'ils font mention de villes & d'autres choses dont on ne trouvoit nulle trace. Les Nunes & les Dias furent certainement les premiers qui de cap en cap parvinrent jusqu'à celui de Bonne-Espérance, & le tour ou le périple de l'*Afrique* ne fut jamais fait avant Vasco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla ce cap, ouvrit par ce moyen une nouvelle route au commerce des Indes & fit tomber celui qui se faisoit par Alexandrie. Cependant cette grande région n'est encore guère connue que sur les côtes, & il seroit assez difficile de déterminer très-positivement qu'elles sont les parties de l'*Afrique* moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens.

Quelques géographes terminoient l'*Afrique* au Nil: à ce compte l'Égypte étoit pour eux partie en Asie, partie en *Afrique*; il n'avoient apparemment pu pénétrer plus loin: car, s'ils eussent été bien instruits, il leur eût paru bien plus raisonnable d'établir pour limites de l'*Afrique* la mer Rouge & l'isthme de Suez.

Tome I.

L'Égypte étoit le pays le mieux connu & celui sur lequel il n'y a pas d'équivoque. On lui donnoit pour bornes ce qu'on nommoit *Catabathenus*, c'est-à-dire, la descente qui conduisoit depuis la Lybie en Égypte. On distinguoit les contrées voisines sous le nom de *Lybie Ammonienne* & *Carthaginoise*. Celle qui étoit contiguë à l'Égypte du côté d'occident se nommoit *Marmorique*, & suivoit la *Cyrénaïque*, ainsi nommée à cause des cinq villes qu'on y voyoit, Bérenice, Arsinoë, Ptolemaïs, Apollonie & Cyrene. Ce pays étoit terminé par l'*Afrique* propre ou la petite *Afrique* commençant vis-à-vis de la grande Syrte, bornée au midi par des montagnes qui la séparoient des Gétules, & au nord par la mer. Elle contenoit divers peuples, les Nasamones, les Pfylls, & entr'autres la fameuse ville de Carthage. Au midi de la petite *Afrique* étoient les déserts de la Lybie, au-delà les Troglodytes & les Garamantes.

Plus avant, du même côté, on trouvoit la Numidie, puis la Mauritanie, bornée au nord par la Méditerranée & le détroit de Gibraltar, & au midi par le petit Atlas qui la séparoit des Gétules, ou la divisoit en deux parties, la Mauritanie Césarienne & la Mauritanie Tingitane. Les Gétules qui s'étendoient jusqu'au mont Atlas, étoient au midi des pays dont on vient de parler. Au-delà étoit la Lybie intérieure qui s'étendoit jusqu'au fleuve Niger. Tout ce qui étoit au-delà portoit le nom d'*Ethiopie*. Au reste tout ce que les anciens en ont dit n'est pas entièrement exact.

On divise aujourd'hui l'*Afrique* en deux parties générales qui sont le pays des blancs ou bazanés, & le pays des noirs.

Le pays des blancs comprend l'Égypte & la Barbarie, divisée en six parties, qui sont la province de Barca, les royaumes de Tunis où Tripoli est compris, celui de Tremecen où est Alger, celui de Fez, de Maroc & de Dara. On met encore dans cette partie le Biledulgerid & le Zaara ou Désert.

Les provinces du pays des noirs, situées sur les côtes, sont la Nigritie, la Guinée, le Congo, la Cafrérie, la côte de Sofala, celle d'Abex, d'Ajan & de Zanguebar. Les pays au-dedans des terres sont la Nubie, l'Éthiopie ou Abyssinie, le Monoémugi & le Monomotapa.

Les deux plus grands fleuves de l'*Afrique* sont le Nil & le Niger. Les rivières les plus considérables sont le Sénégal, le Zaire, la rivière de Gambia ou Gambie, celles de Camarones, de Coanza, de Gubororo sur la côte occidentale, & celles du Saint-Esprit & de Zambese sur la côte orientale.

Ses montagnes les plus célèbres sont le mont Atlas & les montagnes de la Lune. Le premier s'étend d'occident en orient, depuis la mer Atlantique jusqu'à l'Égypte, bordant toute la Barbarie à 60, 70 & 80 lieues de la mer. *Varenius, Géog. c. x.* Sa cime est toujours couverte de neige. Les montagnes de la Lune environnent presque le Monomotapa, & s'étendent fort loin au midi; elles sont aussi couvertes de neige, quoique dans la zone torride. Dans la Guinée on voit celles de Sierra-Léona. La pointe méridionale de l'*Afrique* est aussi toute couverte de montagnes, dont les plus remarquables sont celles qui forment le cap de Bonne-Espérance, nommées la *montagne de la Table*, la *montagne du Diable*, la *montagne du Lion*. Il s'y forme fréquemment d'affreux orages.

Entre les îles de l'*Afrique*, dans la Méditerranée, on compte Pantalarée, Lampadosa, Linosa & Zerbe.

Dans la mer Atlantique on trouve les Açores ou Terceres, qui dépendent de l'*Afrique* & non de l'Amérique, comme l'ont prétendu certains géographes; ensuite les Canaries, les îles du cap Verd, celles

Bb

de la Guinée qui font l'île de Ferdinand Po, l'île du Prince, l'île de Saint-Thomas, celles de Saint-Mathieu, de l'Ascension & de Sainte-Hélène. Dans la mer des Indes, vis-à-vis de la côte orientale, il y a l'île de Madagascar, l'île de Bourbon ou Mascarigne, l'île Maurice, Zocotora, & les îles de l'Amirante.

Quoique l'Afrique soit en grande partie sous la zone torride & qu'en général le climat y soit fort chaud par-tout, la température y est cependant telle que du tropique du cancer à celui du capricorne, l'intérieur du pays & les côtes ne laissent pas d'être assez peuplés; on en peut conclure de là que cette chaleur excessive n'est point contraire aux indigènes; qu'elle peut l'être tout au plus pour des étrangers fatigués d'un long voyage & dont la santé est mal disposée.

Le terroir de l'Afrique n'est pas également bon par-tout; il y a des quartiers extrêmement fertiles en bleds, en fruits excellens, en plantes merveilleuses, en vins délicieux & en pâturages qui nourrissent des animaux d'une chair exquisite; il y en a d'autres qui ne sont que de vastes déserts entièrement arides dont les sables brûlans punissent l'avidité du voyageur, à qui la soif de l'or fait affronter le danger.

Cette partie du monde nourrit les mêmes animaux que l'Europe, & beaucoup d'autres que l'on ne voit point dans cette dernière. On y trouve des éléphants, des lions, des tigres, des léopards, des onces, des panthères, des rhinocéros, des chameaux, des giraffes ou caméléopards, des zèbres, des gazelles de différentes espèces, des singes, des autruches, des chevaux marins, des ânes sauvages, des crocodiles, & quantité de serpens dont quelques-uns sont d'une grandeur énorme. La barbarie produit d'excellens chevaux dont nous estimons la race au-dessus de toutes les races connues.

Il y a dans le pays des mines d'or, d'argent & de sel. Le Monomotapa & le Monoémugi abondent sur-tout en or. La côte de Sofala à l'Orient de l'Afrique vis-à-vis de Madagascar & qui, au jugement du savant M. Huet, est la même chose que le pays d'Ophir où Salomon envoyoit des flottes, produit aussi une grande quantité de ce métal.

La religion n'y est pas la même par-tout: il y a des chrétiens en Egypte & dans l'Abyssinie; le Mahométisme regne en plusieurs endroits; une autre partie est plongée dans l'idolâtrie; on prétend même qu'il y a dans la Cafrérie & dans le royaume d'Ardra des peuples qui n'ont aucune idée de religion & dont toutes les vues se bornent à la vie présente, sans aucun soupçon d'un état futur; mais si on les connoissoit mieux, on verroit peut-être le contraire.

Le gouvernement y est presque par-tout bizarre, despotique & entièrement dépendant des passions & des caprices du souverain. Ces peuples n'ont, pour ainsi dire, que des idées d'un jour, leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre consistance que dans une habitude indolente & aveugle. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté, de paresse. Cette accusation n'est peut-être que trop vraie: l'ignorance profonde où la plupart sont enfevelis, l'éducation barbare & militaire qu'ils ont presque tous reçue, en voilà suffisamment pour étouffer ou intervertir chez eux les moindres idées de droit naturel. Sur quoi fonder avec eux un commerce social? Sur leur foiblesse & sur leur sottise cupidité: il n'y a que ce moyen.

Les Européens n'ont guère commencé le commerce d'Afrique que vers le milieu du quatorzième siècle. Ce commerce ne se fait presque que sur les côtes; & il y en a peu depuis les royaumes de Maroc & de Fez, jusqu'aux environs du cap Verd.

La plupart des établissemens sont vers ce cap & entre la rivière de Sénégal & de Serrelione. Il n'y a que les Anglois & les Portugais qui soient établis sur la côte de Serrelione, mais les quatre nations commerçantes peuvent y aborder. Les Anglois seuls résident près du cap de Misérado. Les François font quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Greve; ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Sestre. La côte d'Ivoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens: ils ont presque tous aussi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corse est le principal établissement des Anglois. On tire de Benin & d'Angola beaucoup de Negres. On ne fait rien dans la Cafrérie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mofambique & à Madagascar. Ils font aussi le commerce de Mélinde. Les principales choses que l'on tire de l'Afrique, sont le bled, les dattes & autres fruits de Barbarie, la malvoisie de Madere, les vins des Canaries, de Constance, du cap Verd, la gomme & le miel du Sénégal, la poudre d'or, l'ivoire & les épiceries de la Guinée, du Gongo, de Mélinde & de l'Abyssinie. Voyez tous ces différens articles où nous traitons plus au long de leur commerce particulier, soit dans le *Diction. rais. des Sciences, &c.* ou dans ce *Supplément*.

Il nous reste à parler d'un autre commerce qui se fait seulement en Afrique, & dont les hommes n'ont point encore rougi. Les Européens y achètent un nombre infini d'esclaves qu'ils transportent dans leurs colonies d'Amérique où ils les occupent aux plus rudes travaux. Nous ne porterons ici aucun jugement sur cette espèce de trafic. (C. A.)

\* Nous ajouterons à cet article une table figurée contenant la division générale de l'Afrique, où le lecteur peut voir d'un coup-d'œil les différens pays que contient cette partie de notre globe.

## A G

AGABUS, (*Hist. Sacr.*) nom propre, que l'on croit d'origine hébraïque *Esd. ij, 45, 46*, & tiré du verbe אָגַב, aimer, synonyme avec celui de *philete*, qui signifie *aimé*. C'est le nom d'un de ces prophètes, c'est-à-dire, de ces chrétiens honorés du don de prophétie alors répandu dans l'Eglise, *Act. xij*, qui vinrent de Jérusalem à Antioche, lorsque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, sur la fin de l'empire de Caligula, ou au commencement de celui de Claude. Cet *Agabus*, que les Grecs prétendent avoir été un des soixante-dix disciples, « prédit par l'Esprit » prit, selon le rapport de S. Luc, qu'il y auroit « une grande famine par toute la terre habitable », comme elle arriva sous l'empereur Claude, *Act. xj. 28*.

Josephe, *ant. xx. 2*, Suétone, *in Claud. c. xvij*, Tacite, *ann. xij, 43*, parlent bien de deux grandes famines survenues du tems de l'empereur Claude; mais Usserius prouve qu'elles n'ont point été générales dans tout l'empire Romain, & que celle qui fait l'objet de la prédiction d'*Agabus*, a été omise par ces historiens. Il croit que celle-ci doit être rapportée à l'année de la mort d'Hérode Agrippa, ou la quatrième de l'empire de Claude; parce que l'auteur sacré, *Act. xij*, insinue qu'il y eut une grande disette cette année-là. Scaliger & Spanheim ont été du même avis. Mais Vitzius ne paroît pas satisfait de leurs raisons, & il préfère d'entendre par cette famine, cette disette de vivres qui se fit sentir successivement dans toutes les provinces de l'empire romain, pendant tout le tems de l'empire de Claude, c'est-à-dire, pendant l'espace de quatorze ans. *Meltem Leydens, page 41*.

Il est bon de remarquer que l'écriture sainte

# DIVISION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.

AFRIQUE.

DANS  
LE CONTINENT.

		La Barbarie . . . . .	{ Les Royaumes de . . . . .	{ Maroc . . . . . Fez . . . . . Alger . . . . . Tunis . . . . . Tripoli . . . . . Barca . . . . .	} De l'Ouest à l'Est.
		L'Égypte . . . . .	{ L'Érife ou la basse Égypte . . . . . La Province de Bechria, ou le milieu de l'Égypte . . . . . Sabid ou l'Égypte supérieure . . . . . Les Côtes de la Mer-Rouge . . . . .		} Au Nord. } Au Midi.
	LE PAYS DES BLANCS.	La Numidie ou le Biledulgerid . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Tefset . . . . . Dahra . . . . . Tafilet . . . . . Segelmessé . . . . . Tegorarin . . . . . Zel . . . . . Biledulgerid proprement dit . . . . . Désert de Barca . . . . .	} De l'Ouest à l'Est.
		Zaara ou le Désert . . . . .	{ Les Déserts de . . . . .	{ Targa . . . . . Gaoga . . . . . Borno . . . . . Berdoa . . . . . Lempra . . . . . Zuenziga . . . . . Zanhaga . . . . .	} De l'Est à l'Ouest.
		La Nigritie . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Gualata . . . . . Genehoa . . . . . Tombut . . . . . Agades . . . . . Cano . . . . . Cassena . . . . . Guangara . . . . . Melli . . . . . Mandingua . . . . . Gago . . . . . Guber . . . . . Zegzeg . . . . . Zanfara . . . . .	} Au Nord du Niger, de l'Ouest à l'Est. } Sur le bord méridional du Niger, de l'Ouest à l'Est.
	LE PAYS DES NOIRS.	La Guinée . . . . .	{ Les Pays des . . . . .	{ Jalofes . . . . . Cafangas . . . . . Bijagos . . . . . Biafares . . . . .	} A l'embouchure du Niger.
		La Nubie . . . . .	{ Septentrionale, Méridionale.		
		La haute Éthiopie ou l'Abyssinie . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Barnagaffo . . . . . Tigremahon . . . . . Dobassar . . . . . Fatigar . . . . . Angote . . . . . Amara . . . . . Beleguanze . . . . . Bagamedri . . . . .	} Du Nord au Sud. } Du Sud au Nord.
	L'ÉTHIOPIE . . . . .	La basse Éthiopie . . . . .	{ Le Congo . . . . . Le Monomotapa . . . . .	{ Le Congo . . . . . Angola . . . . . Biafara . . . . . Loango, &c. . . . .	} Du Nord au Midi, du côté occidental du Royaume des Abyssins. } Du Nord au Sud, du côté méridional du Royaume des Abyssins.
			{ La Cafrerie, ou Côte des Cafres . . . . . Le Zanguebar . . . . .	{ Les Cafres . . . . . Zophala, &c. . . . . La Côte de Zanguebar . . . . . Celle d'Ajan . . . . . Celle d'Abex . . . . .	} Du Sud au Nord, du côté oriental du Royaume des Abyssins.
	DANS LA MER . . . . .	L'ISLE DE MADAGASCAR ou de SAINT-LAURENT.			
		LES ISLES DU CAP-VERD.	{ Saint-Antoine . . . . . Saint-Vincent . . . . . Sainte-Lucie . . . . . Saint-Nicolas . . . . . L'Isle de Sel . . . . . Bona-Vista . . . . . Mago . . . . . San-Jago . . . . . L'Isle de Feu . . . . . Brava . . . . .		} De l'Est à l'Ouest. } Du Nord-Est au Sud-Ouest.
		LES ISLES CANARIES	{ Lancelotte . . . . . Forteventura . . . . . Canarie . . . . . Téréniffe . . . . . Gomera . . . . . L'Isle de Fer . . . . . Palma . . . . .		} De l'Est à l'Ouest.

L'ISLE DE MADERE.  
 L'ISLE DE ZOCOTERA.  
 Les AÇORES dont Tercere est la principale.  
 Les Isles de COMORE; les Isles de SAINT-THOMAS; l'Isle PRINCESSE; ANNOBON; SAINTE-HELENE;  
 l'Isle de L'ASCENSION; quelques Isles dans la Méditerranée; &c. &c.





entend par *la terre habitable*, quelquefois l'empire Romain, d'autres fois seulement la Judée, *Luc. ij. 1.* *Agabus* auroit fort bien pu avoir eu en vue ce dernier sens : & ce qui est dit des secours que les fideles envoyèrent en Judée, semble le supposer. *Consultez Volfii, Cur. Philolog.*

On prétend que c'est le même *Agabus* qui vint de Judée à Césarée pour visiter S. Paul, & lui prédire par le Saint Esprit, qu'à son arrivée à Jérusalem, il seroit pris par les Juifs, & livré aux Gentils ; ce qui arriva effectivement, *Act. xxj. 10, 11.*

Les Grecs disent qu'*Agabus* souffrit le martyre à Antioche, & ils ont fixé la fête de ce saint au 8 mars. (C. C.)

\* AGAÇANT, ANTE, adj. & part. actif, (Gram.) qui agace, qui excite, qui provoque. Un coup d'œil *agaçant*.

\* AGACÉ, ÉE, adj. & part. passif du verbe AGACER. *Voyez ci-après ce mot.*

\* AGACEMENT, s. m. (Physique.) c'est une impression désagréable que les acides, comme les fruits verts, & autres semblables, produisent sur les dents. L'*agacement* se fait plutôt dans les gencives, que dans les dents mêmes : si l'on frotte les gencives avec quelques acides, on éprouve le même sentiment désagréable.

\* AGACER, v. a. (Gram. Physique.) au propre c'est produire une impression désagréable sur les dents, comme font les acides, le vinaigre, les fruits verts que l'on mange : cette pomme m'a *agacé* les dents. Ce mot, au figuré, signifie exciter, irriter, attaquer, provoquer : il ne faut pas *agacer* un homme de mauvaise humeur. Cette jeune fille entend bien l'art d'*agacer* un amant.

\* AGACERIE, s. f. (Gram.) ce mot signifie les petites mignardises, manières ou paroles qu'une femme met en usage, pour intéresser ceux qui lui plaisent, & pour s'attirer leur attention : ces petits mots étoient autant d'*agaceries*.

AGADES, (Géogr.) royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville capitale du même nom. Il est borné au nord par les monts Terga & Lemta, au sud par la rivière de Guien ou Niger, & à l'est par le royaume de Bournon. Le roi est tributaire de celui de Tombut : on y recueille de la manne & du très-bon séné. (C. A.)

\* AGADES, AGDES, & selon les Arabes ANDEGAST, (Géogr.) ville capitale du royaume de ce nom en Afrique. Le roi y fait sa résidence. *Long. 20, 20, lat. 19, 10.*

\* AGAG, ou AGAGA, (Géograph.) royaume d'Afrique, qui dépend de l'empire du Monomotapa : il est borné à l'est par le pays des Negres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Les habitans de cette contrée adorent plusieurs dieux, dont le principal se nomme *Atuno* ; ils ont aussi beaucoup de vénération pour une vierge nommée Peru. Ils ont des monasteres de filles.

\* AGAG, (Géogr.) ville capitale du royaume de même nom en Afrique.

AGAG, (Hist. des Juifs.) roi des Amalécites, fut épargné par Saül, après la bataille dans laquelle il défit cette nation. Mais Dieu lui avoit ordonné de ne faire grâce à personne de ce peuple proscrit, de passer au fil de l'épée tout ce qui avoit vie, hommes, femmes, enfans, & même les animaux. La clémence de Saül envers *Agag*, étoit donc un crime, dont le prophète Samuel lui fit un reproche amer, & qu'il expia en massacrant en sa présence, à coups de hache, ce roi captif que Saül avoit épargné.

\* AGAI, (Géogr.) petit port de France, à deux lieues de la ville de Fréjus.

\* AGALARI, s. m. (Hist. mod.) Un *agalari* est un page du premier rang chez le grand-seigneur : il sert la personne du prince. Ces *agalari*s savent quel-

quelques fois mériter les bonnes grâces & la confiance de leur maître, & s'élever ainsi aux premières places de l'empire.

\* AGALASSES, s. pl. (Hist. anc.) peuple qui habitoit vers les sources du Nil, au rapport de Diodore de Sicile, & fut subjugué par Alexandre.

\* AGALLA, (Géogr. sacr.) ville de la tribu de Ruben, qu'Alexandre Janneus, premier du nom, roi des Juifs, prit sur Arétas, roi des Arabes, avec plusieurs autres villes. Mais Hircan, fils d'Alexandre, la rendit aux Arabes, en reconnaissance de ce qu'ils l'avoient secouru contre son frere Aristobule qui lui disputoit la royauté & le pontificat.

AGAMASKA, ou VINERS, (Géogr.) île de la baie de James, dans l'Amérique septentrionale. Elle n'est pas loin de la côte occidentale du Canada : elle appartient, comme tout le reste du pays, aux Anglois, depuis la dernière paix. (C. A.)

AGAMEDE, (Myth.) frere du célèbre Trophonius, fut un habile architecte ; c'est lui qui bâtit avec son frere le temple d'Apollon à Delphes ; c'est pour cela qu'on l'a regardé comme un héros, & qu'on lui a élevé dans la Grece des monumens héroïques. Plutarque, après Pindare, dit, que lorsque le temple fut achevé, les deux freres demanderent leur récompense au dieu, qui leur ordonna d'attendre huit jours, & cependant de faire bonne chere ; mais qu'au bout de ce terme ils furent trouvés morts. Pausanias raconte autrement la mort d'*Agamede* : La terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, l'engloutit tout vivant dans une fosse que l'on nomma depuis la fosse d'*Agamede*, qui étoit dans le bois sacré de Lébadée : elle se voyoit encore du tems de Pausanias, avec une colonne que l'on avoit élevée au-dessus. Pausanias raconte une friponnerie des deux freres, qui étoit indigne de héros. *Voyez ces TROPHONIUS*, dans ce *Suppl.* (+)

AGAMEMNON, (Hist. anc. Mytholog.) Ce prince vivoit dans des tems trop éloignés, pour que nous prétendions garantir les fragmens qui nous restent de son histoire. On rapporte son regne à l'an du monde 2839, 1196 ans avant Jesus-Christ. Les historiens varient sur son origine. Homere le fait fils d'Atrée & de Mérope : Hérodote & Clément d'Alexandrie lui donnent Plistene pour pere, & Atrée pour aieul. Il est certain que sa naissance étoit illustre, puisqu'il fut préféré à tous les princes Grecs qui concoururent pour le commandement dans la guerre contre les Troyens. Les poètes le représentent comme un prince moins brave qu'artificieux. Il étoit galant ; mais il fut souvent trompé dans ses amours. Quoiqu'il eût la prééminence sur tous les chefs ses alliés, Homere ne lui fait pas jouer le premier rôle. *Agamemnon* n'avoit ni la valeur d'Achille, ni la dextérité d'Ulysse. La prophétesse Cassandre, qui lui échut en partage des captives faites au siege de Troie, lui prédit qu'il mourroit aussi-tôt après son retour à Micenes, capitale de son état. On fait qu'il étoit de la destinée de cette prophétesse de ne se tromper jamais, & de n'inspirer aucune croyance. *Agamemnon* entendit ses prophéties, avec cette indifférence qui avoit causé la perte des Troyens. Ce prince ne put éviter la sienne : il eut à peine mis le pied dans ses états, qu'il fut assassiné par Egiste, amant de Clitemnestre sa femme, ou, suivant d'autres, par Plistene. C'est ainsi qu'*Agamemnon* termina son regne & sa vie, vers l'an du monde 2852. Outre Oreste qui fut son vengeur, il eut deux filles de la perfide Clitemnestre ; savoir, Electre & Iphigénie. Suivant Pausanias, ce prince reçut les honneurs divins de la part des habitans de Clazomenes. *Hom. Thuc. Phut. Denis d'Halicarnasse, &c.*

AGAMI, s. m. (Hist. nat. Ornithol.) oiseau de Caënnne, de la famille des vanneaux, c'est-à-dire



de ceux qui ont le bas des cuisses, ou plutôt des jambes, nu, sans plumes, & quatre doigts, dont le postérieur est un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis à leur origine, seulement par une membrane lâche assez courte.

Il a à-peu-près la grandeur de la poule, le cou & les jambes assez longues, comme dans le courli & la bécassine, le bec de la poule, un cercle de peau nue autour des yeux, la queue très-courte, & les ailes de même longueur.

Sa couleur dominante est le noir; son bec tire sur le bleu, & son poitrail est d'un violet changeant comme le cou de pigeon. Il porte sur le dos une large bande transversale jaune, qui s'étend d'une épaule à l'autre. De cette bande jusqu'à la queue, le dos ou le croupion est cendré-gris. Le cercle de peau nue qui entoure les yeux, est rouge, ainsi que les pieds.

L'*agami* forme, comme l'on voit, dans la famille des vanneaux, un genre intermédiaire entre le jacana & le kamichi; & il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Brisson, avec le Macucagua du Brésil, qu'il appelle grosse perdrix du Brésil. *Ornithologie, vol. 1, page 227, n<sup>o</sup>. 4. (M. ADANSON.)*

\* AGAN, PAGAN ou PAGON, (*Géogr.*) île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare, entre l'île Chemo-coan & celle de Guaguan. Elle est célèbre par le meurtre commis dans la personne de Magellan qui y fut assassiné, lorsqu'il alloit chercher les îles Moluques.

AGANTER ou ENGANTER, v. a. (*Marine.*) terme vieux & trivial, mais encore en usage parmi les matelots, qui signifie aller plus vite, joindre. Nous *agantons* ce vaisseau main sur main, c'est-à-dire nous joignons ce vaisseau, comme s'il tenoit à un cordage que nous tirassions à nous main sur main. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ AGAPE, (*Hist. ecclésiast.*) Ce mot, qui signifie naturellement *amour*, servit à désigner ces repas où les premiers Chrétiens venoient prendre des leçons de tempérance & de frugalité. Ces hommes, dégagés de la servitude des sens, n'y venoient chercher qu'une nourriture spirituelle qui pût les fortifier dans les combats de la foi, & les rassasier du pain de la parole. Ces assemblées édifiantes donnerent naissance aux plus affreuses calomnies. Le Païen publia sans pudeur que les Chrétiens s'assembloient pour manger de la chair humaine, & pour se livrer dans les ténèbres à toutes les horreurs de l'impureté. On appella leurs *agapes* les festins de Thieste, *epula Thiestea*; les accouplemens d'Œdipe, *Œdipei concubitus*. Le premier siècle enfanta des libelles dictés par l'esprit de mensonge, qui assuroient qu'on présentoit à celui qu'on initioit, un enfant couvert de farine, pour déguiser l'horreur de l'attentat; qu'ensuite on lui donnoit plusieurs coups de couteau pour en faire couler le sang, qu'on buvoit avec avidité. Ce sang étoit le gage du secret; & comme tous étoient complices du crime, aucun ne succomboit à la tentation de le révéler. Comment pouvoit-on vomir tant d'impostures contre des hommes qui, bien loin de s'abandonner à tant d'infamies, avoient même honte de goûter les plaisirs légitimes. Il n'y avoit que le peuple superstitieux qui les crût coupables d'incestes & des autres abominations dont la calomnie les chargeoit. Plin rendant compte à Trajan de leurs *agapes*, assure que tout y respiroit l'innocence & la frugalité. On croit que toutes ces calomnies sortirent de la bouche de Bazilide & de Carpocrade, docteurs d'impureté & de débauche, qui donnerent naissance à l'hérésie des Gnostiques. Ces novateurs impies, qui abandonnoient l'homme à la licence de ses penchans, trouvoient la censure de leurs profanations dans l'austérité des Chrétiens;

& ne pouvant les attaquer dans leurs mœurs publiques, ils tâchoient de les flétrir, & de leur imprimer une tache de dissolution, par le détail imaginaire de ce qui se passoit dans leurs *agapes*. Le Païen adoptoit sans examen ces impostures vomies par des transfuges du camp des Chrétiens, & qui, par ce titre, sembloient être bien instruits de tout ce qui s'y passoit (*T-N.*)

AGAPITUS. Voyez *METICUS* dans ce *Supplément.*

AGAR, (*Hist. sacr.*) Egyptienne de nation, fut d'abord servante de Sara, femme d'Abraham. Celle-ci voyant qu'elle étoit stérile, la donna elle-même à son mari pour femme du second ordre, afin qu'il en eût des enfans. *Agar*, en effet, devenue enceinte s'enorgueillit tellement de cet avantage qu'elle avoit sur Sara, que celle-ci la chassa de chez elle avec l'agrément d'Abraham. Cependant elle obtint son pardon & revint dans la maison d'Abraham, où elle accoucha d'un fils nommé Ismaël. Dans la suite Sara devint mere d'Isaac; & les deux enfans ne pouvant s'accorder, Abraham congédia *Agar* avec son fils. Elle traversa le désert où elle seroit morte de faim & de soif, sans le secours d'un ange qui lui apparut pour lui montrer une fontaine, & vint se fixer en Arabie où elle maria Ismaël.

§ AGARAFFO ou AXARAFFE, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. Il est borné à l'occident par la rivière de Guadiamar, au nord par des montagnes, à l'est & au midi par le Guadalquivir. Il est extrêmement fertile & agréable. La ville principale de son district est San-Lucar la Mayor, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarez. *Long. 12. 30. lat. 37. 50. (C. A.)*

AGARENIENS, f. m. pl. (*Géog.*) peuples de l'Arabie Heureuse: ils se firent renommer sous Trajan par la vigoureuse résistance qu'ils opposèrent à cet empereur, qui fut obligé de lever le siège d'*Agarena* ou *Agarenum* leur ville. (*C.*)

AGARISTE, (*Hist. anc.*) fille de Clistene qui chassa d'Athènes le tyran Hippas. Cette jeune athénienne étoit si belle que les jeunes grecs les plus beaux donnerent souvent des jeux publics pour lui plaire & gagner ses bonnes grâces en célébrant ainsi sa beauté.

\* AGARISTIE, (*Hist. anc.*) mere du fameux Périclès. On rapporte qu'étant enceinte, elle songea qu'elle accouchoit d'un lion.

AGARON, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) coquillage du genre de la porcelaine, c'est-à-dire, des limaçons univalves, ou qui n'ont pas d'opercule ou de couvercle à leur coquille, & dont l'animal a, comme la pourpre, les yeux placés sur les côtés extérieurs des cornes, un peu au-dessus de leur origine; la bouche en forme de langue armée d'une tarière, & le canal de la respiration formé en tuyau qui joue sur le dos vers la gauche.

La coquille de l'*agaron* a la forme de celles qu'on appelle *olives*, mais son ouverture est plus large, plus évasée & moins longue, seulement triple de sa largeur, & à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur totale est de quinze lignes, & sa largeur une fois & demie moindre. La levre droite de son ouverture est plus aiguë & moins épaisse que dans les coquilles appelées *olive*; la gauche est unie sans dents, mais plissée ou marquée à sa partie supérieure de quatre à cinq plis fort rapprochés & qui y forment un cordon assez relevé. Son extrémité supérieure porte vers le dos une échancrure considérable.

Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, extrêmement luisant, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur d'agate, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement

brun comme les plis de la levre gauche, & quelquefois ce brun tire sur le violet.

L'agaron est assez rare dans les sables de l'embouchure du fleuve Niger, où il vit enfoncé à deux pouces de profondeur sans en jamais sortir. Il a été figuré par Lister sous le nom de *rhomus parvus, tenuis, riclu patente, ipsa columella fusca, clavicula productione acuta*. Conchyliologie, page 719, fig. 17. Par Petiver sous le nom de *cylindrus Brasiliensis albus fasciatus*. Gazofilaci. volum. II. catalog. 578. planche LXIX. fig. 3. Par Barrelier sous le nom de *strombus labro exteriori crasso & veluti pulvinato*. Observat. pag. 132. Icon. 1322. fig. 17, & par beaucoup d'autres auteurs que j'ai cités dans mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, p. 64, où l'on peut voir la figure que j'en ai fait graver d'après nature, en m'attachant sur-tout à en rendre tous les détails avec la dernière exactitude, planche IV. figure 7. (M. ADANSON.)

AGASICLÈS, (*Hist. anc.*) roi de Lacédémone, pere d'Ariston. Sa sagesse & sa prudence furent maintenir ses sujets en paix pendant tout son regne. S'il ne fut ni guerrier ni conquérant, il fut beaucoup plus : il mérita d'être mis au rang des rois philosophes. Un jour qu'il s'entretenoit avec quelques philosophes sur les moyens les plus propres qu'un prince doit employer pour s'assurer la possession tranquille de ses états, il n'osa se proposer pour exemple, mais il dit qu'il falloit qu'un roi traitât ses sujets, comme un pere traite ses enfans : maxime sublime qu'il mettoit lui-même en pratique, & qui devoit être gravée dans le cœur de tous les monarques.

\* AGATE, (*terme de Fleuriste.*) On donne ce nom à plusieurs tulipes dont nous donnerons ici un catalogue alphabétique d'après le *Grand vocabulaire François*.

*Agate amirale* : ses couleurs sont gris de lin, fiamette, rouge-vif & blanc.

*Agate armand* : ses couleurs sont gris de lin sale, gorge de pigeon, & blanc.

*Agate d'arquelaine* : elle est de couleur gorge de pigeon obscure & blanche.

*Agate d'aste* : ses couleurs sont rouge, blanc & pourpre-rose seche.

*Agate barbanfonne* : ses couleurs sont rouge-obscur, gorge de pigeon claire, & blanc-obscur.

*Agate brillet* : ses couleurs sont gorge de pigeon, & blanc.

*Agate broffet* : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

*Agate brune* : ses couleurs sont rouges sur brun, & gorge de pigeon claire.

*Agate castelain* : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge, pâle & blanc.

*Agate chapelle* : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

*Agate chou* : ses couleurs sont gorge de pigeon, & citron terni.

*Agate de cointe* : ses couleurs sont gorge de pigeon, obscure & claire, & blanc terni.

*Agate coste* : ses couleurs sont gris de lin chargé, rouge-vin, & blanc de fatin.

*Agate datte* : ses couleurs sont gris-lavandé, & pourpre-cramoisi.

*Agate dentelée* : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge & blanc.

*Agate de dru*, est couleur de rose mêlée d'incarnat, de gorge de pigeon, de couleur de citron, & de blanc terni.

*Agate d'épine*, est d'un blanc de lait, tacheté de rouge cramoisi clair.

*Agate ferrans*, est d'un pourpre foncé, mêlé de blanc.

*Agate gobelet* : ses couleurs sont rouge cramoisi, gorge de pigeon, blanc & jaune.

*Agate gobelin*, est ornée de cinq couleurs, d'incarnat, de rouge, de jaune, & de lacque chargée de chamois.

*Agate gorle*, est d'un rouge sang de bœuf, mêlé de blanc.

*Agate gorion* : ses couleurs sont rouge obscur, gorge de pigeon & citron.

*Agate la déserte*, est de couleur gorge de pigeon mêlée de blanc.

*Agate lyonnoise*, est de couleur de brique, gorge de pigeon, & blanche.

*Agate minime*, a quatre couleurs assez distinctes, savoir gris de lin, jaune, amarante & rouge.

*Agate molard* : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure, gris-lavandé & blanc.

*Agate mole*, est couleur gorge de pigeon claire & blanche.

*Agate morin*, a du rouge & du gris sale dans beaucoup de blanc.

*Agate pernichot*, est panachée de gris de lin & de blanc.

*Agate picot* : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure & claire, & blanc terni.

*Agate la picmande* : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon rouge, & blanc.

*Agate proserpine*, est d'un jaune de citron terni.

*Agate de quibly* : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon obscure & claire.

*Agate riviere* : ses couleurs sont rouge brûlé, gorge de pigeon obscure, & un peu de blanc terni.

*Agate robain*, a du pourpre, du rouge & du blanc ; & quoique ce soient les couleurs de l'agate royale, elle en differe cependant beaucoup par la maniere dont elles sont distribuées.

*Agate romaine*, est gorge de pigeon mêlée d'un peu de blanc.

*Agate rouffi* : ses couleurs sont rouge-brun, blanc & gorge de pigeon.

*Agate royale*, n'a que trois couleurs, mais très-bien distribuées. C'est du pourpre clair, avec du rouge qui s'étend en panaches dans beaucoup de blanc. Cette tulipe est une des plus belles que l'on ait.

*Agate saint-Marc* : ses couleurs sont gris de lin, incarnat & blanc.

*Agate sans pareille* : ses couleurs sont rouge-cramoisi, blanc & gorge de pigeon.

*Agate saunier* : ses couleurs sont gris de lin clair, & gorge de pigeon.

*Agate sauvage* : ses couleurs sont violet, pourpre foncé, & blanc.

*Agate du vasseur* : ses couleurs sont du gris violet, du blanc & un peu d'incarnat.

\* AGATIS ou AGASTIS, f. m. (*terme de Coutume.*) c'est le dommage causé par un animal quelconque dans un champ, une vigne, un verger, un jardin. Ce dommage champêtre doit être réparé par le propriétaire du bétail qui l'a fait ; & dès qu'il est apparent, constaté & sur-tout établi par un procès-verbal, on peut intenter action d'agatis. Cette action se prescrit pourtant plus ou moins tard, suivant les usages des lieux. Il y a aussi des coutumes qui permettent (contre la défense du droit civil) de tuer le bétail qui fait dommage, comme porcs, oies, &c. sous prétexte qu'il est difficile de prendre ces animaux. Alors toute action est déniée à celui qui s'est fait justice par lui-même.

AGATOCLE, (*Hist. de Syracuse.*) A peine Timoléon avoit affranchi sa patrie du joug des Denys, qu'Agatocle, jeune ambitieux, envahit le pouvoir suprême dans Syracuse. Ce fut par le sang des principaux citoyens qu'il affermit sa puissance usurpée.

Tous ceux qui ne furent pas ses complices, furent traités en coupables ; les femmes & les enfans furent enveloppés dans le meurtre des peres & des époux. Ce ne fut pas le seul fléau dont la Sicile fut affligée. Quand un pays est déchiré de factions, ses voisins, sous le titre imposant de *pacificateurs*, profitent de ses divisions pour l'affervir. C'étoit en paroissant protéger la Sicile que les Carthaginois en avoient usurpé la domination. Toute l'île étoit sous leur puissance, & il n'y avoit que Syracuse qui eût résisté à leurs armes & à leurs promesses. Cette ville opulente & peuplée vit bientôt les Africains devant ses murs ; les extrémités où elle se vit réduite, n'ébranlerent point la constance de ses habitans. *Agatocle* réveillé par le danger, conçut le projet audacieux de transporter en Afrique le théâtre de la guerre. Ce fut-là qu'il crut pouvoir humilier la fierté d'un peuple commerçant, moins propre à combattre qu'à calculer. Il équipe secrètement une petite flotte, où il embarque treize mille hommes aussi audacieux que lui ; quoique Syracuse fût étroitement investie par terre & par mer, il a le secret de tromper la vigilance des assiégés, & d'arriver sans obstacle en Afrique qu'il trouva sans défenseurs. Carthage, sur le bruit de ses prospérités en Sicile, n'avoit pu prévoir que l'ennemi qui devoit n'implorer que sa clémence, viendrait l'insulter dans ses murs. Toutes les campagnes furent la proie des flammes. Les habitans fugitifs abandonnerent leurs richesses & leurs troupeaux pour se réfugier dans le fond de l'Afrique. Les Carthaginois sans force & sans courage trembloient enfermés dans leurs murs. Ils ne s'occupèrent plus à faire des conquêtes ; & alarmés pour leurs propres foyers, ils rappellerent de Sicile une partie de leurs troupes. Un peuple riche & commerçant ayant beaucoup à perdre, est toujours tremblant à l'aspect du ravisseur. La levée du siège de Syracuse fut le premier fruit de cette victoire, & l'on peut dire que ce fut en Afrique qu'*Agatocle* fut le libérateur de la Sicile. Les troupes qui avoient combattu dans cette île, vinrent à leur tour défendre leur patrie : les deux armées en vinrent aux mains, & la victoire se déclara pour les Siciliens. Mais leurs succès multipliés ne faisoient qu'épuiser leurs forces qu'ils ne pouvoient rétablir dans une terre étrangère : *Agatocle*, trop clairvoyant pour compter sur des succès durables, consentit à une paix dont il dicta lui-même les conditions. Elle lui fut d'autant plus glorieuse, que ce fut le premier traité, dit un écrivain profond, où le vainqueur stipula pour les intérêts de l'humanité, puisqu'il exigea des Carthaginois le serment de ne plus immoler des victimes humaines ; *Agatocle* revint triomphant à Syracuse, où il auroit été reçu comme le libérateur de sa patrie, si l'on avoit pu y oublier qu'il en avoit été le tyran. Les Syracusains souvent courbés sous le joug, n'avoient jamais pu se familiariser avec l'esclavage. Un pays où il s'éleve sans cesse des hommes assez ambitieux pour envahir le pouvoir extrême, prouve qu'il renferme beaucoup de citoyens fatigués de l'obéissance. L'esprit républicain est quelquefois un esprit de tyrannie ; & celui qui préfère la liberté à tous les autres avantages, a souvent dans lui le germe d'ambition qui n'attend qu'un tems favorable pour asservir les autres. *Agatocle* reconnut bientôt qu'il étoit abhorré d'un peuple fier qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir eu l'orgueil de lui donner des fers, & qui ne les avoit délivrés de la domination des Africains que pour être leur tyran. Ainsi dans le tems qu'il croyoit jouir de sa gloire, il se vit condamné à vieillir dans l'amertume & le mépris ; alors abandonné des anciens adorateurs de sa fortune, il perdit tout espoir ; & ne pouvant survivre à sa dégradation, il aima mieux se

donner la mort que de rentrer dans la vie privée. Il laissa la réputation d'avoir été un grand politique, un intrépide guerrier & un mauvais citoyen. (T-N.)

AGATTON ou GATTON, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la riviere de Benne, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la riviere, mais fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable ; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23. 30. *lat.* 6. 30. (C. A.)

AGAUNE, *Agaunium*, (*Géogr. anc.*) dans la vallée Pennine, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais, où la légion Thébenne se laissa décimer plutôt que de renoncer au Christianisme. Grégoire de Tours appelle ces martyrs *sanctos Agaunenses*. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit en 515 un monastere devenu célèbre.

§ AGDE, (*Géogr.*) ville épiscopale, située sur la riviere d'Erault, à une demi-lieue de son embouchure dans le golfe de Lyon, près d'une branche du canal royal. L'évêché d'*Agde*, fort riche, n'a pourtant que dix-neuf paroisses & deux abbayes. Son évêque est suffragant de l'archevêque de Narbonne.

*Agde*, nommée *Agathe* (bonne fortune) par Timothene, contemporain d'Alexandre le Grand, fut fondée par une colonie de Massiliens ou Marseillois. Il s'y tint un concile en 506, sous le regne d'Alaric. Son territoire produit du vin, du bled, de l'huile, de la soie, de belles laines, & le salicot, herbe qui se sème, & dont les cendres sont de la soude, qui sert à faire du verre & du savon. *Agde* est à 4 lieues de Beziers, 7 de Narbonne, 12 de Montpellier, & 159 sud-est de Paris. (C.)

AGDERUINE, (*Géogr.*) petite ville de l'île Minorque, dans la Méditerranée. Elle est située près d'une montagne, au nord-ouest de la ville de Fornelle & au sud-est du cap Bajolis. Cette ville n'a rien de remarquable. *Longit.* 22. *latit.* 40. 15. (C. A.)

ÂGE, (*Médecine légale.*) Le tems qui s'écoule depuis la conception jusqu'à la mort, est ce qu'on appelle l'*âge* ou la *vie* de l'homme en général. La vie de l'enfant dans l'uterus, depuis l'instant de la conception jusqu'à celui de sa sortie, constitue le premier *âge* de l'espece humaine ; le second ne commence qu'à l'instant de la naissance, & se termine à la fin de la vie prolongée jusqu'au terme le plus ordinaire.

Le premier *âge*, plus court & moins soumis à l'examen que le second, présente beaucoup plus d'obscurités lorsqu'on veut en découvrir les gradations ou les périodes.

Un voile jusqu'à présent impénétrable couvre les mysteres de la génération ; nous n'avons que quelques faits épars & presque tous fournis par l'analogie, pour nous éclairer sur la formation de notre être dans le sein de nos meres ; & des systèmes plus ou moins ingénieux, bâtis sur d'aussi frêles fondemens, sont la seule ressource qui nous reste contre ce cahos. Il est utile sans doute à l'homme qui explique ou qui veut expliquer, de recourir à des causes premières ou formatrices pour fixer son imagination ; mais que nous importe une hypothese quelque complete qu'elle soit, tant qu'elle n'a rien qui tombe sous les sens ? L'homme formé par le mélange de deux semences, ou par la fécondation d'un œuf préexistant, n'offre dans les premiers momens après la conception, qu'un point organisé nageant dans une liqueur renfermée ou circonscrite par des

membranes ; cette espece d'œuf parvenue ou logée dans la matrice, dont la cavité est très-petite, s'applique contre ses parois, les vaisseaux se développent sur les membranes, principalement vers le point de contact, ils se lient ou s'abouchent avec les lacunes de l'uterus, ils en pompent les suc, les transmettent à l'embryon, & c'est dans ces momens que commence le mécanisme de la nutrition ou du développement.

En considérant le premier état comme le commencement de la vie, l'analogie du poulet & des autres animaux, répand quelque clarté sur la formation successive des organes. Le point organisé, peu auparavant informe & sans action, commence à jouir d'une vie qui lui est propre : son battement devient sensible, il s'étend peu-à-peu, & le spectacle varie presque à chaque instant par l'addition des nouvelles couches ou les prolongemens de celles qui étoient formées. On distingue bientôt les parties hétérogenes dans ce tout qui n'étoit qu'uniforme ; le sang se porte par des canaux vers les différentes parties, il prend sa couleur ordinaire, les membranes s'étendent & se renforcent, les chairs auparavant gélatineuses acquièrent plus de consistance, & s'appliquent sur les points qui passent successivement par l'état de gelée, de membrane, de cartilage & d'os. Nous ignorons par quel mécanisme le principe de vie qui met tout en mouvement dans cette petite machine, arrange les parties sans les confondre ; comment il se transporte en des lieux différens avec sa même activité ; comment il s'accroît lui-même à proportion de son ouvrage ; en un mot, comment une cause peut s'augmenter ou acquérir plus d'énergie, à mesure qu'elle rencontre plus d'obstacles.

Cet accroissement est très-rapide, si on le compare à celui des tems qui doivent suivre. Les organes devenus plus forts & plus distincts, sont eux-mêmes d'autres centres de vie, dont les effets se répandent & concourent au même but. Il s'établit entre eux une correspondance immédiate & réciproque dont l'accord constitue la vie générale & la santé de l'individu ; & cette correspondance d'actions annonce alors un être distinct & qui a vie. Le fœtus prend de sa mere les suc propres à fortifier ou à nourrir ses parties ; son extrême délicatesse exigeoit un abri qui garantit ses organes à peine formés, des impressions violentes des corps extérieurs : il végète encore dans l'uterus durant quelque tems, jusqu'à ce qu'ayant acquis le volume suffisant & ses membres la force requise, il abandonne sa premiere demeure pour commencer un nouvel ordre de vie.

Ce premier âge, dont je viens de faire le tableau succinct, présente des gradations bien tranchantes lorsqu'on compare les termes les plus éloignés. On trouve que le fœtus parvenu au neuvieme mois, ressemble moins à l'embryon qui vient d'être conçu, que le vieillard décrépît ne ressemble à l'enfant qui vient de naître : ce court intervalle de neuf mois a donc différens périodes qui ont aussi leur tems préfix. Un examen un peu réfléchi sur les accroissemens du fœtus, & la connoissance des observations anatomiques faites par les auteurs qui ont traité de l'Ostéogénie, annoncent qu'il y a dans la vie du fœtus des révolutions semblables à celles de l'âge de puberté & de la vieillesse ; on s'apperçoit encore qu'après des efforts rapides pour développer ou former des organes, il s'écoule un tems quelquefois assez long, pendant lequel le principe de vie semble s'assoupir ou reprendre des forces pour opérer de nouveaux changemens. Ces différens périodes sont trop peu observés pour leur assigner des termes invariables ; mais il paroît que le troisieme & le fixieme mois sont à-peu-près le tems

marqué pour les changemens les plus considérables. L'expérience annonce que le fœtus de trois mois, quoique vivant & bien organisé, ne donne encore aucune preuve de sentiment : cette singularité a fait penser à quelques auteurs, qu'il devoit alors être regardé comme un être purement végétal & sans ame, & qu'il ne devenoit en tout semblable à l'homme que dans l'instant où il exécutoit quelque mouvement & donnoit des marques de sensibilité ; ils ont même avancé, d'après cette distinction, qu'il n'y avoit point de crime à faire avorter un fœtus inanimé. Cette conclusion détestable porte sur un faux principe ; car enfin suffit-il que le corps soit sans sentiment ou sans mouvement, du moins sensible, pour conclure qu'il n'y a point d'ame ? Voyons-nous avec évidence qu'ils soient liés à ce principe pensant comme une cause à son effet ? Ne reconnoit-on pas d'autres causes de sentiment & de mouvement ? Sans citer l'exemple des animaux qui sentent & se meuvent indépendamment de ce principe, ne fait-on pas que même après la mort il est des parties qui se meuvent ou qui paroissent sentir, & sont susceptibles d'irritation dans tous les hommes ? Ne fait-on pas encore que durant la vie il est des momens où tous les sens sont assoupis, & tous les organes dans l'inaction ? Tant de contradictions apparentes fussent sans doute pour indiquer que nous sommes bien éloignés de saisir le véritable point de vue sous lequel ces difficultés doivent être considérées.

L'irritabilité des parties du corps est un mode ou une aptitude de la matiere organisée, qui n'a son effet, que lorsqu'elle réunit les conditions requises pour être mise en acte : ces conditions sont la souplesse, l'élasticité, &c. & je ne vois d'autre terme à cette irritabilité d'une partie animale après sa mort, que la congélation de la graisse, par l'absence de la chaleur, ou le racornissement des fibres par la sécheresse.

L'irritabilité, qui produit la plupart des mouvemens, & qui est essentiellement requise pour la sensation, pourroit bien ne se trouver dans l'animal, que sous certaines conditions, & après que les organes auroient acquis quelque consistance, comme au bout de trois mois ; mais on sent bien que cette mobilité ou sensibilité des fibres est distincte de la vie, & sur-tout du principe intelligent qui anime l'homme.

L'enfant qui vient de naître, commence ce qu'on peut appeler la vie sociale ; il vit sous la protection des loix, qui le défendent des insultes, ou des surprises auxquelles sa foiblesse & son peu de connoissance ne l'exposent que trop. Elles ont prévu que, par défaut d'expérience, il pouvoit faire des démarches dont il auroit à se repentir dans un âge plus mûr : dans cette vue, elles annullent tout contrat, ou transaction passée avant l'âge nécessaire ; & cet âge est celui qui suffit à développer dans chaque individu la raison ou la science de se bien conduire.

Les différens devoirs à remplir dans la société, exigeoient encore différens degrés de perfection, ou dans le physique, ou dans le moral de chaque particulier : la gradation des connoissances & de l'accroissement du corps, étant à-peu-près la même dans tous les individus, on a distingué la durée de la vie en différens périodes appellés âges ; & ces époques fixées, ont été autorisées par les loix, & regardées comme une preuve de l'aptitude du sujet à exercer ou à remplir telle ou telle fonction.

Il résulte sans doute une foule d'inconvéniens de la fixation uniforme de ces termes : chaque climat produit sur les sujets qui l'habitent, des variétés qui lui sont propres ; on fait la disproportion qu'il y a entre les habitans des pays méridionaux, & ceux qui vivent sous la zone glaciale, pour l'âge de puberté, la menstruation, la vieillesse, &c. L'éducation, le

genre de vie, le caractère font encore varier à ce sujet ceux même qui éprouvent à la fois l'influence des mêmes causes physiques; mais il seroit peut-être plus dangereux de laisser ces termes arbitraires.

Le terme général de la vie humaine n'excede pas la quatre-vingtième année; il seroit même beaucoup au-dessous, s'il falloit prendre le terme moyen entre ceux qui vivent plus long-tems, & ceux qui meurent avant. Il est pourtant des cas où la loi a eu égard à la possibilité d'une vie prolongée au-delà; & comme on voit des hommes parvenir jusqu'à la centième année, très-rarement au-delà, on a regardé le siècle entier comme le terme le plus long de la vie humaine. Ainsi, lorsqu'un homme absent, dont on ignore le sort, ne paroît pas, ou ne donne aucune marque d'existence après la centième année de son âge, la loi le déclare mort, & accorde la propriété de ses biens à ceux qui héritent légitimement de lui. Toutes les nations n'ont pas été d'un accord unanime sur le terme d'un siècle; plusieurs l'ont diminué, quelques-uns l'ont augmenté à cause de quelques cas extraordinaires, qui prouvoient que la vie humaine pouvoit se prolonger au-delà.

Cette suite d'années, qui s'écoule depuis la naissance, jusqu'à la mort naturelle qui dépend de l'affoiblissement, ou du défaut d'action dans les organes, présente trois divisions bien marquées; l'accroissement, la maturité & le décroissement. On a même sous-divisé chacun de ces périodes en deux ou trois autres.

La force & le développement du fœtus, & de ses membres, est le seul moyen que l'on ait pour juger de son âge; dans l'homme, au contraire, qui jouit de la lumière, on considère également les progrès de l'esprit, ou le développement de ses facultés morales.

Tout le monde connoît les divisions de la vie humaine en enfance, âge de puberté, adolescence; âge viril, vieillesse & décrépitude. On sait encore que la virilité & la vieillesse, dont l'étendue est plus considérable que celle des premières divisions, ont leurs sous-divisions particulières, moins caractérisées à la vérité que celles de l'accroissement.

La chute des premières dents distingue assez bien l'enfance, du second âge: elle arrive pour l'ordinaire vers la septième année. Avant ce terme, l'homme sans expérience, foible encore, & privé de l'avantage de communiquer ses idées, ou de pénétrer dans celles des autres par la parole, ne jouit point des privilèges particuliers à l'espèce humaine; mais, à mesure que ses organes se fortifient, qu'il éprouve l'impression des corps extérieurs, & qu'il s'accoutume à en saisir les rapports, son entendement ou ses facultés se développent. Vers la treizième ou quatorzième année, un nouveau phénomène s'opère en lui: ce qui auparavant étoit employé au seul accroissement de son individu, se partage, pour ainsi dire, en deux parties, dont l'une est toujours destinée aux réparations & à l'accroissement de son corps; l'autre, au contraire, sert à la propagation de son espèce. Il semble qu'après l'enfance, la nature médite ce nouveau changement dans un profond silence, & qu'elle accumule ses forces pour le produire. Les os se durcissent, la chaleur interne augmente, les épiphyses se collent au corps des os, la voix devient plus forte & plus rauque; la menstruation commence, & les mammelles se gonflent dans les filles: dans les hommes, la barbe croît; plusieurs parties du corps, auparavant privées de poil, commencent à s'en garnir, & l'aptitude à la génération s'annonce principalement par une pente naturelle, qui rapproche les individus d'un sexe différent.

Ces signes de l'âge de puberté, dont l'apparition est assez rapide, se renforcent à mesure que l'ado-

lescence succede. La vigueur se développe jusqu'à la vingt-unième année, où commence le premier terme de la virilité. On voit alors les membres qui, auparavant, n'avoient pas acquis toute la consistance requise, devenir plus forts, plus souples, les muscles plus vigoureux & mieux exprimés, la forme extérieure mieux déterminée, les connoissances plus étendues, l'imagination plus soutenue, plus vive, plus brillante, le courage plus mâle & plus éclairé; en un mot tout annonce l'état le plus florissant de la vie. Cette perfection du corps & de l'esprit augmente par gradations peu sensibles, jusqu'à la trentième année; elle se soutient jusqu'à la quarante-neuvième ou cinquantième; & peu-à-peu la souplesse ou la flexibilité des organes diminue; l'imagination devient moins vive, un jugement plus rectifié lui succede. Ce décroissement, léger encore jusqu'à soixante ou soixante-cinq ans, annonce la vieillesse; les organes s'usent ensuite, deviennent moins sensibles, moins irritables, leurs opérations plus lentes & moins complètes jusqu'à soixante-dix ou soixante-quinze ans, tems auquel la machine, comme affaîlée sous le poids, semble ne vivre qu'à demi; l'imagination s'éteint en entier, le jugement devient confus, la mémoire infidèle; toute l'action semble se borner alors à soutenir les fonctions ou facultés physiques qui deviennent pénibles; les vaisseaux s'ossifient, les articulations perdent leur mobilité, les sens s'émouffent; enfin le dépérissement successif des organes s'étend sur les agens principaux, & l'homme succombe. Ce dernier tems de sa vie imite, par la rapidité du décroissement, le premier période de la jeunesse, où l'accroissement est si prompt.

Cette gradation successive des âges ou des tems de la vie, dont je viens de parler, n'est pas essentiellement bornée aux termes prescrits; les circonstances différentes, les hommes différens les font varier. Outre la variété que les climats ou le genre de vie peuvent causer, on voit encore les différens sujets de tous les sexes, qui sont soumis à la fois à l'influence des mêmes causes physiques, présenter quelquefois des différences étonnantes: il est inutile de compiler à ce sujet des observations communes, & dont les exemples se multiplient tous les jours. On auroit donc tort de juger constamment du degré de perfection du corps & de l'esprit d'un homme, par le nombre précis de ses années: il est plus sûr de n'en juger que par l'examen du corps.

La perfection du corps s'annonce à l'extérieur par des signes sensibles qui ne peuvent tromper; celle de l'esprit, moins faite pour tomber sous les sens, est ordinairement relative à celle du corps; & l'on ne peut assigner de règle plus exacte, pour juger de la perfection de l'entendement & de ses facultés, que la perfection même physique. On sent bien que ce que je dis ici, ne concerne que le même individu pris séparément, & que ce rapport ne s'étend point sur des individus différens. En effet, on n'est pas en droit de dire qu'un homme, dont le corps est parvenu à son dernier degré de perfection, doit aussi surpasser par les facultés intellectuelles, un autre homme qui n'auroit pas atteint cette perfection physique. Il suit seulement de ce que je dis, que chaque individu, parvenu au terme de l'accroissement de son corps, est aussi parvenu au terme de l'accroissement de son esprit. Il ne fait que rectifier ses connoissances dans la suite; il saisit beaucoup plus de rapports par une expérience multipliée, à-peu-près comme les organes acquièrent la force, la souplesse, l'activité, la facilité: mais l'imagination, la mémoire, le jugement sont déjà venus à cet âge, ou ne doivent jamais venir. Je fais qu'on a vu des enfans, dont l'esprit paroissoit infiniment au-dessus du développement des facultés physiques; mais cette exception si rare ne contredit point un principe général

général puisé dans la nature : on voyoit aussi dans ces enfans l'accroissement du corps se faire moins rapidement, qu'il ne se fait d'ordinaire. Le développement précoce de leur esprit n'étoit pas toujours soutenu, & le terme en arrivoit plutôt; ils vieillissoient avant l'âge, ils devenoient infirmes, ou étoient exténués; il sembloit que ces connoissances prématurées fussent acquises aux dépens de la perfection corporelle. On a aussi des exemples du contraire: on vit dans le diocèse d'Alais un enfant nommé Viala, qui donna des marques évidentes de virilité à l'âge de cinq ans; sa voix mua, la barbe lui crut, sa taille égala à cet âge celle des enfans de quatorze ou quinze ans; mais sa raison étoit inférieure à celle des enfans de son âge, il devint rachitique & contrefait vers la dixième année, il n'augmenta jamais de jugement: il sembloit enfin que la nature se fût entièrement épuisée sur lui, lorsqu'il étoit enfant, & le terme de son accroissement se borna à ce premier & singulier effort.

Les femmes sont en général plus précoces que les hommes; la menstruation, qui indique chez elles l'aptitude à la génération, paroît un peu avant l'âge de puberté des mâles; mais aussi cette aptitude à concevoir, se termine plutôt. Il est rare de voir des femmes devenir enceintes au-delà de cinquante ans, & rien de plus commun que les hommes qui sont pères à cinquante ou soixante.

La vieillesse est relative jusqu'à un certain point; on a vu des exemples de vies prolongées bien au-delà du terme ordinaire. Le nommé Annibal mourut à Marseille dans ces derniers tems, à l'âge de cent vingt-cinq ans; Thomas Parr n'est mort en Angleterre qu'à cent cinquante-deux; & il y a quelques années qu'on vit mourir en Hongrie un nommé Pierre Czartan à l'âge de cent quatre-vingt-cinq ans. Ces exemples sont extrêmement rares, & ne suffisoient pas pour rendre inutiles les règles établies sur le terme de la vie humaine.

L'accroissement des facultés intellectuelles étant à-peu-près le même que celui du corps, & leur perfection ayant aussi le même terme, les sages loix qui président à la société, ont statué sur le moral de l'homme, d'après cette vue importante. Elles ne le soumettent aux devoirs réfléchis, que lorsqu'il est en état de faire usage de sa raison, & de se rendre compte de sa conduite; elles attendent toujours le tems prescrit, pour lui permettre des démarches qui pourroient lui devenir préjudiciables, si elles n'étoient libres & raisonnées; elles annullent enfin toutes celles que la bouillante jeunesse fait avec précipitation, lorsqu'elles exigent une raison au-dessus de son âge. Ces loix fondées sur l'expérience de tous les siècles, sont une barrière qui s'oppose à la fougue & à l'imprudence des passions; elles rendent l'homme à lui-même, & lui conservent l'entière propriété de tout ce qu'il a droit de posséder, contre les violences ou suggestions possibles. (Article de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)

\* AGE du monde, (Chronologie.) Nous ajouterons ici un détail des sept âges du monde, suivant le texte Grec, avec les preuves abrégées d'après le système de M. Boivin l'aîné, qui avoir travaillé pendant plus de cinquante ans, avec une application constante, à débrouiller cette ancienne chronologie.

I. Age.	Depuis la création jusqu'au déluge,	ans.
	a duré . . . . .	2262
II. Age.	Depuis le déluge jusqu'aux langues,	738
III. Age.	Depuis les langues jusqu'à la vocation d'Abraham.	460
IV. Age.	{ Delà, jusqu'à l'entrée de Jacob en	215
	{ Egypte.	
	{ Delà, jusqu'à la sortie d'Egypte.	

Toms I.

V. Age.	Delà jusqu'à Saül.	774
VI. Age.	Depuis Saül jusqu'à Cyrus.	583
VII. Age.	Depuis Cyrus jusqu'à l'ère vulgair des chrétiens.	538
		<hr/>
TOTAL		6000

Premier âge, 2262 ans.

Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, ( Bible Grecque, Genese, chap. v. vers. 3. Cedrenus, page 6. )	230
Delà à la naissance d'Enos, ( Gen. Gr. v. 6. )	205
Delà à la naiff. de Cainan I. ( Gen. Gr. v. 9. )	190
Delà à la naiff. de Malaleel, ( Gen. Gr. v. 12. )	170
Delà à la naiff. de Jared, ( Gen. Gr. v. 15. )	165
Delà à la naiff. d'Enoch, ( Gen. Gr. v. 18. )	162
Delà à la naiff. de Mathufala, ( Gen. Gr. v. 21. )	165
Delà à la naiff. de Lamech ( Gen. vulg. v. 25. )	187
Delà à la naiff. de Noé, ( Gen. Gr. v. 28. )	188
Delà au déluge inclusivement, ( Gen. vij. 6. 11. )	600

TOTAL suivant la bonne leçon des Septante, 2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans Syncelle, pages 20, 53, 83; par S. Epiphane, aux Hérésies, page 5; par S. Augustin, Cité de Dieu, liv. xv. chap. 13 & chap. 20, & sur la Genese, q. 2. C'est suivant cinq exemplaires; favoir: trois Grecs, un Latin & un Syriaque; par le Paschalion, ou chronique d'Alexandrie; par Gotfroi de Viterbe; par Honoré d'Autun; par tous les recueils des diverses leçons sur les Septante.

Nota. Les 167 ans de Mathufala, pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, sont une faute de copiste dans les Bibles Grecques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions Grecques de Bâle & de Strasbourg: d'ailleurs elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate, par Joseph. Suivant cette mauvaise leçon, le déluge seroit arrivé l'an du monde 2242. Ainsi Mathufala, qui a vécu, selon toutes les Bibles & Joseph, 969 ans, seroit mort 14 ans après le déluge: au lieu que, suivant la bonne leçon, il est mort 6 ans avant le déluge. S. Augustin, Cité de Dieu, xv. 13. à la fin.

Second âge, 738 ans.

Depuis le déluge exclusivement, jusqu'à la naissance d'Aphraxad,	ans	12
( Joseph, j. 7, non 2 ans; Aphraxad est le troisieme fils de Sem. )		
Delà à la naiff. de Cainan II. ( Gen. au Grec xj. 12. )		135
Delà à la naiff. de Salé, ( Gen. Gr. xj. 13. )		130
Delà à la naiff. d'Heber, ( Gen. Gr. xj. 14. )		130
Delà à la naiff. de Phaleg, ( Gen. Gr. xj. 16. )		134
Delà à la naiff. de Reü, ( Gen. Gr. xj. 18. )		130
Delà à la confusion des langues, qui est l'an du monde 3000, selon tous les anciens.		67

TOTAL 738

Troisieme âge, 460 ans.

Delà à la naiff. de Sarug, ( Gen. Gr. xj. 20. ) l'an		
132 de Reü.		65
Delà à la naiff. de Nachor, ( Gen. Gr. xj. 22. )		130
Delà à la naiff. de Tharé, ( Joseph, j. 7. )		120
Les Bibles disent 28, 29, 79, 179; mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, ( Gen. xiv. 1. )		
Delà à la naiff. d'Abraham, ( Gen. xj. 26. Joseph, j. 7. )		70
Delà à la vocation d'Abraham, ( Gen. xij. 4. )		75

TOTAL 460

Cg

*Nota.* Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le *Texte Samaritain*, qui est l'Hébreu Mo-faïque. Ainsi les 205 ans des autres Textes sont une faute de copiste, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de son pere, & non pas 75, comme le disent tous les textes.

*Quatrieme âge, 645 ans.*

Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la naiff. d'Isaac, ( <i>Gen. xxj. 5. 17.</i> ) . . . . .	ans.	25
Delà à la naiff. de Jacob, ( <i>Gen. xxv. 24. 26.</i> ) . . . . .		60
Delà au voyage de Jacob en Méfopotamie, ( <i>Gen. xxxj. 38. 41.</i> ) . . . . .		71
Delà à son retour en Cananée, ( <i>Gen. xxx. 25. &amp; xxxj. 38. 41.</i> ) . . . . .		20
Delà à son entrée en Egypte, à l'âge de 130 ans, ( <i>Gen. xlv. 6. 11. &amp; xlvij. 7. 9.</i> ) . . . . .		39
<b>TOTAL</b>		<b>215</b>

*Séjour en Egypte, 340 ans, Exod. xij. 40. Judith, v. 9.*

*Pasteurs à Gessen.*

Jacob Israël à Gessen en Egypt. ( <i>Gen. xxvij. 28.</i> ) . . . . .	17	
Joseph Pfontomphanec, âgé de 56 ans, regne à Gessen. . . . .	54	
<b>TOTAL</b>		<b>71</b>

*Les descendans de Joseph.*

<i>Hicfos ou rois pasteurs, selon Manethon dans Joseph, Apologie j. 5.</i>		
	ans.	mois.
Ephaim ou Salatis. . . . .	19	
Beria ou Beon. . . . .	44	
Rapha ou Apachnas. . . . .	36	7
Reseph ou Apophis. . . . .	61	
Thalé ou Janias. . . . .	50	1
Thaan ou Affis. . . . .	49	2
<b>TOTAL</b>		<b>259 10.</b>

*Hascos ou captifs pasteurs.*

Laadan. . . . .	40	
Ammiud. . . . .	40	
Elisama jusqu'à la quatre-vingtieme année de Moyse, quand il sortit d'Egypte. . . . .	19 2	
<b>TOTAL</b>		<b>99 2</b>

Voyez <i>Gen. xv. 13.</i>	}	215	
		71	
		259	10
		99	2

**TOTAL 645 ans pour les quatre parties du quatrieme âge.**

*Cinquieme âge, 774 ans.*

Depuis l'an 80 de Moyse, jusqu'à sa mort, ou à Josué. . . . .	ans.	40
Josué. . . . .		47
Aristocratie des vieillards, puis anarchie, I. idolâtrie. . . . .		18
I. servitude, ( <i>Jug. iij. 8. 10.</i> ) . . . . .		8
Othoniel, ( <i>Jug. iij. 11.</i> ) . . . . .		40
II. idolâtrie & anarchie. . . . .		30
II. servitude, ( <i>Jug. iij. 14.</i> ) sous Eglon Moabite. . . . .		18
Aod, ( <i>Jug. iij. 30.</i> ) . . . . .		80
III. servitude, ( <i>Jug. iv. 3.</i> ) sous Jabin Cananéen. . . . .		20

Debora & Barac, ( <i>Jug. v. 32.</i> ) . . . . .	ans	40
A. du M. av. N. S. 5 <sup>e</sup> ere antique par le 4418. 1582. } Marbre Parien.		
IV. servitude, ( <i>Jug. vj. 1.</i> ) sous les Madianites, Amalécites, Imaëlites. . . . .		7
Gédéon Jérboal, ( <i>Jug. vj. 8. 11. 21. 25. 32. &amp; viij. 28.</i> ) . . . . .		40
Abimélech Tiran, ( <i>Jug. ix. 22.</i> ) . . . . .		3
Thola, ( <i>Jug. x. 2.</i> ) . . . . .		23
Badan ( <i>I. Rois, xij. 2. &amp; Cl. Alex. p. 238.</i> ) . . . . .		14
Boleas, ( <i>Cl. Alex. p. 338.</i> ) . . . . .		23
Jair, ( <i>Jug. x. 3.</i> ) . . . . .		22
V. servitude, ( <i>Jug. x. 8.</i> ) sous les Ammonites. . . . .		18
Jephthé, ( <i>Jug. xij. 7.</i> ) . . . . .		6
Abefan, ( <i>Jug. xij. 9.</i> ) . . . . .		7
Ebrom, ( <i>Cl. Alex. p. 324.</i> ) . . . . .		40
Ahialon, ( <i>Jug. xij. 11.</i> ) . . . . .		10
Abdon, ( <i>Jug. xij. 14.</i> ) . . . . .		8
VI. servitude, ( <i>Jug. xij. 1.</i> ) sous les Philistins. . . . .		40
Samson, ( <i>Jug. xv. 20. &amp; xvj. 31.</i> ) . . . . .		20
Anarchie sous les pontifes, (S. Théoph. d'Antioche, <i>liv. III. page 134.</i> Jule l'Africain, dans <i>Syncelle, pag. 174 &amp; 176</i> ; tradition Hébraïque dans <i>Ledren, pag. 69 ou 84</i> , l'an du monde 4725, l'an avant N. S. 1275. Les <i>Argonautes.</i> ) . . . . .		40
Samera, Semei, Semegar, Simmichar, Samané, (S. Théoph. d'Ant. <i>liv. III. p. 13.</i> ) . . . . .		1
Anarchie, sous Joseph, Pontife, Eléazaride, ( <i>Joséph, viij. 1.</i> Jule Africain, dans <i>Syncelle, page 174.</i> Jule Hilarion, <i>Cedren.</i> ) . . . . .		30
Heli I. souverain pontife. Ithamaride est juge, ( <i>I. Rois. iv. 18. Cedr. page 49.</i> ) . . . . .		40
L'an du monde 4791, avant N. S. 1209. <i>Sac de Troie.</i> . . . . .		
VII. servitude sous les Philistins, Achitob étant souverain pontife. . . . .		21
Samuël, juge & prophete. . . . .		40
<b>TOTAL</b>		<b>774</b>

*Sixieme âge, sous les Rois, 583 ans.*

Sous Saül, ( <i>Acl. xij. 21.</i> ) . . . . .	40	
David, ( <i>II. Rois, iij. 4.</i> ) . . . . .	40	
Du commencement du regne de Salomon, à la fondation du temple. . . . .	3	
Delà à la destruction du temple, suivant le détail du regne de Juda. . . . .	330	
Captivité en Babylonie, ( <i>Jérem. xxv. 12. &amp; xxix. 10. &amp; Daniel. ix. 2.</i> ) . . . . .	70	
<b>TOTAL</b>		<b>583</b>

*Septieme âge, 538 ans, suivant le Canon Mathématique.*

Depuis Cyrus à Babylone, jusqu'à Alexandre le grand à Babylone. . . . .	206	
Delà jusqu'à Ptolomée, fils de Lagus. . . . .	27	
Delà à Auguste. . . . .	275	
Delà à notre ere vulgaire, l'an de Rome 754. . . . .	30	
<b>TOTAL</b>		<b>538</b>

AGEN, (*Géogr.*) belle ville de France dans la Guyenne, capitale de l'Agenois. Elle est située sur la rive droite de la Garonne, au nord-est de Condom, & au sud-est de Bordeaux, dans un beau pays. Elle est très-ancienne, & fut autrefois la capitale de ces anciens Nitiobriges qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Il y a aujourd'hui un évêque suffragant de Bordeaux, dont le diocèse contient 373 paroisses, un présidial, une sénéchaussée & une élection. Il y a aussi un college, fondé par la reine Marguerite, duchesse de Valois, comtesse d'Agénois. Cette ville prit le parti de la ligue en



1584, mais elle fut soumise au roi en 1591. C'est la patrie de Joseph-Jules Scaliger. (C. A.)

\* AGENCE, f. f. (Hist. mod.) c'est la charge ou l'emploi d'un agent, de celui qui fait les affaires d'autrui; quoiqu'il ne soit guere usité qu'en parlant des agens du clergé. L'agence de cet abbé a été brillante.

\* AGENCÉ, ÉE, adj. & part. passif. Voyez ci-après le verbe AGENCER.

\* AGENCEMENT, f. m. (Gramm.) arrangement, ordre, disposition des choses. L'agencement fait tout le prix de certaines choses.

\* AGENCEMENT, (terme de Peinture.) se dit de l'enchaînement des groupes dans une composition, & de l'arrangement ou disposition des figures dans un groupe. L'agencement le plus naturel est toujours le plus heureux.

\* AGENCER, v. a. (Gramm.) arranger, disposer, mettre en ordre. Ce mot est du style familier.

§ AGENOIS, Géogr.) pays de France dans la Guyenne, avec titre de comté. Il est entre le Quercy, le Périgord, le Bazadois & le pays d'Ausich. Agen est sa ville capitale. Voyez AGEN. Il contient outre cela douze autres villes & bourgades. Il est arrosé de la Garonne, de la Dordogne, du Lot & du Lez. C'est de toutes les parties de la Guyenne la plus belle & la plus fertile. Les anciens Nitobriges, dont parle César, étoient ses habitans. Il fit partie du Royaume d'Aquitaine, & fut ensuite possédé par les comtes de Toulouse, & successivement par les François & les Anglois; il appartient aujourd'hui au roi. (C. A.)

AGER ou AGUER, (Géogr.) petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de vicomté. Elle est située près de la riviere de Segre au nord de Lérida & à vingt-cinq lieues ouest de Barcelone. Long. 18. 30. lat. 41. 30. (C. A.)

\* § AGERONIA ou ANGERONIA, (Mythologie.) & ANGERONE, sont la même déesse. Lettres sur l'Encyclopedie.

AGERU, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) espece d'héliotrope du Malabar, ainsi nommée par les Brames. L'Hortus Malabaricus en donne une bonne figure sous le nom Malabaré *benapatsja*, volume X, planche 48, page 95.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux humides à la hauteur d'un à deux pieds. Sa racine est fibreuse, blanche, longue de cinq à six pouces, de quatre à cinq lignes de diametre, hérissée de longs poils blancs, roides, assez épais, garnie depuis le bas, de branches semblables, opposées deux à deux. De ces branches les feuilles naissent opposées deux à deux en croix; elles sont elliptiques, obtuses ou arrondies, comparables à celles de la bourrache, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, ondées ou crénelées irrégulièrement dans leur contour, molles, charnues, foibles, marquées des deux côtés de nervures plus grosses en-dessous, hérissées, comme les tiges, de poils blancs qui sont très-rudes & piquans lorsqu'elles sont vieilles, d'un verd obscur, mat, terne, & portées sur un pédicule long, quoiqu'une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, plat en-dessus, verd, sur les côtés duquel elles se prolongent de maniere qu'il paroît un peu ailé.

De chaque paire de feuilles, non pas de leur aisselle, mais à leur côté & de la tige même ou des branches près de leur extrémité, sort un épi de fleur roulé en spirale, long de trois pouces, qui porte sur un seul côté, ordinairement en-dessus, une centaine de fleurs hermaphrodites, sessiles, disposées sur deux rangs, fort ferrées, blanches, fort petites, longues à peine d'une ligne & demie. Elles

consistent en un calice à cinq divisions très-profondes, persistantes, qui contient une corolle monopétale en tube cylindrique à bord évasé, découpé en cinq crénelures égales, rondes, plissées entre leurs incisions, & relevées d'une strie ou d'un tubercule velu qui en bouche l'entrée; c'est au-dessous de ces cinq tubercules que sont cachées autant d'étamines, égales, blanches, très-courtes, attachées au tube de la corolle un peu au-dessous de son milieu à une égale hauteur. Du centre du calice s'éleve un petit disque jaunâtre qui supporte l'ovaire & fait corps avec lui: celui-ci est sphéroïde, verd-noir, surmonté d'un style partagé en deux stigmates coniques, légèrement velus à leur face interne, & de la hauteur des étamines.

L'ovaire, en grandissant, devient un fruit sphéroïde, d'une ligne & demie de diametre, couvert d'un peu de chair verd-brune, luisante, vitrée ou transparente, marquée de deux fillons longitudinaux, par lesquels elle se partage dans la maturité, après s'être desséchée, en deux portions ou capsules hémisphériques crustacées, divisées intérieurement chacune en deux loges qui contiennent chacune une graine pendante, ovoïde, pointue à son extrémité supérieure, qui est d'un brun-roux & un peu rude ou chagrinée. L'embryon, renfermé dans chaque graine, a deux cotyledons plats, & une radicule conique qui pointe vers le ciel.

Qualités. Les feuilles de l'ageru ont une odeur fade ou peu agréable. Ses fleurs sont sans odeur, & sa racine a une saveur un peu âcre & nitreuse.

Usages. Sur la côte du Malabar on emploie en topique toute la plante cuite dans l'huile de cocos, pour sécher les pustules de la maladie appelée *pitao*, & sur les morsures vénimeuses du grand renard, que les Hollandois appellent *jakhalsen*.

Remarques. L'ageru du Malabar est donc une espece d'héliotrope, & conséquemment une plante qui vient naturellement dans la famille des bourraches, & qui en a toutes les propriétés. (M. ADANSON.)

AGÉSILAS, roi de Sparte. (Hist. de Lacédém.) Toute l'antiquité s'est réunie pour placer *Agéfilas* au rang des plus grands capitaines de la Grece. Elevé dans la discipline de Licurgue, il n'eut point cette dureté de mœurs qui caractérisoit ses concitoyens. Comme il avoit appris à obéir avant de commander, il fut humain & populaire; & interprete de la loi, il la fit asséoir sur le trône avec lui. Ce fut en régnant par elle qu'il rendit l'obéissance moins pénible. Agis, son frere, laissa un fils nommé Léotichide, qu'il ne voulut point reconnoître pendant sa vie, il ne l'avoua qu'au moment de sa mort. Le trône lui appartenoit, mais comme on le soupçonnoit d'être le fruit d'un amour adultere d'Alcibiade avec sa mere, les Spartiates le priverent de l'héritage de ses ancêtres, & *Agéfilas*, son oncle lui fut substitué dans la puissance suprême. Son affabilité lui gagna tous les cœurs; mais ennemi de l'adulation, il dédaignoit les éloges qu'il ambitionnoit de mériter. Les peuples, dont il fut le protecteur, voulurent lui élever des statues, mais il répondit que ses actions étoient les plus beaux monumens de sa gloire. Quoiqu'il fût boîteux & d'une petite taille, son corps contenoit l'ame d'un héros. La vivacité de son esprit, la flexibilité de son caractère égal & prévenant, lui acquirent un si grand ascendant sur les esprits, que les éphores, juges & censeurs de leurs rois, le condamnerent à une amende en vertu de leur pouvoir. Contempteur des richesses, il ne profita point de la condamnation de son neveu Léotichide déclaré bâtard, & par-là privé de la succession d'Agis. Son désintéressement lui mérita l'estime publique.

Artaxerxè menaçoit la Grece, & c'étoit sur Sparte qu'il devoit frapper les premiers coups. *Agéfilas* représenta qu'il seroit plus avantageux de porter la guerre en Asie que de la soutenir en Europe. Il fut chargé de cette expédition, & il arriva dans les provinces de la Perse avant qu'on soupçonnât qu'il eût quitté la Grece. Quoiqu'il n'eût qu'une très-foible armée, il dicta des loix à Tisapherne qui consentit à laisser la liberté à toutes les villes grecques de l'Asie, à condition qu'il n'exerceroit aucune hostilité dans sa province. Ce n'étoit que pour se préparer à la guerre que Tisapherne faisoit un si grand sacrifice. Dès qu'il eut rassemblé ses forces il prit le ton de vainqueur, & fit dire à *Agéfilas* qu'il eût à s'éloigner de l'Asie, s'il ne vouloit pas éprouver ses vengeances. Le Spartiate indigné de cette perfidie, fit semblant de tourner ses armes contre la Carie où le satrape avoit de grandes possessions. Tisapherne pour les conserver, y porta toutes ses forces; alors *Agéfilas* se jeta dans la Phrygie, qu'il trouva sans défenseurs. Il y fit un butin immense qu'il abandonna à son armée. S'étant retiré à Ephese, il institua des jeux, & proposa des prix pour animer l'émulation du soldat & pour entretenir la discipline militaire.

*Agéfilas* qui avoit trompé le satrape par un faux bruit, le trompa par une vérité la campagne suivante. Il fit publier qu'il marchoit en Lidie, & comme il déclaroit hautement son dessein, on crut qu'il en vouloit réellement à la Carie. Tisapherne y envoya l'élite de ses troupes, & *Agéfilas* profita de son erreur pour marcher à Sardes dont il forma le siege. Tisapherne tenta de délivrer cette place, il engage un combat où il est vaincu. Ce satrape malheureux fut traité en coupable. Il fut arrêté dans le bain, on lui coupa la tête qui fut envoyée à la cour de Perse. Son successeur fit des propositions de paix, mais *Agéfilas* répondit qu'il ne pouvoit rien conclure sans y être autorisé par un ordre de Sparte. Il sortit de l'Asie mineure pour se jeter dans la Phrygie, où il se rendit maître de plusieurs villes. Mais tandis qu'il étendoit ses conquêtes, Sparte fut attaquée par Thebes, Argos & Corinthe. *Agéfilas* rappellé au secours de sa patrie, se plaignit d'être arraché de l'Asie par trente mille archers, faisant allusion aux dariques, pieces d'or où la figure d'un archer étoit représentée, & qu'on avoit employées à corrompre les Grecs: mais il crut que l'obéissance aux ordres de la patrie lui seroit plus glorieuse que la conquête de toute l'Asie. Il usa de tant de célérité qu'il traversa en trente jours l'étendue de pays que Xerxès avoit été un an à parcourir. Les Athéniens joints aux Béotiens osèrent l'attaquer dans sa marche, ils en vinrent aux mains dans les plaines de Coronée. Il en fit un horrible carnage. Ceux qui survécurent à cette défaite, se réfugièrent dans un temple de Minerve; & quoiqu'une blessure reçue dans le combat dût lui inspirer du ressentiment, il défendit de fouiller le sanctuaire de la divinité, & cet asyle sauva la vie à une multitude d'infortunés. Il fut chargé de marcher contre les Corinthiens, & les ayant vaincus, il lui étoit facile de se rendre maître de leur ville; mais attendri sur le sort de la Grece déchirée par ses propres enfans, il dit à ceux qui lui proposoient de détruire cette ville, qu'il vouloit laisser aux habitans le tems du repentir, & qu'il lui seroit honteux de priver la Grece de ses remparts, en détruisant les villes qui servoient de barrières aux barbares. Il ne se trouva point à la bataille de Leuctres qui éclipsa pour jamais la splendeur de sa patrie. Il sembla qu'il en présageoit le funeste événement. L'armée victorieuse se presenta devant Sparte sans murailles, mais *Agéfilas* fut son rempart. Les richesses qu'il avoit enle-

vées de la Perse, avoient été versées dans le trésor public, & il s'étoit fait un scrupule d'en réserver rien pour lui. Ce fut la ressource de Sparte dans ses revers. Quoiqu'il eût fait une guerre heureuse dans un pays où le faste & la mollesse en imposoient à la multitude, il ne renonça jamais à l'austérité de la discipline de Lycurgue. Sobre & frugal, les mets qu'on lui servoit étoient sans apprêt, & l'appétit excité par les exercices du corps, leur tenoit lieu d'affaïsonnement. Il conserva l'antique simplicité dans ses habits, & ce fut par l'innocence de ses mœurs qu'il ambitionna la supériorité sur le reste des hommes. Quelqu'un donnant en sa présence le nom de grand roi au monarque Persan, il n'est pas, dit-il, plus grand que moi, s'il n'est pas plus vertueux. Quoiqu'il eût pu choisir un superbe palais, il préféra une antique chaumière qui avoit été habitée par Euristene, l'un de ses ancêtres. On n'y remarquoit aucun de ces ornemens inventés par le luxe & la mollesse. Tout y retraçoit la pauvreté & le dédain des commodités. On l'eût plutôt prise pour la cabane d'un Ilote, que pour la demeure d'un grand roi.

La nature en l'enrichissant de toutes les vertus, avoit été pour lui une mere bienfaisante; mais aussi elle sembloit n'être qu'une marâtre impitoyable en renfermant son ame dans une corps aussi difforme. Son extérieur rebutant lui attiroit le mépris des étrangers. Il en fit l'expérience en Egypte où il commanda une armée de Grecs mercénaires pour soutenir Tachos attaqué par les Perses. Il parut à la cour d'Alexandrie paré de ses seules vertus. La pauvreté de ses habits, sa suite & son équipage ne laisserent appercevoir dans le héros de la Grece, qu'un vieillard pauvre & décrépité. Les courtisans éternés par le luxe, ne virent qu'un censeur importun de leur mollesse; & le roi lui-même choqué d'un extérieur qui n'annonçoit qu'un homme vulgaire, lui ôta le commandement pour le déferer à l'Athénien Chabrias, qui avoit toute la souplesse d'un courtisan délicat. Les yeux fascinés par le luxe ne pouvoient appercevoir l'homme supérieur dans celui qui n'avoit d'autre lit que la paille ou un peu de gazon, qui se nourrissoit de mets dédaignés, qui rejettoit les couronnes & les parfums. Le monarque Persan lui envoya des provisions abondantes & choisies, il lui fit présent d'étoffes précieuses pour le distinguer de ses soldats; le Spartiate dédaigneux fit distribuer le tout à ses esclaves. Tachos porta la guerre dans la Phénicie; en vain *Agéfilas* réduit à commander un corps de mercénaires, lui représenta le danger de quitter ses états; un conseil aussi sage ne fut point écouté. Dès que Tachos fut éloigné, ses sujets remuans & séditions leverent l'étendard de la rébellion, & son parent Nectanebe fut proclamé roi. *Agéfilas* pour se venger des dédains qu'il avoit essuyés, fut le premier à le reconnoître. L'usurpateur eut bientôt un concurrent dans Mutus, citoyen de Mendès, qui lui disputa l'empire. *Agéfilas* lui conseilla de marcher contre ce rébelle pour ne pas lui laisser le tems de rassembler ses forces. Nectanebe eut lieu de se repentir d'avoir dédaigné ce conseil. Mutus, actif & vigilant, le contraignit de se retirer dans une ville dont il forma le siege. *Agéfilas* fut sollicité de fondre sur les assiégeans, mais il attendit que leurs forces fussent divisées pour faire une sortie qui eut un plein succès. *Agéfilas*, couvert de gloire, fut élevé au commandement général de l'armée. Mutus battu dans plusieurs rencontres, tomba au pouvoir du vainqueur. L'Egypte paisible reconnut *Agéfilas* pour son libérateur. Il mourut chargé de gloire & d'années dans la ville de Ménelas, située entre la Cyrcaïque & l'Egypte. Son corps embaumé fut

transporté à Sparte, glorieuse de posséder ses cendres. (T-N.)

AGÉSILAS, éphore de Sparte, fut un des principaux instrumens dont le troisieme Agis se servit pour faire revivre la discipline de Lycurgue. Sa vie jusqu'à ce moment, n'avoit été qu'un tissu de débauche, & il ne favorisa le projet de la réformation que pour s'affranchir du fardeau accablant des dettes, contractées pour assouvir ses passions. L'histoire le peint comme un homme artificieux, doué de cette éloquence naturelle qui domine sur les esprits; sans frein dans ses penchans, audacieux dans ses projets, téméraire dans l'exécution; partisan hypocrite d'une réforme qui faisoit la censure du scandale de sa vie. Ce fut ce citoyen corrompu qui proposa au peuple de rendre aux loix leur vigueur, & aux mœurs leur première innocence. Il se rend à l'assemblée où il conjure les Spartiates de ne plus souffrir que la majesté de la patrie fût violée par les avarices exactions de quelques citoyens avides, tandis que ses vrais enfans, rampant dans la misère, éprouvoient une existence douloureuse. Il fait ensuite parler la religion qui commande l'égalité; il cite d'anciens oracles & fait valoir la réponse récente du prêtre de Pasiphaé, qui leur asuroit que, s'ils faisoient revivre leurs anciennes institutions, ils seroient triomphans & respectés comme autrefois. Son éloquence fut appuyée par le sacrifice qu'Agis & sa famille firent de tous leurs biens. Le peuple, saisi d'admiration, applaudit à un si généreux désintéressement; on procéda à l'abolition des dettes, toutes les obligations pécuniaires furent apportées dans le forum, où elles furent brûlées aux yeux du créancier dépouillé de son titre. *Agésilas*, témoin de cet incendie, s'écria qu'il n'avoit jamais vu de flamme plus pure & plus agréable. Après cette opération il travailla sourdement à détruire l'édifice qu'il venoit d'élever. Il étoit le plus considérable de l'état par l'étendue de ses possessions; mais épuisé par ses débauches & ses profusions il avoit contracté plus de dettes qu'il n'avoit de fond. L'abolition des dettes le débarrassa de l'importunité de ses créanciers, & le remit dans la jouissance de ses domaines. Il étoit trop intéressé au partage des terres, pour consentir à une égalité qui le mettoit au-dessous de ses besoins. Il en retarda l'exécution sous prétexte de ne point entreprendre deux choses à la fois, de peur d'ébranler l'état par des secousses trop violentes. La guerre occupa Agis d'autres soins, & pendant son absence *Agésilas* devint le tyran d'un peuple dont il se disoit le protecteur. Ses vexations devinrent les crimes de deux rois. Agis fut arraché du temple qui lui servoit d'asyle, pour être conduit à la mort. *Agésilas*, seul coupable, se sauva par la fuite; il revint quelque tems après dans sa patrie, où, revêtu de la charge d'éphore, il exerça une domination tyrannique. Voyez AGIS III. dans ce Supplément. (T-N.)

AGESIPOLIS, (*Hist. de Lacédémone.*) fils de Pausanias, roi de Lacédémone, perdit son pere dans un âge trop foible encore pour gouverner lui-même les rênes de l'état. Les Corinthiens se flatterent que le tems de sa minorité leur seroit favorable pour abaisser l'orgueil altier de Sparte qui, depuis longtems, insultoit à la foiblesse du reste de la Grece; ils en furent punis par une sanglante défaite, & leur humiliation contint tous les peuples jaloux de la puissance des Lacédémoniens. *Agésipolis* parvenu à l'âge où la loi le mettoit dans l'exercice de sa dignité, voulut se montrer digne de commander à une nation belliqueuse. Il tourna ses armes contre l'Argolide qui étoit la contrée de tout le Péloponese, dont Sparte avoit le plus sujet de se plaindre. Les Argiens abandonnés de leurs alliés, se sentirent trop

foibles pour lui résister. Leur fierté s'abaisa à demander la paix; leurs députés n'essuyèrent que des mépris, & par toute réponse *Agésipolis* porta la défolation dans tout leur territoire. Tout lui en préfaceoit la conquête; lorsque des tremblemens de terre, qui sembloient annoncer la dissolution du globe, répandirent la consternation dans son armée. Les Spartiates étoient trop ignorans & trop grossiers pour n'être point superstitieux, & lorsque quelque phénomène extraordinaire frappoit leurs sens, ils le regardoient comme un avertissement du ciel qui condamnoit leur entreprise. Alors le peuple le plus intrépide devenoit le plus pusillanime, il méconnoissoit la voix de ses chefs pour aller interroger ses prêtres & ses devins. Plusieurs soldats devinrent sourds par le bruit des tonnerres, & d'autres furent aveuglés par le feu des éclairs. Si quelque ministre de l'autel un peu ambitieux savoit profiter de ces momens de terreur, il lui seroit facile de causer une révolution. *Agésipolis* s'élevant au-dessus des terreurs populaires, n'en fut pas moins ardent à presser le siege; mais il fut mal secondé par des soldats dont la superstition avoit glacé le courage. Il fallut céder à l'importunité de leurs murmures, pour éviter l'éclat d'une révolte. La prise de Mantinée le consola de cette disgrâce. Il s'en rendit le maître en détournant le cours du fleuve Ophis, dont les eaux baignoient les murs de cette ville; & cette opération simple & facile, lui mérita la réputation d'un grand capitaine. Les Olinthiens éprouverent ensuite l'effort de ses armes. Plusieurs de leurs villes furent prises d'assaut, & la sévérité dont il usa déterminata les autres à prévenir leur ruine par une prompte soumission. Olinthe fut la seule qui osa lui opposer de la résistance. Les fatigues qu'il essuya devant cette place, l'enleverent au milieu de sa carrière, & comme il ne laissa point de postérité, Cléombrote, son frere, fut son successeur. (T-N.)

AGEY, *Ageium*, (*Géogr.*) village de Bourgogne, bailliage d'Arnai-le-Duc, diocèse de Dijon, à une lieue de Somberton, à trois quarts de lieue de la grande route de Dijon à Paris; la comtesse de Rochechouart, qui en est dame, distinguée par son goût pour la physique & son amour pour les beaux arts, y a formé un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche & le plus complet de la province: le beau cabinet des coraux & pétrifications, est tout pavé de marbre de Bourgogne; il y en a trente-cinq sortes: elle a aussi un cabinet curieux d'instrumens de physique & de musique. *Mém. pris sur les lieux par l'auteur.* (C.)

AGGÉE, (*Hist. Sainte.*) le dixieme des douze petits prophètes, naquit pendant la captivité des Juifs à Babylone; & après leur retour il exhorta vivement Zorobabel, prince de Juda, le Grand-Prêtre Jesus, fils de Josédéch & tout le peuple au rétablissement du temple, leur reprochant leur négligence à cet égard, & leur promettant que Dieu rendroit ce second temple plus illustre & plus glorieux que le premier, non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la présence du Messie.

\*AGGLESTON, (*Hist. Antiq. Cérém. superstitieuses.*) c'est-à-dire pierre sacrée, ou idole de pierre, monument singulier de la superstition des anciens Bretons, est une pierre monstrueuse telle qu'on la voit représentée sur une de nos planches d'antiquités dans ce Suppl. Elle se voit dans l'isle ou plutôt dans la presqu'isle de Purbeck, en la province Dorchester, en Angleterre. Elle est sur une élévation, ou espece de dune d'un sable rouge. Sa forme est celle d'un cône renversé, tel que la figure le fait voir. Sa circonférence est de soixante pieds en bas, de quatre-vingts au milieu, & de quatre-vingt-dix à la surface supérieure. Sa plus grande largeur en haut est de trente-six pieds sur dix-huit, & en bas de dix-huit sur

quatorze. Il y a sur la surface supérieure trois cavités. *Voyez les figures de la planche & leur explication.*

§ AGGLUTINANS, (*Méd. & Mat. méd.*) Il n'est guère possible de souscrire aux vues de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Sciences*, &c. De toutes les hypothèses la plus arbitraire & la moins raisonnable, est celle qui suppose que les *agglutinans* sont des remèdes fortifiants, & dont l'effet est de réparer promptement les pertes, en empâtant les fluides, & en s'attachant aux solides du corps. Ce seroit sans doute un abus évident des expressions & des étymologies que d'attacher aux *agglutinans* la propriété de fortifier, sous quelque aspect qu'on les considérât; mais l'idée d'un corps qui empâte les particules âcres de nos fluides, en émousse la pointe & change ainsi leur consistance, est trop vuide de sens & de vérité pour trouver place dans cet Ouvrage. Nous rangeons ce genre d'action dans la classe de celles qu'un jargon (malheureusement trop répandu dans les écoles & dans le monde) a fait inventer pour la consolation de l'ignorance qui rougit de s'avouer.

Il est pourtant un genre de remèdes *agglutinans*, mis en usage par la Chirurgie moderne, auxquels on suppose la propriété de réunir les parties solides du corps qui ont été séparées ou divisées. Les térébenthines, la farcocolle, l'ichtyocolle, les poix, la fameuse boule de Nancy, les baumes des charlatans, du Commandeur, d'André de la Croix, l'eau de Rabel, &c. n'ont & ne peuvent avoir d'autre effet, comme *agglutinans*, que de tenir les parties rapprochées comme le feroit une bande ou toute autre cause mécanique.

On connoît l'histoire de l'eau de Rabel, comparée à l'eau du puits des Invalides. Une plaie fraîche, saignante & tranchée net, n'a guère besoin de cette multitude de secours pour être bientôt guérie. C'est ici que la nature fait tout, l'art n'a pas même la gloire de faciliter ses opérations. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine.*)

AGGRAVANT, adj. (*Gram.*) du latin *aggravare*, de *gravis*, pesant, grave; se dit en Physique des forces ou des poids ajoutés à d'autres qui exercent déjà leur moment, & en morale des circonstances qui augmentent la quantité morale ou le degré du péché ou de la faute. (+)

AGGRÉGATION, (*Chymie philosophique.*) Les chimistes modernes ont désigné par le nom d'*aggrégation* la manière d'être d'une masse similaire ou homogène, dont les parties sont liées par une telle adhésion qu'elles constituent un corps unique. Ils ont restreint par conséquent la signification propre de ce mot qui est exposée dans le petit article *aggrégation en physique*, qui se trouve dans le premier volume du *Dictionnaire des Sciences*, &c. page 173, col. 2.

Des deux exemples des corps formés par *aggrégation*, qui sont proposés dans cet article; savoir, un monceau de sable & un tas de décombres, le premier est un amas de molécules discrètes ou incohérentes, peut-être homogènes, peut-être hétérogènes; & le second est un amas discret de molécules sensiblement hétérogènes, un mélange incohérent formé par confusion de parties, comme s'expriment encore les Chimistes modernes. La doctrine de l'*aggrégation* étant vraiment fondamentale en chimie; & cette doctrine n'ayant point été exposée dans son lieu naturel, c'est-à-dire dans un article *aggrégation*, on a suppléé amplement à cette omission dans l'article CHYMIE, *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*voyez cet article*); & cet objet y est tellement lié au fond même de la doctrine chimique générale, qu'il paroît traité avec plus d'avantage dans cet article qu'il n'auroit pu l'être dans un article particulier. Par conséquent on n'a pas cru

devoir suppléer ici l'article AGGRÉGATION; & par la même raison on renvoie aux additions qui seront faites à l'article CHYMIE, celles qu'il convient de faire à la doctrine chimique sur l'*aggrégation*. (*Cet article est de M. VENEL.*)

AGHRIN, (*Géogr.*) petite place d'Irlande, au comté de Wickloun, dans la province de Leinster. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna en 1691, entre Guillaume III & Jacques II, & qui décida de la couronne. (C. A.)

AGIATIS, femme du troisième roi de Lacédémone, fut la plus rare beauté de la Grèce, & ce fut le moindre des titres qui la rendirent un des ornemens de sa patrie. Après qu'Agis, son premier époux, eut expiré sous le fer des bourreaux, l'avare Léonida, qui dévorait ses richesses, lui fit épouser son fils Cléomène. Cette union formée par la politique, ne produisit pas l'effet que le tyran s'en étoit promis. Le souvenir de son premier époux lui arrachoit souvent de larmes. Cléomène voulut en savoir la cause, elle ne lui répondoit qu'en faisant l'éloge d'Agis, le plus vertueux & le plus infortuné des rois de Sparte. Le récit des motifs qui avoient fait agir ce prince, inspirèrent à Cléomène l'émulation de l'imiter, & ce fut en s'abandonnant aux conseils d'une épouse si vertueuse qu'il entreprit le grand ouvrage de la réformation de soi-même. *Voyez CLÉOMÈNE, dans ce Supplément. (T-N.)*

AGHIEM-CLICHE, (*terme de milice Turque.*) Les Persans appellent ainsi un sabre plus recourbé que ceux des Turcs. On peut en voir la figure *D. pl. II, art milit. milice des Turcs, Suppl. (V.)*

AGILA, roi des Visigoths, (*Histoire d'Espagne.*) Le poignard éleva cet homme cruel sur le trône, & le poignard l'en fit tomber; il fut indigne de régner, même sur des barbares; il périt malheureusement, & mérita son sort. Théodisclé, son prédécesseur, avoit irrité la nation par l'excès de ses débauches & l'atrocité de ses proscriptions; quelques-uns de ses courtisans qu'il avoit invités à un festin, conspirèrent contre lui, & lui arrachèrent la vie à la fin du repas qu'il leur donnoit. A peine ils se furent baignés dans son sang, qu'afin de prévenir les troubles que la vacance du trône pourroit susciter, ils proclamèrent roi l'un d'eux, *Agila* qui, aux vices de Théodisclé, joignoit une ambition outrée, un caractère inconséquent, un cœur féroce & vil. Cette éléction précipitée mécontenta les grands qui n'avoient point été complices du meurtre de Théodisclé. *Agila* peu sensible à leurs plaintes, monta sur le trône en 549, & ne tarda point à justifier par sa conduite tyrannique l'idée qu'on avoit de ses mauvaises qualités. Une partie du royaume se souleva; la ville de Cordoue refusa de reconnoître le nouveau souverain, qui, furieux d'éprouver de la résistance, s'avança à la tête d'une armée considérable vers les murs de Cordoue, résolu de l'assiéger, d'en châtier les habitans, & d'inspirer, par un acte de sévérité, de la terreur au reste des villes révoltées. Il se trompa dans ses vues; les Cordouans se défendirent avec un courage héroïque, repoussèrent *Agila*, dispersèrent son armée, & l'obligèrent lui-même de se retirer en désordre, après avoir vu périr son fils. Cet échec le rendit méprisable; le nombre de rebelles s'accrut. Athanagilde, l'un des plus illustres seigneurs d'entre les Goths, se mit à la tête des mécontents qui le proclamèrent roi. Afin de parvenir plutôt au trône que son concurrent occupoit, l'impatient Athanagilde implora le secours de l'empereur Justinien, & lui offrit de vastes établissemens sur les côtes d'Espagne. Justinien, qui desiroit depuis long-tems d'étendre sa puissance sur ces fertiles contrées, écouta favorablement les propositions d'Athanagilde, & lui envoya une armée commandée par

Liberius, général déjà fort célèbre par l'éclat & l'importance des victoires qu'il avoit remportées. Liberius prit possession des terres offertes à l'empereur, & les Romains s'établirent depuis Gibraltar jusqu'aux frontières du royaume de Valence. Secondé par de tels alliés, Athanagilde marcha contre *Agila*, qui s'avançoit lui-même. Les deux armées se rencontrèrent aux environs de Séville, & à peine le signal du combat fut donné, que les troupes d'*Agila* furent mises en déroute : un petit nombre de grands, qui jusqu'alors lui étoient restés fideles, pénétrés des malheurs que cette guerre cruelle attiroit à leurs concitoyens, & révoltés des menaces d'*Agila* qui, quoique vaincu, ne cessoit de parler & d'agir en tyran, résolurent de délivrer la patrie du prince qui l'oppressoit, & des horreurs de la guerre civile qui en dévastoit les provinces. Ils formèrent, dans cette vue, le complot d'ôter la vie au concurrent d'Athanagilde, & dès le jour même qu'ils eurent concerté le plan de la conjuration, ils allèrent trouver *Agila*, se jetterent sur lui, le percerent de mille coups de poignard, se réunirent avec l'armée du tyran immolé aux troupes de Liberius, & jurèrent de rester fideles à l'heureux Athanagilde. Ce coup de violence termina le regne & la vie du coupable *Agila* vers la fin de l'année 554, après une possession orageuse du sceptre des Visigoths pendant environ cinq années. Ses sujets eussent peut-être oublié l'atrocité du crime qui l'avoit couronné, si, à force de bienfaits, il eût su réparer le vice de son élévation ; car il avoit assez de courage pour captiver l'estime de la nation guerrière qu'il avoit entrepris de gouverner : mais il n'avoit de la bravoure que comme les hyenes ont de la férocité ; il aimoit par instinct à répandre le sang ; il n'avoit d'ailleurs ni prudence, ni droiture, ni justice : il fut ambitieux, mais maladroit & scélérat : s'il n'eût pas péri sur le trône, il eût dû mourir sur l'échaffaud. (L. C.)

\* AGILE, adj. (*Gramm.*) léger, dispos, qui se meut aisément.

\* AGILEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une manière agile, avec agilité, avec souplesse.

\* AGILITÉ, f. f. (*Gramm.*) légèreté, souplesse, facilité à se mouvoir, à agir.

AGIOSIMANDRE, f. m. (*Hist. Ecclésiast.*) terme tiré de deux mots grecs, *ἀγιος*, saint, *σημαίνω*, indiquer, comme qui diroit, ce qui sert à indiquer les saints, ou à leur notifier quelque chose. C'est le nom d'un instrument de bois (ou plutôt d'un fer, sur lequel on frappe avec un marteau ; on le nomme aussi *agiosidère* ou *agiosidire*), dont les Chrétiens grecs se servent au lieu de cloches. Celles-ci leur sont défendues par les Turcs qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte. (C. C.)

\* AGIOTAGE, f. m. (*Commerce, jeu d'actions.*) c'est le commerce de celui qui, pour un intérêt quelconque, convertit en argent des billets, promesses, rescriptions ou contrats, qui joue en actions, qui prend des effets commercables à un tel prix dans l'espérance d'y faire un certain profit. Voyez dans ce Supplément l'article ACTIONS (JEU ou COMMERCE D').

\* AGIOTER, v. a. (*Commerce.*) agioter des actions, c'est les acheter, ou les vendre, en un mot, en faire commerce pour en tirer un certain profit.

AGIRA, (*Géogr.*) petit pays de l'île de Corfou, sur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Il contient environ vingt villages, du nombre desquels on remarque le château Saint-Ange, & le couvent nommé *Paleo Castrizza*. Les habitans de ce district peuvent monter à huit mille personnes. (C. A.)

AGIS I, (*Histoire de Lacédémone.*) *Agis* qui donna son nom à la famille des Agides, étoit fils d'Euristene, descendant d'Hercule, dont la postérité, après avoir long-tems erré sans éclat dans le Péloponèse, se rassembla dans la Laconie où elle occupa le trône de Sparte pendant neuf cens ans. Euristene & Proclès furent les premiers de cette famille, qui régnerent conjointement à Lacédémone avec un pouvoir égal. Euristene étant mort après un regne de quarante-deux ans, son fils *Agis* recueillit son héritage, & eut la portion du trône qui appartenoit à sa famille. Les rois de Sparte décorés d'un vain titre étoient alors sans domaine & sans pouvoir : ils commandoient à un peuple libre, qui reconnoissoit un chef & ne vouloit point de maître. Il falloit ménager ce peuple sauvage, & n'en rien exiger pour en tout obtenir. *Agis*, souple & insinuant, représenta aux tribus qui lui étoient soumises, qu'il étoit juste de lui payer le même tribut que toutes les autres nations payoient à leurs souverains pour les employer aux besoins publics. Deux sentirent la justice de ses demandes. La ville d'Elos fut la seule qui refusa de consentir à la honte d'une imposition. *Agis* offensé de ses refus, forma le siège de leur ville, & les oblige de se rendre à discrétion. Le vainqueur leur laissa la vie, mais ce fut moins par un sentiment de générosité, que pour jouir plus long tems du plaisir de leur humiliation. Ce peuple infortuné fut assujéti aux plus avilissantes fonctions de l'esclavage ; ce furent eux qui cultivèrent les terres dont leurs maîtres impérieux dévorèrent les fruits. Leur nom désignoit dans la suite tous les ennemis, que les Spartiates réduisirent dans la servitude ; telle fut l'origine des Ilotes inhumainement dégradés par ces Spartiates impitoyables qu'on peint si vertueux, & qui ne furent qu'austères & sauvages ; mais l'outré, dans tous les tems, a usurpé le nom de sublime. *Agis* ne régna qu'une année, ainsi il est à présumer que la conquête d'Elos fut le seul exploit mémorable de son regne. Ce prince mourut environ mille ans avant Jésus-Christ. (T-N.)

AGIS II. monta sur le trône de Sparte, la sixième année de la guerre du Péloponèse, qui assura à Lacédémone la supériorité sur le reste de la Grece. Cette guerre allumée sous le regne d'Archidame, fut soutenue avec gloire par son fils *Agis*, qui adopta le système guerrier de son pere. Ce fut le siècle des héros de la Grece, dont la jalousie employa à sa ruine des guerriers qui pouvoient lui assujétir l'Asie. On vit paroître sur le même théâtre les Brasidas, les Lysandre, les Alcibiade & les Cimon. *Agis* entraîné par ses inclinations belliqueuses crut n'être roi que pour faire la guerre aux hommes. Les premiers jours de son regne sont marqués par son invasion dans l'Argolide, qui eut le plus brillant succès. Son dessein étoit de pénétrer dans l'Attique ; mais les tremblemens de terre qui bouleversoient cette contrée, frapperent de terreur son armée qui se persuada que les dieux se réservoient la punition de ses ennemis. Ce contretems ne fit que retarder l'exécution de son dessein ; & l'année suivante, il entra dans l'Attique qu'il ravagea sans trouver d'ennemis à combattre. Rien ne s'opposoit à ses succès, lorsqu'il apprit que les Athéniens sans défense dans leur pays avoient dispersé la flotte de Lacédémone, & ravageoient le territoire de Sparte. *Agis* s'arrêta au milieu de ses conquêtes, & vole au secours de sa patrie. Les Spartiates toujours vainqueurs lorsqu'il marchoit à leur tête, n'éprouverent de revers que dans les lieux où il n'étoit pas. Quoiqu'il eût toujours été heureux, il fut obligé de remettre le commandement à un autre. La loi trop prévoyante défendoit de prolonger le commandement au-delà d'une année. C'étoit pour prévenir les

desseins d'un ambitieux qui auroit pu abuser de son pouvoir pour asservir sa patrie. Cette loi avoit ses avantages & ses abus. Elle assuroit la liberté publique, mais elle ôtoit à l'état des héros qui seuls pouvoient le défendre. Les momens qu'*Agis* ne passa point sous la tente, furent employés à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Il crut devoir abolir l'égalité qui subsistoit entre les six tribus, & il lui parut juste d'accorder de plus grands privilèges à celles qui étoient les plus utiles; les prérogatives furent proportionnées aux services. Mais comme chacune avoit la vanité de croire en être la plus digne, ces changemens introduits firent beaucoup de mécontents & de murmurateurs; son mérite & son courage imposèrent silence à la censure. Ce prince laborieux, dans son loisir, s'occupoit des moyens d'abaisser l'orgueil d'Athènes; & quoiqu'il ne fût plus à la tête des armées, il en dirigeoit les mouvemens en facilitant aux généraux leurs conquêtes. Ce fut dans ce tems qu'Alcibiade, fugitif d'Athènes, fut chercher un asyle à Lacédémone, où, pour se venger de son ingrate patrie, il indiqua à *Agis* les moyens de saper sa puissance par la prise de Dercilée qui, n'en étant éloignée que de sept lieues, pouvoit servir à intercepter les convois. *Agis* se chargea lui-même de cette entreprise, & l'exécuta avec succès. Après avoir fortifié Dercilée, il se répandit dans l'Attique, dont il ravagea les moissons. Les Athéniens avoient réuni leurs forces dans le territoire de Mantinée, *Agis* impatient de les combattre, marche contre eux, les joint & donne le signal du combat. Les deux armées saisies d'une terreur soudaine, forcent leurs chefs à conclure une trêve de quatre mois. *Agis* menacé par une soldatesque insolente & rebelle, est forcé de souscrire aux conditions. Les Lacédémoniens irrités de cette molle condescendance lui font son procès, & l'on alloit prononcer son arrêt lorsqu'il s'abassa à demander sa grâce, non par un sentiment de crainte, mais pour lui laisser le tems d'effacer sa honte par quelque action d'éclat. Il obtint la vie, mais il eut l'humiliation d'être soumis aux conseils de dix personnes, & il lui fut défendu de rien exécuter sans avoir leur approbation préliminaire. Cette sévérité contre le chef de la nation étoit autorisée par une loi qui permettoit aux rois de lever autant de soldats qu'ils croyoient que le besoin l'exigeoit; mais il leur étoit défendu de retirer les troupes prêtes à combattre, & c'étoit la faute qu'on reprochoit à *Agis*. L'action la plus utile & la plus prudente devenoit criminelle, lorsqu'elle étoit une infraction à la loi.

La trêve de quatre mois fut bientôt violée par les Athéniens; & cette infraction fournit à ce prince l'occasion d'effacer sa honte dans la plaine de Mantinée, où il combattit avec un courage qui approchoit de la férocité. Son ambition étoit d'exterminer jusqu'au dernier des ennemis; & ce fut lui qui eut tout l'honneur de cette journée. Il fut aussi heureux à négocier qu'il avoit été habile à vaincre; il détacha les Argiens, les Thraces & les Eubéens de l'alliance d'Athènes, dont la flotte fut battue & dispersée devant Syracuse. A son retour à Sparte, il ne put obtenir le privilège de souper avec sa femme: ce roi vainqueur fut soumis à la loi commune qui assujétissoit tous les citoyens à se trouver aux repas publics. Il étoit d'un caractère franc & brusque, ses réparties étoient vives. Le député d'une ville alliée lui fit une longue harangue; & lorsqu'il eut fini, il lui demanda quelle réponse il feroit à ceux qui l'avoient envoyé: *dis-leur*, répond *Agis*, *que tu as eu bien de la peine à finir, & que j'en ai eu autant à l'entendre*. Il mourut trois cens quatre-vingt-dix-sept ans avant Jésus-Christ. (T-N.)

AGIS III, monta sur le trône de Sparte dans un

âge où les passions exercent le plus d'empire. Les institutions de Lycurgue étoient tombées dans l'oubli, & l'ancienne austérité avoit été remplacée par le luxe & la mollesse. *Agis* élevé dans les délices, ne se laissa point séduire par l'exemple; il forma le dessein de rendre aux institutions primitives leur ancienne vigueur; & pour y réussir, il commença la réforme sur lui-même. Le luxe Asiatique, introduit par les relations des Spartiates avec les Perses, fut subitement prosrit. Sobre & frugal, il ne fit servir sur sa table que des mets communs & sans assaisonnement: simple dans ses habits, ses mœurs pures furent sa plus belle parure: l'exemple des rois est la règle de leurs sujets. Les jeunes Spartiates se firent un devoir d'imiter sa simplicité. Toute réforme est moins pénible aux jeunes gens qui n'ont point encore fixé leurs penchans, qu'aux vieillards blanchis dans les préjugés, & domptés par l'habitude. La mere d'*Agis* épouvantée de la témérité de l'entreprise, ne vit dans ce projet qu'un amour dangereux des nouveautés; mais elle se laissa subjuguier par les sollicitations de son frere Agésilas qui, quoique corrompu par le luxe, goûta d'autant plus volontiers le projet d'une réforme, qu'elle le mettoit à couvert de la poursuite de ses créanciers. La mere rassurée par la pureté des motifs qui dirigeoient son fils, versa tout son or dans le trésor public, & fit le sacrifice de ses biens immenses à la patrie. Son exemple eut bientôt de généreux imitateurs. Un enthousiasme subit saisit tous les Spartiates. Les dames entraînées par l'exemple de la mere de leur roi embrassèrent l'austérité de la réforme; elles exerçoient alors une domination absolue sur leurs maris qui n'étoient que leurs premiers esclaves; elles n'usèrent de leur pouvoir que pour les affranchir de la servitude des sens.

Ce premier mouvement étoit trop vif pour être durable: elles se repentirent bientôt d'avoir renoncé à l'élégance de leur parure, & aussitôt elles résolurent de détruire l'ouvrage qu'elles s'étoient empressées d'élever. Le roi *Agis* avoit pour collègue Léonida, qui avoit vieilli dans le luxe & les voluptés. Il ne put se résoudre à se soumettre dans son déclin à un régime sévère. Les vieillards qui trembloient au seul nom des institutions de Lycurgue, formèrent une espèce de confédération pour arrêter le réformateur dans sa marche. *Agis*, que les obstacles rendoient plus ardent, leur opposa Lyfandre & plusieurs citoyens respectés par leur désintéressement; & assuré de leur appui, il convoque le sénat, où il propose d'abolir les dettes, & de partager par égales portions les terres entre tous les citoyens. La proposition fut vivement agitée, & les opposans l'emportèrent d'une voix. Ce premier début ne rebuta point le réformateur, il se transporta dans l'assemblée du peuple, où il se dépouilla de tout son patrimoine: sa mere, son aïeule, ses parens & ses amis firent le même sacrifice. Le peuple frappé du désintéressement d'un roi qui se dépouilloit pour le revêtir, le révere comme une intelligence divine envoyée sur la terre pour présider à ses destinées. Léonida jaloux de la gloire de son collègue, ne voit en lui que le censeur de son avarice; il souleve le sénat, dont les membres étoient accoutumés à des superfluités que l'habitude rend nécessaires. Lyfandre, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux, le cite au tribunal du peuple, juge de ses rois, il l'accuse d'avoir épousé une femme étrangère, & d'élever, comme ses enfans, les fruits d'une union que la loi flétrissoit comme un concubinage. La plus grave des accusations étoit d'avoir fait un long séjour dans une cour étrangère, dont il avoit rapporté la mollesse & les vices. La loi de Sparte décernoit peine de mort contre celui qui sans permission résidoit

réfidoit sur une terre étrangère. Léonida, pour se soustraire à la rigueur de son arrêt, chercha un asyle dans un temple. Il fut aussitôt dégradé, & son gendre fut mis en sa place.

Sparte déchirée de factions, se soutint par la prudence d'Agis, qui ne vit dans Léonida qu'un infortuné que son malheur lui rendoit respectable; & pour ne point l'exposer à être la victime d'une multitude furieuse, il lui donna une escorte qui le conduisit à Tégée. Dès qu'il n'eut plus d'opposition dans ses desseins, & qu'il vit que son nouveau collègue conspiroit avec lui dans leur exécution, il ordonna d'apporter dans le forum toutes les obligations pécuniaires, qui aussitôt furent brûlés aux yeux des créanciers dépouillés de leurs titres. Le partage des terres fut ensuite proposé, le perfide Agéfilas s'opposa à l'exécution. Les dettes abolies l'avoient délivré de l'importunité de ses créanciers; il étoit le plus riche de la Laconie en fonds de terre, il ne put consentir à un partage qui le réduisoit à l'égalité: sur ces entrefaites, Agis fut obligé de marcher au secours des Achéens. Pendant son absence, Agéfilas revêtu du pouvoir, exerça les vexations les plus criantes, & sa tyrannie devint le crime des deux rois qui l'avoient favorisé, lorsqu'il ne s'étoit point encore rendu criminel. Agis triomphant n'essuie à son retour que des outrages. Ses amis l'abandonnent: il cherche un asyle dans le temple de Minerve. Léonida revenu de son exil, devient son juge & son plus ardent persécuteur. Ce prince ingrat eut la lâcheté d'oublier, que dans la première révolution, il n'avoit été redevable de la vie qu'à la générosité de son collègue. Il corrompt des hommes pervers pour l'arracher de son asyle. L'éphore Amphare se chargea de lui livrer sa victime. Ce traître, quelque tems auparavant, avoit emprunté la vaiselle d'or & les meubles les plus précieux de la mere d'Agis. Il saisit cette occasion pour se les approprier. Il va trouver Agis, pour le conduire au bain avec une forte escorte, & comme le prince étoit prêt de rentrer dans le temple qui lui servoit d'asyle, il est traîné en prison par son ami parjure. Les éphores le condamnerent à la mort. Tous les officiers refuserent de le conduire au lieu de son supplice. Amphare, sans remord & sans pudeur, se charge de remplir lui-même ce barbare ministère. Agis voit d'un œil tranquille l'appareil de la mort: tous les spectateurs versent des larmes; c'est lui qui veut être leur consolateur. *Ce n'est pas moi, dit-il, que vous devez plaindre, réservez votre pitié pour ceux qui me font périr.* Sa mere & son aieule à qui l'on avoit caché sa mort, se rendent à sa prison pour le consoler. Archidamie, accablée d'infirmités & d'années, entre la première, & en même tems elle expire sous le fer des assassins: la mere d'Agis, qui fut ensuite introduite, aperçut le cadavre sanglant de sa mere & de son fils. La nature étonnée lui fait éprouver trois supplices, elle s'écrie: O, Agis! mon cher Agis! ta douceur dangereuse nous a conduits à la mort. L'inexorable Amphare l'écoute avec indignation, & lui dit: Puisque tu oses plaindre ton fils, tu te declares sa complice; & aussi-tôt il donne aux bourreaux le signal de frapper. Dieux immortels, s'écrie-t-elle, je ne vous demande pour grace que d'épargner ma patrie: ne permettez pas que mon sang, ni celui de ma famille, soit la semence des calamités publiques: les remords de nos ennemis seront nos vengeurs. Archidamas, frere d'Agis, sauva sa vie par la fuite. (T-N.)

AGIS IV. n'est célèbre que par sa jalousie contre Alexandre le Grand, dont il crut pouvoir arrêter les prospérités; il souleva le Péloponese, & avec l'argent de la Perse il leva une armée qui fut défaite & dissipée par les lieutenans du héros Macédonien. (T-N.)

Tome I.

AGITATION de la mer, (Marine.) La mer, ainsi que tout corps gravitant, est naturellement dans un état tranquille; & l'agitation plus ou moins forte, mais continuelle dans laquelle elle est, provient de causes qui lui sont étrangères. Entre ces causes on peut en distinguer deux principales; l'une agit la masse entière des eaux, & la remue dans toute leur étendue & dans toute leur profondeur, & c'est à la combinaison des forces de l'attraction de la lune & du soleil, qu'il semble qu'on doit l'attribuer. Cette agitation ou ce mouvement de la mer, s'appelle flux & reflux. (Voyez FLUX & REFLUX, dans le Dict. des Sciences, &c.) L'autre cause de l'agitation de la mer, est l'effort du vent ou la pression du vent sur sa surface; agitation qui se trouve réduite à la seule partie de la mer où cet effort se fait sentir.

La première de ces causes agissant sur toute la masse des eaux en même temps & d'une manière douce & progressive, ne produit aucune marque sensible à leur surface (j'en excepte cependant les courans qui sont bien une agitation dépendante du flux & reflux, mais dépendante aussi de la combinaison d'une autre cause, & qui n'occasionnent d'ailleurs aucune agitation à la mer dans le sens où je la considère, c'est-à-dire une agitation de haut & de bas ou d'inégalité perpendiculaire). Mais la seconde des causes agit violemment la mer, la sillonne, la rend raboteuse & inégale, & produit ce qu'on appelle houle, lame, vague & lame sourde. Lame & vague sont de mots synonymes, mais la houle & la lame sourde en différent, & différent entre elles. La lame ou vague est occasionnée par la pression du vent & est conséquemment proportionnelle à sa force, compensation faite toutefois des circonstances qui l'accompagnent comme la pluie qui peut, en frappant continuellement l'eau, l'unir ou empêcher plus longtemps sa surface de s'altérer.

Lorsque les vents ont régné long-temps d'une même partie, les vagues qui se succèdent les unes aux autres, ont acquis un mouvement dans ce sens, qu'elles conservent long-temps encore après la cessation de ce vent. Souvent même un vent opposé ne peut détruire cette ondulation de la mer, & on éprouve alors deux lames en sens contraire: l'une plus nouvelle & plus à la surface est la lame du vent régnant; & l'autre plus ancienne & plus creuse est ce qu'on appelle la lame sourde.

Le long des côtes, la lame élevée & poussée par le vent s'étend sur les plages à une distance où elle n'atteindroit pas naturellement, & d'où son propre poids la fait refluer avec d'autant plus de vitesse que la pente de cette plage est plus rapide. Il se forme donc alors un conflit des mouvemens en sens opposés qui se font sentir à une certaine distance, & forment une inégalité dans la prolongation des lames, qui caractérise la houle & la différence. Sur les accores d'un banc, à une différence subite de profondeur d'eau, sur un fond inégal & coupé de roches, en des endroits battus en peu de temps par différens vents, la mer y est houleuse ou patouilleuse. Le même effet se fait sentir aussi dans les mers resserrées, & qui sont conséquemment proportionnellement plus de côtes. La mer houleuse fatigue beaucoup davantage les vaisseaux, parce qu'elle leur communique des mouvemens plus vifs & plus irréguliers.

Il est utile de distinguer ces différentes sortes d'agitation, & même d'établir des nuances entre la grosseur de la vague. A la mer où les choses dépendent si souvent de l'élément sur lequel le vaisseau est porté, comment juger d'une relation, avec quelque sorte de certitude, si l'on ne fixe pas les idées sur l'état de la mer, & s'il n'y a point de mots propres à les y attacher, & à en déterminer la valeur? c'est ce qui m'a porté à faire cet article, & à parler

D d

fous un même mot des différens états de l'agitation de la mer.

Outre la mer houleuse & la mer battue de lame fourde dont j'ai parlé, je voudrois donc que l'on convînt encore de distinguer plusieurs degrés dans l'agitation de la mer appelée vague ou lame, & causée par le vent régnant. Cinq classes seroient, je crois, suffisantes pour cette division sous les noms de mer agitée ou mâle, mer mauvaise, mer grosse, mer très-grosse & mer horrible.

Comme la grosseur de la vague est presque toujours proportionnelle à l'état du vent, excepté dans quelques circonstances particulières qui ne doivent point faire règle, je me servirai également de l'idée que l'on a de la force du vent ou de la grosseur de la lame, pour me faire entendre & pour déterminer les occasions où on doit appliquer ces différentes dénominations.

Mer agitée ou mâle, seroit celle où un vaisseau de guerre ne peut point porter ses perroquets.

Mer mauvaise, seroit celle où le vaisseau de guerre prend ses ris.

Mer grosse, seroit celle où le vaisseau de guerre ne peut point se servir de sa première batterie.

Mer très-grosse, seroit celle où le vaisseau de guerre ne peut pas même démarer ses canons.

Et enfin la mer horrible, seroit celle où le vaisseau battu par la tempête, ne peut, sans souffrir, ni tenir le côté en travers, ni courir vent-arrière pour fuir la lame.

On sent bien que je parle ici des vaisseaux de guerre ordinaires, & non de ceux qui ont des qualités ou supérieures ou inférieures. On doit sentir de même que je ne veux point prendre mes exemples dans ces positions contraintes, où il faut qu'un vaisseau s'efforce ou succombe. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\*AGITER, v. a. (*Gramm.*) au sens propre, remuer, ébranler, secouer; le vent agite les feuilles des arbres; au figuré, troubler, jeter dans le désordre & la confusion: les passions agitent l'ame: cette révolution agita long-temps l'Europe; ou bien, débattre, discuter: voici la question qu'on agita.

\*AGLAË, (*AGLAIA dans le Dict. des Sciences, &c.*) *Myth.* elle présidoit aux yeux qu'elle rendoit vifs & brillans, ou tendres & touchans. On la représente tenant en main un bouton de rose.

\*AGLAOPHEME, (*Myth.*) l'une de Syrenes, filles de l'Océan & d'Amphitrite.

\*AGLAÛS, (*Hist. anc.*) berger d'Arcadie qui, content du léger héritage que ses peres lui avoient laissé, le cultivoit de ses mains, & vivoit heureux. Gigès, roi de Lydie (ou Crésus, suivant Pausanias) fier de ses richesses & de sa puissance, osa, par une espece de défi, consulter l'oracle d'Apollon pour savoir s'il y avoit sur la terre un mortel plus heureux que lui. Le dieu répondit que l'heureuse médiocrité dont Aglaüs jouissoit sous un toit rustique, étoit préférable à la fausse félicité du trône.

§AGNANO, (*Géogr.*) lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, sur le chemin de Naples à Pouzole. Ce lac est singulier en ce qu'il paroît quelquefois bouillonner sur ses bords, principalement quand il y a beaucoup d'eau. Ce bouillonnement, semblable à celui de l'Aqua Zolfa de la Campagne de Rome, ne vient que de l'air & des vapeurs qui se font jour au travers de l'eau; il n'y a point de chaleur sensible dans le lac. On n'y remarque rien de corrosif. On prétend qu'il est dangereux de s'y baigner, parce qu'il y a un insecte qui s'attache aux nageurs, & dont on ne peut se débarrasser; mais ce pourroit être un conte semblable à celui du remora. Le plus grand danger de ce lac, est celui du mauvais air en été. La plupart des habitans se

retirent alors vers la montagne de Camaldules pour éviter la puanteur & l'infection. Sur le bord de ce lac, sont les étuves de St. Germain, & près de là est la fameuse grotte du chien. *Voyage d'un François en Italie. (C. A.)*

\*AGNEAU PASCAL, (*Hist. sac.*) c'est le nom par lequel on désigne l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient, lorsqu'ils célébroient la fête de Pâques. Voyez PAQUES dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

AGNEAU, f. m. (*terme de Blason.*) meuble qui entre dans plusieurs écus.

Agneau pascal, est celui qui tient un pénonceau chargé d'une croisette.

L'agneau est l'hieroglyphe de la douceur, de la bonté & de la franchise.

Emé de Marcieu, en Dauphiné: d'azur à un agneau passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres de bœufs de sable.

De Vouigny, à Paris: de gueules à l'agneau pascal d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent. (*G. D. L. T.*)

AGNIUS, (*Hist. de Suede.*) fils de Dager, roi de Suede, succéda à son père en 172. Sa passion pour la guerre lui fit quitter bientôt les rênes du gouvernement pour prendre les armes. Il les tourna contre les Finlandois. Ces peuples s'étoient signalés sous le regne de son père, par de fréquentes révoltes. Il les soumit & les força de lui donner, pour ôtage de leur fidélité, Sehialvia, fille de Frotton, dont la beauté faisoit l'ornement de cette contrée. Mais dans le trajet, il fut tellement épris des charmes de sa captive que dès qu'il fut abordé au port de Stok-Sund, il fit dresser sous un arbre une tente superbe, épousa la princesse en présence de ses officiers, & la fit proclamer reine. Elle seignit de lui rendre tendresse pour tendresse; mais elle avoit conçu le projet de venger la Finlande par une perfidie que son patriotisme ne peut excuser. Tandis que son époux étoit plongé dans le sommeil léthargique qui suit l'ivresse, elle l'étrangla, le suspendit à l'arbre même où l'hymen avoit été célébré, & s'enfuit en Finlande: on la poursuivit en vain. Agnius fut enterré au pied de l'arbre même; & c'est là que fut bâtie depuis la ville de Stokholm. Heureusement pour l'honneur du beau sexe, le peu de vraisemblance de cette aventure affoiblit beaucoup la croyance que les habitans du nord ont accordée long-temps à l'histoire de leur prétendue Judith. (*M. DE SACY.*)

§AGNUS CASTUS, (*Botanique.*) en latin vitex, en anglois, chaste tree, arbre chaste; en allemand reuschbaum.

#### Caractère générique.

Le calice de la fleur est semblable à un petit goblet divisé par son bord en cinq petites dentelures, la fleur est monopétale & labiée, c'est un tube un peu plus enflé en-bas qu'en-haut. Ce tube est évafé & échancré en quatre parties, dont celle d'en-bas, c'est-à-dire la levre inférieure est la plus large & la plus longue; celle d'en-haut, ou la levre supérieure, est recoupée en deux parties aiguës, & les deux du milieu, qui sont disposées en croifillon, sont petites & entières: cette fleur est pourvue de quatre étamines capillaires, terminées par des sommets mobiles, semblables à de petits croissans. Deux de ces étamines sont plus courtes que les deux autres. Au fond du calice se trouve un embryon arrondi qui supporte un style délié, couronné par deux stigmates alongés, en forme d'alène; l'embryon devient ensuite une coque cylindrique, à quatre cellules dont chacune contient une petite semence ovale.



1. *Agnus castus* à feuilles digitées & entières, à fleurs verticillées, ou *agnus castus* commun.

*Vitex foliis digitatis, spicis verticillatis.* Linn. sp. pl. 938.

*Chaste tree with fingered leaves and whorled spikes of flowers, or, common chaste tree.*

2. *Agnus castus* à feuilles digitées & dentelées, à épis en panicules, ou *agnus castus* à feuilles larges & dentelées.

*Vitex foliis digitatis, serratis, spicis paniculatis.* Mill.

*Chaste tree with fingered sawed leaves and spikes in panicles; chaste tree with a broader sawed leaf.*

3. *Agnus castus* à trois & cinq folioles, & à fleurs en panicules partant des divisions des branches.

*Vitex foliis ternatis quinatisve, paniculis dichotomis.* Lin. sp. pl. 938.

*Chaste tree with trifoliolate and quinate leaves and panicles of flowers rising from the divisions of the branches. Or smaller indian chaste tree.*

4. *Agnus castus* à trois ou cinq folioles découpées en ailes, à épi terminal, composé de fleurs verticillées.

*Vitex foliis ternatis quinatisve pinnato incis, spicis verticillatis terminalibus.* Mill.

*Chaste tree with ternate and quinate leaves, which are cut like wings and whorled spikes of flowers terminating the branches.*

Le n<sup>o</sup>. 1. s'éleve à la hauteur d'environ douze pieds sur une tige ligneuse tout le long de laquelle naissent des branches opposées, quadrangulaires, flexibles & recouvertes d'une écorce olivâtre. Les feuilles sont pour la plupart opposées & composées de cinq, six ou sept folioles dont les cinq principales sont disposées comme les doigts d'une main étendue, & se réunissent sur un genou qui termine le pédicule commun. Ce genou se recourbe en en-haut, & élève ces folioles. Au-dessus du pédicule commun & au bas de ces cinq folioles, il s'en trouve une ou deux très-petites. Toutes sont entières, lisses, étroites, lancéolées, très-alongées & terminées par une longue pointe un peu émouffée. Elles sont d'un verd-obscur en-dessus, & d'un glauque blanchâtre en-dessous. Des épis composés qui naissent à l'extrémité & à l'aisselle des branches, portent les fleurs qui sont attachées autour des mères pédicules d'une telle maniere qu'elles ressemblent à de petites couronnes enfilées à une certaine distance les unes au-dessus des autres; dans les provinces septentrionales de la France, elles s'épanouissent en septembre & durent une partie d'octobre lorsque le tems est doux; elles sont gracieuses & très-parfumées; mais ce qui en rehausse le prix, c'est qu'il n'y a plus du tout d'arbrustes en fleurs dans ce premier mois d'automne qui n'offre même qu'un très-petit nombre de plantes à fleurs inodores.

Les fleurs de cet arbruste sont originairement bleues, mais on en a deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs rouges. Le blanc fleurit le premier, le bleu le second, & le rouge le dernier. Tous trois font d'un très-bel effet, entremêlés dans les bosquets d'été & d'automne, où l'on doit les planter en quatrième ou cinquième ligne.

L'*agnus castus* croît le long des rivières de Sicile & des environs de Naples, & dans les terrains aquatiques de l'Archipel; ainsi il demande une terre légère & humide: & comme ces contrées sont situées sous un climat chaud, il convient, dans les températures moins heureuses, de le protéger un peu contre la gelée. Que l'on plaque donc, à la fin de l'automne, de la litière autour de son pied & qu'on l'empaille même, tant qu'il est jeune, à la

maniere détaillée ci-dessus art. ALATERNE. Il pousse fort tard dans l'automne; ses jeunes branches sont encore herbacées à l'entrée de l'hiver, aussi périssent-elles en partie par l'effet de la gelée: mais en usant de la précaution que nous venons d'indiquer, du moins ne feront-elles pas prises si bas; le tronc se durcira peu-à-peu, les maîtresses branches prendront de la consistance; par la suite les pertes qu'il aura essuyées pendant l'hiver seront peu sensibles, & d'autant moins qu'il ne porte ses fleurs que sur les pousses de l'année.

Cet arbruste se multiplie de graines, mais cette voie est fort longue; celle des marcottes & des boutures est plus courte & plus certaine.

Nous nous sommes très-bien trouvés de faire les marcottes en juillet: au printems on n'est pas sûr de trouver du bois vif. Nous détachons les boutures à la fin d'octobre, nous les plantons dans des pots que nous mettons l'hiver sous des chassis: au printems nous enterrons ces pots dans une couche tempérée dont la chaleur assure la reprise & favorise la croissance des boutures, qu'on peut planter à demeure dès le printems suivant. Cet arbruste, ainsi que tous ceux qui sont un peu sensibles à la gelée, parce qu'ils poussent tard, ne doivent point être plantés en automne, lorsque c'est pour les établir en pleine terre.

Toutes les parties de l'*agnus castus* exhalent une odeur de camphre, qui a sans doute donné l'idée de la propriété qu'on lui attribue d'entretenir la chasteté; mais on doit plutôt attendre cette vertu privative de la force de l'ame que de celle d'une plante.

Le n<sup>o</sup>. 2 est indigène de la France méridionale: il part de son pied plusieurs branches moins rameuses que celles de l'espece précédente, & qui ne s'élevent guere qu'à deux coudées: son écorce est plus blanchâtre, les folioles ne sont pas si longues, elles sont moins fermes, & leur bord est dentelé. Les fleurs sont disposées en panicules qui sortent vers le bout des branches; les panicules sont plus courts, les fleurs plus petites, plus précoces, & ordinairement bleues. La culture est la même que celle du n<sup>o</sup>. 1.

Le n<sup>o</sup>. 3 nous vient des deux Indes; c'est un arbre de terre chaude.

Le n<sup>o</sup>. 4 a été apporté de la Chine par nos missionnaires. C'est un arbruste de terre. Tous deux se multiplient de boutures & de marcottes, & demandent le traitement convenable aux arbres de terre & de terre chaude. Le dernier ne verdoie que fort tard: avant la pousse ses branches ressemblent si fort à du bois sec, que plusieurs l'ont arraché des pots, le croyant mort. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

\* § AGNUS SCYTHICUS. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. au lieu de *Eusebe de Nuremberg*, lisez *Eusebe de Nieremberg*.

AGOGÉ, (*Musique ancien.*) une des subdivisions de l'ancienne mélodie, laquelle donne les règles de la marche du chant par degrés, alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. Voyez MÉLOPÉE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

Martianus Capella, donne, après Aristide Quintilien, au mot *agogé*, un autre sens que j'expose au mot TIRADE, (*Musique.*) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

AGOL, (*Géogr.*) ville d'Afrique dans la haute Éthiopie, vers le mont Amara. Duval & Sanfon, deux célèbres géographes, qui nous parlent de cette ville, ne nous apprennent rien de plus à son sujet; ils se sont contentés de la tracer sur leurs cartes géographiques. (C. A.)

\* AGONIE, (*Médec.*) mot formé du Grec ἀγώνια, qui signifie le dernier combat de la nature contre la mort, l'état d'un homme mourant.

\* AGONISANT, ANTE, adj. & f. (*Gramm.*) qui est à l'agonie.

\* AGONISER, v. n. (*Gramm.*) être à l'agonie, à l'extrémité, sur le point de mourir.

\* AGONISTARQUE, (*Hist. anc.*) c'est le nom que l'on donnoit à un officier chargé du soin de faire exercer les athlètes avant qu'ils combattissent.

\* § AGOREUS & ARGOREUS, (*Mythol.*) sont le même surnom de Mercure, avec cette différence que le dernier est corrompu ou estropié par de mauvais Mythologues, dont il falloit se défier. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AGOSTA ou AGOUSTE, ou AUGUSTA, (*Géogr.*) petite ville de Sicile, sur la côte orientale de cette île, dans une presqu'île, au sud du golfe de Catania & au nord-ouest de l'isola de li monghisi. Elle fut bâtie par l'empereur Frédéric, en 1229, au lieu où étoit l'ancienne Xiphonie. Ce prince y fit ensuite faire une citadelle, en 1232; elle a un port fort vaste où les vaisseaux sont en assurance, & ce port est défendu par trois châteaux bâtis sur des écueils au milieu de la mer. Les François s'en rendirent maîtres en 1675: elle a été entièrement abîmée par un violent tremblement de terre arrivé au mois de janvier 1693; il n'y reste plus que des ruines. *Long. 37. 20. lat. 36. 45. (C. A.)*

AGOUNA, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap Monte del Diabolo; delà il s'étend à l'est au long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord, il borde le pays de Sonquay, & l'océan au sud. Son étendue sur la côte est d'environ quinze lieues; il a plusieurs villes & villages: sa capitale est Barku. Les habitans du pays sont tous pêcheurs & guerriers; ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent, pour duper les marchands Européens. Les Anglois y ont un fort à quatre lieues environ de Barku. *Long. 16. 45. lat. 5. 6. (C. A.)*

AGOUT, (*Géogr.*) rivière de France en Languedoc, qui a sa source dans les montagnes de la Caune aux Sevennes; elle passe à Fraisse, à Brassac, à Roquecourbe, à Castres, à Lavaur, à Damiate; & ayant reçu le Caudet, le Toret, Durenque, Dadou & quelques autres petits ruisseaux, elle se décharge dans le Tarn au-dessous de Rabasteins près de Montauban. (*C. A.*)

§ AGRA, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand Mogol: elle est située sur le Gemini, qui est un bras du Gange, & bâtie en forme de demi-lune, avec un mur de pierres rouges & un fossé de cent pieds de large qui regne tout autour. On y compte plus de cinq cens mille habitans; on y voit soixante caravanserais, huit cens privilégiés, & grand nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadjemchal, femme du Mogol Cha-géan, qui employa vingt ans à le faire bâtir. Mais ce qui est sur-tout d'une magnificence unique, c'est le palais des empereurs Mogols, situé à l'extrémité de la ville, qui s'élève en forme de château au centre de vingt autres palais de seigneurs: il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voit ce trône & ces trésors fameux & cette treille dont il y a quelques ceps d'or, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes d'émeraudes, de rubis & de grenats, suivant Tavernier; du reste, les maisons d'Agra sont petites & assez mal bâties. Les environs de la ville sont très-sablonneux, & les chaleurs de l'été fort incommodes. Le peuple y est d'un caractère fort doux & très-porté à l'amour

& à la volupté, ce qui rend ses mœurs dissolues & inconséquentes. On y suit, comme par-tout ailleurs, la religion du prince, qui est le Mahométisme; il y a quelques Omhras & Rajas qui sont idolâtres, mais cela ne les empêche point de vivre en frères avec les Mahométans. *Long. 95. lat. 26. 40. (C. A.)*

AGRAMONT, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Catalogne, sur la Segre, entre Lérida & Solsona. C'est le chef lieu d'une juridiction; du reste, elle est peu considérable. *Long. 18. 50. lat. 41. 30. (C. A.)*

AGRÉABLE, f. m. (*Beaux-arts.*) tout le monde répète que l'agréable est le but de toutes les productions des Beaux-arts. Cela est vrai dans le même sens où l'on diroit que l'harmonie est le but de la Musique ou de la Poésie. Tout ouvrage des Beaux-arts doit être agréable sans doute, puisque s'il ne l'étoit pas, il n'attireroit l'attention de personne: mais cette qualité ne constitue pas son essence; elle est requise dans les ouvrages de l'art, comme la propreté & l'agrément sont requis dans un bâtiment, dont l'essence consiste en tout autre chose.

Pour que l'artiste ne donne pas dans des écarts par une fausse notion sur l'essence des Beaux-arts, il faut qu'il consulte la nature, cette grande institutrice des artistes, & qu'il observe l'usage qu'elle fait faire de l'agréable. La nature, dans tous ses ouvrages, tend constamment à la perfection; mais elle a soin de lui donner l'agréable pour compagne inséparable. Chacune de ses productions est parfaite en son espèce, c'est par-là qu'elle est ce qu'elle a dû être, mais elle est agréable en même-tems, & c'est ce qui excite l'attention des sens. Il en doit être de même de chaque production des Beaux-arts; puisque ceux-ci ne doivent leur origine qu'au mélange de l'agréable à l'utile. Voyez l'article BEAUX-ARTS, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.*

Il faut que tout ouvrage de l'art conserve encore de l'importance, après qu'on l'aura dépouillé de tout l'agrément que l'art y a su mettre. Un poëme auquel il ne restera rien d'intéressant, après qu'on l'aura dépouillé de l'harmonie du vers, de la beauté de l'expression, & de l'ornement des images, n'est point un ouvrage digne d'éloges.

Voilà le vrai point de vue sous lequel tout artiste doit envisager l'agréable. Qu'il commence par déterminer en homme sage & judicieux l'essentiel de son ouvrage, & qu'ensuite il recherche l'agréable, pour en orner l'utile. A-t-il trouvé un sujet assez important pour occuper l'attention des personnes intelligentes, qu'il tâche de le revêtir de tous les agrémens qui peuvent charmer l'imagination. C'est-là le procédé de la nature. Elle a formé chaque partie du corps humain d'une manière parfaitement adaptée à sa destination, & avec tant d'art que l'ensemble pût produire cette machine merveilleuse qui devoit servir aux besoins de l'esprit; elle a ensuite réuni toutes ces parties sous une forme agréable; elle les a revêtues d'une peau qui couvre & unit gracieusement tous les joints; & cette peau même elle l'a parsemée de couleurs agréables, & de charmes variés.

L'étude & la connoissance exacte de ce qui constitue l'agréable, sont donc une partie essentielle de l'art, mais non la partie unique. On doit exiger d'abord de l'artiste, qu'il soit judicieux, éclairé & honnête homme; mais ensuite il est également nécessaire qu'il soit homme de goût. Il a deux voies à suivre pour arriver à la connoissance de l'agréable; & il doit les suivre toutes deux. Il commencera par s'instruire de tout ce que les critiques les plus fins ont observé depuis Aristote jusqu'à nous, sur ce qui est agréable ou désagréable; il y joindra sa propre expérience; ensuite il tâchera de se faire

une théorie de l'agréable, à laquelle il puisse recourir dans les cas où les observations paroissent chancelantes ou opposées entr'elles; & qui serve à autoriser ses doutes, ou à les résoudre.

Il posera pour base de cette théorie qu'un objet pour devenir agréable, doit exciter l'activité de l'ame; & qu'il y a deux moyens d'obtenir cet effet; l'un d'agir sur l'imagination, l'autre d'inspirer des desirs. Une recherche plus détaillée de ces deux genres d'activité lui indiquera les diverses especes de propriétés requises dans les objets, pour que ces objets puissent plaire. Par cette analyse il trouvera que ce qui excite l'imagination, c'est la perfection, l'ordre, la perspicuité, la vérité, la beauté, la nouveauté, & diverses autres qualités esthétiques; il reconnoitra que le desir naît du passionné, du tendre, du touchant, du pompeux, du grand, du merveilleux, du sublime, & d'autres propriétés de cette nature, dont on traitera plus particulièrement sous leurs articles séparés. L'assemblage de tous ces chefs forme la théorie de l'agréable; mais il faut avouer qu'elle est encore très-imparfaite. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

AGRÈMENS, f. m. pl. (*Gramm. Syn.*) on le prend dans un sens général pour signifier tout ce qui est capable de plaire: les agrèmens de la campagne, les agrèmens d'un séjour, les agrèmens de l'esprit & du corps; mais dans le style exact & bien nuancé, les agrèmens sont proprement une qualité de l'esprit, & on les distingue des graces que l'on attribue au corps. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec grace, & que sa conversation est pleine d'agrèmens. Les graces naissent de l'aisance dans les mouvemens, & d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté. C'est un vernis qui se répand sur tout l'extérieur, & qui fait qu'on plaît jusques dans les moindres choses. Les agrèmens dépendent beaucoup plus de l'humeur & du tour d'esprit; il est bien plus difficile d'acquérir des agrèmens que des graces. Les agrèmens ne sont pas aussi vite apperçus que les graces, mais ils attirent davantage. Que peut desirer un homme dans une femme, que de trouver au-delà d'un extérieur formé de graces & d'agrèmens, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit, & de plus délicat dans les sentimens? En est-il de ce caractère? Voyez *Syn.* de l'abbé Girard. (*C. C.*)

AGRÈMENS DU CHANT, (*Musique.*) on appelle ainsi dans la musique Françoisé, certains tours de gosier & autres ornemens affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les regles prescrites par le goût du chant. Voyez GOÛT DU CHANT, dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* Les principaux de ces agrèmens sont l'accent, le coulé, le flatté, le martellement, la cadence pleine, la cadence brisée, & le port-de-voix. Voyez ces articles, tant dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* que dans ce *Suppl.* (*S.*)

Quelques organistes François entendent aussi par agrément, un trill, ou un pincé en particulier. (*F. D. C.*)

AGRÈMENT, f. m. AMÉNITÉ, f. f. (*Beaux-Arts.*) C'est la qualité d'un objet qui le rend propre à donner à l'esprit un contentement doux & tranquille: on dira dans ce sens qu'un beau jour de printems a de l'agrément. Il y a de très-beaux objets dont on ne pourroit pas en dire autant. Tout ce qui remplit l'esprit d'un plaisir trop vif, ou d'admiration, ou de desirs, n'a plus cette qualité. L'agrément semble, comme M. de Hagendorn l'a déjà observé, tenir à ce qu'on nomme les graces. Il gagne les cœurs & leur inspire un penchant doux, & qui n'a que du plaisir pour les objets où l'agrément se trouve.

Il semble que l'agrément résulte de ces beautés qui

se confondent entr'elles, parce qu'il n'y en a aucune qui se distingue supérieurement: elles s'entremêlent pour ne former qu'un tout harmonique. C'est ainsi qu'en peinture on nomme agréable un coloris, quand les jours & les ombres ne sont point trop fortes, & que plusieurs couleurs claires & agréables harmonient gracieusement entr'elles. Le Corregge a porté l'agrément au plus haut degré dans la peinture, il peut être regardé comme le plus grand maître à cet égard; ainsi que Raphaël l'est du côté de l'expression. Parmi les poètes, le même rapport, à très-peu près, se trouve entre Virgile pour l'agrément, & Homere pour l'expression.

Il y a donc un beau agréable, qui, par ce caractère, se distingue du beau sublime, du beau majestueux, du beau ravissant. L'agrément plaît à tous les esprits, mais principalement aux esprits doux & tranquilles, qui n'aiment pas à être trop fortement remués.

Nul artiste n'atteindra à l'agrément, s'il n'a reçu de la nature une ame douce & complaisante. Ce ne sont pas les plus grands artistes, mais ceux dont le caractère est le plus aimable, qui sauront donner de l'agrément à leurs ouvrages. Tels ont été en poésie & en éloquence, Virgile & Addison; en peinture, le Corregge & Claude le Lorrain; en musique, Graun, dont l'aménité de l'ame perce même dans le moment qu'il veut exprimer la colere. (*Cet article est pris de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ AGRIA, (*Géogr.*) ville épiscopale de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod, sur la riviere d'Agria. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle est à quinze lieues nord-est de Bude, & à vingt-deux sud-est de Cassovie. Le roi Saint-Etienne, en jetta les fondemens dans l'onzieme siecle. Cette ville a été de tout tems une place forte & importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70000 hommes, furent obligés de lever le siege, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Étant sommés de rendre la place après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil sur les crenaux des murailles pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître en cette occasion une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit cependant en 1596; mais en 1687, l'empereur la reprit sur les Turcs, & depuis ce tems, elle est restée à la maison d'Autriche. (*C. A.*)

§ AGRICULTURE, (*Ordre encyclop. Hist. de la nature. Philos. Science de la nat. Botan. Agriculture.*) On trouve dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, une histoire abrégée de l'Agriculture ancienne. Je me contenterai d'y ajouter ce qui concerne la France en particulier. On verra l'histoire de l'Agriculture chinoise au mot CHINE, dans ce *Suppl.*

On ne peut douter que l'Agriculture ne fût en honneur chez les Gaulois, long-tems avant l'arrivée des Romains. Cette partie de l'Europe étoit divisée en trois; la Belgique au nord, l'Aquitannique à l'occident méridional, & la Celtique, ou Gaule proprement dite, la plus étendue des trois, & qui s'étendoit depuis le Rhin & les monts des Vosges, jusqu'à la Garonne & l'Océan d'une part, & de l'autre jusqu'à la Méditerranée, puisqu'elle comprenoit la Province Romaine & la Narbonnoise. C'est dans la Celtique méridionale que les Phocéens vinrent fonder Marseille, & apporterent avec eux des plants de vignes & d'oliviers, qu'ils multiplièrent dans le pays. Ils firent connoître, selon quelques-uns, la culture de la vigne aux Gaulois, dans un tems où il n'y avoit que de la vigne sauvage en Italie. Mais j'ai fait voir dans mon *Œnologie*, (*imprimée à Dijon,*

chez Defay, en 1770), chap. j., que l'art de faire le vin avec le fruit de la vigne étoit en usage dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Phocéens, puisque, selon Athenée, liv. XIII, lors du mariage d'Euxenus, chef des Phocéens, avec Petta, fille de Nannus, roi des Saliens, peuple Celte qui habitoit les côtes de Provence, cette princesse présenta, selon l'usage du pays, une coupe où il y avoit de l'eau & du vin, à celui qu'elle vouloit se choisir pour époux. On voit, par-là l'erreur de ceux qui ne mettent que sous l'empereur Probus les commencemens de la culture de la vigne dans les Gaules. Cicéron, dans sa belle oraison pour Fonteius, parle du grand commerce de vin qui se faisoit dans l'intérieur des Gaules. Les Gaulois étoient même plus instruits que les autres nations dans cette partie de l'Agriculture. On leur doit l'invention des tonneaux. Ils mettoient fermenter dans le vin des bois de senteur, comme l'aloës, &c. pour le rendre plus odoriférant, & en avoir un plus grand débit. Dès le tems de Caton l'Ancien, on transportoit en Italie des plants de vigne des Gaules. L'espèce appelée *biturica*, parce qu'elle avoit été portée du Berry en Italie, est fort louée par les *Autores rusticæ*, parce que ce plant étoit robuste, & multiplioit beaucoup. Dans les tombeaux des anciens Gaulois, trouvés en Bourgogne, on voit qu'ils avoient des gobelets à la main. Le Pere Montfaucon dit que c'est pour nous apprendre que le pays étoit dès-lors abondant en excellent vin. Voyez l'Œnologie.

Si la culture de la vigne étoit en si grand honneur dans les Gaules avant l'arrivée des Romains, celle des grains ne devoit pas y être négligée, puisque c'est à cette dernière que les Gaules devoient une population presque incroyable. Selon D. Martin, dans son histoire des Gaules, c'est la Celtique qui a peuplé l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne. On trouve des Celtes jusqu'en Asie. C'est l'éloignement de ces colonies, qui avoient cessé toute relation avec leurs métropoles, qui a engagé M. Pelloutier & les historiens qui l'ont suivi, à faire venir les Celtes d'ailleurs, au lieu qu'ils sont tous sortis de la Gaule proprement dite, comme des essaims vigoureux, trop resserrés dans l'enceinte de la ruche où ils sont nés. La plus fameuse de ces émigrations est celle qui fut faite sous Ambigat, roi de Bourges. Ses neveux Sigovese & Bellovese conduisirent des troupes de Gaulois, le premier dans la forêt Hercinie, où il s'établit avec les Boïens, & le second dans l'Italie supérieure, qui prit le nom de Gaule Cisalpine, de tous ces peuples qui y fondèrent des villes.

Les Gaulois étoient originairement sans bourgs & sans villes; leurs habitations étoient éparées dans la campagne, sur le fonds de terre qu'ils cultivoient. Ceux d'une même famille demeuroient au voisinage les uns des autres, & s'étendoient à mesure que les lignées devenoient nombreuses; ce qui forma par la suite trois ou quatre cents peuples différens les uns des autres, quoique réunis par les mœurs, les usages, la même forme de gouvernement, &c. Les auteurs font mention d'environ quatre cents peuples resserrés & comme entassés les uns sur les autres dans les Gaules.

Une population aussi nombreuse ne peut être due qu'à l'Agriculture, puisque les Gaulois n'avoient pas les ressources du commerce extérieur ni les manufactures; c'étoit principalement les terres arrosées par la Saone qui étoient d'un plus grand rapport: *ager Sequanicus totius Gallie optimus*, dit César. Aussi les Eduens qui habitoient le bord occidental de la Saone, & les Sequanois qui occupoient le bord oriental, étoient les peuples les plus puissans des Gaulois, & se disputoient la souveraineté des Gaules long-tems avant que les Romains eussent pensé à s'en rendre maîtres. Ces derniers venoient même

dans les Gaules pour y faire le commerce des grains, & ils avoient des comptoirs à Châlons-sur-Saone.

Ce fut par l'Agriculture, unique mobile de l'aifance, dit un auteur moderne, que César, ce génie vaste & profond, trouva le moyen de faire subsister de nombreuses armées dans les Gaules, & qu'il vint à bout de les soumettre. Ses premiers successeurs se plurent à embellir cette précieuse conquête par des travaux immenses, & elle devint la plus fertile & la plus belle province de l'empire.

Les Romains étoient particulièrement intéressés aux progrès de la culture dans les Gaules. L'Italie couverte des superbes & vastes maisons de plaisance des grands de Rome, remplie d'un peuple immense, ne jouissoit que d'une subsistance précaire; elle se vit forcée de tirer des provinces les denrées de première nécessité, ses champs ne suffisant plus à nourrir ses habitans. Amollis par le luxe, il fallut recourir aux approvisionnemens & à la ressource des greniers publics, que les récoltes des Gaules servoient à remplir. Toutes les provinces payoient leurs contributions en grains; & il paroît constant que cette imposition en nature étoit la dixième partie des récoltes. Le gouvernement seul se mêloit du transport de ces grains, de leur versement dans les lieux où la distribution en étoit nécessaire, & de la vente du superflu au profit du fisc, à qui ce commerce exclusif étoit réservé, & produisoit un énorme revenu. Le fisc avoit des greniers publics dans toutes les provinces pour la conservation des grains, & le préfet de l'annonne avoit l'œil sur tous les officiers chargés de la collecte des redevances en bled; il veilloit à la conduite de cette immense quantité de grains, tant par terre que par eau, & à leur décharge dans les greniers, dans les ports ou dans les villes; il avoit droit d'en reconnoître la bonne ou la mauvaise qualité, de commettre des gardiens sûrs & fideles à leur conservation; enfin il présidoit à la distribution.

Lorsque l'empire devint la proie des essaims de Barbares sortis du Nord, la dépopulation des provinces, causée par ces invasions destructives, fut aussi fatale à l'Agriculture qu'au reste des arts & des sciences. Ces conquérans barbares, plus féroces que guerriers, inonderent nos contrées florissantes; ils égorgèrent ou mirent aux fers des hommes moins forts qu'eux, mais plus utiles à la société. Plus avides que prudents, ils ravagèrent, ils dévastèrent ces fertiles & riantes campagnes où ils venoient chercher leur subsistance. Ils étoient pasteurs ou chasseurs, comme le sont aujourd'hui les Tartares & les Sauvages de l'Amérique, & ils se contentoient de jouir sans peine, sans travail, des vastes déserts de leurs conquêtes: ils abandonnerent à des esclaves la culture superficielle d'une partie du terrain à portée de leur habitation; le reste inculte étoit réservé pour leurs troupeaux. Un commerce nécessaire avec les vaincus leur donna cependant peu-à-peu des mœurs plus douces. Les Bourguignons, les moins féroces de tous ces barbares, avoient embrassé le christianisme, si propre à adoucir les mœurs, & à ramener l'homme à sa destination primitive, qui est le travail de la terre. Le christianisme passa des Bourguignons aux Francs par le mariage de Clotilde avec Clovis, le fondateur de la monarchie françoise; mais il resta toujours à ces derniers peuples un fonds de barbarie que plusieurs siècles ont eu peine à bannir. Les successeurs de Clovis avoient trop de guerres à soutenir dans les foibles commencemens d'une monarchie encore chancelante, pour s'occuper de l'Agriculture, & des moyens de procurer l'abondance dans leurs états (Voyez ci-dessus ABONDANCE). Cependant les moines firent de grands défrichemens: on leur donna des terres incultes qu'ils mirent en

valeur, & ils acquirent par cet art simple & naturel, des richesses qui auroient fait ombre à leurs propres bienfaiteurs, si on n'avoit eu soin, de tems en tems, de les leur enlever par parcelles.

La France prit une nouvelle forme sous Charlemagne. Les arts renaissans, le commerce étendu avoient augmenté peu-à-peu le nombre des habitans. Il se forma de nouvelles villes. Le bétail & la chasse ne suffisant plus à nourrir les peuples si nombreux, on se vit forcé de revenir à la culture des terres, d'éclaircir les forêts, de défricher les landes: ces vastes solitudes, ces déserts affreux commencerent à être cultivés; mais cette culture se refentoit de l'ignorance des siècles grossiers; elle n'étoit fondée que sur des connoissances bornées de la nature, sur une routine aveugle & incertaine. La physique & l'histoire naturelle, qui étoient inconnues alors, étoient seules capables de faire appercevoir l'insuffisance de ces méthodes. Lorsque les champs ne produisoient que des bleds stériles ou charbonnés, par le défaut du choix ou de la préparation des semences, on accusoit les démons d'avoir mangé les grains dans l'épi, ou de les avoir brûlés & convertis en charbons. D'ailleurs le maître ne veilloit pas à ses héritages; des mains mercénaires, les serfs seuls étoient chargés de ce soin; & parce que les vues de ces especes d'hommes sont toujours bornées, il y eut peu de progrès. On étoit encore bien loin du vrai, lorsque les Normands en firent perdre jusqu'à l'idée. Ce fut un torrent affreux qui inonda la France; & ces nouveaux barbares n'épargnerent que ce qui fut inaccessible à leur goût destructeur. Le régime féodal qui s'introduisit dans ce tems, acheva de détruire ce que la fureur des Normands avoit épargné: tout fut replongé dans le cahos & l'ignorance; & c'étoit fait de la France, si la Bourgogne n'eût nourri dans son sein une nouvelle race de rois, qui réparèrent les pertes de la monarchie, & lui donnerent un nouveau lustre qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors.

Plusieurs causes retardoient les progrès de l'Agriculture & des Arts: dans les commencemens de la troisième race, le royaume n'étoit gouverné que comme un grand fief tout composé de hauts barons, de petits seigneurs & d'esclaves. Parmi les restes gothiques d'un gouvernement militaire, on ne faisoit cas que des talens propres à la guerre. La France hérissée de forteresses n'offroit par-tout qu'un aspect menaçant; les arts nécessaires pour s'opposer à la violence, étoient presque les seuls en vigueur. L'Agriculture découragée par l'incertitude des possessions, par la difficulté des exploitations, par la foiblesse des récoltes, languissoit, ou n'avoit qu'une existence éphémère; la terre ombragée par des forêts immenses, présentoit presque par-tout des plaines incultes, des landes stériles, des côtes arides & des prairies couvertes de buissons. Elle se refusoit souvent à nourrir les habitans; l'indigence extrême de la plupart des François les obligeoit à se contenter des alimens de la plus mauvaise qualité, pris plus souvent dans le regne animal, que dans le regne végétal; des viandes froides salées ou boucanées; des poissons, du fromage, du lait, & quelques légumes grossiers étoient les principaux alimens. Toute police étoit méconnue; on n'avoit pour objet que de se précautionner contre les ennemis du dehors. Forcé, pour défendre sa vie contre les attaques imprévues des ambitieux ou des injustes, de se renfermer dans des châteaux forts, ou dans des villes, le François étoit obligé d'abandonner la culture des campagnes, & voyoit se multiplier autour de lui les causes de mort. Des murs très-élevés rendoient son habitation presque impénétrable à l'air; des fossés bourbeux, des ma-

rais & des terres inondées remplissoient continuellement l'atmosphère de vapeurs infectes. Dans les villes, des rues étroites & non pavées, augmentoient encore l'infection d'un air qui ne pouvoit pas être renouvelé. Aussi les pestes & les épidémies étoient-elles très-fréquentes. La lèpre, les maladies cutanées, le feu sacré, le mal des ardents, le scorbut, &c. ravageoient le royaume, de concert avec les famines que l'on éprouvoit souvent. On compte dix famines dans le dixième siècle, & vingt-six dans le onzième; & ces famines étoient assez cruelles pour obliger à manger de la chair humaine, pour forcer, dans l'intention d'affouvir sa faim, à déterrer les morts, à donner la chasse aux vivans, &c. (Voyez le discours de M. Morret couronné à Amiens en 1771.). Malgré tous ces fléaux, les préjugés de la nation contre l'Agriculture, qui pouvoit seule mettre fin à tant de maux, étoient à leur comble. La culture des terres étoit abandonnée à une espèce d'esclaves avilis; & tout l'avilissement retomboit sur les occupations qu'ils exerçoient. Le roturier, *raptuarius glebæ*, & le vilain, *villanus*, sont encore parmi nous des mots de reproches qui annoncent l'infamie dont étoient alors couverts ces hommes si utiles, qui faisoient subsister les tyrans pour qui ils cultivoient la terre: mais cette partie si intéressante de la nation recouvra peu-à-peu ses droits & sa liberté, par les affranchissemens, & les privilèges accordés par nos rois, qui donnerent le droit de commune aux villes, & qui déclarerent qu'il ne devoit point y avoir de serfs en France. Les croisades, qui exciterent l'avidité des seigneurs & des guerriers, sous l'appât du zèle, affoiblirent la France par des émigrations fréquentes; mais les rois en devinrent plus puissans pour le bonheur des sujets.

La condition des cultivateurs, sous le despotisme féodal, avoit mis des entraves à l'avancement de l'Agriculture, dont les influences funestes subsisterent long-tems après la suppression de la cause. La classe des cultivateurs, nouvellement affranchie, supporta presque seule toutes les charges de l'état: la liberté leur fut presque toujours vendue par les seigneurs, à titre onéreux; & ceux qui n'ont pu la payer, sont demeurés esclaves. Tels sont encore les mainmortables en Bourgogne, en Franche-Comté, & dans plusieurs autres provinces. L'accablement & l'avilissement furent long-tems le partage des cultivateurs, malgré les établissemens de Saint Louis, & ses efforts pour changer leur condition malheureuse. Charles V, par des loix sages, prit les moyens de mettre ses peuples dans l'abondance; mais il vécut trop peu pour le bonheur des sujets. Les fureurs de Charles VI, les querelles des maisons de Bourgogne & d'Orléans, & l'invasion des Anglois, firent voir par-tout les horreurs de la guerre, tels que le commerce interrompu, les terres abandonnées; & tout resta dans un état de langueur & de misère jusqu'à Louis XII. Il fut le pere de son peuple, il fit tous ses efforts pour le rendre heureux; mais des entreprises téméraires, des guerres éloignées firent qu'aucun génie bienfaisant n'enseigna la vraie source des richesses. François I. son successeur, aima les savans, les protégea, les encouragea par des récompenses; mais ces savans n'enseignèrent pas l'art de rendre les princes plus riches, les peuples plus aisés; ils ignoroient les vraies ressources d'un royaume. C'étoit beaucoup néanmoins que d'ouvrir la porte aux sciences; l'esprit humain n'avance que lentement dans ses découvertes; il ne parvient que par degré, & le premier pas est toujours le plus difficile à franchir.

L'hérésie & les guerres civiles, qui commencerent après la mort de Henri II, arrêterent encore nos progrès, & faillirent à nous replonger dans le cahos.

On disputa, on se batit, on s'égorgea ; & l'esprit de fureur rendoit comme impossible le goût d'une vie douce & tranquille. Cependant l'attention du gouvernement à protéger l'*Agriculture* dans ces tems malheureux, éclate dans les ordonnances de nos rois, aussi favorables à ce premier de tous les arts, que les loix des Romains & des autres peuples. François premier, ordonnance de 1580 ; Charles IX, ordonnance du 8 octobre 1571 ; Henri II, ordonnance du 16 mars 1585 ; Henri IV, édit du 12 Janvier 1599, ont successivement encouragé les habitans de la campagne par des réglemens avantageux. Tous ont fait défense de saisir les meubles, les bestiaux & les instrumens du laboureur : loix qui ont été confirmées par leurs successeurs. Au milieu des horreurs des guerres civiles, le fameux chancelier de l'Hôpital, génie né pour le bonheur des François, s'ils eussent été plus vertueux, vouloit garantir pour jamais la nation des disettes & de la famine, en obligeant toutes les villes & les communautés à avoir des approvisionnement & des greniers d'abondance. Voyez ce dernier mot.

Un Dijonnois fut l'un des principaux auteurs du rétablissement de l'*Agriculture*, sous le ministère du grand Sully, par les excellens préceptes sur l'*Agriculture*, qu'il donna dans sa *Maison Rustique*. Jean Liebault, né à Dijon, médecin de la faculté de Paris, étudioit dans cette capitale, lorsque Charles Etienne lui trouva assez de mérite, pour lui donner en mariage Nicole Etienne sa fille, distinguée par sa science. Liebault travailla avec son beau-pere à faire connoître les ouvrages des *Autores rei rusticæ*, & il donna de concert avec lui, le livre suivant : l'*Agriculture & Maison rustique* de MM. Charles Etienne & Jean Liebault, Docteur en Médecine, 1572, in-4°. Liebault augmenta considérablement dans la suite la *Maison Rustique*, qui a été traduite en Allemand, en Anglois & en Flamand.

Dans le même tems, un paysan de Saintonge, nommé Bernard Palissy, qui favoit à peine lire, comme il nous l'apprend lui-même, donna deux ouvrages d'*Agriculture*, si naturellement éloquens, si forts de raisons & d'expérience, qu'ils auroient dû servir de modeles à ceux qui, de nos jours, ont parlé de labourage : le premier est intitulé *Recette véritable, par laquelle tous les hommes de France peuvent apprendre à multiplier & augmenter leurs trésors* ; la Rochelle, Berton, 1563, in-4°. Le second est un *Discours sur la nature des eaux*, & un *Traité de la marne* ; Paris, Martin, 1586, in-8°. Ce paysan, qui étoit vraiment un grand homme, vint à Paris sur la fin de ses jours. Lacroix Dumaine dit qu'il y donnoit des leçons de sa science & profession ; il l'appelle *Philosophe naturel, & homme d'un esprit merveilleusement prompt & aigu*.

Le royaume ne tarda pas à se ressentir, sous le ministère du grand Sully, des encouragemens qu'un bon roi & un ministre éclairé donnerent à l'*Agriculture*, après la fameuse paix de Vervins. Est-il quelqu'un qui n'ait versé des larmes sur la mémoire de ce bon roi, qui vouloit, disoit-il, voir un jour ses paysans en état de mettre une poule au pot les jours de fête. Mot célèbre & annobli par l'humanité & la tendresse, dont il étoit l'expression simple & peu recherchée. Le récit des dix dernières années d'Henri IV, & de tous les établissemens faits sous son regne, en faveur de l'*Agriculture*, seroient peut-être le morceau le plus touchant de notre histoire, s'il étoit fait de main de maître. On peut juger des progrès de l'*Agriculture* dans ce court intervalle, par la situation de la France à sa mort, & par l'état brillant des finances & de la population. Le *Théâtre d'Agriculture*, qu'Olivier de Serres, sire de Pradines, dédia au Roi en 1606, est encore une preuve des progrès

de l'*Agriculture* en ce siècle. Ce livre est encore le meilleur, & le plus complet de ceux qu'on a faits sur le même sujet, depuis qu'il a paru ; il dit au Roi dans son épître, « Sire, parler d'*Agriculture* à votre » majesté, c'est l'entretenir de ses propres affaires, » parce que votre royaume, étant terre sujette à cul- » ture, mérite d'être cultivé avec art & industrie, » pour lui faire reprendre son ancien lustre & splen- » deur, que les guerres civiles lui ont ravies... Il est » dit dans l'écriture que *le Roi consiste, quand le champ » est labouré* ; d'où s'ensuit que, procurant la culture » de la terre, je ferai le service de mon prince ; ce » que rien tant je ne desire, afin qu'en abondance de » prospérités, votre majesté demeure long-tems en » ce monde, & que, par ce moyen, son peuple » demeure en sûreté publique sous son figuier, culti- » vant sa terre, comme à vos pieds, à l'abri de votre » majesté qui a à ses côtés la justice & la paix ». J'ai cru devoir citer quelques passages de cette épître, comme des traits de la véritable éloquence du cœur, indépendante de tous ces ornemens de style, qui lui sont souvent étrangers. J'ai aussi voulu, en citant ces anciens ouvrages, où l'on retrouve la plupart des observations que l'on a voulu donner de nos jours comme nouvelles, détromper ceux qui pourroient croire que nos ancêtres étoient aussi ignorans sur l'art de l'*Agriculture*, qu'on le leur reproche dans les ouvrages modernes. Il faut cependant convenir que les progrès de cet art étoient bien médiocres, en comparaison du point de perfection où on les a portés sous le regne de Louis le bien-aimé, comme on le verra plus bas.

Les guerres civiles, qui recommencerent sous Louis XIII, & au commencement du regne de Louis XIV, mirent de nouveaux obstacles aux progrès que l'*Agriculture* avoit faits sous Sully. Le cardinal de Richelieu, cet homme si dur, étoit-il fait pour favoriser l'*Agriculture*, lui qui pensoit que *la disposition à l'obéissance naissoit de l'accablement du peuple* ; principe affreux, qui, pour l'honneur & l'amour de l'humanité, ne devoit pas être mis en avant, quand même il seroit vrai (dit l'illustre Montesquieu), & qui doit encore moins y être mis, lorsqu'il est faux. Enfin le beau siècle de Louis XIV. épura nos mœurs & notre goût, tout y atteignit la perfection, & fut l'époque de notre gloire. Le roi fit plusieurs réglemens en faveur des laboureurs ; il renouvela la loi de ses prédécesseurs, qu'on ne pourroit saisir les bestiaux & les instrumens du labourage (ordonnance de 1667). Il accorda des privilèges & des exemptions pour les défrichemens & les dessèchemens des marais du royaume. A l'exemple de Pertinax, qui avoit ordonné que le champ laissé en friche appartiennoit à celui qui le cultiveroit ; que ce cultivateur seroit exempt d'impositions pendant dix ans ; & que s'il étoit esclave, il deviendroit libre, Louis XIV. animé du même amour pour l'*Agriculture*, permit de mettre en valeur les terres abandonnées, sans être tenu de rembourser le propriétaire ; il infligea de grandes peines à ceux qui feroient du dégât dans les terres, ou qui voleroient les grains & les fruits, &c. Voyez l'édit de juillet 1656, & la belle ordonnance du 11 juin 1709, qui fut donnée dans un tems de disette & de malheurs, dont on verra l'affreux tableau au mot *DISETTE*, dans ce *Suppl.*

Ces réglemens ne produisirent pas alors tout le bien qu'on en pouvoit attendre ; il régnoit encore en France de trop grands préjugés contre l'*Agriculture*. Du tems d'une cour polie, le goût faussement délicat d'un courtisan plongé dans la mollesse, méprisoit tout ce qui n'avoit point l'empreinte de ce luxe fin qui faisoit le caractère du siècle ; rien n'étoit plus ridicule qu'un campagnard ; rien n'effrayoit plus la noblesse, que la triste nécessité de se retirer à la campagne, pour y planter

planter des choux. On ignoroit encore alors que le travail de la terre est l'occupation la plus noble, puisqu'elle est la plus utile.

Il en est de même dans les sciences où l'on a cherché le brillant, l'agréable & l'extraordinaire avant que de songer à l'utile. Ce n'est que depuis environ un siècle, disent les Auteurs du Journal Encyclopédique, que la Physique, la Chymie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, &c. se sont rapidement développées, & que quelques-unes d'entre elles ont été portées à leur plus haut degré de perfection, grâce aux expériences multipliées & rendues publiques, ainsi qu'à la justesse & à la multiplicité des observations. Il restoit encore une science & la plus utile de toutes à affranchir des entraves que l'ignorance lui avoit imposées, une science abandonnée à des méthodes sans principe, à une vicieuse pratique étayée d'une vieille routine, à des hommes privés presque de toute intelligence, remplis de préjugés, rejetés dans la dernière classe des citoyens & découragés par leur état d'abjection autant qu'ils étoient rebutés par l'indigence & la misère dans laquelle on les laissoit languir. L'Agriculture, en un mot, étoit entièrement négligée; & si elle produisoit encore la subsistance des propriétaires ingrats, ce n'étoit plus que par la fertilité du sol, que la plus mauvaise des cultures n'avoit pu totalement éteindre: mais ces temps d'ignorance & de préjugés sont passés. On a senti enfin combien il importoit de porter la lumière dans le sein des ténèbres que tant de siècles avoient si fort épaissies; aussi n'est-ce que depuis environ quinze années, du moins en France, que l'Agriculture trop long-tems négligée, est sortie de la langueur & de l'espece d'oppression dans lesquelles elle étoit retenue: & depuis cette heureuse époque, elle a fait tant de progrès, qu'on diroit qu'elle touche presque à son plus haut degré de perfection: ce n'est plus aux soins mercénaires de quelques laboureurs sans intelligence qu'elle est confiée; ce sont les Botanistes, les Physiciens, les Chymistes, les Observateurs & les Naturalistes; ce sont les sociétés établies uniquement pour cet objet; ce sont enfin, les sociétés littéraires & les académies qui s'empresent de concourir à éclairer les pratiques de l'art de cultiver la terre: art heureux, dont l'étude agréable, utile & curieuse fait la plus grande occupation, & les délices même de la plupart des citoyens instruits.

Ce n'est donc que sous le regne de Louis le Bien-Aimé, & depuis environ une quinzaine d'années, que le public éclairé par les excellens ouvrages sur l'Agriculture, parut revenir de ses injustes préventions contre l'Agriculture; les philosophes s'occupent de l'Agriculture, & les grands favorisent leurs recherches aidées d'ailleurs par les nouvelles découvertes faites dans ce siècle en Physique, en Botanique & en Histoire naturelle. S'il étoit permis de se citer soi-même, je pourrois renvoyer le lecteur à un petit ouvrage latin, imprimé à Dijon en 1768, sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation. On y verroit l'utilité de la Physique & de la Botanique appliquées à l'Agriculture; on le sentiroit encore mieux dans le grand ouvrage latin dont celui-là n'est que le précis, & dans lequel tous les nouveaux systèmes d'Agriculture sont appréciés, ainsi que les découvertes des modernes. Mais je n'oserois risquer la publicité d'un ouvrage écrit dans une langue presque inconnue de nos jours: on en verra quelques passages traduits au mot BLEDS, & dans tous ceux qui traiteront de l'Agriculture, si mon état me donne le loisir de remplir mes engagements à cet égard, & si je n'étois pas arrêté par l'espece de ridicule qu'on commence à répandre à pleines mains sur les Agriculteurs de cabinet. On a même écrit des

préservatifs contre l'agromanie, pour empêcher sans doute la multiplicité d'ouvrages en ce genre dont on est accablé; mais c'est ici que l'on peut assurer que l'abondance n'est jamais nuisible, & qu'il y a toujours à profiter dans le plus médiocre ouvrage d'Agriculture, à plus forte raison dans ceux où l'on prend la physique & l'observation pour guide, & dans la composition desquels on ne cite que des auteurs accrédités.

Malgré les écrits sans nombre qui ont paru dans ces derniers tems sur l'Agriculture & l'économie champêtre, on peut dire qu'il nous manque encore un corps complet d'Agriculture. Les autres nations jouissent de cet avantage. Le corps complet d'Agriculture d'Espagne a été fait par Jean Ferrera, par ordre du cardinal Ximenès: cet habile écrivain y a joint un recueil considérable d'objets importans, concernant l'Agriculture, qu'il a puisés dans tous les ouvrages anciens & modernes. Ses observations particulières & les expériences qu'il avoit répétées depuis long-tems, y ont également eu place. L'Etat de Venise a adopté les ouvrages de Camillo Tarello sur l'Agriculture, & a magnifiquement récompensé cet auteur & sa postérité. Les mémoires de Stockholm feront un monument éternel de l'esprit patriotique de tout ce qu'il y a de grand & d'illustre parmi cette nation magnanime. L'ouvrage immortel de Vallerius, *Agriculturæ fundamenta chemica*, est un chef-d'œuvre en ce genre, il eût été à souhaiter que l'auteur lui eût donné plus d'étendue. Les Mémoires de la société économique de Berne, renferment tout ce qu'il y a de plus important & de plus curieux sur les détails immenses de l'économie rurale; & jamais on n'a fait un plus beau présent à la république des lettres que la publication de ces mémoires en françois. Le Corps complet d'Agriculture de l'Angleterre a été publié en 1750, par une société de personnes célèbres en France; l'ouvrage intitulé: le *Gentilhomme cultivateur*, contient la traduction d'une partie de ce corps d'Agriculture. Mais malheureusement le traducteur, au lieu de publier cet ouvrage excellent dans son genre tout simplement, a cru devoir y faire entrer différentes observations & mémoires qui ont embrouillé si fortement ce même ouvrage anglois, qu'il n'est plus possible d'y puiser ce qu'on avoit établi d'utile & d'admirable dans l'original. Une société de gens de lettres a voulu nous donner, sous le titre d'*Agromonie*, un corps complet d'Agriculture & d'industrie. Le plan de cet ouvrage, excellent d'ailleurs, étoit trop vaste pour être fidèlement rempli dans toutes ses parties. On a voulu y donner les principes d'Agriculture, du commerce & des arts: entreprise immense qui exigeoit un nombre infini de volumes; ceux qu'on nous a donnés, sont remplis de la physique la plus abstraite; ces principes commencent par le débrouillement du cahos. Nous avons encore en France le *Journal économique*, livre qui eût été utile si l'auteur eût rempli son titre, & s'il n'eût pas fait d'excursions sur toutes sortes de matières étrangères, pour remplir un livre qui doit paroître régulièrement tous les mois. J'ai donc eu raison d'avancer qu'il nous manque encore un corps d'Agriculture, réduit & approprié au climat de la France. J'ai osé risquer cette entreprise sous le titre d'*elementa Agriculturæ physico-botanica*, &c. en latin & en françois. J'y ai joint un calendrier d'Agriculture, tant pour les laboureurs que pour les vigneron, dans lequel j'ai rassemblé tous les préceptes de pratique des anciens & des modernes les plus accrédités. On en verra plusieurs morceaux isolés sous cet article, & dans ceux de ce *Supplément*, qui auront rapport à l'économie champêtre.

Pour revenir à ce qui concerne l'histoire de l'Agriculture en France, depuis le dernier regne jusqu'à présent, l'exemple des Anglois, les travaux multipliés

de nos auteurs économiques, les encouragemens d'un ministère éclairé, les nouvelles découvertes qu'on a faites en physique & dans l'histoire naturelle, des circonstances heureuses qu'il seroit long & peut-être dangereux de développer, paroissent enfin avoir décidé notre nation du côté de l'*Agriculture*. Les préjugés contre un art si noble & si avili, sont enfin dissipés, grâce à la philosophie dont la voix a appris aux hommes qu'ils sont égaux dans l'ordre de la nature, & que la disproportion conventionnelle que la différence des rangs met entr'eux, ne sauroit détruire cette égalité; les grands s'étant accoutumés à regarder comme pouvant être d'une espèce semblable à la leur, ceux qui sont nécessaires à leurs plaisirs, leur raison a fait un pas, & ils en sont venus à regarder de même ceux qui sont nécessaires à leur soutien. Toutes les causes d'engourdissement sont enfin dissipées sous un monarque qui veut mériter le titre de *Bienfaisant*, en s'occupant sans cesse de notre bonheur, & qui fait que la gloire d'un souverain est d'avoir des sujets heureux.

Depuis long-tems le sage attentif de Louis XV. avoit déjà empêché la destruction des bestiaux; un arrêt du conseil du 4 avril 1720, défend de vendre, d'acheter ou de tuer aucune vache encore en état de porter des veaux; un autre arrêt du 14 mars 1745, confirmatif du premier, porte trois cens livres d'amende contre les bouchers qui tuent des vaches au-dessous de dix ans: les réglemens sur les haras, ont assuré la conservation des chevaux. Les établissemens des écoles vétérinaires à Lyon & à Alfort; les ouvrages lumineux qui sont sortis de ces écoles, un excellent traité des bêtes à laine, imprimé par les ordres du ministère & par les soins de M. Parent, &c. assurent à jamais au royaume l'état permanent d'une florissante *Agriculture*, puisque les animaux en sont la base & le soutien.

Hiéron enseigna lui-même à ses sujets l'art de cultiver la terre; aussi fut-il le plus grand roi de son tems, & il surpassa, par sa magnificence, les plus puissans monarques. Louis le Bien-aimé n'a pas dédaigné d'entrer dans les mêmes détails d'*Agriculture*; des expériences faites à Trianon, sous ses yeux & par ses ordres, nous ont appris les causes des maladies contagieuses qui détruisoient les espérances de nos moissons, & les moyens d'y remédier; une charrue faite par son ordre & conservée au château de Trianon; une charrue, dis-je, soutenue par des mains royales, est un événement qui annoblit pour toujours un instrument si vil autrefois, & un art si injustement méprisé. Nous avons vu célébrer de nos jours une fête pareille à celles qui sont si fameuses à la Chine, où l'empereur trace chaque année un sillon à la vue de tout son peuple, afin de rendre respectable, par son exemple, un art qui est le soutien de son empire. L'exemple a paru insuffisant à l'amour de notre monarque pour ses sujets, il a voulu leur procurer des secours plus réels: un arrêt du conseil du 16 août 1761, pour encourager les défrichemens, suivi de plusieurs loix sur le même objet, ont occasionné une espèce de révolution. Le sieur Despommiers, connu par son excellent ouvrage sur le sainfoin, dont la préface m'a fourni une partie de cet article, ainsi que celle de l'agronomie, a été employé par le gouvernement pour l'amélioration de l'*Agriculture*. Cet auteur ayant imaginé une charrue à grandes roues, propre pour les défrichemens, a été envoyé en Guienne, en Berry, en Poitou, en Touraine, en Bretagne, &c. pour en faire l'essai sur les landes qui occupent une grande partie de ces pays: les landes sont des terres incultes remplies d'ajons & de bruyères, plantes fortes dont

les racines tranchantes & vivaces résistent aux moyens de défrichement ordinaires. On peut voir, dans la seconde édition de son ouvrage imprimé à Paris, chez *Guillyn*, en 1771, ses expériences & ses succès dans ces diverses provinces.

De nouvelles loix ont encore excité par-tout le zèle de la culture & des défrichemens, en permettant l'exportation des grains. Plusieurs arrêts du conseil, pour l'exportation de province en province, a levé les obstacles qui gênoient la circulation intérieure, & qui opéroient l'avilissement des grains dans les lieux d'où ils ne pouvoient sortir. On avoit aussi permis l'exportation à l'étranger, dans les mêmes vues d'animer le cultivateur par le puissant motif de l'intérêt; mais on n'avoit pas prévu que ce même intérêt nous aveugleroit au point de nous priver de notre propre substance pour la convertir en or & qu'il exposeroit le peuple à mourir de faim; d'autres loix ont cru prévenir les funestes effets de la cupidité, en défendant de vendre les bleds ailleurs que dans les marchés publics & sur les ports. Des loix plus récentes ont levé cette défense, & la liberté de la vente n'a plus d'entraves. Peut-être on seroit jouir le royaume de tous les avantages puissans de l'exportation à l'étranger, sans compromettre la vie du pauvre & de l'artisan, en établissant par-tout des greniers d'abondance. Ce moyen si simple qui nous assureroit le nécessaire, nous permettroit de disposer du superflu en faveur de l'étranger. Le récit de tout ce qui est arrivé au sujet de l'exportation, fait une partie considérable de l'histoire de l'*Agriculture*, mais il seroit trop long pour l'insérer ici. (*Voyez le mot EXPORTATION dans ce Suppl.*)

Si l'exportation des grains à l'étranger est si utile, lorsqu'elle sera exactement restreinte au superflu, & que l'on aura trouvé des moyens sûrs pour empêcher le monopole, l'exportation des farines seroit encore bien plus avantageuse, en ce qu'elle laisseroit dans le royaume les profits de la main-d'œuvre, les issues des grains pour la nourriture des bestiaux; d'un autre côté les grains ne pouvant se moulinier à profit que lorsqu'ils ont sué & qu'ils sont secs, l'exportation des farines ne se feroit jamais que vers le tems de la récolte suivante: par ce moyen si simple on auroit toujours une année d'avance, & le peuple n'auroit plus de crainte d'être affamé par l'exportation; le même moyen épargneroit aussi la dépense des greniers publics qui seule peut tranquilliser dans le cas de la libre exportation des grains. D'ailleurs l'exportation des farines est bien plus sûre, moins embarrassante, moins coûteuse & moins risquée que celle des grains, sur-tout lorsqu'elles sont bien purgées du son qui les fait fermenter, & qu'elles ont été préparées suivant les nouveaux procédés de la *Mouture économique*.

Les pertes considérables que l'on fait dans les provinces sur la mouture des grains, selon les méthodes ordinaires, ont engagé un ministère attentif à tout ce qui peut intéresser l'humanité, à éclairer cette partie intéressante de l'économie sur l'emploi des grains. Par tout le royaume on croyoit moulinier suffisamment les grains, en les faisant passer une seule fois sous des meules grossièrement piquées, qui le plus souvent ne font que partager les grains, & qui sont peu propres à repasser les gruaux, ou ces petites parties des grains concassés qu'on nomme ailleurs *recoupes* ou *son dur*. Il est aisé de voir combien une mouture aussi grossière doit occasionner de perte sur la denrée la plus nécessaire. On voit dans les essais du commissaire Lamare, *Traité de la Police*, qu'un setier de bled pesant 240 livres, rendoit autrefois à peine la moitié de son poids en pain, qui souvent étoit de mauvaise qualité. Les Romains avoient une mouture bien plus économique, parce



qu'ils faisoient remoudre à plusieurs reprises les divers produits du grain, pour en tirer diverses sortes de farines; savoir, la fleur, *similago*; la farine de bled, *farina tritici*; la farine de gruau, *pollen*; celle de second gruau, *secundarii panis*; de troisieme gruau, *cibarii panis*. Sur une mine de bled pesant 108 à 114 livres, ils n'avoient que trois livres de son de rebut, & le froment leur rendoit en pain un tiers plus que son poids (Voyez l'excellent *Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré de Saint-Maur). L'art de la mouture étoit donc dégénéré, comme celui de l'*Agriculture*, pendant les siècles de barbarie, où toute l'Europe a été enveloppée dans les ténèbres de l'ignorance. Ce ne fut qu'en 1760 que le sieur Malisset, célèbre boulanger, dont M. Malouin a employé les mémoires dans l'*Art de la Boulangerie & de la Meünerie*, proposa une nouvelle maniere de moudre les grains, qui devoit épargner une quantité considérable sur la consommation, & donner du pain bien supérieur en qualité. Cette méthode consiste à adapter une double bluterie au moulage, dont la supérieure séparé la fleur, & l'inférieure les gruaux, que l'on fait remoudre à plusieurs reprises, ce qui exige dans les meules une piquûre en rayons, & beaucoup plus fine que celle des meules ordinaires. Depuis, on a encore perfectionné cette méthode.

M. Bertin, ministre, ayant été informé de tous les avantages de la mouture économique, prit des mesures pour la faire répandre dans les provinces. On envoya un meünier intelligent à Lyon, à Bordeaux; en Périgord, en Bourgogne, en Normandie & en Champagne, afin d'y établir la mouture économique, apres avoir constaté l'utilité par des procès-verbaux de comparaison entre les deux moutures, dressés en présence des magistrats.

Ce n'étoit point assez pour le zèle du Ministre, d'avoir fait ces établissemens utiles: il falloit répandre ces connoissances pour les rendre d'une utilité plus générale, & les faire adopter par-tout, contre les oppositions du préjugé, de l'ignorance, ou de l'intérêt mal entendu. M. Bertin, instruit que j'avois envoyé en 1768 à l'académie de Lyon, des mémoires sur la construction des moulins & sur la mouture économique, me fit la grace de jeter les yeux sur moi pour rédiger les mémoires que le gouvernement vouloit faire publier sur la mouture économique. Je me rendis à Paris dans cette vue, & je trouvai les plus riches matériaux dans les meilleures mains. Secondé par un citoyen aussi instruit que zélé, & que son attachement à M. Bertin, son désintéressement & sa modestie, si conformes aux sentimens de ce Ministre, feront suffisamment connoître, nous nous avons rédigé de concert le *Traité de la Mouture par économie*, contenant tout ce qui concerne la meilleure construction des différentes sortes de moulins & de toutes les pieces qui les composent, l'histoire de l'art de la meünerie, l'état actuel des moutures dans les provinces, tout le détail des procédés de la mouture économique, ses avantages, ceux du commerce des farines, &c. Ce volume, accompagné de planches & de figures exactement dessinées & enluminées, sera précédé d'un autre volume sur la connoissance des grains, leurs différentes especes, leurs maladies, les insectes qui les dévorent, les moyens d'y remédier, l'achat des grains, leur conservation dans les greniers publics & particuliers, l'histoire des greniers d'abondance chez tous les peuples, ceux de la Chine, enfin un tableau des récoltes & du commerce des grains en France & en Angleterre, d'après lequel on sera en état de donner la solution du fameux problème sur l'exportation. Tel est cet ouvrage annoncé plusieurs fois dans le *Journal des Savans*, & dont l'impression fort avancée nous fait espérer de le voir bientôt paroître. Rien n'est plus propre

à exciter l'amour de la reconnoissance des peuples pour un ministère aussi essentiellement occupé de leur bonheur.

On aura sans doute été surpris de ce que j'ai dit plus haut que, du tems de Pline, le froment rendoit en pain un tiers plus que son poids en bled, sur-tout si on compare ce résultat avec les produits actuels, & avec les essais faits dans les villes, pour parvenir à faire des taux ou tarifs propres à régler le prix du pain. Il s'ensuivroit d'ailleurs qu'en supposant qu'on pût tirer en pain un produit excédant le poids du bled, & en abandonnant cet excédant pour les frais de boulangerie, la livre de pain ne devoit pas plus coûter que la livre de bled; cependant, presque par-tout, le pain vaut la moitié, les trois quarts & quelquefois le double du prix de la livre de bled. En 1770 je fus nommé par le parlement de Bourgogne, pour faire faire des essais dans l'abbaye de Citeaux, en présence de quatre conseillers-commissaires de la cour. Par le second de ces essais, un quintal de froment a produit 91 livres 14 onces de pain blanc & 40 livres de pain bis, en tout 131 livres 14 onces de pain, ce qui fait, comme du tems de Pline, le tiers en sus du poids du bled, & cela sans autre précaution que d'avoir fait remoudre une seconde fois les sons gras, séparés par le blutage de ce quintal de bled réduit en farine. On peut voir les procès-verbaux qui constatent ces essais & expériences, imprimés par ordre du parlement à Dijon, chez Cauffe, 1771. Ces procès-verbaux sont précédés d'une dissertation curieuse & savante, qui est le fruit du travail de l'un de MM. les commissaires présens à ces essais, de laquelle il résulte que cent livres de bled doivent toujours produire plus de cent livres de pain, même dans les méthodes ordinaires, & sans faire remoudre les sons gras.

On me pardonnera aisément d'avoir parlé dans une histoire de l'*Agriculture*, de l'art de moudre les grains; le rapport entre la classe des laboureurs qui font venir les grains, & la profession de ceux qui les réduisent en farine pour notre usage, est sensible; & le plus indispensable des travaux après l'*Agriculture*, est celui qui prépare le bled pour la nourriture des hommes. Plus l'épargne sera considérable dans cette préparation, plus la terre sera utile au propriétaire. Cette partie tient d'ailleurs nécessairement à l'exposé fidele de ce qu'a fait un ministre bienfaisant en faveur de l'*Agriculture*. Un seul trait servira à faire connoître jusqu'où s'étendent ses soins paternels, qui ne dédaignent pas d'entrer dans les plus petits détails sur tout ce qui peut intéresser l'*Agriculture* & la nourriture des hommes.

Il y avoit en Bourgogne beaucoup de bleds ergotés dans la récolte de 1771. On venoit de publier dans le *Journal encyclopédique* une dissertation de M. Schleger, où l'on prétendoit prouver par quelques expériences, que l'ergot des grains ne produisoit aucun mauvais effet sur ceux qui en mangent dans le pain. J'avois parlé dans le *Traité de la Mouture*, des suites funestes de l'usage des bleds ergotés, & je me crus obligé d'appuyer mon sentiment par de nouvelles recherches: je fis un petit ouvrage sur les maladies des grains, procédant du mauvais choix des semences, & en particulier sur les causes physiques de l'ergot, sur le danger de ce poison, & sur les moyens d'en prévenir l'effet. M. Maret, médecin à Dijon, qui en avoit eu communication, crut devoir y ajouter un mémoire sur le traitement de la gangrene sèche, occasionnée par l'ergot. M. Amelot, intendant de Bourgogne, informé de cet essai, le fit imprimer la même année à Dijon, pour le faire distribuer gratuitement dans la province.

Dans le même tems, M. Read, médecin à Metz, fit paroître un excellent traité du seigle ergoté avec

cette épigraphe, *fugite hinc, latet anguis in herba*. Cet habile homme me fit l'honneur de m'écrire qu'il avoit lu ma dissertation, & que, quoique nous différaissions de sentiment sur les causes de l'ergot, nous étions d'accord sur ses effets, dont il lui paroït absurde de vouloir révoquer en doute les influences nuisibles. Le charbon des bleds n'a pas des effets moins funestes que l'ergot, comme on le verra au mot CHARBON. C'est, quand on voit les poisons mêlés aux alimens & produits par les plantes céréales, d'où nous tirons notre nourriture journalière, qu'on peut douter avec Pline, si la nature n'est pas plutôt une marâtre cruelle qu'une tendre mere pour les hommes auxquels elle fait payer si cher ses bienfaits : *hominis causâ videtur cuncta alia natura genuisse magnâ & sevâ mercede contra tanta sua munera, ut non sit satis æstimare parens melior homini an tristior noverca fuerit*. Liv. VII. préf.

L'histoire des maladies des grains n'est sans doute pas étrangère à celle de l'Agriculture, & je ferai à cet effet une remarque bien honorable pour les auteurs du *Journal encyclopédique*. Trompés par les expériences prétendues de M. Schleger, ces savans avoient affecté de jeter une espece de ridicule sur ceux qui avoient donné les moyens de se garantir des funestes effets de l'ergot ou bled cornu ; mais à peine l'ouvrage de M. Read eut-il paru que les auteurs du *Journal* ne craignirent pas de se retracter. « C'est l'humanité même, disent-ils, qui a dicté » cet utile traité du seigle ergoté ; nous venons de » le recevoir, & nous nous empresseons d'autant » plus d'en parler, que M. Read y démontre la fausseté des assertions, & l'insuffisance des observations & des expériences faites par M. Schleger, » conseiller aulique, que nous rapportâmes dans » la vue de tranquilliser nos lecteurs sur les effets » sinistres attribués à l'usage du pain fait de seigle » ergoté ; nous eumes tort alors, & la terreur qu'inspire ce comestible vénénéux n'est malheureusement que trop fondée ; la peste, quelque meurtrière qu'elle puisse être, n'exerce point des ravages » plus violens que ceux qui sont occasionnés par le » seigle ergoté, parce que du moins ce fléau destructeur n'est que passager & rare, au lieu que chaque » année l'ergot enleve dans diverses contrées une » foule considérable de citoyens utiles, de laboureurs sur-tout, que l'indigence oblige d'user sans » précaution de ce grain infecté. L'ergot est un poison par lui-même, mais terrible dans ses effets, &c. » On verra à l'article ERGOT les mesures prises par le gouvernement, pour en garantir les sujets dans les pays qui y sont les plus exposés, comme la Sologne & l'Orléanois.

Un autre exemple de la sollicitude d'un gouvernement paternel pour entrer jusques dans les plus petits détails utiles aux progrès de l'Agriculture, c'est qu'il a fait distribuer dans les provinces, où les mulots dévoreroient une partie des semences en 1767, des soufflets propres à les faire périr par la vapeur du soufre, imaginés par le sieur Gasselin, laboureur à Puzeau, en Picardie. On pourroit encore citer plusieurs autres traits semblables.

Telle est aujourd'hui la condition politique de l'Agriculture en France ; quant à sa condition physique, la France est un pays agricole par sa nature, par la bonté & la fertilité de son sol, susceptible de toutes sortes de cultures & de productions, & par le génie facile de ses habitans, laborieux, éclairés par les bons ouvrages d'Agriculture, dont je vais donner une courte notice, & par des sociétés uniquement occupées de ce travail : on sent que l'accroissement de nos lumieres doit influer sur la perfection de l'Agriculture. Après Liébault, Etienne, Palissy, Desferres, & autres auteurs anciens, dont

j'ai parlé plus haut, Louis Liger, Bourguignon, mort le six Novembre 1717, est le premier qui ait contribué aux progrès de l'Agriculture en ce siecle par son *économie générale de la campagne, ou nouvelle Maison Rustique*, dont il y a eu plusieurs éditions considérablement augmentées. Il est aussi l'auteur d'une infinité d'autres bons ouvrages sur l'Agriculture, dont on peut voir le long détail dans la bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par M. l'abbé Papillon ; M. l'abbé Joly de Dijon, connu par ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, a une excellente critique manuscrite de la *nouvelle Maison Rustique*, qui mériteroit de voir le jour. L'auteur de cette critique est inconnu, il dit seulement qu'il a cultivé pendant trente ans, & qu'il joint à l'étude une longue expérience. M. Chomel, curé de Saint-Vincent de Lyon, petit-neveu du fameux Delorme, médecin de Henri IV, fit paroître sur la fin du regne de Louis XIV, son *Dictionnaire Economique*, contenant divers moyens d'augmenter son bien, & de conserver sa santé. Ce respectable curé, élève du fameux Laquintinie & ami de l'abbé de Vallemont, entendoit parfaitement tous les détails de l'économie champêtre, parce qu'étant au séminaire de Saint-Sulpice, il avoit été choisi pour administrer les biens dépendans près du château d'Avron de Vincennes, à une lieue de Paris. La vogue qu'a eue son dictionnaire & les différentes éditions qu'on en a faites, prouvent l'utilité de cet ouvrage & le goût du public pour ces sortes de dictionnaires, où l'on puise sans peine & sans travail les premières notions du premier de tous les arts.

Il n'y avoit pas assez de saine physique dans les ouvrages de Liger & de Chomel, pour satisfaire un siecle où la Physique, la Chymie, la Botanique & l'Histoire naturelle ont presque été portées à la perfection : Tournefort, Vaillant, Linneus, MM. de Jussieu & Adanson ont, pour ainsi dire, donné l'être à la Botanique ; on trouve dans leurs ouvrages la description exacte des plantes, leur nomenclature, la synonymie des auteurs qui en ont parlé, les usages & les vertus des plantes, &c. Les chymistes nous ont donné leur analyse, & même celle des terres, comme l'excellent ouvrage de M. Baumé sur l'argile. Malpighi, Grew & Bonnet nous ont donné l'anatomie des plantes, leurs développemens successifs, leur reproduction ; leurs ouvrages en ce genre sont autant de chefs-d'œuvre. Les physiciens, tels que Rohaut, l'Abbé Pluche, M. Nollet, &c. n'ont pas laissé échapper l'occasion de parler de l'Agriculture, & d'en expliquer les principaux phénomènes, comme les causes de la fécondité de la terre, de la reproduction des grains, &c. suivant les regles de la saine physique. L'histoire naturelle de M. de Buffon, la traduction de Pline par M. Poinfinet de Sivry, & les ouvrages des naturalistes sont encore des sources pures, où les agriculteurs physiciens & éclairés peuvent puiser une infinité de connoissances utiles. Mais, parmi les physiciens, botanistes & naturalistes, aucun n'a plus contribué aux progrès de l'Agriculture en France, que le célèbre M. Duhamel du Monceau ; ce docte académicien s'est, pour ainsi dire, consacré à cette partie, & il est le premier qui ait réveillé le goût de l'Agriculture en ces derniers tems, & qui ait engagé, par son exemple, les savans à diriger toutes leurs recherches de ce côté. Il a commencé par nous donner la traduction du nouveau système d'Agriculture de M. Tull, Anglois. (On peut consulter à ce sujet le *Diç. des Scienc.* &c. au mot AGRICULTURE.) Il a démontré l'utilité des prairies artificielles, & les moyens d'en faire par-tout ; il a enrichi le traité de la vigne de M. Bidet. Des élémens d'Agriculture & du labourage, aussi clairs que précis, plusieurs traités sur la conservation des grains, & sur les insectes qui les

adévoient, un traité des arbres & arbrustes qu'on peut naturaliser en France, une physique des arbres, plusieurs volumes sur les semis, les plantations, l'exploitation des forêts, tous enrichis d'expériences exactes & détaillées, & de figures bien dessinées, rendront sa mémoire immortelle, & lui attireront la reconnaissance de la postérité.

L'exemple de M. Dubamel occasionna, pour ainsi dire, une espèce de révolution : tous les savans dirigèrent leurs études de ce côté. Le Journal économique, la Gazette d'Agriculture, le Journal du commerce, &c. ont rendu compte de tous les ouvrages qui ont paru sur ce sujet, depuis le renouvellement de l'Agriculture en ces derniers tems : mais, parmi cette multitude d'ouvrages enfantés souvent par le desir d'être à la mode, & quelquefois multipliés par la cupidité des libraires, il ne faut pas confondre l'excellent *Essai sur l'amélioration des terres*, par M. Patullo; les *Prairies artificielles*, par M. de la Salle; la *Pratique des défrichemens*, par M. le Marquis de Turbilly; l'*Usage du semoir*, par M. l'abbé de Soumilles; les utiles & savantes Dissertations de M. Tillet, sur les maladies des grains; *Part de s'enrichir par l'Agriculture*, de M. Pommier; la traduction Française des *Autores rei rusticae*; l'*Agriculture expérimentale* de M. Sarcy de Sutières, &c. &c. &c. fruits précieux du patriotisme, & du zèle éclairé de leurs savans auteurs. On peut mettre au même rang la plus grande partie des articles sur l'Agriculture, insérés dans le *Dict. rais. des Sciences*, qui rendent cette immense collection si précieuse.

Une société de patriotes connus sous le nom d'*économistes*, & dont feu M. le Docteur Quesnay, auteur du *Tableau économique*, & M. le Marquis de Mirabeau, qui a mérité le nom d'*ami des hommes*, que porte son ouvrage, sont regardés comme les fondateurs, s'est spécialement attachée à regarder l'Agriculture & la population par leur côté politique. Cette société a donné naissance à une science nouvelle, distinguée par le nom de *Science économique*. On en peut étudier les principes dans la *Physiocratie*, & dans les *Elémens de la Philosophie rurale*. Tous les ouvrages mis au jour par cette société de philanthropes, forment un corps de doctrine déterminé & complet, qui expose avec évidence le droit naturel des hommes, l'ordre naturel de la société, & les loix naturelles les plus avantageuses possibles aux hommes réunis en société. Si la philosophie, sur le trône, vouloit un jour donner un code de bonheur à l'humanité, c'est là qu'elle devrait puiser sa législation : un code particulier d'Agriculture seroit du moins nécessaire, pour en rendre l'état fixe & permanent en France, & pour déterminer une nation légère, ruinée par le luxe destructeur, à quitter les arts frivoles & agréables, pour ceux qui sont utiles, & qui peuvent assurer son bonheur & son aisance. Si l'on veut connoître les ouvrages utiles de la société des économistes, il faut lire les *Ephémérides du Citoyen*, qui, interrompus par le malheur des tems, viennent de recommencer sous de meilleurs auspices, pour l'instruction de la nation. Les économistes sont hommes & peuvent se tromper sur quelques points; mais en doit-on moins chérir & respecter les grandes vérités qu'ils ont mises au jour ? Doit-on combattre leurs ouvrages estimables avec le fiel & l'aigreur qui déshonorent quelques-uns de leurs critiques ? Voyez l'article EXPORTATION dans ce Supplément.

Tant de secours & de lumières procurés à l'Agriculture par les savans, les physiciens & les naturalistes, étoient dus sans doute au goût pour les Sciences, que l'établissement des académies multipliées en France par Louis XIV. & son successeur, avoient fait naître. Les mémoires de l'académie royale des Sciences prouvent que les membres de cette savante

société ne dédaignoient pas de s'appliquer à divers objets d'Agriculture. La *Description des arts & métiers* fournit encore la preuve de cette vérité; mais étoit-ce dans ces énormes & trop savans recueils, que des cultivateurs mal aîlés, & peu instruits, pouvoient puiser des connoissances relatives à leur art, & noyés parmi un grand nombre de mémoires & de dissertations inintelligibles pour eux ? L'utilité que l'on retiroit des académies établies par Louis XIV, fut donc concentrée dans les murs de Paris. Néanmoins plusieurs autres villes de France, excitées par les avantages que retiroit la capitale des établissemens littéraires formés dans son sein, ont sollicité & obtenu les permissions d'en faire de semblables, sous le nom d'*Académie royale des Sciences & Belles-lettres*. Villefranche avoit son académie dès 1667; Arles en 1669; Soissons en 1674; Nîmes en 1682; Angers en 1685; Lyon en 1700 & 1713; Caen en 1705; Montpellier en 1706; Pau en 1720; Blois & Beziers en 1723; Marseille en 1726; Montauban en 1730; la Rochelle en 1732; Arras en 1737; Dijon en 1740; Rouen en 1744; Clermont-Ferrand en 1747; Auxerre en 1749; Amiens & Châlons sur Marne, & Nancy en 1750; Besançon en 1752; Orléans; Toulon, Bordeaux, &c. &c. L'académie de Lyon, & quelques autres ne laissoient pas de proposer de tems à autres, des questions relatives à l'Agriculture : mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'en passant, & sans en faire un objet d'étude particulière, quoique souvent c'eût été le vœu des fondateurs, comme on le voit expressément recommandé dans le testament de M. Pouffier, fondateur de l'académie de Dijon : il falloit donc établir d'autres sociétés qui, en laissant aux académies le soin de faire fructifier les Sciences & les beaux-Arts, donnaient toute leur application à des objets aussi utiles, & même plus immédiatement nécessaires.

On avoit sous les yeux l'exemple des étrangers. Les Anglois, auxquels on doit le rétablissement de l'Agriculture en Europe, comprirent les premiers que l'art qui étoit le fondement de tous les autres, l'Agriculture, étoit le pivot sur lequel devoit rouler le commerce : ce peuple commença le premier à apercevoir, dit M. de Mirabeau, que l'Agriculture est la seule manufacture, où le travail d'un seul ouvrier fournit la substance d'un grand nombre d'autres qui peuvent vaquer à d'autres emplois; que c'est la seule pour laquelle la nature travaille nuit & jour, dans le tems même du repos de ceux qui ont déterminé son action vers l'objet de leurs travaux, & que le commerce ne peut être qu'un trafic toujours dépendant de ceux qui achètent pour leur usage, s'il n'a pour base une production forte, continue, & dont les fruits, sans cesse renaissans, assurent un utile changement : les Anglois regarderent donc comme indispensable l'établissement de sociétés particulières, dont les travaux eussent pour but unique la recherche de la meilleure culture, & des moyens d'animer le commerce & les arts; alors on vit établir à Dublin & à Clark en Irlande, deux sociétés d'Agriculture, qui font la richesse de cette île; Edimbourg, capitale de l'Ecosse, & Londres enfin virent naître dans leur sein des sociétés du même genre. Des patriotes zélés pour le bien public, cherchant en même tems à procurer l'avancement de l'Agriculture & des arts mécaniques, ont aussi formé entr'eux des sociétés particulières, & chaque membre s'est efforcé de s'y distinguer par les inventions, les recherches & les expériences. Un citoyen nommé Fairchild, a donné à l'église de S. Jean de Londres une somme considérable, pour faire prononcer tous les ans un discours sur la Dignité de la profession de cultivateur. Enfin les savans ont détruit les préjugés & les mauvaises routines des cultivateurs, en introduisant de

meilleures méthodes; le gouvernement a établi une police extrêmement favorable au cultivateur. C'est depuis cette époque qu'on peut dater la grandeur, la richesse & la puissance de l'Angleterre, qui a long-tems nourri la France, à la honte de notre nation.

Georges II. voyant l'*Agriculture*, le commerce & les arts, faire de si grands progrès dans son royaume, songea à employer les mêmes moyens, pour les faire fleurir dans ses états héréditaires: ce furent ces motifs qui le déterminèrent en 1751, à établir la société des Arts & des Sciences à Gottingen, électorat d'Hanovre, dont les membres s'appliquent aussi aux objets de la culture, & l'on distribue tous les six mois un prix pour une question économique. Dans plusieurs universités d'Allemagne, on enseignoit l'économie, & le roi de Sardaigne y envoyoit sa jeune noblesse, pour s'y instruire. L'Impératrice Reine a fondé des chaires d'économie dans ses états héréditaires: toute l'Allemagne retentit de projets économiques, & la plupart de ses souverains ont établi une police favorable aux projets de la culture. On a vu, il y a environ un siècle, un prince d'Allemagne, qui changea tout-à-fait la face de ses états, en faisant instruire son peuple par un abrégé de connoissances utiles, qu'il prescrivit aux écoles des villages; il fit apprendre aux paysans jusqu'au dessin & à la musique; & quoique ces instructions ne subsistent plus dans leur première vigueur, on est surpris de la différence des lumières entre les habitans de ce pays, & leurs voisins. La Suisse, pays ingrat & stérile, mais séjour de paix & de liberté, a, pour ainsi dire, changé la nature de son sol, depuis l'établissement de ses sociétés économiques. C'est pour de pareils motifs que le roi de Sardaigne a établi à Turin un collège d'*Agriculture*. Il y avoit de pareils collèges en Suede, en Dannemarck & en Norwege. En 1753, un particulier de Florence ne crut pouvoir mieux faire, que de sacrifier sa fortune pour l'établissement d'une académie d'*Agriculture*, sous le nom de *Georgofili*. L'Espagne ne crut pas que le code d'*Agriculture*, que lui avoit donné Ximènes, fût suffisant pour hâter les progrès de ce premier des arts, sans instruction journalière. Linneus y fut appelé, pour être mis à la tête d'une nouvelle académie destinée à cultiver l'histoire naturelle, & l'on y a établi plusieurs sociétés économiques.

La France s'aperçut enfin, & de l'erreur dans laquelle elle étoit plongée, & de la nécessité de la réparer, à l'exemple de ses voisins. Les malheurs des tems, l'ignorance, les préjugés, & la misère des cultivateurs sembloient avoir changé ses terres labourées en landes & en forêts, ses prairies en marécages, & ses fermes en masures. (Voyez les voyages de M. de Pommier en diverses provinces, pour le rétablissement de l'*Agriculture*). Le cultivateur & l'artiste, à force de gênes & de surcharges, étoient sans aisance. On voyoit le nombre de ces deux especes précieuses de citoyens, sensiblement diminué; & ce qu'il en restoit, croupissoit dans l'inaction, découragé par la misère, qui abâtardit l'activité naturelle à notre nation. La Bretagne, plus voisine de l'Angleterre, & témoin des progrès que l'*Agriculture* encouragée & éclairée par ses sociétés, avoit faits dans ce royaume, soupira la première après de tels changemens. C'est au zèle des états de cette province, & aux écrits de M. Montaudoin, qu'est dû l'honneur d'avoir formé la première société d'*Agriculture* en France.

S'il est visible que la Bretagne a posé, d'une manière stable, la première pierre de son bonheur, en formant une société d'*Agriculture* dans son sein, il étoit naturel qu'on multipliât dans les autres provinces des établissemens si utiles. M. Bertin, alors contrôleur général, au milieu des opérations impor-

tantes & pénibles qu'il exécutoit pour le bonheur des sujets, ne laissa pas échapper cette occasion de faire le bien. Ce ministre éclairé, dont le bien public, & l'amour de son Roi déterminent tous les sentimens, engagea notre auguste prince à ordonner dans les différentes provinces du royaume l'établissement de sociétés royales d'*Agriculture*. Celle de Paris, dont M. le Marquis de Turbilly donna le plan, fut établie par arrêt du premier mars 1761; & des arrêts suivans en ont établi dans la même année à Tours, au Mans & Angers, à Bourges, à Ryom, à Orléans, à Limoges, à Soissons, à Caen, &c. Il y a toute apparence que de semblables établissemens se feront successivement dans les autres provinces du royaume. Je le souhaite du moins pour la Bourgogne, cette province si fertile, & si renommée pour ses vins, & où l'*Agriculture*, victime des entraves & des préjugés, est si fort négligée, malgré la fertilité du sol, que les terres n'y rendent communément que trois à quatre pour un, & souvent moins.

Les corps d'observations que nous devons à plusieurs de ces sociétés d'*Agriculture*, dont les auteurs de l'agronomie, où j'ai pué ces détails, nous ont donné un recueil, & l'état florissant où se trouvent l'*Agriculture*, le commerce & les arts, dans les lieux où de pareilles sociétés ont été établies, annoncent également leur utilité, & la nécessité de les multiplier par-tout: il n'y a plus qu'un pas à faire pour la perfection, c'est que le patriotisme procure un jour à ces sociétés des terres, des fonds & des avances, pour faire des expériences, & pour mettre ces corps respectables en état de donner des leçons publiques & gratuites d'*Agriculture* & d'économie. De quelle utilité peuvent être des sociétés d'*Agriculture*, qui n'ont ni terrain ni argent pour faire des essais? Les expériences d'*Agriculture* sont lentes & coûteuses: un essai emporte quelquefois le revenu d'une terre pour plusieurs années; tous ceux qui ont le desir, & qui seroient en état de faire de bonnes expériences, ne possèdent pas toujours des terres; il faudroit donc destiner des fonds suffisans pour la dépense, & un terrain assez vaste, assez varié pour le succès des essais; il faudroit mettre ces sociétés en état de donner des leçons gratuites. Tant de citoyens se sont signalés en fondant des collèges, des chaires d'études pour les Sciences, des académies, des prix, &c. ceux qui seroient de pareilles fondations, en faveur des sociétés d'*Agriculture*, s'immortaliseroient sans doute, parce que leur bienfaisance porteroit sur des objets la de plus grande utilité. Peut-on douter que de pareilles fondations n'eussent l'approbation d'un roi, pere de ses peuples, qui s'est choisi des ministres dignes de lui, empressés à favoriser les travaux des sociétés d'*Agriculture*, pour faire revivre & donner une nouvelle force à ce nerf de l'état?

Enfin le même ministre, dont j'ai tant de fois parlé, en rendant compte des progrès de l'*Agriculture* en France, & des secours qu'elle avoit reçus sous ses auspices, sentant la nécessité de l'instruction gratuite pour les laboureurs, a couronné tous les actes de sa bienfaisance par un nouvel établissement, véritablement royal, formé à l'exemple de l'école vétérinaire. Il a fondé dans la terre d'Annel, près Compiègne, une école d'*Agriculture*, sous la direction de M. Sarcy de Sutieres, connu par ses ouvrages, & son expérience dans la culture. L'on y instruit chaque année douze laboureurs, dans la théorie nécessaire à leur art, & on leur fait faire avec soin les opérations sur le terrain, afin de joindre l'exemple & l'exercice de la pratique aux préceptes & aux leçons de l'école. Après l'année d'instruction, on les renvoie chacun dans leur province, avec des certificats, & les instrumens de leur art, que le roi accorde en pur don à ceux qui, par leur application & leur

bonne conduite, ont mérité cette faveur. Voyez l'article INSTITUTION D'AGRICULTURE, au mot INSTITUTION, Suppl. Peut-être verrons-nous quelques jours de semblables écoles se multiplier dans tous les lieux où il y a des sociétés d'Agriculture, lorsque le patriotisme des citoyens aura procuré à ces mêmes sociétés des fonds pour l'instruction gratuite, à l'exemple des colleges de Sciences, qui sont sans doute trop multipliés.

Depuis que l'on regarde l'Agriculture comme la base de la population, du commerce & de la puissance des états, on en étudie les différentes branches, une seule exceptée, que l'on néglige, soit qu'on la croie assez florissante, soit qu'on pense qu'il n'y ait rien à changer aux anciennes méthodes, ou qu'on croie qu'elles ne puissent être ni changées, ni rectifiées, ni améliorées. Il s'en faut pourtant bien que l'art de cultiver la vigne, & celui de faire les vins, les eaux-de-vie, soient connus, que leurs principes soient bien développés; & il seroit d'autant plus important de donner à cette partie de l'Agriculture toute la perfection dont elle est susceptible, & qu'elle est bien éloignée d'avoir acquise encore, que la vigne est sur-tout en France d'un produit proportionnellement plus considérable que les terres à froment. Le premier ouvrage important qu'on nous ait donné en François sur la vigne, après ce qu'en disent Olivier de Serre dans son *Théâtre d'Agriculture*, & les auteurs de la *Maison rustique*, est le *Traité de la vigne* par M. Bidet. Quelques années après, M. Maupin fit quelques expériences à Triel, à Poissy, dont il rendit compte dans une petite brochure qui eut beaucoup de vogue. Dans mon *Traité Latin sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation*, imprimé en 1768, je promis de donner un *Traité complet de la vigne & des vins de Bourgogne*: ce fut pour acquitter ma promesse, que je remis la même année à un libraire de Lyon la première partie de cet ouvrage, que M. l'Abbé Rozier, mon ami, connu par ses Mémoires couronnés sur les eaux-de-vie & sur les vins de Provence, & par son excellent journal, devoit revoir. Les occupations de ce savant ne lui ayant pas permis de veiller à l'impression, cet ouvrage n'a point paru: mais j'en donnai un précis en 1770, sous le titre d'*Œnologie*, dont M. le duc de la Vrillière voulut bien agréer la dédicace. On peut consulter l'annonce qui en a été faite dans le *Journal Encyclopédique* de Novembre 1772. Je n'abandonnai point mon plan de donner un traité complet de la vigne, sous le titre d'*Histoire naturelle de la vigne & des vins*: je priai MM. les intendans de me faire parvenir des renseignemens sur tous les vignobles de leurs départemens, sur les especes de raisins qu'on y cultivoit, sur la diversité des coutumes locales, sur les qualités des vins des meilleurs crus, &c. &c. Ils ont eu la bonté d'acquiescer à mes demandes, & de favoriser une entreprise qui peut être utile, aidée de ces secours, & de ceux que je reçois des diverses sociétés d'Agriculture, & des académies, dont j'ai l'honneur d'être membre. J'ai rassemblé une infinité de matériaux utiles, propres à composer une histoire complete de la vigne & des vins de France. L'académie de Marseille voulant concourir au même but, a nommé M. l'abbé de Luminy, l'un de ses membres, pour travailler avec moi à cet ouvrage. Ce zélé confrere rassemble de son côté tout ce qui concerne les vins de Provence & les vins étrangers; nous ferons notre possible, en travaillant conjointement à cet ouvrage utile, pour répondre à l'espérance qu'on a bien voulu concevoir de nos recherches.

Il est à croire que le ministère, qui a donné de si grands encouragemens à la culture des terres, sera également disposé à favoriser notre travail, puisqu'il vient de montrer combien il s'intéressoit à la bonifi-

cation des vins de France, en faisant répéter sous ses yeux les nouvelles expériences de M. Maupin, tendantes à ce but. Ces expériences ne peuvent au reste concerner que les vins verts de la Brie, & des autres vignobles au nord de la France; elles ne peuvent convenir aux vins de Bourgogne, & des autres meilleurs crus du royaume, dont les procédés sont inconnus ailleurs. C'est d'après le tableau général des diverses coutumes locales des vignobles de toutes les provinces, qu'on pourra résumer par comparaison, des préceptes généraux & plus étendus que tout ce que l'on a donné jusqu'ici sur l'art du vigneron, & sur la meilleure méthode de faire le vin. (M. BEGUILLET.)

§ AGRIGAN ou AGRIGNON, (Géog.) une des îles Mariannes ou des Larrons, dans la grande mer du sud. Elle est entre celle de Pagon & celle de Sanfon. On lui donne environ seize lieues de tour. Long. 160. lat. 19. 4. (C. A.)

AGRIGENTE, *Agrigentum*, (Géog.) ville de Sicile, fondée par les habitans de Gela, vers la quatrième olympiade, 579 ans avant J. C. & environ 100 ans avant que Pindare composât le bel éloge du roi Théron. Cette ville s'appelloit en Grec *Acragas*, non du mont sur lequel elle étoit située en partie, mais du fleuve qui couloit le long de ses murs. Au reste, la ville, le fleuve & la montagne, s'appelloient *Acragas*, à cause de la bonté de leur terroir, dit Etienne de Byzance, de deux mots Grecs qui signifient le *sommet*, la *tête de la terre*: à-peu-près dans le même sens qu'en Bourgogne on donne le nom de *tête des vins*, à ceux qui, par leur excellence sont au-dessus de tous les autres. Le terroir d'Agriente étant si fertile, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siècle elle fût devenue une des plus riches & des plus magnifiques villes du monde. Cette contrée, au rapport de Diodore de Sicile, regorgeoit de toute sorte de biens. On y voyoit des vignobles plus grands & plus beaux qu'en aucun autre lieu de la terre. Elle produisoit aussi des oliviers en abondance. Ces fruits excellens faisoient son commerce avec Carthage, car il n'y avoit point alors de plans en Afrique, & les Agrigentins gagnaient des richesses immenses par leur trafic. La magnificence & la solidité des bâtimens répondoient à ces richesses: le luxe, qui les accompagne toujours, se faisoit remarquer dans leurs habits précieux, les ornemens, les meubles d'or & d'argent, & dans leur vie molle & efféminée. Un lac de sept stades de tour, & de vingt pieds de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant; ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espece, sur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût.

Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le raffinement du plaisir à un tel excès, que Platon, qui pouvoit parler sagement des délices de la Sicile, disoit d'eux: *Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre; & ils mangent comme s'ils alloient toujours mourir, & que la volupté fût sur le point de leur échapper pour jamais.*

On peut juger de la splendeur & de la magnificence de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, la troisième année de la quatre-vingt-treizième olympiade, il entra dans la ville monté sur un char,

suivi de trois cens chars, traînés par deux chevaux blancs : ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antisthene, ne nous en donne pas une moindre idée; car Antisthene régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cens chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers de la ville & des environs, qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe, & composoient le cortège de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la mollesse des Agrigentins, que la défense qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois : cette défense portoit que chaque homme n'auroit pour se coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouverent ce decret très-dur : & on peut juger par-là, dit Diodore, quelles étoient leurs mœurs.

Cet auteur remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit d'honnêtes gens qui faisoient un bon usage de leurs richesses. Tel étoit ce Gélias qui avoit fait bâtir plusieurs appartemens dans sa maison pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville, des hommes qui invitoient de sa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui : il reçut en un seul jour cinq cens cavaliers de Géla, auxquels il fit présent d'habits. Plusieurs citoyens suivirent son exemple : ce qui fit dire à Empedocles, ravi de voir renouveler les mœurs & les coutumes des premiers hommes, « que la ville d'Agrigente étoit un port assuré » où les étrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté ».

Tels étoient les Agrigentins, parmi lesquels demuroit Empedocles, philosophe pythagoricien, poète, historien, médecin & théologien, qui a fait tant d'honneur à sa patrie. L'autorité qu'il s'étoit acquise sur ses concitoyens ne lui fit pas naître le desir de dominer sur eux; & la vénération où il étoit à Agrigente, ne lui servit qu'à y faire régner, autant qu'il étoit en lui, la paix & le bon ordre. On lui offrit l'autorité suprême qu'il refusa. Ennemi déclaré de la tyrannie, il faisoit punir sans miséricorde quiconque osoit faire paroître dans sa conduite qu'il y tendoit. Un Agrigentins l'avoit invité à manger chez lui; l'heure du repas étant venue, il demanda pourquoi on ne servoit pas? C'est, dit le maître de la maison, qu'on attend le ministre du conseil. Cet officier arriva en effet quelque tems après, & on le fit roi du festin. Il se comporta d'une manière si insolente pendant le repas, qu'Empedocles soupçonna qu'il y avoit entre ce roi du festin & celui qui l'avoit invité, quelque complot pour rétablir la tyrannie. Il falloit que le soupçon fût bien fondé, puisque le philosophe, qui n'avoit rien dit pendant tout le repas, ayant fait appeler ces deux hommes devant le conseil, ils furent condamnés à mort.

Son mérite fixa sur lui les yeux de la Grece entière. Ses vers furent chantés aux jeux Olympiques, avec ceux d'Homere & d'Hésiode. On croit que ce philosophe, extrêmement âgé, tomba dans la mer & se noya, 440 ans avant Jesus-Christ.

On comptoit à Agrigente, selon Diogene Laërce, huit cens mille habitans, ce qu'il ne faut pas entendre de la ville seule, mais encore de son territoire; car Diodore de Sicile, qui la décrit telle qu'elle étoit dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, c'est-à-dire, quelques années après la mort d'Empedocles, n'y comptoit que deux cens vingt mille hommes.

Après tout ce que nous avons dit de cette ancienne ville, il n'y a point d'exagération poétique dans ce

que Pindare en rapporte dans un endroit de ses odes; où il apostrophe *Agrigente* en ces termes; « ville » célèbre, amie de la magnificence, la plus belle » de toutes les villes de la terre, sacré séjour de » Proserpine; vous à qui un fleuve fertile nourrit » en tout tems de nombreux troupeaux; vous dont » les pompeux édifices s'élevent en amphithéâtre » sur une charmante colline! reine des cités, &c. »

*Agrigente* a bien changé depuis le tems où cette description fut faite; mais quoique déchu de son ancienne splendeur, elle ne laisse pas d'être encore considérable : son nom moderne est *Gergenti*. Cette ville illustre, par la naissance des deux Empedocles, de Castinus, poète; d'Acron, médecin; de Métellus, musicien, souffrit beaucoup des courses des Sarrasins en Sicile. Voyez *Mém. acad. Insc.* 7. 8. & 14. in-12. (C.)

\* § AGRIGNON, (Géog.) l'une des îles des Larrons; lisez AGRIGAN.

AGRIMONTE, (Géog.) petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate. Elle est située sur la riviere de Sino, qui coule dans le *laco negro*. Son territoire est très-fertile & ses environs fort agréables. Long. 40. 20. lat. 40. 25. (C. A.)

\* AGRIONNIES, f. pl. f. (Myth.) fêtes que l'on célébroit en Béotie en l'honneur du dieu Bacchus. Ce sont peut-être les mêmes que d'autres nomment AGRANIES. Voyez ce mot dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*.

AGRIPPA, MÉNÉNIUS, (Histoire romaine.) fut moins recommandable par les guerres qu'il soutint avec gloire pendant son consulat, que par sa dextérité à manier les esprits. Après l'expulsion des Tarquins, le sénat, qui avoit éprouvé ce que peut le peuple réuni, engloutit tout le pouvoir. Les Plébeiens s'appercurent qu'en brisant le joug des rois ils s'étoient donné trois cens tyrans qui les traitoient en esclaves. Les soldats abandonnerent les consuls & reconnurent pour chef Sicinius, officier, capable de leur commander puisqu'il étoit élu par eux : les rebelles se camperent sur une éminence qui, depuis, a toujours été appelée le *mont sacré*, ou la *montagne sainte*. Rome, consternée, ressembloit à une ville prise d'assaut & menacée du pillage. Les députés du sénat, devenus moins superbe, furent reçus & renvoyés avec mépris. Au milieu de cette consternation générale, on jeta les yeux sur Ménénus *Agrippa*, respectable par son intégrité & par la connoissance des vrais principes du gouvernement, également ennemi de la tyrannie du sénat & de la licence du peuple. Il partit chargé d'un plein pouvoir, il parla aux rebelles sans orgueil & sans bassesse. Ils demanderent & obtinrent cinq magistrats chargés de défendre les droits & la personne de chaque citoyen, qui furent appelés tribuns du peuple. On fit une loi qui rendit leur personne sacrée. L'élection de ces magistrats, arrivée dix-sept ans après l'expulsion des rois, est l'époque d'où l'on doit dater la liberté du peuple romain, & cette révolution fut l'ouvrage de Ménénus *Agrippa*. Tous les états de l'Italie étoient alors soumis à un gouvernement aristocratique, qui ne laissoit au peuple que l'ombre de la liberté, & ce fut de l'excès de l'oppression que naquit le zèle républicain. (T-N.)

AGRIPPA (VIPSANIUS), *Hist. Rom.* qui fut le plus grand capitaine & le plus habile homme de mer de son temps, fit son apprentissage de guerre sous le premier des Césars. Il fut heureux pour lui d'avoir à combattre sous un général qui favoit démêler les talens, & qui se faisoit un devoir de les récompenser. Il eût vieilli subalterne sous un Claudius, il apprit sous César à jeter les fondemens de sa grandeur future. La famille de Vipsanius, dont il étoit sorti, n'avoit jetté aucun éclat avant lui.

*Agrippa,*

*Agrippa*, véritablement né pour la guerre, apla- nit tous les obstacles que le vice d'une naissance obscure oppo- soit à son élévation : artisan de sa fortune & de la gloire, la reconnoissance lui fit embras- ser le parti d'Auguste qui lui fut redevable de l'em- pire & de ses victoires. Les Romains lui attribue- rent tout l'honneur de la bataille d'Actium. Octavien lui pardonna sa gloire qui éclipsait la sienne. Il est vrai qu'*Agrippa*, simple & modeste, tempérait, par sa modération, l'envie attachée aux talens supé- rieurs; & loin de se livrer à l'ivresse insolente qui souvent égare les favoris de la fortune, il se déro- boit aux applaudissemens publics avec le même em- pressement que les ambitieux en montrent pour les solliciter. Octavien, reconnoissant de ses services, ne crut mieux le récompenser qu'en le choisissant pour son gendre; il lui fit épouser sa fille unique, Julie, veuve du jeune Marcellus. Cette union, qui assurait à sa famille l'empire du monde, fut la source féconde des maux qui empoisonnerent sa vie. Il eut de son mariage cinq enfans, savoir, Lucius César, & Caius César, qui moururent jeunes, Julie Agrippine, femme de Germanicus César, Julia Vipsania, femme de l'Empereur Flavius, & Marcus Julius Cé- sar *Agrippa* postumus, que le farouche Tibere im- mola à ses soupçons. *Agrippa*, après avoir été trois fois consul, mourut dans la Campanie à son retour d'une expédition contre les Pannoniens. Son mérite lui procura tout ce que l'ambition offre de plus éblouissant. Mais tandis qu'il jouissoit du fantôme du bonheur, il étoit dévoré de chagrins domesti- ques, & comme l'on est plus souvent vis-à-vis de soi-même, que dans la représentation, il acheta, au prix de sa tranquillité, le malheureux honneur d'être le mari de Julie (T-N).

AGROPOLI, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la partie orientale du golfe de Salerne, au nord-est du cap del Abate. *Long.* 39. 10. *lat.* 40. 40. (C. A.)

AGUA DE PAO, ou ALAGOA, ou AQUA DE PALO, (*Géogr.*) petite ville de l'île Saint-Michel, aux açores, dans la mer Atlantique. Elle a près de 600 maisons, & deux églises paroissiales. Son territoire produit toutes sortes d'excellens fruits, & sur-tout les plus beaux Cédras des îles Terceires. *Long.* 6. 10. *lat.* 38. 20. (C. A.)

AGUAPECA, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) genre d'oiseau de la famille des vanneaux, ainsi nommé au Brésil selon Marcgrave. *Jacana alia species, Brasiliensibus Aguapecaca dicta. Histor. Brasil. page 191.* Les habitans de la Guiane l'appellent *Rapoua*, selon Barrere, & les François *Poule d'eau*. M. Brisson le désigne sous le nom de *Jacana armé*, ou *Chirurgien. Jacana nigro-viridans, alis ad fuscum vergentibus armatis, rectricibus nigro-viridantibus..... Jacana armata. Ornithologie, volume V, page 123.*

L'*aguapeca* a la grosseur du pigeon, le bec droit, cylindrique, médiocrement long, renflé vers le bout, le cou assez long, la queue courte, ainsi que les ailes, les doigts & leurs ongles très-longes, & même plus que les jambes qui sont en partie sans plumes, & sur chaque épaule un éperon conique de corne jaune, avec lequel il se bat & se défend. Il est par-tout d'un verd noir, excepté ses ailes qui tirent sur le brun. Son séjour ordinaire est autour des marais au Brésil. (M. ADANSON.)

§ AGUEDA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province de Beyra. Elle est située dans un fort joli pays, sur un bras de la rivière de Vouga, au nord & à six lieues environ de Coimbre. *Long.* 9. 4. *lat.* 40. 36.

Il y a une rivière de ce nom dans le royaume

de Léon, qui passe à la Ciudad Rodrigo. (C. A.)

§ AGUER, (*Géogr.*) ville d'Afrique, située au pied du mont Atlas, sur un promontoire qui se nom- moit anciennement *Visugre*. Les Portugais la prirent dans le seizième siècle. Mais le cherif Mahamet la reprit, & passa au fil de l'épée tous ceux qui se trou- vèrent dans la place. Elle dépend maintenant de l'empire de Maroc. (C. A.)

AGUERRE, (CHRÉTIENNE D') comtesse de Sault. (*Hist. moderne.*) Chrétienne d'Aguerre, fille de Claude d'Aguerre, avoit épousé en secondes noc- ces François-Louis d'Agouft, comte de Sault. C'étoit une de ces femmes dont l'histoire peut consoler ses pareilles de l'avilissante obscurité où nous les tenons captives. Faite pour commander aux hommes beau- coup plus par l'ascendant de son génie que par le pouvoir de ses charmes, elle avoit dans les affaires les talens d'un politique, & dans le péril le courage d'un héros. Sensible, mais jamais esclave du senti- ment, dévorée d'une ambition qui ne jugeoit rien impossible, elle résolut de faire époque & réussit. La fortune d'un fils que le comte de Sault lui avoit laissé, fut le prétexte des grandes révolutions qu'elle méditoit. Elle eut bientôt formé un parti dans la Provence, mais le comte de Carces, à qui sa haute naissance donnoit beaucoup d'autorité sur les Pro- vençaux, lui opposa sa faction. Celle de la com- tesse alloit succomber lorsqu'elle appella un pro- tecteur puissant. C'étoit le duc de Savoie. Il falloit réunir tous les suffrages pour introduire dans la Provence un allié plus dangereux qu'un ennemi mê- me. Deligny, vendu à ce prince, lui cherchoit des créatures, flattoit les mécontents, & leur prodiguoit des promesses dont un ambassadeur n'est ja- mais avare, sur-tout lorsqu'il les fait au nom de son maître. Il s'adressa au brave & vieux Saint-Marc. » Pense-tu, dit le guerrier en montrant ses cheveux » blancs, qu'après avoir blanchi au service du roi de » France, je veuille donner à un autre ce souffle de » vie qui me reste ». Enfin la comtesse appuie de toute son autorité les négociations de Deligny, elle cabale en faveur du duc de Savoie, le comte cabale contre elle, le Parlement d'Aix balance entre les deux partis; tandis qu'il délibère, la comtesse paroît à la tête d'une troupe de séditieux, l'assemblée se dissipe, & le palais est livré au pillage. La comtesse députa vers le duc de Savoie pour le prier de venir secourir à main armée la foi catholique contre les protestans. Ce prince fit de grands préparatifs, tem- porisa, afin de donner à la révolution le temps de s'affermir, observa de loin le péril, partit enfin, marcha lentement, & se montra lorsqu'il crut ne plus trouver de résistance. Il entend par-tout retentir sur son passage les cris de *vive son atterse, vive la messe*, & y répond en versant l'or à pleines mains. Pendant ces délais, Castellar, créature de la com- tesse, ignorant magistrat, citoyen turbulent, brave soldat, à la tête de quelques fanatiques, avoit con- quis Barjols & plusieurs autres places. Le duc assiége Salon, un pan de muraille s'écroule, les prêtres catholiques comparent le duc à Josué, la ville à Jéricho, le canon avoit fait le miracle.

Cependant les finances du duc étoient épuisées. Il alla chercher des secours en Espagne. Jeannin l'ac- compagnoit, Jeannin, magistrat intègre, négociateur profond, ligueur sans fanatisme, qui fut l'ennemi de Henri IV, mérita son estime & devint son ami. Philippe II donna au duc cinquante mille écus, mille soldats, quinze galères, & lui fit pour l'avenir les plus belles promesses. Le duc entra en triomphe dans le port de Marseille, mais en mettant pied à terre, il apprend que ses troupes ont été battues par le célèbre Lefdiguieres. Impatient de venger sa gloire, il court à Berre, & s'empare de cette place

après un siège opiniâtre. Il avoit promis le gouvernement de cette conquête à la comtesse de Sault pour un de ses favoris. C'étoit Louis-Honoré de Castellane, sieur de Besaudun, brave officier, esprit orné par les lettres, qui savoit nouer des intrigues, faire des chansons, & gagner des batailles. Le duc manqua à sa parole; la comtesse dévora son ressentiment, & attendit l'instant de la vengeance; dès-lors elle apprit avec une joie secrète tous les malheurs du duc de Savoie, lui suscita des envieux parmi les grands, des ennemis parmi le peuple, & ne songea plus qu'à le chasser de la Provence. Le duc étoit trop clairvoyant pour ne pas soupçonner ces menées. Il chercha à gagner l'estime des Provençaux par des traits d'équité frappans. Pierre Biord, lieutenant dans Arles, homme sans talens, sans courage, sans vertus, qui croyoit sa vie menacée par tout ce qui l'environnoit, barbare par foiblesse, odieux au peuple, à ses créatures, à lui-même, immoloit sans pitié tous les objets de ses pusillanimes soupçons. Lesdignieres s'avançoit pour venger les habitans, le duc l'apprend, il veut le prévenir. La comtesse, qui voit que le prince, par une juste sévérité, va se concilier l'affection du peuple, fait jouer mille ressorts pour surprendre sa marche, & pour le rappeler. Mais déjà le duc est dans Arles, & Biord est dans les fers. Le prince ne dissimule plus alors l'indignation que lui causent les procédés de la comtesse de Sault. Il tonne, il menace, il croit n'avoir en tête qu'une femme vulgaire, qu'on peut séduire par la politique, ou intimider par l'appareil des armes. Il court à Aix, entend crier de tous côtés *fouero Savoyard*, voit la colere peinte à son aspect dans tous les yeux, & reconnoît l'effet des intrigues de la comtesse; ses partisans courent à l'hôtel de son ennemie, enfoncent les portes, pénètrent jusques dans son appartement pour se saisir, disoient-ils, des séditieux dont il étoit l'asyle. La comtesse se présente l'air calme, avec une indignation tranquille. «Voilà » donc, dit-elle, le prix des services que j'ai rendus » au duc de Savoie, qu'il tremble, qu'il tremble! » l'ingratitude ne demeure jamais impunie: les mains » viles & mercénaires qu'il arme aujourd'hui contre » moi, s'armeront un jour contre lui». Comme elle finissoit, elle entend un des conjurés qui murmuroit ces mots, *qu'attendons-nous? que n'exécutons-nous notre ordre?* «Frappez, leur dit la comtesse, je n'ai » point le cœur assez bas pour demander la vie. Tous » les cœurs ne sont pas encore glacés pour moi: ma » mort trouvera des vengeurs. Et vous, dit-elle, en » s'adressant à quelques magistrats qui étoient en » très, vous peres de la patrie, vous dépositaires » de l'autorité suprême, vous souffrez qu'un auda- » cieux étranger s'éleve un trône au milieu de la » Provence». Ce discours étonne, subjugué les esprits. Les assassins tremblent, reculent & disparaissent. Revenus de cette première surprise, ils rentrent chez la comtesse, & la chargent de fers. Elle joue la malade, une femme de sa suite poussée par un zèle héroïque, trompe les surveillans, se met dans le lit de la comtesse, & détourne par des accens plaintifs l'attention des gardes, tandis que *Chrétienne d'Aguerre*, vêtue en Savoyard, le menton couvert d'une barbe longue & touffue, s'évade avec son fils déguisé en payfan. Les Marseillois ouvrent les bras à ces illustres fugitifs, & prennent les armes contre une troupe de commissaires & d'huissiers, espece de magistrature militante, que le duc avoit envoyée pour se saisir de sa personne.

Depuis cet instant le duc perdit par degrés son crédit & ses conquêtes. Il voulut faire un dernier effort pour ramener la fortune. Il présenta la bataille à la Vallette. Les deux partis formoient à-peu-près huit mille hommes; on vit ces deux corps s'avancer

avec autant de gravité que les plus grandes armées, divisés de même, observer le même ordre, exécuter les mêmes manœuvres. La victoire balança long-temps, enfin le duc fut entraîné dans la déroute de ses soldats. La Vallette survécut peu à sa victoire. Il périt quelques jours après à l'attaque du village de Roque-Brune. C'étoit un vertueux gentilhomme qui, dans le choix des partis qui divisoient la France, avoit plus consulté son cœur que ses intérêts. La ligue lui offrit le gouvernement de la Provence, s'il vouloit la seconder dans ses projets ambitieux. Il rejeta cette proposition avec beaucoup de noblesse, mais sans faste comme sans détours.

Après la mort la comtesse de Sault s'empara des affaires & des esprits, elle se présenta dans les principales villes, persuada au peuple qu'elle avoit été séduite, qu'elle lui avoit donné un tyran croyant lui donner un protecteur. Elle éteignit peu-à-peu les troubles qu'elle avoit fait naître, ferma pour jamais au duc l'entrée de la Provence, & passa le reste de sa vie adorée dans sa faction, respectée dans l'autre, & redoutée d'un prince qui, dans ses plus hauts projets, n'avoit paru être que le ministre de l'ambition d'une femme. (*M. DE SACY*).

AGUI, f. m. (*Marine*.) L'agui est un cordage préparé de la façon suivante: à un de ses bouts on fait une gance, suffisamment grande pour qu'un homme puisse y passer le corps & s'y asseoir. Le nœud qui arrête la gance doit être double, & fait de façon qu'il ne puisse glisser: on l'appelle *nœud d'agui*. Ce nœud doit se trouver devant l'estomac du matelot qui se place dans la gance. L'usage de l'agui est de suspendre un matelot le long du bord du vaisseau, ou de le hisser le long des mâts auxquels on veut travailler, à l'aide d'une poulie élevée, dans laquelle on fait passer l'autre bout de l'agui. Quelquefois on fait l'agui double, c'est-à-dire qu'outre la gance dont on vient de parler, on en fait une seconde plus élevée & plus petite qui passe sous les aisselles, & qui par-là soutient mieux & donne plus de facilité à celui qui travaille. Quelquefois encore on fait la gance avec une saignée, & elle en vaut mieux; car une corde simple & arrondie gêneroit dans son travail & feroit mal au travailleur, qui doit être suspendu quelque tems de suite. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE*.)

AGUIAS, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Alentejo, à l'ouest d'Elvas & à l'est de Lisbonne. Elle est sur la rivière d'Odovor, dans une situation charmante. Ses environs produisent beaucoup de grains, & abondent en orangers. *Long. 11, 5. lat. 38, 50. (C. A.)*

## A I

AÏA, (*Géogr.*) petit fleuve d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Monte rotundo*, dans l'Etat ecclésiastique. Les Latins l'appelloient *allia*. Il est célèbre dans l'histoire, par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils donnerent seuls contre les Véliens. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois, conduits par Brennus. (*C. A.*)

AJACCIO, (*Géogr. Hist. de Corse*.) ou, selon d'autres, ADJAZZO, ADJAZZE, ou AYASSO, *long. 26, 28. lat. 41, 54*, est la plus jolie ville de toute la Corse, pour la beauté de ses vues & de ses promenades, la plus agréable pour sa situation, & la plus charmante pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle doit la beauté de ses promenades à l'art, l'agrément de sa situation à la nature; mais elle est redevable des mœurs polies de ses habitans à l'établissement des François qui vinrent s'y fixer, il y a plus de



deux cens ans, lorsque la Corse fut déclarée authentiquement province de France. Voyez dans ce *Suppl. CORSE (Histoire de)*. Son port est sûr, commode & pourvu d'un bon môle: son seul défaut est d'avoir au front du môle un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais; les plus grands vaisseaux y abordent sans peine: l'on y pêche le corail rouge, le blanc & le noir. *Ajaccio* a une citadelle & un fort beau palais, & un évêque suffragant de Pise; elle a encore l'avantage d'avoir un territoire qui produit d'excellent vin. On voit dans les environs de cette ville les restes d'une colonie de Grecs qui vinrent s'établir en Corse en 1677. C'est établissement remarquable dans l'histoire de cette île, est ainsi rapporté par Jacques Boswell, auteur Anglois, qui nous a donné une *Relation de l'île de Corse*.

«Après que Mahomet & ses successeurs eurent subjugué presque toute l'ancienne Grece, & que Scanderberg, qui avoit défendu sa patrie avec tant de gloire, fut mort, il restoit encore à soumettre une nation peu nombreuse, mais brave, qui occupoit une partie de l'ancien Péloponese, aujourd'hui le royaume de la Morée, partie qu'on appelle *Brazzo di Maina*, & qui formoit autrefois le pays de Lacédémone. Couverts par des montagnes inaccessibles, si ce n'est par un défilé fort étroit, ces peuples firent face pendant long-tems, par leur valeur, aux armes redoutables de l'empire Ottoman, comme anciennement Léonidas, à la tête de 300 Lacédémoniens, avoit résisté à l'armée de Xerxès, forte de 800,000 hommes. Mais enfin, les Turcs s'étant emparé de l'île de Candie en 1669, & ayant fait par mer une invasion jusqu'au cœur de la province de Maina, dont ils se rendirent bientôt maîtres, les infortunés descendants des Spartiates furent réduits dans un état peu différent de l'esclavage. On imposa sur eux des taxes exorbitantes; les plus belles de leurs femmes furent enlevées pour les ferrails, & l'on bâtit plusieurs tours en divers lieux du pays, où l'on mit de fortes garnisons pour contenir les habitans qui, sans espoir de délivrance, perdirent peu-à-peu courage, au point qu'un grand nombre d'entr'eux se firent mahométans. Cependant une étincelle de cet ancien feu se conserva parmi ceux qui étoient demeurés à Porto-Vitilo, & qui, ne voyant pas la moindre apparence d'un changement favorable à leur patrie, résolurent de l'abandonner tous pour aller s'établir ailleurs.

Dans cette vue, ils envoyèrent en Italie des députés qui avoient quelques liaisons dans ses divers états, & qui étoient autorisés de leur part à leur trouver un asyle aux conditions qu'ils jugeroient convenables. Les Génois les firent transporter en Corse, & leur offrirent un district appartenant à la chambre des domaines de l'état, dans la partie occidentale de l'île, à environ trois milles du rivage. Les députés, contents de la proposition, conclurent, à leur retour à Gênes, une convention avec la république; & le rapport qu'ils en firent à leurs compatriotes, ayant été approuvé, ces tristes débris des Grecs s'embarquerent au nombre d'environ 1000 ames. La famille de Stefanopoli, la plus distinguée parmi eux, étoit à la tête de l'émigration. Ils arrivèrent à Gênes au mois de Janvier 1677, & y restèrent jusqu'au mois de Mars. La république se chargea des frais de leur transport, & leur fournit le logement & la subsistance, en attendant qu'ils pussent être rendus dans l'île de Corse.

Les conditions dont on étoit convenu, portoient que les Génois leur accordoient les territoires de Paomia, de Buvida & de Salogna, voisins d'*Ajaccio*, à titre de fief perpétuel; qu'ils les fourniroient de maisons, de grains & de bestiaux; & qu'ils tiendroient un corps de troupes Génoises pour les défendre contre toutes insultes, pendant les premières années de leur séjour en Corse. Ils nommerent aussi

un noble Génois, pour juge de leurs différends, avec la qualité de directeur, dont l'office devoit durer deux ans, & être rempli à tour de rôle par la noblesse de Gênes. Enfin, la république s'engageoit d'entretenir à ses frais, un vicaire sachant la langue Grecque, pour instruire leurs enfans en différentes sciences, & en même tems célébrer la messe & prêcher dans la chapelle du directeur.

D'un autre côté, les Grecs s'obligeoient à cultiver les terres, à rembourser le plutôt qu'il leur seroit possible les avances que la république leur avoit faites, à lui payer une taille annuelle de cinq livres par famille, outre la dixme de toutes leurs productions, & à se tenir toujours prêts pour son service, tant par terre que par mer, chaque fois qu'ils en seroient requis.

C'est ainsi que cette colonie fut établie. On lui laissa le libre exercice de la religion, suivant les rites de l'église Grecque, sous la conduite de l'évêque de Porto-Vitilo, qui étoit venu en Corse avec quelques religieux de l'ordre de S. Basile, le seul qu'admette leur église, & lesquels établirent un couvent dans une belle vallée déserte de l'île; mais les Génois n'approuvant pas ces peres, firent bientôt fermer leur monastere.

Les Grecs jouirent d'un sort doux & heureux pendant plusieurs années. A la faveur de leur industrie & de leur activité, ils firent valoir leurs possessions, & se construisirent de belles maisons, où régnoit un goût qui étoit nouveau en Corse; mais ces progrès joints à leur dévouement pour les Génois, excitèrent bientôt la jalousie des insulaires leurs voisins, qui vinrent souvent les attaquer, sur-tout les paysans de la province de Vico, dont les territoires de la nouvelle colonie avoient autrefois fait partie. Comme les Grecs étoient bien pourvus d'armes, ils soutinrent long-tems les efforts de leurs ennemis. La rébellion de l'année 1729 leur attira de nouvelles inquiétudes de la part des Corfes, & dans une action fort meurtrière qu'ils eurent, les Grecs se distinguèrent encore par une bravoure extraordinaire. Les Génois en formerent trois compagnies, qu'ils prirent à leur solde, & qu'ils employèrent dans les entreprises les plus difficiles, entr'autres à l'assaut du château de Corte, où ils furent battus par les patriotes, & perdirent beaucoup de monde. Les Grecs enfin furent forcés d'abandonner leurs possessions & de se retirer à *Ajaccio*, où ils se soutinrent par leur travail, dans un état assez peu avantageux.

Cette colonie avoit presque triplé, avant les malheurs qui la détruisirent en partie. Si, à l'exemple de Gênes, la France accorderoit un asyle en Corse à tous les Grecs qui voudroient s'y réfugier, il n'est pas douteux que cette île, dont la population a grand besoin d'être refaite, ne se trouvât riche & industrieuse en beaucoup moins de tems qu'il ne lui en faudra pour le devenir, si on la réserve exclusivement aux naturels du pays. Les Grecs sont encore à *Ajaccio*, & y vivent dans la misère. Ils s'attendoient que protégés par la France, ils rentreroient dans la possession de leurs anciens établissemens. Ils attendent encore cette justice, car on ne peut pas dire cette grâce. Ils ont conservé le costumé Grec, la religion Grecque, reconnoissant pourtant le pape, & parlant le Grec vulgaire bien différent de cette langue harmonieuse que parloient Homere, Socrate, Platon, Anacréon. Ils sont grands & assez bien faits, & les femmes, ainsi que les hommes, sont d'une plus belle espece que les Corfes. *Essai historique sur la Corse manuscrit, par M. DE POMMEREUL.*

AJALON ou HELON, (*Géogr.*) nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près de la vallée du Térébinte. Ce fut dans la vallée d'*Ajalon* que Josué, combattant contre

les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (C. A.)

\* § AJAN, (Géogr.) nom général de la côte d'Afrique. *Dict. rais. des Sciences, &c.*

AJAN, la côte d'*Ajan* ou d'*Ayan* est en Afrique, dans la haute Éthiopie. Elle est divisée en quatre royaumes, d'*Adel*, d'*Adea*, de *Mandagano*, & de *Brava*. *Dict. rais. des Sciences, &c.*

*Ajan* & *Ayan* ne devoient faire qu'un article, comme étant la même côte orientale d'Afrique. *Mandagano* est un nom estropié au lieu de *Magadoxo*, & *Brava* n'est point un royaume, mais une république. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AÏAS, (Géogr.) petite ville d'Asie dans la Natolie: elle n'est remarquable que par des eaux minérales, très-chaudes & très-résolutives qui sont dans son voisinage; c'étoit anciennement *Therma*. Il y a encore une petite ville de ce nom dans l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, sise entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon où l'on tient les marchés & les foires. (C. A.)

AÏAS, (Géogr.) ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe qui porte le même nom & que l'on appelloit anciennement *sinus issicus*. C'est-là qu'Alexandre le grand battit Darius pour la seconde fois & qu'il fit sa famille prisonnière. Cette ville du tems des Croisades, a appartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarrafins & aux Turcs, à qui elle est restée. (C. A.)

AJAX, (Hist. poét.) roi de Salamine & le rival d'Achille, étoit fils de Thelamon. Ce prince se distingua par sa valeur & son impiété qui lui faisoit défier le ciel; entr'autres preuves de son adresse, de sa force & de son courage, il soutint contre Hector, le plus brave des princes Troyens, un combat qui dura tout un jour. Ces deux héros pleins d'estime l'un pour l'autre, finirent par se faire des présents réciproques. Hector donna une épée à *Ajax*, & en reçut un baudrier. Ce fut ce baudrier funeste qui servit à le traîner autour des murs de Troie & du tombeau de Patrocle. C'est ainsi que le bouillant Achille vengeoit la mort de son ami. L'épée d'Hector fut également fatale à *Ajax*: ce héros s'étant présenté après la mort d'Achille pour disputer ses armes, l'artificieux Ulysse obtint la préférence. Indigné de ce que les Grecs estimoient plus les conseils & l'éloquence de son concurrent, que son courage & sa force, il se jeta pendant la nuit dans le camp d'Ulysse, & ne se retira que quand il crut l'avoir immolé à sa vengeance. Le jour ayant éclairé son erreur, il se tua de désespoir avec cette même épée qu'il avoit reçue comme un témoignage de sa valeur. Il fut inhumé sur le promontoire de Bethée, où son tombeau se voyoit encore du tems d'Alexandre qui le visita, ainsi que celui d'Achille placé sur la même montagne. *Hom. Plut. in sympos. (T-N.)*

AJAX, (Hist. poét.) fils d'Oïlée, roi de Locres, & l'un des héros qui furent au siège de Troie. Homère nous le représente comme le plus fier de tous les Grecs, adroit à tirer de l'arc & à lancer le javelot; il avoit encore l'avantage de surpasser tous ceux qui lui disputoient le prix de la course. Sa naissance étoit illustre, & jamais ses ancêtres n'avoient rendu aucune sorte d'hommage aux rois de Micenes, ni à ceux d'Argos appellés ordinairement les *grands rois*; dans l'armée même d'Agamemnon, il prétendoit marcher son égal. Troie ayant été prise, il entra dans le temple de Minerve, & de ses mains encore fumantes de carnage, il enleva Cassandre, prêtresse de la déesse. On a prétendu que ne pouvant résister à la passion que le seul aspect de la prêtresse lui inspira, il la viola sur l'autel même. Jaloux de sa conquête, il l'emporta dans sa tente; mais Agamemnon l'ayant apperçue, la lui enleva, ne pouvant résister

à tant de charmes, & pour la posséder sans troubles; il accusa son rival d'avoir commis un sacrilège que la mort seule pouvoit expier; il entendoit sans doute l'injure faite à Minerve. *Ajax* craignant les suites de l'accusation, prit la fuite; mais son navire n'ayant pu résister à la tempête, échoua au passage des îles d'Androsce & de Tenoscontre; on dit qu'après avoir vu couler son vaisseau, *Ajax* luttoit contre sa destinée, & se tenoit attaché à la pointe d'un rocher, lorsque la foudre en détacha une partie, & l'entraîna dans la mer. *Ajax* fut honoré des regrets de tous les peuples de la Grece, qui, pour éterniser sa mémoire, firent vœu d'offrir chaque année un sacrifice au dieu de la mer. Les aventures d'*Ajax* nous ont été conservées par Homère, qui les a revêtues des charmes de la poésie; & Virgile en a fait le sujet d'une épiode dans son premier livre de l'Énéide. (T-N.)

AIBAN-KESRA, (Géogr.) vieux château de l'ancienne Babylonie, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement moderne de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës & d'autres rois Persans. *Long. 55. lat. 34 (C. A.)*

AJELLO, (Géogr.) petite ville du royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, avec une bonne forteresse. Elle appartient aujourd'hui à titre de duché, au prince héréditaire de Modene. *Long. 32. 55. lat. 41. 40. (C. A.)*

AIERÉBA, f. m. (Hist. nat. Ichthyologie.) genre de raie ainsi nommé au Brésil, où elle est commune dans la mer, & dont Marcgrave a donné une figure assez mauvaise, *hist. Brasil. liv. IV, chap. xvj*, laquelle a été copiée par Jonston & Ruysch, *hist. nat. de piscibus, page 144, planche XXXVIII, figure 6.*

Son corps est discoïde ou assez exactement rond, d'un pied & demi à trois pieds de diamètre, ayant deux grands trous derrière les yeux, & une incision circulaire fort grande de chaque côté vers la queue. Celle-ci a huit pieds de longueur dans les plus grands qui ont trois pieds de diamètre sur le milieu du dos qui est plus renflé. L'*aiereba* porte beaucoup de petits tubercules noirs lisses. En-dessous on voit sa bouche dont l'ouverture forme une parabole qui n'est pas fort grande, & qui est comme pavée de dents, plates, grenues & unies. De chaque côté de la bouche, un peu en arrière, on voit cinq trous ou fentes transversales qui sont les ouvertures des ouies. Ses nageoires sont au nombre de six, dont deux très-grandes, demi-circulaires, entourant tout le contour du ventre ou du corps, dont les bords sont très-minces, deux médiocres ventrales ou plutôt près de l'anus & de l'origine de la queue, toutes cartilagineuses, molles, articulées, & deux longues vers le milieu de la queue en forme d'épine conique épaisse, dentelée en arrière; le bout de la queue n'a aucune espèce de nageoire & ressemble à un filet cylindrique.

Ce poisson a la peau très-lisse & très-luisante; couleur de rouille en-dessus, tachée de noir au milieu par ses tubercules qui ont cette couleur. Le dessous de son corps est entièrement blanc. Sa chair ne se mange point, étant fade & très-coriace. Lorsqu'on le suspend en l'air par ses ouies, il relève brusquement sa queue en arc sur son dos, en la sanglant comme un fouet, pour tenter de piquer avec les deux pointes dont son milieu est armé.

L'*aiereba* diffère, comme on voit, de la raie par plusieurs endroits; d'abord par sa queue qui n'a point de nageoire comme la sienne à son extrémité, ensuite par les deux épines qu'elle porte au lieu de deux nageoires molles; enfin par sa peau lisse & les tubercules de son dos, qui sont lisses au lieu qu'ils sont épineux ainsi que la peau dans la raie: il forme

donc un genre particulier dans la nombreuse famille des raies. (M. ADANSON.)

§ AIGLE, *aquila* *a*, f. f. en l'Art Héraldique, quoique très-souvent masculin dans la langue françoise.

Cet oiseau est ordinairement représenté montrant l'estomac, le vol étendu, c'est-à-dire que les pointes de ses ailes sont élevées en haut.

Il y a des aigles à une seule tête, il y en a à deux têtes.

Suivant les auteurs, Constantin le grand fut le premier qui prit une aigle à deux têtes, pour montrer que l'empire, quoique divisé, ne formoit néanmoins qu'un seul corps.

Un prince de la maison de Saxe \* étant empereur, donna aux armes de l'empire les émaux de ses armoiries, précédemment les empereurs portoient d'azur à l'aigle d'or.

Lorsqu'une aigle a deux têtes & qu'elle est de fable, on la nomme aigle de l'empire.

Il y a des aigles dont les ailes sont repliées, en sorte que les bouts tendent vers le bas de l'écu, alors on dit qu'elles sont au vol abaissé.

On dit de l'aigle; languée, de sa langue; membrée, de ses jambes; armée, de ses griffes; lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

Si l'aigle a un petit cercle sur la tête, ou sur chacune de ses têtes, on dit qu'elle est diadémée.

L'aigle est le symbole de l'empire, de la royauté, de la grandeur, de la magnanimité & de la reconnaissance.

L'empire; d'or, à une aigle à deux têtes de fable, diadémées, languées, membrée de gueules. Pl. VI. fig. 300, du Dict. rais. des Sciences, &c. (G. D. L. T.)

§ AIGLE BLANC \*\*, f. m. (terme de l'Art Héraldique par rapport aux ornemens extérieurs de l'écu) ordre de chevalerie de Pologne.

L'ordre de l'aigle blanc fut institué en 1325, par Uladislas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du grand duc de Lithuanie.

Les chevaliers de cet ordre portoient une chaîne d'or, d'où pendoit sur l'estomac un aigle d'argent couronné.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, renouvela l'ordre de l'aigle blanc en 1705, afin de s'attacher, par cette distinction, les principaux seigneurs de sa cour, dont plusieurs penchoient pour l'élection du roi Stanislas.

La marque de cet ordre, est une croix d'argent à huit pointes émaillées de gueules, avec quatre flammes de même aux angles; au centre de cette croix, est un aigle couronné d'argent ayant sur l'estomac une croix environnée des trophées de l'électorat de Saxe.

Le collier est une chaîne ornée d'aigles couronnés, le tout d'argent; la croix y est attachée par un chaînon qui joint une couronne royale, enrichie de diamans.

Les chevaliers portent un ruban bleu sur l'épaule gauche. Planche XXV. figure 46 du Dict. rais. des Sciences, &c.

§ AIGLE NOIR, f. m. ordre de chevalerie de Prusse, institué le 18 janvier 1701, par Frédéric, électeur de Brandebourg, peu après qu'il eut été couronné roi de Prusse.

La marque de l'ordre est une croix d'or à huit pointes émaillée d'azur, ayant quatre aigles de fable dans les angles; au centre de cette croix sont les lettres F. R. en chiffre qui signifient *Fredericus rex*.

Le collier est fait d'une chaîne d'or, soutenant des

\* Saxe; fascé d'or & de fable de huit pièces.

\*\* L'aigle, quoique toujours féminin dans l'art héraldique pour l'intérieur de l'écu, est du genre masculin aux ornemens extérieurs; l'usage étant de dire l'ordre de l'aigle blanc, celui de l'aigle noir.

cercles de même, chacun écartelé avec un F. & un R. en chaque écartelure, des couronnes électORALES sur les cercles extérieurement; entre ces cercles des aigles de fable; le tout enrichi de diamans.

Les chevaliers portent sur l'épaule gauche un ruban orangé. Pl. XXV. fig. 45. Dict. rais. &c. (G. D. L. T.)

AIGLE ou IGLE, (Géogr.) petite ville du duché de Luxembourg, dans la prévôté de Grevenakeren, sur la Moselle, au confluent de la Saare, & au sud-est de Treves. On y voit une pyramide carrée qui paroît avoir pour date l'intervalle du regne de Dioclétien à celui de Constantin le grand. Elle a soixante & quatorze pieds de hauteur, & elle est ornée de plusieurs figures. Son inscription porte que deux freres nommés *Secundini*, l'érigèrent en l'honneur de leur pere & de leur mere. Long. 27. 30. lat. 49. 40. (C. A.)

AIGLE, (Géogr.) riviere de France, qui arrose une partie du gouvernement de l'Orléanois. Elle prend sa source dans la Beauce, & elle a son embouchure dans la Loire. (C. A.)

AIGLE DE MER (GRAND), Ornithologie. On voit la figure de cet oiseau à la planche XXXVIII. fig. 1. d'Histoire naturelle du Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.

§ AIGNAI-LE-DUC ou plutôt AIGNEY-LE-DUC, (Géogr.) n'est pas une petite ville, mais seulement un bourg où les ducs de Bourgogne, de la première race, avoient un château: ce lieu est remarquable par son commerce de toile & ses blanchisseries. Henri de Brancion vendit en 1271 au duc Hugues, sa terre d'Aigney. Eudes IV. en aimoit le séjour. Il y fit son testament le 20 janvier 1348. Ce bourg est à deux lieues de Baigneux, cinq de Châtillon & douze de Dijon. (C.)

\* AIGRE-DE-CEDRE, f. m. (Econ. domest.) on donne ce nom à une espèce de breuvage fait avec du citron ou du cédra & un peu de sucre.

\* AIGRE-DOUX, adj. (Econ. domest.) se dit des saveurs mêlées de doux & d'aigre, telles que celles de quelques fruits, & de certaines sauces piquantes.

AIGRETTE, (terme de Physique moderne.) on donne le nom d'aigrettes lumineuses à ces amas de rayons enflammés qui s'élancent en forme de bouquet ou d'aigrette, d'un corps électrisé. (J. D. C.)

\* AIGREUR, (en terme de graveur) se dit des touches noires & trop profondes qui proviennent de l'inégalité des tailles. Ceux qui gravent à l'eau forte, & qui, pour tracer les endroits où elle doit mordre, se servent d'une pointe coupante, sont sujets à mettre des aigreurs dans leurs ouvrages, parce que sans s'en appercevoir, ils appuient plus la pointe qu'il ne faut, & que l'eau forte, entrant ensuite trop profondément dans le cuivre, y mord avec excès & fait une gravure opposée à ce repos qui doit regner dans les masses. Le gr. Vocab. Franç.

AIGUADE, f. f. (Marine.) ce terme qui a vieilli, signifie le lieu où les vaisseaux vont prendre leur eau, où même aussi la provision d'eau elle-même. Au lieu de ce terme on dit aujourd'hui l'endroit où l'on fait l'eau; & au lieu de faire aiguade, on dit faire de l'eau. Peut-être a-t-on eu tort de laisser vieillir un mot qu'on ne remplace que par une périphrase. Pourquoi laisser la langue s'appauvrir? (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIGUEBELLE, (Géogr.) grosse bourgade du duché de Savoie, sur la riviere d'Arche. Les Espagnols la prirent en 1742, après un combat de deux heures, contre les ennemis qui s'étoient retranchés. Il y a un autre bourgade de ce nom en Dauphiné, dans le diocèse de St. Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut trois mille livres de rente. (C. A.)

§ AIGUE-PERSE, (Géogr.) petite ville de France

dans la basse-Auvergne, au duché de Montpensier. Elle est sur la rivière de Luzon dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette source est funeste aux animaux qui en boivent. Le célèbre Chancelier de l'Hôpital étoit né dans cette ville. Elle est à huit lieues nord de Clermont, & à quatre-vingt-trois de Paris. (C. A.)

AIGUËS, adj. pl. pris subst. (*Musique des anciens.*) quelques auteurs entendent par-là les cordes du tetracorde hyperboleon, qu'ils appellent tetracorde des *aiguës*, nommant les cordes qui sont encore plus hautes, *sur-aiguës*. (F. D. C.)

AIGUES CAUDES, (*Géogr.*) source d'eaux minérales dans le gouvernement de Guienne, au bailliage d'Oleron. Ces eaux sont tièdes, huileuses, savonneuses & spiritueuses. On les recommande pour les plaies, les ulcères & plusieurs maladies chroniques. (C. A.)

AIGUES-MORTES, (*Géogr.*) petite ville de France dans le bas-Languedoc, au diocèse de Nîmes. Elle est entourée de marais qui la rendroient très-propre à être fortifiée & qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Il y a un bureau d'amirauté, une viguerie, un préfidial & un bureau des fermes. On y voit aussi une grosse tour appelée la *tour Carbonnière* où l'on logeoit volontiers les Protestans dans le tems que l'intolérance & le fanatisme étoient plus à la mode en France. Cette ville avoit jadis un port où s'embarqua S. Louis en 1248 pour l'Afrique; elle n'en a plus aujourd'hui, car la mer s'en est éloignée d'environ 2000 toises. (C. A.)

AIGUILLE, (L') *Géogr.* célèbre montagne de France dans le Dauphiné, à deux lieues de Die & à six de Grenoble. On l'appelle la *montagne inaccessible*. Elle passe pour la deuxième merveille du Dauphiné; mais c'est une fort petite merveille. (C. A.)

AIGUILLE, (*Conchyliologie.*) On trouve la figure de ce coquillage sur la Pl. LXVI. fig. 8. d'*Hist. nat. dans le Dict. rais. des Sciences*, &c.

\* AIGUILLE, (*Agriculture.*) pièce de la charrue à versoir, dont on peut voir la forme dans le premier volume des Planches du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, Pl. II. d'*Agriculture*, fig. 1, 4 & 5.

AIGUILLES, (LE CAP DES) *Géogr.* Il est à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, au trente-cinquième degré de latitude méridionale. Il y a devant un grand banc de sable qu'on appelle le *banc du cap des Aiguilles*. Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec grand soin. (C. A.)

AIGUILLES de carene, (*Marine.*) Les *aiguilles de carenes* sont des pièces de bois fortes & saines, dont l'usage est de soutenir la mâture des vaisseaux que l'on veut abattre. On en place ordinairement deux à chacun des deux grands mâts: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts on en a quelquefois placé jusques à trois à chacun des deux grands mâts, & un aussi au mât d'artimon. On hisse les *aiguilles* dans le vaisseau avec des palans de caliorne, dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du grand mât a une de ses poulies aiguilletée au ton du grand mât, & dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du mât de misaine a une de ses poulies aiguilletée au ton du mât de misaine. Les deux *aiguilles* qui doivent servir à chacun des mâts, ne sont point d'égale longueur; toutes les deux portent sur le second pont, mais l'une va s'appuyer sur le mât à cinq ou six pieds au-dessous des jottereaux, & l'autre auprès des jottereaux même. Elles sont toutes les deux taillées en sifflet à la tête pour s'appliquer sur le mât, & y être facilement & sûrement assujetties. Pour qu'elles puissent porter sur le second pont, on a mé-

nagé un panneau sur les gaillards devant & derrière vis-à-vis le grand mât & le mât de misaine, lesquels se levent & se referment quand on veut. On appuie les *aiguilles* sur le second pont, parce que les gaillards ne seroient pas assez forts pour les porter; & on a bien soin encore d'épontiller ou étançonner le second pont au-dessous de l'endroit où elles portent. Comme la rondeur du pont, à l'endroit qui joint le côté du vaisseau, pourroit leur permettre de glisser lorsqu'elles sont forcées, on place entre elles & le côté du vaisseau un ou plusieurs bordages de can, contre lesquels on appuie leurs pieds, & qui leur ôtent toute liberté à cet égard.

On commence par mettre en place la plus petite *aiguille*. Son pied doit être un peu en avant du travers du mât; & à l'endroit où doit porter sa tête, on garnit le mât d'une fourrure de toile, par-dessus laquelle on met un bout de jumelle qui s'appelle *savate*, concave & gougée de façon à bien emboîter le mât. On fait ensuite une rosture autour de la tête de l'*aiguille* & du mât, ou même deux dans les gros vaisseaux, de dix-huit à vingt tours chacune. Pour mieux referrer encore ces rostures, on place entre elles & les *aiguilles* des coins que l'on nomme *languets*, & dont on garnit la tête avec de l'étoupe & du bitord, pour empêcher les cordages qui peuvent frotter dessus, de se manger. On place ensuite la seconde *aiguille*, dont le pied doit être un peu en arrière du travers du mât & également appuyé contre les bordages placés de can. On prend d'ailleurs les mêmes précautions pour assujettir sa tête.

On met ensuite les pataras ou faux-haubans qui sont des grêlins qui ont déjà servi pour qu'ils soient moins sujets à s'allonger. On les plie en double, & passant ce double dans une herse qui embrasse le mât & la tête de l'*aiguille*, on l'y arrête avec un burin, ou bien on éguillette ce double du grêlin avec l'herse. Les deux branches de chaque pataras descendent dans les sabords de la première batterie du côté qui doit être découvert, que l'on appelle côté-du-vent, & on leur fait faire plusieurs tours d'un sabord à l'autre. On observe de laisser entre les deux branches quelques sabords de distance, parce que cette distance sert à les roidir quand on veut, en frappant un palan dessus pour les faire s'approcher l'une de l'autre. Il y a des pataras à chaque *aiguille*, & comme ils empêcheroient les mantelets des sabords de se fermer, on fait de faux mantelets aux sabords par où ils passent.

La manière de placer ces pataras, ainsi que celle de placer les *aiguilles*, ayant pour même objet le soutien des mâts, j'ai cru devoir les joindre ensemble à cet article de préférence au mot ABATTRE déjà fort long, & je vais continuer à donner le détail de tout ce qu'on fait dans cette même vue. On largue les rides des haubans du vent, & on saisit ces haubans contre le mât, auprès de la tête de la plus longue *aiguille*, par une lieure de vingt à vingt-cinq tours, faite avec toute la précaution possible; on appelle cette lieure, *lieure d'haubans*. L'usage de lieure est de faire qu'en ridant ensuite ces mêmes haubans, leur appel vienne de la lieure, & qu'ils soutiennent ainsi directement le mât, non plus par sa tête, mais à l'endroit de la lieure, parce que c'est-là où se trouvent les poulies de franc-funin. On procède ensuite à rider & pataras & haubans, en commençant à rider par l'avant, puis ridant à une seconde reprise en commençant par l'arrière. Pendant que l'on ride les haubans du vent, ceux de sous le vent doivent être largues; cependant il est bon de ne point larguer les deux premiers de l'avant, parce qu'ils contre-tiennent le mât pour l'empêcher de prendre un tour sur l'arrière, & qu'ils l'obligent à céder à la force des haubans du vent dans toute

sa longueur à la fois. En même tems que l'on ride, on doit buriner les *aiguilles*, c'est-à-dire pousser des coins sous leur pied avec le burin pour resserrer le tout & faire toucher le mât à l'étambrai du côté du vent. Lorsque cela est fait, on soutient les *aiguilles* dans la position qu'elles ont acquise, avec des crics appuyés sur le pont & sur des entailles, faites aux *aiguilles*, afin de pouvoir substituer un bordage aux coins que l'on avoit burinés sous leur pied; puis on ôte les crics & on cloue des taquets aux côtés des *aiguilles*, pour les empêcher de glisser sur l'avant ou sur l'arrière.

Par toutes ces précautions, les *aiguilles* font corps avec le mât; & elles le soutiennent si bien, que lorsqu'on abât le vaisseau, ce sont elles sur qui se fait tout l'effort.

Pour empêcher l'eau de tomber dans le vaisseau par les panneaux des gaillards où passent les *aiguilles*, on met autour d'elles une toile gaudronnée qui monte à quelques pieds de hauteur sur les *aiguilles*, & qui est élevée sur le pont. On fait traverser une garcette aux cloux pour mieux assujettir la toile & ne la point déchirer, & elle est arrêtée autour des *aiguilles* par une lieure de bitord. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

*AIGUILLES à voile*, (*Marine.*) ce sont les *aiguilles* dont se servent les voiliers pour coudre, non seulement les voiles, mais tout ce qui est relatif aux voiles, comme les cordes qui servent de relingue, c'est-à-dire de bordure ou d'ourlet aux voiles; les bagnes qui forment les œillets pour passer les garcettes de vis, &c. Les voiliers ont des *aiguilles* plus ou moins longues & fortes suivant l'emploi qu'ils en veulent faire. Il se servent de sept especes différentes qu'ils distinguent par les noms d'*aiguilles* à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 & à 14 fils. Celle à 2 fils, est celle où un fil simple passe dans le chat de l'*aiguille*, parce que ce fil se replie sur lui-même, & que les voiliers emploient toujours le fil ainsi plié & formant un double: la grosseur du fil à voile est d'ailleurs constamment la même.

L'*aiguille* la plus courte & la plus foible, est celle à deux fils qui a 33 lignes de longueur; celle à 14 fils en a 55. Cette dernière a jusqu'à quatre lignes de diamètre à sa plus grande largeur; les autres ont proportionnellement une largeur égale. Toutes ont le tiers ou la moitié de leur longueur totale triangulaire; & c'est la partie qui se termine en pointe qui a cette forme. Les angles en sont assez aigus pour diviser facilement sans couper cependant. C'est vers la moitié de la partie triangulaire que l'on donne la plus grande largeur à l'*aiguille* qui surpasse la grosseur totale des fils, afin de leur ménager un passage facile. Le reste de l'*aiguille* est arrondi, percé à la tête d'une ouverture longitudinale pour recevoir le fil, fait en un mot, sur le modèle des *aiguilles* à coudre ordinaires.

Pour faire percer ces *aiguilles*, les voiliers se servent d'un instrument qui se nomme *pomelle*, & qui leur tient lieu de dé. Ils ont aussi un autre instrument qu'ils nomment un *poignon*, & qui leur sert à préparer un passage à l'*aiguille* entre les torons des ralingues, lorsque ces ralingues cedent avec trop de difficulté.

Outre ces *aiguilles*, les voiliers en connoissent une autre sous le nom d'*aiguille à merliner*, faite sur la forme de toutes les autres, mais longue de cinq pouces, & de deux lignes seulement de plus fort diamètre: elle sert à passer du merlin. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* *AIGUILLE*, ÉE, adj. (*Minéralogie, Chymie.*) composé de parties semblables à des *aiguilles*. Les sels alkalis dont on se sert pour absorber les sels acides du soufre commun, réduisent l'argent en

masse brune & *aiguillée*. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, ann. 1700. Dict. de Trevoux.*

\* *AIGUILLÉE*, f. f. (*Arts méchan. Lingere, Couturiere, Tailleur, Cordonnier, &c.*) certaine longueur de fil, de soie ou de laine, qu'on passe dans une aiguille.

La préparation des *aiguillées* dont se sert le cordonnier pour les coutures lacées, a quelque chose de particulier. Il s'agit d'unir plusieurs gros fils ensemble, & d'y attacher une soie de sanglier: car celles de cochon ne sont pas si bonnes, étant trop molles. Pour cet effet, prenez au peloton de gros fil autant de longueur de fil qu'il vous en faut, selon la couture que vous allez faire: redoublez assez de brins pour former une *aiguillée* de la grosseur dont vous avez besoin; mais, avant chaque redoublement, il s'agit de rompre le fil, afin que tous les brins se trouvent séparés l'un de l'autre: pour cet effet, afin de faire un autre brin, commencez par détordre le fil sur votre genou avec la paume de la main, puis tirez & arrachez; il se fera des effilogeures: continuez toujours ainsi à chaque bout de l'*aiguillée*, toutes ces effilogeures des bouts se trouveront naturellement inégales, les unes plus longues, les autres plus courtes, ce qui formera une pointe alongée, & votre *aiguillée* sera terminée par deux pointes de fil, une à chaque bout: tordez toutes ces pointes en travers sur votre genou, poussant en avant le plat de la main, & poissez avec la résine; vous aurez une pointe alongée & fine, composée d'effilogeures: prenez ensuite une soie de sanglier *a*, *fig. C, pl. I, Art du Cordonnier, Suppl.*, séparez-la en deux brins *bb* par son bout mince, jusqu'à un peu au-delà du milieu de sa longueur; puis avançant la pointe de votre *aiguillée* entre les deux susdites séparations, & même un peu au-delà de l'endroit où elles finissent, repliez ce surplus *d* sur le haut des deux brins où ils se réunissent, tordez le bout de l'*aiguillée* avec le brin *e* de la soie, & tout de suite l'autre brin, observant d'engager présentement la pointe de l'*aiguillée* dans celui-ci, observant encore de ne le pas tordre jusqu'au bout, à un travers de doigt près *f*: cela étant fait, prenez l'alène à joindre, avec laquelle vous percerez un trou au travers de l'*aiguillée* en *g*, au-dessous & tout auprès du bout de soie *f* resté en l'air; retirez l'alène, & prenant l'autre extrémité de la soie qui en est le gros bout, vous l'abaisserez pour l'amener au trou *g* que l'alène vient de faire, vous le ferez passer au travers, & le tirerez en haut, jusqu'à ce que vous l'avez ramené tout droit comme il étoit auparavant: on recommence, quand on veut, cette dernière opération une seconde fois, faisant un second trou avec l'alène au-dessous du premier; la jonction en est plus solide: on fait la même chose à l'autre bout de la même *aiguillée*; car chaque bout doit être terminé par une soie.

La figure *C*, marquée des lettres qu'on vient d'expliquer, montre quatre tems successifs pour attacher la soie à l'*aiguillée*.

Le premier fait voir l'*aiguillée C* entre les deux séparations *bb* de la soie.

Le second est une séparation tordue, & le bout pointu *d* de l'*aiguillée* recourbé sur l'autre séparation.

Le troisième est la seconde séparation tordue à l'*aiguillée*, excepté le bout *f* resté en l'air.

Le quatrième fait voir le trou fait en *g* par l'alène. Le bout de la soie qu'on vient de faire passer au travers, est prêt à être tiré en haut, pour serrer l'anneau qu'il a formé en passant.

On vient de voir que les deux bouts de l'*aiguillée* ont été tordus sur le genou, puis poissés, & ensuite attachés aux soies; il s'agit maintenant de donner à tout le reste de l'*aiguillée* un tors un peu lâche; car

il faut éviter de la tordre trop : on en vient à bout par le moyen suivant, *fig. D.*

Prenez l'aiguillée vers l'un des bouts ; recourbez ce bout ; formez-en une boucle *a*, que vous ferrerez entre le pouce & l'index de la main gauche, laissant pendre le surplus *b* avec sa soie ; prenez l'aiguillée de la main droite ; il s'agit de la tourner autour du pouce de la main gauche jusqu'à son autre bout, ce qui ne se fait pas sans règle, sur-tout au commencement ; car d'abord, & pour le premier tour, vous conduirez votre fil passant sous le pouce par derrière la boucle *a*, de-là par-dessus le bout de l'index, puis sur le pouce ; de-là allant toujours, passez encore sous le pouce, remontez par derrière la boucle ; mais ne prenez plus l'index, revenez sur le pouce, continuez le troisième tour & tous les autres de la même façon ; mais, après celui-ci, dégagez l'index de la petite boucle dans laquelle le premier de tous les tours l'avoit enfermé ; continuez donc à entourer le pouce & à l'emmailotter, pour ainsi-dire, jusqu'à ce que vous soyez arrivé vers l'autre bout de l'aiguillée ; alors défaites la boucle *a* en la tirant en avant, le bout *b* suivra ; continuez de tirer, tous les tours se dérouleront ; & afin qu'ils ne viennent pas tous ensemble, on appuie un peu le pouce emmailotté contre l'index ; on recommence cette manœuvre trois fois de suite, après quoi l'aiguillée se trouve torse au degré convenable.

Plusieurs ont maintenant l'habitude de tordre les aiguillées sur le genou, en poussant le plat de la main en avant, à plusieurs reprises sur l'aiguillée.

Les aiguillées blanches se préparent exactement en tout comme les noires dont on vient de parler, excepté qu'on ne les tord pas sur le pouce comme les précédentes, mais simplement sur le genou.

Les aiguillées pour les coutures simples ou à surjet, ne sont autre chose que du fil de Bretagne, qu'on enfile dans le carrelet. *Art du Cordonnier*, par M. de Garfaut.

\* AIGUILLER, v. a. (*terme de manufacture de soierie.*) Aiguiller la soie, c'est la nettoyer avec des aiguilles ou autres instrumens semblables, c'est-à-dire en tirer les petites parties étrangères qui pourroient y être restées. Cette opération est très-délicate ; si l'on n'y apporte pas la plus grande attention, on risque d'érailler la soie & de la détordre.

AIGUILLETER, v. a. (*Marine.*) c'est joindre bout-à-bout, faire communiquer, lier une chose avec une autre, à l'aide d'un cordage plus ou moins gros & plus ou moins long, suivant les forces des deux objets qu'il doit réunir : ce cordage se nomme *aiguillette*. Le mot *aiguilletter* ne s'applique que dans les circonstances où les deux objets que l'aiguillette embrasse ne se croisent point ; quelquefois même ces deux objets sont éloignés l'un de l'autre, & l'aiguillette peut être regardée alors comme un supplément à leur longueur, comme une prolongation nécessaire pour leur réunion. Pour plus de commodité, on a soin de ménager un œillet aux choses que l'on veut *aiguilletter*, à moins qu'arrondies ou repliées sur elles-mêmes, elles n'offrent déjà l'équivalent d'un œillet ; & on fait faire plusieurs tours à l'aiguillette successivement d'un des objets sur l'autre.

On *aiguillete* une poulie ou plutôt l'herse d'une poulie à un piton. On *aiguillete* une coffe sur une vergue. On *aiguillete* les pataras avec l'herse qui embrasse le mât d'un vaisseau que l'on veut abattre. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIGUILLETTE, f. f. (*Marine.*) L'aiguillette est un cordage qui sert à aiguilletter, c'est-à-dire à joindre par leurs extrémités, à faire communiquer, à lier ensemble deux choses qui ne se croisent point, & qui quelquefois même restent éloignées l'une de l'autre. L'aiguillette est de luzin, de merlin, de ligne

ou de tout autre cordage, suivant l'effort qu'elle doit supporter : c'est aussi sur cet effort qu'on règle sa longueur, pour qu'elle fasse un plus grand nombre de tours sur les objets qu'elle doit réunir & qu'elle embrasse. L'aiguillette est cependant toujours un cordage choisi & de bonne qualité.

Au cul des poulies on établit quelquefois une gance de merlin ou de petite ligne, de quatre ou cinq pouces de longueur, & frappée sur l'herse de la poulie, qui porte le nom d'aiguillette. Cette *aiguillette* sert pour y frapper le dormant d'une manœuvre qui doit revenir passer dans la poulie sur laquelle cette *aiguillette* est placée. On voit que cette *aiguillette* a alors le même usage, de joindre & de faire communiquer le dormant de la manœuvre avec la poulie.

AIGUILLETTE, (*Canonage.*) Les canoniers ont un cordage depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & demi de circonférence, & depuis dix jusqu'à quinze brasses de longueur, qu'ils nomment *aiguillette*. L'usage de cette *aiguillette* est de brider les deux branches de la brague, afin de les roidir, & de les faire travailler à la retenue des canons lorsqu'ils sont à la ferre. Il y a conséquemment une *aiguillette* pour chaque canon. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIGUILLON ou EGUILLON, (*Géogr.*) petite ville de l'Agenois au gouvernement de Guyenne, diocèse d'Agen, parlement de Bordeaux ; située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile. Elle est à 5 lieues d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins.

Elle fut érigée en duché-pairie en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne, en 1599 : mais ce titre s'éteignit après lui. Il fut rétabli pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, en 1634 : il s'éteignit encore après la mort de ce favori de Monsieur, frère du roi. Louis XIII. le fit revivre en 1638 pour Magdelaine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clause singulière ; *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause elle appella, par son testament en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérèse, sa niece, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agenois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon par démission en 1740.

Cette ville, qui a un château, remarquable, soutint quatorze jours de siège en 1346, contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever. On prétend qu'on se servit à ce siège, du canon pour la première fois. (C.)

AILAH & ELANA, (*Géogr.*) petite & ancienne ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, sur la mer rouge, vis-à-vis de Colsum, & assez près du chemin des pèlerins d'Egypte qui vont à la Mecque. C'est l'ancienne *Elath* dont parle l'écriture. *Long. 53, 10. lat. 29, 20.*

AILESBUURY, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Angleterre dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, au nord-ouest & à 12 lieues de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Près d'Ailesbury est une longue & fertile vallée qui porte son nom. *Long 16, 49. lat. 52. (C. A.)*

SAILE DE SAINT MICHEL, f. f. ordre de chevalerie. Alphonse-Henri, premier roi de Portugal, institua cet ordre en 1171, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur le roi de Séville & les Sarrasins, dont

dont il crut être redevable à *saint Michel*, qu'il avoit invoqué dans cette guerre contre les infidèles. Cet ordre ne subsiste plus.

Les chevaliers suivoient la règle de Saint Benoît; ils faisoient vœu de défendre la religion chrétienne, de veiller aux limites du royaume, de protéger les veuves & les orphelins.

La marque des chevaliers étoit une *aile* ou *demi-vol de pourpre*, le bout en bas sur un cercle à huit pointes, quatre droites en croix, quatre onduées & aiguiffées en fautoir; le tout d'or en forme d'étoile rayonnante.

Ils portoient cette marque sur l'estomac, & avoient pour devise, *quis ut Deus*, qui est en latin la signification du mot hébreu *Michel*. *Pl. XXVII. fig. 85 de Blason, dans le Dict. raisonné des Sciences, &c. (G. D. L. T.)*

\* AILERON, f. m. (*Econom. dom. Cuisine.*) c'est l'extrémité de l'aile des oiseaux, à laquelle tiennent les grandes plumes. On mange les ailerons en terrine, en tourte.

AILERONS, se dit des nageoires de certains poissons, comme de la carpe.

AILERONS d'une roue de moulin à eau, (*Mécaniq.*) ce sont les petits ais ou petites planches sur lesquelles tombe l'eau, dont l'action & le poids font tourner les moulins.

\* AILLADE, f. f. (*Cuisine.*) c'est une fauce à l'ail.

\* AILLEURS, adv. (*Gramm.*) signifie autre part, dans un autre endroit. Je n'irai pas là; j'irai ailleurs.

AILLEURS (D'), conj. (*Gramm.*) signifie de plus, outre cela, encore, d'un autre côté. D'ailleurs vous devez avoir égard à ses longs services.

\* AIMARGUES, (*Géogr.*) petite ville du Languedoc en France, au diocèse de Nîmes, avec titre de Baronnie, située sur la rivière de Visfre. *Long. 20, 50. lat. 44, 5.*

AIN, (*Gramm. Géogr.*) particule initiale de plusieurs noms Arabes, qui veut dire *fontaine*, comme *ain el muse*, fontaine de Moïse. (*C. A.*)

AIN, (*Géogr.*) rivière de France qui sépare la Bresse du Bugey. Elle sort du Val-de-Neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins en Franche-Comté, au-dessus de la célèbre fontaine de Seros. Elle passe à Château-Vilain, la Chaux, Monfaugeon, Condes, Constens, Poncin, le pont d'Ain, Varembois, Chafcy & Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, après avoir reçu l'Arbélaine & d'autres ruisseaux. On pêche dans cette rivière d'excellents petits poissons appelés ombres. (*C. A.*)

AIN-CHAREM, (*Géogr.*) petit village de Judée, à deux lieues de Jérusalem & à une lieue du désert de Saint Jean. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures assez incertaines là-dessus. (*C. A.*)

AIN-EL-CALU, (*Géogr. mod.*) ville d'Afrique dans la province de Trémécen, au royaume de Fez. On prétend qu'elle a été bâtie par les Romains. (*C. A.*)

AIN-ZAMIL, (*Géogr.*) ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à douze lieues de cette capitale & à vingt de Bugie. Elle fut bâtie par les rois de Tunis, & placée au lieu où elle est, à cause de la bonté du territoire qui demuroit sans culture faute d'habitans. (*C. A.*)

AINZA, (*Géogr.*) petite ville du royaume d'Aragon en Espagne. Elle est au confluent de l'Ara & de la Cinga. C'est la capitale du petit pays de Sobrarbe, qui eut autrefois le titre de royaume. Quelques-uns prennent *Ainza* pour l'ancienne *Succosa*, que d'autres placent à Sara de Surta, bourg d'Aragon sur le Véro, au-dessus de Balastro. (*C. A.*)

AINAY, (*Géogr. Hist.*) ancienne abbaye dans la ville

de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste, par les soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célèbre académie d'éloquence nommée *Athenæum*, d'où est dérivé le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie, instituée par Caligula, que ce monstre obligeoit les concurrens malheureux d'effacer leur écriture avec la langue, & les faisoit jeter dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cette punition ignominieuse. (*C. A.*)

§ AINE ou AISNE, (*Géogr.*) rivière de France qui prend sa source à Sainte-Ménéhould en Champagne, & après avoir traversé cette province, va baigner les murs de Rhétel & de Soissons, & se jette ensuite dans l'Oise à Compiègne. Elle devient navigable à Château-Porcien. César parle souvent de cette rivière dans ses Commentaires, & il la nomme *Axonis*. (*C. A.*)

AIN-PARITI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante malvacée du Malabar, gravée sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, volume VI, planche xliij, pag. 73. Les Brames l'appellent *desura* & *kaprasila*; les Portugais *suta do sapato macho*; les Hollandois *enkeldeschoen-roos*. Bontius, dans son *Histoire naturelle & médicinale des Indes*, livre VI, chap. xlvj, l'appelle *rosa batavico-indica inodora*, seu *malva frutescens*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui vit huit à dix ans sous la forme d'un buisson ovoïde, garni d'un bout à l'autre de branches cylindriques, assez ferrées, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés. Sa racine est blanche & fibreuse. Son tronc, qui prend jusqu'à cinq ou six pouces de diamètre près de la racine, est moëlleux & couvert d'une écorce cendrée extérieurement & verte au-dedans. Ses feuilles sortent alternativement à de grands intervalles le long des branches: elles sont assez semblables à celles du ketmia de Syrie, mais taillées un peu plus en cœur alongé, c'est-à-dire, qu'elles sont plus larges à leur origine, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges; marquées sur leurs bords de six à douze grandes dentelures de chaque côté, depuis leur pointe jusqu'à leur milieu & au-delà; minces, molles, lisses, luisantes; d'un verd-clair d'abord, qui noircit ensuite & jaunit dans leur vieillesse; relevées en-dessous de trois à cinq grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique trois à quatre fois plus court qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules triangulaires, trois fois plus longues que larges, & qui tombent avant lui.

De l'aisselle de chaque feuille, au bout des branches seulement, sort une seule fleur d'une belle couleur de rose, longue & large de quatre à cinq pouces lorsqu'elle est bien épanouie, & portée sur un péduncule cylindrique presque une fois plus court. Son calice est double, vert & velu; l'un extérieur composé de huit feuilles linéaires étroites, cinq à six fois plus longues que larges, ouvertes & écartées en étoile; l'intérieur une fois plus long, forme un tube cylindrique une fois plus long que large, divisé jusqu'à son milieu en cinq portions triangulaires assez égales, deux fois plus longues que larges. La corolle consiste en cinq grands pétales égaux, à-peu-près triangulaires, arrondis à leur extrémité qui est un peu crispée ou onduée, minces, tendres, nerveux, ou marqués de beaucoup de nervures, plus étroits en bas, & terminés par un onglet en forme de pédicule qui les attache par-dessous autour du fond du calice auquel ils touchent, & en-dedans au cylindre des étamines, de sorte qu'ils paroissent ne former qu'un seul pétale, quoiqu'ils soient réellement distincts les uns des autres, & entièrement

féparés par leur face extérieure; ils sont alternes avec les divisions du calice, & tombent peu après leur épanouissement; lorsqu'ils sont épanouis, ils se recouvrent toujours en grande partie les uns les autres, soit le côté droit, soit le côté gauche, selon la situation qu'affecte la fleur relativement aux branches & à l'aspect du soleil. Les étamines, au nombre de trente ou environ, sont réunies au sommet d'un tube cylindrique, aussi long que la corolle à laquelle il est attaché par sa base, & percé ou enfilé dans toute sa longueur par le style du pistil qui se partage à son extrémité en cinq branches cylindriques, terminées chacune par un stygmate sphérique violet ou purpurin, velu comme une houppe. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à cinq loges, qui s'ouvrent du haut en bas en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison longitudinale qui porte de chaque côté un rang de plusieurs graines velues en forme de rein qui y sont attachées.

*Qualités.* L'*ain-pariti* croît par toute l'Inde dans les terrains sablonneux voisins des eaux. Il n'a point d'odeur. Toutes ses parties ont une saveur mucilagineuse.

*Usages.* Le suc exprimé de ses racines ou de ses feuilles, bu incorporé avec de l'huile ou du beurre, arrête les pertes de sang des femmes. On le fait boire aussi dans l'eau avec un peu de sucre pour tempérer l'ardeur intérieure de la fièvre dans les maladies du foie & dans la petite vérole dont il diminue la trop grande éruption. Ses feuilles pilées & mêlées avec du beurre frais, s'appliquent en forme d'onguent pour faire aboutir les tumeurs. Lorsqu'on les mêle avec les feuilles du cara-schulli & l'huile, elles forment alors un onguent propre à appliquer sur les blessures. Les Indiens prétendent que la décoction des boutons de ses fleurs rend les femmes stériles, qu'en bain sur les yeux elle guérit les ophthalmies, & que les pétales de ses fleurs pilées avec le beurre, s'appliquent avec succès sur les brûlures.

*Remarque.* Il n'est pas douteux que l'*ain-pariti* ne soit une espèce du *ketmia* de Syrie. Rhéede prétend que lorsque cet arbrisseau vieillit seulement de huit ou dix ans, ses fleurs, de simples qu'elles étoient, deviennent doubles ou multiples; mais c'est une erreur. On fait qu'il double aisément par la culture & qu'il forme une monstruosité très-recherchée dans les Indes, où on la regarde comme une autre espèce. Il y en a aussi une variété tant simple que double qui a les fleurs blanc-jaune ou souffré à fond purpurin.

#### *Deuxième espèce. SCHEM-PARITI.*

Quoique le *schem-pariti* ne soit qu'une monstruosité à fleur pleine de l'*ain-pariti*, cependant Rhéede le distingue comme les Indiens, & en donne une assez bonne figure sous son nom Malabare *schem-pariti*, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 23, planche xvij. Breyn en donne pareillement la figure sous le nom d'*alcaa javanica arborescens, flore pleno; centur. I, planche lvj.* Rumphe l'a fait graver aussi sous le nom de *flos festalis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume IV, planche viij. Les Malais l'appellent *bonga raja*.

Il ne diffère de l'*ain-pariti* qu'en ce qu'il a les pétales de sa corolle multipliés aux dépens des étamines, qui, en avortant, sont cause que les fruits non-fécondés, avortent aussi. Ses fleurs devenues ainsi multiples, durent beaucoup plus que les fleurs simples, & comme elles sont d'une belle couleur de rose foncée, & d'une belle grandeur qui va jusqu'à quatre ou cinq pouces, on estime fort cet arbrisseau dans les Indes, & on le cultive comme ornement dans les jardins. Les Indiens emploient

aussi ses fleurs dans plusieurs cérémonies. Ils lui procurent par la taille, tantôt une tige, tantôt une forme différente de celle qui lui est naturelle. Il fleurit toute l'année, & se multiplie par boutures.

*Remarque.* M. Linné appelle cette plante *hibiscus, rosa sinensis, foliis ovatis acuminatis serratis, caule arboreo. Syst. nat. ed. 12. p. 463. n. 6.* Mais ces deux dénominations nous paroissent également impropres: car 1°. le nom de *hibiscus* n'a jamais été donné par les Grecs & les Latins à aucune plante des Indes, telle que celle-ci; mais seulement à l'*abutilon* annuel qui croît naturellement & se sème de lui-même dans toute l'Italie, la Grece & le nord de l'Afrique, & que Virgile a voulu désigner en disant *oves..... viridi compellere hibisco.* 2°. Il ne faut que lire les ouvrages des voyageurs dans les Indes, & tous nos bons auteurs de botanique, Kœmpfer, Rumphe, Rheede, Ferrari, &c. pour s'assurer que cette plante n'est point la rose de Chine, mais celle qui est représentée dans l'*Hortus Malabaricus*, tome VI. planches 38, 39, 40 & 41, sous le nom de *hina-pariti*. Si M. Linné a voulu confondre & changer dans ce genre les noms Indiens, on peut dire qu'il a réussi aussi-bien qu'il a déjà fait à l'égard de nos plantes de l'Europe. (M. ADANSON.)

AJOMAMA, (*Géogr.*) petite ville de Macédoine, dans la Romélie; elle est au bord du golfe auquel elle donne son nom. (C. A.)

AIPIMIXIRA, f. m. (*Hist. nat. Ichth.*) poisson de mer de la grandeur d'une perche, gravé par Marcgrave, *Histoire naturelle du Brésil, liv. IV, chap. iij*, & dont Jonston a copié la figure, *Histoire naturelle des Poissons, page 124, planche 32, fig. 2.* Les habitans du Brésil l'appellent encore *retimixira*, & les Portugais *puiliano vermelho* ou *bo-diano*.

Sa forme est comprimée, très-approchant de celle de la perche, de manière que son corps a trois fois plus de longueur que de profondeur. Il est couvert d'écaillés fort petites, si ferrées & si unies qu'il paroît au toucher en manquer absolument. Sa tête est petite ainsi que sa bouche qui a beaucoup de petites dents, entre lesquelles on en voit trois sur le devant de chaque mâchoire, un peu plus grandes. Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux épineuses, savoir deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales, qui sont pareillement médiocres & composées de rayons mous & articulés; une derrière l'anus plus profonde que longue, avec un rayon épineux; une fort longue sur le dos à rayons antérieurs épineux & plus courts que les postérieurs; enfin une à la queue qui est fourchue presque jusqu'à son milieu. Ce poisson a les yeux un peu saillans, à pruneau noire, avec un iris jaune devant & blanc derrière.

La couleur générale de son corps est un jaune mêlé d'or; mais le dessus de sa tête & de son dos, jusques vers le bout de la nageoire dorsale, est d'une belle couleur pourpre mêlée de lacque. Le bout de sa nageoire anale est aussi purpurin, le reste en est jaune d'or comme le corps. L'extrémité postérieure de sa nageoire dorsale, & la nageoire de la queue sont pareillement jaunes.

L'*aipimixira* est commun dans les rochers de la mer du Brésil. On le mange. Sa chair est de très-bon goût.

*Remarques.* Ce poisson, d'après cette description, est du genre de Pacara, & vient comme lui dans la famille des spares, c'est-à-dire, des poissons qui ont sept nageoires, dont deux ventrales placées sous les pectorales, une dorsale & la queue fourchue. (M. ADANSON.)

§ AIR, (*Physiq. Chym.*) Boerhaave dit qu'en réfléchissant sur la prodigieuse quantité de force que



Pon pourroit communiquer à l'eau qui seroit au centre de la terre, il avoit trouvé, en suivant le calcul de Mariotte, qu'à la profondeur de 409640 toises, le poids de l'air seroit égal à celui de l'or. *Traité du Feu.*

On a observé que le thermometre placé sous le récipient de la machine pneumatique, descendoit de deux ou trois degrés lorsqu'on faisoit le vuide; & MM. Galéati & Cygna, pensent que cet effet est dû à la dilatation du verre, lorsqu'il cesse d'être comprimé par l'air. *Observation de Physiq. de M. l'abbé Roziers.*

Plusieurs physiciens, d'après M. Hales, ont soutenu que le feu consommoit l'air, comme son aliment, ce qu'ils fondoient principalement sur ce qu'une bougie allumée, enfermée sous une cloche de verre, y laissoit un vuide après son extinction; mais l'auteur de cet article a fait voir par plusieurs expériences contre l'hypothese de l'absorption de l'air de M. Hales; 1°. que le vuide n'étoit dû qu'à l'état différent de raréfaction & de condensation du volume d'air enfermé sous la cloche, au moment où il a été séparé du reste de l'atmosphère, & au moment où il a cessé d'être dilaté par la flamme de la bougie; tout de même que le vuide qui se trouve dans le vase où on a enfermé un animal vivant dès que le mouvement vital a cessé d'en raréfier l'air. 2°. Que l'extinction n'étoit pas due au défaut d'air, ni même au défaut d'air suffisamment condensé, mais au contraire à la cessation du mouvement oscillatoire, mouvement nécessaire pour retenir la flamme sur son aliment, & favoriser l'expansion des matieres qu'elle détache, lequel est insensiblement gêné, & détruit soit par le reflux des vapeurs fuligineuses, soit parce que le fluide environnant devient trop dense, au moyen de ce que l'effort de raréfaction dans une espace borné, équivaut à densité. *Mémoire de l'Académie de Dijon, tome I.* C'est par le même principe que l'auteur explique le phénomène du charbon qui ne se consume pas dans les vaisseaux clos, à quelque feu qu'on les expose. *Voyez COMBUSTION, Supplément.*

AIR FIXE, on entend par-là, l'air que l'on croit entrer comme partie constituante dans la composition des corps les plus solides; qui y est dans un état de combinaison, qui ne laisse appercevoir aucune de ses propriétés ordinaires; & qui redevient élastique lorsqu'il en est dégagé par la combustion, la dissolution & la fermentation. Newton paroît avoir mis les physiciens sur la voie de reconnoître ce principe, lorsqu'il a dit que les corps rarifiés par la chaleur & la fermentation se transformoient en un air vraiment élastique, & qu'ainsi la poudre à canon produisoit de l'air par son explosion. *Voyez AIR, Dict. des Sciences, &c. page 226.* On peut consulter à ce sujet les expériences de MM. Boyle & Hales, de ce dernier sur-tout, qui, dans sa *Statique des végétaux*, indique les circonstances où l'air est absorbé ou produit, c'est-à-dire, où il passe de l'état élastique à l'état fixe, & réciproquement, & donne les moyens de mesurer la quantité d'air élastique qui s'échappe de telle ou telle substance lors de sa décomposition.

Au moyen de cette propriété de l'air, on a vu la raison probable de plusieurs phénomènes qui manquoient d'explication, & l'on s'est empressé d'adopter & d'étendre ce système.

Suivant le docteur Black & M. Macbride, la chaux n'est que la pierre calcaire privée par le feu de l'air fixe qui cimentoit ses parties; comme en cet état elle en est fort avide, elle agit en conséquence sur tous les corps qui en sont pourvus, & principalement sur les alkalis, qu'elle rend caustiques. *Voyez CAUSTICITÉ, Supplément.*

Le docteur Pringle, M. Macbride, & d'après eux

plusieurs médecins & physiciens, on regardé la putréfaction comme l'effet de la dissipation de l'air fixe. Leur opinion n'est pas seulement fondée sur l'analyse, ils sont parvenus à rétablir des matieres putréfiées en leur restituant le principe qui porte ce nom.

La découverte de l'air fixe a encore servi pour la théorie de la fermentation dans laquelle on a soupçonné que l'absorption ou la dissipation de l'air fixe, jouoit le rôle principal.

Enfin on s'est convaincu que la saveur & l'action médicameuteuse des eaux minérales, gazeuses & acidules étoient dûes à l'air fixe, pourquoï on les a nommées *aérées*. M. Venel est le premier qui ait annoncé cette observation. *Voyez MINÉRALES, Dict. des Sciences, &c. page 535,* & même la maniere d'imiter ces eaux en transportant dans une eau pure l'esprit élastique qui se dégage d'une dissolution chymique. M. Priestley a fait voir depuis que la simple agitation suffisoit pour opérer la combinaison.

Dans toutes ces opérations de la nature & de l'art, il paroît qu'il faut distinguer, l'action & la nature de la substance qui produit ces divers phénomènes: l'action est démontrée par tant de procédés ingénieux, par tant de résultats sensibles, qu'il n'est plus permis de la révoquer en doute; mais il n'en est pas de même de la nature du principe qui exerce cette action. Avant que de pouvoir assurer que c'est de l'air & de l'air pur, il faut examiner si ce fluide est dans cet état essentiellement volatil & élastique; il faut concilier la solution de cette question avec les expériences, dont MM. de la Hire & Stancari ont conclu que l'air chargé de matieres hétérogenes est plus élastique, plus capable d'expansion que quand il est pur; ce ne sera point encore assez si l'on n'indique les caracteres qui constatent son identité par-tout où il existe, si l'on ne parvient à le distinguer sûrement des autres principes qui sont également volatils & élastiques; & de-là la nécessité d'étendre ou de circonscire ses effets, de prouver, par exemple, ou que l'air pur est nuisible, ou que cet élément n'entre pour rien dans les vapeurs de cette qualité, ou qu'il ne s'éleve pas toujours pur en passant de l'état fixe à l'état élastique; ainsi l'on sera forcé, ou de supposer que les métaux perdent aussi de l'air fixe dans la calcination, ou d'expliquer pourquoï en cet état ils reprennent aussi celui des alkalis. L'on ne peut se flatter enfin de connoître la nature de ce principe, que quand une suite d'expériences ultérieures aura déterminé le système de ses affinités propres & exclusives. *Voyez dans ce Supplément CAUSTICITÉ, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (Cet article est de M. DE MORVEAU.)*

AIR, (*Géogr.*) montagne de l'Arabie heureuse, proche de Médine, & au sud de cette ville. Elle borne de ce côté-là les états du cherif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*C. A.*)

AIR, (*Marine.*) L'air considéré comme nécessaire à la vie, mérite l'attention particulière des marins. Rien n'est plus propre à en convaincre, qu'un mémoire fait par M. le vicomte de Morogues, aujourd'hui chef d'escadre des armées navales, & imprimé dans le premier volume des mémoires présentés à l'académie des Sciences, par les savans étrangers. Cet excellent mémoire a été transmis, & étendu par M. Duhamel du Monceau, dans un ouvrage intitulé *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*; livre plein d'excellentes idées, & que je conseille à tout marin de lire.

Écoutons M. de Morogues lui-même: ce sont des passages de son mémoire que je vais citer. « Peut-être que l'air, qui couvre la surface de la mer,

est le plus naturel & le plus sain qu'on puisse respirer. Il est d'expérience que les évaporations sulphureuses & minérales, qui sont nuisibles à la santé, s'absorbent dans l'eau, &c. Les sels qui sont mêlés avec l'eau, sont tellement fixes, qu'ils ne peuvent même être élevés par la chaleur de l'eau bouillante, &c. Pourquoi les équipages, qui traversent un vaste espace d'un air aussi pur que nous l'avons dit, sont-ils sujets à tant de maladies? C'est que les vaisseaux ont, pour ainsi dire, leur atmosphère particulière, & qu'ils portent dans eux le principe de la corruption de l'air que les équipages sont obligés de respirer. L'air des cales a peu de circulation, & il est fort chargé de vapeurs, &c. Les vivres s'y échauffent; & par une fermentation très-sensible, ils répandent une exhalaison dangereuse. D'un autre côté, les bestiaux placés dans l'entre-pont, contribuent à altérer l'air par leur fumier, par la mauvaise odeur de leur laine grasse, par leur transpiration & leur respiration. La mal-propreté, & le grand nombre de gens qui couchent dans ce même entre-pont avec leurs habits, souvent pénétrés d'humidité ou de sueur, sont des causes encore plus réelles de la corruption de l'air, &c. Il se mêle dans l'air des vaisseaux une vapeur très-pernicieuse, dont on n'a pas encore parlé, c'est celle qui s'élève de l'eau qui se corrompt, & qui croupit en séjournant dans le fond des vaisseaux, &c. La quantité des vapeurs augmente journellement, puisque les parties les plus grossières, après s'être élevées dans l'air, & avoir flotté quelque tems dans ce fluide, s'attachent, & s'embarassent dans les pores qui sont à la surface des corps qu'elles touchent. Souvent même ces vapeurs les pénètrent assez profondément; & c'est de-là que vient cette odeur forte, & si difficile à se dissiper, que contractent les vêtements, & tout ce qui a été embarqué, &c. »

Après cet exposé, M. le vicomte de Morogues détermine le rapport du volume des vapeurs, avec celui de l'air de la cale & de l'entre-pont; il compte le nombre de respirations, & la quantité d'air qu'un homme aspire pendant les douze heures qu'il passe dans l'entre-pont: il montre la perte de l'élasticité de l'air; & fixant à-peu-près à un quart de l'air total de la cale, la quantité de vapeurs qui s'y trouvent, & à un huitième au moins celle qui est dans l'entre-pont, il prouve d'une manière incontestable, combien est pernicieux le liquide empoisonné que l'on y respire, & qui se mêle dans le sang & abreuve les poumons.

Le résultat des connoissances sur le danger de l'air que l'on respire dans les vaisseaux, conduit naturellement à désirer d'y remédier: c'est ce dont traite aussi l'ouvrage que j'ai cité. On peut voir les machines, & les différens moyens qu'il conseille pour renouveler l'air de l'entre-pont & des cales, & pour y introduire l'air extérieur, aux mots MANCHE & VENTILATEUR, *Diction. rais. des Sciences, &c. & Suppl.* En finissant cet article, je dois rappeler que veiller sur la conservation des équipages, intéresse l'humanité, le bon citoyen, & est une obligation directe & un devoir essentiel pour l'officier de la marine. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIR de vent, (Marine.) la boussole est divisée par les marins en trente-deux parties, & chaque point de cette division s'appelle air de vent. Les trente-deux airs de vent ont chacun leur nom particulier, qui dérive de celui des quatre principaux airs de vent, connus de tout le monde; le nord, le sud, l'est & l'ouest. La boussole représente l'horizon, & est aussi divisée comme lui en 360°: conséquemment, entre deux airs de vent, il y a 12° 15'. Cette seconde division est nécessaire pour l'estimation de la route d'un vaisseau; car, dans une route longue sur-tout,

il est bien différent d'avoir couru à l'est, ou entre l'est & l'est-quart-sud-est. Dans ce cas, pour exprimer l'air de vent où l'on a couru, on dit avoir couru à l'est 5° 30' sud.

Si l'on pouvoit estimer avec exactitude à la mer l'air de vent où un vaisseau a porté, l'observation de la latitude seroit alors suffisante, pour connoître aussi la longitude, c'est-à-dire, pour savoir avec précision la route qu'a fait le vaisseau, & le point où il se trouve au moment de l'observation (excepté dans le seul cas où il auroit couru directement dans l'est ou dans l'ouest; exception de peu d'importance); mais malheureusement cette estimation ne peut se faire, parce qu'un vaisseau ne parcourt jamais la ligne droite qui conduit à l'air de vent, où il présente le cap: les vagues, la dérive, &c. l'en détournent; & ces causes ne peuvent être appréciées.

Voici l'ordre qu'on a suivi dans la nomination des trente-deux airs de vent. Entre le nord & l'est, il y a huit fois 11° 15', & conséquemment sept airs de vent; celui du milieu, ou le quatrième, soit en commençant à compter par le nord, soit en commençant à compter par l'est, s'est nommé, du nom des deux, nord-est. Cette division faite entre le nord-est, & chacun des airs principaux, le nord & l'est, il restoit quatre fois 11° 15', & trois airs de vent; celui du milieu a pris également le nom des deux airs de vent entre lesquels il se trouvoit; ainsi entre le nord & le nord-est, on a dit nord-nord-est; & entre l'est & le nord-est, on a dit est-nord-est.

Pour nommer chacun des airs de vent, qui s'entremêlent avec ceux dont nous venons de parler, on leur a donné le nom de l'air de vent principal ou du principal-composé, auprès duquel ils se trouvoient, en ajoutant qu'il s'en éloignoit d'un quart (c'est-à-dire, du quart de la distance qui est entre un air de vent principal, & un principal composé); ainsi les deux airs de vent, qui sont auprès du nord-est, se nomment nord-est comme lui; mais on ajoute un quart vers le nord à celui qui s'incline vers le nord, & un quart vers l'est à celui qui s'incline vers l'est. Il en est de même des deux airs de vent qui sont auprès du nord, dont un s'appelle nord-un-quart vers le nord-est, & l'autre nord un quart vers le nord.

On écrit ces noms par abréviation, & même on les prononce par abréviation: au lieu de nord un quart vers le nord-est, on dit Nord-quart-nord-est, & on écrit  $N\frac{1}{4}ne$ ; on dit nord-est-quart de nord, nord-est-quart-d'est, & on écrit  $Ne\frac{1}{4}n$ ,  $Ne\frac{1}{4}e$ , &c.

Conséquemment à ce que nous venons de dire, la figure 3 de la planche I. (Architecture nav. Sup.), offre un quart de la boussole, qu'il seroit facile d'achever, d'après les mêmes principes, avec la légère observation de nommer l'air de vent principal avant le principal composé, & de mettre dans la prononciation la particule de aux airs de vent, qui portent le nom de quart, lorsqu'ils passent d'un des quatre principaux composés à un des quatre airs de vent principaux; & de ne point l'ajouter au contraire, lorsqu'ils passent d'un des quatre principaux à un des quatre principaux composés. Ainsi l'on dit E. N-e. & non pas N-e. E; & l'on prononce N-e  $\frac{1}{4}$  de N, & non pas N-e  $\frac{1}{4}n$ , quoique l'on prononce  $N\frac{1}{4}N-e$ , & non pas  $N\frac{1}{4}$  de N-e.

L'usage a aussi corrompu la prononciation de ces mots, qui ne s'expriment point comme on les écrit. Nord-est se prononce nordès, comme procès; sud-est se prononce de même sudès: sud-ouest se prononce suroüa; & nord-ouest, noroüa. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIR ou AIRE, (Marine.) Acquérir de l'air ou de l'aire, se dit d'un vaisseau qui passe de l'état de non-mouvement à celui d'une certaine vitesse quelconque. Doit-on dire air ou aire? C'est une question.

*Aire* me paroîtroit mieux dit : *air* semble être seul en usage. Dans le premier sens, acquérir de l'*air* feroit acquérir ou parcourir de l'espace : dans le second, acquérir de l'*air*, doit signifier parcourir ou rencontrer une plus grande quantité d'*air*. « On dit qu'un vaisseau a beaucoup d'*air*, pour dire qu'il fait un grand fillage. » On dit donner de l'*air* au bâtiment, en parlant d'un vaisseau qui est au plus près du vent, pour dire faire porter un peu large, afin que le vent, frappant les voiles d'une manière plus directe, donne plus de vitesse au vaisseau ».

*Air* se prend aussi pour la vitesse que conserve un bâtiment, après que la force qui lui a communiqué cette vitesse, a cessé. « Une chaloupe qui veut aborder à une cale, cesse de faire usage de ses avirons, à une certaine distance de cette cale, parce que son *air* suffit pour la lui faire accoster. » On dit que l'*air* d'un vaisseau est amorti, pour dire que la force qu'il conservoit, & qui le faisoit mouvoir dans un certain sens, a été détruite, & n'a plus lieu ».

Plus un vaisseau a de masse, & plus long-tems proportionnellement conserve-t-il la vitesse communiquée après l'anéantissement de la puissance communicative. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIR, s. m. (Littérature. Poésie lyrique.) en lisant & relisant l'*Essai sur l'union de la poésie & de la musique*, je me suis si bien pénétré des idées dont cet excellent ouvrage est rempli ; & depuis, mes réflexions & les lumières que l'expérience a pu me donner, se sont si parfaitement accordées avec les principes de l'auteur de l'*Essai*, qu'en écrivant sur la poésie destinée à être mise en chant, il ne me seroit plus possible de distinguer ce qui est de lui ou de moi, & qu'il vaut mieux tout d'un coup lui attribuer, soit que je le copie ou non, tout ce que je dirai sur l'objet qu'il a si bien approfondi.

L'*air* est une période musicale qui a son motif, son dessein, son ensemble, son unité, sa symétrie & souvent aussi son retour sur elle-même.

Ainsi l'*air* est à la musique ce que la période est à l'éloquence, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus régulier, de plus fini, de plus satisfaisant pour l'oreille ; & l'interdire au chant théâtral, ce seroit retrancher du spectacle lyrique le plus sensible de ses plaisirs. C'est sur-tout le charme de l'*air* qui dédommage les Italiens de la monotonie de leur récitatif, & de la froideur de leurs scènes épisodiques ; & c'est ce qui manque à l'opéra François pour en dissiper la langueur, & pour le ranimer par des impressions plus vives & plus sensibles que celles de la danse, qui semble être aujourd'hui à ce spectacle la seule ressource contre l'ennui.

Mais si l'*air* doit être admis dans la musique théâtrale, il doit y être aussi naturellement amené ; & l'art de le placer à propos n'a pas été assez connu.

La musique vocale a trois procédés différens : le récitatif simple, le récitatif obligé, & l'*air*, ou le chant périodique & suivi. Le premier s'emploie à tout ce que la scène a de tranquille & de rapide ; le second a lieu dans les situations plus vives, il exprime le choc des passions, les mouvemens interrompus de l'ame, l'égarément de la raison, les irrésolutions de la pensée, & tout ce qui se passe de tumultueux & d'entre-coupé sur la scène. (Voyez RÉCITATIF. Suppl.)

Quelle est donc la place de l'*air* ? le voici. Il est des momens où la situation de l'ame est déterminée, & son mouvement décidé, ou par une passion simple, ou par deux passions qui se succèdent, ou par deux passions qui se combattent & qui l'emportent tour-à-tour. Si l'affection de l'ame est simple, l'*air* doit être simple comme elle ; il est alors l'expression d'un mouvement plus lent ou plus rapide, plus vio-

lent ou plus doux, mais qui n'est point contrarié ; & l'*air* en prend le caractère. Si l'affection de l'ame est implexe, & qu'elle se trouve agitée par deux mouvemens opposés, l'*air* exprimera l'un & l'autre, mais avec cette différence, que tantôt il n'y aura qu'une succession directe, un passage, comme de l'abattement au transport, de la douleur au désespoir ; & alors le premier sentiment doit être en contraste avec le second, & celui-ci former sa période particulière : c'est-là ce qu'on appelle un *air* à deux motifs, mais sans retour de l'un à l'autre ; tantôt il y aura un retour de l'ame sur elle-même, & comme une espèce de révolutions du second mouvement au premier, & alors l'*air* prendra la forme du rondeau : il commencera par la colere, à laquelle succédera un mouvement de pitié, qu'un nouveau mouvement de dépit fera disparaître, en ramenant avec plus de violence le premier de ces sentimens. Par cet exemple, on voit que l'*air* en rondeau peut commencer par le sentiment le plus vif, dont la seconde partie soit le relâche, & qui se réveille à la fin avec plus de chaleur & de rapidité : c'est quelquefois l'amour que le devoir retient, mais qui lui échappe & s'abandonne à toute l'ardeur de ses desirs ; c'est la joie que la crainte modere, & qu'un nouveau rayon d'espérance ranime ; c'est la colere que ralentit un mouvement de générosité, mais que le ressentiment de l'injure vient ranimer encore avec plus de fureur.

Il peut arriver cependant que la première partie de l'*air*, quoique la plus douce, ait un caractère si sensible, si gracieux ou si touchant, qu'elle se fasse désirer à l'oreille, & alors c'est au poète à prendre soin que le mouvement de l'ame l'y ramène : l'oreille qui demande & qui attend ce retour, seroit désagréablement trompée si on lui en déroboit le plaisir.

Enfin les révolutions de l'ame ou ses oscillations d'un mouvement à l'autre, peuvent être naturellement redoublées, & par conséquent le retour de la première partie de l'*air* peut avoir lieu plus d'une fois.

La marche & la coupe de l'*air* est donc prise dans la nature, soit qu'il exprime un simple mouvement de l'ame, une seule affection développée & variée par ses nuances ; soit qu'il exprime le balancement & l'agitation de l'ame entre deux ou plusieurs sentimens opposés ; soit qu'il exprime le passage unique d'un sentiment plus modéré à un sentiment plus rapide, & vice versa : car tout cela est conforme aux loix des mouvemens du cœur humain ; & demander alors que la déclamation musicale ne soit pas un *air*, mais un simple récitatif, rompu dans ses modulations, sans dessein & sans unité, c'est non seulement vouloir que l'art soit dépouillé d'un de ses ornemens, mais que la nature elle-même soit contrariée dans l'expression qu'elle indique. Un sentiment simple & continu demande un chant dont le cercle l'embrasse, & dont l'étendue circonscrite le développe & le termine ; deux sentimens qui se succèdent l'un à l'autre, ou qui se balancent dans l'ame, demandent un chant composé dont les desseins soient en contraste ; la reprise même de l'*air* a son modèle dans la nature, car il arrive assez souvent à la réflexion tranquille, & plus encore à la passion, de ramener l'ame à l'idée ou au sentiment qu'elle a quitté. Il y a donc autant de vérité dans le *da-capo* en musique, que dans ces répétitions de Molière, *le pauvre homme ! qu'alloit-il faire dans cette galere ? ma cassette, ma chere cassette !* &c.

Mais pour que l'*air* soit naturellement placé, il faut saisir avec justesse le moment où la vérité de l'expression le sollicite ; l'*air*, dans un moment vuide ou froid, sera toujours un ornement postiche. C'est le moment le plus vif de la scène qu'il faut choisir pour y attacher l'expression la plus saillante ; & cette

expression doit être prise elle-même dans la nature. Ce n'est ni une image tirée de loin, ni une comparaison forcée, ni un madrigal artificiellement aiguïlé, ni une antithèse curieusement arrangée, qui doit être le sujet de l'*air*; l'expression la plus simple de ce qui affecte l'ame, est ce qui lui convient le mieux, parce que c'est-là ce qui donne lieu aux accens les plus sensibles de la parole, & par imitation aux accens les plus touchans de la musique.

Quant à la forme que le poète doit donner à la période destinée à former un *air*, elle seroit difficile à prescrire: on doit observer seulement que chaque partie de l'*air* soit simple, c'est-à-dire que les idées ou les sentimens qu'elle réunit, soient analogues & susceptibles d'unité dans l'expression qui les embrasse. C'est cette unité d'expression qu'on appelle motif ou dessein, & qui fait le charme de l'*air*.

Un talent sans lequel il est impossible de bien écrire dans ce genre, c'est le pressentiment du chant, c'est-à-dire du caractère que l'*air* doit avoir, de l'étendue qu'il demande & du mouvement qui lui est propre.

On a prétendu que la symmétrie des vers étoit inutile au musicien, & l'on fait dire à celui-ci: « com- » posez à votre fantaisie: le metre, le rythme, la » phrase, le style concis ou périodique, tout m'est » égal; je trouverai toujours le moyen de faire du » chant ». Oui du chant rompu, mutilé, sans dessein & sans suite, qui tâchera d'être expressif, mais qui n'étant point mélodieux, n'aura ni la vérité de la nature, ni l'agrément de l'art. L'Italie a deux poètes célèbres, Zeno & Métastase: Zeno est dramatique, il a de la chaleur, de l'intérêt, du mouvement dans la scène; mais ses *airs* sont mal composés; nul rapport, nulle intelligence dans la coupe des vers & dans le choix du rythme; les musiciens l'ont abandonné. Métastase au contraire a disposé les phrases, les repos, les nombres, & toutes les parties de l'*air* comme s'il l'eût chanté lui-même; tous les musiciens se sont donnés à lui.

Ce n'est pas qu'un musicien ne tire quelquefois parti d'une irrégularité, comme un lapidaire habile fait profiter de l'accident d'une agathe; mais ce sont les hazards du génie, & les hazards sont sans conséquence.

Dans un opéra de Rameau n'a-t-on pas vu ce mauvais vers,

*Brillant soleil, jamais nos yeux dans ta carrière,*

produire un beau dessein de chœur? L'homme sans talent se fait des règles de toutes les exceptions, pour excuser ses maladresses & se déguiser à lui-même l'impuissance où il est de faire mieux.

Du reste ce n'est point telle forme de vers ni leur égalité apparente qui les rend favorables à un chant mesuré; ce sont les nombres qui les composent; c'est l'arrangement symétrique de ces nombres dans les différentes parties de la période; c'est la facilité qu'ils donnent à la musique d'être fidelle en même tems à la mesure & à la prosodie, & de varier le rythme sans altérer le mouvement; c'est l'attention à placer les repos, à mesurer les espaces, à ménager les suspensions ou les cadences au gré de l'oreille, & plus encore au gré du sentiment qui est le juge de l'expression.

Prenez la plus harmonieuse des odes de Malherbe ou de Rousseau, vous n'y trouverez pas quatre vers de suite favorablement disposés pour une phrase de chant: c'est bien le même nombre de syllabes, mais nulle correspondance, nulle symmétrie, nulle rondeur, nulle assimilation entre les membres de la période, nulle aptitude enfin à recevoir un chant périodique & mélodieux; le mouvement donné par le premier vers est contrarié par le second; la coupe

de l'*air* indiquée par ces deux vers, ne peut plus aller aux deux autres; ici la phrase est trop concise, & là elle est trop prolongée; d'où il arrive que le musicien est obligé de faire sur ces vers un chant qui n'a point d'unité, de motif & de caractère; ou de n'avoir aucun égard à la prosodie & au sens.

On a fait le même reproche aux vers de Quinault, les plus harmonieux peut-être qui soient dans notre langue, & sur lesquels il est impossible de faire un *air*: ce qui prouve bien que l'harmonie poétique n'est pas l'harmonie musicale. Quinault a fait le mieux possible pour l'espece de chant auquel ses vers étoient destinés, mais le chant périodique dont il s'agit ici n'étoit pas connu de son tems; il ne l'étoit pas même en Italie. On fait que le fameux Corelli n'en avoit pas l'idée, & Lulli, son contemporain, l'ignoroit comme lui.

L'invention de l'*air*, ou de la période musicale, est regardée par les Italiens comme la plus précieuse découverte qu'on ait faite en musique; la gloire en est due à Vinci. Les Italiens en ont abusé, comme on abuse de tous les plaisirs; ils ont, sans doute, trop négligé la vraisemblance & l'analogie qui fait le charme de l'expression, sur-tout dans ces *airs* de bravoure où l'on a brisé la langue, dénaturé le sentiment, sacrifié la vraisemblance & l'intérêt même au plaisir d'entendre une voix brillante badiner sur une roulade ou sur un passage léger. Mais il y a long-tems qu'on a dit que l'abus des bonnes choses ne prouve pas qu'elles soient mauvaises. Il faut prendre des Italiens ce qu'un goût pur & sain, ce qu'un sentiment juste & délicat approuve; leur laisser le luxe & l'abus, se garantir de l'excès, & tâcher de faire comme ils ont fait souvent, c'est-à-dire le mieux possible.

L'art d'arrondir & de symétriser la période musicale, a été jusqu'ici peu connu des François, si ce n'est dans leurs vaudevilles, où la phrase d'un chant donné a prescrit le rythme des vers. Mais par les essais que j'en ai faits moi-même au gré d'un musicien habile, j'ose assurer que notre langue s'accommode facilement à cette formule de chant. On commence à le reconnoître, on commence même à sentir que le charme de l'*air*, phrasé à l'italienne, manque à la scène de l'opéra françois pour l'animer & l'embellir; & lorsqu'on saura l'y employer avec intelligence & avec avantage, ainsi que le *duo* & le récitatif obligé, il en résultera, pour l'opéra françois sur l'opéra italien, une supériorité que je ne crains pas de prédire.

Mais on aura toujours à regretter que les chefs-d'œuvre de Quinault soient privés de cet ornement; & celui qui réussiroit à les en rendre susceptibles, en conservant à ces poèmes leurs inimitables beautés, feroit plus qu'on ne sauroit croire, pour les progrès de la musique en France; & pour la gloire d'un théâtre où Quinault doit toujours régner.

Quelque mérite que l'on suppose à Lulli, la facilité, la noblesse, le naturel de son récitatif peuvent être imités; & dans tout le reste il n'est pas difficile d'être supérieur à lui. Mais rien peut-être ne remplacera jamais les poèmes de Thésée, de Roland & d'Armide; & toute nouveauté qui les bannira du théâtre nous laissera de longs regrets.

Le moyen le plus infallible de nous rendre tout à coup passionnés pour une musique nouvelle, ce seroit donc de l'adapter à ces poèmes enchanteurs; & ce n'est pas sans y avoir réfléchi que je crois cela très-possible.

J'ai dit que l'égalité des vers n'étoit pas essentielle à la symmétrie du chant, soit parce que deux vers inégaux peuvent avoir des mesures égales, & que le spondée, par exemple, qui n'a que deux syllabes est l'équivalent du dactyle qui en a trois; soit qu'il

arrive aussi que le musicien, par des silences ou par des prolations, supplée au pied qui manque à un vers, pour égaler la longueur d'un autre; soit enfin parce que les phrases de chant qui ne sont pas correspondantes, n'ont pas besoin d'avoir entre elles une parfaite égalité. Mais entre les membres symétriquement opposés d'une période, c'est une chose précieuse que l'égalité du metre, & que l'identité des nombres; & l'auteur qui me sert de guide, en fait, avec raison, un mérite à Métastase à l'exclusion d'Apostolo Zeno; voici l'exemple qu'il en cite, & cet exemple est une leçon.

*L'onda che mormora  
Tra sponda e sponda,  
L'aura che tremola  
Tra fronda e fronda,  
È meno instabile  
Del vestro cor.  
Pur l'alme simplici  
Dei folli amanti  
Sol per voi spargono  
Sospiri e pianti,  
E da voi sperano  
Fede in amor.*

Notre langue, il faut l'avouer, n'est pas assez dactylique pour imiter une pareille harmonie; mais avec une oreille juste, & long-tems exercée aux formules du chant, un poète françois, qui voudra bien se donner un peu de peine en composant les paroles d'un *air*, y observera un rythme assez sensible, une correspondance assez marquée d'un nombre à l'autre, dans les parties symétriques, & assez d'analogie entre le mouvement du vers & le caractère du sentiment ou de l'image, pour donner lieu au musicien de concilier dans son chant l'unité du dessein, la vérité de l'expression, la précision des mouvemens, & cette justesse des rapports qui dans les sons plaît à l'oreille, comme dans les idées elle plaît à l'esprit.

Je ne dois pourtant pas dissimuler l'avantage que les Italiens ont sur nous à cet égard; & le voici: plus une nation est passionnée pour un art, plus elle lui donne de licences: de-là vient que la musique italienne fait de la langue tout ce qu'elle veut; qu'elle combine les paroles d'un *air* comme bon lui semble, & les répète tant qu'il lui plaît. Notre langue est moins indulgente, & le sentiment de la mélodie n'a pas encore tellement séduit & préoccupé nos oreilles, que tout le reste y soit sacrifié; nous voulons que la prosodie & le sens soient respectés dans le plus bel *air*: une syncope, une prolotion, une inversion forcée alterent en nous l'impression de la musique la plus touchante; & des paroles trop répétées nous fatiguent, quelque facilité qu'elles donnent aux modulations du chant. De-là vient que l'*air* françois, dans un petit cercle de paroles, peut difficilement avoir la même liberté, la même variété, la même étendue que l'*air* italien. Que faire donc? laisser la musique à la gêne dans l'étroit espace de huit petits vers, à la simple expression desquels le chant sera servilement réduit? C'est lui ôter beaucoup trop & de sa force & de sa grace. La musique, pour émouvoir profondément l'oreille & l'ame, a besoin, comme l'éloquence, de graduer, de redoubler, de graver ses impressions: à la première, ce n'est souvent qu'une émotion légère; à la seconde, l'ame & l'oreille plus attentives, seront aussi plus vivement émues; à la troisième, leur sensibilité, déjà fortement ébranlée, produit l'ivresse & le transport. Voilà pourquoi dans les symphonies, comme dans la musique vocale, le retour du motif a tant de charme & de pouvoir. Le vrai moyen de suppléer à la liberté que les Italiens donnent au chant de se jouer des paroles,

est donc de lui donner dans les paroles mêmes des desseins variés à suivre, & des détours à parcourir. L'art du poète consiste alors à faire de toutes les parties de l'*air*, par leur liaison, leur enchaînement, leur mutuelle dépendance, & par la facilité des progressions, des passages & des retours, à faire, dis-je, de tout cela un ensemble bien assorti.

Les exemples que j'ai donnés de l'alternative des passions dans un *air* à plusieurs desseins, font entendre ce que je veux dire.

Il est à craindre, je l'avoue, qu'un pareil chant, au milieu de la scène, interrompant le dialogue, ne ralentisse l'action & ne refroidisse l'intérêt; & c'est pour cela que les Italiens l'ont presque toujours rélégué ou à la fin des scènes, ou dans les monologues: c'est communément-là qu'un personnage livré à la passion qui l'agite, au sentiment dont il est occupé.

Mais au milieu même de la scène la plus vive & la plus rapidement dialoguée, il est des circonstances où ces élans impétueux de l'ame, cette espece d'explosion des mouvemens qu'elle a réprimés, trouvent place, & loin de refroidir la situation, y répandent plus de chaleur. Que devient alors, demandera-t-on, l'interlocuteur à côté duquel on chante? Ce qu'il devient dans une scène tragique, lorsqu'emporté par une passion violente, le personnage qui est en scène avec lui, l'oublie, & se livre à ses mouvemens: que devient Œnone pendant le délire de Phèdre? que devient Electre ou Pilade, pendant les accès de fureur où tombe Oreste? que devient Néoptolème, à côté de Philoctète rugissant de douleur? Tout personnage vivement intéressé à l'action ne sauroit être froid ni sans contenance sur la scène; soit que son interlocuteur parle ou chante, il le met en jeu en l'affectant lui-même des passions dont il est ému; & s'il ne fait que faire alors, c'est qu'il manque d'ame ou d'intelligence.

Ce qui nuit le plus réellement à la chaleur de l'action, ce sont ces longs préludes & ces longs épilogues de symphonie, qu'on nomme *ritournelles*. Quelquefois elles sont placées pour annoncer les mouvemens de l'ame qui précèdent l'*air*, ou pour exprimer un reste d'agitation dans le silence qui le suit. Mais en général ces libertés que se donne le musicien pour briller aux dépens du poète, sont une longueur importune, & le musicien ne sauroit être trop ménager de cette espece d'ornemens. Voyez DUO, RÉCITATIF, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

§ AIRE EN ARTOIS, (*Géogr.*) on est parvenu, en 1750, à vaincre tous les obstacles pour avoir de l'eau dans cette ville. On y a percé une fontaine à 137 pieds de profondeur, sur la grande place de la ville. Cette source donne une eau abondante & salutaire, qui est un très-grand soulagement pour les habitans & pour la garnison. Un particulier a fait l'inscription suivante pour placer au frontispice de l'ouvrage que l'on a construit pour garantir cette fontaine:

*PACE LEVAMEN,  
OBSIDIONE SALUS.*

M. Chevalier, ingénieur en chef de la place, & commandant du fort Saint-François, y a aussi percé une fontaine qui fait les délices des militaires qui habitent ce fort voisin de la ville. On y a fait à ce sujet ces deux vers suivans:

*Quam formidandis cinxisti manibus arcem  
Fontibus hanc recreas ingeniosa manus.*

avec cette inscription:

*AN. 1751.*

*LUD. XV, PACATORE ORBIS REGNANTE,  
BELLI MINISTRO D'ARGENSON,  
ARCIS PREFECTO CHEVALIER,  
SOLATIUM MARTIS. (C.)*

§ AIRE, (*Géogr.*) ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est située sur la pente d'une montagne à treize lieues Est de Dax, & à quinze environ Ouest de Condom. Elle fut autrefois le séjour des rois Visigoths; on y voit encore sur le bord de l'Adour les ruines du palais d'Alaric, qui fit publier dans cette ville, en 506, le code Théodosien. Aujourd'hui cette ville est peu considérable, parce qu'elle souffrit beaucoup du temps de la ligue. Il y a cependant un évêque suffragant de celui d'Auch, qui a deux cens quarante paroisses dans son diocèse. (C. A.)

§ AIRELLE ou MIRTILLE, (*Hist. nat. Botaniq.*) en latin *vitis idæa* dans Tournefort; *vaccinium* dans Linnæus; en anglois *bill-berry*, *wortle-berry*, *cran-berry*; en allemand *heidelbeeren*.

*Caractère générique.*

D'un petit calice permanent, quelquefois découpé en quatre parties & qui renferme l'embryon, s'éleve, au-dessus de huit étamines à sommets fourchus, un style couronné d'un stigmate obtus. Ces parties sont situées dans un grelot monopétal, dont le bord est renversé & ordinairement découpé en quatre petites échancrures. L'embryon devient une baie succulente, terminée par un ombilic, & divisée en quatre cellules, où se trouvent quelques semences menues.

Ce genre ne diffère de l'arboisier qu'en ce que la fleur de ce dernier porte dix étamines, & que son fruit est divisé en cinq cellules: & à cela près que l'oxycoccus ou canneberge de Tournefort, produit une fleur polypétale, il ressemble fort à l'airelle.

La première espèce d'oxycoccus de Tournefort, est la *vaccinia* de Jean Bauhin: de ce mot Linnæus a fait celui de *vaccinium* qu'il a attribué aux *vitis-idæa*, auxquels il a joint les oxycoccus en changeant en *cocos* la dérivance de ce mot; aux traits généraux de ressemblance de ces trois genres, se joint encore celle de la disposition commune de leurs espèces à croître dans les marais. Il n'y a que les arboisiers droits & polyspermes qui habitent les lieux secs.

*Especies.*

1. Airelle à fleurs uniques sur les pédicules, à feuilles ovales, dentelées, vernalles, à tige anguleuse.

*Vaccinium pedunculis unifloris, foliis ovatis, serratis, deciduis, caule angulato. Flor. Lapp. 143.*

*Wortle-berry with an angular stalk.*

2. Airelle à bouquet de fleurs terminal & incliné, à feuilles entières, recourbées, ponctuées par le dessous.

*Vaccinium racemis terminalibus nutantibus, foliis obovatis, revolutis, integerrimis, subtus punctatis. Linn. sp. pl. 351.*

*Dwarf box-like red fruited wortle-berry.*

3. Airelle à feuilles ovales & pointues, à fleurs inclinées sortant de l'aisselle des branches.

*Vaccinium foliis ovatis mucronatis, floribus alaribus nutantibus. Mill.*

*Wortle-berry with oval pointed leaves, and nodding flowers proceeding from the wings of the stalks.*

4. Airelle à feuilles entières, ovales, recourbées, à tiges grêles, rampantes, garnies de poils rigides.

*Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, hispidis. Linn. sp. pl. 353.*

*Wortle-berry with oval entire leaves, turning back, and a slender creeping, bristly stalk.*

5. Airelle à feuilles entières, recourbées, ovales, à tiges grêles traînantes & nues.

*Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, nudis. Linn. sp. pl. 351.*

*Moss-berries, moor-berries, cran-berries.*

Linnæus rapporte jusqu'à douze espèces d'airelle. Voyez *Species plantarum*, *Oelandria*, *Monogynia*. Mais comme on ne peut guère élever ces plantes dans les jardins, nous craignons d'en avoir déjà trop transcrit.

L'espèce n°. 1. s'éleve sur nombre de tiges grêles & droites à la hauteur d'environ deux pieds: elle est commune en Allemagne, en Angleterre, dans les montagnes de Lorraine, aux lieux mouffus & ombragés où elle s'étend en tapis: nous en avons enlevé une masse considérable avec la mouffe & la terre après leurs racines, & nous avons planté ce gazon dans un bosquet nouvellement planté; ces arbrustes y ont subsisté cinq ans, mais en déclinant toujours: ils ont fleuri pourtant, mais ils n'ont pas fructifié: ils n'avoient presque plus de vie, lorsqu'ils ont été étouffés par l'épaisseur de l'ombrage.

Le fruit de cette airelle est plein d'un jus assez insipide, mais il est rafraîchissant; on le mange avec de la crème & du lait & sur la pâte; il est d'un pourpre glacé d'une fleur bleuâtre qu'efface la plus légère impression.

La seconde espèce ressemble si fort au buis nain ou d'Artois, par ses feuilles & par son port, qu'un homme habile dans la connoissance des plantes, a peine à l'en distinguer lorsqu'elle est dépourvue de fleurs & de ses baies. Elle a langué quatre ans dans nos jardins sans produire aucun fruit. Ses baies sont d'un beau rouge & d'un goût plus relevé que celles de l'espèce n°. 1. Les peuples septentrionaux en font un grand cas. On trouve cet arbruste jusques dans le Groënland; il paroît que le nord est son élément; dans les Alpes & dans la Voge on ne le rencontre qu'à l'exposition la plus froide; en Suede, on s'en sert, dit Miller, comme du buis, pour faire des bordures qui réussissent très-bien. Nous avons remarqué, tandis qu'il vivoit dans nos jardins, que le chaud le contrarioit beaucoup.

L'airelle, n°. 3, est aussi un très-petit arbruste, qui croît naturellement en Virginie & dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale. Ses feuilles, qu'il ne perd pas, ressemblent beaucoup à celles des myrthes.

L'espèce n°. 4, croît dans les terres marécageuses de l'Amérique septentrionale. Ses baies sont rouges & fort grosses, ses tiges sont grêles & écailleuses, & les écailles en sont pointues & piquantes.

La dernière espèce a des tiges capillaires qui se traînent sur la mouffe, dont certains marais sont couverts: ses très-petites feuilles, qui ressemblent à celles du myrthe, sont d'un verd reluisant par-dessus, & blanchâtre par-dessous. Les fleurs & les fruits de cette airelle sont rouges, mais le fruit est moucheté. Il est d'une faveur acidule assez relevée, & par-là même fort estimé dans les environs des lieux où il se rencontre. On l'emploie aux mêmes usages que le fruit de l'espèce n°. 1.

On apporte à Londres, tous les hivers, un assez gros fruit qui a la propriété de se conserver très-long-tems sans nulle précaution: il fait grand plaisir dans une saison où les fruits acides ne sont pas communs. On l'emploie sur la pâte. M. Duhamel parle d'un fruit semblable qui lui est venu de la Louisiane; mais il croît qu'il est produit par une sorte de canneberge.

Il paroît qu'on est parvenu à faire subsister en Angleterre, les espèces d'airelle indigènes de l'Amérique. Il y a apparence que pour les élever on pratique de petits endroits marécageux avec des mouffes qu'on imbibe continuellement: mais quelque soin que les Anglois puissent apporter dans leur culture, ils n'ont point encore pu cueillir des fruits mûrs sur ces arbrustes; peut-être qu'ils réussiroient mieux

mieux, si on les plantoit dans de véritables marais qui pourroient se trouver dans l'enceinte d'un jardin à l'angloise.

En général les baies des *airelles*, des arboisiers nains & trainans, & des canneberges, sont un bon présent de la nature; elles sont aussi salubres que les exhalaïsons des marais où croissent ces plantes, sont nuisibles. On fait que les acides préviennent l'alkalifation des humeurs & la dissolution du sang, qu'ils temperent l'ardeur de la bile, & deviennent dans d'autres cas un très-bon tonique. (*M. le baron de TSCHOUDI.*)

\* § AIRÈS, (*Mythol.*) c'est une faute dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. il faut lire la fête des Aires. (*Festum Arrearum.*) Lettres sur l'Encyclopédie.

§ AISAY-LE-DUC, ou plutôt AISEY-LE-DUC, (*Géogr.*) n'est pas une ville, comme le dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. mais un petit bourg avec châtellenie royale du bailliage de la Montagne, sur la Seine, au diocèse de Langres. On y voit encore les ruines d'un ancien château des Ducs de la première race. (*C.*)

AJUS, f. m. (*Marine.*) est un certain nœud dont on se sert pour lier ensemble deux cordages qui doivent faire force & se roidir. L'entrelacement des deux cordes dans l'*ajus*, est tel que le nœud peut ensuite se défaire facilement, & c'est ce qui en fait l'avantage. La figure 4 de la première planche d'architecture navale dans ce Supplément, offre la forme de ce nœud, des deux demi-clefs A, que l'on fait faire aux bouts des cordages après le nœud fait, & de l'amarrage B qui les retient: toutes choses dépendantes de l'*ajus* & qui contribuent à empêcher le nœud de se fouquer. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AJUSTER, v. a. (*Marine.*) c'est faire un ajus. Voyez ci-dessus AJUS. On dit ajuster deux grêlins bout-à-bout. Ajuster une aussière sur un grêlin. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AJUSTÉES, (*Musique des anciens.*) on trouve dans quelques auteurs, *tétracorde des ajustées*, au lieu de *tétracorde synnéménon*. Voyez ce mot dans ce Supplément. (*D. C.*)

§ AIX, (*Géogr.*) petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oleron & la terre ferme. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse contre le port & la ville de Rochefort. (*C. A.*)

§ AIX, (*Géogr.*) très-jolie ville de France, capitale de la Provence. Elle est située dans une belle plaine toute plantée d'oliviers, à cinq lieues nord de Marseille, & à cent soixante-trois lieues sud-est de Paris. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui en fit une colonie romaine, en 630, & qui lui donna le nom d'*Aquæ sextia*, à cause des eaux thermales que l'on trouva dans l'emplacement. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarrafins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embellie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues sont alignées & bien pavées, ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Le palais & l'hôtel-de-ville sont des édifices remarquables. La cathédrale est un bâtiment gothique. Il n'y a que deux collèges, une bibliothèque, & dix-huit couvents. Cette ville est encore le siège d'un parlement, d'une chambre des comptes & des aides, d'une sénéchaussée, d'une

intendance & d'une archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, & quatre-vingts paroisses dans son diocèse; il jouit de trente-deux mille livres de rente. Aix devient ordinairement en hiver le séjour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célèbre Joseph Piton de Tournefort. On fabrique à Aix différentes étoffes. Il croît dans ses environs de bons vins, mais ses huiles excellentes sont son principal commerce. Long. 23, 6, 34. lat. 43, 31, 35. (*C. A.*)

§ AIX, (*Géogr.*) petite ville de Savoie sur le lac de Bourget avec titre de marquisat. Elle est entre Chambéry, Annecy & Rumilly. Il y a des bains auxquels l'empereur Gratian a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe à la romaine, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considérable. (*C. A.*)

§ AIX-LA-CHAPELLE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aquæ, urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen, Acken, Aach*, tient à la Diète de Ratisbonne, & dans les assemblées du cercle de Westphalie, le second rang sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales. On lui donne même quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour *Aix-la-Chapelle*; il y mourut & y fut enseveli. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine. Quant à son église de S. Adelbert, ce fut l'empereur Henri II. qui la fonda. La religion catholique domine dans cette ville, & n'y souffre pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts aussi, mais uniquement pour l'habitation & le commerce: toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourguemaître, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire; & l'évêque de Liege y déploie son autorité ecclésiastique. Aix est assez souvent en contestation avec le duc, mais rarement avec l'évêque; c'est que l'autorité de celui-ci est tempérée par le synode de la ville; au lieu que le pouvoir de celui-là n'est pas toujours susceptible de certaines modifications. *Aix-la-Chapelle* a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa juridiction: ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Le nom des choses est d'importance à l'oreille des gens d'Aix, & la surface des choses l'est sans doute de même à leurs yeux. L'on n'y montre au peuple que tous les sept ans une fois les joyaux de l'empire, & les autres grandes reliques de la cathédrale; cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Il y a moins d'habitans dans cette ville qu'elle ne pourroit en contenir; & c'est au nombre de ses maisons religieuses, qu'il faut apparemment s'en

prendre : cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célèbres : une foule d'étrangers vont les prendre ou s'y divertir ; *Aix* y gagne beaucoup. D'ailleurs elle a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans le huitième & dans le neuvième siècle, & deux traités de paix s'y sont conclus. Un incendie la consuma presque en entier, l'an 1656, & elle souffrit au tremblement de terre de 1756. Ses mois romains ne font que de cent florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdallers, & 50 creutzers. ( *D. G.* )

## A K

AKALZIKE ou AKELSKA, ( *Géogr.* ) ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucaze, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent ; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du seizième siècle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même tems la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. Long. 60, lat. 41. ( *C. A.* )

AKANSA ou AKANSIS, ( *Géogr.* ) ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la rivière de Mississipi, non loin d'une autre rivière qui porte aussi le nom d'*Akanssa*. C'est une des plus anciennes du pays, & des plus considérables de l'intérieur des terres. Long. 72, lat. 36. ( *C. A.* )

AKAS, ( *Géogr.* ) petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la rivière de Carafna, & un bras de cette rivière, au nord de Zatmar. Cette ville n'a rien de remarquable. Long. 45, 10, lat. 47, 36. ( *C. A.* )

AKERKUF, ( *Géogr.* ) montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs voyageurs en parlent. Texeira la nomme *Karkuf*. Otter prétend qu'elle renferme les tombeaux des anciens rois du pays ; & Tavernier, qui l'appelle *Agarkuf*, & la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tibre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. ( *C. A.* )

\* AKERMAN, BIELGOROD, TSCHESTATE-ALBA, ( *Géogr.* ) Cette ville est nommée *Bialogrod* dans le *Dict. des Sciences*, &c. Voyez-y ce nom.

\* AKERSUND, ( *Géogr.* ) île du Categat, sur la côte méridionale de Norwege, entre les villes de Frideristad & de Tousberg.

AKILL ou ACHILL, ( *Géogr.* ) petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught, & vis-à-vis du comté de Mayo. C'est la plus considérable de toutes les îlots qui bordent cette côte. Long. 7, 5, lat. 54, 5. ( *C. A.* )

§ AKISSAR ou AKHISSAR, ( *Géogr.* ) ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne, & au nord de Burse. C'étoit anciennement Thyothire : elle est située sur la rivière Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des pedestaux ; des temples, des palais ruinés & plusieurs inscriptions. ( *C. A.* )

§ AKRA, ou KRA, ou ACARA, ou ACARO dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. ( *Géogr.* ) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or, entre la rivière de la

Volta, & S. George de Mina. Il a pour bornes, à l'est, le pays d'Agouna, dont il est séparé par une petite rivière ; au nord, le pays d'Aboura & Bonu ; à l'ouest, l'Abade & Ningo, ou Lampi, & au sud, l'Océan. Ce royaume a tout au plus seize lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde ; & du côté de la mer, il ne présente tout au plus que trois lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo : il possède quatre villes, qui sont le grand *Akra*, qui est la capitale, & dans l'intérieur des terres, le petit *Akra*, Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, & Orfoko : ces trois dernières, sur la côte, & toutes sous le canon d'un fort Européen : le débarquement y est dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture & à la guerre. Le terroir est assez fertile ; mais les provisions leur manquent quelquefois vers la fin de l'année ; ce qui les met dans la nécessité d'enlever à leurs voisins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il se fait dans le pays d'*Akra* un trafic d'esclaves, plus considérable que nulle part sur la côte d'Or. Outre cela on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc. Long. 26, lat. 5. Voyez ACARO, *Dict. des Sciences*. ( *C. A.* )

AKRA-LE-GRAND, ( *Géogr.* ) capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est à quatre lieues de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Les murs de son enceinte sont bâtis de terre, & les toits des maisons sont couverts de paille. Les habitans sont assez riches, parce qu'ils se contentent de quelques vêtemens très-grossiers : leurs besoins sont renfermés dans des bornes très-étroites. C'est la résidence du roi. Long. 19, 35, lat. 5. ( *C. A.* )

AKSA ou AKZA, ( *Géogr.* ) rivière d'Asie, dans la Géorgie ou le Gurgistan. Elle se jette dans la mer Caspienne, auprès de la ville de Zitrach ou Tereck, dans la province de Zuire. ( *C. A.* )

AK-SCHÉHER ou ESKICHER, ( *Géogr.* ) ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, au district de Konie. Elle est située à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & sur une belle rivière qui vient du lac de Ladik, au sud-est de Burse. Pocok la prend pour l'ancienne Euménie de Phrygie, & rapporte qu'elle est aujourd'hui la résidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'inscriptions latines & grecques. Long. 48, lat. 39, 20. ( *C. A.* )

AK-SERAI, ( *Géogr.* ) petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un district subalterne qui dépend de celui de Konie : du reste elle n'a rien de remarquable. ( *C. A.* )

AKURA, ( *Géogr.* ) ville de la Turquie d'Asie, dans le gouvernement de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. elle est à sept à huit lieues du mont Liban, & passe pour fort ancienne. Il y a un évêque Maronite. ( *C. A.* )

## A L

AL-ABUA, ( *Géogr.* ) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pèlerins de la Mecque y font station. ( *C. A.* )

ALACRANES, ( *Géogr.* ) îles de la Nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'île de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On les nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. ( *C. A.* )

ALA-DAG ou AMADAG, ( *Géogr.* ) montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord



d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long. 50, 20. lat. 40, 10. (C. A.)*

ALAFAKAH ou GALAPHECA, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protège le commerce. *Long. 64. lat. 15. (C. A.)*

ALAFOENS, (*Géogr.*) district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) rivière de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite rivière d'Espagne dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jeter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jette, au-dessous de Terzi-la-Tour, dans l'Arnon qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hist. anc.*) La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célèbres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taïfales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passèrent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Oufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils portèrent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie où plusieurs se fixerent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turkestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le tems, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jesus-Christ, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fonderent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir effuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident. Gordien, alarmé de cette irruption, marcha contr'eux avec une puissante armée, qui fut taillée en pieces par ces barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube,

qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples soumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrfes, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & des sources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevait la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'une superstition extravagante. Ils plantoient en terre un sabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espece de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. Voyez DIVINATION, *Diction. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & régulière; ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célèbres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monarques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Baschkires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entreprirent le fer & la flamme à la main, & ils laisserent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugièrent dans les montagnes de

Circassie, où leur postérité est encore aujourd'hui établie; d'autres se fixerent sur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent ensemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient poussé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent se fixer au pied de ces montagnes, d'où ils portèrent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voisines. Plusieurs *Alains* se détachèrent de l'alliance commune pour s'établir dans les Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrières, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rébellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Carthagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'affervir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aimait mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se réfugièrent dans la Galice où ils se soumirent aux lois que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaïse contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrassèrent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagètes, aux Huns & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le tems de leur splendeur,

avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les foudroyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perfes*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les *Perfes*, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passèrent sous la domination d'Arface, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (T-N.)

ALAJOR ou ALCIOR, (*Géogr.*) petite ville de l'île Minorque, située presque au milieu de l'île, au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. Long. 22, 10. lat. 39, 55. (C. A.)

§ ALAIS, (*Géogr.*) ville de France dans les Sevelles, au diocèse de Nîmes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les Commentaires de Jules César, liv. VII. Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Elle est devenue épiscopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque est suffragant de celui de Narbonne. Louis XIV. y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune disposition à se convertir. Quoiqu'elle ne soit pas fort grande, elle ne laisse pas d'être peuplée, & de faire un commerce considérable de soie crue & fabriquée. Elle est à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. (C. A.)

ALALCOMENE, (*Géogr.*) petite ville de Béotie, ainsi nommée, à cause d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déesse avoit en ce lieu un temple & un simulacre d'ivoire extrêmement respectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais sacagée, suivant ce que nous dit Strabon. Pausanias assure que la statue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce tems-là, le temple & la ville furent déserts & tombèrent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus positif sur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (C. A.)

ALAMAC, ALAMAK ou AMAK, (*Astron.*) nom que les Arabes ont donné à une étoile de la seconde grandeur, qui est dans le pied austral d'Andromède; elle est appelée  $\gamma$  dans les cartes célestes de Bayer & de Flamsteed, ainsi que dans nos catalogues d'étoiles. (M. DE LA LANDE.)

A LA MI RE, (*Musique.*) Voyez A MI LA, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

ALAMPY ou LAY, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défiants. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amènent. Le mouillage de la rade est fort bon. Long. 15. lat. 5. (C. A.)

§ ALAND, (*Géogr.*) île de la mer Baltique, entre la Suède & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du soixante-unième degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de

faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons; & des carrières de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (C. A.)

§ ALANQUER ou ALENQUER, (Géogr.) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monastères, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (C. A.)

ALAPA, (Géogr.) montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (C. A.)

\* ALAR, (Géogr.) rivière de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

ALARCON, (Géogr.) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la rivière de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le règne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX. la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable, & peut passer pour une jolie petite ville. Long. 15, 45. lat. 39, 40. (C. A.)

ALARIC I., (Hist. des Visigoths.) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothiques après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'Alaric lui méritèrent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grèce. Alaric, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Anthiocus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopyles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeler sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402), il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrèrent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi Barbare pour

s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'Alaric, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussitôt de l'Italie; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, apaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette dernière concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchèrent à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. Alaric étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. Alaric essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pièces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple il avoit affaire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. Alaric, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans; je leur laisse la vie, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetterent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. Alaric, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siège, & reprit le chemin de ses états; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui, comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses

défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes : dans les tems de la république , lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes , ils faisoient la paix ; & lorsque les conditions en étoient humiliantes , le sénat en étoit quitte pour casser le traité , & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs ; mais pour en user impunément , il falloit être le plus fort , & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric* , qui se gouvernoit par d'autres principes , revint une seconde fois devant Rome , & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste , que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs , ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric* , toujours modéré dans la victoire , leur fit grace ; mais aux premières conditions , il en ajouta d'autres : il exigea un tribut annuel , & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique , le Vénétie & la Dalmatie ; ensuite , pour montrer aux Romains son mépris , il leur donna pour maître le préfet Attale , qu'il fit empereur , de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric* , maître du sceptre des Romains , ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord ; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs , ils dédaignoient de s'y asséoir. Le roi des Visigoths , après avoir ainsi humilié l'orgueil romain , fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne , où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale , qu'il ne distinguoit pas de ses sujets , eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste : les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états : sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre , il envoya des ambassadeurs à Attale , lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale : mais il se comporta avec tant d'imprudence , que le roi des Goths , pour l'en punir , lui fit rendre le sceptre , & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroïssoit disposé ; mais les Huns , alliés des Romains , ayant chargé un détachement de Visigoths , il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius , & rejetta tout accommodement : il marcha aussi-tôt vers Rome qui , pour cette fois , fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens , dont il suivoit les erreurs , fussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes , il ne crut pas devoir user de représailles : il ordonna de respecter les églises , & défendit , sous les peines les plus rigoureuses , de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique ; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux , il mourut à Cosenze. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit faits en Italie , ne portât les peuples à s'en venger sur son corps , lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento , dont ils détournèrent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ère. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres ; mais sa conduite envers les Romains

est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe , son beau-frère , lui succéda , du consentement des seigneurs de sa nation. V. *ATAULFE* , dans ce *Suppl.* (T-N.)

*ALARIC II* , roi des Visigoths. Dans tout autre siècle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps ; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis , qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire , ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric , roi des Visigoths , *Alaric* succéda , de l'aveu de sa nation , au trône de son pere , à la mort de ce dernier en 484 , & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur , & dévoré du désir de la gloire , il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice , & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligèrent de prendre les armes. Clovis qui remplissoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom , venoit de disperser les légions Romaines , & leur général Syagrius , échappé au carnage , avoit été chercher un asyle à la cour d'*Alaric* , où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa , Clovis plus inhumain dans le sein de la victoire , qu'il ne l'étoit dans le feu des combats , envoya demander en maître , au roi des Visigoths , la tête du général vaincu. La puissance de Clovis & la crainte d'éprouver sa vengeance intimidèrent *Alaric* ; il avoit accueilli Syagrius , & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs , qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie , *Alaric* alléguait l'intérêt de ses peuples , & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit ; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths ; mais il étoit inexcusable , & bientôt Clovis lui-même , qui en avoit profité , prit soin de le punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theodode , fille naturelle de Théodoric , roi des Herules , qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths , qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage , *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangère , & qui eut pour lui les plus funestes suites. Gondebaud & Godefile unis par les liens de la fraternité , mais de différent caractère , & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable , commandoient aux Bourguignons : le premier à Lyon , où il tenoit sa cour , & le second à Geneve , où il donnoit ses ordres ; il survint entr'eux un sujet de dispute , que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter : animés du désir de se venger , ils implorèrent l'un & l'autre le secours de Clovis , qui se déclara pour Godefile : Gondebaud réclama la protection du roi des Visigoths , qui eut la foiblesse d'embrasser sa querelle , sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au fort des armes la décision de la dispute , fit poignarder son frere , envahit ses états qu'il réunit aux siens , & rechercha l'amitié de Clovis qui , n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godefile , se reconcilia avec son assassin ; en sorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons , pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déjà entre Clovis & *Alaric* , & ils ne cherchèrent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouissoit depuis plusieurs années d'un calme

heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractère leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célèbre *Anian*, le plus savant jurisconsulte de son siècle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. *Anian* répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre, qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de *Saragosse*, & eut même d'abord quelque avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par *Phalaris*, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant *Pierre* n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit *Arrien* zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques Catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince *Arrien*. *Clovis* étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient pas éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. *Théodoric*, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, *Clovis* n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de *Gondebaud*, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de *Tours*. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança, à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demandèrent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprochèrent dans la plaine de *Vouglé* à trois lieues de *Poitiers*: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de *Clovis*. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte *Syagrius*, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, *Amalaric*, de *Theudicode*, fille de *Théodoric*, roi d'Italie; & un fils, *Gezalaïc*, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (L.C.)

*ALARIC* ou *ALRIC*, (*Hist. de Suede*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siècles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de *Gestillus*, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans *Frotton*, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours *Godeslac* & *Eric*, Gauto, fils

d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella *Gestillus* en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; *Eric*, jeune, brave, & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (M. DE SACY.)

*ALARIC* II, (*Hist. de Suede*) fils d'*Agnius*, roi de Suede, étoit né en 172; son frere *Eric* partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévorait; elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils passèrent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous, ils débridèrent leurs chevaux, & s'affomèrent avec les courroies. (M. DE SACY.)

\* *ALARO*, (*Géogr.*) riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

\* *ALASCHEHIR*, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans la province *Germian*; quelques géographes la prennent pour l'ancien *Hypfus*, & d'autres pour *Philadelphie*.

§ *ALATERNE*, *NERPRUN*, (*Botanik.*) en latin, *alaternus rhamnus*.

#### Description.

Cet arbruste porte de petites fleurs peu apparentes, rassemblées en forme de petites grappes, garnies seulement par leur extrémité. *M. Duhamel* semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu; cependant après une exacte observation, nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un calice monopétal en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevant entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à *M. Tournefort* que ces fleurs en étoient entièrement dépourvues): à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles, surmontés par des stigmates arrondis.

On sait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches, ce qui suffit pour distinguer l'*alaterne* du *philaria* qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de le confondre.

*M. Linnæus* a rangé les *alaternes* sous le genre des *nerpruns*. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres, a pu l'y déterminer.

#### Especies & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

*Alaterne* commun. Arbre 3.

*Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.*

The common alaternus.

α Variété de cette espece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. Arbre 4.

*Alaternus foliis lanceolatis profundè serratis.*

Cut leaved alaternus.

- β Variété de cette espece à feuilles bordées de blanc.  
 γ Variété de cette espece à feuilles bordées de jaune.  
 3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

*Alaterne* à feuilles de buis. *Arbre 4.*

*Alaternus foliis subcordatis serratis.*

*Alaternus with small heart-shaped leaves.*

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre 3.*

*Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.*

*Broad-leaved alaternus.*

On a long-tems cultivé la troisieme espece en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes*: ce qui fait paroître cet arbruste un peu nud. Il est le moins tendre de tous, il a résisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables especes, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1. & sa variété marbrée de jaune, font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbruste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'espece n°. 2. porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de faule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'espece n°. 1: ce qui donne à cet arbruste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver; mais elles sont très-déliçates, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en sont le plus souvent qu'une dépravation; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées, ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espece n°. 4. est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verts à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne; ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres especes croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcoter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attédis par les immenses surfaces de mer où ils ont passé; peut-être aussi que la température de l'air dans cette île même étoit moins froide au tems que Miller donnoit sa dernière édition en 1763, qu'elle ne l'est à présent. On fait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siècle, la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous ap-

portant désormais des glaçons; l'hiver prolongé bien avant dans le printems, le mois de mai toujours sec; juin & juillet versant des pluies froides & continues; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois; enfin nos automnes plus douces & empiétant sur nos hivers, voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphere. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influaient extrêmement sur la végétation; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semence, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime: n'avons-nous pas vu le seigle qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul.

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsqu'outre ces intempéries il est encore obligé de combattre celles qui tiennent immédiatement au local. Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord; la terre compacte & paresseuse y garde aussi long-tems l'impression du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au sud-ouest arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées; au nord-ouest, des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent: les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres: aussi les vicissitudes qu'éprouve notre atmosphère sont telles qu'il se trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le tems des glaces, raniment la sève engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les suit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printems est sûr, & nous sommes certains qu'il seroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de constance, c'est-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoissance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomènes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la suivant de près: on ne risquera guere de s'en écarter un peu; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine; ceux qu'on obtient par cette première voie de multiplication sont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes: ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de douze à vingt pieds suivant la croissance déterminée des especes, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur première courbure,

& comme ils n'ont souvent des racines que d'un côté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élaner autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel empatement de racines.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croissent les différentes espèces; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en sont très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussitôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'émiettera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas; posez sur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis emplissez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de fable sec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaisseur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légèrement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment.

Ce semis fera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de Septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premières, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépinière encaissée, on peut y laisser les arbuttes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinières à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les espèces les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essaie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la bran-

che contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litière courte; qu'on les arrose de tems à autre, l'automne suivante, elles feront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les terres humides. On en doit conserver quelques pieds, sur-tout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 pieds de haut, tout garni de trois pieds d'*alaterne* n° 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre 3*, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre 4*, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de manière à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivants.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pied de l'arbutte; afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbutte, & à une distance convenable de son pied, des bâtons qui surpassent d'environ un pied le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassembleriez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faitière. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix d'avril vous donnerez encore plus d'air; vers le quinze vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la première pluie vous découvrirez entièrement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une fourcière à plusieurs trous au pied de chaque arbutte; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appelés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps: ils répareront aisément cette perte, & ne seront jamais sensiblement altérés. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

ALATHAMAHA, (*Géogr.*) grande rivière de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Gergie, elle va tomber dans l'Océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, rivière de George. (C. A.)

ALATYR, (*Géogr.*) ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la rivière de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (C. A.)

§ ALAVA ou ALABA, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la rivière de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontières de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs espèces & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (C. A.)

ALBA HELVIORUM, (*Géogr.*) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Albaugusta*; mais il lui donne une fautive position en la rejettant au-delà d'*Aqua-Sextia*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son Discours sur l'antique cité de Nîmes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi*; & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papyn Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appelé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV volume de l'*Hist. de l'Acad. des Insc. in-12, page 371*, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarais, à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pied du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jeta de dessus le mont Julliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siècles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & Saint Pierre) bien dotés; l'un, de l'ordre de S. Ruf; l'autre, de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La première, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caractères,

D. M.  
ET MEMO-  
RIÆ JA-  
NUARIS  
FELVINI FI-  
PIO ALBI-  
NUS FELVI-  
NI FRATRI  
IN COMPARA....

La seconde, est dans l'église de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.  
PARDULE  
POSIT ME-  
MORIAM  
SILVINUS  
EUTICHEA  
MERENTIS-  
SIME. (C.)

ALBACETE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. Long. 16. lat. 38. 55. (C. A.)

ALBAN (SAINT) ou SAINT ALBANS, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au sud de la ville de Hertford, & au nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guère peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire, & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint Albans*. (C. A.)

ALBANA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. *Albana* me semble être la même que *Baka*, située au 40 degré de lat. septent. sur la mer Caspienne. (C. A.)

§ ALBANIE, (*Géogr.*) province de l'ancienne Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'illyrie de Grece. Ses villes principales sont Ocri, Jacova, Sopollo, Scutari, Albanopoli autrefois sa capitale, & Durazzo qui l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le *Delichi* connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particulièrement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque sous le nom d'*arnantes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Ils ont une singulière coutume: quand quelqu'un de leurs camarades est mort,



ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II. en 1467, qui la conquiert sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (C. A.)

ALBANIE, (Géogr.) ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. C'est là que les chefs des cinq nations Iroquoises, & les gouverneurs des colonies Angloises s'assemblent ordinairement pour conférer ensemble. Long. 303. 35. lat. 42. 30. (C. A.)

§ ALBANIE ou BRAID-ALBAN, (Géogr.) petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabry. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées : c'est-là son principal commerce. (C. A.)

§ ALBANO, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel regne une allée superbe admirable par son élévation & la salubrité de l'air qu'on y respire ; cette allée fait la communication d'Albano avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du pape\*. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté qui existe dans la maison de Savelli. C'est le siège d'un des six cardinaux-évêques. (C. A.)

§ ALBARAZIN, (Géogr.) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragoffe, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (C. A.)

§ ALBE-JULIE ou WEISSEBOURG, (Géogr.) capitale d'un comté du même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la rivière d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des coteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain ; & les habitans en sont très-affables. On y voit aussi des fortifications & des remparts, tristes monumens de ses malheurs & de son esclavage. C'est le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc Aurele, son fondateur. (C. A.)

§ ALBE ROYALE ou STUL-WEISSEBOURG, (Géogr.) c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la rivière de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siècles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. (C. A.)

ALBECK, (Géogr.) ville de Souabe, dans le ter-

ritoire d'Ulm. Elle est située sur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne, de cette ville. Long. 27, 40. lat. 48, 30. (C. A.)

ALBEGNA, (Géogr.) rivière d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almania* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (C. A.)

ALBE-JED, (Géogr.) ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la rivière de Gihum, selon Gollius cité par Baudrand. (C. A.)

ALBEL, (Géogr.) en latin *Albula*. Rivière qui arrose la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (C. A.)

ALBEN, (Géogr.) gros bourg dans la Carniole, appelé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, à laquelle il donne son nom. C'est sur cette montagne & près de ce bourg qu'est la source d'une rivière qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (C. A.)

§ ALBENGUA, (Géogr.) ville de l'Etat de Gènes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albengannum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. (C. A.)

ALBERT I. dit le Triomphant & le Borgne (Hist. d'Allemagne.) XXI<sup>e</sup>. roi ou empereur depuis Conrad I. né vers l'an 1268, de Rodolphe I. & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolphe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV. & de Frédéric II. avoient renoncé à se faire obéir des papes : mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII. qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde ; ce pape refusa de le reconnoître & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal ; « nous ordonnons, disoit fierement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de leze-majesté, commis contre Adolphe son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même tems prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur qui acheta la paix par une indiscretion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit « que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siège : que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ». Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France ; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de

\* Elle fut bâtie du tems de Néron & près des ruines d'Albe la longue.

Wincelas, qui périt assassiné : il en donna l'investiture à Rodolphe son fils aîné, qui mourut peu de tems après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême, les Etats de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'Albert pour sa famille, le portoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'Albert le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & il l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confiés à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-tems sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold Henri, Albert II. le sage & Oton le hardi : Agnès, l'aînée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III ; Catherine la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II. roi de Naples ; Elisabeth la troisieme, fut femme de Frédéric IV. duc de Lorraine ; Anne la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta la dernière, le fut de Louis III. comte d'Oettingue. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (M. Y.)

ALBERT II. dit le Grave & le Magnanime, (Hist. d'Allemagne & de Hongrie.) successeur de Sigismond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisieme roi de Hongrie, vingt-sixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IV. du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernières volontés de Sigismond qui avoit appelé Albert II. aux trônes d'Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états d'Hongrie s'assemblerent à Presbourg. Albert ne crut point devoir leur apporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déferée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs dans un tems où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontieres. Albert éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de Calistins, avoient appelé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V. roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder ; & Albert II.

reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. Albert ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre ; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyèrent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diete une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'assassiner, s'appelloit le jugement secret, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle fût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un tems où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Austregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'Eglise. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII. qui, dans une assemblée d'Etats tenue à Bourges, arrêta la célèbre pragmatique sanction qui affermit les libertés de l'Eglise Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les allarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-sixieme année de son âge, la deuxième de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi d'Hongrie & de Bohême. (M-Y.)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, (Hist. de Suede.) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune Albert en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre son concurrent. Albert ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. Albert n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomentier les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. Albert sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui

font dictés par la nécessité: *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ses armes contre Haquin: mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de son ennemi, que de la soutenir dans les siens; il assiégea Stolckolm. *Albert* prévint que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui assigna une pension considérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour soutenir les prétentions d'*Albert*, duc de Mecklembourg, son neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de Valdemar. Il devoit succéder à ce prince; mais les états placèrent sur le trône Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits sur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes sur sa tête, & donner plus de splendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre; Haquin le suivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, sa mere. C'est cette princesse qu'on a surnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repoussa deux fois les troupes d'*Albert*, descendues dans la Scanie; le roi lui-même se retira précipitamment en Suede. Il ne songea plus à envahir les états de ses voisins, mais à se rendre absolu dans les siens. Il se laissoit dépendre des résolutions du sénat, des conseils de la noblesse, & des loix fondamentales de la monarchie. Il sentoit bien que le despotisme seroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-tems le frein qu'il vouloit lui donner. Il savoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pusillanime, c'est de le rendre malheureux: il l'accabla d'impôts, & flétrit son courage à force de misere; mais la noblesse lui résistoit encore, & paroissoit disposée à combattre pour son antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vassaux & les esclaves de leurs maîtres: il leur confia le gouvernement des provinces & la défense des châteaux, dépouilla la noblesse pour les enrichir, les décora des plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des sommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux subsides, & réduisit enfin son peuple à cet excès d'indigence & d'oppression qui produit le désespoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La noblesse conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le secours de Marguerite. Cette princesse reçut les mécontents avec indifférence, pour les rendre plus pressans, & leur fit essuyer des refus, pour les mettre dans la nécessité de lui faire des offres proportionnées à ses desirs ambitieux. Lorsqu'elle eut, par degrés, disposé les esprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre; elle lui fut promise.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foiblesse. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait prisonnier. La situation de la Suede n'en fut pas plus heureuse. Les villes qui se déclarèrent en faveur d'*Albert* furent assiégées; celles qui se déclarèrent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre: des troupes de partisans coururent la campagne, & pillèrent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti: d'avidés étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur discrétion: tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'asyle ni sur la mer, ni sur la terre. *Jean de Mecklembourg* entra dans la

Suede à main armée pour délivrer *Albert*; mais, vaincu lui-même, il fut contraint de se retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder sa couronne à Marguerite, & alla cacher sa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite assembloit les états des trois royaumes à Calmar, où la célèbre union lui assura la possession des trois couronnes.

*Albert*, tant que son fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conserva quelque espérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoiblirait la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déjà développés; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge en 1397. *Albert* ne songea plus qu'à pleurer dans sa retraite, son fils, sa grandeur éclipsée & ses crimes. (M. DE SACY.)

ALBERT (JEAN), *Hist. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troisieme des enfans de Casimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoqué; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne attestoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Russie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares qui, malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empressa, après la mort de Casimir en 1492, à porter leur vainqueur sur le trône. Les cris de cette multitude étouffèrent ceux des partisans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladiſlas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, satisfait d'une couronne, son frere Uladiſlas ne viendrait plus lui disputer celle qu'il avoit obtenue: il se hâta de faire alliance avec lui, pour en imposer à ses autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit espéré. Le sultan Bajazet craignoit que ces deux princes ligués ne s'armassent, pour venger sur ses états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne: il prévoyoit que la république de Venise, trop foible pour lui résister, rechercherait l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques présens qu'il envoya à *Jean* & *Albert*. Il se trompa: ce prince craignoit les embûches cachées sous les caresses d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força ses vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans son parti Ethienne, vaivode de Valachie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*, son intérêt lui parloit en faveur du sultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ses armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vassal insolent; il l'assiégea dans sa capitale, livra plusieurs assauts, & fut toujours repoussé. Ethienne devint agresseur, porta le désordre jusques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorsque tout-à-coup on voit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la course de leurs chevaux: on n'eut pas le tems de se mettre en défense; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré; une partie de la noblesse fut égorgée; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les

autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un charriot, & déjà les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. *Ethienne* se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présentèrent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode qui, après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrèrent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontières, & portèrent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrèrent les Polonois d'un fléau si funeste: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. *Bajazet* & le vaivode demandèrent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

*Pierre*, fils d'*Heley*, prédécesseur d'*Ethienne*, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; *Ethienne* exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solennelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point *Schalmatey*, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se liguait avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique, qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de *Philippe Buonaccorsi* qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que, de nos jours, on eût fait rentrer dans la poussière des collèges, mais qui, dans un siècle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son élève. (M. DE SACY.)

ALBESIE, (Hist. anc.) c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marfes; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus*, pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixième étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'*Ovide* a dit:

..... *decima*

*Ruit impetus undæ.* (+)

§ ALBI, (Géogr.) capitale de l'Albigéois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albiensium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques

d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'Albi, sans en avoir cependant la juridiction. Son diocèse peut contenir environ trois cents vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appelée *la lice*: ce diocèse est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à Albi, aussi bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (C.)

ALBI, (Géogr.) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget: c'est un petit pays, borné au nord-ouest par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge; au midi & à l'ouest, par les mandemens de Chamberry & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'Albi. Long. 23. 42. lat. 45. 50. (C. A.)

ALBI, (Géogr.) ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marfi, vers les frontières de l'état de l'église, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère *Perfée*, dernier roi de Macédoine, *Jugurtha*, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (C. A.)

ALBIAS, (Géogr.) petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la rivière d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (C. A.)

ALBIGEOIS, (Géogr.) canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigéois, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, Pisse, Lombers, Monestiers, Pampelone, Pechelsy, Pennes, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (C. A.)

ALBIGNI, (Géogr. & Hist. anc.) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albinicum quasi Albinum castrum*.

Albin, fils de *Cejonius Posthumus*, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévère contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévère: il défit entr'autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, *Lupus* qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce tems-là que les Lyonnais, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même: l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménéstrier: la

voici telle que M. de Bozé l'a copiée lui-même.

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET IUG. LIBERTATIS. ADVERS. SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi :

*Jovi optimo maximo.*

*Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. Voyez Hist. & Mém. de l'acad. des Inscr. tom. I. in-12, p. 273. (C.)*

ALBINOS, (Géogr.) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blancs, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. L'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (C. A.)

ALBISOLA, (Géogr.) petite ville d'Italie, dans l'état de Genes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jetterent des bombes en 1745. Long. 25. 30. lat. 44. 15. (C. A.)

ALBKAA ou BOCCA, (Géogr.) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban: son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (C. A.)

ALBODUI, (Géogr.) petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au sud de la dernière. Long. 15. 30. lat. 35. 55. (C. A.)

ALBOURS, (Géogr. Hist. nat.) montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les îles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matières, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. Hist. nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II. (C.)

ALBUFEIRA, (Géogr.) lac de l'île Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor*. (C. A.)

ALBUFEIRA, (Géogr.) petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Long. 9. 25. lat. 37. (C. A.)

ALBUGINÉE, (Anat.) c'est la troisième des tuniques propres du testicule, appelée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & ferrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse,

polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. (+)

ALBUM, (Antiq. Rom.) tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, registre, catalogue, rôle; ainsi, *album prætoris* étoit le registre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger: *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions: *album senatorum*, &c.

*Album* est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leurs remarques journalières: les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album*: un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hôtesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album*: Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, (Anat.) Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnai s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses plus légères, moins inflammables que lui: elle diffère des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaisir la lymphe, & en fait une gelée; les esprits, dont nous avons parlé, en font de même. Des causes mécaniques épaisissent également cette liqueur; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose, que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang: nous l'avons vu sortir des artères d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau: on n'y remarque point de globules; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges: aussi n'y trouve-t-on point de fer; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre: cette huile est inflammable. C'est abuser des termes, que d'appeller la lymphe *huile non-inflammable*; il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même, quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme sèche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (H. D. G.)

ALBUSEME, (Géogr.) petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (C. A.)

ALBUZINKA, (Géogr.) c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possède dans la Tartarie Mungaliennne. Elle est sur la rivière d'Amura, à douze cens lieues de Moskou. (C. A.)

ALCA, (Géogr.) petite île très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'île la plus considérable de cette mer. (C. A.)

ALCABENDAS, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne

aux environs. *Long.* 14. 20. *lat.* 40. 35. (C. A.)

§ **ALCAÇAR D'OSAL**, (*Géogr.*) Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (C. A.)

§ **ALCAÇAR QUIVIR** ou **ALCAZAR QUIVIR**, (*Géogr.*) ville d'Afrique, &c. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & dument morts; mais Sébastien a été transporté dans quelque île enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (C. A.)

**ALCAÇAR DE GUETE**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30. *lat.* 40, 10. (C. A.)

**ALCACENAS**, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiania. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la rivière de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25. *lat.* 38, 25. (C. A.)

**ALCADETE**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite rivière qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50. *lat.* 39, 30. (C. A.)

**ALCAI**, (*Géogr.*) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (C. A.)

**ALCAMENE**, (*Histoire de Sparte.*) petit-fils d'Archelaüs, succéda au trône de Sparte dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il régna dans un tems où les institutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il fut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Crétois, agités de dissensions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différends; il leur envoya un Spartiate intègre qui étouffa le germe des factions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laissés, préparoient les orages sur la Laconie, & soutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contre eux, les défit, & pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient déjà accablés. (T-N.)

**ALCANIZ**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la rivière de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontières de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Olyete. (C. A.)

§ **ALCANNA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs complètes, Rheedé en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, volume I, pl. XL, p. 73. Celle de Rumphe, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplète. *Herbarium Am-*

*boenicum*, vol. IV, p. 42, pl. XVII. Enfin, celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dicta similis à Maderaspatan*. *Phytograph. pl. XX, fig. 1. Almagest. pag. 318.* Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drun lacca*, les Sénégalais *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxiacantha affinis Malabarica racemosa subflavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, volume I, page 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa*, ramis spinosis: *System. nat. edit. 12, pag. 267, n°. 2.*

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 pieds, ayant un tronc d'un pied à un pied un tiers de diamètre; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une manière assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entièrement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diamètre de cinq à sept lignes, portées sur un péduncule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites sphères verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesse. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoile, portés sur une espèce de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux: la poussière fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'élève un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de trois à quatre lignes de diamètre, d'abord verte, ensuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par son style, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de semences fines, allongées, d'abord jaunes, ensuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à son centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les sables humides où elle

elle se plaît; son bois est blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre sur son épiderme, mais rougeâtre au-dessous.

*Qualités.* Cet arbrisseau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la saison des pluies: il est toujours verd; ses feuilles ont une saveur amère, mais un peu acide, astringente & rafraîchissante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que sur les parties solides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient si vivement, que rien ne peut l'en séparer, ni en diminuer la vivacité, de sorte que ce n'est que par l'accroissement & l'usage de ces parties par le frottement, ou d'une manière équivalente, qu'elle disparaît.

*Usages.* Les peuples de l'Afrique & de l'Asie, chez lesquels croît cet arbrisseau, ont profité de tout tems de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbrisseau, pour en teindre diverses parties de leur corps. C'est un usage, par exemple, en Egypte & en Perse, au rapport de Belon, que toutes les femmes se teignent les mains, les pieds, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes se teignent seulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux sexes, la crinière, la queue & les pieds de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de se teindre en jaune depuis le nombril jusqu'aux cuisses; ce qui leur réussit, en appliquant sur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* aussi-tôt au sortir du bain, parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laissent pénétrer plus avant cette drogue, il faut que cette poudre ait été macérée quelque tems avant dans l'eau. Belon dit encore que les paysans de l'Asie se teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le savon, ni aucune substance alcaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre désagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge se teignent indistinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'est permis qu'aux personnes libres, & particulièrement aux jeunes gens. Les rois des Macassares sont si scrupuleux sur cet article, que lorsque des esclaves en font usage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioscoride dit, *liv. I, chap. 107*, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le suc de *struthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais sa préparation est aujourd'hui beaucoup plus simple; il suffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles, & de l'appliquer ainsi pendant une nuit sur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de tems, & souvent point du tout, & les appliquent toutes entières pendant une nuit sur les ongles, en les assujettissant avec une compresse bien mouillée: cela suffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le suc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai observé que les ongles de mes pieds, que je teignis ainsi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'est-à-dire, après leur entière reproduction. La poudre ne teint pas aussi promptement, & ne pénètre pas autant que les feuilles fraîches.

Un usage aussi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce considérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaisseaux pour la porter à Alexandrie & à Constantinople, & il sort, au rapport de Belon, plus de

80 mille ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Bosnie & de la Russie, pour cette drogue dont on fait un grand usage dans ces pays. On les vend aussi en poudre dans de petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les gardes-robis. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfère au Sénégal les branches du niotout qui est le *bdellium*; celles du faule appelé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile dans laquelle on a fait cuire les fleurs, est encore employée, comme du tems de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remède des ongles, sur-tout du panaris & des maladies de la peau, comme la galle, la lèpre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux pieds.

*Culture.* Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait désirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphé remarque qu'elle a été transportée dans les îles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

*Remarques.* Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit les *cyprus* des anciens & l'*hacopher* de l'Écriture Sainte, où il est dit: (*Liv. I des Cantiques, verset 14*), que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du *cyprus*, que les Hébreux appellent encore actuellement *copher*, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthioli, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëne, *ligustrum*, qui, non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins, nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déjà un de trop. (*M. ADANSON.*)

§ ALCANTARA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'Empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & repris au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*L'ordre militaire d'*) ou de *S. Julien du Poirier*, en Espagne, confirmé par le pape

Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Maures par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à don Martin Fernandès de Quintana, douzième grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Maures & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demandèrent dans ce tems la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée*; un écuillon ovale, d'or au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail. Pl. XXIII, fig. 14. du blason dans le Recueil des planches du Dictionn. rais. des Sciences, Arts & Métiers. (G. D. L. T.)

ALCATILE, (Géogr.) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (C. A.)

AL-CATIPF, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, (Géogr.) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. Long. 67. lat. 25, 30. (C. A.)

ALCAUDETE, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. Long. 14, 20. lat. 37, 35. (C. A.)

ALCESTE, (Myth.) fille de Pélias & d'Anaxie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon: ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînerent de compagnie le char de la princesse.

*Alceste* accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste, son frere, qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déjà Yolchos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit, & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumière du jour. Allégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? on parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déjà passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste*

la *Divine*; sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aimait son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, enforte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet*, fait cette réflexion singulière; *Alceste* seule eût le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leurs fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. (+)

ALCHABUR, (Géogr.) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. Long. 75, 40. lat. 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (C. A.)

ALCHAMARUM, (Géogr.) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur un montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (C. A.)

ALCIBIADE, (Hist. des Athéniens.) ce prince Athénien descendoit d'Ajax, & son origine du côté de sa mere n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcéonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siecle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, & qu'elle nous a transmis jusqu'au nom de sa nourrice & de son instituteur. La nature en le formant réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractère, lui assurerent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du tems, & par un privilege exclusif, il fut plaire dans son été comme dans son printems. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage; aussi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; & les vices, pour ainsi dire annoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance manifestèrent ce qu'il seroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offensé s'écrie: *ah traître! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond Alcibiade. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un charriot vint à passer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux: tous les compagnons d'Alcibiade se dispersent, & au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant: *malheureux, passe, si tu l'oses*. Ces détails qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; & ce fut à



l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature ; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice ; mais est-il à préférer qu'il eût donné la préférence à un philosophe grave & rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire ? Quoi qu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chère lui devenoit insipide, s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnait à la ville & à la campagne, & sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit disserter sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférèrent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance ; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pied fut rencontré par *Alcibiade*, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'élève eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquefois à sa vigilance pour se livrer secrètement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-Arts alloit jusqu'à l'enthousiasme : étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homère ; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modèle à offrir à ses élèves. Un autre pédagogue lui montra un Homère corrigé de sa main : *quoi !* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un si beau génie, & tu t'amuses à enseigner des enfans ! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des ministres.* Sa naissance lui ouvroit le chemin aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut surtout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguier les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Également jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grèce, & ses charriots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter ; il le décria comme le partisan secret & mercenaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athènes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caractères des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collègues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athènes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mystères sacrés. Celui que l'on avoit révééré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilège, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte ; on l'avoit déjà accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les

protections, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zèle, fermèrent les yeux sur le caractère des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athènes : il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcèrent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tombèrent dans l'abattement : la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis : mais sans frein dans ses passions, il séduisit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances : il se retira dans le Peloponnesé, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirèrent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur ; & il se servit à l'avantage de sa patrie de l'ascendant qu'il usurpa sur le Satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein ; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit désirer son retour : il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servi. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athènes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit dans Athènes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappelé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athènes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privilèges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grâce, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Peloponésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors, il se montra dans Athènes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée ; le peuple

trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt ; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette île, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances ; c'étoit pour suppléer à cette difette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée ; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles ; on alléguait qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attachèrent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois recherchèrent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils ; mais l'excès de leur imbecillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux nommé *Tidée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de *Pharnabase*, & quoique éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. *Lyfandre*, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux : il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élança l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célèbre *Lais*, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que *Pharnabase* & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (T-N.)

\* **ALCIDE**, (*Mythol. critiq.*) M. l'abbé Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'est précisément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcés* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde* du nom d'*Alcée* son bifayeul paternel, & son trifayeul du côté de sa mere. Ce ne fut que quelque tems après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau.

Le même critique distingue avec raison plusieurs Hercules, & il ôte judicieusement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Hespérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre sur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, son combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût distingué les uns des autres, les Hercules que nous connoissons, & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit suivre.

Diodore compte trois Hercules : un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de son nom ; un Crétois qui institua les jeux olympiques ; un Thébain qui est celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme six Hercules ; le premier, fils de Jupiter & de Lyfidée (\*); le second, fils du Nil ; le troisieme, un des Dactyles ; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Astérie, adoré à Tyr ; le cinquieme, Indien, surnommé Belus ; le sixieme Thebain & fils d'Alceme. Prenant quelque chose de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le second ; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet & que Cicéron compte le premier ; le Tyrien, dont Cicéron seul fait mention ; le Crétois ou le Dactyle, qui est le second Hercule de Diodore & le troisieme de Cicéron ; & le Thébain ou Tyrintien que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Le premier Hercule seroit Menes, Osiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le Conquerant & le Législateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des Muses, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Isis ou de Cerès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le second Hercule, arriere-petit-fils du premier, seroit le même que l'Indien surnommé Belus, fils de Neptune & de Libye, & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'est lui qui, selon la fable, tira des fleches contre le soleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le soleil donna une coupe d'or, sur laquelle il traversa la mer.

Le troisieme, contemporain du second, seroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Espagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célèbres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut surnommé l'Hercule gaulois, qui passa en Italie & dans la Sicile, & qui par conséquent a vécu en même tems que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule est fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier instituteur des jeux olympiques. Ce n'en est pourtant pas assez pour indiquer au juste le tems où il vécut. Il ne suffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchynes, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel tems je rapporte ces événemens. J'avoue

(\*) Cicéron, *livre III de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyfio natus*. Fulvio Orsini, sur un manuscrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyfica*, a cru qu'il falloit lire *Lyfidea*. Je ne fais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes, qui est un cinquième Hercule.

ALCINOÛS, (*Myth.*) roi des Phéaciens dans l'île de Corcyre, aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce tems là, enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On ne voyoit parmi eux que danses, que fêtes, que festins continuels, où la musique accompagnoit ordinairement la bonne chère, & où des chansons souvent trop libres, telles que celles que Phémios chanta en présence d'Ulysse, au sujet de l'adultère de Mars & de Vénus, accompagnoient ces sortes de festins. Rien n'étoit si magnifique que les jardins d'*Alcinoüs*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne sont sans fruit, dit Homère, un doux zéphyr entretient toujours leur vigueur & leur seve, & pendant que les premiers fruits mûrissent, il en naît toujours de nouveaux : la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être : la grenade & l'orange déjà mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir : l'olive est poussée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la suit. La vigne y porte des raisins en toute saison ; pendant que les uns sechent au soleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le pressoir ceux que le soleil a déjà préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui sont prêtes à couper, en laissent voir d'autres toutes vertes qui sont prêtes à se colorer. Homère qui fait passer Ulysse son héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage sa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinoüs*, & passer quelque tems dans ce lieu de délices. (+)

§ ALCMAER ou ALKMAAR, (*Géogr.*) ville du Kennemerland, dans la partie septentrionale des Provinces-unies. Elle est à six lieues nord-est d'Harlem & à sept nord-ouest d'Amsterdam. C'est la première dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'assemblée des états généraux. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes. C'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte ; elle a été souvent ravagée par les Frisons. En 1573 les Espagnols furent contraints de l'abandonner après un siège de sept semaines. (*C. A.*)

\* ALCMENE, (*Mythol. Arts du Dessin. Peinture.*) On voit sur un vase étrusque, dessiné fig. 1. planche III. d'antiquités dans ce Supplément, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, composition estimée une des plus savantes que l'on connoisse, & en même tems des plus comiques. Il semble, dit le célèbre Winckelmann, dont l'*Histoire de l'Art chez les anciens*, nous a fourni ce dessin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie, telle que celle que Plaute a intitulé l'*Amphitruon*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faisoient les courtisanes qui mettoient leurs faveurs à l'enchère, & comme font encore nos courtisanes modernes. La fenêtre est élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter est travesti ; il porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coëffure un boisseau, *modius*, comme Serapis, qui est d'une seule pièce avec le masque. Il porte une échelle comme pour monter chez sa maîtresse, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui passe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure singulière. De l'autre côté est Mercure, avec un

gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. Il tient de la main gauche son caducée qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il élève vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la signification n'est pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'osant paroître nus. Aussi les deux figures ont ici des culottes & de bas blanchâtres d'une même pièce qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds, comme le mime assis & masqué qui est dans la vigne Mattei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* sont marqués d'étoiles blanches.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estramadure, au sud-ouest de Leiria & au nord-ouest de Santaren. Elle est sur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle situation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle sur les frontières de l'Estramadure Espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. Cette ville a un district assez considérable ; au reste on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13. 20. *lat.* 38. 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Castille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14. 40. *lat.* 40. 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalousie, sur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) autre ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est sur la rivière de Cinça, dans la position la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Balastro, & au nord-est de la rivière d'Yzuela. *Long.* 20. *lat.* 41. 30. (*C. A.*)

ALCOUCHETE, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9. 20. *lat.* 38. 55. (*C. A.*)

ALCUDIA, (*Géogr.*) ville de l'île Majorque, dans la Méditerranée. Elle est entre Puglierza & le Capo de la Pedra, sur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21. 10. *lat.* 39. 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du Cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCOY, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est sur une rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la Province. Cette ville est précisément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17. 25. *lat.* 38. 45. (*C. A.*)

ALCUESAR, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balastro & au sud du Saz de Surta. Elle est assez jolie & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17. 55. *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, f. m. *alcedo, inis*, (*terme de Blason.*) oiseau hantant la mer & les marécages, il couve sur l'eau & parmi les roseaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* est un meuble d'armoiries ; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Les Naturalistes disent que la mer est calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a plusieurs devises prises de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans son nid au milieu des flots ; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule sous

le regne d'un bon Prince ; *silentibus austris* , pour un sçavant qui travaille dans le silence ; *agnoscit tempus* , pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête , *nec quicquam terreat aestu* , pour un guerrier intrepide au milieu des hafards.

De Martin à Paris ; *de gueules à l'alcyon d'argent , sur une mer d'azur*. ( *G. D. L. T.* )

ALCYONE , ( *Géogr.* ) ville de Thessalie , qui étoit près du golfe de Malée , maintenant appelé le golfe de Ziton & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon remarquable par la blessure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. ( *C. A.* )

ALCYONÉE , ( *Géogr.* ) lac du pays de Corinthe dans le Péloponnèse , aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraius le devin , avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable forcier. ( *C. V.* )

ALDEA , ( *Géogr.* ) petite ville de Portugal , dans l'Estramadure. Elle est dans une isle formée par le Tage , au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. *Long. 9 , 15. lat. 38 , 45.* ( *C. A.* )

ALDEGO , ( *Géogr.* ) riviere d'Italie , dans le Veronois. Elle se joint à l'Adige dans les états de la république de Venise , près de Zevio. ( *C. A.* )

ALE , ( *Géogr.* ) royaume des Barbecins en Afrique , dans la Guinée , au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est *Yagog* , résidence du roi. Les éléphants y sont très-communs. On nous raconte que les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre , il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Puis quand la résolution est prise , le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret , afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière , mais elle est innocente & elle réussit : aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long. 5. lat. 13.* ( *C. A.* )

\* § ALECTRYOMANCIE , ( *Hist. des superst.* )  
1°. Ammien Marcellin ne dit point que ce fut par l'*alectryomancie* que Fidustius , Irenée , Pergamius , ( & non pas *Bergamius* , comme écrit le *Dict. des sciences* &c. ) & Hilaire chercherent quel seroit le successeur de Valens , mais par la *Dactyliomancie* , ou divination par l'anneau , comme le prouve la confession même d'Hilaire.

2°. La confession d'Hilaire n'a point été rapportée par Zonare , ( ou *Zonaras* , comme écrit le *Dict. des sciences* , ) mais par Ammien Marcellin.

3°. La divination où l'on employoit un anneau & un bassin est justement la *Dactyliomancie* , & non la *Nécromancie* , ou *Nécromancie* , qui se pratiquoit par l'évocation des morts.

§ ALENÇON , ( *Géogr.* ) passe pour la troisième ville de Normandie , & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France , fils de S. Louis , eut en partage le Comté d'Alençon , qui à sa mort en 1283 , fut donné à Charles , second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame , sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château , où ils faisoient leur résidence : cette généralité comprend quatre pays , le pays d'Auge , d'Houlme , Liévin & la campagne d'Alençon. ( *C.* )

§ ALENTEJO , ( *Géogr.* ) grande province de Portugal , qui s'étend du sud au nord , depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontières de l'Estramadure Portugaise , dans un espace de cinquante lieues ; & de l'est à l'ouest , depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontières de l'Estramadure Espagnole & de l'Andalousie , dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture , & des côtes très-propres au vignoble , qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent , ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs , & on y fabrique une fayance estimée , dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit en 1732 , 260000 personnes. Elle se partage en huit juridictions , & renferme quatre villes du quatrième ordre , quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs , & trois cens cinquante-cinq paroisses. L'*Alentejo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. ( *C. A.* )

ALENUPIGON , ( *Géogr.* ) lac de l'Amérique septentrionale , dans le pays des Asiniboels , au Canada. Il appartient aux Anglois , & est précisément sur les frontières de leurs possessions. Les rivières de Perrai & d'Alemipifoki forment de ce lac. ( *C. A.* )

ALÉON , ( *Myth.* ) fils d'Atrée , est un de ceux qu'on a appelé *Dioscures* , avec Melampus & Eumolus ses frères. ( + )

ALESA , ( *Géogr.* ) ancien nom d'une ville de Sicile , aujourd'hui le bourg de *Tofa* , dans la vallée de Démona , où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus* , & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs , & dont on a publié des choses assez extraordinaires : car on dit que dans le tems qu'elle étoit très-calme , si on jouoit de la flûte sur ses bords , on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu , bouillonner , & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument , s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué :

*Hic & Alesinus fons est mitissimus undis ,  
Tibia quem extollit : cantu saltare putatur ,  
Musicus & ripis latans excurrere plenis.*

Une imagination bien échauffée , un cœur bien tendre , bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet , auroient pu voir de nos jours le même miracle. ( *C. A.* )

ALESSENSIS , ALSENSIS , ALISENSIS PAGUS , ( *Géogr. du moyen âge.* ) l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alise , célèbre par le siège qu'elle soutint contre César , & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom François d'*Aussois* , *Aulsois* , & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens , peuples de la république des Eduens , dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duesme , douze lieues du sud au nord , & d'Avalon à Chanceaux , treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duesmois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois , nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit ; mais il fit aussi un comté particulier , dont on fera mention.

Le *pagus Alesensis* renfermoit Semur , Flavigny , Montbard , ville très-ancienne , mont saint Jean , Arnai , Pouilli , & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. Voyez chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain , écrite par Fortunat , ce *pagus* est nommé *Alesensis* : dès le neuvième siècle , il eut le titre de comté , & fut possédé par Manassès de Vergy , qui étoit aussi comte de Dijon.

Ces deux comtés passèrent à ses descendans. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duefmois. Aimo se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés : *administrator rei publicæ comitatûs Alsiensis & Dufmensis*. (Maison de Vergy, par Duchêne, pag. 45. pr. in-fol.) Valon de Vergy eut cette même qualité en 1055. Après la mort du comte Letalde, Eudes I. duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, p. 36. éd. 1612. in-4°. Martyrol. Autiff. p. 50.)

Thierry II. & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoiffes, où ils avoient une maison royale, *Spincia, Espiffia*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zèle d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume : c'est la première espèce de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. (V. hist. de Fr. t. III. D. Mab. séc. Bened. 2.)

La Maison-Dieu d'Epoiffes fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-saint-Jean en 1200. (V. Gal. chr. t. IV. p. 196. pr.) près d'Epoiffes est le *Brocaria* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucheraffe*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flaviniacum in pago Alsinfi in agro Burnacense*. (Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I. p. 1. pr.) Le pape Jean VIII. fit la dédicace de cette église en 877 (Gal. chr. t. IV. p. 455.)

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans ce canton; tels que *Mifféri, Meseriacum*; *Saifferey, Censiacum*; *Lavau, Vallinse*; *Charigni, Cariacum*; *Darcey, Darcium*; *Giffey, Gessiacum*; *Lugni, Luviniacum*. Ce testament fut passé en 721, selon D. Mab. à Semur (*datum Sinemuro castro*), qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appelé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. *Poillenai* ou *Poullenai, Poliniacum* & *Poiseul, Puetoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. (Gal. chr. t. IV. p. 358.)

Le cartulaire de Flavigny que j'ai consulté, fait connoître en 768 *Marilli* & *Myard-de-Lafaye*, donnés par Pierre de Viteaux; *Poiseul, Vefvre, Mene-treux-le-Pitois, Magni* près Semur; *Marsilliacum, Myardis, Puteoli, Vabra, Menestriolum, Manneum in pago Alsinse*. *Semnon*, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'*Alife* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum*. (Voyez D. Viole, vie de sainte Reine.)

Munier nous a conservé une chartre de Charles le Chauve, où il est fait mention de *Blancey*, cédé en partie à l'abbaye de saint Symphorien d'Autun en 864, *Blansiacum in pago Alsinfi*.

Le cartulaire de saint Benigne, marque *Salmaise* & *Verrey* dans l'Auxois: *castrum Sarmacum, Sarmatia, & Vitriacum*, sous la vingt-deuxième année du règne de Charles le Chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à *Salmaise*, où les ducs de Bourgogne de la première race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de *Pouilli* en Auxois, *Polliacum, Puliacus, Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie 1061. *Pouilli* fut vendu au duc Hugues IV. qui y fit bâtir un château. (Perard, pag. 498.) Voyez **POUILLI**, Suppl.

Flodoard, dans sa chronique, dit que *Mont-saint-Jean, castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinfi*, fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Re-

naud de Vergy. (Maison de Vergy, page 30. pr.) Voyez **MONT-SAINT-JEAN**, Suppl.

Achard, quarante-septième évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de *Corfaint, Corpus-sancti*; de *Montbertaut, Mons-Bertaldi*; *Asnieres, Asneria*; *Ricey, Riccium*, si connu par ses vins & ses fromages; & *Nuys, Nuidis*. (Gal. chr. t. IV. p. 547.)

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigny les églises de *Haute-Roche, Alta-Rocha*; de *Jailly, Jaliacum*; de *Villi, Vuidiliacum vel Villicum*; *Chanceaux, Cancellum*; *Poiseul-la-ville, Puteoli*; l'île sous *Montréal, Insula*; ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1471, est nommé dans le *Gallia. chr. de Robert, in-fol. p. 215, insula in Mandubiis sub Monte regali*; *Massingi-lès-Semur, Massingiacum*; *Cessey, Siiacum*; *Fain, Fanum*; *Blaisi, Blasiacum*. (Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I. p. 24. pr.)

*Arnai-le-Duc*, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum, Arnacum*. V. ci-après, **ARNAI**. Il est aussi souvent parlé dans les titres du IX, X & XI siècles de *Thil* ou *Til* en Auxois, *castrum Tiliium, Tulum, Teium*: Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de *Thil* dota le prieuré de *Precy* en 1018: Jean de *Thil*, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de *Thil* à l'opposite de son château, une collégiale en 1340.

*Montréal, Mons Regalis*, est ancien: on croit que les rois de la première race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I. y établit une collégiale en 1068; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par *Anseric* de *Montréal*, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. Voyez **MONTRÉAL**, Suppl. sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

*Montbard*, est un lieu d'une haute antiquité: il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221: *castrum Montisbarri, de Monte Barro*. (Voyez Perard, p. 419.) Voyez ci-après **MONTBARD**.

*Humbert*, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de *Fontenai*, nouvellement fondée, près de *Montbard, Fontenetum*, les donations faites des granges de *Jailli* & de *Flacey, grangia Jaiiaci & Flaciaci*.

Le Réomans, in-4°. pag. 188, 191. indique au XII. siècle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, *Aizy*, sous *Rougemont*; *Besfontis*, que je crois être *Buffon*, devenu si célèbre par le seigneur actuel; *Asneria*, *Asnieres*; *Curtannacum*, *Coutemoux*; *Tisfacum*, *Tisi*; *Suenciacum*, *Cessey*; *Teliacum*, *Talleci*; *Byrreium*, *Bierri*, aujourd'hui *Anstrude*.

Une bulle du pape Anastase, nommée précisément sous *Thil, Prisciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de *Grignon, castrum Griniacum* ou *Grignonis*; de *Chanceaux, de Cancellis*, Perard, p. 237. *Touillon, castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne: le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (Voyez Gal. chr. t. IV. p. 88. pr.)

Le cartulaire de Flavigny indique encore en Auxois, au X ou XIII siècle les villages de *Nailli, Nallaium, Nauliacus*, où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; *Lantilli, Lantiliacum*; *Grifigni, Grifiniacum*; *Bussi-le-Grand, Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin avoit un beau château, & où pendant sa disgrâce, il a composé plusieurs ouvrages; *Frolois, Frolesium*,

*Frolletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs ; Saigni, *Saigniacum* ; vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la première race ; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Giffey-le-vieux, *Giffiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit : *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du tems des Romains. Le pere du seigneur de Giffey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & de Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetière public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, sont connoître au X<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècle, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse ; Thorey, sous Charni ; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum* : le curé de Thorcy (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications : M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espèce, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (C.)

§ ALESSIO, ALESSO ou ALESSIS, (Géog.) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, sur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. (C. A.)

ALET ou ALETH, (Géog.) en latin, *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le Bas-Languedoc, au comté de Razès, est située au pied des Pyrénées, sur la rivière d'Aube. Il y a des ruisseaux aurifères dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocèse d'Alet n'a que 80 paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siècle par son zèle & sa rare piété ; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (C. A.)

\* § ALEUROMANCIE, (Hist. des superstitions.) cette espèce de divination se faisoit avec de la farine de bled, à la différence de l'alphtomancie qui se faisoit avec de la farine d'orge. On n'ignore pas absolument de quelle manière on disposoit cette farine pour en tirer des présages. On menoit aux prêtres ou devins les esclaves soupçonnés de larcin ; les prêtres leur donnoient une croute de pain enchanté fait avec de la farine de bled, & si elle leur demouroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (Hist. de Syrie.) fut un de ces instrumens dont la politique se sert

pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparèrent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphane. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie : on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions : Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets, qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité ; le fils & la sœur de Démétrius furent les premières victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontents se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour la dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre ; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pièces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussitôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul, avec précipitation, dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince, infraiteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (T-N.)

ALEXANDRE, (Hist. de Syrie.) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'*Alexandre* Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favorisèrent son imposture : Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni : la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrèrent en Syrie, où ils remportèrent une grande victoire.

*Alexandre*

*Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilege avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné, fauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque tems errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme un sacrilege, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de son pere. (T-N.)

ALEXANDRE I, (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Phifcon, septieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laissa trois fils, dont l'aîné, sorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere, en mourant, légua son royaume à sa femme Cléopâtre, à condition d'y faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple respectant l'ordre de la nature, y plaça l'aîné, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné, le rendit ennemi secret de sa mere, qui se débarrassa d'un collègue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

*Alexandre*, qui avoit eu en partage l'île de Chypre, en fut rappelé par sa mere, qui l'associa au pouvoir souverain. *Lathyre* dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'île de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités, fit équiper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. *Lathyre* étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle nécessité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du sort de son frere malheureux sans être coupable, craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bien-tôt rappelé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui, las d'obéir à une femme, demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône, où, jusqu'alors, il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuse pour partager le pouvoir, résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival, & comme elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

*Alexandre*, qu'une espece de nécessité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie; ils oublièrent ses crimes, & leur haine retomba sur le parricide qui, chargé des imprécations publiques, fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger, où il fut assassiné par *Navarchus Chéreas*. (T-N.)

ALEXANDRE II, (*Hist. d'Egypte.*) second fils d'*Alexandre I*, fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui dispofoient de ce

royaume que *Lathyre* leur avoit légué en mourant. *Bérénice*, fille unique de ce monarque, tenoit du privilege de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle; & pour détruire la jalousie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractère de son époux, qui ordonna de le débarrasser, par un assassinat, de ses importunités.

*Alexandre*, que ses talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par *Sylla* il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer *Aulete*, fils bâtard de *Lathyre*. Le monarque dégradé se retira dans le camp de *Pompée*, trop occupé contre *Mitridate* pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (T-N.)

ALEXANDRE LE GRAND, (*hist. anc.*) *Alexandre le grand*, troisieme du nom, fils & successeur de *Philippe* roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince présente l'idée d'un héros qui maîtrise la fortune & dispose des événemens. Jamais roi ne le surpassa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne fut mieux en profiter. Sa naissance fut marquée par plusieurs signes qui tous furent regardés comme autant de présages de sa grandeur future, & qu'on peut lire dans *Quintecurce* & *Plutarque*, peintres gracieux & fideles de ses traits qu'ils ont transmis à la postérité.

*Alexandre* n'eut pour ainsi dire point d'enfance; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire, ses questions & ses réponses annonçoient une parfaite maturité de raison. Indifférent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, & tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse l'ayant vu à la cour de *Philippe* s'écrierent: Notre roi est riche & puissant, mais cet enfant est véritablement un grand roi. Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course: Où sont les rois repondit-il, que vous me proposez pour émules? Son courage impatient de commander tembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Les victoires de *Philippe*, en excitant son émulation, lui causoient un tristesse secrète; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il se tournoit vers les enfans de son âge pour se plaindre de ce que son pere ne lui laisseroit rien de grand à exécuter. C'est à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de *Cléopâtre*: le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'affujettir des villes & des royaumes, & de ne se réserver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que seize ans lorsque son pere, occupé à faire la guerre aux Bizantins, lui confia pendant son absence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour sa jeunesse, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chassa, & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-tems oisif se déploya à la bataille de *Chéronée* où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon sacré des *Thébains*. Ce fut autour de lui que se

rassemblerent les plus vaillans hommes, & que se fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occasionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuse & jalouse voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entière. Elle engagea *Alexandre* à venger son orgueil offensé, & dès lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut sur le point de tuer *Alexandre* qui pour éviter les effets de son ressentiment, fut obligé de se retirer en Epire où il passa quelque tems en exil avec sa mere. Il étoit dans sa vingtième année lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les nations barbares impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore assez façonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplés de mécontents; & l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi faisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les ministres épouvantés des orages prêts à fondre sur la Macédoine, conseilloyent à *Alexandre* de resserrer sa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens privileges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulèvement des Barbares qui n'étant plus soutenus des Grecs mécontents, n'oseroient point sortir de l'obéissance: mais au lieu de suivre ces conseils timides, *Alexandre* n'écoula que sa magnanimité. Il savoit que l'indulgence pour des rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussitôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve: alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ses soldats, & lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons *Démosthene* qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes. Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloyent lui livrer les principaux auteurs de leur révolte; mais les Thébains ayant fait une réponse trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare; & la maison où ce poëte étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgraces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples: aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grâce à tous les fugitifs, & négocia avec les Athé-

niens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece dans une assemblée libre, l'électurent pour leur général. Il songea à humilier la fierté des Perles, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece; & qui même projettoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite; & après lui avoir fait les compliments qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger? Ce fut à cette occasion que ce cinique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse qui prouve que l'ame d'un philosophe fait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse, en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils!* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied & cinq mille de cavalerie; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussitôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se réservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets, & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrigie; arrivé à Ilium, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célèbre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Paris, *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie; Milet & Halicarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour Dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Capadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui apprit la mort de



Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déjà Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'invitèrent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirèrent aussitôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remède précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remède, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius qui lui offroient mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remède qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir: mais tous ses doutes se dissipèrent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légère émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remède, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussitôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renversa l'aile gauche des ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entièrement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile gauche: rien ne put résister aux Macédoniens, encouragés par la présence d'un prince qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre*

en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses restèrent sur le champ de bataille; toute la famille de Darius, sa mere, sa femme, & ses enfans, toute leur suite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs: après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & les avertir de sa visite. Mais comme il étoit tout couvert de sueur, de sang & de poussière, il défit sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius*. Lorsqu'il y fut entré, & qu'il eut aperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célèbres artistes; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que delà il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation & la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers: *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi*. C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre*. Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

*Alexandre*, après s'être remis de ses fatigues, & avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion: un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses pieds, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant aussitôt: *O, ma mere!* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre*. « Certes, dit Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modération jusqu'à la fin de ses jours, s'il eût vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put se rendre maître, & qu'au milieu des festins il n'eût pas trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis, ni été si prompt à faire mourir ces grands hommes auxquels il devoit une partie de ses victoires, je l'aurois estimé plus heureux qu'il ne s'imaginait l'être, quand il imitoit les triomphes de Bacchus, qu'il remplissoit de ses victoires les rivages de l'Hellespont & de l'Océan: mais la fortune n'avoit point encore égaré sa raison; & comme elle ne faisoit que commencer à lui prodiguer ses faveurs, il les reçut avec modération; mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir, & fut accablé sous le poids de sa grandeur. Il est certain qu'en ses premières années il surpassa en bonté & en continence tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles de Darius, princesses de la plus rare beauté, comme si elles eussent été ses sœurs; & pour la reine, qui passoit pour la plus belle personne de son siècle, il eut l'attention d'empêcher qu'il ne se passât rien qui pût lui déplaire: enfin il se comporta avec tant d'humanité, envers les princesses ses captives, que rien ne leur manqua que cette confiance qu'il est impossible au vainqueur d'inspirer ». Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume

d'appeller les dames Perfes, *le mal des yeux*. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse d'être le ministre de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'île de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr qui, fière de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siège de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Bétis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un chariot, on le traîna autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homère fit le malheur de Bétis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

*Alexandre* se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perfes qui les traitoient en maîtres ambitieux & avarés, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis qui, à la première sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchaient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perfes, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

*Alexandre*, aussi politique que guerrier, étudia le caractère de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perfes. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublièrent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'affura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussière & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de

cinquante mille hommes, qui fut enlevée sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appelant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractère de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens: leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude; ils furent obligés d'obéir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, il voulut laisser dans l'Egypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingts stades entre la mer & les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appelée *Alexandrie*. La commodité de son port, les privilèges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célèbre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espèce en fit sa pâture. *Alexandre* qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomène étoit un signe que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien: il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémion fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galères. La perception des impôts fut confiée à Cléomene; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis: *J'accepterois ces offres*, dit-il, *si j'étois Alexandre. Et moi aussi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuse, *si j'étois Parménion*. Il fit réponse à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non-seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon; qu'en attendant il alloit au devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche, mais il fut arrêté par les obseques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée exciterent

les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une femme si belle, sans en abuser. Ce fut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cent mille hommes de pied, & de deux cent mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger son armée en bataille. Ses Officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appella plusieurs fois : *Comment Seigneur, lui dit-il, nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez, comme si vous aviez vaincu ! Eh, mon ami, lui répondit-il avec bonté, ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuses solitudes.* Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure : c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Iffus; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur; son hausse col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec un agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut fait ses dispositions pour l'attaque, & qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui seul avoit sçu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussi-tôt la cavalerie, fière de le voir à sa tête, s'avance au galop, & la phalange Macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner, l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, poursuit avec ardeur les fuyards; & les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroïssoit au-dessus de son escadron royal, & qui se faisoit remarquer par sa fierté, & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre*, qui renversoit les fuyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leur armes, & saisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les pieds de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, satisfaits d'avoir fait de leur corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pièces, & les mourans tombent à ses pieds. Les roues du char, embarrassées par les cadavres & les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il se précipite de son

char; il se met sur un cheval, & s'éloigne de cette scène de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, pressé par la droite des Perses, n'eût sollicité *Alexandre* de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, & son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnaissance aux dieux, par des hymnes & des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses, dont il honora la valeur des officiers & des soldats, il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes de la Grece, que son pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du tems de la guerre des Medes, avoit équipé une galere à ses dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ses concitoyens qui, long-tems après sa mort, en recueillirent les fruits.

*Alexandre* parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'Orient. C'étoit-là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropriâ cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses; & ce fut dans cette occasion, qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marchepied: un eunuque de Darius, touché de ce spectacle, fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : c'étoit sur cette table, répondit l'être dégradé, que mon maître prenoit ses repas. *Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité, & il auroit fait ôter cette table, sans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les tems de sa première fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere: il la combla de magnifiques présens; & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persepolis, siege des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siege. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspirait à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisane qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois,

*Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin; & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persepolis, qui, presque tout bâti de cedre, passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persepolis, qu'on appelloit *l'œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus sincère, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece: *Je pense que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile; il fut sur le point d'être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmureurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se dévalter qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Parthie, sur les confins de la Bactriane, on aperçut dans le fond d'une vallée une misérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes: il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque tems auparavant, avoient révééré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité; il fut pris à quelque distance du Tanais. Ses officiers, qui avoient été ses complices, le trahirent. On le conduisit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte & vertueuse: *Monstre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre? Dépose ce diadème que tu ambitionnois*

*comme le prix de ton exécration parricide.* Bessus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à son crime.

*Alexandre* n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes, dont il avoit honoré les cendres de Darius, ses égards respectueux pour la mere de ce prince, & pour sa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureusement prévenus en faveur de sa domination; & comme il savoit que les hommes reglent leurs affections sur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les usages des Perses, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il se fit faire un habit moitié mède & moitié perse; & pour prix de cette condescendance, il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques, pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qui naissent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perses, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un succès si heureux, que ces nouveaux sujets, en se dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils se porterent à lui obéir avec autant de zèle, que les Macédoniens même, qu'ils égalerent encore en courage.

*Alexandre* s'étant approché du Tanais, fit défense aux Scythes, qui habitoient sur ses bords, de jamais passer ce fleuve, ni de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination: ces peuples superbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponse fiere & dédaigneuse, ils se décidèrent pour la guerre; mais la fortune seconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque distance du Tanais, & il mit une garnison puissante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la seconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus, qui, s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-tems la loi à tous les pays voisins.

*Alexandre* insatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ses succès, ne connoissoit pour bornes de son empire, que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de son courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarrassé dans sa marche, il fit brûler tous ses bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança sur les bords de l'Hydaspe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter sa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur, qui mit sa gloire à le rétablir dans son ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier succès, parcourut l'Inde, moins ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les destinées. Dispensateur des trônes, il y élève ceux qui s'abaissent devant lui, & en précipite ceux qui défient ses vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne passa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus considérables de l'Inde, fut le terme de ses courses. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes, de huit mille

charriots & de six mille éléphants dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir sur ses pas, il fit jeter dans les campagnes de Gange des mors de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries, dont les mangeoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphants que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros; mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barrière du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte, il offrit plusieurs sacrifices aux dieux; les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate: pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter; & monarque paisible dans une terre étrangère, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modèle dans toutes ses expéditions.

Des qu'il fut rentré dans la Perse, il s'affujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une pièce d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens & nouveaux sujets; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Persé. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilège fut puni de mort; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un père chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilège de leur naissance élève sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statera, fille aînée de Darius; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres dames perses de la première qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déjà mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui pa-

roissoient disposés à la révolte; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

*Alexandre*, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit-là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Ephestion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipsèrent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidèle. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les Cusiéens qui formoient un peuple nombreux; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxième année de son âge, la douzième de son regne, & la huitième de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane; la première avoit un fils, & la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frère d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire: Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomedon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphylie furent données à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Lycie échut à Phylotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellepont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trebifonde. Python fut établi dans la Médie; Lyfimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdicas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire, conquis par la plus étonnante valeur, & gouvernée par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre fera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les règles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particulière. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugea les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Syfigambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siècles. Tant qu'il vécut, ses généraux restèrent dans l'obscurité; parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses

ordres, & dès qu'il ne fut plus, ils éclipsèrent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote, pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretenoit une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siècle fut le siècle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Policete, Lyfippe animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre*, indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stafurate, architecte fameux, lui proposa de tailler le Mont-Atos en forme humaine & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, déposant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siècles d'*Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Medecis & de Louis XIV, font des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (M-Y.)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (*Hist. anc.*) fut un célèbre imposteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînent point les sages dans la séduction. Les Poètes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, professent l'art de guérir. Ce célèbre médecin, révérend comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités inférieures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur bisantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs Romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'appriivoiser les serpens; & on en voyoit de si privés, qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passèrent en Calcédoine, où ils cachèrent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du Dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sybille, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Aufonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine: ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les mécaniques favorisèrent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut

avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresèrent à construire un temple digne d'un Dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jette les fondemens, il cache dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eût préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une yvresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la manière des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir: la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne un hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu; il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le Dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophète, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon, dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyèrent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Calcédoine de la morsure d'une vipère. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées, il n'y a quelquefois qu'une première séduction difficile à opérer. Les yeux fascinés, réalisèrent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sols de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit la réponse dans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On croit au miracle pour un secret que le dernier commis possède aujourd'hui: les remèdes qu'il prescrivait aux malades accréditèrent ses impostures, parce qu'il avoit fait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où il fut appelé par Marc-Aurèle en 174. L'accueil que lui fit ce philosophe couronné, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé d'un coup de foudre; il étoit de son intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de perpétuer leur existence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent

furent démenties par l'événement; il mourut d'un ulcère à la jambe à l'âge de soixante & dix ans; quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossière canaille; on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Demetrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangèrent sous ses enseignes; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrières du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (T-N.)

ALEXANDRE, tyran de Phères, (*Histoire de la Grèce.*) Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarèrent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractère, n'osèrent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avidés partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermèrent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont les largesses avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Thessaliens accablés sous le joug, implorèrent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractère farouche; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant défarmé & sans défense, s'en faisoit, & le fit jeter presque nud dans une prison obscure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif; elle lui rendit plusieurs visites secrètes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyèrent en Thessalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce

grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis: Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fit éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans; les villes n'offrirent que des scènes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynosephale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulières à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat; il aperçoit le tyran, il le désie au combat du geste & de la voix; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, fécondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (T-N.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diète. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguier les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diète en faveur du troisième; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501; mais Héleène son épouse, fille du czar, ne le fut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litière à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se feroient pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 Août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévère qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna

quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (M. DE SACY.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singulière. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendants à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné; mais dans la diète de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (M. DE SACY.)

\* § ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria statiellorum*, (*Géogr.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit fortir de Parme, de Plaisance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siege l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le Grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privilèges.

Misson (*Voyage d'Italie, tom. III, pag. 47.*) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais la Forêt-Bourgon (*Géogr. hist. tom. III, pag. 440.*) donne une explication assez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiéga, ne fut qu'un feu de paille; car elle se rallentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege, après s'être morfondu six mois. La Martinière dit que l'empereur voulut l'appeller *Césarée*; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du Roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célèbres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, (*Géogr.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le Grand fit bâtir près du fleuve Tanais. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les

Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (C. A.)

\* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utreck de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. Voyez ce mot dans ce supplément.

ALEXANDRIN, s. m. (*Belles-Lettres, Poésies.*) Il est dit dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, « le vers alexandrin françois répond au vers hexamètre latin ».

Cela est équivoque. Le vers alexandrin nous tient lieu du vers hexamètre, & à sa place nous l'employons dans nos poèmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'est au vers asclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette seule différence que le premier hémistiche de l'asclépiade n'est pas essentiellement séparé du second par un repos dans le sens, mais seulement par une syllabe qui reste en suspens après le second pied.

Plus le vers héroïque françois approche de l'asclépiade par les nombres, & plus il est harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres semblables, ou par des équivalens.

On fait que les nombres de l'asclépiade sont le spondée & le dactyle, & que chacun de ces deux pieds forme une mesure à quatre tems. Ainsi toutes les fois que le vers héroïque françois se divise à l'oreille en quatre mesures égales, que ce soit des spondées, des dactyles, des anapestes, des dipyrriques, ou des amphibraches, il a le rythme de l'asclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange de ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend susceptibles d'une variété que ne peut avoir l'asclépiade, dont les nombres sont immuables; cependant nos grands vers sont encore monotones, & cette monotonie a deux causes; l'une, parce qu'on ne se donne pas assez de soin pour en varier les repos: Voyez dans le *Dict. des Sciences, &c. l'article HÉMISTICHE* fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre, parce que dans nos poèmes héroïques les vers sont rimés deux à deux; & rien de plus fatigant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales consonnantes, répété mille & mille fois.

Il seroit donc à souhaiter qu'il fût permis, sur-tout dans un poème de longue haleine, de croiser les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuse à la période poétique. Peut-être seroit-il à souhaiter aussi que, selon le caractère des images & des sentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (M. MARMONTEL.)

ALEXAS, (*Histoire des Juifs.*) troisième mari de Salomé, sœur d'Hérode le Grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à Alexas & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût faire le deuil de son roi.

§ ALEXIPHARMAQUES, adj. pris substantivement, (*Médecine.*) on ne peut qu'approuver les déclamations de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Scien. &c.* contre l'abus des alexipharmques dans les maladies aiguës; mais ce n'est pas avec une théorie



inconféquente qu'on réfute. Il faut des observations bien fuivies, bien détaillées. Il faut fur-tout fe dépouiller de tout efprit de feéte ou de parti lorsqu'on veut juger.

Les anciens chymiftes & les gens à fecrets portèrent dans la Médecine une foule de prétendus fpécifiques, dont les propriétés miraculeufes durent éblouir les ignorans & les crédules : le peuple qui fe prend toujours avidement, fut trompé par les promeffes qu'on prodiguoit, mais il fallut dans la fuite raifonner avec ceux qui, fans ceffer d'être peuple, vouloient cependant qu'on appuyât d'un dogme une pratique jufqu'alors précaire. Van Helmont & Paracelfe furent de prétendus réformateurs qui, dans l'immense fatras d'erreurs qu'ils débitèrent pour foutenir cette méthode incendiaire, laifserent pourtant échapper quelques traits d'un génie brillant dont leurs fucceffeurs ont profité. Le tems qui réduit les opinions & les fyftêmes à leur juftte valeur, a détruit l'édifice de ces enthoufiaftes; mais nous n'avons que changé de maîtres. Une méthode délayante, évacuante & antiphlogiftique a pris le fyftême chaud, fortifiant & tonique des premiers; la découverte de la circulation a engendré une autre efpece d'enthoufiafme mécanique, qui ne laiffe voir qu'impulfion du fang & des humeurs contre les vaiffeaux, que réaction des folides fur les fluides; le calcul & fon appareil mafquent une foule de puérités peut-être plus abfurdés que les premières, & l'abus des connoiffances qui manquent ici d'objets, d'application & de vérité, nous a peut-être égarés de la vraie route encore plus loin que Van Helmont & fes feéteurs. *Voyez ci-après APPLICATION des Sciences à la Médecine.*

Le nombre des fpécifiques qu'on fuppofoit appropriés à chaque efpece de maladie ou de léfion, s'accrut par fucceffion de tems. On s'accoutuma à ne voir dans une caufe de maladie qu'un ennemi auquel il falloit en oppofer un autre, & cette fuppoftion qui ne préfentoit dans le médicament qu'une qualité occulte ou indéfinie, fut un motif pour négliger l'examen de fa façon d'agir. Les feuls poifons ne furent pas combattus par des fpécifiques; on en eut contre les maladies hystériques, contre les fievres, on eut des amulettes, & nous avons des fachets contre l'apoplexie, la petite vérole, la gale, les dartres, les rhumatifmes, &c. & en général prefque toutes les infirmités humaines furent censées avoir leur antidote dans la nature.

Faudroit-il, parce qu'on a abusé d'un moyen, le rejeter entièrement? N'avons-nous pas nos fpécifiques dont la vertu eft incontestablement établie par l'observation la plus multipliée? Et ne nous arrive-t-il pas fouvent, quoique toniques & fortifiants, de les employer dans des maladies d'irritation, inflammatoires, ou qui en portent le caractère? Si l'on confidère les effets de la plupart des alexipharmques, ils paroiffent le plus fouvent (autant qu'il eft permis d'en juger) agir en produifant des évacuations fenfibles ou infenfibles. La tranfpiration (*diaphorefis*) ou les fueurs, font les voies par lefquelles ils pouffent le plus fréquemment les matieres nuifibles au dehors. La thériaque, la conféction hyacinthe, l'orviétan, les bézoards, l'alkali volatil, &c. font de ce genre. Ce fait feul peut, à quelques égards, juftifier l'emploi qu'on a fait des alexipharmques, à titre de fudoriftiques ou de diaphorétiques, dans toutes les maladies où il pouvoit être utile d'exciter la tranfpiration ou la fueur. Il ne faut donc pas dire, avec M. de Vandenneffe, que la nouvelle idée qui a confondu les fudoriftiques avec les alexipharmques, a fait périr des millions de malades. C'eft l'abus de cette idée ou fon application mal-entendue qui ont été funeftes à l'humanité.

Il ne faudroit pas non plus établir pour regle invariable, avec le même auteur, qu'on ne doit jamais employer les alexipharmques « qu'après » avoir fuffifamment évacué ou rafraîchi, qu'il faut » diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimo- » nie des fels répandus dans les humeurs avant de » les mettre en action ». Des fels nombreux & raréfiés qu'on diminue pour les mettre enfuite en jeu, font une théorie vague, qui, très-certainement, n'a pas empêché M. de Juffieu d'administrer promptement l'alkali volatil dans la morsure de la vipere, & de guérir radicalement. Cette même théorie n'a pas diftuadé M. Pringle de l'emploi des véficatoires dans les fauffes pleuréfies, ni M. Torti de l'ufage du quinquina dans les fievres malignes pernicieufes, &c.

Tenons-nous-en à l'observation qui ne permet l'ufage des alexipharmques, & en général des diaphorétiques & des fudoriftiques dans les maladies aiguës, qu'avec une fage retenue; gardons-nous d'approuver la méthode des payfans ou du peuple qui fe traite indiftinctement dans toutes les maladies inflammatoires par des ftimulans, des cordiaux, dont l'activité peut quelquefois diffiper rapidement une maladie qui commence, mais qui engendre le plus fouvent des fuites funeftes.

L'idée d'une fubftance qui repouffe un venin en le portant au-dehors par les pores de la peau, n'eft pas l'unique point de vue fous lequel on doit confidérer les alexipharmques. Ils peuvent chaffer ce venin par d'autres voies, ou même le corriger & rendre fon action nulle dans le corps. Dans ce dernier fens, un émétique qu'on avale peu après avoir pris de l'arfénic, ou tout autre poifon minéral, devient alexipharmque, lorsqu'il l'évacue. L'eau pure, l'eau fucrée, l'hydrogala, le lait, le petit-lait, les huiles graffes qui l'évacuent par les felles, ou qui diminuent ou émouffent fon action en l'étendant, font encore alexipharmques. Le vinaigre & fes différentes préparations, l'opium même jouiffent de cette prérogative, & c'eft, pour le dire en paffant, la feule efpece de médicamens qui foient alexipharmques dans le fens proprement dit. *Voyez POISONS (Médecine légale.) & ANTI-SEPTIQUE, (Mat. Méd.) Supplément. (Article de M. LA FOSSE, doéteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)*

§ ALEXITERES, adj. pris fubstantiv. (*Médecine.*) Ce mot à-peu-près fynonyme d'alexipharmques, eft employé par Xénophon, Athénée, Hippocrate, comme fignifiant défenfif, expulfif, *defensorius, propulsatorius*. On appliqua, dans la fuite, ce nom aux remedes employés contre les morsures des animaux venimeux; & le nom d'alexipharmques, à ceux dont on fe fert contre les autres venins en général. Leur étymologie eft abfolument la même; ils dérivent d'ἀλεξω ou ἀλέξω, *arceo, pulso*.

On peut regarder le mot antidote comme générique par rapport à alexipharmque & alexitere. Le nom d'alexitere, donné par quelques modernes aux amulettes & aux charmes, en un mot à tout ce que l'on porte fur foi comme un préfervatif contre les poifons, les enchantemens & les maléfices, & leurs fuites fâcheufes (ce font les termes de l'auteur de l'article alexitere), nous offre fans doute un de ces exemples humilians pour la raifon humaine, que nous ne devons jamais laiffer échapper. Ce mélange monftreux de connoiffances & d'abfurdités, qui déprécie les ouvrages de nos peres, ne devoit plus fe gliffer dans des ouvrages faits pour tranfmettre à notre poftérité le dépôt de notre philofophie. *Voyez ALEXIPHARMAQUES; & fur la force des maléfices, voyez FRIGIDITÉ & IMPUISANCE, Suppl. (Cet article eft de M. LA FOSSE.)*

\* ALEZONNE, voyez ALESSONNE dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

ALFAJATES, (*Géogr.*) jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle est aux frontières de la Castille, sur la rivière de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long. 12, 15. lat. 40, 20. (C. A.)*

ALFAQUES, (*Géogr.*) Petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long. 18, 20. lat. 40, 30. (C. A.)*

ALFAS, (*Géogr.*) Petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis, la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Morés qui viennent de plusieurs autres îles à la pêche des Perles; elles sont au nord-est des îles de Da & Laca. *Long. 63, 30. lat. 17, 10. (C. A.)*

ALFON, (*Hist. Mythol. du nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siècle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors, il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance: ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies, qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retener long-tems ce jeune prince dans l'oïveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrèrent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement: la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain, chaque chef s'aperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helwin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où, chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. DE SACY.*)

ALFRED LE GRAND, (*Hist. d'Angleterre.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnaissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose: il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses lois & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Ju-

pter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oïveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *filz du souverain des dieux*. Ainsi, dans des tems postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévère Lacédémone, mêlé des lois évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des lois également défavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Lycurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célèbre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un tems où Rome naissante, environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il fut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractère de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Egérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses lois. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs? Je nommerois *Alfred*, raconterois sa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions, qui à la vérité, s'il n'eût point existé, me paroîtroient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallèle avec *Alfred*, soit relativement à ses vertus guerrières, soit relativement à la profonde sagesse de sa législation, soit enfin que l'on ne considère en lui que l'étendue de son érudition, la variété de ses talens, son goût pour la littérature, ou la solidité de sa philosophie, dans un siècle qui ne fut néanmoins, ni celui des sciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'est qu'il ne dut qu'à lui-même, à sa valeur, à son génie, l'éclat de ses victoires, l'illustration de son regne, le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques présages en effet, qu'il donna dans son enfance, des grandes choses qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, son pere, ne songea point à développer ses talens par une éducation soignée. Dans ces tems d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre, à s'abandonner à leurs passions, & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils, fut de l'envoyer à Rome, suivi d'un cortège nombreux: car Rome étoit alors la seule ville où la lueur des lettres se laissât appercevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reste de l'Europe.

*Alfred* n'eut ni le tems, ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir; mais avant son départ, il fut contraint, par déférence, de souffrir que le pape Léon III. le sacrât roi

d'Angleterre, soit que par la solemnité de cette cérémonie, Léon III. voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer, sortit de Rome, se hâta de revenir en Angleterre, trouva son pere sur le trône, continua à faire les délices de la cour, & à vivre dans l'ignorance, jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupaient & de son incapacité. Ecoutant un jour, la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poëme Saxon, la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poëme, l'élévation de leurs sentimens, & leurs belles actions le frapperent, son génie s'exalta; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaliser & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modèles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine, il apprit à lire, dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame, étudia le latin, & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célèbres de l'antiquité, jusqu'à ce que la mort d'*Ethelwolf* fit passer dans ses mains le sceptre britannique: digne de parcourir la brillante carrière qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les désastres qu'il avoit à essuyer dans les premières années de son regne; mais à peine il fut monté sur le trône, qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta sur eux d'éclatantes victoires: mais l'impénétrable nord vomissant continuellement des essaims de barbares, qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

*Alfred*, d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant, rassembla toutes ses forces, & redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, & réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient défolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays de Galles: quelques-uns plus effrayés encore, passerent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompt obéissance, allerent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ces usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté; se travestit afin de n'être point connu, & passa, vêtu en paysan, dans la province d'*Athelney*, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, & où il demeura six mois.

Cependant les Danois, possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur con-

quête, ne garderent plus ni ordre, ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & sur-tout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hasardeux, mais aussi le plus sûr, pour juger sagement de l'état des choses. Il s'introduisit, déguisé en joueur de harpe, dans le camp des Danois; amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusques dans la tente de *Guthrum*, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation; s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avvertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au tems marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme & présege le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élançant dans le camp, & sans avoir le tems de se reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légère résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés, s'ils osoient résister, ils implorerent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de *Guthrum*, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois acceptèrent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque deserts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provinces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâterent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée, & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états; reprit son sceptre, vengea ses sujets, & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-tems enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carrière plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qui n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il régnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, défolé dans toutes ses parties, & qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorable restes de la

féroçité de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs; l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité, plus funeste que l'ignorance; l'indigence, la misère & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred*! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelque ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue, *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle: il fit construire & perfectionner la construction des vaisseaux; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois qui, ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui, passant en Asie, & ramenant de riches cargaisons, excitèrent plusieurs citoyens à commercer aussi; ensorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-Arts, & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, agrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces; établit des manufactures qui, hâtant le progrès du commerce britannique, déjà très-florissant, animèrent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matières premières dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule maniere de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zèle qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-Arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colleges dans les villes principales, & fonda l'université d'Oxford: institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les anciens rédacteurs des annales Britanniques, je serois tenté de croire qu'ils ont attribué au seul *Alfred*, ce qui n'a

été fait que successivement & sous les regnes de plusieurs souverains: mais on ne peut se méprendre, soit à l'unanimité de ces historiens, soit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ces institutions. Tout autre que lui sans doute, eût cru faire beaucoup, de garantir son royaume des différentes entreprises que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne supériorité; mais à peine ils avoient fait une invasion, qu'ils étoient repoussés par *Alfred* qui, sans cesser de les soumettre & de leur pardonner, ne paroissoit s'occuper que du soin d'assurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établissemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaste; & qui seul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paisible. Cet ouvrage si digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxonnes liées à des nouveaux réglemens; ce corps de loix étoit sans contredit l'un des plus sages codes qui eût paru jusqu'alors, & la seule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxonnes. Le tems & les révolutions qui se sont succédés depuis les premières années du X siècle jusques vers la fin du XV, ont causé bien des défastres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix: on fait seulement que c'est à lui que la jurisprudence Angloise doit son origine, & qu'il doit être aussi regardé comme la base de ce qu'en Angleterre on appelle *droit-commun*. On sait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les institutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la Jurisprudence suivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (*Voy. ANGLETERRE, suppl.*)

La législation d'*Alfred* eut le plus grand succès; par elle le brigandage, trop long-tems toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute espece furent réprimés, ou par le châtement, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de tems, au point que l'on raconte encore, d'après les analistes du X siècle, qu'*Alfred*, un jour afin d'éprouver ses sujets suspendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin; qu'ils y resterent plusieurs jours, & que personne n'eut la témérité ou le desir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les institutions d'*Alfred*, ni sa valeur, ni ses bienfaits qui contribuèrent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des sciences; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles; ce fut l'assiduité constante avec laquelle il se livra lui-même à l'étude des connoissances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point stérile; peu d'hommes ont été aussi savans que lui, & nul de ses contemporains n'a écrit aussi utilement ni autant de bons ouvrages; car on sait qu'outre plusieurs écrits vraiment philosophiques dans lesquels il publia ses idées morales sous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduisit en Saxon le dialogue de saint Grégoire, le traité de Boece de la consolation de la Philosophie, les pseumes de David, l'Histoire d'Orose, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Esop.

De tous les souverains qui ont honoré le trône, *Alfred* est le seul depuis l'institution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-souvent malade, ait livré en personne cinquante batailles soit sur terre, soit sur mer; le seul qui après, être remonté sur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré sa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, soit

devenu dans un siècle d'ignorance, & par les seules forces de son génie, bon grammairien, vrai philosophe, orateur éloquent, historien exact, poète aimable, excellent musicien, grand architecte & bon géomètre. Par quels moyens heureux *Alfred* put-il se livrer tour-à-tour à des occupations si variées, acquérir tant de connoissances, & transmettre à la postérité des preuves si multipliées de son érudition ? Par le sage emploi du tems dont il connut le prix ; par l'emploi bien combiné du temps qui mène à tout, quand on fait en user. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour son sommeil & la restauration de ses forces par les alimens & l'exercice ; l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troisième pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de mesurer exactement ses heures, il se servoit de flambeaux d'un volume semblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un siècle grossier, où la géométrie des cadrans & le mécanisme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens si distingués, des vertus aussi éminentes méritent à *Alfred* le surnom de *grand*, auquel la postérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malfaisans, qui, nés pour la ruine de leurs sujets, & la désolation des nations voisins, ont osé l'usurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choses qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée ; cependant ce prince vertueux, le modèle des rois qui veulent être justes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un sujet de deuil pour ses sujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des souverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître & comme le plus sage & le meilleur des rois. (L. C.)

ALGAROT ou ALGEROT (*poudre d'*) Chimie & Thérapeutique. Voyez ANTIMOINE. (*Chimie*) *Diç. des sciences.* &c.

§ ALGARVE ou ALGARBE, (*Géogr.*) province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle est, que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, est le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. (C. A.)

ALI, (*Hist. des Califes. Hist. des sectes relig.*) fils d'Abu Thaleb, étoit cousin-germain de Mahomet qui dans la fuite, le choisit pour son gendre ; les Musulmans, pour relever sa gloire, disent qu'il fut le premier disciple du prophète, & même qu'il fit profession de l'islamisme dans le ventre de sa mere qui le mit au monde dans le temple de la Mecque ; ils ajoutent que par des impulsions secrètes, il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux ; ce fut ainsi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorsque Mahomet eut formé le dessein de déclarer son apostolat, *Ali*, âgé de neuf ans, fut choisi, par cet imposteur, pour être son lieutenant ou son visir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélites, cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumières & de l'expé-

rience. C'est à cet âge que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. *Ali* naturellement complaisant & docile, fut bientôt subjugué par le ton imposant du prophète. La gloire d'être associé aux fonctions de l'apostolat, facilita les progrès de la séduction, & quoiqu'il eût une conception vive & facile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontés du prophète, & son imbécille crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante, dont l'auteur avoit coutume de dire, *Ali* est pour moi, & je suis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moïse : je suis la ville ou la véritable science est renfermée, & *Ali* en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers, & sembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occasions les plus périlleuses, assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pusillanimes en héros. La religion qui devoit adoucir les mœurs, lui avoit inspiré une férocité brutale dans la guerre, dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit qu'il eût deux natures. Guerrier, cruel & sans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques humain & compatissant. Ce fut sur-tout dans les combats particuliers qu'il signala son courage & son adresse. Il en sortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à son cœur, étoient les têtes de ses ennemis tombés sous ses coups. Son courage s'avilissoit par les ministères dont le prophète avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules ; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un ministère de gloire & de noblesse, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naissance, les talens militaires & le mérite personnel appeloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point désigné de successeur, il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une faction puissante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance ; il n'étoit recommandable que par cette austérité de mœurs qui en impose davantage que l'éclat & la solidité des talens sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. *Ali* exclu d'une dignité si éminente, ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les effets. Ses partisans persisterent en secret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un usurpateur.

La même faction qui avoit déferé cette dignité à Abu-Becre, y éleva après sa mort le farouche Omar, qui né pour la guerre la fit toujours par ses lieutenans. *Ali*, privé pour la seconde fois du califat, souffrit cette injustice sans murmurer, & même il aida de ses conseils l'usurpateur qui lui fut redevable de ses prospérités, jusqu'au moment qu'il fut assassiné. Il ne désigna point son successeur, & lorsqu'on lui conseilla de nommer *Ali*, il répondit que ses mœurs n'étoient point assez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur sérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman assiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'*Ali* qui fut assez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles ; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de

leur absence pour forcer les portes & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'Ali, dont l'ambition éteinte rejeta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de visir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressements de l'armée & du peuple qui le proclamèrent successeur du prophète. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Omniades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontents qui lui prêtèrent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontents. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la famille des Omniades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont Ali étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'alluma dans toutes les provinces. On négocia sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litière, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'Ali furent la proie du vainqueur.

Le calife, fécondé des habitans de Cufor & de Medine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'Ali, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complète. Ayesha opposa une résistance opiniâtre: sa litière étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner, soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée. Mais leur courageuse défense ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relegua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des Musulmans. Ali usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa faiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit fécondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnue qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des Musulmans se réunirent pour vider cette importante querelle. L'armée d'Ali étoit de quatre-vingt dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif; quoique l'avantage fût pour Ali, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il se jeta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang Musulman, & il proposa à Moavia de terminer leur différend par un combat singulier qui ne fut point accepté;

on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différends: ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang Musulman*. Ce stratagème eut le plus heureux succès. Les soldats d'Ali saisis d'un respect superstitieux refusèrent de combattre, & menacèrent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. Ali confterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder aux murmureurs.

Moavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un système pacifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. Ali rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui à en soutenir la légitimité. Il ne fut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur il soucrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministère de ses agens secrets. Amru aussi dissimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce fut sur les frontières de la Syrie que ce fameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractère qui fait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collègue que pour rétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piège consentit à ce projet, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut-là qu'il prononça la déposition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant sur le tribunal à son tour dit: «Musulmans vous venez d'entendre Musa déposer Ali, je souscris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défère cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré son successeur, & qui en effet en est le plus digne». Cet artifice grossier souleva tous les partisans d'Ali qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris, se frapperent réciproquement d'anathèmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la semence des haines qui se sont perpétuées jusqu'à ce jour entre les Turcs & les Persans. Les Musulmans divisés se préparèrent à soutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvelèrent leur serment de fidélité à Ali, mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent sous prétexte qu'il avoit souscrit à un traité honteux, & qu'il avoit laissé au jugement des hommes, une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirèrent sur les bords du Tigre, où une foule de mécontents se joignit à eux. Ali informé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus persécuteurs de tous les Musulmans, ils égorgoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses frères, fit planter un étendard hors de son camp, dont il fit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plusieurs rebelles profitèrent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent passés au fil de l'épée.

l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'Ali.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le sollicitèrent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empressement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action décisive, se bornèrent à dévaster les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du sang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables Musulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant Ali, Moavia & Amru qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmèrent dans leur dessein par des sermens, & s'y préparèrent par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui sauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisième des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner Ali; le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie, il n'eut que le tems de dire: « si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu ».

On ignora long-tems le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophète, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Époux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilège de la polygamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire régner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaites, qui, l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juif Abdala, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoît jamais Ali sans lui dire: *tu es celui qui est, c'est-à-dire, tu es Dieu*. Les disciples de cette insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu. D'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, Ali & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphèmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par

Ali, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siècle en siècle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejettons pour exercer les fonctions du grand prophète.

Le nom de *shiiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particulièrement les sectateurs d'Ali, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophète. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interpretes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en Shiites & en Sonnites, prit naissance sous le califat d'Ali. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran, les autres admettent les traditions qui furent intéressées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élèvent Ali au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophète: ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les tems des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathèmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens Mahométans, sont de la secte d'Ali. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'Ali le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophète lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller le *distributeur de la lumière*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les Musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimèrent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la prière publique: les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'Ali, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres; mais le calife Rashid reprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la fuite, fondèrent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'Ali nommé *Mahomet*, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

*Ali* joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres Musulmans pour des opinions particulières : celui qui se sépare de ses frères devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup ». Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'Alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poète ; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres Musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (T-N.)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la première étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appelée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

ALISE, (*Géogr. Hist.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célèbre du tems de Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux, & la dévotion des pèlerins, qu'on est étonné de voir cet article oublié dans l'Encyclopédie, & si mal traité dans la *Martinière*. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

*Alise*, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents ; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au-dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire : il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied étoit baigné des deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville ; c'est la vallée des Lomes depuis *Sainte-Reine* jusqu'aux Granges de Brignon.

*Alise*, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville : en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Grésigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage ; au sud-est le mont de Prévenelle ; au sud-ouest le mont Druaux (à *Druibus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génomagus chez les Carnutes, après le sac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du siège de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la rivière d'Armançon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vercingetorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer

sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés ; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siège opiniâtre, la ville se rendit, Vercingetorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siège de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs : Plin dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes ; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni : elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisième aboutissoit à Sens ; on la suit depuis *Sainte-Reine* jusqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Périgni, elle reparoît entre Ancille-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrième voie descendoit au pont de Racouffe, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lanz-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien. J'ai suivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'*Alise* se conserva dans un état assez florissant sous la domination Romaine ; ce fut le lieu du martyre de *Sainte Reine*, on ne fait en quel tems. On bâtit sur son tombeau une église, qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint Andors de Saulieu & de *Sainte Reine d'Alise*, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

Saint Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu-après son retour de la Grande Bretagne, vers l'an 431, passa par *Alise* & logea chez un prêtre son ami, nommé *Senator*, au rapport de Constance, historien & disciple de ce grand évêque.

À la chute de l'empire d'Occident *Alise* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus - Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aul-sois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté : la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnerent la translation des reliques de *Sainte Reine* à Flavigni, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poème sur la vie



de saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, affi-  
re qu'*Alise*, dont il tire le nom *ab alendo*,  
*quod alat præpingui pane colonos*,  
étoit dans un état de décadence & de ruine ;

*Te quoque Cæsareis fatalis Alifia castris....*  
*Nunc restant veteris tantùm vestigia castris.*

*Alise* étant ruinée, il resta quelques habitations sur le  
penchant de la montagne, qui ont formé un bourg  
auquel le nom d'*Alise* s'est conservé.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel  
l'annexa Charles le Chauve en 877, en le détachant  
de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une  
chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, éle-  
vée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit souffert le  
martyre. La dévotion & le pèlerinage ont fait cons-  
truire au bas & à l'entour beaucoup de maisons.  
A côté gauche de la chapelle en entrant, est la cé-  
lebre fontaine dont l'eau est si estimée. La reine  
n'en buvoit pas d'autre, le maréchal de Saxe en  
faisoit beaucoup usage en Flandres & à Paris, aussi  
bien que ses principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout ; elle dure en bouteille  
dans toute sa pureté, quinze à vingt ans : M.  
Jean Barbuot, médecin de Flavigni, a fait en 1661,  
un petit traité latin sur *les vertus admirables* de cette  
eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702 in-12, une  
lettre touchant les minéraux qui entrent dans les  
eaux de Sainte Reine & de Forges.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desser-  
vent la chapelle ; ne prennent que dix-huit deniers  
par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent  
gratis à ceux qui en boivent sur les lieux : ils don-  
nent à l'évêque d'Autun 600 livres sur cette fontaine  
précieuse. On en venoit boire autrefois de très-loin ;  
on voit dans le *tom III.* des lettres de M. de Buffi,  
édit. de 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux  
de Sainte Reine : ce qui enrichissoit le bourg,  
qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre  
& dépeuplé ; car à peine y compte-t-on maintenant  
350 communians.

Tout le commerce est en chapelets, fleurs, bou-  
quets artificiels dont s'ornent les pèlerins qui ac-  
courent en ce lieu de toutes les parties de la France ;  
les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les  
plus dévots ; la fête de Sainte Reine se célèbre deux  
fois l'année. La première à la Trinité, la seconde,  
la plus solennelle, le 7 de Septembre. Je puis cer-  
tifier y avoir vu à cette dernière fête plus de  
10000 âmes.

C'est à la reine Anne d'Autriche, & aux libéralités  
de M. le duc de Longueville, que les cordeliers  
doivent leur établissement en 1640 : l'hôpital qui est  
riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers,  
bourgeois de Paris, & à deux de ses amis, qui,  
sous la direction de saint Vincent de Paul, consa-  
crèrent leurs biens & leur vie au soulagement des  
pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes  
parts.

Cet hospice si utile aux pèlerins & aux gens du  
voisinage, est desservi, avec édification, par les  
sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucune vestige  
d'antiquité apparente. Le terrain de l'ancienne *Alise*  
est en terre labourable :

*Nunc seges ubi Troja fuit.*

On y trouve seulement des fragmens de tuiles,  
de briques très-épaisses, des vases de terre cuite  
de différentes couleurs, des fers de lame, & quel-  
quefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit  
des puits, des restes d'aqueducs ; un ecclésiastique,  
en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles.

Tome I.

On ne labore guere sans déterrer tous les ans des  
médailles Romaines, d'or, d'argent, de cuivre.  
Un marchand du pays (M. Maillard), m'a assuré  
en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimétiere  
d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une lon-  
gue pierre, que l'on croit avoir été employée au  
couronnement d'un portique élevé par un Gaulois  
au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La  
voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cor-  
deliers, sur une fontaine :

*TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS*  
*HONORIBUS APUD ÆDUOS ET*  
*LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO*  
*PORTICUM TESTAMENTO PONI*  
*JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ*  
*VIGULINÆ. UXORIS ET FILLIARUM-CLAUDIÆ*  
*PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.*

Pour composer cet article on a consulté les Com-  
mentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gau-  
les de Valois, la dissertation de M. Danville, 1741 ;  
celle du pere l'Empereur, 1706 ; enfin je puis dire  
avoir vu moi-même le local, César à la main. (C.)

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Aliso* a été com-  
mun à une riviere & à une forteresse dans le pays  
des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Pader-  
born.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent  
de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, ra-  
contant l'expédition de Germanicus, disent que les  
Germanis assiégèrent *Aliso*. Ainsi dans le diocèse  
même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à  
un comté, à une ville, à une riviere.

*Aliso* est le premier endroit de la Westphalie où  
les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Ger-  
manicus, en ont fait comme leur principale place  
d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius,  
& y périt avec trois légions qu'il commandoit. Dru-  
sus le fortifia, & selon la coutume des Romains,  
rapportée par Dion, y forma un grand camp sem-  
blable à une ville, avec des marchés réglés, & un  
tribunal pour décider les différends & rendre la  
justice.

Comme Dion marque expressément le confluent  
de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*,  
il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp  
*Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut rai-  
sonnablement le placer que vers l'endroit où l'Al-  
me tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso*  
riviere ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du con-  
fluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'éten-  
doit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire  
de l'évêque de Paderborn, au confluent même des  
deux rivieres. La ressemblance des noms & la tra-  
dition du pays confirment cette conjecture. Voyez  
*monumenta Paderbonensia*, in-4. 1714 4e. édit. par  
le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (C.)

\* § ALITEUS, (*Mytholog.*) lisez ALITERIUS.  
Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cerès *Aliteria*,  
parce que dans un tems de famine, ils avoient em-  
pêché les meuniers de voler la farine. *Lettres sur*  
*l'Encyclopédie.*

A LIVRE OUVERT, OU À L'OUVERTURE DU  
LIVRE. Voyez LIVRE (*Musique.*) dans ce Supplé-  
ment. (S.)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marly-  
sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive  
une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée  
d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles ;  
au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête  
mitrée, ayant une soutane violette, un surplis  
blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge,  
hyéroglyphe du martyre, avec cette légende : *auspice*

N n ij

*Galliarum patrono* ; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est une vierge avec l'enfant Jésus, émaillé en bleu, sur une terrasse de sinople ; la légende qui l'environne est, *nobilis insignia voti*.

Ce chapitre, composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. *Pl. XXVII, fig. 83 de Blason, du Dict. rais. des Sciences, &c. (G. D. L. T.)*

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *cratægus*, en en anglois *wild service*, c'est-à-dire *sorbier sauvage*, en allemand *wilde speyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs *κράτος*, force, & *αιζ*, *αιγος*, chevre, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alيزier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

#### Caractere générique.

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pépins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit ; car il est impossible d'assigner entre les *alيزiers*, les *neffliers*, les *sorbiers* & les *poiriers*, des différences assez marquées & assez invariables pour qu'on ne puisse pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les *coignassiers* & peut-être les *pommiers*, ne présentent dans leur réunion qu'une famille immense : la nature semble plutôt s'être attachée à conserver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer sur les traits caractéristiques qui les différencient : n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces ressemblances extérieures, de celles qui se trouvent dans les parties internes de ces arbres ? Ne nous fait-elle pas soupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en est même déjà né de nouvelles races ? ou, supposé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce mystere dont la connoissance seroit plus curieuse qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le secours que nous pourrions tirer de la ressemblance de ces arbres, soit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs sexes, soit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'est presque pas une espece de tous ces genres qui ne puisse se greffer sur toutes les autres : j'en ai fait l'expérience ; & ce moyen a des usages que l'industrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde fait que certains *poiriers* greffés sur *coignassiers*, sont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits sont d'une qualité supérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs sucs, que pour leur beauté & leur grosseur.

D'autres especes de *poiriers*, au contraire, s'accoutument mieux de l'*alيزier*, du *sorbier*, du *nefflier* & de l'*azerolier* : ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés sur le *poirier* sauvage. Veut-on grossir le fruit du *nefflier* ou du *sorbier*, on le greffe sur *poirier*. S'agit-il d'obliger le *sorbier*, dont le rapport est si tardif, à montrer son fruit de bonne heure, qu'on le greffe sur l'*épine blanche*. Est-on pressé de multiplier les especes rares d'entre les *épinés* & *azeroliers* d'orne-

ment, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe sur l'*aubepin*. Ces sujets sont fort propres aussi à donner plus de vigueur & de hauteur aux *amelanchiers* & *cotonastiers*, qui ne sont que de frêles arbuttes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à observer la ressemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences ; mais comme ils sont en grand nombre, & qu'ils ont sous eux quantité d'especes, il faut les séparer pour le soulagement de la mémoire. C'est dans cette vue que nous nous bornons à transcrire les seuls *alيزiers*, auxquels l'usage le plus général a conservé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni sous le genre des *cratægus*, l'*oxyacantha*, l'*aronia*, qui est l'*azerolier* de Provence, l'*épine de Virginie*, & d'autres especes que nous réservons pour l'article *MESPILLUS*.

#### Especes.

1. *Alيزier* à feuilles ovales, inégalement dentelées, & velues par-dessous.

*Cratægus foliis ovatis, inæqualiter serratis, subtus tomentosis. Hort. Cliff. 187. aria Dalechamp.*

*White beam or white leaf-tree.*

2. *Alيزier* à feuilles cordiformes, septangulaires, dont les lobes inférieurs sont divergens.

*Cratægus foliis cordatis, septangulis, lobis infimis devaricatis. Linn. Sp. pl. 476. Sorbus torminalis. Mespillus apii folio.*

*Wild or maple leaf'd service, c'est-à-dire sorbier sauvage ou à feuille d'érable.*

3. *Alيزier* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés ; *alيزier* d'Italie.

*Cratægus foliis oblongo-ovatis, serratis, utrinque virentibus.*

*Cratægus with an oblong saw'd leaf green on both sides.*

4. *Alيزier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-dessous. *Alيزier* nain, *alيزier* de Virginie, *alيزier* à feuilles d'arbutier.

*Cratægus foliis oblongo-ovatis, crenatis, subtus argenteis.*

*Virginean cratægus, with an arbutus leaf.*

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbuttes* de M. Duhamel, qu'une espece qu'on ne puisse pas rapporter à celles-ci, c'est la suivante.

5. *Alيزier* à feuilles arrondies, dentelées, & blanches en dessous, ou *alouche* de Bourgogne.

*Cratægus folio subrotundo, serrato, subtus incano. Inst.*

Je suis porté à croire que cette espece ne diffère pas de celle que j'ai reçue sous le nom d'*alيزier* de *Fontainebleau*, & sous celui d'*alيزier* à gros fruit.

6. *Alيزier* à feuilles plus rondes que longues, légèrement découpées, blanchâtres & laineuses des deux côtés.

*Cratægus foliis subrotundis, leviter dissectis, utrinque lanuginosis. Hort. Col.*

Cette espece m'a été envoyée sous le nom d'*alيزier* à fruit jaune, & paroît ne pas différer d'un *alيزier* que j'ai reçu sous le nom d'*allier*. Le caractere lanugineux du dessus de la feuille, n'est bien sensible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alيزier* à feuilles de pommier, à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

*Cratægus mali folio, cortice scabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.*

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *alيزiers* & les *poiriers*, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui se trouvent à son centre, & qui contiennent chacun un pépin. Aussi quelques-uns l'appellent-ils *alيزier-poirier*. Plusieurs pépiniéristes le cultivent sous le nom d'*azerolier* à gros fruit. On le greffe avec succès

sur l'alizier n°. 1, sur l'épine & sur le poirier. Il pousse médiocrement sur l'alizier & plus vigoureusement sur l'épine; sur poirier il vient fort bien, végete sobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, sur-tout si l'on confie son bourgeon à un poirier de beuré ou d'épargne.

Ce petit fruit est très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux sorbes, aux neffles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'assez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui assignent une place dans le bosquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de son fruit doit le faire entrer dans la composition des bosquets d'été.

Les aliziers n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes usages que l'espece précédente: le fruit du premier est d'un rouge éclatant, & celui du second, d'un brun obscur quand il mollit: alors il est assez bon à manger, & on le vend par bouquets sur les marchés en Allemagne. Le premier se trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le second habite plus volontiers la plaine. Leur bois est fort dur, selon M. Duhamel, on en fait des alluchons, des fuseaux dans les rouages des moulins: il est recherché par les tourneurs, & les menuisiers en font la monture de leurs outils.

Lorsque le vent agite les rameaux de l'alizier n°. 1, il découvre le dessous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoresque: il vient fort bien de graines préparées & semées selon la méthode détaillée à l'article ALATERNE: on les sème en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits aliziers sont bien gouvernés, au bout de sept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2 se multiplie de même; mais sa graine ne leve pas aussi aisément ni aussi abondamment, & les jeunes arbres sont bien plus long-tems avant de pouvoir figurer: c'est pourquoi je conseillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre pieds de haut, provenus de graines ou de surgeons, & de les élever en pépinière pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'alizier n°. 3, ainsi nous allons traduire ce que Miller en dit.

« Cet alizier croît de lui-même sur le mont Baldus » & dans d'autres parties montagneuses de l'Italie: » il s'éleve environ à vingt pieds de haut, se divisant » en plusieurs branches bien fournies de feuilles » oblongues & dentées, disposées alternativement, » & attachées à des pédicules très-courts: ses feuilles » ont environ trois pouces de long sur un & demi » de large; elles sont d'un brun obscur des deux » côtés. Les fleurs naissent au bout des branches par » petits bouquets composés ordinairement de qua- » tre ou cinq; elles sont blanches, & bien plus » petites que celles des especes précédentes: il leur » succede des fruits de la grosseur de ceux de l'épine » blanche, qui deviennent d'un brun obscur en » mûrissant. Cette espece se multiplie comme les » autres, mais elle demande une terre forte & » profonde, autrement elle ne profite pas: elle ré- » siste fort bien au froid. Elle est à présent fort » rare en Angleterre ».

Le caractère exprimé dans la phrase de l'espece n°. 4, paroît convenir à un petit alizier que nous cultivons sous le nom d'alizier de Virginie; cependant nous n'osons l'assurer, 1°. parce que la baie de notre alizier nain devient très-noire; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé: 2°. parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre pieds, & que Miller dit qu'il s'éleve à six:

3°. parce que sa baie contient nombre de pepins, & que le caractère des aliziers est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbusse, qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houpe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devants des massifs des bosquets de mai: le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de Juillet, doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écussonner sur l'épine blanche; mais la greffe prend difficilement; il pousse des branches si menues, qu'on peut à peine y trouver des scions ou des écussions convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros, en proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cause enfin la perte de cet arbusse, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette disproportion.

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier, qui sont à-peu-près de la même taille que lui; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence: c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prépare ses baies & l'on sème ses graines suivant la méthode détaillée à l'article ALATERNE. Les plantules qui en proviennent sont d'abord des progrès très-lents, mais la quatrième année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les aliziers n°. 5 & n°. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche; les écussions s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écussonner fort bas; mais sur l'aria, qui est notre n°. 1, on peut poser l'écusson aussi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

ALK, f. m. (Hist. nat. Ornitholog.) oiseau aquatique de la famille des uries, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement, tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle alk en Norwege, qui est son pays natal; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle alck, l'Ecluse alka, Ray alca, les Anglois septentrionaux auk. En Suede on le connoît sous les noms de tord & tordmule, en Angleterre sous ceux de murre, ruck, ragonbill. Klein l'appelle plautus tonfor, M. Linné alca, torda, rostri fulcis 4, lineâ utrinque altâ à rostro ad oculos. Systema naturæ, edit. 12, pag. 210, n°. 1. Albin en a publié une figure passable, sous le nom d'oiseau à bec tranchant, vol. III, pag. 40, planch. XXV. Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exacte sous la dénomination suivante: le pingoin, alca supernè nigra, infernè alba; lineâ utrinque à rostro ad oculos candidâ; gutture & colli inferioris parte supremâ fuliginosâ; remigibus minoribus albo in apicè marginatis; rectricibus nigricantibus . . . . . alca. Ornitholog. vol. VI, pag. 89, planch. VIII, fig. 1.

L'alk est un peu moins gros que le canard domestique; mesuré du bout du bec à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelles, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorsqu'elles sont étendues, elles ont deux pieds de vol. La longueur de sa queue

est de deux pouces trois quarts, & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres; il est si comprimé, si applati par les côtés, qu'il ressemble à un triangle; de sorte qu'il paroît avoir presque autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec supérieur est un peu crochu à son extrémité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en-dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en oval.

En général cet oiseau est noir en-dessus & blanc en-dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque ailes, les onze premières sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris-blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité; de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou marron; les pieds & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche, qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particulièrement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

*Remarque.* Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pinguin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses privilèges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (M. ADANSON.)

ALKALI PHLOGISTIQUE, lessive sulfureuse; *alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse*; (Chymie.) de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. Il se cristallise, il cesse d'être déliquescant, & si on en jette sous forme concrète dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subite, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant du bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action de quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres, tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1752*, & cela prouve déjà bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparaître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd, & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses, ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tels que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse: donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation sur le Phlogistique, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de moitié de son poids, même en vaisseaux clos; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse; huileuse & empireumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive alcaline portoit évidemment un autre principe dans cette combinaison, & que c'étoit probablement de l'acide animal. Voyez BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE, Suppl. (Cet article est de M. DE MORVEAU.)

AL-KOSSIR ou COSSIR, (Géogr.) ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette dernière. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argille ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste;